Digitized by Google

FONDO PALUDI
VII
LETT.
FRANCESE
a.331/4

Digitized by Google

# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE VOLTAIRE

—

TOME IV

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS XIV.

Digitized by Google

M DCCC LV

Digitized by Google

Digitized by Google

# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE VOLTAIRE

AVEC DES NOTES

ET UNE NOTICE SUR LA VIE DE VOLTAIRE

KONDO
F
FALQUI

## TOME QUATRIÈME

SIECLE DE LOUIS XIV. — PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV. — HISTOIRE DE CHARLES XII. — HISTOIRE DE RUSSIE. — HISTOIRE DU PARLEMENT. — FRAGMENTS HISTORIQUES SUR L'INDE.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LV

Digitized by Google

F. Talgui. VII. Lett. francese. a. 331/4

Digitized by Google

# SIÈCLE DE LOUIS XIV.

## LISTE RAISONNÉE DES ENFANTS DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS,
DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE,
DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS,
ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE

Louis XIV n'eut qu'une femme, Marie-Thérèse d'Autriche, née comme lui en 1638, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, de son premier mariage avec Élisabeth de France, et sœur de Charles II et de Marguerite-Thérèse, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Ce second mariage de Philippe IV est très remarquable. Marie-Anne d'Autriche était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à Philippe-Balthazar, infant d'Espagne; de sorte que Philippe IV épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660. Marie-Thérèse mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : « Non, il n'y avait point de rois. » On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorsque Charles Ier, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de Philippe III, il ne put même lui parler. Ce discours de Marie-Thérèse semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'Alexandre, mais non pas à la modeste simplicité de Marie-Thérèse. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de Louis XIV qui vécut fut Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : « Fils de roi, père de roi, jamais roi. » L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de Philippe de Valois, et était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, compilés par La Beaumelle, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que Monseigneur fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa mademoiselle Choin. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, le 8 mars 1680; morte le 20 avril 1690 : il en eut

1° Louis, duc de Bourgogne, né le 6 auguste 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712,

Louis, duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712,

Et Louis XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de Bourgogne causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célèbre s'il n'eût été que particulier.

2° Philippe, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746;

3° Charles, duc de Berri, né le 31 auguste 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles, morts jeunes.

ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de madame la duchesse de la Vallière, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans,

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666;

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683;

MARIE-ANNE, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1666, mariée à Louis-Armand, prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS

De Françoise-Athénaïs de Rochechouart Mortemar, femme de Louis de Gondrin, marquis de Montespan. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de Montespan, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736;

LOUIS-CÉSAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672, mort en 1683;

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737;

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite Mademoiselle *de Nantes*, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, morte en 1743;

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite Mademoiselle *de Tours*, morte en 1681;

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de mademoiselle de Fontanges.

Louis, dauphin, a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse; madame la duchesse de Bourgogne, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot, et la maria.

---

## PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL,

QUI VÉCURENT DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de Richelieu, entrant dans toutes les intrigues, et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de Montmorenci, de Cinq-Mars, du vertueux de Thou. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait; et prenant le duc de Montbazon par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazon lui dit : « Je suis le premier de vos amis « que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud. » Il joua un rôle considérable, mais triste, pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ÉLISABETH, fille de Henri IV, née en 1602, épouse de Philippe IV, très malheureuse en Espagne, où elle vécut sans crédit et sans consolation : morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de Henri IV, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutèle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation. Morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison; elle avait presque toutes les qualités de son père. Morte en 1669.

Mademoiselle DE MONTPENSIER, nommée *la Grande Mademoiselle*, fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les *Mémoires*, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de Cosme de Médicis, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

FRANÇOISE-MADELEINE, femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort le 9 juin 1701. Il épousa Henriette, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, petite-fille de Henri-le-Grand, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne, en 1679, morte à 27 ans, en 1689; et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que dans la plupart des mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle de Philippe V.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLÉANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit, et les plaisirs; né pour la société encore plus que pour les affaires; et l'un des plus aimables hommes qui aient ja-

Digitized by Google

mais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine. Mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS GRAND ÉCLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence, et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rente selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal Mazarin aurait dû imiter dans le gouvernement de l'état, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand Condé. Mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ, LOUIS II du nom, fils du précédent et de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, neveu de l'illustre et malheureux duc de Montmorenci, décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros. Né le 8 septembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

Il eut de Clémence de Maillé de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le Prince*, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'Anne de Bavière, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous Louis XV : mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI, ARMAND, était frère du grand Condé; il joua un rôle dans la fronde. Mort en 1666.

Il laissa d'Anne Martinezzi, nièce du cardinal Mazarin,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme Marie-Anne, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, en 1685 ;

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du desir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand Condé : mort en 1709.

Il eut d'Adélaïde de Bourbon, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à Louis XIV.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS, comte de Soissons : tué à la bataille de La Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAI n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de Louis-le-Gros ; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de Courtenai, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal Mazarin voulut, pour mortifier la maison de Condé, faire donner aux Courtenai le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps ; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

---

## SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses : il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'Arioste et le Tasse ont mieux réussi. Mort en 1644.

Pamphile, INNOCENT X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'Urbain VIII, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propositions de Jansénius sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'est lui qui demanda pardon à Louis XIV, par un légat *a latere*. Il était plus mauvais poëte qu'Urbain VIII. Long-temps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône. Mort en 1667.

Rospigliosi, CLÉMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe, et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Église de France. Mort en 1669.

Altieri, CLÉMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de Louis XIV, oubliant les intérêts de l'Église en fa-

veur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire. Mort en 1689.

Ottoboni, Vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parents. Mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII. Il condamna l'illustre Fénelon ; d'ailleurs il fut aimé et estimé. Mort en 1700.

Albani, CLÉMENT XI. Sa bulle contre Quesnel, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio. Mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont Racine dit avec juste raison.

L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat, son frère. Tout imbécile qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne. Étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'Ibrahim, déposé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'Ibrahim, et frère de Mahomet IV, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince Louis de Bade. Mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de Mahomet IV, vainqueur à Témesvar, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince Eugène à Peterwaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.
LÉOPOLD Ier, mort en 1705.
JOSEPH Ier, mort en 1711.
CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

*Idem.*

PHILIPPE IV, mort en 1665.
CHARLES II, mort en 1700.
PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le Fortuné*. Sa femme, Louise de Gusman, le fit roi de Portugal. Mort en 1656.

Alfonse VI, fils du précédent. Si Jean fut roi par le courage de sa femme, Alfonse fut détrôné par la sienne en 1667 ; confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PÈDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme, et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était. Mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, ET D'IRLANDE,

DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

CHARLES Ier, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL (Olivier), protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 13 septembre 1658.

CROMWELL (Richard), protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659 : mort en 1685 [1].

CHARLES II, mort en 1685.
JACQUES II, détrôné en 1688 : mort en 1701.
GUILLAUME III, mort en 1702.
ANNE STUART, morte en 1714.
GEORGE Ier, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger, à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'état. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit ; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. Mort le 19 février 1670.

CHRISTIAN V, mort en 1799.
FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUÈDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le

[1] R. Cromwell n'est mort qu'en 1712.

Digitized by Google

siècle de Louis XIV. Elle avait abdiqué en 1654. Morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Gustave :* il était de la maison palatine, et neveu de Gustaphe-Adolphe par sa mère. Il voulut établir en Suède la puissance arbitraire. Mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance : mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume : mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la princesse Marie de Gonzague de Nevers. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais, éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui Louis XIV n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde. Mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'enuuya de la Pologne, la quitta en 1670, se retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec Ninon. Mort en 1672.

MICHEL VIESNOVIESKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Kaminieck, la seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire ; mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé Coyer, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une Française, ainsi que Ladislas et Casimir ; c'était mademoiselle d'Arquien. Mort en 1696.

AUGUSTE Ier, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la noblesse, pendant que le prince de Conti était choisi par l'autre. Bientôt seul roi ; détrôné par Charles XII, rétabli par le czar Pierre Ier : mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par Charles XII, et détrôné par Pierre Ier : mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la disciplina, père de Frédéric-le-Grand, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE,
DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANOV, fils de Philarète, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes, ils fesaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que Michel épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en juillet 1645.

ALEXIS, fils de Michel, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en février 1676.

FÉDOR, fils d'Alexis, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à Pierre-le-Grand : mort en 1682.

IVAN, frère de Fédor, et aîné de Pierre, incapable du trône : mort en 1696.

PIERRE-LE-GRAND, vrai fondateur : mort en janvier 1725.

---

## GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASUMAR, le même qui fut battu par le grand Condé : démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO : mort en 1647.

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de Ferdinand II. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin. Mort en 1656.

DON JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de Philippe IV, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite Nitard, comme le prince de Condé du cardinal Mazarin, mais plus heureux que le prince de Condé, en ce qu'il fit chasser Nitard pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par Turenne à la bataille des Dunes. Mort en 1659.

Le marquis DE CARACÈNE : mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre Louis XIV, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte DE MONTEREY, qui secourut sous main les Hollandais contre Louis XIV ; mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de Parme. Ce nom d'Alexandre était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Digitized by Google

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille d'Hochstedt, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht en 1714. Mort la même année.

Le prince EUGÈNE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais. Mort en 1736.

---

## MARÉCHAUX DE FRANCE

MORTS SOUS LOUIS XIV, OU QUI ONT SERVI SOUS LUI.

ALBERT (César-Phœbus d'), de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1633. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très grand mérite. Saint-Évremond l'a célébrée. Il fut amant de madame de Maintenon et de la fameuse Ninon ; chéri dans la société, estimé à la guerre. Mort en 1676.

ALÈGRE (Yves d'), ayant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724 : mort en 1733.

ASFELD (Claude-François Bidal d') s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza : maréchal en 1734 : mort en 1743.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (François d') maréchal en 1673. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de Louis XIV à la place des Victoires. Mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après, en 1723.

AUMONT (Antoine d'), petit-fils du célèbre Jean, maréchal d'Aumont, l'un des grands capitaines de Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Rethel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

BALINCOURT (Testu de), maréchal en 1746.

BARWICK, ou plutôt BERWICK (Jacques Fitzjames, duc de) fils naturel du roi d'Angleterre, Jacques II, et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Barwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 ; tué au siége de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des Mémoires que M. l'abbé Hook a publiés en 1778 ; on y trouve des anecdoctes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE (François de), né en avril 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622 ; détenu à la Bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y composa ses Mémoires qui roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. César, dans ses Mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres, à ses dépens, le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler. Mort en 1646.

BELLEFONDS (Bernardin Gigault, marquis de) maréchal en 1668 ; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684. Mort en 1694.

BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de), petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701 ; duc et pair, prince de l'empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère (Louis-Charles) tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué. Mort ministre et secrétaire d'état de la guerre, en 1761.

BEZONS (Jacques Baziu de), maréchal en 1709 : mort en 1733.

BIRON (Armand-Charles de Gontaut, duc de, , qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, et perdu un bras au siége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS (Louis-François, duc de), l'un des meilleurs officiers de Louis XIV; maréchal en 1693: mort en 1711.

BOURG (Éléonor-Marie du Maine, comte du), gagna un combat important sous Louis XIV, et ne fut maréchal qu'en 1725. Mort la même année.

BRANCAS (Henri de), ayant servi long-temps sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

BRÉZÉ (Urbain de Maillé, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO (Victor-Maurice), ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO (François-Marie, duc de), fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenants-généraux dans les guerres de Louis XIV, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de Broglio, qui a réuni les talents de ses ancêtres.

CASTELNAU (Jacques de), maréchal en 1638, blessé à mort, la même année, au siége de Calais.

CATINAT (Nicolas de), maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talents de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot, *Paris* et *Saint-Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI (Noël Bouton, marquis de), avait été au siége de Candie ; maréchal en 1703, il s'est rendu célèbre par la défense de Grave en 1673 ; le siége de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle. Mort en 1715.

CHATEAU-REGNAUD (François-Louis Rousselet, comte de), vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer

des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique. Maréchal en 1705 : mort en 1716.

Chaulnes (Honoré d'Albert, duc de), maréchal en 1620 : mort en 1649.

Choiseul-Francières (Claude, comte de), troisième maréchal de France de ce nom, en 1695 : mort en 1711.

Clérembault (Philippe de) comte de Palluau, maréchal en 1653 : mort en 1665.

Clermont-Tonnerre (Gaspard, marquis de), ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

Coigni (François de Franquetot, duc de), longtemps officier général sous Louis xiv, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

Coligni (Gaspard de), petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda l'armée de Louis xiii contre les troupes rebelles du comte de Soissons. Tué à La Marfée : mort en 1646.

Créqui (François de Bonne de), maréchal en 1668; mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687. Il était de la maison de Blanchefort.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle : mort en 1704.

Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), maréchal de camp sous Louis xiv; maréchal de France en 1741; fils de Jacques-Henri, et père du maréchal de Duras actuellement vivant.

Estampes (Jacques de La Ferté-Imbaut d'), maréchal en 1651 : mort en 1668.

Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal en 1626. Ce qui est très singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec mademoiselle de Manicamp, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

Estrées (Jean, comte d'), vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

Estrées (Victor-Marie, duc d'), fils de Jean d'Estrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes françaises et espagnole en 1701; maréchal en 1703. Mort en 1737.

Fabert (Abraham), maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal Mazarin lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : « Peut-être faut-il à un ministre de « braves gens et des fripons. Je ne puis être que « du nombre des premiers. » Mort en 1662.

Fare (de La), fils du marquis de la Fare, célèbre par ses poésies agréables; officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

Feuté-Sennecterre (Henri, duc de La), fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651 : mort en 1681.

Force (Jacques Nompar de Caumont, duc de La), maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemi, et qui a écrit cet événement dans des Mémoires conservés dans sa maison. Mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

Foucault (Louis), comte de Daugnon, maréchal en 1653 : mort en 1659.

Gassion (Jean de), élève du grand Gustave, maréchal en 1645. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il fesait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siége de Lens, en 1647.

Grammont (Antoine de), maréchal en 1641 : mort en 1678.

Grammont (Antoine de), petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de Grammont, tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

Grancei (Jacques Rouxel, comte de), maréchal en 1651 : mort en 1680.

Guébriant (Jean-Baptiste Budes, comte de), maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de son temps; tué, en 1643, au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

Harcourt (Henri, duc d'). On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin Charles ii n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis xiv. Il devait commander à la place du maréchal de Villars, l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

Hocquincourt (Charles de Monchi), maréchal en 1651 : tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

Hospital-Vitri (Nicolas de L'), capitaine des gardes de Louis xiii; maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre : mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous Louis xiv, en 1644.

Humières (Louis de Crevant, duc d'), maréchal en 1668 : mort en 1694.

Digitized by Google

Isenghien (d'), de la maison de Gand, officier sous Louis XIV, maréchal en 1744.

Joyeuse (Jean-Armand de), maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

Lorges (Gui-Aldonce de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne; maréchal en 1676 : mort en 1702.

Luxembourg (François-Henri de Montmorenci, duc de), l'élève du grand Condé; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées. Mort en 1695.

Luxembourg (Christian-Louis de Montmorenci), petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

Maillebois (Jean-Baptiste-François, marquis de), fils du ministre d'état Desmarets, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701; fait maréchal en 1741.

Marsin ou Marchin (Ferdinand, comte de), ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703 : tué à Turin en 1706.

Matignon (Charles-Auguste Goyon de Gacé de), maréchal en 1708 : mort en 1729.

Maulevrier-Langeron, maréchal en 1743.

Ménavi (Jacques-Léonor Rouxel de Grancei, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

Meilleraye (Charles de La Porte, duc de La), fait maréchal en 1639, sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand-maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les siéges. Mort en 1664.

Montesquiou-d'Artagnan (Pierre de), maréchal en 1709 : mort en 1725.

Montrevel (Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de), maréchal en 1703 : mort en 1716.

Mothe-Houdancourt (Philippe de La), maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-Encise en 1645; et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de Richelieu et Mazarin. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

Nangis (Louis-Armand de Brichanteau, marquis de), servit avec distinction, sous le maréchal de Villars, dans la guerre de 1704. Maréchal sous Louis XIV : mort en 1742.

Navailles (Philippe de Montault-Bénac, duc de), maréchal en 1675, commanda à Candie sous le duc de Beaufort, et après lui. Mort en 1684.

Noailles (Anne-Jules, duc de), maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille du Ter. Mort en 1708.

Noailles (Adrien-Maurice de), fils du précédent, général d'armée dans le Roussillon, en 1706, grand d'Espagne en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis ministre d'état. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui. M. l'abbé Millot a publié, en 1777, des *Mémoires* tirés de ses manuscrits; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1755. Mort en 1766.

Plessis-Praslin (César, duc de Choiseul, comte de), maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Rethel, en 1650. Mort en 1675.

Puységur (Jacques de Chastenet, marquis de), maréchal en 1734, fils de Jacques, lieutenant-général sous Louis XIII et Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, et qui a laissé des Mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

Rantzau (Josias, comte de), d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles, relâché ensuite : mort en 1650. Il avait été souvent blessé; et Bautru disait de lui « qu'il ne lui était resté qu'un de tout « ce dont les hommes peuvent avoir deux. » On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), brigadier sous Louis XIV, général d'armée à Gênes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

Rochefort (Henri-Louis d'Aloigni, marquis de), maréchal en 1675 : mort en 1676.

Roquelaure (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc de), maréchal en 1724.

Rosen ou Rose (Conrad de), d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. Jacques II le fit général de ses troupes en Irlande. Maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

Saint-Luc (Timoléon d'Épinai, seigneur de), fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme; maréchal en 1628 : mort en 1644.

Schomberg (Frédéric-Armand), élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et géné-

ralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de La Boyne, en 1690.

Schulemberg (Jean de), comte de Mondejeu, originaire de Prusse; maréchal en 1658 : mort en 1671.

Tallard (Camille de Hostun, duc de). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage. Maréchal en 1703, ministre d'état en 1726 : mort en 1728.

Tessé, (René de Froulai, comte de), maréchal en 1703 : mort en 1725.

Tourville (Anne-Hilarion de Costentin, comte de), se fit connaître, étant chevalier de Malte, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques. Vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande, et perdit, en 1692, celle de La Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires. Maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), né en 1611; maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660 : mort en 1675.

Uxelles (Nicolas Châlon du Blé, marquis d'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

Vauban (Sébastien Le Prêtre, marquis de), maréchal en 1703 : mort en 1707.

Villars (Louis-Claude, duc de), qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, président du conseil de guerre en 1718, représenta le connétable au sacre de Louis xv en 1722. Mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de Turenne.

Villeroi (Nicolas de Neuville, duc de), gouverneur de Louis xiv en 1646; maréchal la même année : mort en 1685.

Villeroi (François de Neuville, duc de), fils du précédent, gouverneur de Louis xv, maréchal en 1695. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil. Mort en 1730.

Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, duc de), gonfalonier de l'Église, général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit long-temps sur terre : mort en 1688.

---

## GRANDS AMIRAUX DE FRANCE.

### SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand de Maillé, marquis de Brézé, grand-maître, chef et surintendant-général de la navigation et du commerce de France en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

Anne d'Autriche, reine régente, surintendante des mers de France en 1646 : elle s'en démit en 1650.

César, duc de Vendôme et de Beaufort, grand-maître et surintendant-général de la navigation et du commerce de France en 1650.

François de Vendôme, duc de Beaufort, fils de César, tué au combat de Candie le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

---

## GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE.

### SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, pair de France en 1643, du vivant de François son père; et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis de Créqui, lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de Rochechouart, duc de Mortemar, en survivance de son père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, en 1688; et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, en 1694 : mort en 1712.

René, sire de Froulai, comte de Tessé, maréchal de France en 1712, et s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans, en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

---

## MINISTRE D'ÉTAT.

Giulio Mazarini, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de Pietro Mazarini et d'Hortenzia Bufalini, né en 1602; employé d'abord par le cardinal Sacchetti. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se charger auprès de Casal, et fit conclure la paix de Quérasque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France

en 1634. Il apaisa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de Louis XIII. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême, le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de Louis XIII. Parrain de Louis XIV avec la princesse de Condé-Montmorenci. Il se désista d'abord de la préséance sur les princes du sang, que le cardinal de Richelieu avait usurpée; mais il précédait les maisons de Vendôme et de Longueville: après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal Dubois. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de Fleuri n'a jamais eu ni la patente, ni le titre. Le cardinal Mazarin, mort en 1661.

---

## CHANCELIERS.

Charles DE L'AUBESPINE, marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambassades. Garde des sceaux en 1630, mis en prison en 1633 au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier. Garde des sceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour. Mort en 1653.

Pierre SÉGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1639, hasarda sa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand Condé la préséance dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi. Mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

Matthieu MOLÉ, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux séditieux par son courage tranquille. Mort en 1656.

Etienne D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre Étienne, chancelier sous Louis XIII. Mort en 1677.

Michel LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de Louvois. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand Bossuet. Mort en 1685.

Louis BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de Louis XIV. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem*. Mort en 1699.

Louis PHELYPEAUX, comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'état, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'Oratoire en 1714. Mort en 1727.

Daniel-François VOISIN, mort en 1717, prédécesseur du célèbre D'Aguesseau

---

## SURINTENDANTS DES FINANCES[1].

Claude LE BOUTHILLIER, d'abord surintendant, conjointement avec Claude de Bullion, en 1632; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendants. Retiré en 1643. Mort en 1653.

Nicolas BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances, en 1643 jusqu'en 1648; mort en 1652: plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur-général, Particelli, dit Émeri, connu par ses déprédations.

Cet Émeri était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal Mazarin. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteur de bois; de premiers commis de la taille et des ponts-et-chaussées, du son pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

Le même Émeri fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc DE LA MEILLERAYE, surintendant en 1648, pendant l'exil d'Émeri. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sulli, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de Sulli n'avait eu la surintendance qu'a-

[1] La place de surintendant était la première au conseil quand il n'y avait point de premier ministre. De là vient que le cardinal de Richelieu fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis, depuis duc de La Vieuville, surintendant, pour entrer au conseil. K.

près la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitants. La plupart firent banqueroute, et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649. Mort en 1664.

Émeri reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un Italien, nommé Tenti, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées Tontines, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut; invention qui charge l'état pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles, qui chargent l'état pour toujours. Mort en 1650.

Claude de Mesme, comte d'Avaux, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science; plénipotentiaire avec Servien, chéri de tous les négociateurs autant que Servien en était redouté. Surintendant en 1650: mort la même année.

Charles, duc de La Vieuville, le même que le cardinal de Richelieu avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise, en 1624, qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année. Mort en 1653.

René de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier, surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de François Mansard, qui était alors un jeune homme et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti. Mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

Abel Servien, après avoir négocié la paix de Westphalie avec le duc de Longueville et le comte d'Avaux, et en ayant eu le principal honneur, surintendant en 1653, conjointement avec Nicolas Fouquet, administra jusqu'à sa mort, arrivée en 1659. Mais Fouquet eut toujours la principale direction.

Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur-général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cent mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une erreur de typographie: il y prodigua dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le cardinal Mazarin, depuis son retour en 1653 se fesait donner, par le surintendant, vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se fesait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit Fouquet. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664: mort Igneré en 1680.

Après sa disgrâce, la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendants il y avait des contrôleurs-généraux. Le cardinal Mazarin nomma à cette place un étranger, calviniste d'Augsbourg, nommé Barthélemi Hervart, qui était son banquier. Cet Hervart avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc Bernard de Saxe-Veimar, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régiments dans le service du roi, lorsque le vicomte de Turenne voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir; deux importants services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant Fouquet, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en Colbert. Hervart, mort simple conseiller d'état, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

---

## SECRÉTAIRES D'ÉTAT

### ET CONTROLEURS-GÉNÉRAUX DES FINANCES.

Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Sa fierté ne lui fit point

de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des *Mémoires* instructifs. Mort en 1666.

François Sublet des Noyers, retiré en 1643, mort en 1645.

Léon Le Bouthillier de Chavigni, fils de Claude Le Bouthillier, eut le département de la guerre : mort en 1652.

Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

Louis Phelipeaux, son fils, fut reçu en survivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfants, Balthazar Phelypeaux, qui eut pour successeur un autre Louis Phelypeaux, son fils. Balthazar Phelypeaux, reçu en survivance en 1669, entre en exercice en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'état est restée sans interruption dans la famille des Phelypeaux pendant cent soixante-cinq ans, depuis Paul Phelypeaux, fait secrétaire d'état en 1640, jusqu'à Louis Phelypeaux, duc de La Vrillière, retiré en 1775.

Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, fils de Henri-Auguste, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Étant conseiller d'état dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères à vingt-trois ans ; mais ayant perdu sa femme, Henriette de Chavigni, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna ; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers *Dictionnaires historiques;* on devait montrer de la compassion pour son état et de la considération pour son nom.

Hugues, marquis de Lyonne, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des Mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable : son fils avait obtenu la survivance de sa charge ; mais à la mort du père elle fut donnée à M. de Pomponne. Mort en 1671.

Jean-Baptiste Colbert s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal Mazarin. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal Mazarin, le surintendant Fouquet, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. Louis XIV le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit Fouquet de concert avec Le Tellier, alors secrétaire d'état ; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur-général en 1664, on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts : il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre. Mort en 1683.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé : secrétaire d'état de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. Mort en 1690.

Charles Colbert de Croissi, frère du grand Colbert ; secrétaire d'état des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'état d'Arnauld de Pomponne ; mais en le place ici pour ne pas interrompre la liste des Colbert. Mort en 1696.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, fils du précédent, secrétaire d'état des affaires étrangères, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tint, fut aimé et respecté des étrangers. Mort en 1746.

Simon Arnauld de Pomponne, secrétaire d'état des affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les Arnauld, chéri dans la société, et préférant quelquefois les agréments de cette société aux affaires, renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissi. Il ne fut point secrétaire d'état toute sa vie, comme le disent les nouveaux Dictionnaires historiques ; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'état, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas. Mort en 1699.

Michel Le Tellier, le chancelier, secrétaire d'état jusqu'en 1666.

François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusque alors, secrétaire d'état en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour, et du public ; il eut le bonheur, comme Colbert, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France ; il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balarue, et voulait travailler en les prenant : cette ardeur indiscrète de travail causa sa mort, en 1691.

Louis-François-Marie Le Tellier marquis de

Digitized by Google

Barbesieux, fils du marquis de Louvois, secrétaire d'état de la guerre, après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail. Mort à trente-trois ans, en 1701.

Claude Le Pelletier, président aux enquêtes, prevôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand Colbert ; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas assez dur : c'est pour cela que je le choisis, répondit Louis xiv. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée, comme lui, pour son intégrité. Mort en 1711.

Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne ; contrôleur-général en 1690, après la retraite du contrôleur-général Le Pelletier ; secrétaire d'état après la mort du marquis de Seignelai, la même année 1690. C'est lui qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les académies aux secrétaires d'état, excepté l'Académie française, qui ne pouvait dépendre que du roi.

Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, fils du précédent, secrétaire d'état du vivant de son père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis xiv.

Michel de Chamillart, conseiller d'état, contrôleur-général en 1699, secrétaire d'état de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter : son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit, en 1709, en même temps que lui. Mort en 1721.

Daniel Voisin, secrétaire d'état de la guerre en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de Louis xiv.

Nicolas Desmarets, contrôleur-général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis xiv. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie, et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse, et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter. Mort en 1721.

# CATALOGUE

## DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

QUI ONT PARU DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE CE TEMPS.

---

Abadie ou Labadie (Jean), né en Guienne, en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant, voulut faire enfin une secte et s'unir avec Antoinette Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. Mort à Altena, en 1674.

Abbadie (Jacques), né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité *de la religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*Ouverture des sept sceaux*. Mort en Irlande, en 1727.

Achery (Dom Jean-Luc d'), bénédictin grand et judicieux compilateur. Né en 1608, mort en 1685.

Alexandre (Noël), né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient. Mort en 1724.

Amelot de La Houssaie (Nicolas), né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques et ses histoires sont fort recherchées ; ses Mémoires, par ordre alphabétique, sont très fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mys-

tères, et que la politique consiste à être riche et à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit et commenta *le Prince de Machiavel*, livre longtemps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits états mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère: c'est qu'il était politique par son esprit, et non par son caractère. Mort en 1706.

Amelotte (Denis), né en Saintonge, en 1606, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du *Nouveau Testament*: mort en 1678.

Amontons (Guillaume), né à Paris, en 1663, excellent mécanicien: mort le 11 octobre en 1705.

Ancillon (David), né à Metz, en 1617, calviniste, et son fils Charles, mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par Dufourni, auditeur des comptes. On a une notion très vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*, comme *grand écuyer*, *grand échanson*; mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le père Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. Mort en 1694.

Arnauld (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur en Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition, et ses disputes, qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis, et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri* qu'Arnauld, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé: « Le vrai portrait de Guillaume-« Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hé-« rode, nouveau Cromwell, nouveau Néron. » Ce style, qui ressemble à celui du père Garasse, n'est guère celui d'Arnauld. Il ne songea jamais à flatter la cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux Arnauld ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres. Mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du Dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, dit à l'article *Arnauld* qu'aussitôt que son livre sur *la Fréquente Communion* parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque*. Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau; et, à l'égard des hommes, ils ont entièrement oublié le P. Nouet. Il est très vrai que la plupart des écrits polémiques d'Arnauld ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le Dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, s'emporte un peu contre cette vérité; il a raison: mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet des querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

Arnauld-d'Andilli (Robert), frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de *Josèphe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre d'état; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne. Mort en 1674.

Auberi (Antoine), né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire. Mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu*.

Aubignac (François d'), né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de *Zénobie* que les connaissances ne donnent pas les talents. Mort en 1676.

Aulnoi (La comtesse d'). Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation. Morte en 1705.

Avrigni (Hyacinthe Robillard d'), jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux

et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques;* mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. Marcel et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président Hénault, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons eu ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

Baillet (Adrien), né près de Beauvais, en 1649; critique célèbre. Mort en 1706.

Baluze (Étienne), du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monuments. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé. Mort en 1718.

Balzac (Jean-Louis Guez, de) né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'état, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation, qu'un nommé Goulu, général des feuillants, écrivit contre lui deux volumes d'injures. Mort en 1654.

Baratier, le plus singulier peut-être de tous les enfants célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du Juif *Benjamin de Tudèle* avec des dissertations curieuses. Le jeune Baratier était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

Barbeyrac (Jean), né à Béziers, en 1674; calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du droit des gens, de la guerre, et de la paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des Pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes. Mort en 1729.

Barbier d'Aucour (Jean), connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du P. Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice; il fut long-temps protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtiments du roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

Barbier (Mademoiselle) a fait quelques tragédies.

Baron (Michel). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très rare, et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourants qu'ils renoncent à leur profession. Baron avait quitté le théâtre en 1691, par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de 68 ans : et il y fut encore admiré, jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans : il se retira encore et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

Basnage (Jacques), né à Rouen en 1655. Calviniste, pasteur à La Haye, plus propre à être ministre d'état que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celles *des Provinces-Unies* et *de l'Église*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. Mort en 1723.

Basnage de Beauval (Henri), de Rouen, frère du précédent, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *De la tolérance des Religions*. Il était laborieux, et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté. Mort en 1710.

Bassompierre (François, maréchal de). Quoique ses *Mémoires* appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

Digitized by Google

Baudrand (Michel-Antoine), né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que Sanson. Mort en 1700.

Bayle (Pierre), né au Carlat dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par Jurieu, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que Louis Racine appelle un *homme affreux*, donnait aux pauvres son superflu : et quand Jurieu lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait Reiniers Leers, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialecticien admirable, plus que profond philosophe, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue : ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique Bayle n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. Des-Maizeaux a écrit sa vie en un gros volume ; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique Jurieu suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et surtout à l'occasion du fameux article de David. Bayle avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries, que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de Dieu l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager Bayle à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de Dieu que soixante et dix mille de ses sujets moussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs, dans leur censure, le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Église. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste, on a voulu continuer son Dictionnaire ; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.

Beaumont de Péréfixe (Hardouin), précepteur de Louis XIV, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézerai y avait eu part ; en effet, il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler ; mais Mézerai n'avait pas ce style touchant et digne, en plusieurs endroits, du prince dont Péréfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du P. Cotou, et trop peu des grandes qualités de Henri IV, et des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme. Mort en 1670.

Beausobre (Isaac de), né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre et de l'ancien Hermès ; religion qui séduisit long-temps saint Augustin. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité ; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin, en 1738.

Benserade (Isaac de), né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages ; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. Mort en 1691.

Bergier (Nicolas) a eu le titre d'historiographe de France ; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous Louis XIV. Mort en 1623.

Digitized by Google

Bernard (mademoiselle), auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard* de Fontenelle, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, La Parisière, successeur de Fléchier.

Bernard (Jacques), du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés. Mort en Hollande, en 1718.

Bernier (François), surnommé *le Mogol;* né à Angers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses Voyages sont curieux. Il voulut, avec Gassendi, renouveler en partie le système des atomes d'Épicure; en quoi certes il avait très grande raison, les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de Descartes prévalaient. Mort en vrai philosophe, en 1688.

Bignon (Jérôme), né en 1589. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire. Mort en 1656.

Billaut (Adam), connu sous le nom de *Maître Adam*, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poète dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade :

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique
Dedans ton lit sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment,
Puis lis comment on le met en pratique.

Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Dessus l'externe où la douleur te pique;
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu, et de Gaston frère de Louis XIII. Mort en 1662.

Bochart (Samuel), né à Rouen, en 1599, calviniste, un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savants. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine Christine. Mort en 1667.

Boileau Despréaux (Nicolas), de l'académie, ne au village de Crône auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle; c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages et utiles. Elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en un mot il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue[a].
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit, et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci,

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quintesse dit noir.
Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs. Mort en 1711.

Boileau (Gilles), né à Paris, en 1631, frère aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers : mort en 1669.

Boileau (Jacques), autre aîné de Despréaux, docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme l'*Histoire des flagellants*, *les Attouchements impudiques*, *les Habits des prêtres*, etc. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient. Mort en 1716.

Boinnin (Nicolas), trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie, de l'académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens, et sur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le Dictionnaire historique et janséniste le traite d'abbé. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce Dictionnaire n'ont point connu? Quelle insolence punissable! Comme il était mort sans sacrements, les prêtres

a La roue de la Fortune.

de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture, espèce du juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer ; mais le gouvernement et les magistrats, qui veillent au maintien des lois, de la décence, et des mœurs, répriment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de Boindin, ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de Molière ; et Boindin fut enterré sans cérémonie : mort en 1751.

Boisrobert (François Le Metel de), plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu, et par sa fortune, que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron. Mort en 1662.

Boivin (Jean), né en Normandie, en 1663, frère de Louis Boivin, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs : mort en 1726.

Bossuet (Jacques-Bénigne), de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié ; et Saint-Hyacinthe, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de Mathanasius, a passé pour son fils ; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des Secousses, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, encore très jeune, et mademoiselle Desvieux ; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Église ; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration ; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres ; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauleon, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV : « On sait que je ne suis pas « janséniste, » La Chaise répondit : « On sait que « vous n'êtes que mauléoniste. » Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentimens philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie. Mort en 1704.

Bourier (René), de La Jousselinière, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

> J'étais poëte, historien ;
> Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier (Jean), président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile. Mort en 1746.

Bouhours (Dominique), jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *Ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de saint *Ignace* de Loyola, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de Xavier a été plus mal reçue. Ses *remarques sur la langue*, et surtout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le Tasse et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de *la Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi et quelques autres composèrent deux gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse.

Remarquons que le P. Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes. Mort en 1702.

Bouillaud (Ismaël), de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait Desnoyers, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'état ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissants. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait Kepler. Mort en 1694.

Boulainvilliers (Henri, comte de), de la maison de Croui, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systéma-

tique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorants et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernements. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros Mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers; cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'état dans leur grenier, citent cette rapsodie. Mort vers l'an 1720.

Bourchenu (Jean-Pierre Moret de), marquis de Valbonais, né à Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui fesait. Mort en 1730.

Bourdaloue (Louis), né à Bourges, en 1632, jésuite; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

Boursault (Edme), né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Ésope*. Mort en 1701.

Boursier (Laurent-François), de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de l'*Action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence; mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'état qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de Dieu sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde : ou Dieu a ordonné une fois, et la nature obéit toujours; ou Dieu donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau Dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, que « Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, « et trempe sa plume dans le sein de Dieu. » On ne voit pas trop comment Dieu peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre. Mort en 1749.

Bourzeis (Amable de), né en Auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. Silhon et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu. Mort en 1672.

Brébeuf (Guillaume de), né en Normandie en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale*; mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*. Mort en 1661.

Breteuil (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de), marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et de son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel esprit. Morte en 1749.

Brienne (Henri-Auguste de Loménie de), secrétaire d'état. Il a laissé des Mémoires. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais non tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sulli. Mort en 1666.

Brueys (l'abbé de), né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de *l'Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. Palaprat l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble. Mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très singulier qui se trouve dans un *recueil d'Anecdotes littéraires*, 1750, chez Durand, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : « Les amours de « Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, « Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi « Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé par M. de « Torci de faire la pièce; mais, quoique applau- « die, elle ne fut pas jouée. »

Remarquez que ce *recueil d'Anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi Guillaume n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, Louis XIV était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de Guillaume ; M. de Torci n'était pas homme à proposer une chose si impertinente ; enfin l'abbé Brueys ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

Brumoy (Pierre), jésuite, né à Rouen en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles*. Mort en 1742.

Buffier (Claude), jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événements dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués ; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages. Mort en 1737.

Bussi Rabutin (Roger de Rabutin, comte de), né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été longtemps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses. Mort à Autun, en 1693.

Cailli (Le chevalier de), qui n'est connu que sous le nom *d'Aceilli*, était attaché au ministre Colbert. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

Calmet (Augustin), bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la Bible. Les faits y sont exacts, les citations fidèles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser. Mort en 1757.

Calprenède (Gautier-Coste de La), né à Cahors vers l'an 1612, gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boiardo, l'Arioste, le Tasse, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'Arioste, tout cela rend ces poëmes immortels, et les ouvrages de La Calprenède, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies et dans les opéra beaucoup plus de sentiments qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentiments y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine et Quinault, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre, et plus harmonieux. Mort en 1663.

Campistron (Jean-Galbert de), né à Toulouse en 1656, élève et imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il fut secrétaire, fit sa fortune, et le comédien Baron une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces ; elles sont faiblement écrites, mais au moins le langage est assez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre, qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant. Mort en 1723.

Cassandre (François), a rendu, aussi bien que Dacier, plus de services à la réputation d'Aristote que tous les prétendus philosophes ensemble. Il traduisit la *Rhétorique*, comme Dacier a traduit la *Poétique* de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Aristote et le siècle d'Alexandre, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? Cassandre vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talents, mais de son caractère intraitable, farouche, et solitaire. Ceux qui se plaignent de la

Digitized by Google

fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. Mort en 1695.

Cassini (Jean-Dominique), né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfants, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de Saint-Pétrone* à Bologne; elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de Jupiter, la connaissance de la rotation de Jupiter et de Mars, ou de la durée de leurs jours, la découverte des quatre satellites de Saturne. Huygens n'en avait aperçu qu'un; et cette découverte de Cassini fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de Louis XIV. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait; mais la première idée de cette méthode est due à Morin.

Le fils, le petit-fils de Cassini, ont été de l'académie des sciences, et son arrière-petit-fils y est entré en 1772: cette espèce d'illustration est plus réelle et sera plus durable que celle dont la famille de Cassini avait joui en Italie, quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

Catrou (François), né en 1659, jésuite. Il a fait avec le P. Rouillé vingt tomes de l'*Histoire romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision. Mort en 1737.

Cerisi (Germain Habert de) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'académie française. Sa *Métamorphoses des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus. Mort en 1655.

Chantereau Le Fèvre (Louis), né en 1588. Très savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues* Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que Charlemagne institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie. Mort en 1658.

Chapelain (Jean), né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que *l'Iliade* à Homère. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre. Mort en 1674.

Chapelle (Jean de La). *Voyez* La Chapelle.

Chapelle (Claude-Emmanuel Luillier), fils naturel de François Luillier, maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; Dassouci s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, etc.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans Voiture. Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ces petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de Bachaumont, fils du président Le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son temps. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs élèves de Gassendi. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de Chapelle, de Bachaumont, du Broussin, et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaîté, la liberté. On peut juger de Chapelle par cet impromptu, que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme.

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain;
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main!

Mort en 1686.

Charas (Moyse), de l'académie des sciences, le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie; tant il est vrai que sous Louis XIV tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition, parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa longtemps d'expériences sur les vipères et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure : mais il se trompa en soutenant contre Redi que le venin des vipères n'était pas contenu dans le sue jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences, il fut mordu plusieurs fois, sans qu'il en résultât d'accidents très graves. Mort en 1698.

Chardin (Jean), né à Paris en 1643. Nul voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux. Mort à Londres en 1713.

Charleval (Charles Faucon de Ris), l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans les *Œuvres de Saint Évremond*, est de Charleval, jusqu'à la petite Dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que Saint-Évremond y a ajoutée. Le style de cette fin est très différent de celui du commencement. Feu M. de Caumartin, le conseiller d'état, avait l'écrit de Charleval, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri* que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille*. Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes ; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude. Mort en 1693.

Charpentier (François), né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir ; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait, et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et *Fonteniacum*. Mort en 1702.

Chastre (Edme de La Chastre-Nançay, comte de La), a laissé des Mémoires. Mort en 1643.

Chaulieu (Guillaume Anfrye de), né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir, et une philosophie au-dessus des préjugés ; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi,

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais surtout l'Épître sur la Mort, au marquis de La Fare.

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;
Je ne suis libertin, ni dévot à demi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Un autre épître au même fit encore plus de bruit : elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides
Les affreux cris du chien de l'empire des morts ;
Et les noires vapeurs, et les brûlants transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon âme tout entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les erreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque de loups-garous, qu'elle-même elle pense,
De démons et d'enfers elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées ; ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. Le stoïcisme de ces sentiments ne lui attira point de persécution ; car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

Cheminais, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et Bourdaloue le *Corneille*. Mort en 1689.

Cheron (Élisabeth-Sophie), née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture, et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui

Digitized by Google

de son mari, le sieur Le Hay : morte en 1711.

Chevreau (Urbain), né à Loudun en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

Chifflet (Jean-Jacques), né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches : mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

Choisi (François-Timoléon de), de l'Académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon, avec cette épigraphe, *Concupiscet rex decorem tuum;* et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse des Barres, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta, sous le nom de la comtesse des Barres, une terre auprès de Tours. Ces *Mémoires* racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Église. Dans ses *Mémoires* sur la cour on trouve des choses vraies, quelques unes fausses, et beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

Claude (Jean), né en Agénois en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld, et des Nicole. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de La Fontaine, l'Arioste, passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à La Haye en 1687.

Colbert (Jean-Baptiste), marquis de Torci, neveu du grand Colbert, ministre d'état sous Louis XIV, a laissé des Mémoires depuis la paix de Risvick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume. Mort en 1746.

Collet (Philibert), né à Châtillon-les-Dombes, en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication, il combattit la clôture des religieuses ; et, dans son *Traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négociants, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dîmes qu'on paie aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin. Mort en 1718.

Colomiez (Paul). Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. Mort à Londres, en 1692.

Commire (Jean), jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. Mort en 1702.

« In silvam non ligna feras.
Hor., sat. X, lib. I.

Conti (Armand de Bourbon, prince de), frère du grand Condé, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la fronde contre la cour et même contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *le Devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite De Champs, son ancien précepteur. Il écrivit aussi contre la comédie, il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

Cordemoi (Géraud de), né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de Monseigneur. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races. Mort en 1684.

Corneille (Pierre), né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnements alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge

d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois : il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie. Mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

Corneille (Thomas), né à Rouen, en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre. Mort pauvre, en 1709.

Courtilz de Sandras (Gatien de), né à Paris, en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la Réponse* au même livre ; *l'Etat de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV ; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande ; les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre ; les Intrigues amoureuses de la France ; la Vie de Turenne ; celle de l'amiral Coligni ; les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vardac, de la marquise de Fresne ; le Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Épilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris en 1712.

Cousin (Louis), né à Paris, en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Byzantine et d'Eusèbe de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître. Mort en 1707.

Crébillon (Prosper Jolyot de), né à Dijon, en 1674. Nous ignorons si un procureur, nommé Prieur, le fit poëte, comme il est dit dans le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger Crébillon parmi les génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, puisque sa tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710. Si Despréaux, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celle de Pradon, c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts, et insensible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

Dacier (André), né à Castres, en 1651, calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques unes de ses notes. Mort au Louvre, en 1722. Nous devons à madame Dacier la traduction d'Homère la plus fidèle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y desire la finesse du goût. On remarque surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, et ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de Platon et de Démosthène ; mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Madame Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV.

Dacier (Anne Lefèvre, madame), née calviniste à Saumur, en 1651, illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition. Morte en 1720, au Louvre.

D'Aguesseau (Henri-François), chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec, et un peu d'hébreu ; très instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut

Digitized by Google

le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on fesait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que Louis XIV avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats. Mort en 1750.

Danchet (Antoine), né à Riom, en 1671, a réussi à l'aide du musicien dans quelques opéra, qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des Jeux séculaires au-devant d'*Hésione* passe même pour un très bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis*. On a retenu ces beaux vers imités d'Horace :

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable.
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Être à jamais heureux, et triompher toujours!
Nous avons à nos lois asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi, qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire!

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poète Rousseau pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de Danchet valent peut-être mieux que les parodies de Rousseau. Voici surtout celui de Danchet qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire!

Mort en 1748.

Dancourt (Florent Carton), avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours; elles sont gaies; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'en a faites dans ce genre facile est immense; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés. Mort en 1726.

Danet (Pierre), l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses Dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, Monseigneur, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. Mort en 1709.

Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), né en 1643, excellent académicien. Mort en 1723.

Daniel (Gabriel), jésuite, historiographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de Mézeral sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours. Mort en 1728.

Le comte de Boulainvilliers dit, dans ses Mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à Daniel dix mille erreurs : c'est beaucoup; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri? Qu'importe par quel endroit Louis-le-Gros entra dans les masures du Puiset [1]? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'ont fait les états-généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi Henri IV, qu'en jésuite; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et le président Hénault a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressants que ceux de Rome, parce que Clovis et Dagobert avaient plus de terrain que Romulus et Tarquin. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencements de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'était qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième, n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

[1] Le Puiset est un bourg entre Orléans et Chartres.

Digitized by Google

D'Argonne (Noël) né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées. Mort en 1704.

Delisle (Guillaume), né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis xv la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un *Traité du cours de tous les fleuves*. Guillaume Delisle est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

Descartes (René), né en Touraine, en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voët, et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public : ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très légère satisfaction par sentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la méthode*, sont encore estimés; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *Recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monuments d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu sous le nom de *Géométrie* de Descartes, lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu long-temps une si prodigieuse réputation, que La Fontaine, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé Genest, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de Descartes.

Ce n'est guère que depuis l'année 1750 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie. Mort à Stockholm, en 1650.

Des Barreaux (Jacques de La Vallée, seigneur) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de Sarasin et de Chapelle. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésie sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre :
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Il est très faux que ce sonnet soit de Des Barreaux; il était très fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. Des Barreaux est mort en 1673.

Des Coutures (Le baron) traduisit en prose et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de Louis xiv. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

Deshoulières (Antoinette du Ligier de La Garde). De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable *Phèdre* de Racine. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les

femmes soient jalouses en amour? faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres? Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres. Morte en 1694.

Deslyons (Jean), né à Pontoise, en 1616, docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

Desmarets de Saint-Sorlin (Jean), né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que Molière n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie, il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. Mort en 1676.

Destouches (Philippe Néricault), né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaîté de Regnard, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable Molière; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique, ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de Louis XIV. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement. Mort en 1754.

D'Hosier (Pierre), né à Marseille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'état. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés; leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. Mort en 1660.

D'Olivet (Joseph Thonlier), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'académie française, né à Salins, en 1682; célèbre dans la littérature par son *Histoire de l'Académie*, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de Pellisson. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de Cicéron, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'Esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, Huet, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'Olivet, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque Huet, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et que les légendes ressemblent aux quatre fils Aimon, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécile. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les Mémoires du cardinal de Retz n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'Olivet leur répondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président Hénault, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts.

Domat (Jean), célèbre jurisconsulte. Son livre des *Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation. Mort en 1696.

Dorléans (Pierre-Joseph), jésuite, le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de Henri VIII il est plus disert que fidèle. Mort en 1698.

Doujat (Jean), né à Toulouse, en 1609, jurisconsulte et homme de lettres. Il fesait tous les ans un enfant à sa femme, et un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le *Journal des Savants* l'appelle *grand homme;* il ne faut pas prodiguer ce titre. Mort en 1688, à soixante-dix-neuf ans.

Dubois (Gérard), né à Orléans, en 1629, de l'Oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Église de Paris*. Mort en 1696.

Dubos (L'abbé). Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions*

Digitized by Google

*sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage ; c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique ; mais l'auteur pense, et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique ; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau ; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes. Mort en 1712.

Ducange (Charles Dufresne), né à Amiens, en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du Bas-Empire et des siècles suivants. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. Mort en 1688.

Ducerceau (Jean-Antoine), né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poésies françaises qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés. Mort en 1730.

Du Chatelet (madame). Voyez Breteuil.

Duché de Vanci (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'*Écriture*, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût ; et, quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté long-temps ; même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets, composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses ; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de Maintenon fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Mort en 1704.

Duchesne (André), né en Touraine, en 1584 ; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait *le Père de l'Histoire de France*. Mort en 1640.

Dufresnoi (Charles-Alfonse), né à Paris en 1611, peintre et poète. Son poème *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'Auguste. Mort en 1665.

Dufresny (Charles Rivière), né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait. Son père avait été valet de garde-robe de Louis XIII, et le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien, malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières. Mort en 1724.

Du Guai-Trouin (René), né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des *Mémoires* écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes. Mort en 1736.

Duguet (Jacques-Joseph), né en Forez en 1649 ; l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de Duguet est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres ; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps ni de sa plume. Mort en 1733.

Duhalde (Jean-Baptiste), jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné sur les Mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'en ait dans le monde. Mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourgmestre de Middelbourg, nommé *Hudde*, homme très riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sut parve-

nir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

Duhamel (Jean-Baptiste), de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté. Mort en 1706.

Dumarsais (César Chesneau), né à Marseille en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire, personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle. Mort en 1756.

Dupin (Louis Ellies), né en 1657, docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis. Mort en 1719.

Dupleix (Scipion), de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de Louis XIV, ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son *Histoire de France*, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit. Mort en 1661.

Dupuy (Pierre), fils de Claude Dupuy, conseiller au parlement, très savant homme, naquit en 1585. La science de Pierre Dupuy fut utile à l'état. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes, et aux recherches des droits du roi sur plusieurs états. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la *loi Salique*, et défendit les libertés de l'Église gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Églises. Il résulte de son *Histoire des Templiers* qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises. Mort en 1651.

Duryer (André), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Constantinople et en Égypte. Nous avons de lui la traduction de *l'Alcoran* et de l'*Histoire de Perse*.

Duryer (Pierre), né à Paris en 1605, secrétaire du roi, historiographe de France, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre, et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps : mort en 1658.

Esprit (Jacques), né à Béziers en 1611, auteur du livre *de la Fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de La Rochefoucauld. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'état. Mort en 1678.

Estrades (Godefroi, maréchal d'). Ses *Lettres* sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat ; et c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellents ouvrages. Mort en 1686.

Félibien (André), né à Chartres en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à Louis XIV le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût : mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode. Mort en 1695.

Fénelon (François de Salignac de La Mothe), archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différents. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Guendeville, et par l'abbé Faydit. Mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de Fénelon, Louis XIV brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. Ramsay, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte « à ses principes, que personne n'a connus. »

Ferrand (Antoine), conseiller de la cour des aides. On a de lui de très jolis vers. Il joutait avec Rousseau dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait :

D'amour et de mélancolie
Célemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grâce, et de délicatesse, dans ses sujets galants,

et Rousseau plus de force et de recherche dans des sujets de débauche. Mort en 1719.

Feuquières (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère. Mort en 1711.

Fléchier (Esprit), du comtat d'Avignon, né en 1632, évêque de Lavaur et puis de Nîmes; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de Monseigneur. Le duc de Montausier avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation. Mort en 1710.

Fleury (Claude), né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de Louis xv son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas. Mort en 1723.

Fontaine (Jean de La). *Voyez* La Fontaine.

Fontenelle (Bernard Le Bovier de), né à Rouen le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis xiv ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, et qui eut un grand succès. Celui d'*Énée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida mademoiselle Bernard dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très injustes reproches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille, son oncle, pour la tragédie.

En 1686, il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu*; c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*Histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse, et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *Dialogues des morts* l'esprit de Voiture, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire, des *Oracles* de Van-Dale, un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violents, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *Histoire de l'académie* jette très souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes: mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé Desfontaines et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme, en faveur des anciennes opinions qui, dans sa jeunesse, avaient été celles de l'Europe.

Enfin, on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talents ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire; et il a été, sans contredit, au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très sage et très modéré de la grande histoire de Van-Dale, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la *Vie des saints*, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière

Digitized by Google

contre le sentiment raisonnable de Vau-Dale et de Fontenelle. Le philosophe de Paris ne répondit point ; mais son ami, le savant Basnage, philosophe de Hollande, répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra Fontenelle à Louis XIV, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu*. *Marc-René* de Paulmi, marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'Argenson, prononcé dans l'académie des sciences. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours [1].

Forbin (Claude, chevalier de), chef d'escadre en France, grand-amiral du roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et du Guai-Trouin. Mort en 1733.

Fraguier (Claude), né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de Platon en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'académie des belles-lettres. Mort en 1728.

Furetière (Antoine), né en 1620, fameux par son Dictionnaire et par sa querelle : mort en 1688.

Gacon (François), né à Lyon, en 1667, mis par le P. Niceron dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries, qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. Gacon n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter. Mort en 1725.

Galland (Antoine), né en Picardie, en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des *Contes arabes*, qu'on connaît sous le titre de *Mille et une nuits ;* il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations. Mort en 1715.

Gallois (L'abbé Jean), né à Paris, en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des savants* avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'état Colbert, qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert. On prétend que l'abbé Gallois disait : « M. Colbert veut quelquefois se « familiariser avec moi, mais je le repousse par « le respect. » On attribue ce même mot à Fontenelle à l'égard du régent : il est plus dans le caractère de Fontenelle, et le régent avait dans le sien plus de familiarité que Colbert. Mort en 1707.

Gassendi (Pierre Gassend, plus connu sous le nom de), né en Provence, en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme Épicure, niait un Dieu, comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint Prêtre ;* à Paris, quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême [1]. Il

[1] Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, Fontenelle vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre Voltaire. Comment suis-je traité dans cet ouvrage ? demanda Fontenelle à un de ses amis. — Monsieur, répondit-il, M. de Voltaire commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'est faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davantage, reprit Fontenelle ; quelque chose qu'il ait pu ajouter, je dois être content.

Ce qu'on trouve ici sur l'*Histoire des Oracles*, et sur *Méro et Énégu*, a été ajouté depuis la mort de Fontenelle. K. L'article Fontenelle ne parut que dans la seconde édition du *Siècle de Louis XIV*, donnée à Leipsick, en 1752, deux volumes in-12 ; il commençait ainsi : « Fontenelle (B. de), « quoiqu'il vivant encore en l'année 1752, fera une exception « à la loi qu'on s'est faite de ne mettre aucun homme vivant « dans ce catalogue. Son âge de près de cent années semble « demander cette distinction. Il est à présent au-dessus de « l'éloge et de la critique. On peut le regarder, etc. » jusqu'à l'alinea qui finit par ces mots, *le don de l'invention*.

[1] Les déclamations contre le scepticisme sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différents degrés de probabilité serait un fou ; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différents degrés avec plus de subtilité. K.

avait avancé long-temps avant Locke, dans une grande lettre à Descartes, qu'on ne connaît point du tout l'âme, que Dieu peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement. Mort en octobre 1655.

Gédoin (Nicolas), chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien et de Pausanias. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie : il trouvait dans la fable une philosophie naturelle, admirable, et des emblèmes frappants de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de Milton lui paraissait un poëme barbare et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très curieuses : on croit qu'elles seront bientôt imprimées. Mort en 1744.

*N. B.* On a imprimé dans quelques dictionnaires que Ninon lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé Gédoin lui accorda les siennes ; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de Châteauneuf que Ninon donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

Genest (Charles-Claude), né en 1653, aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et prosaïque, que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage *de la Philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie ; et il n'eut guère rien de commun avec Lucrèce que de versifier une philosophie erronée presque en tout : il eut part aux bienfaits de Louis XIV. Mort en 1719.

Girard (l'abbé Gabriel), de l'académie. Son livre des *Synonymes* est très utile ; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister. Mort fort vieux, en 1748.

Godeau (Antoine), l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'académie française, poëte, orateur, et historien. On sait que pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Grasse pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poëme sur les *Fastes de l'Église*. Il se trompa en croyant égaler les Fastes d'Ovide : ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature. Mort en 1672.

Godefroi (Théodore), fils de Denis Godefroi, Parisien ; homme savant, né à Genève, en 1580, historiographe de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres et au cérémonial. Mort en 1648.

*N. B.* Son père, Denis, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

Godefroi (Denis), son fils, né à Paris, en 1615, historiographe de France, comme son père : mort en 1680. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

Gombauld (Jean Ogier de), quoique né sous Charles IX [1], vécut long-temps sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. Mort en 1666.

Gomberville (Marin Le Roi de), né à Paris, en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui. Mort en 1674.

Gondi (Jean-François-Paul de), cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste ; mais tout n'est pas égal. Mort en 1679.

Gourville, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami et même celui du grand Condé ; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses. Né en 1625. Mort en 1705.

Grécourt, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en est très heureux ; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression ; et ce

[1] Gombauld naquit en 1576, et Charles IX mourut le 31 mai 1574

n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très plaisants. Mort en 1745.

Gueret (Gabriel), né à Paris en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût ; mais son discours, *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec Blondeau : ce journal du palais est un des recueils des arrêts des parlements de France, jugements souvent différents dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être reformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. Mort en 1688.

Hamilton (Antoine, comte d'), né à Caen [1]. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, son beau-frère, sont de tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif, et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

Hardouin (Jean), jésuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'histoire et chimérique dans les sentiments. *Il faut s'enquérir*, dit Montaigne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant*. Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Énéide* et les Odes d'Horace ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'Énée soit Jésus-Christ, et Lalagé, la maîtresse d'Horace, la religion chrétienne. Le même discernement qui fesait voir au père Hardouin le Messie dans Énée, lui découvrait des athées dans les pères Thomassin, Quesnel, Malebranche, dans Arnauld, dans Nicole et Pascal [2]. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits. Mort en 1729.

Hecquet (Philippe), médecin, mit au jour, en 1722, le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères : mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature, qui se cache dans toutes ses opérations.

Helvétius (Jean-Claude-Adrien), fameux médecin, qui a très bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre. Mort en 1755. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier-général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes ; persécuté pour un livre et pour sa vertu.

Hénault (Charles-Jean-François), président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'académie française, né à Paris le 8 février 1685. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'Abrégé de l'Histoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûtées ne l'ont pas empêché de sacrifier aux grâces, et il a été du très petit nombre de savants qui ont joint aux travaux utiles les agréments de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que Fontenelle a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière ; aussi lui avons-nous rendu, comme à Fontenelle, justice de son vivant. Mort en 1770

Hesnault (Jean), connu par le sonnet de *l'Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires ; car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires : mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses, en paraissant les effleurer.

Herbelot (Barthélemi d'), né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie ; reçu par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite ; rappelé ensuite et encouragé par Colbert qui encoura-

[1] Hamilton est né en Irlande en 1646.

[2] Le P. Hardouin cherchait à prouver qu'un dieu tel que les cartésiens le concevaient, ne pouvait ressembler au véritable Dieu tel que l'admettent les chrétiens, puisque ce dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables; ce qui, selon le P. Hardouin, détruisait toute espèce de révélation particulière, et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées par les mêmes arguments que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes. K.

geait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde. Mort en 1693.

Hermant (Godefroi), né à Beauvais en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute. Mort en 1690.

Hermant (Jean), né à Caen en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de M. Pluquet. Mort en 1725.

Huet (Pierre-Daniel), né à Caen en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Christine, à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres, *le Commerce et la Navigation des anciens*, et *l'Origine des Romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la Faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *Démonstration évangélique*. Mort en 1721.

Jacquelot (Isaac), né en Champagne en 1647, calviniste, pasteur à La Haye, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. Mort en 1708.

Joli (Gui), conseiller au châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des Mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

Jouvenci (Joseph), jésuite, né à Paris en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le pulse de nos jours. Son livre *De ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait eu ce genre, et des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le P. Guignard, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV par l'écolier Châtel. Il est vrai que Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur: mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes. Mort en 1719.

Labadie, voyez Abadie.

Labbe (Philippe), né à Bourges en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages. Mort en 1667.

La Bauyère (Jean de), né à Dourdan en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens. Mort en 1696.

La Chambre (Marin Cureau de), né au Mans en 1594. L'un des premiers membres de l'académie française, et ensuite de celle des sciences: mort en 1669. Lui, et son fils, curé de Saint-Barthélemi, et académicien, ont eu de la réputation.

La Chapelle (Jean de), receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine; car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain: mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et, dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès on est parvenu après avoir eu de si grands modèles. Mort en 1723.

La Chaussée, voyez Nivelle.

La Croze (Mathurin Veissière de), né à Nantes en 1661, bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre et sa religion. C'était une bibliothèque vivante, et sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé, c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la *Vie d'Alexandre*. Ce petit extrait, encore trop long, aurait suffi. Mort à Berlin en 1739.

La Fare (Charles-Auguste, marquis de), connu par ses Mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de Caylus, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui:

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans desirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!

Toi que je fis, dès mon enfance
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuyeuse indifférence?

Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

Né en 1644, mort le 22 mai 1712.

La Fayette (Marie-Magdelaine Pioche de La Vergne, comtesse de). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâces. Avant elle on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables. Morte en 1693.

La Fontaine (Jean), né à Château-Thierri en 1621 ; le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables, il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté ; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre, et c'est ce que Boileau n'a pas aperçu dans sa Dissertation sur *Joconde*, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien : mais dans les contes puisés chez Boccace, La Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. Boccace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et La Fontaine a souvent corrompu la sienne. Mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial ; défaut dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au Dauphin dans son prologue :

Et si de l'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise

Vous chantiez ! j'en suis fort aise ;
Hé bien ! dansez maintenant.
Livre Ier, fable Ire.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire !
Tout cela c'est la mer à boire.
Livre VIII, 25.

Il faut avouer que Phèdre écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Livre II, 19.

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;
Livre VII, 4.

Et le renard qui a *cent tours dans son sac ;* et le chat qui *n'en a qu'un dans son bissac.*

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités, qui sont en très grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque, par ce seul charme, La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé ! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

La Fosse (Antoine de), né en 1653. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre. Mort en 1708.

La Hire (Philippe de), né à Paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France. Mort en 1718.

Lainé ou Lainez (Alexandre), né dans le Hainaut en 1650, poëte singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un *Parnasse* en bronze, couvert de figures en relief de tous les poëtes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce Lainez au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame Martel :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste :

« Non avea da torre altra, che costei,
» Che tutte le bellezze erano in lei. »
C. X!, ott. LXXI.

Mort en 1710.

LAINET ou LENET (Pierre), conseiller d'état, natif de Dijon, attaché au grand Condé, a laissé des Mémoires sur la guerre civile. Tous les Mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de Lenet ont une anecdote très remarquable. Une dame de qualité de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari, absent depuis un an, arrive : elle craint qu'il ne la tue ; elle s'adresse à Lenet, sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne ; tous deux imaginent de faire enfermer le mari, par lettre de cachet, à la Bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même ; il sauve la vie de la femme et de l'enfant ; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

LA LOUBÈRE (Simon de), né à Toulouse en 1642, envoyé à Siam en 1687. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes. Mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

LA MARE en (Nicolas de), né à Paris, 1641, commissaire au châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, l'*Histoire de la Police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la Comédie, dont il ne jouit jamais ; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

LAMBERT (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable. Son traité *De l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

« Le donne son venute in eccellenza
« Di ciascun'arte ove hanno posto cura. »

*Orl. fur.*, c. XX, ott. II.

Morte à Paris, en 1733.

LAMI (Bernard), né au Mans en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Mort en 1715.

LA MONNOYE (Bernard de), né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'académie française, et même son poème du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est à peu de choses près un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne sais pourquoi le docteur de Sorbonne Ladvocat, dans son Dictionnaire, dit que les *Noëls* de la Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux : est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre ?

LA MOTHE LE VAYER (François de), né à Paris, en 1588. Précepteur de Monsieur, frère de Louis XIV, et qui enseigna le roi un an ; historiographe de France, conseiller d'état, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science et de raison dans ses ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec succès cette opinion qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* est estimé des sages. Sa devise était,

« De las cosas mas seguras
« La mas segura es dudar. »

comme celle de Montaigne était, *Que sais-je ?* Mort en 1672.

LA MOTTE-HOUDAR (Antoine de), né à Paris, en 1672, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très jolis opéra, et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation ; il y a presque autant de choses que de vers ; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très estimée. Il lit les Discours du marquis de Mimeure et du cardinal Dubois, lorsqu'ils furent reçus à l'académie française ; le Manifeste de la guerre de 1718 ; le Discours que prononça le cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable : un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéra et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé Trublet dit qu'il y avait du monde ; apparemment il y vint à d'autres heures que moi [1].

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

[1] M. de la Motte avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaîté et de son amabilité naturelles. Mais Voltaire ne parle ici que des amis de M. de la Motte. K.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. Nicolas Boindin, procureur du roi des trésoriers de France, en mourant en 1731, laisse un Mémoire très circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, La Motte-Houdar, de l'académie française, Joseph Saurin, de l'académie des sciences, et Malafer, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugements les plus injustes.

1° Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne pas la manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2° Qui ne voit clairement que le Mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3° Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de Nocé, et N. Melon, secrétaire du régent, étaient les associés de Malafer, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie. Ensuite il confond N. La Faye, secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4° Boindin prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre s'unirent avec La Motte pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme, et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre?

5° Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur La Motte-Houdar le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers furent apportés par La Motte-Houdar lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires. C'est La Motte qui les apporta; donc La Motte en est l'auteur. Au contraire, c'est, comme semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même; il vient en rendre compte: rien n'a plus l'air de l'innocence.

6° Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez N. de Villiers, et que ceux qui s'y assemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux;
Je veux que partout on vous chante;
Vous percer et rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

7° Il est très faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne lissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le Mémoire, on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bérin et de sa séquelle;
Que l'écourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle

C'est là le style des cinq premiers couplets avoués par Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style que celui de tous les couplets qui suivirent.

8° Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à Saurin, de l'académie des sciences, le Mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend seulement

que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par Rousseau, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe; car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur : en second lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9° N. Boindin fait entendre expressément dans son Mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire, et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau; car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'état, M. de Pontchartrain et M. Voisin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant-criminel Lecomte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du P. Saudon, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses : la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *gloria patri* de ses psaumes, et Danchet lui avait adressé ces vers :

> A te masquer habile,
> Traduis tour à tour
> Pétrone à la ville,
> David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

10° Il est important d'observer que pendant plus de trente années que La Motte-Houdar, Saurin, et Malafer, ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. La Motte-Houdar n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres, dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si long-temps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire, et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode,

> On ne se choisit point son père;
> Par un reproche populaire
> Le sage n'est point abattu.
> Oui, quoi que le vulgaire pense,
> Rousseau, la plus vile naissance
> Donne du lustre à la vertu, etc.;

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais Rousseau, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant, il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, La Faye, Danchet, La Motte-Houdar, etc. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau :

> Distillateurs d'accords baroques,
> Dont tant d'idiots sont férus,
> Chez les Thraces et les Iroques
> Portez vos opéra bourrus, etc.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *Portefeuille de Rousseau*, contre l'abbé d'Olivet, qui avait forme un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque, sur la fin de sa vie, il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignit cette

atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11° Si Saurin, La Motte, et Malafer, avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes, ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve ; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12° Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé *Guillaume Arnoult*, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait point été en effet coupable. Il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans le factum de Saurin ; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, N. Boindin a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus? C'est que le Mémoire était composé il y a plus de vingt ans ; c'est que Boindin les haïssait tous trois ; c'est qu'il ne pouvait pardonner à La Motte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin, qui était, comme lui, un esprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafer, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Lériget de La Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme :

> Oui, Vadius, on connaît votre esprit ;
> Savoir s'y joint ; et quand le cas arrive
> Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
> Plus aigrement qui jamais la reprit?
> Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
> L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
> Dont cependant maints beaux esprits font cas.
> De vos pareils que voulez-vous qu'on pense ?
> Eh quoi ! qu'ils sont connaisseurs délicats?
> Pas n'en voudrais tirer la conséquence ;
> Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint dans le *Temple du goût*, sous le nom de Bardou. Il fut dans son Mémoire la dupe de sa haine, incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait. Ses mœurs étaient irréprochables ; il vécut toujours en philosophe rigide ; il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, Saurin eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à Rousseau, enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré Saurin innocent. Mais, si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. Rousseau l'en accusa toute sa vie : Il le chargea de ce crime par son testament ; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort ; mais il n'osa jamais accuser La Motte, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers moments. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voyez l'article *Joseph* SAURIN.)

LANCELOT (Claude), né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse. Mort en 1695.

LAPLACETTE (Jean de), de Béarn, né en 1659, ministre protestant à Copenhague et en Hollande ; estimé pour ses divers ouvrages. Mort à Utrecht, en 1718.

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de Louis XIV ; mis en prison par le cardinal de Richelieu, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de La Porte ne sont pas à mépriser ; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal Mazarin diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses Mémoires une

anecdote sur l'enfance de Louis XIV, qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que La Porte semble lui imputer. Il paraît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien ; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il devait surtout se taire ; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel. Mort à Paris, vers la fin de 1680.

La Quintinie (Jean de), né près de Poitiers, en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talents récompensés magnifiquement par Louis XIV. Mort vers 1700.

Rochefoucauld (François, duc de La), né en 1613. Ses Mémoires sont lus, et on sait par cœur ses *Pensées*. Mort en 1680.

Larrey (Isaac de), né en Normandie, en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras, et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais. Mort à Berlin, en 1719.

La Rue (Charles de), né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français, et prédicateur, l'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies ; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens et refusée. Il a fait encore celle de *Lysimachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'*Andrienne*. Il était très lié avec le comédien Baron, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue ; l'un était le *Pécheur mourant*, et l'autre le *Pécheur mort ;* on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

Launay (François de), né à Angers, en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris. Mort en 1693.

Launoy (Jean de), né en Normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait : « Je lui fais « toujours de profondes révérences, de peur qu'il « ne m'ôte mon saint Eustache. » Mort en 1678.

Laurière (Eusèbe-Jacob de), né à Paris, en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du Recueil des ordonnances, ouvrage immense qui signale le règne de Louis XIV. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations. Mort en 1728.

Lebœuf (L'abbé), né en 1687, l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un Colbert, mais il vint trop tard. Mort en 1760.

Lebossu (René), né à Paris, en 1631, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier Aristote avec Descartes ; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes. Mort en 1680.

Lebrun (Pierre), né à Aix, en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses* a été recherché ; mais c'est un médecin qui ne parle que de très peu de maladies, et qui est lui-même malade. Mort en 1729.

Le Clerc (Jean), né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire qui est si au-dessus de la science. Mort à Amsterdam, en 1736.

Lecointe (Charles), né à Troyes, en 1611 ; de l'Oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile. Mort en 1681.

Lefèvre (Tannegui), né à Caen, en 1615, calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux ; plus philosophe que huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame Dacier. Mort en 1672.

Lefèvre (Anne). *Voyez* madame Dacier.

Legendre (Louis), né à Rouen, en 1639, a fait une *Histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume et la liberté du président de Thou ; et il serait encore très difficile de rendre les premiers siècles intéressants. Mort en 1733.

Legrand (Joachim), né en Normandie, en 1653, élève du P. Lecointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. Mort en 1733.

Le Laboureur (Jean), né à Montmorenci en 1623, gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires

historiques dont il a enrichi les Mémoires de Castelnau ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. Mort en 1675.

Le Long (Jacques), né à Paris, en 1665; de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche et d'une grande utilité, à quelques fautes près. Mort en 1721.

Lémery (Nicolas), né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*. Mort en 1715.

Le Moine (Pierre), jésuite, né en 1602. Sa *Dévotion aisée* le rendit ridicule; mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? C'est qu'il n'avait ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. Mort en 1671.

Lenain de Tillemont (Louis-Sébastien), fils de Jean Lenain, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. Mort en 1698.

Lenfant (Jacques), né en Beauce, en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera, jusqu'à la dernière postérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt, et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois. Mort en 1728.

Le Quien (Michel), né en 1661, dominicain; homme très savant. Il a beaucoup travaillé sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre Le Courayer sur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Église grecque. Mort en 1733.

Le Sage, né à Vannes, en Basse-Bretagne, en 1667. Son roman de *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel; il est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *La Vida del escudero don Marcos de Obrego*. Mort en 1747.

Le Tourneux (Nicolas), né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. Mort en 1686.

Levassor (Michel), de l'Oratoire, réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante, et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent; mais c'est un déclamateur odieux, qui, dans l'*Histoire de Louis XIII*, ne cherche qu'à décrier Louis XIV, qui attaque les morts et les vivants; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugements. Mort en 1718.

L'Hospital (François, marquis de), né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige. Mort en 1704.

Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), né en Bourgogne en 1658, il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très rare en ce temps-là; on a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion et Moschus. Sa tragédie de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille : mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son bon temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Électre*. Mort en 1721.

Longuerue (Louis Dufour de), né à Charleville en 1652. Abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle; et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Mort vers l'an 1733.

Longueval (Jacques), né en 1680, jésuite. Il a fait huit volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*, continuée par le P. Fontenay. Mort en 1735.

Mabillon (Jean), né en Champagne en 1632, bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres.

Maignan (Emmanuel), né à Toulouse en 1601, minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français. Mort à Toulouse, en 1676.

Mailley (Benoît de), consul au Grand-Caire.

Digitized by Google

On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de Buffon, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera long-temps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres. Mort en 1738.

Maimbourg (Louis), jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France. Mort à Saint-Victor en 1686.

Maintenon (Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de). Elle est auteur, comme madame de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de Sévigné; elles ont plus de gaîté, plus de liberté: celles de madame de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de Maintenon, qu'elle avait épousé Louis XIV, qu'elle influait dans les affaires d'état, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'*Édit de Nantes* et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes, parce que Louis XIV l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que Louis XIV, sur la fin de sa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr, en 1719.

Un nommé La Beaumelle, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des *Mémoires de Maintenon* remplis de fausseté.

Malebranche (Nicolas), né à Paris en 1638, de l'Oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut: de son temps il y avait des *malebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et quand il a voulu sonder la nature de l'âme, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme, avec lequel on apprend bien peu de chose; et il n'était pas un grand géomètre comme Descartes. Mort en 1715.

Malezieu (Nicolas), né à Paris en 1650. Les *Éléments de Géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune. Mort en 1727.

Malleville (Claude de), l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *la Belle matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. Mort en 1647.

Marca (Pierre de), né en 1594. Étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la Concorde de l'empire et du sacerdoce* est estimé. Mort en 1662.

Marolles (Michel de), né en Touraine en 1600, fils du célèbre Claude de Marolles, capitaine des cent-suisses connu par son combat singulier, à la tête de l'armée de Henri IV, contre Marivault. Michel, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très utiles dans leur temps. Mort en 1681.

Marsollier (Jacques), né à Paris en 1647, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, connu par plusieurs histoires bien écrites: mort en 1724.

Martignac (Étienne Algai de), né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie: la différence des langues est un obstacle presque invincible. Mort en 1698.

Mascaron (Jules), de Marseille, né en 1634, évêque de Tulles, et puis d'Agen. Ses Oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de Bossuet; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme: mort en 1703.

Massillon (Jean-Baptiste), né à Hières, en Provence, en 1663, de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit; de plus, philosophe modéré et tolérant: mort en 1742.

Maucroix (François de), né à Noyon en 1619, historien, poëte, et littérateur. On a retenu quelques uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans:

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi;
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

Maynard (François), président d'Aurillac, né à Toulouse vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; que, si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander; et que, si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le cardinal de Richelieu; et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *rien*. Le président Maynard, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que son sonnet :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui : il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendiants qui appellent les passants monseigneur, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumone. Les vers de Maynard étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands, et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin :

« Summum nec metuas diem, nec optes. »
Mart., lib. x, ep. 47

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas desirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre, et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde : mort en 1646.

Ménage (Gilles), d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés, même en Italie; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa *Requête des dictionnaires* l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adressa au cardinal Mazarin, sur son retour en France, une pièce latine, où l'on trouve ce vers :

« Et puto tam viles despicis ipse togas. »

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur; mais Ménage prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour : mort en 1692. La Monnoye a augmenté et rectifié le *Menagiana*.

Ménestrier (Claude-François), né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes, et des devises : mort en 1705.

Méry (Jean), né en Berri, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. Mort en 1722.

Mézerai (François-Eudes de), né à Argentan, en Normandie, en 1640. Son *Histoire de France* est très connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était Eudes; il était frère du P. Eudes, fondateur de la congrégation très répandue et très peu connue des eudistes : mort en 1683.

Mimeure (Le marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poésies qui ne sont pas inférieures à celles de Racan et de Maynard : mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très rare, et le marquis de Mimeure dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin de), né à Paris, en 1620, le meilleur des poètes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poètes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que

Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, n'avaient pas. Il était philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture: il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que Molière fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, rue Montmartre. Mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de Molière, en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais Boileau ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. *Le Misanthrope, les Femmes savantes, le Tartufe,* sont écrits comme les satires de Boileau. *L'Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des dessins au crayon. De là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

Mongault (L'abbé de). La meilleure traduction qu'on ait faite des Lettres de Cicéron est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune.

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de La Brède et de), président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes,* ouvrage de plaisanterie, plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de Dufresni et de *l'Espion Turc;* mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote: ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de Fleury. Il prit un tour très adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'académie.

Il donna ensuite le traité *sur la Grandeur et la Décadence des Romains,* matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très fines et des peintures très fortes: c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois.* On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans Grotius et dans Puffendorf. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes;* et cette liberté n'a pas peu servi au succès: elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux: ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacrilèges. Ils écrivirent violemment contre le président de Montesquieu; ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre, mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage; et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs. Ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament poli-*

Digitized by Google

*tique* attribué au cardinal de Richelieu, « que s'il « se trouve dans le peuple quelque malheureux « honnête homme, il ne faut pas s'en servir. » Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. Montesquieu s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que François Ier (qui n'était pas né lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de Christophe Colomb. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnements; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines : mais, s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est là un très grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des lois;* les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort en 1755, en philosophe, comme il avait vécu.

Montfaucon (Bernard de), né en 1655, bénédictin, l'un des plus savants antiquaires de l'Europe. Mort en 1741.

Montfaucon de Villars (l'abbé), né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué en 1673, d'un coup de pistolet. On dit que les sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans), connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, née à Paris, en 1627. Ses Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une princesse témoin de grands événements; mais il s'y trouve des choses très curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle, qu'on ne lit guère. Les princes, dans leurs écrits, sont au rang des autres hommes. Si Alexandre et Sémiramis avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs. Morte en 1693.

Montreuil (Matthieu de), né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables. Mort à Aix, en 1692

Moréri (Louis), né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprit dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. Mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs.

Morin (Michel-Jean-Baptiste), né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvements de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. *Voyez* l'article Cassini. Mort en 1656.

Morin (Jean), né à Blois, en 1591, très savant dans les langues orientales et dans la critique. Mort à l'Oratoire, en 1659.

Morin (Simon), né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de Desmarets Saint-Sorlin, son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les Petites-Maisons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savants de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

Motteville (Françoise Bertaut de), née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des Mémoires qui regardent particulièrement la reine Anne, mère de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. Morte en 1689.

Naudé (Gabriel), né à Paris, en 1600; médecin, et plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin, à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, et ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés*

Digitized by Google

*de magie* est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

« . . . . . *Populus nam* solos credit habendos
» Esse Deos quos ipse colit. »
Juv., sat. XV, v. 37.

Mort en 1655.

Nemours (Marie de Longueville, duchesse de), née en 1625. On a d'elle des Mémoires où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde. Morte en 1707.

Nevers (Philippe-Julien Mazarin Mancini, duc de). On a de lui des pièces de poésie d'un goût très singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine et Despréaux :

Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en fesait qu'on entendait très aisément et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talents se sont perfectionnés dans son petit-fils. Mort en 1707.

Nicéron (Jean-Pierre), barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres, mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savants utiles. Mort en 1738.

Nicolle (Pierre), né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre, surtout, des moyens de conserver la paix dans la société, est un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. Mort en 1695.

Nivelle de La Chaussée (Pierre-Claude). Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant, qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous Louis XIV. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que La Chaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

Nodot, n'est connu que par ses fragments de Pétrone, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions, à la vérité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace, ne se servent; mais le vrai Pétrone est plein d'expressions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mises à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant Nodot que pour faire voir que la satire de Pétrone n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit-on, à Néron, avant de se faire ouvrir les veines : « Flagitia principis sub nominibus exo« letorum feminarumque, et novitate cujusque « stupri perscripsit, atque obsignata misit Né« roni. »

On a prétendu que le professeur Agamemnon est Sénèque; mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio;* Agamemnon est un plat déclamateur de collége.

On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talents, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le Bourgeois gentilhomme de Molière?

Comment la crasseuse et idiote Fortunata, qui est fort au-dessous de madame Jourdain, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de Néron? quel rapport des polissons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? Quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné, qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très agréables, et tantôt de très mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

Digitized by Google

La clef qu'on a donnée de Pétrone ressemble à celle des *Caractères de La Bruyère;* elle est faite au hasard.

Ozanam (Jacques), Juif d'origine, né près de Dombes, en 1642. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit; mais ce n'est plus l'ouvrage d'Ozanam, comme les dernières éditions de Moréri ne sont plus son ouvrage. Mort en 1717.

Pagi (Antoine), Provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé Baronius, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage. Mort en 1699.

Papin (Isaac), né à Blois en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle. Mort en 1709.

Paruies (Ignace-Gaston), jésuite, né à Pau, en 1636, connu par ses *Éléments de géométrie*, et par son livre *sur l'Ame des bêtes*. Prétendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes? Mort en 1673.

Parent (Antoine), né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente. Mort en 1716.

Pascal (Blaise), fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie comme les rois de leur puissance; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal et d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault. Sur quoi on cita ce passage de Tacite (*Ann.* III, 76), « Præfulgebant Cassius « atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non « visebantur. » Mort en 1662.

Patin (Gui), né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ses Lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de Lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. Mort en 1672.

Patin (Charles), né à Paris, en 1633, fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages sont lus des savants, et les Lettres de son père le sont des gens oisifs. *Charles* Patin, très savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue, en 1693.

Patru (Olivier), né à Paris en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

Pavillon (Étienne), né à Paris, en 1632, avocat général au parlement de Metz, connu par quelques poésies écrites naturellement Mort en 1705.

Pellisson-Fontanier (Paul), né calviniste à Béziers, en 1624; poëte médiocre, à la vérité, mais homme très savant et très éloquent; premier commis et confident du surintendant Fouquet; mis à la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son *Histoire de l'académie* fut très applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'Eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à Olympe. Cette Olympe était mademoiselle Desvieux, qu'on prétend avoir épousé le célèbre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Église. Mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pellison, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestants ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacrements. Mort en 1693.

Perrault (Claude), né à Paris en 1613. Il fut médecin, mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile

dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte, il encouragea les arts sous la protection de Colbert, et eut de la réputation malgré Boileau. Il a publié plusieurs Mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'académie des sciences, et une magnifique édition de Vitruve. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

Perrault (Charles), né en 1633, frère de Claude. Contrôleur-général des bâtiments sous Colbert, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture, et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera longtemps une affaire de parti, comme elle l'était du temps d'Horace. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire Homère qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'Ariosto et le Tasse avec transport, appellent encore Homère incomparable! Mort en 1703.

*N. B.* Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'Addison ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre Perrault, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge? Boileau ne savait pas un mot d'anglais, aucun Français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1736 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même Addison, qui s'est moqué de Boileau, aurait été connu de lui, pourquoi Boileau n'aurait-il pas écrit contre Perrault, en faveur des anciens dont Addison fait l'éloge dans tous ses ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

Perrot d'Ablancourt (Nicolas), d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri en 1606, traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle* : mort pauvre en 1664.

Petau (Denis), né à Orléans, en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages. Mort en 1652.

Petis de La Croix (François), l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea et récompensa le mérite. Louis XIV l'envoya en Turquie et en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient. On a de lui l'*Histoire de Gengis-Kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour les mensonges.
>
> La Fontaine, IX, 6

Mort en 1715.

Petit (Pierre), né à Paris, en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin. Mort en 1687.

Pezron (Paul), de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639, grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes. Mort en 1706.

Polignac (Melchior de), cardinal, né au Puy, en Vélay, en 1661, aussi bon poète latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très éloquent dans la sienne; l'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant Lucrèce, il combat Newton. Mort en 1741.

Pontis (Louis de). Ses mémoires ont été tellement en vogue, qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses *Mémoires* ne sont pas de lui; ils sont de Dufossé, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que Pontis ait existé. Le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes, assure que ces Mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le P. d'Avrigni, dans la préface de ses *Mémoires historiques*.

Porée (Charles), né en Normandie, en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de Sénèque; poète, et très bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples. Mort en 1741.

Puységur (Jacques de Chastenet, maréchal de). Il nous a laissé l'*Art de la guerre*, comme Boileau a donné l'*Art poétique*.

Quesnel (Pasquier), né en 1634, de l'Oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages

Digitized by Google

changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie ; mais il eût été moins célèbre. Mort en 1719.

Quinault (Philippe), né à Paris en 1636, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très injustes de Boileau. Quinault était, dans son genre, très supérieur à Lulli. On le lira toujours ; et Lulli, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de Quinault, qu'il devait à Lulli sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV, mais une part médiocre ; les grandes grâces furent pour Lulli. Mort en 1688.

*N. B.* Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que Boileau, étant à la salle de l'Opéra de Versailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais je méprise souverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif ; mais personne n'a jamais égalé Quinault.

Quinci (le marquis de), lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils ; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage ; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

Racine (Jean), né à la Ferté-Milon en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène*, qu'il présenta à Molière, et celle des *Frères ennemis*, dont Molière lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Épinai dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marli, le fit coucher dans sa chambre, dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. « Nous « avons été touchés, dit Saint-Évremond, de *Ma-* « *rianne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcyonée*, d'*Andro-* « *maque*, et de *Britannicus*. » C'est ainsi qu'on mettait non seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcyonée* et de *Marianne*, à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire [1]. N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste. Mort en 1699.

Racine (Louis), fils de l'immortel Jean Racine, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les muses. Il entendait la mécanique des vers aussi bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très beaux dans le poëme de *la Grâce*, et dans celui de *la Religion*, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées de Pascal*, mais rempli de beaux détails, tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit Lucrèce pour le réfuter :

Cet esprit, ô mortels, qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec nous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse ;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours ;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidèle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines aussi je vois tomber l'esprit.
L'âme mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscure.
Triste destin de l'homme ! il arrive au tombeau
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort d'un coup fatal frappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier soupir, achevant son supplice,
Lorsque, vide de sang, le cœur reste glacé,
Son âme s'évapore, et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout est bien* des lords Shaftesbury et Bolingbroke, si bien mis en vers par Pope.

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelque abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican répondra : Tout est bien.

Racine, en qualité de janséniste, croyait que

[1] Fontenelle donna le même conseil à Voltaire, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. Corneille trouvait Racine trop simple, et Fontenelle trouvait Voltaire trop brillant. K.

presque tout est mal depuis long-temps ; il accuse Pope d'irréligion. Pope était fils d'un papiste, c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. Pope, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très piqué des accusations de Louis Racine. Ramsay entreprit de les concilier. C'était un Écossais du clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'église anglicane, et du quakerisme, et s'était attaché à l'illustre Fénelon, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des *Voyages de Cyrus*, très faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec Pope ; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs ; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsay, et non de Pape. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie : j'en instruisis même le public dans un chapitre sur Pope, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de Pope même. Cependant, après sa mort, l'abbé Ladvocat a imprimé cette lettre, forgée par Ramsay, et l'a imputée à Pope, dans son *Dictionnaire historique portatif*, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de Louis XIV, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier de), né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme ! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place et voulut la reprendre. Mort en 1700.

Rapin (Réné), né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le *Poëme des Jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature. Mort en 1687.

Rapin de Thoiras (Paul), né à Castro en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti ; c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages, jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre Hume, qui a su écrire l'histoire en philosophe. Mort à Vésel, en 1725.

Régis (Pierre-Silvain), né en Agenois, en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. Mort en 1707.

Regnard (Jean-François), né à Paris, en 1656. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

« Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis. »

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philosophie. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Molière. Il faut se connaître peu aux talents et au génie des auteurs pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à Dufresni. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux, et ensuite il écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-quatre ans. On prétend même qu'il avança ses jours. Mort en 1710.

Regnier Desmarets (François-Séraphin), né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte. Mort en 1713.

Renaudot (Théophraste), médecin, très savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France. Mort en 1658.

Renaudot (Eusèbe), né en 1646, très savant dans l'histoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. Mort en 1720.

Retz, *voyez* Gondi.

Revnau (Charles-Réné), de l'Oratoire, de l'académie des sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'Euclide de la haute géométrie. Mort en 1728.

Richelet (César-Pierre), né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout

satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages, qui font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

Richelieu (Armand-Jean Duplessis, cardinal de), né à Paris, en 1585. Puisque Louis XIV naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la *Méthode des controverses* dans son exil à Avignon, après l'assassinat du maréchal d'Ancre, et de la Galigaï, ses protecteurs. *Les principaux points de la Religion catholique défendus*, l'*Instruction du Chrétien*, et la *Perfection du Chrétien*, sont à peu près de ce temps-là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la *Perfection du Chrétien* du temps qu'il fesait condamner à mort le maréchal de Marillac dans sa propre maison de Ruel, et qu'il était avec Marion Delorme dans un appartement, lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie allégorique intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul Corneille, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de La Rochelle.

L'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, prétend dans son *Dictionnaire historique*, que le cardinal de Richelieu est l'auteur de ce testament qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire, que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'état avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de Richelieu, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé Ladvocat, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de Bourzeis, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce testament prétendu : et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions de l'abbé de Bourzeis, et ce qu'il devait répondre. Voyez la réponse à M. de Foucemagne.

On attribue encore au cardinal de Richelieu une *Histoire de la mère et du fils;* c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère. Cette histoire faible et tronquée est probablement de Mézerai : mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre [1]? Mort en 1642.

Rohault (Jacques), né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de Descartes : mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. Mort en 1675.

Rollin (Charles), né à Paris en 1661, recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarements éloquents, et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile. Mort en 1740.

Rotrou (Jean), né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après *le Cid;* il est tiré entièrement, comme *le Cid*, d'une tragédie espagnole. Mort en 1650.

Rousseau (Jean-Baptiste), né à Paris en 1669 [2]. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut,

[1] Il est difficile de ne pas regarder cette histoire comme un ouvrage du cardinal de Richelieu. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de Louis XIII, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que Mézerai n'aurait pas saisi, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes; le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal. K.

[2] J.-B. Rousseau est né à Paris le 6 avril 1671.

ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de La Motte, son rival, l'accueil qu'on lui fesait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à Rousseau, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugements, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages. Mort à Bruxelles, en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; il savait très bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles Louvancourt, qui étaient trois sœurs très aimables, *trio de louves acharnées :* il appelle le conseiller d'état Rouillé *tabarin mordant, caustique et rustre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *marcoufles*, de *bélitres*, salissent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gaîté, sans agréments, sont le contraire d'une âme noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, *voyez* les articles La Motte et Saurin.

On se contentera de remarquer ici que Rousseau ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur Médine de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : « Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, « d'autre asile que chez moi; il m'avait baisé et « embrassé cent fois le jour qu'il fença mes créan- « ciers à me faire arrêter. »

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par Rousseau à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets [1].

Ruinart (Thierri), bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre Dodwell l'opinion que l'*Église eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savants hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme Martène sur les anciens rites de l'Église. Thuillier et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV; et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

Sablière (Antoine Rambouillet de La). Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. Mort en 1680.

Saci (Louis-Isaac Le Maistre de), né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de Térence. Mort en 1684. Son frère, Antoine Le Maistre, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très éloquent, mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre Saci, avocat, et de l'académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

Saint-Aulaire (François-Joseph de Beaupoil, marquis de). C'est une chose très singulière que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de La Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à La Fare :

> O muse légère et facile,
> Qui, sur le coteau d'Hélicon,
> Vintes offrir au vieil Anacréon
> Cet art charmant, cet art utile

[1] On pourrait ajouter que Rousseau, ayant été maltraité en public par La Faye, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées; ces excès de bassesse le rend indigne de toute croyance. K.

Qui sait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison ;
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse éclosés
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, etc.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie ; et Boileau alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du Maine : elle l'appelait Apollon, et lui demandait je ne sais quel secret ; il lui répondit :

La Divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains ; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

Sainte-Martue (Gaucher de). Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savants. Le premier Gaucher de Sainte-Marthe fut Charles, qui fut éloquent pour son temps. Mort en 1555.

Scévole, neveu de Charles, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé Abel comme lui, marcha sur ses traces : mort en 1706.

Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, fils du premier Scévole, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Severin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia christiana*. Scévole, mort en 1650 ; Louis, mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur cousin, acheva cet ouvrage. Mort à Paris, en 1725.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier Scévole, fut historiographe de France. Mort en 1690.

Saint-Évremond (Charles de Saint-Denis, de), né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de *société*, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé Des-Maizeaux les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume ; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les *Œuvres* de Saint-Évremond : c'est un artifice du libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie, et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : « Je voudrais « me réconcilier avec l'appétit. » Il est enterré à Westminster, avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre. Mort en 1703.

Saint-Pavin (Denis Sanguin de). Il était au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fienbet, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure sur ton sort et le sien :
Tu n'en fus pas? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

Saint-Pierre (Charles-Irénée Castel, abbé de), né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages, est ce qu'en disait le cardinal Dubois, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre, dans ses livres, les vérités les plus triviales de la morale, et par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi Henri IV, et l'abbé de Saint-Pierre, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de Bourgogne, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de Fleury répondit à ses propositions : « Vous

Digitized by Google

« avez oublié, monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe « de missionnaires pour disposer le cœur et l'es- « prit des princes. » Cependant l'abbé de Saint-Pierre ne laissa pas enfin d'être très utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit et il agit en homme d'état sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'académie française, pour avoir, sous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement, dans sa *Polysinodie*, l'établissement des conseils, à la manière de gouverner de Louis XIV, protecteur de l'académie [1]. Ce fut le cardinal de Polignac qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, dans ce temps-là même, le cardinal de Polignac conspirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au Palais-Royal à Saint-Pierre, et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de Saint-Pierre ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite ; mais le refus fut un outrage ; et les services que l'abbé de Saint-Pierre avait rendus, sa probité, et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage ; il me répondit : « Comme un voyage à la campa- « gne. »

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse, et de la bienfaisance, pour plaire à Dieu. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre : que le grand muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses *Annales* de Louis XIV, il dit que l'état devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens intolérants, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait, dans cette liste, parler des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre sous Louis XIV, puisque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'estime ; et cette satire n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé, sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de *Trois siècles*, a-t-il pu dire « que l'auteur du *Siècle de* « *Louis XIV* en a puisé l'idée mal remplie dans « ces *Annales politiques* qui offrent un tableau « frappant des progrès de l'esprit chez notre na- « tion ? »

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître, et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu dans son livre sur les progrès de l'esprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots ; et quand il parle des beaux-arts, c'est pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : « La « peinture, la sculpture, la musique, la poésie, « la comédie, l'architecture, prouvent le nombre « des fainéants, leur goût pour la fainéantise, qui « suffit à nourrir et à entretenir d'autres espèces « de fainéants, gens qui se piquent d'esprit « agréable, mais non pas d'esprit utile, etc. »

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéants.

[1] L'exclusion fut unanime, à une voix près, celle de Fontenelle. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer, devant l'abbé de Saint-Pierre, et devant lui-même, le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de Saint-Pierre prouve qu'en France il est également dangereux pour un homme de lettres, qui ne veut que dire la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement, ou de les combattre. K.

Quant à la personne de Louis XIV, il veut l'avilir aussi bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : « Louis se gouvernait à « l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il « eût adopté la maxime d'un célèbre tyran ; » qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. « Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de « montrer au public qu'il était redoutable ; c'est « le goût des âmes médiocres, de tous les enfants, « et de tous les hommes du commun. »

Il traite enfin Louis XIV, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule, *Paradis aux bienfesants ;* mais il n'ose pas dire, *Paradis aux médisants.*

A l'égard de l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

Saint-Réal (César Vichard de), né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente. Mort en 1692.

Sallo (Denis de), né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties, et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques ; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges. Mort en 1669.

Sandras, *voyez* Courtilz.

Santeuil (Louis), né à Paris en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de Louis XIV que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie. Mort en 1714.

Sanson (Nicolas), né à Abbeville en 1600 ; le père de la géographie, avant Guillaume Delisle. Mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

Santeul (Jean-Baptiste), né à Paris en 1630 Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Église. Comme je n'ai point vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

Sarasin (Jean-François), né près de Caen en 1603, a écrit agréablement en prose et en vers. Mort en 1654.

Saumaise (Claude), né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie ; mais Saumaise aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, Charles II, l'engagea à composer *le Cri du sang royal* contre les parricides de Charles Ier. Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : Milton, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'Adam, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien Testament, réfuta Saumaise ; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

Saurin (Jacques), né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. « Il est difficile, dit-il, que ceux qui ont « sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur « langue avec pureté, etc. » De son temps, cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs ; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à La Haye. Il était savant, et homme de plaisir. Mort en 1730.

Saurin (Joseph), né près d'Orange en 1659, de l'académie des sciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des savants*, quelques Mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre Rousseau. Ce procès, si malheureusement célèbre, fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infâmes accusations. Rousseau, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que Joseph Saurin, dégoûté de son ministère, livré à la phi-

Digitized by Google

losophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris, et l'académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Église romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, Bossuet, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. Saurin retourna en Suisse plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de sa femme, qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de Rousseau; et Rousseau était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre Saurin. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la bassesse cruelle d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans le supplément de Bayle, dans celui de Moréri; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires qui ne savent pas lire paient des mensonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre Joseph Saurin; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle Saurin avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre : lui et tous ses parents m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu l'original de la lettre imputée à Saurin : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les suppléments aux dictionnaires de Bayle et de Moréri; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent « qu'ils n'ont jamais « vu l'original de cette prétendue lettre de Saurin, « ni connu personne qui l'eût vue, ni ouï dire « qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays « du Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver « l'usage qu'on a fait de cette pièce [1]. »

Joseph Saurin mourut en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille.

Sauveur (Joseph), né à La Flèche en 1653. Il apprit sans maître les éléments de la géométrie. Il est un des premiers qui aient calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. Mort en 1716.

Savari (Jacques), né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1673, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le *Dictionnaire de commerce*, qui est de lui et de Philémon, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Savari. Mort en 1690.

Scarron (Paul), fils d'un conseiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que Boileau avait prédit. Louis XIV épousa sa veuve en 1685. Mort en 1660.

Scudéri (Georges de), né au Havre-de-Grace en 1601. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille.

[1] Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1737, vingt ans après la mort de Saurin; cependant les prédicants suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience : tant la haine théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de Calvin a jeté de profonde racines dans les pays qu'il a infecté de son esprit. K

Son nom est plus connu que ses ouvrages. Mort en 1667.

Scudéri (Magdeleine), sœur de Georges, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie. Morte en 1701.

Segrais (Jean Regnault de), né à Caen en 1625. Mademoiselle l'appelle *une manière de bel esprit :* mais c'était en effet un très bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lauzun. Ses églogues et sa traduction de *Virgile* furent estimées ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de Brébeuf, et aucun de *l'Énéide* de Segrais. Cependant Boileau loue Segrais et dénigre Brébeuf. Mort en 1701.

Senault (Jean-François), né en 1601, général de l'Oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du P. Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquents. Mort en 1672.

Sénecé (Antoine Bauderon de), né en 1643, premier valet de chambre de Marie-Thérèse ; poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre manière que La Fontaine. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves. Mort en 1737.

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), femme du marquis de Sévigné, née en 1626 [1]. Ses lettres, remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires. C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'Oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de Fléchier. Morte en 1696.

[1] Le 5 février 1627.

Silva (Jean-Baptiste), né à Bordeaux, très célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée ; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules. Né en 1684. Mort vers l'an 1746.

Simon (Richard), né en 1638, de l'Oratoire ; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du vieux Testament*, etc., sont lues de tous les savants. Mort à Dieppe, en 1712.

Sirmond (Jacques), jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très estimés, et sont très peu lus. Mort en 1651.

Sirmond (Jean) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'état, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la Vie du cardinal d'Amboise, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de Richelieu, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens. Mort en 1649.

Sorbière (Samuel), né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape Clément IX, avant son exaltation ; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : « Saint père, vous envoyez des manchettes à celui « qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de science. Mort en 1670.

Suze (Henriette de Coligni, comtesse de La), célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine Christine de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre. Née à Paris, en 1618. Morte dans la même ville, en 1673.

Tallemant (François), né à La Rochelle, en 1620 : second traducteur de *Plutarque*. Mort en 1693.

Tallemant (Paul), né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montauron, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Histoire du roi par médailles. Mort en 1712.

Talon (Omer), avocat-général du parlement de Paris, a laissé des Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen ; mais son élo-

Digitized by Google

quence n'est pas encore celle du bon temps. Mort en 1652.

Tarteron (Jérôme), jésuite. Il a traduit les satires d'Horace, de Perse, et de Juvénal, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvénal, et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse, pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littéraire pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

Terrasson (l'abbé Jean), né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Séthos*. Sa traduction de *Diodore* est utile : son examen d'Homère passe pour être sans goût. Mort en 1750.

Thiers (Jean-Baptiste), né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims : *A Dieu et à saint François, tous deux crucifiés*. Mort en 1703.

Thomassin (Louis), de l'Oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il lit le premier des conférences sur les pères, sur les conciles, et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

Thoynard (Nicolas), né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Noris sur les *Époques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

Torci (Jean-Baptiste Colbert de). *Voyez* Colbert.

Tournefort (Joseph Pitton de), né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce, et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

Tourreil (Jacques de), né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de *Démosthène*. Mort en 1715.

Tristan (François), surnommé *l'Ermite*, gentilhomme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655. Voici son épitaphe, qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

Turenne. Ce grand homme nous a laissé aussi des Mémoires qu'on trouve dans sa vie écrite par Ramsay. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux; mais ils n'ont pas écrit comme Xénophon et César.

Vaillant (Jean-Foy), né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la science des médailles; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voyager en Italie, en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. Mort en 1706.

Vaillant (Jean-François-Foy), né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père : antiquaire comme lui. Mort en 1708.

Valincourt (Jean-Baptiste-Henri du Trousset de), né en 1653. Une épître [1] que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, est celui dans lequel M. de Valincourt tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. Mort 1730.

Valois (Adrien de), né à Paris, en 1607, historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son Histoire de la première race. Mort en 1692.

Valois (Henri de), frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère. Mort en 1676.

Varignon (Pierre), né à Caen, en 1654 : mathématicien célèbre. Mort en 1722.

Varillas (Antoine), né dans la Marche, en

[1] C'est la satire XI, *Sur l'honneur*; elle a forme d'épître

1624, historien plus agréable qu'exact. Mort en 1696.

Vavasseur (François), né dans le Charolais, en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. Mort en 1681.

Vauban (Sébastien Le Prestre, maréchal de), né en 1633. La *Dîme royale* qu'on lui a imputée n'est pas de lui, mais de Boisguillebert. Elle n'a pu être exécutée, et est en effet impraticable. On a de lui plusieurs Mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très ignorant, qu'il l'avouait avec franchise, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaisons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé, par sa conduite, qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. Mort en 1707.

Vaugelas (Claude Favre de), né à Bourg-en-Bresse, en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. Mort en 1650.

Vergier (Jacques), né à Paris, en 1657. Il est, à l'égard de La Fontaine, ce que Campistron est à Racine; imitateur faible, mais naturel: mort assassiné à Paris par des voleurs, en 1720. On laisse entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

Vertot (René Aubert de), né en Normandie, en 1655. Historien agréable et élégant. Mort en 1735.

Villars (le maréchal, Louis-Claude duc de), né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine et de Molière. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'état fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie: « J'en « ai moins joué que vous, mais j'en sais davan- « tage. » Mort en 1734.

Villedieu (Marie-Catherine Desjardins, plus connue sous le nom de madame de). Ses romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides: ils sont même pour la plupart dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Née à Alençon, vers 1640; morte en 1683.

Villiers (Pierre de), né à Cognac, en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons, et son *Poëme sur l'art de prêcher*, eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amant. Mort en 1728.

Voiture (Vincent), né à Amiens, en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lassèrent la douceur et la bonté.

. . . . . .
. . . . . .
Je pensois si le cardinal,
J'entends celui de La Valette,
Pouvoit voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous êtes *;
J'entends celui de la beauté;
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès. Mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une

* Alors on était dans l'usage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très souvent trop prosaïque

petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché.

---

## ARTISTES CÉLÈBRES.

### MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe, et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième, ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces e, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long-temps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs: en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissements chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un roi * qui entretient un des meilleurs Opéra de l'Europe, et qui, parmi ses autres talents singuliers, a cultivé avec un très grand soin celui de la musique.

Lulli (Jean-Baptiste), né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'est l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de Lulli.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de Luigi, chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi :

« Sunt breves mundi rosæ,
« Sunt fugitivi flores;
« Frondes veluti annosæ
« Sunt labiles honores. »

Il faut bien observer que dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélopée* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de Quinault et de Lulli. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du musicien. Boileau reproche à Quinault

. . . . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres, que Quinault exprimait si bien, étaient, sous sa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. Quinault, par sa diction, échauffait encore plus la musique que l'art de Lulli n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs pour faire de quelques scènes d'*Atys*, d'*Armide*, et de *Roland*, un spectacle tel que ni l'antiquité ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes, ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs, ces petites chansons, étaient dans le goût de nos *Noëls*; ils ressemblaient aux *barcarolles* de Venise : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette musique était faible, plus on la retenait aisément; mais le récitatif est si beau, que Rameau n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, disait-il, et à Lulli des acteurs. Rameau a enchanté les oreilles. Lulli enchantait l'âme; c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV, que Lulli ait rencontré un Quinault.

Après Lulli, tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches, et les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin Rameau est venu, qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

---

* Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.

## PEINTRES.

Il n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres ; il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talents des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre ; c'est le goût académique ; c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très utiles pour former des élèves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais, si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage qu'on appelle académique n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissements des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Lesueur, Lemoine, non seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais il les avaient presque tous pour ennemis.

Poussin (Nicolas), né aux Andelis, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie ; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales ; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. Mort en 1665.

Lesueur (Eustache), né à Paris, en 1617, n'ayant eu que Vouët pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

Bourdon et le Valentin ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du Poussin, du Bourdon, et du Valentin.

Lebrun (Charles), né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de *la Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul de Véronèse, qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression, et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin*, par Raphaël et par Jules Romain. Mort en 1690.

Mignard (Pierre), né à Troyes en Champagne, en 1610, fut le rival de Lebrun pendant quelque temps ; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité. Mort en 1695.

Gelée (Claude), dit Le Lorrain. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome, en 1678.

Cazes (Pierre-Jacques). On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice, en France, aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

Parrocel (Joseph), né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils. Mort en 1704.

Jouvenet (Jean), né à Rouen en 1644, élève de Lebrun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière. Mort en 1717.

Santerre (Jean-Baptiste). Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'Adam et d'Ève est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de sainte Thérèse, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces ; et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel. Né en 1651. Mort en 1717.

Digitized by Google

La Fosse (Charles de) s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

Boullongne (Bon), excellent peintre; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

Boullongne (Louis). Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

Raoux, peintre inégal; mais, quand il a réussi, il a égalé le Rembrandt.

Rigaud (Hyacinthe), né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de Rubens. Mort en 1743.

Detroy (François) a travaillé dans le goût de Rigaud. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

Watteau (Antoine) a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

Lemoine, né à Paris en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du *salon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleury, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu, dans le salon d'un roi de France, représenter l'apothéose de Henri IV. Lemoine, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme Desportes et Oudry; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, et surtout le célèbre Vanloo, se sont distingués depuis dans de plus grands genres; et il est à croire que cet art ne périra pas.

---

## SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, ETC.

La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV.

Sarasin (Jacques), né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès. Mort en 1660.

Puget (Pierre), né à Marseille en 1623, architecte, sculpteur et peintre; célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles. Mort en 1694.

Legros et Théodon ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. Legros mourut à Rome en 1719.

Girardon (François), né en 1630, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon*, et par le tombeau du cardinal de Richelieu. Mort en 1715.

Les Coisevox et les Coustou, et beaucoup d'autres, se sont très distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

Chauveau, Nanteuil, Mellan, Audran, Edelinck, Le Clerc, les Drevet, Poilly, Picart, Duchange, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces; et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfèvres, tels que Claude Ballin et Pierre Germain, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talents, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monuments que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talents inutiles.

Mansard (François) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de Maisons, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

Mansard (Jules Hardouin), son neveu, mort en 1708, fit une fortune immense sous Louis XIV, et fut surintendant des bâtiments. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talents dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne, de Jean Goujon; et la nouvelle, de Bouchardon: encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction; tandis que les villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis.

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance: ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux les

écluses, les ports, et surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les dessins de PERRAULT [1] de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'est pas vrai que Le Nostre ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape [2]. Son élève Collineau m'a protesté que ces historiettes, rapportées dans tant de dictionnaires, sont fausses; et on n'a pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; et c'est à quoi a travaillé une société de savants remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'Alembert et Diderot, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

## CHAPITRE PREMIER.

### Introduction.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques: tous les peuples ont éprouvé des révolutions: toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Appelle, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varon, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce: c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits: mais ou ils ne vivrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savants, mais qui ne furent que savants: il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio: il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'é-

[1] Claude Perrault, auquel on doit la colonnade du Louvre.

[2] André Le Nostre, fils d'un jardinier du roi, naquit en 1613, à Paris, où il mourut en 1700. Beaucoup d'ouvrages, même récents, racontent que Le Nostre embrassa effectivement Innocent XI, et qu'il en usait ainsi avec Louis XIV, de l'aveu même de ce monarque. Anobli par son maître, auquel il était fort attaché, mais sans adoration servile, il n'oublia ni son *bon homme de père*, ni sa *bêche*; bien différent en cela de tant de vilains, improvisés grands seigneurs depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Gr.

lèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste, les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps; et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'académie française [1], les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique. Ils n'avaient presque aucun des arts aimables, ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés; car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avènement à la couronne n'avait pas un vaisseau: Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables; les villes étaient sans police, l'état sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste; les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri-le-Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un

[1] Louis XIV est né le 5 septembre 1638; l'établissement de l'Académie française est de 1635.

langage toujours grossier ; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisiveté ; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance ; et les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point ; ils fesaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François ier eussent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts, et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres états de l'Europe avant la naissance de Louis XIV ; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement ; qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie ; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

*********

## CHAPITRE II.

### Des Etats de l'Europe avant Louis XIV.

Il y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondants les uns avec les autres ; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes ; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique ; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine ; et si tant d'états avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie

### DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue ; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers, près de quarante

princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois, enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur, par lui-même, ne serait guère à la vérité plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'états que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir.

Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors, et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne.

Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes, et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les états de la maison de Brunsvick, le Virtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'empire, et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Non seulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II [a] fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

## DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Phi-

[a] *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

lippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir ; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

## DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

## DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit état des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était, depuis environ un demi-siècle, un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II, déjouèrent les desseins de plusieurs princes, qui voulaient les secourir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet état, d'une espèce si nouvelle, était, depuis sa fondation, attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait ; ils avaient les mêmes ennemis ; Henri-le-Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

## DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main : il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur ; son commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

## DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui,

en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce ; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfants qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avènement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint siège*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles ; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitz-James, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité ; mandement, ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes, sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les états catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination ; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque ; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples ; et un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse ; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les états y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent ; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers ; et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : « J'ai vu un « consistoire de rois. » La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues ; toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité ; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France, Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite

avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique, et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes : mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'état du pape était dans une paix heureuse qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme [1].

## DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur ; elle défendait à peine ses états de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis ; les lettres, les arts, et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux ; ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages et heureux [1].

## DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui [2], dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles ; point de villes fortifiées ; presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne ; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

## DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet, et les Soliman : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leur sérail, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordeau. Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans ; mais, quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté ; car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux états de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs ; et dès l'an 1644, ils fesaient constamment cette guerre

[1] *Essai sur les mœurs*, chap. CLXXXV.

[1] Vers le milieu du règne de Louis XIV, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de Bernoulli, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste Haller. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique, y ont fait moins de progrès ; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies. K.

[2] Voltaire écrivait en 1751. Depuis lors le sort de la Pologne a subi bien des changements.

do Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces, et l'intérêt des principales nations européennes vers le temps de la mort du roi de France, Louis XIII.

## SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées pour obtenir enfin quelques petites villes frontières dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon ; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois ; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1636, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants ; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes-cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

## FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MŒURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Piccolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'état et de guerre célèbres : la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours en négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se fesait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV ; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage : on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore des anciennes lois des nations celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de La Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne fesaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante neuf livres et demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sous ; valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée [1].

Le commerce, généralement répandu aujour-

[1] Comme dans la suite il sera souvent question de cette opération sur les monnaies, et que Voltaire n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition, le marc d'argent vaut cinquante livres, est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi, un édit qui prononce-

d'hui, était en très peu de mains; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au-dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume: on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé: il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle: le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la vierge Marie [1].

fait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que, dans la suite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagements pécuniaires; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi, ce changement, purement grammatical, devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un état qui ferait une opération semblable:

1° Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2° Une diminution de moitié dans ce que l'état paie en gages, en appointements, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées: car on sent que, pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3° Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent: on les augmente proportionnellement dans la suite; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire, dans la forme des impôts, des changements qu'il n'aurait osé tenter directement.

4° Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'état.

5° Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur-le-champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi, cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagements, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'état, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque état de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvénients dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changements dans les monnaies:

1° A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres.

2° A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies; et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids, et sur celles d'argent (*voyez* n° 1), sa valeur numéraire.

3° A faire les monnaies d'un métal pur: 1° parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres; 2° parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité, dans un seul état, s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4° A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaie. Ainsi on rendrait, pour cent marcs d'argent en lingots, cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait, pour cent marcs d'argent allié à un centième, quatre-vingt-dix-neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent, et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies, deviendraient absolument impossibles. K.

[1] Les lettres-patentes sont du 10 février 1638; ce fut le 15 août, jour de la procession, qu'eut lieu la bataille entre le parlement et la cour des comptes.

Digitized by Google

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance; sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'*Histoire du président de Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sulli rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, fesait croire aux possessions et aux sortiléges: on en fesait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, on la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière postérité que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière [1].

On voit encore, dans une copie de quelques registres du châtelet, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la Foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'état fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on fesait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs: ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les loix, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre, n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV*.

## CHAPITRE III.

**Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.**

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve Anne d'Autriche fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen [a]. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis

[1] Le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'était servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis, la maréchale lui répondit: « Je me suis servie du pouvoir qu'ont les âmes « fortes sur les esprits faibles; » cette réponse ne servit qu'à précipiter l'arrêt de sa mort.

[a] Riencourt, dans son *Histoire de Louis XIV*, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompe cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé: mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV ; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine ; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on fesait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire [1]. Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne connut point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances ; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

[1] Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête Voltaire ; mais cette guerre avait un objet très important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie. K.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général ; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience [a].

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de L'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner, qu'il en avait pris pour les vaincre.

[a] Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens, en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis ; Torstenson parti et revint. Cependant les ennemis avaient changé leur marche, le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit « Torstenson, daignez me pardonner ; voyant les ennemis « faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre con- « traire. » Le roi ne dit mot ; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être « mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre ; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les états, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder ; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 août 1643). De là il courut mettre le siége devant Syrck, et s'en rendit maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands ; il le passa après eux ; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences. (31 août 1644) Le combat recommença trois fois à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour ; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Marienthal. (Avril 1645) Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen. Il y gagne une bataille complète (5 août 1645), le maréchal de Grammont y est pris ; mais le général Gleu, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ; et on grava sur sa tombe, STA, VIATOR ; HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur ; tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. (7 octobre 1646) Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées ; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé [a] en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, « souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de « Nordlingen. »

(10 août 1648) Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche ; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et

a Son père était mort en 1646

les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés ; ils perdirent plus de cent drapaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines (juillet 1644), par celle de Courtrai et de Mardick (novembre 1644) [1], le vicomte de Turenne avait pris Landau ; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

(Novembre 1647) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses états à l'âge de près de quatre-vingts ans. (1645) Le comte d'Harcourt prit Balaguer, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Porto-Longone. (1646) Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout ; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent, et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son état par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna (mai 1644) contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor (mars 1645), et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans états. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France ; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

[1] La prise de Courtrai eut lieu en juin 1646 : celle de Mardick en août 1646.

## CHAPITRE IV.

### Guerre civile.

La reine Anne d'Autriche, regente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance « de la France. » Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis long-temps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les *Mémoires* de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les par-

Digitized by Google

lements et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner [1].

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'état.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême; le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'état était huit fois moins endetté [2]; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'état montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère: mais en 1646 et 47 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Émeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

[1] Les Mémoires manuscrits du duc de La Rochefoucauld confirment le même fait. Il était un des confidents de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII. K.

[2] Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755. K.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émeri, et le relégua dans une de ses terres: on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster: car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647) Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples: mais des magistrats, des hommes d'état procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet, sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. (1648) Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolit cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à

la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus; il abolit (14 mai 1648) les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

(20 août 1648) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles fesaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils fesaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier. Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en fesaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les fesant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse; on le brise; les gardes-françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades, quatre cent mille voix s'écrient : *Liberté* et Broussel.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, madame de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine fesait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sulli, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luines, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques uns sont tués : la duchesse de Sulli est blessée au bras (26 août 1648). Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en fesait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans l'âme d'une conspiration contre

la vie de Richelieu : il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui fesait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois : Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes ; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois, il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom ; et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre Henri III [a] : il avait en tous les temps résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains ; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

[a] Voyez *Histoire du parlement*, chap. XXX.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'état, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple ; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre les ministres détestés, on l'appelait *le père de l'état ;* et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver ; car, enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guémené, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : « Messieurs, vous prendrez « bien votre revanche dans la minorité. »

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés ; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée, on ne l'appelait que *Dame Anne ;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'état à son amitié pour Mazarin ; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que « ces in- « solences fesaient horreur à la reine, et que les « Parisiens trompés lui fesaient pitié. »

(6 janvier 1649) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage

chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de Louis XIV, fille de Henri-le-Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens, et de Nordlingen, ne put démentir tant de services passés: il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'état, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes: il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement: il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement (15 février 1649): chaque porte-cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes-cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*.

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap. « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et madame de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait

d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, et de la gaîté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le saint-sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions (1649). Le parlement ne voulut point le recevoir ; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui fesait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons ; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dressés pour les vaincus ; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple (9 février 1649), avec autant d'ordre, et avec le même appareil de justice, que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour fesait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Veimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire ; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV, mais il fut inébranlable ; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gamare, avec lequel il fut battu à Rethel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld, pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux [1].

On voit, dans les Mémoires de Mademoiselle, une lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises ; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue ; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all' illustrissimo signor Faquino.* Il lui dit un jour : *Adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se

[1] Ces vers sont tirés d'une tragédie de Du Ryer ; le duc de La Rochefoucauld les écrivit au-dessous d'un portrait de madame de Longueville : s'étant apperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur, qu'en fin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux. X.

ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants;* on appelait celle de Condé le *parti des petits-maîtres,* parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'état. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître,* qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs,* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joli, conseiller au châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une *joliade renforcée.* Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort, et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre : le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine.

Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait (18 janvier 1650). Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois; mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis [1].

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la *Vie de la duchesse de Longueville* que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une mômerie atroce. Ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'état s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison de trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement (1650). Sa femme,

[1] Le prince de Condé fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de Miossens. L'abbé de Choisi rapporte dans ses Mémoires que, la voiture du prince ayant cassé, Condé dit à Miossens : « Voilà une belle occa- » sion pour un cadet de Gascogne; » mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie : Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV, et ce n'était pas du prince de Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'Albret, qui fut depuis un des premiers protecteurs de madame de Maintenon.

Le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Havre; le prince étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui, de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les Mémoires du conseiller d'état Lenet, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes qui crièrent à ses oreilles, *vive Condé*, ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

(13 février 1651) Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains: il semblait devoir succomber; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple: il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

********

## CHAPITRE V.

**Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653.**

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Aunis, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le déréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Décembre 1651) Alors le cardinal Mazarin, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses états; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe: la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le

cardinal Mazarin, qui avait jusque alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître ; mais il ne put résister à cette vanité : c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui.

(Décembre 1651) Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation, et dans un autre temps, cet arrêt eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigni, beaux esprits, qui portaient la gaîté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres ; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire enrouque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre ; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt : cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni l'assassinat ; et, malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de partis furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

(Décembre 1651) L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer ; l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi ; relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 août 1652) Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le translère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre ; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin ; et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé ; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi ; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées ; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'état. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère, et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bor-

deaux à Montauban, prenait des villes et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence fesait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 avril 1652) L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté; il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans, et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires.

On fit promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses états, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tout les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit (juillet 1652) de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre

dre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de monsieur le Prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de La Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente, et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à monsieur le Prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris ving-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas ; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de La Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi ; et ce duc de La Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver, par cette facétie, que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *faquin*. Un conseiller, nommé Quatre-sous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement ; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans : ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien ; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé [1].

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort ; et le marquis de Villars [2], surnommé *Orondate*, qui secondait Nemours, tua son adversaire, Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique ; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaîté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le

[1] Des hommes très instruits des anecdotes de ce temps prétendent que le prince de Condé n'avait insulté Rieux que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats-généraux du parlement, Omer Talon et Jérôme Bignon, furent consultés : Talon voulait poursuivre le comte de Rieux, Bignon plus sage s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis. K.

[2] C'est le père du maréchal de Villars, à qui Louis XIV, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix. K.

prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. (20 juillet 1652) Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise, se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion le Mazarin tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible : celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume (12 août 1652) : pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil [1].

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois; et Louis XIV, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

(20 octobre 1652) Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri-le-Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre, et, après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, leur fit donner sous main [a].

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir (3 février 1653). Il fut étonné de rentrer dans Paris tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie (27 mars 1653); changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces (22 février 1654) : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise : il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer; on mit en prison un

[1] Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : « Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé « toutes les frontières. » K.

[a] *Mémoires de Gourville.*

conseiller, ou en exila quelques autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

*********

## CHAPITRE VI.

**État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.**

Pendant que l'état avait été ainsi déchiré au-dedans, il avait été attaqué et affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens, et de Nordlingen, fut perdu. (1651) La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols ; ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Vestphalie par laquelle l'empereur et l'empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui. (1648) Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut crée pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands, furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France ; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de Dieu était trahie. Les protestants se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison ; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités ; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Vestphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si long-temps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

(1653) Ils étaient si puissants, que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne ; et la victoire demeura souvent indécise entre Blake, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer ; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1655, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligni et Bouteville ; et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Digitized by Google

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel, lorsque de général du roi de France il s'était fait le lieutenant d'un général espagol : le prince de Condé eut le même sort devant Arras. (25 août 1654) L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne ; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de La Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était perdu, et que vous avez « tout conservé. »

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire ; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement * sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenai ; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'état et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi ; de l'autre, don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi, parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable, qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres ; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses fesaient respecter son nom sur toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien ; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier, et sous Charles Ier, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à

* Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

Digitized by Google

prendre Calais ; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé ; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France, et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols ; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le Nouveau-Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. (8 novembre 1655) Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre ; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états Charles II et le duc d'York, petit-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin fesait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri-le-Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta à Paris dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. (17 juillet 1656) Il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi ; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de La Capelle : c'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit La Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (avril 1657). Turenne assiégeait à peine Cambrai, quo Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants ; et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie ; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée ; d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir : de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement.

Digitized by Google

Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falconbridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en « personne les respects dus au plus grand homme « du monde. » C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi, il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète (14 juin 1658). Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère, Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries, et les promesses, au maréchal Du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bon homme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(15 septembre 1658) Peu de mois après mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans [1], au milieu des projets qu'il fesait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise « autant qu'on a respecté autrefois la république « romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurloe, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le

[1] Cromwel naquit à Huntingdon, le 25 avril 1599, et non en 1605, comme on l'a cru long-temps; il avait cinquante-neuf ans révolus quand il mourut.

Digitized by Google

secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi l'une après l'autre deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie, et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'en porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà * que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'état. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France: on sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un grand « homme; mais son fils Richard est un misérable « de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes « de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

* Dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXXI.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé sans faste, je « quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas « pour moi; mon bien n'est pas au pouvoir de la « fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je « me tiens autant honorée par votre estime que « par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir « quittée, vous m'en jugez moins digne, j'a- « vouerai que le repos que j'ai tant souhaité me « coûte cher; mais je ne me repentirai pourtant « point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, « et je ne noircirai jamais une action qui m'a sem- « blé si belle par un lâche repentir; et s'il arrive « que vous condamniez cette action, je vous di- « rai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté « les biens que la fortune m'a donnés, si je les eusse « crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais « prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été « aussi assurée d'y réussir, ou de mourir, que le « serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir seulement une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez lequel elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais il lui parla à peine. Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et

Digitized by Google

qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en fesait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne ; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent: mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité [a].

Après la mort de Cromwell, et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se fesait redouter dans le nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter ; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lyonne, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'empire (auguste 1658)

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations : mais le dedans souffrait ; il était épuisé d'argent ; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paie tout ; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité ; et la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère ; faire la paix, et assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui fesaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument mademoiselle Mancini, l'une des nièces du cardinal ; né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine-mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur : celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère : « Je crains bien, lui dit-il, « que le roi ne veuille trop fortement épouser ma « nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme, et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus

[a] Un nommé La Beaumelle, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voyageait pas incognito; et il ajouta que Pierre-le-Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné sa majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti ? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre ? un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? en quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais ? comment ce faiseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre-le-Grand à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur sans retenue, sans science, et sans raison. K

Digitized by Google

dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon « second fils à la tête de toute la nation contre le « roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle : il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce ; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé Lyonne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante ; mais don Louis de Haro, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine fesait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie : mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans (1659). Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse ; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en « politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix : mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal ; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès long-temps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très chrétien « pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté « en dot, en épousant l'infante, alors nous pour- « rions aspirer à la succession d'Espagne, quel- « que renonciation qu'on fît faire à l'infante : et « ce ne serait pas une attente fort éloignée, puis- « qu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en « pût exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649 [1].

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Meuin, Oudenarde, et d'autres places. On en garda quelques unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile ; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince don Balthasar mourrait en 1649 ; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau ; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité ; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît ; et des événements étrangers l'ont justifié après plus de cinquante années [2].

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil ; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contesta-

[1] Balthasar-Charles, fils de Philippe IV et d'Isabelle, fille de Henri IV, né le 17 octobre 1629, est mort le 9 octobre 1646.

[2] La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux. Celle de Marie-Thérèse ne leur fut pas présentée ; et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes, auxquels Charles II s'adressa, se fondèrent pour décider que les décendants de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. K.

Digitized by Google

tions entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune des terres de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri-le-Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états; en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, Le Catelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Lux; il se fesait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible, et que toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux: la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses états par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards qui étaient de ce nombre m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite (juin 1660). Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu: et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur.

(Août 1660) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que Mazarin; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre: si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'état est forcé dans sa main par les tempêtes; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui, et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant

Digitized by Google

d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, « il n'y a rien dans les coffres de votre majesté ; « mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé ; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoique au-dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point ; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (9 mars 1661) ; et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser ; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait sur ce point autant que Séjan, Ximénès, Buckingham, Richelieu, ou Mazarin : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux ; Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois ; don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et fesaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance ; que Mazarin était sage, souple, et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'état ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans ; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse, et de suite, réussit.

En lisant les Lettres du cardinal Mazarin, et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens, et de la fortune ; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'état est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui ; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue [1].

## CHAPITRE VII.

Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux états-généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse.

[1] C'est que Mazarin avait des talents pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talents ni lumières pour l'administration ; c'est qu'un ministre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne ; au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés ; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de Mazarin. K.

Digitized by Google

Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des faveris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusque alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : « A qui nous adresserons-nous ? » et Louis XIV leur répondit : *A moi*. On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Madame de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival ; et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement ; c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de Henri-le-Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions ; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au-dehors qu'absolu au-dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très naturel : mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume ; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de césar et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux non seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de *très chrétien*. Les rois d'Espagne opposaient le titre de *catholique* ; et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les états avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne ; mais depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise ; un pas de plus ou de moins dans une procession ; un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

(1661) Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur

Digitized by Google

de Suède à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrades, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de la France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France (24 mars 1662), « que les ministres « espagnols ne concourraient plus dorénavant avec « ceux de France. » Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura long-temps de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue; mais Louis XIV acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en fesant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis long-temps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens, circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur (20 août 1662). Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV : mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages : mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère, d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat *a latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères et par des monuments qui le sont aussi (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide); mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Comacchio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.



Digitized by Google

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. (27 octobre 1662) Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardick du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir on conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

(1663) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 août 1663) Quelque temps après le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant, et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'état qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses états même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, fesant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, fesant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs, non seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant, un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent: enfin ses traités avec l'empire lui fesaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligni, seul reste de la maison de ce Coligni, autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant et avide de gloire et de fortune. (1664) Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand-visir Kiuperli ou Kouprogli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive: le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa (17 juin 1665) une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12, et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angle-

terre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable: mais, en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les états-généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665) Il donna aux états un secours de ses forces de terres plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Cristophe-Bernard Van-Galen, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte non seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie [1] attribué injustement aux catholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuse pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant.

[1] Le 15 septembre, 1666, l'incendie dura quatre jours, et consuma treize mille maisons.

*********

## CHAPITRE VIII.

### Conquête de la Flandre.

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut (1665) : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si long-temps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de sa couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant, et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par des théologiens qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'état était écoutée. Cette raison d'état fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison,



Digitized by Google

et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torci *; mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit: il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance; qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage; et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes-du-corps aux portes de Vienne pour accompagner le courier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. (1667) Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'état pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusque alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins; quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tous genres étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisé et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore: par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Les maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ses avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. (Juin 1667) Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain (6 juillet). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula (27 août) après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces (31 août) par le marquis depuis maréchal de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus

* Tome I, page 16, édition supposée de La Haye.

Digitized by Google

grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe, et les plaisirs, s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers fesaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait en long-temps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras [1], en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui y fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand état, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux, et ses ministres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier-général qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne fesait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La delicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Donai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, et qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre [1] fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

## CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.

(1668) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin le 2 de février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général Montmorenci-Boutteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise

[1] Louis de Crévant, marquis puis duc d'Humières, nommé maréchal en 1668, assiégea Aire en 1676, et s'en rendit maître le 31 juillet; mais il n'assiégea jamais Arras, qui appartenait aux Français, depuis 1640.

[1] Ces plans ont été depuis transportés aux Invalides. K.

Digitized by Google

imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi ; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, au moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations ; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis long-temps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; et à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé, Luxembourg court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint-suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on lui accorda très aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui fesait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte ; elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols qu'il haïssait, et au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contre-scarpe, et s'y logea : le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en fesant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de danger. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle (14 février 1668) au bout de quatre jour de siége ; douze jours après son départ de Saint-Germain, et enfin, en moins de trois semaines toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que « le roi de France aurait dû envoyer ses laquais « prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller « en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie ; l'empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par

cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire, homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans La Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui, cependant, fut depuis très malheureux [1].

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à La Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois; la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre, et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède, et de la Hollande; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit état tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant, et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toutes sortes de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elles n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van-Benning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation?

Ce Van-Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? » lui disait M. de Lyonne dans une conférence. « J'i-« gnore ce que veut le roi, dit Van-Beuning, je « considère ce qu'il peut. » Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité (2 mai 1668) une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre, et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

[1] Jean de Witt avait été, en Hollande, un des premiers et un des meilleurs disciples de Descartes. On a de lui un *Traité des courbes*, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles. K.

## CHAPITRE X.

**Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.**

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient

Digitized by Google

aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui fesaient leur ornement et leur défense, converts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtes pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire [1]; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Dom Alfonse, fils indigne de l'heureux dom Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de dom Pèdre, frère d'Alfonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu : enfin, il avait couché très longtemps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667). Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes puissantes en aient besoin. Ce que Jules II avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri VIII, Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples; et ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

[1] Chapitres XXXII et XXXIII.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. (1668) Jean-Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et dégoûté également de la royauté et de l'église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté [1].

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des Mahomet, des Sélim, et des Soliman, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégèrent régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si longtemps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos états s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée; et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles, résister au grand-visir Kinperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes

[1] Il avait épousé Marie de Gonzague, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal, pour se marier avec sa belle-sœur; et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, et du second maréchal de l'Hospital. Cette anecdote n'est rien moins que certaine. K.

Digitized by Google

l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie, et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines (16 septembre 1669).

Les Turcs, dans ce siége, s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons pris cet usage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui fesaient alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps : mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers : mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Autant ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied ; les officiers, les commandants même des places de guerre, étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu, et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670). Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné ; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne, et à Louvois.

(Mai 1670) Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi ; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses, et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion ; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur [1], et ne changea rien aux

[1] Voyez les *Anecdotes du siècle de Louis XIV*, ch. XXVI. K

résolution des deux rois [1]. Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur, occupé des séditions de la Hongrie; la Suède, endormie par des négociations; l'Espagne, toujours faible, toujours irrésolue, et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions: l'une, des républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, des républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et Corneille son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté: mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, et ce même Van-Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie en Vestphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre, Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paie pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque que de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit état il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien, et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière.

Les États-Généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il fesait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offensé? quelle réparation il exigeait? Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage « que demanderait sa dignité, dont il ne devait « compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van-Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil avec cette légende: *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van-Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour amo: IN CONSPECTU MEO STETIT SOL; *A mon aspect le soleil s'est arrêté* [a]. Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les états avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce

[1] On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations, dans les pièces justificatives des *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par le chevalier Dalrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna l'Angleterre depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contre-poids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux, mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces *Mémoires* prouvent qu'à cette époque Louis XIV avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de Charles II, Louis XIV, peu satisfait de lui, se lia avec les mécontents, et leur fournit également de l'argent contre Charles et contre ce même Jacques, qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. Dalrymple a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'Algernon Sydney, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que Barillon trompait Louis XIV avec ces listes, comme d'autres gens le tromperent depuis avec des listes de conversions; ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intrigant subalterne trompa Barillon, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à Sydney. K.

[a] Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a crue être celle de Van-Beuning; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est *stetit sol in medio cœli*. Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstedt, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors:

« Alter in egregio nuper certamine Josue
« Clamavit: Sta, sol gallice! solque stetit. »

Or, Van-Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad

que le république avait fait de glorieux : « Asserti legibus ; emendatis sacris ; adjutis, défensis, « conciliatis régibus ; vindicata marium libertate ; « stabilita orbis Europæ quiete. » « Les lois affermies ; la religion épurée ; les rois secourus, « défendus, et réunis ; la liberté des mers vengée ; l'Europe pacifiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire ; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les états, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit état des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Mastricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu une armée si magnifique et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paie, assujettis comme les autres à la régularité du service ; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine ; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize ; les cent-suisses même accompagnaient le roi, et ces régiments des gardes-françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline devenue encore plus exacte avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis ; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en fesaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles fesait la même chose [1] dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires ; c'était Pellisson, homme dont il a été parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au

[1] Dans presque toutes les éditions, on trouve : *faisait la même charge*. Nous croyons trop évidemment qu'il y a erreur d'éditeurs pour ne pas admettre ce changement dans le texte ; changement que M. Désoer (éditeur des œuvres de Voltaire, en 1817) a proposé le premier.

Digitized by Google

prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer « faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, « je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse, et si inutile ?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presque en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les États. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi fesait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne, et à la Flandre. Il fesait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il étant sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, fesaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença pas assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon ; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Mastricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Tolthuys, la maison du péage,* dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pellisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que

quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes (12 juin 1672), le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille*. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrœk [a], qui ne s'était point enfui avec les autres, courut au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans; enfin, le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Schenck, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si « vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je « pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

(20 juin 1672) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville (30 juin), menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle [1]. La religion de Louis XIV fesait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Issel, de Gueldre, étaient soumises : Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les Juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise.

Quatre cavaliers allant en marande s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La

[a] On prononce Ossembrouck; l'œ fait ou chez les Hollandais.

[1] Peu de temps après un de ces archevêques titulaires d'Utrecht se trouvant par hasard ce qu'on appelait janséniste, se retira dans son diocèse où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son Eglise, suivant l'usage des premiers siècles; ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes, qui ne sont, à la vérité, reconnus que dans leur Eglise. K.

Digitized by Google

Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'état était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat [a] malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse [b] française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille son frère d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace, *Justum et tenacem*, etc., convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrents impétueux
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 août 1672) Enfin la populace effrénée massacra dans La Haye les deux frères de Witt; l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée [1]. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'a-

[a] Il fut stathouder le premier juillet. Comment La Baumelle, dans son édition subreptice du *Siècle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral?

[b] La Baumelle, dans ses notes, dit : « C'est un être de raison que cette politesse. » Comment cet écrivain ose-t-il démentir ainsi l'Europe?

[1] On avait d'abord tenté d'assassiner le grand pensionnaire dans La Haye; mais il échappa et eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son frère à la mort, parce que les tourments n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement, que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume un opprobre ineffaçable. K.

miral Coligni, etc.; car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce; elle se vendait six sous la pinte; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un état, demeurât encore redoutable sur mer: c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. (7 juin 1672) Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel; défendant ainsi, et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande: « Comment cela peut-il être, répondit ce monar- « que persan, puisqu'il y a toujours au port « d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un « français? »

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. La conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

Digitized by Google

## CHAPITRE XI.

**Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.**

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV, sortait à peine de l'enfance; celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'état en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une si grande faute qu'eux tous en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolit la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des états, mais avec des armées; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministère; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle. Louis le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Vestphalie, pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers La Haye. Un dégel survint : La Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressources; mais la fortune, qui avait sauvé La Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements dans la guerre comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante ans après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil

Digitized by Google

de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'empire, et l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents; mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades : et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin (les 7, 14 et 21 juin 1673), entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir « payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'ac- « quérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Mastricht dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra, dans ce siége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail, sa nation accusée jusque alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. Mastricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour opposer à ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en fesant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtiments la première fois qu'il perdit une place. Un très brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange (14 septembre 1673). Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas [a] à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main; et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées [1].

[a] La Baumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puisque l'année suivante, il fut tué au siége de Grave?

[1] Cet usage, qui n'a point été réformé, est ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthousiasme exagéré de valeur, et une grande indifférence pour le sort des malheureux bourgeois, qu'il dévouait à toutes les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des siéges s'est perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenses d'une place avant d'y donner l'assaut, cette condition imposée aux gouverneurs n'est plus regardée que comme une chose de forme; et, de



Digitized by Google

Du-Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculli et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des États-Généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de liberté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'empire, et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'ils s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son état parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres roi. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux, une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon; une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières; le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut : le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siége, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois fesait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours (15 mai 1674); et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

********

nos jours, un officier qui, prenant une ville d'assaut, la livrerait au pillage, serait aussi déshonoré qu'il l'aurait été dans le siècle dernier pour avoir refusé de servir de second dans un duel. B.

## CHAPITRE XII.

Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne fesait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées, et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville ; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses états et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg (juillet 1674) ; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace ; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (octobre 1674).

L'empire rassemble contre lui toutes ses forces ; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace ; Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. (Décembre) Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelques secours de cavalerie : alors il traverse par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige ; il se trouve tout d'un coup dans la Haute-Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table ; ils n'ourent que le temps de s'échapper ; la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turkheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie (5 janvier 1675). Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches [a]. Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répon-

[a] Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire les lettres que Courtilz de Sandras et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien, en effet, attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du Maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette, nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les *Mémoires* du marquis de Beauveau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ? Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très vif ; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les *Lettres* de Pellisson que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold.



Digitized by Google

dit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla avec le même sang froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : Je le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il fesait paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout : d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine, et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne, et l'Italie. Le prince de Condé fesait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua (11 août 1674) une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé ; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français ; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde ; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculli était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre

Digitized by Google

jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse, et l'activité; enfin, ils étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juillet 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui, *Ce n'est pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer;* paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas: la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable Du Guesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre; il avait été battu à Marienthal, à Rethel, à Cambrai; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais ayant toujours réparé ses défaites et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'état; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage, et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage.

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pellisson et ailleurs: « Je voudrais que vous m'obli- « geassiez à faire quelque chose de plus pour « vous. » Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin il était très vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de Turenne, rendit sa perte encore plus sensible. Montecuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au-delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vanbrun, deux lieutenants-généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck. (11 août 1675) Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappe à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable: il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois Jourdain, à la tête des séditieux, va

capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler *.

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe ; il n'y a aucun état qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre ; et après sur celles d'Allemagne ; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes ; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point ; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(Août et septembre 1675) Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculli fesant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculli les siéges d'Hagueneau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât ; il offrait de lui servir de conseil ; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes ; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de Condé. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilli, d'où il vint très rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite : mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé, les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. Montecuculli se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecuculli renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce que vos « ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite « trop supérieur ? »

## CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la

* Reboulet dit que le marquis de Créqui eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux ; il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps ; que l'on consulte l'*Abrégé chronologique* du P. Hénault : « Bois-« Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maré-« chal, etc. »

guerre avec moins d'avantage contre l'empire, l'Espagne, et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, long-temps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (26 avril 1676) Condé, (11 mai 1676) Bouchain, (17 mars 1677) Valenciennes, (5 avril 1677) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas ; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif ; la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi fesait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg, et de Lorge. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang « du soldat : vous l'épargnerez bien davantage « quand il combattra de jour, sans confusion et « sans tumulte, sans craindre qu'une partie de « nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que « trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, « il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous « le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'é- « puisé des fatigues d'une veille il soutienne les « efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette « raison que s'il y a dans cette armée des soldats « de peu de courage, la nuit favorise leur timi- « dité ; mais que pendant le jour l'œil du général « inspire la valeur, et élève les hommes au-dessus « d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677) A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup; mais quelques mousquetaires noirs, ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent : on tue et on poursuit les assiégés : les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres : ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue ; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par le feu ceux

qui étaient dans la rue : on donnait des otages de part et d'autre : le conseil de ville s'assemblait : on députait vers le roi : tout cela se fesait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678) Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, et Ypres en sept (25 mars). Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Septembre 1676) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses états. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'empire avec gloire : mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses états. En vain il mit sur ses étendards, *aut nunc, aut nunquam*, en maintenant, ou jamais.

Le maréchal de Créqui racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 octobre 1677) Il le battit dans le petit combat de Kochersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 novembre 1677) Il prit Fribourg à sa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rhinfeld. (Juillet 1678) Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite ; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence ; et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non seulement il fut obligé de lever le siége de Mastricht et de Charleroi ; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain, et Valenciennes, sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Mont-Cassel contre Monsieur (11 avril 1677), en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi, son frère, parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée ; et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers ; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols ; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il apporte à Messine des vivres, des armes, et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts, et plusieurs brûlots ; il bat la flotte ennemie (9 février 1675), et entre victorieux dans Messine.

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuiderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols

réunis. (8 janvier 1676) Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Duquesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement, passe bien vite et sans effort du petit au grand. Duquesne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste [1] (12 mars 1676). Ruyter blessé dans cette bataille y termina sa glorieuse vie. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc, dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à « la mort d'un grand homme. »

Duquesne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla, et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Duquesne qui remporta la victoire [2]. L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les états. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine (8 avril 1678), dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, et d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bienséance, quelque secours contre les Turcs, appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne fesait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux États-Généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Mastricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se

[1] Près d'Augusta, le 22 avril. Ruyter mourut de ses blessures le 29 du même mois. Ct.

[2] Duquesne fut mal récompensé parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour : « Sire, lui répondit Du« quesne, quand j'ai combattu pour votre majesté, je n'ai « pas songé si elle était d'une autre religion que moi. » Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau :

« La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la « France a refusé un peu de cendres à son vainqueur. » K.

réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc.; ce qui fesait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères Furstenberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris sur la Suède; qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique; que le duc de Holstein fût rétabli dans ses états: que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise; que les traités de Vestphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant monseigneur, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service; ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des États-Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisque aux diètes de l'empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles v; mais il voulait rester maître de Nanci et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort: il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Il sut aux conférences de Nimègue semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre, ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'empire ne fesait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Vestphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis xiv. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'empire qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses états: il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(10 août 1678) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis xiv avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Sains-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. (11 août) Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée; il savait que cette paix était avantageuse à son pays; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événements contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait

cte entreprise, et qui aurait du être détruite, n'y perdit rien ; au contraire, elle y gagna une barrière : et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque, et la moitié de la Flandre ; et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec solennité (1680), et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. On avait, dès 1675, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre après sa mort, est appelé communément Henri IV ; et ce nom seul en dit assez. M. le Prince est toutoujours appelé *le grand* Condé, non seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé *le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand* Corneille, pour le distinguer de son frère. On ne dit pas *le grand* Virgile, ni *le grand* Homère, ni *le grand* Tasse. Alexandre-le-Grand n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre. On ne dit point César *le grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand* : il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité, le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

*********

## CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Cologne disputé.

L'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes ; il fit de la paix un temps de conquêtes (1680) ; il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisach [a] des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkenbourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace au même titre que l'avaient eue les empereurs ; déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve ; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès long-temps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue, et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. (30 septembre 1681) Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts ; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment ; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre : les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne : il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost et tout

[a] Dans la compilation intitulée : *Mémoires de madame de Maintenan*, on trouve, tome III, page 23, ces mots : « Les « reunions des chambres de Metz et de Besançon. » Nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs, nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisach et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Évêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Montbéliard à la France.

Digitized by Google

son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix; et, sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg (1682).

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince duc de Mantoue (1681), qui aurait voulu tout son état pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent; les Espagnols voulurent la guerre : le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer; mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups [a].

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. (1680) Il portait enfin sa marine au-delà des espérances des Français et des craintes de l'Europe : il eut soixante mille matelots (1681, 1682). Des lois aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes-marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace, se remplissaient de vaisseaux : la nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud, que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre; mais sa fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. (28 octobre 1681) Une partie de la ville fut écrasée et consumée : mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé [1].

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois fesait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Mont-Royal, etc.; et pendant que le royaume acquérait tant de force au-dehors, on ne voyait au-dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

[a] On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : « Je n'ai pu « avoir son amitié, je mériterai son estime. » Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, et l'abbé de Choisi le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que fermia Guillaume contre Louis XIV; mais il n'est pas vrai que ce fût à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi; il est encore moins vrai que Louis XIV eût écrit à ce prince : « Vous me demandez mon amitié, je vous l'accor- « derai quand vous en serez digne. » On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal : on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la compilation des *Mémoires de Maintenon*; et nous apprenons que ces *Mémoires* sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

[1] Cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les bombes sont mal ajustées; les bâtiments qui les portent manœuvrent mal, sont aisément desemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armements excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer. On prétend que le dey d'Alger ayant su ce que l'expédition de Duquesne avait coûté à Louis XIV : « Il n'avait qu'à m'en donner la « moitié, dit-il, j'aurais brûlé la ville tout entière » K.

Digitized by Google

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'empire [a].

Personne ne doutait que le grand-visir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne, désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande, prête à succomber : il voulait pour prix de son inaction qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost, qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était prête de succomber : c'était au commencement de septembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-visir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur, le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver; et avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute (12 septembre 1683). L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église [1], où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : « Il fut un homme « envoyé de Dieu, nommé Jean. » Vous avez déjà vu « que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche, après la victoire de Lépante. Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai (novembre 1683), de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trêve (août 1684) de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

(Avril 1684) Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que fesaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des dépu-

[a] Voyez les étranges particularités du siége de Vienne, dans l'*Essai sur les mœurs* (tome III, page 595); et dans les *Annales de l'empire* (tome III, page 797).

[1] Léopold ne vit Sobieski qu'à cheval et en pleine campagne. Il avait délibéré sur l'étiquette qu'il devait observer avec son libérateur; et ayant assemblé son conseil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : « A bras ouvert, s'il a sauvé l'empire, » répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis. K

[a] Dans l'*Essai sur les mœurs*

tés lui demander pardon, et recevoir la paix; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre: « Ces gens-ci, dit-il, « prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur « roi, le mien ne prend pas la liberté de leur « offrir sa protection; je vous les remets; c'est à « vous à montrer ce que vous devez au roi d'An- « gleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte ottomane, tel que celui du sopha; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du grand-seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit par son envoyé Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates, sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre, avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquesne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemar les galères; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'état. On arrive devant Gênes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes (17 mars 1684), et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors, il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. (22 février 1685) Le roi exigea que le doge de Gênes et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Impériale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo, et Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent: son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissi, et Seignelai, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait: « Le roi ôte à nos « cœurs la liberté, par la manière dont il nous « reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit: *C'est de m'y voir.*

(1684) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusque alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *Barcalon*, c'est-à-dire premier ministre ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam, son maître, une solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne

voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats : mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition : quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Église. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme, et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi qui, de son côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis long-temps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très grande distance, qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très mécontent du pape, répondit « Qu'il ne s'était jamais réglé sur « l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir « d'exemple [1]. » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade pour braver le pape (16 novembre 1687). Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade : car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées leur donne toujours envie de l'humilier; et la faiblesse de son état fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de se servir, contre le marquis de Lavardin, des armes usées de l'excommunication; armes dont on ne fait pas même plus de cas à Rome qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution : en vain il s'en défendit, Innocent XI s'obstina à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenu par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre, comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi, répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses,

[1] Il est singulier que des ministres osent porter leur mépris pour leur maître jusqu'à lui faire dire que *c'est à lui de servir d'exemple*; et cet exemple était celui de favoriser chez un de ses voisins la contrebande, qu'il réprimait dans ses états par un code barbare, et de protéger contre les lois les voleurs et les assassins. K.

Digitized by Google

firent élire le cardinal de Furstenberg comme coadjuteur ; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer à l'électorat. L'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose, de laisser Furstenberg sur ce trône électoral et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière, frère du dernier mort. (Octobre 1688) Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur ; droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia, presque tous les princes ; aussi presque tous se réunissaient contre lui.

*********

## CHAPITRE XV.

**Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.**

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg (1687) ; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux hors de France leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion). Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II, son frère, était catholique comme lui ; mais Charles n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignit à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne ; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume [a] le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes républicains comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très aisée de rendre une religion dominante dans un pays. Constantin, Clovis, Gustave-Vasa, la reine Élisabeth, firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différents, une religion nouvelle ; mais pour de pareils changements, deux choses sont absolument nécessaires, une profonde politique et des circonstances heureuses : l'une et l'autre manquaient à Jacques.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques ; que ceux de Suède

[a] On trouve, dans la compilation des *Mémoires de Maintenon*, au tome III, chapitre IV, intitulé : *Du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : « Un peuple « a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut la « forcer à croire ? » Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : « Si le roi pouvait dis- « penser du serment du test ceux qu'il admettait aux em- « plois ? »

Le même auteur dit que le pape Innocent XI donna au prince d'Orange deux cent mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'Innocent XI fit dire des milliers de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg ; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à La Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'Avaux le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'Avaux corrompait des membres de l'état : il se trompe, c'est le comte d'Estrades. Il se trompe encore sur le temps ; c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'Estrades à M. de Lyonne, du 17 septembre 1665.

Le même auteur ose citer l'évêque Burnet, et lui fait dire, pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince n'aimait que *les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de Burnet qui ait le moindre rapport à cette expression si basse et si indigne de l'histoire. Et si quelque faiseur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque Burnet eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourrait prévaloir contre une histoire authentique.

et de Danemarck le devenaient alors ; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, et les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire ; ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins ; mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner ; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt on accorder de nouveaux ; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait saper en silence ; enfin, se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant, « qu'il fallait l'excommunier, comme un « homme qui allait perdre le peu de catholicisme « qui restait en Angleterre. » Le pape Innocent XI n'espérait rien des entreprises de Jacques, et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Peters. Ce jésuite était un intrigant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'état se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

« Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des États-Généraux, étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas ; il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois comme il se manqua à lui-même. (Octobre 1688) Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous « vous avions prédit. » Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes ; et s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu ; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent ; entre autres ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant-général dans l'armée ; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre ; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis ; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres ; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais ; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume ; il alla chercher un asile en France [1].

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple ; et ayant prescrit au prince d'Orange les conditions aux quelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne plus fut connu, dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France il ne fut re-

« L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les États-Généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots : « Mes- « sieurs, il y aura guerre au printemps prochain, et je de- « mande qu'on enregistre cette prédiction. » Il cite le comte d'Avaux.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de fausses. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi, du 20 mai.

[1] On peut consulter sur ces détails les *Mémoires du chevalier Dalrymple* déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. Jacques, qui, sous le règne de son frère, l'avait empêché de faire grâce au lord Russel, appela auprès de lui le vieux comte de Bedford, père de Russel, et le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. « Sire, j'a- « vais un fils, répondit le comte, il aurait pu vous servir. »



Digitized by Google

gardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des états de son beau-père.

(Janvier 1689) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou. « [a] Je vous rends, madame, lui dit-il, un « triste service : mais j'espère vous en rendre « bientôt de plus grands et de plus heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France : tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs par an pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on fesait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand ; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même ; et ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'York. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain dans son antichambre : « Voilà « un bon homme qui a quitté trois royaumes pour « une messe [1]. » Il ne recevait de Rome que des indulgences et des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services, que, lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi catholique à La Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention de voir Jacques toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaises ; soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendants à la couronne de la France, soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier Édouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Écossais à Paris, était son secrétaire d'état. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce, furent embarquées sur la flotte ; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est « de ne nous jamais revoir. » (12 mai 1689) A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flotte ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement ; et ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

(Mars 1690) Bientôt après un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures (juillet 1690) : Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nemond, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle

[a] Voyez les *Lettres de madame de Sévigné*, et les *Mémoires de madame de La Fayette*, etc.

[1] On attribue le même propos à Charles II. « Mon frère, « disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le pa- « radis pour une fille. » On fit cette chanson, attribuée à Fontenelle :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques.

Digitized by Google

n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusque alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva; il eut l'empire de la mer, empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelai, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une descente aisée à Tingmouth.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'état, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne secouda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderry; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé Walker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il fesait braver aux habitants la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur : Guillaume arriva et marcha à lui. La rivière de Boyne était entre eux. (11 juillet 1690) Guillaume entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes [1]. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boyne, les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques n'ayant paru, dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier [2]. Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas

[1] On lisait dans les premières éditions, « la supériorité que les blancs ont sur les nègres. » Voltaire effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, le superstition, l'oppression exercée par les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais, ni en industrie, ni en lumières, ni en courage. K.

[2] Les nouveaux *Mémoires de Berwick* disent le contraire; mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier Dalrymple, sont d'accord avec Voltaire. Schomberg, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait au troupes qui passaient devant lui : « A la gloire, mes amis! à la gloire! » Ces troupes ayant été mises en désordre, Caimotte, qui remplaçait Schomberg, les rallia, et leur montrant les régiments français : « Messieurs, « voilà vos persécuteurs. » Ainsi les dragonnades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boyne, et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes. K.

encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques qui, étant très pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événements remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi Jacques vaincu, en passant par une petite ville nommée Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes [1]. De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande; entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses, pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées, pour armer vingt-six mille hommes; des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit: les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et La Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea; il ne put joindre Tourville, dont les quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures (29 juillet 1672 [1]). Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte; et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances [2].

[1] On nie ce fait dans les *Mémoires de Berwick*, et Dalrymple n'en parle point. On peut voir, dans ce dernier historien, les détails de la conduite de Guillaume, qui fut politique et dur, beaucoup plus que généreux. K

[1] La bataille de la Hogue est du 29 mai.

[2] Tourville avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. Seignelai lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. Tourville parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. « Vous ne m'avez pas entendu, répliqua le ministre; il y a des hommes qui sont braves de cœur et politiques de tête. »

Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait une correspondance secrète avec Jacques. Lui, Marlborough, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir Jacques, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. Russel avait écrit à Jacques de remettre la descente à l'hiver, et surtout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne; qu'il la connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. Jacques avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que Russel, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. Dalrymple rapporte, au contraire, qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à Russel qu'on avait cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, et proposé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. Russel fut pu-

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui après Colbert, son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'état de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà ; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports (1696) ; et même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français ; mais cette flotte ne fit que se montrer, les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice ; et il est à croire que quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis et d'une pension de soixante et dix mille francs, qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné [1]. Il mourut en 1701, à Saint-Germain. Quelques jésuites irlandais prétendirent qu'il se fesait des miracles à son tombeau [2]. On parla même de faire canoniser à Rome, après sa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant sa vie.

Peu de princes furent plus malheureux que lui ; et il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si long-temps infortunée. Le premier des rois d'Écosse ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets. Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamner à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée. Charles Ier, petit-fils de Marie, roi d'Écosse et d'Angleterre, vendu par les Écossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. Jacques son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaume ; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux ; et nous avons vu le prince Charles-Édouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits et essuyer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents années.

bliquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que Jacques, placé sur le rivage, voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française. K.

[1] On a nié ce fait dans les *Mémoires de Berwick*. Nous observerons que Voltaire a été lié intimement avec les personnes qui connaissaient le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain. K.

[2] On a poussé le ridicule jusqu'à dire que ses reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fistule.

## CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, jusque en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.

N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun état n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef ; la Savoie et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France ; et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie, et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois.

Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis, l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel pour aller chasser le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur : prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ (22 septembre 1688) : « Mon « fils, en vous envoyant commander mes armées, « je vous donne les occasions de faire connaître « votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, « afin que, quand je viendrai à mourir, on ne « s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivait : « A mon fils le dauphin, mon lieute- « nant-général, commandant mes armées en Alle- « magne. »

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Boufflers avait un corps de troupes en deçà du Rhin ; le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence, étaient pris. Le siége de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant-général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se fesait aimer de tout le monde sans se faire craindre de son père.

Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois jours (14 novembre 1688) ; Franckendal en deux ; Spire, Trèves, Vorms, et Oppenheim, se rendirent dès que les Français furent à leurs portes (15 novembre 1688).

Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. (Février 1689) Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat qui passe toujours les ordres de rigoeur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs : leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV ; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécuterent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre ; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique ; car, si les ennemis avaient pénétré dans ses états, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre : Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paie plus difficilement : elles paraissent plus tard en campagne ; mais la disci-

Digitized by Google

pline, la patience dans les fatigues, les rendent sur la fin d'une campagne aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine, Charles V, les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son état par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'empire à l'empereur Léopold : il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, villes très mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége (12 octobre 1689), après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au-dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour ; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie sur le théâtre, reçut des huées du public ; on lui cria, *Mayence*. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

(Juin 1689) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Waldeck ; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui le haïssait, comme il avait fait Turenne. « Je vous promets, lui dit « le roi, que j'aurai soin que Louvois aille droit. « Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon « service la haine qu'il a pour vous : vous « n'écrirez qu'à moi, vos lettres ne passeront « point par lui [a]. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne ; mais en Flandre sous Luxembourg, et en Italie sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève ; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé ; plongé dans les intrigues des femmes ; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage [b].

Catinat [c] avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667 il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi la remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue ; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération ; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui ; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste ; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux ; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays ; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais fesant des fautes et comme prince et comme

[a] *Mémoires du maréchal de Luxembourg.*

[b] Voyez les *Anecdotes* à l'article de la *Chambre ardente*, chap. XXVI. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées.

[c] On voit, par les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui ; elle appelle sa modestie orgueil. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

Digitized by Google

général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. (18 août 1690) Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Staffarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués, celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. (1691) Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suse, prend Suse, Villefranche, Montalban, Nice, réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait, et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée (4 octobre 1693), d'autant plus glorieuse, que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

(30 juin 1690) A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *je veux*. (19 septembre 1691) Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; (9 avril 1691) mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg; et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse (19 septembre 1691); action très singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante et quinze escadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours (juin 1692), et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend, avec raison, des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire; car un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se compromettre.

Luxembourg était malade : circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle : (3 août 1692) le danger lui rendit ses forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrein, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point; rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas alors quinze ans [1]. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

[1] Le duc de Chartres était né le 2 août 1674, il avait alors le jour de la bataille, dix-huit ans révolus.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc; l'autre, François-Louis, prince de Conti, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation; Monsieur le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils desiraient passionnément cette gloire : mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en fesant avancer d'autres; Monsieur le Duc fesant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant-général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseul, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi Guillaume; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille avec des dragons, et acheva la victoire.

Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour à Paris, et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Monsieur le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle; on les appela des Steinkerques. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la Steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes; et on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne : il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour, et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume par une marche de sept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à pointe du jour (29 juillet 1693); on le trouve à la tête du régiment de Ruvigni, tout composé de gentilshommes français que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite La Chaise et des cruautés de Louvois. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui : mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait *Monsieur le Duc*, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde

Digitized by Google

pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide de tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de Montmorenci, se mit au-devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes reprirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous ! lui dit « ce prince ; il n'y a point d'ennemis plus à « craindre dans une bataille, ni de plus généreux « amis après la victoire. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nerviude, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites, et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg *le Tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat ; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies : on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

(1 et 2 septembre 1692) Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spire-bach : il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans son pays ; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg que les ennemis avaient repris ; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Staffarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille (27 mai 1694) sur le bord du Ter. Il prit Gironne et quelques petites places ; mais il n'avait qu'une armée faible ; et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort (16 juillet 1691) ; on était très mécontent de Barbesieux, son fils. (Janvier 1693) Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déjà long-temps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé, et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grace, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardés par les flottes anglaises. (Juillet 1694 et 1695) Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grace furent écrasées et brûlées par les bombes ; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renversé*, etc. Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux ; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué [a] des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume,

[a] Voyez l'*Ode* de Boileau, et le *Fragment historique* de Racine. L'expérience, dit Racine, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même.

pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne, quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française, qui la défendit, était une armée ; car dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment d'être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les Mémoires du marquis de Feuquières lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle ; ils lui en reprochent encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisi pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux ; il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop contre ceux qui servaient l'état des lumières qui eussent été très utiles, s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes, et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, devait secourir Namur ; mais, quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi Guillaume, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet de Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable, mais qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV (septembre 1695).

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela fesait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissements, et les Américains dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéri, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

(1695) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. (1696) Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre (mai 1697) auprès de la ligne la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de Du Guay-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Digitized by Google

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot, il devint enfin chef d'escadre, ainsi que Du Guay-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que, dans cette guerre, Louis XIV était armé contre son beau-frère, le roi d'Espagne; contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le dauphin; contre l'électeur palatin, dont il brûla les états après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ses filles était dauphine, et contre l'Espagne, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses droits; je dis seulement que, s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes.

*********

## CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. État de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle fesait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays; on lui donnait de l'argent; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord (juillet 1696): le duc et Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus: car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans (1697), le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Ryswick, près de La Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait encore autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelonne (août 1697). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur. (Septembre, octobre 1697) Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les al-

liés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

On prétendait que le grand objet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait tout entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV, ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'état de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Rysvick, qui en effet procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée, si vraisemblable, n'est pas vraie; ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Rysvick. Le marquis de Torci en fait l'aveu dans ses Mémoires [a] manuscrits. On fit la paix par lassitude de la guerre, et cette guerre avait été presque sans objet : du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV; et dans ce monarque, que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes; il voulut avoir celle de la modération; et l'épuisement qui se fesait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

[a] Les *Mémoires de Torci* ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil : les résolutions s'y prenaient. Le marquis de Torci, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de Beauvilliers, surtout, y représentait avec force la misère des peuples : madame de Maintenon en était touchée; le roi n'y était pas insensible. Cette misère faisait d'autant plus d'impression, qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands établissements en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Rysvick [a]. Des sentiments vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusque alors de prince d'Orange, d'usurpateur, et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes, sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugements rendus par les chambres de Brisach [b] et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuse, furent abolis; et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort Louis, Trarbach, le Mont-Royal; ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris dans l'Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. Harlai, Créci, et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville; on les accablait

[a] *Paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume* *Mémoires de Torci*, tome I, page 50, première édition.

[b] Giannone, si célèbre par son utile *Histoire de Naples*, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue, Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée.

Digitized by Google

de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la succession à la monarchie espagnole; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'empire et vainqueur des Turcs était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Rysvick, possession de sa souveraineté; dépouillé à la vérité de ses droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets; droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte: il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'empire; tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la fesait rebâtir à ses dépens: il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des présents, avec cet art de donner, qui est encore au-dessus des bienfaits: il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur le modèle de celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne « pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Rysvick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne; la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective: citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; Monsieur le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre; monsieur de Vendôme en avait davantage: cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. Louis-François, prince de Conti, fut élu (27 juin 1697) roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu deux heures après par un parti beaucoup moins nombreux: mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop en envoyant le prince de Conti, et trop peu en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres-de-change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres-de-change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu.

Digitized by Google

La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs fesaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise, et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. (1er septembre 1697) La bataille de Zenta, où le prince Eugène battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept bachas, et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottomann, et procura la paix de Carlovitz (1699), où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Azof; les Polonais, Kamiuieck; l'empereur, la Transylvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle, époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexiovitz, empereur de Russie, et l'autre le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck, et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses états. (1700) Le roi Charles, à l'âge de seize ans [1], les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, fesaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants. Sa femme, ses parents, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourants, l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable: quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré: tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.

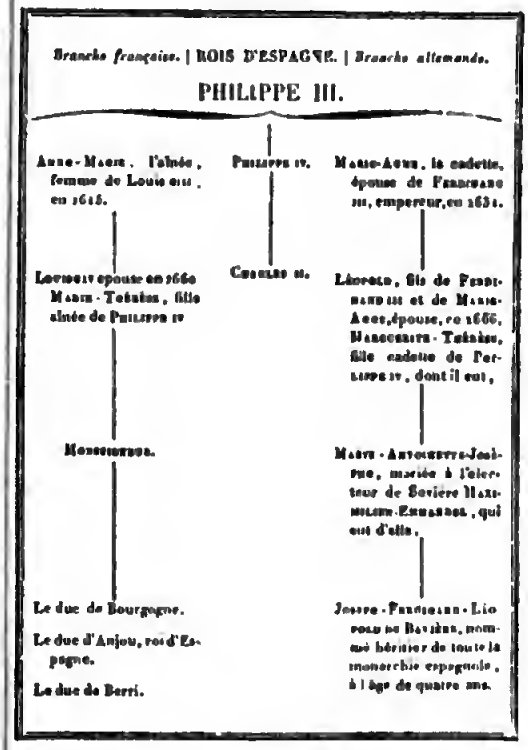


Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne, ensuite le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française; enfin, les

[1] Il avait dix-huit ans, comme Voltaire le dit dans son *Histoire de Charles XII*.

ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Rysvick ; mais la faiblesse de Charles II avait dérangé dès l'année 1696 cet ordre de succession ; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans ; et quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du Nouveau-Monde. Charles II, alors gouverné par elle [a], fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Rysvick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre, et la Hollande alors puissante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants. Cela était absurde ; il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre-le-Justicier, au quinzième siècle ; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropesa de la maison de Bragance ; il était membre du conseil. Il osa en parler ; il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, et il ne pouvait la demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très vraisemblable que ce fut le ministre Torci ; car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland Bentinck, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV [a].

(Octobre 1698) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau. Il disposa dans La Haye, avec le comte de Tallard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses états. Le Dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, Sicile, et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'empire.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit, par ce traité de partage, de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des états ; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe ; toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur ; qu'il lui donnerait cette récompense, de n'avoir point trempé dans ce partage ; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. Il en fit un en effet ; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses états (novembre 1698). La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles [b] (6 février 1699).

[a] Voyez les *Mémoires de Torci*, tome I, page 52

[a] L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors aussi nouvelles qu'intéressantes, long-temps avant que les *Mémoires* du marquis de Torci parussent ; et ces *Mémoires* ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire.

[b] Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur, et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles : « La cour de Vienne, de tout temps infectée des « maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses « empoisonneurs les fautes de ses ministres. » Il semble,

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à La Haye, et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume, et les États-Généraux, disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. (Mars 1700) Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la Lorraine, si souvent envahie, et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événements avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur; et la reine, sa femme, fut transportée d'une si vive colère qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornements qui venaient de France; tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien. On ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les états-généraux; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses états à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné, tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissements dans l'Inde, l'empire, la Hongrie, la Bohême, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe! Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert: toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des états de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit: la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, « ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres « de mon pays, petit, dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé; et à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi *. Il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand-le-Catholique; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, *de couronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme*

par cette phrase, que la cour de Vienne eût de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses.

* Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, et de l'accueil tout à fait gracieux de sa majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin, les *Mémoires* de Torci démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers, et les autres historiens, ont dit de cette grande affaire.

*à homme*. Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France; ses ministres, à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche; et Charles II lui-même, à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné [1].

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold piqué rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torci. Ainsi le roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses états allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'état, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi « que « les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté « exigeaient de lui qu'il donnât la préférence à la « maison de France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'état, tandis que le roi d'Espagne fesait de cette grande affaire d'état un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome: c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. (2 octobre 1700) Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut long-temps être le seul, et donna tous ses états au duc d'Anjou [a]. On saisit un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes; car le roi de France fesait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV, et l'idée de sa puissance, furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans (1er novembre 1700), la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être

[1] Il y avait toujours un parti français à la cour d'Espagne. Les chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, et l'on envoya consulter, en conséquence, le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la maladresse de compromettre dans sa réponse des personnes très considérables; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. (*Mémoires de Saint-Philippe.*) K.

[a] Quelques mémoires disent que le cardinal Portocarrero arracha du roi mourant la signature de ce testament; ils lui font tenir un long discours pour y disposer ce monarque: mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Portocarrero au roi tête à tête?

n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère, et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement [a]. Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses états. C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre [b]. Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses états, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit long-temps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta plus dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria.* « Je viens prendre congé de la maison « d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des états espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si long-temps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir [1]. Louis les voyait aussi; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament (11 novembre 1700); et rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec Madame la duchesse : « Eh bien, leur dit-il en sou- « riant, quel parti prendriez-vous? » Puis sans attendre leur réponse : « Quelque parti que je prenne, « ajouta-t-il, je sais bien que je serai blâmé [a]. »

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement; et ses ministres furent poursuivis pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti ételut quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

[a] Voyez le chapitre (XXVII) *des Anecdotes*.

[b] Voyez les *Mémoires* de Torcy, tome I, page 12.

[1] A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait Louis XIV; mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins celui de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de Charles II et le consentement des peuples. La traite fait avec l'Angleterre paraît donc injuste; et ce n'est pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à Louis XIV. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste, ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagements? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste? Et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils, injustement attaqué, aurait-il pu être légitime? K.

[a] Malgré le mépris où sont en France les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernières volontés de Charles II, le roi lui répondit : *Je verrai*. Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de Torcy, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne s'appelait *Blécour*, et non pas *Belcour*. Ce que le roi dit à l'ambassadeur Castel dos Rios, dans les *Mémoires de Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre ; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V, comme au roi légitime d'Espagne (février 1701). Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère ; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne ; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld au sujet des propositions que l'empereur lui fesait alors, il se servit de ces termes : « Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit [a]. »

(Septembre 1701) Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande : il mit encore le Danemarck dans ses intérêts, enfin il signa à La Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu ; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. (16 septembre 1701) Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Rysvick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Rysvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beauvilliers surtout fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torci appuya, par des principes de politique, ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil ; et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène [1], veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles ; on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent

[a] Du moins c'est ce que rapportent les *Mémoires* manuscrits *du marquis de Dangeau*. Il sont quelquefois infidèles.

[1] Il paraît, d'après les notes des *Mémoires de Berwick*, que Louis XIV avait pris sa résolution avant la mort de Jacques, et qu'ainsi le conseil, dont on a parlé ici, fut tenu avant la troisième visite de Louis XIV à ce prince, celle où il déclara au malheureux Jacques qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre. K.

appuyées par madame de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de Torci a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais * m'ont dit que, peut-être, sans cette démarche, leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation, et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes.

« Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu « prince de Galles. Notre condition serait bien « malheureuse, si nous devions être gouvernés « au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu, « et les galères, pour détruire les protestants de « ses états : aurait-il plus d'humanité pour nous « que pour ses propres sujets? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison : un bill d'*attainder* fut porté contre lui, c'est-à-dire qu'il fut condamné à mort comme son grand-père; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne, entre les mains de son petit-fils, semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si madame de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'état de Venise; car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus, cependant, pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs, par des traités, de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta. Il mourut (16 mars 1702), ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV; sombre, retiré, sévère, sec, silencieux, autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes * autant que Louis les aimait. Louis fesait

* Entre autres, milord Bolingbroke, dont les *Mémoires* ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses *Lettres*, tome II, page 56. C'est ainsi que pense encore M. de Torci dans ses *Mémoires*. Il dit, page 164 du tom. I, première édition : « La résolution que prit le roi, de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, « changea les dispositions qu'une grande partie de la nation « témoignait à conserver la paix, etc. » Le lord Bolingbroke avoue, dans ses *Lettres*, que Louis XIV reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité et avec quelle candeur il l'a dite.

* Voyez, ci-devant, la note de la page 128.

On a fait dire à Guillaume : « Le roi de France ne devrait « point me haïr; je l'imite en beaucoup de choses je le crains « en plusieurs, et je l'admire en tout. » On cite sur cela les *Mémoires de M. de Dangeau* Je ne me souviens point d'y

la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique, qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir en les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là, sans doute, donneront le nom de grand à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France, sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul état résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence.

********

## CHAPITRE XVIII

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre [1]. Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait d'ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou, et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants; dépense presque inouïe pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car, après tout, la république des États-Généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce; et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négociants et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire; mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commen-

avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix, furent en tout l'opposé de ce monarque.

[1] Plus connu comme homme d'état sous le nom de Clarendon; il a laissé une *Histoire des guerres civiles d'Angleterre sous Charles I*, et plusieurs autres ouvrages de politique. K.

çaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et par les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Monferrat-Mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui fesaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses états de tous côtés [1]. Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'empire pour la France. Il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un état. Elle contribua à faire donner le ministère des finances en 1699, et celui de la guerre en 1701, à sa créature Chamillart, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de supporter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre; mais vos affaires et « les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé votre père, « lui dit-il, je vous formerai de même [a]. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si long-temps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu [b].

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance; tandis que chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre, produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour

[1] On lui déclara, lorsqu'il se proposait d'aller voir à Milan son gendre Philippe V, qu'il ne serait reçu que comme un de ses courtisans, et que le roi d'Espagne ne pourrait, sans manquer à sa dignité, l'admettre à sa table. K.

[a] Voyez les *Mémoires* manuscrits de Dangeau; on les cite ici parce que ce fait rapporté par eux a été souvent confirmé par le maréchal de la Feuillade, gendre du secrétaire d'état Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans plus que Louvois; à la mort de Mazarin le roi avait vingt-trois ans; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.

[b] Le maréchal de Berwick rapporte, dans ses Mémoires, que Louis XIV l'avait consulté sur un plan imaginé par Chamillart, pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : « Chamillart croit en savoir beaucoup plus qu'aucun général, « mais il n'y entend rien du tout. » Cependant Chamillart resta encore ministre; et, dans la même campagne, Louis XIV l'envoya en Flandre pour prononcer entre le duc de Vendôme et le maréchal de Berwick, sur les moyens d'empêcher la prise de Lille. K.

Digitized by Google

avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais [a].

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français ; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olimpe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. (18 octobre 1663) De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui fesaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point [b]. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une « grande perte? » et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'empire ; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main ; soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige fesait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller à l'ennemi ; mais quelques lieutenants-généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda ; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque

[a] Le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en fesant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis le maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

[b] Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de La Fare s'est mépris dans ses Mémoires, quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène ; ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi, et d'égards pour madame de Maintenon, qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des *Mémoires de Maintenon* est le seul qui avance que le duc de la Rochefoucauld dit à son frère, le marquis de Liancourt : « Mon frère, si on intercepte votre lettre, « vous méritez la mort. » Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite : secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance.

Digitized by Google

derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage, et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Staffarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur : il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très brave, très honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout *. Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander, que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie. Il fesait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio. (11 septembre 1701) Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives : c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables ; qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide-de-camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : « Allons donc, dit-il, messieurs, il « faut obéir. » On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé ; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

(2 février 1702) Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une très grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval ; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bozzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égoût. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était Espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles, avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats ; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Revel, lieutenant-général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-

* L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars, et tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, tome III des *Mémoires de madame de Maintenon* : « Villeroi « le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, « et qui disait à ses gens avec tant d'arrogance : A-t-on mis « de l'or dans mes poches ? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule ? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus ? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles fausses, et de telles sottises ?

Digitized by Google

là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin, à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Eutragues commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats, pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait, pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi, voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone, du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils alongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers, mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire [a] : « On se déchaîne « contre lui, parce qu'il est mon favori : » terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfesant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point des soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives, et ces jours d'action, il les cherchait toujours; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petit-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est ce mélange d'activité et d'indolence, avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre vive d'artifice, de surprises, de marches, de passages de rivières,

[a] Voyez les *Mémoires de Dangeau*.
On chantait à la cour, à Paris, et dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal;
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire : (15 auguste 1702) telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne ; mais, dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

(Janvier 1703) Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique : mais il y manqua dans un autre point essentiel ; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. (19 août 1703) Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir des chevaux et du blé, mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'en eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godelphin, grand trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre, et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head, tête froide*. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Créci, et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à La Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait les ressentiments de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence ; ils conféraient souvent à La Haye avec le grand pensionnaire Heinsius et le greffier Fagel, qui gouvernaient les Pre-

Digitized by Google

vinces-Unies avec autant de lumières que les Barnevelt et les de Witt, et avec plus de bonheur. Ils fesaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; et le ministère de France était alors bien faible pour résister long-temps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui devaient les seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué, avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison : et madame de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que *le bel Anglais;* mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusque alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur. (1702) Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Athlone, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. (Septembre et octobre 1702) Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venloo, Ruremonde, Liége, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité

Marlborough de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république; créé duc par la reine, et ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne, et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur : mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir long-temps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province; mais aussi il a sauvé l'état : et d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix légitime de sa valeur et de sa conduite; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais combattre les ennemis de votre « majesté, et je vous laisse au milieu des miens. » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'état appelé système : « Pour moi, je n'ai ja- « mais rien gagné que sur les ennemis. » Ces discours où il mettait le même courage que dans ses

Digitized by Google

actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieutenants-généraux qui commandaient des détachements dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par Mélac pendant quatre mois. Ce prince fesait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain, et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgaw qui touchent à la forêt noire : et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantages. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

(14 octobre 1702) La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *Nous sommes coupés*. A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous! vive le roi!* Les soldats répondent : *vive le roi!* en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille ; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

(Avril 1703) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'état en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube ; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince ; *il faut tomber sur Styrum, et marcher tout-à-l'heure*. L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre « et votre général, lui répliquait Villars. Vous « faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit « de donner bataille? » Le prince, occupé du danger de ses états, reculait encore ; il se fâchait contre le général : « Hé bien ! lui dit Villars, si « votre altesse électorale ne veut pas saisir l'oc- « casion avec ses Bavarois, je vais combattre avec « les Français ; » et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince, indigné *, et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstedt, auprès de Donavert.

(20 septembre 1703) Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux : on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. (6 septembre) Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de Tallard et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach. (14 novembre 1703) Tallard venait non seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Hesse,

* Tout ceci doit se trouver dans les *Mémoires du maréchal de Villars*, manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces Mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à souffrir de la cour de Bavière : « Peut-être valait-il mieux « lui plaire que de le bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les « Bavarois, les étrangers, tous ceux qui l'ont volé, friponné au « jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, etc. »

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui.

Digitized by Google

depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a pris « plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu « de simples soldats. »

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témesvar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire est non seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande : mais ce même caractère qui en fesait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi ; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du ministre d'état Chamillart, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux, et plus irréconciliables que ces habitants des Cévennes.

## CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Bleinheim, ou d'Hochstedt, et ses suites.

Le duc de Marlborough était revenu vers ses Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne. De là il avait repris Huy, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre Obdam, général hollandais. Un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau. Trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Rogotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie ; il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de Marlborough. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube, auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de

Digitized by Google

l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat (2 juillet 1704), Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince Eugène arrive, et se joint à Marlborough.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au président de Maisons son beau-frère, que si le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV ; elle a été publique.

(13 août 1704) L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui fesait à peu près soixante mille combattants, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes, car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée si sanglante et si décisive mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français : la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de Villeroi le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin, et Tallard, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallard était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédients et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire et à la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très grand honneur, malgré les critiques de Feuquières ; car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public ; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue.

Mais le maréchal de Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général ; sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de Marlborough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef ; et, avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général.

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. Marlborough et ses Anglais, ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallard. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallard combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée ; la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois poussée. Il va vers le village de Bleinheim, où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite

Digitized by Google

armée séparée : elle fesait un feu continuel sur celle de Marlborough. De ce village, où il donne ses ordres, il revole à l'endroit où Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément, quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, et qu'il fut pris prisonnier en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était présent. Il y fut blessé ; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées françaises ; de l'autre, ses officiers généraux percent aussi entre ce village de Bleinheim et l'armée de Tallard, séparée encore de la petite armée qui est dans Bleinheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de Tallard. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Bleinheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochstedt ; mais ni lui, ni Marsin, ni personne ne songea à cette armée qui restait encore dans Bleinheim, attendant des ordres, et n'en recevant point. Elle était de onze mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses ; mais l'endroit où on se trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village, pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie, et par les canons mêmes de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérembault, fils du maréchal de Clérembault, courut pour demander les ordres au maréchal de Tallard ; il apprend qu'il est pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui : plusieurs officiers même des autres régiments y accourent ; ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée ; mais après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé Des-Nonvilles, revint à cheval un moment après dans le village avec milord Orkney du nom d'Hamilton. « Est-ce un Anglais « prisonnier que vous nous amenez ? » lui dirent les officiers en l'entourant. « Non, messieurs, je « suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire « qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous « rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte « d'Orkney qui vous offre la capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira et enterra ses drapeaux, mais enfin il fallut plier sous la nécessité ; et cette armée se rendit sans combattre. Milord Orkney m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté : mais quelques années après, quatorze mille Suédois se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne ont justifié les Français.

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'Hochstedt, en Allemagne de Pleintheim, et en Angleterre de Bleinheim. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si long-temps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée, et douze cents officiers de marque, au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent ; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses états ; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la dé-

faite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de Louis XIV. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit, et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Bleinheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante * pour le roi de France : mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marlborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de Bleinheim. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîments des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre, furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poème du célèbre Addison, monument plus durable que le palais de Bleinheim, est compté par cette nation guerrière et savante parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'empereur le fit prince de l'empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de Marlborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin : ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campements et pour les marches, investit Landau, que les Français avaient repris. Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siége. On prend Landau ; on prend Trarbach (19 et 23 novembre 1704).

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough ; et on les fit. On rassembla les débris de l'armée ; on épuisa les garnisons, on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée ; et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough (mai 1705). C'était beaucoup alors. Le duc de Marlboroug, qui estimait assez le maréchal de Villars pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est « la faute du prince de Bade, et que je vous « estime encore plus que je ne suis fâché contre « lui. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais, et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur, et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1705, presque sans suite, à Londres, implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine sa bienfaitrice le titre de *Majesté* : on ne la traitait que de *Sérénité* [a], selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

********

## CHAPITRE XX.

Pertes en Espagne : pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites.

Un des premiers exploits de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers

* Rebouiet assure que l'empereur Léopold fit ériger cette pyramide : on le crut en effet en France ; le maréchal de Villars, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire; on ne trouva rien. Le continuateur de Thoyras, qui a'a écrit que d'après les journaux de la Haye, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des Français réfugiés oisifs. Il était très commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner ses imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures.

[a] Rebouiet dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *Dilection* ; mais c'est celui des électeurs



Digitized by Google

escarpés en défendent toute approche du côté de terre : il n'y a point de port. Une baie longue, mal sûre et orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes et à l'artillerie de la forteresse et du môle : les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes ; mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison : c'en était assez, mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord derrière la ville : mais, de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin, des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques, sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer; elle ne joua point. Ils montent sur le môle; ils s'en rendent maîtres; les troupes y accourent; il fallut que cette ville imprenable se rendît (4 août 1704). Elle est encore aux Anglais dans le temps que j'écris [a]. L'Espagne, redevenue une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe v, et victorieuse depuis, en Afrique et en Italie, voit encore, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, amiral de France : bataille indécise à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis xiv. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. Il se retira avec gloire et sans perte. (Mars 1705) Mais depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre, prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre, brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour, on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis xiv l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes, qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone, par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeants.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais porté ce pays si fertile en esprits fiers, courageux, et bizarres. C'était le comte Péterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique : il avait à vingt ans commencé la révolution d'Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande, auprès du prince d'Orange : mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique, et de là il était allé à La Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il fesait alors la guerre en Espagne, presque à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt [a]. Il lui propose une attaque soudaine aux retranchements qui couvrent le fort Mont-Joui et la ville. Ces retranchements, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter; le fort est pris; la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough, à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlements. « Vous nous « trahissez, dit le vice-roi à Péterborough : nous « capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais « qui sont entrés dans la ville par les remparts « Ils égorgent, ils pillent, ils violent. » « Vous « vous méprenez, répondit le comte Péterbo- « rough : il faut que ce soit des troupes du prince « de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver « votre ville : c'est de me laisser entrer sur-le- « champ avec mes Anglais : j'apaiserai tout, et je « reviendrai à la porte achever la capitulation. » Il parlait d'un ton de vérité et de grandeur qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses officiers; il trouve des Allemands et des Catalans, qui, joints à la populace de la ville, saccageaient les maisons des principaux citoyens; il les chasse; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient; il rencontre la duchesse de Pepoli entre les mains des soldats,

[a] En 1740. — Cette place est restée aux Anglais à la paix de 1748, à celle de 1763, et enfin à celle de 1783, après avoir essuyé un long blocus. Une armée combinée d'Espagnole et de Français, commandée par M. le duc de Crillon, qui venait de prendre Minorque, se préparait, en 1782, à tenter une attaque contre Gibraltar du côté de la mer; mais les batteries flottantes destinées à en détruire les défenses furent brûlées par les boulets rouges de la place. K

[a] L'histoire de Reboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe v.

prête à être déshonorée ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte et signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans les Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé forme le siége, avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons : mais la flotte anglaise arrive ; la française se retire ; le maréchal de Tessé lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses : il fuit, et abandonne quinze cents blessés à l'humanité du comte Péterborough. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois, le petit-fils de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane, qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vengé du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugène, à la journée de Cassano, près de l'Adda (16 août 1705) : journée sanglante, et l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti. (19 avril 1706) Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Calcinato [a], en l'absence du prince Eugène ; et ce prince étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes, et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

Près de la Méhaigne, et vers les sources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstedt. Il eût pu éviter la bataille. Les officiers-généraux lui conseillaient ce parti ; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta (23 mai 1706) Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées, ni complètes, étaient au centre : il laissa des bagages entre les lignes de son armée ; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi [a].

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer sa droite ; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant-général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous être perdu, si vous ne changez votre ordre « de bataille. Dégarnissez votre gauche, pour vous « opposer à l'ennemi à nombre égal. Faites rappro- « cher vos lignes davantage. Si vous tardez un « moment, il n'y a plus de ressource. » Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque. Il avait affaire à des ennemis rangés en bataille, comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit ; et l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées, que leur confiance en leurs chefs et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace ? N'y eut-il pas des régiments français qui firent mal leur devoir ? Et les bataillons les plus inébranlables au feu ne font-ils pas la destinée des états ? L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstedt, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs ; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne, avaient été perdues par la bataille d'Hochstedt ; toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles : il prit Ostende : Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait

[a] C'était, à la vérité, un comte de Revontlau, né en Danemarck, qui commandait au combat de Calcinato ; mais il n'y avait que des troupes impériales.

La Beaumelle dit à ce sujet, dans ses *Notes sur l'Histoire du siècle de Louis XIV*, que « les Danois ne valent pas mieux « ailleurs que chez eux. » Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations.

[a] Voyez les *Mémoires de Feuquières*.

écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle qui consternait déjà la cour de France. Et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux « à notre âge. »

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville. Il était au-delà de l'Adige ; et ce fleuve, bordé en-deçà d'une longue chaîne de retranchements, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons et cent bataillons.

Le duc de La Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume ; et quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de La Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillart, son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions, seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense et inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon ; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instruments pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions, le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses ; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de La Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation, et du temps, pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'état que soi-même, avait proposé au duc de La Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire ; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda, dans une lettre que j'ai vue : *J'espère prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres, pouvaient y entrer ; le duc de Savoie pouvait en sortir : et plus le duc de La Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de La Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le duc de La Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à madame la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père ; ils débitent que cette princesse engagea madame de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été long-temps persuadés : mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes, et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie.

Depuis le 15 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme, au bord de l'Adige, favorisait ce siége ; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages au prince Eugène.

Le général des Impériaux manquait d'hommes et d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres : il fit enfin venir des troupes des cercles de l'empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie ; mais la lenteur du siége de Turin était encore plus grande.

Digitized by Google

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige : il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large et en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusque auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi ; et le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme ; il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans ; il prend Carpi, Correggio, Reggio ; il dérobe une marche aux Français ; enfin il joint le duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de La Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encore auprès de Veillane. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstedt, le duc de La Feuillade, Albergotti, Saint-Fremont, et d'autres lieutenants-généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si « nous restons dans nos lignes, nous perdons la « bataille. Notre circonvallation est de cinq lieues « d'étendue : nous ne pouvons border tous ces « retranchements. Vous voyez ici le régiment de « la marine qui n'est que sur deux hommes de « hauteur : là vous voyez des endroits entièrement « dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, « empêchera nos troupes de se porter mutuelle- « ment de prompts secours. Quand le Français « attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de « ses avantages, cette impétuosité et ces premiers « moments d'ardeur qui décident si souvent du « gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher « à l'ennemi. » Tous les lieutenants-généraux répondirent : *Il faut marcher*. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné, vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général ; et, forcé de suivre le conseil du maréchal Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvements jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et La Feuillade une autre : on disputait, on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergotti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille hommes. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses ; on les écoute : le temps se perd. (7 septembre 1706) Le prince Eugène attaque les retranchements, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans blessé s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir ; les lignes, les tranchées, sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques moments après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc, et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers moments. Il m'a raconté que Marsin lui dit ces propres mots : « Croyez au moins, monsieur, que ça « été contre mon avis que nous vous avons attendu « dans nos lignes. » Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était passé dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies ; c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent pour secourir Turin ; mais Chamillart, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre, et non présenter la bataille ; et cet ordre, donné dans Versailles, fut cause que soixante mille hommes furent dispersés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille : mais on a déjà vu que le carnage fait moins que la consternation. L'impossibilité de subsister, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était si en désordre que le comte

Digitized by Google

de Médavi-Grancei, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes (9 septembre 1706), et qui battit à Castiglione les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède, ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

## CHAPITRE XXI.

Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander en vain la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc.

La bataille d'Hochstedt avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin ; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses états. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, et cette petite armée victorieuse sous le comte de Médavi. On occupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gênes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur qui jouit de tous ces avantages n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph, vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph Ier. Il domina delà les monts : il rançonna le pape : il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'empire : il les dépouilla de leur électorat : il retint en prison les enfants du Bavarois, et leur ôta jusqu'à leur nom [1]. Leur père n'eut d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole en 1712 [2]. S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Autriche : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur, et de Charleroi ; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre et l'Écosse se réunissaient pour ne plus composer qu'un seul royaume ; ou plutôt l'Écosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et la France toucher à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encore frontière ; mais Landau perdu laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre fesait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé ; et, dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, on protégeait, on attaquait encore de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne, et en Flandre. On prétend que le siége de Barcelone avait été encore plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée française diminuée de moitié s'était retirée sans munition dans la Navarre, petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur.

A ces désastres s'en joignit un autre, qui pa-

[1] Le duc de Bavière était père de ce jeune prince, appelé par Charles II au trône d'Espagne, et mort à Bruxelles. L'électeur, dans son manifeste contre l'empereur, dit, en parlant de la mort de son fils, « qu'il avait succombé à un mal qui « avait souvent sans péril attaqué son enfance, avant qu'il « eût été déclaré l'héritier de Charles II. » Il ajoutait que « l'étoile de la maison d'Autriche avait toujours été funeste « à ceux qui s'étaient opposés à sa grandeur. » Une accusation directe eût peut-être été moins insultante que cette terrible ironie. Le duc de Bavière, en se séparant de l'empire pour s'unir à un prince en guerre avec l'empire, donnait un prétexte à l'empereur. Louis XIV avait traité avec autant de dureté le duc de Lorraine et l'électeur palatin, et il avait moins d'excuses. K.

[2] Dans l'histoire de Rebouiet, il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700 ; mais alors il n'avait que la vice-royauté.

rut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Estramadoure espagnole, différente de celle du Portugal. C'était un Français devenu pair d'Angleterre qui les commandait, milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny; tandis que le duc de Berwick, Anglais et neveu de Marlborough, était à la tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe v, incertain de sa destinée, était dans Pampelune, Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça, et Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. (26 juin 1707) Galloway y entra sans résistance, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède [1].

Tout parut alors si désespéré pour Philippe v, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe v régner en Amérique; ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français; et dans ce revers de la famille de Louis xiv, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles : mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe v. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, et une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands, qui avaient juré d'être fidèles, ne fut traître. Quand Galloway fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria : *Vive Philippe!* et à Tolède, le peuple ému abattit ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts pour soutenir leur roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours inévitables dans un pays étranger, et furent battus en détail. (22 septembre 1706) Enfin Philippe v, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance.

Louis xiv redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en faisaient; et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

(25 avril 1707) Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway [1]. Almanza, ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire. Ni Philippe v ni l'archiduc ne furent présents à cette journée; et c'est sur quoi le fameux comte Péterborough, singulier en tout, s'écria « qu'on était bien bon de se battre pour « eux. » C'est ce qu'il manda au maréchal de Tessé, et c'est ce que je tiens de sa bouche. Il ajoutait qu'il n'y avait que des esclaves qui combattissent pour un homme, et qu'il fallait combattre pour une nation. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain; mais il profita de la victoire; il prit plusieurs places, et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé [2].

[1] On tint à Madrid, au nom de l'archiduc, plusieurs conseils où furent appelés les hommes les plus distingués de son parti. Le marquis de Ribas, secrétaire d'état sous Charles ii, y assista. C'était lui qui avait dressé le testament de ce prince en faveur de Philippe v. Des cabales de cour l'avaient fait disgracier. On lui proposa de déclarer que le testament avait été supposé; mais il ne voulut consentir à aucune déclaration qui pût affaiblir l'autorité de cet acte : ni les menaces ni les promesses ne purent l'ébranler.

[1] Berwick avait commandé avec succès en Espagne pendant l'année 1701. Des intrigues de cour le firent rappeler. Le maréchal de Tessé demandait un jour à la jeune reine pourquoi elle n'avait pas conservé un général dont les talents et la probité lui auraient été si utiles. « Que voulez-vous que je vous « dise? repondit-elle; c'est un grand diable d'Anglais, sec, qui « va toujours tout droit devant lui. » Dans la campagne que termina la bataille d'Almanza, Berwick était instruit de l'état de l'armée alliée, et de ses projets, par un officier général portugais qui, persuadé que l'alliance du roi de Portugal avec l'empereur était contraire à ses vrais intérêts, le trahissait par esprit de patriotisme. (*Mémoires de Berwick.*) K.

[2] L'armée du duc d'Orléans prit aussi Saragosse : lorsque les troupes françaises parurent à la vue de la ville, on fit accroire au peuple que ce camp qu'il voyait n'était pas un objet réel, mais une apparence causée par un sortilège : le clergé

(22 mai 1707) D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées, uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstedt. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au-delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager fesait respirer sur les frontières de l'Allemagne; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples sans défense, et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux, et le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'empereur se fit son vassal malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues, et du pouvoir de la coutume, qu'on puisse toujours s'emparer de Naples sans consulter le pape, et qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le Col de Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les côtés. Le roi de France voyait, avec une indignation douloureuse, que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène, qui avait été élevé dans sa cour, fussent prêts de lui enlever Toulon et Marseille.

(Août 1707) Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port, et le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions, et de concert, aurait fait tomber Toulon. Marseille sans défense n'aurait pas tenu; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours. On eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée du maréchal de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées; et on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes; les vivres rares; la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. (22 août 1707) Le siége de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays. Charles-Quint y avait échoué; et, de nos jours, les troupes de la reine de Hongrie y échouèrent encore *.

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais, qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Écossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux; mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir du moins sur le trône d'Écosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur, et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Écossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé, au berceau, des trônes d'Angleterre, d'Écosse, et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers

se rendit processionnellement sur les murailles pour exorciser ces fantômes; et le peuple ne commença à croire qu'il était assiégé par une armée réelle, que lorsqu'il vit les houssards abattre quelques têtes. (*Mémoires de Berwick.*) K.

* Le respect pour la vérité dans les plus petites choses oblige encore de relever le discours que le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* fait tenir par le roi de Suède, Charles XII, au duc de Marlborough : « Si Toulon est pris, je l'irai reprendre. » Ce général anglais n'était point auprès du roi de Suède dans le temps du siége. Il le vit dans Alt-Ranstadt en avril 1707, et le siége de Toulon fut levé au mois d'août. Charles XII, d'ailleurs, ne se mêla jamais de cette guerre; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa. On ne trouve, dans les *Mémoires de Maintenon*, que des discours qu'on n'a ni tenus ni pu tenir; et on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré.

Digitized by Google

Édimbourg avec quelque secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtiments de transport, furent préparés à Dunkerque. (Mars 1708) Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier de Forbin Janson, l'un des plus grands hommes de mer, conduisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable; il n'y avait en Écosse que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver; et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contre-temps la dérangèrent. Le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Édimbourg des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Écosse, et n'ayant point vu les signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France; récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens [a] ont supposé que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps : on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un esprit ferme et intrépide, était pieux, juste, et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Élève de Fénelon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs : il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de véritable gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces : la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si long-temps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres : mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dandre, et que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis. (11 juillet 1708) On fut mis en déroute vers Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent. Les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin, par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée, découragée, se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude qui régnaient dans l'armée française rendirent excusable; c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le

[a] Entre autres Reboulet, page 253 du tome VIII. Il fonde ses soupçons sur ceux du chevalier de Forbin. Celui qui a donné au public tant de mensonges, sous le titre de *Mémoires de madame de Maintenon*, et qui fit imprimer, en 1752, à Francfort, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV*, demande, dans une des notes, qui sont ces historiens qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. *C'est un fantôme* dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'est point un fantôme, et que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main: il n'est pas permis d'écrire l'histoire autrement.

Digitized by Google

furent point. Les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchements de l'armée ennemie, encore imparfaits, ne les attaqua pas. (25 octobre 1708) Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough, que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitants s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en temps de paix; et qu'une bombe qui tomba près de la salle de la comédie n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout, que les habitants de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens, et les récompenses du roi. Les historiens, ou plutôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que quand on contredit la voix publique, il faut avoir été témoin, et témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance [a].

Cependant l'armée qui avait regardé faire le siége de Lille se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, et tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne, et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme. Les esprits s'aigrissaient par le malheur [1]. Un [b] courtisan du duc de Bourgogne dit un jour au duc de Vendôme : « Voilà ce que « c'est que de n'aller jamais à la messe; aussi vous « voyez quelles sont nos disgrâces. » « Croyez-« vous, lui répondit le duc de Vendôme, que « Marlborough y aille plus souvent que moi? » Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph. Despotique dans l'empire, maître de Landau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusque auprès de Versailles, et avait enlevé, sur le pont de Sèvres, le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du dauphin, père du duc de Bourgogne [a]. La terreur était dans Paris.

L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne, que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de Naples. Charles, son frère, avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne. Ce pape, dont on disait qu'il ressemblait à saint Pierre, parce qu'il affirmait, niait, se repentait, et pleurait, avait toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur; et il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit, en déclarant dépendants de l'empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusque alors des papes, et surtout Parme et Plaisance, en ravageant quelques terres ecclésiastiques, en se saisissant de la ville de Comacchio.

Autrefois un pape eût excommunié tout empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger;

[a] Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé Van-Duren, fit écrire par le jésuite La Motte, réfugié en Hollande sous le nom de La Hode, continuée par La Martinière; le tout sur les prétendus Mémoires d'un comte de....., secrétaire d'état. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, encore plus remplis de mensonges, disent, tome IV, page 119, que les assiégeants jetaient dans la ville des billets conçus en ces termes : « Rassu-« rez-vous, Français, la Maintenon ne sera pas votre reine; « nous ne lèverons pas le siége. On croira, ajoute-t-il, que Louis, « dans la ferveur du plaisir que lui donnait la certitude « d'une victoire inattendue, offrit ou promit le trône à ma-« dame de Maintenon. » Comment, dans *la ferveur* de l'impertinence, peut-on mettre sur le papier ces nouvelles et ces discours des balles? comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le duc de Bourgogne trahit le roi son grand-père, et fit prendre Lille par le prince Eugène, de peur que madame de Maintenon ne fût déclarée reine?

[b] Le marquis d'O.

[1] On peut voir les détails de cette campagne dans les *Mémoires de Berwick;* mais il faut les lire avec précaution. Berwick était dans l'armée, mais humilié de servir sous Vendôme, et presque toujours d'un avis contraire au sien. Vendôme, fatigué des contradictions qu'il éprouvait, semblait avoir perdu, pendant cette campagne, son activité et ses talents. Louis XIV envoya deux fois Chamillart à l'armée comme un arbitre entre les généraux.

Durant le siége de Lille, Marlborough écrivit au maréchal de Berwick, son neveu, pour qu'il proposât à Louis XIV d'entamer une négociation pour la paix avec les députés de Hollande, le prince Eugène, et lui. On crut à la cour que cette proposition était la suite des inquiétudes de Marlborough sur le succès du siége de Lille, et on obligea le duc de Berwick à faire une réponse négative. Marlborough aimait beaucoup la gloire et l'argent, et il pouvait alors désirer la paix comme le meilleur moyen de mettre sa fortune en sûreté, et d'ajouter une autre espèce de gloire à sa réputation militaire, qui ne pouvait plus croître. Bientôt après il s'opposa de toutes ses forces à cette paix qu'il avait désirée, parce que la guerre lui était devenue nécessaire pour soutenir son crédit dans sa patrie. K.

[a] Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie; ils prirent la chaise du marquis de Beringhen pour celle du dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après eux, le premier écuyer fut délivré; et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard ils auraient pris le dauphin, qui arrivait après Beringhen avec un seul garde.

Digitized by Google

et cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône : mais la puissance des clefs étant réduite à peu près au point où elle doit l'être, Clément XI, animé par la France, avait osé un moment se servir de la puissance du glaive. Il arma et s'en repentit bientôt. Il vit que les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma, il laissa Comacchio en dépôt à l'empereur ; il consentit à écrire à l'archiduc : *A notre très cher fils, roi catholique en Espagne.* Une flotte anglaise dans la Méditerranée, et les troupes allemandes sur ses terres, le forcèrent bientôt d'écrire : *A notre très cher fils, roi des Espagnes.* Ce suffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque chose sur le peuple espagnol, à qui on avait fait accroire que l'archiduc était indigne de régner, parce qu'il était protégé par des hérétiques, qui s'étaient emparés de Gibraltar.

(Août 1708) Restait à la monarchie espagnole, au-delà du continent, l'île de Sardaigne, avec celle de Sicile. Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph ; car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes fesaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps, et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques uns, qu'à donner à l'empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger; les ressources s'épuisaient; le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant, dans ses besoins pressants, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négociants, et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, et rapportèrent trente millions, dont ils prêtèrent la moitié à l'état, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit, en 1708, des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne; et en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables [a]. Voisin, qui, après lui, gouverna l'état militaire, et Desmarets, qui administra les finances, ne purent, ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti [1].

(1709) Le cruel hiver de 1709 achava de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des Échelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe; mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si long-temps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine. Madame de Maintenon en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui.

Les États-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume, et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais députés à l'armée traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils; *qu'on dise à Hesse de nous venir parler* [b]. Ainsi s'expliquaient des marchands qui,

[a] L'histoire de l'ex-jésuite La Motte, rédigée par La Martinière, dit que Chamillart fut destitué du ministère des finances en 1703, et que la voix publique y appela le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre.

[1] Pour bien juger Desmarets, il faut lire le Mémoire qu'il présenta au régent pour lui rendre compte de son administration : ce Mémoire fait regretter que ce prince ne l'ait pas laissé à la tête des finances. K.

[b] C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille, après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière que d'un style laconique assez en usage dans les armées.

Digitized by Google

dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand, qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi, autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665; soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur état eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres Lille qui était entre leurs mains, et Tournai qui n'y était pas encore. Ainsi, les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après; car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure avec les États-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Huy, dans Liége, et dans Bonn; et auraient eu toute souveraineté la Haute-Gueldre. Ils seraient devenus en effet souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas; ils auraient dominé dans Liége et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés, quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam, Bruys, et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez long-temps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'électeur de Bavière François-Marie, et son frère l'électeur de Cologne, demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches désespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil, dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses; le peuple périssait de famine. Les troupes n'étaient point payées; la désolation était partout. Les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

Le conseil était composé du dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torci, du secrétaire d'état de la guerre Chamillart, et du contrôleur-général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource. « Une scène « si triste, dit le marquis de Torci, serait diffi- « cile à décrire, quand même il serait permis de « révéler le secret de ce qu'elle eut de plus tou- « chant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torci, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on fesait au roi dans la personne du président Rouillé : mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déjà la campagne. Torci va sous un nom emprunté jusque dans La Haye (22 mai 1709). Le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'état ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement, non seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait-on que Louvois lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille* [a]? Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes

[a] Voyez les *Mémoires de Torci*, tome III, page 2, ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici.

Digitized by Google

dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torci, suppliant dans La Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une fortune immense qu'il aimait également; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve; et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi; à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois, et que pour sûreté il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torci voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions: le duc, qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui, par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torci rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire, par laquelle en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, et même leur pitié [a]. Les politiques dirent que Torci n'était allé s'humilier à La Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le président Rouillé à La Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes: et pour toute réponse, les États ordonnèrent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil: « Puisqu'il faut faire « la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis « qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre, comme celui en qui l'état mettait son espérance.

Déjà Marlborough avait pris Tournai (29 juillet 1709), dont Eugène avait couvert le siége. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie. Il prouva, en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit), que dans un état monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a, sans doute, tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur [a].

[a] L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, pages 92 et 93 du tome V, que « le duc de Marlborough et le « prince Eugène gagnèrent Heinsius », comme si Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles paroles qu'il prononça en plein conseil, ces mots bas et plats: *Alors comme alors*. Il cite l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et le reprend d'avoir dit que « Louis XIV « fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris. » Nous avons confronté toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV*; il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort en 1752.

[a] Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des lois* dit que l'honneur est le principe des gouvernements monarchiques, et la vertu le principe des gouvernements républicains.

Ce sont là des idées vagues et confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague, parce que rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'honneur est le desir d'être honoré, d'être estimé: de là vient l'habitude de ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement des devoirs, indépendamment du desir de l'estime; de là vient que l'honneur est commun, la vertu rare.

Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres; chacun voulant être maître, personne ne l'est; l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité régna

Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître, ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu, de part ni d'autre; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans l'*Esprit des lois* qu'il faut plus de vertu dans une république: c'est, en un sens, tout le contraire: il faut beaucoup plus de vertu dans une cour pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers,

Digitized by Google

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon, les alliés cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre; Tilli et un comte de Nassau à la gauche, avec les Hollandais.

(11 septembre 1709) Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, long-temps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition. *Il devait*, disaient-ils, *passer une large trouée au lieu de la laisser devant lui.* Ceux qui, de leur cabinet, jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sont-ils pas trop habiles?

Tout ce que je sais, c'est que le maréchal dit lui-même que les soldats, qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, fesait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants.

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers [a] fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-Montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoi et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV: et en compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si long-temps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que, sans sa blessure, il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général persuadé, mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, allassent faire le siége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise: ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire; et le soldat à qui on dit qu'il a été

étaient des hommes d'une vertu très austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les contrôleurs-généraux La Pelletier et Chamillart passèrent pour être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables: c'est une observation très vraie et très importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part.

[a] Dans le livre intitulé *Mémoires du maréchal de Berwick*, il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de madame de Maintenon, par La Beaumelle, tome V, page 99, que les alliés accusèrent le maréchal de Villars de « s'être blessé lui-même, et que les Français lui reprochèrent « de s'être retiré trop tôt. » Ce sont deux impostures ridicules. Ce général avait reçu un coup de carabine au-dessous du genou, qui lui fracassa l'os, et qui le fit boiter toute sa vie. Le roi lui envoya le sieur Maréchal, son premier chirurgien, qui seul empêcha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre: c'est ce que tous les officiers ont su; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes et calomnieuses de La Beaumelle. — Les *Mémoires de Berwick*, dont parle Voltaire, ne sont pas le même ouvrage que nous avons cité dans ces notes. Le maréchal de Berwick défendit le Dauphiné et la Provence contre le duc de Savoie pendant les campagnes de 1709, 1710, 1711 et 1712, avec beaucoup de succès, et malgré une grande infériorité de forces. Ces campagnes, pendant lesquelles il n'y eut aucune action d'éclat, lui ont fait plus d'honneur auprès des militaires que la victoire d'Almanza et la prise de Barcelone, et l'ont placé, dans l'opinion des hommes éclairés, fort au-dessus de plusieurs généraux qui ont eu des succès plus brillants. Il fut envoyé en Flandre, après la bataille de Malplaquet, pour faire lever le siége de Mons; entreprise qu'il ne trouva point impraticable: c'est ce qui a trompé l'auteur des faux *Mémoires de Berwick*. Voltaire ne parle point de ces campagnes de Dauphiné; mais il avait passé sa jeunesse chez les princes de Vendôme et chez le maréchal de Villars, qui n'aimaient pas le maréchal de Berwick. K.

battu craint de l'être encore. Ainsi, Mons fut assiégé et pris (20 octobre 1709), et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent, ainsi que Tournai et Lille.

## CHAPITRE XXII.

Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône.

Non seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et fesaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, et pénétrer par les deux bouts dans le cœur du royaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la Haute-Alsace, par Bâle, fut heureusement arrêté, près de l'île de Neubourg, sur le Rhin, par le comte, depuis maréchal Du Bourg (26 août 1709). Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de Merci ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie [1], mais on n'en craignit pas moins du côté de la Flandre; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant, que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, et de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune; de donner quatre places en otages; de rendre Strasbourg et Brisach; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, et de n'en garder que la préfecture; de raser toutes ses places, depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg: de combler le port si longtemps redoutable de Dunkerque, et d'en raser les fortifications; de laisser aux États-Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondement à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de disputer les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertruidenberg les prières de ce monarque. Il choisit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi, et l'abbé, depuis cardinal, de Polignac, l'un des plus beaux esprits et des plus éloquents de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence, ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux. Ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertruidenberg. Les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à La Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzendorf, ambassadeur de l'empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageants, tous composés par des réfugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés. On exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV, également abaissées, ils prenaient la ville de Douai (juin 1710). Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant; et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même temps, l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Gui de Staremberg, le général allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta, près de Saragosse (20 août 1710), une victoire complète sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain, sur lequel l'empereur Joseph lui fesait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière; il en donnait les fiefs à ses parents et à ses créatures. Il dépouillait le jeune duc de La Mirandole en Italie; et les princes de l'empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient: tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts. La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontents de Hongrie. La

[1] Voyez la note précédente. K.

Digitized by Google

France avait suscité contre lui le prince Ragotski, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi Louis XIV était également malheureux au-dehors, au-dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint; et c'était l'Angleterre, long-temps ennemie de la branche d'Autriche espagnole, et la Hollande, son esclave révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid; tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertruidenberg, d'abandonner la cause de Philippe, en fesant revenir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France. Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait, la disette était générale; mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étendue de pays l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens, et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes, ni général de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Aragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement; une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et plus mécontent de la princesse des Ursins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agents une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône en cas que Philippe V en descendît. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main; et elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable : mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable, que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Saragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Espagnols; sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand Du Guesclin. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. (Août 1710) Les débris de la bataille de Saragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal; le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais (9 décembre), atteint le général Staremberg, et

le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière; de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe[a].

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre, plus sourde et non moins décisive, se préparait en Angleterre. Une Allemande avait, par sa mauvaise conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre; une Anglaise, par ses imprudences, procura la paix. Sara Jennings, duchesse de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'état. Il avait en ses mains les finances, par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Sunderland, secrétaire d'état, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les *whigs* et les *torys*, divisaient l'Angleterre, les whigs, à la tête desquels il était, fesaient tout pour sa grandeur; et les torys avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à La Haye que le grand pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve, qu'après les partages faits à quatre enfants, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse, de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et à l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité; ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne; elle se tourna du côté de mylady Masham, sa dame d'atour. Les jalousies de la duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de madame Masham, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment; le duc le refuse, et la reine le donne. Les torys saisirent cette conjoncture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Marlborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystère et cette familiarité laissaient toujours la voie ouverte à la réconciliation; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : « Rendez-moi justice, et ne « me faites point de réponse. » Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon; elle pleura; et la reine ne lui répondit autre chose, sinon : « Vous m'avez ordonné de ne vous point répon- « dre, et je ne vous répondrai pas. » Alors, la rupture fut sans retour. La duchesse ne parut plus à la cour; et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-même. Dans d'autres états, cela s'appelle une disgrâce; en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires; et la révolution était encore très-difficile à opérer.

Les torys, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guère aujourd'hui, dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions. Les whigs penchaient pour le presbytérianisme. C'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II et immolé Charles Ier. Les torys étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois, parce que les évêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul

[a] On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous faire donner « le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché; » et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis.

cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough, et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume [a]. Mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres, dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé. Elle sentit encore plus sa faiblesse, en n'osant jamais, malgré ses secrètes inclinations pour son sang, lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des whigs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus, ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées; et au printemps de 1711, Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgracié dans sa cour.

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gautier, qui avait été autrefois aide de l'aumônier du maréchal de Tallard, dans son ambassade auprès du roi Guillaume. Il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe dans la chapelle privée du comte de Gallas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confidence d'un lord ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rendit chez le marquis de Torci, et lui dit, sans autre préambule : Voulez-vous faire la paix, monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter. C'était, dit M. de Torci, demander à un mourant s'il voulait guérir [b].

On entama bientôt une négociation secrète avec le comte d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'état, depuis lord Bolingbroke. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux; c'était trahir la cause commune des alliés; c'était rompre tous ses engagements, et s'exposer, sans aucun prétexte, à la haine de la plus grande partie de la nation et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir : mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage. (17 avril 1711) L'empereur Joseph Ier mourut, et laissa les états de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu empereur quelques mois après [a].

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile, sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la main de l'empereur Charles VI? pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la Flandre aux Provinces-Unies, rivales de son commerce? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation; et un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés; et quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne. Il avançait toujours en Flandre; (août 1711) il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes; (septembre) il prenait Bouchain; il s'avançait au Quesnoi, et de là vers Paris, il y avait à peine un rempart à lui opposer.

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre Du Guai-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quelques marchands, n'ayant encore aucun grade de la marine, et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janéiro. (Septembre et octobre 1711) Son équipage revint chargé de richesses; et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on fesait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France.

[a] Le marquis de Torci l'appelle, dans ses *Mémoires*, *ministre prédicant* : il se trompe; c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverel, dont il est question, était docteur d'Oxford, et du parti épiscopal. Il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ces maximes furent condamnées par le parlement; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage.

[b] *Mémoires de Torci*, tome III, page 33.

[a] Le lord Bolingbroke rapporte dans ses lettres qu'alors il y avait de grandes cabales à la cour de Louis XIV; il ne doute pas, tome II, page 244, « qu'il ne se formât dans sa cour d'étranges projets d'ambition particulière : » il en juge par un discours que lui tinrent depuis à souper les ducs de La Feuillade et de Mortemar : « Vous auriez pu nous écraser; pourquoi ne l'avez-vous pas fait? » Bolingbroke, malgré ses lumières et sa philosophie, tombe ici dans le défaut de quelques ministres, qui croient que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connaît assez l'état de la cour de France et celui de ces deux ducs, pour savoir qu'il n'y avait, du temps de la paix d'Utrecht, ni desseins, ni factions, ni aucun homme en situation de rien entreprendre.

## CHAPITRE XXIII.

**Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale.**

Les négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoya le comte de Strafford, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. Marlborough, le prince Eugène, et Heinsius, persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général anglais retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, et fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé : mais il se tira d'affaire, à peu près de même, par sa gloire et par la retraite. Il était encore puissant dans sa disgrâce. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut; le prince Eugène retourna seul achever la guerre; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemble à Utrecht, tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertruidenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoi (6 juillet 1712), et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattants. Les Hollandais avaient fait un effort; et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au delà de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eugène le duc d'Ormond avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée française. Il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque pour sûreté de ses engagements (19 juillet 1712). Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes de sa nation celles qui étaient à la solde de sa reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemarck, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que, si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecies. La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachements considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne (février 1712), leur fils aîné (mars), enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité; et l'on s'attendait à plus de désastres, que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

(11 juin 1712) Précisément dans ce temps-là, mourut en Espagne le duc de Vendôme. L'esprit de découragement, généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, fesait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecies ne pouvait pas tenir long-temps. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend



Digitized by Google

que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; que le général Albemarle, posté à Denain entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque temps après à La Haye, et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était dans Marchiennes, et qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu pour servir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre justice au prince Eugène de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangements de guerre.

Ceux qui savent qu'un curé, et un conseiller de Douai, nommé Le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province; celui-ci, au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars; le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si on se préparait à l'attaquer; et, tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain, avec son armée, sur cinq colonnes. (24 juillet 1712) On force les retranchements du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain et dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, et retourne à son camp, après voir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. (30 juillet 1712) On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes : on en presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. (Septembre et octobre 1712) L'ennemi déconcerté lève le siége de Landrecies, et voit reprendre Douai, le Quesnoi, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Denain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si le maréchal de Villars avait eu cette faveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix *le restaurateur de la France*; mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait, et, dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore [a].

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toujours conservés; et que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères [b].

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années : et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

On donnait, par ce traité, au duc de Savoie l'île de Sicile, avec le titre de roi; et dans le con-

[a] Le maréchal de Villars eut à Versailles une partie du l'appartement qu'avait occupé Monseigneur, et le roi vint l'y voir. L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, qui confond tous les temps, dit, tome V, page 119 de ces Mémoires, que le maréchal de Villars arriva dans les jardins de Marly, et que le roi lui ayant dit « qu'il était très content de lui, » le maréchal se tournant vers les courtisans, leur dit : « Messieurs, « au moins vous l'entendez. » Ce conte, rapporté dans cette occasion, ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ce moment de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courtisans que le roi est content. Cette anecdote defigurée est de l'année 1711. Le roi lui avait ordonné de ne point attaquer le duc de Marlborough. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait contre le maréchal de Villars. Ce fut après cette campagne de 1711 que le roi lui dit qu'il était content; et c'est alors qu'il pouvait convenir à un général d'imposer silence aux reproches des courtisans, en leur disant que son souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse.

Ce fait est très peu important; mais il faut de la vérité dans les plus petites choses. — On voit, par des lettres écrites dans ce temps-là, qu'à la première nouvelle du combat de Denain, on regardait généralement à la cour cette affaire comme un léger avantage auquel la vanité du maréchal de Villars voulait donner de l'importance. K.

[b] Ces renonciations ne peuvent devenir obligatoires que par la sanction des seuls vrais intéressés, les peuples. K.

tinent, Fénestrelle, Exilles, et la vallée de Pragelas. Ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole, et le domaine utile des villes de la barrière. On lui assurait le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane. Mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé, et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté. Elle fesait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousie. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, et l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français qui avaient placé Philippe v sur le trône. Il faut encore compter parmi les articles glorieux au ministère anglais, d'avoir fait consentir Louis xiv à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, fesait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés au Bavarois en dédommagement de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque, et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Ryswick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune, et Saint-Venant.

Ainsi, il paraissait que le ministère anglais rendait justice à toutes les puissances. Mais les whigs ne la lui rendirent pas; et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, et de ne l'avoir pas fait*.

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau, et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. Le maréchal de Villars ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin; et après s'être rendu maître de Spire, de Worms, de tous les pays d'alentour, (22 août 1713) il prend ce même Landau, que l'empereur eût pu conserver par la paix; il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgaw; (20 septembre) défait dans ces lignes le maréchal Vaubonne; (30 octobre) assiége et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure.

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'empire, et ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, et il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt, avec le prince Eugène. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis; vos « ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. » En effet, l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique, que Charles vi prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe v. Louis xiv garda Stras-

* La reine Anne envoya au mois d'août son secrétaire d'état, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torci fait un très grand éloge de ce ministre, et dit que Louis xiv lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur : c'est donc une grande calomnie, dans les *Mémoires de Maintenon*, de dire, page 115 du tome v : « Le « mépris que Louis xiv témoigna pour milord Bolingbroke « ne prouve point qu'il fût eu au nombre de ses pension- « naires. » Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes.

bourg et Landau, qu'il avait offert de céder auparavant; Hanningue et le nouveau Brisach, qu'il avait proposé lui-même de raser; la souveraineté de l'Alsace, à laquelle il avait offert de renoncer. Mais, ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs états et dans leurs rangs les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très remarquable que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des états de l'empire. Elle posa les fondements de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière. Le traité de Nimègue confirma celui de Vestphalie. Elle fit rendre, par le traité de Rysvick, tous les biens du cardinal de Furstemberg. Enfin, par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'empire.

Les mémoires historiques du temps, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugène, en finissant les conférences, pria le duc de Villars d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, et de présenter à ce monarque les assurances du profond respect *d'un sujet envers son souverain*. Premièrement, il n'est pas vrai qu'un prince, petit-fils d'un souverain, demeure le sujet d'un autre prince pour être né dans ses états. Secondement, il est encore moins vrai que le prince Eugène, vicaire-général de l'empire, pût se dire sujet du roi de France.

Cependant chaque état se mit en possession de ses nouveaux droits. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'empereur, qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière; et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an, pour être les maîtres chez elle[1]. Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais. Les Dunkerquois, qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre, mais il fut encore plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick; et, au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait déjà égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit, dans un des meilleurs livres que nous ayons[2], que Louis XIV répondit au lord Stair : « Monsieur « l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez « moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites « pas souvenir. » Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui; mais il s'agissait de savoir s'il était le maître d'éluder un traité auquel il devait son repos, et peut-être une grande partie de son royaume[3].

La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque et de ses écluses, ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick. On a osé imprimer que le lord Bolingbroke, qui rédigea le traité, fit cette omission, gagné par un présent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'*Histoire de Louis XIV*, sous le nom de *La Martinière;* et ce n'est pas la seule qui déshonore cet ouvrage. Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de s'en tenir à la lettre du traité; mais il aima mieux en remplir l'esprit, uniquement pour le bien de la paix; et loin de dire au lord Stair qu'*il ne le fit pas souvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres*, il voulut bien céder à ses représentations, auxquelles il pouvait résister. Il fit discontinuer les travaux de Mardick au mois d'avril 1715. Les ouvrages furent démolis bientôt après, dans la régence, et le traité accompli dans tous ses points.

Après cette paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit pas encore de toute l'Espagne; il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI ayant laissé sa femme à Barcelona, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne, et ne voulant ni céder ses droits, ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet, la Catalogne avait été évacuée; et Staremberg, en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'empereur, et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province, se flattèrent qu'ils

[1] L'empereur Joseph II vient de s'affranchir de ce ridicule tribut, et de faire démolir les fortifications de presque toutes les places de la barrière. K.

[2] L'*Abrégé chronologique* de Hénault. K.

[3] Jamais le lord Stair ne parla au roi qu'en présence du secrétaire d'état Torci, qui a dit n'avoir jamais entendu un discours si déplacé. Ce discours aurait été bien humiliant pour Louis XIV, quand il fit cesser les ouvrages de Mardick.

pourraient former une république sous une protection étrangère; et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si long-temps : « Nation intrépide, dit-il, « qui compte la vie pour rien quand elle ne l'em- « ploie pas à combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés. Autant arrosé de belle rivières, de ruisseaux, et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes : la côte orientale produit du corail. La Catalogne, enfin, peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitants, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces. Mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les temps : les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins et se mirent sous la protection de Charlemagne. Ils appartinrent à la maison d'Aragon, et ensuite à celle d'Autriche.

Nous avons vu que sous Philippe IV, poussés à bout par le comte-duc d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII en 1640 [a]. On leur conserva tous leurs priviléges; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652; et, dans la guerre de la succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles, son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelone; et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités, qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés; ils se fesaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres et les moines coururent aux armes et sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq cents ecclésiastiques moururent dans ce siége les armes à la main. On peut juger si leurs discours et leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeants ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue; et, retirés dans la ville neuve, tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent en capitulant qu'on leur conservât tous leurs priviléges (12 septembre 1714). Ils n'obtinrent que la vie et leurs biens. La plupart de leurs priviléges leur furent ôtés; et de tous les moines qui avaient soulevé le peuple et combattu contre leur roi, il n'y en eut que soixante de punis : on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa [a] dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un exemple : mais si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'état.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si long-temps la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de Charles II, roi d'Espagne [1].

## CHAPITRE XXIV.

Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.

J'ose appeler encore cette longue guerre une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le prince de Vaudemont, qui avait

[a] Dans l'*Essai sur les mœurs*, etc., chap. CLXXXII.

[a] Cette ville de Xativa fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent *San Felipe*.

[1] Les alliés ne firent de progrès en Espagne qu'à l'aide du parti qui y subsistait en faveur de la maison d'Autriche. Ce parti s'était formé pendant la vie de Charles II, et les fautes du ministère de Philippe V lui donnèrent des forces. Il était impossible qu'il n'y eut des cabales dans la cour d'un roi étranger à l'Espagne, jeune, incapable de gouverner par lui-même : et il était impossible d'empêcher ces cabales de dégénérer en conspirations et en partis. Peut-être cependant eût-on prévenu les suites funestes de ces cabales, si, au lieu d'abandonner son petit-fils aux intrigues de la princesse des Ursins, des ambassadeurs de France, des Français employés à Madrid, des ministres espagnols, Louis XIV lui eût donné

pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie son propre père, qui tenait pour Philippe V. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régiments entiers de calvinistes français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parents que la guerre générale avait commencé : et l'on peut ajouter que la reine d'Angleterre exclusait du trône son frère que Louis XIV protégeait, et qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre [a], restèrent à la maison d'Autriche : la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre, et les Hollandais dominèrent dans une autre; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances; et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un temps. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile et ne l'eut que pour soutenir contre le pape le droit singulier, mais ancien, d'être pape lui-même dans cette île, c'est-à-dire d'être, au dogme près, souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jacques II sur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature, par celle de ses ministres; et elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de madame Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats torys qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription désastrée. J'ai vu la duchesse de Marlborough persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre et chez tous les protestants comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son inclination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que, la veille de sa mort, elle s'écria plusieurs fois : Ah, mon frère! mon cher frère! Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 août 1714.

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les Édouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux, jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

Sa mort prévint tous ses desseins. La maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère, et qu'elle n'aimait pas, lui succéda; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y reparaître en suppliant. Le duc d'Ormond, l'âme du parti du prétendant, choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage. C'était à lui qu'on en

pour guide un homme capable à la fois d'être ambassadeur, ministre, et général; assez supérieur à tous les préjugés pour n'en blesser aucun inutilement; assez au-dessus de la vanité pour ne faire aucune parade de son pouvoir, et se borner à être utile en secret; assez modeste pour cacher à la haine des Espagnols pour les étrangers le bien qu'il ferait à leur pays; un homme enfin dont le nom, respecté dans l'Europe, en imposât à la jalousie nationale. Cet homme existait en France; mais madame de Maintenon trouvait qu'il n'avait pas une véritable piété.

La nation castillane montra un attachement inébranlable pour Philippe V. Lorsque les troupes de l'archiduc traversèrent la Castille, elles la trouvèrent presque déserte; le peuple fuyait devant elles, cachait ses vivres pour n'être pas obligé de leur en vendre; les soldats qui s'écartaient étaient tués par les paysans. Les courtisanes de Madrid se rendirent en foule au camp des Anglais et des Allemands, dans l'intention d'y répandre le poison que les compagnons de Colomb avaient porté en Espagne. (*Mémoires de Saint-Philippe.*) A peine sortis d'une ville, les partisans de l'archiduc entendaient le bruit des réjouissances que le peuple fesait en l'honneur de Philippe. Mais la nation aragonaise penchait pour l'archiduc. La haine entre les deux nations semblait s'être réveillée. Les Espagnols des deux partis montrèrent dans cette guerre le même caractère qu'ils avaient déployé dans leurs guerres contre les Carthaginois et les Romains. La domination de Rome, des Goths, et des Maures, la révolution dans la religion et dans le gouvernement, ne l'avaient point changé. Plusieurs villes se défendirent comme Sagonte et comme Numance; mais, comme dans ces anciennes époques, nulle réunion entre les différents cantons, nul effort suivi et combiné : cette force de caractère ne se montrait que quand ils étaient attaqués, et alors elle devenait indomptable.

Les Catalans furent dépouillés de leurs priviléges; heureusement ces prétendus priviléges n'étaient que des droits accordés aux villes et aux riches aux dépens des campagnes et du peuple. Depuis leur destruction, l'industrie de cette nation s'est ranimée; l'agriculture, les manufactures, le commerce, ont fleuri; et l'orgueil de la victoire a ordonné ce que, dans un temps plus éclairé, un gouvernement paternel eut voulu faire. K.

[a] On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande.

voulait; il resta fièrement dans sa patrie; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour roi, et qu'on appelait alors le chevalier de Saint-George; cependant le fait est très-certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été forcé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère. Ce prince était caché en Lorraine, à Commerci. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre, et surtout en Écosse, contre George Ier. Le prétendant n'avait qu'à paraître : on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers et un peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'Épine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, et ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne, Philippe V, son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Écosse. Il y trouva en effet un parti considérable; mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi George.

Louis était déjà mort; le prétendant revint cacher dans Commerci la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds.

Nous verrons dans les chapitres réservés à la vie privée et aux anecdotes comment mourut Louis XIV au milieu des cabales odieuses de son confesseur, et des plus méprisables querelles théologiques qui aient jamais troublé des esprits ignorants et inquiets. Mais je considère ici l'état où il laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie, et en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire.

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante. Le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondements d'une puissance jusque-là inconnue.

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV : mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence. Les états de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI; mais la plupart des princes de l'empire firent fleurir leurs états. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle ecclésiastique en Europe qui pût donner au pape un prétexte de faire valoir ses prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conservées. Le jansénisme seul troubla la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile.

## CHAPITRE XXV.

### Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.

Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire; ce sont de petits détails long-temps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes;* ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres.

Les *Vies des grands hommes*, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue? Il y a, dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros, plus d'utilité morale que de vérité historique.

L'*Histoire secrète de Justinien* par Procope est une satire dictée par la vengeance; et quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains, comme le cardinal de Retz et le duc de La Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs Mémoires, ce fait est indubitable;

quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments : tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV [a].

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité; les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité; ceux qui écrivent une ou deux générations après doivent user de la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres états. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiselle d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène; surtout pour Marie Mancini, sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne.

Il ne régnait pas encore quand ces amusements occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : « Je ne « sais pas ce que j'aurais fait, s'il avait vécu plus « long-temps [a]. »

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir; il lisait surtout avec la connétable Colonne, qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, et à le former à cette politesse singulière qui commençait dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière, qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur, et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France [b]. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrément depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une *Traduction des Commentaires de César*, et une de *Florus* sous le nom de son frère : mais ces princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi, son gouverneur, était tel qui le fallait, savant et aimable : mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. Lorsqu'il s'attacha à Marie

[a] Voyez les deux Mémoires de Louis XIV rapportés dans ce volume (chapitre XXVIII).

[a] Cette anecdote est accréditée par les *Mémoires de La Porte*, page 255 et suivantes. On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal; que ce ministre, son parrain et surintendant de son éducation, l'avait très-mal élevé, et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. Il ajoute même des accusations beaucoup plus graves, et qui rendraient la mémoire du cardinal bien infâme; mais elles ne paraissent pas prouvées, et toute accusation doit l'être.

[b] Cette galanterie et quelques imprudences dans sa conduite furent la cause et des malheurs qu'elle éprouva sous le gouvernement de Richelieu, et des bruits injurieux répandus contre elle par les frondeurs. Richelieu voulait la perdre, et il eût réussi, sans la fidélité et le courage de ses amis et de quelques-uns de ses domestiques. On trouve, dans des *Mémoires* non imprimés du duc de La Rochefoucauld, qu'elle avait formé le projet de se retirer à Bruxelles : quoique très jeune, il était à la tête de ce complot, et s'était chargé de l'enlever et de la conduire. K.

Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle; et dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs, au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être; ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits; le roi partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs « qu'ont produits vos assemblées; j'ordonne qu'on « cesse celles qui sont commencées sur mes édits. « Monsieur le premier président, je vous défends « de souffrir des assemblées, et à pas un de vous « de les demander [a]. »

Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après; et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui penchait vers les idées rigoureuses des jansénistes, avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister; il fit même signer cet anathème par sept docteurs de Sorbonne; mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs, que le rigoureux curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la reine; et quand il fut archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé. Vous trouverez ce fait dans les *Mémoires* de la sincère madame de Motteville.

Il faut observer que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour les spectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athènes, non-seulement il y eut toujours un banc pour l'Académie, qui possédait plusieurs ecclésiastiques dans son corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les évêques.

Le cardinal Mazarin, en 1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, près du Louvre, des opéra italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la réproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns. C'était en France un reste de l'ancienne barbarie, de s'opposer à l'établissement de ces arts.

Les jansénistes, que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux ministres procuraient à la nation. Les luthériens et les calvinistes en avaient usé ainsi du temps du pape Léon X. Il suffit d'ailleurs d'être novateur pour être austère. Les mêmes esprits, qui bouleverseraient un état pour établir une opinion souvent absurde, anathématisent les plaisirs innocents nécessaires à une grande ville, et des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation. L'abolition des spectacles serait une idée plus digne du siècle d'Attila que du siècle de Louis XIV.

La danse, qui peut encore se compter parmi les arts [a], parce qu'elle est asservie à des règles, et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusements de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet, en 1625, et ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bagues, qu'on fesait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, fesait paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, et après la tristesse de la vie

[a] Ces paroles, fidèlement recueillies, sont dans tous les mémoires authentiques de ce temps-là : il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune histoire de France.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* s'avise de dire au hasard dans sa note : « Son discours ne fut pas tout à fait si « beau, et ses yeux en dirent plus que sa bouche. » Ou a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fut pas tout à fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles? Il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte.

[a] Le cardinal de Richelieu avait déjà donné des ballets, mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient, dans la jeunesse de Louis XIV, que des danses espagnoles; comme la sarabande, la courante, la pavane, etc.

Digitized by Google

sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince malade et chagrin n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

(1660) Tout prit au mariage de Louis XIV un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe, d'une invention nouvelle; le roi à cheval, à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre; mais le temps, qui pressait, ne permit pas qu'on l'achevât d'une manière durable : il ne fut élevé qu'en plâtre, et il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le dessin. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte, alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourants de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée, si différente, bénissaient le ciel, et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le secrétaire d'état de Lyonne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de l'*Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis* et *Hespérie*. *Lisis* signifiait la France, et *Hespérie*, l'Espagne. Quinault fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *Faux Tibérinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même de *Lisis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdeac, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, la *Toison d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour : Corneille avait son nom et la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra et la comédie à deux cardinaux.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries, depuis le mariage du roi. Elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret, au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui fesait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin : sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être [a].

Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île de Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute, car voici ce qui arriva les

[a] Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance; et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. — Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article ANA, ANECDOTES. K.

premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette, et la porta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : « Avez-vous « lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un « l'a-t-il vue entre vos mains? » « Je ne sais pas « lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, « personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien « heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très-digne de foi qui vit encore [a]. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'état, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin, il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté.

Louis XIV, cependant, partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge, et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'état Guénégaud, Pellisson, Gourville, et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq [b]. Il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par Le Nostre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre, après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges. Mais, quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux. Louis XIV le sentit, et en fut irrité. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles : *Quo non ascendam? Où ne monterai-je point?* Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta pour la première fois les *Fâcheux* de Molière. Pellisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que, sans la reine-mère, le surintendant et Pellisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du roi, c'est que mademoiselle de La Vallière, pour qui le prince commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant, qui ne ménageait rien pour les satisfaire. Il avait offert à mademoiselle de La Vallière deux cent mille livres; et cette offre avait été reçue avec indignation, avant qu'elle eût aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant s'étant aperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être la confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur, et cela même irritait encore.

Le roi, qui, dans un premier mouvement d'indignation, avait été tenté de faire arrêter le surintendant, au milieu même de la fête qu'il en recevait, use ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur-général du parlement; et cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs, avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

[a] Ceci a été écrit en 1750.

[b] Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez, dans les *Mémoires de l'abbé de Choisi*, que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : « Je suis sur le quatorzième million. »

Colbert l'engagea, par un artifice peu honorable, à vendre sa charge. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et, par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille francs. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon, que huit cent mille livres.

C'était la fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement longtemps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales, c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône, qu'une place de procureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne.

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'état, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme. Ses déprédations n'avaient été que des magnificences et des libéralités. (1661) Il fit porter à l'épargne le prix de sa charge, et cette belle action ne le sauva pas. On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris. Le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur. Elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet fesait de grandes fortifications à Belle-Isle, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au dehors et au dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son perti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisane et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre madame de Sévigné, Pellisson, Gourville, mademoiselle Scudéri, plusieurs gens de lettres, se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur, qu'ils lui sauvèrent la vie.

On connaît ces vers de Hesnault, le traducteur de *Lucrèce*, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet :

Ministre avare et lâche, et esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux;

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques,
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux :

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour, et la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice;
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé. On lui dit que non : « Je ne le suis donc pas, » répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas au être aussi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel Le Tellier, alors secrétaire d'état, et son rival en crédit. C'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation? Mais le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que, faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'état. Il avait traité en son nom et à son profit des munitions des armées. « Il imposait (dit Fouquet dans « ses défenses), par lettres de cachet, des sommes « extraordinaires sur les généralités; ce qui ne « s'était jamais fait que par lui et pour lui, et ce qui « est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin, intendant des finances, que, dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeait le duc, son héritier, et la duchesse Hortense; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtemps,

et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons et de médailles d'or. Madame de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours [a].

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps qui éteint l'envie publique, et qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin, les sollicitations toujours plus vives en faveur d'un infortuné que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes, tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; et les treize autres [b], parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence [c]. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680; mais Gourville assure, dans ses *Mémoires*, qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort. La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant.

Le secrétaire d'état Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette chambre, c'est qu'un évêque d'Avranches fut condamné à une amende de douze mille francs. Il s'appelait Boislève; c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions [d].

[a] J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans Saint-Évremond.

[b] Voyez les *Mémoires de Gourville*.

[c] Racine assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit chez mademoiselle de La Vallière : « S'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser : elles paraissent trop dures et trop ridicules.

[d] Voyez *Gui Patin* et les Mémoires du temps.

Saint-Évremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrâce. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis Bellière; et dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Évremond sur la paix des Pyrénées. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'état. Colbert, qui dédaignait de se venger de Hesnault homme obscur, persécuta, dans Saint-Évremond, l'ami de Fouquet qu'il haïssait, et le bel esprit qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait longtemps contre le cardinal Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié, et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort.

Saint-Évremond, retiré en Angleterre, vécut et mourut en homme libre et philosophe. Le marquis de Miremond, son ami, me disait autrefois à Londres qu'il y avait une autre cause de sa disgrâce, et que Saint-Évremond n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque Louis XIV permit à Saint-Évremond de revenir dans sa patrie, sur la fin de ses jours, ce philosophe dédaigna de regarder cette permission comme une grâce; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, et il l'était à Londres.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur général, justifia la sévérité de ses poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'état.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier, qui se troublait, qui bégayait, en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble pas « ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine-mère, Anne

d'Autriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante savait à peine le français, et la bonté fesait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agréments d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la cour de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui; et la princesse l'engageait à répondre au roi. Il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre; et ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non-seulement la rupture du roi avec la connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Ces amusements firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie qu'il eut pour mademoiselle de La Vallière, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusements galants, et de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs récits qu'on mêlait à des danses, tantôt chez la reine, tantôt chez Madame; et ces récits exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientôt d'être un secret.

Tous les divertissements publics que le roi donnait étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries[a], dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *Place du Carrousel*. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du Balafré. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé : « Voilà les héros de l'histoire et de la « fable. »

La reine-mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine-mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé Douvrier, imagina dès lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots : *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi qui possédait la plus belle partie du Nouveau-Monde et tant d'états dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornés. Le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles, et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et

[a] Non dans la Place Royale, comme le dit l'*Histoire de La Hode*, sous le nom de la Martinière.

Digitized by Google

de basses, comme celle de Louis XII ; c'était un porc-épie avec ces paroles : « Qui s'y frotte s'y pi- « que. » Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel, par sa singularité, par sa magnificence, et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

(1664) Le 5 mai, le roi y vint avec la cour composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains : mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Perigni et par Benserade. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il fesait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle de La Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du Soleil. Les quatre Ages, d'or, d'argent, d'airain, et de fer; les signes célestes, les Saisons, les Heures, suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalle les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi, et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages, qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de *la Princesse d'Elide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encore très entêté, à la cour, de l'astrologie judiciaire : plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie, Victor Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Molière osa attaquer cette illusion dans *les Amants magnifiques*, joués dans une autre fête, en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans *la Princesse d'Élide*. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus long-temps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé : il s'appelait l'Angeli. Le comte de Grammont disait que de tous les fous qui avaient suivi Monsieur le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qu'il dit « qu'il n'allait pas au sermon, parce qu'il « n'aimait pas le *brailler*, et qu'il n'entendait pas « le *raisonner*. »

(1664) La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartufe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre et le ciel pour le supprimer; et il subsistera, comme on l'a déjà dit ailleurs, tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites.

La plupart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux et les oreilles. Ce qui n'est que pompe et magnificence passe en un jour; mais quand des chefs-d'œuvre de l'art, comme le *Tartufe*, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi représentant le Soleil.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner :
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène?

La principale gloire de ces amusements qui perfectionnaient en France le goût, la politesse, et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux il n'aurait su que tenir une cour, il n'aurait pas su régner; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux : mais le même homme qui avait donné ces fêtes avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre : il avait remis au peuple trois millions de tailles : nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée; son gouvernement était respecté au-dehors. Le roi d'Espagne, obligé de lui céder la préséance; le pape, forcé de lui faire satisfaction; Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur; enfin, toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles; il était beau après cela de donner des fêtes.

(1664) Le légat *a latere*, Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut, sous un dais, les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite, et le fils de ce prince à sa gauche, et vint, dans cet appareil, s'humilier, lui, Rome, et le pape, devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée. Il dîna avec Louis XIV après l'audience, et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire, que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère, et par Monsieur le Prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidents du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla dans un conseil extraordinaire que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidents, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène. On les demandait presque comme le collier de l'ordre. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore; régla les rangs et les fonctions; créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François Ier, et les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités. cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie en-

Digitized by Google

core. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marli, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement : on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il fesait on voyait de la splendeur et de la générosité. Il fesait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres, à leur mariage [1].

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers, qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué; mais sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lyonne et Colbert, de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lyonne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les unes eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins, et leur mérite. (1663) Le bibliothécaire du Vatican, Allacci; le comte Graziani, secrétaire d'état du duc de Modène; le célèbre Viviani, mathématicien du grand duc de Florence; Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies; l'illustre mathématicien Huygens; un résident hollandais en Suède; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il mandait que, si le roi n'était leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeune : ils eurent des présents. Il est vrai que Chapelain et Cotin eurent des pensions; mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite. Chapelain avait une littérature immense; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain. C'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar, le compagnon d'étude de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités; il n'avait encore fait que des satires, et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua, quelques années après, sans consulter personne.

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or sur le frontispice, *Ædes a Deo datæ;* allusion au surnom de *Dieu-Donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire; et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV, en diverses villes d'Italie; hommage qui n'était rendu ni par la crainte, ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli, et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade, pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux :* libéralité mal appliquée, qui prouve seulement la générosité du souverain. Il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très grand génie pour les finances, le com-

[1] Ces profusions faites avec l'argent du peuple étaient une véritable injustice, et certes un beaucoup plus grand péché, excepté aux yeux des jésuites, que ceux qu'il pouvait commettre avec ses maîtresses. Cette foule de charges inutiles, d'abus de tout genre, a fait un mal plus durable. Une grande partie de ces abus a subsisté long-temps, et subsiste même encore, quoique aucun des princes qui lui ont succédé n'ait hérité de son goût pour le faste. K.

merce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi; il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'état, peut être avare comme un particulier; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Dans le temps même qu'il commençait à encourager les talents par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussi fit des siens fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille en 1665. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa prison. La véritable cause était cette chanson où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussi, à qui on l'imputait :

Que Déodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux [1]
Qui d'une oreille à l'autre va !
Alleluia.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement sa langue : il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore, et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné; il vengea son injure personnelle en paraissant céder au cri public. Cependant le comte de Bussi fut relâché au bout de dix-huit mois; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la disgrâce tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyait sincère.

## CHAPITRE XXVI.

### Suite des particularités et anecdotes.

A la gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premières années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié; mais il est difficile à un roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour madame de La Vallière. On sait que des intrigues de cour le firent chercher à perdre madame de La Vallière, qui, par sa place, devait avoir des jalouses, et qui, par son caractère, ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche, et la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne, son père. Cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, et ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison royale. Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc et la duchesse de Navailles. (1665) Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connue; et Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guère plus puni que les innocents qu'il avait accusés, et qui furent obligés de se défaire de leurs charges et de quitter la cour.

L'autre favori était le comte, depuis duc, de Lauzun, tantôt rival du roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, et si connu depuis, par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoiselle, et qu'il fit ensuite secrètement, malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigants. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui fesait dire aussi : « Toutes les fois que je donne une place « vacante, je fais cent mécontents et un ingrat. »

Ni les plaisirs, ni les embellissements des maisons royales et de Paris, ni les soins de la police du royaume, ne discontinuèrent pendant la guerre de 1666.

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui, à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus;* il fut frappé de ces vers :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière;
A disputer des prix indignes de ses mains;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public; et le poëte réforma le monarque. Son union avec madame la duchesse de La Vallière subsistait toujours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui fesait. Ces infidélités lui coûtaient peu de soins. Il ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle qui, par la douceur et par la bonté de son caractère, par un amour vrai, et

[1] Le *bec amoureux* était celui de mademoiselle de La Vallière.

même par les chaînes de l'habitude, l'avait subjugué sans art; mais, dès l'an 1669, elle s'aperçut que madame de Montespan prenait de l'ascendant; elle combattit avec sa douceur ordinaire; elle supporta le chagrin d'être témoin long-temps du triomphe de sa rivale, et sans presque se plaindre; elle se crut encore heureuse, dans sa douleur, d'être considérée du roi, qu'elle aimait toujours, et de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675, elle embrassa la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds qui les subjuguent. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur, dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse, et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom seul de sœur Louise de la miséricorde. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemple de politiques qui aient pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour; mais ceux qui gouvernent les âmes n'ont guère d'empire que sur les faibles.

On sait que quand on annonça à sœur Louise de la miséricorde la mort du duc de Vermandois, qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa « naissance encore plus que sa mort. » Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfants du roi la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du Grand Condé.

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur avec autant d'éclat et d'empire que madame de La Vallière avait eu de modestie.

Tandis que madame de La Vallière et madame de Montespan se disputaient encore la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour. Louvois même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre, dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut une madame Dufresnoi, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la reine. On la fit dame du lit : elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand exemple du pouvoir des préjugés et de la coutume, qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amants, et qu'il ne le fut pas à la petite-fille de Henri IV d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser Louis XIV, voulut faire à quarante-quatre ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser Péguilin, du nom de Caumont, comte de Lauzun, le dernier qui fut capitaine d'une des deux compagnies des cent gentilshommes au bec-de-corbin, qui ne subsistent plus, et le premier pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général des dragons. Il y avait cent exemples de princesses qui avaient épousé des gentilshommes : les empereurs romains donnaient leurs filles à des sénateurs : les filles des souverains de l'Asie, plus puissants et plus despotiques qu'un roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs pères.

Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au comte de Lauzun; quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. (1669) Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé : Lauzun fut un jour duc de Montpensier. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, assailli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole, et défendit cette alliance. Il avait écrit aux cours étrangères pour annoncer le mariage; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiselle malheureuse; mais ce même prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lauzun, en novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un royaume où un monarque n'a pas cette puissance : ceux qui l'ont sont plus chéris quand ils n'en font pas d'usage. Le citoyen qui n'offense point les lois de l'état, doit-il être puni si sévèrement par celui qui représente l'état? N'y a-t-il pas une très-grande différence entre déplaire à son souverain et trahir son souverain? Un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait?

Ceux qui ont écrit[a] que madame de Montespan,

[a] L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'historiens, vient du *Ségraisiana*. C'est un recueil posthume de quelques conversations de Ségrais, presque toutes falsifiées. Il est plein de contradictions; et l'on sait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance.

Digitized by Google

après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauzun qui éclatait en reproches violents, exigea de Louis XIV cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie et de la pusillanimité à sacrifier à la colère d'une femme un brave homme, un favori qui, privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de madame de Montespan. Qu'on pardonne ces réflexions, les droits de l'humanité les arrachent. Mais en même temps l'équité veut que Louis XIV n'ayant fait dans tout son règne aucune action de cette nature, on ne l'accuse pas d'une injustice si cruelle. C'est bien assez qu'il ait puni avec tant de sévérité un mariage clandestin, une liaison innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer sa faveur était très-juste, la prison était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage secret n'ont qu'à lire attentivement les *Mémoires de Mademoiselle*. Ces Mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas : et quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne peux ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives.

Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison; mais Fouquet surtout, qui dans sa gloire et dans sa puissance, avait vu de loin Péguilin dans la foule, comme un gentilhomme de province sans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille de Henri IV avec tous les biens et les titres de la maison de Montpensier.

Après avoir langui dix ans en prison, il en sortit enfin; mais ce ne fut qu'après que madame de Montespan eut engagé Mademoiselle à donner la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine encore enfant, qui les posséda après la mort de cette princesse. Elle ne fit cette donation que dans l'espérance que M. de Lauzun serait reconnu pour son époux; elle se trompa : le roi lui permit seulement de donner à ce mari secret et infortuné les terres de Saint-Fargeau et de Thiers, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisants. Elle fut réduite à être secrètement sa femme, et à n'en être pas bien traitée en public. Malheureuse à la cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions; elle mourut en 1693 [a].

Pour le comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France la reine, épouse de Jacques II, et son fils au berceau. Il fut fait duc. Il commanda en Irlande avec peu de succès, et revint avec plus de réputation attachée à ses aventures que de considération personnelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié [1], comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événements sans avoir fait de grandes choses.

Cependant madame de Montespan était toute puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar, femme du marquis de Montespan; sa sœur aînée, la marquise de Thianges; et sa cadette, pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevrault, étaient les plus belles femmes de leur temps, et toutes trois joignaient à cet avantage des agréments singuliers dans l'esprit. Le duc de Vivonne, leur frère, maréchal de France, était aussi un des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. C'était lui à qui le roi disait un jour : « Mais à quoi sert de lire? » Le duc de Vivonne, qui avait de l'embonpoint et de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit ce « que vos perdrix font à mes joues. »

Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait l'esprit des Mortemar. Elles écrivaient toutes avec une légèreté et une grâce particulière. On voit par là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encore renouveler, que madame de Montespan était obligée de faire écrire ses lettres au roi par madame Scarron; et que c'est là ce qui en fit sa rivale, et sa rivale heureuse.

Madame Scarron, depuis madame de Maintenon, avait à la vérité plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce,

[a] « On a imprimé, à la fin de ses Mémoires, une *Histoire des amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun*. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire et de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande.

On doit mettre au même rang la plupart des contes qui se trouvent dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, faits par le nommé La Beaumelle : il y est dit qu'en 1681 un des ministres du duc de Lorraine vint, déguisé en mendiant, se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'Heures sur lesquelles il était écrit : « De la part du « duc de Lorraine »; et qu'ensuite il négocia avec elle pour l'engager à déclarer le duc son héritier (tome II, page 204). Cette fable est prise de l'aventure vraie ou fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en parle point dans ses Mémoires, ou elle n'omet pas les petits faits. Le duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle; de plus elle avait fait, en 1679, le duc du Maine et le comte de Toulouse ses héritiers.

L'auteur de ces misérables Mémoires dit, page 207, que « le duc de Lauzun, à son retour, ne vit dans Made- « moiselle qu'une fille brûlante d'un amour impur. » Elle était sa femme et il l'avoue. Il est difficile d'écrire plus d'impostures dans un style plus indécent.

[1] Lauzun est mort le 19 novembre 1723, à quatre-vingt-dix ans.

plus insinuante. Il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel, et dont le style est très élégant. Mais madame de Montespan n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; et elle fut longtemps favorite avant que madame de Maintenon lui fût présentée.

Le triomphe de madame de Montespan éclata au voyage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage au milieu des plaisirs : ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la première fois dans un carrosse à glace; les chaises de poste n'étaient point encore inventées. La reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres; et quand madame de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes-du-corps aux portières de son carrosse. Le dauphin arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle avec la sienne : c'était avant la fatale aventure de son mariage : elle partageait en paix tous ces triomphes, et voyait avec complaisance son amant, favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On fesait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi, et toute la maison de service précédait ou suivait. Les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à sa table; il leur fesait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications. Il en coûta plusieurs fois quinze cents louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour madame de Montespan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du secret. Le roi savait distinguer les affaires d'état des plaisirs.

Madame, chargée seule de l'union des deux rois et de la destruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque sur la flotte du roi d'Angleterre, Charles II, son frère, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle mademoiselle de Kéroual, depuis duchesse de Portsmouth, dont la beauté égalait celle de madame de Montespan. Elle fut depuis en Angleterre ce que madame de Montespan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle jusqu'au dernier moment de sa vie; et, quoique souvent infidèle, il fut toujours maîtrisé. Jamais femme n'a conservé plus long-temps sa beauté; nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir son frère à Cantorbéry, et revint avec la gloire du succès. Elle en jouissait, lorsqu'une mort subite et douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670. La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette princesse s'était crue empoisonnée. L'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu, en était persuadé; la cour n'en doutait pas; et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. « Cet « homme, me disait-il, qui n'était pas riche, se « retira immédiatement après en Normandie, où il « acheta une terre dans laquelle il vécut longtemps « avec opulence. Ce poison (ajoutait-il) était de la « poudre de diamant mise au lieu de sucre dans « des fraises. » La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée[a], après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, et bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque madame de La Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin[b] que la poudre de corail. Il y avait long-temps que Madame était malade d'un abcès qui se formait dans le foie. Elle était très malsaine, et même avait accouché d'un enfant absolument pourri. Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accusé d'aucune action qui eût de la noirceur; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le

[a] Voyez l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par madame la comtesse de La Fayette, page 171, édition de 1742.

[b] Des fragments de diamant et de verre pourraient, par leurs pointes, percer une tunique des entrailles, et la déchirer : mais aussi on ne pourrait les avaler, et on serait averti tout d'un coup du danger par l'excoriation du palais et du gosier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poisons auraient dû distinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant grossièrement pilé.

Digitized by Google

chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse.

Il n'est que trop vrai qu'une faiblesse et une indiscrétion du vicomte de Turenne avaient été la première cause de toutes ces rumeurs odieuses qu'on se plaît encore à réveiller. Il était à soixante ans l'amant de madame de Coëtquen, et sa dupe, comme il l'avait été de madame de Longueville. Il révéla à cette dame le secret de l'état, qu'on cachait au frère du roi. Madame de Coëtquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à son amant : celui-ci en avertit Monsieur. L'intérieur de la maison de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches et les jalousies. Ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame. L'amertume redoubla à son retour. Les emportements de Monsieur, les querelles de ses favoris avec les amis de Madame, remplirent sa maison de confusion et de douleur. Madame, quelque temps avant sa mort, reprochait avec des plaintes douces et attendrissantes, à la marquise de Coëtquen, les malheurs dont elle était cause. Cette dame à genoux auprès de son lit, et arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de *Venceslas :*

J'allais... j'étais... l'amour à sur moi tant d'empire...
Je me confonds, *madame*, et ne vous puis rien dire.

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces dissensions, fut d'abord envoyé par le roi à Pierre-Encise; le comte de Marsan, de la maison de Lorraine, et le marquis, depuis maréchal, de Villeroi, furent exilés. Enfin on regarda comme la suite coupable de ces démêlés la mort naturelle de cette malheureuse princesse[1].

Ce qui confirma le public dans le soupçon de poison, c'est que vers ce temps on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un s'appelait Exili, travaillèrent longtemps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser[2], à rechercher ce qu'on appelle *la pierre philosophale*. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrètement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier; la confession, dis-je, fit connaître au grand pénitencier de Paris, que quelques personnes étaient mortes empoisonnées. Il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu, et du fond de sa prison il répandit dans Paris ses funestes secrets qui coûtèrent la vie au lieutenant civil d'Aubrai et à sa famille, et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on nomma *la chambre ardente*.

L'amour fut la première source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix[3], capitaine de son régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle, et sensible. Ce qui devait arriver arriva : ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, père de la marquise, fut

[1] Dans un recueil de pièces extraites du porte-feuille de M. Duclos, et imprimées en 1781, on trouve qu'un maître d'hôtel de Monsieur, nommé Morel, avait commis ce crime; qu'il en fut soupçonné; que Louis XIV le fit amener devant lui : que l'ayant menacé de le livrer à la rigueur des lois s'il ne disait pas la vérité, et lui ayant promis la liberté et la vie s'il avouait tout, Morel avoua son crime; que le roi lui ayant demandé si Monsieur était instruit de cet horrible complot, Morel lui répondit : « Non, il n'y aurait point consenti. » Voltaire était instruit de cette anecdote; mais il n'a jamais voulu paraître croire à aucun empoisonnement, à moins qu'il ne fût absolument impossible d'en nier la réalité. Dans le même ouvrage que nous venons de citer, on donne pour garant de cette anecdote mademoiselle de La Chausseraie, amie subalterne de madame de Maintenon. On a demandé comment, quarante ans après cet événement, Louis XIV aurait confié des détails si affligeants à se rappeler, à une personne qui n'avait et ne pouvait avoir avec lui aucune liaison intime. Mais mademoiselle de La Chausseraie expliquait elle-même cette difficulté. Elle racontait que se trouvant seule avec le roi chez madame de Maintenon, qui était sortie pour quelques moments, Louis XIV laissa échapper des plaintes sur les malheurs où il s'était vu condamné; elle attribuait ces plaintes aux revers de la guerre de la succession, et cherchait à le consoler. « Non, dit le roi, c'est dans ma « jeunesse, c'est au milieu de mes succès que j'ai éprouvé les « plus grands malheurs; » et il cita la mort de Madame. Mademoiselle de La Chausseraie répondit par un lieu commun de consolation. « Ah! mademoiselle, dit le roi, ce n'est point « cette mort, ce sont ses affreuses circonstances que je pleure; » et il se tut. Peu de temps après, madame de Maintenon rentra; au bout de quelques moments de silence, le roi s'approcha de mademoiselle de La Chausseraie, et lui dit : « J'ai « commis une indiscrétion que je me reproche; ce qui m'est « échappé a pu vous donner des soupçons contre mon frère, « et ils seraient injustes; je ne puis les dissiper que par une « confidence entière : » et alors il lui raconta ce qu'on vient de lire. Nous avons appris ces détails d'un homme très-digne de foi, qui les tient immédiatement des personnes qui avaient avec mademoiselle de La Chausseraie les relations les plus intimes. K.

[2] Ce Glaser est cité comme *apothicaire* empoisonneur, dans une lettre du 22 juillet 1676, de madame de Sévigné à sa fille..... Je ne sais si ce Glaser avait un autre rapport que celui du nom avec Christophe Glaser, qui, après avoir quitté la Suisse, sa patrie, vint à Paris, où il fut pharmacien ordinaire de Louis XIV. CL.

[3] L'*Histoire de Louis XIV*, sous le nom de La Martinière, le nomme l'abbé de La Croix. Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates, et les événements.

assez sévère et assez imprudent pour solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer à la Bastille le capitaine, qu'il ne fallait envoyer qu'à son régiment. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à se venger : on en sait les suites, qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père, ses deux frères, et sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion; elle allait souvent à confesse; et même lorsqu'on l'arrêta dans Liége on trouva une confession générale écrite de sa main qui servit non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, et comme il est écrit dans les *Causes célèbres*, ouvrage d'un avocat sans causes, et fait pour le peuple; mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrètes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée, en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 1670 qu'Exili avait commencé à faire des poisons, jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler que Penautier, le receveur général du clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque temps après d'avoir mis ses secrets en usage, et qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

La Voisin, la Vigoureux, un prêtre nommé Le Sage, et d'autres, trafiquèrent des secrets d'Exili, sous prétexte d'amuser les âmes curieuses et faibles par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'Arsenal, près de la Bastille, en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin[a], la duchesse de Bouillon, et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène.

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encore parmi le peuple, et même chez les premiers du royaume.

Nous avons déjà remarqué qu'à la naissance de Louis XIV on avait fait entrer l'astrologue Morin dans la chambre même de la reine-mère, pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le duc d'Orléans, régent du royaume, curieux de cette charlatanerie, qui séduisit toute l'antiquité; et toute la philosophie du célèbre comte de Boulainvilliers ne put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable à la duchesse de Bouillon, et à toutes les dames qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre Le Sage, la Voisin, et la Vigoureux, s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorants qui étaient en très grand nombre. Ils prédisaient l'avenir; ils fesaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux et dans la chambre ardente.

La Reynie, l'un des présidents de cette chambre, fut assez malavisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'état. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons et du maréchal de Luxembourg fut plus sérieuse. Le Sage, la Voisin, la Vigoureux, et d'autres complices encore, étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait *la poudre de succession ;* ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très innocente; mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin de 1708, lorsque le prince Eugène son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

François-Henri de Montmorenci-Boutteville, duc, pair et maréchal de France, qui unissait le grand nom de Montmorenci à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaire, nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers importants qui étaient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage pour les lui faire retrouver. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois psaumes.

Malgré la confession et les psaumes, les papiers ne se retrouvèrent point; ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonard, sous les yeux de Le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle

[a] L'*Histoire de Reboulet* dit « que la duchesse de Bouillon « fut décrétée de prise de corps, et qu'elle parut devant les « juges avec tant d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre, quand « même elle eût été coupable. » Tout cela est très faux; il n'y eut point de décret de prise de corps contre elle, et alors nuls amis n'auraient pu la soustraire à la justice.

Digitized by Google

ne lui rendit pas les papiers[1]; on ne sait pas trop ce que c'est qu'une fille impuissante. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amants.

Bonard, désespéré, se fit donner un nouveau plein-pouvoir par le maréchal; et entre ce plein-pouvoir et la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente par lesquels le maréchal se donnait au diable.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin qui n'avait pas voulu rendre les papiers; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre, qu'ils l'avaient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière.

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs; le parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger : ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille; démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

(1679) Le secrétaire d'état Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès; injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre; on ne le lui permit pas : il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonnées pour faire mourir le frère de la Dupin et une fille qu'il entretenait.

Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois et sa maîtresse, sans pouvoir tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin, on lui confronta Le Sage et un autre prêtre nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortiléges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venait d'avoir vu une fois Le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui fesaient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal, duc de Luxembourg, avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Matthieu « de Montmorenci épousa la veuve de Louis-le-« Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux « états-généraux, qui déclarèrent que, pour ac-« quérir au roi mineur l'appui des Montmorenci, « il fallait faire ce mariage. »

Cette réponse était fière, et n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois : il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère, le prêtre, qui s'appelait aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage, à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu comment il eut depuis le commandement des armées qu'il ne demanda pas, et par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris. Le supplice du feu, dont la Voisin et ses complices furent punis, mit fin aux recherches et aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, et ne corrompit point les mœurs douces de la nation, mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de madame Henriette d'Angleterre, on le crut ensuite de sa fille, Marie-Louise, qu'on maria, en 1679, au roi d'Espagne Charles II. Cette jeune princesse partit à regret pour Madrid. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du roi : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour; « elle sera trop malheureuse ailleurs. » Cette jeune princesse voulait épouser Monseigneur. « Je vous « fais reine d'Espagne, lui dit le roi; que pour-« rais-je de plus pour ma fille? — Ah! répondit-« elle, vous pourriez plus pour votre nièce. » Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que sa mère. Il passa pour constant que le conseil autrichien de Charles II voulait se défaire d'elle, parce qu'elle aimait son pays, et qu'elle pouvait empêcher le roi son mari de se déclarer pour les alliés contre la France[1]. On lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du contre-poison, précaution très incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'antidote général : le contre-poison prétendu arriva après sa

[1] Selon une lettre du 27 janvier 1680, de Bussi Rabutin à La Rivière, rapportée par M. Dulaure, volume VII, page 227, de son *Histoire de Paris* (seconde édition), le prêtre Le Sage dit un jour la messe sur le ventre d'une fille toute nue; mais ce n'était pas pour la rendre impuissante. CL.

[1] On voit, dans les *Mémoires de Saint-Philippe*, qu'on croyait en Espagne qu'elle avait averti Louis XIV de l'impuissance de Charles II, seul secret d'état dont cette reine infortunée pût être instruite. K.

mort. Ceux qui ont lu les Mémoires compilés par le marquis de Dangeau trouveront que le roi dit en soupirant : « La reine d'Espagne est morte empoisonnée dans une tourte d'anguille : la comtesse de Pernits, les caméristes Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. »

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ces Mémoires manuscrits, qu'on dit faits avec soin par un courtisan qui n'avait presque point quitté Louis XIV pendant quarante ans, je ne laissai pas d'être encore en doute : je m'informai à d'anciens domestiques du roi, s'il était vrai que ce monarque, toujours retenu dans ses discours, eût jamais prononcé des paroles si imprudentes. Ils m'assurèrent tous que rien n'était plus faux. Je demandai à madame la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que ces trois personnes fussent mortes avec la reine; elle me donna des attestations que toutes trois avaient survécu longtemps à leur maîtresse. Enfin je sus que ces Mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des *nouvelles à la main*, écrites quelquefois par un de ses domestiques, et je puis répondre qu'on s'en aperçoit souvent au style, aux inutilités, et aux fausetés dont ce recueil est rempli. Après toutes ces idées funestes, où la mort de Henriette d'Angleterre nous a conduits, il faut revenir aux événements de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse palatine lui succéda un an après, et fut mère du duc d'Orléans, régent du royaume. Il fallut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur; mais elle conserva toujours pour son ancienne religion un respect secret qu'il est difficile de secouer quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine, en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'*Avorton*, dont les vers ont été tant cités :

> Toi que l'amour fit par un crime,
> Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
> Funeste ouvrage de l'amour,
> De l'honneur funeste victime... etc.

Les dangers attachés à l'état de fille, dans une cour galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissaient la cour de la reine, douze dames du palais; et depuis, la maison des reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse et plus magnifique, en y fixant les maris et les parents de ces dames, ce qui augmentait la société, et répandait plus d'opulence.

La princesse de Bavière, épouse de Monseigneur, ajouta, dans les commencements, de l'éclat et de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toujours l'attention principale; mais enfin elle cessait de plaire, et les emportements altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toujours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine; et au roi par ses enfants, par l'habitude, et par son ascendant.

On lui conservait tout l'extérieur de la considération et de l'amitié, qui ne la consolait pas; et le roi, affligé de lui causer des chagrins violents, et entraîné par d'autres goûts, trouvait déjà dans la conversation de madame de Maintenon une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se sentait à la fois partagé entre madame de Montespan, qu'il ne pouvait quitter, mademoiselle de Fontange, qu'il aimait, et madame de Maintenon, de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme tourmentée. Ces trois rivales de faveur tenaient toute la cour en suspens. Il paraît assez honorable pour Louis XIV qu'aucune de ces intrigues n'influât sur les affaires générales, et que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me semble, que Louis XIV avait une âme aussi grande que sensible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'état, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant, et si le voile de ces mystères n'avait été levé par tant d'historiens, qui, pour la plupart, les ont défigurés.

## CHAPITRE XXVII.

### Suite des particularités et anecdotes.

La jeunesse, la beauté de mademoiselle de Fontange, un fils qu'elle donna au roi en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, écartaient madame de Maintenon de la première place, qu'elle n'osait espérer et qu'elle eut depuis : mais la duchesse de Fontange et son fils moururent en 1681.

La marquise de Montespan n'ayant plus de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur fatigué d'elle et de ses murmures. Quand les hommes ne sont plus dans leur jeunesse, ils ont presque tous besoin de la société d'une femme complaisante; le poids des affaires rend surtout cette consolation nécessaire. La nouvelle favorite, madame de Maintenon, qui sentait le pouvoir

secret qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec cet art qui est si naturel aux femmes, et qui ne déplaît pas aux hommes. Elle écrivit un jour à madame de Fontenac, sa cousine, en qui elle avait une entière confiance : « Je le ren« voie toujours affligé, et jamais désespéré. » Dans ce temps où sa faveur croissait, où madame de Montespan touchait à sa chute, ces deux rivales se voyaient tous les jours, tantôt avec une aigreur secrète, tantôt avec une confiance passagère, que la nécessité de se parler et la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens[a]. Elles convinrent de faire, chacune de leur côté, des Mémoires de tout ce qui se passait à la cour. L'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Madame de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ces mémoires à ses amis, dans les dernières années de sa vie. La dévotion, qui se mêlait à toutes ces intrigues secrètes, affermissait encore la faveur de madame de Maintenon, et éloignait madame de Montespan. Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, et sentait surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voyait alors des scènes bien différentes : d'un côté le désespoir et la fuite d'une partie de la nation; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles, Trianon et Marli bâtis; la nature forcée dans tous ces lieux de délices, et des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé avec mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfants qu'il avait eus d'elle : mademoiselle de Blois avec le duc de Chartres, que nous avons vu depuis régent du royaume; et le duc du Maine à Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, et sœur de M. le Duc, princesse célèbre par son esprit et par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du Palais-Royal et de Sceaux savent combien sont faux tous les bruits populaires recueillis dans toute l'histoire concernant ces mariages[a].

(1685) Avant la célébration du mariage de monsieur le Duc avec mademoiselle de Nantes, le marquis de Seignelai, à cette occasion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de Sceaux, plantés par Le Nôtre, avec autant de goût que ceux de Versailles. On y exécuta l'idylle de la Paix, composée par Racine. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel, et après le mariage, le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée en 1656. On établit dans le salon de Marli quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année. Madame de Montespan en tenait une avec Monseigneur. Sa rivale, madame de Maintenon, en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; monsieur le Duc avec madame de Thiange; et madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi, le roi fit des présents à toute la cour, d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante. Ces loteries avaient été mises en usage autrefois par les empereurs romains; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille, madame de Montespan ne reparut plus à la cour. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager; et le roi lui fit payer toujours une pension de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, et y mariait des filles du voisinage, qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination, frappée par de vives impressions, envoie aux carmélites. Elle mourut à Bourbon en 1707.

Un an après le mariage de mademoiselle de Nantes avec monsieur le Duc, mourut à Fontainebleau le prince de Condé, à l'âge de soixante-six ans, d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir madame la duchesse, qui avait la petite vérole.

[a] Les *Mémoires* donnés sous le nom de *madame de Maintenon* rapportent qu'elle dit à madame de Montespan, en parlant de ses rêves : « J'ai rêvé que nous étions sur le grand « escalier de Versailles : je montais, vous descendiez : je m'é« levais jusqu'aux nues, vous allâtes à Fontevrault. » Ce conte est renouvelé d'après le fameux duc d'Épernon, qui rencontra le cardinal de Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année 1624. Le cardinal lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau. « Non, lui dit le duc, sinon que vous montez, et je « descends. » Ce conte est gâté en ajoutant que d'un escalier on s'éleva jusqu'aux nues. Il faut remarquer que dans presque tous les livres d'anecdotes, dans les *ana*, on attribue presque toujours à ceux qu'on fait parler des choses dites un siècle et même plusieurs siècles auparavant.

[a] Il y a plus de vingt volumes dans lesquels vous verrez que la maison d'Orléans et la maison de Condé s'indignèrent de ces propositions; vous lirez que la princesse, mère du duc de Chartres, menaça son fils; vous lirez même qu'elle le frappa. Les *Anecdotes de la constitution* rapportent sérieusement que le roi s'étant servi de l'abbé Dubois, sous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet abbé n'en vint à bout qu'avec peine, et qu'il demanda pour récompense le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour est écrit ainsi dans beaucoup d'histoires.

Digitized by Google

On peut juger par cet empressement, qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du roi et de madame de Montespan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonges, dont la Hollande était alors infectée. On trouve encore dans une *Histoire du prince de Condé*, sortie de ces mêmes bureaux d'ignorance et d'imposture, que le roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce prince, et qu'au mariage de la princesse de Conti, fille de madame de La Vallière, le secrétaire d'état lui refusa le titre de *haut et puissant seigneur*, comme si ce titre était celui qu'on donne aux princes du sang. L'écrivain qui a composé l'*Histoire de Louis XIV*, dans Avignon, en partie sur ces malheureux mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde et les usages de notre cour pour rapporter des faussetés pareilles?

Cependant, après le mariage de madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mère, madame de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant, et inspira à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule, que le roi, par le conseil du P. La Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction; le confesseur y assista; Montchevreuil [a] et Bontems, premiers valets de chambre, y furent comme témoins. Il n'est plus permis de supprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui, d'ailleurs, se sont trompés sur les noms, sur le lieu, et sur les dates. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousait, dans sa cinquante-deuxième. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée : ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de son rang. Il fut toujours problématique à la cour si madame de Maintenon était mariée : on respectait en elle le choix du roi, sans la traiter en reine.

La destinée de cette dame paraît, parmi nous, fort étrange, quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus merquées, qui ont eu des commencements plus petits. La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, épousa, n'était pas au-dessus de madame de Maintenon : l'impératrice de Russie, Catherine, était fort au-dessous; et la première femme de Jacques II, roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde.

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Son père, Constant d'Aubigné, ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelais. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice en 1627 et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit en 1635 Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique; laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline, à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustré par de grandes alliances; mais le burlesque dont il fesait profession l'avilissait en le fesant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avait qu'un bien très médiocre. Elle fit, avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris : et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie [a]. Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit longtemps solliciter auprès du roi une petite

[a] Et non pas le chevalier de Forbin, comme le disent les *Mémoires de Choisi*. On ne prend pour confidents d'un tel secret que des domestiques affidés, et des hommes attachés par leur service à la personne du roi. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état; et il ne s'agissait ici que de ce qu'on appelle un mariage de conscience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Harlai, en 1695, près de dix ans après le mariage, « ses laquais trouvèrent dans ses vieilles culottes l'acte de célébration? » Ce conte, qui n'est pas même fait pour des laquais, ne se trouve que dans les *Mémoires de Maintenon*.

[a] Il est dit dans les prétendus *Mémoires de Maintenon*, tome I, page 213, « qu'elle n'eut long-temps qu'un même lit « avec la célèbre Ninon Lenclos, sur les ouï-dire de l'abbé de « Châteauneuf et de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. » Mais il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ni dans tout ce qui nous reste de M. l'abbé de Châteauneuf. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* ne cite jamais qu'au hasard. Ce fait n'est rapporté que dans les *Mémoires du marquis de La Fare*, page 190, édition de Roterdam. C'était encore la mode de partager son lit avec ses amis; et cette mode, qui ne subsiste plus, était très ancienne, même à la cour. On voit dans l'*Histoire de France* que Charles IX, pour sauver le comte de La Rochefoucauld des massacres de la Saint-Barthélemi, lui proposa de coucher

pension de quinze cents livres, dont Scarron avait joui. Enfin, au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps; mais « vous avez tant d'amis que j'ai voulu avoir seul « ce mérite auprès de vous. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleury, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'évêché de Fréjus.

Cependant il est prouvé par les lettres mêmes de madame de Maintenon qu'elle dut à madame de Montespan ce léger secours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, que le roi avait eu, en 1670, de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrète : elle dit dans une de ses lettres : « Si les « enfants sont au roi, je le veux bien; car je ne me « chargerais pas sans scrupule de ceux de madame « de Montespan [c] : ainsi il faut que le roi me l'or- « donne; voilà mon dernier mot. » Madame de Montespan n'avait deux enfants qu'en 1672, le duc du Maine et le comte de Vexin. Les dates des lettres de madame de Maintenon, de 1670, dans lesquelles elle parle de ces deux enfants, dont l'un n'était pas encore né, sont donc évidemment fausses. Presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner de violents soupçons sur l'authenticité de ces lettres, si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractère de naturel et de vérité qu'il est presque impossible de contrefaire.

Il n'est pas fort important de savoir en quelle année cette dame fut chargée du soin des enfants naturels de Louis XIV; mais l'attention à ces petites vérités, fait voir avec quel scrupule on a écrit les faits principaux de cette histoire.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme. Le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Barége. On chercha une personne de confiance, qui pût se charger de ce dépôt [a]. Le roi se souvint de madame Scarron. M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi, et non point par madame de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement; ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune : son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son confesseur Gobelin approuve également l'une et l'autre; il est directeur et courtisan; sa pénitente, devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimule toujours son tort. Le confesseur nourrit cette illusion : elle fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, qui était de plain-pied à celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage des mains, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale; beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. Son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu, et quelques parts secrètes [a] dans les fermes générales, furent sa seule fortune : aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan, « qu'il avait eu

au Louvre dans son lit; et que le duc de Guise et le prince de Condé avaient long-temps couché ensemble.

[c] On peut, par vanité, ne point vouloir être gouvernante les enfants d'un particulier, et consentir à élever ceux d'un roi; mais le mot de scrupule est absurde; il ne peut rien y avoir de contraire aux principes de la morale à se charger de l'éducation d'un enfant quel qu'il soit. Le bâtard d'un roi et celui d'un particulier sont égaux devant la conscience. Cette lettre prouva que, même avant d'être à la cour, madame de Maintenon savait parler le langage de l'hypocrisie. K.

L'auteur du roman des *Mémoires de madame de Maintenon* lui fait dire à la vue du château Trompette : « Voilà où « j'ai été élevée, etc. » Cela est évidemment faux; elle avait été élevée à Niort.

[a] Voyez les lettres à son frère : « Je vous conjure de vivre « commodément, et de manger les dix-huit mille francs de « l'affaire que nous avons faite : nous en ferons d'autres. »

« son bâton de maréchal en argent comptant. »

Le marquis de Villette, son neveu, ou son cousin, ne fut que chef d'escadre. Madame de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV. Madame de Maintenon, en mariant sa nièce d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles [a], ne lui donna que deux cent mille francs : le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi. Elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis madame de Bolingbroke, ne put jamais rien obtenir d'elle. Je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle fesait pour sa famille, et qu'elle lui avait dit en colère : « Vous voulez jouir de votre modération, et que « votre famille en soit la victime. » Madame de Maintenon oubliait tout quand elle craignait de choquer les sentiments de Louis XIV. Elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le P. Le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple, en 1698, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire, qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut; et en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau [b].

Du même fonds de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisi rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisi savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite, et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle apaisa le roi dans les mouvements de colère que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître [c].

Louis XIV, en épousant madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinction publique qui fesait sentir son élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi, et qui avait

[a] Le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, tome IV, page 200 : « Rousseau, vipère acharnée contre « ses bienfaiteurs, fit des couplets satiriques contre le maré- « chal de Noailles. » Cela n'est pas vrai : il ne faut calomnier personne. Rousseau, très jeune alors, ne connaissait pas le premier maréchal de Noailles. Les chansons satiriques dont il parle étaient d'un gentilhomme nommé de Cabanac, qui les avouait hautement.

[b] Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la vie de son père.

[c] Qui croirait que, dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, tome III, page 273, il est dit que ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât? Il est bien étrange qu'on débite à Paris des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules.

Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux (de Balaruc) que Séron, son médecin, lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui fesait boire. C'est ce même La Ligerie qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui *la poudre des Chartreux*. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail : il mourut presque subitement le 15 juillet 1691, et non pas en 1692, comme le dit l'auteur des *faux Mémoires*. La Ligerie l'ouvrit et ne trouva d'autre cause de sa mort que celle qu'il avait prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un prince voisin (Victor-Amédée, duc de Savoie), que Louvois avait extrêmement irrité et maltraité, avait gagné le médecin Séron. On trouve une partie de ces anecdotes dans les *Mémoires du marquis de La Fare*, chapitre X. La famille même de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme très innocent fut bientôt relâché. Or, si l'on soupçonna, quoique très mal à propos, un prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV, ce n'était pas certainement une raison pour en soupçonner Louis XIV lui-même.

Le même auteur, qui, dans les *Mémoires de Maintenon*, a rassemblé tant de faussetés, prétend, au même endroit, que le roi dit : « qu'il avait été défait la même année de trois « hommes qu'il ne pouvait souffrir, le maréchal de La Feuil- « lade, le marquis de Seignelai, et le marquis de Louvois. » Premièrement, M. de Seignelai ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui Louis XIV, qui s'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses? à qui a-t-il développé une âme si ingrate et si dure? à qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un roi connu pour avoir toujours parlé sagement? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures, dont le public est surchargé; et l'auteur des *Mémoires de Maintenon* mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition. — On a prétendu que ce médecin Séron était mort empoisonné lui-même peu de temps après, et qu'on l'avait entendu répéter plus d'une fois pendant son agonie : « Je n'ai que « ce que j'ai mérité. » Ces bruits sont dénués de preuves; et si le prince qui en était l'objet eut souvent une politique artificieuse, jamais il ne fut accusé d'aucun crime particulier. Mais la crainte d'être empoisonné par l'ordre du roi, que La Beaumelle attribue à Louvois, est une véritable absurdité. Louis XIV était fatigué du caractère dur et impérieux de Louvois; et l'ascendant qu'il avait laissé prendre à ce ministre lui était devenu insupportable. L'indignation que les violences ordonnées par Louvois, et surtout le deuxième incendie du Palatinat, avaient excitée en Europe contre Louis XIV, lui avaient rendu odieux un ministre dont les conseils le faisaient haïr. On a dit aussi que Louis XIV avait promis à Louvois, confident de son mariage, de ne jamais reconnaître madame de Maintenon pour reine : qu'il eut la faiblesse de vouloir oublier sa parole, et que Louvois la lui rappela avec une fermeté et une hauteur que ni le roi ni madame de Maintenon ne purent lui pardonner. Le chagrin et l'excès du travail accélérèrent sa mort. K.

servi à son mariage, devint peu à peu un sentiment vrai et profond, que l'âge et l'ennui fortifièrent. Elle s'était déjà donné, à la cour et auprès du roi, la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisi plusieurs filles de qualité; et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles, en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les réglements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres, et fut elle-même supérieure de ce couvent. Elle y allait souvent passer quelques heures; et quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à madame de La Maisonfort, dont il est parlé dans le chapitre du Quiétisme.

« Que ne puis-je vous donner mon expérience! « que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore « les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs « journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de « tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine « à imaginer? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les « plaisirs; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus « avancé, j'ai passé des années dans le commerce « de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous « proteste, ma chère fille, que tous les états lais- « sent un vide affreux[a]. »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi, disait un jour au comte d'Aubigné son frère : « Je « n'y peux plus tenir, je voudrais être morte. » On sait quelle réponse il lui fit : « Vous avez donc « parole d'épouser Dieu le père? »

A la mort du roi, elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré. Il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'est point avilissant, et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive et plus sérieuse, depuis que le roi commença à mener avec madame de Maintenon une vie plus retirée; et la maladie considérable qu'il eut en 1686 contribua encore à lui ôter le goût de ces fêtes galantes qui avaient jusque-là signalé presque toutes ses années. Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz, en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premières atteintes de ce mal, son premier chirurgien Félix alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril : il consulta les meilleurs chirurgiens; il inventa avec eux des instruments qui abrégeaient l'opération, et qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre. Il fit travailler ses ministres auprès de son lit le jour même; et, afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa Félix; il lui donna une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus.

Depuis ce temps le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Bavière, devenue mélancolique et attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs, et resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres; elle avait même fait des vers; mais dans sa mélancolie, elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr qui ranima le goût des choses d'esprit. Madame de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théâtre pour le jansénisme et pour la cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses élèves. Elle voulut un sujet tiré de la *Bible*. Racine composa *Esther*. Cette pièce, ayant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi, dans l'hiver de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable que cette pièce eut alors un succès universel; et que deux ans après, *Athalie*, jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire quand on joua ces pièces à Paris, long-temps après la mort de l'auteur, et après le temps des partialités. *Athalie*, représentée en 1717, fut reçue comme elle devait l'être, avec transport; et *Esther*, en 1721, n'inspira que de la

[a] Cette lettre est authentique, et l'auteur l'avait déjà vue en manuscrit avant que le fils du grand Racine l'eût fait imprimer.

froideur, et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec flatterie Esther dans madame de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans madame de Montespan, Aman dans M. de Louvois, et surtout les huguenots persécutés par ce ministre dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance; un roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir, sans s'informer même qui elle est; un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence; ce même ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le temps d'échapper ou de se défendre; un roi imbécile qui, sans prétexte signe cet ordre ridicule, et qui, sans prétexte, fait pendre subitement son favori : tout cela, sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût[a]. Mais, malgré le vice du sujet, trente vers d'*Esther* valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de grands succès.

Ces amusements ingénieux recommencèrent pour l'éducation d'Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs, que, d'un côté on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, et que, de l'autre, on ait regardé ces représentations comme l'exercice le plus noble et le plus digne des personnes royales. On éleva un petit théâtre dans l'appartement de madame de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talents. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, et jouait avec eux. La plupart des tragédies de Duché, valet de chambre du roi, furent composées pour ce théâtre; et l'abbé Genest, aumônier de la duchesse d'Orléans, en fesait pour la duchesse du Maine, que cette princesse et sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit, et animaient la société[a].

Aucun de ceux qui ont trop censuré Louis XIV ne peut disconvenir qu'il ne fût, jusqu'à la journée d'Hochstedt, le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand, presque en tout genre. Car, quoiqu'il y eût des héros, comme Jean Sobieski et des rois de Suède, qui effaçassent en lui le guerrier, personne n'effaça le monarque. Il faut avouer encore qu'il soutint ses malheurs, et qu'il les répara. Il a eu des défauts, il a fait de grandes fautes; mais ceux qui le condamnent l'auraient-ils égalé s'ils avaient été à sa place?

La duchesse de Bourgogne croissait en grâces et en mérite. Les éloges qu'on donnait à sa sœur, en Espagne, lui inspirèrent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite; mais elle avait le regard tel que son fils[c], un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, et plus encore par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole et le modèle de la cour, avec un plus haut rang : elle touchait au trône : la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement tel que les sages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'austérité serait tempérée par les grâces de cette princesse, plus faite encore pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de Louis XIV, de voir périr en France toute sa famille, par des morts prématurées; sa femme à quarante-cinq ans; son fils unique à cinquante[b]; et un an après que

[a] Il est dit, dans les *Mémoires de Maintenon*, que Racine, voyant le mauvais succès d'*Esther* dans le public, s'écria : « Pourquoi m'y suis-je exposé? pourquoi m'a-t-on détourné « de me faire chartreux? Mille louis le consolèrent. »

1° Il est faux qu'*Esther* fût alors mal reçue.

2° Il est faux et impossible que Racine ait dit qu'on l'avait empêché alors de se faire chartreux, puisque sa femme vivait. L'auteur, qui a tout écrit au hasard et tout confondu, devait consulter les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis Racine, son fils; il y aurait vu que Jean Racine voulait se faire chartreux avant son mariage.

3° Il est faux que le roi lui eût donné alors mille louis. Cette fausseté est encore prouvée par les mêmes Mémoires. Le roi lui fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre, en 1690, après la représentation d'*Athalie*, à Versailles. Ces minuties acquièrent quelque importance quand il s'agit d'un aussi grand homme que Racine. Les fausses anecdotes sur ceux qui illustrèrent le beau siècle de Louis XIV sont répétées dans tant de livres ridicules, et ces livres sont en si grand nombre, tant de lecteurs oisifs et mal instruits prennent ces contes pour des vérités, qu'on ne peut trop les prémunir contre tous ces mensonges. Et si l'on dément souvent l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, c'est que jamais auteur n'a plus menti que lui.

[a] Comment le marquis de La Fare peut-il dire dans ses mémoires que « depuis la mort de Madame ce ne fut que jeu, « confusion, et impolitesse? » On jouait beaucoup dans les voyages de Marli et de Fontainebleau, mais jamais chez madame de Maintenon; et la cour fut en tout temps le modèle de la plus parfaite politesse. La duchesse d'Orléans, alors duchesse de Chartres, la princesse de Conti, madame la Duchesse, démentaient bien ce que le marquis de La Fare avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement : il passait sa vie dans une société qui se fesait un mérite de condamner la cour; et cette société fit d'un homme très aimable un historien quelquefois injuste.

[c] Louis XV.

[b] L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, tome IV, dans un chapitre intitulé : *Mademoiselle Chouin*, dit que « Monseigneur fut amoureux d'une de ses propres sœurs, et « qu'il épousa ensuite mademoiselle Chouin. » Ces contes populaires sont reconnus pour faux chez tous les honnêtes gens. Il faudrait être non-seulement contemporain, mais être

nous eûmes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils, le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine sa femme, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis, au même tombeau, au mois d'avril 1712; tandis que le dernier de leurs enfants, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, les suivit deux ans après; et sa fille, dans le même temps, passa du berceau au cercueil.

Ce temps de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde, que, dans la minorité de Louis XV, j'ai vu plusieurs personnes qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du royaume.

Ces mêmes soupçons qu'on avait eus à la mort de Madame et à celle de Marie-Louise, reine d'Espagne, se réveillèrent avec une fureur singulière. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie, si elle avait été excusable. Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie qui emporta le dauphin duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de La Trimouille, madame de La Vrillière, madame de Listenai, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours. Sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine, François, destiné à être un jour empereur, et à relever la maison d'Autriche.

Cependant, ce fut assez qu'un médecin, nommé Boudin, homme de plaisir, hardi et ignorant, eût proféré ces paroles : « Nous n'entendons rien à de « pareilles maladies; » c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait un laboratoire, et étudiait la chimie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans réplique. Le cri public était affreux; il faut en avoir été témoin pour le croire. Plusieurs écrits et quelques malheureuses histoires de Louis XIV éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire que, frappé de tout temps de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici ce que m'a répété plusieurs fois le marquis de Canillac [1], l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimement attaché à ce prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais. Il le trouve étendu à terre, versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chimiste, Homberg, court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier; mais on n'avait point d'ordre de le recevoir; on le refuse. Le prince (qui le croirait?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en prison; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence; sa mère demande avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie; mais elle n'est point signée; et le marquis de Canillac, dans cette émotion d'esprit, conserva seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée. Il fit que la mère du prince s'opposa à cette lettre de cachet ignominieuse. Le monarque qui l'accordait, et son neveu, qui la demandait, étaient également malheureux [2].

## CHAPITRE XXVIII.

### Suite des anecdotes.

Louis XIV dévorait sa douleur en public; il se laissa voir à l'ordinaire; mais, en secret, les ressentiments de tant de malheurs le pénétraient, et lui donnaient des convulsions. Il éprouvait

de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur eût épousé mademoiselle Chouin. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire, c'est compiler au hasard des scandales pour gagner de l'argent. Sur quel fondement cet écrivain a-t-il le front d'avancer, page 244, que madame la duchesse de Bourgogne dit au prince son époux : « Si j'étais morte, auriez-« vous fait le troisième tome de votre famille? » Il fait parler Louis XIV, tous les princes, tous les ministres, comme s'il les avait écoutés. On trouve peu de pages dans ces Mémoires qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens.

[1] Le récit du marquis de Canillac ne prouve ni de près ni de loin, l'innocence du duc d'Orléans. L. — Ce fut pour cette note que La Beaumelle fut mis à la Bastille.

[2] L'auteur de la *Vie du duc d'Orléans* est le premier qui ait parlé de ces soupçons atroces : c'était un jésuite nommé La Motte, le même qui prêcha à Rouen contre ce prince pendant sa régence, et qui se réfugia ensuite en Hollande sous le nom de La Rode. Il était instruit de quelques faits publics. Il dit, tome I, page 112, que « le prince, si injustement soup-« çonné, demanda à se constituer prisonnier; » et ce fait est très vrai. Ce jésuite n'était pas à portée de savoir comment M. de Canillac s'opposa à cette démarche trop injurieuse à l'innocence du prince. Toutes les autres anecdotes qu'il rapporte sont fausses. Reboulet, qui l'a copié, dit après lui, page 143, tome VIII, que « le dernier enfant du duc et de « la duchesse de Bourgogne fut sauvé par du contre-poison « de Venise. » Il n'y a point de contre-poison de Venise qu'on donne ainsi au hasard. La médecine ne connaît point d'antidotes généraux qui puissent guérir un mal dont on ne connaît point la source. Tous les contes qu'on a répandus dans le

toutes ces pertes domestiques à la suite d'une guerre malheureuse, avant qu'il fût assuré de la paix, dans un temps où la misère désolait le royaume. On ne le vit pas succomber un moment à ses afflictions.

Le reste de sa vie fut triste. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs. Sa confiance entière pour le jésuite Le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'est une chose très remarquable que le public, qui lui pardonna toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur. Il perdit, les trois dernières années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets, tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

Privé de presque tous ses enfants, sa tendresse, qui redoublait pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouse, ses fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, par un édit qui fut enregistré sans aucune remontrance, en 1714. Il tempérait ainsi, par la loi naturelle, la sévérité des lois de convention, qui privent les enfants nés hors du mariage de tous droits à la succession paternelle. Les rois dispensent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour son sang ce qu'il avait fait en faveur de plusieurs de ses sujets. Il crut surtout pouvoir établir pour deux de ses enfants ce qu'il avait fait passer au parlement, sans opposition, pour les princes de la maison de Lorraine. Il égala ensuite le rang de ses bâtards à celui des princes du sang, en 1715. Le procès que les princes du sang intentèrent depuis aux princes légitimés est connu. Ceux-ci ont conservé, pour leurs personnes et pour leurs enfants, les honneurs donnés par Louis XIV. Ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite, et de la fortune.

Louis XIV fut attaqué, vers le milieu du mois d'août 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent; la gangrène commença à se manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, parla, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de septembre. Le duc d'Orléans, qui, au voyage de Marli, avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si le roi mange une seconde fois, « dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus per- « sonne. » Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très limitée par son testament, déposé au parlement; ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : « Je vous ai conservé tous les droits que « vous donne votre naissance[a]. » C'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât, dans une minorité, un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père[b].

(1er septembre 1715) D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à madame de Maintenon : « J'a- « vais cru qu'il était plus difficile de mourir; » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous? « m'avez-vous cru immortel? » donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa dernière maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant sur son lit entre

public en ces temps malheureux ne sont qu'un amas d'erreurs populaires.

C'est une fausseté de peu de conséquence dans le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon*, de dire que « le duc du Maine fut alors à l'agonie; » c'est une calomnie puérile de dire que « l'auteur du *Siècle de Louis XIV* accré- « dite ces bruits plus qu'il ne les détruit. »

Jamais l'histoire n'a été déshonorée par de plus absurdes mensonges que dans ces prétendus Mémoires. L'auteur feint de les écrire en 1753. Il s'avise d'imaginer que le duc et la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné, moururent de la petite-vérole; il avance cette fausseté pour se donner un prétexte de parler de l'inoculation qu'on a faite au mois de mai 1756. Ainsi, dans la même page, il se trouve qu'il parle, en 1753, de ce qui est arrivé en 1756.

La littérature a été infectée de tant de sortes d'écrits calomnieux, on a débité en Hollande tant de faux mémoires, tant d'impostures sur le gouvernement et sur les citoyens, que c'est un devoir de précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles.

[a] Les *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 191, disent que Louis XIV voulut faire le duc du Maine lieutenant-général du royaume. Il faut avoir des garants authentiques pour avancer une chose aussi extraordinaire et aussi importante. Le duc du Maine eût été au-dessus du duc d'Orléans : c'eût été tout bouleverser; aussi le fait est-il faux.

[b] Le maréchal de Berwick dit, dans ses *Mémoires*, qu'il tient de la reine d'Angleterre que cette princesse ayant félicité Louis XIV sur la sagesse de son testament : « On a voulu « absolument que je le fisse, répondit-il; mais dès que je « serai mort, il n'en sera ni plus ni moins. » K.

ses bras : ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. « Ce que je vous recommande plus fortement est « de n'oublier jamais les obligations que vous « avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez « tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la « paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre; « ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les « trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez con- « seil en toutes choses, et cherchez à connaître le « meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos « peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites « ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire « moi-même, etc. »

Ce discours est très éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques Mémoires.

On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques, les dernières années de sa vie. Ses sentiments étaient grands; mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables, et aujourd'hui désusitées, pour l'assujettir plus pleinement à ses insinuations; et d'ailleurs ces reliques, qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par madame de Maintenon.

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité, où chacun se figurait une fortune, la querelle de la *Constitution* qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la reine sa mère lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressem- « blez à votre grand-père, et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit- « elle, qu'à la mort de Henri IV on pleurait, et « qu'on a ri à celle de Louis XIII[a]. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés : cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. Le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation; et malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable. Si l'on considère ce prince dans sa vie privée, on le voit à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable, ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai déjà remarqué ailleurs qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand-maître de la garde-robe se disputaient l'honneur de le servir : « Qu'importe lequel de mes valets « me serve? » Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli et aussi attentif qu'il l'était, et ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au duc de La Rochefoucauld au sujet de ses dettes : « Que ne parlez-vous à vos amis? » Mot bien différent, qui, par lui-même, valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

Il n'est pas même vrai qu'il ait écrit au duc de La Rochefoucauld : « Je vous fais mon compli- « ment, comme votre ami, sur la charge de « grand-maître de la garde-robe, que je vous donne « comme votre roi. » Les historiens lui font honneur de cette lettre. C'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître, qu'on est son maître. Cela serait à sa place, si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle : c'est ce que Henri IV aurait pu dire au duc de Mayenne avant l'entière réconciliation. Le secrétaire de cabinet, Rose, écrivit cette lettre; et le roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier, de l'académie française, avait chargé les tableaux de Lebrun, dans la galerie de Versailles : *L'incroyable passage du Rhin, la merveilleuse prise de Valencienne*, etc. Le roi sentit que *La prise de Valencienne, le passage du Rhin*, disaient davantage. Charpentier avait eu raison d'orner d'inscriptions en notre langue les monuments de sa patrie; la flatterie seule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots

[a] J'ai vu de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. Les sentiments des citoyens de Paris avaient passé jusqu'à la populace. Le jésuite Le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre.

Digitized by Google

de ce prince, qui se réduisent à très peu de chose. On prétend que, quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit : « Mon grand-père aimait les « huguenots, et ne les craignait pas; mon père ne « les aimait point, et les craignit; moi je ne les « aime, ni ne les crains. »

Ayant donné, en 1658, la place de premier président du parlement de Paris à M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, il lui dit : « Si j'avais « connu un plus homme de bien et un plus digne « sujet, je l'aurais choisi. » Il usa à peu près des mêmes termes avec le cardinal de Noailles, lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'est qu'elles étaient vraies, et qu'elles inspiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le désigna un jour à Versailles : témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : « Mon père, j'aime bien à prendre ma « part d'un sermon; mais je n'aime pas qu'on me « la fasse. » Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Rien ne peut assurément faire mieux connaître son caractère que le Mémoire suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main [a].

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses « contre leur inclination, et qui blessent leur bon « naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il « faut qu'ils châtient souvent, et perdent des gens « à qui naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de l'état doit marcher le premier. On doit « forcer son inclination, et ne pas se mettre en état « de se reprocher, dans quelque chose d'importance, qu'on pouvait faire mieux; mais quelques « intérêts particuliers m'en ont empêché, et ont « détourné les vues que je devais avoir pour la « grandeur, le bien, et la puissance de l'état. Souvent il y a des endroits qui font peine; il y en a « de délicats qu'il est difficile de démêler; on a « des idées confuses. Tant que cela est, on peut « demeurer sans se déterminer; mais dès que « l'on se fixe l'esprit à quelque chose, et qu'on « croit voir le meilleur parti, il le faut prendre. « C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce « que j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, et « qui m'ont donné des peines infinies, ont été par « complaisance, et pour me laisser aller trop non-« chalamment aux avis des autres. Rien n'est si dan-« gereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle « soit. Pour commander aux autres, il faut s'éle-« ver au-dessus d'eux; et après avoir entendu ce « qui vient de tous les endroits, on se doit déter-« miner par le jugement qu'on doit faire sans « préoccupation, et pensant toujours à ne rien or-« donner ni exécuter qui soit indigne de soi, du « caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'é-« tat. Les princes qui ont de bonnes intentions et « quelque connaissance de leurs affaires, soit par « expérience, soit par étude et une grande appli-« cation à se rendre capables, trouvent tant de « différentes choses par lesquelles ils se peuvent « faire connaître, qu'ils doivent avoir un soin par-« ticulier et une application universelle à tout. Il « faut se garder contre soi-même, prendre garde à « son inclination, et être toujours en garde contre « son naturel. Le métier de roi est grand, noble, et « flatteur [1], quand on se sent digne de bien s'ac-« quitter de toutes les choses auxquelles il engage; « mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, « d'inquiétudes. L'incertitude désespère quelque-« fois; et quand on a passé un temps raisonnable « à examiner une affaire, il faut se déterminer, et « prendre le parti qu'on croit le meilleur [2].

« Quand on a l'état en vue, on travaille pour « soi; le bien de l'un fait la gloire de l'autre : « quand le premier est heureux, élevé, et puis-« sant, celui qui en est cause en est glorieux, et « par conséquent doit plus goûter que ses sujets, « par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus « agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il « faut réparer sa faute le plus tôt qu'il est possible, « et que nulle considération n'en empêche, pas « même la bonté.

« En 1671, un homme mourut, qui avait la « charge de secrétaire d'état, ayant le départe-« ment des étrangers. Il était homme capable, « mais non pas sans défauts : il ne laissait pas de « bien remplir ce poste, qui est très important.

« Je fus quelque temps à penser à qui je ferais « avoir cette charge; et après avoir bien examiné,

[a] Il est déposé à la bibliothèque du roi, depuis plusieurs années.

[1] Le manuscrit et la copie portent *délicieux* au lieu de *flatteur*. REN.

[2] L'abbé Castel de Saint-Pierre, connu par plusieurs ouvrages singuliers, dans lesquels on trouve beaucoup de vues philosophiques et très peu de praticables, a laissé des *Annales politiques* depuis 1658 jusqu'à 1739. Il condamne sévèrement en plusieurs endroits l'administration de Louis XIV. Il ne veut pas surtout qu'on l'appelle Louis-le-Grand. Si *grand* signifie *parfait*, il est sûr que ce titre ne lui convient pas; mais par ces Mémoires écrits de la main de ce monarque, il paraît qu'il avait d'aussi bons principes de gouvernement, pour le moins, que l'abbé de Saint-Pierre. Ces Mémoires de l'abbé de Saint-Pierre n'ont rien de curieux que la bonne foi grossière avec laquelle cet homme se croit fait pour gouverner.

Digitized by Google

« je trouvai qu'un homme, qui avait long-temps « servi dans des ambassades, était celui qui la rem- « plirait le mieux [a].

« Je lui fis mander de venir. Mon choix fut ap- « prouvé de tout le monde; ce qui n'arrive pas « toujours. Je le mis en possession de cette charge « à son retour. Je ne le connaissais que de réputa- « tion, et par les commissions dont je l'avais chargé, « et qu'il avait bien exécutées; mais l'emploi que « je lui ai donné s'est trouvé trop grand et trop « étendu pour lui. Je n'ai pas profité de tous les « avantages que je pouvais avoir, et tout cela par « complaisance et bonté. Enfin il a fallu que je lui « ordonne de se retirer, parce que tout ce qui pas- « sait par lui perdait de la grandeur et de la force « qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un « roi de France. Si j'avais pris le parti de l'éloi- « gner plus tôt, j'aurais évité les inconvénients « qui me sont arrivés, et je ne me reprocherais « pas que ma complaisance pour lui a pu nuire à « l'état. J'ai fait ce détail pour faire voir un exemple « de ce que j'ai dit ci-devant. »

Ce monument si précieux, et jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son âme. On peut même dire qu'il se juge trop sévèrement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur M. de Pomponne, puisque les services de ce ministre et sa réputation avaient déterminé le choix de ce prince, confirmé par l'approbation universelle; et s'il se condamne sur le choix de M. de Pomponne, qui eut au moins le bonheur de servir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur M. de Chamillart, dont le ministère fut si infortuné, et condamné si universellement?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du dauphin, duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événements. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés; philosophie que dans le cours de tant de siècles on voit pratiquée par si peu de souverains, et qu'il est bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie [b] des instructions qu'il donne à son petit-fils Philippe v, partant pour l'Espagne. Il les écrivit à la hâte avec une négligence qui découvre bien mieux l'âme qu'un discours étudié. On y voit le père et le roi.

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés « à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez « pas ceux qui vous flatteront le plus; estimez « ceux qui, pour le bien, hasarderont de vous dé- « plaire. Ce sont là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets; et dans cette « vue n'ayez de guerre que lorsque vous y serez « forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien « pesé les raisons dans votre conseil.

« Essayez de remettre vos finances; veillez aux « Indes et à vos flottes; pensez au commerce, « vivez dans une grande union avec la France; « rien n'étant si bon pour nos deux puissances « que cette union à laquelle rien ne pourra ré- « sister [a].

« Si vous êtes contraint de faire la guerre, met- « tez-vous à la tête de vos armées.

« Songez à rétablir vos troupes partout, et com- « mencez par celles de Flandre.

« Ne quittez jamais vos affaires pour votre « plaisir; mais faites-vous une sorte de règle qui « vous donne des temps de liberté et de divertis- « sement.

« Il n'y en a guère de plus innocents que la « chasse et le goût de quelque maison de campa- « gne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de « dépense.

« Donnez une grande attention aux affaires « quand on vous en parle; écoutez beaucoup dans « les commencements, sans rien decider.

« Quand vous aurez plus de connaissance, sou- « venez-vous que c'est à vous à décider; mais « quelque expérience que vous ayez, écoutez tou- « jours tous les avis et tous les raisonnements de « votre conseil, avant que de faire cette décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour bien « connaître les gens les plus importants, afin de « vous en servir à propos.

« Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient « toujours Espagnols.

« Traitez bien tout le monde; ne dites jamais

[a] M. de Pomponne.

[b] Sur trente-trois articles que contenaient ces instructions, Voltaire en rapporte vingt-sept. Il avait omis les six premiers que voici :

1

Ne manqués a aucun de uos devoirs surtout enuers Dieu.

2

Conserués uous dans la pureté de uostre éducation.

3

Faites honorer Dieu par tout ou uous aurez du pouuoir procurés sa gloire donnés en lexemple cest un des plus grands biens que les roys puissent faire.

4

Déclarés uous en toutte occation pour la uertu et contre le uice.

5

Naiés jamais dattachement pour personne.

6

Aimés uotre femme uiués bien auec elle demandés en uoe a dieu qui nous conuienne Je ne croy pas que nous deuiés prendre une auirichienne.

[a] On voit qu'il se trompa dans cette conjecture

« rien de fâcheux à personne : mais distinguez les « gens de qualité et de mérite.

« Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi « et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choi- « sir pour lui succéder.

« Ayez une grande confiance au cardinal Porto- « Carrero, et lui marquez le gré que vous lui sa- « vez de la conduite qu'il a tenue.

« Je crois que vous devez faire quelque chose de « considérable pour l'ambassadeur qui a été assez « heureux pour vous demander, et pour vous saluer « le premier en qualité de sujet.

« N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite, et qui « est capable de vous servir.

« Ayez une entière créance au duc d'Harcourt; « il est habile homme, et honnête homme, et ne « vous donnera des conseils que par rapport à « vous.

« Tenez tous les Français dans l'ordre.

« Traitez bien vos domestiques, mais ne leur « donnez pas trop de familiarité, et encore moins « de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront « sages : renvoyez-les à la moindre faute qu'ils « feront, et ne les soutenez jamais contre les Es- « pagnols.

« N'ayez de commerce avec la reine douairière « que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. « Faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle ne « sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, « observez sa conduite, et empêchez qu'elle ne se « mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux « qui auront trop de commerce avec elle.

« Aimez toujours vos parents. Souvenez-vous de « la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Conservez « un grand commerce avec eux dans les grandes « choses et dans les petites. Demandez-nous ce que « vous aurez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve « pas chez vous; nous en userons de même avec « vous.

« N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce « qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré la « succession d'Espagne par des enfants, visitez vos « royaumes, allez à Naples et en Sicile : passez à « Milan, et venez en Flandre [a]; ce sera une occasion « de nous revoir : en attendant visitez la Catalogne, « l'Aragon, et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à « faire pour Ceuta.

« Jetez quelque argent au peuple quand vous « serez en Espagne, et surtout en entrant dans « Madrid.

« Ne paraissez pas choqué des figures extraordi- « naires que vous trouverez. Ne vous en moquez « point. Chaque pays a ses manières particulières; « et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous « paraîtra d'abord le plus surprenant.

« Évitez, autant que vous pourrez, de faire des « grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les « obtenir. Donnez à propos et libéralement; et ne « recevez guère de présents, à moins que ce soit des « bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter « d'en recevoir, faites-en à ceux qui vous en auront « donné de plus considérables, après avoir laissé « passer quelques jours.

« Ayez une cassette pour mettre ce que vous « aurez de particulier, dont vous aurez seul la « clef.

« Je finis par un des plus importants avis que « je puisse vous donner. Ne vous laissez point « gouverner. Soyez le maître; n'ayez jamais de « favori ni de premier ministre [1]. Écoutez, con- « sultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui « vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous « sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes « intentions [a]. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies; et d'ailleurs on n'exige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse. Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment; mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude. C'était entre lui et sa cour un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces, sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire

[a] Cela seul peut servir à confondre tant d'historiens qui, sur la foi des Mémoires infidèles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité (signé par Philippe V avant son départ), par lequel traité ce prince cédait à son grand-père la Flandre et le Milanais.

[1] Philippe V était trop jeune et trop peu instruit pour se passer de premier ministre; et en général l'unité de vues, de principes, si nécessaire dans un bon gouvernement, doit obliger tout prince qui ne gouverne pas réellement par lui-même à mettre un seul homme à la tête de toutes les affaires. K.

[a] Le roi d'Espagne profita de ses conseils : c'était un prince vertueux.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, tome V, page 200 et suiv., l'accuse d'avoir fait un « souper scandaleux avec la « princesse des Ursins le lendemain de la mort de sa première « femme, et d'avoir voulu épouser cette dame, » qu'il charge d'opprobres. Remarquez que Anne-Marie de La Trimouille, princesse des Ursins, dame d'honneur de la feue reine, avait alors plus de soixante-dix ans, et que c'était cinquante-cinq ans après son premier mariage, et quarante après le second. Ces contes populaires, qui ne méritent que l'oubli, deviennent des calomnies punissables quand on les imprime, et qu'on veut flétrir les noms les plus respectés sans apporter la plus légère preuve. — Philippe V est un des princes les plus chastes dont l'histoire ait fait mention. Cette chasteté, portée à l'excès, a été regardée comme une des principales causes de la mélancolie qui s'empara de lui dès les premières années de son règne, et qui finit par le rendre incapable d'application pendant des intervalles de temps considérables. K.

Digitized by Google

peut avoir de finesse, sans l'air de la bassesse. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour, madame la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très laid, plaisanta beaucoup et très haut sur sa laideur. « Je le trouve, madame, dit le roi encore « plus haut, un des plus beaux hommes de mon « royaume; car c'est un des plus braves. »

Un officier général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on le peut faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, « dit-il, et ne plus servir votre majesté. — J'en « serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il se plaisait et se connaissait à ces choses ingénieuses, aux impromptu, aux chansons agréables; et quelquefois même il fesait sur-le-champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frère
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire;
Et le sage Boifranc
Est celui qui sait plaire.

Et cette autre qu'il fit en congédiant un jour le conseil :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter;
Sitôt qu'il voit sa chienne il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir que les agréments de l'esprit fesaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs, et qu'il savait, dans le particulier, vivre en homme, aussi bien que représenter en monarque sur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Reims, au sujet du marquis de Barbesieux, quoique écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractère que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de secrétaire d'état de la guerre, qu'avait eue le marquis de Louvois, son père. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau secrétaire d'état, il veut le corriger sans le trop mortifier. Dans cette vue, il s'adresse à son oncle, l'archevêque de Reims; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout; c'est un père qui parle.

« Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de « M. de Louvois [a]; mais si votre neveu ne change « de conduite, je serai forcé de prendre un parti. « J'en serai fâché; mais il en faudra prendre un. « Il a des talents; mais il n'en fait pas un bon « usage. Il donne trop souvent à souper aux « princes, au lieu de travailler; il néglige les af- « faires pour ses plaisirs; il fait attendre trop « long-temps les officiers dans son antichambre; « il leur parle avec hauteur, et quelquefois avec « dureté. »

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original. Elle fait bien voir que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres, comme on l'a cru; et qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges; et il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais Louis XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : *Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence?* le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il souffrit les prologues de Quinault [1]; mais c'était dans les plus beaux jours de sa gloire, dans le temps où l'ivresse de la nation excusait la sienne. Virgile et Horace, par reconnaissance, et Ovide, par une indigne faiblesse, prodiguèrent à Auguste des éloges plus forts, et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités.

Si Corneille avait dit dans la chambre du cardinal de Richelieu, à quelqu'un des courtisans : Dites à M. le cardinal que je me connais mieux en vers que lui, jamais ce ministre ne lui eût pardonné; c'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut du roi, dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le roi trouvait bons, et que Des-

[a] Ces mots démentent bien l'infâme calomnie de La Beaumelle, qui ose dire que « le marquis de Louvois avait craint « que Louis XIV ne l'empoisonnât. »

Au reste, cette lettre doit être encore parmi les manuscrits laissés par M. le garde des sceaux, Chauvelin.

[1] Un jour Guillaume III, qui détestait Louis XIV, et qui n'aimait guère la littérature, apostropha ainsi un comédien qui récitait devant lui, en plein théâtre, des vers à sa louange : « Qu'on me chasse ce coquin-là! me prend-il pour le roi « de France? » CL.

préaux condamnait : « Il a raison, dit le roi, il s'y « connaît mieux que moi. »

Le duc de Vendôme avait auprès de lui Villiers, un de ces hommes de plaisir, qui se font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeait à Versailles dans son appartement. On l'appelait communément Villiers-Vendôme. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement, construisait-il une fontaine, Villiers trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés. Il est étrange, disait le roi, que Villiers ait choisi ma maison pour venir s'y moquer de tout ce que je fais. L'ayant rencontré un jour dans les jardins : Eh bien! lui dit-il en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire? — Non, répondit Villiers. — Cependant, reprit le roi, il y a bien des gens qui n'en sont pas si mécontents. — Cela peut être, repartit Villiers, chacun a son avis. — Le roi, en riant, répondit : On ne peut pas plaire à tout le monde.

Un jour Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. On disputait; les courtisans demeuraient dans le silence. Le comte de Grammont arrive. Jugez-nous, lui dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce dont il s'agit? — Eh! sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause?

Le duc d'Antin se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. « C'est parce que votre majesté les a « condamnés qu'elle ne les voit plus, » répond le duc.

Nous avons aussi rapporté ailleurs que le même homme ayant remarqué qu'un bois assez grand, au bout du canal de Fontainebleau, déplaisait au roi, prit le moment d'une promenade, et, tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, et on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, et non pas d'un flatteur.

On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'âme et de la reconnaissance du premier maréchal de La Feuillade pour son souverain. Il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui; et la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves; mais ils figurent des villes domptés, aussi bien que des nations vaincues; le duel aboli, l'hérésie détruite; les inscriptions le témoignent assez. Elles célèbrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'est un ancien usage des sculpteurs de mettre des esclaves au pied des statues des rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres et heureux; mais enfin, on voit des esclaves aux pieds du clément Henri IV et de Louis XIII, à Paris; on en voit à Livourne sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation; on en voit à Berlin sous la statue d'un électeur qui repoussa les Suédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, et les Français eux-mêmes, ont rendu très-injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription *Viro immortali, A l'homme immortel*, a été traitée d'idolâtrie, comme si ce mot signifiait autre chose que l'immortalité de sa gloire. L'inscription de Viviani, à sa maison de Florence, *Ædes a deo datæ, Maison donnée par un dieu*, serait bien plus idolâtre : elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de *Dieu-donné*, et au vers de Virgile, *deus nobis hæc otia fecit*. (Egl. I, v. 6.)

A l'égard de la statue de la place de Vendôme, c'est la ville qui l'a érigée. Les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base sont des flatteries plus grossières que celles de la place des Victoires. On y lit que Louis XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solennellement cette adulation au lit de la mort, par des paroles dont on se souviendra plus longtemps que de ces inscriptions ignorées de lui, et qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le roi avait destiné les bâtiments de cette place pour sa bibliothèque publique. La place était plus vaste; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immense, dont les murs étaient déjà élevés, lorsque la malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini; ainsi la fontaine et l'obélisque que Colbert voulait faire élever vis-à-vis

le portail de Perrault, n'ont paru que dans les dessins; ainsi le beau portail de Saint-Gervais est demeuré offusqué; et la plupart des monuments de Paris laissent des regrets.

La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de Créqui appelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince qui, ayant fait d'aussi grandes choses que lui, serait encore simple et modeste, serait le premier des rois, et Louis XIV, le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légèrement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait pas par les événements; car, de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre Monseigneur, deux fils et trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux : il n'y eut que deux de ses enfants naturels qui moururent au berceau; huit autres vécurent, furent légitimés, et cinq eurent postérité. Il eut encore d'une demoiselle, attachée à madame de Montespan, une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de Versailles, nommé de La Queue.

On soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaye de Moret d'être sa fille. Elle était extrêmement basanée, et d'ailleurs lui ressemblait [a]. Le roi lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plaignirent. Madame de Maintenon, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret; et voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. « Madame, lui dit cette personne, la peine « que prend une dame de votre élévation, de venir « exprès ici me dire que je ne suis pas fille du roi, « me persuade que je le suis. » Le couvent de Moret se souvient encore de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebuter un philosophe; mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité.

[a] L'auteur l'a vue avec M. de Caumartin, l'intendant des finances, qui avait le droit d'entrer dans l'intérieur du couvent.

## CHAPITRE XXIX.

Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, et perfectionner les arts.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil quand ils méritaient de l'être, et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail; et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main, et il n'y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fit lire.

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, et surtout trois millions de tailles [a]. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisi paraît ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises, et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidés des libéralités de la duchesse d'Aiguillon, et de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital

[a] Ces arrérages de tailles n'étaient dus que par des gens qu'il était impossible de faire payer. Si le retranchement de 600,000 écus de droits ne fut pas remplacé sur-le-champ par un autre impôt, ce qui est très douteux, il ne tarda point à l'être. K.

Digitized by Google

général. Le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, jusque alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux [1].

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les Hollandais, fesaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi, et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs, et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, et celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce temps, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie timide, ignorante, et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui se consomment. Ils ne fesaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix, et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser. Les reines, les princes, et toute la cour, fournirent deux millions numéraires de ce temps-là. Les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres; les financiers, deux millions; le corps des marchands, six cent cinquante mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté; car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéri en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une force nouvelle sous la régence du duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; et cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singulières, fut, pendant quelques années, une des plus grandes ressources du royaume [1]. Le roi forma encore une compagnie du Nord en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements, à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir [2].

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisi ait censuré ces établissements dans ses Mémoires, qu'il faut lire avec défiance [3]. Nous sen-

[1] La véritable beauté des grands chemins consiste, non dans leur largeur, qui nuit à l'agriculture, mais dans leur solidité, et surtout dans l'art de les diriger à travers les montagnes, en concilant la commodité avec l'économie. Cet art s'est perfectionné de nos jours surtout dans les pays où la corvée a été abolie. K.

[1] Il a été prouvé depuis que la compagnie des Indes n'avait jamais fait qu'un commerce désavantageux, qu'elle n'avait pu soutenir qu'aux dépens du trésor public. Toute compagnie, même lorsqu'elle est florissante, dépense plus en frais de commerce que les particuliers, et rend les denrées dont elle a le privilége plus chères que si le commerce était resté libre. K.

[2] Les sommes employées à payer les primes sont levées sur la nation, ce qu'il ne faut point perdre de vue. L'effet d'une prime est d'augmenter pour le commerçant l'intérêt des fonds qu'il met dans le commerce; il peut donc se contenter d'un moindre profit. Ainsi, l'effet de ces primes est d'augmenter le prix des denrées pour le vendeur, ou de les diminuer pour l'acheteur, ou plutôt de produire à la fois les deux effets. Lorsqu'elles ont lieu seulement pour le commerce d'un lieu à un autre, leur effet est donc d'augmenter le prix au lieu du l'achat, et de le diminuer au lieu de la vente. Ainsi, proposer une prime d'exportation, c'est forcer tous les citoyens à payer pour que les consommateurs d'une denrée l'achètent plus cher, et que ceux qui la récoltent la vendent aussi plus cher.

Proposer une prime d'importation, c'est forcer tous les citoyens à payer pour que ceux qui ont besoin de certaines denrées puissent les acheter à meilleur marché.

L'établissement de ces primes ne peut donc être ni juste ni utile que pour des temps très-courts et dans des circonstances particulières. Si elles sont perpétuelles et générales, elles ne servent qu'à rompre l'équilibre qui, dans l'état de liberté, s'établit naturellement entre les productions et les besoins de chaque espèce. K.

[3] L'abbé Castel de Saint-Pierre s'exprime ainsi, page 106

tons aujourd'hui tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume; mais alors on ne le sentait pas : il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel de ville acquises à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il fesait [1]. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux et rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand, nommé Hazon, qui, consulté par ce ministre, lui dit : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un « côté, et vous l'avez renversée de l'autre, » était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse; et cette anecdote se retrouve dans Moréri [2]. Il a fallu que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sulli, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager, l'autre savait faire de grands établissements. Sulli, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte et sévère; et il fallut que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667 et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sulli : les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert.

Cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'état par le travail de ses enfants, qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins. Ce vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait : les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable; et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers

de son manuscrit intitulé *Annales politiques* : « Colbert, « grand travailleur, en négligeant les compagnies de com- « merce maritime pour avoir plus de soin des sciences eu- « rieuses et des beaux-arts, prit l'ombre pour le corps. » Mais Colbert fut si loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui seul qui l'établit : jamais ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France et de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'août 1756.

[1] Nous ne pouvons dissimuler ici que ces plaintes étaient justes. Le retranchement des rentes était une banqueroute; et toute banqueroute est un véritable crime, lorsqu'une nécessité absolue n'y contraint point. La morale des états n'est pas différente de celle des particuliers; et jamais un homme qui fraude ses créanciers ne sera digne d'estime, quelque bienfesant qu'il paraisse dans le reste de sa conduite. K.

[2] Un autre négociant, consulté par lui sur ce qu'il devait faire pour encourager le commerce, lui répondit : « Laisser « faire, et laisser passer : » et il avait raison. Colbert fit précisément le contraire; il multiplia les droits de toute espèce, prodigua les réglements en tout genre. Quelques artistes instruits, lui ayant donné des mémoires sur la méthode de fabriquer différentes espèces de tissus, sur l'art de la teinture, etc., il s'imagina d'ériger en lois ce qui n'était que la description des procédés usités dans les meilleures manufactures : comme s'il n'était pas de la nature des arts de perfectionner sans cesse leurs procédés; comme si le génie d'invention pouvait attendre pour agir la permission du législateur; comme si les produits des manufactures ne devaient pas changer, suivant les différentes modes de se vêtir, de se meubler. On condamnait à des peines infamantes les ouvriers qui s'écarteraient des réglements établis pour fixer la largeur d'une étoffe, le nombre des fils de la chaîne, la nature de la soie, du fil qu'on devait employer : et on a long-temps appelé ces réglements ridicules et tyranniques une protection accordée aux arts. On doit pardonner à Colbert d'avoir ignoré des principes inconnus de son temps, et même long-temps après lui; mais ces condamnations rigoureuses, cette tyrannie qui érige en crimes des actions légitimes en elles-mêmes, ne peuvent être excusées. K.

dans cette ville; et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, et deux cents de Flandre; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sedan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes, où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais les calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent, en 1686, ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en fesait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues; à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa, en 1667, un magistrat uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples long-temps après et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; et Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siècle : aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère; et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le ministère gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici que M. d'Argenson ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres états, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession [1].

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture, et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur-général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts [2], il s'appliqua à seconder les

[1] Cette assertion a besoin d'être expliquée. Voltaire n'ignorait pas que dans les républiques aristocratiques, comme Venise, comme la Pologne, le droit d'exercer les magistratures supérieures est un de ceux de la noblesse; qu'en Angleterre les pairs sont de vrais magistrats, et y forment seuls la noblesse. Il ne veut parler que des monarchies qui se sont élevées sur les débris du gouvernement féodal; et son observation est vraie pour tous ces pays. K.

[2] L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques*, page 104 de son manuscrit, dit que « ces choses prouvent le « nombre de fainéants; leur goût pour la fainéantise, qui « suffit à entretenir et à nourrir d'autres espèces de fai- « néants.....; que c'est présentement ce qu'est la nation ita- « lienne, où ces arts sont portés à une haute perfection; ils « sont gueux, fainéants, paresseux, vains, occupés de mini- « series, etc. »

Ces réflexions grossières et écrites grossièrement n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les Médicis, pendant que Venise était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produisit de grands hommes de guerre, et des artistes illustres en tout genre; et c'est de même dans les années florissantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint-Pierre s'est trompé dans beaucoup de choses, et a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui les bonnes intentions. — Cette différence d'opinion entre les deux hommes des temps modernes qui ont consacré leur vie entière à plaider la cause de l'humanité avec le plus de constance et le zèle le plus pur, mérite de nous arrêter.

La magnificence dans les monuments publics est une suite de l'industrie et de la richesse d'une nation. Si la nation n'a point de dettes, si tous les impôts onéreux sont supprimés, si le revenu public n'est en quelque sorte que le superflu de la richesse publique, alors cette magnificence n'a rien qui blesse la justice. Elle peut même devenir avantageuse, parce qu'elle peut servir soit à former des ouvriers utiles à la société, soit à occuper ceux qui ne peuvent vivre que d'une espèce de travail, dans les temps où, par des circonstances

projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui lui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célèbre par la colonade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin, et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV, envers le Bernin, fut encore plus grande que la magnificence de François Ier pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin exécuté par Louis Leveau et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre dont on est redevable à ce Perrault que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en fesant bâtir ce Louvre dont l'achèvement est tant désiré, en fesant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtissant Trianon, Marli, et en fesant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur, et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; et on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire[a]. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse, et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins; deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former pour élever cinq cents gentilshommes; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir : c'est l'art de faire du bien qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale; mais d'une exécution plus difficile, c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'état Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord, ensuite le code des eaux et forêts, puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle, le code du commerce, celui de la marine, tout cela se suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui

particulières, ce travail vient à leur manquer. Les beaux-arts adoucissent les mœurs, servent à donner des charmes à la raison, à inspirer le goût de l'instruction. Ils peuvent devenir, entre les mains d'un gouvernement éclairé, un des meilleurs moyens d'adoucir ou d'élever les âmes, de rendre les mœurs moins féroces ou moins grossières, de répandre des principes utiles.

Mais surcharger le peuple d'impôts pour étonner les étrangers par une vaine magnificence, obérer le trésor public pour embellir des jardins, bâtir des théâtres lorsqu'on manque de fontaines, élever des palais lorsqu'on n'a point de fonds pour creuser des canaux nécessaires à l'abondance publique, ce n'est point protéger les arts, c'est sacrifier un peuple entier à la vanité d'un seul homme.

Offrir un asile à ceux qui ont versé leur sang pour la patrie, élever aux dépens du public les enfants de ceux qui ont servi leur pays, c'est remplir un devoir de reconnaissance, c'est acquitter une dette sacrée pour la nation même : qui pourrait blâmer de tels établissements? Mais si l'on y déploie une magnificence inutile, si l'on emploie à secourir cent familles ce qui en eût soulagé deux cents, si ce qu'on sacrifie pour la vanité excède ce qu'on a dépensé en bienfesance, alors ces mêmes établissements méritent une juste critique. C'est surtout en ce point que l'amour du la justice l'emporte sur l'amour de la gloire. L'un et l'autre inspirent également le bien : mais l'amour de la justice apprend seul à le bien faire. Ainsi Voltaire et l'abbé de Saint-Pierre avaient tous deux raison; et on ne peut leur reprocher que d'avoir exagéré leurs opinions. K.

[a] L'abbé de Saint-Pierre critique cet établissement, que presque toutes les nations ont imité.

n'avait pas encore joui des droits de l'humanité[1].

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain; mais le roi était instruit des lois principales : il en possédait l'esprit, et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non seulement dans le conseil des secrétaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le *conseil des parties*. Il y a de lui deux jugements célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent avec le fonds qui lui appartenait, et qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan, nommé Roupli, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration et sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur persan, Mehemed Rizaberg, nous l'avons trouvé instruit dès long-temps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les rois, par les parlements mêmes, et par l'Église; et, quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat des La Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII[2].

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui[a] qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui, plus de connétable; et après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel-général de l'infanterie; ils étaient trop maîtres; il voulait l'être, et le devait. Le maréchal de Grammont, simple mestre de camp des gardes françaises, sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique, et ensuite un esponton, quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie, dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux gardes françaises; maintenant il y en a dans toute l'infanterie une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant, et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie. Ressource importante, depuis trop négligée[1].

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice; tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui

[1] Tous ces codes sont des monuments de l'ignorance où la France et toute l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, étaient plongées sur les objets qui intéressent le plus les hommes. Passort, loué par Despréaux, n'avait d'autre mérite que d'être parent de Colbert, et d'avoir montré autant de barbarie que de bassesse dans l'affaire de Fouquet. Le code criminel est une preuve du mépris que des hommes qui se croient au-dessus des lois osent quelquefois montrer pour le peuple; le code noir n'a servi qu'à montrer que les gens de loi consultés par Louis XIV n'avaient aucune idée des droits de l'humanité. K.

[2] La douceur des mœurs, l'habitude de vivre dans la société, ont plus contribué que les lois à diminuer la fureur des duels. Louis XIV n'a réellement détruit que l'usage d'appeler des seconds. Ses lois n'ont pas empêché que, de Stockholm à Cadix, tout gentilhomme qui refuse un appel, ou qui souffre une injure, ne soit déshonoré. Louis XIV lui-même n'eût ni osé ni voulu forcer un régiment à conserver un officier qui eût obéi à ses édits. Établir la peine de mort contre un homme qui a prouvé qu'il préférait la mort à l'infamie, est une loi également absurde et barbare, digne, en un mot, de la superstition qui l'avait inspirée. K.

[a] L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales*, ne parle que de cette institution de brigadiers, et oublia tout ce que Louis XIV fit pour la discipline militaire.

[1] Pour qu'un pays produise des chevaux, il faut que les propriétaires de terres, ou les cultivateurs qui les représentent, trouvent du profit à en élever; il faut, de plus, que les impôts permettent aux cultivateurs de faire les avances qu'exige ce commerce. Il est aisé de voir que des haras régis pour le compte du roi ne peuvent produire que des chevaux à un prix exorbitant; et que les réglements pour les étalons distribués dans les provinces n'étaient, comme tant d'autres, qu'un impôt déguisé sous la forme d'un établissement de police. K.

Digitized by Google

eut des baïonnettes, et qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz, et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers et un de houssards : avant lui on ne connaissait les houssards que chez les ennemis.

Il établit, en 1688, trente régiments de milice, fournis et équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes [1].

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin, et tous les exercices, et fesaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner; mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, et auquel il donna les réglements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui, l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses élèves, qui surpassèrent le comte de Pagan. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il crée des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait, par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de Saint-Louis, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui, on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; et il eut toujours ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre. Il assembla à Compiègne soixante et dix mille hommes, en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord, le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissés pourrir dans les ports sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède, et, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates, dès l'an 1665; et, deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement : mais tandis qu'on fait de nouveaux réglements et de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit, que la force, l'industrie, et le temps, avaient donné aux Anglais. Louis XIV écrit au comte d'Estrades, son ambassadeur : « Le roi « d'Angleterre et son chancelier peuvent voir « quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas « mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'hon- « neur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir; et en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne. Il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort, à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les

[1] Ces milices étaient tirées au sort : ainsi on forçait des hommes à s'exposer malgré eux aux dangers de la guerre, sans leur permettre de racheter leur service personnel par de l'argent; sans que les motifs de devoir qui pouvaient les attacher à leur pays fussent écoutés, sans qu'aucune paie les dédommageât de la perte réelle à laquelle on les condamnait; car un homme qui peut d'un moment à l'autre être enlevé à ses travaux par un ordre, trouve plus difficilement de l'emploi qu'un homme libre.

Les tirages forcés jetaient la désolation dans les villages, fesaient abandonner tous les travaux, excitaient entre ceux qui cherchaient à se dérober au sort, et ceux qui voulaient les contraindre à le subir, des haines durables, et souvent des querelles sanglantes. Ce fardeau tombait principalement sur les habitants des campagnes, qui les quittaient pour aller chercher dans les villes des emplois qui les missent à l'abri de ce fléau. Voltaire n'avait jamais été le témoin d'un tirage de milice. Si ce spectacle, également horrible et déchirant, eût une fois frappé ses regards, il n'eût pu se résoudre à citer avec éloge cet établissement de Louis XIV. K.

flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grâce. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges; et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service, mille gentilshommes ou enfants de famille, fesant la fonction de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre: ce sont les gardes-marines: ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre. On les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Estrées fut le premier maréchal, en 1681. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer, dans tous les genres, cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de La Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais. Il fallut céder au nombre: on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toujours; mais elles déclinèrent dans la guerre de la succession. Le cardinal de Fleury les négligea depuis, dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusques alors; car, depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si long-temps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'état, changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution, mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent point été encouragés, tout cela de concert, et en même temps, et avec persévérance, et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public; il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque, vers l'an 1698, il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province. Par là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, et un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendants n'eussent pas la capacité et l'attention de M. de Lamoignon de Bâville. Si on avait rempli les vues du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monuments du siècle. Il y en a quelques uns de bien faits; mais on manqua le plan, en n'assujettissant pas tous les intendants au même ordre. Il eût été à désirer que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitants de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres et des mauvaises terres, de tout le clergé régulier et séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des Mémoires qu'on a donnés: les matières y sont peu approfondies et peu exactes; il faut y chercher, souvent avec peine, les connaissances dont on a besoin, et qu'un ministre doit trouver sous sa main et embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins, et les ressources. Le projet était excellent, et une exé-

cutinn uniforme serait de la plus grande utilite.

Vnilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florisaante. Il me semnle qu'nn ne peut guère voir tous ces travaux et tous ces effnrts sans quelque reconnaissance, et sans être animé de l'amour du bien public qui lea inspira. Qu'nn se représente ce qu'était le royeume du temps de la fronde, et ce qu'il est de nns jours. Louis XIV fit plns de bien è sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble : et il s'en faut beaucoup qu'il fît ce qu'il eurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Rysvick, commença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi, et la guerre de la successinn l'acheva.

S'il avait emplnyé à embellir Paris, à finir le Lnuvre, les aommes immensea que coûtèrent lea equéducs et les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompna et devenus inutiles; a'il evait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en e coûté pour fnrcer la nature à Versailles, Paris aerait, dans toute son étendue, aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du Pont-Royal, et serait devenue la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme; et elle l'est dana les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure : elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer aur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, on qui gênent la société, subsistent encore comme des restes dn gouvernement féodal qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gnthique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différenta ordres de l'état doivent être assujettis à la même lnl. On sent bien que les uaages de la nnblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, dnivent être différents ; maia il est à aouhaiter, sans doute, que chaque ordre ait sa lnl uniforme dans tout le royaume; que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'nniformité en tout genre d'administratinn est une vertu; maia les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Loula XIV aurait pu se passer plus aiaément de le ressource dangereuse des traitants, à laquelle le réduiait l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de aa volonté pnur faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citnyens [a]. Ce pays cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants de la terre, parce que tnut le bien qu'e fait Louis XIV subsiste, et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois, et dnnt lla doivent evoir toujours le jugement devant les yeux, evouera, en pesant les vertus et les faiblesses de ce monarque, que, quoiqu'il eût été trop loué pendent sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine, dont le sens est : *A Louis-le-Grand après sa mort.* Don Ustariz, homme d'état, qui e écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV *un homme prodigieux.*

Tous les chengements qu'on vient de voir dans le gouvernement, et dans tous les ordres de l'état, en produisirent nécessairement un très grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur, et de rébellinn, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plua cantnnnés chez eux, les gnuverneurs dea provinces n'aysnt plus de postes importants à donner, chacnn songea à ne mériter de grâces que celles du sonverain; et l'état devint un tout régulier dont chaque ligne eboutit eu centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui evaient troublé l'état pendent tant d'ennées. Il n'y eut sous l'administration de Lonis XIV qu'une seule conjnratinn en 1674, imaginée par La Trunumont, gentilhomme normand, perdu de débauches et de dettes, et embrassée par un homme de la maison de Rohan, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hautenr et la dureté du merquis de Louvois l'evaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému et hors de lui-même chez M. de Caumartin, et se jetent sur un lit de repos : Il fandra, dit-il, que ce..... Louvois meure nu moi. Caumartin ne prit cet emportement que pour une colère passagère : mais le lendemain ce même jeune homme lui ayent demandé s'il croyait les peuples de Normendie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. Les temps de la fronde sont paasés, lui dit-il; croyez-mni, vous vous perdrez, et vous ne serez regretté de personne. Le chevalier ne le crut pas; il se jeta à eorps perdn dans la conspiration de La Trunumont. Il n'entra dans ce complot qu'nn chevalier de Préaux, neveu de Le Trucumont, qui, séduit

[a] Voyez, ci-après, le chapitre XXXVI, *Du Calvinisme.*

par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villiers. Leur but et leur espérance n'étaient pas, et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume : ils prétendaient seulement vendre et livrer Quillebeuf aux Hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime inconsé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées. Les huguenots mêmes furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage [1].

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret qui fut encore long-temps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers et des Voisin ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein; et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes avaient une vivacité emportée; les gens de justice, une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient, et qu'ils allaient chez les ministres, et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers; mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui, jusque dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public; et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes, dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts, et les besoins; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables, jointes à cette franchise particulière aux Parisiens, tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays; ou c'est le rebut de la nation, qui essaie de profiter de la considération qu'elle inspire; ou bien ce sont des émigrants qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres

[1] C'est ici la véritable cause de la prospérité de la nation française sous Louis XIV. Les circonstances où il se trouva contribuèrent sans doute à cette tranquillité de l'état; mais le caractère du roi, et la persuasion qu'il sut établir que tout ce qui était ordonné en son nom était sa volonté propre, y servirent beaucoup. Malgré la barbarie d'une partie des lois, malgré les vices des principes d'administration, l'augmentation des impôts, leur forme onéreuse, la dureté des lois fiscales; malgré les mauvaises maximes qui dirigèrent le gouvernement dans la législation du commerce et des manufactures; enfin, malgré les persécutions contre les protestants, on peut observer que les peuples de l'intérieur du royaume, et même, jusqu'à la guerre de la succession, ceux des provinces frontières ont vécu en paix, à l'abri des lois; le cultivateur, l'artisan, le manufacturier, le marchand, étaient sûrs de recueillir le fruit de leur travail, sans craindre ni les brigands, ni les petits oppresseurs. On put donc perfectionner la culture et les arts, se livrer à de grandes entreprises dans les manufactures et dans le commerce, y consacrer des capitaux considérables, faire des avances, même pour des temps éloignés. Cette paix dans l'intérieur d'un état est d'une plus grande importance que la plupart des politiques ne l'ont cru. De ce qu'un état tranquille a prospéré, il ne faut point en conclure qu'il ait eu ni de bonnes lois, ni une bonne constitution, ni un bon gouvernement. K.



Digitized by Google

du grand Henri IV, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée l'*Édit de Nantes;* ou enfin ce sont des officiers mécontents du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée; et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la fronde, et sous Louis XIII, et dans les siècles précédents; mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse, si long-temps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs, devenus leurs égaux, et très souvent leurs supérieurs dans le service militaire; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un état est florissant.

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables. Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris; mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance. Il faut encore songer que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée, en quelque sorte, par Louis XIV.

## CHAPITRE XXX.

### Finances et réglements.

Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et par conséquent cette opulence dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1702, on avait encore l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'état. Un Bois-Guillebert, lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France* en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689; et même dans cette guerre, le corps de l'état commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit que, depuis 1660, les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était ni plus faux ni moins vraisemblable. Cependant ses arguments captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissants, on voit cent papiers publics qui démontrent que l'état est ruiné [1].

Il était plus aisé en France qu'ailleurs de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance autant de préjugés et d'ignorance que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même on a entendu, en 1718, le parlement en corps dire au duc d'Orléans que « la valeur intrinsèque du « marc d'argent est de vingt-cinq livres; » comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque que celle du poids et du titre : et le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez pour relever cette méprise du parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science et du génie [2]. Il commença, comme le duc de Sulli, par arrêter les abus et les pillages, qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible; et, par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles. On voit, par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'encouragement des manufactures et du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes, abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitants, que des négociants anglais s'étant adressés à M. Colbert de Croissi, son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en

[1] Bois-Guillebert n'était pas un écrivain méprisable. On trouve dans ses ouvrages des idées sur l'administration et sur le commerce, fort supérieures à celles de son siècle. Il avait deviné une partie des vrais principes de l'économie politique. Mais ces vérités étaient mêlées avec beaucoup d'erreurs. Son style, qui a quelquefois de la force et de la chaleur, est souvent obscur et incorrect. On peut le comparer aux chimistes du même temps. Plusieurs eurent du génie, firent des découvertes; mais la science n'existait pas encore, et ils laissèrent à d'autres l'honneur de la créer. K.

[2] Voyez, dans la *Henriade*, une note des éditeurs sur Colbert. K.

France des bestiaux d'Irlande et des salaisons pour les colonies, en 1667, le contrôleur-général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait fallu une chambre de justice, et de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions et plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changements exigèrent des édits. Le parlement était en possession de les vérifier depuis François Ier. Il fut proposé de les enregistrer seulement à la chambre des comptes; mais l'usage ne'en prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ses édits en 1664 [1].

Il se souvenait toujours de la fronde, de l'arrêt de proscription contre un cardinal, son premier ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles et l'argent des citoyens attachés à la couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les revenus de l'état, il ordonna, en 1667, que le parlement ne fît jamais de représentation que dans la huitaine, après avoir enregistré avec obéissance. Cet édit fut encore renouvelé en 1673. Aussi, dans tout le cours de son administration, il n'essuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris représenta inutilement le tort que le ministre des finances fesait à l'état par la variation du prix de l'or et de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que si le parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain, en connaissance de cause, les malheurs et les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitants qui trompaient le roi et opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'état, un frein à l'avidité des financiers, et une leçon continuelle aux ministres. Mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité Louis XIV, qu'il ne vit que les abus, et proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 (13 août), il alla encore lui-même au parlement, pour y révoquer les priviléges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité, en 1644, à toutes les cours supérieures.

Mais malgré cet édit, enregistré en présence du roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats, il voulut encourager la noblesse, qui défend la patrie, et les agriculteurs, qui la nourrissent. Déjà, par son édit de 1666, il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfants, et mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitants des villes exemptes de tailles; et parmi les taillables, tout père de famille qui avait ou qui avait eu dix enfants, était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le ministre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés; et dans un grand royaume, il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province, qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre, et même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries [1].

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des blés. Il y avait longtemps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de Richelieu; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la fronde. Une famine, en 1661, acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature, secondée du travail, est toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit, dans cette année malheureuse, un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus

[1] Ce fut vers ce temps que Colbert fit achever le cadastre dans quelques provinces. On ignorait tellement la méthode de faire ces opérations avec exactitude, que l'impôt d'un très-grand nombre de terres en surpassait le produit. Les propriétaires étaient forcés de les abandonner au fisc. Colbert fit rendre un édit qui défendit aux propriétaires d'abandonner une terre, à moins qu'ils ne renonçassent en même temps à toutes leurs autres possessions. Des villages entiers laissèrent leurs terres en friche, et l'on fut obligé de leur accorder des gratifications extraordinaires pour les engager à reprendre la culture. Voltaire ignorait sûrement ces détails, puisqu'il parle ici de la science et du génie de Colbert. K.

[1] Si Colbert eût été assez éclairé sur ces objets, s'il eût proposé à Louis XIV de détruire ces abus, l'amour de ce prince pour la gloire ne lui eût point permis d'hésiter. Mais Colbert ne connaissait point assez ni ces abus, ni les moyens d'y remédier, ni surtout ceux d'y remédier sans causer au trésor royal une perte momentanée; les guerres continuelles et la magnificence de la cour rendaient ce sacrifice bien difficile. Cette cause est la seule qui, sous un gouvernement ferme, empêche de faire dans l'administration des finances des changements utiles. Sous un gouvernement faible il en existe une autre, la crainte des hommes puissants à qui la destruction des abus peut nuire, et qui se réunissent pour les protéger. K.

graves, de contracter aucune association pour ce commerce, et à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère, devenait pernicieux à la longue, et décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt, dans un temps de crise et de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autres ressources que d'acheter chèrement chez les étrangers les mêmes blés que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'état; et l'ordre que M. Colbert avait déjà remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du blé. Chaque intendant, dans sa province, se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine. On ne put, dans les bonnes années, vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé. Tout le conseil craignait que le commerce du blé ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt et l'imprévoyance des cultivateurs auraient vendue à vil prix.

Le laboureur alors, plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit; et les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration étant florissantes, empêchèrent Colbert de remédier au défaut de la principale.

C'est la seule tache de son ministère : elle est grande; mais, ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est malaisé de détruire les préjugés dans l'administration française, et comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute, sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre, pendant cent années entières, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un contrôleur-général plus éclairé a tiré la France d'une misère profonde en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à peu près semblables à celles dont on use en Angleterre[1].

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtiments, et des plaisirs, fut obligé de rétablir, vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en partie, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin, ce qui soutient l'état quelque temps, et l'obère pour des siècles.

Il fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industrieux et le commerce; on voit que le roi possédant très peu de domaines particuliers, et n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aisés à percevoir, et également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'état aux traitants, que, quelque temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conseil, qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait, par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt : le roi pressait, et il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de Henri IV, elle reparut dans tout le règne de Louis XIII, et infecta surtout les derniers temps de Louis XIV.

Enfin, Sulli enrichit l'état par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée, et père de famille avec son peuple. Colbert soutint l'état, malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

On sait qu'après la mort de Colbert, lorsque le roi se proposa de mettre Le Pelletier à la tête des finances, Le Tellier lui dit : « Sire, il n'est « pas propre à cet emploi. — Pourquoi? dit le « roi. — Il n'a pas l'âme assez dure, dit Le Tel-

[1] Tout ministère fiscal et oppresseur se conforme nécessairement à l'opinion de la populace pour toutes les lois qui ne se rapportent point directement à l'intérêt du fisc. Il est également de l'intérêt des corps intermédiaires de flatter l'opinion populaire. Ces motifs, joints à l'ignorance, ont déterminé les mauvaises lois sur le commerce des blés, et les mauvaises lois ont contribué à fortifier les préjugés. On croyait arrêter ce qu'on appelle monopole, et on empêchait les emmagasinements, qui sont le seul moyen de prévenir l'effet des mauvaises récoltes générales, et le commerce dont l'activité peut seule remédier aux disettes locales. On croyait faire du bien au peuple, en fesant baisser les prix pour quelques instants et dans quelques villes; cependant on décourageait la culture, et, par conséquent, on rendait la denrée plus rare, et dès lors constamment plus chère. De ce qu'en examinant les prix des marchés et l'abondance qui y règne, on peut, dans un commerce libre, juger de l'abondance réelle de la denrée, on croyait pouvoir en juger dans un commerce gêné par des réglements : de là l'usage de ces permissions particulières, le plus souvent achetées par des gens avides, et dont l'effet est toujours contraire au but qu'ont, on disent avoir, ceux qui les accordent.

Observons enfin que c'est surtout dans les temps de disette que les lois prohibitives sont dangereuses, elles augmentent le mal et ôtent les ressources. K.

« lier. — Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux « pas qu'on traite durement mon peuple. » En effet, ce nouveau ministre était bon et juste; mais, lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd : le facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes fut sa première ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe, ce qui, dans un royaume rempli de manufactures, est diminuer l'industrie et la circulation, et ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paie son luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, et qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la Monnaie. Le roi donna l'exemple : il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candelabres, de ces grands canapés d'argent massif, et de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en son genre, et tous exécutés sur les dessins de Lebrun. Ils avaient coûté dix millions : on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible.

On fit ensuite une de ces énormes fautes dont le ministère ne s'est corrigé que dans nos derniers temps; ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts : il arriva que, les quarts étant plus forts et les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encore avec force après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses. On n'était pas encore instruit : la finance était alors, comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitants étaient des charlatans qui trompaient le ministère; il en coûta quatre-vingts millions à l'état. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brèches.

Vers les années 1691 et 1692, les finances de l'état parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de Louis XIV dans ses bâtiments, dans les arts, et dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie enrichissent un état[1]. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie, au seizième siècle, n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtemps si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, et si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes françaises; et le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, et qui achètent, par ces avances, le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; et le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe et stable, établi de longue main, et qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695[2]. Elle fut supprimée à la paix de Ryswick, et rétablie ensuite. Le contrôleur-général, Pontchartrain, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère, et la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens et nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, et avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

[1] La véritable richesse d'un état consiste dans la quantité des productions du sol qui reste au-delà de ce qui doit être employé à payer les frais de leur culture. L'industrie contribue à augmenter la richesse. Dans un peuple sans industrie, chacun ne cultiverait que pour avoir le nécessaire physique, et la culture serait languissante. Mais quelle que soit l'industrie, si les dépenses du prince l'obligent à mettre des impôts qui réduisent le cultivateur au nécessaire, l'industrie de la nation cesse de contribuer à augmenter la richesse, et ne tarde pas à diminuer avec elle. Par la même raison, si le luxe empêche d'employer à soutenir ou à augmenter la culture une partie des sommes qui y seraient consacrées, il peut nuire à la richesse, quoiqu'il paraisse favoriser l'industrie. K.

[2] Au tome IV, page 136, des *Mémoires de Maintenon*, on trouve que la capitation « rendit au-delà des espérances des « fermiers. » Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que « les laquais de Paris allèrent à l'hôtel de ville « prier qu'on les imposât à la capitation. » Ce conte ridicule se détruit de lui-même; les maîtres payèrent toujours pour leurs domestiques.

On n'osa imposer le dixième que dans l'année 1710. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent et l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit; et après lui, dans les dernières années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales : ressource fatale, par laquelle le roi était soulagé un moment pour être ruiné ensuite; car, au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres en 1668 donnait un marc, et qui devait quarante livres ne donnait qu'à peu près ce même marc en 1710. Les diminutions qui suivirent dérangèrent le peu qui restait de commerce autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux.

Le ministre Chamillart commença, en 1706, à payer en billets de monnaie, en billets de subsistance, d'ustensiles; et comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presque aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne [a].

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires : on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, et les hommes étant nés vains, l'appât qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes; et les gages considérables attachés à ces nouvelles charges invitent à les acheter dans des temps difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi, en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des greffiers royaux, des subdélégués des intendants des provinces. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilements des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui; mais alors elles faisaient pleurer.

Le contrôleur-général Desmarets, neveu de l'illustre Colbert, ayant, en 1708, succédé à Chamillart, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune pour accabler l'état. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt et un millions, et le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'état pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement, et fut si peu réparé, que, longtemps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin, il laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites, ce qui fait environ quatre milliards cinq cents millions de notre monnaie courante en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Venise, et en Hollande; car, lorsqu'un état puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer [1]; mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts pour faire

[a] Il est dit dans l'histoire écrite par La Hode, et rédigée sous le nom de La Martinière, qu'il en coûtait soixante et douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'est une absurdité. Le fait est que M. de Chamillart, pour payer les armées, se servait du crédit du chevalier Bernard. Ce ministre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent sortît du royaume, comme si l'on donnait cet argent pour rien, et comme s'il était possible qu'une nation débitrice à une autre et qui ne s'acquitte pas en effets commerçables, ne payât point en argent comptant : ce ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait, outre cela, le change, qui allait à cinq ou six pour cent de perte; et le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable.

[1] Ceci paraît demander quelques restrictions. 1° Il est clair que si l'intérêt de la dette surpasse la totalité des revenus, il est impossible de le payer. 2° Si la dette annuelle a une proportion très-forte avec le revenu, l'intérêt qu'ont les propriétaires à veiller sur leurs biens diminue; s'ils sont cultivateurs, les sommes qu'ils peuvent employer à augmenter les produits de la terre sont moins fortes; s'ils affèrment, ils sont obligés, pour se soulager d'une partie de la dette, de retrancher sur le profit qu'ils laissent au fermier, et la culture languit : la richesse diminue donc, et l'état s'obère de plus en plus. K.

mouvoir une machine si vaste et si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV, dans son règne, dépensa dix-huit milliards; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant l'une par l'autre les augmentations et les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions à vingt-sept livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. Colbert, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promptement. Il emprunta huit cents millions, valeur de notre temps, dans la guerre de 1672. Il restait au roi très peu d'anciens domaines de la couronne. Ils sont déclarés inaliénables par tous les parlements du royaume, et cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets; c'est une circulation perpétuelle de dettes et de paiements. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'hôtel de ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, et en même temps d'embarras et de peines, qu'on a éprouvés en France et dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de François Ier l'état devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'hôtel de ville, et qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV avec ceux de Louis XV ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe et courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était, en 1730, avec près de deux cents millions; et cela est très vrai, en ne considérant que les rentes fixes et ordinaires de la couronne; car cent dix-sept millions numéraires au marc de vingt-huit livres sont une somme plus forte que deux cents millions à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du roi en 1730; et de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne; mais aussi les revenus du roi, c'est-à-dire de l'état, se sont accrus depuis, et l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point que, dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais : il a fallu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie; et si dans un état purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulants qui doubleut au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie[a].

Il y avait environ cinq cents millions numéraires d'argent monnayé dans le royaume en 1683; et il y en avait environ douze cents en 1730, de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministère du cardinal de Fleury, fut presque le double du numéraire du temps de Colbert. Il paraît donc que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes depuis la mort de Colbert. Elle l'est beaucoup davantage en matières d'argent et d'or travaillées et mises en œuvre pour le service et pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui, en 1690; et vers l'an 1730, on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accru lorsque ses canaux, fermés par les guerres, ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*,

[a] L'abbé de Saint-Pierre, dans son *Journal politique*, à l'article du *Système*, dit qu'en Angleterre et en Hollande il n'y a de papiers qu'autant qu'il y a d'espèces : mais il est avéré que le papier l'emporte beaucoup, et ne subsiste que par la confiance.— Le crédit de ces billets ne peut être fondé que sur la confiance qu'ils peuvent à volonté être échangés pour de l'argent; et cette confiance est fondée sur celle que la banque dont ils partent est en état de payer à chaque instant ceux qui seraient présentés. La confiance est donc précaire lorsque la masse de ces billets surpasse la somme que cette banque peut rassembler en peu de temps. Les billets sont aux emprunts pour les états ce que les billets à vue sont aux contrats ou aux billets ordinaires des particuliers. Vous pouvez prêter à un homme une somme à peu près équivalente à sa fortune; vous ne prendrez, au lieu d'argent comptant, un billet sur lui que jusqu'à la concurrence de la somme que vous croyez qu'il pourra rassembler au moment de votre demande. Ces billets sont nuls, 1° parce qu'ils procurent à un état une somme égale à leur valeur, dont il ne paie point l'intérêt, et qu'il est sûr de ne jamais rembourser tant que la confiance durera. 2° Ils servent nécessairement, en diminuant la nécessité des transports d'argent, à diminuer les frais de banque pour l'état comme pour les particuliers, et à faire baisser le taux de ces frais. Mais ils ont un grand désavantage, celui de mettre la foi publique, les fonds de l'état, la fortune des particuliers, à la merci de l'opinion d'un moment. Ainsi, dans un gouvernement éclairé et sage, on n'en aurait jamais que ce qui est nécessaire pour la facilité du commerce et des affaires particulières. K.

Digitized by Google

on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui pour être agréablement logé qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une vie commode, c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que ces métaux serait très misérable : un peuple qui, sans ces métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'est accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde, et ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulents, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que presque en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance. Ils détesteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées et de porter le fardeau de l'état sans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines; mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance; car certainement ce sont ces campagnes qui la nourrissent. On entend, à des jours réglés, dans toutes les villes de France, des reproches de ceux à qui leur profession permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de consommation auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs, travail toujours chèrement payé.

On a planté plus de vignes, et on les a mieux travaillées : on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne auxquels on a su donner la couleur, la sève, et la force de ceux de Bourgogne, et qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage : cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits, a reçu de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté : les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains; et cela est ainsi dans tous les pays du monde, où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers où le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques provinces de France; et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler : telle est la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre mais il ne faut pas qu'il soit misérable[1].

Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les ministres et les courtisans ont été moins opulents, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointements et les pensions sont restés les mêmes, et le prix des denrées est monté à plus du double : c'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires, sont partout restés sur l'ancien pied. Un électeur, qui reçoit l'investiture de ses états, ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur Charles IV, au quatorzième siècle; et il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnaies, quantité des matières d'or et d'argent, prix des denrées, cependant la paie du soldat est restée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans : on donne cinq sous numéraires aux fantassins, comme on les donnait du temps de Henri IV[2]. Aucun de

[1] En France, les mauvaises lois sur les successions et les testaments, les priviléges multipliés dans le commerce, les manufactures, l'industrie, la forme des impôts qui occasionne de grandes fortunes en finances, celles dont la cour est la source, et qui s'étendent bien au-delà de ce qu'on appelle les grands et les courtisans; toutes ces causes, en entassant les biens sur les mêmes têtes, condamnent à la pauvreté une grande partie du peuple; et cela est indépendant du montant réel des impôts.

L'inégalité des fortunes est la cause de ce mal ; et comme le luxe en est aussi un effet nécessaire, on a pris pour cause ce qui n'était qu'un effet d'une cause commune. K.

[2] Ceci n'est pas rigoureusement vrai; les appointements des places qui donnent du crédit, ou qui sont nécessaires à l'administration, ont augmenté. Quant à la paie des soldats, quoiqu'elle paraisse la même, à l'exception d'une augmentation d'un sou, établie en France dans ces dernières années,

ce grand nombre d'hommes ignorants, qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait qu'attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de Henri IV. S'il le savait, s'il demandait une paie de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner : il arriverait alors que chaque puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces se balanceraient de même; la culture de la terre et les manufactures en profiteraient.

Il faut encore observer que les gains du commerce ayant augmenté, et les appointements de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, et plus dans le moyen ordre; et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de ressource pour les petits que de servir les grands : aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque manière que les finances de l'état soient administrées, la France possède dans le travail d'environ vingt millions d'habitants un trésor inestimable.

## CHAPITRE XXXI.

### Des sciences.

Ce siècle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné; car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la religion les guerres civiles en France, et les querelles du calvinisme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que ne le fut le fanatisme du temps de Cromwell en Angleterre. Si un chanoine de Thorn[1] avait renouvelé l'ancien système planétaire des Chaldéens, oublié depuis si long-temps, cette vérité était condamnée à Rome; et la congrégation du saint-office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non seulement hérétique, mais absurde, le mouvement de la terre, sans lequel il n'y a point de véritable astronomie, le grand Galilée ayant demandé pardon à l'âge de soixante et dix ans d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir : Galilée avait découvert les lois de la chute des corps : Torricelli commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descartes parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siècle; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de Descartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit; et le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, et du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre, et la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, établie par le cardinal Léopold de Médicis, vers l'an 1655. On sentait déjà, dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après les jours de Galilée, et dès le temps de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques philosophes, en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres, par le repentir et par l'inconstance de sa nation, donna des lettres patentes à cette académie naissante, mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La société royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent, de nos jours, les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions, qui

il y a eu des augmentations réelles par des fournitures faites, en nature ou gratuitement, ou à un prix au-dessous de leur valeur. La vie du soldat est non seulement plus assurée, mais plus douce que celle du cultivateur, et même que celle de beaucoup d'artisans. L'usage de les faire coucher deux dans un lit étroit, et de ne leur payer l'année que sur le pied de trois cent soixante jours, sont peut-être les seules choses dont ils aient réellement à se plaindre. Mais les paysans, les artisans, n'ont pas toujours chacun un lit, et ils ne gagnent rien les jours de fête. K.

[1] Nicolas Copernic, né à Thorn, en Prusse, le 19 février 473, mort le 24 mai 1543. CL.

pourraient, à cet égard, faire appeler ce siècle le *siècle des Anglais*, aussi bien que celui de Louis XIV.

En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; et, à la prière de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre, et comme l'académie française. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini, Huygens, de Hollande, et Roëmer, de Danemarck, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vitesse des rayons solaires; Huygens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini, les quatre autres. On doit à Huygens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime [1]. On acquit peu à peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout système. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie qui ne prédisait pas les événements du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux et des plantes. Il n'y eut plus de prodiges dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer, en 1669, une méridienne par Dominique Cassini et par Picard. Elle est continuée vers le nord, en 1683, par Lahire; et enfin Cassini la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.

On envoie, en 1672, des physiciens à la Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton, et il a préparé à ces voyages plus fameux, qui, depuis, ont illustré le règne de Louis XV.

On fait partir, en 1700, Tournefort pour le Levant. Il y va recueillir des plantes qui enrichissent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes, et cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, et que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation [1].

Sous lui les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord, en 1663, de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité, par des médailles, les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. Elle fit à peu près dans l'histoire ce que l'académie des sciences fesait dans la physique; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse et de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII; et si, depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné, d'ordinaire, les accusés que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poison [2].

[1] Huygens et Roëmer quittèrent la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. On proposa, dit-on, à Huygens de rester, mais il refusa, dédaignant de profiter d'une tolérance qui n'aurait été que pour lui. La liberté de penser est un droit, et il n'en voulait pas à titre de grâce. K.

[1] Il n'y a pas dans l'Europe une seule grande nation qui ait un code de droit civil formant un système régulier, et dont toutes les décisions soient des conséquences de principes liés entre eux. Partout le droit civil est un mélange des lois romaines, des codes des nations barbares, de coutumes locales, et de lois nouvelles, ou ces quatre sources de décisions dominent plus ou moins. Aucune grande nation n'a même un Code criminel. Les usages et la collection de lois faites successivement, et dans un esprit souvent opposé, forment la jurisprudence criminelle de toute l'Europe. Peut-être le moment approche-t-il où les peuples auront enfin de véritables lois : du moins les hommes éclairés, et en état de concevoir et d'exécuter ce grand ouvrage, ne manqueraient point aux souverains qui voudraient l'entreprendre. K.

Ce grand ouvrage, dont parlent les éditeurs de Kehl, ne tarda pas à être conçu et exécuté par Napoléon. Le Code civil actuel est de 1807, le Code criminel de 1808, et le Code pénal de 1810.

[2] En 1609, six cents sorciers furent condamnés, dans le ressort du parlement de Bordeaux, et la plupart brûlés. Nicolas Remi, dans sa *Demonolâtrie*, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des sorciers dans la seule Lorraine. Le fameux curé Louis Gauffridi, brûlé à Aix, en 1611, avait avoué qu'il était sorcier, et les juges l'avaient cru.

C'est une chose honteuse que le P. Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*, admette encore de vrais sor-

Il était très commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils surnageaient, ils étaient convaincus. Plusieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves, et elles continuèrent encore long-temps parmi le peuple. Tout berger était sorcier; et les amulettes, les anneaux constellés, étaient en usage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors, et les voleurs, passaient pour certains, et ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope. On n'entendait parler que de secrets magiques; presque tout était illusion. Des savants, des magistrats, avaient écrit sérieusement sur ces matières. On distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés d'avec les faux : enfin, jusque vers ces temps-là, on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernouilli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant, à propos de cette comète, aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle; mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant, ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire un livre fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

On ne croirait pas que les souverains eussent obligation aux philosophes. Cependant il est vrai que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Des querelles qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour rois, il est très vrai de dire que les rois en sont plus heureux quand ils ont beaucoup de leurs sujets philosophes.

Il faut avouer que cet esprit raisonnable qui commence à présider à l'éducation, dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau, à Saint-Médard, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles entre des hommes qui auraient dû être sages; mais, avant ce siècle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'état; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoyens, et le fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui, en d'autres temps, auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose à cause de leur nombre, et la gloire du siècle en est plus grande.

## CHAPITRE XXXII.

### Des beaux-arts.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence; et si l'académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais, dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau.

Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide; les avocats, saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style, et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très bien en latin, comme un président De Thou, un chancelier de L'Hospital, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'était encore recommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Regnier, de la *satire Menippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté.

Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il ne fit point imprimer

tilèges : il va même jusqu'à dire, page 524, que « le parlement de Paris reconnaît des sortilèges; » il se trompe : « le « parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais « non des effets surnaturels opérés par le diable. » Le livre de dom Calmet sur les vampires et sur les apparitions a passé pour un délire; mais il fait voir combien l'esprit humain est porté à la superstition.

Digitized by Google

ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé *le Grand*, dans son pays, prononcée par Lingendes, en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, long-temps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne.

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre « le sceptre des rois et la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à Boisrobert, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage, dans « ma chambre, au milieu des parfums. » Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consista dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage, que deux tomes de lettres, dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'académie française, et surtout à Vaugelas. Sa *Traduction de Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François duc de La Rochefoucauld. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout*, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis, et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1656. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussi, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : *Les Lettres provinciales*. Elles ont beaucoup perdu de leur piquant lorsque les jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes méprisés.

Le bon goût qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre, et la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect, et décousu, qui depuis long-temps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs, et des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon, évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier.

Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler long-temps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage. C'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une

coutume gênante, que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé, dans sa grande jeunesse, à épouser mademoiselle Desvieux, fille d'un rare mérite. Ses talents pour la théologie, et pour cette espèce d'éloquence qui le caractérise, se montrèrent de si bonne heure, que ses parents et ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'église. Mademoiselle Desvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir au bonheur de vivre avec lui [a]. Il avait prêché assez jeune, devant le roi et la reine-mère, en 1662, long-temps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire, en son nom, à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours empruntor quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom : mais ce discours n'était pas encore digne de lui; et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse! nuit effroyable, où « retentit tout-à-coup, comme un éclat de ton- « nerre, cette étonnante nouvelle : Madame se « meurt, Madame est morte, etc. » L'auditoire éclata en sanglots; et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèle, ni imitateurs. Si le système qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement, et la chute des grands empires; et de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénélon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain, morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne, et aux autres enfants de France, dont il fut le précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son *Histoire universelle* pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu, le marquis de Fénélon, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures. Il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur la quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ses occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire,

[a] Voyez le *Catalogue des écrivains*, à l'article Bossuet.

parurent des portraits du roi, quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands qui servaient l'état et non le ministre.

Les alliés, qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône, dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux, qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous, et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand La Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malézieu, celui-ci lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs « et beaucoup d'ennemis. » Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de La Bruyère en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise et qui instruise à la fois.

L'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie fut encore une chose nouvelle, dont le livre des *Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de Descartes.

Il faut ajouter à ces nouveautés celles que produisit Bayle en donnant une espèce de dictionnaire de raisonnement. C'est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave, et de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le siècle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France, malgré la rigueur des lois, dit expressément « qu'un tel homme ne peut être « regardé comme un étranger. »

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que le siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves qui le caractérisent, et qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron : c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que Pellisson composa pour Fouquet. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'état, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la *Conjuration de Venise* est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle. C'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre; car pour des savants et des commentateurs, le seizième et le dix-septième siècle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que

Digitized by Google

laissa Malherbe ; et il y a grande apparence que, sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés ; et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains qui d'ordinaire sont rampants ; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protége sincèrement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siècle, ses rivaux, et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur *le Cid*. Je remarquerai seulement que l'académie, dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéri, eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père, et poursuivre la vengeance de ce meurtre, était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur ; mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

*Le Cid* ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser. L'abbé d'Aubignac nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

*Le Cid*, après tout, était une imitation très embellie de Guillem de Castro, et en plusieurs endroits une traduction [a]. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste.

Je suis maître de moi comme de l'univers ;
Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous :
Soyons amis, Cinna ; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille fesant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit plusieurs années après n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie, et surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul ; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle, et Euripide, contribuèrent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans, pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai, qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir, et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid* ; et en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le temps a vengé l'auteur ; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit Molière contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné *le Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme *le Cid* ; et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait *la Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère

[a] Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet : *le Cid* de Guillem de Castro, et *el Honrador de su padre* de Jean-Baptiste Diamante. Corneille imita autant de scènes de Diamante que de Castro.

et d'intrigue, et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat, et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, et cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-temps. Molière l'attaqua souvent, et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle : on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue, se fesaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *embarras de Paris*, et sur les noms des Cassaigne et des Cotin; mais il instruisait cette postérité par ses belles épîtres, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux grâces : il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poète, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de Quinault; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possèdent notre langue, et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poème comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas; mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire, nommé Pouget, se fit un grand mérite d'avoir traité cet homme, de mœurs si innocentes, comme s'il eût parlé à la Brinvilliers et à la Voisin. Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste, et de la reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à La Fontaine son admirable fable des *Animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups et aux ours; et un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siècles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Poussin, des Lesueur, des Lebrun, des Lemoine, et des Vanloo.

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, et eurent beaucoup de réputation. L'un était La Motte Houdar [a], homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang.

[a] Voyez le *Catalogue des écrivains*, à l'article LA MOTTE.

L'autre était Rousseau, qui, avec moins d'esprit, moins de finesse, et de facilité que La Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après La Motte; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses psaumes l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit bien moins dans les opéra qui demandent de la sensibilité, dans les comédies qui veulent de la gaîté, et dans les épîtres morales qui veulent de la vérité : tout cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans, n'a été qu'une mode passagère. Quelques unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers : soit que l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie; soit que, son principal mérite consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomptable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talents; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres; et, à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché; elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été long-temps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé Dubos, homme d'un très grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie et sur la peinture, vers l'an 1744, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la ligue par Henri-le-Grand. Il devait ajouter que les embellissements de l'epopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième et du seizième siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortilèges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités



Digitized by Google

morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement, et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes. Car on peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la Sainte Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art; mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna, Andromaque, l'Art poétique, le Tartufe.*

Il faut encore observer que le siècle passé ayant instruit le siècle présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore pis, de livres sérieux inutiles; mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente, et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué; les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers; un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations; un Rapin de Thoyras, qui a donné en français la seule bonne histoire d'Angleterre [1]; un Saint-Évremond, dont toute la cour de Londres recherchait le commerce; la duchesse de Mazarin, à qui l'on ambitionnait de plaire; madame d'Olbreuse, devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français : c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté, et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

[1] Celle de Hume n'avait pas encore paru. K.

## CHAPITRE XXXIII.

### Suite des arts.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le temps qu'on nomme le siècle de Louis XIV. La musique était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare, et de téorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût et par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux, et des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples et si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de Louis XIII; et l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics; et Paris même alors n'en avait pas : vingt quatre violons du roi étaient toute la musique de la France.

Les connaissances qui appartiennent à la musique et aux arts qui en dépendent ont fait tant de progrès que, sur la fin du règne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danse; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eu de très grands architectes du temps de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie et pour embellir la nôtre. Le même de Brosse, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu, avec autant de grandeur dans l'esprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais Cardinal, qui est aujourd'hui le Palais-Royal, en est la preuve. Nous conçûmes les plus grandes espérances quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre qui fait tant desirer l'achèvement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur que recommandables par des dehors dans le grand goût, et qui satisfont

le luxe des particuliers encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécène de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves, il faut que les Augustes les emploient.

Il faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zèle et éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le président Turgot, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet Hôtel de ville mal construit et mal situé ; cette place si petite et si irrégulière, qui n'est célèbre que par des gibets et de petits feux de joie ; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, et enfin un reste de barbarie, au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts.

La peinture commença sous Louis XIII avec le Poussin. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres ; non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie : mais sans nous arrêter à un Lesueur qui n'eut d'autre maître que lui-même ; à un Lebrun qui égala les Italiens dans le dessin et dans la composition, nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries et des appartements qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de Santerre. Il n'y a guère dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture que le plafond de Lemoine, à Versailles ; et je ne sais s'il y en a de plus beaux. Nous avons eu depuis Vanloo, qui, chez les étrangers mêmes, passait pour le premier de son temps.

Non seulement Colbert donna à l'académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais, en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais, où loge de directeur. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y sont conduits et entretenus aux frais du roi : ils y dessinent les antiques ; ils étudient Raphael et Michel-Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne et nouvelle le desir de l'imiter ; et on n'a pas même cessé de rendre cet hommage, depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie amassées par le roi et par le duc d'Orléans, et les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, et dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Si l'on trouvait un jour, sous des ruines, des morceaux tels que les bains d'Apollon, exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles ; le tombeau du cardinal de Richelieu, trop peu montré au public, dans la chapelle de Sorbonne ; la statue équestre de Louis XIV, faite à Paris pour décorer Bordeaux ; le Mercure dont Louis XV a fait présent au roi de Prusse, et tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite ; il est à croire que ces productions de nos jours seraient mises à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité sur la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes. Il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moyen des planches en cuivre, de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature et de l'art, était encore très informe en France avant ce siècle. C'est un des arts les plus agréables et les plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinzième siècle ; et il a été poussé plus loin en France que dans le lieu même de sa naissance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du roi ont été souvent un des plus magnifiques présents qu'il ait faits aux ambassadeurs. La ciselure en or et en argent, qui dépend du dessin et du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme soit capable.

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'état, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non seulement il n'y avait guère d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires ; il en fournissait tous ses voisins ; et je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirur-

gie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre et sous le fameux Bourhave [a] en Hollande ; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siècle, qui commença au temps du cardinal de Richelieu, et qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé ; et s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés, qu'il aura fait naître.

## CHAPITRE XXXIV.

### Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire que les désastres publics dont elle est composée, et qui se succèdent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails et les ressorts de la politique tombent dans l'oubli : les bonnes lois, les instituts, les monuments produits par les sciences et par les arts, subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pèlerins, mais en hommes de goût, s'informent peu de Grégoire VII et de Boniface VIII ; ils admirent les temples que les Bramante et les Michel-Ange ont élevés, les tableaux des Raphael, les sculptures des Bernini ; s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'Arioste et le Tasse, et ils respectent la cendre de Galilée. En Angleterre on parle un moment de Cromwell ; on ne s'entretient plus des guerres de la *rose blanche*, mais on étudie Newton des années entières ; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*, et on le serait beaucoup, si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'état honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siècle. J'ai appelé ce siècle celui de Louis XIV, non seulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ses contemporains ensemble, mais encore parce qu'il a vu renouveler trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant Louis XIV et à quelques années après lui ; c'est en effet dans cet espace de temps que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

[a] Chez les Hollandais, la diphthongue *oe* se prononce comme *ou*.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection presque en tous les genres depuis 1660 jusqu'à nos jours, que dans tous les siècles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de Milton. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent de la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre ; ses diables qui de géants qu'ils étaient se transforment en pygmées pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en enfer, les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux, et l'homme, furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on croit trop sèches, et ses inventions, qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes : telles sont une longue chaussée sur le chaos ; le Péché et la Mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfants de leur inceste ; et la Mort « qui lève le nez pour renifler à travers l'immensité du chaos le changement arrivé à la terre, « comme un corbeau qui sent les cadavres, » cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec ; ce froid et ce sec avec le chaud et l'humidité qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des ambryons d'atomes armés à la légère. Enfin on s'est épuisé sur les critiques, mais on ne s'épuise pas sur les louanges. Milton reste la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le compare à Homère, dont les défauts sont aussi grands ; et on le met au-dessus du Dante, dont les imaginations sont encore plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le règne de Charles II, comme les Waller, les comtes de Dorset et de Rochester, le duc de Buckingham, etc., on distingue le célèbre Dryden, qui s'est signalé dans tous les genres de poésie : ses ouvrages sont pleins de détails naturels à la fois et brillants, animés, vigoureux, hardis, passionnés, mérite qu'aucun poëte de sa nation n'égale, et qu'aucun ancien n'a surpassé. Si Pope, qui est venu après lui, n'avait pas, sur la fin de sa vie, fait son *Essai sur l'homme*, il ne serait pas comparable à Dryden.

Nulle nation n'a traité la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise ; c'est là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poëtes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit encore plus cultivé et plus nui-

Digitized by Google

versel ; c'est celle qu'Addison a possédée ; non seulement il s'est immortalisé par son *Caton*, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue, mais ses autres ouvrages de morale et de critique respirent le goût : on y voit partout le bon sens paré des fleurs de l'imagination ; sa manière d'écrire est un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen Swift plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité : c'est Rabelais perfectionné.

Les Anglais n'ont guère connu les oraisons funèbres ; ce n'est pas la coutume chez eux de louer des rois et des reines dans les églises ; mais l'éloquence de la chaire, qui était très grossière à Londres avant Charles II, se forma tout d'un coup. L'évêque Burnet avoue dans ses mémoires que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres : leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il est encore remarquable que ces insulaires, séparés du reste du monde, et instruits si tard, aient acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si long-temps le centre des nations. Marsham a percé dans les ténèbres de l'ancienne Égypte. Il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de Zoroastre comme le savant Hyde. L'histoire de Mahomet et des temps qui le précèdent était ignorée des Turcs, et a été développée par l'Anglais Sale, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été si fortement combattue, et défendue si savamment qu'en Angleterre. Depuis Henri VIII jusqu'à Cromwell, on avait disputé et combattu comme cette ancienne espèce de gladiateurs qui descendaient dans l'arène un cimeterre à la main et un bandeau sur les yeux. Quelques légères différences dans le culte et dans le dogme avaient produit des guerres horribles ; et quand, depuis la restauration jusqu'à nos jours, on a attaqué tout le christianisme presque chaque année, ces disputes n'ont pas excité le moindre trouble ; on n'a répondu qu'avec la science : autrefois c'était avec le fer et la flamme.

C'est surtout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systèmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis long-temps, et les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier Bacon avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences : Bayle passa sa vie à en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique ; il suffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, Newton est le premier qui ait découvert et démontré la grande loi de la nature par laquelle tous les éléments de la matière s'attirent réciproquement, loi par laquelle tous les astres sont retenus dans leur cours. Il est le premier qui ait vu en effet la lumière ; avant lui, on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une physique toute nouvelle et toute vraie, sont fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de *l'infini*, dernier effort de la géométrie, et effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire à un grand philosophe, au savant Halley, « qu'il n'est pas permis à un mortel d'at- « teindre de plus près à la divinité. »

Une foule de bons géomètres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes, et animée par lui. Bradley trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes, placées au moins à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même Halley que je viens de citer eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi, en 1698. C'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pôle antarctique, et qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était, en comparaison, que le passage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de Halley.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choses, devenues trop familières, et cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siècle sur les anciens. Boileau en France, le chevalier Temple, en Angleterre, s'obstinaient à ne pas reconnaître cette supériorité : ils voulaient dépriser leur siècle pour se mettre eux-mêmes au-dessus de lui. Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie. Il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien : personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de notre âme ; et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu, et saurait mal.

C'était, à la vérité, un Grec éloquent ; son apologie de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations ; il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, et les persécuteurs si odieux. On crut long-temps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique ; on en fit

Digitized by Google

presque un père de l'Église, à cause de son *Ternaire*, que personne n'a jamais compris. Mais, que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait qu'une matière est l'*autre*; que le monde est une figure de douze pentagones; que le feu, qui est une pyramide, est lié à la terre par des nombres? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité et les métempsycoses de l'âme, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, et le mort du vivant? Ce sont là les raisonnements qu'on a admirés pendant tant de siècles; et des idées plus extravagantes encore ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé l'*entendement humain*, dans un livre où il n'y a que des vérités; et, ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si l'on veut achever de voir en quoi ce dernier siècle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne et sur le Nord. Un Hevelius, à Dantzick, est le premier astronome qui ait bien connu la planète de la lune; aucun homme, avant lui, n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siècle peut être appelé celui de Louis XIV. Hevelius perdit, par un incendie, une immense bibliothèque: le monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator, dans le Holstein, fut, en géométrie, le précurseur de Newton; les Bernouilli, en Suisse, ont été les dignes disciples de ce grand homme. Leibnitz passa quelque temps pour son rival.

Ce fameux Leibnitz naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un dieu comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe: historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle paraît à cette étude: métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poëte latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de *l'infini*, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie: les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problèmes à résoudre, à peu près comme on dit que les anciens rois de l'Égypte et de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problèmes que se proposaient les géomètres étaient plus difficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France.

Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus universelle; Leibnitz servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres, et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts, ont reçu ainsi des secours mutuels; les académies ont formé cette république. L'Italie et la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin Bourhave était consulté à la fois par le pape et par le czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, et sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits, répandue partout, et partout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est une des consolations des maux que l'ambition et la politique répandent sur la terre.

L'Italie, dans ce siècle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu, ni de nouveaux Tasses, ni de nouveaux Raphaels: c'est assez de les avoir produits une fois. Les Chiabrera, et ensuite les Zappi, les Filicaia, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de Maffei, et les ouvrages dramatiques de Metastasio, sont de beaux monuments du siècle.

L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue, malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini, les Viviani, les Manfredi, les Bianchini, les Zanatti, et tant d'autres, ont répandu sur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays; et quoique les principaux rayons de cette lumière vinssent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siècle surtout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe ensemble; et plus on a déterré de ces monuments, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous long-temps obscurs, et souvent persécutés: ils ont éclairé et consolé la terre pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que, dans le siècle passé, les hommes ont acquis plus de

Digitized by Google

lumières, d'un bout de l'Europe à l'autre, que dans tous les âges précédents.

## CHAPITRE XXXV.

Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables.

Des trois ordres de l'état, le moins nombreux est l'Église; et ce n'est que dans le royaume de France que le clergé est devenu un ordre de l'état. C'est une chose aussi vraie qu'étonnante : on l'a déjà dit, et rien ne démontre plus le pouvoir de la coutume. Le clergé donc, reconnu pour ordre de l'état, est celui qui a toujours exigé du souverain la conduite la plus délicate et la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siége de Rome, et soutenir les libertés de l'Église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne Église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat; les soumettre en beaucoup de choses à la juridiction séculière, et les laisser juges en d'autres; les faire contribuer aux besoins de l'état, et ne pas choquer leurs priviléges, tout cela demande un mélange de dextérité et de fermeté que Louis XIV eut presque toujours.

Le clergé en France fut remis peu à peu dans un ordre et dans une décence dont les guerres civiles et la licence des temps l'avaient écarté. Le roi ne souffrit plus enfin ni que les séculiers possédassent des bénéfices sous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres eussent des évêchés, comme le cardinal Mazarin, qui avait possédé l'évêché de Metz n'étant pas même sous-diacre, et le duc de Verneuil qui en avait aussi joui étant séculier.

Ce que payait au roi le clergé de France et des villes conquises allait, année commune, à environ deux millions cinq cent mille livres; et depuis, la valeur des espèces ayant augmenté numériquement, ils ont secouru l'état d'environ quatre millions par année sous le nom de décimes, de subvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot et ce privilége de *don gratuit* se sont conservés comme une trace de l'ancien usage où étaient tous les seigneurs de fiefs d'accorder des dons gratuits aux rois dans les besoins de l'état. Les évêques et les abbés étant seigneurs de fiefs par un ancien abus, ne devaient que des soldats dans le temps de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines comme les autres seigneurs. Lorsque tout changea depuis, le clergé ne changea pas; il conserva l'usage d'aider l'état par des dons gratuits [1].

A cette ancienne coutume qu'un corps qui s'assemble souvent conserve, et qu'un corps qui ne s'assemble point perd nécessairement, se joint l'immunité toujours réclamée par l'Église, et cette maxime, que *son bien est le bien des pauvres :* non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état dont elle tient tout, car le royaume, quand il a des besoins, est le premier pauvre; mais elle allègue, pour elle, le droit de ne donner que des secours volontaires; et Louis XIV exigea toujours ces secours de manière à n'être pas refusé.

On s'étonne, dans l'Europe et en France, que le clergé paie si peu; on se figure qu'il jouit du tiers du royaume. S'il possédait ce tiers, il est indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges, ce qui se monterait, année commune, à plus de cinquante millions, indépendamment des droits sur les consommations qu'il paie comme les autres sujets; mais on se fait des idées vagues et des préjugés sur tout.

Il est incontestable que l'Église de France est, de toutes les Églises catholiques, celle qui a le moins accumulé de richesses. Non seulement il n'y a point d'évêque qui se soit emparé, comme celui de Rome, d'une grande souveraineté, mais il n'y a point d'abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'abbé du Mont-Cassin et les abbés d'Allemagne. En général les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense. Ceux de Strasbourg et de Cambrai [2] sont les plus forts; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Alle-

[1] En France, le clergé est exempt, comme la noblesse, des tailles et de quelques uns des droits d'aides. La noblesse était censée remplacer les impôts par son service personnel, et le clergé par ses prières. Pendant quelque temps on demanda au pape la permission d'imposer des décimes sur le clergé, toujours sous le prétexte de combattre les infidèles ou les hérétiques. Enfin l'usage de s'adresser au clergé assemblé, et de se passer du consentement de Rome, a prévalu : mais pour ménager Rome, qui excommuniait, il n'y a pas encore long-temps, chaque jeudi-saint, les souverains qui obligeaient le clergé à contribuer aux charges publiques, on donna aux décimes le nom de *don gratuit*. Lorsqu'à la fin du règne de Louis XIV on ajouta la capitation et le dixième aux impôts, déjà trop onéreux, on n'osa établir ces nouvelles taxes d'une manière trop rigoureuse; et le clergé obtint facilement d'être exempt de ces impôts, en payant des dons gratuits plus considérables. Il est donc évident qu'il ne doit point ce dernier privilége aux anciens usages de la nation, puisque jusqu'à ce moment il n'avait joui que des priviléges de la noblesse, et que la noblesse a payé ces nouveaux impôts. Cette exemption est donc une pure grâce accordée par Louis XIV; grâce qui est une injustice à l'égard des citoyens, grâce que ni le temps ni aucune assemblée nationale n'ont consacrée. Nos souverains, mieux instruits de leurs droits et de ceux de leurs peuples, sentiront sans doute un jour que leur intérêt et la justice exigent également de soumettre aux taxes les biens du clergé, dans la proportion qu'ont ces biens avec ceux du reste de la nation; et qu'en général tout privilége en matière d'impôt est une véritable injustice, depuis que, la constitution militaire ayant changé, il n'existe plus de service personnel gratuit, et que les esprits s'étant éclairés, on sait que ce ne sont point les processions des moines, mais les évolutions des soldats, qui décident du succès des batailles. K.

[2] En 1790, l'évêché de Strasbourg avait quatre cent mille livres de rente; l'archevêché de Cambrai, deux cent mille.

magne, et que l'Église d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'empire.

Giannone, dans son Histoire de Naples, assure que les ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'Église possède le tiers du royaume, comme on dit au hasard qu'il y a un million d'habitants dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait, par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions; et les abbayes commendataires allaient à quatre millions cinq cent mille livres. Il est vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur; et si on ajoute encore l'augmentation des revenus en terre, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions. Il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable qui ne revient jamais et qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du roi envers le saint siége: elle dépouille l'état, dans l'espace d'un siècle, de plus de quatre cent mille marcs d'argent: ce qui, dans la suite des temps, appauvrirait le royaume, si le commerce ne réparait pas abondamment cette perte [1].

A ces bénéfices qui paient des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvents, les collégiales, les communautés, et tous les autres bénéfices ensemble; mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des yeux aussi sévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Église gallicane séculière et régulière au-delà de quatre-vingt-dix millions. Ce n'est pas une somme exorbitante pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille personnes religieuses et environ cent soixante mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700. Et sur ces quatre-vingt-dix mille moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes et de messes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cents livres par an à leur monastère: il y a des moines abbés réguliers qui jouissent de deux cent mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion qui frappe et qui excite les murmures. On plaint un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congrue de trois cents livres de droit en rigueur, et de quatre à cinq cents livres par libéralités, tandis qu'un religieux oisif, devenu abbé, et non moins oisif, possède une somme immense, et qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, et surtout dans les états catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines princes [1].

Les abus servent de lois dans presque toute la terre; et si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des lois, où est l'état dont la forme subsistât entière?

Le clergé de France observe toujours un usage onéreux pour lui, quand il paie au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il emprunte; et après en avoir payé les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers: ainsi il paie deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état et pour le clergé en général, et plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes sont toujours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il est clair qu'il eût pu, en dépensant moins, aider le roi davantage, et se bâtir dans Paris un palais qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encore entièrement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la Ligue y avait apporté. On avait vu dans la jeunesse de Louis XIII, et dans les derniers états, tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers-état, et qui est le fonds de l'état, demander en vain avec le parlement qu'on posât pour loi fondamentale, « qu'aucune puissance spirituelle ne « peut priver les rois de leurs droits sacrés, qu'ils « ne tiennent que de Dieu seul; et que c'est un « crime de lèse-majesté au premier chef d'enseigner qu'on peut déposer et tuer les rois. » C'est là substance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un temps où le sang de Henri-le-Grand fumait encore. Cependant un

[1] Un état ne s'appauvrit pas en payant chaque année un tribut, comme un homme ne se ruine pas en payant une rente sur les revenus de sa terre. Mais ce tribut payé à Rome est, en finance, une diminution de la richesse annuelle, et, en théologie, une véritable simonie, qui donne infailliblement dans l'autre monde celui qu'elle enrichit sur la terre. K.

[1] Cet article est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ont accusé Voltaire d'avoir sacrifié la vérité des détails historiques à ses opinions générales. Il est ici très favorable au clergé. Cependant il résulte de cette évaluation, portée seulement à quatre-vingt-dix millions, que l'impôt des vingtièmes mis sur le clergé, comme il l'est sur les particuliers, produirait dix millions, somme fort au-dessus de celle où montent les dons gratuits évalués en annuités. Cette même évaluation, en la supposant aussi exacte que celle qui a servi à l'établissement des vingtièmes, ne porterait la masse des biens du clergé qu'à environ un huitième de la totalité des biens du royaume. Cependant il y a des cantons très étendus, où la dîme seule est pour la plus grande partie des terres environ un cinquième du produit net; et dans ces mêmes cantons le clergé a des possessions immenses. K.

évêque de France, né en France, le cardinal Duperron, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au tiers-état à proposer des lois sur ce qui peut concerner l'Église. Que ne fesait-il donc avec le clergé ce que le tiers-état voulait faire? mais il en était si loin qu'il s'emporta jusqu'à dire « que la puissance du pape était « pleine, plénissime, directe au spirituel, indi- « recte au temporel, et qu'il avait charge du clergé « de dire qu'on excommunierait ceux qui avance- « raient que le pape ne peut déposer les rois. » On gagna la noblesse, on fit taire le tiers-état. Le parlement renouvela ses anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, et la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit qui avait autrefois déposé Louis-le-Débonnaire. Cet esprit prévalut au point, que la cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur qui avait publié l'arrêt du parlement sous le titre de *loi fondamentale*. C'était, disait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scènes ne se passaient point à Vienne; c'est qu'alors la France craignait Rome, et que Rome craignait la maison d'Autriche.

La cause qui succomba était tellement la cause de tous les rois, que Jacques Ier, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal Duperron; et c'est le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était aussi la cause des peuples, dont le repos exige que leurs souverains ne dépendent pas d'une puissance étrangère. Peu à peu la raison a prévalu; et Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soutenue du poids de sa puissance.

Antonio Perez avait recommandé trois choses à Henri IV, *Roma, Consejo, Pielago*. Louis XIV eut les deux dernières avec tant de supériorité, qu'il n'eut pas besoin de la première. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances ecclésiastiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéressent la juridiction royale. Le clergé s'en plaignit souvent, et s'en fora quelquefois, car si d'un côté ces appels soutiennent les droits de l'état contre l'autorité épiscopale, ils assurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'Église gallicane contre les prétentions de la cour de Rome: de sorte que les évêques ont regardé les parlements comme leurs adversaires et comme leurs défenseurs; et le gouvernement eut soin que, malgré les querelles de religion, les bornes aisées à franchir ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps et des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes; c'est au législateur à les balancer.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Ce mot de *libertés* suppose l'assujettissement. Des libertés, des priviléges, sont des exemptions de la servitude générale. Il fallait dire les droits, et non les libertés de l'Église gallicane. Ces droits sont ceux de toutes les anciennes Églises. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juridiction sur les sociétés chrétiennes de l'empire d'Orient: mais dans les ruines de l'empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'Église de France fut long-temps la seule qui disputa contre le siége de Rome les anciens droits que chaque évêque s'était donnés, lorsque, après le premier concile de Nicée, l'administration ecclésiastique et purement spirituelle se modela sur le gouvernement civil, et que chaque évêque eut son diocèse, comme chaque district impérial avait le sien. Certainement aucun évangile n'a dit qu'un évêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des légats *a latere* avec pouvoir de juger, réformer, dispenser, et lever de l'argent sur les peuples;

D'ordonner aux prélats français de venir plaider à Rome;

D'imposer des taxes sur les bénéfices du royaume, sous les noms de vacances, dépouilles, successions, déports, incompatibilités, commandes, neuvièmes, décimes, annates;

D'excommunier les officiers du roi, pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges;

De rendre les bâtards capables de succéder;

De casser les testaments de ceux qui sont morts sans donner une partie de leurs biens à l'Église;

De permettre aux ecclésiastiques français d'aliéner leurs biens immeubles;

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin, l'on compte plus de soixante et dix usurpations contre lesquelles les parlements du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation et la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'aient eu les jésuites sous Louis XIV, et quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlements, depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la cour de Rome; et le roi approuva toujours cette vigilance, parce qu'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du prince.

L'affaire de ce genre la plus importante et la plus délicate fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse, pendant la vacance du siége, et d'économiser à leur gré les re-

Digitized by Google

venus de l'évêché. Cette prérogative est particulière aujourd'hui aux rois de France ; mais chaque état a les siennes. Les rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur a le droit des premières prières ; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples et de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont, pour la plupart, fondés sur l'usage plutôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient de leur seule autorité les évêchés et toutes les prélatures. On voit qu'en 742 Carloman créa archevêque de Mayence ce même Boniface qui, depuis, sacra Pépin par reconnaissance. Il reste encore beaucoup de monuments du pouvoir qu'avaient les rois de disposer de ces places importantes ; plus elles le sont, plus elles doivent dépendre du chef de l'état. Le concours d'un évêque étranger paraissait dangereux ; et la nomination réservée à cet évêque étranger a souvent passé pour une usurpation plus dangereuse encore. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puisque les rois conféraient les évêchés, il semblait juste qu'ils conservassent le faible privilége de disposer du revenu, et de nommer à quelques bénéfices simples, dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évêque et le serment de fidélité enregistré de son successeur. Plusieurs évêques de villes réunies à la couronne, sous la troisième race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers, trop faibles, n'avaient pu faire valoir. Les papes se déclarèrent pour les évêques ; et ces prétentions restèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement, en 1608, sous Henri IV, déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume ; le clergé se plaignit, et ce prince, qui ménageait les évêques et Rome, évoqua l'affaire à son conseil, et se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent rendre plusieurs arrêts du conseil, par lesquels les évêques, qui se disaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673 ; et le roi n'osait pas alors donner un seul bénéfice dans presque tous les diocèses situés au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un siége.

Enfin, en 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du royaume, refusèrent opiniâtrément de se soumettre ; c'étaient Pavillon, évêque d'Aleth, et Caulet, évêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-temps, il y a grande apparence que la question n'est pas claire : elle était très obscure ; mais il était évident que, ni la religion, ni le bon ordre, n'étaient intéressés à empêcher un roi de faire dans deux diocèses ce qu'il fesait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer son serment de fidélité, et le roi se croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises [1].

Les deux prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de jansénisme. Ils avaient en contre eux le pape Innocent X ; mais quand ils se déclarèrent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux Innocent XI, Odescalchi : ce pape, vertueux et opiniâtre comme eux, prit entièrement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Aleth, dont on respectait la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul, et n'était point ébranlé. Il redoubla ses excommunications, et persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'Église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape et les jansénistes le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ses revenus, et il mourut en 1680, convaincu qu'il avait soutenu la cause de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines, nommés par le roi viennent pour prendre possession ; des religieux, qui se prétendaient chanoines et grands-vicaires, les font sortir de l'église, et les excommunient. Le métropolitain Montpezat, archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit

[1] Cette question n'était difficile que parce qu'on croyait alors devoir décider toutes celles de ce genre d'après l'autorité et l'usage. En ne consultant que la raison, il est évident que la puissance législative a le pouvoir absolu de régler la manière dont il sera pourvu à toutes les places, ainsi que de fixer les appointements de chacune, et la nature de ces appointements. Les évêchés peuvent être électifs comme les places de maires, ou nommés par le roi comme les intendances, selon que la loi de l'état l'aura réglé ; cette loi peut être plus ou moins utile, mais elle sera toujours légitime. La loi peut de même, sans être injuste, substituer des appointements en argent aux terres dont on laisse la jouissance aux ecclésiastiques ; supprimer même ces appointements, si elle juge ces places ecclésiastiques inutiles au bien public. Toute loi qui n'attaque aucun des droits naturels des hommes est légitime ; et le pouvoir législatif de chaque état, en quelque main qu'il réside, a droit de la faire. Toute propriété qui ne se perpétue point en vertu d'un ordre naturel, mais seulement par une loi positive, n'est point une propriété, mais un usufruit accordé par la loi, dont, après la mort de l'usufruitier, une autre loi peut changer la disposition. C'est par cette raison que les biens des particuliers appartiennent de droit à leurs héritiers ; que les biens des communes leur appartiennent, et que ceux du clergé et de tout autre corps sont à la nation. K

de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands-vicaires : ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les archevêques de France ; usage qui contredit les libertés gallicanes : mais tous les gouvernements des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine, nommé Cerle, qui était l'un de ces grands-vicaires, casse, et les sentences du métropolitain, et les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête, et à être traîné sur la claie. On l'exécute en effigie. Il insulte du fond de sa retraite à l'archevêque et au roi, et le pape le soutient. Ce pontife fait plus : persuadé, comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'Église, et que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'archevêque de Toulouse ; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, et les pourvus en régale, et leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, et d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient pour la première fois le parti d'un pape ; et ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toujours un honneur de résister à ce monarque dans toutes les occasions ; et depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce prince : de sorte qu'alors on dit que, pour mettre fin aux troubles de l'Europe et de l'Église, il fallait que le roi Jacques se fît huguenot, et le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 et 1682, d'une voix unanime, se déclare pour le roi. Il s'agissait encore d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré, dans un faubourg de Paris, commettait ensemble le roi et le pape. Le pontife romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, et annulé sa nomination à ce prieuré. Le parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle que l'inquisition fît brûler l'arrêt du parlement ; et le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont depuis long-temps les effets ordinaires et inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, et de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du clergé prit un parti qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le royaume ; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions, par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre dans laquelle on trouve un passage qui, seul, devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes : c'est « qu'il vaut mieux sacrifier quelque « chose de ses droits que de troubler la paix. » Le roi, l'Église gallicane, les parlements, furent contents. Les jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, et manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé, sous le cardinal de Richelieu, et sous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates ; que Rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne ; que les évêques de France ne s'appelassent plus évêques *par la permission du saint siége*. Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot : il était maître de l'assemblée du clergé, et il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux, qui, seul de tous les papes de ce siècle, ne savait pas s'accommoder aux temps ; mais il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses. Il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes passions, et plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome ; et il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On eut même faire un coup hardi lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé, en 1682, dont voici la substance :

1. Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance, ni directe, ni indirecte, sur les choses temporelles.

2. L'église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape, dans le spirituel.

3. Les règles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matière de foi, ne sont sûres qu'après que l'Église les a acceptées.

Tous les tribunaux et toutes les facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions dans toute leur étendue ; et il fut défendu par un édit de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles, et par tous les protestants de l'Europe comme un faible effort d'une église nee libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Ces quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du règne de Louis XIV, elles commencèrent à devenir problématiques; et le cardinal de Fleury les fit depuis désavouer, en partie, par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, et que, dans le ministère du cardinal de Fleury, rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais: il refusa des bulles à tous les évêques et à tous les abbés commendataires que le roi nomma; de sorte qu'à la mort de ce pape, en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus; mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le temps était venu d'établir en France une Église *catholique-apostolique* qui ne serait point *romaine*. Le procureur-général de Harlai, et l'avocat-général Talon, le firent assez entendre quand ils appelèrent, comme d'abus, en 1687, de la bulle contre les franchises, et qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du pape, qui laissait tant d'églises sans pasteurs; mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'Innocent XI devint cependant la cause du saint siége. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient), et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre VIII et Innocent XII suivirent les traces du fier Odescalchi, quoique d'une manière moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'assemblée du clergé: ils refusèrent les bulles aux évêques: enfin, ils en firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi, et de se voir sans fonctions, demandèrent à la cour de France la permission d'apaiser la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément qu'il « était « douloureusement affligé des procédés de l'as- « semblée; » chacun déclara dans sa lettre qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. Pignatelli (Innocent XII), plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de temps en temps; mais ces armes se rouillèrent quand on ne combattit plus, et la dispute resta couverte d'un voile sans être décidée, comme il arrive presque toujours dans un état qui n'a pas sur ces matières des principes invariables et reconnus. Ainsi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, suivant les caractères de ceux qui gouvernent, et suivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'état sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome, et n'essuya aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui ce clergé devint respectable par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le temps encore plus barbare du gouvernement féodal, absolument inconnue pendant les guerres civiles et dans les agitations du règne de Louis XIII, et surtout pendant la fronde, à quelques exceptions près, qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à sa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix, et malgré les carmes, de savoir que Lazare et Magdeleine n'étaient point venus en Provence. Les bénédictins ne purent faire croire que Denis-l'Aréopagite eût gouverné l'Église de Paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencèrent à être décriés. La saine raison qui éclairait les philosophes pénétrait partout, mais lentement et avec difficulté.

L'évêque de Châlons-sur-Marne, Gaston-Louis de Noailles, frère du cardinal, eut une piété assez éclairée pour enlever, en 1702, et faire jeter une relique conservée précieusement depuis plusieurs siècles dans l'église de Notre-Dame, et adorée sous le nom du *nombril de Jésus-Christ*. Tout Châlons murmura contre l'évêque. Présidents, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement, par un acte juridique, contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le *saint nombril*, et alléguant la robe de Jésus-Christ conservée à Argenteuil; son mouchoir à Turin et à Laon; un des clous de la croix à Saint-Denis; son prépuce à Rome, le même prépuce au Puy en Velay; et tant d'autres reliques que l'on conserve et que l'on méprise, et qui font tant de tort à une religion qu'on révère. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestants en ont triomphé: mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a pas d'église catholique où ces abus soient moins communs et plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siècle, n'éteignit point les anciennes et nouvelles querelles théologiques qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissensions qui font la honte de la raison humaine.

## CHAPITRE XXXVI.

### Du calvinisme au temps de Louis XIV.

Il est affreux sans doute que l'Église chrétienne ait toujours été déchirée par ses querelles, et que le sang ait coulé pendant tant de siècles par des mains qui portaient le dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme. Il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arrosa guère que du sang des animaux ; et si quelquefois, chez les Juifs et chez les païens, on dévoua des victimes humaines, ces dévouements, tout horribles qu'ils étaient, ne causèrent point de guerres civiles. La religion des païens ne consistait que dans la morale et dans les fêtes. La morale, qui est commune aux hommes de tous les temps et de tous les lieux, et les fêtes, qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvait troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché longtemps comment et pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause ; car les gymnosophistes et les bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'esprit républicain qui anima les premières Églises contre l'autorité qui hait la résistance en tout genre? Les assemblées secrètes, qui bravaient d'abord dans des caves et dans des grottes les lois de quelques empereurs romains, formèrent peu à peu un état dans l'état : c'était une république cachée au milieu de l'empire. Constantin la tire de dessous terre pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouve en opposition avec l'esprit populaire qui avait inspiré jusque alors toutes les assemblées des chrétiens. Souvent, dès que l'évêque d'une métropole fesait valoir un sentiment, un évêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toujours s'accroître. Lorsqu'on trouve, pour lui résister, un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte. Ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant Dieu des deux côtés.

Nous avons vu combien, depuis les disputes du prêtre Arius [a] contre un évêque, la fureur de dominer sur les âmes a troublé la terre. Donner son sentiment pour la volonté de Dieu, commander de croire sous peine de la mort du corps et des tourments éternels de l'âme, a été le dernier période du despotisme de l'esprit dans quelques hommes ; et résister à ces deux menaces a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Essai sur les mœurs*, que vous avez parcouru, vous a fait voir depuis Théodose une lutte perpétuelle entre la juridiction séculière et l'ecclésiastique ; et depuis Charlemagne les efforts réitérés des grands fiefs contre les souverains, les évêques élevés souvent contre les rois, les papes aux prises avec les rois et les évêques.

On disputait peu dans l'Église latine aux premiers siècles. Les invasions continuelles des barbares permettaient à peine de penser ; et il y avait peu de dogmes qu'on eût assez développés pour fixer la croyance universelle. Presque tout l'Occident rejeta le culte des images au siècle de Charlemagne. Un évêque de Turin, nommé Claude, les proscrivit avec chaleur, et retint plusieurs dogmes qui font encore aujourd'hui le fondement de la religion des protestants. Ces opinions se perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douzième siècle : elles produisirent bientôt après la guerre des Albigeois ; et ayant passé ensuite dans l'université de Prague, elles excitèrent la guerre des hussites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de Jean Hus et de Jérôme de Prague, et ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embrassés par les Vandois, les Albigeois, les hussites, renouvelés et différemment expliqués par Luther et Zuingle, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres dont les évêques et les abbés s'étaient mis en possession, et pour résister aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir despotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède et en Danemarck, pays où les peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, et en composèrent une religion pour eux seuls. Le presbytérianisme établit en Écosse, dans les temps malheureux, une espèce de république dont le pédantisme et la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat, et même

[a] Voyez *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

que la tyrannie des évêques qui avait excité tant de plaintes. Il n'a cessé d'être dangereux en Écosse que quand la raison, les lois et la force l'ont réprimé. La réforme pénétra en Pologne, et y fit beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La plus grande et la plus riche partie de la république helvétique n'eut pas de peine à la recevoir. Elle fut sur le point d'être établie à Venise par la même raison ; et elle y eut pris racine si Venise n'eût pas été voisine de Rome, et peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute république, et qui était alors le grand but de la plupart des prédicants. Les Hollandais ne prirent cette religion que quand ils secouèrent le joug de l'Espagne. Genève devint un état entièrement républicain en devenant calviniste.

Toute la maison d'Autriche écarta ces religions de ses états autant qu'il lui fut possible. Elles n'approchèrent presque point de l'Espagne. Elles ont été extirpées par le fer et par le feu dans les états du duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitants des vallées piémontaises ont éprouvé, en 1655, ce que les peuples de Mérindol et de Cabrières éprouvèrent en France sous François Ier. Le duc de Savoie absolu a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse : il n'en reste que quelques faibles rejetons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les luthériens et les calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de François Ier et de Henri II : mais dès que le gouvernement fut faible et partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé et les Coligni, devenus calvinistes parce que les Guises étaient catholiques, bouleversèrent l'état à l'envi. La légèreté et l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté et l'enthousiasme, firent, pendant quarante ans, du peuple le plus poli un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put, malgré ses victoires et ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si longtemps ennemi des rois, mais auquel il devait en partie sa couronne; et s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea et la réprima.

Les huguenots en France fesaient alors à peu près la douzième partie de la nation. Il y avait parmi eux des seigneurs puissants : des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri III leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné; Montauban, Nîmes dans le Languedoc; Saumur, et surtout La Rochelle, qui fesait une république à part, et que le commerce et la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin Henri IV sembla satisfaire son goût, sa politique, et même son devoir, en accordant au parti le célèbre édit de Nantes, en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les protestants de France avaient obtenus des rois précédents les armes à la main, et que Henri-le-Grand, affermi sur le trône, leur laissa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes [1], que le nom de Henri IV rendit plus célèbre que tous les autres, tout seigneur de fief haut justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée : tout seigneur sans haute justice pouvait admettre trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'état; et il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs et pairs les seigneurs de La Trimouille et de Rosni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers, laquelle jugea tous les procès des réformés, non seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie et de Bretagne. Elle fut nommée *la chambre de l'édit*. Il n'y eut jamais, à la vérité, qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette juridiction. Cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, et que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue, cette chambre, composée de catholiques, rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse. Il y eut à Grenoble et à Bordeaux des chambres mi-parties catholiques et calvinistes. Leurs Églises s'assemblaient en synodes comme l'Église gallicane. Ces priviléges et beaucoup d'autres incorporèrent ainsi les calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble ; mais l'autorité, la bonté et l'adresse de ce grand roi les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante et déplorable

[1] Du 30 avril 1598.

de Henri IV, dans la faiblesse d'une minorité et sous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses priviléges, et que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les resteindre. Les huguenots avaient déjà établi en France des *cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient souvent séditieux; et il y avait dans le parti des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, et surtout le duc de Rohan, le chef le plus accrédité des huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicants et le zèle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa, dès 1615, présenter à la cour un cahier par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616; et l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-temps dans le trouble. C'était des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte, et rompues de même; c'est ce qui fesait dire au célèbre cardinal Bentivoglio, alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les Églises réformées de France offrirent à Lesdiguières, devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées, et cent mille écus par mois. Mais Lesdiguières, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, et qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; et pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adressèrent ensuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux; enfin ils donnèrent cette malheureuse place au duc de Rohan, qui, conjointement avec son frère Soubise, osa faire la guerre au roi de France.

La même année le connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. Il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance; mais il échoua devant Montauban; le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain La Rochelle, elle résistait par elle-même et par les secours de l'Angleterre; et le duc de Rohan, coupable du crime de lèse-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix et après la mort du connétable de Luines, il fallut encore recommencer la guerre et assiéger de nouveau La Rochelle, toujours liguée contre son souverain avec l'Angleterre et avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim; et on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cents pieds de long que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer et les Rochellois. Le maire Guiton, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de La Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des huguenots en avaient. On ôta les siens à Guiton, et les priviléges à la ville. Le duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toujours la guerre pour son parti; et, abandonné des Anglais, quoique protestants, il se liguait avec les Espagnols, quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les édits qu'on leur avait accordés jusque alors avaient été des traités avec les rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre fût appelé *l'édit de grâce*. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à La Rochelle, à l'île de Ré, à Oléron, à Privas, à Pamiers; du reste, on laissa subsister l'édit de Nantes, que les calvinistes regardèrent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de Richelieu, si absolu et si audacieux, n'abolit pas ce fameux édit : il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition et à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits; il s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance et par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicants que les réformés appelaient alors *ministres*, et qu'on nomme aujourd'hui *pasteurs*; de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importants, et de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présents et par les grâces, et avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Église, laissant au temps à faire le reste, et n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, et de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin Joseph d'un côté, et deux ministres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, et qu'il

est plus difficile d'accorder des théologiens que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu, rebuté, se proposa d'écraser les calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume, la maison royale, toute la maison d'Autriche, et souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin, au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encore imparfaits, et un nom plus éclatant que cher et vénérable.

Cependant, après la prise de La Rochelle et l'édit de grâce, les guerres civiles cessèrent, et il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part et d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, et surtout les jésuites, cherchaient à convertir des huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts pour un cimetière que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'Église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterrements, pour des cloches; et rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus après tant de dévastations et de saccagements, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef depuis que le duc de Rohan cessa de l'être, et que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan. Ils se firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la fronde et des guerres civiles que des princes, des parlements et des évêques excitèrent, en prétendant servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur-général des finances à un calviniste étranger, nommé Hervart. Tous les réformés entrèrent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation, et qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup de huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu à peu dans eux la fureur épidémique de la controverse; et la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme et vigoureux, ôtèrent au parti réformé, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jetaient même du ridicule sur le pédantisme des huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les psaumes de Marot et de Bèze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces psaumes, qui avaient charmé la cour de François II, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siècle à percer un peu dans le monde, devait encore dégoûter à la longue les honnêtes gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fît peu à peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'état; car les jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités : ils écrivaient contre les jésuites et contre les huguenots : ceux-ci répondaient aux jansénistes et aux jésuites : les luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choses, et que le gouvernement était tout puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les réformés, par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de Rome, et enfin par le chancelier Le Tellier et Louvois, son fils, tous deux ennemis de Colbert, et qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés, de tous côtés, l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouser des filles catholiques; et, en cela, on ne fut pas peut-être assez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un sexe que la cour pourtant connaissait si bien. Les intendants et les évêques tâchaient, par les moyens les plus plausibles, d'enlever aux huguenots leurs enfants. Colbert eut ordre, en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des *arts et métiers*. Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toujours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux. On mêla les insinuations aux sévérités, et il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formalités de la justice.

On employa surtout un moyen souvent efficace de conversion : ce fut l'argent; mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Pellisson fut chargé de ce ministère secret. C'est ce même Pellisson, long-temps calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il

avait été le premier commis, le favori, et la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé et de changer de religion, dans un temps où ce changement pouvait le mener aux dignités et à la fortune. Il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices et une place de maître des requêtes. Le roi lui confia le revenu des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Cluni, vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal Lecamus, évêque de Grenoble, s'était déjà servi de cette méthode. Pellisson, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigents, enflaient la liste que Pellisson présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Le conseil, encouragé par ces petits succès, que le temps eût rendus plus considérables, s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; et à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfants pour les faire abjurer, et on logea des gens de guerre chez les parents.

Ce fut cette précipitation du chancelier Le Tellier et de Louvois, son fils, qui fit d'abord déserter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge, et des provinces voisines. Les étrangers se hâtèrent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre et de Danemarck, et surtout la ville d'Amsterdam, invitèrent les calvinistes de France à se réfugier dans leurs états, et leur assurèrent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs.

Le conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, et crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien étaient nécessaires les artisans dans un pays où le commerce florissait, et les gens de mer dans un temps où l'on établissait une puissante marine. On ordonna la peine des galères contre ceux de ces professions qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles. Aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans ou au du royaume. Alors la sévérité redoubla contre les ministres. On interdisait leurs temples sur la plus légère contravention. Toutes les rentes laissées par testament aux consistoires furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calvinistes de recevoir des pensionnaires. On mit les ministres à la taille; on ôta la noblesse aux maires protestants. Les officiers de la maison du roi, les secrétaires du roi, qui étaient protestants, eurent ordre de se défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureurs.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des prosélytes, et il était défendu aux pasteurs réformés d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement sollicités par le clergé de France. C'était, après tout, les enfants de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Pellisson continuait d'acheter des convertis; mais madame Hervart, veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout temps dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les conversions, que Pellisson pour en faire.

(1682) Enfin les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblèrent dans le Vivarais et dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua; ils se défendirent. Ce n'était qu'une très légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux, sans chef, sans places, et même sans desseins, furent dispersés en un quart d'heure: les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du pasteur Chamier, qui avait dressé l'édit de Nantes. Il est au rang des plus fameux martyrs de la secte, et ce nom de Chamier a été long-temps en vénération chez les protestants.

(1683) L'intendant du Languedoc fit rouer vif le prédicant Chomel. On condamna trois autres au même supplice, et dix à être pendus: la fuite qu'ils avaient prise les sauva, et ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, et en même temps augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons. Ces violences parurent faites à contre-temps; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour et de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un temps chez les hommes: que si les pères avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfants étaient soumis sous Louis XIV. On

voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siècle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques et par des protestants. Les luthériens d'Alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine Christine avait en raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences et de ces émigrations : « Je considère la France comme un malade à qui l'on « coupe bras et jambes, pour le traiter d'un mal « que la douceur et la patience auraient entièrement guéri. »

Louis XIV, qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses états le calvinisme, que le temps aurait pu abolir, comme il diminue un peu, chaque jour, le nombre des luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer qu'en forçant un grand nombre de sujets, on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui, malgré les édits et malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible persécution ? Pourquoi, enfin, vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher et précieux, auquel, et protestants et catholiques, et Français et étrangers, avaient alors joint celui de *grand?* La politique même semblait pouvoir engager à conserver les calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce temps-là même que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France. Mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion, et ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, et écraser le calvinisme de l'autre.

Il envisageait, dans ces deux entreprises, cet éclat de gloire dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendants, tout le conseil, lui persuadèrent que ses soldats, en se montrant seulement, achèveraient ce que ses bienfaits et les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité ; mais ceux à qui cette autorité fut commise usèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, et au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestants ; et comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce temps-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appela cette exécution *la dragonnade*.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Église. C'était une espèce de chasse qu'on fesait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, surtout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres, et les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfants des réfugiés, dans les pays étrangers, jettent encore des cris sur cette persécution de leurs pères : ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'Église dans les premiers temps.

C'était un étrange contraste que du sein d'une cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les grâces, les charmes de la société, il partit des ordres si durs et si impitoyables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère ; on y reconnut le même génie qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, et qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encore des lettres de sa main, de cette année, 1685, conçues en ces termes : « Sa « majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières « rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de « sa religion ; et ceux qui auront la sotte gloire de « vouloir demeurer les derniers, doivent être « poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

Paris ne fut point exposé à ces vexations ; les cris se seraient fait entendre au trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

(1685) Tandis qu'on fesait ainsi tomber partout les temples, et qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé, au mois d'octobre 1685 : et on acheva de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déjà été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sur coup, pour extirper les restes de la religion proscrite. Celui qui paraissait le plus fatal fut l'ordre d'arracher les enfants aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parents catholiques ; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célèbre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'Église dans le

Digitized by Google

royaume. Gourville, homme très judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, et de ne relâcher que ceux qui, gagnés par des pensions secrètes, abjureraient en public, et serviraient à la réunion plus que des missionnaires et des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné, par l'édit, à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler que de penser qu'en chassant les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance, et mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés et tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, surtout dans les pays méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance et la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier Le Tellier, en signant l'édit, s'écria plein de joie : « Nunc dimittis servum « tuum, Domine... quia viderunt oculi mei salu- « tare tuum. » Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France [a].

Louvois, son fils, se trompait encore en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières et toutes les côtes contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi est toujours plus forte que l'autorité. Il suffisait de quelques gardes gagnés, pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume, et furent après suivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent [b].

Ainsi la France perdit environ cinq cent mille habitants, une quantité prodigieuse d'espèces, et surtout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellents officiers et des soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régiments entiers de réfugiés. Ces mêmes souverains de Savoie et de Piémont, qui avaient exercé tant de cruauté contre les réformés de leurs pays, soudoyaient ceux de France; et ce n'était pas assurément par zèle de religion que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusque vers le Cap-de-Bonne-Espérance. Le neveu du célèbre Duquesne, lieutenant-général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas prospéré; ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plupart. Mais enfin il y a encore des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français ont été dispersés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons et les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur croyance par les tourments? comment laisser aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conseil imagina que, quand la sortie du royaume ne serait plus défendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encore; et après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

On défendit aux calvinistes, en 1685, de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques; et, l'année d'après, un autre édit leur ordonna de se défaire des domestiques huguenots, afin de pouvoir les arrêter comme vagabonds. Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter, que le dessein de les supprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus [a] de quatre

[a] Si vous lisez l'Oraison funèbre de Le Tellier, par Bossuet, ce chancelier est un juste, et un grand homme. Si vous lisez les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le comte de Grammont disait, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : « Je crois voir une fouine qui « vient d'égorger des poulets, et se lécher le museau plein « de leur sang. »

[b] Le comte d'Avaux, dans ses lettres, dit qu'on lui rapporta qu'à Londres on frappa soixante mille guinées de l'or que les réfugiés y avaient fait passer : on lui avait fait un rapport trop exagéré.

[a] On a imprimé plusieurs fois qu'il y a encore en France trois millions de réformés. Cette exagération est intolérable. M. de Bâville n'en comptait pas cent mille en Languedoc, et il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris : beaucoup de villes et des provinces entières n'en ont point.—Les protestants qui vivent à Paris sont enterrés par ordre de la police. Le nombre des morts est donc connu par ses registres, et il en résulte qu'ils forment environ la dixième partie de la population, les étrangers compris. Il ne serait pas surprenant que les protestants, relégués par les lois dans les classes qui peuplent la plus, eussent beaucoup plus que doublé depuis la révocation de l'édit de Nantes.

Bâville ne mérite aucune croyance. Il est très vraisemblable que la terreur qu'il avait inspirée avait forcé les huguenots à sortir de Languedoc, ou à dissimuler, et à se cacher. Il était

cent mille dans le royaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe et de communier. Quelques uns, qui rejetèrent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacrements à la mort étaient traînés sur la claie, et jetés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélytes, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les calvinistes s'assemblèrent partout pour chanter leurs psaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le royaume, et cinq mille cinq cents livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs qu'on fit périr par la corde ou par la roue [1].

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume, ayant détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le calvinisme. Mais, dans la guerre de 1701, la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc et dans les contrées voisines.

Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, et pour enflammer les fanatiques. De cent événements que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, et celui-là reste comme un gage de la faveur de Dieu, et comme la preuve d'un prodige. Si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les enthousiastes l'adoptent, et les imbéciles le croient.

Le ministre Jurieu fut un des plus ardents pro-

d'ailleurs intéressé à en diminuer le nombre. C'était un moyen de plaire à Louis XIV : et pourquoi, après avoir versé tant de sang pour se frayer la route du ministère, se serait-il fait scrupule d'un mensonge? K. — On porte aujourd'hui (1830) à onze ou douze cent mille le nombre des protestants dans toute la France.

[1] Toutes ces violences, qui déshonorent le règne de Louis XIV, furent exercées dans le temps où, dégoûté de madame de Montespan, subjugué par madame de Maintenon, il commençait à se livrer à ses confesseurs. Ces lois, qui violaient également et les premiers droits des hommes et tous les sentiments de l'humanité, étaient demandées par le clergé, et présentées par les jésuites à leur pénitent, comme le moyen de réparer les péchés qu'il avait commis avec ses maîtresses. On lui proposait pour modèles Constantin, Théodose, et quelques autres scélérats de Bas-Empire. Jamais ses ministres, esclaves des prêtres, et tyrans de la nation, n'osèrent lui faire connaître ni l'inutilité ni les suites cruelles de ses lois.

La nation aidait elle-même à le tromper : au milieu des cris de ses sujets innocents, expirant sur la roue et dans les bûchers, on vantait sa justice, et même sa clémence. Dans les lettres, dans les mémoires du temps, on parle souvent du sanguinaire Bâville comme d'un grand homme. Tel est le malheureux sort d'un prince qui accorde sa confiance à des prêtres, et qui, trompé par eux, laisse gémir sa nation sous le joug de la superstition. Louis aimait la gloire, et il marchandait honteusement la conscience de ses sujets : il voulait faire régner les lois, et il envoyait des soldats vivre à discrétion chez ceux qui ne pensaient point comme son confesseur. Il était flatté qu'on lui trouvât de la grandeur dans l'esprit, et il signait chaque mois des édits pour régler de quelle religion devaient être les marmitons, les maîtres en fait d'armes, et les écuyers de ses états; il aimait la décence, et les soldats envoyés par ses ordres donnaient le fouet aux filles protestantes pour les convertir.

Qu'il nous soit permis de faire ici quelques réflexions sur les causes de nos derniers troubles de religion.

L'esprit des réformés n'a été républicain que dans les pays où les souverains en sont montrés leurs ennemis. Le clergé protestant de Danemarck a été un des principaux agents de la révolution qui a établi l'autorité absolue. En France, sous Louis XIII, les ministres protestants les plus éclairés écrivirent pour exhorter les peuples à obéir aux lois du prince, n'exceptant que les cas où les lois ordonnent positivement une action contraire à la loi de Dieu. Mais on se plaisait à les contraindre à ce qu'ils regardaient comme des actes d'idolâtrie. On les forçait, par une foule de petites injustices, à se jeter entre les bras des factieux, tandis qu'il n'aurait fallu qu'exécuter fidèlement l'édit de Nantes, pour ôter à ces factieux l'appui des réformés. Cet édit de Nantes, à la vérité, ressemblait plus à une convention entre deux partis qu'à une loi donnée par un prince à ses sujets. Une tolérance absolue aurait été plus utile à la nation, plus juste, plus propre à conserver la paix qu'une tolérance limitée : mais Henri IV n'osa l'accorder, pour ne pas déplaire aux catholiques; et les protestants ne comptaient point assez sur son autorité pour se contenter d'une loi de tolérance, quelque étendue qu'elle pût être.

Il eût été facile à Richelieu, et plus encore à Louis XIV, de réparer ce désordre en étendant la tolérance accordée par l'édit, ou en détruisant tout le reste. Mais Richelieu avait eu le malheur de faire quelques mauvais ouvrages de théologie, et les protestants les avaient réfutés. Louis XIV, élevé, gouverné par des prêtres dans sa jeunesse, entouré de femmes qui joignaient les faiblesses de la dévotion aux faiblesses de l'amour, et de ministres qui croyaient avoir besoin de se couvrir du manteau de l'hypocrisie, ne put jamais soulever un coin du bandeau que la superstition avait jeté sur ses yeux. Il croyait que l'on n'était huguenot de bonne foi que faute d'être instruit; et la bassesse de ses courtisans, qui, en vendant leur conscience, feraient semblant de se convertir par conviction, l'affermissait dans cette idée.

Ses ministres semblaient choisir les moyens les plus sûrs pour forcer les protestants à la révolte : on joignait l'insulte à la violence, on outrageait les femmes, on enlevait les enfants à leurs pères. On semblait se plaire à les irriter, à les plonger dans le désespoir par des lois souvent opposées, mais toujours oppressives, qu'on faisait succéder de mois en mois. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu parmi les protestants des fanatiques, et que ce fanatisme ait à la fin produit des révoltes. Elles éclatèrent dans les Cévennes, pays alors impraticable, habité par un peuple à demi sauvage, qui n'avait jamais été subjugué ni par les lois, ni par les mœurs; livré à un intendant violent par caractère, inaccessible à tout sentiment d'humanité, mêlant le mépris et l'insolte à la cruauté, dont l'âme trouvait un plaisir barbare dans les supplices longs et recherchés, et qui, instrument ambitieux et servile du despotisme et de la superstition de son maître, voulait mériter par des meurtres et par l'oppression d'une province l'honneur d'opprimer en chef la nation.

Quel fut le fruit des persécutions de Louis XIV? une foule de ses meilleurs sujets emportant dans les pays étrangers leurs richesses et leur industrie, les armées de ses ennemis grossies par des régiments français, qui joignaient les fureurs du fanatisme et de la vengeance à leur valeur naturelle; la haine de la moitié de l'Europe, une guerre civile ajoutée aux malheurs d'une guerre étrangère, la crainte de voir ses provinces livrées aux étrangers par les Français, et l'humiliante nécessité de faire un traité avec un garçon boulanger.

Voilà ce que le clergé célébrait dans des harangues, ce que la flatterie consacrait dans des inscriptions et sur des médailles.

Après lui, les protestants furent tranquilles et soumis

phètes. Il commença par se mettre au-dessus d'un Cotterus, de je ne sais quelle Christine, d'un Justus Velsius, d'un Drabitius, qu'il regarde comme gens inspirés de Dieu. Ensuite il se mit presque à côté de l'auteur de l'*Apocalypse* et de saint Paul; ses partisans, ou plutôt ses ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cet exergue, *Jurius propheta*. Il promit la délivrance du peuple de Dieu pendant huit années. Son école de prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes, pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorants et de cervelles chaudes, échauffées par la chaleur du climat, et plus encore par leurs prédicants.

La première école de prophétie fut établie dans une verrerie, sur une montagne du Dauphiné, appelée Peira; un vieil huguenot, nommé De Serre, y annonça la ruine de Babylone, et le rétablissement de Jésusalem. Il montrait aux enfants les paroles de l'Écriture, qui disent : « Quand « trois ou quatre sont assemblés en mon nom, mon « esprit est parmi eux; et avec un grain de foi on « transportera des montagnes. » Ensuite il recevait l'esprit : on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche, parce qu'il est dit dans *Saint-Matthieu* que Jésus souffla sur ses disciples avant sa mort : il était hors de lui-même; il avait des convulsions; il changeait de voix; il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, et selon ces règles de démence transmises de siècle en siècle. Les enfants recevaient ainsi le don de prophétie; et s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, et pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévennes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres, qu'on appelait *apôtres*, revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson, d'une famille de Nîmes considérée, homme éloquent et plein de zèle, très estimé chez les étrangers, retourna dans sa patrie en 1698, y fut convaincu non seulement d'avoir rempli son ministère malgré les édits, mais d'avoir eu, dix ans auparavant, des correspondances avec les ennemis de l'état. En effet, il avait formé le projet d'introduire des troupes anglaises et savoyardes dans le Languedoc. Ce projet, écrit de sa main, et adressé au duc de Schomberg, avait été intercepté depuis long-temps, et était entre les mains de l'intendant de la province. Brousson, errant de ville en ville, fut saisi à Oléron, et transféré à la citadelle de Montpellier. L'intendant et ses juges l'interrogèrent; il répondit qu'il était l'apôtre de Jésus-Christ, qu'il avait reçu le Saint-Esprit, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que son devoir était de distribuer le pain de la parole à ses frères. On lui demanda si les apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces : on lui montra son fatal écrit, et les juges le condamnèrent tous d'une voix à être roué vif. (1698) Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la secte, loin de le regarder comme un criminel d'état, ne vit en lui qu'un saint, qui avait scellé sa foi de son sang; et on imprima *le Martyre de M. de Brousson*.

Alors les prophètes se multiplient, et l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement qu'en 1703 un abbé de la maison du Chaila, inspecteur des missions, obtient un ordre de la cour de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans son château. Les calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes, on délivre les deux filles et quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé Du Chaila : ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuse. Un prophète lui crie : « Meurs donc, l'esprit te condamne, ton péché t'est contre toi : » et il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, et les pendent avec leurs rôles au cou. De là ils se jettent sur les prêtres qu'ils rencontrent, et les massacrent. On les poursuit : ils se retirent au milieu des bois et des rochers. Leur nombre s'accroît : leurs prophètes et leurs prophé-

Alberoni forma inutilement le projet absurde de les engager à se soulever contre le régent, c'est-à-dire contre un prince tolérant par raison, par politique, et par caractère, pour se donner en maître pénitent des Jésuites, et qui s'était soumis au joug honteux de l'inquisition. Pendant le ministère du duc de Bourbon, l'évêque de Fréjus, qui gouvernait les affaires ecclésiastiques, fit rendre, en 1724, contre les protestants, une loi plus sévère que celle de Louis XIV; elle n'excita point de troubles, parce qu'il n'eut garde de la faire exécuter à la rigueur. Aussi indifférent pour la religion que le régent, il ne voulait qu'obtenir le chapeau de cardinal, malgré l'opposition secrète du duc de Bourbon. Il trahissait, par cette conduite, et son pays, et le souverain qui lui avait accordé sa confiance; mais quand le cardinalat est le prix de la trahison, quel prêtre est resté fidèle?

Sous Louis XV, les protestants furent traités avec modération, sans qu'on ait rien changé cependant aux lois portées contre eux : leur fortune, leur état, celui de leurs enfants, ne sont appuyés que sur la bonne foi. Ils ne peuvent faire aucun acte de religion sans encourir la peine des galères; ils sont exclus non seulement des places honorables, mais de la plupart des métiers. Nous devons espérer que la raison, qui à la longue triomphera du fanatisme, et la politique, qui dans tous les temps l'emporta sur la superstition, détruiront enfin ces lois. La tolérance est établie dans toute l'Europe, hors l'Italie, l'Espagne, et la France; l'Amérique appelle l'industrie, et offre la liberté, la tolérance, et la fortune, à tout homme qui, ayant un métier, voudra quitter son pays; et la politique ne permettra point de laisser subsister plus long-temps des lois qui mettent en contradiction l'amour naturel de la patrie avec l'intérêt et la conscience; et elles pourraient amener des émigrations plus funestes que celles du siècle dernier, et nous faire perdre en peu d'années tous les avantages du commerce dont la révolution de l'Amérique doit être la source.

tesses leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de Jérusalem et la chute de Babylone. Un abbé de La Bourlie paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, et leur apporte de l'argent et des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard, sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit quelque temps après passer à Londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le ministère anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le chancelier Robert Harley, depuis comte d'Oxford, et on le conduisit en prison chargé de fers. Il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme qui, au nom des Anglais, des Hollandais et du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, et leur promettre de puissants secours.

(1703) Une grande partie du pays les favorisait secrètement. Leur cri de guerre était : *Point d'impôts et liberté de conscience*. Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient aux yeux du peuple le dessein qu'avait eu Louis XIV d'extirper le calvinisme; mais sans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Montrevel avec quelques troupes. Il fait la guerre à ces misérables avec une barbarie qui surpasse la leur. On roue, on brûle les prisonniers; mais aussi les soldats qui tombent entre les mains des révoltés périssent par des morts cruelles. Le roi, obligé de soutenir la guerre partout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non frayés, et dont ils descendaient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même, dans un combat réglé, des troupes de la marine. On employa contre eux successivement trois maréchaux de France.

Au maréchal de Montrevel succéda, en 1704, le maréchal de Villars. Comme il lui était plus difficile encore de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par le duc de Savoie, qui, à l'exemple de tant de souverains, les persécutait chez lui, et avait voulu les protéger chez ses ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, et le seul qui mérite d'être nommé, était Jean Cavalier. Je l'ai vu depuis en Hollande et en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une physionomie douce et agréable. On l'appelait David dans son parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage, et à l'aide d'une prophétesse qui le fit reconnaître sur un ordre exprès du Saint-Esprit. On le trouva à la tête de huit cents hommes qu'il curégimentait, quand on lui proposa l'amnistie. Il demanda des otages : on lui en donna. Il vint, suivi d'un des chefs, à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars.

(1704) Il promit de former quatre régiments des révoltés, qui serviraient le roi sous quatre colonels, dont il serait le premier, et dont il nomma les trois autres. Ces régiments devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangères à la solde de France; mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent et des promesses. Ils détachèrent de Cavalier les principaux fanatiques; mais ayant donné sa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brevet de colonel, et commença à former son régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés

J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars, qu'il avait demandé à ce jeune homme comment il pouvait à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces et si indisciplinables. Il répondit que, quand on lui désobéissait, sa prophétesse, qu'on appelait *la grande Marie*, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait sans raisonner [a]. Ayant fait depuis la même question à Cavalier, j'eu eus la même réponse.

Cette négociation singulière se fesait après la bataille d'Hochstedt. Louis XIV, qui avait proscrit le calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger; et le maréchal de Villars lui présenta le brevet de colonel, et celui d'une pension de douze cents livres.

Le nouveau colonel alla à Versailles; il y reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit, et haussa les épaules. Cavalier, observé par le ministère, craignit, et se retira en Piémont. De là il passa en Hollande et en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, et y commanda un régiment de réfugiés français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva

[a] Ce trait doit se trouver dans les véritables *Mémoires* du maréchal de Villars. Le premier tome est certainement de lui : il est conforme au manuscrit que j'ai vu : les deux autres sont d'une main étrangère et bien différente

a ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, et combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de Cavalier se trouva opposée à un régiment français. Dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la baïonnette sans tirer. On a déjà remarqué que la baïonnette agit peu dans les combats. La contenance de la première ligne, composée de trois rang, après avoir fait feu, décide du sort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur. Il ne resta pas trois cents hommes de ces régiments. Le maréchal de Berwick contait souvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier est mort officier général et gouverneur de l'île de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ses premières fureurs conservé que le courage, et ayant peu à peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le maréchal de Villars, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Berwick. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoc, qui espéraient les secours du ciel et en recevaient des alliés. On leur fesait toucher de l'argent par la voie de Genève. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande et d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formèrent de saisir dans Nîmes le duc de Berwick, et l'intendant Bâville, de faire révolter le Languedoc et le Dauphiné, et d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir. Plus de deux cents personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de Berwick fit exterminer, par le fer et par le feu, tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes. Quelques uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les réfugiés français les y reçurent comme des envoyés célestes. Ils marchèrent au-devant d'eux, chantant des psaumes, et jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophètes allèrent en Angleterre; mais trouvant que l'Église épiscopale tenait trop de l'Église romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine, que, ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, et même tel mort que l'on voudrait choisir. Partout le peuple est peuple; et les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géomètres de l'Europe, Fatio Duillier, et un homme de lettres fort savant, nommé Daudé, fussent à la tête de ces énergumènes? Le fanatisme rend la science même sa complice, et étouffe la raison.

Le ministère anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout se passa juridiquement. La scène finit par mettre au pilori les prophètes.

Ces excès du fanatisme ne pouvaient guère réussir en Angleterre, où la philosophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne, depuis que les trois religions, la catholique, l'évangélique, et la réformée, y étaient également protégées par les traités de Vestphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur sein toutes les religions, par une tolérance politique. Enfin, il n'y eut, sur la fin de ce siècle, que la France qui essuya de grandes querelles ecclésiastiques, malgré les progrès de la raison. Cette raison, si lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encore percer chez les docteurs, encore moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle soit établie dans les principales têtes; elles descend aux autres de proche en proche, et gouverne enfin le peuple même qui ne la connaît pas, mais qui, voyant que ses supérieurs sont modérés, apprend aussi à l'être. C'est un des grands ouvrages du temps, et ce temps n'était pas encore venu.

## CHAPITRE XXXVII.

### Du Jansénisme.

Le calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler les fondements des états. Le jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques et des guerres de plumes; car les réformateurs du seizième siècle ayant déchiré tous les liens par qui l'Église romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays, en effet, où la religion de Calvin et de Luther ait paru sans exciter des persécutions et des guerres.

Mais les jansénistes n'attaquant point l'Église, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, et écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les réformés, tantôt contre les constitutions des papes, n'eurent enfin de crédit

nulle part ; et ils ont fini par voir leur secte méprisée dans presque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu plusieurs partisans très respectables par leurs talents et par leurs mœurs.

Dans le temps même où les huguenots attiraient une attention sérieuse, le jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces disputes étaient venues d'ailleurs, comme bien d'autres. D'abord, un certain docteur de Louvain, nommé Michel Bay, qu'on appelait Baïus, selon la coutume du pédantisme de ces temps-là, s'avisa de soutenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grâce et sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toute la métaphysique, rentre, pour le fond, dans le labyrinthe de la fatalité et de la liberté où toute l'antiquité s'est égarée, et où l'homme n'a guère de fil qui le conduise.

L'esprit de curiosité donné de Dieu à l'homme, cette impulsion nécessaire pour nous instruire, nous emporte sans cesse au-delà du but, comme tous les autres ressorts de notre âme, qui, s'ils ne pouvaient nous pousser trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais assez.

Ainsi, on a disputé sur tout ce qu'on connaît, et sur tout ce qu'on ne connaît pas : mais les disputes des anciens philosophes furent toujours paisibles ; et celles des théologiens souvent sanglantes, et toujours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces questions que Michel Baïus, crurent le libre arbitre renversé, et la doctrine de Scot en danger. Fâchés d'ailleurs contre Baïus, au sujet d'une querelle à peu près dans le même goût, ils déférèrent soixante et seize propositions de Baïus au pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors général des cordeliers, qui dressa la bulle de condamnation, en 1567.

Soit crainte de se compromettre, soit dégoût d'examiner de telles subtilités, soit indifférence et mépris pour des thèses de Louvain, on condamna respectivement les soixante et seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, malsonnantes, téméraires, et suspectes, sans rien spécifier, et sans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la suprême puissance, et laisse peu de prise à la dispute. Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle ; il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus. L'université députa à Rome, pour savoir du saint père où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le grand-vicaire, nommé Morillon, dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y aurait des erreurs*. Ce Morillon avait raison en politique ; car, assurément, il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots et leurs adversaires. Baïus crut Morillon, et se rétracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne, aussi fertile en auteurs scolastiques que stérile en philosophes, produisit Molina le jésuite, qui crut avoir découvert précisément comment Dieu agit sur les créatures, et comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la prédestination à la grâce, et la prédestination à la gloire, la grâce prévenante, et la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne et du congruisme. Cette science moyenne et ce congruisme, étaient surtout des idées rares. Dieu, par sa science moyenne, consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera quand il aura au sa grâce, et ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangements en conséquence, pour déterminer l'homme, et ces arrangements sont le congruisme.

Les dominicains espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molina était le précurseur de l'antechrist*.

La cour de Rome évoqua la dispute, qui était déjà entre les mains des grands inquisiteurs, et ordonna, avec beaucoup de sagesse, le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Enfin, on plaida sérieusement devant Clément VIII, et, à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite, nommé Achille Gaillard, assura le pape qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'Église ; il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la science moyenne, et qu'on ajusterait ces deux systèmes comme on pourrait. Les dominicains refusèrent l'accommodement d'Achille Gaillard. Leur célèbre Lemos soutint le concours prévenant et le complément de la vertu active. Les congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les arguments pour et contre à un sens clair. Paul V reprit le procès ; mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Venise, il fit cesser toutes les congrégations, qu'on appela et qu'on appelle encore *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'en agitait, parce que ce mot signifie *secours*, et qu'il s'agissait, dans cette dis-

pute, des secours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul v finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jésuites établissaient leur science moyenne et leur congruisme, Corneélius Jansénius, évêque d'Ypres, renouvelait quelques idées de Baïus, dans un gros livre sur saint Augustin, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint chef de secte, sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre, qui a causé tant de troubles; mais Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, homme aussi ardent qu'écrivain diffus et obscur, vint à Paris, et persuada de jeunes docteurs et quelques vieilles femmes. Les jésuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de Jansénius, comme une suite de celle de Baïus, et l'obtinrent en 1641; mais, à Paris, la faculté de théologie, et tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner à penser avec Jansénius que Dieu commande des choses impossibles; cela n'est ni philosophique, ni consolant: mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se distinguer, et l'inquiétude d'esprit, formèrent une secte.

La faculté condamna cinq propositions de Jansénius, à la pluralité des voix. Ces cinq propositions étaient extraites du livre très fidèlement quant au sens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelèrent au parlement comme d'abus, et la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point; mais, d'un côté, un docteur, nommé Habert, soulevait les esprits contre Jansénius; de l'autre, le fameux Arnauld, disciple de Saint-Cyran, défendait le jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence. Il haïssait les jésuites encore plus qu'il n'aimait la grâce efficace; et il était encore plus haï d'eux, comme né d'un père qui, s'étant donné au barreau, avait vivement plaidé pour l'université contre leur établissement. Ses parents s'étaient acquis beaucoup de considération dans la robe et dans l'épée. Son génie, et les circonstances où il se trouva, le déterminèrent à la guerre de plume, et à se faire chef de parti, espèce d'ambition devant qui toutes les autres disparaissent. Il combattit contre les jésuites et contre les réformés, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui cent quatre volumes, dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honorent le siècle de Louis XIV, et qui sont la bibliothèque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue dans son temps, et par la réputation de l'auteur, et par la chaleur des disputes. Cette chaleur s'est attiédie; les livres ont été oubliés. Il n'est resté que ce qui appartenait simplement à la raison, sa *Géométrie*, la *Grammaire raisonnée*, la *Logique*, auxquelles il eut beaucoup de part. Personne n'était né avec un esprit plus philosophique; mais sa philosophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, et qui plongea soixante ans, dans de misérables disputes de l'école, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi. Quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à Innocent X, pour le prier de décider; et onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea; il condamna chacune des cinq propositions à part; mais toujours sans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait et ce qui les suivait.

Cette omission, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite et par la Sorbonne, et par les jansénistes, et par les jésuites, et par le souverain pontife. Le fond des cinq propositions condamnées est évidemment dans Jansénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troisième tome, à la page 158, édition de Paris, 1641; on y lira mot à mot: « Tout cela démontre « pleinement et évidemment qu'il n'est rien de « plus certain et de plus fondamental dans la « doctrine de saint Augustin, qu'il y a certains « commandements impossibles, non seulement « aux infidèles, aux aveugles, aux endurcis, mais « aux fidèles et aux justes, malgré leurs volontés « et leurs efforts, selon les forces qu'ils ont; et « que la grâce, qui peut rendre ces commande- « ments possibles, leur manque. » On peut aussi lire, à la page 165, « que Jésus-Christ n'est pas, « selon Augustin, mort pour tous les hommes. »

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les jansénistes, et il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'Église de France: mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant saint Augustin, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Un prêtre de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. de Liancourt, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur Arnauld se signala, et dans une nouvelle lettre à un duc et pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de Jansénius condamnées n'étaient pas

dans Jansénius, mais qu'elles se trouvaient dans saint Augustin, et dans plusieurs pères. Il ajouta que « saint Pierre était un juste à qui la grâce, « sans laquelle on ne peut rien, avait manqué. »

Il est vrai que saint Augustin et saint Jean Chrysostôme avaient dit la même chose; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On disait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints pères; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi. Arnauld fut condamné, et exclus de la Sorbonne, en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public; et le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines mendiants, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à Pascal, dans ses *Provinciales*, « qu'il était plus aisé de trouver « des moines que des raisons. »

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grâce versatile de Molina; mais ils soutenaient une grâce suffisante à laquelle la volonté peut consentir, et ne consent jamais; une grâce efficace à laquelle on peut résister, et à laquelle on ne résiste pas; et ils expliquaient cela clairement, en disant qu'on pouvait résister à cette grâce dans le sens divisé, et non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes n'eront pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'Arnauld et des jansénistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme. C'était précisément le fond de la querelle des gomaristes et des arminiens. Elle divisa la Hollande comme le jansénisme divisa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échafaud le sang du pensionnaire Barnevelt : violence atroce que les Hollandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécution, et sur l'heureuse nécessité de la tolérance : ressource des sages qui gouvernent, contre l'enthousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit en France que des mandements, des bulles, des lettres de cachet, et des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclus de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis : mais lui et les jansénistes eurent toujours contre eux l'Église et le pape. Une des premières démarches d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fut de renouveler les censures contre les cinq propositions. Les évêques de France, qui avaient déjà dressé un formulaire, en firent encore un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes : « Je « condamne de cœur et de bouche la doctrine des « cinq propositions contenues dans le livre de « Cornélius Jansénius, laquelle doctrine n'est « point celle de saint Augustin, que Jansénius a « mal expliquée. »

Il fallut depuis souscrire cette formule; et les évêques la présentèrent dans leurs diocèses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signer aux religieuses de Port-Royal de Paris et de Port-Royal des Champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du jansénisme : Saint-Cyran et Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastère de Port-Royal des Champs une maison où s'étaient retirés plusieurs savants vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentiments : ils y instruisaient des jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti Racine, le poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Pascal, le premier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres et dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-Royal de Paris et de Port-Royal des Champs; elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conscience avouer, après le pape et les évêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansénius qu'elles n'avaient pas lu; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées; mais que Jansénius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant civil d'Aubrai (il n'y avait point encore de lieutenant de police) alla à Port-Royal des Champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, et tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monastères : un miracle les sauva.

Mademoiselle Perrier, pensionnaire de Port-Royal de Paris, nièce du célèbre Pascal, avait mal à un œil : on fit à Port-Royal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de savoir comment elle avait été sauvée et transportée de Jérusalem au faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa : elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer et d'attester qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont long-temps vécu avec elle m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue, et c'est ce qui est bien vraisemblable; mais ce qui ne l'est

guère, c'est que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtièmes de la terre, à qui cette religion est on inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses qui prétendaient que Cornélius Jansénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le miracle eut un si grand éclat, que les jésuites écrivirent contre lui. Un P. Annat, confesseur de Louis XIV, publia le *Rabat-joie des jansénistes, à l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, par un docteur catholique*. Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que si une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite Perrier, c'était pour lui prouver que Jésus est mort pour *tous*, et non pour *plusieurs* : tous sifflèrent le P. Annat. Les jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté ; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une sœur Gertrude guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de succès : le temps était passé, et sœur Gertrude n'avait point un Pascal pour oncle.

Les jésuites, qui avaient pour eux les papes et les rois, étaient entièrement décriés dans l'esprit des peuples. On renouvelait contre eux les anciennes histoires de l'assassinat de Henri-le-Grand, médité par Barrière, exécuté par Châtel, leur écolier, le supplice du P. Guignard, leur bannissement de France et de Venise, la conjuration des poudres, la banqueroute de Séville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Pascal fit plus, il les rendit ridicules. Ses *Lettres provinciales*, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence et de plaisanterie. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les *Lettres provinciales* : Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières.

Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains, mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir ; mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France ; mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à peu près qu'au cardinal Mazarin. Les Blot, les Marigni, et les Barbançon, avaient fait rire toute la France à ses dépens ; et il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les *Lettres provinciales*, par un arrêt du parlement de Provence : ils n'en furent pas moins ridicules, et en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris avec deux cents gardes, et on les dispersa dans d'autres couvents : on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur Perdreau et sœur Passart, qui signèrent et en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries et des chansons dont la ville fut inondée par cette espèce d'hommes oisifs qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, et qui se divertit toujours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament, et que le gouvernement agit.

Les jansénistes s'affermirent par la persecution. Quatre prélats, Arnauld, évêque d'Angers, frère du docteur ; Buzanval, de Beauvais ; Pavillon, d'Aleth ; et Caulet, de Pamiers, le même qui depuis résista à Louis XIV sur la régale, se déclarèrent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire composé par le pape Alexandre VII lui-même, semblable en tout pour le fond au premier, reçu en France par les évêques, et même par le parlement. Alexandre VII, indigné, nomma neuf évêques français pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans Jansénius, Rospigliosi, devenu pape sous le nom de Clément IX, pacifia tout pour quelque temps. Il engagea les quatre évêques à signer *sincèrement* le formulaire, au lieu de *purement et simplement* ; ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de Jansénius. Les quatre évêques donnèrent quelques petites explications : l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre opéra cette paix qu'on appela *la paix de Clément IX*, et même *la paix de l'Église*, quoiqu'il ne s'agît que d'une dispute ignorée, ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que depuis le temps de Balus, les papes eurent toujours pour but d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, et de réduire les deux partis à enseigner la même mo-

rale que tout le monde entend. Rien n'était plus raisonnable; mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les jansénistes qui étaient prisonniers à la Bastille, et entre autres Saci, auteur de la *Version du Testament*. On fit revenir les religieuses exilées; elles signèrent *sincèrement*, et crurent triompher par ce mot. Arnauld sortit de la retraite où il s'était caché, et fut présenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un père de l'Église; il s'engagea dès lors à ne combattre que les calvinistes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce temps de tranquillité produisit son livre de *la Perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par Nicole; et ce fut le sujet de la grande controverse entre eux et Claude le ministre, controverse dans laquelle chaque parti se crut victorieux, selon l'usage.

La paix de Clément IX ayant été donnée à des esprits peu pacifiques, qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trêve passagère. Les cabales sourdes, les intrigues et les injures continuèrent des deux côtés.

La duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, si connue par les guerres civiles et par ses amours, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote; et comme elle haïssait la cour, et qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit janséniste. Elle bâtit un corps de logis à Port-Royal des Champs, où elle se retirait quelquefois avec les solitaires. Ce fut leur temps le plus florissant. Les Arnauld, les Nicole, les Le Maistre, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes, qui, quoique moins célèbres, avaient pourtant beaucoup de mérite et de réputation, s'assemblaient chez elle. Ils substituaient au bel esprit que la duchesse de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet, leurs conversations solides, et ce tour d'esprit mâle, vigoureux et animé, qui fesait le caractère de leurs livres et de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la vraie éloquence. Mais malheureusement ils étaient encore plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve de ce système de la fatalité qu'on leur reprochait. On eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande considération et de la vie la plus heureuse en renonçant à ces vaines disputes.

(1679) La faction des jésuites, toujours irritée des *Lettres provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de Longueville, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le jansénisme. Il se tenait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi, qui avait déjà résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; et enfin Arnauld craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, et d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui, dont le neveu avait été ministre d'état; lui, qui aurait pu être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694, dans une retraite ignorée du monde, et connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe supérieur à la mauvaise fortune, et donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une âme pure, forte, et inébranlable.

Son parti fut toujours persécuté dans les Pays-Bas catholiques; pays qu'on nomme d'*obédience*, et où les bulles des papes sont des lois souveraines. Il le fut encore plus en France

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question « si les cinq propositions se trouvaient en effet « dans Jansénius, » était toujours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* et du *droit* occupait les esprits. On proposa enfin, en 1701, un problème théologique, qu'on appela *le cas de conscience par excellence* : « Pouvait-on donner les sacrements à un homme « qui aurait signé le formulaire, en croyant, « dans le fond de son cœur, que le pape et même « l'Église peut se tromper sur les faits? « Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussitôt la guerre recommence. Le pape et les évêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archevêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine, et le *fait* d'une foi humaine. Les autres, et même l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui n'était pas content de M. de Noailles, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu, peut-être, se donner la peine de citer les passages du livre; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna, en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'Église de faire signer des bulles à des filles. On fit encore cet honneur aux religieuses de Port-Royal des Champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette bulle pour les éprouver. Elles signèrent, sans déroger à la paix de Clément IX, et se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles, que cinq proposi-

tions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces religieuses.

Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de leur monastère. Le cardinal de Noailles les priva des sacrements Leur avocat fut mis à la Bastille. Toutes les religieuses furent enlevées et mises chacune dans un couvent moins désobéissant. Le lieutenant de police fit démolir, en 1709, leur maison de fond en comble; et enfin, en 1711, on déterra les corps qui étaient dans l'église et dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastère. Les jansénistes voulaient toujours cabaler, et les jésuites se rendre nécessaires. Le P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre Arnauld, et qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait, dès l'an 1671, composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament. Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au jansénisme; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes et pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés, et le mal, il faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnèrent les plus grands éloges dans sa naissance, et les confirmèrent quand le livre eut reçu encore, par l'auteur, sa dernière perfection. Je sais même que l'abbé Renaudot, l'un des plus savants hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de Clément XI, allant un jour chez ce pape, qui aimait les savants et qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre de P. Quesnel. « Voilà, lui dit le pape, un livre excellent. Nous « n'avons personne à Rome qui soit capable d'é- « crire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès « de moi. » C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément XI, et les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché, dans une lecture, des beautés frappantes d'un ouvrage, et en condamner ensuite les défauts cachés. Un des prélats qui avaient donné en France l'approbation la plus sincère au livre de Quesnel, était le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur lorsqu'il était évêque de Châlons; et le livre lui était dédié. Ce cardinal, plein de vertus et de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes, sans l'être; et aimait peu les jésuites, sans leur nuire et sans les craindre.

Ces jésuites commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le P. de La Chaise, gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'Église gallicane. Le P. Quesnel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode, et plusieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux Arnauld, et jouissait comme lui de cette gloire flatteuse de s'établir un empire secret indépendant des souverains, de régner sur des consciences, et d'être l'âme d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites, plus répandus que sa faction et plus puissants, déterrèrent bientôt Quesnel dans sa solitude. Ils le persécutèrent auprès de Philippe V, qui était encore maître des Pays-Bas, comme ils avaient poursuivi Arnauld, son maître, auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Espagne de faire arrêter ces solitaires. (1703) Quesnel fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qui crut que le parti janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, et fit évader Quesnel, qui se retira à Amsterdam, où il est mort en 1719, dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en Hollande quelques églises de jansénistes, troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arrêta, on saisit tous ses papiers, et on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes avec Antoinette Bourignon, célèbre visionnaire, femme riche, et qui avait acheté, sous le nom de son directeur, l'île de Nordstrand près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, et dépensé la moitié de son bien à faire des prosélytes. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, et même avait essuyé les persécutions attachées à toute innovation. Enfin, désespérant de s'établir dans son île, elle l'avait revendue aux jansénistes qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable, s'il n'avait été inconsé. Louis XIV ayant envoyé en Hollande, en 1684, le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, sous le nom des *disciples de saint Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si long-temps. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution, mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France avaient été rédigées par

écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables ; et c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du P. Quesnel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagèrent le roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison que le pape Clément XI mortifierait l'archevêque de Paris. Il faut savoir que quand Clément XI était le cardinal Albani, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfondrate, et que M. de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser qu'Albani, devenu pape, ferait au moins, contre les approbations données à Quesnel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfondrate.

On ne se trompa point : le pape Clément XI donna, vers l'an 1708, un décret contre le livre de Quesnel. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussît. La cour était mécontente de Clément XI, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Espagne, après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France ; et les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du P. de La Chaise, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, et qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon.

Les jésuites étaient en possession de donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques. Cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité était devenu un principe de grandeur. Plus Louis XIV vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à Le Tellier, fils d'un procureur de Vire [1], en Basse-Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, et de perdre qui l'on hait ; il avait à venger ses injures particulières. Les jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies chinoises. Il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles, et il ne savait rien ménager. Il remua toute l'Église de France. Il dressa, en 1714, des lettres et des mandements, que des évêques devaient signer. Il leur envoyait des accusations contre le cardinal de Noailles, au bas desquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres, dans des affaires profanes, sont punies ; elles furent découvertes, et n'en réussirent pas moins [a].

La conscience du roi était alarmée par son confesseur autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de Noailles lui demanda justice de *ces mystères d'iniquité ;* le confesseur persuada qu'il s'était servi des voies humaines pour faire réussir les choses divines ; et comme en effet il défendait l'autorité du pape et celle de l'unité de l'Église, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adressa au dauphin, duc de Bourgogne ; mais il le trouva prévenu par les lettres et par les amis de l'archevêque de Cambrai. La faiblesse humaine entre dans tous les cœurs. Fénelon n'était pas encore assez philosophe pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condamner ; et Quesnel payait alors pour madame Guyon.

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de Maintenon. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette dame, qui n'avait guère de sentiments à elle, et qui n'était occupée que de se conformer à ceux du roi. Trois lignes de sa main au cardinal de Noailles, développent tout ce qu'il faut penser, et d'elle, et

[1] Michel Le Tellier, sixième et dernier confesseur de Louis XIV, était fils d'un vigneron des environs de Coutances. Son homonyme le chancelier Michel Le Tellier, mort plus de trente ans avant lui, était petit-fils d'un marchand de vin. AL. CL.

[a] Il est dit dans la *Vie du duc d'Orléans*, imprimée en 1737, que le cardinal de Noailles accusa le P. Le Tellier de vendre les bénéfices, et que le jésuite dit au roi : « Je consens à être brûlé vif, si l'on prouve cette accusation, pourvu « que le cardinal soit brûlé vif aussi, en cas qu'il ne la « prouve pas. »

Ce conte est tiré des pièces qui coururent sur l'affaire de la constitution, et ces pièces sont remplies d'autant d'absurdités que la *Vie du duc d'Orléans*. La plupart de ces écrits sont composés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent : ces gens-là ne savent pas qu'un homme qui doit ménager sa considération auprès d'un roi qu'il confesse, ne lui propose pas, pour se disculper, de faire brûler vif son archevêque.

Tous les petits contes de cette espèce se retrouvent dans les *Mémoires de Maintenon*. Il faut soigneusement distinguer entre les faits et les ouï-dire. — On proposa pour confesseur à Louis XIV Le Tellier et Tournemine. Tournemine, littérateur assez savant, pensait avec autant de liberté, et avait aussi peu de fanatisme qu'il était possible à un jésuite. Mais il était d'une naissance illustre, et Louis XIV ne voulut pas d'un confesseur fait pour aspirer aux premières places de l'Église et de l'état ; il craignait d'ailleurs l'ambition de sa famille. K.

de l'intrigue du P. Le Tellier, et des idées du roi, et de la conjoncture. « Vous me connaissez assez « pour savoir ce que je pense sur la découverte « nouvelle ; mais bien des raisons doivent me re- « tenir de parler. Ce n'est point à moi à juger et « à condamner ; je n'ai qu'à me taire et à prier « pour l'Église, pour le roi, et pour vous. J'ai « donné votre lettre au roi ; elle a été lue : c'est « tout ce je puis vous en dire, étant abattue de « tristesse. »

Le cardinal archevêque, opprimé par un jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher et de confesser à tous les jésuites, excepté à quelques uns des plus sages et des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher Le Tellier de confesser le roi : mais il n'osa pas irriter à ce point son ennemi [a]. « Je crains, écrivit-il à ma- « dame de Maintenon, de marquer au roi trop de « soumission, en donnant les pouvoirs à celui « qui les mérite le moins. Je prie Dieu de lui « faire connaître le péril qu'il court en confiant « son âme à un homme de ce caractère [b]. »

On voit dans plusieurs Mémoires que le P. Le Tellier dit qu'il fallait qu'il perdît sa place, ou le cardinal la sienne. Il est très vraisemblable qu'il le pensa, et peu qu'il l'ait dit.

Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes. Des partisans du P. Le Tellier, des évêques qui espéraient le chapeau, employèrent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait plusieurs fois imposé silence aux deux partis ; au lieu de réprimer un religieux, et de conduire le cardinal ; au lieu de défendre ces combats comme les duels, et de réduire tous les prêtres, comme tous les seigneurs, à être utiles, sans être dangereux ; au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soutenue par la raison et par tous les magistrats, Louis XIV crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, et de faire venir la fameuse constitution *Unigenitus*, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

[a] Consultez les *Lettres de madame de Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, et qu'il n'a rien hasardé.

[b] Quand on a des lettres aussi authentiques, on peut les citer : ce sont les plus précieux matériaux de l'histoire. Mais quel fond faire sur une lettre qu'on suppose écrite au roi par le cardinal de Noailles... « J'ai travaillé le premier à « la ruine du clergé pour sauver votre état et pour soutenir « votre trône... Il ne vous est pas permis de demander compte « de ma conduite. » Est-il vraisemblable qu'un sujet aussi sage et aussi modéré que le cardinal de Noailles ait écrit à son souverain une lettre si insolente et si outrée? Ce n'est qu'une imputation maladroite : elle se trouve page 141, tome V, des *Mémoires de Maintenon* ; et comme elle n'a ni authenticité ni vraisemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

Le jésuite Le Tellier et son parti envoyèrent à Rome cent trois propositions à condamner. Le saint office en proscrivit cent et une. La bulle fut donnée au mois de septembre 1713. Elle vint, et souleva contre elle presque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un schisme ; et elle fut prête d'en causer un. La clameur fut générale, parce que, parmi ces cent et une propositions, il y en avait qui paraissaient à tout le monde contenir le sens le plus innocent, et la plus pure morale. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la bulle pour le bien de la paix ; mais ils en donnèrent en même temps des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure et simple fut envoyée au pape, et les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par là satisfaire à la fois le pontife, le roi, et la multitude ; mais le cardinal de Noailles, et sept autres évêques de l'assemblée, qui se joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle, ni de ses correctifs. Ils écrivirent au pape pour demander ces correctifs mêmes à sa sainteté. C'était un affront qu'ils lui fesaient respectueusement. Le roi ne le souffrit pas : il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les évêques dans leurs diocèses, défendit au cardinal de paraître à la cour. La persécution donna à cet archevêque une nouvelle considération dans le public. Sept autres évêques se joignirent encore à lui. C'était une véritable division dans l'épiscopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agissait pas des points fondamentaux de la religion : cependant il y avait une guerre civile dans les esprits, comme s'il eût été question du renversement du christianisme, et on fit agir, des deux côtés, tous les ressorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces ressorts furent employés pour faire accepter la constitution par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle, et cependant elle y fut enregistrée. Le ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les opposants.

(1714) Cette bulle avait été enregistrée au parlement, avec la réserve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'Église gallicane, du pouvoir et de la juridiction des évêques ; mais le cri public perçait toujours à travers l'obéissance. Le cardinal de Bissi, l'un des plus ardents défenseurs de la bulle, avoua, dans une de ses lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Les esprits étaient surtout révoltés contre le jésuite Le Tellier. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puissant. Son pouvoir nous paraît une violation de ses vœux ; mais s'il abuse

de ce pouvoir, il est en horreur. Toutes les prisons étaient pleines depuis long-temps de citoyens accusés de jansénisme. On fesait accroire à Louis XIV, trop ignorant dans ces matières, que c'était le devoir d'un roi très chrétien, et qu'il ne pouvait expier ses péchés qu'en persécutant les hérétiques. Ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'on portait à ce jésuite Le Tellier les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la justice; jamais la bassesse ne sacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé, en 1768, à la maison professe des jésuites, ces monuments de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, et qu'ils ont été chassés par tous les parlements du royaume, par les vœux de la nation, et enfin par un édit de Louis XV.

(1715) Le Tellier osa présumer de son crédit, jusqu'à proposer de faire déposer le cardinal de Noailles dans un concile national. Ainsi, un religieux fesait servir à sa vengeance son roi, son pénitent, et sa religion.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agissait de déposer un homme devenu l'idole de Paris et de la France, par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractère, et plus encore par la persécution, on détermina Louis XIV à faire enregistrer au parlement une déclaration par laquelle tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle *purement et simplement*, serait tenu d'y souscrire, ou qu'il serait poursuivi suivant la rigueur des canons. Le chancelier Voisin, secrétaire-d'état de la guerre, dur et despotique, avait dressé cet édit. Le procureur-général D'Aguesseau, plus versé que le chancelier Voisin dans les lois du royaume, et ayant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle pièce. Le premier président de Mesme en remontra au roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant: ces malheureuses disputes troublèrent et avancèrent ses derniers moments. Son impitoyable confesseur fatiguait sa faiblesse par des exhortations continuelles à consommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir sa mémoire. Les domestiques du roi, indignés, lui refusèrent deux fois l'entrée de la chambre; et enfin ils le conjurèrent de ne point parler au roi de constitution. Ce prince mourut, et tout changea.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, ayant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, et ayant substitué des conseils aux bureaux des secrétaires d'état, composa un conseil de conscience, dont le cardinal de Noailles fut le président. On exila le jésuite Le Tellier, chargé de la haine publique, et peu aimé de ses confrères.

Les évêques opposés à la bulle appelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocèse de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel: et enfin le cardinal de Noailles fit le sien en 1717, mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'Église de France resta divisée en deux factions, les *acceptants* et les *refusants*. Les acceptants étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV avec les jésuites et les capucins. Les refusants étaient quinze évêques et toute la nation. Les acceptants se prévalaient de Rome; les autres, des universités, des parlements, et du peuple. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitait réciproquement de schismatique et d'hérétique.

Un archevêque de Reims, du nom de Mailli, grand et heureux partisan de Rome, avait mis son nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque l'ayant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des schismatiques. Dieu le récompensa; il fut cardinal. Un évêque de Soissons, nommé Languet, ayant essuyé le même traitement du parlement, et ayant signifié à ce corps que « ce n'était pas à lui à le juger, même « pour un crime de lèse-majesté, » il fut condamné à dix mille livres d'amende. Mais le régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt cardinal aussi.

Rome éclatait en reproches: on se consumait en négociations: on appelait en réappelait; et tout cela pour quelques passages, aujourd'hui oubliés, du livre d'un prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amsterdam.

La folie du système des finances contribua plus qu'on ne croit à rendre la paix à l'Église. Le public se jeta avec tant de fureur dans le commerce des actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlèrent ensuite de jansénisme et de bulle ne trouvèrent personne qui les écoutât. Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se fesait sur les frontières d'Espagne. Les fortunes rapides et incroyables qu'on fesait alors, le luxe et la volupté portés au dernier excès, imposèrent silence aux disputes ecclésiastiques; et le plaisir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans saisit ces conjonctures pour réunir l'Église de France. Sa politique y était intéressée. Il craignait des temps où il aurait en contre lui Rome, l'Espagne, et cent évêques *.

Il fallait engager le cardinal de Noailles non

* On verra dans le *Siècle de Louis XV* quelles furent les vues et la conduite du régent.

seulement à recevoir cette constitution qu'il regardait comme scandaleuse, mais à rétracter son appel qu'il regardait comme légitime. Il fallait obtenir de lui plus que Louis XIV, son bienfaiteur, ne lui avait eu vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppositions dans le parlement, qu'il avait exilé à Pontoise; cependant il vint à bout de tout. On composa *un corps de doctrine* qui contenta presque les deux partis. On tira parole du cardinal qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand conseil, avec les princes et les pairs, faire enregistrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'unanimité, et la paix. Le parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand-conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enregistra ce que le grand-conseil avait enregistré, mais toujours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire le maintien des libertés de l'Église gallicane et des lois du royaume.

Le cardinal archevêque, qui avait promis de se rétracter quand le parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir parole; et on afficha son mandement de rétractation le 20 août 1720.

Le nouvel archevêque de Cambrai, Dubois, fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, depuis cardinal et premier ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de Louis XIV avait échoué. Personne n'ignore quelles étaient la conduite, la manière de penser, les mœurs de ce ministre. Le licencieux Dubois subjugua le pieux Noailles. On se souvient avec quel mépris le duc d'Orléans et son ministre parlaient des querelles qu'ils apaisèrent, quel ridicule ils jetèrent sur cette guerre de controverse. Ce mépris et ce ridicule servirent encore à la paix. On se lasse enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce temps, tout ce qu'on appelait en France jansénisme, quiétisme, bulles, querelles théologiques, baissa sensiblement. Quelques évêques appelants restèrent opiniâtrément attachés à leurs sentiments.

Mais il y eut quelques évêques connus et quelques ecclésiastiques ignorés qui persistèrent dans leur enthousiasme janséniste. Ils se persuadèrent que Dieu allait détruire la terre, puisqu'une feuille de papier, nommé *bulle*, imprimée en Italie, était reçue en France. S'ils avaient seulement considéré sur quelque mappemonde le peu de place que la France et l'Italie y tiennent, et le peu de figure qu'y font des évêques de province et des habitués de paroisse, ils n'auraient pas écrit que Dieu anéantirait le monde entier pour l'amour d'eux; et il faut avouer qu'il n'en a rien fait. Le cardinal de Fleury eut une autre sorte de folie, celle de croire ces pieux énergumènes dangereux à l'état.

Il voulait plaire d'ailleurs au pape Benoît XIII, de l'ancienne maison Orsini, mais vieux moine entêté, croyant qu'une bulle émane de Dieu même. Orsini et Fleury firent donc convoquer un petit concile dans Embrun, pour condamner Soanen, évêque d'un village nommé Senez, âgé de quatre-vingt-un ans, ci-devant prêtre de l'Oratoire, janséniste beaucoup plus entêté que le pape.

Le président de ce concile était Tencin, archevêque d'Embrun, homme plus entêté d'avoir le chapeau de cardinal que de soutenir une bulle. Il avait été poursuivi au parlement de Paris comme simoniaque, et regardé dans le public comme un prêtre incestueux qui friponnait au jeu. Mais il avait converti Lass le banquier, contrôleur-général; et de presbytérien écossais il en avait fait un Français catholique. Cette bonne œuvre avait valu au convertisseur beaucoup d'argent et l'archevêché d'Embrun.

Soanen passait pour un saint dans toute la province. Le simoniaque condamna le saint, lui interdit les fonctions d'évêque et de prêtre, et le relégua dans un couvent de bénédictins au milieu des montagnes, où le condamné pria Dieu pour le convertisseur jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ce concile, ce jugement, et surtout le président du concile, indignèrent toute la France, et au bout de deux jours on n'en parla plus.

Le pauvre parti janséniste eut recours à des miracles; mais les miracles ne fesaient plus fortune. Un vieux prêtre de Reims, nommé Rousse, mort, comme on dit, en odeur de sainteté, eut beau guérir les maux de dents et les entorses; le Saint-Sacrement, porté dans le faubourg Saint-Antoine à Paris, guérit en vain la femme Lafosse d'une perte de sang, au bout de trois mois, en la rendant aveugle.

Enfin des enthousiastes s'imaginèrent qu'un diacre, nommé Pâris, frère d'un conseiller au parlement, appelant et réappelant, enterré dans le cimetière de Saint-Médard, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti, qui allèrent prier sur son tombeau, eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulsions. Aussitôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y pressait jour et nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau : on ne parlait que de sourds qui avaient entendu

quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques moments. Ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait; les miracles redoublaient; et il fallut enfin fermer le cimetière, et y mettre un garde. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre Pâris fut en effet le tombeau du jansénisme dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des temps moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient ignorassent à quel siècle ils avaient affaire.

La superstition alla si loin, qu'un conseiller du parlement, nommé Carré, et surnommé *Montgeron*, eut la démence de présenter au roi, en 1756, un recueil de tous ces prodiges, muni d'un nombre considérable d'attestations. Cet homme insensé, organe et victime d'insensés, dit, dans son Mémoire au roi, « qu'il faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir leurs « témoignages. » Si son livre subsistait un jour, et que les autres fussent perdus, la postérité croirait que notre siècle a été un temps de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte qui, n'étant plus soutenue par des Arnauld, des Pascal, et des Nicole, et n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombée dans l'avilissement; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la religion et font tort à la religion, s'il ne se trouvait de temps en temps quelques esprits remuants, qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes de feu dont ils essaient de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent, la dispute du molinisme et du jansénisme ne sera plus l'objet des troubles. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire quand ils n'en ont plus de cause.

La religion peut encore aiguiser les poignards. Il y a toujours, dans la nation, un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, qui n'est pas du siècle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, et sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Les jésuites semblèrent entraînés dans la chute du jansénisme; leurs armes émoussées n'avaient plus d'adversaires à combattre: ils perdirent à la cour le crédit dont Le Tellier avait abusé; leur *journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'estime ni l'amitié des gens de lettres. Les évêques sur lesquels ils avaient dominé les confondirent avec les autres religieux; et ceux-ci, ayant été abaissés par eux, les rabaissèrent à leur tour. Les parlements leur firent sentir plus d'une fois ce qu'ils pensaient d'eux en condamnant quelques uns de leurs écrits qu'on aurait pu oublier. L'Université, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, et à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeunesse; et ils attendirent, pour reprendre leur ascendant, que le temps leur fournît des hommes de génie, et des conjonctures favorables; mais ils furent bien trompés dans leurs espérances: leur chute, l'abolition de leur ordre en France, leur bannissement d'Espagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien Louis XIV avait eu tort de leur donner sa confiance.

Il serait très utile à ceux qui sont entêtés de toutes ces disputes, de jeter les yeux sur l'histoire générale du monde; car, en observant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font sur la terre un moliniste et un janséniste. On rougit alors de sa frénésie pour un parti qui se perd dans la foule et dans l'immensité des choses.

## CHAPITRE XXXVIII

### Du quiétisme.

Au milieu des factions du calvinisme et des querelles du jansénisme, il y eut encore une division en France sur le quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances; ou plutôt c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encore assez de progrès.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Église. Son nom était Jeanne Bouvier de La Motte. Sa famille était originaire de Moutargis. Elle avait épousé le fils de Guyon, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté, et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un barnabite du pays d'Annecy, près de Genève, nommé Lacombe, fut son direc-

teur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans des rêveries mystiques dont elle était déjà atteinte. L'envie d'être une sainte Thérèse en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérèse. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara tout entière de son cœur.

Son directeur Lacombe la conduisit en Savoie dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire de Genève fait sa résidence. C'était déjà une très grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte : ils traînent presque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences ; elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur et désintéressé qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres et flexibles, surtout celles des femmes et de quelques jeunes religieux, qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît sortir du pays, elle et son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, et un autre sous le nom des *Torrents*, écrits du style dont elle parlait, et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déjà d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa ; elle envoya sa prophétie au P. Lacombe. « Tout l'enfer « se bandera, dit-elle, pour empêcher les progrès « de l'intérieur et la formation de Jésus-Christ « dans les âmes. La tempête sera telle qu'il ne « restera pas pierre sur pierre ; et il me semble « que dans toute la terre il y aura trouble, guerre, « et renversement. La femme sera enceinte de « l'esprit intérieur, et le dragon se tiendra de- « bout devant elle. »

La prophétie se trouva vraie en partie; l'enfer ne se banda point; mais étant revenue à Paris, conduite par son directeur, et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer Lacombe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent madame Guyon comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir ; mais madame Guyon, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de Saint-Cyr, encore naissante, une cousine nommée madame de La Maisonfort, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque du Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute puissante de madame de Maintenon imposa silence à l'archevêque de Paris, et rendit la liberté à madame Guyon. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans Saint-Cyr, assista à des conférences dévotes que fesait l'abbé de Fénelon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers, et de Charost, étaient de ces mystères.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfants de France, était l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre et une imagination douce et brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de grâces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime à ce qu'elle a de sombre et d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de madame Guyon, mais un goût de spiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur et par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guyon qu'une âme pure éprise du même goût que lui, et se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties, et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligé de délacer, et qui se vidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grâce, pour en faire entier le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle; mais Fénelon, dans l'amitié et dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, et ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentiments qui l'avaient charmé.

Madame Guyon, assurée et fière d'un tel disciple qu'elle appelait son fils, et comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr ses idées. L'évêque de Chartres, Godet, dans le diocèse duquel est Saint-Cyr, s'en alarma, et s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premières poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensait qu'à

faire de Saint-Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espèce de secte, et qui enfin n'avait en vue que son crédit et son repos, rompit tout commerce avec madame Guyon, et lui défendit le séjour de Saint-Cyr.

L'abbé de Fénelon voyait un orage se former, et craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, regardé comme un père de l'Église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, et lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ils s'assemblèrent secrètement au village d'Issi, près de Paris. L'archevêque de Paris, Chauvalon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame Guyon se retira dans la ville de Meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'évêque Bossuet voulut, et promit de ne plus dogmatiser.

Cependant Fénelon fut élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, et sacré par l'évêque de Meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusque-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame Guyon, accusée de dogmatiser toujours, après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du roi, dans la même année 1695, et mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'état. Elle ne pouvait l'être; et ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encore que sa prose; elle parodiait les vers des opéras. Elle chantait souvent:

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense:
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des temps, des lieux, et des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame Guyon, qui avait épousé Jésus-Christ dans une de ses extases, et qui depuis ce temps-là ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce temps-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de Marie d'Agréda, qui avait eu plus de visions et de révélations que tous les mystiques ensemble: et pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même d'Agréda, qu'on voulait faire sainte en Espagne. L'université de Salamanque condamnait la Sorbonne, et en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'absurdité et de folie; mais c'en est sans doute une très grande d'avoir donné à toutes les extravagances de cette espèce le poids qu'elles ont encore quelquefois *.

Bossuet, qui s'était long-temps regardé comme le père et le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation et du crédit de son disciple, et voulant toujours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame Guyon avec lui, et souscrivît à ses instructions pastorales. Fénelon ne voulut lui sacrifier ni ses sentiments ni son amie. On proposa des tempéraments; on donna des promesses: on se plaignit de part et d'autre qu'on avait manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre des *Maximes des saints*, ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs qui s'élèvent au-dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection où les âmes ordinaires n'aspirent guère. L'évêque de Meaux et ses amis se soulevèrent contre le livre. On le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectait la réputation et les lumières. Celui-ci, se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai.

Cet enthousiasme ne parut pas sincère aux nombreux amis de Fénelon. Les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fond un homme comme Bossuet regardât comme une *hérésie* fatale la chimère pieuse d'aimer Dieu pour lui-même. Il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette dévotion mystique, et encore plus dans sa haine secrète pour Fénelon, et que, confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrère et son ancien ami,

* Ce qu'on aurait dû remarquer, n'est que le quiétisme est dans *don Quichotte*. Ce chevalier errant dit qu'on doit servir Dulcinée, sans autre récompense que celle d'être son chevalier. Sancho lui répond: « Con esta manera de amor he oido « yo predicar que se ha de amar à nuestro señor por si solo, « sinque nos mueva esperanza de gloria, o temor de pena: « aunque yo le querria amar y servir por lo que pudiese »

se figurant peut-être que des délations qui déshonoreraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, et que le zèle de la religion sanctifie les procédés lâches.

Le roi et madame de Maintenon consultent aussitôt le P. de La Chaise; le confesseur répond que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, et qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'évêque de Meaux n'était pas janséniste; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas, et n'en étaient pas aimés.

La cour et la ville furent divisées, et toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. Bossuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénelon : on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol Molinos, le quiétisme dont on accusait l'archevêque de Cambrai. C'était le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi Molinos. Ce cardinal d'Estrées, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agréments de la société que de théologie, avait persécuté Molinos pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le roi à solliciter à Rome la condamnation qu'il obtint aisément : de sorte que Louis XIV se trouvait, sans le savoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mystiques.

Rien n'est plus aisé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'un juge des passages ressemblants à ceux d'un livre déjà proscrit. L'archevêque de Cambrai avait pour lui les jésuites, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, et le cardinal de Bouillon, depuis peu ambassadeur de France à Rome. M. de Meaux avait son grand nom et l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au roi les signatures de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre des *Maximes des saints*.

Telle était l'autorité de Bossuet, que le P. de La Chaise n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès du roi son pénitent, et que madame de Maintenon abandonna absolument son ami. Le roi écrivit au pape Innocent XII qu'on lui avait déféré le livre de l'archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, et qu'il pressait sa sainteté de juger.

On prétendait, on disait même publiquement à Rome, et c'est un bruit qui a encore des partisans, que l'archevêque de Cambrai n'était ainsi persécuté que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du roi et de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient que cette dame avait engagé le P. de La Chaise à presser le roi de la reconnaître pour reine; que la jésuite avait adroitement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de Fénelon, et que ce précepteur des enfants de France avait préféré l'honneur de la France et de ses disciples à sa fortune; qu'il s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour prévenir un éclat, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie [a].

Il est très vrai que Fénelon, ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai, le roi, dans cet intervalle, avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guyon et avec madame de La Maisonfort. Il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austères, et des principes de gouvernement et de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légèrement entreprises, de ce goût pour les fêtes et pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son règne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque sur ses principes de politique. Fénelon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes qu'il développa ensuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de Platon que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le roi, après la conversation, dit qu'il avait entretenu le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume.

Le duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du roi. Il les redit quelque temps après à M. de Malezieu qui lui enseignait la géométrie. C'est ce que je tiens de M. de Malezieu, et ce que le cardinal de Fleury m'a confirmé.

Depuis cette conversation, le roi crut aisément que Fénelon était aussi romanesque en fait de religion qu'en politique.

Il est très certain que le roi était personnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. Godet des Marais, évêque de Chartres, qui gouvernait madame de Maintenon et Saint-Cyr avec le despotisme d'un directeur, envenima le cœur du roi. Ce monarque fit son affaire principale de toute cette dispute ridicule, dans laquelle il n'entendait rien. Il était sans doute très aisé de la laisser tomber, puisqu'en si peu de temps elle est tombée

[a] Ce conte se retrouve dans l'*Histoire de Louis XIV*, imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque et de madame de Maintenon savent à quel point tout cela est éloigné de la vérité.

d'elle-même ; mais elle fesait tant de bruit à la cour, qu'il craignit une cabale encore plus qu'une hérésie. Voilà la véritable origine de la persécution excitée contre Fénelon.

Le roi ordonna au cardinal de Bouillon, alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'auguste (que nous nommons si mal à propos *aoust*) 1697, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait absolument faire passer pour un hérétique. Il écrivit de sa propre main au pape Innocent XII pour le presser de décider.

La congrégation du saint office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant, et un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les cardinaux et les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie pour se livrer à la politique, à l'intrigue, ou aux douceurs de l'oisiveté [a].

Les consulteurs examinèrent, pendant trente-sept conférences, trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix ; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié et affiché dans Rome, le 13 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction et sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant, qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur ou ce grand art lui gagnèrent tous les cœurs, et firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Fénelon vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution et son *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressaient à lui témoigner leur respect. Le duc de Marlborough prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de Bourgogne, qu'il avait élevé ; et il aurait eu part au gouvernement si ce prince eût vécu [1].

Dans sa retraite philosophique et honorable, on voyait combien il était difficile de se détacher d'une cour telle que celle de Louis XIV ; car il y en a d'autres que plusieurs hommes célèbres ont quittées sans les regretter. Il en parlait toujours avec un goût et un intérêt qui perçaient au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent. Il demandait si l'on pouvait démontrer l'existence d'un Dieu, si ce Dieu veut un culte, quel est le culte qu'il approuve, si l'on peut l'offenser en choisissant mal. Il fesait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire ; et l'archevêque répondait en philosophe et en théologien.

Après avoir été vaincu sur les disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme ; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'archevêque de Cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendrait à la cour, et qu'il y serait consulté ; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses desirs cependant étaient modérés comme ses écrits ; et même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes : semblable en cela seul à l'évêque d'Avranches, Huet, l'un des plus savants hommes de l'Europe, qui, sur la fin de ses jours, reconnut la vanité de la plupart des sciences, et celle de l'esprit humain. L'archevêque de Cambrai (qui le croirait !) parodia ainsi un air de Lulli.

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir :
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu, le marquis de Fénelon, depuis ambassadeur à La Haye. C'est de lui que je les tiens [b]. Je garantis la certi-

[a] Le nonce Roverti disait : « Bisogna infarinarsi di teologia e fare un fondo di politica. »

[1] Pendant la campagne que le duc de Bourgogne fit en Flandre, il ne vit Fénelon qu'une fois, et en public. K.

[b] Ces vers se trouvent dans les poésies de madame Guyon : mais le neveu de M. l'archevêque de Cambrai m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle, et qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur. Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'édition du *Télémaque*, faite par les soins du marquis de Fénelon, en Hollande, et supprimés dans les autres exemplaires.

Je suis obligé de répéter ici que j'ai entre les mains une lettre de Ramsay, élève de M. de Fénelon, dans laquelle il me dit : « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son « génie et donné l'essor à ses principes, qu'on n'a jamais bien « connus. »

L'auteur du *Dictionnaire historique, littéraire, et critique*, à Avignon, 1759, dit, à l'article FÉNELON, « qu'il « était artificieux, souple, flatteur, et dissimulé. » Il se fonde, pour flétrir ainsi sa mémoire, sur un libelle de l'abbé Phelypeaux, ennemi de ce grand homme. Ensuite il assure que l'archevêque de Cambrai était *un pauvre théologien*, parce

tude de ce fait. Il serait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous veyons souvent avec des regards différents, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand et si intéressant dans l'âge où l'esprit, plus actif, est le jouet de ses desirs et de ses illusions.

Ces disputes, long-temps l'objet de l'attention de la France, ainsi que beaucoup d'autres nées de l'oisiveté, se sont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles aient produit tant d'animosités. L'esprit philosophique, qui gagne de jour en jour, semble assurer la tranquillité publique; et les fanatiques mêmes, qui s'élèvent contre les philosophes, leur doivent la paix dont ils jouissent, et qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du quiétisme, si malheureusement importante sous Louis XIV, aujourd'hui si méprisée et si oubliée, perdit à la cour le cardinal de Bouillon. Il était neveu de ce célèbre Turenne à qui le roi avait dû son salut dans la guerre civile, et depuis, l'agrandissement de son royaume.

Uni par l'amitié avec l'archevêque de Cambrai, et chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il est constant, par ses lettres, qu'il ne trahit jamais son ministère en étant fidèle à son ami. Il pressait le jugement du pape, selon les ordres de la cour; mais en même temps il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre italien, nommé Giori, qui était auprès de lui l'espion de la faction contraire, s'introduisit dans sa confiance, et le calomnia dans ses lettres; et poussant la perfidie jusqu'au bout, il eut la bassesse de lui demander un secours de mille écus; et après l'avoir obtenu, il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce misérable qui perdirent le cardinal de Bouillon à la cour [1]. Le roi l'accabla de reproches, comme s'il avait trahi l'état. Il paraît pourtant, par toutes ses dépêches, qu'il s'était conduit avec autant de sagesse que de dignité.

Il obéissait aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieusement ridicules des mystiques, qui sont les alchimistes de la religion: mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la personne de Fénelon. Supposé qu'il importât à l'Église qu'on n'aimât pas Dieu pour lui-même, il n'importait pas que l'archevêque de Cambrai fût flétri. Mais le roi, malheureusement, voulut que Fénelon fût condamné; soit aigreur contre lui, ce qui semblait au-dessous d'un grand roi; soit asservissement au parti contraire, ce qui semble encore plus au-dessous de la dignité du trône. Quoi qu'il en soit, il écrivit au cardinal de Bouillon, le 16 mars 1699, une lettre de reproches très mortifiante. Il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai; elle est d'un homme piqué. Le *Télémaque* fesait alors un grand bruit dans toute l'Europe; et les *Maximes des Saints*, que le roi n'avait point lues, étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque*, qu'il avait lues.

On rappela aussitôt le cardinal de Bouillon. Il partit; mais ayant appris, à quelques milles de Rome, que le cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encore, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du sacré collége donne à Rome de très grandes prérogatives, et selon la manière de penser de ce temps-là, c'était une chose agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au roi que de se mettre en possession de son bien, et de partir ensuite. Cependant cette démarche aigrit le roi sans retour. Le cardinal en arrivant en France fut exilé, et cet exil dura dix années entières.

Enfin, lassé d'une si longue disgrâce, il prit le parti de sortir de France pour jamais, en 1710, dans le temps que Louis XIV semblait accablé par les alliés, et que le royaume était menacé de tous côtés.

Le prince Eugène et le prince d'Auvergne, ses parents, le reçurent sur les frontières de Flandre, où ils étaient victorieux. Il envoya au roi la croix de l'ordre du Saint-Esprit, et la démission de sa charge de grand aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles: « Je reprends la liberté « que me donnaient ma naissance de prince « étranger, fils d'un souverain, ne dépendant que « de Dieu, et ma dignité de cardinal de la sainte « Église romaine et de doyen du sacré collége... Je « tâcherai de travailler le reste de mes jours à « servir Dieu et l'Église dans la première place « après la suprême, etc. »

Sa prétention de prince indépendant lui parais

qu'il n'était pas janséniste. Nous sommes inondés depuis peu de dictionnaires qui sont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été si déshonorée, ni la vérité si attaquée. Le même auteur nie que M. Ramsay m'ait écrit la lettre dont je parle, et il le nie avec une grossièreté insultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ses articles du *Siècle de Louis XIV*. Les plagiaires jansénistes ne sont pas polis: moi qui ne suis ni quiétiste, ni janséniste, ni moliniste, je n'ai autre chose à lui répondre, sinon que j'ai la lettre. Voici les propres paroles: « Were he born in a free country, he would « have display'd his whole genius, and given a full career to « his own principles never known. »

[1] Elles furent appuyées par les intrigues de la princesse des Ursins, qui, après avoir été long-temps l'amie du cardinal, s'était brouillée avec lui pour une ridicule querelle d'étiquette. K. »

sait fondée, non seulement sur l'axiome de plusieurs jurisconsultes qui assurent que *qui renonce à tout n'est plus tenu à rien*, et que tout homme est libre de choisir son séjour, mais sur ce qu'en effet ce cardinal était né à Sedan dans le temps que son père était encore souverain de Sedan : il regardait sa qualité de prince indépendant comme un caractère ineffaçable; et quand au titre de cardinal doyen, qu'il appelle la première place après la suprême, il se justifiait par l'exemple de tous ses prédécesseurs, qui ont passé incontestablement avant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France et le parlement de Paris avaient des maximes entièrement différentes. Le procureur-général d'Aguesseau, depuis chancelier, l'accusa devant les chambres assemblées, qui rendirent contre lui un décret de prise de corps, et confisquèrent tous ses biens. Il vécut à Rome, honoré, quoique pauvre, et mourut victime du quiétisme, qu'il méprisait, et de l'amitié, qu'il avait noblement conciliée avec son devoir.

Il ne faut pas omettre que, lorsqu'il se retira des Pays-Bas à Rome, on sembla craindre à la cour qu'il ne devînt pape. J'ai entre les mains la lettre du roi au cardinal de La Trimouille, du 26 mai 1710, dans laquelle il manifeste cette crainte. « On peut tout présumer, dit-il, d'un sujet prévenu de l'opinion qu'il ne dépend que de lui « seul. Il suffira que la place dont le cardinal de « Bouillon est présentement ébloui lui paraisse « inférieure à sa naissance et à ses talents; il se « croira toute voie permise pour parvenir à la « première place de l'Église, lorsqu'il en aura « contemplé la splendeur de plus près. »

Ainsi, en décrétant le cardinal de Bouillon, et en donnant ordre qu'on le *mît dans les prisons de la Conciergerie, si on pouvait se saisir de lui*, on craignit qu'il ne montât sur un trône qui est regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la religion catholique; et qu'alors, en s'unissant avec les ennemis de Louis XIV, il ne se vengeât encore plus que le prince Eugène, les armes de l'Église ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

## CHAPITRE XXXIX.

**Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine.**

Ce n'était pas assez, pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cents ans sur des points de notre religion, il fallut encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvements, mais elle caractérisa plus qu'aucune autre cet esprit actif, contentieux, et querelleur, qui règne dans nos climats.

Le jésuite Matthieu Ricci, sur la fin du dix-septième siècle, avait été un des premiers missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient et sont encore, en philosophie et en littérature, à peu près ce que nous étions il y a deux cents ans. Le respect pour les anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage du temps et de la hardiesse de l'esprit; mais la morale et la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, et s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, et le premier peuple de la terre dans la morale et dans la police, comme le plus ancien.

Après Ricci, beaucoup d'autres jésuites pénétrèrent dans ce vaste empire; et, à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jeter secrètement quelques semences de la religion chrétienne parmi les enfants du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la mission, accusèrent les jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les lois et la tranquillité de ce grand empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble et le plus sacré, le respect des enfants pour les pères. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, et surtout à Confutzée, nommé par nous Confucius, ancien sage qui, près de six cents ans avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier, à certains jours, pour honorer leurs ancêtres; les lettrés, ou publie, pour honorer Confutzée. On se prosterne, suivant leur manière de saluer les supérieurs, ce que les Romains, qui trouvèrent cet usage dans toute l'Asie, appelèrent autrefois *adorer*. On brûle des bougies et des pastilles. Des colaos, que les Portugais ont nommés *mandarins*, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénère Confutzée, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques? sont-elles purement civiles? reconnaît-on ses pères et Confutzée pour des dieux? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints? est-ce enfin un usage politique dont quelques Chinois superstitieux abusent? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la

Chine, et ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les dominicains déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome, en 1645. Le saint office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soutinrent la cause des Chinois et de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire sans fermer toute entrée à la religion chrétienne, dans un empire si jaloux de ses usages : ils représentèrent leurs raisons. L'inquisition, en 1656, permit aux lettrés de révérer Confutzée, et aux enfants chinois d'honorer leurs pères, *en protestant contre la superstition, s'il y en avait.*

L'affaire étant indécise, et les missionnaires toujours divisés, le procès fut sollicité à Rome de temps en temps; et cependant les jésuites qui étaient à Pékin se rendirent si agréables à l'empereur Kang-hi, en qualité de mathématiciens, que ce prince, célèbre par sa bonté et par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires, et d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer que cet empereur si despotique, et petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant soumis par l'usage aux lois de l'empire; qu'il ne put, de sa seule autorité, permettre le christianisme; qu'il fallut s'adresser à un tribunal, et qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin, en 1692, le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables, et par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les missions étrangères. Quelques prêtres de cette maison étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apostoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choisit un prêtre de cette maison de Paris, nommé Maigrot, pour aller présider, en qualité de vicaire, à la mission de la Chine, et lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non seulement les rites observés pour les morts superstitieux et idolâtres, mais il déclara les lettrés athées : c'était le sentiment de tous les rigoristes de France. Ces mêmes hommes qui se sont tant récriés contre Bayle, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une société d'athées pouvait subsister, qui ont tant écrit qu'un tel établissement est impossible, soutenaient froidement que cet établissement florissait à la Chine dans le plus sage des gouvernements. Les jésuites eurent alors à combattre les missionnaires, leurs confrères, plus que les mandarins et le peuple. Ils représentèrent à Rome qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées et idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière; en ce cas, il était difficile qu'ils invoquassent les âmes de leurs pères et celle de Confutzée. Un de ces reproches semble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive souvent parmi nous; mais il fallait être bien au fait de leur langue et de leurs mœurs pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura long-temps en cour de Rome; cependant on attaqua les jésuites de tous côtés.

Un de leurs savants missionnaires, le P. Lecomte, avait écrit dans ses *Mémoire de la Chine*, « que ce peuple a conservé pendant deux mille « ans la connaissance du vrai Dieu; qu'il a sa- « crifié au Créateur dans le plus ancien temple de « l'univers; que la Chine a pratiqué les plus pures « leçons de la morale, tandis que l'Europe était « dans l'erreur et dans la corruption. »

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique, et par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées, jusque au-delà du temps où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un être suprême. Leur culte fut la justice. Ils ne purent connaître les lois successives que Dieu donna à Abraham, à Moïse, et enfin la loi perfectionnée du Messie, inconnue si long-temps aux peuples de l'Occident et du Nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le Septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs et les lois, en reconnaissant un seul Dieu, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite Lecomte. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

L'abbé Boileau, frère de Despréaux, non moins critique que son frère, et plus ennemi des jésuites, dénonça, en 1700, cet éloge des Chinois comme un blasphème. L'abbé Boileau était un esprit vif et singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses et hardies. Il est l'auteur du livre des *Flagellants*, et de quelques autres de cette espèce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne le censurassent; et Despréaux, son frère, disait de lui : « S'il n'avait été docteur « de Sorbonne, il aurait été docteur de la comé- « die italienne. » Il déclama violemment contre les jésuites et les Chinois, et commença par dire « que l'éloge de ces peuples avait ébranlé son « cerveau chrétien. » Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques

débats : un docteur, nommé Lesage, opina qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confrères les plus robustes s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente ; mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois fausses, scandaleuses, téméraires, impies, et hérétiques.

Cette querelle, qui fut aussi vive que puérile, envenima celle des cérémonies ; et enfin le pape Clément XI envoya, l'année d'après, un légat à la Chine. Il choisit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré jusque-là qu'on la jugeait à Rome et à Paris. Cela est plus absurde que si la république de Saint-Marin se portait pour médiatrice entre le grand turc et le royaume de Perse.

L'empereur Kang-hi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut sa surprise, quand les interprètes de ce légat lui apprirent que les chrétiens qui prêchaient leur religion dans son empire ne s'accordaient point entre eux, et que ce légat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les missionnaires, excepté les jésuites, condamnaient les anciens usages de l'empire, et qu'on soupçonnait même sa majesté chinoise et les lettrés d'être des athées qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un savant évêque de Conon, qui expliquerait tout cela, si sa majesté daignait l'entendre. La surprise du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans son empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les usages de son pays, et contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à son audience. Il savait très peu de chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône. Maigrot n'en put lire que deux : mais il soutint que les mots *kien-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *adorez le Seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer par interprètes que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les lois pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir. Il ordonna que tous les Européens qui voudraient rester dans le sein de l'empire viendraient désormais prendre de lui des lettres patentes, et subir un examen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rites de la Chine à l'égard des morts, et qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur pour signifier *le Dieu du ciel*.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoyait la barrette ; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit sa vie en 1710. Les ennemis des jésuites leur imputèrent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions, parmi les étrangers qui venaient instruire l'empire, décréditèrent la religion qu'ils annonçaient. Elles fut encore plus décriée lorsque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européens, sut que non seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que parmi les négociants qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Kang-hi mourut en 1724. C'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très éclairés, qui par leurs services méritèrent son affection, et qui obtinrent de lui, comme on l'a déjà dit, la permission d'exercer et d'enseigner publiquement le christianisme.

Son quatrième fils, Young-tching, nommé par lui à l'empire, au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet empire, fait que dans toutes les conditions c'est un crime et un opprobre de se plaindre des dernières volontés d'un père.

Le nouvel empereur Young-tching surpassa son père dans l'amour des lois et du bien public. Aucun empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta son attention sur ce premier des arts nécessaires, jusqu'à élever au grade de mandarin du huitième ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui serait jugé, par les magistrats de son canton, le plus diligent, le plus industrieux et le plus honnête homme ; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réussi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues ; il restait laboureur avec le titre de mandarin ; il avait le droit de s'asseoir chez le vice-roi de la province, et de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une salle publique. On dit que ce règlement si éloigné de nos mœurs, et qui peut-être les condamne, subsiste encore.

Digitized by Google

Ce prince ordonna que dans toute l'étendue de l'empire on n'exécutât personne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, et même présenté trois fois. Deux raisons qui motivent cet édit sont aussi respectables que l'édit même. L'une est le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme ; l'autre, la tendresse qu'un roi doit à son peuple.

Il fit établir de grands magasins de riz dans chaque province avec une économie qui ne pouvait être à charge au peuple, et qui prévenait pour jamais les disettes. Toutes les provinces fesaient éclater leur joie par de nouveaux spectacles, et leur reconnaissance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta, par un édit, à cesser ces spectacles, qui ruinaient l'économie par lui recommandée, et défendit qu'on lui élevât des monuments. « Quand j'ai accordé des grâces, dit-il « dans son rescrit aux mandarins, ce n'est pas pour « avoir une vaine réputation : je veux que le « peuple soit heureux ; je veux qu'il soit meilleur, « qu'il remplisse tous ses devoirs. Voilà les seuls « monuments que j'accepte. »

Tel était cet empereur, et malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déjà plusieurs églises publiques, et même quelques princes du sang impérial avaient reçu le baptême : on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon fesaient plus d'impression sur les esprits que la pureté du christianisme, trop généralement méconnu, n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce temps-là les disputes, qui aigrissaient les missionnaires de différents ordres les uns contre les autres, avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tunquin ; et ces mêmes disputes, qui éclataient encore plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui, venant prêcher leur loi, n'étaient pas d'accord entre eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais qui, quoique chrétiens, ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires : l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pékin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques. L'empereur confirma l'arrêt, et ordonna, par son édit, qu'on renvoyât les missionnaires à Macao accompagnés d'un mandarin, pour avoir soin d'eux dans le chemin, et pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entre autres le jésuite nommé Parennin, dont j'ai déjà fait l'éloge, homme célèbre par ses connaissances et par la sagesse de son caractère, qui parlait très bien le chinois et le tartare. Il était nécessaire, non seulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'est lui qui est principalement connu parmi nous par les réponses sages et instructives sur les sciences de la Chine aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'empereur Kang-hi, et conservait encore celle d'Youngtching. Si quelqu'un avait pu sauver la religion chrétienne, c'était lui. Il obtint, avec deux autres jésuites, audience du prince frère de l'empereur, chargé d'examiner l'arrêt, et d'en faire le rapport. Parennin rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le prince, qui les protégeait, leur dit : « Vos affaires m'embarrassent ; j'ai lu les accu- « sations portées contre vous : vos querelles con- « tinuelles avec les autres Européens sur les rites « de la Chine vous ont nui infiniment. Que diriez- « vous si, nous transportant dans l'Europe, nous « y tenions la même conduite que vous tenez ici ? en « bonne foi le souffririez-vous ? » Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur en leur faveur ; et lorsqu'ils furent admis aux pieds du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires.

Nous avons déjà rapporté ses paroles : « Si vous « avez su tromper mon père, n'espérez pas me « tromper de même [a]. »

Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrètement dans les provinces sous le successeur du célèbre Youngtching ; ils furent condamnés à la mort pour avoir violé manifestement les lois de l'empire. C'est ainsi que nous fesons exécuter en France les prédicants huguenots qui viennent faire des attroupements malgré les ordres du roi. Cette fureur des prosélytes est une maladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déjà remarqué ; elle a toujours été inconnue dans la Haute-Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe, et nos nations sont les seules qui aient voulu porter leurs opinions, comme leur commerce, aux deux extrémités du globe.

Les jésuites mêmes attirèrent la mort à plusieurs Chinois, et surtout à deux princes du sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de

[a] Voyez l'*Essai sur les mœurs*, chap. CXCV.

venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille impériale, et faire périr deux princes par le dernier supplice? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe en prétendant que Dieu se déclarait pour eux, et qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées sur l'horizon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs *Lettres édifiantes et curieuses;* mais si Dieu avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air? ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois?

FIN DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Digitized by Google

# SUPPLÉMENT

AU

# SIÈCLE DE LOUIS XIV.

## LETTRE A M. ROQUES,

CONSEILLER ECCLÉSIASTIQUE

DU SÉRÉNISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

MONSIEUR,

Je n'ai dédié à personne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité ni la liberté n'aiment les dédicaces, et que ces deux biens, qui devraient appartenir au genre humain, n'ont besoin du suffrage de personne. Mais je vous dédie ce supplément, quoiqu'il soit aussi vrai et aussi libre que le reste de l'ouvrage. La raison en est que je suis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait bien être méprisable par elle-même, comme toutes les querelles, et confondue bientôt dans la foule de tant de disputes littéraires, de tant de différends dont la mémoire se perd avant même que la mémoire des combattants soit anéantie. Mais le rapport qui lie cette dispute aux événements du siècle de Louis XIV, les éclaircissements que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, serviront peut-être à la sauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques semblent condamnés.

C'est vous, monsieur, qui m'apprîtes le premier qu'un jeune homme élevé à Genève, nommé M. de La Beaumelle, fesait réimprimer clandestinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort-sur-le-Mein.

C'est vous qui m'apprîtes que cette édition subreptice était chargée de quatre lettres de La Beaumelle, dans lesquelles il outrage des officiers de la maison du roi de Prusse. Votre probité fut surprise de la témérité avec laquelle cet auteur parle de plusieurs souverains de l'Europe, dans ses commentaires sur le *Siècle de Louis XIV*, et des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la générosité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à son libraire pour supprimer ce scandale.

Je sais bien que la littérature est une guerre continuelle; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excursion. Je vous écrivis que je ne savais pas comment je m'étais attiré ces hostilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre service. Je me plaignis à vous de son procédé; vous eûtes la bonté de lui faire passer mes justes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était destiné à Genève au ministère de votre religion : et quoique sa conduite semblât le rendre peu digne de cette fonction et de votre amitié, vous aviez pour lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatissante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, et qu'on espère de ramener à son devoir.

Il faut avouer qu'il vous exposa ingénument la raison qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamnez. Je ne puis mieux faire, monsieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a six mois pour justifier en quelque sorte sa conduite. La voici mot pour mot :

« Maupertuis vient chez moi, ne me trouve pas; « je vais chez lui : il me dit qu'un jour, au souper « des petits appartements, M. de Voltaire avait « parlé d'une manière violente contre moi; qu'il « avait dit au roi que je parlais peu respectueusement de lui dans mon livre, que je traitais sa « cour philosophe d'assemblée de *nains* et de *bouffons*, que je le comparais aux petits princes « allemands *, et mille faussetés de cette force. « Maupertuis me conseilla d'envoyer mon livre au « roi en droiture, avec une lettre qu'il vit et « corrigea lui-même. »

Il n'est que trop vrai, monsieur, que ce cruel procédé trop public de Maupertuis, mon persécuteur, a été l'origine du livre scandaleux de La

* Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits par les mêmes principes que les princes d'Allemagne combient de bienfaits les nains et les bouffons, etc. Trait du *Qu'en dira-t-on.*

Digitized by Google

Beaumelle, et a causé des malheurs plus réels. Il n'est que trop vrai que Maupertuis manqua au secret qu'on doit à tout ce qui se dit au souper d'un roi. Et ce qui est encore plus douloureux, c'est qu'il joignit la fausseté à l'infidélité. Il est faux que j'eusse averti sa majesté prussienne de la manière dont La Beaumelle avait osé parler de ce monarque et de sa cour dans mon livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées;* je l'aurais pu, et je l'aurais dû, en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit est M. le marquis d'Argens : il l'avoue, et il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait : courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant; lui révéler le secret des soupers du roi son maître, me calomnier en tout; lui rapporter ce qui s'était fait et dit dans mon appartement après le souper; le déguiser, l'envenimer, comme il est prouvé par le reste de la lettre de La Beaumelle; c'était une des moindres manœuvres que j'avais à essuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Potsdam, et d'importuner le roi, notre bienfaiteur commun, par des plaintes. Ce monarque sait que non seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur et de la gaîté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, et je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre, sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de Maupertuis, et sur les trois volumes de La Beaumelle qu'ont produits ces procédés.

Dans le même temps M. de Maupertuis voulut opprimer M. Kœnig, autrefois son ami, et toujours le mien. M. Kœnig avait tâché, ainsi que moi, d'apprivoiser son amour-propre par des éloges; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui sur une méprise dans laquelle Maupertuis pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de Leibnitz, qui pouvait servir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompense du voyage de M. Kœnig? son ami, devenu dès lors son ennemi implacable, profite d'un aveu que M. Kœnig lui a fait avec candeur, pour le perdre et pour le déshonorer. M. Kœnig lui avait avoué que l'original de cette lettre de Leibnitz n'avait jamais été entre ses mains, et qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis long-temps. Que fait Maupertuis? il engage adroitement les puissances les plus respectables à faire chercher en Suisse cet original, qu'il sait bien qu'on ne trouvera pas : ayant ainsi enchaîné à ses artifices la bonté même de son maître, il se sert de son pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer faussaire un philosophe, son ami, par un jugement solennel; jugement surpris par l'autorité; jugement qui ne fut point signé par les assistants; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur; jugement réprouvé et abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus; il pousse la vengeance jusqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore; il ose écrire lettre sur lettre à madame la princesse d'Orange, pour imposer silence à l'innocent qu'il persécute, et qu'il croit flétrir. Il le poursuit dans son asile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, et je puis vous assurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais traité ainsi un de ses membres. Toute l'Europe savante applaudit encore à la manière dont la société royale de Londres se comporta dans la fameuse dispute entre Newton et Leibnitz. Il s'agissait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La société royale nomma des commissaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut constatée. Le grand Newton, élu président de la société royale, n'extorqua point en sa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer son adversaire faussaire; il n'affecta point de demander sa grâce à la société royale, en le fesant condamner avec ignominie; il ne le poursuivit point avec cruauté dans son asile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le silence à Leibnitz; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant sa grâce; il ne compromit pas le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence, dans ce grand procès où il s'agissait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui disputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverser le ciel et la terre pour un trou de lapin qu'elle a usurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne, criaient contre une conduite si odieuse; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse; et le persécuteur triomphait en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ai osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin; j'ose dire à

Digitized by Google

la patrie, que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendue la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté. J'en ai appelé du grand homme mal informé au grand homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. Kœnig, ainsi que le célèbre et respectable Volf, qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains, la voici :

*Certum est quam quod certissimum veritatem esse ex parte Kœnigii, sive authenticitatem fragmenti ex litteris Leibnitzii, sive judicium famosum academiæ spectes, sive prætensam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.*

« Il est reconnu pour certain et très certain « que la vérité est tout entière du côté du profes- « seur Kœnig, soit dans l'authenticité de la lettre « de Leibnitz, soit dans l'étrange jugement de « l'académie, soit dans la prétendue découverte « de son adversaire, qui ne serait qu'un renver- « sement des lois de la nature si elle n'était pas « une contradiction. »

J'ai pris le parti de M. Kœnig avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens, dont un grand roi me comblait, et ses bontés plus précieuses cent fois que tous ces biens et tous ces honneurs. J'ai risqué la plus cruelle disgrâce auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieillesse à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois, d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ses bontés, auxquelles j'avais répondu avec enthousiasme; pour qui j'avais tout quitté, tout sacrifié, et sur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon persécuteur Maupertuis, et pour M. Kœnig mon ami, et pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus physique* et de ses étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait composer. Oui, monsieur, c'est lui qui a porté La Beaumelle à faire cette malheureuse édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui seul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Prusse, n'est pas offensé. S'il n'avait pas excité La Beaumelle contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de se plaindre de moi, n'aurait point fait ce scandaleux ouvrage. Mon persécuteur a beau employer tous ses artifices pour faire désavouer aujourd'hui à La Beaumelle cette lettre dans laquelle ses manœuvres sont constatées; la lettre existe, monsieur entre vos mains, et j'en ai gardé soigneusement la copie authentique, transcrite par vous-même. Cette lettre qui sert à convaincre Maupertuis d'infidélité envers son maître, et de calomnie envers moi; cette lettre, dis-je, est encore plus reconnue que celle de Leibnitz, qui a servi à manifester les erreurs de son amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer faussaire qui il voudra dans une assemblée de son académie; il sera déclaré injuste par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réussit point par les souterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne subjugue point les esprits par la hauteur et la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raison, et dans la société que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonspecte par cela même qu'elle est la vérité, la candeur bien que trop simple, l'innocence sans politique, confondent tôt ou tard l'erreur, le manège, la violence. La Beaumelle, qui est jeune encore, apprendra, à ses dépens, à ne plus faire servir son amour-propre imprudent et sans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adresse, comme M. Kœnig, au public, juge souverain des ouvrages et des hommes. Ce public déteste l'oppresseur, se moque de l'absurde, plaint le malheureux, et aime la vérité.

*P. S.* Vous m'apprenez, monsieur, par vos lettres, que La Beaumelle promet de me poursuivre jusqu'aux enfers. Il est bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que, pour mieux mériter son gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choses personnelles, si je réfute les commentaires qu'il a imprimés sur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'est un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impostures contre un homme, et de lui dire ensuite : Si vous osez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, monsieur, dans votre lettre du 22 mars, « que la manière dont il s'y prendra « ne pourra que me faire beaucoup de peine; « et quand il aurait tout le tort du monde, le « public ne s'en informera pas, et rira à bon « compte. »

Sachez, monsieur, que le public peut rire d'un homme heureux et avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des sottises; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné et persécuté. La Beaumelle peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit et peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que La Beaumelle est un écrivain à

faire rire : mais si l'auteur de *la Spectatrice danoise*, du *Qu'en dira-t-on*, ou de *Mes Pensées*, qui a outragé tant de souverains et de particuliers avec une insolence si brutale, et qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme plaisant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à présent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raison de La Beaumelle ou de moi, et c'est de quoi les lecteurs pourront juger.

## PREMIÈRE PARTIE

Les éditions nombreuses d'un livre, dans sa nouveauté, ne prouvent jamais que la curiosité du public, et non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* sentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de sa nation. Il serait incomparablement moins indigne de la France s'il avait été achevé dans son sein ; mais on sait quels engagements et quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à sa patrie. Parvenu à un âge assez avancé, éprouvant, par des maladies continuelles, une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, il hasarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du *Siècle de Louis XIV*, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, et les hommes instruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'est pas trompé dans son attente. Il a reçu des instructions de toutes parts, et il s'est trouvé en état, dans l'espace d'une année, de donner une meilleure forme à son ouvrage. Il a tout retouché, jusqu'au style. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus scrupuleuse. Il est permis à l'auteur de le dire, parce qu'il est permis d'annoncer qu'on s'est acquitté d'un devoir indispensable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal Mazarin, dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime sur ce ministre :

« Le grand homme d'état est celui dont il reste « de grands monuments utiles à la patrie. Le mo- « nument qui immortalise le cardinal Mazarin est « l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province « à la France dans le temps que le royaume était « déchaîné contre lui ; et, par une fatalité singu- « lière, il lui fit plus du bien lorsqu'il était per- « sécuté, que dans la tranquillité d'une puissance « absolue. »

On prie le lecteur de jeter les yeux sur tout ce qui concerne la paix de Rysvick, dans cette nouvelle édition, la seule qu'on puisse consulter ; c'est un morceau très utile, tiré des *Mémoires* manuscrits *de M. de Torci*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'historiens, tant d'hommes d'état, et milord Bolingbroke lui même, avaient cru, que le ministère de Versailles avait dès lors dévoré en idée la succession du royaume d'Espagne ; et rien ne répand plus de jour sur les affaires du temps, sur la politique, et sur l'esprit du conseil de Louis XIV.

On voit quels services rendit le maréchal d'Harcourt dans la grande crise de l'Espagne, lorsque l'Europe en alarmes attendait d'un mot de Charles II mourant quel serait le successeur de tant d'états. De nouvelles anecdotes sont ainsi semées dans tous les chapitres.

On en trouve au second volume sur l'homme au masque de fer ; mais les morceaux les plus curieux sans contredit, et les plus dignes de la postérité, sont deux mémoires de la propre main de Louis XIV. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* est très augmenté ; c'est là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant Louis XIV, ce qu'elle a été par lui, et depuis lui. Les matériaux seuls de ce chapitre font connaître la nation et le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre ; mais c'est un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-six articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le siècle de Louis XIV, et dont plusieurs l'ont illustré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en saisir l'esprit, et qu'il resserrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penser d'eux, d'après les plus savants hommes. Ainsi, deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très malade, a travaillé sans relâche, une année entière, à ces deux seuls petits volumes, dans lesquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'est fait et s'est écrit de plus remarquable dans l'espace de cent années. L'amour seul de la patrie et de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France et des pays étrangers lui en ont su gré ; et même en Angleterre les esprits fermes, dont cette nation philosophe et guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni satirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples ; ils ont reconnu dans Louis XIV, non pas un des plus grands hommes, mais un des plus grands rois ; dans son gouvernement, une conduite ferme, noble et suivie, quoique mêlée de fautes ; dans sa cour, le modèle

Digitized by Google

de la politesse, du bon goût, et de la grandeur, avec trop d'adulation ; dans sa nation, les mœurs les plus sociables, la culture des arts et des belles-lettres poussée au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, et des sentiments de hauteur et de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts, que le célèbre Addison et le chevalier Steele, injustes en ce seul point, les avaient enracinés ; et l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'en lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit Marlborough, Newton, et Pope, du respect pour le génie de la France.

Mais, tandis que le libraire de M. de Voltaire travaillait à cette édition nouvelle, et si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, et s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine, d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire Walther, en vertu de ses droits, en préparait à Dresde une nouvelle, incomparablement plus ample et plus utile.

C'était violer dans l'empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux, en contrefesant leurs ouvrages ; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve Knoch et Eslinger, de Francfort, les lettres et les remarques dont il chargeait cette édition frauduleuse.

Le public, qui ne pouvait être instruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. L. B. ; il est frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. L. B. donne ses décisions. Il croit que c'est quelque homme d'état, ou quelque savant profond dans l'histoire : il ne peut deviner que c'est l'éditeur des *Lettres de madame de Maintenon*, l'auteur de *la Spectatrice danoise*, l'auteur de *Mes Pensées*, ou du *Qu'en dira-t-on*. Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV ;* il le traite comme tous les potentats de l'Europe ; il le condamne et l'instruit. Il aurait dû seulement faire quelques petits changements dans ses beaux commentaires, comme il changeait, pour le bien de la chrétienté, des feuillets de son chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on* dans toutes les grandes villes où il passait. Il substituait, de province en province, un feuillet à un autre ; il mettait à la tête de *Mes Pensées*, cinquième, sixième édition. Il disait son avis, dans une page nouvelle, du pays d'où il venait de sortir, et parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuse ; car il leur supposait à tous la plus grande clémence.

Était-il hors de Saxe, il imprimait (page 302) : « J'ai vu à Dresde un roi... un ministre... un « héritier... une princesse... un peuple... » Les épithètes suivent en lettres initiales, et la lecture en fait frémir. Était-il hors de Berlin, il imprimait (page 244) : « Prédiction... la Prusse... « et (page 250) : Des soldats qu'une barbare dis- « cipline dépouille de tout sentiment d'honneur, « à qui on fait haïr une vie qu'on les force à con- « server, dont les crimes sont impunis, etc. ; » et, dans le même article, ce judicieux auteur dit, « Que l'inhumanité des châtiments fait périr ces « hommes (*impunis*) dans l'étisie, en languir par « des descentes. »

A peine est-il hors de Gotha, qu'il dit (page 108) : « Je voudrais bien savoir de quel droit de « petits princes, un duc de Gotha, par exemple, « vendent aux grands le sang de leur sujets ? »

S'il part de Suisse, il outrage (page 300) les Sinner, les Orlac, les Steiger, les Vatteville, les Diesbach, en les nommant par leurs noms.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre, il dit (page 258), « que lord Bath serait déshonoré « en France. « A-t-il quitté la Hollande, il insère (page 279) : « Que bientôt la Hollande ne sera « bonne qu'à être submergée, quand le stathou « dérat sera bien établi. »

Est-il loin de la France, il dit (page 302) : « Que le despotisme y a éteint jusqu'au nom de « vertu. « Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, et il met dans une autre que le lieutenant de police est un Messala, et il espère que Messala protégera les honnêtes gens qui pensent.

Voilà donc ce que ce personnage appelle *Mes Pensées*, et ce qu'on a lu avec la curiosité et les sentiments que cette noble hardiesse doit inspirer. Pour rendre ses autres pensées meilleures, il les a prises partout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres ; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de Richelieu, il lui fait dire une sottise. Il prétend que le cardinal de Richelieu a écrit : « Le roi a « changé de ministre, et son ministre de maxime. » Il ne sent pas que ce n'est point le nouveau ministre, le cardinal de Richelieu lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : « Le roi a changé « de ministre, et le conseil de maxime. » Voilà des paroles d'un grand sens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de *Rome sauvée*, en leur substituant les siens ; car ce galant homme est aussi poète, ou du moins il veut faire des vers.



Digitized by Google

Il y a pourtant quelques pensées dans son livre qui sont à lui, et qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple il donne des conseils à un jeune courtisan pour se conduire avec vertu, et lui dit (page 58) : « Le mérite parvient à la cour par la « bassesse, et le métalent par l'effronterie : ram- « pez donc effrontément. » On ne saurait donner un conseil plus honnête.

Il avait entendu à Paris, au théâtre, ces vers dans la bouche de Cicéron :

Un courage indompté, dans le cœur des mortels,
Fait ou les grands héros ou les grands criminels.
Qui du crime a la terre a donné les exemples,
S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples :
Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
Eût été Scipion, si je l'avais conduit.
Je réponds de César, il est l'appui de Rome :
J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand homme.

*Rome sauvée*, acte v, scène iii.

Voici comme l'auteur de *Mes Pensées* s'approprie ces vers dans sa prose (page 79) : « Une ré- « publique fondée par Cartouche aurait eu de « plus sages lois que la république de Solon. Ce « sont les mêmes qualités qui font les grands « héros et les grands criminels ; et l'âme du grand « Condé ressemblait à celle de Cartouche. »

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractérisent une âme qui n'est pas celle du grand Condé : et ce qui est rare, c'est l'air de maître avec lequel ce monsieur ose dire ce que les Clarendon et les De Thou n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. « Donnez-moi, dit-il (page « 25), un Stuart qui ait l'âme de Cromwell, et « je le ferai roi d'Angleterre. » Vous le ferez roi d'Angleterre ! vous ! quel faiseur de monarques ! Le fou du roi Jacques Ier s'étant un jour assis sur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud? Il répondit : *Je règne*. L'auteur de *Mes pensées* fait plus, il fait régner. C'est ce modeste et sage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre humain, qui, pour l'instruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV*.

Comme, avec une imagination si brillante, il pourrait savoir quelque chose de l'histoire, il ne serait pas impossible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fausse date, quelque méprise dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaisser à ces détails. C'est La Beaumelle qui daigne enseigner la langue française à Voltaire ; c'est La Beaumelle qui décide sur les auteurs ; c'est La Beaumelle qui se mêle de condamner Louis XIV ; c'est La Beaumelle qui dit qu'*on se gâte à Potsdam ;* c'est La Beaumelle qui, sans daigner jamais apporter la moindre raison de ses décisions, parle avec la même modestie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un seul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de François II, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions ; et le savant La Beaumelle demande *quand?* Voilà un excellent critique en histoire ! Il ignore les horribles guerres civiles sous Charles IX, Henri III, Henri IV, et les factions qui marquèrent toutes les années du règne de Louis XIII.

« Ceci est bon, dit-il, cela est médiocre, cette « phrase est mauvaise. » Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait eu plus d'obligation des instructions historiques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire son livre en l'enrichissant de notes : l'auteur était en effet tombé dans des méprises considérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout secours que ses Mémoires qu'il avait apportés de France, il ne se fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, et dont des hommes respectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été soigneusement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais La Beaumelle s'est bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne sait pas seulement que le fameux prince d'Orange Guillaume III fut créé stathouder après avoir été nommé capitaine et amiral-général? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur sur la ville de Bamberg, droit qui tire son origine des conventions faites avec les papes, dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'histoire du temps que l'histoire ancienne, quand, dans une de ses remarques, il dit que l'entreprise en faveur du prétendant, en 1744, a eu les suites les plus heureuses? Tout le monde sait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de Saxe, qui devait la conduire, rentra dans le port ; et il n'y eut de diversion opérée par le prince Édouard que lorsqu'il passa seul en Écosse en 1745, sans conseil, sans secours, et assisté de son seul courage.

Plus il est ignorant, plus il parle en maître ; et plus il parle en maître, sans alléguer de raisons, moins il mérite qu'on lui réponde directement. Mais comme on doit avoir pour le public le respect de l'instruire, et de lui présenter les autorités sur lesquelles les plus importantes et les plus curieuses vérités de cet essai historique sont

Digitized by Google

fondées, on prendra occasion des bévues de La Beaumelle pour dire ici des choses utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut servir à quelques usages.

On parlera d'abord du célèbre testament du roi d'Espagne Charles II. Il s'agit de prouver que la cour de Versailles n'y eut pas la moindre part, et qu'elle n'avait jamais songé à la succession entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de Torci, alors ministre en France. Il atteste le témoignage authentique de ce secrétaire d'état; un La Beaumelle nie ce témoignage! il demande *où il est!* On répond, non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage se trouve dans les *Mémoires* manuscrits *de M. de Torci*, lesquels sont entre les mains de sa famille. On ne les confiera pas à La Beaumelle, sans doute; mais ce manuscrit est assez connu. Un autre témoignage du marquis de Torci se trouve encore écrit de sa main à la marge de l'histoire italienne de Louis XIV, par le comte Ottieri, imprimée à Rome, et de laquelle La Beaumelle n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de Polignac, étant à Rome, eut le crédit de le faire supprimer. M. de Voltaire procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de Torci. Ottieri, comme tous les autres historiens, imputait à Louis XIV le dessein de rompre le traité de partage, et de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d'Espagne. M. de Torci réfute en peu de mots cette erreur si accréditée, et dit expressément que Louis XIV *n'y a jamais pensé*. Ce volume du comte Ottieri, précieux par sa rareté, et plus encore par la note du marquis de Torci, a été donné par M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, qui le conserve dans sa bibliothèque.

Il faut distinguer les erreurs dans les historiens. Une fausse date, un nom pour un autre, ne sont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage est vrai, si les intérêts, les motifs, les événements, sont développés avec fidélité, c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'historien De Limiers d'avoir fait assister au grand-conseil qui se tint à Versailles, au sujet du testament de Charles II, madame de Maintenon qui n'y entra jamais, et M. de Pomponne qui était mort; mais ce qu'on ne peut pardonner, c'est l'ignorance des deux traités de partage; c'est d'avoir supposé que le roi d'Angleterre avait engagé Charles II à faire un testament en faveur du prince de Bavière; c'est d'avoir imaginé que Louis XIV avait ensuite envoyé un autre testament à signer au roi d'Espagne en faveur du duc d'Anjou. Il n'est pas permis de se tromper sur une révolution si grande, si importante, devenue la base d'un nouveau système de l'Europe. L'auteur du *Siècle* est, de tous les historiens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait su et qui ait dit la vérité.

Que le P. Daniel, dans ses Abrégés chronologiques de Louis XIII et de Louis XIV, se trompe sur quelques noms, sur la position de quelques villes; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un siége, ces légères fautes ne sont presque rien, parce qu'il importe peu à la postérité qu'on ait eu tort ou raison dans des petits faits qui sont perdus pour elle. Mais on ne peut souffrir les déguisements avec lesquels il raconte les batailles importantes, ni surtout son affectation de n'étaler que des combats, qui, après tout, ne sont que des choses fort communes dans les fastes d'un siècle mémorable par tant d'autres endroits singuliers. C'est ce qu'on lui reproche dans sa grande histoire. Il aurait dû approfondir les lois, les usages, le commerce, les arts, parler de tout en philosophe. Il ne l'a pas fait; et quoique son histoire de France soit la meilleure de toutes, notre histoire reste encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on descend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très importante. Cette particularité ne se trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif Louis XIV reconnut le fils de Jacques II pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue seulement, dans toutes les premières éditions, que plusieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que, sans cette démarche de Louis XIV, le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la succession. Notre La Beaumelle demande « qui sont ces membres du parlement? « plusieurs autres membres, dit-il, et tous les « historiens m'ont assuré le contraire. »

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puisque l'auteur du *Siècle* est le premier qui l'ait fait connaître, vous osez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé! vous osez dire que cette anecdote est discutée dans tous les autres historiens! Apprenez de qui l'auteur la tient; de milord Bolingbroke, qu'il a fréquenté pendant plusieurs années; et ce que milord Bolingbroke lui en avait toujours dit se trouve confirmé aujourd'hui par ses *Lettres historiques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 et 159 de son tome second. C'est là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de Torci et Bolingbroke ont dit tant de fois, et ce qui est très vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la consolation d'être re-

connu roi par Louis XIV. Milord Bolingbroke ne savait cette anecdote que confusément, et M. de Torci en était instruit dans le plus grand détail et avec la plus grande certitude. Milord Bolingbroke dit dans ses *Lettres* que « des intrigues de « femmes déterminèrent Louis XIV ; » mais quelles étaient ces femmes? Ce fut la propre veuve de roi Jacques, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer Louis XIV de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, et qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Rysvick, sans que Guillaume III s'en fût offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité et de sa gloire ; et le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout son conseil. C'est là ce que milord Bolingbroke ne savait pas, et ce qui se trouve, dans la nouvelle édition du *Siècle*, parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire que les petites querelles de la duchesse de Marlborough et de miladi Masham n'influèrent en rien sur les affaires. « Ce conte, « dit-il, est pris de l'*Anti-Machiavel*, et n'en est « pas le meilleur endroit. » Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que madame la duchesse de Marlborough avoua elle-même plusieurs fois à M. de Voltaire, et qu'elle a confirmée depuis dans ses Mémoires. Ce conte n'est point tiré de l'*Anti-Machiavel*, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de Voltaire avait déjà, quelques années auparavant, poussé le *Siècle de Louis XIV* jusqu'à la bataille de Turin, et le manuscrit était entre les mains du roi de Prusse dès l'année 1737. Ce manuscrit était la suite d'une Histoire universelle depuis Charlemagne, écrite dans le même goût et dans le même esprit. On lui en a volé la partie la plus intéressante ; et si La Beaumelle sait où elle est, M. de Voltaire lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce Mémoire instructif, et pour nourrir l'ignorante sécheresse des remarques d'un jeune homme qui ose censurer une histoire, sans rapporter un seul fait, sans alléguer la moindre probabilité sur quoi que ce puisse être, passons à l'homme *au masque de fer ;* et examinons, avec les lecteurs sérieux et attentifs, la plus singulière et la plus étonnante anecdote qui soit dans aucune histoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les historiens de Louis XIV ont ignoré ce fait, et il a assurément raison. La Beaumelle répond avec sa prudence ordinaire : « Les Mémoires de Perse en ont parlé. » Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perse*, qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les historiens un libelle qui est aussi obscur, et presque aussi méprisable que votre *Qu'en dira-t-on ;* un libelle où il y a aussi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois sont insultés, où les événements sont déguisés ainsi que les noms propres.

Le hasard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y est parlé de l'homme *au masque de fer*. L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces sortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de mensonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans, régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant sa mort voir à la Bastille ce fameux et inconnu prisonnier. Tout Paris sait qu'il est faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une visite à la Bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de Vermandois qu'il appelle *Giafer ;* et il prétend que ce comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, et conduit en prison avec un masque sur le visage, dans le temps qu'on le fit passer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un soufflet que ce prince avait donné à monseigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable aussi grossière? Ne sait-on pas que le comte de Vermandois mourut de la petite-vérole au camp devant Dixmude en 1683? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge ; et c'est en donner un bien terrible au sens commun et à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier *au masque de fer* était mort en 1704 ; et l'auteur des *Mémoires de Perse* le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces *Mémoires de Perse* une anecdote qui est très vraie parmi tant de faussetés. J'avais appris cette anecdote l'année passée ; c'est celle de l'assiette d'argent et du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de Dresde et de Paris de 1753. Elle a été racontée souvent par M. Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, et peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'état sont publiques dans tout le pays ; et M. le marquis d'Argens, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle, à M. Riousse, et aux hommes les plus considérables de sa province.

On veut savoir le nom du médecin de la Bas-

tille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. Marsolan, gendre de ce médecin, et qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de Richelieu.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre et si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de Vermandois; ce n'était pas le duc de Beaufort, qui ne disparut qu'au siége de Candie, et dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de Chamillart disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de La Feuillade et de M. de Caumartin, que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. Fouquet. Il avouait donc au moins par là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal Mazarin. Or, pourquoi des précautions si inouies pour un confident de M. Fouquet, pour un subalterne? Qu'on songe qu'il ne disparut en ce temps-là aucun homme considérable. Il est donc clair que c'était un prisonnier de la plus grande importance, dont la destinée avait toujours été secrète. C'est tout ce qu'il est permis de conjecturer.

Le critique, sans rien approfondir, se contente de mettre en note, *oui-dire*. Mais une grande partie de l'histoire n'est fondée que sur des *oui-dire* rassemblés et comparés. Aucun historien, quel qu'il soit, n'a tout vu. Le nombre et la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'histoire de l'homme *au masque de fer* n'est pas démontrée comme une proposition d'Euclide; mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux ministres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'histoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter, sur d'autres points, de citer des autorités respectables, entre autres celle du cardinal de Fleury; comme si j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puissants de ce monde est une vanité; et il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de Fleury, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être: aussi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au savant abbé de Fleury qu'à l'heureux cardinal de Fleury; mais je suis obligé d'avouer que lorsqu'il sut que je travaillais, je ne dirai pas à l'histoire de Louis XIV, mais au tableau de son siècle, il me fit venir quelquefois à Issi pour m'apprendre, disait-il, des anecdotes. Ce fut lui, et lui seul, dont je tins que M. de Bâville, intendant du Languedoc, avait été le principal instigateur de la fameuse révocation de l'édit de Nantes: il le savait bien. C'était à M. de Bâville qu'il devait sa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Versailles, au bout de son appartement, la place où le roi avait épousé madame de Maintenon; ce fut lui qui me dit que le chevalier de Forbin n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en dise l'abbé de Choisi, dont les *Mémoires* sont aussi peu sûrs en bien des endroits, qu'ils sont négligemment écrits. En effet, M. de Forbin, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si Louis XIV était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle; il me répondit ces propres mots: *Il avait la foi du charbonnier*. Du reste il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, et qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites, étant évêque de Fréjus, et de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à Louis XIV. Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du siècle: il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que dans ces entretiens le cardinal de Fleury convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France, d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aisée à déranger, et sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais; il avait grande raison: Il avait fait alors la guerre et la paix sans l'intervention de ce ministre. Walpole croyait me gouverner, disait-il, et il me semble que je l'ai gouverné. Un La Beaumelle pourra avancer que cela n'est pas vrai; et moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais, après ces entretiens, écrire chez Barjeac ce que son maître m'avait dit de plus important; et je ne fesais pas plus ma cour à Barjeac qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal bien que j'eusse long-temps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre; ou plutôt, parce que j'y avais été admis, et que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissants. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, et le seul mérite de

mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de Fleury qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du *Siècle de Louis XIV*, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté; et si Trajan m'avait persécuté, je dirais que Trajan a tort, mais qu'il est un grand homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'instruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il aussi d'avoir demandé à tant d'officiers généraux des instructions sur la guerre de 1741? d'avoir travaillé six mois sans relâche dans les bureaux des ministres, tandis que j'étais historiographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, et que j'ai sacrifiée? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout rassemblé? d'avoir laissé à mon roi et à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, et que j'ai achevé dans une terre étrangère? J'ai fait mon devoir, et je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainsi, s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier.

1° Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire, et n'est pas indifférente comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze livres l'écu qui est à présent fixé à six; mais, en ce cas, si vous avez six mille livres de rente sur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte et nette; tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2° Apprenez que la plupart des évêques appelants, et ceux qui signèrent les propositions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du saint siège*.

3° Apprenez que jamais le marquis de Fénelon, ni M. de Pleto, l'un ambassadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régiments soudoyés par ces puissances, comme M. de Charnacé.

4° Apprenez que Vittorio Siri, qui quelquefois était aussi partial pour la cour qui le payait que Le Vassor le fut contre elle en qualité de réfugié, était un auteur très instruit de tout ce qui s'était passé de son temps; et que le témoignage d'un auteur contemporain, pensionnaire d'une cour, est du plus grand poids, quand le témoignage n'est pas favorable à cette cour.

5° Apprenez que le cardinal Mazarin n'a jamais passé pour maladroit.

6° Apprenez que ce n'est pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les sentiments de la cour et ceux de la ville dans des temps de troubles : il n'a pas osé avoir un avis, et vous osez juger!

7° Apprenez que ces vers que le duc de La Rochefoucauld citait au sujet de madame de Longueville, et que vous gâtez,

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux,

sont tirés de la tragédie d'*Alcyonée;* et pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après sa rupture avec madame de Longueville, il parodia ainsi ces vers :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

8° Apprenez que les favoris de Henri III étaient appelés les *mignons*, et non les *petits-maîtres*.

9° Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majesté* dans le protocole de l'empire.

10° Apprenez que Louis XIV obtint un désaveu formel de l'action de l'ambassadeur Vatteville, lorsqu'il força d'abord le roi Philippe IV à le rappeler.

11° Apprenez que la méthode du maréchal de Vauban lui appartenait tout entière, et qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un Hollandais qui n'avait pu être employé dans sa patrie;* et souvenez-vous que quand on est assez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de Vauban, il faut citer des autorités convaincantes.

12° Apprenez que si vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de Louis XIV ne mangeaient pas à sa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de Louis XV, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de sa chambre y mangeaient aussi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp, M. du Libois fut le dernier qui eut cet honneur, etc. M. de Larrey, auteur de l'*Histoire de Louis XIV*, était conseiller aulique du roi de Prusse, et n'était pas gentilhomme de la chambre de Louis XIV, comme vous le dites, et ne pouvait l'être étant calviniste.

13° Apprenez que cette criminelle remarque, « qu'un roi absolu qui veut le bien est un être de « raison, et que Louis XIV ne réalisa jamais cette

« chimère, » est aussi punissable que fausse. Vous avez l'insolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager Louis XIV et Louis XV ! Je détourne les yeux de votre crime, pour dire à cette occasion qu'un roi absolu, quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur et la prospérité de son état, parce qu'elle est la sienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens, mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume.

J'ai une observation nécessaire à faire ici sur le mot *despotique* dont je me suis servi quelquefois. Je ne sais pourquoi ce terme, qui, dans son origine, n'était que l'expression du pouvoir très faible et très limité d'un petit vassal de Constantinople, signifie aujourd'hui un pouvoir absolu et même tyrannique. On est venu au point de distinguer, parmi les formes des gouvernements ordinaires, ce gouvernement despotique dans le sens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le souffrent, et le plus détestable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux espèces de gouvernements, et de ranger les uns et les autres sous différentes divisions. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle à laquelle on a donné le nom d'état despotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre justice, que le caprice d'un seul homme. On ne s'est pas aperçu que le despotisme, dans ce sens abominable, n'est autre chose que l'abus de la monarchie, de même que dans les états libres l'anarchie est l'abus de la république. On s'est imaginé, sur de fausses relations de Turquie et de Perse, que la seule volonté d'un visir ou d'un itimadeulet tient lieu de toutes les lois, et qu'aucun citoyen ne possède rien en propriété dans ces vastes pays; comme si les hommes s'y étaient assemblés pour dire à un autre homme : nous vous donnons un pouvoir absolu sur nos femmes, sur nos enfants, et sur nos vies; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois aussi sacrées, aussi réprimantes que chez nous; comme s'il était possible qu'un état subsistât sans que les particuliers fussent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au sérail de Constantinople pour les lois générales de la Turquie; et parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie, parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né esclave dans son sérail, on s'est imaginé que la loi de l'état portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a supposé que dans Constantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'industrie de son père. On a osé prétendre que le même despotisme régnait dans le vaste empire de la Chine, pays où les rois, et même les rois conquérants, sont soumis aux plus anciennes lois qu'il y ait sur la terre. Voilà comme on s'est formé un fantôme hideux pour le combattre; et en fesant la satire de ce gouvernement despotique qui n'est que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui est celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me mènerait trop loin; mais je dois dire que j'ai entendu par le despotisme de Louis XIV, l'usage toujours ferme et quelquefois trop grand qu'il fit de son pouvoir légitime. Si dans des occasions il a fait plier sous ce pouvoir les lois de l'état, qu'il devait respecter, la postérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que Louis XIV régna par lui-même.

14° Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire; que ces milices, qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de Villars, et à la rendre victorieuse dans les campagnes de Louis XV; que l'excellente méthode qu'on a prise, en 1724, concernant le maintien de ces milices, est due principalement au conseil de M. Duverney, et qu'elle a été très perfectionnée par M. le comte d'Argenson [1]. On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15° Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre Brousson fut qu'il était hérétique. L'abbé Brueys, dans son Histoire des troubles des Cévennes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, et qu'il fut roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très peu de chose. On usa avec lui d'une extrême rigueur; ce fut une cruauté, plus qu'une injustice. On fesait pendre les prédicants de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte, telle était la loi : elle était dure; mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugements [2].

[1] Voyez, dans le *Siècle de Louis XIV*, une note des éditeurs sur les Milices, chap. XXIX. K.

[2] Ces jugements furent presque toujours rendus par des

16° Apprenez que Louis XIV n'a jamais dit au lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il voulait faire à Mardick : « Monsieur « l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez « moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites « pas souvenir. »

Vous n'êtes qu'un menteur ; car ce n'est pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : « Je sais de science certaine que « Louis XIV tint ce discours. » J'avais dit que je savais de science certaine qu'il ne le tint pas ; mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainsi. Je demande pardon à M. le président Hénault de mêler ici son nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'histoire exige que je le cite, et que j'atteste sa bonne foi et sa candeur. C'est lui seul qui a rapporté cette anecdote. Il a souffert la hardiesse que j'ai prise de le contredire ; hardiesse d'autant plus excusable en moi, qu'on sait à quel point j'aime et j'estime son ouvrage et sa personne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'est passé entre lui et moi à ce sujet, parce que mon respect pour la vérité est égal à l'amitié que j'ai pour lui.

Je lui dis avant mon départ : « Êtes-vous bien « sûr que le feu roi ait tenu à un ambassadeur « d'Angleterre un discours qui me semble si peu « convenable ? Il aurait pu parler ainsi à un mi- « nistre des États-Généraux, parce qu'en effet il « avait été le maître chez eux ; mais certaine- « ment il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il « devait la paix à cette nation, et même une partie « de ses frontières : comment donc aurait-il pu « s'exprimer d'une manière si peu conforme à sa « situation, et qui ne pouvait manquer de lui at- « tirer une réponse très désagréable d'un homme « tel que milord Stair, dont vous avez connu le « caractère. »

« Vous avez raison, me répondit-il ; M. de « Torci m'a dit les mêmes choses que vous ; il « m'a ajouté que jamais le comte de Stair n'avait « parlé au roi qu'en sa présence, et il m'a pro- « testé n'avoir jamais entendu prononcer ces « paroles à Louis XIV. — Pourquoi donc les avez- « vous rapportées ? » lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de Torci l'eût averti, et qu'il avait cité cette anecdote dans son livre sur la foi des hommes les plus considérables de la cour. Il disait vrai, et il avait pour lui des témoignages nombreux et respectables. Je lui repartis que, selon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de Torci, seul témoin nécessaire, joint à toutes les vraisemblances qui sont très fortes, anéantissait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, et quelque autorité que lui donnassent les noms les plus illustres. Il me semble qu'à la fin de la conversation, M. le président Hénault eut la bonté de convenir qu'à la première édition de son livre, qui sera sans doute souvent réimprimé, parce qu'il sera toujours nécessaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote, en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, et dont je demande encore très humblement pardon à M. le président Hénault, doit moins servir à fortifier le pyrrhonisme de l'histoire qu'à faire voir avec quel scrupule il faut peser les autorités et balancer les raisons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels soins j'ai pris de m'instruire ; et peut-être regrettera-t-on que je ne puisse plus être à la source des lumières que j'aurais fidèlement répandues.

17° Apprenez combien il est indécent et révoltant de dire à propos du comte de Pleie « qu'il ne « mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'en- « nuyait à périr à Copenhague, et qu'il était « estimé des savants danois, parce qu'ils sont « forts ignorants. » Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui insultent fellement les vivants et les morts. Vous dites que le roi Casimir était un sot, ainsi que tous les Polonais. Quel asile vous restera-t-il sur terre.

18° Apprenez combien il est ridicule d'avancer que jamais Louis XIV n'eut une cour plus nombreuse que lorsque, obligé de quitter sa capitale, il était prêt d'être livré au grand Condé à la journée de Blenau.

19° Apprenez que le grade militaire est toujours à l'armée au-dessus de la naissance, et que le premier grade donne à la cour cette prérogative. Fabert, maréchal de France, passait partout, sans contredit, devant les Montmorenci et les Châtillon, lieutenants-généraux.

20° Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que, surtout dans les états du roi de Prusse, les magistrats sont bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21° Apprenez que jamais Louis XIV n'a dit au parlement de Paris que Louis XIII n'aimait pas les huguenots, et les craignait ; et que pour lui il ne les craignait ni ne les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses, et il n'a jamais tenu de lit de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22° Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que Louis XIV dit au parlement de Paris,

commissaires, et, par conséquent, on peut les regarder comme injustes, même dans la forme. K.

que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte, et que vous niez, est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique; j'entends que vous n'avez rien lu, et que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas de mon livre, mal contrefait, des faussetés dont votre témérité seul est capable.

23° Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible que le conseil de Louis XIII ait sollicité le cardinal Duperron de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état « qu'aucune puissance spirituelle ne « peut priver les rois de leur puissance sacrée, « qu'ils ne tiennent que de Dieu seul, etc. »

Quoi! vous avez le front de représenter le conseil d'un roi de France comme une troupe d'imbéciles et de perfides qui sollicitent le clergé d'enseigner qu'on peut déposer et tuer ses maîtres! Si le malheur des temps et l'esprit de discorde avaient jamais pu porter le conseil d'un roi à une si lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour pour tirer de l'obscurité une anecdote aussi infâme. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir, vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, et qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence? Vous avez peut-être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé et le tiers-état dans les états de 1614. Il ne sera pas inutile de dire ici que, le 5 de janvier 1615, la chambre du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa suivant la quinzième session du concile de Constance, qui condamne comme abominable et hérétique l'opinion « qu'il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois; » mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition; et le cardinal Duperron maintint toujours « qu'il n'était pas sûr et indubitable qu'un roi ne « pût pas être déposé par l'Église. »

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt, le 2 janvier, conforme à cent arrêts précédents, par lesquels « nulle puissance « n'a droit ni pouvoir de dispenser les sujets du « serment de fidélité. » La chambre du clergé demanda la cassation de cet arrêt, sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, et que le parlement n'avait pas droit de se mêler de la législation tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi le 6 janvier; et le prince de Condé, chef du conseil, après avoir opiné sévèrement contre le cardinal Duperron, et après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité et au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire sur ce point toute dispute au clergé et au tiers-état, et à défendre au parlement de publier son arrêt, pour conserver, disait-il, la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de Louis XIII eut dans cette affaire importante. Voilà comment, selon le critique La Beaumelle, ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer et de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était et devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événements; et il a dû d'autant moins en faire mention, que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en savoir beaucoup plus que son livre, sans quoi il serait incapable de le faire : un critique doit en savoir plus encore que l'auteur, sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24° Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de Louis XIV, après avoir été outragé par une raillerie sanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain sa mémoire par un conte qui n'est pas même accrédité dans la populace, et qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25° Apprenez que beaucoup d'historiens ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère, quand ce frère, en 1708, tenta de faire une descente en Écosse; que Reboulet est de cette opinion : que lui et ses garants se trompent; et que, pour oser être critique, il faut savoir ce que les historiens ont rapporté, et ce qu'ils ont mal rapporté.

26° Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de Turenne saccageait Heidelberg et son pays.

27° Apprenez que le chevalier de Lorraine était à Paris, et non à Rome, quand madame de Coëtquen lui révéla le secret de l'état, qu'elle avait arraché à M. de Turenne; que ce grand homme ayant eu le courage d'avouer sa faiblesse, la perfidie de madame de Coëtquen étant éclaircie, la division ayant troublé la maison de Monsieur, le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Encise, il eut ensuite permission d'aller à Rome.

28° Apprenez que c'est le comble de l'impertinence de dire que « toutes les guerres d'aujour-

« d'hui sont des guerres de commerce; » qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Espagne, en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu jusqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les successions de l'Espagne et de l'Autriche étaient d'un genre un peu supérieur.

29° Apprenez que jamais ce Cavalier, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniste dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétablissement de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permission que pour les régiments qu'il voulut lever.

30° Apprenez, si vous pouvez, quel est l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître : « Le maréchal de Villars ne prédit point « la perte de la bataille d'Hochstedt : il a dit « seulement les raisons pour lesquelles elle fut « perdue. » Il semble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre, écrite par lui à M. de Maisons son beau-frère, sur la seule nouvelle de la position de l'armée française à Hochstedt, est une chose connue dans sa famille. Un laquais de cette maison, qui aurait entendu ses maîtres parler de cette anecdote, serait cent fois plus croyable que vous. Il vous sied bien à vous, moins instruit et moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher! il vous sied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, et de lui reprocher ses richesses!

31° Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, et que c'est pour cela que Madame royale a eu le pas sur Mesdames de France, vous ont dit trois sottises. Le patrimoine de la partie de la Navarre qui appartenait à Henri IV, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, et plus solennellement en 1620 par Louis XIII, lorsqu'il créa le parlement de Pau; par conséquent cet état est soumis à la loi salique. Aucune princesse du sang de France, qui n'est pas reine, n'a le pas sur Mesdames de France, c'est-à-dire sur les filles du roi. Ses filles gardent entre elles le rang de l'ordre de la naissance. La duchesse de Savoie, fille de Henri IV, qu'on appelait Madame royale, ne put jamais être en concurrence avec plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de Henri IV. La première fut femme de Philippe IV, roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de Mesdames de France du temps de Louis XIII ni de Louis XIV. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32° Apprenez que vous êtes aussi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de Vendôme est très ressemblant. Oui, il l'est, parce j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de Vendôme; mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33° Apprenez que c'est dans les *Mémoires* manuscrits *du marquis de Dangeau* que se trouvent ces paroles de Louis XIV sur le maréchal de Villeroi : « On se déchaîne contre lui parce qu'il « est mon favori. » Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces *Mémoires* pour les rapporter; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, et surtout par le cardinal de Fleury. Ce n'est que sur plusieurs témoignages unanimes qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, et la négation de La Beaumelle fait une impertinence.

34° Apprenez que Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez et à Gênes, n'était et ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point chez les ministres de France de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais des secrétaires d'ambassadeurs, choisis et payés par l'ambassadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambassadeur à Gênes, et que Louis XIV y fit porter ses menaces par cet officier de sa maison, comme un pareil officier y a été envoyé par Louis XV qui la protégait. Sachez que je le suis, quoi que vous en disiez, et que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres et tous les honneurs, en respectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choisir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez eu vain l'insolence de vouloir avilir un corps de la maison du roi de France, en disant que de mauvais historiens de Louis XIV, Racine, Larrey, et moi, étaient de ce corps. A l'égard de Racine, Louis XIV voulut l'élever à cette dignité pour récompenser un très grand mérite; et Louis XV a daigné me faire la même grâce, qui est au-dessus de ma naissance, pour favoriser mes faibles efforts, et pour encourager les lettres. Cette condescendance de deux grands rois fait honneur à leur générosité, et ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, aussi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques; mais je me conten-

Digitized by Google

terai de vous donner en général l'avis d'étudier, et de vous repentir.

********

## SECONDE PARTIE.

Pour mieux se justifier auprès du public de tant de détails, et pour rendre autant qu'on le peut les choses personnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. La Beaumelle, ce jeune homme inconsidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle et non la personne de Louis XIV, ni celle de Guillaume III, ni le grand Condé, ni Marlborough. Il n'appartient qu'au père Maimbourg de faire des portraits recherchés et fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de Retz a fait une espèce de galerie de portraits dans ses Mémoires : cette liberté lui était très permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les situations de leur âme, dans leur vie particulière et publique, dans leurs amitiés et dans leur haine, dans leur bonne et mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter peut-être que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par la passion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidèles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugements différents d'un homme en place par la même personne, selon qu'elle est plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que j'avance, lorsqu'un jour à Bleinheim je suppliai madame la duchesse de Marlborough de me montrer ses Mémoires. Elle me répondit : « Attendez « quelque temps, je suis occupée actuellement à « réformer le caractère de la reine Anne; je me « suis promise à l'aimer depuis que ces gens-ci « gouvernent. »

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur, de ceux qui ont joué les premiers rôles sur le théâtre du monde. Je sais que ces peintures vraies ou fausses amusent notre imagination. Le bon sens est souvent en garde contre elles.

Je me soucie fort peu que Colbert ait eu les sourcils épais et joints, la physionomie rude et basse, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au soin de faire de grandes choses : j'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable, sur la reconnaissance que les siècles à venir lui doivent non sur la manière dont il mettait son rabat, et sur l'air bourgeois que le roi disait qu'il avait conservé à la cour.

Un La Beaumelle peut dire à son gré, dans la Vie de madame de Maintenon : « Que madame de « La Vallière avait des yeux bleus, point atteints « du désir de plaire; que madame de Montespan « avait le nez de France le mieux tiré; l'autour « du cou environné de mille petits amours. » Il peut dire que mademoiselle de Fontanges était une grande fille bien faite, que madame de Montespan lui découvrait la gorge devant le roi, et qu'elle disait : « Voyez, sire, que cela est beau! « qu'en dites-vous? admirez donc. » Il peut ajouter que Louis XIV l'aima comme Pygmalion. C'est là le style dont il croit qu'il faut écrire l'histoire, et que sa modestie veut me donner pour modèle. C'est à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de Louis XIV; il les a connues à Genève; et moi, comme il le dit très bien, je n'ai consulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des personnages du temps passé, et qui, de quelques événements peu connus, prennent droit de démêler les plus secrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'histoire les couleurs du roman. La curiosité insatiable des lecteurs voudrait voir les âmes des grands personnages de l'histoire sur le papier, comme on voit leurs visages sur la toile : mais il n'en va pas de même. L'âme n'est qu'une suite continuelle d'idées et de sentiments qui se succèdent et se détruisent : les mouvements qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère, et ce caractère même reçoit mille changements par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfants de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, sous différentes formes, nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'âme s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos, et l'écrivain qui veut débrouiller après des siècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'historien qui ne veut peindre que de fantaisie, qui ne veut que montrer de l'esprit, il n'est pas digne du nom d'historien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèses.

Il en est à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'histoire alors est romanesque en ce point. Il n'y a que deux discours directs dans toute l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maré-

chal de Vauban au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'Orléans avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eues quelques anciens de prendre une plus grande liberté; mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, et au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, et de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout, et c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression, on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à La Beaumelle. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissements historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle!* Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on* l'a porté encore, dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, et le roi de France.

Les lecteurs judicieux, et qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des Anecdotes : « Je ne sais « pourquoi la plupart des princes affectent de « tromper par de fausses bontés ceux de leurs « sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation « alors est l'opposé de la grandeur : elle n'est « jamais une vertu, et ne peut devenir un talent « estimable que quand elle est absolument né- « cessaire. Louis XIV parut sortir de son carac- « tère, etc. »

Voici la note de La Beaumelle : « Trait admi- « rable et hardi, parce qu'il est écrit à Potsdam. » Certainement si on ne savait que c'est un La Beaumelle qui est l'auteur de ces commentaires, la postérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, et demeurée sans réponse, serait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ses propres états est fondé sur la vérité. Cependant j'ose assurer que le portrait que ce correcteur d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien, qui dit la vérité sans mélange, et sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du *Siècle* : « Que les « dernières paroles de Louis XIV n'ont pas peu « contribué, trente ans après, à cette paix que « Louis XV a donnée à ses ennemis, dans laquelle « on a vu un roi victorieux rendre toutes ses con- « quêtes pour tenir sa parole, rétablir tous ses « alliés, et devenir l'arbitre de l'Europe par son « désintéressement, plus encore que par ses vic- « toires. »

Que croira-t-on que La Beaumelle pense de ce morceau? « Ne prêtez point, dit-il, de vertus à « Louis XV. Ce désintéressement aurait été ridi- « cule. »

En un autre endroit, il dit que M. de Voltaire *voudrait que le Français fût esclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fussent esclaves! je voudrais être esclave et que tous les hommes fussent libres. J'entends par libre, soumis uniquement aux lois : c'est la seule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoisonna la famille royale (page 547 du tome second de l'édition de La Beaumelle)? et ensuite qu'un autre prince fit assassiner Vergier; que ce fut un officier qui fit le coup, et qui en eut la croix de Saint-Louis pour récompense? Où a-t-il pris ces blasphèmes, qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, et qui font rougir ceux qui s'avilissent jusqu'à le confondre? Le burlesque se joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il est dit que, dans la société, la bonté de Marie-Thérèse fesait son seul mérite, ce grave commentateur, qui insulte tous les princes, met en note : « Parlez des princes « avec plus de respect.—Parlez des choses saintes « avec respect, » dit-il ailleurs, dans une autre note. Et quel est cet homme qui donne ainsi des leçons de religion, sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère? c'est celui-là même qui, dans ses commentaires sur ce livre, ose imprimer, à la page 448 du tome troisième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévennes « n'est convo- « nable qu'à des sauvages et à des chrétiens; « c'est celui-là même qui, pour remarque presque unique sur le chapitre du *Jansénisme*, dit : « Que « ce chapitre doit plaire aux sages, et déplaire « aux orthodoxes. »

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui, pour un peu d'argent, a vendu ces infamies à un libraire de Francfort? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer le public par ses lumières; ce n'est pas le soin d'approfondir, par des remarques utiles, les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de Voltaire. Qu'a-t-il donc voulu? lui

nuire, le décrier, insulter à tort et à travers les rois et les particuliers, et trouver le secret de se faire lire, à force d'insolence et d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement, dans cette édition, MM. d'Argens, Pelnitz, Algaretti, Darget, et Francheville; il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures. Il a trouvé des lecteurs sans doute; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monstre qu'on regarde un moment par curiosité, et dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein, dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de Louis XIV avec la note de cet impertinent sur le chapitre du *calvinisme?*

« Cavalier (le chef des révoltés des Cévennes) « avait été, dit-il, rival de Voltaire. Ils aimèrent « l'un et l'autre la fille de madame Duneyer, fille « de beaucoup d'esprit et de coquetterie. Ce qui « devait arriver arriva. Le héros l'emporta sur « le poète, et la physionomie douce et agréable « sur la physionomie égarée et méchante »

Voilà une des remarques les plus historiques de ce libelle. Il était triste, à la vérité, que la dame dont il parle eût abandonné son mari et enlevé ses deux filles, pour se réfugier en Hollande; mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre; il faut plaindre ses deux filles et les respecter. Toutes deux se sont retirées en France: l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, heureée et chérie; l'autre est pensionnaire du roi, et vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, et où elle nourrit les pauvres; elle s'est acquis auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable et nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier, étant colonel au service d'Angleterre, en 1708, passa dans les Pays-Bas, et vit mademoiselle Duneyer, encore très jeune; il la demanda en mariage: cette négociation fut rompue, et Cavalier alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége; il n'alla en Hollande qu'en 1714, et n'a connu Cavalier qu'en Angleterre, en 1726. Comment La Beaumelle ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils sont au-dessus des outrages; mais la justice venge l'honneur des citoyens si criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feu madame la maréchale de N. avait été convaincu de fausse monnaie et d'assassinat (comme il le dit p. 531 du t. II)? Si un citoyen, qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'histoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire; et si on a l'âme assez basse et assez méchante pour troubler ainsi les cendres des morts, sans aucune apparence d'utilité, on est tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques; et avec ces preuves, on est encore bien condamnable.

Ce La Beaumelle, en faisant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéresser à sa personne vingt souverains et cent familles.

N'est-il pas encore bien digne d'une histoire de Louis XIV de mettre au bas d'une page, en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne sais quels vers que je fis, il y a treize ou quatorze ans, pour une jeune princesse, aujourd'hui reine? Que Louis XIV a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'en dit dans la conversation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces, dont le principal mérite est dans l'à-propos, et dans les circonstances où elles sont faites. Ceux qui en sont les auteurs n'en font nul cas, et ne les conservent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité, et en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent et gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé Pitaval s'avisa d'attribuer cette petite pièce à feu La Motte; La Beaumelle répète cette sottise de Pitaval, dans une note sur Louis XIV; et il se trouvera encore quelque compilateur qui, dans un dictionnaire, à l'article *Pitaval*, ne manquera pas de relever cette anecdote, pour l'utilité du genre humain.

C'est avec la même bassesse que cet homme imagine que « M. de Voltaire a vendu chèrement « le *Siècle de Louis XIV* au libraire Conrad Wal- « ther, qui paie si mal. » Il avait droit apparemment de tirer une juste rétribution du fruit d'un travail si long et si pénible; mais il ne l'a pas fait. M. de Francheville, conseiller aulique du roi de Prusse, voulut bien présider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à Conrad Walther

Digitized by Google

au prix coûtant. Ses comptes en font foi; et M. de Voltaire a fait présent de tous ses ouvrages, et de la nouvelle édition du *Siècle*, au même libraire, sans exiger la plus légère récompense.

Il est faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuscrit à des libraires de Hollande et d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien servi par eux, et n'est point à leurs gages.

Ce n'est pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de son travail, quand ses libraires s'enrichissent par ce travail même. Le seigneur d'une terre ne subsiste que de la vente de ses denrées; un écrivain peut vivre du prix de ses travaux. Il n'était pas juste que les deux Corneille fussent très mal à leur aise, eux qui avaient fait la fortune des libraires et des comédiens. On nous répète tous les jours que, quand le grand Corneille, sur la fin de sa vie, venait au théâtre, tout le monde se levait pour lui faire honneur. Cela n'est pas plus vrai que le conte de cet ambassadeur, qui demanda si Corneille était du conseil d'état. Les grands hommes tels que lui inspirent quelquefois la curiosité, mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils représentassent ses dernières pièces. Ils refusèrent même absolument d'en jouer quelques unes; et il fut obligé de les donner à une mauvaise troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur, et avoir plus de soin de sa fortune; mais sa personne eut aussi peu de considération que ses premiers ouvrages lui attirèrent de gloire et de critiques. Il vécut et mourut pauvre, ainsi que son frère. Les rétributions des spectacles, et une pension modique, n'enrichissent pas. Louis XIV lui envoya une gratification dans sa dernière maladie; mais jamais il ne fut récompensé selon son mérite, si ce mérite doit l'être par l'aisance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de *la Henriade* et du *Siècle de Louis XIV* jusqu'à sa fortune, comme si cette prétendue fortune était faite aux dépens de la Beaumelle. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme et une histoire? Quelle lâcheté! Mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une remarque à cette occasion : c'est un spectacle qui peut servir à la connaissance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenser au bas bout de sa table, et s'abaisser devant lui, sans autre vue que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux; ils le croient d'une nature supérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune et par ses places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie jusqu'à la fureur. Virgile à son aise fut l'objet des calomnies de Mévius.

Ce vice est, à la vérité, de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme est jaloux de la prospérité de ceux qui sont de son état, ou de l'état desquels il croit être. Le potier porte envie au potier, et Eschine à Démosthène. Quand Boileau dit de Chapelain :

> Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits,
> Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire;
> Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire.
>
> Satire IX.

c'est comme si Boileau signait : *Je suis jaloux*.

La Beaumelle dit au public : « Il y a eu de « meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point « eu de mieux récompensés. Il a sept mille écus « de pension. Le roi de Prusse comble les gens de « lettres de bienfaits, par les mêmes principes « que les princes d'Allemagne comblent de bien- « faits les nains et les bouffons. »

La Beaumelle, en cette occasion, devient le Boileau, et Voltaire est le Chapelain.

J'avouerai que j'ai fait autrefois, je ne sais comment, un poëme épique comme Chapelain; mais je voudrais consoler les esprits de la trempe de La Beaumelle, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer, dans ma vieillesse, à ma famille, à ma maison, à une partie de ma fortune, à mes établissements, pour m'attacher à sa personne, je crus pouvoir, sans honte, recevoir en dédommagement une pension d'un roi qui en donne à des princes. Il me semble d'ailleurs que je ne suis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être; mais ce n'est pas en cette qualité que le roi de Prusse me demanda au roi mon maître, comme un roi de Cappadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant seize années à ses bontés prévenantes; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la seule langue de sa cour, pour cultiver des arts dans lesquels il a signalé son génie; et ce qui fait, ce me semble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation, et à la philosophie de ce monarque, c'est qu'il daigna descendre jusqu'à me retenir auprès de lui, comme son ami, titre qu'autrefois des rois, et même des empereurs, donnèrent à de simples hommes de lettres, tel que je le suis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je suis le bûcheron à qui le dieu Mercure donna une cognée d'or. Tous les bûcherons vinrent demander des cognées. Au reste, en opposant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné se servir, à ce mot de bouffon dont se sert La Beaumelle, on peut croire que c'est sans

la moindre vanité. On sait ce que ce terme signifie dans la bouche et au bout de la plume d'un souverain. Ce n'est que l'expression d'un excessive bonté, dont jamais l'inférieur ne peut abuser, et qui ne fait qu'augmenter son respect. Et si l'amitié subsiste si rarement entre des égaux ; si tant de faux rapports, tant de petites jalousies, tant de faiblesses auxquelles nous sommes sujets, altèrent entre les particuliers cette liaison que l'on nomme amitié, combien est-il plus aisé de perdre celle d'un roi, qui n'est jamais autre chose que protection, et un peu de bonne volonté, dans un homme supérieur ! Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts et nos fautes, et il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, il est très aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus instruit, quand ce ne serait que M. de La Beaumelle : mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne et à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à sa majesté les pensions et les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le seul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres jusqu'au dernier moment de sa vie, et qu'il pouvait renoncer aux pensions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal et un masque, pour rentrer paisiblement dans sa maison. Les La Beaumelle me répondront que le roi de Prusse m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche : je leur dirai de ne se point décourager ; et je leur conseillerai de continuer à travailler, de parler désormais des souverains vivants, et de leurs gouvernements, avec moins d'effusion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux Arétins ne sont pas d'or. Je leur conseillerai de fortifier leurs talents et leur génie, et de venir ensuite demander ma place, qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à se rendre utiles par des critiques, non seulement permises, mais nécessaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire : « Censurez les ouvrages, « vous faites très bien ; donnez-en de supérieurs, « vous ferez encore mieux. » Quand le P. Bouhours demande dans un de ses livres si un Allemand peut être un bel esprit ; quand, parmi de bonnes critiques du Tasse, il en hasarde de mauvaises ; quand il dit que la grâce est un *je ne sais quoi*, on paraît en droit de se moquer de lui, et même de dire qu'il est un *je ne sais qui*, comme a fait Barbier d'Aucour.

Si le P. Barry montre le *paradis ouvert à Philagie par cent et une dévotions à la Vierge, usées à pratiquer ;* si Escobar facilite le salut par des moyens beaucoup plus plaisants, on ne trouve point mauvais que Pascal fasse rire l'Europe aux dépens d'Escobar et de Barry. Il a poussé trop loin la raillerie, en fesant passer tous les jésuites pour autant de Barrys et d'Escobars ; mais il s'en faut beaucoup que ce livre soit regardé du même œil par le public et par les jésuites ; ils ont réussi à le faire condamner par deux parlements, et n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de physique [1], utile à la jeunesse, avance que Moïse était un grand et profond physicien ; s'il dit que Locke n'est qu'un bavard ennuyeux ; s'il assure que le flux de l'Océan lui est donné de Dieu, pour empêcher son eau salée de se corrompre, et pour conduire nos vaisseaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, et qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme, et s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne sont pas de son avis, il est assurément permis, en estimant son livre, de faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand Whiston a proposé en Angleterre des expériences ridicules et impossibles, on s'est moqué publiquement de Whiston, et on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter sérieusement, des absurdités dont il faut rire, des mensonges qu'on doit repousser avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun est en droit de dire son avis, et l'on est même dispensé de la preuve. Vous pouvez me comparer à Lucain, sans que je le trouve mauvais. S'il est question d'histoire, non seulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, supposé que vous soyez instruit ; et en cela vous rendrez service à votre siècle, surtout quand ces fautes sont essentielles, quand on a induit le public en erreur sur des faits importants, qu'on s'est mépris sur les grands événements qui ont troublé le monde, sur les lois, sur le gouvernement, sur le caractère des nations et de leurs chefs, et plutôt surtout quand on a calomnié les morts, que quand on a atténué leurs faiblesses.

Tout livre, en un mot, est abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponse : malheur à qui en fait d'autres ! Dieu me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs ! La simple critique est une offense envers moi, si je ne suis qu'orgueilleux ; c'est une leçon, si j'ai un amour-propre raisonnable ; mais celui qui, dans ses cen-

[1] Pluche, auteur du *Spectacle de la nature*.

sures, mettra les outrages violents, l'ignorance, la mauvaise foi, l'erreur, et l'imposture, à la place des raisons, sera l'horreur et le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans sa plate frénésie, attaquerait grossièrement les rois, les ministres, les citoyens, et qui serait semblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les passants de leur ordure ; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de suivre les Cartouches [1], qu'il regarde comme de grands hommes.

********

## TROISIÈME PARTIE.

Il importe peu à la postérité qu'une Française, nommée madame de Villette, ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de madame de Maintenon. Je n'en ai parlé, dans le *Siècle de Louis XIV*, que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, sont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit, et de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que madame de Maintenon avait signé par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de Bolingbroke, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que madame de Villette, depuis madame de Bolingbroke, était propre nièce de madame de Maintenon. La vérité est si précieuse, qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de Villette était parent et non neveu : il était neveu réellement de madame de Maintenon. Il eut deux femmes : madame de Caylus était fille de la première, et il épousa en secondes noces mademoiselle de Marsilli, qui est morte à Londres épouse de milord Bolingbroke. Ainsi madame de Villette et madame de Caylus étaient toutes deux nièces de madame de Maintenon ; madame de Villette par son premier mari, et madame de Caylus par sa naissance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de Villette fit ce second mariage, et madame de Maintenon lui disait : « Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous « bonne compagnie ; vous avez une femme et une « fille qui l'attireront. »

Le traducteur de Bolingbroke se trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de madame de Maintenon un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été instruit, il aurait dit dans un goût très vrai. Je pouvais charger ce portrait ; je pouvais dire d'elle,

*Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice*
Qu'un peu d'attraits peut-être, et beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que sa beauté et son esprit lui attirèrent dans sa jeunesse, en ayant été très informé par l'abbé de Châteauneuf, le dernier amant de la célèbre Ninon ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on sait, avec madame Scarron plusieurs années dans la familiarité la plus intime ; mais un tableau du siècle de Louis XIV ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux historiettes. C'est une vérité très importante que la veuve de Scarron, devenue reine de France, se soit trouvée malheureuse au faîte de la grandeur par cette grandeur même. Elle disait à madame de Bolingbroke : « Ah ! « ma nièce, si vous saviez ce que c'est que d'avoir « à amuser tous les jours un homme qui n'est plus « amusable ! »

C'est ainsi que le secret des cœurs est si peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme, et du favori, et du ministre d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places, et ceux qui les regardent d'en bas, sont également faibles et également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

« E benchè fossi guardian degli orti,
« Vidi e conobbi pur le inique corti. »

Au reste, que La Beaumelle donne la Vie de madame de Maintenon après avoir publié ses Lettres ; qu'il y copie mot à mot vingt passages du

[1] Cartouche était un malheureux voleur très ordinaire, associé avec quelques scélérats comme lui. Le hasard fit qu'on donna son nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps sans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, et fesait servir souvent son ancien metier à se sauver quand on la guettait. Un soldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la Courtille : on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent, et couvert de vermine. Son nom était Bourguignon : il avait pris celui de Cartouche, comme les voleurs et les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Il plut au comédien Legrand de faire une comédie sur ce malheureux : elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'avisa ensuite de faire un poème épique de *Cartouche*, et de parodier *la Henriade* sur un si vil sujet ; tant il est vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne passe par la tête des hommes ! Toutes ces circonstances rassemblées ont perpétué le nom de ce gueux : et c'est lui que La Beaumelle préfère à Solon, et égale au grand Condé.

*Siècle de Louis XIV*, contre lequel il a écrit ; qu'il contredise au hasard les Mémoires de l'abbé de Choisi, après les avoir soutenus contre moi au hasard ; qu'il se donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de Maintenon, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi, et par l'avis du roi ; qu'il rapporte que madame de Maintenon, dans sa faveur, voyait souvent madame de Montespan après l'avoir nié dans ses Remarques sur le *Siècle ;* tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaisseau qui portait mademoiselle d'Aubigné, par un vaisseau turc, sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de madame de Maintenon, ainsi que La Beaumelle a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de Villeroi et de M. de Chamillart, et de ne l'avoir pas dit. Je sais combien la loi que Cicéron impose aux historiens est respectable : ils ne doivent oser rien dire de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satire ? A qui madame de Maintenon fit-elle du mal ? qui persécuta-t-elle ? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa dévotion même à sa grandeur ; elle dompta son caractère pour dompter Louis XIV. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir ? La constitution *Unigenitus* lui parut la saine doctrine, comme elle le dit dans ses *Lettres ;* mais combattit-elle pour la saine doctrine par des cabales ? et si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, et qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de Villeroi, je voudrais bien savoir s'il faut flétrir un homme parce qu'il a été malheureux à la guerre, et parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui. Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidèle à l'amitié, généreux, et bienfesant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès ?

*Il y avait beaucoup de choses à dire du maréchal de Villeroi,* à ce que prétend La Beaumelle ; et je les ai omises, *parce qu'à un certain âge on est prudent et flatteur.* Je ne sais pas au juste quel âge a La Beaumelle ; mais il paraît qu'il n'est ni l'un ni l'autre, et je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me semble, justice à M. de Chamillart ; je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui poursuivent sa mémoire savent-ils seulement ce que c'est que l'administration des finances dans un royaume composé de tant de provinces, où la régie est si différente ; dans un royaume épuisé par la guerre de 1689, et pour qui la guerre de 1701 était devenue nécessaire ; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels ; enfin dans une guerre long-temps malheureuse, où il en a coûté plus en une seule année, pour l'article seul des vivres, qu'il n'en coûta à Alexandre pour conquérir l'Asie ? Chamillart, sans doute, n'était ni un Colbert ni un Louvois, je l'ai dit ; mais c'était un honnête homme, un homme modéré, et je l'ai dit encore. « Un auteur impartial, dit le juge La Beaumelle, « aurait sévi contre Chamillart. » Quelle expression ! et quel juge !

La France et l'Angleterre sont pleines d'écrivains qui croient plaider la cause du genre humain quand ils accusent leur patrie. Il y a des gens qui pensent qu'un historien doit décrier son pays pour paraître impartial, condamner tous les ministres pour paraître juste, et immoler son roi à la haine des siècles à venir pour paraître libre. Plusieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté : mon livre n'est pas assurément imprimé à Paris avec approbation et privilége ; je n'en veux que de la postérité : mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'ai été historiographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, et de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours ; je le sais très bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde ; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchants, c'est les inviter à l'être.

Il y avait dans le conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu supérieure à celle des Caton. Tel était le duc de Beauvilliers, qui fit résoudre la paix de Rysvick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles âmes à la cour, comme le duc de Montausier et le duc de Navailles. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. MM. de Pomponne et Lepelletier, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité désintéressée que par tout le reste, et jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de Torci.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, « Que la



Digitized by Google

« vertu n'est point le principe du gouvernement « monarchique, » et de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'est point le principe du commerce de Cadix; mais les Espagnols qui l'exercent, et avec qui nous n'avons de sûreté que leur seule bonne foi et leur discrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu est de tous les gouvernements et de toutes les conditions; il y en a toujours plus sous une administration paisible, quelle qu'elle soit, que dans un gouvernement orageux, où l'esprit de parti inspire et justifie tous les crimes. Il se commit des actions atroces parmi les seigneurs de la cour de Charles II et de Jacques II, qui ne se commettaient pas à la cour de Louis XIV.

Je dirai à l'estimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les sociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu l'amour de la liberté, c'est la passion des républicains, c'est le droit naturel des hommes, c'est le desir de conserver un bien avec lequel chaque homme se croit né, c'est le juste amour de soi-même confondu dans l'amour de son pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup sous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de Trajan que du temps des Sylla et des Marius. Les Français le furent plus sous Louis XIV que sous Henri III, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer son idée : « Si dans le peuple il se trouve quelque « malheureux honnête homme, le cardinal de Ri- « chelieu, dans son *Testament politique*, insinue « qu'un monarque doit se garder de s'en servir. « Il ne faut pas, y est-il dit, se servir de gens de « bas lieu ; ils sont trop austères et trop difficiles. » Je crois rendre service à la nation et à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il se trompe. Qu'on lise les paroles de ce Testament très faussement attribué au cardinal de Richelieu.

« Une basse naissance produit rarement les « parties nécessaires au magistrat ; et il est certain « que la vertu d'une personne de bon lieu a « quelque chose de plus noble que celle qui se « trouve en un homme de petite extraction. Les « esprits de telles gens sont d'ordinaire difficiles à « manier, et beaucoup ont une austérité si épi- « neuse, qu'elle n'est pas seulement fâcheuse, mais « préjudiciable. Le bien est un grand ornement « aux dignités, qui sont tellement relevées par le « lustre extérieur, qu'on peut dire hardiment que « de deux personnes dont le mérite est égal, celle « qui est la plus aisée en ses affaires est préférable « à l'autre, étant certain qu'il faut qu'un pauvre « magistrat ait l'âme d'une trempe bien forte, si « elle ne se laisse quelquefois amollir par la con- « sidération de ses intérêts. Aussi l'expérience « nous apprend que les riches sont moins sujets à « concussion que les autres, et que la pauvreté « contraint un officier à être fort soigneux du re- « venu du sac. » (Chap. IV, sect. I.)

Il est clair par ce passage, assez peu digne d'ailleurs d'un grand ministre, que l'auteur du Testament qu'on a cité craint qu'un magistrat sans bien et sans naissance n'ait pas assez de noblesse d'âme pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriser du témoignage d'un ministre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de Richelieu, tyran quand on lui résistait, et méchant parce qu'il avait des méchants à combattre, pouvait bien, dans un ministère qui ne fut qu'une guerre intestine de la grandeur contre l'envie, détester la vertu qui aurait combattu ses violences; mais il était impossible qu'il l'écrivît : et celui qui a pris son nom, ne pouvait (tout mal-avisé qu'il est quelquefois) l'être assez pour lui faire dire que la vertu n'est bonne à rien.

Je n'ai assurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle se trouve. Je suis loin de rabaisser un ouvrage dont on n'a jusqu'à présent critiqué que ce qu'il y a de bon ; un ouvrage où, à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes, exprimées avec énergie ; un ouvrage où les erreurs même sont respectables, parce qu'elles partent d'un esprit libre, et d'un cœur plein des droits du genre humain. Je prétends seulement faire voir que, dans une monarchie tempérée par les lois, et surtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, et plus d'hommes qui lui ressemblent.

Si feu milord Bolingbroke m'avait montré sa huitième lettre sur l'Histoire, où la passion lui fait dire que « le gouvernement de son pays est com- « posé d'un roi sans éclat, de nobles sans indé- « pendance, et de communes sans liberté, » je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, et dont l'antithèse n'est pas juste; et de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que, dans ses écrits, le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord Bolingbroke veut encore s'inscrire en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai, Fénelon. Il veut parler apparemment de ces vers que l'archevêque lit dans sa vieillesse :

Digitized by Google

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir, etc.

Je puis protester que le marquis de Fénelon son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à La Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très connu qui pourrait s'en souvenir; c'est en présence du même homme que M. de Fénelon me montra le manuscrit original du *Télémaque*. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, et je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de Fénelon me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de Lulli : je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits; mais tout ce que je sais, c'est qu'il est très utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut, vers la fin de sa vie, la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de Bolingbroke me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal Mazarin. « Ce n'est pas par les vaudevilles, dit-il, qu'il le « faut juger. » Non, sans doute; et ce n'est ni sur les vaudevilles, ni sur les satires qu'il faut juger personne, c'est sur les faits avérés. Or, je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal Mazarin *trouva la France dans le plus grand embarras*. Quand il fut premier ministre, il la trouva triomphante par la valeur du grand Condé et par celle des Suédois. La paix de Vestphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux sont le fruit des campagnes heureuses. Cette paix était retardée quand nos prospérités étaient interrompues; elle se fit quand Turenne fut maître de la Bavière, et quand Kœnigsmarck prenait Prague. Ce n'est que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquisition de l'Alsace nous coûta-t-elle environ six millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de Louis XIV furent celles où l'esprit de Mazarin régnait encore. Est-ce donc l'esprit de Mazarin qui conquit la Franche-Comté, et les villes de Flandre qu'il avait rendues? Est-ce l'esprit de Mazarin qui fit construire cent vaisseaux de ligne, lui qui, dans huit ans d'une administration paisible, avait laissé la marine dépérir? Est-ce l'esprit de Mazarin qui réforma les lois qu'il ignorait, et les finances qu'il avait pillées? Croit-on, pour avoir traduit milord Bolingbroke, savoir mieux l'histoire de mon pays que moi? Je la sais mieux que milord Bolingbroke, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai nulle affection particulière, et la vérité a été mon seul objet; non cette vérité de détails qui ne caractérisent rien, qui n'apprennent rien, qui ne sont bons à rien, mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour, et de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de Louis XIV. Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits sont parvenus à ma connaissance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plusieurs protestants me reprochent d'avoir trop peu respecté leur secte; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les protestants. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je suis impartial?

« Est modus in rebus; sunt certi denique fines,
« Quos ultra citraque nequit consistere rectum. »

Hor., lib. 1, sat. 1.

FIN DU SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Digitized by Google

# PRÉCIS

DU

# SIÈCLE DE LOUIS XV.

## CHAPITRE PREMIER.

### Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

Nous avons donné avec quelque étendue une idée du siècle de Louis XIV, siècle des grands hommes, des beaux arts, et de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulières, inséparables de la nature humaine; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misère de leur condition faible et périssable semble avoir été prodigué dans ce siècle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce règne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités et de quelque bonheur, et finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV était un enfant orphelin. (septembre 1715) Il eût été trop long, trop difficile, et trop dangereux, d'assembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines [1] : il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de Louis XIII : il cassa celui de Louis XIV. Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil [2].

(1715) Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aisément, en 1715, du Péloponèse, que le célèbre Morosini, surnommé *le Péloponésiaque*, avait pris sur eux vers la fin du dix-septième siècle, qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur, garant de cette paix, fut obligé de se déclarer contre les Turcs. Le prince Eugène, qui les avait déjà battus autrefois à Zeuta, passa le Danube, et livra bataille près de Pétervaradin, au grand visir Ali, favori du sultan Achmet III, et remporta la victoire la plus signalée (le 5 auguste 1716).

[1] Marie de Médicis en 1610, et Anne d'Autriche.

[2] « Après tous les absurdes mensonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, et dans les notes de La Beaumelle, insérées dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, à Francfort, le lecteur ne sera point surpris que cet auteur ait osé avancer que la grand'salle était remplie d'officiers armés sous leurs habits. Cela n'est pas vrai; j'y étais; il y avait beaucoup plus de gens de robe et de simples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apostés avec des pistolets, et de révolter les esprits, qui étaient tous disposés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la justice qu'un détachement des gardes françaises et suisses. Cette fable que la grand'salle était pleine d'officiers armés sous leurs habits est tirée des *Mémoires de la régence* et de la *Vie de Philippe, duc d'Orléans*, ouvrages de ténèbres, imprimés en Hollande, et remplis de faussetés.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que « le président Lubert, le premier président de Maisons, et plusieurs « membres de l'assemblée, étaient prêts de se déclarer contre « le duc d'Orléans. »

Il y avait en effet un président de Lubert, mais qui n'était que président aux enquêtes, et qui ne se mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier président de Maisons. C'était alors Claude de Mesmes, du nom d'Avaux, qui avait cette place; M. de Maisons, beau-frère du maréchal de Villars, était président à mortier, et très attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de Canillac avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidents du prince. Il avait parole d'être garde des sceaux, et mourut quelque temps après. Ce sont des faits publics dont j'ai été témoin, et qui se trouvent dans les *Mémoires manuscrits du maréchal de Villars*.

Le compilateur des *Mémoires de Maintenon* ajoute à cette occasion que, dans le traité de Rastadt, fait par le maréchal de Villars et le prince Eugène, « il y a des articles secrets « qui excluent le duc d'Orléans du trône. » Cela est faux et absurde : il n'y eut aucun article secret dans le traité de Rastadt : c'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles secrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à Philippe V, roi d'Espagne, compétiteur de l'empereur Charles VI, avec lequel on traitait : c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverser l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus absurde.

Digitized by Google

Digitized by Google

id
ho
fut
pa
sé
qu
le
ét
na
co
da
ad
da
me

17
da
ré
de
la
me
Ph
fut
qu

rele
non
édit
sera
sali
n'es
roi
d

... que d'officiers. Nulle apparence ... oins de tumulte. Il eût été de la plus ... des gens apostés avec des pistolets, ... qui étaient tous disposés en faveur ... y avait autour du palais où l'on rend ... ement des gardes françaises et suisses. ... d'salle était pleine d'officiers armés ... tirée des *Mémoires de la régence* et de

... articles secrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à Philippe V, roi d'Espagne, compétiteur de l'empereur Charles VI, avec lequel on traitait : c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverser l'équilibre de l'Europe On n'a jamais rien écrit de plus absurde.

Digitized by Google

Digitized by Google

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célèbre par ses aventures singulières. Un comte de Bouneval, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentements du ministère, major-général alors sous le prince Eugène, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires; il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment; il résista une heure entière; et ayant été abattu d'un coup de lance, dix soldats qui lui restaient le portèrent à l'armée victorieuse. Ce même homme, proscrit en France, vint ensuite se marier publiquement à Paris; et, quelques années après, il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha.

Le grand-visir Ali fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies; ce visir, avant d'expirer, fit massacrer un général de l'empereur qui était son prisonnier [a].

(1717) L'année d'après, le prince Eugène assiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison : il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre son camp, et qui l'environnèrent de tranchées : il était précisément dans la situation où se trouva César en assiégant Alexie; il s'en tira comme lui : il battit les ennemis et prit la ville; toute son armée devait périr; mais la discipline militaire triompha de la force et du nombre.

(1718) Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade et Témesvar à l'empereur; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, et perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Espagne, qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'états, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans, régent de France, quoique irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid; et Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de Louis XIV, toute les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans sa famille et chez tous les princes.

Le cardinal Albéroni, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, et fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne qui était alors à l'empereur, et la Sicile dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; et, dans la même vue, il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar Pierre-le-Grand, et avec Charles XII. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur; et Charles XII, réuni avec le czar, devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir sur le trône de ses pères.

Le cardinal, en même temps, soulevait la Bretagne en France, et déjà il fesait filer secrètement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé Colineri, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac, et de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Espagne Philippe V. Ainsi, le cardinal Albéroni, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne et de France; et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de Porto-Carrero, qui fesait son apprentissage de politique et de plaisir. Une femme publique, nommée Fillon, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps servi l'abbé Dubois, alors secrétaire d'état pour les affaires étrangères, depuis cardinal et premier ministre. Il employa la Fillon dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importants avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé Carrero, au moment de ces distractions où personne ne pense à ses poches. Les billets de banque lui demeu-

[a] Il s'appelait Breuner.

rèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé Porto-Carrero ayant vu ses papiers disparaître, et ne retrouvant plus la fille, partit sur-le-champ pour l'Espagne : on courut après lui; on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de Cellamare. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume et d'exciter une guerre civile; et, ce qui est très remarquable, l'ambassadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines, parle aussi de la *miséricorde divine :* et à qui en parlait-il? au cardinal Albéroni, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal Dubois son émule.

Albéroni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant, fils du roi Jacques, sur le trône d'Angleterre par les mains de Charles XII. Ce héros imprudent fut tué en Norvége, et Albéroni ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais Albéroni n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur Charles VI, ni à susciter des guerres civiles en France et en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France, et le roi George Ier, réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise sous Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile, que le jeune roi de France fit sans le savoir.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de Berwick, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de Liria, son fils, était officier-général dans l'armée espagnole (1719). Le père exhorta le fils, par une lettre pathétique, à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé Dubois, depuis cardinal, enfant de la fortune comme Albéroni, et aussi singulier que lui par son caractère, dirigea toute cette entreprise. Lamotte-Houdart, de l'académie française, composa le manifeste, qui ne fut signé de personne.

Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine; et alors, tous les projets du cardinal Albéroni étant déconcertés, ce ministre, regardé six mois auparavant comme le plus grand homme d'état, ne passa plus alors que pour un téméraire et un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe V qu'à condition qu'il renverrait son ministre : il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises, qui le conduisirent sur les frontières d'Italie [1]. Ce même homme étant depuis légat à Bologne, et ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. (1720) Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur Charles VI, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée

[1] C'est au même ministre que l'Espagne doit la conservation du tribunal de l'inquisition, et de cette foule de prérogatives tyranniques ou séditieuses qui, sous le nom d'immunités ecclésiastiques, ont changé en couvents et en déserts le pays de l'Europe le plus beau et le plus fertile, et ont rendu inutiles cette force d'âme et cette sagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère et l'esprit de la nation espagnole.

Macanaz, fiscal du conseil de Castille, avait présenté un mémoire à Philippe V sur la nécessité de diminuer les énormes abus de ces immunités ecclésiastiques. Le cardinal Giudice, grand-inquisiteur et ambassadeur en France, ayant une copie de ce Mémoire qu'un ministre lui avait confiée, trahit son prince, et la remit à un inquisiteur. Le saint-office rendit un décret contre le Mémoire, et Giudice confirma ce décret par son approbation.

Cet excès d'insolence devait faire détruire l'inquisition et perdre Giudice. Qu'espérer pour un pays dans lequel un Mémoire présenté au souverain peut être condamné et flétri par un tribunal, où les avis qu'un citoyen, qu'un ministre croit devoir donner au prince, sont poursuivis comme un crime?

Philippe V défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarent que leur conscience ne leur permet point d'obéir. Giudice offre de se démettre de sa place de grand-inquisiteur, ne pouvant, disait-il, concilier son respect pour le roi avec son devoir; mais il s'arrangea pour faire refuser sa démission par le pape.

Albéroni venait de conclure le mariage de Philippe V avec la princesse de Parme, il croit qu'il est de son intérêt de s'unir avec Giudice. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chasser honteusement la princesse des Ursins. Orri, qui gouvernait sous elle, est renvoyé en France. Macanaz est forcé de s'enfuir, et le petit-fils de Henri IV soumet sa couronne au saint-office. Ce fut sous ces auspices qu'Albéroni entra dans le ministère.

Le jésuite Robinet, confesseur du roi, n'avait pas désapprouvé Macanaz; il avait même dit à son pénitent que ce ministre n'avançait dans son Mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter sans blesser la conscience; il perdit sa place, et on vit disgracier un jésuite pour n'avoir pas été assez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'instrument d'Albéroni, fut appelé pour diriger la conscience de Philippe V.

Le cardinal Giudice se crut maître de l'Espagne; mais Albéroni, qui avait apprécié son ambition et son incapacité, brisa bientôt un appui devenu inutile, et Giudice alla intriguer à Rome contre le roi d'Espagne, de qui il tenait sa fortune.

C'est ainsi que l'Espagne conserva l'inquisition, et les abus ecclésiastiques que l'établissement d'une nouvelle race de souverains semblait devoir anéantir : et cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puissances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres. K.

Digitized by Google

depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne; mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événements publics sont assez connus; mais ce qui ne l'est pas, et qui est très vrai, c'est que, quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait sa fille, mademoiselle de Montpensier, au prince des Asturies, don Louis, et qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe v. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, et tint parole. Ce sont là souvent les secrets ressorts des grands changements dans l'état et dans l'Église. L'abbé Dubois, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, et ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement et simplement, comme on l'a déjà dit, par le grand-conseil, ou plutôt malgré le grand-conseil, par les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'état, et les maîtres des requêtes, et surtout par le chancelier d'Aguesseau lui-même, qui avait été si long-temps contraire à cette acceptation. D'Aguesseau, par cette faiblesse, se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé Dubois obtint même une rétractation du cardinal de Noailles. Le régent de France, dans cette intrigue, se trouva lié quelque temps par les mêmes intérêts avec le jésuite Daubenton.

Philippe v commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le résigner à son fils aîné don Louis; projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724 [1]. Il confia ce secret à Daubenton. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, et d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de Philippe v, ne doutant pas que ce prince ne fît tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires: il eût été content que son gendre fût roi, et qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de Daubenton au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après [a].

## CHAPITRE II.

**Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lass.**

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelques temps après, en 1724 et 1725, Philippe v et Charles vi, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, et les affaires sorties de leur route naturelle au point que le ministère de Madrid gouverna une année entière la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentiments, jusqu'à recevoir un fils de Philippe v et d'Élisabeth de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français et tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent l'investiture de Parme et de Plaisance, et du grand-duché de Toscane: quoique

[1] Philippe v était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le conseillaient se prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il se retira au château de Balsain avec la reine, son confesseur, et son ministre de confiance: mais le jeune roi, dont Louis, n'eut d'abord que les honneurs de la royauté; c'était à Balsain que se décidaient toutes les affaires. Cependant, quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les ministres du nouveau roi, tous nommés par Philippe, tentèrent de brouiller le père et le fils. On proposa dans le conseil de Louis de retrancher la moitié de la pension du roi Philippe, sous le prétexte du désordre des finances. Louis rejeta cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait. Philippe en fut instruit; et lorsqu'il remonta sur le trône, à la mort de son fils, il dit au marquis de Leide, l'un de ceux qui avaient opiné pour le retranchement, et qui lui devait sa fortune: « Mon ie marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous.» De Leide se retira de la cour, et mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des ministres à l'égard des rois descendus du trône. K.

[a] Ce fait se trouva attesté dans l'histoire civile d'Espagne, écrite par Belluadu, imprimée avec la permission du roi d'Espagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la quatrième partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de Daubenton, plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un grand d'Espagne qui l'atteste.

— Victor-Amédée est le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites, et ôté à ces pères les colléges de ses états. Voici à quelle occasion. Un jésuite qu'il avait pour confesseur étant tombé malade, Victor allait souvent le voir; peu de jours avant de mourir, le confesseur le pria d'approcher de lui: « Comblé de vos bontés, lui dit-« il, je ne puis vous marquer ma reconnaissance qu'en vous « donnant un dernier conseil, mais si important, que peut-« être il suffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de « confesseur jésuite. Ne me demandez point les motifs de ce « conseil, il ne m'est pas permis de vous le dire.» Victor le crut, et depuis ce temps, il ne voulut plus confier aux jésuites ni sa conscience ni l'éducation de ses sujets. Nous tenons ce fait d'un homme aussi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de Victor-Amédée. K.

Digitized by Google

la succession de ces états ne fût point ouverte, don Carlos y fut introduit avec six mille Espagnols; et il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord; c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'étaient les Anglais qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, Ripperda, devenu duc, et tout puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, et qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous Louis XIV fit la sûreté du régent et la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le cardinal Albéroni, et mal tramée en France, fut dissipée aussitôt que formée. Le parlement, qui, dans la minorité de Louis XIV, avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait cassé les testaments de Louis XIII et de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des espèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied de la grand'chambre au Louvre ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un royaume d'avoir chez soi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entière des espèces dans le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelque monnaie nécessaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au Palais-Royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux système de Lass, qui semblait devoir ruiner la régence et l'état, soutint en effet l'un et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques, et aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, et de toute vue politique et ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux, où tous les citoyens parlaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux exercés et les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel, et fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre Colbert, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande et en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence, précédée et suivie de tant d'autres folies.

Un Écossais, nommé Jean Law, que nous nommons Jean Lass [a], qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très compliqué; mais, réduit à ses justes bornes, il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur-général Desmarets; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute confiance était perdue, et la base de ce système était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on fe-

[a] Dans les Mémoires infidèles de la régence on le dit le fils d'un orfèvre. On appelle en anglais orfèvre, *goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

sait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion. Les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe, et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négociants de Saint-Malo. Enfin, elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écossais Lass, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs, en moins de six mois, devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. Lass, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait en, 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'état.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à Lass, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit, en peu de temps, d'Écossais devenir Français, par la naturalisation [1]; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres; et de banquier, ministre d'état. Je l'ai vu arriver dans les salles du Palais-Royal, suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France, et d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Lass, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition, et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait Lass d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Lassey, et est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire [2].

[1] Les lettres de naturalisation ne furent pas enregistrées. L'académie des sciences l'avait choisi, en 1719, pour un de ses honoraires; mais son élection fut déclarée nulle en 1721, à cause de ce défaut d'enregistrement, et le cardinal de Fleuri élu à sa place. K.

[2] Il est sûr qu'en payant en papier-monnaie les dettes d'un état, il se trouva libéré sans qu'il en ait rien coûté : mais pour que cette opération soit juste et utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la somme d'argent qu'ils représentent. Or des billets ne peuvent conserver cette valeur, s'il n'existe pas une opinion générale que tout possesseur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'est pas fondée uniquement sur la proportion de la somme de ces billets avec la masse d'argent donné à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il suffit que chacun se regarde comme assuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider n'a la fois n'excédera point la somme que la banque peut réaliser à chaque instant; et, ce qui en est la conséquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce; mais lorsque la somme de ces billets est supérieure à celle qu'on suppose que la banque peut réunir en argent, cette opinion ne peut s'établir que peu à peu et par l'habitude. En supposant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes; si elle surpassa la quantité d'argent nécessaire pour la circulation, c'est-à-dire pour les opérations du commerce intérieur, la surplus devient inutile, et ceux qui le possèdent doivent chercher à le réaliser. Il faudrait donc qu'outre la somme nécessaire à tenir en réserve pour liquider les billets qui servent à la circulation, la banque eut toujours en argent comptant une somme égale à la valeur de ces billets superflus. Ainsi, loin d'être utile à la banque dont ils seraient sortis, ou à l'état qui les aurait employés, ils leur deviendraient à charge, et les exposeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoique onéreux, de rassembler au peu de jours les sommes nécessaires pour ces liquidations. Les États-Unis d'Amérique, tout éclairés qu'ils sont, n'ont pas senti ces vé-

Digitized by Google

Pendant ce temps la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent; et cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au-dehors et au-dedans. Le royaume était dans une confusion qui fesait tout craindre, et cependant ce fut le règne des plaisirs et du luxe.

Il fallut, après la ruine du système de Lass, réformer l'état; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système: ce fut l'opération de finance et de justice la plus grande et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre frères [a], qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges; ils formèrent un ordre assez sûr et assez net pour que le chaos fût débouillé; cinq cent onze mille et neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cent trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'état fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation [b].

Après la destruction de ce vaste édifice de Lass,

rités si simples, et le discrédit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'usage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Lass paraît avoir été dans la même erreur; mais il savait très bien que si l'on se bornait, dans la circonstance où il se trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets seraient bientôt sans valeur; il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens; le premier consistait à donner à la banque des profits de finance ou des priviléges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès lors le papier pouvait valoir, outre la somme qu'il représentait, un profit plus ou moins considérable; il devait donc, suivant l'idée qu'on aurait de la possibilité de ces profits, ou se maintenir au niveau de sa valeur, ou même s'élever au-dessus. Le gouvernement avait besoin d'une confiance moins grande, puisque l'espérance de gagner doit engager à courir des risques: mais il fallait que le profit espéré fût au-dessus de l'intérêt ordinaire du commerce, et dès lors l'établissement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'état. Aussi ce n'était point ce que voulait Lass; il espérait seulement accréditer les billets par des espérances vagues ou plutôt trompeuses, comptant que lorsque la nation y serait accoutumée, ils pourraient se soutenir d'eux-mêmes; et c'est surtout dans cette partie de ses opérations qu'il se permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'il accorda à la banque le privilége du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, et par conséquent ne pouvait être comptée pour quelque chose qu'en supposant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réussit; les actions gagnèrent, et Lass les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en espérance.

Ces charlatanneries ne pouvaient soutenir le crédit que pendant très peu de temps; les billets tombèrent. Il prit alors un second moyen; on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes, dont ils partageaient l'honneur avec le ministère. Mais cette contrainte ne peut exister dans les opérations de commerce; le marchand qui vend sa denrée argent comptant est le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets: ainsi ce moyen, injuste en lui-même, ne put ni soutenir suffisamment les billets, ni avoir long-temps de l'influence.

Lass jusque-là était un homme persuadé faussement que l'établissement d'une banque augmentait les richesses réelles, et que, dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat sur les moyens, il avait été injuste et charlatan; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point assez éclairés pour sentir qu'il ne pouvait résulter de son système, en lui supposant tout le succès possible, que l'existence d'une compagnie maîtresse des impôts et des priviléges de commerce, une banque très compliquée, enfin une banqueroute faite au hasard, et sans que les pertes fussent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuste et plus funeste.

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente disparut; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies: l'argent monnayé devenant, par ce moyen, d'un usage incommode, et ceux qui avaient des monnaies anciennes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter; mais cette hausse était plus que compensée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez soi: l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais aussi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le public de Paris, occupé, non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ses dettes en billets, mais de celles que l'agiotage de ces billets fesait espérer, ne voyait encore qu'à demi l'illusion des projets de Lass. Lui-même enfin réduisit ses billets à la moitié de leur valeur: alors le prestige qui l'avait soutenu fut absolument dissipé, et Lass fut obligé de quitter le ministère et la France.

Telle est l'histoire abrégée de ce système, tel que nous avons pu le saisir au milieu de cette foule de lois et d'opérations qui se succédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, sur la nature et les effets des opérations de ce genre, fut la seule cause du succès momentané du système de Lass, des révolutions prodigieuses qu'il causa dans les fortunes; son effet dans l'administration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injuste, le plus propre à multiplier les désastres particuliers; et il n'en est resté dans les esprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent souvent être utiles, soit pour diminuer le prix de l'argent, et en laisser une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différents usages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, soit pour augmenter la production et le commerce, en rendant la circulation plus facile et moins coûteuse. K.

[a] Les frères Pâris.

[b] L'historien de la régence et celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que de toutes les autres: ils disent que le contrôleur-général, M. de La Houssaie, était chambellan du duc d'Orléans: ils prennent un écrivain obscur, nommé La Jonchère, pour La Jonchere le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'*Histoire universelle* de Bénigne Bossuet, imprimée en 1758, chez L'Honore, à Amsterdam, que le duc de Bourbon-Condé, premier ministre après le duc d'Orléans, « fit bâtir le châ« teau de Chantilli de fond en comble du produit des ac« tions: » vous y verrez que Lass avait vingt millions sur la banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.

si hardiment conçu, et qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qu'on crut quelque temps à Paris la rivale de celles de Londres et d'Amsterdam [1].

La fureur du jeu des actions, qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides et si immenses sur la crédulité et sur la misère publiques, portèrent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence et de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable, en comparaison des guerres civiles et de celles de religion qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres et dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

## CHAPITRE III.

De l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans, régent de France.

Il ne faut pas passer sous silence le ministère du cardinal Dubois. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, et ensuite, en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance : un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, et surtout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune : si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre, et ressemblait à ce pape qui fit son porte-singe cardinal. Tout se tournait en gaîté et en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même esprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de Louis XIV.

Le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers moments par les pratiques de la religion catholique, dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, et pendant ce temps Dubois mourut, le 10 auguste 1723. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout [2].

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais il suivit bientôt son cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés.

De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaîté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise et alors c'était Henri IV embelli.

Il avait alors un singulier projet, dont sa mort subite sauva la France. C'était de rappeler Lass, réfugié et oublié dans Venise, et de faire revivre son système, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale chargée de payer toutes les dettes de l'état. L'exemple de Venise, de la Hollande, de l'Angleterre, lui fesait illusion. Son secrétaire Melon, esprit systématique, très éclairé, mais chimérique, lui avait inspiré ce dessein, et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter; combien de temps il faut pour faire réussir de tels établissements; que la nation était alors plus révoltée contre le système de Lass qu'elle n'en avait été d'abord enivrée; et que

[1] Elle ne se soutint qu'aux dépens du trésor public, que l'ignorance des ministres sur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie ou plutôt à ses agents. Voyez, ci-après, le chap. XXIX. K.

[2] Le régent, en 1722, avait fait le cardinal Dubois premier ministre. Où le compilateur des *Mémoires de Maintenon* a-t-il pris que Louis XIV, ayant donné un petit bénéfice, en 1692, à cet abbé Dubois, alors obscur, avait dit de lui : « Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime; s'il boit, il ne « s'enivre pas; s'il joue, il ne perd jamais? » Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainsi Louis XIV? et ce monarque jetait-il la vue sur l'abbé Dubois? D'ailleurs l'abbé Dubois n'était ni joueur ni buveur.

Lass, revenant une seconde fois bouleverser la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés, et plus puissants, qu'il n'en avait eu à combattre dans ses premiers prestiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent son sang. Les plaisirs de la table et de l'amour dérangèrent sa santé davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, et qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ses jours, que pour gouverner un état, ne demanda pas la place de son père. Le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, la demanda sur-le-champ au jeune roi majeur. Le roi était avec Fleuri, ancien évêque de Fréjus, son précepteur. Il consulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonspect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente de premier ministre était déjà dressée par le secrétaire d'état La Vrillière, et le duc de Bourbon fut le maître du royaume en deux minutes.

Le sort des princes de Condé a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de Condé, Louis, oncle de Henri IV, fut toute sa vie persécuté par les prêtres de Rome et de la France, et assassiné sur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le second, Henri, cousin germain de Henri IV, plus poursuivi encore par les prêtres de la ligue, empoisonné dans Saint-Jean-d'Angéli.

Le troisième, Henri II, mis en prison sous le gouvernement du Florentin Concini, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de Richelieu, quoiqu'il eût marié son fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui est le grand Condé, enfermé à Vincennes et au Havre, poursuivi hors du royaume par le cardinal Mazarin.

Enfin, celui dont nous parlons, et que nous appelons Monsieur le Duc, supplanté, chassé de la cour, et exilé par Fleuri, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment se fit cette révolution qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de ministre, ordinaire dans toutes les cours.

Monsieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'Église, et le soin de poursuivre les calvinistes et les jansénistes, à l'évêque de Fréjus, se réservant l'administration de tout le reste. Ce partage produisit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères Pâris, nommé Duverney, qui avait eu la principale part à l'ouvrage inouï de la liquidation des biens de tous les citoyens, après le renversement des chimères de Lass. Une autre personne gouvernait plus gaîment le prince ministre; c'était la fille du traitant Pléneuf, mariée au marquis de Prie, jeune femme brillante, légère, d'un esprit vif et agréable. Pour Fleuri, âgé alors de soixante et treize ans, il n'était gouverné par personne, et il avait sur le roi, son élève, un ascendant suprême, fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple, et de l'habitude.

Pâris Duverney, étroitement lié avec cette marquise de Prie, résolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince, et de chasser le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir sa guerre contre le roi d'Espagne, Philippe V, avait marié l'infante, fille de ce monarque et de la princesse de Parme, âgée alors de cinq ans et demi, au roi de France qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naissance incertaine d'un dauphin. Madame de Prie et Duverney prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à son père, et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une sœur du duc de Bourbon, très belle et très capable de donner des enfants, élevée à Fontevrault sous le nom de princesse de Vermandois.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'assurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Espagne, sans pressentir son père et sa mère, sans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuse. On chargea seulement l'abbé de Livri-Sanguin, fils d'un premier maître d'hôtel du roi, ministre alors en Portugal, de passer en Espagne pour en instruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienséance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Espagne. Il semblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de Duverney, qui, ayant été garçon cabaretier dans son enfance, chez sa mère en Dauphiné, soldat aux gardes dans sa jeunesse, et plongé depuis dans la finance, retint toute sa vie un peu de la dureté de ces trois professions. La marquise de Prie ne songea jamais aux conséquences, et Monsieur le Duc n'était pas politique.

L'Infante, qui fut ainsi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à Joseph Ier les en-

fants qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à Louis XV, et n'en fut pas plus heureuse.

Quelques mois après son renvoi, madame de Prie courut en poste à Fontevrault essayer si la princesse de Vermandois lui convenait, et si on pouvait s'assurer de gouverner le roi de France par elle. La princesse, encore plus fière que la marquise n'était légère et inconsidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuse, et lui fit sentir qu'elle était indignée que son frère lui dépêchât une telle ambassadrice. Cette seule entrevue la priva de la couronne. On la laissa faire la fière dans son couvent : elle mourut abbesse de Beaumont-les-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame Texier, maîtresse d'un ancien militaire, nommé Vauchon, veuve d'un caissier qui avait appartenu à Pléneuf, père de madame de Prie. Elle était retenue pour toujours dans son lit par une maladie affreuse qui lui avait rongé la moitié du visage. Vauchon lui parla de Stanislas Leczinski, fait roi de Pologne par Charles XII, dépossédé par Pierre-le-Grand, et réfugié à Weissembourg, frontière de l'Alsace, y vivant d'une pension modique que le ministère de France lui payait très mal. Il avait une fille élevée dès son berceau dans le malheur, dans la modestie, et dans les vertus qui rendaient ses infortunes plus intéressantes. La dame Texier pria la marquise de la venir voir ; elle lui parla de cette princesse, pour laquelle on avait proposé des partis un peu au-dessous d'un roi de France [1]. Madame de Prie partit deux jours après pour Weissembourg, vit cette infortunée princesse polonaise, trouva qu'on ne lui en avait pas assez dit, et la fit reine.

Dans le conseil privé qu'on assembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit simplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laissa conclure l'affaire sans la recommander, et sans s'y opposer. La nouvelle reine fut aussi reconnaissante envers Monsieur le Duc, que le roi et la reine d'Espagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulsion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Versailles et de Paris ayant éclaté, la défiance entre Monsieur le Duc et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les esprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince ministre que le seul moyen d'en prévenir les suites était de renvoyer de la cour madame de Prie, qui était dame du palais de la reine. La marquise, de son côté, résolut, selon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier ministre était que lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'état, Fleuri y assistait toujours, et que lorsque Fleuri fesait signer au roi des ordres pour l'Église, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleuri, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenante à un séminaire : c'était là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une seconde *journée des dupes*, semblable à cette journée si connue, dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis et par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque-là pour sa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleuri lui plaisait par la douceur de son caractère, par les agrémens de son esprit naturel et facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie douce et imposante, et jusqu'au son de sa voix qui n'eût subjugué le roi. Monsieur le Duc ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté ; qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroi, exilé par le duc d'Orléans, régent ; qui, ayant reçu pour femme un enfant de six ans sans en être surpris, l'avait vue partir comme un oiseau qu'on change de cage ; qui avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, sans faire attention à elle ni à son père ; ce prince enfin à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine, qui ne répondit qu'avec des larmes. Monsieur le Duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domestique fut incontinent le sujet de tous les discours chez tous les courtisans, chez tout ce qui habitait Versailles. Je remarquai

[1] Entre autres le dernier maréchal d'Estrées du nom de Letellier. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc et pair le comte d'Estrées en considération de cette alliance. La princesse, devenue reine, le traita toujours avec distinction, et comme un homme qui, dans son infortune, s'était occupé du soin de l'adoucir. K.

Digitized by Google

qu'il fit plus d'impression sur les esprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeste à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns désiraient une grande révolution, les autres la craignaient; tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là spectacle à la cour : on jouait *Britannicus*. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré; et je me souviens que lorsque Narcisse prononça ce vers,

Que tardez-vous, seigneur, à la répudier,

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrète que maligne.

Le lendemain Fleuri revint. Il affecta de ne se point plaindre; et sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité Monsieur le Duc à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet, et étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de Charost, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement; il le mit entre les mains d'un exempt, qui le conduisit à Chautilli, séjour de ses pères, et son exil.

La dissimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire; celle du roi parut l'être; mais le précepteur avait inspiré à son élève une partie de son caractère; et d'ailleurs on avait dit depuis si long-temps, *qui ne sait dissimuler ne sait pas régner*, que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occasions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris Duverney, dès ce moment, ne fut plus le maître de l'état. Le roi déclara dans un conseil extraordinaire que c'était lui qui devait l'être, et que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'est-à-dire que Fleuri allait régner; les frères Pâris furent exilés, et bientôt Duverney fut mis à la Bastille.

C'est ce même Duverney que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune, et de beaucoup de considération. Il fut l'inventeur et le vrai fondateur de l'École militaire. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir.

Il manquait à Fleuri d'être cardinal. C'est une qualité étrangère à l'Église et à l'état, que tout ecclésiastique romain, à portée de l'obtenir, poursuit avec fureur, que les papes font long-temps espérer pour avoir des créatures, et que les rois honorent chez eux par une ancienne coutume qui tient lieu de raison et même de politique.

Monsieur le Duc avait secrètement empêché par le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome, et par l'abbé de Rothelin, qu'on n'envoyât cette barrette tant désirée : elle arriva bientôt; Fleuri la reçut avec la même simplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier ministre, et qu'il dirigea toutes les actions de sa vie, sans jamais laisser entrevoir sur son visage ni les sourcils de la fierté ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le cardinal de Fleuri. On le regarda comme un homme des plus aimables, et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante et treize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742 tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre, et capable d'affaires.

Quand on songe que de mille contemporains il y en a très rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de Fleuri eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce que, ayant commencé si tard, elle dura si long-temps sans aucun usage, sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses et la magnificence du cardinal d'Amboise qui aspirait à la tiare, et l'hypocrisie arrogante de Ximénès, qui levait des armées à ses dépens, et qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne : on connaît le faste royal de Richelieu; les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleuri la distinction de la modestie; il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix : il prouva que les esprits doux et conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, et y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation : c'étaient là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau;* mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un

Digitized by Google

pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage; et il signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : *Fleuri, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de Villeroi, après beaucoup de sollicitations, obtint de Louis XIV qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal Quirini.

« J'ai regretté plus d'une fois la solitude de « Fréjus. En arrivant, j'ai appris que le roi était « à l'extrémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de « me nommer précepteur de son petit-fils; s'il « avait été en état de m'entendre, je l'aurais sup- « plié de me décharger d'un fardeau qui me fait « trembler; mais après sa mort, on n'a pas voulu « m'écouter : j'en ai été malade, et je ne me con- « sole point de la perte de ma liberté. »

Il s'en consola en jetant sourdement les fondements de sa grandeur, ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume, et de la politique étrangère. Il fit desirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier ministre, et se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée et moins enviée que celle de Richelieu et de Mazarin, dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Le bien de l'état s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie. Il haïssait tout système parce que son esprit était heureusement borné, ne comprenant absolument rien à une affaire de finances, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'état [a].

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, traitant l'état comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui même.

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe le premier ministre d'Angleterre, Robert Walpole, était d'un caractère aussi pacifique; et ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passagères de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar Pierre-le-Grand avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait avant lui que dans des déserts immenses et dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France, et si peu connu, que, lorsqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord après avoir abattu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art, et sur des fondements moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient et ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, et la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit état, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins fesaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languissait; le Danemarck était florissant; l'Espagne et le Portugal subsistaient par l'Amérique; l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'états qu'au commencement du siècle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde et une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires et de lui-même, abdiqua par un caprice, en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, et se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse, devenue sa femme, la dévotion, et le repos ne

[a] Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de Fleuri avec l'abbé Fleuri, auteur de l'*Histoire de l'Église*, et des excellents discours qui sont si au-dessus de son histoire. Cet abbé Fleuri fut confesseur de Louis XV : mais il vécut à la cour inconnu; il avait une modestie vraie, et l'autre Fleuri avait la modestie d'un ambitieux habile.

purent satisfaire une âme occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, et combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône et hors du trône. Quatre souverains, dans ce siècle, renoncèrent à la couronne ; Christine, Casimir, Philippe v, et Victor-Amédée. Philippe v ne reprit le gouvernement que malgré lui ; Casimir n'y pensa jamais ; Christine en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome ; Amédée seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative est connue. Son fils, Charles-Emmanuel, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, et si la conjoncture des temps l'eût permis ; mais c'était, dit-on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, et tout le conseil a prétendu être forcé d'en prévenir les suites funestes, et de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison, en 1732. Il est très faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite [1]. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est triste pour les princes chrétiens que Mahomet second ait rendu la couronne au sultan Amurat son père qui avait abdiqué, et qu'un duc de Savoie ait laissé mourir son père dans un cachot au lieu de lui rendre sa couronne.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'Auguste II [1], roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les dissensions et dans les malheurs dont elle est si rarement exempte.

*********

## CHAPITRE IV.

**Stanislas Leczinski, deux fois roi de Pologne, et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.**

Le roi Stanislas, beau-père de Louis xv, déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi

[1] Victor Amédée avait un fils aîné qui, rempli de qualités aimables, en fesait espérer de brillantes. Il mourut à dix-sept ans. Sa mort plongea son père dans un désespoir qui fit craindre pour sa vie. Cependant son courage triompha de sa douleur. Il s'occupa de son second fils, que jusqu'à-là il avait négligé, et traité même avec dureté, parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que sa douceur et sa timidité naturelles, qualités trop opposées au caractère impétueux du roi Victor, lui paraissaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna cependant tous ses soins à l'instruction de ce fils, le seul qui lui restât ; sans cesse il l'occupait à passer en revue ou à faire manœuvrer ses régiments, à lever le plan de toutes ses places ; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ses états, lui développa tous ses projets de finance et de législation, les motifs de ce qu'il avait fait, le succès heureux ou malheureux de toutes ses tentatives pour rendre son pays florissant ; et lorsqu'il le crut assez instruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir discutée avec le prince Charles. Mais il continuait de la traiter avec la même dureté, ne lui laissant aucune liberté ; pas même, après son second mariage, celle de vivre à son gré avec sa femme. Vers la fin de 1729 Victor forma le projet d'abdiquer ; il croyait son fils en état de gouverner : l'Europe était en paix. L'on pouvait espérer que cette paix durerait quelques années ; et il ne voulait pas exposer son état à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore sans expérience, ou un vieillard abattu par l'âge et par les infirmités. Il ne se trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'esprit ; il sentait qu'il n'avait plus la force de domptar son humeur.

Il avait toujours mené une vie simple, se montrant supérieur à l'étiquette de la grandeur, comme au faste et à la mollesse. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans sa retraite avec la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse de Piémont, qu'il prit la résolution d'épouser. Il n'avait jamais été son amant, et elle avait quarante-cinq ans, mais souvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de Saint-Sébastien, et avait pris insensiblement du goût pour elle dans de fréquents tête-à-tête, où ils examinaient ensemble les plus secrets détails du ménage du prince, sur lesquels un violent desir d'avoir de la postérité donnait au roi Victor une curiosité singulière. Il ne mit point madame de Saint-Sébastien dans la confidence de son abdication, l'épousa en secret le 18 auguste 1730, et abdiqua le 3 septembre, ne se réservant qu'une pension de cinquante mille écus.

Il recommanda à son fils le prince de Saint-Thomas, ancien ministre, sujet fidèle, et bon citoyen ; Rebender, général allemand, qu'il venait de faire maréchal ; et le marquis d'Ormea, alors ambassadeur à Rome. D'Ormea était un homme sans naissance, que Victor-Amédée, qui lui trouvait de l'adresse, avait tiré de la misère. Ce ministre lui avait rendu le service de terminer des différends avec la cour de Rome, qui avaient duré une grande partie de son règne, et d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que Victor n'eût pu l'espérer. Il ne savait pas que d'Ormea ayant prodigué l'argent au cardinal Coscia (Cuisse), qui gouvernait Benoît XIII, Coscia avait fait lire un concordat au pape, et lui en avait fait signer un autre. Le marquis d'Ormea, rappelé de Rome, et placé dans le ministère, forma dès son arrivée le projet d'être le maître. Il craignait peu les autres ministres, qu'il parvint bientôt à rendre suspects ou inutiles ; mais le roi Victor était un obstacle à son ambition ; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différents bureaux avaient fait, et dans les affaires importantes, son fils paraissait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui suivit son abdication, le roi Victor eut une attaque d'apoplexie dont il resta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y opposa ; mais il lui écrivit pour l'engager à choisir sa retraite en Piémont, plus près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de Victor, et on ne lui en envoya plus après sa convalescence. D'Ormea prit sur lui de cesser cet usage, éluda les ordres du roi Charles, qui vou-

[1] C'est le prince que l'histoire et Voltaire lui-même appellent Auguste Ier.

Digitized by Google

en 1733, de la manière la plus légitime et la plus solennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes et par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de Charles VI, l'emporta sur son concurrent.

fait donner à son père cette marque de respect, et finit par l'en dégoûter.

Le roi Victor fut irrité de ce procédé. Son fils se proposa de le voir à Chambéri, en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux ministres lui rendre compte des affaires de leurs départements. Victor les écouta, les remercia de leur attention pour lui, mais refusa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de son fils ; il le traita, lorsqu'il le vit, avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans son enfance, et ne cacha au marquis d'Ormea et à Delborgo, autre ministre alors ami avec d'Ormea, ni son mépris, ni sa haine, ni le desir qu'il avait de détromper son fils, et d'obtenir de lui leur disgrâce.

A son retour, le roi Charles revit son père; il en fut encore plus maltraité. Il devait rester quinze jours avec lui. D'Ormea sentit que tôt ou tard Victor se rendrait maître de son humeur, et que sa perte serait le résultat d'une conférence paisible entre le père et le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui persuader qu'il n'est pas en sûreté dans le château de son père, que sa liberté est en danger, sa vie exposée à un mouvement de violence; il le détermina à partir à cheval au milieu de la nuit. La reine le suit quelques jours après, et Victor lui-même part pour le Piémont avec sa femme; il s'arrête à Montcarlier, et mande à son fils que d'après le conseil qu'il lui avait donné de se rapprocher de Turin, et de ne plus s'exposer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéri, et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très violente, et les menaces contre les ministres redoublèrent. D'Ormea vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte et celle du roi Victor ; mais comment faire consentir un fils, jeune, accoutumé au respect et à la crainte, à faire arrêter son père, à soulever par cette violence l'Europe entière contre lui ? Il supposa que le roi Victor avait formé le projet de remonter sur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. Fosquieri, gouverneur de Turin, avait été séduit, ainsi que le marquis de Rivarol; le roi Victor avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour; tout annonçait le complot le plus funeste. Il fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de Victor, ou lui céder le trône; action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi Charles aux yeux de toutes les puissances, et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant Mahomet II, qui remit deux fois le trône à son père, avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres qui ne lui laissaient aucun relâche, et qui tous étaient les instrumens d'Ormea, quoique jaloux de lui, et le haïssant, le roi Charles céda : il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était Victor; on brise à coups de hache la porte de sa chambre qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils. Dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : « Et vous, « leur dit-il, avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre « tête pour le service de l'état ? » Ils ne répondirent que par leur silence; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit et des bras de sa femme qu'il tenait embrassée; on le traîne dans une chambre voisine; sa chemise déchirée l'exposait tout entière aux yeux des soldats. Victor consent enfin à se faire habiller; on le porta dans une voiture : il aperçoit en sortant les gardes de son fils qu'on lui avait donnés par honneur, les jours précédents. « Vous avez bien fait votre de- « voir, » leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de son fils. « On a pris toutes « les précautions, » dit-il en les reconnaissant, et il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulut y monter avec lui; ce colonel était un homme de fortune. Victor la repoussa avec la main. « Apprenez, lui dit-il, que dans « quelque état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait pour « vous asseoir à côté de lui. » On le conduisit à Rivoli, dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'espions. Sa femme fut conduite dans la forteresse du Ceva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis Fusquieri, le marquis de Rivarol, deux médecins, un apothicaire, furent arrêtés pour achever de tromper le roi, et pour en imposer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi Victor aucun papier qui annonçât des projets; et trente mille livres, reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant, étaient tout son trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

Louis XV, petit fils du roi Victor, pouvait prendre la défense de son grand-père; il se serait couvert de gloire en marchant lui-même à son secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre; l'Europe eût respecté ses motifs. Comment le roi Charles, sans alliés, au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux, et ne se souvenait plus que du sa prison, ne pouvant compter ni sur ses troupes, ni sur les commandants de ses places, ni sur sa noblesse, eût-il pu résister aux premières nouvelles de la résolution de son neveu ? Il eût vu l'abîme où l'ingratitude et la scélératesse d'Ormea l'avaient plongé; et cette victime immolée à son père eût rétabli la paix, et lui eût rendu sa gloire.

Le cardinal de Fleuri n'avait qu'une politique faible ou machiavéliste; la garde des sceaux, Chauvelin, n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi Charles de s'unir avec l'empereur; la nature, le devoir, l'honneur, furent sacrifiés à un intérêt qui même n'existait pas, et ils portèrent la pusillanimité jusqu'à ne pas oser faire demander, au nom du roi de France, qu'on adoucît la prison de son grand-père, tandis que le roi Charles et ses deux ministres étaient dans les plus grandes inquiétudes sur le parti que la France pourrait prendre.

Fleuri avait peut-être des motifs plus personnels; il craignait de rapprocher Louis XV du son aïeul; il n'ignorait pas que Victor-Amédée blâmait sa conduite, le soin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires, de ne lui laisser voir ni ses troupes, ni ses places de guerre, ni ses provinces, de favoriser sa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ses sujets ou aux étrangers.

Quelques mois après, on transporta le roi Victor à Montcarlier. Rivoli était placé sur le grand chemin de France à Rome, à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chassait tous les jours. Un étranger, que le roi Victor avait traité avec cette affabilité franche qui plaît tant dans les rois, fut le seul qui osa s'intéresser à son infortune; il fit sentir à d'Ormea combien toutes ces circonstances rendaient plus odieuse encore la prison de ce malheureux prince. On lui rendit sa femme, à laquelle d'Ormea défendit, sous peine de la vie, d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Ceva. Il mourut la même année. Dans ses derniers jours, il demandait à voir son fils, promettant de ne lui faire aucun reproche. D'Ormea eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre, en apprenant au roi que toute cette horrible catastrophe était l'ouvrage du son ministre. Telle fut la fin de Victor-Amédée, victime d'un sujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'exposent, lorsque, plus frappés des talents que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéressants : c'est d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accusé Victor d'inconstance, sa femme d'ambition, et tous deux du projet de troubler leur paye pour satisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de sensibilité aux outrages d'un sujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit, que le roi Charles-Emmanuel fut trompé lui-même, qu'il ne sut que lorsqu'il n'en était plus temps, et l'innocence des démarches de son père, et l'insolente cruauté de ses persécuteurs? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la postérité? K.



Digitized by Google

Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de Conti, qui, solennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi Stanislas alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions ; ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de Stanislas. La nation polonaise, qui, un siècle auparavant, regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable, depuis que Pierre-le-Grand l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés dispersèrent toute la noblesse de Pologne ; et le roi Stanislas, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses sans se déclarer. Le cardinal de Fleuri, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes, commandés par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse : il jugea, quand il fut près de Dantzick; qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats, et il alla relâcher en Danemarck. Le comte de Plélo, ambassadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des secrétaires d'état, laquelle finissait par ces mots : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je « vous recommande ma femme et mes enfants. » Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua, et attaqua l'armée russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris ; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les priviléges de son caractère. Le roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de Munich, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de Munich, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une effroyable misère, pour reparaître ensuite avec éclat dans Pétersbourg, les derniers jours de sa turbulente vie. Telle est la vicissitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et transportés auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siècle. L'impératrice Anne régnait alors, elle traita les officiers comme des ambassadeurs, et fit donner aux soldats des rafraîchissements et des habits. Cette générosité inouïe jusque alors était en même temps l'effet du prodigieux changement que le czar Pierre avait fait dans la cour de Russie, et une espèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées désavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le ministère de France eût entièrement perdu cette réputation nécessaire au maintien de sa grandeur, si elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Russes ; et la politique voulait que la vengeance tombât sur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Espagne et la Sardaigne. Ces trois puissances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs états, tantôt en donnant des secours aux empereurs, tantôt en se déclarant contre eux. Le roi Charles-Emmanuel espérait le Milanais, et il lui fut promis par les ministres de Versailles et de Madrid. Le roi d'Espagne Phi-

lippe v, ou plutôt la reine Elisabeth de Parme, son épouse, espérait pour ses enfants de plus grands établissements que Parme et Plaisance. Fleuri n'envisageait alors pour la France que la propre gloire de son ministère, fondée sur un succès vraisemblable. Il entrevoyait seulement qu'à la faveur de ce succès il pourrait tirer quelques avantages solides, à la paix prochaine. Car c'est l'usage de toutes les puissances chrétiennes, depuis plus de deux cents ans, de se faire des guerres passagères qui les ruinent, pour obtenir ensuite quelque dédommagement par un traité que quelques subalternes arrangent au hasard.

Personne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on est presque toujours mené par les événements, et rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis long-temps à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modération que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques et dépouillées d'ambition enchaînait encore ses ennemis naturels, lors même qu'elle fesait la guerre ; et rien ne fit plus d'honneur au ministère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur sans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, et les troupes de France, d'Espagne, et de Savoie, jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. (1734) Le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, finit sa glorieuse carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Coigni, son successeur, gagna deux batailles [1], tandis que le duc de Montemar, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. Don Carlos qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainsi l'empereur Charles vi perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : et un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises et reprises tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis Charlemagne. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de Fleuri, ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, don Carlos fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner et changer des états. On assigna à François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles vi, l'héritage des Médicis qu'on avait auparavant accordé à don Carlos ; et le dernier grand-duc de Toscane, près de sa fin, demandait « si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, et quel enfant l'empire et la « France voulaient lui faire. » Ce n'est pas que le grand-duché de Toscane se regardât comme un fief de l'empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, aussi bien que Parme et Plaisance, revendiqués toujours par le saint siége, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les droits changent selon les temps ! Par cette paix, ces duchés de Parme et Plaisance, que les droits du sang donnaient à don Carlos, fils de Philippe v et d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur Charles vi en propriété.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais, auquel sa maison, toujours agrandie par degrés, avait depuis longtemps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarrois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais d'une fille de Philippe ii, roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par Louis xii, héritier naturel de ce duché. Philippe v avait les siennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs ; mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance et au bien public. L'empereur garda le Milanais ; ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'empire, devenu ensuite un fief sous les Visconti et sous les Sforce, et aujourd'hui c'est un état appartenant à l'empereur ; état démembré à la vérité, mais qui, avec la

[1] Celle de Parme, le 29 juin ; celle de Guastalla, le 19 septembre 1734.

Digitized by Google

Toscane et Mantoue, rend la maison impériale très puissante en Italie.

Par ce traité, le roi Stanislas renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, et qu'on n'avait pu lui conserver; il gardait le titre de roi; il lui fallait un autre dédommagement, et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de Fleuri se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France; et la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hasards. C'était peu profiter des plus grands succès et des conjonctures les plus favorables. Le garde des sceaux, Chauvelin, encouragea le cardinal de Fleuri à se servir de ces avantages: il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, et il l'obtint [1].

Il n'en coûta que quelque argent comptant, et une pension de trois millions cinq cent mille livres faite au duc François, jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par là un roi polonais fut transplanté en Lorraine; cette province eut pour la dernière fois un souverain résidant chez elle, et il la rendit heureuse. La maison régnante des princes lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de Trajan: REGNA ASSIGNATA, *les trônes donnés*.

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur fesait la guerre aux Turcs sans consulter l'empire; cette guerre fut malheureuse: Louis XV le tira de ce précipice par sa médiation; et M. de Villeneuve, son ambassadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand-visir, la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps le nom seul de Louis XV pacifiait l'état de Gênes, menacé d'une guerre civile: il soumit et adoucit pour un temps les Corses qui avaient secoué le joug de Gênes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, et apaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait surtout ses bons offices entre l'Espagne et l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer sa médiation entre l'Espagne et le Portugal: aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

## CHAPITRE V.

**Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les états de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.**

L'empereur Charles VI mourut au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne, Auguste II, avait causé de grands mouvements, celle de Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison semble surtout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Souabe autrichienne, appelée *Autriche antérieure*; de la Haute et Basse-Autriche, conquises au treizième siècle; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgaw, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme: à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V.

Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de presque toutes les puissances. Charles-Albert, électeur de Bavière, demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint.

[1] Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de Fleuri avait réglé avec l'ambassadeur d'Angleterre tous les points de la négociation; et ce fut par faiblesse qu'il consentit à demander la Lorraine sans en instruire le ministre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui; l'Angleterre et la Hollande regardaient cette cession éventuelle de la Lorraine comme un gage du consentement que la France donnerait aux dispositions de Charles VI et à l'élection de son gendre à l'empire. L'accomplissement de la cession de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait senti; il voyait, par cette disposition, la paix plus assurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre; et il ne pardonna point au garde des sceaux, Chauvelin, d'avoir abusé de sa faiblesse. K.

Digitized by Google

Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, frère aîné de Charles VI.

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les états de la maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe V descendait de cette princesse par les femmes. Louis XV aurait pu prétendre à cette succession à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'Autriche par la femme de Louis XIII, et par celle de Louis XIV; mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent; car il pouvait alors décider de cette succession et de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce siècle : l'empereur Léopold, usant du droit que se sont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé en 1701, la Prusse ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert; mais Frédéric-Guillaume II, son second roi, qui avait une politique différente de celle des princes de son temps, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler : il y fit venir des familles de Souabe et de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrants de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel état, il créait, par une économie singulière, une puissance d'une autre espèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus, tantôt moins; ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante et dix mille hommes choisis, qu'il discipline lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir; mais son fils Frédéric III fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confusion générale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il se trouva puissant, et il les réclama.

Déjà la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant Marie-Thérèse, épouse du grand-duc de Toscane François de Lorraine, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs députés : elle gagna surtout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222. « Si moi ou quelques uns de mes « successeurs, en quelque temps que ce soit, « veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit « permis, en vertu de cette promesse, à vous et « vos descendants, de vous défendre, sans pou- « voir être traités de rebelles. »

Plus les aïeux de l'archiduchesse reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagements, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche, embrassa celui de Marie-Thérèse; et après deux cents ans de séditions, de haines, et de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 21 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. Marie-Thérèse admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'assurer au grand-duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses couronnes, sous le nom de *co-régent*, sans perdre en rien sa souveraineté, et sans enfreindre la pragmatique sanction : elle se flattait, dans ces premiers moments, que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale; mais cette princesse n'avait point d'argent, et ses troupes très diminuées étaient dispersées dans ses vastes états.

Digitized by Google

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la Basse-Silésie, et lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, et donner l'empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que, si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée; mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine; elle était impuissante et intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de décembre 1740.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise, *Pro Deo et patria;* il rayn *pro Deo,* disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de Dieu dans les querelles des hommes, et qu'il s'agissait d'une province et non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant ensuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province, dont on lui avait refusé une partie; mais rien n'était encore décidé. Le général Neuperg vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déjà envahie; il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiss. On vit alors ce que valait l'infanterie prussienne : la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue: la première ligne de son infanterie fut prise en flanc; on crut la bataille perdue; tout le bagage du roi fut pillé; et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La seconde ligne de l'infanterie rétablit tout, par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute; et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée; et cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

********

## CHAPITRE VI.

**Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ses succès, et ses pertes rapides.**

L'Europe crut que le roi de Prusse était déjà d'accord avec la France quand il prit la Silésie; on se trompait : c'est ce qui arrive presque toujours lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche, son ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle, après la bataille d'Hochstedt. Ce même électeur de Bavière, Charles-Albert, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de Bavière. La France trouvait son avantage à le venger; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'empire et une partie de la succession autrichienne; par là on enlevait à la nouvelle maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres potentats de l'Europe; on anéantissait cette vieille rivalité entre les Bourbons et les Autrichiens; on fesait plus que Henri IV et le cardinal de Richelieu n'avaient pu espérer.

Frédéric III, en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de Fleuri, que le marquis de Beauveau, envoyé par le roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvements des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi Frédéric lui dit en partant : « Je vais, je « crois, jouer votre jeu : si les as me viennent, « nous partagerons [a]. »

Ce fut là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministère de France hésita long-temps. Le cardinal de Fleuri, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique sanction, signée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal duc de Belle-Isle, et son frère, petit-fils du fameux Fouquet, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de Fleuri, firent résoudre cette entreprise.

Le maréchal de Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, et passait pour l'homme le plus capable de conduire un état et une armée : mais une santé très faible détruisait son-

[a] L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de Fleuri ignorait absolument à quel prince il avait affaire.

Digitized by Google

vent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son âme : on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, et la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère, le chevalier de Belle-Isle, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant, mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage : on y sentait, sous un air froid et profondément occupé, quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer de tout arranger, et de tout faire.

Ces deux hommes, étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe.

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de Belle-Isle fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, et à Dresde, pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de princes semblait rendre infaillible. Il fut d'accord de tout avec le roi de Prusse et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne ; il était l'âme du parti qui devait procurer l'empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois, à l'électeur de Bavière, de l'argent, des alliés, des suffrages, et des armées. (31 juillet 1741) Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa, par lettres-patentes [a], son lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Bavière, fort de tant de secours, entra facilement dans l'Autriche, tandis que la reine Marie-Thérèse résistait à peine au roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque, et qui sépare la Haute-Autriche de la Bavière. Il arrive à Linz, capitale de cette Haute-Autriche. (15 auguste) Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siége : on détruit un faubourg presque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté. L'électeur de Bavière fit même faire une sommation au comte de Kevenhuller, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les états-généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de Maillebois, qui était en Vestphalie ; et cette même armée en imposait au roi d'Angleterre, qui craignait pour ses états de Hanovre, où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir Marie-Thérèse ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance, ni dans l'empire, ni hors de l'empire, qui soutînt cette pragmatique sanction que tant d'états avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir, avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'empire et à l'Europe.

(11 septembre 1741) Plus la ruine de Marie-Thérèse paraissait inévitable, plus elle eut de courage ; elle était sortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois, si sévèrement traités par son père, et par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'état à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné, presque encore au berceau ; et leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu près ces propres paroles : « Abandonnée de mes « amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par « mes plus proches parents, je n'ai de ressources « que dans votre fidélité, dans votre courage, et « dans ma constance ; je mets entre vos mains la « fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous « leur salut. » Tous les palatins attendris et animés tirèrent leurs sabres en s'écriant : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia*, mourons pour notre roi Marie-Thérèse. Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse, en effet, n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en fesant serment de la défendre ; elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore encore s'il me restera une « ville pour y faire mes couches. »

Dans cet état, elle excitait le zèle de ses Hongrois ; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent : elle agissait dans l'empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ses provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la nation anglaise s'anima en sa faveur.

[a] Ces lettres ne furent scellées que le 20 auguste 1741.

Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avait combattu pour Charles VI, assembla les principales dames de Londres ; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling, et la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'âme de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Bavière victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois, et qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de Fleuri n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir ; et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il fesait eût toute la succession.

L'armée de France, aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre 1741. Le comte Maurice de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit et la même valeur, possédait de plus grands talents pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande le 28 juin 1726 ; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans le service des Français et dans les agréments de la société de cette nation, qui ne le connaissait pas encore assez.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée ; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général Ogilvy, Irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison ; et le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague le 25 novembre ; mais la nuit même les Français et les Saxons donnèrent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie, qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de Saxe, en silence, fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très éloigné de l'attaque. M. de Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de Broglie le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle ; on monte en foule, et on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. Ogilvy se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de Saxe préserva la ville du pillage, et ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérants et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours ; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de sa prise, et s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand-duc, qui n'avait pu sauver cette capitale, et qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, et laissa à son frère, le prince Charles de Lorraine, le commandement de son armée.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême et la Silésie ; ainsi Marie-Thérèse semblait accablée de tous côtés. Déjà son compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Linz : il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur sous le nom de Charles VII.

Le maréchal de Belle-Isle, qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, et dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence, qui présida à l'élection, lui donnait la main dans son palais, et l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, et prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire romain. Charles-Albert fut élu le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus solennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur ; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

*********

## CHAPITRE VII.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Bavière.

On commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de Belle-Isle était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations, et commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, et ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient. Marie-Thérèse était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande, et de Venise, d'emprunts en Flandre, mais surtout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française, sous des chefs peu accrédités, se détruisait par les fatigues, la maladie, et la désertion: les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de Gustave-Adolphe, qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y fesait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes: tous les habitants étaient pour lui; il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houssards, de croates, de pandours, et de talpaches. Les pandours sont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave et de la Save; ils ont un habit long: ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. Les talpaches sont une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets, et d'un sabre. Les croates, appelés en France cravates, sont des miliciens de Croatie. Les houssards sont des cavaliers hongrois, montés sur de petits chevaux légers et infatigables: ils désolent des troupes dispersées en trop de postes et peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France et de Bavière étaient partout dans ce cas. L'empereur Charles VII avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de Fleuri, voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si heureux commencements, écrivit au général de Kœnigseck une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de Belle-Isle même: il s'excusait, dans cette lettre, de la guerre entreprise, et il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. (11 juillet 1742) « Bien des gens savent, dit-il, « combien j'ai été opposé aux résolutions que nous « avons prises, et que j'ai été en quelque façon « forcé d'y consentir. Votre excellence est trop in- « struite de tout ce qui se passe, pour ne pas de- « viner celui qui mit tout en œuvre pour déter- « miner le roi à entrer dans une ligue qui était si « contraire à mon goût et à mes principes. »

Pour toute réponse, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de Fleuri. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire: en premier lieu, elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de Kœnigseck, et ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse; en second lieu, elle avouait de la faiblesse dans le ministère, et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, et que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, et lui dit « qu'il ne lui écrira « plus désormais ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics; et ce désaveu, qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué des mauvais succès. Enfin, l'empereur bavarois fit proposer à Londres des projets de paix, et surtout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques, et l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de Fleuri avait désavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maison de Bourbon fut obligée, pour la seconde fois, de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de Fleuri, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, et ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine: ce qui restait à la France de forces maritimes fut absolument détruit par les Anglais, et

les provinces de France furent exposées. L'empereur que la France avait fait fut chassé trois fois de ses propres états.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille; et le désastre fut au point, qu'une retraite dont on avait besoin, et qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. (Décembre 1742) Le maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée française assiégée dans Prague, et ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, et à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

(29 janvier 1743) Le cardinal de Fleuri mourut au village d'Issi au milieu de tous ces désastres, et laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance, de la politique, dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, et non la tranquillité de son âme.

Louis XV prit dès lors la résolution de gouverner par lui-même, et de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, et la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, et des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

## CHAPITRE VIII.

**Conduite de l'Angleterre, de l'Espagne, du roi de Sardaigne, des puissances d'Italie. Bataille de Toulon.**

On sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque et de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçants anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le Nouveau-Monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable; car la compagnie anglaise, en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu encore de vendre les huit cents sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut, en 1717, de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui fesait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise; une patache qui suivait toujours le vaisseau, sous prétexte de lui porter des vivres, allait et venait continuellement; elle se chargeait dans les colonies anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau, lequel ne se désemplissant jamais, par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaisseau de permission, et leurs barques allaient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avaient besoin, mais qui fesaient tort au gouvernement espagnol, et même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs espagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, et la rigueur se pousse toujours trop loin.

Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint, en 1739, se présenter à la chambre des communes. C'était un homme franc et simple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol dans un parage de l'Amérique où les Espagnols ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol avait saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état Jenkins se présenta au parlement: il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession et de son caractère. « Messieurs, dit-il, quand on m'eut « ainsi mutilé, on me menaça de la mort; je l'at- « tendis, je recommandai mon âme à Dieu, et « ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre*. On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre: et je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes et dans Rome, en des occasions à peu près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier Windham, du lord Carteret, du ministre Robert Walpole, du comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis comte de Bath. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais,

étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant : la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne partout. « Où « est le temps, s'écriait alors un membre du « parlement, où est le temps où un ministre de la « guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer « un coup de canon en Europe sans la permission « de l'Angleterre? »

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands, et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

(Mars 1740) L'amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du Nouveau-Monde, la rasa et en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de Marlborough après la journée d'Hochstedt. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral Vernon ; et lorsque, quelques temps après, cet amiral alla mettre le siége devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que, dans le temps même que Vernon en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène ;* le revers représentait l'amiral Vernon, et on y lisait ces mots : *Au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire, plus fidèle et plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs.

La France, qui n'avait qu'une marine faible, ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

On était en ces termes entre les Espagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur Charles VI mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne. Parme et Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine, née princesse de Parme. Si Philippe V avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût destiné Parme et Plaisance à dou Carlos, déjà maître de Naples et de Sicile, trop d'états réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Don Philippe, puîné de don Carlos, fut le premier auquel on destina le Milanais et le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, fesait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ses droits sur cette province ; il craignait de la voir dans les mains de la maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais et la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738 ; mais il craignait encore davantage de se voir pressé par la France et par un prince de la maison de Bourbon, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples et de Sicile.

Il se résolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent ; ils ne se faisaient point d'autres avantages : le roi de Sardaigne se réservait même de prendre, quand il voudrait, d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoyait l'infant don Philippe attaquer le duc roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. Le cardinal de Fleuri avait laissé passer don Philippe et une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver partout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de don Philippe en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais ; mais un intérêt plus couvert était le but du ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du Nouveau-Monde : il eût, à ce prix, aidé don Philippe à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé don Carlos, en 1731. Mais la cour d'Espagne ne voulait point enrichir ses ennemis à ses dépens, et comptait établir don Philippe dans ses états.

Dès le mois de novembre et de décembre 1741, la cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie, sous la conduite du duc de Montemar, célèbre par la victoire de Bitonto, et ensuite par sa disgrâce. Ces troupes avaient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane et dans les ports qu'on appelle l'état *degli presidj*, appartenant à la couronne des Deux-Siciles. Il fallait passer sur les terres de la Toscane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le passage, et de déclarer son pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, se déclara neutre aussi. Le pape Benoît XIV, sur les terres de qui l'armée espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de père commun des princes et des peuples, tandis que ses enfants vivaient à discrétion sur son territoire.

De nouvelles troupes espagnoles arrivèrent par la voie de Gênes. Cette république se dit encore neutre, et les laissa passer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cause de son père et de son frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 auguste, de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise, composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates, et de deux galiotes à bombes. Le capitaine Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences ; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port et du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

(Décembre 1743) L'armée espagnole, commandée par le duc de Montemar, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont et dans son duché de Savoie, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'Infant don Philippe avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché ; mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile et pauvre. Ses souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, et duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit, par cet exposé, que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière, et cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla, regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces irruptions et toutes ces secousses, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion et leur suffrage.

La cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire, pour porter de nouvelles troupes en Italie ; elle fut refusée. La Suisse vend des soldats à tous les princes, et défend son pays contre eux. Le gouvernement y est pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise, de son côté, leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux espagnols, destinée d'abord pour transporter don Philippe en Italie ; mais il avait passé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, et insultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art : on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faisant tirer au blanc, et

en excitant leur émulation et leur industrie par des prix proposés.

(22 février 1744) Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par don Joseph Navarro. Elle n'était que de douze vaisseaux, les Espagnols n'ayant pas assez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer seize. Elle fut jointe aussitôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates, et trois brûlots, sous les ordres de M. de Court, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps et d'esprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, et depuis ce temps, il ne s'était donné de bataille sur mer, en aucune partie du monde, que celle de Messine, en 1718. L'amiral anglais Matthews se présenta devant les deux escadres combinées de France et d'Espagne. La flotte de Matthews était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates, et de quatre brûlots: avec cet avantage du nombre, il eut aussi se donner d'abord celui du vent; manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui, les premiers, ont rangé leurs forces navales en bataille, dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde, et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise, comme tant d'autres batailles navales, dans lesquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action est de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France et l'Espagne: la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les provisions dont avait besoin don Philippe purent aisément lui arriver des côtes de Provence; mais, ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'amiral Matthews, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine qui fait la ressource de la puissance anglaise.

*********

## CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force le passage des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

(15 mars 1744) Louis XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi George II, (26 avril) et bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut, de part et d'autre, qu'une cérémonie de plus; ni l'Espagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe, à la tête de vingt mille Espagnols, dont le marquis de La Mina était le général, et le prince de Conti, suivi de vingt mille Français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut, à chaque pas, arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices et des torrents, et où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de Conti, qui avait servi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'avril 1744, l'infant don Philippe et lui passèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, et qui se jette dans la mer de Gênes au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer, il fallait attaquer les retranchements élevés près de Villefranche, et après eux on trouvait ceux de la forteresse de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, et par des abîmes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait, sous ce feu, gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusque dans les Alpes des Anglais à combattre. L'amiral Matthews, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Villefranche. Ses soldats étaient avec les Piémontais, et ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de Conti se présente au pas de Villefranche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de Français et d'Espagnols. L'amiral anglais et ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

(19 juillet 1744) On avança, on pénétra enfin

jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de Campo-Santo suivait le prince de Conti, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de Campo-Santo portait ce nom et ce titre depuis la bataille de Campo-Santo, où il avait fait des actions étonnantes ; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de Bitonto au duc de Montemar, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de Givri escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave Chevert, qui avait monté le premier sur les remparts de Pragne, monte à ce roc un des premiers ; et cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillants avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchements, animait ses troupes. Le bailli de Givri était blessé dès le commencement de l'action; et le marquis de Villemur, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. Givri la fait battre ; mais les officiers et les soldats, trop animés, ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou saute dans les premiers retranchements ; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres ; et, ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures même du canon ennemi, dans l'instant que les pièces, ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire ; on y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne, au désespoir, voulait se jeter lui-même au milieu des attaquants, et on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de Givri ; le colonel Salis, le marquis de La Carte, y furent tués ; le duc d'Agénois, et beaucoup d'autres, blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de Campo-Santo, qui ne put arriver à ce défilé étroit et escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de La Mina, général de l'armée espagnole, sous don Philippe : « Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi « bien que les Français ; car il n'est pas possible « de faire mieux. » Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes ; ainsi, je transcrirai encore ce que le prince de Conti écrivit au roi touchant cette journée : « C'est une des plus brillantes et « des plus vives actions qui se soient jamais pas- « sées ; les troupes y ont montré une valeur au- « dessus de l'humanité. La brigade de Poitou, « ayant M. d'Agénois à sa tête, s'est couverte de « gloire.

« La bravoure et la présence d'esprit de M. de « Chevert ont principalement décidé l'avantage. « Je vous recommande M. de Solémi et le cheva- « lier de Modène. La Carte a été tué ; votre ma- « jesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent « combien j'en suis touché. » Ces expressions d'un prince à un roi sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Pendant qu'on prenait château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades ;* c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchements et un chemin couvert, par-delà la rivière, défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades ; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé au milieu de la vallée de Sture ; après quoi les Français, maîtres des Alpes ; voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et par les Espagnols la veille de l'attaque de Château-Dauphin (18 juillet). On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, et ne fut pas sanglant.

********

## CHAPITRE X.

**Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingen.**

Tant de belles actions ne servaient de rien au but principal, et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur Charles VII, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses états héréditaires, et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin et au Mein. La France, enfin, n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner ; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur Charles VII se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'Auguste, la seule qui ait conservé les restes, quoique

défigurés, de ce nom d'Augusto, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie et des Gaules. Il n'y demeura pas longtemps ; et, en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houssards, nommé Mentzel, fameux par ses férocités et ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite son élection à l'empire ; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte Stair, Écossais, l'un des élèves du duc de Marlborough, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens, et d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de Cumberland, après avoir passé à Francfort dans ce même asile de l'empereur, qu'il reconnaissait toujours pour son suzerain, et auquel il fesait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de Noailles, qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement ; à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et ministre d'état, il ne cessa dans tous ses emplois de cultiver la littérature ; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre supérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle et les Français ; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus et au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschaffenbourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte Stair, son général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée et affamée par le maréchal de Noailles. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux ; et on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort ; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française ; car le maréchal de Noailles avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingen et Aschaffenbourg, sur le chemin de Hanau, et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarda cette marche précipitée et dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons, et de houssards, vers le village de Dettingen, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celles des gardes françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingen en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais et le maréchal voyait tout ce que les Anglais fesaient. M. de Vallière, lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingen et un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain dans un terrain qui devenait un piége inévitable. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même ; c'était enfin un de ces moments décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de Grammont, son neveu, lieutenant-général et colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à la tête de l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffenbourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

(27 juin) Le duc de Grammont crut que la première colonne ennemie était déjà passée, et qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister ; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes et celui de Noailles infanterie dans une petite plaine qu'on appelle Champ-des-Coqs. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par là les Français, qui avaient

attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de Vallière avait établi le long du Meiu, et qui foudroyait les ennemis par le flanc, et surtout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes se reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie; vingt et un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans [1], le prince de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, malgré sa grande jeunesse, fesaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de Noailles eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le duc d'Ayen fut renversé.

Le marquis de Puységur, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, rallioit ce qu'il pouvait, et en tua de sa main quelques uns qui ne voulaient plus suivre, et qui criaient, *Sauve qui peut*. Les princes et les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigni-Chevreuse, se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maison du roi et les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers, d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, et qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu, qu'environ cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord Stair. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion, et soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers, furent blessés; le comte de La Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux, et remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, et combattant encore, fut tué sur la place. Les marquis de Sabran, de Fleuri, le comte d'Estrades, le comte de Rostaing, y laissèrent la vie. Parmi les singularités de cette triste journée, on ne doit pas omettre la mort d'un comte de Boufflers de la branche de Rémiancourt. C'était un enfant de dix ans et demi : un coup de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe, et mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guère moins considérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de Cumberland fut blessé à ses côtés; le duc d'Aremberg, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers-généraux. Le combat dura trois heures; mais il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre et la discipline. Enfin, le maréchal de Noailles ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, et se retira ensuite, sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cents, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais et eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'âme n'était pas particulière au comte de Stair et au duc de Noailles. Le duc de Cumberland surtout fit une acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire, nommé Girardeau, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs; on allait panser le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. « Commencez, dit le prince, « par soulager cet officier français; il est plus « blessé que moi; il manquerait de secours, et « je n'en manquerai pas. »

Au reste, la perte fut à peu près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente et un hommes tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais, qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

[1] Louis-Philippe, né en 1725, mort en 1785, aïeul du roi Louis-Philippe Ier.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée et cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire vit, six semaines après, le comte Stair à La Haye, il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce général lui répondit : Je pense que les Français ont fait une grande faute, et nous, deux : la vôtre a été de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action, beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte Stair et le maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentiments que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de Noailles trouva l'empereur accablé de chagrin, sans états, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale, où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain.

*********

## CHAPITRE XI.

**Première campagne de Louis XV en Flandre ; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.**

Ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'états, dans ce mélange et ce chaos de guerre et de politique, que Louis XV commença sa première campagne (1744). On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitants de la Bavière et du Haut-Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où Charles VII était retiré, un Mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de se déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui proposait de se démettre, et de résigner l'empire à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse.

Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brissach. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà la Sarre, et entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan Mentzel faisait répandre dans l'Alsace, dans les Trois-Évêchés, dans la Franche-Comté, des manifestes par lesquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche : il menaçait les habitants qui prendraient les armes de les faire pendre, « après les avoir forcés de se couper eux-« mêmes le nez et les oreilles. » Cette insolence, digne d'un soldat d'Attila, n'était que méprisable ; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises et espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux sur terre, dominaient sur les mers ; les Hollandais allaient se déclarer, et promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau. Non seulement il assura les frontières sur les bords du Rhin et de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi Jacques II. (9 janvier 1744) Une flotte de vingt et un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie : mais une tempête et surtout les vaisseaux anglais rendirent cette entreprise infructueuse.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'Argenson, secrétaire-d'état de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siége.

Louis XV arrive en Flandre. A son approche les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai (le 18 mai 1744) et Menin (le 5 juin) en présence des députés.

Le lendemain même de la prise de Menin, il investit Ypres (6 juin 1644). C'était le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de La Valette et de Sourdis, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Église. Le prince de Clermont avait en cette permission du pape Clément XII, qui avait jugé que

l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée et hasardée; le marquis de Beauveau, maréchal de camp, qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourments intolérables, regretté des officiers et des soldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient: « Mes amis, laissez-moi mourir, et allez combattre. »

Ypres capitula bientôt (25 juin); nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de Boufflers prenait la Kenoque (29 juin); et pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de Clermont fesait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc (11 juillet) au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de Saxe, que le roi leur opposait, était si bien posté, et couvrait les siéges si à propos que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe et arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de Saxe, posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des siéges, et composé de soldats qui sont, pour la plupart, des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissements ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siége devait nécessairement donner la supériorité à la France.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des Français et des Bavarois, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées (29 et 30 juin 1744). On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince Charles, en menaçant plusieurs endroits, et fesant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de Seckendurff qui commandait les Bavarois, les Palatins, et les Hessois, alliés payés par la France.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince Charles s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général Nadasti jusqu'à Veissembourg, ville ouverte, dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans les villes et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de Coigni, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage, et modeste, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine, allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois: il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace et couvrir le pays. Il marche aussitôt avec la plus grande partie de son armée à Veissembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer (15 juillet 1744). Il les attaque dans la ville et dans les lignes; les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient surtout encouragés par le comte de Mortagne, alors lieutenant-général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de Montal menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, et qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de Clermont-Tonnerre. Il était à la tête de la brigade Montmorin; tout plia devant lui. C'est le même qui, l'année suivante, commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, et qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de sa valeur et de ses vertus.

On reprit enfin Veissembourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre, portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi Stanislas Leczinski fut obligé de partir avec sa cour.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de Saxe, avec environ quarante mille

Digitized by Google

hommes, conserver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devants au maréchal de Noailles. Il envoie le duc d'Harcourt avec quelques troupes garder les gorges de Phaltzbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons. Ce parti, que prenait le roi dès sa première campagne, transporta les cœurs des Français, et rassura les provinces alarmées par le passage du Rhin, et surtout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, La Fère, Laon, Reims, fesant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta, pendant cette marche, la paie et la nourriture du soldat; et cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 auguste, et le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince Charles à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur, et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, et surtout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau, entre lui et le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe, et la Hollande, s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puissances du Nord, et surtout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse: il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagements avec la France (27 mai 1744). Le traité avait été signé secrètement le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur palatin, et le roi de Suède en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, et des deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique et de la guerre.

Le maréchal Schmettau vint de la part du roi de Prusse annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, et qu'il en fesait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace, dissipaient toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce, qui fit troubler et gémir toute la France.

## CHAPITRE XII.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvements de fièvre; c'était le 8 d'auguste (1744). La maladie augmenta; elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne;* et dès la nuit du 14, il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste et fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, et d'accumuler, pendant plusieurs jours, les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencements. Cet événement porta la crainte et la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui, par leurs différents rapports, augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit: on se lève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit: nul ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle: on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait: « S'il meurt, « c'est pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre, qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des sanglots et par des cris. Le courrier, qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple: on baisait son cheval; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie: « Le roi est guéri! « Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces: « Ah! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé « ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter? »

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de Lorraine, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, et méritait de l'être; mais ces peuples n'ont pas l'âme passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les moments de crise où il parut expirant furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince Charles avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince; mais ayant envoyé le maréchal de Noailles à sa place, il dit au comte d'Argenson : « Écrivez de ma part au maréchal de « Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII « au tombeau, le prince de Condé gagna une ba- « taille [1]. » Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince Charles, qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince Charles, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marcha vers le Danube et l'Elbe avec une diligence incroyable; et après avoir pénétré en France, aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. (15 septembre 1744) Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague; il l'investit le 4 septembre; et ce qui parut étrange, c'est que le général Ogilvy, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit, dix jours après, prisonnier de guerre, lui et sa garnison. C'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie, firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur Charles VII. Louis XV, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg au mois de septembre, et y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de Conti.

[1] La bataille de Rocroy, le 19 mai 1643.

## CHAPITRE XIII.

**Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.**

Pour descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant don Philippe et le prince de Conti l'assiégeant. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, et la retraite était très difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, et il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français et les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de Conti, qui était général et soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi; mais il s'étendait sur les blessures de MM. de La Force, de Senneterre, de Chauvelin, sur les services signalés de M. de Courten, sur ceux de MM. de Choiseul, du Chaila, de Beaupréau, sur tous ceux qui l'avaient secondé, et demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle si on pouvait citer toutes les belles actions, qui, devenues simples et ordinaires, se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné

plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600; et de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse. La rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrents furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siége et de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée, même par des victoires.

Le roi de France, dans cette saison pluvieuse, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisam, et de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises; mais à peine ce travail fut-il chevé, qu'une digue se rompit, et on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait saigner à la fois deux bras de la rivière: les ponts construits sur le canal nouveau furent dérangés par les eaux, on les rétablit dans une nuit, et, le lendemain, on marcha au chemin couvert sur un terrain miné, et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mousquerie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés; deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert, et, le lendemain, on acheva d'en chasser les ennemis, malgré les bombes, les pierriers, et les grenades, dont ils fesaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de Soubise, et lui cassa le bras. Dès que le roi le sut, il alla le voir: il y retourna plusieurs fois; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du sang, à la tranchée et aux attaques.

Le général Damnits, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître de Brisgaw. Il dominait dans la Souabe. Le prince de Clermont, de son côté, s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable, quoique avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens, conduits par le prince de Lobkovitz, sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse; mais, par un de ces revers si fréquents dans cette guerre, le prince Charles de Lorraine chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 et en 1743, et les Prussiens fesaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaises, (19 novembre 1744) ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même (27 novembre).

Le prince Charles, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du roi de Prusse: il le suivit jusqu'en Silésie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau; on doutait enfin si la reine Marie-Thérèse, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie au mois de décembre de la même année; et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France et d'Angleterre achetaient tour à tour des partisans dans l'empire. Le roi de Pologne, Auguste, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que, dans ces circonstances, un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui en coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cent mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Mayence: elle soudoyait jusqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres pour permettre que les ennemis de son frère levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster et d'Osnabruch, d'Hildesheim, de Paderborn, et de ses abbayes; il avait accumulé sur sa tête tous ces biens ecclésiastiques, selon l'usage d'Allemagne, et non suivant les règles de l'Église. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux; mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France, en Allemagne, ne se soutiendrait pas, et il sacrifia les intérêts de son frère aux siens propres.

Marie-Thérèse avait en Flandre une armée formidable, composée d'Allemands, d'Anglais, et enfin de Hollandais, qui se déclarèrent après tant d'indécisions.

La Flandre française était défendue par le maréchal de Saxe, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces ressources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part

Camper et décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'est ce que fit le maréchal de Saxe, depuis le commencement d'auguste jusqu'au mois de novembre.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés.

Ce qui est très vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France et de l'Angleterre, répandu avec profusion, demeurait entre les mains des Allemands: et, au fond, le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, et par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois escadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à peu près de cette force au commencement de la campagne; et toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape sur lesquelles le prince de Lobkovitz, général d'une armée de Marie-Thérèse, était pour lers avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se fesait du Danube au Tibre.

Les armées de Marie-Thérèse avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples vers le mois de mars, d'avril, et de mai 1744.

Rome voyait, depuis le mois de juillet, les armées napolitaine et autrichienne combattre sur son territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène, étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volsques, et aujourd'hui la demeure des doyens du sacré collége. Le roi des Deux-Siciles y occupait le palais Ginetti, qui passe pour un ouvrage de magnificence et de goût. Le prince de Lobkovitz fit sur Velletri la même entreprise que le prince Eugène avait faite sur Crémone en 1702; car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes événements renouvelés et variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée; on tuait ce qui se défendait; on fesait prisonnier ce qui ne se défendait pas. L'alarme et la consternation étaient partout. Le roi de Naples, le duc de Modène, allaient être pris. Le marquis de L'Hospital, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit (la nuit du 10 au 11 d'auguste), court au roi, et le sauve. A peine le marquis de L'Hospital était-il sorti de sa maison pour aller au roi, qu'elle est remplie d'ennemis, pillée, et saccagée. Le roi, suivi du duc de Modène et de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons. Le général Novati entre dans celle du duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec sécurité de la victoire, il arrivait la même chose qu'à Crémone. Les gardes wallonnes, un régiment irlandais, des Suisses, repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts et reprenaient la ville. Peu de jours après le prince de Lobkovitz est obligé de se retirer vers Rome. (2 novembre 1744) Le roi de Naples le poursuit; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre; ils passent tous deux le Tibre; et le peuple romain, du haut des remparts, avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de Ponzzoles, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baisait les pieds du pape [1]; et les deux armées continuèrent la guerre sur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, et que des deux côtés le succès était encore très incertain.

## CHAPITRE XIV.

**Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt; mais la guerre n'en est que plus vive.**

Le roi de France, immédiatement après la prise de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie et comme un père qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitants, qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empe-

[1] Il ne baisa point les pieds du pape: il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde; que le pape, la prenant pour une génuflexion, s'empresserait de le relever et de l'embrasser. C'est ce qui fut exécuté; mais le cardinal qui avait réglé ce cérémonial, craignant les reproches de ses confrères, inséra dans le procès-verbal de cette visite que le roi s'était prosterné, etc. K.

reur, avait envoyé à Munich, à Cassel, et en Silésie, le maréchal de Belle-Isle, chargé de ses pleins-pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, résidence impériale, avec le comte son frère : ils avaient été à Cassel, et suivaient leur route sans défiance dans des pays où le roi de Prusse a partout des bureaux de poste qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres et inviolables. (13 novembre 1744) Le maréchal et son frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de Belle-Isle était prince de l'empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat, mais Charles VII régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui, et où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambassadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de Belle-Isle était regardé comme prince de l'empire et ministre du roi de France allant à la cour impériale et à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général, le roi de France offrait de payer sa rançon et celle de son frère, selon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1743, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le ministre de Georges II éluda ces instances pressantes par une défaite inouïe : il déclara qu'il regardait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'état. On les traita avec les attentions les plus distinguées, suivant les maximes de la plupart des cours européennes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste, et ce que la guerre a de cruel, par tout ce que l'humanité a de dehors séduisants.

L'empereur Charles VII, si peu respecté dans l'empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince Charles, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de sortir de Munich, sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, succomba enfin, et mourut à Munich, à l'âge de quarante-sept ans et demi (20 janvier 1745), en laissant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature, dès lors, lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuses rendit plus violents les chagrins de l'âme par les souffrances du corps, et le conduisit au tombeau. Il avait la goutte et la pierre : on trouva ses poumons, son foie, et son estomac, gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur : on jugea qu'il n'avait pu dès long-temps être un moment sans souffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elle ne servirent qu'à son malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait soutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut exposé, vêtu à l'ancienne mode espagnole ; étiquette établie par Charles-Quint, quoique, depuis lui, aucun empereur n'ait été Espagnol, et que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'empire ; et dans cet appareil de la vanité et de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite et malheureuse province ; on lui donna même dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, et qui ne fesait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand-duc, sur le trône impérial ; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne, et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe : c'était une de ces maladies qui, à la longue, changent de caractère. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre ; et l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais : mais la France n'était guère en état de faire de telles offres. Le trône de l'empire n'était que dangereux pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais,

Digitized by Google

ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changements avaient tenu l'Europe en alarmes.

Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses états; elle avait fait donner l'empire au père, et le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins et treize bataillons d'Allemands, qui sont depuis long-temps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens: ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays, que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. (22 avril 1744) Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à Marie-Thérèse elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seul il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser: situation triste qui expose les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offensivement en Flandre: c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse, alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le maréchal de Maillebois était parti de l'Allemagne pour l'Italie; et le prince de Conti fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de février (1745), et ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir au commencement de mai avec son père.

## CHAPITRE XV.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

Le maréchal de Saxe était déjà en Flandre, à la tête de l'armée, composée de cent six bataillons complets, et de cent soixante et douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de Vauban, car il n'y avait guère de place en Flandre dont Louis XIV n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les états-généraux des Sept-Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai (1745) les alliés avancèrent à Cambrou, à sept lieues de Tournai. Le roi partit le 6 de Paris avec le dauphin; les aides de camp du roi, les menins du dauphin, les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné avec le roi son père la bataille de Dettingen: cinq bataillons et seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de Valdeck, à peu près de l'âge du duc de Cumberland, impatient de se signaler était à la tête de quarante escadrons hollandais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On fesait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si long-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande: mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général Kœnigseck, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de Cumberland et du prince de Valdeck. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattants. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut et les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne et par sa campagne de 1744; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressour-

ces, la prévoyance, étaient ses talents, de l'aveu de tous les officiers; mais alors ce général, consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant [1]. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de « partir. »

(1745) Le roi étant arrivé le 6 mai à Douai, se rendit le lendemain à Pont-à-Chin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaîté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis saint Louis n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier le jour de l'action : il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui, dans l'instant, envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et dans laquelle il se fesait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne; ils allèrent prendre leur poste par-delà la Justice de Notre-Dame-aux-Bois, à mille toises de ce pont, et précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi et du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, et dont quelques uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

En jetant les yeux sur les cartes, qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition des deux armées. On remarque Anthoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, a neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par-delà Anthoin, presque sur la même ligne; un espace étroit de quatre cent cinquante toises de large entre Fontenoi et un petit bois qu'on appelle *le bois de Barri*. Ce bois, ces villages, étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Anthoin et Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingen, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire et à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchements, et défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi et au dauphin en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable; car le feu croisé qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut, pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Anthoin.

On commençait à se canonner de part et d'autre à six heures du matin. Le maréchal de Noailles était alors auprès de Fontenoi, et rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes entre Fontenoi et Athoin; il lui servit de premier aide de camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'état, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont son neveu, et ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Anthoin : il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée.

[1] Il ne mourut que cinq ans après

Digitized by Google

Il ordonna à un major-général, nommé Ingolsby, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, et de l'emporter. Ingolsby marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les Grassins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà la redoute, couchés par terre. Ingolsby crut que c'était un corps considérable : il retourna auprès du duc de Cumberland, et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur-le-champ à passer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était escarpé, il fallait franchir un ravin profond ; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt ; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état, ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes françaises, ayant deux bataillons de gardes suisses à leur gauche, le régiment de Courten à leur droite, ensuite celui d'Aubeterre, et plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes françaises se dirent alors les uns aux autres : Il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent par terre près de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée des gardes françaises et suisses, et de Courten, ayant encore sur leur droite Aubeterre et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes anglaises, celui de Campbell, et le royal-écossais, étaient les premiers : M. de Campbell était leur lieutenant-général ; le comte d'Albemarle, leur général-major, et M. de Churchill, petit-fils naturel du grand duc de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. »

Le comte d'Auteroche, alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les « premiers ; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon fesait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de Clisson, de Langey, de Peyre, y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place ; deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de Courten, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de Grammont, leur colonel et premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de Lutteaux, second lieutenant-général n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme fesant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoi et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage ; elle s'avança vers le régiment d'Au-

Digitized by Google

beterre. M. de Luteaux, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourut de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide de camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure : « Le service du roi, lui répondit « M. de Lutteaux, m'est plus cher que ma vie. » Il s'avançait avec le duc de Biron à la tête du régiment d'Aubeterre que conduisait son colonel de ce nom. Lutteaux reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de Biron a un cheval tué sous lui. Le régiment d'Aubeterre perd beaucoup de soldats et d'officiers. Le duc de Biron arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très meurtrière, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régiments qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi, par le marquis de Meuse, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le daupbin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh ! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il « faudra, répondit le roi, mais je resterai où je « suis. »

Il y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes françaises et suisses. Le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée, et si intrépide, dont le feu toujours roulant et toujours soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée ; le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse ; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. M. de Vaudreuil, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de Puységur, MM. de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Mezière, aides-maréchaux des logis, sont tous blessés. Le comte de Longaunai, aide-major-général, est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'Aché, lieutenant-général, eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au roi, et lui parla long-temps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts et des blessés des deux partis, et paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son fils. Ces deux princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux. Pendant ce désordre, les brigades des gardes du corps qui étaient en réserve s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de Suzi et de Sanmeri y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai, et, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de Chevrier, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, y eut la jambe percée. M. Duguescliu reçut une blessure dangereuse. Les carabiniers donnèrent ; ils eurent six officiers renversés morts, et vingt et un de blessés.

Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuisement, était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne anglaise pour voir tout de ses yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y fesait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régiments se présentaient les uns après les autres, et la masse anglaise fesant face de tous côtés, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu quand elle était attaquée ; et après l'attaque, elle restait immobile, et ne tirait plus. Quelques régiments d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandants. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombaient et qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait M. de Guerchi. « Comment se peut-il faire, s'écria-t-il, « que de telles troupes ne soient pas victo- « rieuses ? »

Hainaut ne souffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de Craon, gouverneur de

Toscane. Le père servait le grand-duc ; les enfants servaient le roi de France. Ce jeune homme, d'une très grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe, son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Le régiment de Normandie avança ; il eut autant d'officiers et de soldats hors de combat que celui de Hainaut : il était mené par son lieutenant-colonel, M. de Solenci, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, et qu'il récompensa ensuite en le fesant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne ; le colonel Dillon tombe mort : ainsi aucun corps, aucune attaque, n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de Saxe repasse par le front de la colonne, qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets ; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. Dubrocard, lieutenant-général d'artillerie, et plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'Harcourt, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de La Mark, qui gardait Anthoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont ; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne ; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique les boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de Saxe était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale ; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie ; la colonne était immobile et semblait ne recevoir plus d'ordre ; mais elle gardait une contenance fière, et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Anthoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi et son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de Saxe, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, songeait à préparer une retraite sûre ; il envoya un second ordre au comte de La Mark d'évacuer Anthoin, et de venir vers le pont de Calonne, pour favoriser cette retraite en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte depuis duc de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution ; le comte de Lorges obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée *.

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi : on le pressait, de la part du général et au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de Richelieu, lieutenant-général, et qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main et couvert de poussière. Quelle nouvelle apportez-vous? lui dit le maréchal de Noailles ; quel est votre avis? — Ma nouvelle, dit le duc de Richelieu, est que la bataille est gagnée si on le veut ; et mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les autres troupes du roi l'entoureront ; « il faut tomber sur « elle comme des fourrageurs. » Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigni, appelé depuis le duc de Chaulnes, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson qui la commandait. Le prince de Soubise rassemble ses gendarmes, le duc de Chaulnes ses chevau-légers, tout se forme et marche ; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi ; les grenadiers à cheval sont à la tête, sous M. de Grille, leur capitaine ; les mousquetaires, commandés par M. de Jumilhac, se précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'Eu et le duc de Birou, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Anthoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de Saxe. Je prends sur moi la désobéissance, leur dit le duc de Biron ; je suis sûr que le roi l'approuvera dans un instant où tout va changer de face ; je réponds que M. le maréchal de Saxe le trouvera bon. Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi, et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre ; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer

* Les citoyens des villes, qui dans leur heureuse oisiveté lisent dans les anciennes histoires les batailles d'Arbelles, de Zama, de Cannes, de Pharsale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés; la force du corps, l'adresse, la promptitude, fesaient tout: on se mêlait. Une bataille était une mêlée de combats particuliers ; il y avait moins de bruit et plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier et d'attaquer les villes.

le régiment de Piémont dans Antholn; il se porta rapidement, malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche, vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges, et d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Estrées, le marquis de Croissi, le comte de Lowendal, lieutenants-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthièvre suivent M. de Croissi et ses enfants. Les régiments de Chabrillant, de Brancas, de Brionne, Aubeterre, Courten, accoururent, guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, des carabiniers, entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En sept ou huit minutes, tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés : le général Posomby, le frère du comte d'Albemarle, cinq colonels, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire et de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers, qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers-généraux, et à tous les commandants des corps; il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, et pour lui dire ces propres paroles : « Sire, j'ai assez vécu; je ne « souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir « votre majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-« t-il ensuite, à quoi tiennent les batailles. » Le roi le releva, et l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de Richelieu : Je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu; il parla de même au duc de Biron. Le maréchal de Saxe dit au roi : « Sire, il faut que j'avoue que je « me reproche une faute. J'aurais dû mettre une « redoute de plus entre les bois de Barri et de Fon-« tenoi; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des géné-« raux assez hardis pour hasarder de passer en cet « endroit. »

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie française, il ne se trouva que seize cent quatre-vingt-un soldats ou sergents d'infanterie tués sur la place, et trois mille deux cent quatre-vingt-deux blessés. Parmi les officiers, cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille, trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines, et surtout à Lille; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles; non seulement aucun secours, mais encore aucune commodité ne manqua, ni aux Français, ni à leurs prisonniers blessés. Le zèle même des citoyens alla trop loin; on ne cessait d'apporter de tous côtés, aux malades, des aliments délicats; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin, les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et servit de contre-poids à tous les événements malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire *.

* On est obligé d'avertir que, dans une histoire aussi ample qu'infidèle de cette guerre, imprimée à Londres, en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés; on ajoute que le duc de Cumberland envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puérils pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement, et au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais, puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances et de bon sens pour écrire de si singulières absurdités, dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité.

Digitized by Google

## CHAPITRE XVI.

### Suite de la journée de Fontenoi.

Ce qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de Laville, son ministre à La Haye, qu'il ne demandait, pour prix de ses conquêtes, que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les états-généraux surpris ne crurent pas l'offre sincère : ce qui dut surprendre davantage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et par les Anglais. Cette reine, qui fesait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie, contre les Français, les Espagnols et les Napolitains, vers le Mein, contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin ; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix ; la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de Latour, officier très éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire ; cet officier rencontra le roi de Prusse au fond du la Basse-Silésie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. (4 juin 1745) C'est là qu'il vit ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié, le roi de France : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de « change que vous avez tirée sur moi à Fon- « tenoi. »

Le roi de France, de son côté, avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déjà la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille ; le maréchal de Saxe avait secrètement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au marquis de Louvois, dans la guerre de 1689, avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége, parce que c'était le magasin des ennemis. Louis xv avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit, selon l'usage, tous les mouvements qui devaient tromper l'armée ennemie, retirée vers Bruxelles : on prit tellement ses mesures, que le marquis du Chaila, d'un côté, le comte de Lowendal, de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes ; les habitants étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contents de la domination autrichienne, mais très différents de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se fesaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer, par un de ces événements si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé ; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le temps que M. du Chaila était environ à une lieue de lui sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, Crillon et Laval, vingt pièces de canon et des pontons : l'artillerie était déjà en avant, et au-delà de cette artillerie était M. de Grassin, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit, et tout était tranquille, quand les six mille Anglais arrivent et attaquent les Grassins, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Mesle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie, qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes ; ils y courent et s'en emparent (9 juillet 1745). Tout était perdu. Le marquis de Crillon, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon, qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu ; il prend sa résolution dans l'instant, sans se troubler ; il ne perd pas un moment ; il court avec son régiment aux ennemis par un côté : le jeune marquis de Laval s'avance avec un autre bataillon ; on reprend le canon ; on fait ferme. Tandis que les marquis de Crillon et de Laval arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de Périgord les commandait ; il était fils du marquis de Talleyrand, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Messieurs du Chaila et de Souvré paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés ; ils se

défendirent encore. Le marquis de Graville y fut blessé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. Blondel d'Azincourt, capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de Rich, huit capitaines, deux cent quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes, et qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français. M. d'Azincourt conduisit ses prisonniers à M. de Graville, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer si ses gens fesaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de Montalembert, prend cent cinquante Anglais, avec cinquante soldats de son régiment. M. de Saint-Sauveur, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite, sur la fin de l'action, trois escadrons ennemis: enfin, le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit et par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de Saxe (11 juillet): on entre dans la ville, les armes à la main, sans la piller; on fait prisonnière la garnison de la citadelle (15 juillet.)

Un des grands avantages de la prise de cette ville, fut un magasin immense de provisions de guerre et de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits, que les alliés avaient en dépôt dans Gand; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presque aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on investissait Oudenarde; et le même jour que M. de Lowendal ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de Souvré prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée (29 juillet).

A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en fesait assiéger deux à la fois. Le duc d'Harcourt prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, et au milieu des inondations, et le comte de Lowendal fesait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois au commencement du siècle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par Spinola, il paraît que c'était Spinola qui devait la prendre en quinze jours, et que c'était M. de Lowendal qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée; M. de Chanclos, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula (3 septembre) dès que le marquis d'Itéronville, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, et citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

(23 auguste) Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du secours à la ville, et qui canonnait les assiégeants, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, et le roi en ordonna le siége.

Dans ces conjonctures, le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de Belle-Isle et de son frère avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux après les avoir déclarés prisonniers d'état, et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Mesle, et la conquête du comté de Flandre.

## CHAPITRE XVII.

**Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes et saxonnes battues par Frédéric III, roi de Prusse. Prise de Dresde.**

Les prospérités de Louis XV s'accrurent toujours dans les Pays-Bas; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion et le découragement des alliés, leur peu de concert, et surtout la capacité du maréchal de Saxe, qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a d'autre exemple que les conquêtes de Louis XIV; tout

était favorable en Italie pour don Philippe. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi Georges II, comme on le verra dans la suite; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire et d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang, et qui remplit la première et la plus chère de ses vues; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de l'empereur Charles VII; et après la mort de cet empereur, elle s'en crut assurée, malgré le roi de Prusse qui lui fesait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, et malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, et qui pouvait empêcher l'élection : c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de Maillebois, et qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de Conti. Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, et qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit, comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même : les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes : car il est dit dans la bulle d'or, « que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu « de l'élection, avant que le roi des Romains, futur empereur, soit élu, ils seront privés cette « fois de leur droit de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné. »

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée; elle fut la première à crier *vivat;* et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. (4 octobre) Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin d'empire à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse et des affaires qui troublaient son règne, que les événements heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgrâces. L'empereur Charles VII avait perdu la Bavière, pendant qu'on le couronnait empereur; et la reine de Hongrie perdait une bataille, pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux, François Ier. (4 octobre) Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois, sous Charles XII; dans les Anglais, sous le duc de Marlborough : c'est ce qu'on voyait dans les Français en Flandre sous Louis XV et sous le maréchal de Saxe, et dans les Prussiens sous Frédéric III [a]. L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle fesait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie, Élisabeth, sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait s'en étonner : mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que lignes et contre-lignes soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand-seigneur. Son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain, et leur offrant la médiation de son maître. Une telle offre n'eut aucune suite; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, et ne la finirent que par nécessité. Au reste, cette médiation du sultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne Charles VI et la Porte ottomane en 1739.

Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Silésie. (15 décembre 1745) Ses troupes battent complétement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dresde; ce fut le vieux prince d'Anhalt qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante

[a] Je l'appelle toujours Frédéric III, parce que son père était Frédéric-Guillaume et son aïeul Frédéric premier roi.

ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin en 1706 ; on le regardait comme le premier officier de l'Europe pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons et de dix escadrons, désarme trois régiments de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princesses, enfants du roi de Pologne, qui y étaient demeurés : il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien : on ne s'aperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche et la Saxe, et laissa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèse renonça encore malgré elle à la Silésie par cette seconde paix ; et Frédéric ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître François Ier empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même ; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du paiement.

(28 décembre 1745) Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire ; il fut reçu sous des arcs de triomphe : le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant, *Vive Frédéric-le-Grand!* Ce prince, heureux dans ses guerres et dans ses traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ses états : et il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philosophique ; il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire : tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que Charles XII. Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que Charles n'était que héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse : il les a écrites lui-même. C'était à César à faire ses commentaires.

Le roi de France, privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maison de France, de forcer la reine de Hongrie, par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputait en Italie, et de contraindre les états-généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France de ce que le roi de Prusse lui avait ravi ; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé et embrassé par elle. Car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'empire donné à François Ier fit espérer que les cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France ; et il n'est rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre ; mais les cœurs des Allemands étaient tous à Marie-Thérèse.

## CHAPITRE XVIII.

**Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége, ou de Raucoux.**

Le roi de France, étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, et que la garnison était prisonnière de guerre. (5 septembre 1745) Bientôt après le comte de Clermont-Gallerande avait pris la ville d'Ath (8 octobre). Le maréchal de Saxe investit Bruxelles au commencement de l'hiver (29 janvier 1746). Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant et le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de Kaunitz, alors premier ministre, commandant à la place du prince Charles, gouverneur-général du pays, était dans la ville. Le comte de Lannoi, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier ; le général Vander-Duin, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et sept escadrons : il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de boussards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais et sur les Anglais du soin de défendre son pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal Los-Rios, deux princes de Ligne, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie ; le général Chanclos, qui avait rendu Ostende ; cinq lieutenants-généraux autrichiens, avec une foule de noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines sous le prince de Valdeck, et ne pouvaient



Digitized by Google

s'opposer au siége. Le maréchal de Saxe avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différents. On ne perdit à ce siége d'homme distingué que le chevalier d'Aubeterre, colonel du régiment des Vaisseaux. La garnison, avec tous les officiers généraux, fut faite prisonnière (21 février). On pouvait prendre le premier ministre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de Belle-Isle : on pouvait prendre aussi le résident des états-généraux ; mais non seulement on laissa en pleine liberté le comte de Kaunitz et le ministre hollandais, on eut encore un soin particulier de leurs effets et de leur suite ; on leur fournit des escortes ; on renvoya au prince Charles les domestiques et les équipages qu'il avait dans la ville : on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Le roi, qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les états-généraux se trouvaient dans une grande perplexité ; l'orage approchait d'eux ; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature désirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ses mesures pour donner un stathouder à la nation, et qui était secondé par le peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les états, ainsi divisés, se conduisaient sans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble et de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, et depuis elle continua d'aggraver sa chute, surtout depuis que les états-généraux étaient devenus alliés de la maison d'Autriche. Ni l'empereur Léopold, ni Charles VI, ni sa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache pour les droits d'entrée et de sortie. Mais, quoique les états-généraux eussent humilié Anvers à ce point, et que les commerçants de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays. (15 mars 1746) Ce rempart fut bientôt emporté.

(10 juillet) Le prince de Conti eut sous ses ordres un corps d'armée séparé, avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de cette garnison était hollandaise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, et la Hollande tant de soldats. Saint-Guilain eut le même sort (24 juillet). Charleroi suivit de près. (2 auguste) On prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de La Fare, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister ; c'est-à-dire que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince Charles, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siége. Au confluant de la Sambre et de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé ; et douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre Namur inaccessible aux attaques : c'est une des places de la barrière. Le prince de Gavre en était gouverneur pour l'impératrice-reine ; mais les Hollandais, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campements et par les marches du maréchal de Luxembourg, du maréchal de Boufflers, et du roi Guillaume, et ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de Saxe. Il força le prince Charles à s'éloigner, et à le laisser assiéger Namur en liberté.

(5 septembre) Le prince de Clermont fut chargé du siége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois ; ils furent tous emportés. M. de Brulart, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paie s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, et refusèrent la double paie.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége et à tous les autres. Il y a peu d'événements à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, et qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité ; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même, et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard, pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de Launai, aide-major ; M. d'Amère, capitaine dans Champagne ; M. le cheva-

fier de Fautras, alors officier d'artillerie ; et M. de Clameuzo, jeune Portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchements, fit mettre bas les armes à toute la garnison ?

(19 septembre 1746) La tranchée avait été ouverte le 10 septembre devant Namur, et la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux, par la capitulation ; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur, il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite et Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours ; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille ; il marcha aux ennemis le 11 octobre, à la pointe du jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées ; celle des Français de cent vingt mille combattants, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Visé, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de Saxe l'espérait.

Le seul officier général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de Fénelon, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchements ennemis à cheval. Il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité ; il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de Ségur eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, et il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de Lugeac reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de Laval, qui s'était distingué à Mesle, le prince de Monaco, le marquis de Vaubecourt, le comte de Balleroi, furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres ; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, et alla jouir du repos auquel la saison, d'ordinaire, force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés et les malheurs que l'hiver a suspendus.

## CHAPITRE XIX.

**Succès de l'infant don Philippe et du maréchal de Maillebois, suivis des plus grands désastres.**

Il n'en était pas ainsi dans l'Italie et vers les Alpes. Il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La maison de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre et les pertes semblaient même plus irréparables que les succès de la Flandre ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de don Philippe. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, et on avait beau être vainqueur en Flandre, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, et qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnisait des pertes qu'on fesait ailleurs. Les cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles ; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre et sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance, et le Milanais. De tant d'états disputés à l'héritière de la maison d'Autriche, il ne restait plus que ces provinces d'Italie sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire ; elle le fut dans la cause de l'empereur Charles VII jusqu'à la mort de ce prince, et dans celle de l'infant don Philippe jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745, en Italie, les apparences furent aussi favorables à la maison de France qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées espagnole et française par la voie de Gênes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie et par le roi de Sardaigne à se déclarer contre

Digitized by Google

eux, avait enfin fait son traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Espagne lui donnait trente mille piastres par mois, et cent mille une fois payées pour le train d'artillerie, que Gênes fournissait à l'armée espagnole, car, dans cette guerre si longue et si variée, les états puissants et riches soudoyèrent toujours les autres. L'armée de don Philippe, qui descendait des Alpes avec la française, jointe au corps des Génois, était réputée de quatre-vingt mille hommes. Celle du comte de Gages, qui avait poursuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait forte d'environ trente mille combattants, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Prusse, vers la Saxe, et le prince de Conti, vers le Rhin, empêchaient que les forces autrichiennes ne pussent secourir l'Italie. (28 juin 1745) Les Génois même eurent tant de confiance, qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée espagnole et la napolitaine viendraient joindre l'armée française et espagnole dans le Milanais.

Au mois de mars 1745, le duc de Modène et le comte de Gages, à la tête de l'armée d'Espagne et de Naples, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, et enfin jusque dans Modène.

Le maréchal de Maillebois, élève du célèbre Villars, déclaré capitaine-général de l'armée de don Philippe, arriva bientôt par Vintimille et Oneille, et descendit vers le Montferrat, sur la fin du mois de juin, à la tête des Espagnols et des Français.

De la petite principauté d'Oneille, on descend dans le marquisat de Final, qui est à l'extrémité du territoire de Gênes, et de là ou entre dans le Montferrat mantouan, pays encore hérissé de rochers, qui sont une suite des Alpes; après avoir marché dans des vallées, entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; et, pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous passez le Pô; ensuite se présente Pavie, sur le Tésin; et de Pavie, il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'est point fortifiée, et qui envoie toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin, mais qui a un château très fort et capable de résister long-temps.

Pour s'emparer de ce pays, il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite et à gauche sur une vaste étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Casal jusqu'à Crémone, et garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tyrol, ou bien avoir au moins Lodi, Crème, et Pizzighitone, pour fermer le chemin aux Allemands, qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin, surtout, avoir la communication libre, par les derrières, avec la rivière de Gênes, c'est-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes, par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus et marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie, qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées (17 octobre 1745), et qui suffirait pour donner une gloire durable, si les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui ensevelies dans la multitude innombrable de combats, et surtout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille soldats, et le comte de Schulembourg, avec un nombre presque égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro, vers son embouchure dans le Pô, entre Valence et Alexandrie.

Le maréchal de Maillebois, qui commandait l'armée française, et le comte de Gages, général des Espagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne et le chasser de son poste, tant qu'il serait soutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les séparer; et, pour y parvenir, il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, Schulembourg ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne, sur le champ le gros détachement revendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies, cette brusque attaque les déconcertera. Tout arrive comme le jeune comte de Maillebois l'avait prévu et arrangé. Les armées française et espagnole traversent le Tanaro, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le maréchal de Maillebois surprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans son camp, et la met en fuite. Le général Gages, à la tête de la cavalerie espagnole, attaque la cavalerie piémontaise, la disperse, et la poursuit jusque sous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne est obligé de reculer jusqu'à Casal, dans le Piémont. On se rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Prusse, son allié, fortifiait sa cause par de nouveaux succès; tout était favorable alors dans tant de différentes scènes du

théâtre de la guerre. Les Français, avec les Espagnols se trouvaient en Italie, sur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gênes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Lomélline, du Pavesan, du Lodesan, de Milan, de presque tout le Milanais, de Parme et de Plaisance. Tous ces succès s'étaient suivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, et du prince Édouard dans l'Écosse, tandis que le roi de Prusse, de son côté, battait, au fond de l'Allemagne, les troupes autrichiennes; mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avait vu en Bohême, au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuses couvraient les plus grandes calamités.

Le sort du roi de Prusse était, en fesant la guerre, de nuire beaucoup à la maison d'Autriche, et, en fesant la paix, de nuire tout autant à la maison de France. Sa paix de Breslau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dresde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la seconde fois de cet ennemi, qu'elle fit passer de nouvelles troupes en Italie par le Tyrol et le Trentin, pendant l'hiver de 1746. L'infant don Philippe possédait Milan; mais il n'avait pas le château. Sa mère, la reine d'Espagne, lui ordonnait absolument de l'attaquer. Le maréchal de Maillebois écrivit, au mois de décembre 1745: « Je prédis une destruction totale, si on s'obstine « à rester dans le Milanais. » Le conseil d'Espagne s'y obstina, et tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine, d'un côté, les piémontaises, de l'autre, gagnèrent du terrain partout. Des places perdues, des échecs redoublés, diminuèrent l'armée française et espagnole, et enfin la fatale journée de Plaisance la réduisit à sortir avec peine de l'Italie, dans un état déplorable.

Le prince de Lichtenstein commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de son âge: on l'avait vu ambassadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeunesse, et il y avait acquis l'estime générale (16 juin 1746). Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaisance, par sa conduite et par son courage; car se trouvant dans le même état de maladie et de langueur où l'on avait vu le maréchal de Saxe à la bataille de Fontenoi, il surmonta comme lui l'excès de son mal pour accourir à cette bataille, et il la gagna d'une manière aussi complète. Ce fut la plus longue et une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de Maillebois n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale; mais le comte de Gages lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, et fut long-temps vainqueur à son aile droite, qu'il commandait; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, le général d'Harembure blessé et pris, et le maréchal de Maillebois n'ayant pu le secourir assez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite, et on fut obligé, après neuf heures de combat, de se retirer sous Plaisance.

Si l'on combattait de près, comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, et d'homme contre homme, détruirait des armées entières, et l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais, dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne se mêle presque jamais. Le fusil et le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée. On est très long-temps même sans tirer, et dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies: un consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former et à se reformer: ainsi neuf heures de combat ne sont pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français, et de quelques régiments napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, et on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, et alors le danger redoubla; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne, et de Naples, courait risque d'être prisonnière.

(12 juillet 1746) Dans ces tristes conjonctures, l'infant don Philippe reçut une nouvelle qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes; c'était la mort de Philippe v, roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, et s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne; et s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous Philippe ii, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous Philippe iv et sous Charles ii. Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar, Minorque, et le commerce de l'Amérique espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures, en 1732, la couronne de Naples et Sicile enlevée aux Autrichiens, et affermie sur la tête de son fils, don Carlos, avaient signalé son règne, et il se flattait avec apparence, quelque temps avant sa mort, de voir le Milanais, Parme, et Plaisance, soumis

à l'infant don Philippe, son autre fils de son second mariage avec la princesse de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvements qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti plus que personne, le néant de la grandeur, et la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils, don Louis, et l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, et n'ayant éprouvé, par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort, arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encore si Ferdinand VI, successeur de Philippe V, ferait pour un frère d'un second mariage ce que Philippe V avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée des trois couronnes courait risque, plus que jamais, d'être enfermé sans ressource : elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone, et la Trébie. Se battre en rase campagne, ou dans un poste, contre une armée supérieure, est très ordinaire ; sauver des troupes vaincues et enfermées est très rare : c'est l'effort de l'art militaire.

Le comte de Maillebois, fils du maréchal, osa proposer de se retirer en combattant : il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, et en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa tout entière, en un jour et une nuit, sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, et mille chariots de vivres, et se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises, que le roi de Sardaigne et les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français et les Espagnols soutinrent une bataille longue et opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée, plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse, parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste ; c'était de se retirer par Tortone, et de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance et tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, et plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de Louis XIV, après la journée de Turin. François Ier, Louis XII, Charles VIII, avaient essuyé les mêmes disgrâces. Grandes leçons toujours inutiles.

(17 auguste 1746) On se retira bientôt à Gavi, vers les confins des Génois. L'infant et le duc de Modène allèrent dans Gênes ; mais, au lieu de la rassurer, ils en augmentèrent les alarmes. Gênes était bloquée par les escadres anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais approchaient ; si l'on restait dans Gênes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général espagnol, le marquis de La Mina, était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient de les défendre, mais ils ne purent rien obtenir.

Gênes n'est pas une ville qui doive, comme Milan, porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée : outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui sert partout de fortification. Le poste de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, et allèrent se rejoindre aux débris de l'armée française et espagnole, qui se retiraient par Vintimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de siége ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât ; et la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le sénat envoya précipitamment quatre sénateurs dans les défilés des montagnes où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général Brown et du marquis de Botta Adorno, Milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures, (le 7 septembre) à rendre prisonniers leurs soldats, les Français et les Espagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne et de Naples. On stipula que quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan ; qu'on paierait sur-le-champ cinquante mille génovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que Louis XIV avait exigé autrefois que le doge de Gênes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine ; mais elle mit sa gloire à refuser ce que Louis XIV avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles, et ne songea qu'à tirer de Gênes de fortes contributions dont elle avait plus

de besoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gênes avec six Génois au pied du trône impérial.

Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres : c'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche, qu'elle en serait la victime ; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit état qui ne doive trembler.

La puissance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon et Marseille, il réduirait les deux Siciles facilement, et que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

(1746) Le 28 octobre, le maréchal de Maillebois était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de La Mina n'en ramenait pas neuf mille. Le général espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le dauphiné : car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, et ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les vainqueurs passèrent le Var au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied ; point d'approvisionnements, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachements autrichiens pour leur offrir des contributions, et être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaises conquéraient les Pays-Bas, et que le prince Charles-Édouard, dont nous parlerons, avait pris et perdu l'Écosse.

## CHAPITRE XX.

### Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence ; les Anglais, en Bretagne.

L'incendie qui avait commencé vers le Danube, et presque aux portes de Vienne, et qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis désolaient le Dauphiné ; de l'autre, ils passaient au-delà de la Durance. Vence et Grasse furent abandonnées au pillage ; les Anglais fesaient des descentes dans la Bretagne, et leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique.

Il fallait sauver la Provence ; le maréchal de Belle-Isle y fut envoyé, mais d'abord sans argent et sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation ; des miliciens effrayés ; des débris de régiments sans discipline, qui s'arrachaient le foin et la paille ; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture ; les ennemis avaient tout rançonné et tout dévoré, du Var à la rivière d'Argens et à la Durance. L'infant don Philippe et le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France et l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers et les besoins pressaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressants besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant et de munitionnaire. Ensuite, à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons et quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens et les Piémontais. Il couvrit Castellane, Draguignan et Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin, au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, et secondé du marquis de La Mina, qui lui fournit quatre à cinq mille Espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui ; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gênes ; mais la révolution inouïe qui se faisait pour lors dans Gênes, et dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, et les força de retourner en Italie.

## CHAPITRE XXI.

### Révolution de Gênes.

Il se faisait alors dans Gênes un changement aussi important qu'imprévu.

(30 novembre 1746) Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois,

Digitized by Google

ayant épuisé leurs ressources, et donné tout l'argent de leur banque de Saint-George pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres; mais on leur signifia, de la part de l'impératrice-reine, que non seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régiments répandus dans les faubourgs de Saint-Pierre-des-Arènes, de Bisagne, et dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres, le désespoir saisit tous les habitants; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellissaient les dehors de Gênes, pillées, les habitants traités en esclaves par le soldat; ils n'avaient plus à perdre que la vie; et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier plutôt que de souffrir plus long-temps un traitement si honteux et si rude.

Gênes captive comptait encore parmi ses disgrâces la perte du royaume de Corse, si long-temps soulevé contre elle, et dont les mécontents seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse, qui s'était plainte d'être opprimée par Gênes, comme Gênes l'était par les Autrichiens, jouissait, dans ce chaos de révolutions, de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat: en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement et avec habileté les résolutions désespérées que les habitants semblaient disposés à prendre; ils avaient besoin de la plus grande circonspection, car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire et mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat et de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple: « Jusqu'à quand attendrez-vous que les « Autrichiens viennent vous égorger entre les bras « de vos femmes et de vos enfants, pour vous « arracher le peu de nourriture qui vous reste? « Leurs troupes sont dispersées hors de l'en- « ceinte de vos murs; il n'y a dans la ville que « ceux qui veillent à la garde de vos portes; vous « êtes ici plus de trente mille hommes capables « d'un coup de main: ne vaut-il pas mieux « mourir que d'être les spectateurs des ruines de « votre patrie? » Mille discours pareils animaient le peuple; mais il n'osait encore remuer, et personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gênes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils faisaient servir les habitants à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéissait. (5 décembre 1746) Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, et s'arma de tout ce qu'il pût trouver; pierres, bâtons, épées, fusils, instruments de toute espèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de Botta, qui était à Saint-Pierre-des-Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachements dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domestiques indiquèrent un autre magasin: on y court; on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues, et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit et furieux n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée et dans les suivantes la consternation qui avait si long-temps atteint l'esprit des Génois eût passé dans les Allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre-des-Arènes. Le marquis de Botta négocia lorsqu'il fallait combattre: il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes génoises laissées désarmées dans la ville, et qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait; mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gênes se joignît aux oppresseurs de la patrie pour accabler ses défenseurs et pour achever sa perte.

(9 décembre 1746) Les Allemands, comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagne par le faubourg qui porte ce nom; mais ils y furent reçus par des salves de canons et de mousqueterie. Le peuple de Gênes composait alors une armée: on battait la caisse dans la ville au nom du peuple, et on ordonnait, sous peine de la vie, à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, et de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le

faubourg de Bisagno, et dans celui de Saint-Pierre-des-Arènes; le tocsin sonnait en même temps dans tous les villages des vallées; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de Botta dans Saint-Pierre-des-Arènes; le général et ses neuf régiments se retirèrent en désordre; ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages, et allèrent au poste de la Bocchetta, poursuivis sans cesse par de simples paysans, et forcés enfin d'abandonner ce poste, et de fuir jusqu'à Gavi.

C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gênes pour avoir trop méprisé et accablé le peuple, et pour avoir eu la simplicité de croire que le sénat se joindrait à eux contre les habitants qui secouraient le sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples, n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours, et eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens; mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple, qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons, ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le sénat, et parmi eux il ne s'en trouva point d'assez considérables pour usurper long-temps l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre sénateurs: Grimaldi, Scaglia, Lomellini, Fornari; et ces quatre nobles rendaient secrètement compte au sénat, qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement; mais il gouvernait en effet: il fesait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gênes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre dans cette cour déclara que la noblesse génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne, agissant encore en maître, et croyant être bientôt en état de reprendre Gênes, lui signifia que le sénat eût à faire payer incessamment les huit millions restants de la somme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles et impuissants, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre, et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille Autrichiens, dans les prisons de Gênes, étaient encore des otages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gênes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanais, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Épirotes, qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Épirotes par le moyen de son oncle, ce fameux Schulembourg, qui, après avoir résisté au roi de Suède, Charles XII, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta; il resserraient Gênes d'assez près; la campagne à droite et à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement et à la dévastation: Gênes était consternée, et cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs. pour comble de malheur, il y avait alors une grande division entre le sénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent; et il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au hasard d'être pris par une flotte anglaise conduite par l'amiral Medley, qui dominait sur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au sénat un million par un petit vaisseau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse et à Monaco à cause d'une tempête, et surtout de la flotte anglaise. Cette flotte prit six bâtiments qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste rentra dans Gênes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français, qui firent renaître l'espérance.

Bientôt après le duc de Boufflers arrive, et vient commander les troupes qui défendent Gênes, et dont le nombre augmente de jour en jour. (Le dernier avril 1747) Il fallut que ce général passât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral Medley.

Le duc de Boufflers se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans un ville bloquée qui s'attendait à être bientôt assiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provisions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de Boufflers eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre, qu'avec ceux qu'il ve-

nait combattre. Il mit l'ordre partout : des provisions de toute espèce abordèrent en sûreté ; moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines de vaisseaux anglais : tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti ; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force ; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, et par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des juifs pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragements fut la valeur des troupes françaises, que le duc de Boufflers employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gênes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui se perdent ensuite parmi des événements innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de Boufflers ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire ; il mourut de la petite-vérole le jour même que les ennemis se retiraient (27 juin 1747). Il était fils du maréchal de Boufflers, ce général si estimé sous Louis XIV, homme vertueux, bon citoyen : et le duc avait les qualités de son père.

Gênes n'était pas alors pressé, mais elle était toujours très menacée par les Piémontais maîtres de tous les environs, par la flotte anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de Belle-Isle descendît en Italie ; et c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gênes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé, toute espérance ôtée à don Philippe de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressources. Louis XV ne se rebuta pas.

(27 septembre 1747) Il envoya à Gênes le duc de Richelieu, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts, elle fait passer à Gênes environ trois mille hommes ; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gênes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine, et autant au roi de Sardaigne, pour entreprendre le siége de Gênes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de Belle-Isle, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens et les Piémontais en alarmes. S'ils faisaient le siége de Gênes, il tombait sur eux. Ainsi, étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

## CHAPITRE XXII.

### Combat d'Exiles funeste aux Français.

Pour pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche et de Piémont, quel chemin fallait-il prendre ? Le général espagnol, La Mina, voulait qu'on tirât à Final par ce chemin de la côte du Penant où l'on ne peut aller qu'un à un ; mais il n'avait ni canons ni provisions : transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet ; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais ; de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont et de Coni : mais assiéger Coni était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, et on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de Belle-Isle saisit avidement cette occasion de se signaler ; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire ; homme infatigable dans le travail du cabinet et dans celui de la campagne. Il part donc, et prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, et s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assietto, sur le chemin d'Exiles : c'est là que vingt et un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchements de pierre et de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, et garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchements le comte de Belle-Isle avait vingt-huit bataillons et sept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban et de Château-Dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'atta-

Digitized by Google

ques entièrement semblables, et il est plus difficile encore et plus meurtrier d'attaquer des palissades qu'il faut arracher avec les mains sous un feu plongeant et continu, que de gravir et de combattre sur les rochers ; enfin ce qu'en doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très aguerris, et l'on ne pouvait mépriser des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. (19 juillet 1747) L'action dura deux heures, c'est-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine et sans danger tous les Français qu'ils choisirent. M. d'Arnaud, maréchal de camp, qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec M. de Grille, major-général de l'armée.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le comte de Goas, colonel de Bourbonnais, y périt. Le marquis de Donge, colonel de Soissonnais, y reçut une blessure dont il mourut six jours après. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades, en disant : « Il m'en reste un autre « pour le service du roi ; » et il fut frappé à mort. On compta trois mille six cent quatre-vingt-quinze morts, et mille six cent six blessés ; fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très grand : presque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent blessés ou moururent, et les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle désespéré arrachait les palissades, et blessé aux deux mains, il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. M. d'Audifret, lieutenant du roi, vendit sa vaisselle d'argent pour secourir les malades ; sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, et mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple aussi triste que noble, et qui mérite d'être consacré dans l'histoire [1].

[1] On a prétendu que le chevalier de Belle-Isle avait connaissance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de se retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poste qu'après l'avoir tourné, et s'être emparés des hauteurs ; ce qui n'était pas impossible. Belle-Isle avait donc l'espérance de réussir, et le succès l'eût couvert de gloire ; mais le général piémontais sut interpréter les ordres de son souverain, et il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le succès était impossible. K.

## CHAPITRE XXIII.

Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder.

Dans ce fracas d'événements, tantôt malheureux, tantôt favorables, le roi, victorieux en Flandre, était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, et toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale, en leur proposant un congrès dans une de leurs villes ; on choisit Bréda. Le marquis de Puisieux y alla des premiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de Vassenaer, sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de Sandwich, petit-fils par sa mère du fameux Wilmet, comte de Rochester, fut le plénipotentiaire anglais [1]. Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile, cette princesse n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient plus que toute autre puissance presser l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, et dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime ; ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régents sentaient tous que si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder, et par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrecht, de La Brille, avaient toujours insisté pour la neutralité ; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il est certain que si les états-généraux avaient pris la ferme résolution de pacifier l'Europe, ils en seraient venus à bout ; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un si petit pays un état puissant et libre ; et cette gloire a été long-temps dans leurs mains ; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple

[1] Il était alors très jeune ; c'est le même que nous avons vu deux fois dans le ministère britannique, et qui a été premier lord de l'amirauté jusqu'en 1782, dans la guerre actuelle. K.

Digitized by Google

qui revienne plus difficilement de ses anciennes impressions que la nation hollandaise. L'irruption de Louis XIV et l'année 1672, étaient encore dans leurs cœurs ; et j'ose dire que je me suis aperçu plus d'une fois que leur esprit, frappé de la hauteur ambitieuse de Louis XIV, ne pouvait concevoir la modération de Louis XV ; ils ne la crurent jamais sincère. On regardait toutes ses démarches pacifiques et tous ses ménagements, tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des piéges.

Le roi, qui ne pouvait les persuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ses troupes dans la Flandre hollandaise ; c'est un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défense : il commence une lieue au-dessous de Gand, et s'étend à droite et à gauche, d'un côté à Middelbourg sur la mer, de l'autre jusqu'au-dessous d'Anvers sur l'Escaut. Il est garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu se défendre. Le roi, avant de prendre cette province, poussa encore les ménagements jusqu'à déclarer aux états-généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt qu'il s'engageait à restituer sitôt que les Hollandais cesseraient de fomenter la guerre en accordant des passages et des secours d'hommes et d'argent à ses ennemis.

On ne sentit point cette indulgence ; on ne vit que l'irruption, et la marche des troupes françaises fit un stathouder. Il arriva précisément ce que l'abbé de Laville, dans le temps qu'il fesait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plusieurs seigneurs des états qui refusaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement : « Ce ne sera pas vous, ce sera « nous qui vous donnerons un maître. »

Tout le peuple, au bruit de l'invasion, demanda pour stathouder le prince d'Orange : la ville de Tervère, dont il était seigneur, commença, et le nomma (23 avril 1747) ; toutes les villes de la Zélande suivirent ; Rotterdam, Delft, le proclamèrent ; il n'eût pas été sûr pour les régents de s'opposer à la multitude ; ce n'était partout qu'un avis unanime. Tout le peuple de La Haye entoura le palais où s'assemblent les députés de la province de Hollande et de Vestfrise, la plus puissante des sept, qui seule paie la moitié des charges de tout l'état, et dont le pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la république. Il fallut dans l'instant, pour apaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais et à l'hôtel-de-ville ; et deux jours après le prince fut élu (1er mai). Le diplôme porta « qu'en considé- « ration des tristes circonstances où l'on était, on « nommait stathouder, capitaine, et amiral géné- « ral, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince « d'Orange, de la branche de Nassau-Diest, qu'on « prononce Dist. » Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'assemblée des états-généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout prince veut être absolu, et que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maison de Nassau la plus grande puissance où jamais un petit état soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, et ce qu'ils devaient à leur liberté.

Louis XIV en 1672, et Louis XV en 1747, ont créé deux stathouders par la terreur ; et le peuple hollandais a rétabli deux fois ce stathoudérat que la magistrature voulait détruire.

Les régents avaient laissé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince Henri Frison d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choisit pour son stathouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller et démolir les maisons des receveurs, tous parents et créatures des bourgmestres ; et quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvements, se fit donner la même autorité qu'avait eue le roi Guillaume, et assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non seulement le stathoudérat devint l'héritage de ses enfants mâles, mais de ses filles et de leur postérité ; car, quelque temps après, on passa en loi qu'au défaut de la race masculine une fille serait stathouder et capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari ; et en cas de minorité, la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du stathoudérat.

Par cette révolution, les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède et de Pologne. Ainsi, il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé, et tout le contraire de ce que les

nations avaient attendu arriva ; mais l'entreprise, les succès et les malheurs du prince Charles-Édouard en Angleterre, furent peut-être le plus singulier de ces événements qui étonnèrent l'Europe.

## CHAPITRE XXIV.

Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Édouard Stuart.

Le prince Charles-Édouard était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le chevalier de Saint-George. On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton [1] de tant de rois et de tant d'infortunes consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le desir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes et d'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui ; il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de Tencin, qui avait acheté sa nomination au cardinalat de l'ex-roi son père, Tencin lui dit : « Que ne tentez-vous de passer sur un vaisseau « vers le nord de l'Écosse? votre seule présence « pourra vous former un parti et une armée ; « alors il faudra bien que la France vous donne « des secours. »

Ce conseil hardi, conforme au courage de Charles-Édouard, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns Irlandais, les autres Écossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes nommé Walsh, d'une famille noble d'Irlande, attachée à la maison Stuart. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons sur laquelle le prince s'embarqua le 12 juin 1745, n'ayant, pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, et quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau de roi de soixante-quatre canons, nommé *l'Élisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs et aux négociants qui payaient une somme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 juin *l'Élisabeth* et la frégate, voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante et dix canons, se sépara du convoi pour aller combattre *l'Élisabeth*, et par un bonheur qui semblait présager des succès au prince Édouard, sa frégate ne fut point attaquée. *L'Élisabeth* et le vaisseau anglais engagèrent un combat violent [a], long et inutile. La frégate qui portait le petit-fils de Jacques II échappait, et fesait force de voiles vers l'Écosse.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Écosse. (Juin 1745) Il débarque dans un petit canton appelé le Moidart : quelques habitants, auxquels il se déclara, se jetèrent à ses genoux : mais que pouvons-nous faire? lui dirent-ils : nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. « Je cultiverai cette terre « avec vous, répondit le prince, je mangerai de ce « pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous « apporte des armes. »

On peut juger si de tels sentiments et de tels discours attendrirent ces habitants. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Écosse. Ceux du nom de Macdonald, de Lokil, les Camerons, les Frasers, vinrent le trouver.

Ces tribus d'Écosse, qui sont nommées *clans* dans la langue écossaise, habitent un pays hérissé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, et les trente du Shetland, sont habitées par les mêmes peuples qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls, comme on l'a dit au sujet du régiment des montagnards écossais qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat et la pauvreté extrême les endurcissent aux plus grandes fatigues ; ils dorment sur

[1] Le *prétendant*, né à Londres en 1688, est mort à Rome en 1766. Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir, né à Rome en 1720, est mort à Florence en 1788, sans postérité. Sa veuve, Louise-Maximilienne de Stolberg, connue sous le nom de comtesse d'Albany (nom qu'avait pris le prince en arrivant en Toscane), est morte le 29 janvier 1824. Son corps fut déposé dans le monument qu'elle avait fait élever au poète Alfieri, à qui on croit qu'elle fut mariée secrètement.

[a] Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise.

Digitized by Google

la terre, ils souffrent la disette ; ils font de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était soumis à son *laird*, c'est-à-dire son seigneur, qui avait sur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun seigneur ne possède en Angleterre ; et ils sont d'ordinaire du parti que ce *laird* a embrassé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal* subsistait dans cette partie de la Grande-Bretagne stérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans, sans industrie, sans aucune occupation qui leur assurât une vie douce, étaient toujours prêts à se précipiter dans les entreprises qui les flattaient de l'espérance de quelque butin. Il n'en était pas ainsi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs possessions qu'à la maison des Stuarts. Voilà pourquoi l'Irlande resta tranquille, et que l'Écosse fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Écosse à celui de l'Angleterre sous la reine Anne, plusieurs Écossais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des pensions, étaient secrètement dévoués à la maison des Stuarts ; et en général les habitants des parties septentrionales, plutôt subjugués qu'unis, supportaient impatiemment cette réunion qu'ils regardaient comme un esclavage.

Les chefs des seigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'Argyle, d'Athol, de Queensbury, et d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement ; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent saisis de l'enthousiasme de leurs compatriotes, et entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait son origine de leur pays, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les sept hommes que le prince avait menés avec lui étaient le marquis de Tullibardine, frère du duc d'Athol, un Macdonald, Thomas Sheridan, Sullivan désigné maréchal des logis de l'armée qu'on n'avait pas, Kelly Irlandais et Strikland Anglais.

On n'avait pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par Sullivan. A chaque moment la troupe grossissait ; et le prince n'avait pas encore passé le bourg de Fenning, qu'il se vit à la tête de quinze cents combattants qu'il arma de fusils et de sabres dont il était pourvu.

Il renvoya en France la frégate sur laquelle il était venu, et informa les rois de France et d'Espagne de son débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de *frère ;* non qu'ils le reconnussent solennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance et à son courage ; ils lui envoyèrent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions et d'armes. Il fallait que ces secours se dérobassent aux vaisseaux anglais qui croisaient à l'orient et à l'occident de l'Écosse. Quelques uns étaient pris, d'autres arrivaient, et servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi George alors était hors du royaume. Il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de Sainclair marchèrent d'abord des environs d'Édimbourg contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts Anglais prisonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ce premier succès augmentait le courage et l'espérance, et attirait de tous côtés de nouveaux soldats. On marchait sans relâche. Le prince Édouard, toujours à pied à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, s'empare de Perth, ville considérable dans l'Écosse. (15 septembre 1745) Ce fut là qu'il fut proclamé solennellement régent d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande, pour son père Jacques III. Ce titre de *régent de France* que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Écosse, et qui ne pouvait se soutenir que par les secours du roi de France, était une suite de l'usage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France ; usage qui devrait être aboli, et qui ne l'est pas, parce que les hommes ne songent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importants et dangereux.

Le duc de Perth, le lord George Murray, arrivèrent alors à Perth, et firent serment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes : une compagnie entière d'un régiment écossais au service de la cour déserta pour se ranger sous ses drapeaux. Il prend Dundé, Drummond, Newbourg. On tint un conseil de guerre : les avis se partageaient sur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Édimbourg, la capitale de l'Écosse. Mais comment espérer de prendre Édimbourg avec si peu de monde et point de canon ? Il avait des partisans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. « Il faut me montrer, dit-il, pour « les faire déclarer tous. » Et sans perdre de temps il marche à la capitale (19 septembre), il arrive ;

Digitized by Google

il s'empare de la porte. L'alarme est dans la ville ; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage ; les citoyens les plus riches transportent leurs effets dans le château : le gouverneur Guest s'y retire avec quatre cents soldats de garnison. Les magistrats se rendent à la porte dont Charles-Édouard était maître. Le prévôt d'Édimbourg, nommé Stuart, qu'on soupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en sa présence, et demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. « Tomber à ses genoux, lui répondit un « habitant, et le reconnaître. » Il fut aussitôt proclamé dans la capitale.

Cependant on mettait dans Londres sa tête à prix. Les seigneurs de la régence, pendant l'absence du roi George, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres sterling à celui qui le livrerait. Cette proscription était une suite de l'acte du parlement fait la dix-septième année du règne du roi, et d'autres actes du même parlement. La reine Anne elle-même avait été forcée de proscrire son propre frère, à qui, dans les derniers temps, elle aurait voulu laisser sa couronne si elle n'avait consulté que ses sentiments. Elle avait mis sa tête à quatre mille livres, et le parlement la mit à quatre-vingt mille.

Si une telle proscription est une maxime d'état, c'en est une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince Charles-Édouard pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier sa cause, et la rendre plus respectable, en opposant, quelques mois après, à ces proclamations sanguinaires, des manifestes dans lesquels il défendait à ses adhérents d'attenter à la personne du roi régnant, et d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

D'ailleurs il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de sa faction qu'il ne fallait pas laisser ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Édimbourg qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il se hâta de la donner. Il sut que le général Cope s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on assemblait les milices, qu'on formait des régiments en Angleterre, qu'on en fesait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort d'Édimbourg sans y laisser un seul soldat, et marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régiments de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne se donna ni le temps ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Il savait qu'il y en avait six dans l'armée ennemie ; mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à sept milles d'Édimbourg, à Preston-Pans. A peine est-il arrivé qu'il range son armée en bataille. Le duc de Perth et le lord George Murray commandaient l'un la gauche et l'autre la droite de l'armée, c'est-à-dire chacun environ sept ou huit cents hommes. Charles-Édouard était si rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis il remarqua un défilé par où ils pouvaient se retirer, et il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat suivi d'environ deux mille cinq cents hommes seulement, ne pouvant avoir ni seconde ligne ni corps de réserve. Il tire son épée, et jetant le fourreau loin de lui : « Mes amis, dit-il, je ne la remettrai dans le four- « reau que quand vous serez libres et heureux. » Il était arrivé sur le champ de bataille presque aussitôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute sa troupe marche rapidement aux Anglais sans garder de rang, ayant des coruemuses pour trompettes ; ils tirent à vingt pas ; ils jettent aussitôt leurs fusils ; mettent d'une main leurs boucliers sur la tête, et se précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, et attaquent les hommes le sabre à la main (2 octobre 1745). Tout ce qui est nouveau et inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance ; on en tua huit cents ; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué ; et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il se fit une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général Cope fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui ; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures ; mais il fut justifié, et il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, et surtout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince Édouard, dans cette journée, ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers : leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes ; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter

les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire, un vaisseau français et un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes, et y apportèrent de l'argent et de nouvelles espérances : il y avait, sur ces vaisseaux, des officiers irlandais qui, ayant servi en France et en Espagne, étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena, le 11 octobre, au port de Montrose, un envoyé * secret du roi de France, qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince, retourné dans Édimbourg, vit bientôt après augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes. L'ordre s'introduisait dans ses troupes et dans ses affaires. Il avait une cour, des officiers, des secrétaires d'état. On lui fournissait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraissait; mais il lui fallait le château d'Édimbourg, seule place véritablement forte qui puisse servir dans le besoin de magasin et de retraite, et tenir en respect la capitale. Le château d'Édimbourg est bâti sur un roc escarpé ; il a un large fossé taillé dans le roc, et des murailles de douze pieds d'épaisseur. La place, quoique irrégulière, exige un siége régulier, et surtout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il se vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant Guest un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point sur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ses affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puisqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de venir bouleverser la religion et les lois du pays. Il ne cessait de protester qu'il respecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi George né luthérien. On ne voyait dans sa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroisses on le nommât dans les prières, et il se contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale sans désigner personne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11 septembre, pour s'opposer aux progrès de la révolution ; la perte de la bataille de Preston-Pans l'alarma au point qu'il ne se crut pas assez fort pour résister avec les milices anglaises. Plusieurs seigneurs levaient des régiments de milices à leurs dépens en sa faveur, et le parti whig surtout, qui est le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conservation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait mise sur le trône ; mais si le prince Édouard recevait de nouveaux secours, et avait de nouveaux succès, ces milices mêmes pouvaient se tourner contre le roi George. Il exigea d'abord un nouveau serment des milices de la ville de Londres ; ce serment de fidélité portait ces propres mots : « J'abhorre, je déteste, je « rejette comme un sentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés « par le pape peuvent être déposés et assassinés par « leurs sujets ou quelque autre que ce soit, etc. » Mais il ne s'agissait ni d'excommunication ni du pape dans cette affaire ; et quant à l'assassinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été solennellement proposé au prix de trente mille livres sterling. (14 septembre) On ordonna, selon l'usage pratiqué dans les temps de troubles, depuis Guillaume III, à tous les prêtres catholiques de sortir de Londres et de son territoire. Mais ce n'étaient pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne composaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince Édouard qui était réellement à redouter ; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuse, animée par des succès inespérés. Le roi George se crut obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre, et d'en demander encore six mille aux Hollandais, suivant les traités faits avec la république.

Les états-généraux lui envoyèrent précisément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai et de Dendermonde, ne devaient servir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service, « pas même dans les places les « plus éloignées des frontières ; » et les états justifiaient cette infraction en disant que l'Angleterre n'était point *place frontière*. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France ; mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre ; elles ne devaient passer à aucun service étranger ; et en répondait qu'en effet elles n'étaient point dans un *service étranger*, puisqu'elles étaient aux ordres et à la solde des états-généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais dans laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne n'avait prévu.

Quelqu'il se passât alors d'autres grands événements, je suivrai celui de la révolution d'Angleterre, et l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des temps qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes que l'excès des précau-

* C'était un frère du marquis d'Argens, très connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix.

tions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de Charles-Édouard odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événements rapportés dans les gazettes sous le gouvernement du roi George, à ceux qu'on supposait sous la domination d'un prince catholique.

« A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent, tantôt qu'on a porté à la banque les « trésors enlevés aux vaisseaux français et espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, « tantôt que avons pris Louisbourg, et que nous « sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos « gazettes diront sous la domination du prétendant : Aujourd'hui, il a été proclamé dans les « marchés de Londres, par des montagnards et « par des moines. Plusieurs maisons ont été brûlées, et plusieurs citoyens massacrés.

« Le 4, la maison du Sud et la maison des « Indes ont été changées en couvents.

« Le 20, on a mis en prison six membres du « parlement.

« Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre aux « Français.

« Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, et « on a passé un nouvel acte pour brûler les hé« rétiques.

« Le 29, le P. Poignardini, jésuite italien, a été « nommé garde du sceau privé. »

Cependant on suspendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus*. C'est une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, et comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire emprisonner aucun citoyen, sans qu'il soit interrogé dans les vingt-quatre heures, et relâché sous caution jusqu'à ce que son procès lui soit fait ; et s'il a été arrêté injustement, le secrétaire d'état doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans le consentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rébellion, suspend toujours ces lois par un acte particulier pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'assurer, pendant ce temps seulement, des personnes suspectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât sur lui la moindre prise. Quelques uns cependant étaient soupçonnés par la voix publique d'être jacobites ; et il y avait des citoyens dans Londres qui étaient sourdement de ce parti ; mais aucun ne voulait hasarder sa fortune et sa vie sur des espérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits ; on craignait de se parler. C'est un crime en ce pays de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi et du prince, ce qui pouvait aussi bien signifier le roi Jacques et son fils le prince Charles-Édouard, que le roi George et son fils aîné le prince de Galles. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés, que le parti pouvait aisément les entendre sans que le gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espèce ; un entre autres par lequel on avertissait « qu'il y avait un jeune « homme de grande espérance qui était prêt de « faire une fortune considérable ; qu'en peu de « temps il s'était fait plus de vingt mille livres de « rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'é« tablir à Londres. » La liberté d'imprimer est un des priviléges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple et de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries : mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

La fermentation commença à se manifester dans Londres quand on apprit que le prince Édouard s'était avancé jusqu'à Carlisle, et qu'il s'était rendu maître de la ville (26 novembre 1745) ; que ses forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derby (4 décembre), dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, fesait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres.

*********

## CHAPITRE XXV.

**Suite des aventures du prince Charles-Édouard. Sa défaite, ses malheurs et ceux de son parti.**

Depuis le jour que le prince Édouard aborda en Écosse, ses partisans sollicitaient des secours de France ; les sollitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre, vers Plymouth, serait praticable. Le trajet est court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de



Digitized by Google

vaisseaux de guerre, dont l'équipement eût consumé trop de temps, et dont l'appareil seul eût averti les escadres anglaises de s'opposer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes et du canon pendant la nuit ; qu'il ne fallait que des vaisseaux marchands et quelques corsaires pour une telle tentative ; et ils assuraient que, dès qu'on serait débarqué, une partie de l'Angleterre se joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait se réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils fesaient envisager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entreprise le duc de Richelieu, qui, par le service rendu dans la journée de Fontenoi et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils pressèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. Lally, qui depuis fut lieutenant-général, et qui a péri d'une mort si tragique, était l'âme de l'entreprise. L'écrivain de cette histoire, qui travailla long-temps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, et cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes et d'argent, par la mer Germanique et par l'est de l'Écosse. Le lord Drummond, frère du duc de Perth, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets de trois compagnies du régiment royal écossais. Dès qu'il fut débarqué à Moutrose, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de Galles, régent d'Écosse, son allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres fesait revenir six mille Hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant fesait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, et il renouvelait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant et à celle des princes de sa maison. Ces proclamations, qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes d'état peuvent seules justifier : elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important et plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Édimbourg. Ces milices, répandues dans le comté de Lancastre, lui coupent les vivres, il faut qu'il retourne sur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par un paiement exact. Cependant il lui restait encore environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière et avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-Pans. (28 janvier 1746) Ses Écossais, secondés encore d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre ; mais, bientôt après, ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, et leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince Édouard disait toujours que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaise suivit, sans que les généraux et les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché et presque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage, qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux, pour livrer un second combat ; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main : la terreur s'y répandit, et les troupes anglaises, deux fois battues en un jour, quoique avec peu de perte, s'enfuirent à Édimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires fesaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de Cumberland marchait en Écosse, il arriva à Édimbourg le 10 février. Le prince Édouard fut obligé de lever le siége du château de Stirling. L'hiver était rude ; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Inverness, et tantôt vers Aberdeen, pour re-

cueillir le peu de troupes et d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés et pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de Fitz-James abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie; les femmes couraient au-devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On fesait valoir les moindres secours comme des renforts considérables; mais l'armée du prince Édouard n'en était pas moins pressée par le duc de Cumberland. Elle était retirée dans Inverness, et tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de Cumberland passe enfin la rivière de Spey (23 avril 1746), et marche vers Inverness; il fallut en venir à une bataille décisive.

Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le duc de Cumberland avait quinze bataillons et neuf escadrons, avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais; ils avaient de la cavalerie et une artillerie bien servie, ce qui leur donnait encore une très grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du duc de Cumberland la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire, qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue; et le prince, légèrement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps, font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne, en Italie, et en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes, qui n'ont pas eu de grandes suites; mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, et sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles, car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Écosse même. On ne leur fit que trois cent vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverness, et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de se jeter dans une rivière, à trois milles d'Inverness, et de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards, dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée: une entre autres, nommée madame de Seford, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées; elle échappa à la poursuite; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent faits prisonniers de guerre; et celui qui fesait la fonction de ministre de France auprès du prince Édouard se rendit prisonnier dans Inverness. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cent cinquante neuf de blessés dans cette affaire décisive.

Le duc de Cumberland fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats: c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres; il avait été fourni par quelques citoyens, qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus; on les poursuivit partout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine; les uns étaient trahis et livrés; les autres se rendaient eux-mêmes, dans l'espérance du pardon. Le prince Édouard, Sullivan, Sheridan, et quelques uns de ses adhérents, se retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguste, dont il fallut bientôt sortir. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux, et ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs; ils s'aigrissaient dans leurs contestations sur les partis qu'il fallait prendre; plusieurs se retirèrent: il ne lui resta que Sheridan et Sullivan, qui l'avaient suivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, sans presque prendre un moment de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient, et le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle, Charles II, après la bataille de Worcester, aussi funeste que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières et aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, et il n'en était sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois et de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, et il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure,

sans aucun secours, à travers ses ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Écosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes fesaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes, et des vivres, mais, avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on fesait de sa personne l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté; et à peine furent-ils à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore son infortune. Il fallait toujours fuir et se cacher. Oneil, un de ses partisans irlandais au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine, nommée Stornay, la dernière qui est au nord-ouest de l'Écosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur : ils arrivent dans cet asile; mais, à peine sont-ils sur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de Cumberland est dans l'île. Le prince et ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais, pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de se remettre en mer sans provisions, et sans savoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles, qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable. Ce qui, en d'autres temps, eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis, et aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs, que des pêcheurs, poussés par la tempête, avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de West où il était venu prendre terre lorsqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de secours et de repos; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de Cumberland arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince, avec ses deux compagnons, se cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer, et de fuir dans une autre île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge, et de poisson salé. On ne pouvait sortir de ce désert et regagner l'Écosse qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait, ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient sur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtements à l'usage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval, suivie d'un jeune domestique. Ils hasardèrent de lui parler. Cette demoiselle était de la maison de Macdonald, attachée aux Stuarts. Le prince, qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds : le prince, ses amis, et elle, fondaient en larmes, et les pleurs que mademoiselle de Macdonald versait dans cette entrevue si singulière et si touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua, au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard connu d'elle et affidé, et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidèles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau; mais ils perdirent toute espérance, lorsque ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait souffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de Macdonald envoie enfin un exprès dans la caverne, et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benhecula, et s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que mademoiselle de Macdonald s'y trouvera, et que là on verra les arrangements qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de Macdonald s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver; mais ils sont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient

trouver un asile avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince et ses amis se cachent encore dans des marais. Onel enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiselle de Macdonald dans une chaumière : elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle ; mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à preférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. Charles-Édouard prit des habits de servante, et suivit, sous le nom de Betty, mademoiselle de Macdonald. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skye à l'occident de l'Écosse,

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de Macdonald, et s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin, pressé de la faim, et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. « Le fils de votre roi, lui dit-il, vient vous « demander du pain et un habit. Je sais que vous « êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de « vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de « mon malheur. Prenez les misérables vêtements « qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me « les apporter un jour dans le palais des rois de la « Grande-Bretagne. » Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Écosse, et se rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée ; il erra ensuite dans le Lochaber, dans le Badenoch. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiselle de Macdonald, sa bienfaitrice, et presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'attainder*. Il était toujours en danger lui-même, et les seules nouvelles qui lui venaient étaient celles de la prison de ses serviteurs dont on préparait la mort.

Le bruit se répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ses ennemis. Ses agents de Versailles effrayés supplièrent le roi de permettre qu'au moins en fit écrire en sa faveur. Il y avait en France plusieurs prisonniers de guerre anglais, et les partisans du prétendant s'imaginèrent que cette considération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'effusion du sang qu'on s'attendait à voir verser sur les échafauds. Le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères, et frère du secrétaire de la guerre, s'adressa à l'ambassadeur des Provinces-Unies, M. Van-Hoëy, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différents de presque tous les hommes d'état ; c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambassadeur Van-Hoëy écrivit donc une longue lettre au duc de Newcastle, secrétaire d'état d'Angleterre. « Puissiez-vous, lui disait-il, bannir « cet art pernicieux que la discorde a enfanté « pour exciter les hommes à se détruire mutuelle- « ment ! Misérables politiques qui substituent la « vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité, aux « préceptes divins de la gloire des rois et du salut « des peuples ! »

Cette exhortation semblait être, pour la substance et pour les expressions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux états-généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de Newcastle écrivit que c'était un procédé inouï. Les états-généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, et lui ordonnèrent de faire excuse au duc de Newcastle, et de réparer sa faute. L'ambassadeur, convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit, et écrivit que « s'il avait manqué, « c'était un malheur inséparable de la condition « humaine. » Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais et les états-généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Écossais : ils devaient savoir que quand Louis XIII eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre Jacques Ier [1], ce roi envoya le chevalier Montaigu au roi de France pour le prier de faire grâce aux Rochellois rebelles, et Louis XIII eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince Charles-Édouard méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Édimbourg les drapeaux pris à la

[1] Charles I. C'était en 1628, et Jacques I, son père, était mort en mars 1625. Ct.

journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince : les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

On commença, le 10 auguste 1746, par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé Townley ; il fut traîné avec huit officiers sur la claie au lieu du supplice dans la plaine de Kennington près de Londres, et après qu'on les eût pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, et l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute sert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écossais furent condamnés à perdre la tête.

On sait qu'en Angleterre les lois ne considèrent comme nobles que les lords, c'est-à-dire les pairs. Ils sont jugés, pour crime de haute trahison, d'une autre manière que le reste de la nation. On choisit, pour présider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand steward* du royaume. Ce nom répond à peu près à celui de grand sénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grande salle de Westminster par des lettres scellées de son sceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se tiennent avec le plus grand appareil ; il s'assied sous un dais ; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes, qui la lui présente à genoux : six massiers l'accompagnent toujours, et sont aux portières de son carrosse quand il se rend à la salle, et quand il en sort ; et il a cent guinées par jour pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés devant lui et devant les pairs, leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois, *oyez*, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache, dont le tranchant est tourné vers le *grand steward*, et quand l'arrêt de mort est prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

(12 auguste 1746) Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords Balmerino, Kilmarnock, Cromarty. Le chancelier fesait les fonctions de *steward* : ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le *grand steward* qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord Cromarty, qui avait huit enfants, et qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de son mari.

(29 auguste) Les deux autres furent exécutés. Kilmarnock, monté sur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. Balmerino y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié, selon l'usage, *Vive le roi George!* Balmerino répondit hautement, *Vive le roi Jacques et son digne fils!* Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions ; on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince Édouard, nommé Murray, racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché, et que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais, soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés, soit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rébellion. Dix furent exécutés à York, dix à Carlisle, quarante-sept à Londres : au mois de novembre on fit tirer au sort des soldats et des bas officiers, dont le vingtième subit la mort, et le reste fut transporté dans les colonies. On fit mourir encore au même mois soixante et dix personnes à Penrith, à Brumpton, et à York, dix à Carlisle, neuf à Londres. Un prêtre anglicau, qui avait eu l'imprudence de demander au prince Édouard l'évêché de Carlisle tandis que ce prince était en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux ; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi Jacques, et il pria Dieu pour tous ceux qui périssaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord Derwentwater. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cause ; ce fut lui qui voulut que son fils, encore enfant, montât sur l'échafaud, et qui lui dit : « Soyez couvert de mon « sang, et apprenez à mourir pour vos rois. » Son frère puîné, qui, s'étant échappé alors, alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en An-

Digitized by Google

gleterre dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince Édouard ; mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils et plusieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère, et avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché, et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondements dès l'année 1740 ; les principaux mécontents s'étaient assemblés secrètement chez lui ; il devait faire soulever les clans en 1743, lorsque le prince Charles-Édouard s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de grandeur d'âme qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art ; il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup :

« Dulce et decorum est pro patria mori. »
Od. », lib. III.

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé Painter, dévoué au parti jacobite, et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point Lovat ; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, et le regardait comme un homme respectable et nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milices toujours subsistant vers les frontières d'Écosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leurs droits de juridiction qui leur attachaient leurs tribus : et les chefs qui étaient demeurés fidèles furent indemnisés par des pensions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince Édouard, on avait fait partir dès le mois de juin deux petites frégates qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Écosse, où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays et dans plusieurs îles voisines de la côte de Lochaber. Enfin, le 29 septembre, le prince arriva par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que tous les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Il ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest ; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore ; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis ; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Pol-de-Léon, avec quelques uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent, décident de tout à la longue.

Pendant que le prince Édouard avait erré dans les montagnes et dans les îles d'Écosse, et que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur, le duc de Cumberland, avait été reçu à Londres en triomphe : le parlement lui assigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire environ cinq cent cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince Édouard ne fut pas alors au terme de ses calamités ; car étant réfugié en France, et se voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage, aigri par tant de secousses, ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne [1]. Il fut arrêté, garrotté, mis en prison,

[1] Voltaire étant à Lunéville, en 1748, s'y occupait de l'*Histoire de la guerre de 1741* (ouvrage presque entièrement refondu dans le *Précis du Siècle de Louis XV*). « Le chapitre concernant les malheurs de la maison de Stuart venait d'être achevé, dit Longchamp (dans ses *Mémoires*, article XX). Ce morceau était extrêmement pathétique et touchant. Voltaire le lut avec une profonde sensibilité ; et quand il en vint aux détails relatifs à l'infortune du prétendant, il arracha des larmes à toute l'assemblée. Cette lecture était à peine finie qu'on apporta au roi des lettres arrivant de Paris. On lui annonçait que le prétendant avait été arrêté en sortant de l'Opéra, par M. de Vaudreuil, sur l'ordre du roi, et d'après la demande des Anglais, qui avaient mis dans les conditions de la paix que ce prince devrait sortir de France. Le malheureux Stuart n'ayant point voulu renoncer à ses droits, ni quitter l'asile qui lui avait été accordé par le roi de France, le ministère avait été chargé de le faire arrêter et conduire hors des limites du royaume. C'est ainsi qu'il s'en vit exposer, malgré toutes les promesses qui lui avaient

conduit hors de France ; ce fut là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Édouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres [a] !

*********

## CHAPITRE XXVI.

**Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Laufelt. On prend d'assaut Berg-op-Zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.**

Lorsque cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, Louis XV achevait ses conquêtes. Malheureux alors partout où il n'était pas, victorieux partout où il était avec le maréchal de Saxe, il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencements d'une autorité qu'il fallait affermir, et qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé : mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des états, en présentant le stathouder aux états-généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours, « que la « république avait besoin d'un chef contre un « voisin ambitieux et perfide qui se jouait de la « foi des traités. » Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, et dont Louis XV ne se vengea qu'en n'abusant pas de ses victoires, ce qui doit paraître encore plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Thérèse de l'héritage de ses pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Enfin le ministère de George II fit paraître dans le fond du Nord un secours formidable. L'impératrice des Russes, Élisabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, et promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait se porter partout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres sterling seulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille Hanovriens qui servaient dans l'armée anglaise. Ce traité, entamé longtemps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un si grand secours venu de si loin, et rien ne prouvait mieux que le czar Pierre-le-Grand, en changeant tout dans ses vastes états, avait préparé de grands changements dans l'Europe. Mais pendant qu'on soulevait ainsi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ses conquêtes : la Flandre hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places l'avaient été : le grand objet du maréchal de Saxe était toujours de prendre Mastricht. Ce n'est pas une de ces places qu'on puisse prendre aisément après des victoires, comme presque toutes les villes d'Italie. Après la prise de Mastricht on allait à Nimègue ; et il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Russe eût pu paraître pour les secourir ; mais on ne pouvait assiéger Mastricht qu'en donnant une grande bataille, et en la gagnant complétement.

Le roi était à la tête de son armée, et les alliés étaient campés entre lui et la ville. Le duc de Cumberland les commandait encore. Le maréchal Battiani conduisait les Autrichiens ; le prince de Valdeck, les Hollandais.

(2 juillet 1747.) Le roi voulut la bataille, le maréchal de Saxe la prépara ; l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, et les alliés ne furent pas mis dans une déroute assez complète pour que le grand objet du siége de Mastricht pût être rempli. Ils se retirèrent sous cette ville après avoir été vaincus, et laissèrent à Louis XV, avec la gloire d'une seconde victoire, l'entière liberté de toutes ses opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave résistance. Le maréchal de Saxe chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de Bavière, frère naturel de l'empereur Charles VII ; le marquis de Froulai, maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes espérances ; le colonel Dillon, nom célèbre dans les troupes irlandaises ;

été faites. Stanislas ayant fait part de cette nouvelle aux personnes qui étaient près de lui : *O ciel*, s'écria aussitôt Voltaire, *est-il possible que le roi souffre cet affront, et que sa gloire subisse une tache que toute l'eau de la Seine ne saurait laver !* La compagnie entière parut affectée d'une profonde douleur. Voltaire, en rentrant chez lui, jeta de dépit ses cahiers dans un coin, renonçant à continuer cette histoire. Je l'ai vu rarement affecté d'une impression aussi forte qu'en ce moment. Il oublia ce travail pendant plusieurs années, et ne le reprit qu'à Berlin, à la demande du roi de Prusse ; et ce fut plus tard encore, quand il se fut établi à Ferney, qu'il en fit entrer une partie dans le *Précis du Siècle de Louis XV*.

[a] Toutes ces particularités furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps le prince Édouard dans ses prospérités et dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les Mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré, et vendu une partie du manuscrit.

le brigadier d'Erlach, excellent officier ; le marquis d'Antichamp, le comte d'Aubeterre, frère de celui qui avait été tué au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable. Le marquis de Bonac, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe ; le jeune marquis de Ségur eut un bras emporté : il avait été long-temps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant ; et à peine était-il guéri que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de Ségur son père : « Votre fils méritait d'être invulnérable. » La perte fut à peu près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part et d'autre signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général Ligonier qu'on lui amena prisonnier : « Ne « vaudrait-il pas mieux, lui dit-il, songer sérieu- « sement à la paix que de faire périr tant de braves « gens ? »

Cet officier général des troupes anglaises était né son sujet ; il le fit manger à sa table : et des Écossais, officiers au service de France, avaient péri par le dernier supplice en Angleterre, dans l'infortune du prince Charles-Édouard.

En vain à chaque victoire, à chaque conquête, Louis XV offrait toujours la paix ; il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes, sur des succès en Italie, sur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées ; sur les cercles de l'empire, sur la supériorité des flottes anglaises, qui menaçaient toujours les possessions de la France en Amérique et en Asie.

Il fallait à Louis XV un fruit de la victoire ; on mit le siége devant Berg-op-Zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de Cohorn qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Escaut derrière la ville. Outre ces défenses, outre une nombreuse garnison, il y avait des lignes auprès des fortifications ; et dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment secourir la place.

De tous les siéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de Lowendal, qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemarck, avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Oczakof, quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre ; et il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de Saxe le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés et les Français, les assiégés et les assiégeants même, crurent que l'entreprise échouerait. Lowendal fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés : garnison renforcée, secours de provisions de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeants, campés dans un terrain malsain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir ; mais ils furent aisément remplacés. (17 septembre 1747) Enfin, après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de Lowendal fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages faiblement endommagés, le ravelin d'Édem et deux bastions, dont l'un s'appelait la Pucelle, et l'autre Cohorn. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, et d'emporter la ville.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, et quelquefois des maîtres dans la discipline militaire ; ils n'en ont point dans ces coups de main et dans ces entreprises rapides où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur, renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les assiégés se croyant en sûreté, on descend dans le fossé ; on court aux trois brèches ; douze grenadiers seulement se rendent maîtres du fort d'Édem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle et Cohorn sont assaillis et emportés avec la même vivacité ; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pousse aux remparts ; on s'y forme ; on entre dans la ville, la baïonnette au bout du fusil : le marquis de Lugeac se saisit de la porte du port ; le commandant de la forteresse de ce port se rend à lui à discrétion : tous les autres forts se rendent de même. Le vieux baron de Cromstrom, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes ; le prince de Hesse-Philipstadt veut faire quelque résistance dans les rues avec deux régiments, l'un écossais, l'autre suisse ; ils sont taillés en pièces ; le reste de la garnison fuit vers ces lignes qui devaient la protéger ; ils y portent l'épouvante ; tout fuit ; les armes, les provisions, le bagage, tout est abandonné ; la ville est en pillage au soldat vainqueur. On s'y saisit, au nom du roi, de dix-sept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute espèce, et de rafraîchissements que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres, en gros

Digitized by Google

caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom.* Le roi, en apprenant cette nouvelle, fit le comte de Lowendal maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encore très difficile de faire la conquête de Mastricht. On réserva cette entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de Saxe.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à peu près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir et s'assurer tous les passages, forcer une armée entière à se retirer, et la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper et de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées que chaque marche abusât l'ennemi, et que toutes réussissent à point nommé. MM. de Crémilles et de Beauteville, qui connaissaient un projet formé l'année précédente pour surprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de Saxe de s'en servir pour l'envahissement de Mastricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan, que le maréchal le saisit, et l'acheva.

(5 avril 1748) On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-Zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont, sur le chemin de Liége ; une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, et toutes enfin marchant vers Mastricht, à droite et à gauche de la Meuse.

Les alliés, séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps de s'y opposer. (15 avril) La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière ; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingt mille hommes, sont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de Cumberland ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Pour arrêter cette supériorité constante des Français, les Autrichiens, les Anglais et les Hollandais, attendaient trente-cinq mille Russes, au lieu de cinquante mille, sur lesquels ils avaient d'abord compté. Ce secours venu de si loin arrivait enfin. Les Russes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande discipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un simple manteau, et souvent sur la neige. La plus sauvage nourriture leur suffisait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée. Ce qui pouvait encore rendre ce secours plus important, c'est que les Russes ne déserteut jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue, qui n'a aucun rapport avec les autres, leur aversion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la désertion, qui est si fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs et les Suédois ; mais les soldats russes, devenus si bons, manquaient alors d'officiers. Les nationaux savaient obéir, mais leurs capitaines ne savaient pas commander ; et ils n'avaient plus ni un Munich, ni un Lascy, ni un Keith, ni un Lowendal à leur tête.

Tandis que le maréchal de Saxe assiégeait Mastricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, et les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique et en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils fesaient alors avec peu de moyens dans l'ancien et le nouveau monde.

## CHAPITRE XXVII.

### Voyage de l'amiral Anson [1] autour du globe.

La France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre et sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissants empires, spectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux : de l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

[1] George Anson était mort le 6 juin 1762, et ce chapitre, qui parut en 1768, ne dut pas être composé avant 1765. La famille de l'amiral ayant lu ce morceau dans une des éditions de 1768 ou 1769, envoya à l'historien, en signe de reconnaissance, une belle médaille d'or frappée à l'effigie de l'illustre voyageur. Voltaire décrit cette médaille dans sa lettre du 11 juin 1769, à Thiériot, et dans celle du 7 juillet suivant à d'Argental. Éd.

Digitized by Google

Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises, non seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles, mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

L'expédition de l'amiral Anson est une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme, malgré la faiblesse des préparatifs et la grandeur des dangers.

On se souvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne, en 1739, le ministère de Londres envoya l'amiral Vernon vers le Mexique, qu'il y détruisit Porto-Bello, et qu'il manqua Carthagène. On destinait dans le même temps George Anson à faire une irruption dans le Pérou par la mer du Sud, afin de ruiner, si on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit Anson commodore, c'est-à-dire chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, et deux navires chargés de provisions et de marchandises; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise, car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides et deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, et on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de septembre 1740. Il prend sa route par l'île de Madère, qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du cap Vert, et range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure et de fruits, à vingt-sept degrés de latitude australe; et après avoir ensuite côtoyé le pays froid et inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra, sur la fin de février 1741, dans le détroit de Le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Trial* (l'Épreuve), fut le premier navire de cette espèce qui osa doubler le cap Horn. Elle s'empara depuis, dans la mer du Sud, d'un bâtiment espagnol de six cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'océan Pacifique.

Cependant, en doublant le cap Horn, après avoir passé le détroit de Le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaisseaux d'Anson, et les dispersent. Un scorbut d'une nature affreuse fait périr la moitié de l'équipage; le seul vaisseau du commodore aborde dans l'île déserte de Juan Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raisonnable, qui voit avec quelque horreur ces soins prodigieux que prennent les hommes pour se rendre malheureux, eux et leurs semblables, apprendra peut-être avec satisfaction que George Anson, trouvant dans cette île déserte le climat le plus doux et le terrain le plus fertile, y sema des légumes et des fruits dont il avait apporté les semences et les noyaux, et qui bientôt couvrirent l'île entière. Des Espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis prisonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'Anson qui eût pu réparer, par cette attention généreuse, le mal que fait la guerre, et ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva sur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles se battent entre eux pour les femelles; et on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, et qui par là servirent de preuves aux aventures d'un Anglais, nommé Selkirk, qui [1], abandonné dans cette île y avait vécu seul plusieurs années. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites circonstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres et de calamités. Une observation plus intéressante fut celle de la variation de la boussole, qu'on trouva conforme au système de Halley. L'aiguille aimantée suivait exactement la route que ce grand astronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme Newton en donna à toute la nature [2]. Et cette petite escadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'espérance du pillage, servait la philosophie sans le savoir.

Anson, qui montait un vaisseau de soixante canons, ayant été rejoint par un autre vaisseau de guerre et par cette autre chaloupe nommée *l'Épreuve*, fit, en croisant vers cette île de Fernandez, plusieurs prises assez considérables. Mais bientôt après, s'étant avancé jusque vers la ligne équinoxiale, il osa attaquer la ville de Payta sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre, ni de tout ce qui lui restait

[1] Alexandre Selkirk, né en Écosse vers 1680, avait été abandonné sur l'île inhabitée de Juan Fernandez; il y fut trouvé le 1er février 1709, par le navigateur Rogers, après un séjour de quatre ans et quatre mois, pendant lequel il tua un grand nombre de chèvres sauvages. M. Mentelle, dans l'article SELKIRK de la *Biographie universelle*, croit que cette aventure et celle d'un moskite indien, abandonné dans la même île, en 1681, ont fourni à Daniel de Foé le sujet de roman de *Robinson*. CL.

[2] On a pu le dire en Angleterre, mais cela n'est pas exact, les lois de la matière magnétique sont encore inconnues, et le seront vraisemblablement très long-temps. Les phénomènes de l'aimant sont trop compliqués, et paraissent dépendre de trop de causes pour que le génie seul puisse en deviner les lois. Cette découverte est au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps. K.

d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette surprise subite, la confusion et le désordre que l'obscurité redouble, multiplient et augmentent le danger. Le gouverneur, la garnison, les habitants, fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres rassembler trois cents hommes de cavalerie et la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font transporter paisiblement, pendant trois jours, les trésors qu'ils trouvent dans la douane et dans les maisons. Des esclaves nègres, qui n'avaient pas fui, espèce d'animaux appartenants au premier qui s'en saisit, aident à enlever les richesses de leurs anciens maîtres. Les vaisseaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardiesse de redescendre dans la ville et d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville et des effets qui restaient encore. (Novembre 1741) Anson fit réduire Payta en cendres, et partit, ayant dépouillé aussi aisément les Espagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Espagne fut de plus de quinze cent mille piastres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingt mille, ce qui, joint aux prises précédentes, enrichissait déjà l'escadre. Le grand nombre enlevé par le scorbut laissait encore une plus grande part aux survivants. Cette petite escadre remonta ensuite vis-à-vis Panama sur la côte où l'on pêche les perles, et s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne savait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Si l'amiral Vernon, qui avait assiégé Carthagène, sur la mer opposée, eût réussi, il pouvait donner la main au commodore Anson. L'isthme de Panama était pris à droite et à gauche par les Anglais, et le centre de la domination espagnole perdu. Le ministère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur presque sans exemple rendait inutiles. Il prévint l'escadre d'Anson par une flotte plus nombreuse, plus forte d'hommes et d'artillerie, sous le commandement de don Joseph Pizarro. Les mêmes tempêtes qui avaient assailli les Anglais dispersèrent les Espagnols avant qu'ils pussent atteindre le détroit de Le Maire. Non seulement le scorbut, qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Espagnols avec la même furie, mais des provisions qu'on attendait de Buénos-Ayres n'étant point venues, la faim se joignit au scorbut. Deux vaisseaux espagnols, qui ne portaient que des mourants, furent fracassés sur les côtes ; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laisser son vaisseau amiral à Buénos-Ayres, il n'y avait plus assez de mains pour le gouverner, et ce vaisseau ne put être réparé qu'au bout de trois années ; de sorte que le commandant de cette flotte retourna en Espagne en 1746, avec moins de cent hommes, qui restaient de deux mille sept cents dont sa flotte était montée : événement funeste, qui sert à faire voir que la guerre sur mer est plus dangereuse que sur terre, puisque, sans combattre, on y essuie presque toujours les dangers et les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de Pizarro laissèrent Anson en pleine liberté dans la mer du Sud ; mais les pertes qu'Anson avait faites de son côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres, et surtout depuis qu'il eut appris, par les prisonniers, les mauvais succès du siége de Carthagène, et que le Mexique était rassuré.

Anson réduisit donc ses entreprises et ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense, que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine, à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le règne de Philippe II.

Ce galion, chargé d'argent, ne serait point parti si on avait vu les Anglais sur les côtes, et il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverser l'océan Pacifique, et tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tropique et l'équateur. L'avarice, devenue honorable par la fatigue et le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre.

Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers ; et l'un des deux vaisseaux fesant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner et de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques îles des Espagnols, et ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots et de soldats sur ce vaisseau passe dans celui d'Anson, et le commodore n'a plus de son escadre que son seul vaisseau, nommé *le Centurion*, monté de soixante canons, suivi de deux espèces de chaloupes. *Le Centurion*, échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même, et ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entièrement déserte ; peuplée naguère de trente mille âmes, mais dont la plupart des habitants avaient péri par une maladie épidémique, et dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut

Digitized by Google

servir à la nourriture, aux commodités de la vie, et au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier, est un arbre dont le fruit, d'un goût agréable, peut remplacer le pain ; trésor réel, qui, transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bien préférable à ces richesses de convention qu'on va ravir, parmi tant de périls, au bout de la terre. De cette île, il range celle de Formose, et cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite île, qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, désarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'*Histoire de l'expédition de l'amiral Anson*. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif, et bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans foi, et sans industrie. Quant à leur industrie, elle n'est en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation par ceux qui sont à la tête que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un siècle et demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité et de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaste empire. Faut-il insulter la nation la plus ancienne et la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par des larcins et par des gains illicites, la vingt-millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la mer de la Chine? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois, si, ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitants courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très bon état à Macao, par le secours des Chinois, et ayant reçu sur son bord quelques matelots indiens, et quelques Hollandais, qui lui parurent des hommes de service, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le disant même à son équipage, mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion, qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie et d'espérance, et redouble leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaisseau, qu'on poursuivait depuis si long-temps d'un bout de l'hémisphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de soixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piastres en argent, avec de la cochenille ; parce que tout le trésor, qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avait sur son vaisseau *le Centurion* que deux cent quarante hommes. Le capitaine du galion, ayant aperçu l'ennemi, aima mieux hasarder le trésor que perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, et fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des Anglais, et les manœuvres savantes du commodore, lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat : le galion perdit soixante et sept hommes tués sur les ponts, et il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au commodore ; cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche prise. Il y soutint l'honneur de sa nation, en refusant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les navires étrangers. Il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas : sa conduite en imposa. Le gouverneur de Canton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de soldats, au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans sa patrie par les îles de la Sonde et par le cap de Bonne-Espérance. Ayant ainsi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 14 juin 1744, après un voyage de trois ans et demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, sur trente-deux chariots, au son des tambours et des trompettes, et aux acclamations de la multitude, les richesses qu'il avait conquises. Ses prises se montaient, en argent et en or, à dix millions, monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de ses officiers, des matelots, et des soldats, sans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues et de leur valeur. Ces richesses, circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire supporter les frais immenses de la guerre.

De simples corsaires firent des prises encore plus considérables. Le capitaine Talbot prit avec

Digitized by Google

son seul vaisseau deux navires français, qu'il crut d'abord venir de la Martinique, et ne porter que des marchandises communes : mais ces deux bâtiments malouins avaient été frétés par les Espagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France et l'Angleterre; ils croyaient revenir en sûreté. Un Espagnol qui avait été gouverneur du Pérou était sur l'un de ces vaisseaux ; et tous les deux rapportaient des trésors en or, en argent, en diamants, et en marchandises précieuses. Cette prise était estimée vingt-six millions de livres. L'équipage du corsaire fut si étonné de ce qu'il voyait, qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager espagnol portait sur soi. Il n'y en avait presque aucun qui n'eût une épée d'or et un diamant au doigt; on leur laissa tout : et quand Talbot eut amené ses prises au port de Kingsale, en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots et des domestiques espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un, qui était compagnon de Talbot, avait poursuivi en vain un autre vaisseau nommé *l'Espérance*, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corsaires eut huit cent cinquante guinées pour sa part; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année du revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, et relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.

## CHAPITRE XXIII.

**Louisbourg. Combats de mer : prises immenses que font les Anglais.**

Une autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral Anson, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois et guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la Nouvelle-Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du cap Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui se fait dans ces parages, était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grace, et d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots; et ce commerce, joint à celui de la morue, fesait travailler dix mille hommes et circuler dix millions.

Un négociant, nommé Vaugan, propose à ses concitoyens de la Nouvelle-Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport; tout cela aux dépens des habitants. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres, il leur fallait surtout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral Warren avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, et rendre tous ces efforts inutiles, si on avait eu assez de munitions : mais c'est le sort de la plupart des établissements éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent les conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garnison et tous les habitants, au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

La prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie française des Indes; elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du Canada, et ses vaisseaux, au retour des Grandes-Indes, venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, et se livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout; une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs du cap Breton. Un gros bâtiment espagnol, nommé *l'Espérance*, qui avait échappé à des armateurs,

croyait trouver sa sûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva sa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainsi se rendre eux-mêmes du fond de l'Asie et de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si, dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de hasard, les Anglais, en une année, gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres sterling. Non seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la Nouvelle-France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de cent pièces de canon, treize de quatre-vingt-dix, quinze de quatre-vingts, vingt-six de soixante-dix, trente-trois de soixante. Il y en avait trente-sept de cinquante à cinquante-quatre canons; et au-dessous de cette forme, depuis les frégates de quarante canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en tous deux cent soixante-neuf vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires et des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaisseaux ne pouvaient être armés à la fois; il s'en fallait beaucoup; le nombre des soldats était trop disproportionné: mais enfin, en 1746 et 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers d'Écosse et d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, et ils en armaient de nouvelles, selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant eu tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France ou des Iles, ils couraient risque, étant escortés, d'être pris avec leurs escortes. En effet, les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise (octobre 1745); il y en eut trente de pris, coulés à fond ou échoués; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale pour essayer de reprendre le cap Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la Nouvelle-Écosse. Le duc d'Enville, de la maison de la Rochefoucauld, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux (juin 1746). C'était un homme d'un grand courage, d'une politesse et d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée au service maritime; mais la force de son corps ne secondait pas celle de son âme. (Septembre) Il mourut de maladie sur le rivage barbare de Chiboctou [1], après avoir vu sa flotte dispersée par des tempêtes. C'est lui dont la veuve s'est fait dans Paris une si grande réputation par ses vertus courageuses, et par la constance d'une âme forte, qualité rare en France.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent sur mer fut le combat naval de Finistère (16 mai 1747); combat où ils prirent six gros vaisseaux de roi, et sept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre se rendirent dans le combat et trois autres ensuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres est remplie de négociants et de gens de mer, qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un transport de joie inouï, quand on vit arriver dans la Tamise le même vaisseau *le Centurion*, si fameux par son expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finistère gagnée par ce même Anson, devenu à juste titre vice-amiral général, et par l'amiral Warren. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent, et des effets pris sur la flotte de France. La perte de ces effets et de ces vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette prise on frappa quelques espèces, sur lesquelles on voyait pour légende *Finistère;* monument flatteur à la fois et encourageant pour la nation, et imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la monnaie courante, comme sur les médailles, les plus grands

[1] L'édition de 1768, in-8° et l'édition in-4° de 1769, portent ce qui suit, que l'on ne trouve point dans l'édition de Kehl: « .. après avoir vu sa flotte dispersée par une violente tem- « pête. Plusieurs vaisseaux périrent; d'autres, écartés au « loin, tombèrent entre les mains des Anglais.

« Cependant il arrivait souvent que des officiers habiles, « qui escortaient les flottes marchandes françaises, savaient « les conduire en sûreté, malgré les nombreuses flottes en- « nemies.

« On en vit un exemple heureux dans les manœuvres de « M. Dubois de la Motte, alors capitaine de vaisseau, qui, « conduisant un convoi d'environ quatre-vingts voiles aux « îles françaises de l'Amérique, attaqué par une escadre en- « tière, sut, en attirant sur lui tout le feu des ennemis, « leur dérober le convoi, le rejoindre, et le conduire au Fort- « Royal, à Saint-Domingue, combattre encore, et ramener « plus de soixante voiles en France: mais il fallait bien qu'à « la longue la marine anglaise anéantît celle de France et « ruinât son commerce.

« Un des plus grands avantages, etc. »

Le texte actuel est posthume.

événements de leur empire. Cette victoire était plus heureuse et plus utile qu'étonnante. Les amiraux Anson et Warren avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le marquis de La Jonquière, chef de cette escadre, eût soutenu long-temps le combat, et donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaisseau *le Windsor* s'exprimait ainsi dans sa lettre sur cette bataille : « Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que « celle du commodore français ; et pour dire la « vérité, tous les officiers de cette nation ont « montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'est « rendu que quand il leur a été absolument im- « possible de manœuvrer. »

Il ne restait plus aux Français, sur ces mers, que sept vaisseaux de guerre pour escorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique sous le commandement de M. de l'Estanduère. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux anglais. (14 octobre 1747) On se battit, comme à Finistère, avec le même courage et la même fortune. Le nombre l'emporta, et l'amiral Hawke amena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de Fleuri, d'avoir négligé la mer ; cette faute est difficile à réparer. La marine est un art, et un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles et appliqués : mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

*********

## CHAPITRE XXIX.

**De l'Inde, de Madras, de Pondichéri. Expédition de La Bourdonnaie. Conduite de Dupleix, etc.**

Pendant que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, et que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madras. Un homme à la fois négociant et guerrier, nommé Mahé de La Bourdonnaie, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européens dans cette vaste et riche contrée, et de la rivalité qui régna entre eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européenes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissements, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays, plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences et ses lois, que pour ses richesses, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un Anglais [a], qui a demeuré trente ans dans le Bengale, et qui sait les langues modernes et anciennes des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes, et confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé [b]. Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde, les savants chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monuments que l'empereur Kang-hi avait recueillis dans son cabinet de curiosités étaient tous indiens. Le docte et infatigable Anglais qui a copié, en 1754, leur première loi écrite, nommé le *Shasta*, antérieure au *Veidam*, assure que cette loi a quatre mille six cent soixante et six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument, le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition et par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en mahométans et en idolâtres ; mais il est avéré que les brames et les banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un seul Dieu créateur, que leurs livres appellent toujours *l'Éternel ;* ils le reconnaissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru, en voyant les figures monstrueuses exposées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces représentations symboliques n'étaient autre chose que les emblèmes des vertus. La vertu, en général, est figurée comme une belle femme qui a dix bras pour résister aux vices. Elle porte une couronne ; elle est montée sur un dragon, et tient du premier de ses bras droits une pique dont la pointe ressemble à une fleur de lis. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui se sont conservées jusqu'à nos jours, ni de discuter le *Shastabad* et le *Veidam*,

[a] M. Holwell.

[b] « J'ai étudié, dit-il, tout ce qui a été écrit sur les In- « diens depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guyon même, et je n'ai « trouvé qu'erreur et mensonge. »

ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres ; mais quoique leur asservissement aux Tartares, l'horrible cupidité et les débauches des Européens établis sur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes et méchants, cependant l'auteur, qui a vécu si longtemps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçants d'Europe ou par les intrigues des cours des nababs, « sont le modèle le plus pur de « la vraie piété qu'on puisse trouver sur la face « de la terre [a]. »

Le climat de l'Inde est sans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards de six-vingts ans. Les tristes Mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que, dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux, nommé Anaverdikan, que nous fîmes assassiner [1] dans le combat par un traître de ses suivants, était âgé de cent sept années, et qu'il avait ramené trois fois ses soldats à la charge. L'empereur Aurengzeb vécut plus de cent ans. Nisam-Elmoluk, grand-chancelier de l'empire, sous Mahomet-Sha, détrôné et rétabli par Sha-Nadir, est mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque est sobre dans ces pays jouit d'une vie longue et saine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares et à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philosophes, de finir leurs jours sur un bûcher, dans l'espoir de recommencer une nouvelle carrière, et celle des femmes, de se brûler sur le corps de leurs maris, pour renaître avec eux sous une forme différente, prouvent une grande superstition, mais aussi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples, autrefois, avaient horreur de tuer leurs semblables, et ne craignaient pas de se tuer eux-mêmes. Les femmes, dans les castes des brames, se brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps, celles-ci le détruisent, et toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps sera plus heureux.

L'horreur de répandre le sang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le sang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très mauvais soldats. C'est une vertu qui a causé leurs malheurs, et qui les a faits esclaves. Le gouvernement tartare, qui est précisément celui de nos anciens grands fiefs, soumet presque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, lesquels sont institués par l'empereur. Tous ces tyrans sont très riches, et le peuple très pauvre. C'est cette administration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, et encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui soit sur la terre après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conservé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa et Bombay, dans l'espace de plus de sept cents milles. Ce sont les Suisses de l'Inde, aussi guerriers, moins policés, mais plus nombreux, et par là plus redoutables. Les vice-rois, qui se font souvent la guerre, achètent leur secours, les paient et les craignent.

La prodigieuse supériorité de génie et de force qu'ont les Européens sur les Asiatiques orientaux est assez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, et qu'ils se disputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers sur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes et leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, ayant des comptoirs et des forts qui se secouraient les uns les autres. Philippe II, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse, pour le moins, que celle du Pérou et du Mexique ; et, sans le courage et l'industrie des Hollandais, et ensuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées, qu'il n'en confère en Italie, et en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissements dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont puissants sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde et jusque dans le Bengale. Les Français, arrivés les derniers, ont été les plus mal partagés. C'est leur sort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie, établie par Louis XIV, anéantie en 1712, renaissante en 1720, dans Pondichéri, paraissait, ainsi qu'on l'a déjà dit, très florissante

[a] Le grand-prêtre de l'île Sheringham, dans la province d'Arcate, qui justifia le chevalier Lass contre les accusations du gouverneur Dupleix, était un vieillard de cent années, respecté pour sa vertu incorruptible. Il savait le français, et rendit de grands services à la compagnie des Indes. C'est lui qui traduisit l'*Ezour-Veidam*, dont j'ai remis le manuscrit à la Bibliothèque du Roi. — Le Lass dont il est question dans la note de Voltaire était neveu de Jean Lass.

[1] Anaverdikan ne fut point assassiné, mais tué d'un coup de canon à mitraille sur son éléphant, dans la bataille livrée, en 1749, à ce nabab par les troupes françaises et celles de Chandasaheb, au pied de la montagne d'Amur-Paravaye, à trente-cinq lieues de Pondichéri. (Note de M. de Bourcet.)

elle avait beaucoup de vaisseaux, de commis, de directeurs, et même des canons et des soldats; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ses actionnaires du produit de son commerce. C'est la seule compagnie commerçante de l'Europe qui soit dans ce cas; et, au fond, ses actionnaires et ses créanciers n'ont jamais été payés que de la concession faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, absolument étrangère à son négoce. Par cela même elle florissait à Pondichéri : car l'argent de ses retours était employé à augmenter ses fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à se ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Dupleix, homme aussi actif qu'intelligent, et aussi méditatif que laborieux, avait dirigé longtemps le comptoir de Chandernagor, sur le Gange, dans la fertile et riche province de Bengale, à onze cent milles de Pondichéri, y avait formé un vaste établissement, bâti une ville, équipé quinze vaisseaux. C'était une conquête de génie et d'industrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour son propre avantage. L'administrateur, en la servant, acquit une immense fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établissement à Patna, en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des brachmanes

Tant de services lui méritèrent le gouvernement général des établissements français à Pondichéri, en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde, en Asie et en Amérique.

Les Anglais ont, à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri, la ville de Madras, dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes sont rivales; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre, l'industrie européane est si active, si supérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

Dupleix, gouverneur de Pondichéri, et chef de la nation française dans les Indes, avait proposé la neutralité à la compagnie anglaise. Rien n'était plus convenable à des commerçants, qui ne doivent point vendre des étoffes et du poivre à main armée. Le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, et non pour la dévaster. L'humanité et la raison avaient fait ces offres; la fierté et l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flattaient, non sans vraisemblance, d'être aisément vainqueurs sur les mers de l'Inde comme ailleurs, et d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de La Bourdonnaie était, comme les Duquesne, les Bart, les Duguai-Trouin, capable de faire beaucoup avec peu, et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon et de Maurice, nommé à ces emplois par le roi, et géraut au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues florissantes sous son administration : Il sort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs, et de huit cents noirs, qu'il a disciplinés lui-même, et dont il a fait de bons canonniers. Une escadre anglaise, sous l'amiral Barnet, croisait dans ces mers, défendait Madras, inquiétait Pondichéri, et fesait beaucoup de prises. Il attaque cette escadre, il la disperse, et se hâte d'aller mettre le siége devant Madras.

(6 juillet 1746) Des députés vinrent lui représenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand mogol. Ils avaient raison; c'est le comble de la faiblesse asiatique de le souffrir, et de l'audace européane de le tenter. Les Français débarquent sans résistance; leur canon est amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magasins; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'est habitée que par des Européans, et dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négociants et d'ouvriers de toutes les nations de l'inde, Juifs, banians, Arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes espèces, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille âmes. Le gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnaie avait un ordre exprès du ministère *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde;* ordre peut-être inconsidéré, comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et reçut des ôtages et des sûretés pour le paiement de cette conquête, qu'il ne gardait pas. Jamais on ne sut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples, et dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, et de rendre enfin la nation victorieuse respectable et chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises, et même ses succès, hors de ses

frontières, lui sont devenus funestes. Dupleix, gouverneur de la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de La Bourdonnaie. Il cassa la capitulation, s'empara de ses vaisseaux, et voulut même le faire arrêter. Les Anglais et les habitants de Madras, qui comptaient sur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité et de la parole d'honneur donnée par La Bourdonnaie. Mais l'indignation fut extrême, quand Dupleix s'étant rendu maître de la ville Noire, la détruisit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocents, sans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, et le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produisait, Dupleix fit signer par le conseil de Pondichéri, et par les principaux citoyens, qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageants contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madras une rançon trop faible, et d'avoir reçu pour lui des présents trop considérables.

Enfin, pour prix du plus signalé service, le vainqueur de Madras, en arrivant à Paris, fut enfermé à la Bastille. Il y resta trois ans et dormi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme et ses enfants lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle : mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil nommée pour le juger (3 février 1754). On douta si, dans cet état, c'était une consolation ou une douleur de plus d'être justifié si tard et si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant La Bourdonnaie le vengeur de la France et la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi Dupleix, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais, qui l'assiégèrent par terre et par mer. L'amiral Boscawen vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats anglais ou hollandais, et autant d'indiens, renforcés encore de la plupart des matelots de sa flotte, composée de vingt et une voiles. M. Dupleix fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ses soins infatigables furent surtout secondés par M. de Bussi, qui repoussa souvent les assiégeants à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui méritait la reconnaissance de la patrie. Cette capitale des colonies françaises, qu'on n'avait pas crue en état de résister, fut sauvée cette fois (17 octobre 1748). Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. Dupleix le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur et le vainqueur des vice-rois de l'Inde, et quelle catastrophe suivit trop de gloire.

*********

## CHAPITRE XXX.

### Paix d'Aix-la-Chapelle.

Dans ce flux et ce reflux de succès et de pertes, communs à presque toutes les guerres, Louis XV ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de Saxe, qui l'assiégeait, après la plus savante marche que jamais général eût faite, et de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés, il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république ; mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre : ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, et toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : et de là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues ; c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne et de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés ; et pour accroître et prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre et de la Hollande fesait venir trente-cinq mille Russes, qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir, vers les frontières de la France, les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs et les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que Louis XV avait remportée, il avait offert la paix, et qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin, quand on vit que Mastricht allait tomber après Borg-op-Zoom, et que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

(16 octobre 1748) Le marquis de Saint-Séverin, l'un des plénipotentiaires français au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, « qui

« voulait faire la paix, non en marchand, mais en « roi. »

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés; il assurait, par cette paix, le royaume des Deux-Siciles à don Carlos, prince de son sang; il établit dans Parme, Plaisance, et Guastalla, don Philippe son gendre; le duc de Modène son allié, et gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gênes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, et même plus utile à la cour de France de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors et de sang; et la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages; il conserva la conquête de la Silésie dans un temps où toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'agrandissement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut, après le roi de Prusse, celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix la France se rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis qui se ménageaient l'un l'autre, et qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait assurer une éternelle paix. Les états de l'impératrice-reine de Hongrie, et une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les deux Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées; et on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment des arts et des professions nécessaires, surtout de l'agriculture: on se flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les états étaient armés pour se défendre: mais on se flatta en vain.

## CHAPITRE XXXI.

**État de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations et supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.**

L'Europe entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg jusqu'à Cadix; les beaux-arts étaient partout en honneur; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblements de terre qui se firent sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitants; il y périt près de trente mille personnes: ce fléau s'étendit en Espagne; la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées; la mer, s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur le chemin; les secousses de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique; et le même jour que les habitants de Lisbonne périssaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc; une peuplade entière d'Arabes fut ensevelie dans des abîmes; les villes de Fez et de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

(20 juin 1756) Ce fléau semblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de Dieu en fesant brûler des Juifs et d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un AUTO-DA-FÉ, *acte de foi*, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie: mais dès ce temps-là même on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat: les états, composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé, et des paysans, pouvaient réformer les lois du sénat, mais le roi ne le pouvait pas.

(Juin 1756) Quelques seigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, conspirèrent contre le sénat en faveur du monarque: tout fut découvert; les conjurés furent punis de

mort. Ce qui, dans un état purement monarchique, aurait passé pour une action vertueuse, fut regardé comme une trahison infâme dans un pays devenu libre: ainsi, les mêmes actions sont crimes ou vertus selon les lieux ou selon les temps.

Cette aventure indisposa la Suède contre son roi, et contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à Frédéric, roi de Prusse, dont la sœur avait épousé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Prusse et ses ennemis préparaient dès lors étaient un feu qui couvait sous la cendre; ce feu embrasa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France et l'Angleterre, pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie, inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent, en 1712 et 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre, par ce traité, l'Acadie, voisine du Canada, avec toutes ses anciennes limites; mais on n'avait pas spécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait: c'est une faute qu'on n'a jamais commise dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la philosophie et la justice se mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français et les Anglais se disputaient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit: mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute élevée entre de simples commerçants aurait été apaisée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt états. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très supérieurs par leurs nombreuses et riches colonies dans l'Amérique septentrionale; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes; et ayant détruit la marine de France, dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait ni dans le Nouveau-Monde, ni sur nos mers; leurs espérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent, en 1755, par attaquer les Français vers le Canada; et, sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaisseaux marchands, comme on saisirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le roi de France, dans ces conjonctures, eut une conduite toute différente de celle de Louis XIV. Il se contenta d'abord de demander justice; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. Louis XIV avait parlé souvent aux autres cours avec supériorité; Louis XV fit sentir dans toutes les cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à Louis XIV une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle; Louis XV fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant Louis XV s'assurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais, en 1755, vers le Canada; il préparait dans ses ports une flotte considérable, et il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre, Georges II, dans son électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une seconde fois du fond du Nord, trente mille Russes qu'il devait soudoyer. L'empire de Russie était l'allié de l'empereur et de l'impératrice-reine de Hongrie. Le roi de Prusse devait craindre que les Russes, les Impériaux, et les Hanovriens ne tombassent sur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'hésita pas à se liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Russes n'entrassent en Allemagne, et pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, et la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, si on pouvait se dérober à sa destinée.

Le roi de France eut avec facilité et en un moment tout l'argent dont il avait besoin, par une de ces promptes ressources qu'on ne peut connaître que dans un royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers généraux et quelques emprunts suffirent pour soutenir les premières années de la guerre; facilité funeste qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine Élisabeth, avec le secours de ses seuls Anglais, ayant l'Écosse à craindre, et pouvant à peine contenir l'Irlande, soutint les prodigieux efforts de Philippe II. Le roi d'Angleterre, Georges II, se crut obligé de faire venir des Hanovriens et des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette suite de son entreprise, murmura de se voir inondée d'étrangers; plusieurs citoyens passèrent de la fierté à la crainte, et tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change sur les desseins de la France: il craignait une

invasion, et il ne songeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenses prodignées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque sur l'Espagne : la possession de cette conquête, assurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'est point un port, et leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, sur la fin d'avril (1756), le maréchal duc de Richelieu, avec environ vingt bataillons, escortés d'une douzaine de vaisseaux du premier rang, et quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être sitôt prêtes : tout le fut à point nommé, et rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte française commandée par le marquis de La Galissonière. Cette bataille ne leur eût pas conservé l'île de Minorque, mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse, le marquis de La Gallissonière mit leur flotte en désordre, et la repoussa. Le ministère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte par sa situation, par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était partout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée ; tout était impénétrable au canon, et la citadelle était entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de Richelieu tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-Zoom : ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de Maillebois, qui, dans cette guerre, déploya toujours de grands talents, déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise, on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient à faire à près de trois mille Anglais secondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre.

Le lendemain la place se rendit (28 juin.) Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels ils n'était guère possible à un homme de sang froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre des Français, que l'amiral Byng, qui avait combattu le marquis de la Gallissonnière, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebusé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de Charles II. En vain le maréchal de Richelieu envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral Byng, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre ; en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce ; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1718. Il mourut avec une grande fermeté ; et avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, et ses remerciements au maréchal de Richelieu [a].

## CHAPITRE XXXII.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Russie, à la France. Événements mémorables.

On avait admiré Louis XIV d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire, un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, et de la moitié de l'empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, et à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, et répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage

a Le jour qu'on investit le fort Saint-Philippe, le chevalier de Laurenci, Italien au service de France, trouva dans une maison de campagne appartenante à un commissaire de la marine anglaise, parmi ses papiers, la table des signaux de l'escadre anglaise. Le maréchal l'envoya à M. de La Gallissonnière, qui la reconnut pour très exacte dès que l'amiral Byng eut fait des signaux. Ainsi, M. de La Gallissonnière séquit un grand avantage sur son ennemi.

de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu que le second roi de Prusse était le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, et le seul qui, ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, et à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maison ou à une autre: mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattants effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérants de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

Élisabeth, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice Marie-Thérèse par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire ottoman, et par une inclination réciproque. Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine, et attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi Frédéric III de Prusse. Marie-Thérèse voyait la Silésie arrachée à sa maison, Auguste et son conseil souhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, et il y avait entre Élisabeth et Frédéric des sujets de plaintes personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destinée des états.

Ces trois puissances, animées contre le roi de Prusse avaient entre elles une étroite correspondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'Élisabeth étaient prêtes; mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre; les finances de son électorat étaient épuisées; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre et l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

Le roi de Prusse n'hésita pas, et, dès l'année 1755, il prit seul, et sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages (16 janvier 1756). Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, sur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'assura du landgrave de Hesse et de la maison de Brunsvick, et renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de France et d'Autriche, fomentée depuis Charles-Quint et François Ier, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, et qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre si cruelle à Marie-Thérèse, devint son allié, et le roi de Prusse, qui avait été allié de France, devint son ennemi. La France et l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, et l'animosité de quelques personnes alors toutes puissantes [1] que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries, le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse;* mais étant nécessaire, elle était très naturelle. On pouvait même espérer que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de la Suède, et de plusieurs états de l'empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

(Mai 1756) Le traité fut signé à Versailles entre Louis XV et Marie-Thérèse. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité, qui détruisait tout l'édifice du cardinal de Richelieu, et qui semblait en élever un autre plus haut et plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'état, et presque aussitôt disgrâcié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques et particulières.

Le roi de Prusse, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe, qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la puissance autrichienne, et un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipsick; une partie de son armée se présente devant Dresde; le roi Auguste se retire, comme son père devant Charles XII; il quitte sa capitale, et va occuper le camp de Pirna, près de Koënigstein, sur le chemin de la Bohême et sur la rive de l'Elbe, où il se croit en sûreté.

Frédéric III entre dans Dresde en maître, sous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs les archives. Sur le refus

[1] L'abbé depuis cardinal de Bernis, et madame de Pompadour.

qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes; la reine se plaça au-devant, se flattant qu'on respecterait sa personne et sa fermeté; on ne respecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'état. Il importait au roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre la victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre et rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

(20 septembre 1756) Au bruit de cette invasion, le conseil aulique de l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique, et rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattants à ses ordres, et qui passait déjà pour le plus grand général de l'Europe. (14 octobre) Il répondit aux lois par une bataille; elle se donna entre lui et l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé Lovositz.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts; mais elle ne le fut point par les suites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, et cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui et le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. Frédéric répondit « qu'il ne pouvait « écouter cette prière; que ces gardes serviraient « infailliblement contre lui, et qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois. » Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainsi son électorat et son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne; ils lui furent aisément accordés, on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses états héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution; et le roi de Prusse, en faisant la guerre, trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari; elle resta dans Dresde; le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée; mais, dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipsick firent des remontrances sur les contributions que le vainqueur leur imposait; ils se dirent dans l'impuissance de payer; on les mit en prison, et ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les états prussiens par la Pologne. Les Français, devenus auxiliaires de la reine de Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Silésie dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les alliés du roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la maison d'Autriche, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette maison impériale d'Autriche, la servit alors contre le roi de Prusse, moyennant neuf cent mille francs que le ministère français lui donnait; et ce fut elle qui causa le moins de ravages.

L'Allemagne se vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales et étrangères qu'il n'y en eut dans la fameuse guerre de trente ans.

Tandis que les Russes venaient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, et par Vésel, que les Prussiens abandonnèrent. Ils prirent toute la Hesse; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois, conduite par ce même duc de Cumberland qui avait attaqué Louis XV à Fontenoi.

Le roi de Prusse allait chercher l'armée autrichienne en Bohême; il opposait un corps considérable aux Russes. Les troupes de l'empire, qu'on appelait, les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée tout entière au pouvoir du Prussien. Ainsi, l'Allemagne était en proie à six armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Prusse court attaquer le prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur, et le général Brown auprès de Prague. (6 mai 1757) La bataille fut sanglante; le Prussien la gagna, et une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de se jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville; les provisions commençaient à manquer, on ne doutait pas que Prague ne subît bientôt le joug, et que l'Autriche ne fût plus accablée par Frédéric que par Gustave-Adolphe.

Le vainqueur perdit tout le fruit de sa conquête.

en voulant tout emporter à la fois. Le comte de Kaunitz, premier ministre de Marie-Thérèse, homme aussi actif dans le cabinet que le roi de Prusse l'était en campagne, avait déjà fait rassembler une armée sous le commandement du maréchal Dawn. (18 juin 1757) Le roi de Prusse ne balança pas à courir attaquer cette armée, que la réputation de ses victoires devait intimider. Cette armée une fois dissipée, Prague, bombardée depuis quelque temps, allait se rendre à discrétion. Il devenait le maître absolu de l'Allemagne. Le maréchal Dawn retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés et renversés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. Le prince Charles de Lorraine, renfermé dans Prague, en sortit, et poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande que l'avaient été auparavant les exploits et les espérances du roi de Prusse.

Les Français, de leur côté, secondaient puissamment Marie-Thérèse. (29 juillet 1757) Le maréchal d'Estrées, qui les commandait, avait déjà passé le Véser : il suivit pas à pas le duc de Cumberland vers Minden; il l'atteignit vers Hastembeck, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Les princes de Condé et de La Marche-Conti signalèrent, dans cette journée, leurs premières armes, et le sang de France soutenait la gloire de la patrie contre le sang d'Angleterre. On y perdit un comte de Laval-Montmorenci, et un brave officier traducteur de la *Tactique* d'Ælien, frère du même Bussi qui s'est rendu si fameux dans l'Inde. Un coup de fusil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du Châtelet, de la maison de Lorraine, fils de cette célèbre marquise du Châtelet, dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui savent qu'une dame française a commenté le grand Newton.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'Estrées. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de se plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, et qu'il n'eût pas marché jusqu'à Magdebourg. On pensait que tout devait se terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, et qu'ils crurent disposer des états de la maison d'Autriche, en 1741. Telle elle avait été, quand, au commencement du siècle, Louis XIV et Philippe V, maîtres de l'Italie et de la Flandre, et secondés de deux électeurs, pensaient donner des lois à l'Europe; et l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'Estrées disait que ce n'était pas assez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite et sa valeur prouvèrent que, lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le général; car, si on l'a choisi, on a eu en lui de la confiance.

********

## CHAPITRE XXXIII.

**Suite des événements mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolution.**

Le ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de Richelieu pour commander l'armée du maréchal d'Estrées, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de Richelieu, long-temps célèbre par les agréments de sa figure et de son esprit, et devenu plus célèbre par la défense de Gênes et par la prise de Minorque, alla combattre le duc de Cumberland; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et là il le força à capituler avec toute son armée (8 septembre 1757). Cette capitulation, plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de Cumberland fut obligée, par écrit, de se retirer au-delà de l'Elbe, et de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien Haddik avait surpris la ville de Berlin, et lui avait épargné le pillage, moyennant huit cent mille de nos livres.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut, à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante, tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de Richelieu, et de l'autre par celle de l'empire, tandis que les Autrichiens et les Russes entraient en Silésie. (22 auguste 1757) Sa perte paraissait si certaine, que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'empire, et qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, grâces, priviléges, etc. Il sembla lui-même désespérer, pour lors, de sa fortune, et n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit un espèce de testament philosophique; et telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

Le prince de Soubise [1], général d'un courage

[1] Charles de Rohan, prince de Soubise, né peu de temps avant la mort de Louis XIV. Il s'était distingué à Fontenoy; mais les Prussiens lui durent la victoire de Rosbach; voyez la lettre de Voltaire à d'Argental, du 2 décembre 1757. CL.

tranquille et ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée, que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de Richelieu. Cette armée était jointe à celle des cercles, commandée par le prince d'Hildbourghausen.

(Novembre 1757) Frédéric, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de Soubise; et cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France et des cercles, et se retira d'abord devant elle, pour prendre une position avantageuse. Le prince d'Hildbourghausen voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach et de Mersbourg à l'armée prussienne, qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes françaises et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne; ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice : le soldat ne savait plus où il en était, son ancienne manière de combattre était changée; il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque partout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie, et bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française, commandée par le marquis de Castries, chargea la cavalerie prussienne, et en perça quelques escadrons; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique se répandit partout; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, et qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée; il ne resta que deux régiments suisses sur le champ de bataille, le prince de Soubise alla à eux au milieu du feu, et les fit retirer au petit pas.

Le régiment de Diesbach essuya surtout très long-temps le feu du canon et de la mousqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de Soubise empêcha qu'il ne fût entamé, en partageant toujours ses dangers [a]. Cette étrange journée changea entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens et les Hessois l'année suivante, et on en a parlé à peine. On a déjà observé que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse et oisive, dont on ambitionne le suffrage.

Le ministère de France n'avait point voulu ratifier la convention et les lois que le maréchal de Richelieu avait imposées au duc de Cumberland. Les Anglais se crurent, non sans raison, dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps : même avant la bataille de Rosbach la cour de Londres avait pris la résolution de rompre la convention; le prince Ferdinand de Brunsvick était déjà choisi pour commander l'armée réfugiée sous Stade, et se proposait d'attaquer l'armée française affaiblie et dispersée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de Richelieu et l'habileté du comte de Maillebois firent échouer ce projet. L'armée se rassembla sans perte, et de savantes manœuvres forcèrent l'armée du prince Ferdinand à se retirer, et à prendre ses quartiers. Mais le maréchal de Richelieu et le comte de Maillebois ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, et repoussèrent les Français jusque sur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouïe, ce que fit le roi de Prusse après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Silésie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ses troupes, et s'étaient emparés de Schweidnitz et de Breslau. Sans son extrême diligence, la Silésie était perdue pour lui, et la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

(5 décembre 1757) Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. Frédéric fut pleinement victorieux; il rentra dans Schweidnitz et dans Breslau. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continuelle de combats fréquents gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, et la France s'épuisa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Le roi de Prusse s'affaiblissait en combattant : les Russes lui prirent tout le royaume de Prusse, et dévastèrent sa Poméranie, tandis qu'il dévastait la Saxe. Les Autrichiens, et ensuite les Russes,

[a] C'est contre le colonel Diesbach qu'il a plu au nommé La Beaumelle de se déchaîner dans un libelle intitulé *Mes Pensées*, ainsi que contre les d'Erlach, les Sinner, et toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois de France. La grossièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions.

entrèrent dans Berlin. Presque tous les trésors de son père, et ceux qu'il avait lui-même amassés, étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français, et les Russes, ne se découragèrent jamais, et le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin continuellement exposé; elle était réfugiée à Magdebourg; pour lui, après tant de succès divers, il était, en 1762, retranché sous Breslau. Marie-Thérèse semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses états héréditaires, (6 janvier 1762) lorsque la mort d'Élisabeth, impératrice de Russie, donna encore une nouvelle face aux affaires, qui changèrent si souvent.

Le nouvel empereur, Pierre III, était l'ami secret du roi de Prusse depuis long-temps. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine, dont Élisabeth avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes et les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée : une révolution subite changea les affaires de la Russie.

Pierre III voulait répudier sa femme, et indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment Préobasinski, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins, et qui le détrôna. Les soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. (28 juillet [1]) Il fut poursuivi, pris, et mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée et les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme, Catherine-Anhalt-Zerbst, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'Ascanie, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite : Catherine, veuve de Pierre-le-Grand; Anne, nièce de ce monarque; la duchesse de Brunsvick, régente sous le court empire de son malheureux fils, le prince Ivan; Élisabeth, fille du czar Pierre-le-Grand et de Catherine Ier; et enfin cette Catherine II qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse, privé du secours de l'empereur russe, qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'Autriche, la moitié de l'empire, la France et la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de Gustave-Adolphe. Sa sœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le sénat; et le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; et, dans le fond, les Suédois feraient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutissait le sang et l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin; presque aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique et dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes est irréparable. La journée même de Rosbach ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent auprès de Minden en 1759 (1er auguste), et les autres échecs qu'ils essuyèrent les firent rétrograder; mais ils restèrent toujours en Allemagne. (25 juin 1758) Lorsqu'ils furent battus à Crevelt entre Clèves et Cologne, ils restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves et de la ville de Gueldre. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. Le prince héréditaire de Brunswick qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de Brunswick qui voyagea depuis en France et dans une grande par-

[1] Il fut détrôné le 9 juillet 1762.

tie de l'Europe, que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée et des sentiments qu'on lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt sous le prince de Brunswick son oncle, beau-frère du roi de Prusse, qui acquit une grande réputation, et qui avait la même modestie, compagne de la véritable gloire, et apanage de sa famille. Le prince héréditaire commandait dans plusieurs occasions des corps séparés, et il fut souvent aussi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de Broglie de remporter une victoire complète à Bergen (13 avril 1759), vers Francfort, contre ces mêmes princes de Brunswick victorieux ailleurs, et de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de son père et de son grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de Varbourg, où furent blessés le marquis de Castries, le prince de Rohan-Rochefort, son cousin le marquis de Bétisi, le comte de La Tour-du-Pin, le marquis de Valence, et une quantité prodigieuse d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

Le comte de Montbarey, à la tête du régiment de la couronne, soutint long-temps l'effort des ennemis; il y fut blessé d'un coup de canon et de deux coups de fusil.

Les braves actions de tant d'officiers et de soldats sont innombrables dans toutes les guerres; mais il y en a eu de si singulières, de si uniques dans leur espèce, que ce serait manquer à la patrie que de les laisser dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conservée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de Brunswick assiégeait Vésel, dont la prise eût porté la guerre sur le bas Rhin et dans le Brabant; cet événement eût pu engager les Hollandais à se déclarer contre nous. (15 octobre 1758) Le marquis de Castries commandait l'armée française formée à la hâte. Vésel allait succomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de Castries s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg l'épée à la main, et jeta des secours dans Vésel. Méditant une action plus décisive encore, il vint camper le 15 octobre à un quart de lieue de l'abbaye appelée Closter-Camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Vésel; il se décida à l'attaquer, et se porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général français, qui se doute du dessein du prince, fait coucher son armée sous les armes; il envoie à la découverte pendant la nuit M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis, en embuscade, l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que s'il fait du bruit il est mort. M. d'Assas se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix, il crie: « A « moi, Auvergne! voilà les ennemis! » Il tombe aussitôt percé de coups. Ce dévouement, digne des anciens Romains, aurait été immortalisé par eux. On dressait alors des statues à de pareils hommes; dans nos jours ils sont oubliés, et ce n'est que long-temps après avoir écrit cette histoire que j'ai appris cette action si mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être récompensée par une pension de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

(30 auguste 1762) Ces succès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de Condé, à peu près de son âge, et rival de sa gloire, n'eût sur lui un avantage à six lieues de Francfort vers la Vétéravie; c'est là que le prince de Brunswick fut blessé, et qu'on vit tous les officiers français s'intéresser à sa guérison comme les siens propres.

Quel fut le résultat de cette multitude innombrable de combats dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés? que reste-t-il de tant d'efforts? rien que du sang inutilement versé dans des pays incultes et désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité; et rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles.

## CHAPITRE XXXIV.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Désastre du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lally.

La France alors semblait plus épuisée d'hommes et d'argent dans son union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que, sous Louis XIV, il en avait coûté pour secourir l'Espagne plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis Louis XII. Les ressources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elles a reçues en Asie, en Afrique et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de Sha-Nadir, n'était plus qu'une anarchie. Les soubahs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la

porte du grand padisha-mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient à prix d'argent des districts à des raïas. Souvent les ministres du mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; soubab, nabab, raïa, en usaient de même. Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes se déclaraient pour celui qui les payait le mieux, et pillaient amis et ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinées, qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être souverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats et quelques officiers d'Europe. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'île se battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français se battaient aussi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur Dupleix conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe qu'on appelle blancs, que les noirs des îles transplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées, nommé Chandasaeb, aventurier arabe, né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet Arabe assassina son beau-père, son frère et son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes, il eut recours au gouverneur Dupleix pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. Dupleix lui prêta d'abord secrètement dix mille louis d'or qui, joints aux débris de la fortune de ce scélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ses intrigues lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en est en possession, Dupleix lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux siennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même Anaverdikan, âgé de cent sept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut assassiné à la tête de son armée.

Le vainqueur Chandasaeb, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéri, combla les officiers de présents, et fit ensuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* signifie *village;* c'est encore le terme dont on se sert en Espagne depuis l'invasion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Espagne et dans l'Inde, et dont la langue a laissé des traces dans plus de cent provinces.

Ce succès éveilla les Anglais. Ils prirent aussitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs; et comme le soubab, ou roi de Décan, était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi, son compétiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre sanglante allumée entre les comptoirs de France et d'Angleterre sur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouissait de la paix. On consumait de part et d'autre dans cette guerre tous les fonds destinés au commerce, et chacun espérait se dédommager sur les trésors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'Autenil, de Bussi, Lass, et beaucoup d'autres, se signalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de Saxe. Il y eut surtout un exploit aussi surprenant qu'il est indubitable; c'est qu'un officier, nommé M. de La Touche, suivi de trois cents Français, entouré d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondichéri pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, et la dispersa tout entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent, et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait Mouza-Fersingue. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, et cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les usages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur Dupleix négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie, que, dans un second combat, le vainqueur de Mouza-Fersingue fut assassiné. Le captif fut roi, et les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. Mouza-Fersingue en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée française partagea douze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéri, comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau soubab, qui lui devait sa couronne, donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour madame Dupleix, une de quarante mille écus pour une fille de

Digitized by Google

madame Dupleix, du premier lit. Chandasaeb, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de Dupleix égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes précédés d'une musique guerrière, et suivi d'éléphants armés.

Après la mort de son protégé Mouza-Fersingue, tué dans une sédition de ses troupes, il nomma encore un autre roi, et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand mogol avant un an. Il était souverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand mogol même pour la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature Chandasaeb, et très supérieur par son crédit. Marquis en France, et décoré du grand cordon de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités et de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires, et même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencements du système; et les espérances étaient bien autrement fondées, car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France au port de Lorient; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées.

L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs et toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe; et la France, pour la seconde fois, s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis Dupleix voulut faire assiéger la capitale du Maduré dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise; il s'y obstina; et ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les assiégeants furent vaincus par les assiégés. La moitié de son armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, et son protégé Chandasaeb, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée (mars 1752). Ce fut le fameux lord Clive qui eut la part principale à la victoire. C'est par là qu'il commença sa glorieuse carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaise presque tout le Bengale. Il acquit et conserva la grandeur et les richesses que Dupleix avait entrevues. Enfin, depuis ce jour, la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un successeur qui n'agit qu'en bon marchand. Dupleix fut réduit à disputer à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, et à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français, craignant avec trop juste raison pour Pondichéri et pour tous les établissements de l'Inde, y envoya le lieutenant-général comte de Lally. C'était un Irlandais de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné Jacques II. Il s'était si distingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de sa main plusieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorsque le prince Charles-Édouard y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et son courage le firent choisir de préférence pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la prudence, la modération, la patience nécessaires dans une commission si épineuse. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie et des troupes, et surtout de son ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu de munitions de toute espèce, des noirs et des cipayes pour armée, des particuliers riches et la colonie pauvre; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef, et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil, s'il avait caressé les principaux officiers, il aurait pu se procurer des secours d'argent, établir l'union, et mettre en sûreté Pondichéri [1].

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à son départ, « de réformer les abus sans « nombre, la prodigalité outrée, et le grand dé- « ordre qui absorbaient tous les revenus. » Il se

[1] Voltaire reparle avec détail de Lally et des événements de l'Inde dans les *Fragments historiques sur l'Inde*.

prévalut trop de cette prière, et se fit des ennemis de tous ceux qui devaient lui obéir.

Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David à quelques lieues de Pondichéri, et en rasa les murs (28 avril 1758). Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe, si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à Duval Leyrit, qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

(18 mai 1758) « Cette lettre, monsieur, sera « un secret éternel entre vous et moi, si vous me « fournissez les moyens de terminer mon entre- « prise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon « argent pour vous aider à subvenir aux frais « qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé en arrivant la « ressource de cent sous dans votre bourse ni dans « celle de tout votre conseil. Vous m'avez refusé « les uns et les autres d'y employer votre crédit. « Je vous crois cependant tous plus redevables à la « compagnie que moi, qui n'ai malheureusement « l'honneur de la connaître que pour y avoir « perdu la moitié de mon bien en 1720. Si vous « continuez à me laisser manquer de tout, et ex- « posé à faire face à un mécontentement général, « non seulement j'instruirai le roi et la compagnie « du beau zèle que ses employés témoignent ici « pour leur service, mais je prendrai des mesures « efficaces pour ne pas dépendre, dans le court « séjour que je désire faire dans ce pays, de l'es- « prit de parti et des motifs personnels dont je « vois que chaque membre paraît occupé, au ris- « que total de la compagnie. »

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, mais il montra indiscrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres paroles : « Il ne parle que de chaînes « et de cachots, sans avoir égard à la distinction et « à l'âge des personnes. Il vient de traiter ainsi « M. de Moracin lui-même. M. de Lally se plaint « de tout le monde, et tout le monde se plaint de « lui. Il a dit à M. le comte de... Je sens qu'on « me déteste, et qu'on voudrait me voir bien loin. « Je vous engage ma parole d'honneur, et je vous « la donnerai par écrit, que si M. de Leyrit veut « me donner cinq cent mille francs, je me démets « de ma charge, et je passe en France sur la fré- « gate. »

Le journal dit ensuite : « On est aujourd'hui à « Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y « a pas pu ramasser cent mille roupies ; les soldats « menacent hautement de passer en corps chez « l'ennemi. »

(Décembre 1758) Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madras, et s'empara d'abord de toute la ville Noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort Saint-George. Il écrivait de son camp devant ce fort, le 14 février 1759 : « Si nous manquons Madras, comme je le « crois, la principale raison à laquelle il faudra « l'attribuer est le pillage de quinze millions au « moins, tant de dévasté que de répandu dans le « soldat, et, j'ai honte de le dire, dans l'officier, « qui n'a pas craint de se servir même de mon « nom en s'emparant des cipayes chelingues et « autres, pour faire passer à Pondichéri un butin « que vous auriez dû faire arrêter, vu son énorme « quantité. »

J'ai le journal d'un officier général, que j'ai déjà cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lally, il s'en faut beaucoup ; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui fesaient le désespoir de Lally. Voici notamment comme il s'exprime :

« Le pillage immense que les troupes avaient « fait dans la ville Noire avait mis parmi elles « l'abondance. De grands magasins de liqueurs « fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les « maux dont elle est le germe. C'est une situation « qu'il faut avoir vue. Les travaux, les gardes de « la tranchée, étaient faits par des hommes ivres. « Le régiment de Lorraine fut seul exempt de « cette contagion ; mais les autres corps s'y dis- « tinguèrent. Le régiment de Lally se surpassa. « De là les scènes les plus honteuses et les plus « destructives de la subordination et de la disci- « pline. On a vu des officiers se colleter avec des « soldats, et mille autres actions infâmes, dont le « détail, renfermé dans les bornes de la vérité la « plus exacte, paraîtrait une exagération mons- « trueuse. »

(27 décembre 1758) Le comte de Lally écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste : « L'enfer m'a vomi dans ce pays d'iniquités, et « j'attends comme Jonas la baleine qui me recevra « dans son ventre. »

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée (18 février 1759). Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre et sur mer. Les troupes se révoltent, on les apaise à peine. Le général les mène dans la province d'Arcate pour reprendre la forteresse de Vandavachi ; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complétement battus par le chevalier de Geo-

geghan. Lally les osa attaquer avec des forces inférieures; il les eût vaincus s'il eût été secondé: mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui fesait son caractère.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin se retirer dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri, après une bataille indécise, pour aller se radouber à l'île de France.

Il y avait dans la ville soixante mille habitants indiens et noirs, et cinq à six cents familles d'Europe, avec très peu de vivres. Lally proposa d'abord de faire sortir les premiers, qui affamaient Pondichéri; mais comment chasser soixante mille hommes? le conseil n'osa l'entreprendre. Ce général, ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, et ayant publié un ban par lequel il était défendu sous peine de mort de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant, chez tout le conseil et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions: « Je ne veux pas attendre plus « long-temps l'arrivée des munitions qu'on m'a « promises. J'y attellerai, s'il le faut, le gouver- « neur Leyrit et tous les conseillers. » Ce gouverneur Leyrit montrait aux officiers une lettre adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles: « J'irais plutôt « commander les Cafres que de rester dans cette « Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des « Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de celui « du ciel. »

Ainsi, par ses plaintes et ses emportements, Lally s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitants dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage; on affichait à sa porte des placards plus insultants encore que ses lettres et ses discours. Il en fut tellement ému que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du nabab Chandasaeb était alors réfugié dans Pondichéri auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française qui s'en était retournée, homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet Indien, ayant vu souvent sur son lit le général français absolument nu, chantant la messe et les psaumes, demanda sérieusement à un officier fort connu si c'était l'usage en France que le roi choisît un fou pour son grand-visir. L'officier étonné lui dit: Pourquoi me faites-vous une question aussi étrange? — C'est, répliqua l'Indien, parce que votre grand-visir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre et par mer. Le général n'avait plus d'autre ressource que de traiter avec les Marattes. Ils lui promirent un secours de dix-huit mille hommes; mais sentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de se rendre (14 janvier 1761). Le conseil de Pondichéri somma le comte de Lally de capituler. Il assembla un conseil de guerre. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis; mais le général Coote voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli Saint-David: les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéri. Le comte de Lally eut beau réclamer le cartel de vive voix et par écrit, on périssait de faim dans la ville (16 janvier): elle fut livrée aux vainqueurs, qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logements.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les habitants voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, et il en menaçait les séditieux. Ces furieux, respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis [1]. Il met l'épée à la main: un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé, et le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri, dont les habitants se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général et plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long et pénible voyage, ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre Lally et contre le très petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. Lally et les siens écrivaient contre le conseil, les officiers et les habitants. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles et que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il était encore des Anglais, et qu'il offrit de se rendre à la Bastille. (Novembre 1762) On le prit au mot.

[1] Il s'appelait Dubois. K.

Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis, que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite, nommé Lavaur, long-temps employé dans ces missions des Indes où l'on s'occupe des affaires profanes sous le prétexte des spirituelles, et où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'âmes : ce jésuite demandait au ministère une pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord, sa patrie, et l'on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamants. C'est ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jésuite Peppe, qu'on fut près de canoniser. On ne canonisa point Lavaur ; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre Lally, dans lequel il était accusé de péculat et de lèse-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites dans toute la France ; mais ce mémoire parut tellement circonstancié ; et les ennemis de Lally le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au Châtelet, et bientôt au parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison, il n'y en avait point, puisque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes, et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie : mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable, il poussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses Mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux et tout le conseil de Pondichéri. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens, plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis, et il n'en avait point. Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. (6 mai 1766) Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général Lally « à être décapité comme dûment atteint « d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état, et « de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, « vexations, et exactions. »

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison, et parmi nous lèse-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise et son indignation furent si violentes, qu'ayant par hasard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtiments. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur âme, qu'ils n'éclatent point contre leurs juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes qui ait chargé ses juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que Lally fût entièrement innocent ; mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore[a]. Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événements dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françaises, dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis, et aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette catastrophe, qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes ses circonstances, ne m'a pas permis de détailler tous les

[a] Presque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela est très faux. Un tel acharnement, incompatible avec la justice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parcequ'on craignait que cet infortuné général ne mourût, et qu'on envoya un courrier au roi, à Choisy, pour l'en prévenir. (Voyez dans le tome v, les chapitres XVIII et XIX des *Fragments sur l'Inde*.)

malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triste résumé.

## CHAPITRE XXXV.

### Pertes des Français.

(Mars 1757) La première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poste important, dont la compagnie française était en possession, vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ses plus belles marchandises.

Depuis la prise de la ville et du fort de Chandernagor, les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible et si mauvais, qu'il ne pouvait empêcher les marchands d'Europe de faire des ligues et des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde, et la plus marchande, appartenante à l'empereur. (Mars 1758) Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour, aussi imbécile que pompeuse, du grand mogol, parût se ressentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais, sous l'empire d'un Aurengzeb.

Enfin il n'est resté aux Français, dans cette partie du monde, que le regret, d'avoir dépensé, pendant plus de quarante ans, des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce; qui, dans son administration indienne, n'a subsisté que d'un secret brigandage, et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac, que le roi lui accordait; exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eu jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde.

(Mai 1757) Tandis que les flottes et les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts; ils y fesaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, et surtout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, et qui tantôt vendent leurs propres enfants ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des Européens en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, et plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique, était l'île de Gorée; elle s'est rendue à discrétion (29 décembre 1758), et il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris (26 juillet 1758) Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate, à l'embouchure du fleuve Indus, (2 mars 1759) ils prenaient Québec et tout le Canada, au fond de l'Amérique septentrionale; les troupes qui ont hasardé un combat pour sauver Québec (18 septembre), ont été battues et presque détruites, malgré les efforts du général Montcalm, tué dans cette journée, et très regretté en France. On a perdu ainsi en un seul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup, et rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable; mais on avait voulu soutenir le Canada, et on a perdu cent années de peine avec tout l'argent prodigué sans retour.

Pour comble de malheur, on accusait des plus horribles brigandages presque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuse colonie. Ils ont été jugés au Châtelet de Paris, tandis que le parlement informait contre Lally. Celui-ci, après avoir cent fois exposé sa vie, l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concussionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des restitutions et des amendes, tant il est de différences entre les affaires qui semblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se sont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin, ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure et la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands désastres sans perdre encore tous les vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer, qu'elle était ou prise ou dé-

Digitized by Google

truite : on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte ; c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes, et faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse ; et, dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie, ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommé la Villaine, sur laquelle elle a cherché en vain un refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle, à la vue des côtes de la France, qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'Aiguillon vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à Saint-Cast, près de Saint-Malo ; tout le pays était exposé. Le duc d'Aiguillon, qui commandait dans le pays, marche sur-le-champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. (1er septembre 1758) Il force les Anglais de se rembarquer ; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre ; mais les Français ont été malheureux partout ailleurs. Au reste, quel a été le prix de ce service du duc d'Aiguillon, et de son sang versé en Italie? une persécution publique et acharnée, presque semblable à celle de Lally, qui prouve que ceux-là seuls ont raison qui se dérobent à la cour et au public.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer ; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741 ; ils avaient anéanti celle de Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne ; ils étaient les maîtres des mers du temps de Louis XIII, de Henri IV, et encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre Henri VIII eut le même avantage sur François Ier.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de Charles VI et de Philippe de Valois ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre Henri V et Édouard III.

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle? n'est-ce pas que les Anglais ont un besoin essentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, et que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires? N'est-ce pas aussi parce que la capitale d'Angleterre est un port de mer, et que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? Serait-ce enfin que le climat et le sol anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux et d'un esprit plus constant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chasse! Mais, depuis Bayonne jusqu'aux côtes de Picardie et de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, et la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre et sur mer, lorsqu'un homme d'un génie actif et hardi, mais sage, ayant d'aussi grandes vues que le maréchal de Belle-Isle, avec plus d'esprit, sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes. Il a su engager l'Espagne à soutenir la querelle ; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de Bourbon. Ainsi l'Espagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an ; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'est ce qui a déterminé don Carlos, roi d'Espagne par la mort de son frère Ferdinand, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention : elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne, et ont sauvé le Portugal.

Autrefois l'Espagne seule était redoutée de toute l'Europe, sous Philippe II, et maintenant, réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de La Lippe-Schombourg, l'un des seigneurs de Vestphalie, est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal ; il n'avait jamais commandé en chef : il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il est arrivé, il gagne la supériorité sur les Espagnols et les Français réunis ; il repousse tous leurs efforts ; il met le Portugal en sûreté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre fesait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

(13 auguste 1762) La Havane, bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique; à l'entrée du golfe du Mexique, est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts, dont part un feu croisé qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le comte d'Albemarle et l'amiral Pocock viennent attaquer l'île ; mais ils se gardent bien de tenter les approches du port ; ils descendent sur une plage éloignée, qu'on croyait inabordable. (13 auguste 1762) Ils assiégent par terre le fort le plus considérable, ils le prennent, et forcent la ville, les forts, et toute l'île, à se rendre avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, et vingt-sept navires chargés de trésors. On

trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la seizième partie du butin pour les pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi ; les vaisseaux marchands, pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte : tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que, dans cette guerre et dans la précédente, l'Espagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contents de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique, et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui sont à peu près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, et seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or, et leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille, la capitale. (31 octobre 1762) On prit Manille, les îles et le vaisseau surtout, malgré les assurances données par un jésuite de la part de sainte Potamienne, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre [1].

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées ; presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la Monnaie. Les principales villes et quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais ; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, et quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes ; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

(10 février 1763) Dans cette triste situation, qui décourageait tous les ordres de l'état, le duc de Praslin, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile et assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de Choiseul, ministre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, que l'Angleterre lui remit ; mais l'on perdit, et probablement pour jamais, tout le Canada avec ce Louisbourg qui avait coûté tant d'argent et de soins pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi du vingt-cinquième degré jusque sous le pôle, presque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont les terres qui produisent les richesses de convention, ceux-là ont les richesses réelles, qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. Les côtes anglaises, dans l'espace de six cents lieues, sont traversées par des fleuves navigables qui leur portent leurs marchandises jusqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne se sont empressés d'aller peupler ces pays, où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais : et si toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance [1]. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encore acquises ; et c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce im-

[1] L'archevêque de Manille était gouverneur de la place ; mais il ne se conduisit point comme l'évêque Gesselin, qui défendit Paris contre les Normands. Il resta dans son palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable, les conseillers lui soutinrent qu'il ne fallait pas que sa seigneurie s'exposât à l'aller visiter ; qu'ils savaient bien qu'elle ne l'était pas ; on délibérait encore, que l'assaut était donné et la ville prise. Elle fut pillée pendant quarante heures, et rançonnée ensuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paul* ; elle assurait que les Anglais n'étaient venus que pour se convertir. Les moines annonçaient que saint François paraîtrait sur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec son cordon. Personne, à Manille, ne doutait que cette ville n'eût été sauvée par lui, lorsque les Chinois tentèrent de s'en emparer, en 1603 : on l'avait vu sur les murailles combattre à la tête des Espagnols. Les Anglais firent leurs approches, et établirent leurs batteries, couvertes par deux églises qui étaient hors de la ville. Le gouverneur Arandia, prédécesseur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces églises, sachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de siége, les moines menacèrent de l'excommunier, mais sa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le salut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet de poison. Voyez le *Voyage dans les mers des Indes*, tome II, par M. Le Gentil. K

[1] Le ministère anglais, en 1768, ne crut pas plus à cette prophétie qu'à celles de Franklin. Boston s'affranchit de joug en 1774, et en 1777, La Fayette se rendit à Washington, près d'un an avant la mort de Voltaire. C.C.

meuse avec les Espagnols ; commerce sévèrement prohibé et toujours exercé, parce qu'il est favorable aux deux nations, et que la loi de la nécessité est toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-Neuve, et une petite île inculte, nommée Miquelon, pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement ; triste droit, sujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéri et quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissements sur le Gange ; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'état perdit, dans le cours de cette funeste guerre, la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais pour un petit terrain litigieux vers le Canada ; mais quelques ambitieux, pour se faire valoir et se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'état demeurait surchargé étaient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année, de quatre cents millions : qu'on juge par là du reste. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuse.

Les suites de cette paix si déshonorante et si nécessaire furent plus funestes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne que de venir en France ; et quelques temps après, quand Louis XV eut cédé à la couronne d'Espagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend sur la rive droite du Mississipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur-général, son gendre, d'anciens capitaines, chevaliers de Saint-Louis, des négociants, des avocats, ayant fait quelques représentations sur les formalités qu'il convenait d'observer, le commandant envoyé d'Espagne les invita à dîner ; on leur fit leur procès au sortir de table, on les condamna à la corde, et par grâce on les arquebusa ; ce qui est, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cet étrange exécution était ce même O-reilly, irlandais, au service d'Espagne, qui fit battre depuis l'armée espagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique, et l'indigne mort des officiers du roi de France dans la Nouvelle-Orléans est encore ignorée.

********

## CHAPITRE XXXVI.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures depuis 1750 jusqu'à 1762.

Long-temps avant cette guerre funeste, et pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne et si interminable entre la juridiction séculière et la discipline ecclésiastique ; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées, comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, et surtout en Russie, il en résultera toujours des dissensions dangereuses, tant que les droits de la monarchie et ceux des différents corps de l'état seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé et les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'état. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacrilèges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur-général : « Ne nous « mettez pas dans la nécessité de désobéir à Dieu « ou au roi ; vous savez lequel des deux aurait « la préférence. » Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, et incapable d'écrire, était d'un jésuite, nommé Lemaire, qui le dirigeait lui et sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder si on ne pouvait la soutenir [1]. Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, et de le mettre en alarme sur le spirituel pour faire respecter le temporel.

Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus*

[1] Voyez les notes sur le *Siècle de Louis XIV*. Le contrôleur-général des finances était M. de Machault. Cette entreprise, qui lui fit perdre sa place, lui mérite la reconnaissance de la nation ; on le fit ministre de la marine. Au reste, le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réussite du plan de M. de Machault, que parce qu'il se ligua avec les ennemis que ce ministre avait dans le conseil. Les corps, en France, ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les instrumens de l'ambition de quelques hommes en place, ou d'une cabale de courtisans. K

était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourants des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérents à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelants et à ceux qui se confessaient à des appelants. Un archevêque de Paris entra surtout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacrements si difficiles, on saurait bientôt s'en passer, à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme et du jansénisme, qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des disgrâces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes qui ne savent pas en quel pays coulent le Danube et l'Elbe, et qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession : tel est le peuple.

Un curé de Saint-Étienne-du-Mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacrements à un conseiller du châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi, voyant cette petite guerre civile excitée entre les parlements et les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler les affaires concernant les sacrements, et en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlements se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, et le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier les querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place ; le parlement de Paris s'y opposa ; et le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions et de rendre la justice : il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet portant ordre de reprendre leurs fonctions, sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume ; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde ; mais, dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre par sa modération ce feu qui fesait craindre un incendie ; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses ; le parlement reprit ses fonctions.

(Février 1752) Mais, bientôt après, les billets de confession reparurent ; de nouveaux refus de sacrements irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Étienne, trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui et à tous les curés de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque, ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé Boyer, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme, autrefois théatin, puis évêque, et devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Église ; il regardait la bulle comme un article de foi ; et ayant tout le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'enconsoir. L'arrêt du parlement fut cassé ; ce corps fit des remontrances fortes et pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle scandaleux pourrait faire naître des semences de schisme. Il défendit, par un arrêt de son conseil d'état, que ses sujets se donnassent les uns aux autres les noms de novateurs, de jansénistes, et de semipélagiens : c'était ordonner à des fous d'être sages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, présentèrent une requête au roi en faveur des billets de confession. Sur-le-champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi cassa encore cette procédure de justice ; le parlement cessa encore ses fonctions ; il continua à faire des remontrances, et le roi persista à exhorter les deux partis à la paix. Ses soins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marseille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau ; un écrit de l'évêque d'Amiens, condamné. Le clergé étant assemblé pour lors à Paris, comme il s'assemble tous les cinq ans, pour payer au roi ses subsides, résolut de lui aller porter ses plaintes en habits pontificaux ; mais le roi ne

voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

(Auguste 1752) D'un autre côté le parlement condamna un porte-dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, et à être admonété; et un vicaire de paroisse au bannissement. Le roi cassa encore cet arrêt.

Les affaires de cette espèce se multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, sans que les ecclésiastiques cessassent de refuser les sacrements, et sans que le parlement cessât de procéder contre eux.

Enfin le roi permit aux parlements de juger des sacrements, en cas qu'il y eût un procès à leur sujet; mais il leur défendit de chercher à juger lorsqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. (Novembre) Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, et les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

(Décembre) Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuser le sacrement à deux pauvres vieilles religieuses de Sainte-Agathe, qui, ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires; et le prélat ayant répondu, selon sa coutume, qu'il ne devait compte qu'à Dieu seul, son temporel fut saisi; les princes du sang et les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse; on commença à craindre les temps de la fronde et de la ligue. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé. (Janvier 1753) L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conseil pour dissoudre la petite communauté de Sainte-Agathe, où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes scandales, les mêmes refus de sacrements partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris; le schisme allait se former. Un curé de Rosainvilliers [1], diocèse d'Amiens, s'avisa de dire un jour à son prône « que ceux qui étaient « jansénistes eussent à sortir de l'église, et qu'il « serait le premier à tremper ses mains dans leur « sang. » Il eut l'audace de désigner quelques-uns de ses paroissiens à qui les plus fervents constitutionnaires jetèrent des pierres pendant la procession, sans que les lapidés et les lapidants eussent la moindre connaissance de ce que c'est que la bulle et le jansénisme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le ressort duquel est Amiens, se contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux et sanguinaire; et le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas sur un délit purement spirituel, mais sur le crime d'un séditieux perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, Louis XV était comme un père occupé de séparer ses enfants qui se battent. Il défendait les coups et les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres; il ordonnait le silence, défendant au parlement de juger du spirituel, recommandant aux évêques la circonspection, regardant la bulle comme une loi de l'Église, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuse. Ses soins paternels pouvaient peu de chose sur des esprits aigris et alarmés. Les parlements prétendaient qu'on ne pouvait séparer le *spirituel* du *civil*, puisque les querelles *spirituelles* entraînaient nécessairement après elles des querelles d'état.

(Mars) Le parlement assigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des sacrements. Il fit brûler par le bourreau tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistrer ses arrêts en Sorbonne malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandements d'évêques, et les recors de la justice fesant communier les malades la baïonnette au bout du fusil. Le parlement, dans toutes ses démarches, ne consultait que ses lois et le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà, il considérait les convenances qui demandent souvent que les lois plient.

Enfin, pour la troisième fois, le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de sacrements qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya, aussi pour la troisième fois, des lettres de jussion, qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs, et de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

(Mai 1755) Le parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les lettres-patentes du roi, et qu'il ne pouvait *obtempérer* (vieux mot tiré du latin, qui signifie *obéir*).

[1] Ce curé se nommait Boutord.

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques uns en Auvergne, et d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée. Elle persista à ne point rendre la justice au peuple, et à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoise, bourg à six lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant sa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour si peu de chose, et les Français passaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une dispute méprisée partout ailleurs. Quand on a vu cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Europe, l'Inde et l'Amérique, désolées, et qu'on retombe ensuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait se souvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suisse, avaient autrefois éprouvé des secousses bien plus violentes pour des inepties; que l'inquisition d'Espagne était pire que des troubles civils, et que chaque nation a ses folies et ses malheurs.

(Juillet 1753) Le parlement de Normandie imita celui de Paris sur les sacrements. Il ajourna l'évêque d'Évreux, il cessa aussi de rendre la justice. Le roi envoya un officier de ses gardes biffer les registres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

La justice distributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur, si les hommes étaient sages et justes; mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, et qu'il faut plaider, le roi commit des membres de son conseil d'état pour vider les procès en dernier ressort. (Novembre) On voulut faire enregistrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'usage de ces enregistrements avait eu presque toujours ses inconvénients; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refusa l'enregistrement, on l'y força par des lettres de jussion. La chambre royale s'assembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on se moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même : tout se tourna en plaisanterie, selon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les ecclésiastiques riaient aussi, mais de la joie de leur triomphe.

(Juillet 1754) Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles, sans le savoir, étant tombé en enfance par son grand âge, et par la constitution de ses organes, tout parut tendre à la conciliation. Les ministres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé, et revint, à la satisfaction de toute la ville, et au bruit de la populace qui criait : *Vive le parlement!* (Auguste) Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des ecclésiastiques que de celle des parlements, ordonna le silence et la paix, et permit aux juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

(Septembre) Le schisme éclatait de temps en temps à Paris et dans les provinces; et, malgré les mesures que le roi avait prises pour empêcher les refus de sacrements, plusieurs évêques cherchaient à se faire un mérite de ces refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes, ayant donné dans sa ville cet exemple de rigueur ou de scandale, fut condamné par le simple présidial de Nantes à payer six mille francs d'amende, et les paya sans que le roi le trouvât mauvais; tant il était las de ces disputes.

De pareilles scènes arrivaient dans tout le royaume, et, en attristant quelques intéressés, amusaient la multitude oisive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janséniste qui se mourait, et à qui ses confrères refusaient la communion. (Octobre) Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, et ordonna que le malade serait communié. Le lieutenant criminel, en conséquence, arrangea tout pour cette cérémonie comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut sans sacrements, et ils l'enterrèrent le plus mesquinement qu'ils purent.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi, qui avait exilé ses juges séculiers pour n'avoir pas *obtempéré* à ses ordres, voulut tenir la balance égale, et exiler aussi ceux du clergé qui s'obstineraient au schisme. Il commença par l'archevêque de Paris. (Décembre 1754) Il fut relégué à sa maison de Conflans, à trois quarts de lieue de la ville; exil doux, qui ressemblait plus à un avertissement paternel qu'à une punition.

Les évêques d'Orléans et de Troyes furent pareillement exilés à leurs maisons de plaisance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant aussi inflexible dans sa maison de Conflans que dans sa demeure épiscopale, fut relégué plus loin.

Le parlement, pouvant alors agir en liberté, réprimait la Sorbonne, qui ayant autrefois regardé

Digitized by Google

la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons ; et le parlement, qui avait lui-même cessé ses fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les siennes ; il soutenait les libertés de l'Église gallicane, et le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait ; et en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il cassait celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus et les verts ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraissait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore apaiser les contestations du grand conseil et de ses parlements ; car presque rien n'étant déterminé en France par des lois précises, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le clergé ayant toujours voulu étendre sa juridiction, les chambres des comptes ayant disputé aux parlements beaucoup de prérogatives, les pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conseil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conseil était originairement le conseil des rois, et les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'administration publique, et le grand conseil changea aussi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature sous Charles VIII. Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale ; il a droit de juger ses propres officiers. (Janvier, février et mars 1756) Un conseiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ses dettes. Le grand conseil revendiqua la cause, et cassa la sentence du châtelet. Aussitôt le parlement s'émeut, casse l'arrêt du grand conseil, et le roi casse l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles ; tous les parlements s'élèvent contre le grand conseil, et le public se partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette dispute de corps, et le roi défend encore aux pairs *cette association* : l'affaire enfin reste indécise comme tant d'autres.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait soutenir contre les Anglais, sur terre et sur mer, une guerre onéreuse ; il fesait en même temps cette mémorable fondation de l'École militaire, le plus beau monument de son règne, que l'impératrice Marie-Thérèse a imité depuis. Il fallait des secours de finance, et le parlement se rendait difficile sur l'enregistrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que, lorsqu'on a la guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils paient ceux qui combattent ; il n'y a pas de milieu.

(2 auguste 1756) Le roi tint un lit de justice à Versailles, où il convoqua les princes et les pairs avec le parlement de Paris ; il y fit enregistrer ses édits ; mais le parlement, de retour à Paris, protesta contre cet enregistrement. Il prétendait que non seulement il n'avait pas eu la liberté nécessaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne blessassent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'état qui étaient les mêmes, et qu'il avait fait serment de maintenir ; et il disait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir : ainsi le zèle combattait l'obéissance.

Les épines du schisme se mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conseiller du parlement, malade à sa campagne, dans le diocèse de Meaux, demanda les sacrements ; un curé les lui refusa comme à un ennemi de l'Église, et le laissa mourir sans cette cérémonie : on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire sur la bulle, et le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, et il en fut pour son formulaire et pour son argent (septembre). L'évêque de Troyes avait troublé son diocèse, le roi l'envoya prisonnier chez les moines en Alsace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts et les remontrances des parlements sur la bulle et sur les billets de confession.

Louis XV, que tant d'animosités embarrassaient, poussa la circonspection jusqu'à demander l'avis du pape Lambertini, Benoît XIV, homme aussi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur et la gaîté de son caractère, et qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était son secrétaire des brefs, le cardinal Passionei, qui fesait tout. Ce cardinal, le seul alors dans le sacré collége qui fût homme de lettres, était un génie assez élevé pour mépriser les disputes dont il s'agissait. Il haïssait les jésuites qui avaient fabriqué la bulle ; il ne pouvait se taire sur la fausse démarche qu'on avait faite à Rome de condamner dans cette bulle des maximes vertueuses, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations, celle-ci, par exemple : « La crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir. »

Cette maxime est dans toute la terre la sauve-

garde de le vertu. Tous les anciens, tous les modernes, ont dit que le devoir doit l'emporter sur le crainte du supplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal Passionei ni le pape ne pouvaient rétracter une constitution regardée comme une loi de l'Église. Benoît XIV envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi universelle, à laquelle on ne peut résister « sans se mettre en danger de perdre « son salut éternel : » mais enfin il décidait que ; « pour éviter le scandale, il faut que le prêtre « avertisse les mourants soupçonnés de jansénisme « qu'ils seront damnés, et les communier à leurs « risques et périls. »

Le même pape, dans sa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais Benoît XIV, en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienséance, à l'autorité du monarque. On imprime le bref du pape adressé aux évêques. (9 décembre 1756) le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner et de le supprimer par un arrêt. Cette démarche choque d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'Église gallicane et des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus et vengés dans tous les temps. La cour vit dans la censure du parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprouver la conduite du parlement de Paris ; plusieurs autres cours supérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Classes du parlement du royaume ;* c'est un titre que le chancelier de L'Hospital leur avait donné ; il ne signifiait que l'union des parlements dans l'intelligence et le maintien des lois : les parlements ne prétendaient pas moins que représenter l'état entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes fesant un seul corps, constitueraient les états généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande ; mais elle eût été trop grande, et l'autorité royale en était irritée.

Ces considérations, jointes aux difficultés qu'on fesait sur l'enregistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réfermer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts ; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires ; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine et ses denrées plus cher à proportion des taxes, et que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, et encouragent les murmures de la populace [1].

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais, en Angleterre, la nation se taxe elle-même, elle sait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, et ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au paiement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'état des impôts publics, et qui s'enrichissent aux dépens de la nation ; c'est le contraire en France. Les parlements de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus ; mais il y a des temps où ces remontrances, et surtout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parce que la guerre exige des secours présents, et que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps et plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacrements, en leur permettant seulement de juger des abus et des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération et la discrétion, et voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli* (13 décembre 1756). Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses « inhibitions d'interrompre, sous « quelque prétexte que ce pût être, le service « ordinaire. »

Le chancelier alla aux avis pour la forme ; le parlement garda un profond silence ; le roi dit

[1] Il est très vrai que toute taxe annuelle n'est payée en réalité que par les propriétaires de terres ; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée : mais il n'en est pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent sur les consommations du peuple ne font pas augmenter ses salaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple souffre donc directement de ces taxes. Il souffre par la même raison de celles qui paraissent ne porter directement que sur les propriétaires. Celles-là ne seraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes serait employé en entier à lui procurer des salaires : encore faudrait-il qu'elles ne fussent payées que par les propriétaires riches ; le peuple, la populace même, souffrent donc réellement des impôts extraordinaires. K

qu'il voulait être obéi, et « qu'il punirait qui-« conque oserait s'écarter de son devoir. »

Le lendemain quinze conseillers de la grand'-chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse, et qui irritait l'animosité des mécontents; enfin parmi les épines des divisions semées de tous côtés entre les magistrats et le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très difficile de faire le bien, et il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

## CHAPITRE XXXVII.

### Attentat contre la personne du roi.

(1757) Ces émotions du peuple furent bientôt ensevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable. Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un misérable de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domestique à Paris dans plusieurs maisons : c'était un homme dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais, et ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles, comme un homme égaré; et, dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur les idées des hommes, qu'il protesta depuis, dans ses interrogatoires, « que s'il avait été sai-« gné comme il le demandait, il n'aurait pas « commis son crime. »

Son dessein était le plus inouï qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, et comme malheureusement il l'aurait pu; mais il voulait le blesser : c'est ce qu'il déclara dans son procès criminel devant le parlement.

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi; je « l'aurais tué si j'avais voulu, je ne l'ai fait que « pour que Dieu pût toucher le roi, et le porter « à remettre toutes choses en place, et la tran-« quillité dans ses états; et il n'y a que l'arche-« vêque de Paris seul qui est cause de tous ces « troubles. » (Interrogatoire du 18 janvier, art. 144, page 152, du procès de Damiens, in-4°.)

Cette idée avait tellement échauffé sa tête, que, dans un autre interrogatoire, il dit :

« J'ai nommé des conseillers au parlement, « parce que j'en ai servi un, et parce que presque « tous sont furieux de la conduite de M. l'arche-« vêque. » (Interrogatoire du 6 mars, page 289.) En un mot, le fanatisme avait troublé l'esprit de ce malheureux au point que, dans les interrogatoires qu'il subit à Versailles, on trouve ces propres paroles :

« Interrogé quels motifs l'avaient porté à atten-« ter à la personne du roi, a dit que c'est *à cause* « *de la religion.* » (Page 45.)

Tous les assassinats des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On sait assez que les rois de France Henri III et Henri IV ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence que Henri III et Henri IV furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, et que Louis XV fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'était muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures; le jour ne luisait plus; le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes. L'assassin, ainsi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en passant le dauphin, se fait place à travers la garniture des gardes du corps et des cent-suisses, aborde le roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, et reste le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, et à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, et dont les yeux étaient égarés, il dit : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, « et qu'on ne lui fasse pas de mal. »

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si le couteau était empoisonné, le parricide répéta plusieurs fois : « Qu'on « prenne garde à monseigneur le dauphin, qu'il « ne sorte pas de la journée. »

A ces paroles l'alarme universelle redouble : on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre

Digitized by Google

la famille royale : chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère ; mais le trouble public était considérable, et les craintes, les défiances, les intrigues, se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, et commença les procédures, comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'assassinat de Henri III. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, en apparence ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même [a]. Damiens écrire au roi ! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné !

Sa lettre est insensée, et conforme à l'abjection de son état, mais elle découvre l'origine de sa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à son attentat. Il paraissait par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères ; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentiments ; encore moins qu'ils lui eussent jamais dit ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'-chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes et les pairs rendissent, par leur présence, le procès plus solennel et plus authentique dans tous ses points aux yeux d'un public aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours, dans ces aventures effrayantes, au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser depuis l'exil du parlement. (Interrogatoire au parlement, pages 132 et 135.)

D'abord, dans son premier interrogatoire, il dit que « la religion seule l'a déterminé à cet attentat. » (Page 131.)

Il avoue qu'il n'a « dit du mal que des molinistes et de ceux qui refusent les sacrements, « que ces gens-là croient apparemment deux « Dieux. » (Page 143.)

Il s'écria, à la question, « qu'il avait cru faire « une œuvre méritoire pour le ciel ; c'est ce que « j'entendais dire à tous ces prêtres dans le pa- « lais. » Il persista constamment à dire que c'était l'archevêque de Paris, les refus de sacrements, les disgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il le déclara encore à ses

[a] SIRE,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher ; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le dauphin, et quelques autres, périrent ; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté ; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté, pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé ; je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre majesté.

*Signé* DAMIENS.

Cette lettre se trouve page 69 du Procès de Damiens, donné au public par le greffier criminel du parlement, avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit : Paraphé, *ne varietur*, suivant et au desir de l'interrogatoire du nommé François Damiens, en date du 9 janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

*Signé* DAMIENS.

*Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe,*

Et plus bas est écrit :

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé *Damiens*.

*Copie du billet*

MM. Chagrange. Seconde. Baisse de Lisse [a]. De la Guyomie. Clément. Lambert.

Le président de Rieux Bonnaiovilliers.

Président du Massy, et presque tous.

Il faut qu'il remette son parlement, et qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus et compagnie.

*Signé* DAMIENS.

Plus bas est écrit :

Paraphé, *ne varietur*, suivant et au desir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil sept cent cinquante-sept.

*Signé* DAMIENS.

*Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.*

Ladite lettre, ainsi que ledit écrit, annexés à la minute dudit interrogatoire.

[a] Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle. — J'ai rétabli presque tous ces noms dans une note, tome XXII, pages 344-45. Le président appelé *Du Massy* par Damiens est, avec raison, nommé *Maxi* par Voltaire, dans son *Histoire du Parlement* (voyez tome XXII, page 345). Voltaire, en rapportant ci-dessus la lettre de Damiens au roi (*Sire, je suis bien fâché*, etc.) a supprimé un *Post-scriptum*, où l'accusé rend compte des cruautés commises sur sa personne par Machault, cruautés dont il parle dans le chapitre XXVII de l'*Histoire du Parlement* (voyez tome XXII, page 344). Voici ce *Post-scriptum*.

« J'oublie à avoir l'honneur de représenter à votre majesté que « malgré les ordres que vous avez donnés, en disant que l'on ne me « fasse pas de mal, cela n'a pas empêché que monseigneur le garde « des sceaux a fait chauffer deux pinces dans le cuile des gardes, me « tenant lui-même, et ordonné à deux gardes de me brûler les jambes, « ce qui fut exécuté en leur promettant récompense, en disant à ces « deux gardes d'aller chercher deux fagots, et de les mettre dans le feu, « afin de m'y faire jeter dedans, et que sans M. Le Clerc, qui a empêché « leur projet, je n'aurais pas pu avoir l'honneur de vous instruire de « ce que dessus. DAMIENS. »

confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable à la vérité que Ravaillac et Jean Châtel, mais plus fou, et n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices, pour l'ordinaire, de ces monstres sont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés, et atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement. Damiens agit dans la même illusion que Ravaillac, et mourut dans les mêmes supplices (28 mars).

Quel est donc l'effet du fanatisme, et le destin des rois! Henri III et Henri IV sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. Louis XV est assassiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des mains parricides, dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme, la fille de Damiens, quoique innocents, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendus. Tous ses parents furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de Damiens, devenu exécrable.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps ceux qui, par leurs malheureuses querelles ecclésiastiques, avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique et les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle et des billets de confession pussent avoir des suites si horribles; mais c'est ainsi que les démences et les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des Poltrot et des Jacques Clément, qu'on avait cru anéanti, subsiste donc encore dans les âmes féroces et ignorantes! La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple est toujours porté au fanatisme; et peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans des superstitions, et on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize conseillers qui avaient donné leur démission étaient envoyés en exil, et l'un d'eux[a], qui était clerc, et qui fut depuis conseiller d'honneur, célèbre pour son patriotisme et pour son éloquence, fonda une messe à perpétuité pour remercier Dieu d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes, pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième, et pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlements et du clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce prélat, et rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin, les affaires même du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps qui avaient donné leur démission reprirent leurs charges et leurs fonctions: tout a paru tranquille au-dedans, jusqu'à ce que le faux zèle et l'esprit de parti fassent naître de nouveaux troubles[1].

[a] L'abbé de Chauvelin.

## CHAPITRE XXXVIII.

**Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, et ensuite de la France.**

Un ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissements des prêtres de Cybèle ou de Junon. C'est un des malheurs de notre police européane que les moines, destinés par leur institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on sait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le

[1] Il ne sera pas inutile d'observer ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat et d'importance que par les divisions du ministère. Toute opération du gouvernement qui n'est pas de nature à soulever le peuple, ne peut exciter aucun trouble dans une monarchie tant qu'il subsiste de la force et de l'union dans le conseil du prince.

Rien n'est funeste aux rois que leur propre faiblesse.

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéresse la tranquillité de l'état, leur autorité, leur sûreté.

Mais comment se flatter que la tranquillité se rétablisse, lorsque chaque parti contre lequel le gouvernement se déclare est sûr d'avoir des protecteurs dans le gouvernement même, et peut espérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit? Comment s'assurer qu'il n'y aura pas de troubles, si ceux mêmes qui devraient les réprimer s'unissent en secret avec les brouillons qui les excitent?

Dans une monarchie, c'est à la cour seule que se forment les orages; c'est là que sont les vrais perturbateurs; c'est de là que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violents qui soulèvent les peuples. A la Chine, on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, quelle qu'en soit la cause ou le prétexte; cette loi n'est pas injuste en elle-même, mais elle est absurde. C'est donner un moyen de plus à ceux qui veulent déplacer un gouverneur ou un ministre; le seul remède à ce mal est de n'avoir pour ministres que des hommes honnêtes et guidés par les mêmes principes de politique. K.

roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal, Joseph II [1], de la maison de Bragance. On accusa les jésuites de s'y être opposés, et d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient passer sous la domination portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les jésuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille Tavora, et surtout le duc d'Aveiro, oncle de la jeune comtesse Ataïde d'Atouguia; le vieux marquis et la marquise de Tavora, père et mère de la jeune comtesse; enfin le comte Ataïde, son époux, et un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des casuistes et des confesseurs qui les encouragent. La famille, qui pensait être outragée, s'adressa à trois jésuites, Malagrida, Alexandre, et Mathos. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appelleut *véniel*, de tuer le roi [a].

Il est bon de savoir, pour l'intelligence de cette décision, que les casuistes distinguent entre les péchés qui mènent en enfer et les péchés qui conduisent en purgatoire pour quelque temps, entre les péchés que l'absolution d'un prêtre remet moyennant quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui sont remis sans aucune satisfaction. Les premiers sont *mortels*, les seconds sont *véniels*.

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal, ainsi qu'elle en avait produit dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes en a fait commettre. Telle est, comme on l'a déjà vu souvent dans cette histoire, la déplorable condition humaine.

(5 septembre 1758) Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi, qui revenait à Lisbonne d'une petite maison de campagne, seul, sans domestiques, et la nuit; ils tirèrent sur son carrosse, et blessèrent dangereusement le monarque.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comtesse Ataïde, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle passait pour être la cause. Les seuls jésuites qui avaient conseillé et autorisé l'assassinat du roi, par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré, échappèrent alors au supplice.

Le Portugal, n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'états en Europe, était plus soumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ses juges, un moine parricide; il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième siècle; mais les Portugais semblaient être dans le douzième.

La postérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit solliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permission de faire juger chez lui des jésuites ses sujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte, on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secouerait un joug que l'Angleterre, son alliée et sa protectrice, avait foulé aux pieds depuis si long-temps; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté: il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne; le roi les y laissa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses états. On les déclara bannis pour jamais du royaume; mais on n'osait livrer à la mort trois jésuites accusés et convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins Malagrida à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains, qui étaient juges du saint-office, et assistants du grand-inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites: ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *Vie héroïque de sainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par sainte Anne elle-même*. Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de sa mère, et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de Malagrida étaient aussi sages; de plus, il avait fait des prédictions et des miracles: et celui d'éprouver, à l'âge de soixante et quinze ans, des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. (21 septembre 1764) Tout cela lui fut reproché dans son procès; et voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un séculier, et que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en

[1] Lisez Joseph Ier: il n'y a encore eu qu'un monarque portugais du nom de Joseph.

[a] C'est ce qui est rapporté dans l'*ocordao*, ou *déclaration authentique du conseil royal de Lisbonne*.

jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puissants et détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé La Valette, qui était le chef des missions à la Martinique, et le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général et tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de La Valette.

Ce procès, qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes et des fortunes d'une société de Français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlements du royaume ; on déterra leurs constitutions, et tous les parlements les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, et plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sûreté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins et saint Thomas en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de Thomas d'Aquin, il est canonisé, mais il y a, dans sa *Somme ultramontaine*, des décisions que les parlements de France feraient brûler le jour de sa fête, si on voulait s'en servir pour troubler l'état. Comme il dit, en divers endroits, que l'Église a le droit de déposer un prince infidèle à l'Église, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis et la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, et pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jésuites en France ; mais on prétend que le pape Clément XIII ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le roi les abandonna alors aux parlements de son royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges et leurs biens.

Les parlements ne les ont condamnés que sur quelques règles de leur institut que le roi pouvait réformer, sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour la plupart par des jésuites étrangers, et désavouées formellement depuis peu par les jésuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, et une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit dont ils avaient long-temps abusé. Il leur est arrivé, dans un siècle de lumière et de modération, ce qui arriva aux templiers dans un siècle d'ignorance et de barbarie ; l'orgueil perdit les uns et les autres : mais les jésuites ont été traités dans leur disgrâce avec douceur, et les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit solennel, en 1764, abolit dans ses états cet ordre qui avait toujours eu des personnages estimables, mais plus de brouillons, et qui fut pendant deux cents ans un sujet de discorde.

Ce n'est ni Sanchez, ni Lessius, ni Escobar, ni des absurdités de casuistes qui ont perdu les jésuites ; c'est Le Tellier, c'est la bulle qui les a exterminés dans presque toute la France. La charrue que le jésuite Le Tellier avait fait passer sur les ruines de Port-Royal a produit, au bout de soixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la persécution que cet homme violent et fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jésuites exécrables à la France ; exemple mémorable mais qui ne corrigera aucun confesseur des rois, quand il sera ce que sont presque tous les hommes à la cour, ambitieux et intrigant, et qu'il dirigera un prince peu instruit, affaibli par la vieillesse.

L'ordre des jésuites fut ensuite chassé de tous les états du roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique, chassé des deux Siciles, chassé de Parme et de Malte ; preuve évidente qu'ils n'étaient pas aussi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puissants que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siècle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans leur désastre presque universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, et en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osait pas encore examiner un institut consacré par les papes, et on l'osait en France. Il en résulte qu'un ordre religieux parvenu à se faire haïr de tant de nations est coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, en Espagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Brésil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de

Parme, à Malte ; mais il fut conservé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, et même à Venise où il n'avait aucun crédit, et dont il avait été autrefois chassé.

Il paraît raisonnable et juste que des souverains mécontents d'un ordre religieux s'en défassent, et que les puissances qui en sont satisfaites le conservent dans leurs états.

(1773) Enfin cette société a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome, Ganganelli, successeur du pape Rezzonico. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chassé les jésuites, et le roi de Prusse, prince protestant, les a conservés, au grand étonnement des nations. C'est que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeunesse, et d'enseigner les belles-lettres peu cultivées dans ses états, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, et ne les craignait pas ; il regardait du même œil les calvinistes, les luthériens, les papistes ; ceux qu'on appelle les ministres de l'Evangile, et ceux qu'on appelait les pères de la Société de Jésus, les dédaignant tous également, établissant la tolérance universelle comme le premier des dogmes, plus occupé de son armée que de ses colléges ; sachant très bien qu'avec des soldats il contiendrait tous les théologiens, et se souciant fort peu que ce fût un jésuite ou un prédicant qui fît connaître Cicéron et Virgile à la jeunesse.

## CHAPITRE XXXIX.

**De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ses suites.**

L'infant duc de Parme, don Ferdinand de Bourbon, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison, en chassant les jésuites, fit dans ses états plusieurs réglements utiles qui réprimaient les abus monastiques ; et son ministre, très estimé dans l'Europe [1], eut surtout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance, et Guastalle, et de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de saint Pierre, qu'on prétend avoir été évêque de Rome ; secondement, de la comtesse Mathilde, qui avait donné Parme et Plaisance au pape Grégoire VII, avec plusieurs autres beaux domaines ; mais il n'a jamais été prouvé que saint Pierre ait été à Rome ; et il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance, et Guastalle, et qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comtesse Mathilde, sœur de l'empereur Henri III, et tante de cet empereur Henri IV, que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurisconsultes impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'empire sans le consentement du suzerain. On était même encore si persuadé, du temps de Charles-Quint, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaisance, lorsque le bâtard du pape Paul III, à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches et pour ses violences. Charles-Quint garda même Plaisance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme et de Plaisance, et enfin elle leur fut solennellement accordée au congrès de Cambrai, et à celui de Soissons.

Dès que le pape Clément XIII sut que le duc de Parme, don Ferdinand, voulait régner comme les autres souverains, il assembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la sage administration du duc de Parme et de ses ministres comme un sacrilége. Le pape signa dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme et Plaisance lui appartiennent, *in ducatu nostro* ; et que, le duc de Parme étant laïque et non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme, sans exception ; il défend de leur donner l'absolution, en quelque cas que ce puisse être. Ce décret, scellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux basiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Pierre, et au champ de Flore.

Un tel bref paraissait du douzième siècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape et les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne savaient pas combien les esprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du présent par le passé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un souverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiser sa faiblesse par la condescendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il insultait dans la personne du duc de Parme, le roi d'Espagne don Carlos, son oncle, Louis XV, son grand-père, chef de la maison de Bourbon, et le roi des deux Siciles, son cousin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun sou-

[1] Ce ministre était un Français nommé du Tillot, et créé, par l'infant, marquis de Felino. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu. K.

verain depuis l'an 1630, et c'était justement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Castro et de Ronciglione, appartenants à Odoard Farnèse, duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand Henri IV, roi de France, avait été excommunié par Sixte-Quint. Ce pâtre de la Marche d'Ancône, devenu pape, avait osé l'appeler *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon*.

Telle fut long-temps la démence superstitieuse et hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de Dieu, le descendant de tant de rois incapable d'hériter, non seulement du royaume de saint Louis, mais même d'un seul arpent de terre.

Cet excès d'insolence absurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion et la politique ambitieuse de Philippe II, soutenaient alors l'audace du Vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer et où le faible est châtié des anciennes entreprises du fort qui n'existe plus.

Clément XIII fut bientôt puni de son peu de connaissance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner son bref d'excommunication; mais le conseil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de se saisir d'Avignon et de tout le comtat Venaissin. Les concessions faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au siége de Rome, sont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'histoire. D'ailleurs l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlements, et particulièrement par celui de Provence, dans le ressort duquel sont Avignon et le comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape Alexandre VII, l'autre pour mortifier Innocent XI, qui s'était déclaré son ennemi; et ayant saisi ces terres comme domaines de la couronne, il les avait rendues deux fois, sans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut savoir que lorsque les rois de France reprennent le comtat, c'est en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le ministère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit, en 1688, Avignon et le comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été spécialement révoqué; ainsi il fut mis en exécution comme subsistant dans toute sa force.

Le comte de Rochechouart se présenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, suivi de quelques troupes; il alla droit au vice-légat, qui gouvernait au nom du pape, et lui dit, selon l'ancien protocole usité sous Louis XIV: « Monsieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en sa main, et vous êtes prié de vous retirer. »

Le premier président d'Aix, un second président, et huit conseillers, firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps toutes les cloches sonnèrent, le peuple fit des feux de joie; on commença dès ce jour à insérer dans tous les actes publics: « Régnant souverain prince Louis « par la grâce de Dieu, XV du nom, roi de France « et de Navarre, comte de Provence, de la ville « d'Avignon, et du comtat Venaissin. »

Le roi de Naples, de son côté, vengeait sa maison et tous les souverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, et en déclarant « que ces deux villes et « leur territoire dépendent de la couronne de « Naples, et qu'ils y seront réunis à perpétuité. »

On commença aussi de se saisir de Castro et de Ronciglione; mais on se contenta de menacer, et dans le temps même que la cour de Naples prenait Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cent trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent: elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs, et qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, et il peut aisément être aboli par la raison. Le ministre du roi de Naples, le marquis Tannucci, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient usurpés, du moins on sapait par les fondements l'édifice sur lequel la plupart de ces droits sont appuyés; on proscrivait partout la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome sans discontinuation, depuis Paul III. Un cardinal-diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-saint, et le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que Dieu brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini*.



Digitized by Google

C'est dans cette bulle, n° 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure :

« Les chancelliers, conseillers ordinaires ou « extraordinaires de quelques rois et princes que « ce puisse être, les présidents des chancelleries, « conseils, parlements, comme aussi les procu- « reurs-généraux qui évoquent à eux les causes « ecclésiastiques, ou qui empêchent l'exécution des « lettres apostoliques, même quand ce serait sous « le prétexte d'empêcher quelque violence. »

Par le même article le pape se réserve à lui seul « d'absoudre lesdits chancelliers, conseillers, pro- « cureurs généraux, et autres excommuniés, « lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils « auront publiquement révoqué leurs arrêts, et « les auront arrachés des registres. »

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent Jules II, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut Paul III qui institua cet usage, et qui la fit imprimer dans le *Bullaire* avec des additions aggravantes. Il est étrange que Charles-Quint, qui avait saccagé Rome et tenu un pape en prison, laissât subsister une cérémonie absurde et méprisée à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'empire et à tous les rois.

L'insulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'assoupissement. Le ministère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit et supprima la bulle dans tous ses états. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux ; enfin, après avoir chassé les jésuites de tant d'états, on vit partout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines qui sont, dans toutes les sociétés catholiques, les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala surtout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines et à leur rapacité.

Voilà ce que le pape Rezzonico attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, et pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après : on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, et qu'on nommait sous Louis XIV ministre des étrangers, secondé du cardinal de Bernis, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de Bernis joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent, une érudition littéraire, un goût et un génie dont le sacré-collége ne se pique plus guère, et qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal Passionei. Ce fut lui qui fit le pape Clément XIV, et qui forma son conseil.

Ce pape, qui avait été franciscain, s'appelait Ganganelli, comme nous l'avons déjà dit ; il était réputé très sage et très circonspect, au-dessus des préjugés monastiques, et capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat, qui semblait menacé de sa chute. C'est lui qui a enfin aboli la Société de Jésus par sa bulle de l'année 1773. Il acheva par là de convaincre toutes les nations qu'il est aussi aisé de détruire les moines que de les instituer ; et il fit espérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres et à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, et qui, ayant été autrefois très dangereux, ne passent aujourd'hui que pour ridicules dans l'esprit de la plupart des pères de famille.

Lorsque le pape Ganganelli eut cassé la Société de Jésus, et qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cœnâ Domini*, on lui rendit Avignon et Bénévent avec Poute-Corvo. Sa prudence guérit le mal que son prédécesseur avait fait à Rome.

## CHAPITRE XL.

### De la Corse

Ces petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre et du papier ; mais il fallut de l'or et du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. Cornelius Scipion en fit la conquête dès la première guerre punique ; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres ; ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrasins du temps du pape Pascal II. Les papes commencèrent dès lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes en qualité de vicaires de Jésus-Christ, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que Grégoire VII fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte et universelle. On ne songe pas qu'Éginhard

lui-même, le secrétaire de Charlemagne, dit que le pape Étienne déposa le roi des Francs Chilpéric, et donna le royaume des Francs au maire du palais Pépin, père de Charlemagne. Pascal II donna la Corse à un de ces conquérants nommés Bianco, et s'en réserva l'hommage. L'île resta peuplée d'anciens Carthaginois, d'Arabes, et de naturels du pays. Les Pisans et les Génois s'en disputèrent ensuite la possession. Le pape Urbain II la donna aux Pisans par une bulle dont l'original est encore, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île au douzième siècle.

Un Alfonse, roi d'Aragon, en chassa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chassèrent à leur tour en 1354. Les Corses alors se firent de leur plein gré sujets de Gênes, parce qu'ils étaient très pauvres, et qu'elle était très riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, et les peuples furent plongés dans la barbarie et dans la misère. C'est le portrait de presque toutes les nations chrétiennes depuis l'invasion des barbares, excepté Constantinople, et des villes d'Italie, comme Rome, Venise, Florence, Milan, et très peu d'autres, qui conservèrent la police et les arts bannis partout ailleurs.

C'était plutôt aux Corses à conquérir Pise et Gênes qu'à Gênes et à Pise de subjuguer les Corses, car ces insulaires étaient plus robustes et plus braves que leurs dominateurs : ils n'avaient rien à perdre ; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis et sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitants d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être sujets d'une république qui ne savait pas elle-même si elle était libre ; car non seulement le protocole de l'empire a toujours regardé Gênes comme sa sujette ; mais, lorsque Gênes se donna au roi de France Charles VI ; lorsque, ayant massacré les Français, elle se donna, en 1409, à un simple marquis de Montferrat, et ensuite à un duc de Milan ; lorsqu'elle se soumit à Charles VII et à Charles VIII ; lorsqu'elle fut au nombre des sujets de Louis XII, et même des sujets punis pour leur désobéissance, il se trouvait que les Corses étaient sujets de sujets non moins humiliés qu'eux-mêmes ; ce qui est, après la condition d'esclave, la plus humiliante qu'on puisse imaginer.

Lorsque les Génois furent véritablement libres, en 1528, grâce à la mauvaise conduite de François Ier et au généreux courage de François Doria, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illustré le nom de citoyen, alors les Corses furent plus esclaves que jamais ; le poids de leurs chaînes étant devenu insupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'Ornano, qui depuis se réfugia et brilla en France, voulut faire en Corse ce que les Doria avaient fait à Gênes, rendre la liberté à leur patrie, et cette famille d'Ornano était digne d'un si noble projet ; elle n'y réussit pas : le plus grand courage et les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France Henri II, qui secourait déjà les Corses, pour les subjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'Ornano, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corses restèrent asservis aux Génois ; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug, plus Gênes l'appesantit.

Les Corses furent long-temps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de Charlemagne, loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, sur une information secrète, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes dans un registre secret : « Étant informé « en ma conscience que tels et tels sont coupa- « bles, je les condamne à mort. » Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que Charlemagne ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, et qui ensuite a été imitée chez les Corses. Ces insulaires s'assassinaient continuellement les uns les autres, et leur juge fesait ensuite assassiner les survivants sur l'information de sa conscience ; c'est des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corses avaient besoin d'être policés, et on les écrasait ; il fallait les adoucir, et on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce et indestructible s'invétéra entre eux et leurs maîtres, et fut une seconde nature. Il y eut douze soulèvements que les Corses appelèrent *efforts de liberté*, et les Génois *crimes de haute trahison*. Depuis l'année 1723 ce ne furent que séditions, châtiments, soulèvements, déprédations, meurtres de citoyens corses assassinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France par les

chefs corses en 1738, il est dit qu'il y eut vingt-six mille assassinats sous le gouvernement des seize derniers commissaires génois, et dix-sept cents depuis deux années? Les plaignants ajoutaient que les commissaires de Gênes connivaient à ces crimes pour ramasser plus de confiscations et d'amendes. L'accusation semblait exagérée, mais il en résultait que le gouvernement était mauvais, et les peuples plus mauvais encore. La Corse coûtait au sénat de Gênes beaucoup plus de trésors et d'embarras qu'elle ne valait; il pouvait dire des Corses ce que Louis XI dit de Gênes quand elle voulut se donner à lui : il la donna au diable.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales et irréconciliables. Gênes implora le secours de Charles VI, en qualité de seigneur suzerain qui doit protéger ses vassaux : à cette raison elle joignit de l'argent, et l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maison de Virtemberg, brave guerrier et homme généreux fit mettre les armes bas aux Corses; il ménagea un accommodement entre eux et les Génois en 1732; mais ce ne fut qu'une trêve bientôt rompue par l'animosité des deux partis.

Les Corses commençaient à avoir des chefs très intelligents, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un Giafferi, un Hyacinthe Paoli, un Rivalora, et surtout un chanoine nommé Orticone, qui eut quelque temps la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuse qui désolait et dépeuplait cette île.

Les Corses, chez qui l'assassinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au quinzième siècle dans le continent de l'Italie, étaient aussi dévots que les autres Italiens, et plusieurs prêtres parmi eux assassinaient en disant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une assemblée générale, dans laquelle on donna la Corse à la Vierge Marie, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoises, et on décerna peine de mort contre quiconque proposerait de traiter avec Gênes. Hyacinthe Paoli et Giafferi furent déclarés généraux.

A peine les Corses se furent-ils mis en république sous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la Basse-Allemagne vint se faire roi de Corse sans la consulter; c'était un pauvre baron de Vestphalie, nommé Théodore de Neuhoff, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'Orléans. Cet homme ayant voyagé en Espagne, et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe, dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque, et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, et pour preuve, il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins en monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin; il eut une cour et des secrétaires d'état. Ce qui accrut principalement sa réputation et son pouvoir, c'est que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais au bout de huit mois les principaux Corses ayant reconnu le personnage, et le peu d'argent qu'il avait étant épuisé, il partit pour aller, disait-il, chercher les plus puissants secours.

Réfugié dans Amsterdam, un de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrâce ne le rebuta point; il fit de nouvelles dupes du fond de sa prison même. Il ressemblait en cela à un marquis Damml de Conventiglio, qui, dans le même temps, parcourait toutes les cours, fesant de l'or pour les princes et les seigneurs qui en avaient besoin, et se fesait mettre en prison dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois sollicitèrent, en 1767, les bons offices de la France. Le cardinal de Fleuri, qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut aussi être l'arbitre de la paix entre Gênes et la Corse. Il fit partir le comte de Boissieux, neveu du maréchal de Villars, avec quelques troupes et des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontents envoyèrent au roi cette supplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils se plaignaient de dix-sept cents assassinats commis en deux ans dans leur île; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une

éloquence agreste qui l'emporte sur l'ert oratoire, et par des sentiments de liberté si peu connus dans les cours. « Si vos ordres souverains, di- « saient-ils, nous obligent de nous soumettre à « Gênes, allons, buvons à la santé du roi très « chrétien ce calice amer, et mourons. »

On dressa à Versailles, au nom de l'empereur et du roi, un plan qui fut signé du ministre du roi et du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur. Les conventions en paraissaient équitables. On abolissait surtout ce droit que les commissaires de la république génoise s'étaient arrogé, de condamner à la potence ou aux galères sur le simple témoignage de leur conscience : mais on désarmait, par un article, tous les habitants de la Corse. Ils ne voulurent point du tout être désarmés, et résolurent de mourir plutôt que de boire à la santé du roi très chrétien.

Le roi Théodore leur promettait toujours, de sa prison d'Amsterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gênes et de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le secret de tromper des Juifs et des négociants étrangers établis dans Amsterdam, comme il avait trompé Tunis et la Corse ; il les engagea non seulement à payer ses dettes, mais à charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche, avec beaucoup de marchandises, leur persuadant qu'ils feraient seuls tout le commerce de la Corse, et leur fesant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtait la raison, mais Théodore n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corse des armes, et paraissant avec quelque argent, toute l'île se rangerait incontinent sous ses drapeaux, malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder : il se sauva à Livourne, et ses créanciers de Hollande furent ruinés.

Il se réfugia bientôt en Angleterre ; il fut mis en prison pour ses dettes à Londres, comme il l'avait été à Amsterdam. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1756. M. Walpole eut la générosité de faire pour lui une souscription moyennant laquelle il apaisa les créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très misérable le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau, « que la fortune « lui avait donné un royaume et refusé du « pain. »

Dans le temps que ce Théodore avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, et qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à Boissieux de lui apporter leurs armes ; ils les apportèrent en effet le 12 décembre 1758, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents Français qui ne put résister. Boissieux vint à leur secours : il fut repoussé et reconduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corses appelèrent cette journée *les vêpres corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de Fleuri envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête ; deux vaisseaux furent brisés sur la côte ; quatre cents soldats, avec leurs officiers échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, et furent dépouillés tout nus. Le chagrin que ressentit Boissieux de tant de disgrâce, hâta sa mort, dont sa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de Maillebois, officier d'une grande réputation, et qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines dans l'année 1759.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1741 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de Fleuri, qui l'entreprit malgré lui, et dont le caractère était de croire sauteur de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gênes, loin de pouvoir subjuguer l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, et plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des états de la maison d'Autriche, et pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent dans l'amour de la liberté, et dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gênes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, et quelques autres places ; les Corses avaient tout le reste : ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, sous le commandement de Giafferi, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide, et même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gênes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre familles se terminaient toujours par des assassinats ; mais on se réunissait contre les Génois, et les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corses avaient plus que ja-

mais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, et la faire servir au bien public.

Le vieux Hyacinthe Paoli, qui les avait commandés autrefois, et qui était alors retiré à Naples, leur envoya son fils Pascal Paoli en 1755. Dès qu'il parut, il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi comme Théodore, mais il le fut en effet à plusieurs égards, en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eût de grandes qualités. Établir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés, former à la fois des troupes réglées, et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats et des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se fesant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez, ni pour rendre la Corse libre, ni pour y régner pleinement, mais il en fit assez pour acquérir de la gloire.

Deux puissances très différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gênes et de la Corse. L'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la souveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corses ayant pris le parti du sénat génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur général qui alarma beaucoup le sénat de Gênes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gênes ne pouvait plus conserver ; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était ce même Rezzonico, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme ; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes : le sénat de Gênes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printemps de 1760. Le général Paoli le harangua pour s'en faire un protecteur : il fit brûler, sous la potence, le décret du sénat ; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des réglements ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, et qui allaient quelquefois, au sortir de la messe, assassiner leurs camarades. Le ministère de France, plus agissant et plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gênes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, et en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres troupes suffire à regagner le reste de l'île ; il se trompa : Paoli avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, et qui battit souvent les mercenaires de Gênes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes et son argent, tandis que Paoli augmentait chaque jour ses forces et sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gênes connut enfin qu'il se consumait vainement dans une entreprise ruineuse, et qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France ; le traité fut signé, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité, le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mais il était censé lui appartenir, avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté, en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce royaume ; et il était encore moins probable, que l'ayant racheté, ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes.

Ainsi donc, en cédant la vaine et fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gênes fesait en effet un bon marché, et le roi de France en fesait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir, en y fesant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'est une question qu'on n'examinera jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général Paoli. Il avait à faire au ministre de la politique et de la guerre ; il savait que le cœur de ce ministre

Digitized by Google

était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'âme dans les intérêts du roi son maître. Paoli pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations: quel que fût son dessein, il ne voulait pas vendre la sienne; et quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle, devenue à la fois un devoir sacré et une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie et sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre : il était plus législateur que guerrier ; son courage était dans l'esprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenseur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes ; car les Corses étaient mal armés : ils n'avaient point de fusils à baïonnettes ; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir, ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand, que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Golo,* ils se firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire ; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve partout de la valeur; mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de Vaux, secondé par le marquis de Marbœuf, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de Maillebois ne l'avait domptée.

Le duc de Choiseul, qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle est bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves soldats, et faire un jour un commerce utile.

On peut observer que si la France s'accrut sous Louis XIV, de l'Alsace, de la Franche-Comté, et d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée, sous Louis XV, de la Lorraine et de la Corse.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que, par les soins du même ministre, les possessions de la France en Amérique acquirent un degré de force et de prospérité qui vaut de nouvelles acquisitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'Ennery pour administrer successivement toutes nos colonies. Il se trouvait officier général très jeune, à la paix de 1762, et n'était connu alors que par ses talents pour la guerre. Le duc de Choiseul démêla en lui l'homme d'état. En effet le comte d'Ennery, pendant six années de gouvernement, ne cessa de montrer toutes les lumières et les vertus qui peuvent faire chérir et respecter l'autorité. « Tout le monde le « craint, et il n'a encore fait de mal à personne, » écrivait-on de la Martinique. Partout il fit régner la justice, et il inspira l'amour de la gloire ; partout il animait le commerce et l'industrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui est une chose bien rare. Il adoucit le triste sort des esclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie, et par là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creusant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître de nouvelles richesses ; et en même temps il pourvoyait à la sûreté et à l'embellissement de nos possessions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France par le mauvais état de sa santé, il se dévoua à de nouveaux sacrifices, plutôt sollicités qu'exigés par un jeune monarque qui lui écrivit de sa propre main ; « Votre réputation seule me « servira beaucoup à Saint-Domingue. »

Le comte d'Ennery avait mérité une confiance si honorable en rendant au roi un des plus importants services, celui de fixer, avec les Espagnols, les limites des deux nations. Cet administrateur, qui fesait tant d'honneur à la France, ne put résister aux funestes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empressèrent de lui élever des monuments, et qui ne prononcent son nom qu'avec attendrissement et avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'estime, et qui l'avaient souvent pris pour arbitre entre nos colonies et les leurs, avaient consacré le nom du comte d'Ennery par le plus juste et le plus flatteur de tous les éloges : « Cet homme ne fera ni « ne souffrira jamais d'injustice. »

La récompense que reçut le duc de Choiseul pour tant de choses si grandes et si utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange si on ne connaissait les cours. Une femme le fit exiler lui et son cousin le duc de Praslin, après les services qu'ils avaient rendus à l'état, et après que le duc de Choiseul eut conclu le mariage du dauphin,

petit-fils de Louis xv, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice Marie-Thérèse. C'était un grand exemple des vicissitudes de la fortune, que ce ministre eût réussi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de Belle-Isle eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, et qu'il n'eut réussi qu'à se faire prendre prisonnier. C'était une autre vicissitude, mais non pas surprenante, que le duc de Choiseul fût exilé.

Nous avons déjà vu que Louis xv avait le malheur de trop regarder ses serviteurs comme des instruments qu'il pouvait briser à son gré. L'exil est une punition, et il n'y a que la loi qui doive punir. C'est surtout un très grand malheur pour un souverain, de punir des hommes dont les fautes ne sont pas connues, dont les services le sont, et qui ont pour eux la voix publique, que n'ont pas toujours leurs maîtres.

## CHAPITRE XLI.

### De l'exil du parlement de Paris, etc., et de la mort de Louis xv.

Si les exils du duc de Choiseul, du duc de Praslin, du cardinal de Bernis, du comte d'Argenson, du garde des sceaux Machault, du comte de Maurepas, du duc de La Rochefoucauld, du duc de Châtillon, et de tant d'autres citoyens, n'avaient en aucune cause légale, celui du parlement de Paris et d'un grand nombre d'autres magistrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jésuites, éprouverait, bientôt après, non seulement un exil rigoureux, mais serait détruit lui-même ? C'est une grande leçon aux hommes, si jamais les leçons peuvent servir.

Nous avons vu que, sous Louis xiv, le parlement ne fut point exilé après le guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppositions de cette compagnie à une très mauvaise administration des finances ; et que ces oppositions, d'abord légitimes dans leur principe, se tournèrent bientôt en une révolte ouverte et en une guerre civile. Nous avons vu que, sous Louis xv, il n'y eut ni guerre ni révolte ; mais qu'une administration des finances plus malheureuse encore, jointe au ridicule de la bulle *Unigenitus*, occasionèrent les résistances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On sait qu'il fut cassé le 13 avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi Louis xvi, avec quelques modifications nécessaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de Louis xv. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite-vérole en se la donnant, et surtout du premier prince du sang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ses enfants. Cette méthode était très combattue en France, où la nation, toujours asservie à d'anciens préjugés, est presque toujours la dernière à recevoir les vérités et les usages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, ce roi allant à la chasse, rencontre le convoi d'une personne qu'on portait en terre ; la curiosité naturelle qu'il avait pour les choses lugubres le fait approcher du cercueil ; il demande qui on va enterrer ; on lui dit que c'est une jeune fille morte de la petite-vérole. Dès ce moment il est frappé à mort sans s'en apercevoir.

Deux jours après, son chirurgien-dentiste, en examinant ses gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuse ; il en avertit un homme attaché au roi ; sa remarque est négligée ; la petite-vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs de ses officiers sont attaqués de la même maladie, soit en le soignant, soit en s'approchant de son lit, et en meurent. Trois princesses, ses filles, que leur tendresse et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poison qui dévore leur père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureusement elles réchappèrent.

Louis xv meurt la nuit du 10 de mai. On couvre son corps de chaux, et on l'emporte, sans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ses pères.

L'histoire n'omettra point que le roi, son petit-fils, le comte de Provence, et le comte d'Artois, frères de Louis xvi, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée et instruite. Tout ce que Louis xvi fit depuis, jusqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

## CHAPITRE XLII.

### Des lois.

Les esprits s'éclairèrent dans le siècle de Louis xiv et dans le suivant, plus que dans tous

les siècles précédents. On a vu combien les arts et les lettres s'étaient perfectionnés. La nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. Louis XIV avait signalé son règne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure, que le fond des lois, qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, et n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut surtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocents. C'est une gloire éternelle pour le président Lamoignon, de s'être souvent opposé, dans la rédaction de l'ordonnance, à la cruauté des procédures; mais sa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de Pussort et des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits, dans nos derniers temps, ont senti le besoin d'adoucir nos lois, comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs il y eut autant de férocité que de légèreté et d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux jours de Louis XIV. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'Augustin De Thou et du maréchal de Marillac, sur l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur sa veuve, condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats, ou médités, ou entrepris contre Henri IV, et sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédents sont encore plus funestes; vous remontez de l'horreur des guerres civiles et de la Saint-Barthélemi aux calamités du siècle de François Ier; et de là jusqu'à Clovis, tout est sauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains: mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les assassinats et les grands crimes que la française. On racheta longtemps ces crimes à prix d'argent, et ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raison, et de l'équité, ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été si long-temps gouvernés en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous saint Louis, sous Louis XII, et sous Henri IV, plus les esprits se sont civilisés, et plus ils ont frémi de la barbarie, dont il subsiste encore tant de restes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissants et sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que pour les Châtel et les Ravaillac, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne; elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues [1]; et s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, et qu'on ne prévient pas [2].

On s'est élevé aussi contre la confiscation. On a vu qu'il n'est pas juste de punir les enfants des fautes de leurs pères. C'est une maxime reçue au barreau, *qui confisque le corps confisque les biens;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainsi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfants de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfants des meurtriers. Ainsi, une famille entière est punie, dans tous les cas, pour la faute d'un seul homme.

Ainsi, lorsqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une sentence arbitraire [3], soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelque caverne ou dans quelque désert, la femme et les enfants sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence, qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, et à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. Sylla l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par Sylla n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi, qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité et l'avarice, ne fut suivie ni par César, ni par le bon empereur Trajan, ni par les Antonins, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect et avec amour. Enfin, sous Justinien, la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté.

[1] L'empire de Russie.

[2] On employait en France la torture, 1° pour tirer de l'accusé l'aveu de son crime; 2° pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ses complices. La première espèce de torture a été abolie en 1780, mais on a conservé la seconde, qui n'est cependant ni moins inutile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, son témoignage peut également servir à tromper comme à éclairer le juge sur la nature des recherches qui lui restent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expose à compromettre des innocents sur la parole d'un homme à qui et sa vie précédente et les moyens qu'on emploie pour l'obliger à parler ne permettent pas d'accorder la moindre créance. Mais en voilà trop sur cet article; jamais un homme qui aura quelques restes de bon sens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de découvrir la vérité. K.

[3] Voyez l'édit de 1724, le 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de Fleuri, et revu par lui

Il semble que, dans les temps de l'anarchie féodale, les princes et les seigneurs des terres étant très peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, et qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois, chez eux, étant arbitraires, et la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes, ou bizarres, ou cruelles, prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses et assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés, pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, et les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est étrange que les habitants de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux des petites villes : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que, l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat-général Omer Talon ait parlé ainsi en plein Parlement, au sujet d'une demoiselle de Canillac [a] ?

« Au chap. XIII du *Deutéronome*, Dieu dit : Si « tu te rencontres dans une ville et dans un lieu « où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, « sans exception d'âge, de sexe, ni de condition. « Rassemble dans les places publiques toutes les « dépouilles de la ville, brûle-la tout entière avec « ses dépouilles, et qu'il ne reste qu'un monceau « de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, « fais-en un sacrifice au Seigneur, et qu'il ne « demeure rien en tes mains des biens de cet « anathème.

« Ainsi, dans le crime de lèse-majesté, le roi « était maître des biens, et les enfants en étaient « privés. Le procès ayant été fait à Naboth, *quia* « *maledixerat regi*, le roi Achab se mit en pos- « session de son héritage. David étant averti que « Miphibozeth s'était engagé dans la rebellion, « donna tous ses biens à Siba, qui lui en apporta « la nouvelle : *tua sint omnia quæ fuerunt Mi-* « *phibozeth.* »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de mademoiselle de Canillac, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, et donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat-général s'en rapporte à Achab, roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de Naboth, après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice ; action abominable, qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de Naboth n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiselle de Canillac. Le meurtre et la confiscation des biens de Miphibozeth, petit-fils du roitelet Juif Saül, et fils de Jonathas, ami et protecteur de David, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

Si un jour les lois humaines adoucissent en France quelques usages trop rigoureux, sans pourtant donner des facilités au crime, il est à croire qu'on réformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable ? En Angleterre un simple emprisonnement fait mal à propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné : mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne, quand c'est le ministère public qui l'a poursuivi ; il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri ! et pourquoi ? parce que ses os ont été brisés ! il ne devrait exciter que la pitié et le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'est une guerre que la justice humaine fait à la méchanceté ; mais il y a de la générosité et de la compassion jusque dans la guerre. Le brave est compatissant ; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare ?

Comparons seulement ici en quelques points la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure

[a] *Journal du Palais*, tome I, page 444.

était noble et franche ; elle respirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout se fait secrètement. Un seul juge, avec son greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par François Ier, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de Louis XIV en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé, en lisant le code *De testibus*, que ces mots [a] *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire parler secrètement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le *contumax* ne devait pas être condamné si le crime n'était pas clairement prouvé ; mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés, et peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime ; que le mépris qu'il marquait pour la justice, en refusant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi, suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassé, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus : un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne ; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues, il lui dicte ses réponses sans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si, à la confrontation, le témoin se dédit, il est puni, et il est forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocents condamnés, parce que des témoins imbéciles et timides n'avaient pas su d'abord s'expliquer, et ensuite n'avaient pas osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accusés. Il semble que Pussort et le chancelier Boucherat aient été les ennemis des hommes.

C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi les rêveries et les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission, qui ont donné leurs sentiments pour des lois.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? il est clair que le crime n'est point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers d'hommes sensés réclame contre cette sévérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop souvent nos compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique et le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtiments plus légers, elle est cruelle et n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public ; leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de Louis XIV, on a fait deux ordonnances, qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée ; mais dans la seconde, qui règle le procédure criminelle, il n'est point dit que faute de preuves l'accusé sera renvoyé. Chose étrange ! la loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée ; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt ; on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens, on le flétrit.

La loi semble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie : elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, et très souvent un homme d'honneur est privé de ce secours ! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent serait justifié par le ministère d'un avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive est injuste?

Le premier président de Lamoignon disait contre cette loi, que « l'avocat ou conseil qu'on « avait accoutumé de donner aux accusés n'est « point un privilége accordé par les ordonnances « ni par les lois, c'est une liberté acquise par le « droit naturel, qui est plus ancien que toutes les « lois humaines. La nature enseigne à tout homme « qu'il doit avoir recours aux lumières des autres « quand il n'en a pas assez pour se conduire, et « emprunter du secours quand il ne se sent pas « assez fort pour se défendre. Nos ordonnances « ont retranché aux accusés tant d'avantages, « qu'il est bien juste de leur conserver ce qui « leur reste, et principalement l'avocat qui en fait « la partie la plus essentielle. Que si l'on veut « comparer notre procédure à celle des Romains « et des autres nations, on trouvera qu'il n'y en « a point de si rigoureuse que celle qu'on observe

[a] Voyez Bornier, titre VI, article XI, *Des informations*.

« en France, particulièrement depuis l'ordon-« nance de 1539 [a]. »

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme M. de Lamoignon.

Plus on fut autrefois ignorant et absurde, plus on devint intolérant et barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'Ancre; elle a dicté cent arrêts pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la Saint-Barthélemi. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement brute, la société n'est plus qu'un mélange de bêtes qui se dévorent tour à tour, et de singes qui jugent des loups et des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, et plusieurs de ses lois subsistent encore; ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cause en province et dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raison en Bretagne et tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine [b].

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, et dans les provinces régies par la coutume, lorsque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines sont au nombre de quarante mille, et sur ces quarante mille lois, il y a mille gros commentaires qui se contrediaient.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au hasard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes en comptant les petites villes et même quelque bourgs, qui dérogent aux usages de la juridiction principale; de sorte qu'un homme qui court la poste, en France, change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit; et qu'un avocat qui sera très savant dans sa ville, ne sera qu'un ignorant dans la ville voisine.

Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an et un jour, est réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an et un jour dans une maison mainmortable, devient esclave; ses collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs; et ses propres enfants sont réduits à la mendicité, s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche; mais quelle franchise!

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans l'Auvergne, et dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des mainmortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint-Louis, et chargés de blessures, mourir serfs mainmortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de mainmortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort, digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique; et l'Église, qui a des serfs, s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les états-généraux de 1615 prièrent vainement Louis XIII de renouveler les édits éludés de ses prédécesseurs, et de les faire exécuter. Le président de Lamoignon dressa un projet pour détruire cet usage, et pour dédommager les seigneurs; ce projet fut négligé [1].

[a] *Procès-verbal de l'ordonnance*, page 165.

[b] Voyez sur cela le président Bouhier.

[1] Quelle que soit la première origine de la servitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'état actuel que comme une condition sous laquelle la propriété d'une habitation, d'une terre, a été cédée au serf. Cette propriété a pu sans doute être usurpée par le seigneur; mais la prescription a couvert presque partout le vice du premier titre de propriété. C'est donc sous ce point de vue qu'il faut considérer la servitude. Toute convention dont l'exécution embrasse un temps indéterminé, rentre nécessairement dans la dépendance du législateur; il peut la rompre ou la modifier en conservant les droits primitifs de chacun. Ce droit du législateur dérive de la nature même des choses qui changent continuellement. Le consentement du législateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il est également contre la nature qu'il puisse prendre un engagement éternel. Il n'est obligé alors que de se conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles, et indépendants de ces lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au seigneur est un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la suppression de la servitude, et, autant qu'il est possible, d'une nature semblable. Ainsi le législateur doit substituer aux corvées, aux droits éventuels, un revenu égal levé sur la terre et évalué en daurées, et non un remboursement ou une rente en monnaie. Sans doute le législateur a également le droit de rendre toute rente foncière remboursable à un taux fixé par la loi, mais il n'est ici question que de l'abolition de la servitude; celle des rentes féodales est un objet plus étendu, mais beaucoup moins pressant, parce qu'il n'en résulte qu'une perte pour l'état, et non une injustice.

Quant aux servitudes qui tombent sur ceux qui ne tiennent aucune terre du seigneur, elles doivent être abolies sans accorder aucun dédommagement, puisqu'elles sont une violation du droit naturel, contre lequel aucun usage, aucune loi ne peut prescrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reste regarder que les seigneurs laïques; les biens ecclésias-

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette servitude en Savoie; elle reste établie en France, parce que les maux des provinces ne sont pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile et les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables! où sont ces limites? qui concilera les éternelles contradictions du fisc et de la jurisprudence? Enfin pourquoi, dans les causes criminelles? les arrêts ne sont-ils jamais motivés? y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule, dans l'univers entier, est couverte, et dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis François 1er, les temps où le simple jurisconsulte, blanchi dans l'étude des lois, parvenait, par son seul mérite, à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par sa voix, et par son crédit. Cicéron, Hortensius, et le premier Marc-Antoine, n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de Bourzeys, dans son livre d'erreurs, intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe; en vain d'autres auteurs, plus courtisans que citoyens, et plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie, ont-ils suivi les traces de l'abbé de Bourzeys; une preuve que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'état. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'église: car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie dans laquelle il n'a nulle juridiction; il n'est comptable à personne: mais la magistrature a l'honneur, la fortune, et la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

tiques appartiennent à la nation; et le législateur, qui a le droit absolu d'en disposer, peut faire pour leurs serfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'état.

Observons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au-delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le seigneur, et doit être fixé un peu au-dessous. Quant aux opérations nécessaires pour former toutes les évaluations avec une justice rigoureuse, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique. k

*********

## CHAPITRE XLIII.

**Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV.**

Un ordre entier de religieux aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres monastiques réformée par cette puissance, les divisions même entre toute la magistrature et l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, et à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siècle; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaissait guère qu'à Paris, et qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes; témoin les discours [a] sortis ou du parquet ou de l'assemblée des chambres de quelques parlements, discours qui sont des chefs-d'œuvre de l'art de penser et de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du temps des d'Agnesseau, les seuls modèles étaient dans la capitale, et encore très rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste, et en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention, ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, et qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, et en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires; et ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'état, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens [b]. Un académicien encore plus utile [c], par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, et un ministre éclairé [d] a rendu enfin les blés exportables, commerce nécessaire défendu

a Voyez les discours de MM. de Monclar, de la Chalotais, de Castilhon, de Servan, et d'autres.

b M. Vaucanson.

c M. Duhamel du Monceau.

d Turgot.

trop long-temps, et qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien [a] a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque; projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin [b] a trouvé enfin le secret long-temps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit plus que de rendre cette expérience assez facile pour qu'on en puisse profiter en tout temps sans trop de frais.

Si quelque invention peut suppléer à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger de France [c] qui dispute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette son sceau à toutes ces découvertes. Il n'en est pas d'une invention qui peut avoir son utilité et ses inconvénients, d'une découverte qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monuments des beaux-arts en poésie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le suffrage de toutes les nations, et qui s'assurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*. C'est une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres, dont le goût a épuré les connaissances, des géomètres, des physiciens, aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms; enfin sans être ensemble d'intelligence, et par conséquent exempts de l'esprit de parti.

Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que, dans ce recueil immense, le bon l'emporte sur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. Ce même malheureux esprit de formes, mêlé d'orgueil, d'envie, et d'ignorance, qui fit proscrire l'imprimerie du temps de Louis XI, les spectacles sous le grand Henri IV, les commencements de la saine philosophie sous Louis XIII, enfin l'émétique et l'inoculation; ce même esprit, dis-je, ennemi de tout ce qui instruit, et de tout ce qui s'élève, porta des coups presque mortels à cette mémorable entreprise; il est parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raison; car on ne doit réprimer que la témérité et non la sage hardiesse, sans laquelle l'esprit humain ne peut faire aucun progrès. Il est certain que la connaissance de la nature, l'esprit de doute sur les fables anciennes honorées du nom d'histoires, la saine métaphysique dégagée des impertinences de l'école, sont les fruits de ce siècle, et que la raison s'est perfectionnée [1].

[a] M. de Parcieux. — [b] M. Poissonnier. — [c] M. Leroi.

[1] Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par Voltaire. C'est dans ce siècle que l'aberration des étoiles fixes a été découverte par Bradley; que les géomètres sont parvenus à calculer les perturbations des comètes, et à prédire le retour de ces astres; que les mouvements des planètes ont été soumis à des calculs sinon rigoureux, du moins certains, et d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des observations. Les principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides ont été découverts par Dalembert. Le problème de la précession des équinoxes, dont Newton n'avait pu donner qu'une solution incomplète, a été résolu par le même géomètre; et on lui doit encore la découverte d'un nouveau calcul nécessaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par Bouguer; la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée est due à M. Euler; la méthode d'appliquer le prisme aux lunettes, de décomposer par ce moyen la lumière des étoiles, de mesurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction et de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé Rochon, avec de nouvelles méthodes de mesurer les angles et les distances, et des observations importantes sur la théorie de la vision; tous ces travaux sont autant de monuments du génie des savants qui ont illustré ce siècle.

Quels progrès n'avons-nous point faits dans la chimie, devenue une des branches les plus utiles et les plus étendues de nos connaissances! Nous avons su découvrir, analyser, soumettre aux expériences, ces fluides élastiques connus sous le nom d'airs, et dont le siècle dernier soupçonnait à peine l'existence; les phénomènes électriques ont encore été une source féconde de découvertes; la nature de la foudre a été connue, grâce à Franklin, et il nous a instruits à nous préserver de ses ravages. L'histoire naturelle est devenue une science nouvelle par les travaux des Linnée, des Rouelle, des Daubenton et de leurs disciples, tandis que l'éloquent historien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états et de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des Bernouilli, des Euler, des Dalembert, et des La Grange, d'immenses progrès dont Newton et Leibnitz seraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qui ne servaient presque dans le siècle dernier qu'à calculer les chances des jeux de hasard, a été appliqué à des questions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la législation, de l'administration des états, ont été découverts, analysés, et développés dans un grand nombre d'excellents ouvrages.

L'art tragique enfin, perfectionné par Voltaire, est devenu un art vraiment moral; il a fait du théâtre une école d'humanité et de philosophie.

Si nous examinons ensuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même siècle la perfection de l'art de construire les vaisseaux, la méthode de les doubler de cuivre; l'art d'instruire les muets et de les rendre en quelque sorte à la société; les secours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente; l'art militaire enfin, dont le génie de Frédéric a fait en quelque sorte une science nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture se perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, se diriger par des principes plus sûrs et plus simples, fruits d'une application heureuse des sciences à tous les objets de l'industrie humaine. K.

Il est vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuses. Des voyages au bout du monde, pour constater une vérité que Newton avait démontrée dans son cabinet, ont laissé des doutes sur l'exactitude des mesures. L'entreprise du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Égypte dans des climats trop différents de l'Égypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, et ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entreprises des lumières utiles sur la nature du fer et sur le développement des germes contenus dans les œufs. Des systèmes trop hasardés ont défiguré des travaux qui auraient été très utiles. On s'est fondé sur des expériences trompeuses, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître sans germe. De là sont sorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont poussé l'abus de la découverte de Newton sur l'attraction jusqu'à dire que les enfants se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ses vaines idées jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui est aussi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres [1] ont été assez extravagants pour imaginer qu'en exaltant son âme on pouvait voir l'avenir comme le présent? Plus d'un philosophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de Descartes, se mettre à la place de Dieu, et créer comme lui un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages; et même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondements de la société en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que *le tien* et *le mien* sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail; que non seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles, et les fourmis, dérangent les lois éternelles en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme des singes qu'on fait danser dans les foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire, dans un projet d'éducation [a], « qu'un roi ne doit pas balancer à donner en ma- « riage à son fils la fille du bourreau, si les goûts, « les humeurs, et les caractères, se conviennent. » La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature est d'être édifiants, sont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la sévérité des parlements, et qui devaient aussi être condamnés par toutes les académies, tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre Tacite ridicule. On a beaucoup écrit dans ce siècle; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous Louis XIV, au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivants; car les modèles produisent une foule d'imitateurs, et ces imitateurs cherchent toujours à mettre en paroles ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France surtout s'était distinguée, dans le beau siècle de Louis XIV, par la perfection singulière à laquelle Racine éleva le théâtre, et par le charme de la parole, qu'il porta à un degré d'élégance et de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

C'est contre cette décadence que l'académie française lutte continuellement; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant du moins des prix qu'à ce qui est écrit avec quelque pureté, et en réprouvant tout ce qui pèche par le style. Il est vrai que les beaux-arts, qui donnèrent tant de supériorité à la France sur les autres nations, sont bien dégénérés; et la France serait aujourd'hui sans gloire dans ce genre, sans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des quatre *Saisons*, et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, s'il est permis de mettre la prose à côté de la plus élégante poésie. Mais enfin la littérature, quoique souvent corrompue, oc-

[1] Maupertuis.

[a] Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Émile*, tome IV, page 178. — Voici le texte d'*Émile*, livre V : « Il y a une telle convenance de goûts, d'humeurs, de senti- « ments, de caractères, qui devrait engager un père sage, fût- « il prince, fût-il monarque, à donner, sans balancer, à son « fils la fille avec laquelle il aurait toutes ces convenances, « fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille « du bourreau. »

oupe presque toute la jeunesse bien élevée : elle se répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'est à elle qu'on doit l'éloignement des débauches grossières, et la conservation d'un reste de la politesse introduite dans la nation par Louis XIV et par sa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, console même des calamités publiques, en arrêtant sur des objets agréables l'esprit qui serait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

FIN DU PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

Digitized by Google

# HISTOIRE DE CHARLES XII,

## ROI DE SUÈDE.

### DISCOURS

SUR

### L'HISTOIRE DE CHARLES XII,

QUI ÉTAIT AU-DEVANT DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Il y a bien peu de souverains dont on dût écrire une histoire particulière. En vain la malignité ou la flatterie s'est exercée sur presque tous les princes : il n'y en a qu'un très petit nombre dont la mémoire se conserve ; et ce nombre serait encore plus petit si l'on ne se souvenait que de ceux qui ont été justes.

Les princes qui ont le plus de droit à l'immortalité sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes. Ainsi, tant que la France subsistera, on s'y souviendra de la tendresse que Louis XII avait pour son peuple ; on excusera les grandes fautes de François Ier en faveur des arts et des sciences dont il a été le père ; on bénira la mémoire de Henri IV, qui conquit son héritage à force de vaincre et de pardonner ; on louera la magnificence de Louis XIV, qui a protégé les arts, que François Ier avait fait naître.

Par une raison contraire, on garde le souvenir des mauvais princes, comme on se souvient des inondations, des incendies, et des pestes.

Entre les tyrans et les bons rois sont les conquérants, mais plus approchant des premiers ; ceux-ci ont une réputation éclatante : on est avide de connaître les moindres particularités de leur vie. Telle est la misérable faiblesse des hommes, qu'ils regardent avec admiration ceux qui ont fait du mal d'une manière brillante, et qu'ils parleront souvent plus volontiers du destructeur d'un empire que de celui qui l'a fondé.

Pour tous les autres princes, qui n'ont été illustres ni en paix, ni en guerre, et qui n'ont été connus ni par de grands vices, ni par de grandes vertus, comme leur vie ne fournit aucun exemple ni à imiter, ni à fuir, elle n'est pas digne qu'on s'en souvienne. De tant d'empereurs de Rome, d'Allemagne, de Moscovie, de tant de sultans, de califes, de papes, de rois, combien y en a-t-il dont le nom ne mérite de se trouver ailleurs que dans les tables chronologiques, où ils ne sont que pour servir d'époques ?

Il y a un vulgaire parmi les princes comme parmi les autres hommes ; cependant la fureur d'écrire est venue au point qu'à peine un souverain cesse de vivre, que le public est inondé de volumes sous le nom de mémoires, d'histoire de sa vie, d'anecdotes de sa cour. Par là les livres se multiplient de telle sorte, qu'un homme qui vivrait cent ans, et qui les emploierait à lire, n'aurait pas le temps de parcourir ce qui s'est imprimé sur l'histoire seule, depuis deux siècles, en Europe.

Cette démangeaison de transmettre à la postérité des détails inutiles, et d'arrêter les yeux des siècles à venir sur des événements communs, vient d'une faiblesse très ordinaire à ceux qui ont vécu dans quelque cour, et qui ont eu le malheur d'avoir quelque part aux affaires publiques. Ils regardent la cour où ils ont vécu comme la plus belle qui ait jamais été ; le roi qu'ils ont vu, comme le plus grand monarque ; les affaires dont ils se sont mêlés, comme ce qui a jamais été de plus important dans le monde. Ils s'imaginent que la postérité verra tout cela avec les mêmes yeux.

Qu'un prince entreprenne une guerre, que sa cour soit troublée d'intrigues, qu'il achète l'amitié d'un de ses voisins, et qu'il vende la sienne à un autre ; qu'il fasse enfin la paix avec ses ennemis après quelques victoires et quelques défaites ; ses sujets, échauffés par la vivacité de ces événements présents, pensent être dans l'époque la plus singulière depuis la création. Qu'arrive-t-il ? ce prince meurt ; on prend après lui des mesures toutes différentes ; on oublie et les intrigues de sa cour, et ses maîtresses, et ses ministres, et ses généraux, et ses guerres, et lui-même.



Digitized by Google

Depuis le temps que les princes chrétiens tâchent de se tromper les uns les autres, et font des guerres et des alliances, on a signé des milliers de traités, et donné autant de batailles ; les belles ou infâmes actions sont innombrables. Quand toute cette foule d'événements et de détails se présente devant la postérité, ils sont presque tous anéantis les uns par les autres ; les seuls qui restent sont ceux qui ont produit de grandes révolutions, ou ceux qui, ayant été décrits par quelque écrivain excellent, se sauvent de la foule, comme des portraits d'hommes obscurs peints par de grands maîtres.

On se serait donc bien donné de garde d'ajouter cette histoire particulière de Charles XII, roi de Suède, à la multitude des livres dont le public est accablé, si ce prince et son rival, Pierre Alexiowitz, beaucoup plus grand homme que lui, n'avaient été, du consentement de toute la terre, les personnages les plus singuliers qui eussent paru depuis plus de vingt siècles. Mais on n'a pas été déterminé seulement à donner cette vie par la petite satisfaction d'écrire des faits extraordinaires ; on a pensé que cette lecture pourrait être utile à quelques princes, si ce livre leur tombe par hasard entre les mains. Certainement il n'y a point de souverain qui, en lisant la vie de Charles XII, ne doive être guéri de la folie des conquêtes. Car, où est le souverain qui pût dire : J'ai plus de courage et de vertu, une âme plus forte, un corps plus robuste ; j'entends mieux la guerre, j'ai de meilleures troupes que Charles XII ? Que si, avec tous ces avantages, et après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes qui auraient la même ambition, avec moins de talents et de ressources ?

On a composé cette histoire sur des récits de personnes connues, qui ont passé plusieurs années auprès de Charles XII et de Pierre-le-Grand, empereur de Moscovie, et qui, s'étant retirées dans un pays libre, long-temps après la mort de ces princes, n'avaient aucun intérêt de déguiser la vérité. M. Fabrice, qui a vécu sept années dans la familiarité de Charles XII ; M. de Fleville, envoyé de France ; M. de Villelongue, colonel au service de Suède ; M. Poniatowski même, ont fourni les mémoires.

On n'a pas avancé un seul fait sur lequel on n'ait consulté des témoins oculaires et irréprochables. C'est pourquoi on trouvera cette histoire fort différente des gazettes qui ont paru jusqu'ici sous le nom de la Vie de Charles XII. Si l'on a omis plusieurs petits combats donnés entre les officiers suédois et moscovites, c'est qu'on n'a point prétendu écrire l'histoire de ces officiers, mais seulement celle du roi de Suède ; même, parmi les événements de sa vie, on n'a choisi que les plus intéressants. On est persuadé que l'histoire d'un prince n'est pas tout ce qu'il a fait, mais ce qu'il a fait de digne d'être transmis à la postérité.

On est obligé d'avertir que plusieurs choses, qui étaient vraies lorsqu'on écrivit cette histoire (en 1728), cessent déjà de l'être aujourd'hui (en 1759). Le commerce commence, par exemple, à être moins négligé en Suède. L'infanterie polonaise est mieux disciplinée, et a des habits d'ordonnance qu'elle n'avait pas alors. Il faut toujours, lorsqu'on lit une histoire, songer au temps où l'auteur a écrit. Un homme qui ne lirait que le cardinal de Retz prendrait les Français pour des forcenés qui ne respirent que la guerre civile, la faction, et la folie. Celui qui ne lirait que l'histoire des belles années de Louis XIV dirait : Les Français sont nés pour obéir, pour vaincre, et pour cultiver les arts. Un autre qui verrait les mémoires des premières années de Louis XV ne remarquerait dans notre nation que de la mollesse, une avidité extrême de s'enrichir, et trop d'indifférence pour tout le reste. Les Espagnols d'aujourd'hui ne sont plus les Espagnols de Charles-Quint, et peuvent l'être dans quelques années. Les Anglais ne ressemblent pas plus aux fanatiques de Cromwell que les moines et les monsignori dont Rome est peuplée ne ressemblent aux Scipions. Je ne sais si les Suédois pourraient avoir tout d'un coup des troupes aussi formidables que celles de Charles XII. On dit d'un homme, Il était brave un tel jour ; il faudrait dire, en parlant d'une nation, Elle paraissait telle sous un tel gouvernement, et en telle année.

Si quelque prince et quelque ministre trouvaient dans cet ouvrage des vérités désagréables, qu'ils se souviennent qu'étant hommes publics, ils doivent compte au public de leurs actions ; que c'est à ce prix qu'ils achètent leur grandeur ; que l'histoire est un témoin et non un flatteur ; et que le seul moyen d'obliger les hommes à dire du bien de nous, c'est d'en faire.

---

## LETTRE

### A M. LE MARÉCHAL DE SCHULLEMBOURG, GÉNÉRAL DES VÉNITIENS.

A La Haye, le 15 septembre 1740.

MONSIEUR,

J'ai reçu par un courrier de M. l'ambassadeur de France le journal de vos campagnes de 1703 et 1704, dont votre excellence a bien voulu m'ho-

norer. Je dirai de vous comme de César : *Eodem animo scripsit quo bellavit.* Vous devez vous attendre, monsieur, qu'un tel bienfait me rendra très intéressé, et attirera de nouvelles demandes. Je vous supplie de me communiquer tout ce qui pourra m'instruire sur les autres événements de la guerre de Charles XII. J'ai l'honneur de vous envoyer le journal des campagnes de ce roi, digne de vous avoir combattu. Ce journal va jusqu'à la bataille de Pultava inclusivement ; il est d'un officier suédois, nommé M. Adlerfeld : l'auteur me paraît très instruit et aussi exact qu'on peut l'être ; ce n'est pas une histoire, il s'en faut beaucoup ; mais ce sont d'excellents matériaux pour en composer une ; et je compte bien réformer la mienne en beaucoup de choses sur les mémoires de cet officier.

Je vous avoue d'ailleurs, monsieur, que j'ai vu avec plaisir dans ces mémoires beaucoup de particularités qui s'accordent avec les instructions sur lesquelles j'avais travaillé. Moi qui doute de tout, et surtout des anecdotes, je commençais à me condamner moi-même sur beaucoup de faits que j'avais avancés : par exemple, je n'osais plus croire que M. de Guiscard, ambassadeur de France, eût été dans le vaisseau de Charles XII à l'expédition de Copenhague ; je commençais à me repentir d'avoir dit que le cardinal primat, qui servit tant à la déposition du roi Auguste, s'opposa en secret à l'élection du roi Stanislas ; j'étais presque honteux d'avoir avancé que le duc de Marlborough s'adressa d'abord au baron de Goërtz avant de voir le comte Piper, lorsqu'il alla conférer avec le roi Charles XII. Le sieur de La Motraye m'avait repris sur tous ces faits avec une confiance qui me persuadait qu'il avait raison ; cependant ils sont tous confirmés par les Mémoires de M. Adlerfeld.

J'y trouve aussi que le roi de Suède mangea quelquefois, comme je l'avais dit, avec le roi Auguste, qu'il avait détrôné, et qu'il lui donna la droite. J'y trouve que le roi Auguste et le roi Stanislas se rencontrèrent à sa cour, et se saluèrent sans se parler. La visite extraordinaire que Charles XII rendit à Auguste à Dresde, en quittant ses états, n'y est pas omise. Le bon mot même du baron de Stralheim y est cité mot pour mot, comme je l'avais rapporté.

Voici enfin comme on parle dans la préface du livre de M. Adlerfeld :

« Quant au sieur de La Motraye, qui s'est in-
« géré de critiquer M. de Voltaire, la lecture de
« ces mémoires ne servira qu'à le confondre, et à
« lui faire remarquer ses propres erreurs, qui
« sont en bien plus grand nombre que celles qu'il
« attribue à son adversaire. »

Il est vrai, monsieur, que je vois évidemment par ce journal que j'ai été trompé sur les détails de plusieurs événements militaires. J'avais, à la vérité, accusé juste le nombre des troupes suédoises et moscovites à la célèbre bataille de Narva ; mais dans beaucoup d'autres occasions j'ai été dans l'erreur. Le temps, comme vous savez, est le père de la vérité ; je ne sais même si on peut jamais espérer de la savoir entièrement. Vous verrez que dans certains points M. Adlerfeld n'est point d'accord avec vous, monsieur, au sujet de votre admirable passage de l'Oder ; mais j'en croirai plus le général allemand, qui a dû tout savoir, que l'officier suédois qui n'en a pu savoir qu'une partie.

Je réformerai mon histoire sur les mémoires de votre excellence et sur ceux de cet officier. J'attends encore un extrait de l'histoire suédoise de Charles XII, écrite par M. Norberg, chapelain de ce monarque.

J'ai peur, à la vérité, que le chapelain n'ait quelquefois vu les choses avec d'autres yeux que les ministres qui m'ont fourni mes matériaux. J'estimerai son zèle pour son maître ; mais moi qui n'ai été chapelain ni du roi ni du czar ; moi qui n'ai songé qu'à dire vrai, j'avouerai toujours que l'opiniâtreté de Charles XII à Bender, son obstination à rester dix mois au lit, et beaucoup de ses démarches après la malheureuse bataille de Pultava, me paraissent des aventures plus extraordinaires qu'héroïques.

Si l'on peut rendre l'histoire utile, c'est, ce me semble, en fesant remarquer le bien et le mal que les rois ont fait aux hommes. Je crois, par exemple, que si Charles XII, après avoir vaincu le Danemarck, battu les Moscovites, détrôné son ennemi Auguste, affermi le nouveau roi de Pologne, avait accordé la paix au czar, qui la lui demandait ; s'il était retourné chez lui vainqueur et pacificateur du Nord ; s'il s'était appliqué à faire fleurir les arts et le commerce dans sa patrie, il aurait été alors véritablement un grand homme ; au lieu qu'il n'a été qu'un grand guerrier, vaincu à la fin par un prince qu'il n'estimait pas. Il eût été à souhaiter, pour le bonheur des hommes, que Pierre-le-Grand eût été quelquefois moins cruel, et Charles XII moins opiniâtre.

Je préfère infiniment à l'un et à l'autre un prince qui regarde l'humanité comme la première des vertus, qui ne se prépare à la guerre que par nécessité, qui aime la paix parce qu'il aime les hommes, qui encourage tous les arts, et qui veut être, en un mot, un sage sur le trône : voilà mon héros, monsieur. Ne croyez pas que ce soit un être de raison ; ce héros existe peut-être dans la personne d'un jeune roi [1] dont la réputation vien-

[1] Frédéric-le-Grand.

dra bientôt jusqu'à vous ; vous verrez si elle me démentira ; il mérite des généraux tels que vous. C'est de tels rois qu'il est agréable d'écrire l'histoire : car alors on écrit celle du bonheur des hommes.

Mais si vous examinez le fond du journal de M. Adlerfeld, qu'y trouverez-vous autre chose, sinon : lundi 5 avril il y a eu tant de milliers d'hommes égorgés dans un tel champ; le mardi, des villages entiers furent réduits en cendres, et les femmes furent consumées par les flammes avec les enfants qu'elles tenaient dans leurs bras; le jeudi on écrasa de mille bombes les maisons d'une ville libre et innocente, qui n'avait pas payé comptant cent mille écus à un vainqueur étranger qui passait auprès de ses murailles; le vendredi, quinze ou seize cents prisonniers périrent de froid et de faim. Voilà à peu près le sujet de quatre volumes.

N'avez-vous pas fait réflexion souvent, monsieur le maréchal, que votre illustre métier est encore plus affreux que nécessaire? Je vois que M. Adlerfeld déguise quelquefois des cruautés, qui en effet devraient être oubliées, pour n'être jamais imitées. On m'a assuré, par exemple, qu'à la bataille de Frauenstadt, le maréchal Reuschild fit massacrer de sang-froid douze ou quinze cents Moscovites qui demandaient la vie à genoux six heures après la bataille; il prétend qu'il n'y en eut que six cents, encore ne furent-ils tués qu'immédiatement après l'action. Vous devez le savoir, monsieur; vous aviez fait les dispositions admirées des Suédois mêmes à cette journée malheureuse: ayez donc la bonté de me dire la vérité, que j'aime autant que votre gloire.

J'attends avec une extrême impatience le reste des instructions dont vous voudrez bien m'honorer : permettez-moi de vous demander ce que vous pensez de la marche de Charles XII en Ukraine, de sa retraite en Turquie, de la mort de Patkul. Vous pouvez dicter à un secrétaire bien des choses, qui serviront à faire connaître des vérités dont le public vous sura obligation. C'est à vous, monsieur, à lui donner des instructions en récompense de l'admiration qu'il a pour vous.

Je suis avec les sentiments de la plus respectueuse estime, et avec des vœux sincères pour la conservation d'une vie que vous avez si souvent prodiguée,

MONSIEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Le très humble et très obéissant serviteur,

V.

« En finissant ma lettre, j'apprends qu'on imprime à La Haye la traduction française de « l'*Histoire de Charles XII*, écrite en suédois « par M. Norberg : ce sera pour moi une nouvelle « palette[1] dans laquelle je tremperai les pinceaux dont il me faudra repeindre mon tableau. »

---

# LETTRE A M. NORBERG,

CHAPELAIN DU ROI DE SUÈDE CHARLES XII, ET AUTEUR D'UNE HISTOIRE DE CE MONARQUE.

1741.

Souffrez monsieur, qu'ayant entrepris la tâche de lire ce qu'on a déjà publié de votre *Histoire de Charles XII*, on vous adresse quelques justes plaintes, et sur la manière dont vous traitez cette histoire, et sur celle dont vous en usez dans votre préface avec ceux qui l'ont traitée avant vous.

Nous aimons la vérité ; mais l'ancien proverbe *toutes vérités ne sont pas bonnes à dire* regarde surtout les vérités inutiles. Daignez vous souvenir de ce passage de la préface de l'histoire de M. de Voltaire. « L'histoire d'un prince, dit-il, n'est « pas tout ce qu'il a fait, mais seulement ce qu'il « a fait de digne d'être transmis à la postérité. »

Il y a peut-être des lecteurs qui aimeront à voir le catéchisme qu'on enseignait à Charles XII, et qui apprendront avec plaisir qu'en 1693 le docteur Pierre Rudbeckius donna le bonnet de docteur au maître ès arts Aquinus, à Samuel Virenius, à Ennegius, à Herlandus, à Stucklus, et autres personnages très estimables sans doute, mais qui ont eu peu de part aux batailles de votre héros, à ses triomphes, et à ses défaites.

C'est peut-être une chose importante pour l'Europe qu'on sache que la chapelle du château de Stockholm, qui fut brûlée il y a cinquante ans, était dans la nouvelle aile du côté du nord, et qu'il y avait deux tableaux de l'intendant Kloker, qui sont à présent à l'église de Saint-Nicolas ; que les siéges étaient couverts de bleu les jours de sermon ; qu'ils étaient les uns de chêne et les autres de noyer ; et qu'au lieu de lustres, il y avait de petits chandeliers plats, qui ne laissaient pas de faire un fort bel effet ; qu'on y voyait quatre figures de plâtre, et que le carreau était blanc et uni.

[1] La palette n'a pu servir. On sait que l'*Histoire de Charles XII* par Norberg n'est, jusqu'en 1709, qu'un amas indigeste de faits mal rapportés, et, depuis 1709, qu'une copie de l'histoire composée par Voltaire. K.

Digitized by Google

Nous voulons croire encore qu'il est d'une extrême conséquence d'être instruit à fond qu'il n'y avait point d'or faux dans le dais qui servit au couronnement de Charles XII : de savoir quelle était la largeur du baldaquin ; si c'était de drap rouge ou de drap bleu que l'église était tendue, et de quelle hauteur étaient les bancs. Tout cela peut avoir son mérite pour ceux qui veulent s'instruire des intérêts des princes.

Vous nous dites, après le détail de toutes ces grandes choses, à quelle heure Charles XII fut couronné ; mais vous ne dites point pourquoi il le fut avant l'âge prescrit par la loi ; pourquoi on ôta la régence à la reine-mère ; comment le fameux Piper eut la confiance du roi ; quelles étaient alors les forces de la Suède ; quel nombre de citoyens elle avait ; quels étaient ses alliés, son gouvernement, ses défauts, et ses ressources.

Vous nous avez donné une partie du journal militaire de M. Adlerfeld ; mais, monsieur, un journal n'est pas plus une histoire que des matériaux ne sont une maison. Souffrez qu'on vous dise que l'histoire ne consiste point à détailler de petits faits, à produire des manifestes, des répliques, des dupliques. Ce n'est point ainsi que Quinte-Curce a composé l'histoire d'Alexandre ; ce n'est point ainsi que Tite Live et Tacite ont écrit l'histoire romaine. Il y a mille journalistes ; à peine avons-nous deux ou trois historiens modernes. Nous souhaiterions que tous ceux qui broient les couleurs les donnassent à quelque peintre pour en faire un tableau.

Vous n'ignorez pas que M. de Voltaire avait publié cette déclaration que votre traducteur rapporte.

« J'aime la vérité, et je n'ai d'autre but et « d'autre intérêt que de la connaître. Les en- « droits de mon *Histoire de Charles XII* où je « me serai trompé seront changés. Il est très « naturel que M. Norberg, Suédois, et témoin « oculaire, ait été mieux instruit que moi étran- « ger. Je me réformerai sur ses mémoires : j'aurai « le plaisir de me corriger. »

Voilà, monsieur, avec quelle politesse M. de Voltaire parlait de vous, et avec quelle déférence il attendait votre ouvrage, quoiqu'il eût des mémoires sur le sien des mains de beaucoup d'ambassadeurs avec lesquels il paraît que vous n'avez pas eu grand commerce, et même de la part de plus d'une tête couronnée.

Vous avez répondu, monsieur, à cette politesse française d'une manière qui paraît dans un goût un peu gothique.

Vous dites dans votre préface que l'histoire donnée par M. de Voltaire ne vaut pas la peine d'être traduite, quoiqu'elle l'ait été dans presque toutes les langues de l'Europe, et qu'on ait fait à Londres huit éditions de la traduction anglaise. Vous ajoutez ensuite très poliment qu'un Puffendorf le traiterait, comme Varillas, d'*archi-menteur*.

Pour donner des preuves de cette supposition si flatteuse, vous ne manquez pas de mettre dans les marges de votre livre toutes les fautes capitales où il est tombé.

Vous marquez expressément que le major général Stuard ne reçut point une petite blessure à l'épaule, comme l'avance témérairement l'auteur français d'après un auteur allemand, mais, dites-vous, une contusion un peu forte. Vous ne pouvez nier que M. de Voltaire n'ait fidèlement rapporté la bataille de Narva, laquelle produit chez lui au moins une description intéressante ; vous devez savoir qu'il a été le seul écrivain qui ait osé affirmer que Charles XII donna cette bataille de Narva avec huit mille hommes seulement. Tous les autres historiens lui en donnaient vingt mille ; ils disaient ce qui était vraisemblable, et M. de Voltaire a dit le premier la vérité dans cet article important. Cependant vous l'appelez *archi-menteur*, parce qu'il fait porter au général Liewen un habit rouge galonné au siége de Thorn : et vous relevez cette erreur énorme, en assurant positivement que le galon n'était pas sur un fond rouge.

Mais, monsieur, vous qui prodiguez sur des choses si graves le beau nom d'*archi-menteur*, non seulement à un homme très amateur de la vérité, mais à tous les autres historiens qui ont écrit l'histoire de Charles XII, quel nom voudriez-vous qu'on vous donnât, après la lettre que vous rapportez du grand-seigneur à ce monarque ? Voici le commencement de cette lettre.

« Nous sultan bassa, au roi Charles XII, par la « grâce de Dieu, roi de Suède et des Goths, sa- « lut, etc. »

Vous qui avez été chez les Turcs, et qui semblez avoir appris d'eux à ne pas ménager les termes, comment pouvez-vous ignorer leur style ? Quel empereur turc s'est jamais intitulé *sultan bassa?* quelle lettre du divan a jamais ainsi commencé ? quel prince a jamais écrit qu'il enverra des ambassadeurs plénipotentiaires à la première occasion pour s'informer des circonstances d'une bataille ? Quelle lettre du grand-seigneur a jamais fini par ces expressions, *à la garde de Dieu?* Enfin, où avez-vous vu une dépêche de Constantinople, datée de l'année de la création, et non pas de l'année de l'hégire ? L'iman de l'auguste sultan, qui écrira l'histoire de ce grand empereur et de ses sublimes visirs, pourra bien vous

Digitized by Google

dire de grosses injures, si la politesse turque le permet.

Vous sied-il bien, après la production d'une pièce pareille, qui ferait tant de peine à ce M. le baron de Puffendorf, de crier au mensonge sur un habit rouge?

Êtes-vous bien d'ailleurs un zélé partisan de la vérité, quand vous supprimez les duretés exercées par la chambre des liquidations sous Charles XII? quand vous feignez d'oublier, en parlant de Patkul, qu'il avait défendu les droits des Livoniens, qui l'en avaient chargé, de ces mêmes Livoniens qui respirent aujourd'hui sous la douce autorité de l'illustre Sémiramis du Nord? Ce n'est pas là seulement trahir la vérité, monsieur; c'est trahir la cause du genre humain, c'est manquer à votre illustre patrie, ennemie de l'oppression.

Cessez donc de prodiguer dans votre compilation des épithètes *vandales* et *hérules* à ceux qui doivent écrire l'histoire; cessez de vous autoriser du pédantisme barbare que vous imputez à ce Puffendorf.

Savez-vous que ce Puffendorf est un auteur quelquefois aussi incorrect qu'il est en vogue? Savez-vous qu'il est lu parce qu'il est le seul de son genre qui fût supportable en son temps? Savez-vous que ceux que vous appelez *archi-menteurs* auraient à rougir s'ils n'étaient pas mieux instruits de l'histoire du monde que votre Puffendorf? Savez-vous que M. de la Martinière a corrigé plus de mille fautes dans la dernière édition de son livre?

Ouvrons au hasard ce livre si connu. Je tombe sur l'article des papes. Il dit, en parlant de Jules II, « qu'il avait laissé, ainsi qu'Alexandre VI, « une réputation honteuse. » Cependant les Italiens révèrent la mémoire de Jules II; ils voient en lui un grand homme qui, après avoir été à la tête de quatre conclaves, et avoir commandé des armées, suivit jusqu'au tombeau le magnifique projet de chasser les barbares d'Italie. Il aima tous les arts; il jeta le fondement de cette église qui est le plus beau monument de l'univers; il encourageait la peinture, la sculpture, l'architecture, tandis qu'il ranimait la valeur éteinte des Romains. Les Italiens méprisent avec raison la manière ridicule dont la plupart des ultramontains écrivent l'histoire des papes. Il faut savoir distinguer le pontife du souverain; il faut savoir estimer beaucoup de papes, quoiqu'on soit né à Stockholm; il faut se souvenir de ce que disait le grand Cosme de Médicis, « qu'on ne gouverne point « des états avec des patenôtres; « il faut enfin n'être d'aucun pays, et dépouiller tout esprit de parti quand on écrit l'histoire.

Je trouve, en rouvrant le livre de Puffendorf, à l'article de la reine Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, « qu'elle ne put être reconnue « pour fille légitime sans l'autorité du pape. » Que de bévues dans ces mots! Elle avait été reconnue par le parlement; et comment d'ailleurs aurait-elle eu besoin de Rome pour être légitimée, puisque jamais Rome n'avait ni dû ni voulu casser le mariage de sa mère?

Je lis l'article de Charles-Quint. J'y vois que dès avant l'an 1516 Charles-Quint avait toujours devant les yeux son *nec plus ultrà;* mais alors il avait quinze ans, et cette devise ne fut faite que long-temps après.

Dirons-nous pour cela que Puffendorf est un *archi-menteur?* non, nous dirons que, dans un ouvrage d'une si grande étendue, il lui est pardonnable d'avoir erré: et nous vous prierons, monsieur, d'être plus exact que lui, mieux instruit que vous n'êtes du style des Turcs, plus poli avec les Français, et enfin plus équitable et plus éclairé dans le choix des pièces que vous rapportez.

C'est un malheur inséparable du bien qu'a produit l'imprimerie, que cette foule de pièces scandaleuses, publiées à la honte de l'esprit et des mœurs. Partout où il y a une foule d'écrivains, il y a une foule de libelles; ces misérables ouvrages, nés souvent en France, passent dans le Nord, ainsi que nos mauvais vins y sont vendus pour du bourgogne et du champagne. On boit les uns, et on lit les autres, souvent avec aussi peu de goût; mais les hommes qui ont une vraie connaissance savent rejeter ce que la France rebute.

Vous citez, monsieur, des pièces bien indignes d'être connues du chapelain de Charles XII. Votre traducteur, M. Walmoth, a eu l'équité d'avertir, dans ses notes, que ce sont de ces mauvaises et ténébreuses satires qu'il n'est pas permis à un honnête homme de citer.

Un historien a bien des devoirs. Permettez-moi de vous en rappeler ici deux qui sont de quelque considération, celui de ne point calomnier, et celui de ne point ennuyer. Je peux vous pardonner le premier, parce que votre ouvrage sera peu lu; mais je ne puis vous pardonner le second, parce que j'ai été obligé de vous lire. Je suis d'ailleurs, autant que je peux, votre très humble et très obéissant serviteur.

---

Digitized by Google

## AVIS IMPORTANT

SUR

## L'HISTOIRE DE CHARLES XII.

—

On se croit obligé, par respect pour le public et pour la vérité, de mettre au jour un témoignage irrécusable qui apprendra quelle foi on doit ajouter à l'*Histoire de Charles XII*.

Il n'y a pas long-temps que le roi de Pologne, duc de Lorraine, se fesait relire cet ouvrage à Commerci ; il fut si frappé de la vérité de tant de faits dont il avait été le témoin, et si indigné de la hardiesse avec laquelle on les a combattus dans quelques libelles et dans quelques journaux, qu'il voulut fortifier par le sceau de son témoignage la créance que mérite l'historien ; et que, ne pouvant écrire lui-même, il ordonna à un de ses grands officiers de dresser l'acte suivant [a] :

« Nous, lieutenant-général des armées du roi, « grand maréchal des logis de sa majesté polo- « naise, et commandant en Toulois, les deux « Barrois, etc., certifions que sa majesté polo- « naise, après avoir entendu la lecture de l'*His- « toire de Charles XII*, écrite par M. de Voltaire « dernière édition de Genève), après avoir loué « le style... de cette histoire, et avoir admiré « ces traits... qui caractérisent tous les ouvrages « de cet illustre auteur, nous a fait l'honneur de « nous dire qu'il était prêt de donner un certificat « à M. de Voltaire, pour constater l'exacte vérité « des faits contenus dans cette histoire. Ce prince « a ajouté que M. de Voltaire n'a oublié ni dé- « placé aucun fait, aucune circonstance intéres- « sante ; que tout est vrai, que tout est en son « ordre dans cette histoire ; qu'il a parlé sur la « Pologne, et sur tous les événements qui y sont « arrivés, etc., comme s'il en eût été témoin « oculaire. Certifions, de plus, que ce prince nous « a ordonné d'écrire sur-le-champ à M. de Vol- « taire pour lui rendre compte de ce que nous ve- « nions d'entendre, et l'assurer de son estime et « de son amitié.

« Le vif intérêt que nous prenons à la gloire de « M. de Voltaire, et celui que tout honnête homme « doit avoir pour ce qui constate la vérité des « faits dans les histoires contemporaines, nous a « pressé de demander au roi de Pologne la per- « mission d'envoyer à M. de Voltaire un certificat « en forme de tout ce que sa majesté nous a fait « l'honneur de nous dire. Le roi de Pologne non « seulement y a consenti, mais même nous a or- « donné de l'envoyer avec prière à M. de Voltaire « d'en faire usage toutes les fois qu'il le jugera à « propos, soit en le commentant, soit en le fa- « sant imprimer, etc.

« Fait à Commerci, ce 11 juillet 1759.

« LE COMTE DE TRESSAN [1]. »

—

## AUTRE AVIS.

Le P. Barre de Sainte-Geneviève, auteur d'une *Histoire d'Allemagne*, a mis dans différents endroits de son ouvrage plus de deux cents pages qui se trouvent dans l'*Histoire de Charles XII* par M. de Voltaire. Quelques critiques n'ont pas manqué d'en conclure que M. de Voltaire était un plagiaire. Il est sûr que l'un des deux l'est ; mais les critiques devaient savoir que M. de Voltaire a écrit plus de quinze ans avant le P. Barre. D'ailleurs la différence du style dans tout ce que le P. Barre n'a pas copié est encore une preuve assez sensible. Les éditeurs ont cru devoir indiquer au moins quelques endroits que le P. Barre a copiés.

[a] On est obligé de le faire imprimer ; on a pris seulement la liberté d'épargner aux yeux du lecteur quelques termes trop honorables : on sent assez qu'on ne les doit qu'à l'indulgence et à la bonté, et on se réduit uniquement au témoignage donné en faveur de la vérité.

[1] Ce certificat a été imprimé dans l'*Histoire de Pierre I*, plusieurs années avant la mort du roi de Pologne. K.

# HISTOIRE DE CHARLES XII.

## LIVRE PREMIER.

### ARGUMENT.

Histoire abrégée de la Suède jusqu'à Charles XII. Son éducation, ses ennemis. Caractère du czar Pierre Alexiowitz. Particularités très curieuses sur ce prince et sur la nation russe. La Moscovie, la Pologne, et le Danemarck, se réunissent contre Charles XII.

La Suède et la Finlande composent un royaume large d'environ deux cents de nos lieues, et long de trois cents. Il s'étend du midi au nord depuis le cinquante-cinquième degré, ou à peu près, jusqu'au soixante et dixième, sous un climat rigoureux, qui n'a presque ni printemps, ni automne. L'hiver y règne neuf mois de l'année ; les chaleurs de l'été succèdent tout à coup à un froid excessif ; et il y gèle dès le mois d'octobre, sans aucune de ces gradations insensibles qui amènent ailleurs les saisons, et en rendent le changement plus doux. La nature, en récompense, a donné à ce climat rude un ciel serein, un air pur. L'été, presque toujours échauffé par le soleil, y produit les fleurs et les fruits en peu de temps. Les longues nuits de l'hiver y sont adoucies par des aurores et des crépuscules qui durent à proportion que le soleil s'éloigne moins de la Suède, et la lumière de la lune, qui n'y est obscurcie par aucun nuage, augmentée encore par le reflet de la neige qui couvre la terre, et très souvent par des feux semblables à la lumière zodiacale, fait qu'on voyage en Suède la nuit comme le jour. Les bestiaux y sont plus petits que dans les pays méridionaux de l'Europe, faute de pâturages. Les hommes y sont grands ; la sérénité du ciel les rend sains, la rigueur du climat les fortifie : ils vivent long-temps, quand ils ne s'affaiblissent pas par l'usage immodéré des liqueurs fortes et des vins, que les nations septentrionales semblent aimer d'autant plus que la nature les leur a refusés.

Les Suédois sont bien faits, robustes, agiles, capables de soutenir les plus grands travaux, la faim et la misère ; nés guerriers, pleins de fierté, plus braves qu'industrieux, ayant long-temps négligé et cultivant mal aujourd'hui le commerce, qui seul pourrait leur donner ce qui manque à leur pays. On dit que c'est principalement de la Suède, dont une partie se nomme encore Gothie, que se débordèrent ces multitudes de Goths qui inondèrent l'Europe, et l'arrachèrent à l'empire romain, qui en avait été cinq cents années l'usurpateur, le législateur, et le tyran.

Les pays septentrionaux étaient alors beaucoup plus peuplés qu'ils ne le sont de nos jours, parce que la religion laissait aux habitants la liberté de donner plus de citoyens à l'état par la pluralité de leurs femmes ; que ces femmes elles-mêmes ne connaissaient d'opprobre que la stérilité et l'oisiveté, et qu'aussi laborieuses et aussi robustes que les hommes, elles en étaient plus tôt et plus long-temps fécondes. Mais la Suède, avec ce qui lui reste aujourd'hui de la Finlande, n'a pas plus de quatre millions d'habitants. Le pays est stérile et pauvre. La Scanie est sa seule province qui porte du froment. Il n'y a pas plus de neuf millions de nos livres en argent monnayé dans tout le pays. La banque publique, qui est la plus ancienne de l'Europe, y fut introduite par nécessité, parce que les paiements se fesant en monnaie de cuivre et de fer, le transport était trop difficile.

La Suède fut toujours libre jusqu'au milieu du quatorzième siècle. Dans ce long espace de temps, le gouvernement changea plus d'une fois ; mais toutes les innovations furent en faveur de la liberté. Leur premier magistrat eut le nom de roi, titre qui, en différents pays, se donne à des puissances bien différentes ; car en France, en Espagne, il signifie un homme absolu, et en Pologne, en Suède, en Angleterre, l'homme de la république. Ce roi ne pouvait rien sans le sénat ; et le sénat dépendait des états-généraux, que l'on convoquait souvent. Les représentants de la nation, dans ces grandes assemblées, étaient les gentilshommes, les évêques, les députés des villes ; avec le temps on y admit les paysans mêmes, portion du peuple injustement méprisée ailleurs, et esclave dans presque tout le Nord.

Environ l'an 1492, cette nation, si jalouse de sa liberté, et qui est encore fière aujourd'hui d'avoir subjugué Rome, il y a treize siècles, fut mise sous le joug par une femme et par un peuple moins puissant que les Suédois.

Marguerite de Valdemar, la Sémiramis du

Digitized by Google

Digitized by Google

ur les plus grands travaux, la
nés guerriers, pleins de fierté,
strieux, ayant long-temps né-
al aujourd'hui le commerce,
ur donner ce qui manque à leur

sa liberté, et qui est encore [illegible]
voir subjugué Rome, il y a treize siècles, fut mise sous le joug par une femme et par un peuple moins puissant que les Suédois.

Marguerite de Valdemar, la Sémiramis du

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Nord, reine de Danemarck et de Norvége, conquit la Suède par force et par adresse, et fit un seul royaume de ces trois vastes états. Après sa mort, la Suède fut déchirée par des guerres civiles : elle secoua le joug des Danois, elle le reprit ; elle eut des rois, elle eut des administrateurs. Deux tyrans l'opprimèrent d'une manière horrible vers l'an 1520 : l'un était Christiern II, roi de Danemarck, monstre formé de vices sans aucune vertu; l'autre, un archevêque d'Upsal, primat du royaume, aussi barbare que Christiern. Tous deux de concert firent saisir un jour les consuls, les magistrats de Stockholm, avec quatre-vingt-quatorze sénateurs, et les firent massacrer par des bourreaux, sous prétexte qu'ils étaient excommuniés par le pape, pour avoir défendu les droits de l'état contre l'archevêque.

Tandis que ces deux hommes, lignés pour opprimer, désunis quand il fallait partager les dépouilles, exerçaient ce que le despotisme a de plus tyrannique, et ce que la vengeance a de plus cruel, un nouvel évènement changea la face du Nord.

Gustave Vasa, jeune homme descendu des anciens rois du pays, sortit du fond des forêts de la Dalécarlie où il était caché, et vint délivrer la Suède. C'était une de ces grandes âmes que la nature forme si rarement avec toutes les qualités nécessaires pour commander aux hommes. Sa taille avantageuse et son grand air lui fesaient des partisans dès qu'il se montrait. Son éloquence, à qui sa bonne mine donnait de la force, était d'autant plus persuasive qu'elle était sans art : son génie formait de ces entreprises que le vulgaire croit téméraires, et qui ne sont que hardies aux yeux des grands hommes ; son courage infatigable les fesait réussir. Il était intrépide avec prudence, d'un naturel doux dans un siècle féroce, vertueux enfin, à ce que l'on dit, autant qu'un chef de parti peut l'être.

Gustave Vasa avait été otage de Christiern, et retenu prisonnier contre le droit des gens. Echappé de sa prison, il avait erré, déguisé en paysan, dans les montagnes et dans les bois de la Dalécarlie. Là, il s'était vu réduit à la nécessité de travailler aux mines de cuivre, pour vivre et pour se cacher. Enseveli dans ces souterrains, il osa songer à détrôner le tyran. Il se découvrit aux paysans ; il leur parut un homme d'une nature supérieure, pour qui les hommes ordinaires croient sentir une soumission naturelle. Il fit en peu de temps de ces sauvages des soldats aguerris. Il attaqua Christiern et l'archevêque, les vainquit souvent, les chassa tous deux de la Suède, et fut élu avec justice, par les états, roi du pays dont il était le libérateur.

A peine affermi sur le trône, il tenta une entreprise plus difficile que des conquêtes. Les véritables tyrans de l'état étaient les évêques, qui, ayant presque toutes les richesses de la Suède, s'en servaient pour opprimer les sujets, et pour faire la guerre aux rois. Cette puissance était d'autant plus terrible, que l'ignorance des peuples l'avait rendue sacrée. Il punit la religion catholique des attentats de ses ministres. En moins de deux ans, il rendit la Suède luthérienne, par la supériorité de sa politique plus encore que par autorité. Ayant ainsi conquis ce royaume, comme il le disait, sur les Danois et sur le clergé, il régna heureux et absolu jusqu'à l'âge de soixante et dix ans, et mourut plein de gloire, laissant sur le trône sa famille et sa religion.

L'un de ses descendants fut ce Gustave-Adolphe, qu'on nomme le *grand Gustave*. Ce roi conquit l'Ingrie, la Livonie, Brême, Verden, Vismar, la Poméranie, sans compter plus de cent places en Allemagne, rendues par la Suède après sa mort. Il ébranla le trône de Ferdinand II. Il protégea les luthériens en Allemagne, secondé en cela par les intrigues de Rome même, qui craignait encore plus la puissance de l'empereur que celle de l'hérésie. Ce fut lui qui, par ses victoires, contribua alors en effet à l'abaissement de la maison d'Autriche ; entreprise dont on attribue toute la gloire au cardinal de Richelieu, qui savait l'art de se faire une réputation, tandis que Gustave se bornait à faire de grandes choses. Il allait porter la guerre au-delà du Danube, et peut-être détrôner l'empereur, lorsqu'il fut tué, à l'âge de trente-sept ans, dans la bataille de Lutzen, qu'il gagna contre Valstein, emportant dans le tombeau le nom de *Grand*, les regrets du Nord, et l'estime de ses ennemis.

Sa fille Christine, née avec un génie rare, aima mieux converser avec des savants que de régner sur un peuple qui ne connaissait que les armes. Elle se rendit aussi illustre en quittant le trône, que ses ancêtres l'étaient pour l'avoir conquis ou affermi. Les protestants l'ont déchirée, comme si on ne pouvait pas avoir de grandes vertus sans croire à Luther ; et les papes triomphèrent trop de la conversion d'une femme qui n'était que philosophe. Elle se retira à Rome, où elle passa le reste de ses jours dans le centre des arts qu'elle aimait, et pour lesquels elle avait renoncé à un empire à l'âge de vingt-sept ans.

Avant d'abdiquer, elle engagea les états de la Suède à élire en sa place son cousin Charles-Gustave, dixième de ce nom, fils du comte palatin, duc de Deux-Ponts. Ce roi ajouta de nouvelles conquêtes à celles de Gustave-Adolphe : il porta d'abord ses armes en Pologne, où il gagna la cé-

lebre bataille de Varsovie, qui dura trois jours. Il fit long-temps la guerre heureusement contre les Danois, assiégea leur capitale, réunit la Scanie à la Suède, et fit assurer, du moins pour un temps, la possession de Slesvick au duc de Holstein. Ensuite, ayant éprouvé des revers et fait la paix avec ses ennemis, il tourna son ambition contre ses sujets. Il conçut le dessein d'établir en Suède la puissance arbitraire; mais il mourut à l'âge de trente-sept ans, comme le grand Gustave, avant d'avoir pu achever cet ouvrage du despotisme, que son fils Charles XI éleva jusqu'au comble.

Charles XI, guerrier comme tous ses ancêtres, fut plus absolu qu'eux. Il abolit l'autorité du sénat, qui fut déclaré le sénat du roi, et non du royaume. Il était frugal, vigilant, laborieux, tel qu'on l'eût aimé, si son despotisme n'eût réduit les sentiments de ses sujets pour lui à celui de la crainte.

Il épousa en 1680, Ulrique-Éléonore, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, princesse vertueuse et digne de plus de confiance que son époux ne lui en témoigna. De ce mariage, naquit, le 27 de juin 1682, le roi Charles XII, l'homme le plus extraordinaire peut-être qui ait jamais été sur la terre, qui a réuni en lui toutes les grandes qualités de ses aïeux, et qui n'a eu d'autre défaut ni d'autre malheur que de les avoir toutes outrées. C'est lui dont on se propose ici d'écrire ce qu'on a appris de certain touchant sa personne et ses actions.

Le premier livre qu'on lui fit lire fut l'ouvrage de Samuel Puffendorf, afin qu'il pût connaître de bonne heure ses états et ceux de ses voisins. Il apprit d'abord l'allemand, qu'il parla toujours depuis aussi bien que sa langue maternelle. A l'âge de sept ans, il savait manier un cheval. Les exercices violents où il se plaisait, et qui découvraient ses inclinations martiales, lui formèrent de bonne heure une constitution vigoureuse, capable de soutenir les fatigues où le portait son tempérament.

Quoique doux dans son enfance, il avait une opiniâtreté insurmontable; le seul moyen de le plier était de le piquer d'honneur : avec le mot de gloire on obtenait tout de lui. Il avait de l'aversion pour le latin; mais dès qu'on lui eut dit que le roi de Pologne et le roi de Danemarck l'entendaient, il l'apprit bien vite, et en retint assez pour le parler le reste de sa vie. On s'y prit de la même manière pour l'engager à entendre le français; mais il s'obstina tant qu'il vécut à ne jamais s'en servir, même avec des ambassadeurs français qui ne savaient point d'autre langue.

Dès qu'il eut quelque connaissance de la langue latine, on lui fit traduire Quinte-Curce : il prit pour ce livre un goût que le sujet lui inspirait beaucoup plus encore que le style. Celui qui lui expliquait cet auteur lui ayant demandé ce qu'il pensait d'Alexandre : « Je pense, dit le « prince, que je voudrais lui ressembler. — « Mais, lui dit-on, il n'a vécu que trente-deux « ans. — Ah! reprit-il, n'est-ce pas assez quand « on a conquis des royaumes? » On ne manqua pas de rapporter ces réponses au roi son père, qui s'écria : « Voilà un enfant qui vaudra mieux « que moi, et qui ira plus loin que le grand « Gustave. » Un jour il s'amusait dans l'appartement du roi à regarder deux cartes géographiques, l'une d'une ville de Hongrie prise par les Turcs sur l'empereur, et l'autre de Riga, capitale de la Livonie, province conquise par les Suédois depuis un siècle. Au bas de la carte de la ville hongroise, il y avait ces mots tirés du livre de Job : « Dieu me l'a donnée, Dieu me l'a ôtée; le « nom du Seigneur soit béni. » Le jeune prince ayant lu ces paroles, prit sur-le-champ un crayon, et écrivit au bas de la carte de Riga : « Dieu me « l'a donnée, le diable ne me l'ôtera pas[a]. » Ainsi, dans les actions les plus indifférentes de son enfance, ce naturel indomptable laissait souvent échapper de ces traits qui caractérisent les âmes singulières, et qui marquaient ce qu'il devait être un jour.

Il avait onze ans lorsqu'il perdit sa mère. Cette princesse mourut en 1693, le 5 août, d'une maladie causée, dit-on, par les chagrins que lui donnait son mari, et par les efforts qu'elle fesait pour les dissimuler[b]. Charles XI avait dépouillé de leurs biens un grand nombre de ses sujets par le moyen d'une espèce de cour de justice nommée la chambre des liquidations, établie de son autorité seule. Une foule de citoyens ruinés par cette chambre, nobles, marchands, fermiers, veuves, orphelins, remplissaient les rues de Stockholm, et venaient tous les jours à la porte du palais pousser des cris inutiles. La reine secourut ces malheureux de tout ce qu'elle avait : elle leur donna son argent, ses pierreries, ses meubles, ses habits même. Quand elle n'eut plus rien à leur donner, elle se jeta en larmes aux pieds de son mari pour le prier d'avoir compassion de ses sujets. Le roi lui répondit gravement : « Madame, « nous vous avons prise pour nous donner des « enfants et non pour nous donner des avis. » Depuis ce temps il la traita, dit-on, avec une dureté qui avança ses jours.

[a] Deux ambassadeurs de France en Suède m'ont conté ce fait.

[b] Le P. Barre, génovéfain, a copié tout cet article dans son *Histoire d'Allemagne*, tome VII, et il l'applique à un comte de Virtemberg.

Il mourut quatre ans après elle, le 15 avril 1697, dans la cinquante-deuxième année de son âge[1], et dans la trente-septième de son règne, lorsque l'Empire, l'Espagne, la Hollande, d'un côté, et le France de l'autre, venaient de remettre la décision de leurs querelles à sa médiation, et qu'il avait déjà entamé l'ouvrage de la paix entre ces puissances.

Il laissa à son fils, âgé de quinze ans, un trône affermi et respecté au dehors, des sujets pauvres, mais belliqueux et soumis, avec des finances en bon ordre, ménagées par des ministres habiles.

Charles XII, à son avénement, non seulement se trouva maître absolu et paisible de la Suède et de la Finlande, mais il régnait encore sur la Livonie, la Carélie, L'Ingrie; il possédait Vismar, Viborg, les îles de Rugen, d'Oesel, et la plus belle partie de la Poméranie, le duché de Brême et de Verden, toutes conquêtes de ses ancêtres, assurées à sa couronne par une longue possession et par la foi des traités solennels de Munster et d'Oliva, soutenus de la terreur des armes suédoises. La paix de Ryswick, commencée sous les auspices du père, fut conclue sous ceux du fils : il fut le médiateur de l'Europe dès qu'il commença à régner.

Les lois suédoises fixent la majorité des rois à quinze ans; mais Charles XI, absolu en tout, retarda, par son testament, celle de son fils jusqu'à dix-huit. Il favorisait, par cette disposition, les vues ambitieuses de sa mère, Edwige-Éléonore de Holstein, veuve de Charles X. Cette princesse fut déclarée, par le roi son fils, tutrice du jeune roi son petit-fils, et régente du royaume, conjointement avec un conseil de cinq personnes.

La régente avait eu part aux affaires sous le règne du roi son fils. Elle était avancée en âge; mais son ambition, plus grande que ses forces et que son génie, lui fesait espérer de jouir longtemps des douceurs de l'autorité sous le roi son petit-fils. Elle l'éloignait autant qu'elle pouvait des affaires. Le jeune prince passait son temps à la chasse, ou s'occupait à faire la revue des troupes : il faisait même quelquefois l'exercice avec elles; ces amusements ne semblaient que l'effet naturel de la vivacité de son âge. Il ne paraissait dans sa conduite aucun dégoût qui pût alarmer la régente; et cette princesse se flattait que les dissipations de ces exercices le rendaient incapable d'application, et qu'elle en gouvernerait plus long-temps.

Un jour, au mois de novembre, la même année de la mort de son père, il venait de faire la revue de plusieurs régiments : le conseiller d'état Piper était auprès de lui, le roi paraissait abîmé dans une rêverie profonde. « Puis-je prendre la « liberté, lui dit Piper, de demander à votre « majesté à quoi elle songe si sérieusement? — « Je songe, répondit le prince, que je me sens « digne de commander à ces braves gens : et je « voudrais que ni eux ni moi ne reçussions l'ordre « d'une femme. » Piper saisit dans le moment l'occasion de faire une grande fortune. Il n'avait pas assez de crédit pour oser se charger lui-même de l'entreprise dangereuse d'ôter la régence à la reine, et d'avancer la majorité du roi; il proposa cette négociation au comte Axel Sparre, homme ardent, et qui cherchait à se donner de la considération : il le flatta de la confiance du roi. Sparre le crut, se chargea de tout, et ne travailla que pour Piper. Les conseillers de la régence furent bientôt persuadés. C'était à qui précipiterait l'exécution de ce dessein pour s'en faire un mérite auprès du roi.

Ils allèrent en corps en faire la proposition à la reine, qui ne s'attendait pas à une pareille déclaration. Les états-généraux étaient assemblés alors. Les conseillers de la régence y proposèrent l'affaire : il n'y eut pas une voix contre : la chose fut emportée d'une rapidité que rien ne pouvait arrêter; de sorte que Charles XII souhaita de régner, et en trois jours les états lui déférèrent le gouvernement. Le pouvoir de la reine et son crédit tombèrent en un instant. Elle mena depuis une vie privée, plus sortable à son âge, quoique moins à son humeur. Le roi fut couronné le 24 décembre suivant. Il fit son entrée dans Stockholm sur un cheval alezan, ferré d'argent, ayant le sceptre à la main et la couronne en tête, aux acclamations de tout un peuple idolâtre de ce qui est nouveau, et concevant toujours de grandes espérances d'un jeune prince.

L'archevêque d'Upsal est en possession de faire la cérémonie du sacre et du couronnement : c'est, de tant de droits que ses prédécesseurs s'étaient arrogés, presque le seul qui lui reste. Après avoir, selon l'usage, donné l'onction au prince, il tenait entre ses mains la couronne pour la lui remettre sur la tête; Charles l'arracha des mains de l'archevêque, et se couronna lui-même en regardant fièrement le prélat. La multitude, à qui tout air de grandeur impose toujours, applaudit à l'action du roi. Ceux même qui avaient le plus gémi sous le despotisme du père se laissèrent entraîner à louer dans le fils cette fierté qui était l'augure de leur servitude.

Dès que Charles fut maître, il donna sa confiance et le maniement des affaires au conseiller Piper, qui fut bientôt son premier ministre sans

[1] Charles XI était né en 1645.

en avoir le nom. Peu de jours après il le fit comte ; ce qui est une qualité éminente en Suède et non un vain titre qu'on puisse prendre sans conséquence comme en France.

Les premiers temps de l'administration du roi ne donnèrent point de lui des idées favorables : il parut qu'il avait été plus impatient que digne de régner. Il n'avait, à la vérité, aucune passion dangereuse ; mais on ne voyait dans sa conduite que des emportements de jeunesse et de l'opiniâtreté. Il paraissait inappliqué et hautain. Les ambassadeurs qui étaient à sa cour le prirent même pour un génie médiocre, et le peignirent tel à leurs maîtres [a]. La Suède avait de lui la même opinion ; personne ne connaissait son caractère ; il l'ignorait lui-même, lorsque des orages formés tout à coup dans le Nord donnèrent à ses talents cachés occasion de se déployer.

Trois puissants princes, voulant se prévaloir de son extrême jeunesse, conspirèrent sa ruine presque en même temps. Le premier fut Frédéric IV, roi de Danemarck, son cousin ; le second, Auguste, électeur de Saxe, roi de Pologne ; Pierre-le-Grand, czar de Moscovie, était le troisième et le plus dangereux. Il faut développer l'origine de ces guerres, qui ont produit de si grands événements, et commencer par le Danemarck.

De deux sœurs qu'avait Charles XII, l'aînée avait épousé le duc de Holstein, jeune prince plein de bravoure et de douceur. Le duc, opprimé par le roi de Danemarck, vint à Stockholm avec son épouse se jeter entre les bras du roi, et lui demander du secours, non seulement comme à son beau-frère, mais comme au roi d'une nation qui a pour les Danois une haine irréconciliable.

L'ancienne maison de Holstein, fondue dans celle d'Oldenbourg, était montée sur le trône de Danemarck par élection en 1449. Tous les royaumes du Nord étaient alors électifs. Celui de Danemarck devint bientôt héréditaire. Un de ses rois, nommé Christiern III, eut pour son frère Adolphe une tendresse ou des ménagements dont on ne trouve guère d'exemple chez les princes. Il ne voulait point le laisser sans souveraineté, mais il ne pouvait démembrer ses propres états. Il partagea avec lui, par un accord bizarre, les duchés de Holstein-Gottorp et de Slesvick, établissant que les descendants d'Adolphe gouverneraient désormais le Holstein conjointement avec les rois de Danemarck ; que ces deux duchés leur appartiendraient en commun, et que le roi de Danemarck ne pourrait rien innover dans le Holstein sans le duc, ni le duc sans le roi. Une union si étrange, dont pourtant il y avait déjà eu un exemple dans la même maison pendant quelques années, était, depuis près de quatre-vingts ans, une source de querelles entre la branche de Danemarck et celle de Holstein-Gottorp ; les rois cherchant toujours à opprimer les ducs, et les ducs à être indépendants. Il en avait coûté la liberté et la souveraineté au dernier duc. Il avait recouvré l'une et l'autre aux conférences d'Altena, en 1689, par l'entremise de la Suède, de l'Angleterre, et de la Hollande, garantes de l'exécution du traité. Mais comme un traité entre les souverains n'est souvent qu'une soumission à la nécessité jusqu'à ce que le plus fort puisse accabler le plus faible, la querelle renaissait plus envenimée que jamais entre le nouveau roi de Danemarck et le jeune duc. Tandis que le duc était à Stockholm, les Danois fesaient déjà des actes d'hostilité dans le pays de Holstein, et se liguaient secrètement avec le roi de Pologne pour accabler le roi de Suède lui-même.

Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, que ni l'éloquence et les négociations de l'abbé de Polignac, ni les grandes qualités du prince de Conti, son concurrent au trône, n'avaient pu empêcher d'être élu depuis deux ans roi de Pologne, était un prince moins connu encore par sa force de corps incroyable que par sa bravoure et la galanterie de son esprit. Sa cour était la plus brillante de l'Europe après celle de Louis XIV. Jamais prince ne fut plus généreux, ne donna plus, n'accompagna ses dons de tant de grâce. Il avait acheté la moitié des suffrages de la noblesse polonaise, et forcé l'autre par l'approche d'une armée saxonne. Il crut avoir besoin de ses troupes pour se mieux affermir sur le trône, mais il falloit un prétexte pour les retenir en Pologne. Il les destina à attaquer le roi de Suède en Livonie, à l'occasion que l'on va rapporter.

La Livonie, la plus belle et la plus fertile province du Nord, avait appartenu autrefois aux chevaliers de l'ordre teutonique. Les Russes, les Polonais, et les Suédois, s'en étaient disputé la possession. La Suède l'avait enlevée depuis près de cent années, et elle lui avait été enfin cédée solennellement par la paix d'Oliva.

[a] Le feu roi Charles XI, dans ses sévérités pour ses sujets, n'avait pas épargné les Livoniens. Il les avait dépouillés de leurs priviléges et d'une partie de leurs patrimoines. Patkul, malheureusement célèbre depuis par sa mort tragique, fut député de la noblesse livonienne pour porter au trône les plaintes de la province. Il fit à son maître une harangue respectueuse, mais forte et pleine de cette éloquence mâle que donne la calamité quand elle

[a] Les lettres originales en font foi.

[a] Tout cet article se trouve presque mot pour mot au tome X du P. Barre.

est jointe à la hardiesse. Mais les rois ne regardent trop souvent ces harangues publiques que comme des cérémonies vaines qu'il est d'usage de souffrir, sans y faire attention. Toutefois, Charles XI, dissimulé quand il ne se livrait pas aux emportements de sa colère, frappa doucement sur l'épaule de Patkul : « Vous avez parlé pour votre patrie « en brave homme, lui dit-il, je vous en estime ; « continuez. » Mais peu de jours après il le fit déclarer coupable de lèse-majesté, et comme tel, condamner à la mort. Patkul, qui s'était caché, prit la fuite. Il porta dans la Pologne ses ressentiments. Il fut admis depuis devant le roi Auguste. Charles XI était mort ; mais la sentence de Patkul et son indignation subsistaient. Il représenta au monarque polonais la facilité de la conquête de la Livonie ; des peuples désespérés, prêts à secouer le joug de la Suède ; un roi enfant, incapable de se défendre. Ces sollicitations furent bien reçues d'un prince déjà tenté de cette conquête. Auguste, à son couronnement, avait promis de faire ses efforts pour recouvrer les provinces que la Pologne avait perdues. Il crut, par son irruption en Livonie, plaire à la république, et affermir son pouvoir ; mais il se trompa dans ces deux idées, qui paraissaient si vraisemblables. Tout fut prêt bientôt pour une invasion soudaine, sans même daigner recourir d'abord à la vaine formalité des déclarations de guerre et des manifestes. Le nuage grossissait en même temps du côté de la Moscovie. Le monarque qui la gouvernait mérite l'attention de la postérité.

Pierre Alexiowitz, czar de Russie, s'était déjà rendu redoutable par la bataille qu'il avait gagnée sur les Turcs en 1667, et par la prise d'Azof, qui lui ouvrait l'empire de la mer Noire. Mais c'était par des actions plus étonnantes que des victoires qu'il cherchait le nom de *grand*. La Moscovie, ou Russie, embrasse le nord de l'Asie et celui de l'Europe, et, depuis les frontières de la Chine, s'étend l'espace de quinze cents lieues jusqu'aux confins de la Pologne et de la Suède. Mais ce pays immense était à peine connu de l'Europe avant le czar Pierre. Les Moscovites étaient moins civilisés que les Mexicains quand ils furent découverts par Cortès ; nés tous esclaves de maîtres aussi barbares qu'eux, ils croupissaient dans l'ignorance, dans le besoin de tous les arts, et dans l'insensibilité de ces besoins qui étouffait toute industrie. Une ancienne loi, sacrée parmi eux, leur défendait, sous peine de mort, de sortir de leur pays sans la permission de leur patriarche. Cette loi, faite pour leur ôter les occasions de connaître leur joug, plaisait à une nation qui, dans l'abîme de son ignorance et de sa misère, dédaignait tout commerce avec les nations étrangères.

L'ère des Moscovites commençait à la création du monde ; ils comptaient 7207 ans au commencement du siècle passé, sans pouvoir rendre raison de cette date. Le premier jour de leur année revenait au 13 de notre mois de septembre. Ils alléguaient, pour raison de cet établissement, qu'il était vraisemblable que Dieu avait créé le monde en automne, dans la saison où les fruits de la terre sont dans leur maturité. Ainsi, les seules apparences de connaissances qu'ils eussent, étaient des erreurs grossières : personne ne se doutait parmi eux que l'automne de Moscovie pût être le printemps d'un autre pays dans les climats opposés. Il n'y avait pas long-temps que le peuple avait voulu brûler à Moscou le secrétaire d'un ambassadeur de Perse, qui avait prédit une éclipse de soleil. Ils ignoraient jusqu'à l'usage des chiffres ; ils se servaient, pour leurs calculs, de petites boules enfilés dans des fils d'archal. Il n'y avait pas d'autre manière de compter dans tous les bureaux de recettes et dans le trésor du czar.

* Leur religion était et est encore celle des chrétiens grecs, mais mêlée de superstitions, auxquelles ils étaient d'autant plus fortement attachés qu'elles étaient plus extravagantes, et que le joug en était plus gênant. Peu de Moscovites osaient manger du pigeon, parce que le Saint-Esprit est peint en forme de colombe. Ils observaient régulièrement quatre carêmes par an ; et, dans ces temps d'abstinence, ils n'osaient se nourrir ni d'œufs ni de lait. Dieu et saint Nicolas étaient les objets de leur culte, et immédiatement après eux, le czar et le patriarche. L'autorité de ce dernier était sans bornes, comme leur ignorance. Il rendait des arrêts de mort, et infligeait les supplices les plus cruels, sans qu'on pût appeler de son tribunal. Il se promenait à cheval deux fois l'an, suivi de tout son clergé en cérémonie : le czar, à pied, tenait la bride du cheval ; et le peuple se prosternait dans les rues comme les Tartares devant leur grand-lama. La confession était pratiquée ; mais ce n'était que dans le cas des plus grands crimes : alors l'absolution leur paraissait nécessaire, mais non le repentir. Ils se croyaient purs devant Dieu avec la bénédiction de leurs papas. Ainsi ils passaient sans remords de la confession au vol et à l'homicide ; et ce qui est un frein pour d'autres chrétiens était chez eux un encouragement à l'iniquité. Ils fesaient scrupule de boire du lait un jour de jeûne ; mais les pères de famille, les prêtres, les femmes, les filles s'enivraient d'eau-de-vie les jours de fête. On disputait cependant sur la religion en ce pays comme

* Tout ce morceau est copié mot à mot par le génovéfain Barre, dans son *Histoire d'Allemagne*, tome IX, page 72 et suivantes.

ailleurs ; la plus grande querelle était pour savoir si les laïques devaient faire le signe de la croix avec deux doigts ou avec trois. Un certain Jacob Nursuff, sous le précédent règne, avait excité une sédition dans Astracan au sujet de cette dispute. Il y avait même des fanatiques, comme parmi ces nations policées chez qui tout le monde est théologien ; et Pierre, qui poussa toujours la justice jusqu'à la cruauté, fit périr par le feu quelques uns de ces misérables qu'on nommait *vosko-jésuites*.

Le czar, dans son vaste empire, avait beaucoup d'autres sujets qui n'étaient pas chrétiens. Les Tartares, qui habitent le bord occidental de la mer Caspienne et des Palus-Méotides, sont mahométans. Les Sibériens, les Ostiaques, les Samolèdes, qui sont vers la mer Glaciale, étaient des sauvages, dont les uns étaient idolâtres, les autres n'avaient pas même la connaissance d'un dieu : et cependant les Suédois envoyés prisonniers parmi eux ont été plus contens de leurs mœurs que de celles des anciens Moscovites.

Pierre Alexiowitz avait reçu une éducation qui tendait à augmenter encore la barbarie de cette partie du monde. Son naturel lui fit d'abord aimer les étrangers, avant qu'il sût à quel point ils pouvaient lui être utiles. Le Fort, comme on l'a déjà dit, fut le premier instrument dont il se servit pour changer depuis la face de la Moscovie. Son puissant génie, qu'une éducation barbare avait retenu et n'avait pu détruire, se développa presque tout à coup. Il résolut d'être homme, de commander à des hommes et de créer une nation nouvelle. Plusieurs princes avaient avant lui renoncé à des couronnes par dégoût pour le poids des affaires ; mais aucun n'avait cessé d'être roi pour apprendre mieux à régner ; c'est ce que fit Pierre-le-Grand.

Il quitta la Russie en 1698, n'ayant encore régné que deux années, et alla en Hollande, déguisé sous un nom vulgaire, comme s'il avait été un domestique de ce même Le Fort, qu'il envoyait ambassadeur extraordinaire auprès des états-généraux. Arrivé à Amsterdam, inscrit dans le rôle des charpentiers de l'amirauté des Indes, il y travaillait dans le chantier comme les autres charpentiers. Dans les intervalles de son travail, il apprenait les parties des mathématiques qui peuvent être utiles à un prince, les fortifications, la navigation, l'art de lever des plans. Il entrait dans les boutiques des ouvriers, examinait toutes les manufactures ; rien n'échappait à ses observations. De là il passa en Angleterre, où il se perfectionna dans la science de la construction des vaisseaux ; il repassa en Hollande, et vit tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de son pays. Enfin, après deux ans de voyages et de travaux, auxquels nul autre homme que lui n'eût voulu se soumettre, il reparut en Russie, amenant avec lui les arts de l'Europe. Des artisans de toute espèce l'y suivirent en foule. On vit pour la première fois de grands vaisseaux russes sur la mer Noire, dans la Baltique et dans l'Océan. Des bâtimens d'une architecture régulière et noble furent élevés au milieu des huttes moscovites. Il établit des colléges, des académies, des imprimeries, des bibliothèques ; les villes furent policées, les habillements, les coutumes changèrent peu à peu, quoique avec difficulté. Les Moscovites connurent par degrés ce que c'est que la société. Les superstitions mêmes furent abolies ; la dignité de patriarche fut éteinte : le czar se déclara le chef de la religion ; et cette dernière entreprise, qui aurait coûté le trône et la vie à un prince moins absolu, réussit presque sans contradiction, et lui assura le succès de toutes les autres nouveautés.

Après avoir abaissé un clergé ignorant et barbare, il osa essayer de l'instruire, et par là même il risqua de le rendre redoutable ; mais il se croyait assez puissant pour ne le pas craindre. Il a fait enseigner, dans le peu de cloîtres qui restent, la philosophie et la théologie. Il est vrai que cette théologie tient encore de ce temps sauvage dont Pierre Alexiowitz a retiré sa patrie. Un homme digne de foi m'a assuré qu'il avait assisté à une thèse publique, où il s'agissait de savoir si l'usage du tabac à fumer était un péché. Le répondant prétendait qu'il était permis de s'enivrer d'eau-de-vie, mais non de fumer, parce que la très sainte Écriture dit que ce qui sort de la bouche de l'homme le souille, et que ce qui y entre ne le souille point.

Les moines ne furent pas contents de la réforme. A peine le czar eut-il établi des imprimeries, qu'ils s'en servirent pour le décrier : ils imprimèrent qu'il était l'antechrist ; leurs preuves étaient qu'il ôtait la barbe aux vivants, et qu'on fesait, dans son académie, des dissections de quelques morts. Mais un autre moine, qui voulait faire fortune, réfuta ce livre, et démontra que Pierre n'était pas l'antechrist, parce que le nombre 666 n'était pas dans son nom. L'auteur du libelle fut roué, et celui de la réfutation fut fait évêque de Rezan.

Le réformateur de la Moscovie a surtout porté une loi sage, qui fait honte à beaucoup d'états policés ; c'est qu'il n'est permis à aucun homme au service de l'état, ni à un bourgeois établi, ni surtout à un mineur, de passer dans un cloître.

Ce prince comprit combien il importe de ne

point consacrer à l'oisiveté des sujets qui peuvent être utiles, et de ne point permettre qu'on dispose à jamais de sa liberté, dans un âge où l'on ne peut disposer de la moindre partie de sa fortune. Cependant l'industrie des moines élude tous les jours cette loi, faite pour le bien de l'humanité; comme si les moines gagnaient en effet à peupler les cloîtres aux dépens de la patrie.

Le czar n'a pas assujetti seulement l'Église à l'état, à l'exemple des sultans turcs; mais, plus grand politique, il a détruit une milice semblable à celle des janissaires; et ce que les Ottomans ont vainement tenté[1], il l'a exécuté en peu de temps; il a dissipé les janissaires moscovites, nommés strélitz, qui tenaient les czars en tutelle. Cette milice, plus formidable à ses maîtres qu'à ses voisins, était composée d'environ trente mille hommes de pied, dont la moitié restait à Moscou, et l'autre était répandue sur les frontières. Un strélitz n'avait que quatre roubles par an de paie; mais des priviléges ou des abus le dédommageaient amplement. Pierre forma d'abord une compagnie d'étrangers, dans laquelle il s'enrôla lui-même, et ne dédaigna pas de commencer par être tambour, et d'en faire les fonctions, tant la nation avait besoin d'exemples. Il fut officier par degrés. Il fit petit à petit de nouveaux régiments, et enfin, se sentant maître de troupes disciplinées, il cassa les strélitz qui n'osèrent désobéir.

La cavalerie était à peu près ce qu'est la cavalerie polonaise, et ce qu'était autrefois la française, quand le royaume de France n'était qu'un assemblage de fiefs. Les gentilshommes russes montaient à cheval à leurs dépens, et combattaient sans discipline, quelquefois sans autres armes qu'un sabre ou un carquois, incapables d'être commandés, et par conséquent de vaincre.

Pierre-le-Grand leur apprit à obéir par son exemple et par les supplices; car il servait en qualité de soldat et d'officier subalterne, et punissait rigoureusement en czar les boïards, c'est-à-dire les gentilshommes qui prétendaient que le privilége de la noblesse était de ne servir l'état qu'à leur volonté. Il établit un corps régulier pour servir l'artillerie, et prit cinq cents cloches aux églises pour fondre des canons. Il a eu treize mille canons de fonte en l'année 1714. Il a formé aussi des corps de dragons, milice très convenable au génie des Moscovites, et à la forme de leurs chevaux, qui sont petits. La Moscovie a aujourd'hui, en 1738, trente régiments de dragons de mille hommes chacun, bien entretenus.

C'est lui qui a établi des houssards en Russie. Enfin il a eu jusqu'à une école d'ingénieurs, dans un pays où personne ne savait avant lui les éléments de la géométrie.

Il était bon ingénieur lui-même; mais surtout il excellait dans tous les arts de la marine; bon capitaine de vaisseau, habile pilote, bon matelot, adroit charpentier, et d'autant plus estimable dans ces arts qu'il était né avec une crainte extrême de l'eau. Il ne pouvait, dans sa jeunesse, passer sur un pont sans frémir: il fesait fermer alors les volets de bois de son carrosse; le courage et le génie domptèrent en lui cette faiblesse machinale.

Il fit construire un beau port auprès d'Azof, à l'embouchure du Tanaïs: il voulait y entretenir des galères; et dans la suite, croyant que ces vaisseaux longs, plats, et légers, devaient réussir dans la mer Baltique, il en a fait construire plus de trois cents dans sa ville favorite de Pétersbourg; il a montré à ses sujets l'art de les bâtir avec du simple sapin, et celui de les conduire. Il avait appris jusqu'à la chirurgie: on l'a vu, dans un besoin, faire la ponction à un hydropique; il réussissait dans les mécaniques, et instruisait les artisans.

Les finances du czar étaient à la vérité peu de chose par rapport à l'immensité de ses états; il n'a jamais eu vingt-quatre millions de revenu, à compter le marc à près de cinquante livres, comme nous fesons aujourd'hui, et comme nous ne ferons peut-être pas demain; mais c'est être très riche chez soi que de pouvoir faire de grandes choses. Ce n'est pas la rareté de l'argent, mais celle des hommes et des talents qui rend un empire faible.

La nation russe n'est pas nombreuse, quoique les femmes y soient fécondes et les hommes robustes. Pierre lui-même, en policant ses états, a malheureusement contribué à leur dépopulation. De fréquentes recrues dans des guerres longtemps malheureuses, des nations transplantées des bords de la mer Caspienne à ceux de la mer Baltique, consumées dans les travaux, détruites par les maladies; les trois quarts des enfants mourant en Moscovie de la petite vérole, plus dangereuse en ces climats qu'ailleurs; enfin, les tristes suites d'un gouvernement long-temps sauvage et barbare, même dans sa police, sont cause que cette grande partie du continent a encore de vastes déserts. On compte à présent en Russie cinq cent mille familles de gentilshommes, deux cent mille de gens de loi, un peu plus de cinq millions de bourgeois et de paysans payant une espèce de taille, six cent mille hommes dans les provinces conquises sur la Suède: les Cosaques de l'Ukraine et les Tartares, vassaux de la Mos-

[1] Les janissaires ont enfin été détruits par le sultan Mahmoud II, aujourd'hui régnant (1836).

revie, ne montent pas à plus de deux millions; enfin l'on a trouvé que ces pays immenses ne contiennent pas plus de quatorze millions d'hommes[a]; c'est-à-dire un peu plus des deux tiers des habitants de la France.

Le czar Pierre, en changeant les mœurs, les lois, la milice, la face de son pays, voulut aussi être grand par le commerce, qui fait à la fois la richesse d'un état et les avantages du monde entier. Il entreprit de rendre la Russie le centre du négoce de l'Asie et de l'Europe. Il voulait joindre par des canaux, dont il dressa le plan, la Duine, le Volga, le Tanaïs, et s'ouvrir des chemins nouveaux de la mer Baltique au Pont-Euxin et à la mer Caspienne, et de ces deux mers à l'Océan septentrional.

Le port d'Archangel, fermé par les glaces neuf mois de l'année, et dont l'abord exigeait un circuit long et dangereux, ne lui paraissait pas assez commode. Il avait, dès l'an 1700, le dessein de bâtir sur la mer Baltique un port qui deviendrait le magasin du Nord, et une ville qui serait la capitale de son empire.

Il cherchait déjà un passage par les mers du nord-est à la Chine; et les manufactures de Paris et de Pékin devaient embellir sa nouvelle ville.

Un chemin par terre, de sept cent cinquante-quatre verstes[b], pratiqué à travers des marais qu'il fallait combler, conduit de Moscou à sa nouvelle ville. La plupart de ses projets ont été exécutés par ses mains; et deux impératrices, qui lui ont succédé l'une après l'autre, ont encore été au-delà de ses vues, quand elles étaient praticables, et n'ont abandonné que l'impossible.

Il a voyagé toujours dans ses états, autant que ses guerres l'ont pu permettre; mais il a voyagé en législateur et en physicien, examinant partout la nature, cherchant à la corriger ou à la perfectionner, sondant lui-même les profondeurs des fleuves et des mers, ordonnant des écluses, visitant des chantiers, faisant fouiller des mines, éprouvant les métaux, fesant lever des cartes exactes, et y travaillant de sa main.

Il a bâti dans un lieu sauvage la ville impériale de Pétersbourg, qui contient aujourd'hui soixante mille maisons, où s'est formée de nos jours une cour brillante, et où enfin on connaît les plaisirs délicats. Il a bâti le port de Cronstadt sur la Néva, Sainte-Croix sur les frontières de la Perse, des forts dans l'Ukraine, dans la Sibérie; des amirautés à Archangel, à Pétersbourg, à Astracan, à Azof; des arsenaux des hôpitaux; il fesait toutes ses maisons petites et de mauvais goût; mais il prodiguait pour les maisons publiques la magnificence et la grandeur.

Les sciences, qui ont été ailleurs le fruit tardif de tant de siècles, sont venues par ses soins dans ses états toutes perfectionnées. Il a créé une académie sur le modèle des sociétés fameuses de Paris et de Londres: les Delisle, les Bulfinger, les Hermann, les Bernoulli, le célèbre Wolf, homme excellent en tout genre de philosophie, ont été appelés à grands frais à Pétersbourg. Cette académie subsiste encore, et il se forme enfin des philosophes moscovites.

Il a forcé la jeune noblesse de ses états à voyager, à s'instruire, à rapporter en Russie la politesse étrangère. J'ai vu de jeunes Russes pleins d'esprit et de connaissances. C'est ainsi qu'un seul homme a changé le plus grand empire du monde. Il est affreux qu'il ait manqué à ce réformateur des hommes la principale vertu, l'humanité. De la brutalité dans ses plaisirs, de la férocité dans ses mœurs, de la barbarie dans ses vengeances, se mêlaient à tant de vertus. Il policait ses peuples, et il était sauvage. Il a, de ses propres mains, été l'exécuteur de ses sentences sur des criminels; et dans une débauche de table il a fait voir son adresse à couper des têtes. Il y a dans l'Afrique des souverains qui versent le sang de leurs sujets de leurs mains; mais ces monarques passent pour des barbares. La mort d'un fils qu'il fallait corriger ou déshériter rendrait la mémoire de Pierre odieuse, si le bien qu'il a fait à ses sujets ne faisait presque pardonner sa cruauté envers son propre sang.

Tel était le czar Pierre; et ses grands desseins n'étaient encore qu'ébauchés, lorsqu'il se joignit aux rois de Pologne et de Danemarck contre un enfant qu'ils méprisaient tous. Le fondateur de la Russie voulut être conquérant; il crut qu'il pourrait le devenir sans peine, et qu'une guerre si bien projetée serait utile à tous ses desseins. L'art de la guerre était un art nouveau qu'il fallait montrer à ses peuples.

D'ailleurs il avait besoin d'un port à l'orient de la mer Baltique pour l'exécution de toutes ses idées. Il avait besoin de la province de l'Ingrie, qui est au nord-est de la Livonie; les Suédois en étaient maîtres, il fallait la leur arracher. Ses prédécesseurs avaient eu des droits sur l'Ingrie, l'Estonie, la Livonie; le temps semblait propice pour faire revivre ces droits perdus depuis cent ans, et anéantis par des traités. Il conclut donc une ligue avec le roi de Pologne, pour enlever au jeune Charles XII tous ces pays qui sont entre le

a Cela fut écrit en 1727; la population a augmenté depuis par les conquêtes, par la police, et par le soin d'attirer les étrangers.

b Un verste est de 750 pas.

golfe de Finlande, la mer Baltique, la Pologne, et la Moscovie.

*********

## LIVRE SECOND.

—

### ARGUMENT.

**Changement prodigieux et subit dans le caractère de Charles XII. A l'âge de dix-huit ans il soutient la guerre Contre le Danemarck, la Pologne, et la Moscovie; termine la guerre de Danemarck en six semaines; défait quatre-vingt mille Moscovites avec huit mille Suédois, et passe en Pologne. Description de la Pologne et de son gouvernement. Charles gagne plusieurs batailles, et est maître de la Pologne, où il se prépare à nommer un roi.**

Trois puissants rois menaçaient ainsi l'enfance de Charles XII. Les bruits de ces préparatifs consternaient la Suède, et alarmaient le conseil. Les grands généraux étaient morts; on avait raison de tout craindre sous un jeune roi qui n'avait encore donné de lui que de mauvaises impressions. Il n'assistait presque jamais dans le conseil que pour croiser les jambes sur la table; distrait, indifférent, il n'avait paru prendre part à rien.

Le conseil délibéra en sa présence sur le danger où l'on était : quelques conseillers proposaient de détourner la tempête par des négociations : tout d'un coup le jeune prince se lève avec l'air de gravité et d'assurance d'un homme supérieur qui a pris son parti. « Messieurs, « dit-il, j'ai résolu de ne jamais faire une guerre « injuste, mais de n'en finir une légitime que par « la perte de mes ennemis. Ma résolution est prise : « j'irai attaquer le premier qui se déclarera; et, « quand je l'aurai vaincu, j'espère faire quelque « peur aux autres. » Ces paroles étonnèrent tous ces vieux conseillers; ils se regardèrent sans oser répondre. Enfin, étonnés d'avoir un tel roi, et honteux d'espérer moins que lui, ils reçurent avec admiration ses ordres pour la guerre.

On fut bien plus surpris encore quand on le vit renoncer tout d'un coup aux amusements les plus innocents de la jeunesse. Du moment qu'il se prépara à la guerre, il commença une vie toute nouvelle, dont il ne s'est jamais depuis écarté un seul moment. Plein de l'idée d'Alexandre et de César, il se proposa d'imiter tout de ces deux conquérants, hors leurs vices. Il ne connut plus ni magnificence, ni jeux, ni délassements; il réduisit sa table à la frugalité la plus grande. Il avait aimé le faste dans les habits; il ne fut vêtu depuis que comme un simple soldat. On l'avait soupçonné d'avoir eu une passion pour une femme de sa cour : soit que cette intrigue fût vraie ou non, il est certain qu'il renonça alors aux femmes pour jamais, non seulement de peur d'en être gouverné, mais pour donner l'exemple à ses soldats, qu'il voulait contenir dans la discipline la plus rigoureuse; peut-être encore par la vanité d'être le seul de tous les rois qui domptât un penchant si difficile à surmonter. Il résolut aussi de s'abstenir de vin tout le reste de sa vie. Les uns m'ont dit qu'il n'avait pris ce parti que pour dompter en tout la nature, et pour ajouter une nouvelle vertu à son héroïsme; mais le plus grand nombre m'a assuré qu'il voulut par là se punir d'un excès qu'il avait commis, et d'un affront qu'il avait fait à table à une femme, en présence même de la reine sa mère. Si cela est ainsi, cette condamnation de soi-même, et cette privation qu'il s'imposa toute sa vie, sont une espèce d'héroïsme non moins admirable.

Il commença par assurer des secours au duc de Holstein, son beau-frère. Huit mille hommes furent envoyés d'abord en Poméranie, province voisine du Holstein, pour fortifier le duc contre les attaques des Danois. Le duc en avait besoin. Ses états étaient déjà ravagés, son château de Gottorp pris, sa ville de Tonningue pressée par un siége opiniâtre, où le roi de Danemarck était venu en personne pour jouir d'une conquête qu'il croyait sûre. Cette étincelle commençait à embraser l'empire. D'un côté, les troupes saxonnes du roi de Pologne, celles de Brandebourg, de Wolfenbuttel, de Hesse Cassel, marchaient pour se joindre aux Danois. De l'autre, les huit mille hommes du roi de Suède, les troupes d'Hanovre et de Zell, et trois régiments de Hollande, venaient secourir le duc *. Tandis que le petit pays de Holstein était ainsi le théâtre de la guerre, deux escadres, l'une d'Angleterre et l'autre de Hollande, parurent dans la mer Baltique. Ces deux états étaient garants du traité d'Altona, rompu par les Danois; l'Angleterre et les états-généraux s'empressaient alors à secourir le duc de Holstein opprimé, parce que l'intérêt de leur commerce s'opposait à l'agrandissement du roi de Danemarck. Ils savaient que le Danois, étant maître du passage du Sund, imposerait des lois onéreuses aux nations commerçantes quand il serait assez fort pour en user impunément. Cet intérêt a long-temps engagé les Anglais et les Hollandais à tenir, autant qu'il l'ont pu, la balance égale entre les princes du Nord : ils se joignirent au jeune roi de Suède, qui semblait devoir être accablé par tant d'ennemis réunis, et le secoururent par la même raison pour laquelle

* Copié mot pour mot par le P. Barre, tome X, page 725 et suivantes.

on l'attaquait, parce qu'on ne le croyait pas capable de se défendre.

Il était à la chasse aux ours quand il reçut la nouvelle de l'irruption des Saxons en Livonie : il fesait cette chasse d'une manière aussi nouvelle que dangereuse. On n'avait d'autres armes que des bâtons fourchus derrière un filet tendu à des arbres. Un ours d'une grandeur démesurée vint droit au roi qui le terrassa après une longue lutte, à l'aide du filet et de son bâton. Il faut avouer qu'en considérant de telles aventures, la force prodigieuse du roi Auguste et les voyages du czar, on croirait être au temps des Hercule et des Thésée.

Il partit pour sa première campagne le 8 mai nouveau style de l'année 1700. Il quitta Stockholm, où il ne revint jamais. Une foule innombrable de peuple l'accompagna jusqu'au port de Carlscrona, en fesant des vœux pour lui, en versant des larmes, et en l'admirant. Avant de sortir de Suède, il établit à Stockholm un conseil de défense, composé de plusieurs sénateurs. Cette commission devait prendre soin de tout ce qui regardait la flotte, les troupes, et les fortifications du pays. Le corps du sénat devait régler tout le reste provisionnellement dans l'intérieur du royaume. Ayant ainsi mis un ordre certain dans ses états, son esprit, libre de tout autre soin, ne s'occupa plus que de la guerre. Sa flotte était composée de quarante-trois vaisseaux : celui qu'il monta, nommé *le roi Charles*, le plus grand qu'on ait jamais vu, était de cent vingt pièces de canon ; le comte de Piper, son premier ministre, et le général Rehnskold [1], s'y embarquèrent avec lui. Il joignit les escadres des alliés. La flotte danoise évita le combat, et laissa la liberté aux trois flottes combinées de s'approcher assez près de Copenhague pour y jeter quelques bombes.

Il est certain que ce fut le roi lui-même qui proposa alors au général Rehnskold de faire une descente, et d'assiéger Copenhague par terre, tandis qu'elle serait bloquée par mer. Rehnskold fut étonné d'une proposition qui marquait autant d'habileté que de courage dans un jeune prince sans expérience. Bientôt tout fut prêt pour la descente ; les ordres furent donnés pour faire embarquer cinq mille hommes qui étaient sur les côtes de Suède, et qui furent joints aux troupes qu'on avait à bord. Le roi quitta son grand vaisseau, et monta une frégate plus légère : on commença par faire partir trois cents grenadiers dans de petites chaloupes. Entre ces chaloupes, de petits bateaux plats portaient des fascines, des chevaux de frise, et les instruments des pionniers : cinq cents hommes d'élite suivaient dans d'autres chaloupes ; après venaient les vaisseaux de guerre du roi, avec deux frégates anglaises et deux hollandaises, qui devaient favoriser la descente à coups de canon.

Copenhague, ville capitale du Danemarck, est située dans l'île de Séeland, au milieu d'une belle plaine, ayant au nord-ouest le Sund, et à l'orient la mer Baltique, où était alors le roi de Suède. Au mouvement imprévu des vaisseaux qui menaçaient d'une descente, les habitants, consternés par l'inaction de leur flotte et par le mouvement des vaisseaux suédois, regardaient avec crainte en quel endroit fondrait l'orage : la flotte de Charles s'arrêta vis-à-vis Humblebek, à sept milles de Copenhague. Aussitôt les Danois rassemblent en cet endroit leur cavalerie. Des milices furent placées derrière d'épais retranchements, et l'artillerie qu'on put y conduire fut tournée contre les Suédois.

Le roi quitta alors sa frégate pour s'aller mettre dans la première chaloupe, à la tête de ses gardes. L'ambassadeur de France était alors auprès de lui. « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-il en latin « (car il ne voulait jamais parler français), vous « n'avez rien à démêler avec les Danois : vous « n'irez pas plus loin, s'il vous plaît. — Sire, lui « répondit le comte de Guiscard, en français, le « roi mon maître m'a ordonné de résider auprès « de votre majesté ; je me flatte que vous ne me « chasserez pas aujourd'hui de votre cour, qui « n'a jamais été si brillante. » En disant ces paroles il donna la main au roi, qui sauta dans la chaloupe où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent [a]. On s'avançait sous les coups de canon des vaisseaux qui favorisaient la descente. Les bateaux de débarquement n'étaient encore qu'à trois cents pas du rivage. Charles XII, impatient de ne pas aborder assez près ni assez tôt, se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau par-delà la ceinture : ses ministres, l'ambassadeur de France, les officiers, les soldats, suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage, malgré une grêle de mousquetades. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balle, demanda au major-général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « C'est le bruit que font les balles de fusil « qu'on vous tire, » lui dit le major. « Bon, dit « le roi, ce sera là dorénavant ma musique. » Dans le même moment le major, qui expliquait le bruit des mousquetades, en reçut une dans l'épaule, et un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi.

Il est ordinaire à des troupes attaquées dans

[1] Voltaire a écrit Renschild.

[a] Copié par le P. Barre, tome x, page 396.

Digitized by Google

leurs retranchements d'être battues, parce que ceux qui attaquent ont toujours une impétuosité que ne peuvent avoir ceux qui se défendent, et qu'attendre les ennemis dans ses lignes, c'est souvent un aveu de sa faiblesse et de leur supériorité. La cavalerie danoise et les milices s'enfuirent après une faible résistance. Le roi, maître de leurs retranchements, se jeta à genoux pour remercier Dieu du premier succès de ses armes. Il fit sur-le-champ élever des redoutes vers la ville, et marqua lui-même un campement. En même temps il renvoya ses vaisseaux en Scanie, partie de la Suède voisine de Copenhague, pour chercher neuf mille hommes de renfort. Tout conspirait à servir la vivacité de Charles. Les neuf mille hommes étaient sur le rivage, prêts à s'embarquer, et dès le lendemain un vent favorable les lui amena.

Tout cela s'était fait à la vue de la flotte danoise, qui n'avait osé s'avancer. Copenhague, intimidée, envoya aussitôt des députés au roi pour le supplier de ne point bombarder la ville. Il les reçut à cheval, à la tête de son régiment des gardes : les députés se mirent à genoux devant lui ; il fit payer à la ville quatre cent mille rixdales, avec ordre de faire voiturer au camp toutes sortes de provisions, qu'il promit de faire payer fidèlement. On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir ; mais on ne s'attendait guère que des vainqueurs daignassent payer ; ceux qui les apportèrent furent bien étonnés d'être payés généreusement et sans délai par les moindres soldats de l'armée. Il régnait depuis long-temps dans les troupes suédoises une discipline qui n'avait pas peu contribué à leurs victoires : le jeune roi en augmenta encore la sévérité. Un soldat n'eût pas osé refuser le paiement de ce qu'il achetait, encore moins aller en maraude, pas même sortir du camp. Il voulut de plus que, dans une victoire, ses troupes ne dépouillassent les morts qu'après en avoir eu la permission ; et il parvint aisément à faire observer cette loi. On fesait toujours dans son camp la prière deux fois par jour, à sept heures du matin et à quatre heures du soir : il ne manqua jamais d'y assister, et de donner à ses soldats l'exemple de la piété, qui fait toujours impression sur les hommes, quand ils n'y soupçonnent pas de l'hypocrisie. Son camp, mieux policé que Copenhague, eut tout en abondance ; les paysans aimaient mieux vendre leurs denrées aux Suédois, leurs ennemis, qu'aux Danois, qui ne les payaient pas si bien. Les bourgeois de la ville furent même obligés de venir plus d'une fois chercher au camp du roi de Suède des provisions qui manquaient dans leurs marchés.

Le roi de Danemarck était alors dans le Holstein, où il semblait ne s'être rendu que pour lever le siége de Tonningue. Il voyait la mer Baltique couverte de vaisseaux ennemis, un jeune conquérant déjà maître de la Séeland, et prêt à s'emparer de la capitale. Il fit publier dans ses états que ceux qui prendraient les armes contre les Suédois auraient leur liberté. Cette déclaration était d'un grand poids dans un pays autrefois libre, où tous les paysans, et même beaucoup de bourgeois, sont esclaves aujourd'hui. Charles fit dire au roi de Danemarck qu'il ne fesait la guerre que pour l'obliger à faire la paix, qu'il n'avait qu'à se résoudre à rendre justice au duc de Holstein, ou à voir Copenhague détruite, et son royaume mis à feu et à sang. Le Danois était trop heureux d'avoir affaire à un vainqueur qui se piquait de justice. On assembla un congrès dans la ville de Travendal, sur les frontières du Holstein. Le roi de Suède ne souffrit pas que l'art des ministres traînât les négociations en longueur : il voulut que le traité s'achevât aussi rapidement qu'il était descendu en Séeland. Effectivement, il fut conclu le 5 d'août, à l'avantage du duc de Holstein, qui fut indemnisé de tous les frais de la guerre, et délivré d'oppression. Le roi de Suède ne voulut rien pour lui-même, satisfait d'avoir secouru son allié et humilié son ennemi. Ainsi Charles XII, à dix-huit ans, commença et finit cette guerre en moins de six semaines.

Précisément dans le même temps, le roi de Pologne investissait la ville de Riga, capitale de la Livonie, et le czar s'avançait du côté de l'orient, à la tête de près de cent mille hommes. Riga était défendue par le vieux comte de Dahlberg, général suédois, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, joignait le feu d'un jeune homme à l'expérience de soixante campagnes. Le comte Fleming, depuis ministre de Pologne, grand homme de guerre et de cabinet, et le Livonien Patkul, pressaient tous deux le siége sous les yeux du roi ; mais, malgré plusieurs avantages que les assiégeans avaient remportés, l'expérience du vieux comte de Dahlberg rendait inutiles leurs efforts, et le roi de Pologne désespérait de prendre la ville. Il saisit enfin une occasion honorable de lever le siége. Riga était pleine de marchandises appartenantes aux Hollandais. Les états-généraux ordonnèrent à leur ambassadeur auprès du roi Auguste de lui faire sur cela des représentations. Le roi de Pologne ne se fit pas long-temps prier. Il consentit à lever le siége plutôt que de causer le moindre dommage à ses alliés, qui ne furent point étonnés de cet excès de complaisance, dont ils surent la véritable cause.

Il ne restait donc plus à Charles XII, pour

Digitized by Google

achever sa première campagne, que de marcher contre son rival de gloire, Pierre Alexiowitz. Il était d'autant plus animé contre lui, qu'il y avait encore à Stockholm trois ambassadeurs moscovites qui venaient de jurer le renouvellement d'une paix inviolable. Il ne pouvait comprendre, lui qui se piquait d'une probité sévère, qu'un législateur comme le czar se fît un jeu de ce qui doit être si sacré. Le jeune prince, plein d'honneur, ne pensait pas qu'il y eût une morale différente pour les rois et pour les particuliers. L'empereur de Moscovie venait de faire paraître un manifeste qu'il eût mieux fait de supprimer. Il alléguait pour raison de la guerre, qu'on ne lui avait pas rendu assez d'honneurs lorsqu'il avait passé *incognito* à Riga; et qu'on avait vendu les vivres trop cher à ses ambassadeurs. C'étaient là les griefs pour lesquels il ravageait l'Ingrie avec quatre-vingt mille hommes.

Il parut devant Narva à la tête de cette grande armée, le 1er octobre, dans un temps plus rude en ce climat que ne l'est le mois de janvier à Paris. Le czar, qui, dans de pareilles saisons, fesait quelquefois quatre cents lieues en poste à cheval pour aller visiter lui-même une mine ou quelque canal, n'épargnait pas plus ses troupes que lui-même. Il savait d'ailleurs que les Suédois, depuis le temps de Gustave-Adolphe, fesaient la guerre au cœur de l'hiver comme dans l'été; il voulut accoutumer aussi ses Moscovites à ne point connaître de saisons, et les rendre un jour pour le moins égaux aux Suédois. Ainsi, dans un temps où les glaces et les neiges forcent les autres nations, dans des climats tempérés, à suspendre la guerre, le czar Pierre assiégeait Narva à trente degrés du pôle, et Charles XII s'avançait pour la secourir. Le czar ne fut pas plus tôt arrivé devant la place, qu'il se hâta de mettre en pratique ce qu'il venait d'apprendre dans ses voyages. Il traça son camp, le fit fortifier de tous côtés, éleva des redoutes de distance en distance, et ouvrit lui-même la tranchée. Il avait donné le commandement de son armée au duc de Croï, Allemand, général habile, mais peu secondé alors par les officiers russes. Pour lui, il n'avait dans ses propres troupes que le rang de simple lieutenant. Il avait donné l'exemple de l'obéissance militaire à sa noblesse, jusque-là indisciplinable, laquelle était en possession de conduire sans expérience et en tumulte des esclaves mal armés. Il n'était pas étonnant que celui qui s'était fait charpentier à Amsterdam pour avoir des flottes, fût lieutenant à Narva pour enseigner à sa nation l'art de la guerre.

Les Russes sont robustes, infatigables, peut-être aussi courageux que les Suédois; mais c'est au temps à aguerrir les troupes, et à la discipline à les rendre invincibles. Les seuls régiments dont on pût espérer quelque chose étaient commandés par des officiers allemands, mais ils étaient en petit nombre. Le reste était des barbares arrachés à leurs forêts, couverts de peaux de bêtes sauvages, les uns armés de flèches, les autres de massues: peu avaient des fusils: aucun n'avait vu un siége régulier; il n'y avait pas un bon canonnier dans toute l'armée. Cent cinquante canons, qui auraient dû réduire la petite ville de Narva en cendres, y avaient à peine fait brèche, tandis que l'artillerie de la ville renversait à tout moment des rangs entiers dans les tranchées. Narva était presque sans fortifications: le baron de Horn, qui y commandait, n'avait pas mille hommes de troupes réglées; cependant cette armée innombrable n'avait pu la réduire en six semaines.

On était déjà au 15 de novembre, quand le czar apprit que le roi de Suède, ayant traversé la mer avec deux cents vaisseaux de transport, marchait pour secourir Narva. Les Suédois n'étaient que vingt mille. Le czar n'avait que la supériorité du nombre. Loin donc de mépriser son ennemi, il employa tout ce qu'il avait d'art pour l'accabler. Non content de quatre-vingt mille hommes, il se prépara à lui opposer encore une autre armée, et à l'arrêter à chaque pas. Il avait déjà mandé près de trente mille hommes qui s'avançaient de Pleskow à grandes journées. Il fit alors une démarche qui l'eût rendu méprisable, si un législateur qui a fait de grandes choses pouvait l'être. Il quitta son camp, où sa présence était nécessaire, pour aller chercher ce nouveau corps de troupes, qui pouvait très bien arriver sans lui, et sembla, par cette démarche, craindre de combattre dans un camp retranché un jeune prince sans expérience, qui pouvait venir l'attaquer.

Quoi qu'il en soit, il voulait enfermer Charles XII entre deux armées. Ce n'était pas tout, trente mille hommes, détachés du camp devant Narva, étaient postés à une lieue de cette ville, sur le chemin du roi de Suède; vingt mille strélitz étaient plus loin sur le même chemin; cinq mille autres fesaient une garde avancée. Il fallait passer sur le ventre à toutes ces troupes, avant que d'arriver devant le camp, qui était muni d'un rempart et d'un double fossé. Le roi de Suède avait débarqué à Pernaw, dans le golfe de Riga, avec environ seize mille hommes d'infanterie et un peu plus de quatre mille chevaux. De Pernaw il avait précipité sa marche jusqu'à Revel, suivi de toute sa cavalerie, et seulement de quatre mille fantassins. Il marchait toujours en avant, sans attendre le reste de ses troupes. Il se trouva bien-

tôt avec ses huit mille hommes seulement devant les premiers postes des ennemis. Il ne balança pas à les attaquer tous les uns après les autres, sans leur donner le temps d'apprendre à quel petit nombre ils avaient affaire. Les Moscovites, voyant arriver les Suédois à eux, crurent avoir toute une armée à combattre. La garde avancée de cinq mille hommes, qui gardait, entre des rochers, un poste où cent hommes résolus pouvaient arrêter une armée entière, s'enfuit à la première approche des Suédois. Les vingt mille hommes qui étaient derrière, voyant fuir leurs compagnons, prirent l'épouvante, et allèrent porter le désordre dans le camp. Tous les postes furent emportés en deux jours; et ce qui, en d'autres occasions, eût été compté pour trois victoires, ne retarda pas d'une heure la marche du roi. Il parut donc enfin, avec ses huit mille hommes, fatigués d'une si longue marche, devant un camp de quatre-vingt mille Russes, bordé de cent cinquante canons. A peine ses troupes eurent-elles pris quelques repos, que, sans délibérer, il donna ses ordres pour l'attaque.

Le signal était deux fusées, et le mot en allemand, *avec l'aide de Dieu*. Un officier général lui ayant représenté la grandeur du péril : « Quoi ! « vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille « braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre- « vingt mille Moscovites? » Un moment après, craignant qu'il n'y eût un peu de fanfaronnade dans ces paroles, il courut lui-même après cet officier : « N'êtes-vous donc pas de mon avis, lui « dit-il ; n'ai-je pas deux avantages sur les enne- « mis? l'un que leur cavalerie ne pourra leur « servir; et l'autre, que le lieu étant resserré, « leur grand nombre ne fera que les incommoder, « et ainsi je serai réellement plus fort qu'eux. » L'officier n'eut garde d'être d'un autre avis, et on marcha aux Moscovites à midi le 30 novembre 1700.

Dès que le canon des Suédois eut fait brèche aux retranchements, ils s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis. Les Russes se firent tuer pendant une demi-heure sans quitter le revers des fossés. Le roi attaquait à la droite du camp où était le quartier du czar; il espérait le rencontrer, ne sachant pas que l'empereur lui-même avait été chercher ses quarante mille hommes qui devaient arriver dans peu. Aux premières décharges de la mousqueterie ennemie le roi reçut une balle à la gorge; mais c'était une balle morte qui s'arrêta dans les plis de sa cravate noire, et qui ne lui fit aucun mal. Son cheval fut tué sous lui. M. de Sparre m'a dit que le roi sauta légèrement sur un autre cheval, en disant : « Ces gens-ci me font faire mes exer- « cices ; » et continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence d'esprit. Après trois heures de combat les retranchements furent forcés de tous côtés. Le roi poursuivit la droite des ennemis jusqu'à la rivière de Narva avec son aile gauche, si l'on peut appeler de ce nom environ quatre mille hommes qui en poursuivaient près de quarante mille. Le pont rompit sous les fuyards; la rivière fut en un moment couverte de morts. Les autres, désespérés, retournèrent à leur camp sans savoir où ils allaient : ils trouvèrent quelques baraques derrière lesquelles ils se mirent; là, ils se défendirent encore, parce qu'ils ne pouvaient pas se sauver; mais enfin leurs généraux Dolgorowki, Golowkin, Fédérowitz, vinrent se rendre au roi, et mettre leurs armes à ses pieds. Pendant qu'on les lui présentait, arriva le duc de Croï, général de l'armée, qui venait se rendre lui-même avec trente officiers.

[a] Charles reçut tous ces prisonniers d'importance avec une politesse aussi aisée et un air aussi humain que s'il leur eût fait dans sa cour les honneurs d'une fête. Il ne voulut garder que les généraux. Tous les officiers subalternes et les soldats furent conduits désarmés jusqu'à la rivière de Narva : on leur fournit des bateaux pour la repasser et pour s'en retourner chez eux. Cependant la nuit s'approchait; la droite des Moscovites se battait encore : les Suédois n'avaient pas perdu six cents hommes : dix-huit mille Moscovites avaient été tués dans leurs retranchements : un grand nombre était noyé : beaucoup avaient passé la rivière; il en restait encore assez dans le camp pour exterminer jusqu'au dernier Suédois : mais ce n'est pas le nombre des morts, c'est l'épouvante de ceux qui survivent qui fait perdre les batailles. Le roi profita du peu de jour qui restait pour saisir l'artillerie ennemie. Il se posta avantageusement entre leur camp et la ville : là il dormit quelques heures sur la terre, enveloppé dans son manteau, en attendant qu'il pût fondre, au point du jour, sur l'aile gauche des ennemis, qui n'avait point encore été tout à fait rompue. A deux heures du matin, le général Vede, qui commandait cette gauche, ayant su le gracieux accueil que le roi avait fait aux autres généraux, et comment il avait renvoyé tous les officiers subalternes et les soldats, l'envoya supplier de lui accorder la même grâce. Le vainqueur lui fit dire qu'il n'avait qu'à s'approcher à la tête de ses troupes, et venir mettre bas les armes et les drapeaux devant lui. Ce général parut bientôt après

[a] Copie par le P. Barre, tome IX.

avec ses Moscovites, qui étaient au nombre d'environ trente mille. Ils marchèrent tête nue, soldats et officiers, à travers moins de sept mille Suédois. Les soldats, en passant devant le roi, jetaient à terre leurs fusils et leurs épées; et les officiers portaient à ses pieds les enseignes et les drapeaux. Il fit repasser la rivière à toute cette multitude, sans en retenir un seul soldat prisonnier. S'il les avait gardés, le nombre des prisonniers eût été au moins cinq fois plus grand que celui des vainqueurs.

Alors il entra victorieux dans Narva, accompagné du duc de Croï et des autres officiers généraux moscovites : il leur fit rendre à tous leurs épées; et sachant qu'ils manquaient d'argent, et que les marchands de Narva ne voulaient point leur en prêter, il envoya mille ducats au duc de Croï, et cinq cents à chacun des officiers moscovites, qui ne pouvaient se lasser d'admirer ce traitement, dont ils n'avaient pas même d'idée. On dressa aussitôt à Narva une relation de la victoire pour l'envoyer à Stockholm et aux alliés de la Suède; mais le roi retrancha de sa main tout ce qui était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar. Sa modestie ne put empêcher qu'on ne frappât à Stockholm plusieurs médailles pour perpétuer la mémoire de ces événements. Entre autres, on en frappa une qui le représentait d'un côté sur un piédestal où paraissaient enchaînés un Moscovite, un Danois, un Polonais; de l'autre était un Hercule armé de sa massue, tenant sous ses pieds un Cerbère avec cette légende : *Tres uno contudit ictu.*

Parmi les prisonniers faits à la journée de Narva, on en vit un qui était un grand exemple des révolutions de la fortune : il était fils aîné et héritier du roi de Géorgie; on le nommait le czarafis Artschelou; ce titre de *czarafis* signifie prince, ou fils du czar, chez tous les Tartares comme en Moscovie; car le mot de *czar* ou *tzar* voulait dire roi chez les anciens Scythes, dont tous ces peuples sont descendus, et ne vient point des *Césars* de Rome, si long-temps inconnus à ces barbares. Son père Mittelleski, czar et maître de la plus belle partie des pays qui sont entre les montagnes d'Ararat et les extrémités orientales de la mer Noire, avait été chassé de son royaume par ses propres sujets en 1688, et avait mieux aimé se jeter entre les bras de l'empereur de Moscovie que recourir à celui des Turcs. Le fils de ce roi, âgé de dix-neuf ans, voulut suivre Pierre-le-Grand dans son expédition contre les Suédois, et fut pris en combattant par quelques soldats finlandais qui l'avaient déjà dépouillé, et qui allaient le massacrer. Le comte Reinskold l'arracha de leurs mains, lui fit donner un habit, et le présenta à son maître : Charles l'envoya à Stockholm, où ce prince malheureux mourut quelques années après. Le roi ne put s'empêcher, en le voyant partir, de faire tout haut devant ses officier une réflexion naturelle sur l'étrange destinée d'un prince asiatique, né au pied du mont Caucase, qui allait vivre captif parmi les glaces de la Suède. « C'est, dit-il, comme si j'étais un jour « prisonnier chez les Tartares de Crimée. » Ces paroles ne firent alors aucune impression; mais dans la suite on ne s'en souvint que trop, lorsque l'événement en eut fait une prédiction.

Le czar s'avançait à grandes journées avec l'armée de quarante mille Russes, comptant envelopper son ennemi de tous côtés. Il apprit à moitié chemin la bataille de Narva et la dispersion de tout son camp. Il ne s'obstina pas à vouloir attaquer, avec ses quarante mille hommes sans expérience et sans discipline, un vainqueur qui venait d'en détruire quatre-vingt mille dans un camp retranché; il retourna sur ses pas, poursuivant toujours le dessein de discipliner ses troupes, pendant qu'il civilisait ses sujets. « Je sais « bien, dit-il, que les Suédois nous battront « long-temps; mais à la fin ils nous apprendront « eux-mêmes à les vaincre. » Moscou, sa capitale, fut dans l'épouvante et dans la désolation à la nouvelle de cette défaite. Telle était la fierté et l'ignorance de ce peuple, qu'ils crurent avoir été vaincus par un pouvoir plus qu'humain, et que les Suédois étaient de vrais magiciens. Cette opinion fut si générale, que l'on ordonna à ce sujet des prières publiques à saint Nicolas, patron de la Moscovie. Cette prière est trop singulière pour n'être pas rapportée. La voici :

« O toi qui es notre consolateur perpétuel dans « toutes nos adversités, grand saint Nicolas, infi- « niment puissant, par quel péché t'avons-nous « offensé dans nos sacrifices, génuflexions, révé- « rences, et actions de grâces, pour que tu nous « aies ainsi abandonnés? Nous avions imploré ton « assistance contre ces terribles, insolents, enra- « gés, épouvantables, indomptables destructeurs, « lorsque, comme des lions et des ours qui ont « perdu leurs petits, ils nous ont attaqués, ef- « frayés, blessés, tués par milliers; nous qui « sommes ton peuple. Comme il est impossible « que cela soit arrivé sans sortilége et enchante- « ment, nous te supplions, ô grand saint Nicolas, « d'être notre champion et notre porte-étendard, « de nous délivrer de cette foule de sorciers, et « de les chasser bien loin de nos frontières avec « la récompense qui leur est due. »

Tandis que les Russes se plaignaient à saint Nicolas de leur défaite, Charles XII fesait rendre

grâces à Dieu, et se préparait à de nouvelles victoires.

Le roi de Pologne s'attendit bien que son ennemi, vainqueur des Danois et des Moscovites, viendrait bientôt fondre sur lui. Il se ligua plus étroitement que jamais avec le czar. Ces deux princes convinrent d'une entrevue pour prendre leurs mesures de concert. Ils se virent à Birzen, petite ville de Lithuanie, sans aucune de ces formalités qui ne servent qu'à retarder les affaires, et qui ne convenaient ni à leur situation ni à leur humeur. Les princes du Nord se voient avec une familiarité qui n'est point encore établie dans le midi de l'Europe. Pierre et Auguste passèrent quinze jours ensemble dans des plaisirs qui allèrent jusqu'à l'excès; car le czar, qui voulait réformer sa nation, ne put jamais corriger dans lui-même son penchant dangereux pour la débauche.

Le roi de Pologne s'engagea à fournir au czar cinquante mille hommes de troupes allemandes, qu'on devait acheter de divers princes, et que le czar devait soudoyer. Celui-ci, de son côté, devait envoyer cinquante mille Russes en Pologne, pour y apprendre l'art de la guerre, et promettait de payer au roi Auguste trois millions de rixdales en deux ans. Ce traité, s'il eût été exécuté, eût pu être fatal au roi de Suède; c'était un moyen prompt et sûr d'aguérir les Moscovites; c'était peut-être forger des fers à une partie de l'Europe.

Charles XII se mit en devoir d'empêcher le roi de Pologne de recueillir le fruit de cette ligue. Après avoir passé l'hiver auprès de Narva, il parut en Livonie auprès de cette même ville de Riga que le roi Auguste avait assiégée inutilement. Les troupes saxonnes étaient postées le long de la rivière de Duina, qui est fort large en cet endroit: il fallait disputer le passage à Charles, qui était à l'autre bord du fleuve. Les Saxons n'étaient pas commandés par leur prince, alors malade; mais ils avaient à leur tête le maréchal Stenau, qui fesait les fonctions de général: sous lui commandait le prince Ferdinand duc de Courlande, et ce même Patkul, qui défendait sa patrie contre Charles XII, l'épée à la main, après en avoir soutenu les droits par la plume, au péril de sa vie, contre Charles XI. Le roi de Suède avait fait construire de grands bateaux d'une invention nouvelle, dont les bords, beaucoup plus hauts qu'à l'ordinaire, pouvaient se lever et se baisser comme des ponts-levis. En se levant, ils couvraient les troupes qu'ils portaient; en se baissant, ils servaient de pont pour le débarquement. Il mit encore en usage un autre artifice. Ayant remarqué que le vent soufflait du nord où il était, au sud où étaient campés les ennemis, il fit mettre le feu à quantité de paille mouillée, dont la fumée épaisse, se répandant sur la rivière, dérobait aux Saxons la vue de ses troupes et de ce qu'il allait faire. A la faveur de ce nuage, il fit avancer des barques remplies de cette même paille fumante; de sorte que le nuage grossissant toujours, et chassé par le vent dans les yeux des ennemis, les mettait dans l'impossibilité de savoir si le roi passait ou non. Cependant il conduisait seul l'exécution de son stratagème. Étant déjà au milieu de la rivière: « Hé bien, dit-il au « général Rehnskold, la Duina ne sera pas plus « méchante que la mer de Copenhague; croyez-« moi, général, nous les battrons. » Il arriva en un quart d'heure à l'autre bord, et fut mortifié de ne sauter à terre que le quatrième. Il fait aussitôt débarquer son canon, et forme sa bataille, sans que les ennemis, offusqués de la fumée, puissent s'y opposer que par quelques coups tirés au hasard. Le vent ayant dissipé ce brouillards, les Saxons virent le roi de Suède marchant déjà à eux.

Le maréchal Stenau ne perdit pas un moment: à peine aperçut-il les Suédois, qu'il fondit sur eux avec la meilleure partie de sa cavalerie. Le choc violent de cette troupe, tombant sur les Suédois dans l'instant qu'ils formaient leurs bataillons, les mit en désordre. Ils s'ouvrirent; ils furent rompus et poursuivis jusque dans la rivière. Le roi de Suède les rallia, le moment d'après, au milieu de l'eau, aussi aisément que s'il eût fait une revue. Alors ses soldats, marchant plus serrés qu'auparavant, repoussèrent le maréchal Stenau, et s'avancèrent dans la plaine. Stenau sentit que ses troupes étaient étonnées: il les fit retirer, en habile homme, dans un lieu sec, flanqué d'un marais et d'un bois où était son artillerie. L'avantage du terrain, et le temps qu'il avait donné aux Saxons de revenir de leur première surprise, leur rendit tout leur courage. Charles ne balança pas à les attaquer: il avait avec lui quinze mille hommes: Stenau et le duc de Courlande environ douze mille, n'ayant pour toute artillerie qu'un canon de fer sans affût. La bataille fut rude et sanglante: le duc eut deux chevaux tués sous lui: il pénétra trois fois au milieu de la garde du roi; mais enfin, ayant été renversé de son cheval d'un coup de crosse de mousquet, le désordre se mit dans son armée, qui ne disputa plus la victoire. Ses cuirassiers le retirèrent avec peine, tout froissé, et à demi mort, du milieu de la mêlée, et de dessous les chevaux qui le foulaient aux pieds.

Le roi de Suède, après sa victoire, court à Mittau, capitale de la Courlande. Toutes les villes

Digitized by Google

de ce duché se rendent à lui à discrétion : c'était un voyage plutôt qu'une conquête. Il passa sans s'arrêter en Lithuanie, soumettant tout sur son passage. Il sentit une satisfaction flattense, et il l'avoua lui-même, quand il entra en vainqueur dans cette ville de Birsen, où le roi de Pologne et le czar avaient conspiré sa ruine quelques mois auparavant.

Ce fut dans cette place qu'il conçut le dessein de détrôner le roi de Pologne par les mains des Polonais mêmes. Là, étant un jour à table, tout occupé de cette entreprise, et observant sa sobriété extrême, dans un silence profond, paraissant comme enseveli dans ses grandes idées, un colonel allemand qui assistait à son dîner, dit assez haut pour être entendu, que les repas que le czar et le roi de Pologne avaient faits au même endroit étaient un peu différents de ceux de sa majesté. « Oui, dit le roi en se levant, et j'en « troublerai plus aisément leur digestion. » En effet, mêlant alors un peu de politique à la force de ses armes, il ne tarda pas à préparer l'événement qu'il méditait.

La Pologne, cette partie de l'ancienne Sarmatie, est un peu plus grande que la France, moins peuplée qu'elle, mais plus que la Suède. Ses peuples ne sont chrétiens que depuis environ sept cent cinquante ans. C'est une chose singulière, que la langue des Romains, qui n'ont jamais pénétré dans ces climats, ne se parle aujourd'hui communément qu'en Pologne; tout y parle latin, jusqu'aux domestiques. Ce grand pays est très fertile; mais les peuples n'en sont que moins industrieux *. Les ouvriers et les marchands qu'on voit en Pologne sont des Écossais, des Français, surtout des Juifs. Ils y ont près de trois cents synagogues; et à force de multiplier, ils en seront chassés comme ils l'ont été en Espagne. Ils achètent à vil prix les blés, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Dantzick et en Allemagne, et vendent chèrement aux nobles de quoi satisfaire l'espèce de luxe qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Ainsi ce pays, arrosé des plus belles rivières, riche en pâturages, en mines de sel, et couvert de moissons, reste pauvre malgré son abondance, parce que le peuple est esclave, et que la noblesse est fière et oisive.

Son gouvernement est la plus fidèle image de l'ancien gouvernement celte et gothique, corrigé ou altéré partout ailleurs. C'est le seul état qui ait conservé le nom de république avec la dignité royale.

Chaque gentilhomme a le droit de donner sa voix dans l'élection d'un roi, et de pouvoir l'être lui-même. Ce plus beau des droits est joint au plus grand des abus : le trône est presque toujours à l'enchère; et comme un Polonais est rarement assez riche pour l'acheter, il a été vendu souvent aux étrangers. La noblesse et le clergé défendent leur liberté contre leur roi, et l'ôtent au reste de la nation. Tout le peuple y est esclave, tant la destinée des hommes est que le plus grand nombre soit partout, de façon ou d'autre, subjugué par le plus petit! Là le paysan ne sème point pour lui, mais pour des seigneurs à qui lui, son champ, et le travail de ses mains, appartiennent, et qui peuvent le vendre et l'égorger avec le bétail de la terre. Tout ce qui est gentilhomme ne dépend que de soi. Il faut, pour le juger dans une affaire criminelle, une assemblée entière de la nation : il ne peut être arrêté qu'après avoir été condamné; ainsi il n'est presque jamais puni. Il y en a beaucoup de pauvres; ceux-là se mettent au service des plus puissants, en reçoivent un salaire, font les fonctions les plus basses. Ils aiment mieux servir leurs égaux que de s'enrichir par le commerce; et, en pansant les chevaux de leurs maîtres, ils se donnent le titre d'électeurs des rois et de destructeurs des tyrans.

Qui verrait un roi de Pologne dans la pompe de sa majesté royale, le croirait le prince le plus absolu de l'Europe; c'est cependant celui qui l'est le moins. Les Polonais font réellement avec lui ce contrat qu'on suppose chez d'autres nations entre le souverain et les sujets. Le roi de Pologne, à son sacre même, et en jurant les *pacta conventa*, dispense ses sujets du serment d'obéissance, en cas qu'il viole les lois de la république.

Il nomme à toutes les charges, et confère tous les honneurs. Rien n'est héréditaire en Pologne, que les terres et le rang de noble. Le fils d'un paintin et celui du roi n'ont nul droit aux dignités de leur père; mais il y a cette grande différence entre le roi et la république, qu'il ne peut ôter aucune charge après l'avoir donnée, et que la république a le droit de lui ôter la couronne s'il transgressait les lois de l'état.

La noblesse, jalouse de sa liberté, vend souvent ses suffrages, et rarement ses affections. A peine ont-ils élu un roi, qu'ils craignent son ambition, et lui opposent leurs cabales. Les grands qu'il a faits, et qu'il ne peut défaire, deviennent souvent ses ennemis, au lieu de rester ses créatures. Ceux qui sont attachés à la cour sont l'objet de la haine du reste de la noblesse : ce qui forme toujours deux partis; division inévitable, et même nécessaire, dans des pays où l'on veut avoir des rois et conserver sa liberté.

Ce qui concerne la nation est réglé dans les états-

* Copié par le P. Barre, tome IX.

généraux qu'on appelle diètes. Ces états sont composés du corps du sénat et de plusieurs gentilshommes; les sénateurs sont les palatins et les évêques : le second ordre est composé des députés des diètes particulières de chaque palatinat. A ces grandes assemblées préside l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, vicaire du royaume dans les interrègnes, et la première personne de l'état après le roi. Rarement y a-t-il en Pologne un autre cardinal que lui, parce que la pourpre romaine ne donnant aucune préséance dans le sénat, un évêque qui serait cardinal serait obligé ou de s'asseoir à son rang de sénateur, ou de renoncer aux droits solides de la dignité qu'il a dans sa patrie, pour soutenir les prétentions d'un honneur étranger.

Ces diètes se doivent tenir, par les lois du royaume, alternativement en Pologne et en Lithuanie. Les députés y décident souvent leurs affaires le sabre à la main, comme les anciens Sarmates, dont ils sont descendus, et quelquefois même au milieu de l'ivresse, vice que les Sarmates ignoraient. Chaque gentilhomme député à ces états-généraux jouit du droit qu'avaient à Rome les tribuns du peuple, de s'opposer aux lois du sénat. Un seul gentilhomme qui dit *je proteste*, arrête par ce mot seul les résolutions unanimes de tout le reste; et s'il part de l'endroit où se tient la diète, il faut alors qu'elle se sépare.

On apporte aux désordres qui naissent de cette loi un remède plus dangereux encore. La Pologne est rarement sans deux factions. L'unanimité dans les diètes étant alors impossible, chaque parti forme des confédérations, dans lesquelles on décide à la pluralité des voix, sans avoir égard aux protestations du plus petit nombre. Ces assemblées, illégitimes selon les lois, mais autorisées par l'usage, se font au nom du roi, quoique souvent contre son consentement et contre ses intérêts; à peu près comme la ligue se servait en France du nom de Henri III pour l'accabler; et comme en Angleterre le parlement, qui fit mourir Charles Ier sur un échafaud, commença par mettre le nom de ce prince à la tête de toutes les résolutions qu'il prenait pour le perdre. Lorsque les troubles sont finis, alors c'est aux diètes générales à confirmer ou à casser les actes de ces confédérations. Une diète même peut changer tout ce qu'a fait la précédente, par la même raison que dans les états monarchiques un roi peut abolir les lois de son prédécesseur, et les siennes propres.

La noblesse, qui fait les lois de la république, en fait aussi la force. Elle monte à cheval dans les grandes occasions, et peut composer un corps de plus de cent mille hommes. Cette grande armée, nommée *pospolite*, se meut difficilement, et se gouverne mal : la difficulté des vivres et des fourrages la met dans l'impuissance de subsister longtemps assemblée. La discipline, la subordination, l'expérience, lui manquent; mais l'amour de la liberté qui l'anime la rend toujours formidable.

On peut la vaincre ou la dissiper, ou la tenir même pour un temps dans l'esclavage; mais elle secoue bientôt le joug : ils se comparent eux-mêmes aux roseaux que la tempête couche par terre, et qui se relèvent dès que le vent ne souffle plus. C'est pour cette raison qu'ils n'ont point de places de guerre; ils veulent être les seuls remparts de leur république; ils ne souffrent jamais que leur roi bâtisse des forteresses, de peur qu'il ne s'en serve, moins pour les défendre que pour les opprimer. Leur pays est tout ouvert, à la réserve de deux ou trois places frontières. Que si dans leurs guerres ou civiles ou étrangères, ils s'obstinent à soutenir chez eux quelque siége, il faut faire à la hâte des fortifications de terre, réparer de vieilles murailles à demi ruinées, élargir des fossés presque comblés, et la ville est prise avant que les retranchements soient achevés.

La pospolite n'est pas toujours à cheval pour garder le pays; elle n'y monte que par l'ordre des diètes, ou même quelquefois sur le simple ordre du roi, dans les dangers extrêmes.

La garde ordinaire de la Pologne est une armée qui doit toujours subsister aux dépens de la république. Elle est composée de deux corps sous deux grands-généraux différents. Le premier corps est celui de la Pologne, et doit être de trente-six mille hommes; le second, au nombre de douze mille, est celui de Lithuanie. Les deux grands-généraux sont indépendants l'un de l'autre : quoique nommés par le roi, ils ne rendent jamais compte de leurs opérations qu'à la république, et ont une autorité suprême sur leurs troupes. Les colonels sont les maîtres absolus de leurs régiments; c'est à eux à les faire subsister comme ils peuvent, et à leur payer leur solde. Mais étant rarement payés eux-mêmes, ils désolent le pays, et ruinent les laboureurs pour satisfaire leur avidité et celle de leurs soldats [a]. Les seigneurs polonais paraissent dans ces armées avec plus de magnificence que dans les villes; leurs tentes sont plus belles que leurs maisons. La cavalerie, qui fait les deux tiers de l'armée, est presque toute composée de gentilshommes : elle est remarquable par la beauté des chevaux, et par la richesse des habillements et des harnais.

Les gendarmes surtout, que l'on distingue en

a Moreau copie par le P. Barre.

houssards et paucernes *, ne marchent qu'accompagnés de plusieurs valets, qui leur tiennent des chevaux de main, ornés de brides à plaques et clous d'argent, de selles brodées, d'arçons, d'étriers dorés, et quelquefois d'argent massif, avec de grandes housses traînantes, à la manière des Turcs, dont les Polonais imitent autant qu'ils peuvent la magnificence.

Autant cette cavalerie est parée et superbe, autant l'infanterie était alors délabrée, mal vêtue mal armée, sans habits d'ordonnance ni rien d'uniforme. C'est ainsi, du moins, qu'elle fut jusque vers 1710. Ces fantassins, qui ressemblent à des Tartares vagabonds, supportent avec une étonnante fermeté la faim, le froid, la fatigue, et tout le poids de la guerre.

On voit encore dans les soldats polonais le caractère des anciens Sarmates, leurs ancêtres; aussi peu de discipline, la même fureur à attaquer, la même promptitude à fuir et à revenir au combat, le même acharnement dans le carnage quand ils sont vainqueurs.

Le roi de Pologne s'était flatté d'abord que dans le besoin ces deux armées combattraient en sa faveur, que la pospolite polonaise s'armerait à ses ordres, et que toutes ces forces, jointes aux Saxons ses sujets, et aux Moscovites ses alliés, composeraient une multitude devant qui le petit nombre des Suédois n'oserait paraître. Il se vit presque tout à coup privé de ces secours par les soins mêmes qu'il avait pris pour les avoir tous à la fois.

Accoutumés dans ses pays héréditaires au pouvoir absolu, il crut trop peut-être qu'il pourrait gouverner la Pologne comme la Saxe. Le commencement de son règne fit des mécontents; ses premières démarches irritèrent le parti qui s'était opposé à son élection, et aliénèrent presque tout le reste. La Pologne murmura de voir ses villes remplies de garnisons saxonnes, et ses frontières de troupes. Cette nation, bien plus jalouse de maintenir sa liberté qu'empressée à attaquer ses voisins, ne regarda point la guerre du roi Auguste contre la Suède, et l'irruption en Livonie, comme une entreprise avantageuse à la république. On trompe difficilement une nation libre sur ses vrais intérêts. Les Polonais sentaient que si cette guerre entreprise sans leur consentement était malheureuse, leur pays, ouvert de tous côtés, serait en proie au roi de Suède; et que si elle était heureuse, ils seraient subjugués par leur roi même, qui, maître alors de la Livonie comme de la Saxe, enclaverait la Pologne entre ces deux pays. Dans cette alternative, ou d'être esclaves du roi qu'ils avaient élu, ou d'être ravagés par Charles XII, justement outragé, ils ne formèrent qu'un cri contre la guerre, qu'ils crurent déclarée à eux-mêmes plus qu'à la Suède. Ils regardèrent les Saxons et les Moscovites comme les instruments de leurs chaînes. Bientôt, voyant que le roi de Suède avait renversé tout ce qui était sur son passage, et savançait avec une armée victorieuse au cœur de la Lithuanie, ils éclatèrent contre leur souverain avec d'autant plus de liberté qu'il était malheureux.

Deux partis divisaient alors la Lithuanie, celui des princes Sapieha, et celui d'Oginski. Ces deux factions avaient commencé par des querelles particulières dégénérées en guerre civile. Le roi de Suède s'attacha les princes Sapieha; et Oginski, mal secouru par les Saxons, vit son parti presque anéanti. L'armée lithuanienne, que ces troubles et le défaut d'argent réduisaient à un petit nombre, était en partie dispersée par le vainqueur. Le peu qui tenait pour le roi de Pologne était séparé en petits corps de troupes fugitives, qui erraient dans la campagne et subsistaient de rapines. Auguste ne voyait en Lithuanie que de l'impuissance dans son parti, de la haine dans ses sujets, et une armée ennemie conduite par un jeune roi outragé, victorieux, et implacable.

Il y avait à la vérité en Pologne une armée; mais au lieu d'être de trente-six mille hommes, nombre prescrit par les lois, elle n'était pas de dix-huit mille. Non seulement elle était mal payée et mal armée, mais ses généraux ne savaient encore quel parti prendre.

La ressource du roi était d'ordonner à la noblesse de le suivre; mais il n'osait s'exposer à un refus qui eût trop découvert et par conséquent augmenté sa faiblesse.

Dans cet état de trouble et d'incertitude, tous les palatinats du royaume demandaient au roi une diète: de même qu'en Angleterre, dans les temps difficiles, tous les corps de l'état présentent des adresses au roi, pour le prier de convoquer un parlement. Auguste avait plus besoin d'une armée que d'une diète, où les actions des rois sont pesées. Il fallut bien cependant qu'il la convoquât, pour ne point aigrir la nation sans retour. Elle fut donc indiquée à Varsovie pour le 2 de décembre de l'année 1701. Il s'aperçut bientôt que Charles XII avait pour le moins autant de pouvoir que lui dans cette assemblée. Ceux qui tenaient pour les Sapieha, les Lubomirski, et leurs amis, le palatin Leczinski, trésorier de la couronne, qui devait sa fortune au roi Auguste, et surtout les partisans des princes So-

* Morceau copié par le P. Barre. On n'en citera pas davantage; c'est trop d'ennui pour l'éditeur.

bieski, étaient tous secrètement attachés au roi de Suède.

Le plus considérable de ces partisans, et le plus dangereux ennemi qu'eût le roi de Pologne, était le cardinal Radjouski, archevêque de Guesne, primat du royaume, et président de la diète. C'était un homme plein d'artifice et d'obscurité dans sa conduite, entièrement gouverné par une femme ambitieuse, que les Suédois appelaient *madame la cardinale*, laquelle ne cessait de le pousser à l'intrigue et à la faction. Le roi Jean Sobieski, prédécesseur d'Auguste, l'avait d'abord fait évêque de Varmie, et vice-chancelier du royaume. Radjouski, n'étant encore qu'évêque, obtint le cardinalat, par la faveur du même roi. Cette dignité lui ouvrit bientôt le chemin à celle de primat; ainsi, réunissant dans sa personne tout ce qui impose aux hommes, il était en état d'entreprendre beaucoup impunément.

Il essaya son crédit après la mort de Jean pour mettre le prince Jacques Sobieski sur le trône; mais le torrent de la haine qu'on portait au père, tout grand homme qu'il était, en écarta le fils. Le cardinal primat se joignit alors à l'abbé de Polignac, ambassadeur de France, pour donner la couronne au prince de Conti, qui en effet fut élu. Mais l'argent et les troupes de Saxe triomphèrent de ses négociations. Il se laissa enfin entraîner au parti qui couronna l'électeur de Saxe, et attendit avec patience l'occasion de mettre la division entre la nation et ce nouveau roi.

Les victoires de Charles XII, protecteur du prince Jacques Sobieski, la guerre civile de Lithuanie, le soulèvement général de tous les esprits contre le roi Auguste, firent croire au cardinal primat que le temps était arrivé où il pourrait renvoyer Auguste en Saxe, et ouvrir au fils du roi Jean le chemin du trône. Ce prince, autrefois l'objet innocent de la haine des Polonais, commençait à devenir leurs délices depuis que le roi Auguste était haï; mais il n'osait concevoir alors l'idée d'une si grande révolution; et cependant le cardinal en jetait insensiblement les fondements.

D'abord il sembla vouloir reconcilier le roi avec la république. Il envoya des lettres circulaires, dictées en apparence par l'esprit de concorde et par la charité, piéges usés et connus, mais où les hommes sont toujours pris. Il écrivit au roi de Suède une lettre touchante, le conjurant, au nom de celui que tous les chrétiens adorent également, de donner la paix à la Pologne et à son roi. Charles XII répondit aux intentions du cardinal plus qu'à ses paroles. Cependant il restait dans le grand-duché de Lithuanie avec son armée victorieuse, déclarant qu'il ne voulait point troubler la diète; qu'il fesait la guerre à Auguste et aux Saxons, non aux Polonais; et que, loin d'attaquer la république, il venait la tirer d'oppression. Ces lettres et ces réponses étaient pour le public. Des émissaires qui allaient et venaient continuellement de la part du cardinal au comte Piper, et des assemblées secrètes chez ce prélat, étaient les ressorts qui fesaient mouvoir la diète: elle proposa d'envoyer une ambassade à Charles XII, et demanda unanimement au roi qu'il n'appelât plus les Moscovites sur les frontières, et qu'il renvoyât ses troupes saxonnes.

La mauvaise fortune d'Auguste avait déjà fait ce que la diète exigeait de lui. La ligue conclue secrètement à Birzen avec le Moscovite était devenue aussi inutile qu'elle avait paru d'abord formidable. Il était bien éloigné de pouvoir envoyer au czar les cinquante mille Allemands qu'il avait promis de faire lever dans l'empire. Le czar même, dangereux voisin de la Pologne, ne se pressait pas de secourir alors de toutes ses forces un royaume divisé, dont il espérait recueillir quelques dépouilles. Il se contenta d'envoyer dans la Lithuanie vingt mille Moscovites, qui y firent plus de mal que les Suédois; fuyant partout devant le vainqueur, et ravageant les terres des Polonais, jusqu'à ce que, poursuivis par les généraux suédois, et ne trouvant plus rien à piller, ils s'en retournèrent par troupes dans leur pays. A l'égard des débris de l'armée saxonne battue à Riga, le roi Auguste les envoya hiverner et se recruter en Saxe, afin que ce sacrifice, tout forcé qu'il était, pût ramener à lui la nation polonaise irritée.

Alors la guerre se changea en intrigues. La diète était partagée en presque autant de factions qu'il y avait de palatins. Un jour les intérêts du roi Auguste y dominaient, le lendemain ils y étaient proscrits. Tout le monde criait pour la liberté et la justice, mais on ne savait point ce que c'était que d'être libre et juste. Le temps se perdait à cabaler en secret et à haranguer en public. La diète ne savait ni ce qu'elle voulait, ni ce qu'elle devait faire. Les grandes compagnies n'ont presque jamais pris de bons conseils dans les troubles civils, parce que les factieux y sont hardis, et que les gens de bien y sont timides pour l'ordinaire. La diète se sépara en tumulte le 17 février de l'année 1702, après trois mois de cabales et d'irrésolutions. Les sénateurs qui sont les palatins et les évêques, restèrent dans Varsovie. Le sénat de Pologne a le droit de faire provisionnellement des lois, que rarement les diètes infirment; ce corps moins nombreux, accou-

tumé aux affaires, fut bien moins tumultueux, et décida plus vite.

Ils arrêtèrent qu'on enverrait au roi de Suède l'ambassade proposée dans la diète, que la pospolite monterait à cheval, et se tiendrait prête à tout événement : ils firent plusieurs réglements pour apaiser les troubles de Lithuanie, et plus encore pour diminuer l'autorité de leur roi, quoique moins à craindre que celle de Charles.

Auguste aima mieux alors recevoir des lois dures de son vainqueur que de ses sujets. Il se détermina à demander la paix au roi de Suède, et voulut entamer avec lui un traité secret. Il fallait cacher cette démarche au sénat, qu'il regardait comme un ennemi encore plus intraitable. L'affaire était délicate ; il s'en réposa sur la comtesse de Koënigsmark, Suédoise d'une grande naissance, à laquelle il était alors attaché. C'est elle dont le frère est connu par sa mort malheureuse, et dont le fils [1] a commandé les armées en France avec tant de succès et de gloire. Cette femme, célèbre dans le monde par son esprit et par sa beauté, était plus capable qu'aucun ministre de faire réussir une négociation. De plus comme elle avait du bien dans les états de Charles XII, et qu'elle avait été long-temps à sa cour, elle avait un prétexte plausible d'aller trouver ce prince. Elle vint donc au camp des Suédois en Lithuanie, et s'adressa d'abord au comte Piper qui lui promit trop légèrement une audience de son maître. La comtesse, parmi les perfections qui la rendaient une des plus aimables personnes de l'Europe, avait le talent singulier de parler les langues de plusieurs pays qu'elle n'avait jamais vus, avec autant de délicatesse que si elle y était née ; elle s'amusait même quelquefois à faire des vers français qu'on eût pris pour être d'une personne née à Versailles. Elle en composa pour Charles XII que l'histoire ne doit pas omettre. Elle introduisait les dieux de la fable, qui tous tenaient les différentes vertus de Charles. La pièce finissait ainsi :

> Enfin chacun des dieux, discourant à sa gloire,
> Le plaçait par avance au temple de mémoire :
> Mais Vénus ni Bacchus n'en dirent pas un mot.

Tant d'esprit et d'agrémens étaient perdus auprès d'un homme tel que le roi de Suède. Il refusa constamment de la voir. Elle prit le parti de se trouver sur son chemin dans les fréquentes promenades qu'il fesait à cheval. Effectivement elle le rencontra un jour dans un sentier fort étroit : elle descendit de carrosse dès qu'elle l'aperçut : le roi la salua sans lui dire un seul mot, tourna la bride de son cheval, et s'en retourna dans l'instant ; de sorte que la comtesse de Koënigsmark ne remporta de son voyage que la satisfaction de pouvoir croire que le roi de Suède ne redoutait qu'elle.

Il fallut alors que le roi de Pologne se jetât dans les bras du sénat. Il lui fit deux propositions par le palatin de Marienbourg : l'une, qu'on lui laissât la disposition de l'armée de la république, à laquelle il paierait de ses propres deniers deux quartiers d'avance ; l'autre, qu'on lui permît de faire revenir en Pologne douze mille Saxons. Le cardinal primat fit une réponse aussi dure qu'était le refus du roi de Suède. Il dit au palatin de Marienbourg, au nom de l'assemblée, « qu'on avait « résolu d'envoyer à Charles XII une ambassade, « et qu'il ne lui conseillait pas de faire venir les « Saxons. »

Le roi, dans cette extrémité, voulut au moins conserver les apparences de l'autorité royale. Un de ses chambellans alla de sa part trouver Charles, pour savoir de lui où et comment sa majesté Suédoise voudrait recevoir l'ambassade du roi son maître et de la république. On avait oublié malheureusement de demander un passe-port aux Suédois pour ce chambellan. Le roi de Suède le fit mettre en prison au lieu de lui donner audience, en disant qu'il comptait recevoir une ambassade de la république, et rien du roi Auguste. Cette violation du droit des gens n'était permise que par la loi du plus fort.

Alors Charles, ayant laissé derrière lui des garnisons dans quelques villes de Lithuanie, s'avança au-delà de Grodno, ville connue en Europe par les diètes qui s'y tiennent, mais mal bâtie, et plus mal fortifiée.

A quelques milles par-delà Grodno, il rencontra l'ambassade de la république : elle était composée de cinq sénateurs. Ils voulurent d'abord faire régler un cérémonial que le roi ne connaissait guère ; ils demandèrent qu'on traitât la république de *sérénissime*, qu'on envoyât au-devant d'eux les carrosses du roi, et des sénateurs. On leur répondit que la république serait appelée *illustre*, et non *sérénissime*, que le roi ne se servait jamais de carrosse ; qu'il avait auprès de lui beaucoup d'officiers et point de sénateurs : qu'on leur enverrait un lieutenant-général, et qu'ils arriveraient sur leurs propres chevaux.

Charles XII les reçut dans sa tente, avec quelque appareil d'une pompe militaire ; leurs discours furent pleins de ménagements et d'obscurités. On remarquait qu'ils craignaient Charles XII, qu'ils n'aimaient pas Auguste, mais qu'ils étaient honteux d'ôter par l'ordre d'un étranger la couronne au roi

[1] Maurice de Saxe, maréchal de France, qui gagna la bataille de Fontenoi.

qu'ils avaient élu. Rien ne se conclut, et Charles XII leur fit comprendre enfin qu'il conclurait dans Varsovie.

Sa marche fut précédée par un manifeste dont le cardinal et son parti inondèrent la Pologne en huit jours. Charles, par cet écrit, invitait tous les Polonais à joindre leur vengeance à la sienne, et prétendait leur faire voir que leurs intérêts et les siens étaient les mêmes. Ils étaient cependant bien différents; mais le manifeste, soutenu par un grand parti, par le trouble du sénat et par l'approche du conquérant, fit de très fortes impressions. Il fallut reconnaître Charles pour protecteur, puisqu'il voulait l'être, et qu'on était encore trop heureux qu'il se contentât de ce titre.

Les sénateurs contraires à Auguste publièrent hautement l'écrit sous ses yeux mêmes. Le peu qui lui était attaché demeurèrent dans le silence. Enfin, quand on apprit que Charles avançait à grandes journées, tous se préparèrent en confusion à partir; le cardinal quitta Varsovie des premiers; la plupart précipitèrent leur fuite, les uns pour aller attendre dans leurs terres le dénoûment de cette affaire, les autres pour aller soulever leurs amis. Il ne demeura auprès du roi que l'ambassadeur de l'empereur, celui du czar, le nonce du pape, et quelques évêques et palatins liés à sa fortune. Il fallait fuir, et on n'avait encore rien décidé en sa faveur. Il se hâta, avant de partir, de tenir un conseil avec ce petit nombre de sénateurs qui représentaient encore le sénat. Quelque zélés qu'ils fussent pour son service, ils étaient Polonais: ils avaient tous conçu une si grande aversion pour les troupes saxonnes, qu'ils n'osèrent pas lui accorder la liberté d'en faire venir au-delà de six mille pour sa défense; encore votèrent-ils que ces six mille hommes seraient commandés par le grand général de la Pologne et renvoyés immédiatement après la paix. Quant aux armées de la république, ils lui en laissèrent la disposition.

Après ce résultat, le roi quitta Varsovie, trop faible contre ses ennemis, et peu satisfait de son parti même. Il fit aussitôt publier ses universaux pour assembler la pospolite et les armées, qui n'étaient guère que de vains noms: il n'y avait rien à espérer en Lithuanie, où étaient les Suédois. L'armée de Pologne, réduite à peu de troupes, manquait d'armes, de provisions et de bonne volonté. La plus grande partie de la noblesse, intimidée, irrésolue, ou mal disposée, demeura dans ses terres. En vain le roi, autorisé par les lois de l'état, ordonne, sur peine de la vie, à tous les gentilshommes de monter à cheval et de le suivre; il commençait à devenir problématique si on devait lui obéir. Sa grande ressource était dans les troupes de son électorat, où la forme du gouvernement, entièrement absolue, ne lui laissait pas craindre une désobéissance. Il avait déjà mandé secrètement douze mille Saxons qui s'avançaient avec précipitation. Il en fesait encore revenir huit mille qu'il avait promis à l'empereur dans la guerre de l'empire contre la France, et qu'il fut obligé de rappeler par la nécessité où il était réduit. Introduire tant de Saxons en Pologne, c'était révolter contre lui tous les esprits, et violer la loi faite par son parti même, qui ne lui en permettait que six mille, mais il savait bien que s'il était vainqueur on n'oserait pas se plaindre, et que s'il était vaincu on ne lui pardonnerait pas d'avoir même amené les six mille hommes. Pendant que ces soldats arrivaient par troupes, et qu'il allait de palatinat en palatinat rassembler la noblesse qui lui était attachée, le roi de Suède arriva enfin devant Varsovie le 5 mai 1702. A la première sommation les portes lui furent ouvertes. Il renvoya la garnison polonaise, congédia la garde bourgeoise, établit des corps-de-garde partout, et ordonna aux habitants de venir remettre toutes leurs armes: mais, content de les désarmer, et ne voulant pas les aigrir, il n'exigea d'eux qu'une contribution de cent mille francs. Le roi Auguste assemblait alors ses forces à Cracovie: il fut bien surpris d'y voir arriver le cardinal primat. Cet homme prétendait peut-être garder jusqu'au bout la décence de son caractère, et chasser son roi avec des dehors respectueux; il lui fit entendre que le roi de Suède paraissait disposé à un accommodement raisonnable, et demanda humblement la permission d'aller la trouver. Le roi Auguste accorda ce qu'il ne pouvait refuser, c'est-à-dire la liberté de lui nuire.

Le cardinal primat courut incontinent voir le roi de Suède, auquel il n'avait point encore osé se présenter. Il vit ce prince à Praag, près de Varsovie, mais sans les cérémonies dont on avait usé avec les ambassadeurs de la république. Il trouva ce conquérant vêtu d'un habit de gros drap bleu avec des boutons de cuivre doré, de grosses bottes, des gants de buffle qui lui venaient jusqu'au coude, dans une chambre sans tapisserie, où était le duc de Holstein son beau-frère, le comte Piper, son premier ministre, et plusieurs officiers généraux. Le roi avança quelques pas au-devant du cardinal; ils eurent ensemble debout une conférence d'un quart d'heure, que Charles finit en disant tout haut: « Je ne donnerai point la paix « aux Polonais qu'ils n'aient élu un autre roi. » Le cardinal, qui s'attendait à cette déclaration, la fit savoir aussitôt à tous les palatinats, leur assurant de l'extrême déplaisir qu'il disait en avoir,

et en même temps de la nécessité où l'on était de complaire au vainqueur.

A cette nouvelle, le roi de Pologne vit bien qu'il fallait perdre ou conserver son trône par une bataille. Il épuisa ses ressources pour cette grande décision. Toutes ses troupes saxonnes étaient arrivées des frontières de Saxe; la noblesse du palatinat de Cracovie, où il était encore, venait en foule lui offrir ses services. Il encourageait lui-même chacun de ses gentilshommes à se souvenir de leurs serments; ils lui promirent de verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Fortifié de leurs secours, et des troupes qui portaient le nom de l'*armée de la couronne*, il alla pour la première fois chercher en personne le roi de Suède. Il le trouva bientôt qui s'avançait lui-même vers Cracovie.

Les deux rois parurent en présence le 13 juillet de cette année 1702, dans une vaste plaine auprès de Clissau, entre Varsovie et Cracovie. Auguste avait près de vingt-quatre mille hommes. Charles XII n'en avait que douze mille. Le combat commença par des décharges d'artillerie. A la première volée qui fut tirée par les Saxons le duc de Holstein, qui commandait la cavalerie suédoise, jeune prince plein de courage et de vertu, reçut un coup de canon dans les reins. Le roi demanda s'il était mort, on lui dit que oui; il ne répondit rien. Quelques larmes tombèrent de ses yeux: il se cacha un moment le visage avec les mains; puis tout à coup poussant son cheval à toute bride, il s'élança au milieu des ennemis à la tête de ses gardes.

Le roi de Pologne fit tout ce qu'on devait attendre d'un prince qui combattait pour sa couronne. Il ramena lui-même trois fois ses troupes à la charge; mais il ne combattait qu'avec ses Saxons; les Polonais, qui formaient son aile droite, s'enfuirent tous dès le commencement de la bataille, les uns par terreur, les autres par mauvaise volonté. L'ascendant de Charles XII prévalut. Il remporta une victoire complète. Le camp ennemi, les drapeaux, l'artillerie, la caisse militaire d'Auguste, lui demeurèrent. Il ne s'arrêta pas sur le champ de bataille, et marcha droit à Cracovie, poursuivant le roi de Pologne qui fuyait devant lui.

Les bourgeois de Cracovie furent assez hardis pour fermer leurs portes au vainqueur. Il les fit rompre; la garnison n'osa tirer un seul coup: on la chassa à coups de fouet et de canne jusque dans le château, où le roi entra avec elle. Un seul officier d'artillerie osant se préparer à mettre le feu au canon, Charles court à lui, et lui arrache la mèche: le commandant se jette aux genoux du roi. Trois régiments suédois furent logés à discrétion chez les citoyens, et la ville taxée à une contribution de cent mille rixdales. Le comte de Steinbock, fait gouverneur de la ville, ayant ouï dire qu'on avait caché des trésors dans les tombeaux des rois de Pologne, qui sont à Cracovie dans l'église Saint-Nicolas, les fit ouvrir: on n'y trouva que des ornemens d'or et d'argent qui appartenaient aux églises; on en prit une partie, et Charles XII envoya même un calice d'or à une église de Suède, ce qui aurait soulevé contre lui les Polonais catholiques, si quelque chose avait pu prévaloir contre la terreur de ses armes.

Il sortait de Cracovie bien résolu de poursuivre le roi Auguste sans relâche. A quelques milles de la ville, son cheval s'abattit, et lui cassa la cuisse. Il fallut le reporter à Cracovie, où il demeura au lit six semaines entre les mains des chirurgiens. Cet accident donna à Auguste le loisir de respirer. Il fit aussitôt répandre dans la Pologne et dans l'empire que Charles XII était mort de sa chute. Cette fausse nouvelle, crue quelque temps, jeta tous les esprits dans l'étonnement et dans l'incertitude. Dans ce petit intervalle il assemble à Marienbourg, puis à Lublin, tous les ordres du royaume déjà convoqués à Sandomir. La foule y fut grande: peu de palatinats refusèrent d'y envoyer. Il regagna presque tous les esprits par des largesses, par des promesses, et par cette affabilité nécessaire aux rois absolus pour se faire aimer, et aux rois électifs pour se maintenir. La diète fut bientôt détrompée de la fausse nouvelle de la mort du roi de Suède; mais le mouvement était déjà donné à ce grand corps: il se laissa emporter à l'impulsion qu'il avait reçue: tous les membres jurèrent de demeurer fidèles à leur souverain; tant les compagnies sont sujettes aux variations. Le cardinal primat lui-même, affectant encore d'être attaché au roi Auguste, vint à la diète de Lublin: il baisa la main au roi, et ne refusa point de prêter le serment comme les autres. Ce serment consistait à jurer que l'on n'avait rien entrepris et qu'on n'entreprendrait rien contre Auguste. Le roi dispensa le cardinal de la première partie du serment, et le prélat jura le reste en rougissant. Le résultat de cette diète fut que la république de Pologne entretiendrait une armée de cinquante mille hommes à ses dépens pour le service de son souverain; qu'on donnerait six semaines aux Suédois pour déclarer s'ils voulaient la paix ou la guerre, et pareil terme aux princes de Sapieha, les premiers auteurs des troubles de Lithuanie, pour venir demander pardon au roi de Pologne.

Mais durant ces délibérations, Charles XII, guéri de sa blessure, renversait tout devant lui. Toujours ferme dans le dessein de forcer les Po-

lonais à détrôner eux-mêmes leur roi, il fit convoquer, par les intrigues du cardinal primat, une nouvelle assemblée à Varsovie, pour l'opposer à celle de Lublin. Ses généraux lui représentaient que cette affaire pourrait encore avoir des longueurs, et s'évanouir dans des délais; que pendant ce temps les Moscovites s'aguerrissaient tous les jours contre les troupes qu'il avait laissées en Livonie et en Ingrie; que les combats qui se donnaient souvent dans ces provinces entre les Suédois et les Russes n'étaient pas toujours à l'avantage des premiers, et qu'enfin sa présence y serait peut-être bientôt nécessaire. Charles, aussi inébranlable dans ses projets que vif dans ses actions, leur répondit: « Quand je devrais rester ici cinquante ans, « je n'en sortirai point que je n'aie détrôné le roi « de Pologne. »

Il laissa l'assemblée de Varsovie, combattre par des discours et par des écrits celle de Lublin, et chercher de quoi justifier ses procédés dans les lois du royaume; lois toujours équivoques, que chaque parti interprète à son gré, et que le succès seul rend incontestables. Pour lui, ayant augmenté ses troupes victorieuses de six mille hommes de cavalerie, et de huit mille d'infanterie, qu'il reçut de Suède, il marcha contre les restes de l'armée saxonne, qu'il avait battue à Clissau, et qui avait eu le temps de se rallier et de se grossir, pendant que sa chute de cheval l'avait retenu au lit. Cette armée évitait ses approches et se retirait vers la Prusse, au nord-ouest de Varsovie. La rivière de Bug était entre lui et les ennemis. Charles passa à la nage, à la tête de sa cavalerie; l'infanterie alla chercher un gué au-dessus. (1er mai 1703) On arrive aux Saxons dans un lieu nommé Pultesh. Le général Steuau les commandait au nombre d'environ dix mille. Le roi de Suède, dans sa marche précipitée, n'en avait pas amené davantage, sûr qu'un moindre nombre lui suffisait. La terreur de ses armes était si grande, que la moitié de l'armée saxonne s'enfuit à son approche sans rendre de combat. Le général Steuau fit ferme un moment avec deux régiments: le moment d'après il fut lui-même entraîné dans la fuite générale de son armée, qui se dispersa avant d'être vaincue. Les Suédois ne firent pas mille prisonniers, et ne tuèrent pas six cents hommes, ayant plus de peine à les poursuivre qu'à les défaire.

Auguste, à qui il ne restait plus que les débris de ses Saxons battus de tous côtés, se retira en hâte dans Thorn, vieille ville de la Prusse royale, sur la Vistule, laquelle est sous la protection des Polonais. Charles se disposa aussitôt à l'assiéger. Le roi de Pologne, qui ne s'y crut pas en sûreté, se retira, et courut dans tous les endroits de la Pologne où il pouvait rassembler encore quelques soldats, et où les courses des Suédois n'avaient point pénétré. Cependant Charles dans tant de marches si vives, traversant des rivières à la nage, et courant avec son infanterie montée en croupe derrière ses cavaliers, n'avait pu amener de canon devant Thorn, il lui fallut attendre qu'il lui en vînt de Suède par mer.

En attendant, il se posta à quelques milles de la ville: il s'avançait souvent trop près des remparts pour la reconnaître. L'habit simple qu'il portait toujours lui était, dans ses dangereuses promenades, d'une utilité à laquelle il n'avait jamais pensé: il l'empêchait d'être remarqué, et d'être choisi par les ennemis, qui eussent tiré à sa personne. Un jour s'étant avancé fort près avec un de ses généraux nommé Lieven, qui était vêtu d'un habit [a] bleu galonné d'or, il craignit que ce général ne fût trop aperçu; il lui ordonna de se mettre derrière lui, par un mouvement de cette magnanimité qui lui était si naturelle, que même il ne faisait pas réflexion qu'il exposait sa vie à un danger manifeste pour sauver celle de son sujet. Lieven, connaissant trop tard sa faute d'avoir mis un habit remarquable, qui exposait aussi ceux qui étaient auprès de lui, et craignant également pour le roi, en quelque place qu'il fût, hésitait s'il devait obéir: dans le moment que durait cette contestation, le roi le prend par le bras, se met devant lui, et le couvre; au même instant une volée de canon, qui venait en flanc, renverse le général mort sur la place même que le roi quittait à peine. La mort de cet homme, tué précisément au lieu de lui, et parce qu'il l'avait voulu sauver, ne contribua pas peu à l'affermir dans l'opinion où il fut toute sa vie d'une prédestination absolue, et lui fit croire que sa destinée, qui le conservait si singulièrement, le réservait à l'exécution des plus grandes choses.

Tout lui réussissait, et ses négociations et ses armes étaient également heureuses. Il était comme présent dans toute la Pologne; car son grand-maréchal Rehnskold était au cœur de cet état avec un grand corps d'armée. Près de trente mille Suédois sous divers généraux, répandus au nord et à l'orient sur les frontières de la Moscovie, arrêtaient les efforts de tout l'empire des Russes, et Charles était à l'occident, à l'autre bout de la Pologne, à la tête de l'élite de ses troupes.

Le roi de Danemarck, lié par le traité de Travendal, que son impuissance l'empêchait de rompre, demeurait dans le silence. Ce monarque, plein de prudence, n'osait faire éclater son dépit

[a] On avait, dans les premières éditions, donné un habit d'écarlate à cet officier; mais le chapelain Nordberg a si bien démontré que l'habit était bleu, qu'on a corrigé cette faute.

de voir le roi de Suède si près de ses états. Plus loin, en tirant vers le sud-ouest, entre les fleuves de l'Elbe et du Véser, le duché de Brême, dernier territoire des anciennes conquêtes de la Suède, rempli de fortes garnisons, ouvrait encore à ce conquérant les portes de la Saxe et de l'empire. Ainsi, depuis l'Océan germanique jusque assez près de l'embouchure du Borysthène, ce qui fait la largeur de l'Europe, et jusqu'aux portes de Moscou, tout était dans la consternation et dans l'attente d'une révolution entière. Ses vaisseaux, maîtres de la mer Baltique, étaient employés à transporter dans son pays les prisonniers faits en Pologne. La Suède, tranquille au milieu de ces grands mouvements, goûtait une paix profonde, et jouissait de la gloire de son roi, sans en porter le poids, puisque ses troupes victorieuses étaient payées et entretenues aux dépens des vaincus.

Dans ce silence général du Nord devant les armes de Charles XII, la ville de Dantzick osa lui déplaire. Quatorze frégates et quarante vaisseaux de transport amenaient au roi un renfort de six mille hommes, avec du canon et des munitions pour achever le siége de Thorn. Il fallait que ce secours remontât la Vistule. A l'embouchure de ce fleuve est Dantzick, ville riche et libre, qui jouit en Pologne, avec Thorn et Elbing, des mêmes priviléges que les villes impériales ont dans l'Allemagne. Sa liberté a été attaquée tour à tour par les Danois, la Suède, et quelques princes allemands; et elle ne l'a conservée que par la jalousie qu'ont ces puissances les unes des autres. Le comte de Steinbock, un des généraux suédois, assembla le magistrat de la part du roi, demanda le passage pour les troupes et quelques munitions. Le magistrat, par une imprudence ordinaire à ceux qui traitent avec plus fort qu'eux, n'osa ni le refuser, ni lui accorder nettement ses demandes. Le général Steinbock se fit donner de force plus qu'il n'avait demandé: on exigea même de la ville une contribution de cent mille écus, par laquelle elle paya son refus imprudent. Enfin, les troupes de renfort, le canon et les munitions, étant arrivés devant Thorn, on commença le siége le 22 septembre.

Robel, gouverneur de la place, la défendit un mois avec cinq mille hommes de garnison. Au bout de ce temps, il fut forcé de se rendre à discrétion. La garnison fut faite prisonnière de guerre, et envoyée en Suède. Robel fut présenté désarmé au roi. Ce prince, qui ne perdait jamais une occasion d'honorer le mérite dans ses ennemis, lui donna une épée de sa main, lui fit un présent considérable en argent, et le renvoya sur sa parole. Mais la ville, petite et pauvre, fut condamnée à payer quarante mille écus; contribution excessive pour elle.

Elbing, bâtie sur un bras de la Vistule, fondée par les chevaliers teutons, et annexée aussi à la Pologne, ne profita pas de la faute des Dantzickois; elle balança trop à donner passage aux troupes suédoises. Elle en fut plus sévèrement punie que Dantzick. Charles y entra le 13 de décembre à la tête de quatre mille hommes, la baïonnette au bout du fusil. Les habitants, épouvantés, se jetèrent à genoux dans les rues, et lui demandèrent miséricorde. Il les fit tous désarmer, logea ses soldats chez les bourgeois; ensuite ayant mandé le magistrat, il exigea le jour même une contribution de deux cent soixante mille écus; il y avait dans la ville deux cents pièces de canon et quatre cents milliers de poudre, qu'il saisit. Une bataille gagnée ne lui eût pas valu de si grands avantages. Tous ces succès étaient les avant-coureurs du détrônement du roi Auguste.

A peine le cardinal avait juré à son roi de ne rien entreprendre contre lui, qu'il s'était rendu à l'assemblée de Varsovie, toujours sous le prétexte de la paix. Il arriva ne parlant que de concorde et d'obéissance, mais accompagné de soldats levés dans ses terres. Enfin, il leva le masque, et, le 14 février 1704, déclara, au nom de l'assemblée, *Auguste, électeur de Saxe, inhabile à porter la couronne de Pologne*. On y prononça d'une commune voix que le trône était vacant. La volonté du roi de Suède, et par conséquent celle de cette diète, était de donner au prince Jacques Sobieski le trône du roi Jean son père. Jacques Sobieski était alors à Breslau, en Silésie, attendant avec impatience la couronne qu'avait portée son père. Il était un jour à la chasse, à quelques lieues de Breslau, avec le prince Constantin, l'un de ses frères; trente cavaliers saxons, envoyés secrètement par le roi Auguste, sortent tout à coup d'un bois voisin, entourent les deux princes, et les enlèvent sans résistance. On avait préparé des chevaux de relais, sur lesquels ils furent sur-le-champ conduits à Leipsick, où on les enferma étroitement. Ce coup dérangea les mesures de Charles, du cardinal et de l'assemblée de Varsovie.

La fortune, qui se joue des têtes couronnées, mit presque dans le même temps le roi Auguste sur le point d'être pris lui-même. Il était à table, à trois lieues de Cracovie, se reposant sur une garde avancée, et postée à quelque distance, lorsque le général Rehnskold parut subitement, après avoir enlevé cette garde. Le roi de Pologne n'eut que le temps de monter à cheval, lui onzième. Le général Rehnskold le poursuivit pendant quatre jours, près de le saisir à tout moment. Le roi

Digitized by Google

fuit jusqu'à Sandomir : le général suédois l'y suivit encore; et ce ne fut que par un bonheur singulier que ce prince échappa.

Pendant tout ce temps le parti du roi Auguste traitait celui du cardinal, et en était traité réciproquement, de traître à la patrie. L'armée de la couronne était partagée entre les deux factions. Auguste, forcé enfin d'accepter le secours moscovite, se repentit de n'y avoir pas eu recours assez tôt. Il courait tantôt en Saxe, où ses ressources étaient épuisées, tantôt il retournait en Pologne, où l'on n'osait le servir. D'un autre côté, le roi de Suède, victorieux et tranquille, régnait en effet en Pologne.

Le comte Piper, qui avait dans l'esprit autant de politique que son maître avait de grandeur dans le sien, proposa alors à Charles XII de prendre pour lui-même la couronne de Pologne. Il lui représentait combien l'exécution en était facile avec une armée victorieuse, et un parti puissant dans le cœur d'un royaume qui lui était déjà soumis. Il le tentait par le titre de défenseur de la religion évangélique, nom qui flattait l'ambition de Charles. Il était aisé, disait-il, de faire en Pologne ce que Gustave Vasa avait fait en Suède, d'y établir le luthéranisme, et de rompre les chaînes du peuple, esclave de la noblesse et du clergé. Charles fut tenté un moment; mais la gloire était son idole; il lui sacrifia son intérêt et le plaisir qu'il eût eu d'enlever la Pologne au pape. Il dit au comte Piper qu'il était plus flatté de donner que de gagner des royaumes : il ajouta en souriant : « Vous êtes fait pour être ministre d'un prince « italien. »

Charles était encore auprès de Thorn, dans cette partie de la Prusse royale qui appartient à la Pologne; il portait de là sa vue sur ce qui se passait à Varsovie, et tenait en respect les puissances voisines. Le prince Alexandre, frère des deux Sobieski enlevés en Silésie, vint lui demander vengeance. Charles la lui promit d'autant plus qu'il la croyait aisée, et qu'il se vengeait lui-même. Mais impatient de donner un roi à la Pologne, il proposa au prince Alexandre de monter sur le trône, dont la fortune s'opiniâtrait à écarter son frère. Il ne s'attendait pas à un refus. Le prince Alexandre lui déclara que rien ne pourrait jamais l'engager à profiter du malheur de son aîné. Le roi de Suède, le comte Piper, tous ses amis, et surtout le jeune palatin de Posnanie, Stanislas Leczinski, le pressèrent d'accepter la couronne. Il fut inébranlable : les princes voisins apprirent avec étonnement ce refus inouï, et ne savaient lequel ils devaient admirer davantage, ou un roi de Suède, qui à l'âge de vingt-trois ans donnait la couronne de Pologne, ou le prince Alexandre qui la refusait.

*********

## LIVRE TROISIÈME.

### ARGUMENT.

**Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne. Mort du cardinal primat. Belle retraite du général Schulenbourg. Exploits du czar. Fondation de Pétersbourg. Bataille de Frauenstadt. Charles entre en Saxe. Paix d'Alt-Rantstadt. Auguste abdique la couronne, et la cède à Stanislas. Le général Patkul, plénipotentiaire du czar, est roué et écartelé. Charles reçoit en Saxe des ambassadeurs de tous les princes; il va seul à Dresde voir Auguste avant de partir.**

Le jeune Stanislas Leczinski était alors député à l'assemblée de Varsovie pour aller rendre compte au roi de Suède de plusieurs différends survenus dans le temps de l'enlèvement du prince Jacques. Stanislas avait une physionomie heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, avec un air de probité et de franchise, qui de tous les avantages extérieurs est le plus grand, et qui donne plus de poids aux paroles que l'éloquence même. La sagesse avec laquelle il parla du roi Auguste, de l'assemblée, du cardinal primat, et des intérêts différents qui divisaient la Pologne, frappa Charles. Le roi Stanislas m'a fait l'honneur de me raconter qu'il dit en latin au roi de Suède : « Comment pourrons-nous faire une élection, si les « deux princes Jacques et Constantin Sobieski « sont captifs? » et que Charles lui répondit : « Comment délivrera-t-on la république, si on ne « fait pas une élection? » Cette conversation fut l'unique brigue qui mit Stanislas sur le trône. Charles prolongea exprès la conférence, pour mieux sonder le génie du jeune député. Après l'audience, il dit tout haut qu'il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis. Il ne tarda pas à s'informer du caractère du palatin Leczinski. Il sut qu'il était plein de bravoure, endurci à la fatigue; qu'il couchait toujours sur une espèce de paillasse, n'exigeant aucun service de ses domestiques auprès de sa personne; qu'il était d'une tempérance peu commune dans ce climat, économe, adoré de ses vassaux, et le seul seigneur peut-être en Pologne qui eût quelques amis dans un temps où l'on ne connaissait de liaisons que celles de l'intérêt et de la faction. Ce caractère, qui avait en quelques choses du rapport avec le sien, le détermina entièrement. Il dit tout haut après la conférence : « Voilà un homme qui sera toujours mon ami; »

et on s'aperçut bientôt que ces mots signifiaient : « Voilà un homme qui sera roi. »

Quand le primat de Pologne sut que Charles XII avait nommé le palatin Lecziuski, à peu près comme Alexandre avait nommé Aldolonyme, il accourut auprès du roi de Suède pour tâcher de faire changer cette résolution ; il voulait faire tomber la couronne à un Lubomirski : « Mais « qu'avez-vous à alléguer contre Stanislas Lec- « zinski ? dit le conquérant. — Sire, dit le pri- « mat, il est trop jeune. « Le roi répliqua sèchement : « Il est à peu près de mon âge. » tourna le dos au prélat, et aussitôt envoya le comte de Horn signifier à l'assemblée de Varsovie qu'il fallait élire un roi dans cinq jours, et qu'il fallait élire Stanislas Lecziuski. Le comte de Horn arriva le 7 juillet ; il fixa le jour de l'élection au 12, comme il aurait ordonné le décampement d'un bataillon. Le cardinal primat, frustré du fruit de tant d'intrigues, retourna à l'assemblée, où il remua tout pour faire échouer une élection à laquelle il n'avait point de part. Mais le roi de Suède arriva lui-même *incognito* à Varsovie ; alors il fallut se taire. Tout ce que put faire le primat fut de ne point se trouver à l'élection ; il se réduisit à une neutralité inutile, ne pouvant s'opposer au vainqueur, et ne voulant pas le seconder.

Le samedi 12 juillet 1704, jour fixé pour l'élection, étant venu, on s'assembla à trois heures après midi, au Colo, champ destiné pour cette cérémonie : l'évêque de Posnanie vint présider à l'assemblée à la place du cardinal primat. Il arriva suivi des gentilshommes du parti. Le comte de Horn et deux autres officiers généraux assistaient publiquement à cette solennité, comme ambassadeurs extraordinaires de Charles auprès de la république. La séance dura jusqu'à neuf heures du soir : l'évêque de Posnanie la finit en déclarant, au nom de la diète, Stanislas élu roi de Pologne. Tous les bonnets sautèrent en l'air, et le bruit des acclamations étouffa les cris des opposants.

Il ne servit de rien au cardinal primat et à ceux qui avaient voulu demeurer neutres, de s'être absentés de l'élection, il fallut que dès le lendemain ils vinssent tous rendre hommage au nouveau roi ; la plus grande mortification qu'ils eurent fut d'être obligés de le suivre au quartier du roi de Suède. Ce prince rendit au souverain qu'il venait de faire tous les honneurs dus à un roi de Pologne ; et pour donner plus de poids à sa nouvelle dignité, on lui assigna de l'argent et des troupes.

Charles XII partit aussitôt de Varsovie pour aller achever la conquête de la Pologne. Il avait donné rendez-vous à son armée devant Léopol, capitale du grand palatinat de Russie, place importante par elle-même, et plus encore par les richesses dont elle était remplie. On croyait qu'elle tiendrait quinze jours, à cause des fortifications que le roi Auguste y avait faites. Le conquérant l'investit le 5 septembre, et le lendemain la prit d'assaut. Tout ce qui osa résister fut passé au fil de l'épée. Les troupes victorieuses et maîtresses de la ville ne se débandèrent point pour courir au pillage, malgré le bruit des trésors qui étaient dans Léopol. Elles se rangèrent en bataille dans la grande place. Là, ce qui restait de la garnison vint se rendre prisonnier de guerre. Le roi fit publier à son de trompe que tous ceux des habitants qui auraient des effets appartenants au roi Auguste ou à ses adhérents, les apportassent eux-mêmes avant la fin du jour, sur peine de la vie. Les mesures furent si bien prises que peu osèrent désobéir ; on apporta au roi quatre cents caisses remplies d'or et d'argent monnayé, de vaisselle, et de choses précieuses.

Ce commencement du règne de Stanislas fut marqué presque le même jour par un événement bien différent. Quelques affaires qui demandaient absolument sa présence, l'avaient obligé de demeurer dans Varsovie. Il avait avec lui sa mère, sa femme, et ses deux filles. Le cardinal primat, l'évêque de Posnanie, et quelques grands de Pologne, composaient sa nouvelle cour. Elle était gardée par six mille Polonais de l'armée de la couronne, depuis peu passés à son service, mais dont la fidélité n'avait point encore été éprouvée. Le général Horn, gouverneur de la ville, n'avait d'ailleurs avec lui que quinze cents Suédois. On était à Varsovie dans une tranquillité profonde, et Stanislas comptait en partir dans peu de jours pour aller à la conquête de Léopol. Tout à coup il apprend qu'une armée nombreuse approche de la ville : c'était le roi Auguste qui, par un nouvel effort, et par une des plus belles marches que jamais général ait faites, ayant donné le change au roi de Suède, venait avec vingt mille hommes fondre dans Varsovie, et enlever son rival.

Varsovie n'était pas fortifiée, et les troupes polonaises qui la défendaient, peu sûres. Auguste avait des intelligences dans la ville ; si Stanislas demeurait, il était perdu. Il renvoya sa famille en Posnanie, sous la garde des troupes polonaises auxquelles il se fiait le plus. Il crut, dans ce désordre, avoir perdu sa seconde fille, âgée d'un an. Elle fut égarée par sa nourrice : il la retrouva dans une auge d'écurie, où elle avait été abandonnée, dans un village voisin : c'est ce que je lui ai entendu conter. Ce fut ce même enfant que la destinée, après de plus grandes vicissitudes,

Digitized by Google

fit depuis reine de France [1]. Plusieurs gentilshommes prirent des chemins différents; le nouveau roi partit lui-même pour aller trouver Charles XII, apprenant de bonne heure à souffrir des disgrâces, et forcé de quitter sa capitale six semaines après y avoir été élu souverain.

Auguste entra dans la capitale en souverain irrité et victorieux. Les habitants, déjà rançonnés par le roi de Suède, le furent encore davantage par Auguste. Le palais du cardinal et toutes les maisons des seigneurs confédérés, tous leurs biens à la ville et à la campagne, furent livrés au pillage. Ce qu'il y eut de plus étrange dans cette révolution passagère, c'est qu'un nonce du pape, qui était venu avec le roi Auguste, demanda au nom de son maître qu'on lui livrât l'évêque de Posnanie, comme justiciable de la cour de Rome, en qualité d'évêque et de fauteur d'un prince mis sur le trône par les armes d'un luthérien.

La cour de Rome, qui a toujours songé à augmenter son pouvoir temporel à la faveur du spirituel, avait depuis très long-temps établi en Pologne une espèce de juridiction, à la tête de laquelle est le nonce du pape. Ses ministres n'avaient pas manqué de profiter de toutes les conjonctures favorables pour étendre leur pouvoir, révéré par la multitude, mais toujours contesté par les plus sages. Ils s'étaient attribué le droit de juger toutes les causes ecclésiastiques, et avaient surtout, dans les temps de troubles, usurpé beaucoup d'autres prérogatives, dans lesquelles ils se sont maintenus jusque vers l'année 1728, où l'on a retranché ces abus, qui ne sont jamais réformés que lorsqu'ils sont devenus tout à fait intolérables.

Le roi Auguste, bien aise de punir l'évêque de Posnanie avec bienséance, et de plaire à la cour de Rome, contre laquelle il se serait élevé en tout autre temps, remit le prélat polonais entre les mains du nonce. L'évêque, après avoir vu piller sa maison, fut porté par des soldats chez le ministre italien, et envoyé en Saxe, où il mourut. Le comte de Horn essuya, dans le château où il était enfermé, le feu continuel des ennemis : enfin, la place n'étant pas tenable, il se rendit prisonnier de guerre avec ses quinze cents Suédois. Ce fut là le premier avantage qu'eut le roi Auguste, dans le torrent de sa mauvaise fortune, contre les armes victorieuses de son ennemi.

Ce dernier effort était l'éclat d'un feu qui s'éteint. Ses troupes assemblées à la hâte étaient des Polonais prêts à l'abandonner à la première disgrâce, des recrues de Saxons qui n'avaient point encore vu de guerres, des Cosaques vagabonds plus propres à dépouiller des vaincus qu'à vaincre : tous tremblaient au seul nom du roi de Suède.

Ce conquérant, accompagné du roi Stanislas, alla chercher son ennemi à la tête de l'élite de ses troupes. L'armée saxonne fuyait partout devant lui. Les villes lui envoyaient leurs clefs de trente milles à la ronde : il n'y avait point de jour qui ne fût signalé par quelque avantage. Les succès devenaient trop familiers à Charles. Il disait que c'était aller à la chasse plutôt que faire la guerre, et se plaignait de ne point acheter la victoire.

Auguste confia pour quelque temps le commandement de son armée au comte de Schulenbourg, général très habile, et qui avait besoin de toute son expérience à la tête d'une armée découragée. Il songea plus à conserver les troupes de son maître qu'à vaincre : il faisait la guerre avec adresse, et les deux rois avec vivacité. Il leur déroba des marches, occupa des passages avantageux, sacrifia quelque cavalerie pour donner le temps à son infanterie de se retirer en sûreté. Il sauva ses troupes par des retraites glorieuses, devant un ennemi avec lequel on ne pouvait guère alors acquérir que cette espèce de gloire.

A peine arrivé dans le palatinat de Posnanie, il apprend que les deux rois, qu'il croyait à cinquante lieues de lui, avaient fait ces cinquante lieues en neuf jours. Il n'avait que huit mille fantassins et mille cavaliers; il fallait se soutenir contre une armée supérieure, contre le nom du roi de Suède, et contre la crainte naturelle que tant de défaites inspiraient aux Saxons. Il avait toujours prétendu, malgré l'avis des généraux allemands, que l'infanterie pouvait résister en pleine campagne, même sans chevaux de frise, à la cavalerie : il en osa faire ce jour-là l'expérience contre cette cavalerie victorieuse, commandée par deux rois et par l'élite des généraux suédois. Il se posta si avantageusement, qu'il ne put être entouré. Son premier rang mit le genou en terre : il était armé de piques et de fusils : les soldats, extrêmement serrés, présentaient aux chevaux des ennemis une espèce de rempart hérissé de piques et de baïonnettes : le second rang, un peu courbé sur les épaules du premier, tirait par-dessus; et le troisième, debout, fesait feu en même temps derrière les deux autres. Les Suédois fondirent avec leur impétuosité ordinaire sur les Saxons, qui les attendirent sans s'ébranler : les coups de fusil, de pique, et de baïonnette, effarouchèrent les chevaux, qui se cabraient au lieu d'avancer. Par ce moyen, les Suédois n'attaquèrent qu'en désordre, et les Saxons se défendirent en gardant leurs rangs.

[1] Marie Leczinska, née en 1703, qui épousa Louis XV en 1725, et mourut en 1768.

Il en fit un bataillon carré long ; et, quoique chargé de cinq blessures, il se retira en bon ordre en cette forme, au milieu de la nuit, dans la petite ville de Gurau, à trois lieues du champ de bataille. A peine commençait-il à respirer dans cet endroit, que les deux rois paraissent tout à coup derrière lui.

Au-delà de Gurau, en tirant vers le fleuve de l'Oder, était un bois épais, à travers duquel le général saxon sauva son infanterie fatiguée. Les Suédois, sans se rebuter, le poursuivirent par le bois même, avançant avec difficulté dans des routes à peine praticables pour des gens de pied. Les Saxons n'eurent traversé le bois que cinq heures avant la cavalerie suédoise. Au sortir de ce bois coule la rivière de Parts, au pied d'un village nommé Rutseu. Schulenbourg avait envoyé en diligence rassembler des bateaux; il fait passer la rivière à sa troupe, qui était déjà diminuée de moitié. Charles arrive dans le temps que Schulenbourg était à l'autre bord. Jamais vainqueur n'avait poursuivi si vivement son ennemi. La réputation de Schulenbourg dépendait d'échapper au roi de Suède : le roi, de son côté, croyait sa gloire intéressée à prendre Schulenbourg et le reste de son armée : il ne perd point de temps, il fait passer sa cavalerie à un gué. Les Saxons se trouvaient enfermés entre cette rivière de Parts et le grand fleuve de l'Oder, qui prend sa source dans la Silésie, et qui est déjà profond et rapide en cet endroit.

La perte de Schulenbourg paraissait inévitable, cependant, après avoir sacrifié peu de soldats, il passa l'Oder pendant la nuit. Il sauva ainsi son armée ; et Charles ne put s'empêcher de dire : « Aujourd'hui Schulenbourg nous a vaincus. »

C'est ce même Schulenbourg qui fut depuis général des Vénitiens, et à qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les Turcs ce rempart de l'Italie. Il n'y a que les républiques qui rendent de tels honneurs ; les rois ne donnent que des récompenses.

Mais ce qui fesait la gloire de Schulenbourg n'était guère utile au roi Auguste. Ce prince abandonna encore une fois la Pologne à ses ennemis ; il se retira en Saxe, et fit préparer avec précipitation les fortifications de Dresde, craignant déjà, non sans raison, pour la capitale de ses états héréditaires.

Charles XII voyait la Pologne soumise ; ses généraux, à son exemple, venaient de battre en Courlande plusieurs petits corps moscovites, qui, depuis la grande bataille de Narva, ne se montraient plus que par pelotons, et qui, dans ces quartiers, ne fesaient la guerre que comme des Tartares vagabonds, qui pillent, qui fuient, et qui reparaissent pour fuir encore.

Partout où se trouvaient les Suédois, ils se croyaient sûrs de la victoire quand ils étaient vingt contre cent. Dans de si heureuses conjonctures, Stanislas prépara son couronnement. La fortune, qui l'avait fait élire à Varsovie, et qui l'en avait chassé, l'y rappela encore aux acclamations d'une noblesse que le sort des armes lui attachait. Une diète y fut convoquée ; tous les obstacles y furent applanis; il n'y eut que la cour de Rome seule qui le traversa.

Il était naturel qu'elle se déclarât pour le roi Auguste, qui, de protestant, s'était fait catholique pour monter sur le trône, contre Stanislas, placé sur le même trône par un grand ennemi de la religion catholique. Clément XI, alors pape, envoya des brefs à tous les prélats de Pologne, et surtout au cardinal primat, par lesquels il les menaçait de l'excommunication, s'ils osaient assister au sacre de Stanislas, et attenter en rien contre les droits du roi Auguste.

Si ces brefs parvenaient aux évêques qui étaient à Varsovie, il était à craindre que quelques uns n'obéissent par faiblesse, et que la plupart ne s'en prévalussent pour se rendre plus difficiles, à mesure qu'ils seraient plus nécessaires. On avait donc pris toutes les précautions pour empêcher que les lettres du pape ne fussent reçues dans Varsovie. Un franciscain reçut secrètement les brefs pour les délivrer en main propre aux prélats. Il en donna d'abord un au suffragant de Chelm : ce prélat, très attaché à Stanislas, le porta au roi tout cacheté. Le roi fit venir le religieux, et lui demanda comment il avait osé se charger d'une telle pièce. Le franciscain répondit que c'était par ordre de son général. Stanislas lui ordonna d'écouter désormais les ordres de son roi préférablement à ceux du général des franciscains, et le fit sortir dans le moment de la ville.

Le même jour on publia un placard du roi de Suède, par lequel il était défendu à tous ecclésiastiques séculiers et réguliers dans Varsovie, sous des peines très grièves, de se mêler des affaires d'état. Pour plus de sûreté, il fit mettre des gardes aux portes de tous les prélats, et défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville. Il prenait sur lui ces petites sévérités, afin que Stanislas ne fût point brouillé avec le clergé à son avènement. Il disait qu'il se délassait de ses fatigues militaires en arrêtant les intrigues de la cour romaine, et qu'on se battait contre elle avec du papier, au lieu qu'il fallait attaquer les autres souverains avec des armes véritables.

Le cardinal primat était sollicité par Charles et par Stanislas de venir faire la cérémonie du cou-

Digitized by Google

rouement. Il ne crut pas devoir quitter Dantzick pour sacrer un roi qu'il n'avait point voulu élire; mais comme sa politique était de ne jamais rien faire sans prétexte, il voulut préparer une excuse légitime à son refus. Il fit afficher, pendant la nuit, le bref du pape à la porte de sa propre maison. Le magistrat de Dantzick, indigné, fit chercher les coupables, qu'on ne trouva point. Le primat feignait d'être irrité, et était fort content : il avait une raison pour ne point sacrer le nouveau roi, et il se ménageait en même temps avec Charles XII, Auguste, Stanislas, et le pape. Il mourut peu de jours après, laissant son pays dans une confusion affreuse, et n'ayant réussi, par toutes ses intrigues, qu'à se brouiller à la fois avec les trois rois Charles, Auguste, et Stanislas, avec sa république, et avec le pape, qui lui avait ordonné de venir à Rome rendre compte de sa conduite ; mais comme les politiques mêmes ont quelquefois des remords dans leurs derniers moments, il écrivit au roi Auguste, en mourant, pour lui demander pardon.

Le sacre se fit tranquillement, et avec pompe, le 4 octobre 1705, dans la ville de Varsovie, malgré l'usage où l'on est en Pologne de couronner les rois à Cracovie. Stanislas Leczinski et sa femme Charlotta Opalinska furent sacrés roi et reine de Pologne par les mains de l'archevêque de Léopol, assisté de beaucoup d'autres prélats. Charles XII vit cette cérémonie *incognito* : unique fruit qu'il retirait de ses conquêtes.

Tandis qu'il donnait un roi à la Pologne soumise, que le Danemarck n'osait le troubler, que le roi de Prusse[1] recherchait son amitié, et que le roi Auguste se retirait dans ses états héréditaires, le czar devenait de jour en jour redoutable. Il avait faiblement secouru Auguste en Pologne, mais il avait fait de puissantes diversions en Ingrie.

Pour lui, non seulement il commençait à être grand homme de guerre, mais même à montrer l'art à ses Moscovites : la discipline s'établissait dans ses troupes ; il avait de bons ingénieurs, une artillerie bien servie, beaucoup de bons officiers ; il savait le grand art de faire subsister des armées. Quelques uns de ses généraux avaient appris, et à bien combattre, et, selon le besoin, à ne combattre pas ; bien plus, il avait formé une marine capable de faire tête aux Suédois dans la mer Baltique.

Fort de tous ces avantages, dus à son seul génie et de l'absence du roi de Suède, il prit Narva d'assaut, le 24 août de l'année 1704, après un siége régulier, et après avoir empêché qu'elle ne fût secourue par mer et par terre. Les soldats, maîtres de la ville, coururent au pillage ; ils s'abandonnèrent aux barbaries les plus énormes. Le czar courait de tous côtés pour arrêter le désordre et le massacre ; il arracha lui-même des femmes des mains des soldats, qui les allaient égorger après les avoir violées. Il fut même obligé de tuer de sa main quelques Moscovites qui n'écoutaient point ses ordres. On montre encore à Narva, dans l'hôtel-de-ville, la table sur laquelle il posa son épée en entrant ; et on s'y ressouvient des paroles qu'il adressa aux citoyens qui s'y rassemblèrent : « Ce n'est point du sang des habitants que cette « épée est teinte, mais de celui des Moscovites, « que j'ai répandu pour sauver vos vies. »

Si le czar avait toujours eu cette humanité, c'était le premier des hommes. Il aspirait à plus qu'à détruire des villes ; il en fondait une alors peu loin de Narva même, au milieu de ses nouvelles conquêtes ; c'était la ville de Pétersbourg, dont il fit depuis sa résidence et le centre du commerce. Elle est située entre la Finlande et l'Ingrie, dans une île marécageuse, autour de laquelle la Néva se divise en plusieurs bras avant de tomber dans le golfe de Finlande : lui-même traça le plan de la ville, de la forteresse, du port, des quais qui l'embellissent, et des forts qui en défendent l'entrée. Cette île inculte et déserte, qui n'était qu'un amas de boue pendant le court été de ces climats, et dans l'hiver qu'un étang glacé, où l'on ne pouvait aborder par terre qu'à travers des forêts sans route et des marais profonds, et qui n'avait été jusque alors que le repaire des loups et des ours, fut remplie, en 1705, de plus de trois cent mille hommes que le czar avait rassemblés de ses états. Les paysans du royaume d'Astracan, et ceux qui habitent les frontières de la Chine, furent transportés à Pétersbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, sécher des marais, élever des digues, avant de jeter les fondements de la ville. La nature fut forcée partout. Le czar s'obstina à peupler un pays qui semblait n'être pas destiné pour des hommes : ni les inondations qui ruinèrent ses ouvrages, ni la stérilité du terrain, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même, qui fit périr deux cent mille hommes dans ces commencements, ne lui firent point changer de résolution. La ville fut fondée parmi les obstacles que la nature, le génie des peuples, et une guerre malheureuse, y apportaient. Pétersbourg était déjà une ville en 1705, et son port était rempli de vaisseaux. L'empereur y attirait les étrangers par des bienfaits, distribuant des terres aux uns, donnant des maisons aux autres, et encourageant tous les arts qui venaient adoucir ce climat sau-

[1] C'était Frédéric I.

Digitized by Google

vage. Surtout il avait rendu Pétersbourg inaccessible aux efforts des ennemis. Les généraux suédois, qui battaient souvent ses troupes partout ailleurs, n'avaient pu endommager cette colonie naissante. Elle était tranquille au milieu de la guerre qui l'environnait.

Le czar, en se créant ainsi de nouveaux états, tendait toujours la main au roi Auguste, qui perdait les siens; il lui persuada par le général Patkul, passé depuis peu au service de Moscovie, et alors ambassadeur du czar en Saxe, de venir à Grodno conférer encore une fois avec lui sur l'état malheureux de ses affaires. Le roi Auguste y vint avec quelques troupes, accompagné du général Schulenbourg, que son passage de l'Oder avait rendu illustre dans le Nord, et en qui il mettait sa dernière espérance. Le czar y arriva, fesant marcher après lui une armée de soixante et dix mille hommes. Les deux monarques firent de nouveaux plans de guerre. Le roi Auguste détrôné ne craignait plus d'irriter les Polonais en abandonnant leur pays aux troupes moscovites. Il fut résolu que l'armée du czar se diviserait en plusieurs corps pour arrêter le roi de Suède à chaque pas. Ce fut dans le temps de cette entrevue que le roi Auguste renouvela l'ordre de l'aigle blanc, faible ressource alors pour lui attacher quelques seigneurs polonais, plus avides d'avantages réels que d'un vain honneur qui devient ridicule quand on le tient d'un prince qui n'est roi que de nom. La conférence des deux rois finit d'une manière extraordinaire. Le czar partit soudainement, et laissa ses troupes à son allié, pour courir éteindre lui-même une rébellion dont il était menacé à Astracan. A peine était-il parti, que le roi Auguste ordonna que Patkul fût arrêté à Dresde. Toute l'Europe fut surprise qu'il osât, contre le droit des gens, et en apparence contre ses intérêts, mettre en prison l'ambassadeur du seul prince qui le protégeait.

Voici le nœud secret de cet événement, selon ce que le maréchal de Saxe, fils du roi Auguste, m'a fait l'honneur de me dire. Patkul, proscrit en Suède pour avoir soutenu les priviléges de la Livonie sa patrie, avait été général du roi Auguste; mais son esprit vif et altier s'accommodant mal des hauteurs du général Flemming, favori du roi, plus impérieux et plus vif que lui, il avait passé au service du czar, dont il était alors général et ambassadeur auprès d'Auguste. C'était un esprit pénétrant; il avait démêlé que les vues de Flemming et du chancelier de Saxe étaient de proposer la paix au roi de Suède à quelque prix que ce fût. Il forma aussitôt le dessein de les prévenir, et de ménager un accommodement entre le czar et la Suède. Le chancelier éventa son projet, et obtint qu'on se saisît de sa personne. Le roi Auguste dit au czar que Patkul était un perfide qui les trahissait tous deux. Il n'était pourtant coupable que d'avoir trop bien servi son nouveau maître; mais un service rendu mal à propos est souvent puni comme une trahison.

Cependant, d'un côté, les soixante mille Russes, divisés en plusieurs petits corps, brûlaient et ravageaient les terres des partisans de Stanislas: de l'autre, Schulembourg s'avançait avec ses nouvelles troupes. La fortune des Suédois dissipa ces deux armées en moins de deux mois. Charles XII et Stanislas attaquèrent les corps séparés des Moscovites l'un après l'autre, mais si vivement, qu'un général moscovite était battu avant qu'il sût la défaite de son compagnon.

Nul obstacle n'arrêtait le vainqueur: s'il se trouvait une rivière entre les ennemis et lui, Charles XII et ses Suédois la passaient à la nage. Un parti suédois prit le bagage d'Auguste, où il y avait deux cent mille écus d'argent monnayé. Stanislas saisit huit cent mille ducats appartenants au prince Menzikoff, général Moscovite. Charles, à la tête de sa cavalerie, fit trente lieues en vingt-quatre heures, chaque cavalier menant un cheval en main pour le monter quand le sien serait rendu. Les Moscovites, épouvantés et réduits à un petit nombre, fuyaient en désordre au-delà du Borysthène.

Tandis que Charles chassait devant lui les Moscovites jusqu'au fond de la Lithuanie, Schulenbourg repassa enfin l'Oder, et vint à la tête de vingt mille hommes présenter la bataille au grand maréchal Rehnskold, qui passait pour le meilleur général de Charles XII, et que l'on appelait *le Parménion de l'Alexandre du Nord*. Ces deux illustres généraux, qui semblaient participer à la destinée de leurs maîtres, se rencontrèrent assez près de Punits, dans un lieu nommé Frauenstadt, territoire déjà fatal aux troupes d'Auguste. Rehnskold n'avait que treize bataillons et vingt-deux escadrons, qui fesaient en tout près de dix mille hommes. Shulenbourg en avait une fois autant. Il est à remarquer qu'il y avait dans son armée un corps de six à sept mille Moscovites, que l'on avait long-temps disciplinés, et sur lesquels on comptait comme sur des soldats aguerris. Cette bataille de Frauenstadt se donna le 12 février 1706; mais ce même général Schulenbourg, qui, avec quatre mille hommes, avait en quelque façon trompé la fortune du roi de Suède, succomba sous celle du général Rehnskold. Le combat ne dura pas un quart-d'heure; les Saxons ne résistèrent pas un moment; les Moscovites jetèrent leurs armes dès qu'ils virent les Suédois: l'épouvante fut si subite, et le désordre si grand,

Digitized by Google

que les vainqueurs trouvèrent sur le champ de bataille sept mille fusils tout chargés qu'on avait jetés à terre sans tirer. Jamais déroute ne fut plus prompte, plus complète et plus honteuse; et cependant jamais général n'avait fait une si belle disposition que Schulenbourg, de l'aveu de tous les officiers saxons et suédois, qui virent en cette journée combien la prudence humaine est peu maîtresse des événements.

Parmi les prisonniers, il se trouva un régiment entier de Français. Ces infortunés avaient été pris par les troupes de Saxe, l'an 1704, à cette fameuse bataille de Hochstett, si funeste à la grandeur de Louis XIV. Ils avaient passé depuis au service du roi Auguste, qui en avait fait un régiment de dragons, et en avait donné le commandement à un Français de la maison de Joyeuse. Le colonel fut tué à la première, ou plutôt à la seule charge des Suédois; le régiment tout entier fut fait prisonnier de guerre. Dès le jour même ces Français demandèrent à servir Charles XII, et ils furent reçus à son service, par une destinée singulière qui les réservait à changer encore de vainqueur et de maître.

A l'égard des Moscovites, ils demandèrent la vie à genoux; mais on les massacra inhumainement plus de six heures après le combat, pour punir sur eux les violences de leurs compatriotes, et pour se débarrasser de ces prisonniers dont on n'eût su que faire.

Auguste se vit alors sans ressources : il ne lui restait plus que Cracovie, où il s'était enfermé avec deux régiments de Moscovites, deux de Saxons, et quelques troupes de l'armée de la couronne, par lesquelles même il craignait d'être livré au vainqueur; mais son malheur fut au comble quand il sut que Charles XII était enfin entré en Saxe le 1er septembre 1706.

(1706) Il avait traversé la Silésie sans daigner seulement en faire avertir la cour de Vienne. L'Allemagne était consternée; la diète de Ratisbonne, qui représente l'empire, mais dont les résolutions sont souvent aussi infructueuses que solennelles, déclara le roi de Suède ennemi de l'empire s'il passait au-delà de l'Oder avec son armée; cela même le détermina à venir plus tôt en Allemagne.

A son approche les villages furent déserts; les habitants fuyaient de tous côtés. Charles en usa alors comme à Copenhague; il fit afficher partout qu'il n'était venu que pour donner la paix; que tous ceux qui reviendraient chez eux, et qui paieraient les contributions qu'il ordonnerait, seraient traités comme ses propres sujets, et les autres poursuivis sans quartier. Cette déclaration d'un prince qu'on savait n'avoir jamais manqué à sa parole, fit revenir en foule tous ceux que la peur avait écartés. Il choisit son camp à Alt-Rantstadt, près de la campagne de Lutzen, champ de bataille fameux par la victoire et par la mort de Gustave-Adolphe. Il alla voir la place où ce grand homme avait été tué. Quand on l'eut conduit sur le lieu : « J'ai tâché, dit-il, de vivre « comme lui; Dieu m'accordera peut-être un « jour une mort aussi glorieuse. »

De ce camp il ordonna aux états de Saxe de s'assembler, et de lui envoyer sans délai les registres des finances de l'électorat. Dès qu'il les eut en son pouvoir, et qu'il fut informé au juste de ce que la Saxe pouvait fournir, il la taxa à six cent vingt-cinq mille rixdales par mois. Outre cette contribution, les Saxons furent obligés de fournir à chaque soldat suédois deux livres de viande, deux livres de pain, deux pots de bière, et quatre sous par jour, avec du fourrage pour la cavalerie. Les contributions ainsi réglées, le roi établit une nouvelle police pour garantir les Saxons des insultes de ses soldats : il ordonna, dans toutes les villes où il mit garnison, que chaque hôte chez qui les soldats logeraient donnerait des certificats tous les mois de leur conduite; faute de quoi le soldat n'aurait point sa paie. De plus, des inspecteurs allaient tous les quinze jours de maison en maison, s'informer si les Suédois n'avaient point commis de dégât. Ils avaient soin de dédommager les hôtes, et de punir les coupables.

On sait sous quelle discipline sévère vivaient les troupes de Charles XII; qu'elles ne pillaient pas les villes prises d'assaut avant d'en avoir reçu la permission; qu'elles allaient même au pillage avec ordre, et le quittaient au premier signal. Les Suédois se vantent encore aujourd'hui de la discipline qu'ils observèrent en Saxe; et cependant les Saxons se plaignent des dégâts affreux qu'ils y commirent; contradictions qu'il serait impossible de concilier, si l'on ne savait combien les hommes voient différemment les mêmes objets. Il était bien difficile que les vainqueurs n'abusassent quelquefois de leurs droits, et que les vaincus ne prissent les plus légères lésions pour des brigandages barbares. Un jour, le roi se promenant à cheval près de Leipsick, un paysan saxon vint se jeter à ses pieds pour lui demander justice d'un grenadier qui venait de lui enlever ce qui était destiné pour le dîner de sa famille. Le roi fit venir le soldat : « Est-il vrai, « dit-il d'un visage sévère, que vous avez volé « cet homme? Sire, dit le soldat, je ne lui ai pas « fait tant de mal que votre majesté en a fait à son

« maître ; vous lui avez ôté un royaume, et je « n'ai pris à ce manant qu'un dindon. » Le roi donna dix ducats de sa main au paysan, et pardonna au soldat en faveur de la hardiesse du bon mot, en lui disant : « Souviens-toi, mon ami, « que si j'ai ôté un royaume au roi Auguste, je « n'en ai rien pris pour moi. »

La grande foire de Leipsick se tint comme à l'ordinaire : les marchands y vinrent avec une sûreté entière : on ne vit pas un soldat suédois dans la foire ; on eût dit que l'armée du roi de Suède n'était en Saxe que pour veiller à la conservation du pays. Il commandait dans tout l'électorat avec un pouvoir aussi absolu et une tranquillité aussi profonde que dans Stockholm.

Le roi Auguste, errant dans la Pologne, privé à la fois de son royaume et de son électorat, écrivit enfin une lettre de sa main à Charles XII pour lui demander la paix. Il chargea en secret le baron d'Imhof d'aller porter la lettre conjointement avec M. Fingsten, référendaire du conseil privé ; il leur donna à tous deux ses pleins pouvoirs et son blanc-signé. « Allez, leur dit-il en propres mots, « tâchez de m'obtenir des conditions raisonna- « bles et chrétiennes. » Il était réduit à la nécessité de cacher ses démarches pour la paix, et de ne recourir à la médiation d'aucun prince ; car étant alors en Pologne à la merci des Moscovites, il craignait, avec raison, que le dangereux allié qu'il abandonnait ne se vengeât sur lui de sa soumission au vainqueur. Ses deux plénipotentiaires arrivèrent de nuit au camp de Charles XII ; ils eurent une audience secrète. Le roi lut la lettre. « Messieurs, dit-il aux plénipotentiaires, vous « aurez dans un moment ma réponse. » Il se retira aussitôt dans son cabinet, et fit écrire ce qui suit :

« Je consens de donner la paix aux conditions « suivantes, auxquelles il ne faut pas s'attendre « que je change rien.

« 1. Que le roi Auguste renonce pour jamais « à la couronne de Pologne, qu'il reconnaisse « Stanislas pour légitime roi, et qu'il promette « de ne jamais songer à remonter sur le trône, « même après la mort de Stanislas.

« 2. Qu'il renonce à tous autres traités, et par- « ticulièrement à ceux qu'il a faits avec la Mos- « covie.

« 3. Qu'il renvoie avec honneur en mon camp « les princes Sobieski et tous les prisonniers qu'il « a pu faire.

« 4. Qu'il me livre tous les déserteurs qui ont « passé à son service, et nommément Jean Patkul, « et qu'il cesse toute procédure contre ceux qui « de son service ont passé dans le mien. »

Il donna ce papier au comte Piper, le chargeant de négocier le reste avec les plénipotentiaires du roi Auguste. Ils furent épouvantés de la dureté de ces propositions. Ils mirent en usage le peu d'art qu'on peut employer quand on est sans pouvoir, pour tâcher de fléchir la rigueur du roi de Suède. Ils eurent plusieurs conférences avec le comte Piper. Ce ministre ne répondit autre chose à toutes leurs insinuations, sinon : « Telle est la « volonté du roi mon maître ; il ne change jamais « ses résolutions. »

Tandis que cette paix se négociait sourdement en Saxe, la fortune sembla mettre le roi Auguste en état d'en obtenir une plus honorable, et de traiter avec son vainqueur sur un pied plus égal.

Le prince Menzikoff, généralissime des armées moscovites, vint avec trente mille hommes le trouver en Pologne dans le temps que non seulement il ne souhaitait plus ses secours, mais que même il les craignait : il avait avec lui quelques troupes polonaises et saxonnes, qui fesaient en tout six mille hommes. Environné avec ce petit corps de l'armée du prince Menzikoff, il avait tout à redouter en cas qu'on découvrît sa négociation. Il se voyait en même temps détrôné par son ennemi, et en danger d'être arrêté prisonnier par son allié. Dans cette circonstance délicate, l'armée se trouva en présence d'un des généraux suédois, nommé Meyerfelt, qui était à la tête de dix mille hommes à Calish, près du palatinat de Posnanie. Le prince Menzikoff pressa le roi Auguste de donner bataille. Le roi, très embarrassé, différa sous divers prétextes, car, quoique les ennemis fussent trois fois moins forts que lui, il y avait quatre mille Suédois dans l'armée de Meyerfelt ; et c'en était assez pour rendre l'événement douteux. Donner bataille aux Suédois pendant les négociations, et la perdre, c'était creuser l'abîme où il était ; il prit le parti d'envoyer un homme de confiance au général ennemi pour lui donner part du secret de la paix, et l'avertir de se retirer ; mais cet avis eut un effet tout contraire à ce qu'il en attendait. Le général Meyerfelt crut qu'on lui tendait un piége pour l'intimider, et sur cela seul il se résolut à risquer le combat.

Les Russes vainquirent ce jour-là les Suédois en bataille rangée pour la première fois. Cette victoire, que le roi Auguste remporta presque malgré lui, fut complète : il entra triomphant, au milieu de sa mauvaise fortune, dans Varsovie, autrefois sa capitale, ville alors démantelée et ruinée, prête à recevoir le vainqueur, quel qu'il fût, et à reconnaître le plus fort pour son roi. Il fut tenté de saisir ce moment de prospérité, et d'aller attaquer en Saxe le roi de Suède avec l'ar-

Digitized by Google

mée moscovite. Mais ayant réfléchi que Charles XII était à la tête d'une armée suédoise jusque alors invincible, que les Russes l'abandonneraient au premier bruit de son traité commencé, que le Saxe, son pays héréditaire, déjà épuisé d'argent et d'hommes, serait ravagée également par les Suédois et par les Moscovites ; que l'empire, occupé de la guerre contre la France, ne pouvait le secourir ; qu'il demeurerait sans états, sans argent, sans amis ; il conçut qu'il fallait fléchir sous la loi qu'imposait le roi de Suède. Cette loi ne devint que plus dure quand Charles eut appris que le roi Auguste avait attaqué ses troupes pendant la négociation. Sa colère et le plaisir d'humilier davantage un ennemi qui venait de le vaincre, le rendirent plus inflexible sur tous les articles du traité. Ainsi la victoire du roi Auguste ne servit qu'à rendre sa situation plus malheureuse ; ce qui peut-être n'était jamais arrivé qu'à lui.

Il venait de faire chanter le *Te Deum* dans Varsovie, lorsque Fingsten, l'un de ses plénipotentiaires, arriva de Saxe avec ce traité de paix qui lui ôtait la couronne. Auguste hésita, mais il signa, et partit pour la Saxe dans la vaine espérance que sa présence pourrait fléchir le roi de Suède, et que son ennemi se souviendrait peut-être des anciennes alliances de leurs maisons, et du sang qui les unissait.

Ces deux princes se virent, pour la première fois, dans un lieu nommé Gutersdorf, au quartier du comte Piper, sans aucune cérémonie. Charles XII était en grosses bottes, ayant pour cravate un taffetas noir qui lui serrait le cou : son habit était, comme à l'ordinaire, d'un gros drap bleu, avec des boutons de cuivre doré. Il portait au côté une longue épée qui lui avait servi à la bataille de Narve, et sur le pommeau de laquelle il s'appuyait souvent. La conversation ne roula que sur ses grosses bottes. Charles XII dit au roi Auguste qu'il ne les avait quittées depuis six ans que pour se coucher. Ces bagatelles furent le seul entretien de deux rois dont l'un ôtait une couronne à l'autre. Auguste surtout parlait avec un air de complaisance et de satisfaction que les princes et les hommes accoutumés aux grandes affaires savent prendre au milieu des mortifications les plus cruelles. Les deux rois dînèrent deux fois ensemble. Charles XII affecta toujours de donner la droite au roi Auguste ; mais bien loin de rien relâcher de ses demandes, il en fit encore de plus dures. C'était déjà beaucoup qu'un souverain fût forcé à livrer un général d'armée, un ministre public : c'était un grand abaissement d'être obligé d'envoyer à son successeur Stanisles les pierreries et les archives de la couronne ; mais ce fut le comble à cet abaissement d'être réduit enfin à féliciter de son avénement au trône celui qui allait s'y asseoir à sa place. Charles exigea une lettre d'Auguste à Stanislas : le roi détrôné se le fit dire plus d'une fois ; mais Charles voulait cette lettre, et il fallait l'écrire. La voici telle que je l'ai vue depuis peu copiée fidèlement sur l'original que le roi Stanislas garde encore :

« MONSIEUR ET FRÈRE,

« Nous avions jugé qu'il n'était pas nécessaire « d'entrer dans un commerce particulier de lettres avec votre majesté ; cependant, pour faire « plaisir à sa majesté suédoise, et afin qu'on ne « nous impute pas que nous fesons difficulté de « satisfaire à son desir, nous vous félicitons par « celle-ci de votre avénement à la couronne, et « vous souhaitons que vous trouviez dans votre « patrie des sujets plus fidèles que ceux que nous « y avons laissés. Tout le monde nous fera la justice de croire que nous n'avons été payés que « d'ingratitude pour tous nos bienfaits, et que la « plupart de nos sujets ne se sont appliqués qu'à « avancer notre ruine. Nous souhaitons que vous « ne soyez pas exposé à de pareils malheurs, vous « remettant à la protection de Dieu.

« A Dresde, le 8 avril 1707.

« Votre frère et voisin, AUGUSTE, roi. »

Il fallut qu'Auguste ordonnât lui-même à tous ses officiers de magistrature de ne plus le qualifier de roi de Pologne, et qu'il fit effacer des prières publiques ce titre auquel il renonçait. Il eut moins de peine à élargir les Sobleski : ces princes, au sortir de leur prison, refusèrent de le voir ; mais le sacrifice de Patkul fut ce qui dut lui coûter davantage. D'un côté, le czar le redemandait hautement comme son ambassadeur ; de l'autre, le roi de Suède exigeait, en menaçant, qu'on le lui livrât. Patkul était alors enfermé dans le château de Koënigstein en Saxe. Le roi Auguste crut pouvoir satisfaire Charles XII et son honneur en même temps. Il envoya des gardes pour livrer ce malheureux aux troupes suédoises ; mais auparavant il envoya au gouverneur de Koënigstein un ordre secret de laisser échapper son prisonnier. La mauvaise fortune de Patkul l'emporta sur le soin qu'on prenait de le sauver. Le gouverneur, sachant que Patkul était très riche, voulut lui faire acheter sa liberté. Le prisonnier, comptant encore sur le droit des gens, et informé des intentions du roi Auguste, refusa de payer ce qu'il pensait devoir obtenir pour rien. Pendant cet intervalle les gardes commandés pour saisir le prisonnier arrivèrent, et le livrèrent immédiatement à quatre capitaines suédois, qui l'emmenèrent d'abord au quartier-général d'Alt-Rastadt, où

il demeura trois mois attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De là il fut conduit à Casimir.

Charles XII, oubliant que Patkul était ambassadeur du czar, et se souvenant seulement qu'il était né son sujet, ordonna au conseil de guerre de le juger avec la dernière rigueur. Il fut condamné à être rompu vif, et à être mis en quartiers. Un chapelain vint lui annoncer qu'il fallait mourir, sans lui apprendre le genre de supplice. Alors cet homme, qui avait bravé la mort dans tant de batailles, se trouvant seul avec un prêtre, et son courage n'étant plus soutenu par la gloire ni par la colère, sources de l'intrépidité des hommes, répandit amèrement des larmes dans le sein du chapelain. Il était fiancé avec une dame saxonne nommée madame d'Einsiedel, qui avait de la naissance, du mérite, et de la beauté, et qu'il avait compté d'épouser à peu près dans le temps même qu'on le livra au supplice. Il recommanda au chapelain d'aller la trouver pour la consoler, et de l'assurer qu'il mourait plein de tendresse pour elle. Quand on l'eut conduit au lieu du supplice, et qu'il vit les roues et les pieux dressés, il tomba dans des convulsions de frayeur, et se rejeta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau, et en pleurant. Alors un officier suédois lut à haute voix un papier dans lequel étaient ces paroles :

« On fait savoir que l'ordre très exprès de sa « majesté, notre seigneur *très clément*, est que « cet homme, qui est traître à la patrie, soit « roué et écartelé pour réparation de ses crimes, « et pour l'exemple des autres. Que chacun se « donne de garde de la trahison, et serve son « roi fidèlement. » A ces mots de *prince très clément :* Qu'elle clémence ! dit Patkul ; et à ceux de *traître à la patrie :* Hélas ! dit-il, je l'ai trop bien servie. Il reçut seize coups, et souffrit le supplice le plus long et le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ainsi périt l'infortuné Jean Réginold Patkul, ambassadeur et général de l'empereur de Russie.

Ceux qui ne voyaient en lui qu'un sujet révolté contre son roi disaient qu'il avait mérité la mort ; ceux qui le regardaient comme un Livonien, né dans une province laquelle avait des priviléges à défendre, et qui se souvenaient qu'il n'était sorti de la Livonie que pour en avoir soutenu les droits, l'appelaient le martyr de la liberté de son pays. Tous convenaient d'ailleurs que le titre d'ambassadeur du czar devait rendre sa personne sacrée. Le seul roi de Suède, élevé dans les principes du despotisme, crut n'avoir fait qu'un acte de justice, tandis que toute l'Europe condamnait sa cruauté.

Ses membres coupés en quartiers restèrent exposés sur des poteaux jusqu'en 1713, qu'Auguste étant remonté sur son trône fit rassembler ces témoignages de la nécessité où il avait été réduit à Alt-Rantstadt : on les lui apporta à Varsovie, dans une cassette, en présence de Buzenval, envoyé de France. Le roi de Pologne montrant la cassette à ce ministre : « Voilà, lui dit-il simplement, les membres de Patkul, » sans rien ajouter pour blâmer ou pour plaindre sa mémoire, et sans que personne de ceux qui étaient présents osât parler sur un sujet si délicat et si triste.

Environ ce temps-là un Livonien nommé Paykul, officier dans les troupes saxonnes, fait prisonnier les armes à la main, venait d'être jugé à mort à Stockholm par arrêt du sénat ; mais il n'avait été condamné qu'à perdre la tête. Cette différence de supplice dans le même cas fesait trop voir que Charles, en fesant périr Patkul d'une mort si cruelle, avait plus songé à se venger qu'à punir. Quoi qu'il en soit, Paykul, après sa condamnation, fit proposer au sénat de donner au roi le secret de faire de l'or, si on voulait lui pardonner : il fit faire l'expérience de son secret dans la prison, en présence du colonel Hamilton et des magistrats de la ville ; et soit qu'il eût en effet découvert quelque art utile, soit qu'il n'eût que celui de tromper habilement, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, on porta à la Monnaie de Stockholm l'or qui se trouva dans le creuset à la fin de l'expérience, et on en fit au sénat un rapport si juridique, et qui parut si important, que la reine aïeule de Charles ordonna de suspendre l'exécution jusqu'à ce que le roi, informé de cette singularité, envoyât ses ordres à Stockholm.

Le roi répondit qu'il avait refusé à ses amis la grâce du criminel, et qu'il n'accorderait jamais à l'intérêt ce qu'il n'avait pas donné à l'amitié. Cette inflexibilité eut quelque chose d'héroïque dans un prince qui d'ailleurs croyait le secret possible. Le roi Auguste, qui en fut informé, dit : « Je ne m'é- « tonne pas que le roi de Suède ait tant d'indifférence pour la pierre philosophale ; il l'a trouvée « en Saxe. »

Quand le czar eut appris l'étrange paix que le roi Auguste, malgré leurs traités, avait conclue à Alt-Rantstadt, et que Patkul, son ambassadeur plénipotentiaire, avait été livré au roi de Suède, au mépris des lois des nations, il fit éclater ses plaintes dans toutes les cours de l'Europe : il écrivit à l'empereur d'Allemagne, à la reine d'Angleterre, aux états-généraux des Provinces-Unies : il appelait lâcheté et perfidie la nécessité douloureuse sous laquelle Auguste avait succombé : il conjura toutes ces puissances d'interposer leur médiation

pour lui faire rendre son ambassadeur, et pour prévenir l'affront qu'on allait faire en sa personne à toutes les têtes couronnées ; il les pressa, par le motif de leur honneur, de ne pas s'avilir jusqu'à donner de la paix d'Alt-Rantstadt une garantie que Charles XII leur arrachait en menaçant. Ces lettres n'eurent d'autre effet que de mieux faire voir la puissance du roi de Suède. L'empereur, l'Angleterre, et la Hollande, avaient alors à soutenir contre la France une guerre ruineuse : ils ne jugèrent pas à propos d'irriter Charles XII par le refus de la vaine cérémonie de la garantie d'un traité. A l'égard du malheureux Patkul, il n'y eut pas une puissance qui interposât ses bons offices en sa faveur, et qui ne fît voir combien peu un sujet doit compter sur des rois, et combien tous les rois alors craignaient celui de Suède.

On proposa dans le conseil du czar d'user de représailles envers les officiers suédois, prisonniers à Moscou. Le czar ne voulut point consentir à une barbarie qui eût eu des suites si funestes : il y avait plus de Moscovites prisonniers en Suède que de Suédois en Moscovie.

Il chercha une vengeance plus utile. La grande armée de son ennemi était en Saxe sans agir. Levenhaupt, général du roi de Suède, qui était resté en Pologne à la tête d'environ vingt mille hommes, ne pouvait garder les passages dans un pays sans forteresses et plein de factions. Stanislas était au camp de Charles XII. L'empereur moscovite saisit cette conjoncture, et rentre en Pologne avec plus de soixante mille hommes : il les sépare en plusieurs corps, et marche avec un camp volant jusqu'à Léopol, où il n'y avait point de garnison suédoise. Toutes les villes de Pologne sont à celui qui se présente à leurs portes avec des troupes. Il fit convoquer une assemblée à Léopol, telle à peu près que celle qui avait détrôné Auguste à Varsovie.

La Pologne avait alors deux primats, aussi bien que deux rois, l'un de la nomination d'Auguste, l'autre de celle de Stanislas. Le primat nommé par Auguste convoqua l'assemblée de Léopol, où se rendirent tous ceux que ce prince avait abandonnés par la paix d'Alt-Rantstadt, et ceux que l'argent du czar avait gagnés. On y proposa d'élire un nouveau souverain. Il s'en fallut peu que la Pologne n'eût alors trois rois, sans qu'on eût pu dire quel était le véritable.

Pendant les conférences de Léopol, le czar, lié d'intérêt avec l'empereur d'Allemagne, par la crainte commune où ils étaient du roi de Suède, obtint secrètement qu'on lui envoyât beaucoup d'officiers allemands. Ceux-ci venaient de jour en jour augmenter considérablement ses forces, en apportant avec eux la discipline et l'expérience. Il les engageait à son service par des libéralités ; et pour mieux encourager ses propres troupes, il donna son portrait enrichi de diamants aux officiers généraux et aux colonels qui avaient combattu à la bataille de Calish : les officiers subalternes eurent des médailles d'or ; les simples soldats en eurent d'argent. Ces monuments de la victoire de Calish furent tous frappés dans sa nouvelle ville de Pétersbourg, où les arts florissaient à mesure qu'il apprenait à ses troupes à connaître l'émulation et la gloire.

La confusion, la multiplicité des factions, les ravages continuels en Pologne, empêchèrent la diète de Léopol de prendre aucune résolution. Le czar la fit transférer à Lublin. Le changement de lieu ne diminua rien des troubles et de l'incertitude où tout le monde était : l'assemblée se contenta de ne reconnaître ni Auguste qui avait abdiqué, ni Stanislas élu malgré eux ; mais ils ne furent ni assez unis ni assez hardis pour nommer un roi. Pendant ces délibérations inutiles, le parti des princes Sapieha, celui d'Oginski, ceux qui tenaient en secret pour le roi Auguste, les nouveaux sujets de Stanislas, se fesaient tous la guerre, pillaient les terres les uns des autres, et achevaient la ruine de leur pays. Les troupes suédoises, commandées par Levenhaupt, dont une partie était en Livonie, un autre en Lithuanie, une autre en Pologne, cherchaient toutes les troupes moscovites. Elles brûlaient tout ce qui était ennemi de Stanislas. Les Russes ruinaient également amis et ennemis ; on ne voyait que des villes en cendres et des troupes errantes de Polonais dépouillés de tout, qui détestaient également et leurs deux rois, et Charles XII, et le czar.

Le roi Stanislas partit d'Alt-Rantstadt, le 15 juillet de l'année 1707, avec le général Renhskold, seize régiments suédois et beaucoup d'argent, pour apaiser tous ces troubles en Pologne, et se faire reconnaître paisiblement. Il fut reconnu partout où il passa : la discipline de ses troupes, qui fesait mieux sentir la barbarie des Moscovites, lui gagna les esprits : son extrême affabilité lui réunit presque toutes les factions, à mesure qu'elle fut connue : son argent lui donna la plus grande partie de l'armée de la couronne. Le czar, craignant de manquer de vivres dans un pays que ses troupes avaient désolé, se retira en Lithuanie, où était le rendez-vous de ses corps d'armée, et où il devait établir des magasins. Cette retraite laissa le roi Stanislas paisible souverain de presque toute la Pologne.

Le seul qui le troublât dans ses états était le comte Siniawski, grand-général de la couronne, de la nomination du roi Auguste. Cet homme, qui avait d'assez grands talents et beaucoup d'am-

lition, était à la tête d'un tiers-parti : il ne reconnaissait ni Auguste ni Stanislas ; et après avoir tout tenté pour se faire élire lui-même, il se contentait d'être chef de parti, ne pouvant pas être roi. Les troupes de la couronne qui étaient demeurées sous ses ordres n'avaient guère d'autre solde que la liberté de piller impunément leur propre pays. Tous ceux qui craignaient ces brigandages, ou qui en souffraient, se donnèrent bientôt à Stanislas, dont la puissance s'affermissait de jour en jour.

Le roi de Suède recevait alors dans son camp d'Alt-Rantstadt les ambassadeurs de presque tous les princes de la chrétienté. Les uns venaient le supplier de quitter les terres de l'empire ; les autres eussent bien voulu qu'il eût tourné ses armes contre l'empereur ; le bruit même s'était répandu partout qu'il devait se joindre à la France pour accabler la maison d'Autriche. Parmi tous ces ambassadeurs, vint le fameux Jean, duc de Marlborough, de la part d'Anne, reine de la Grande-Bretagne. Cet homme, qui n'a jamais assiégé de ville qu'il n'ait prise, ni donné de bataille qu'il n'ait gagnée, était à Saint-James un adroit courtisan, dans le parlement un chef de parti, dans les pays étrangers le plus habile négociateur de son siècle. Il avait fait autant de mal à la France par son esprit que par ses armes. On a entendu dire au secrétaire des états-généraux, M. Fagel, homme d'un très grand mérite, que plus d'une fois les états-généraux ayant résolu de s'opposer à ce que le duc de Marlborough devait leur proposer, le duc arrivait, leur parlait en français, langue dans laquelle il s'exprimait très mal, et les persuadait tous. C'est ce que le lord Bolingbroke m'a confirmé.

Il soutenait avec le prince Eugène, compagnon de ses victoires, et avec Heinsius, grand-pensionnaire de Hollande, tout le poids des entreprises des alliés contre la France. Il savait que Charles était aigri contre l'empire et contre l'empereur, qu'il était sollicité secrètement par les Français ; et que si ce conquérant embrassait le parti de Louis XIV, les alliés seraient opprimés.

Il est vrai que Charles avait donné sa parole, en 1700, de ne se mêler en rien de la guerre de Louis XIV contre les alliés ; mais le duc de Marlborough ne croyait pas qu'il y eût un prince assez esclave de sa parole pour ne pas la sacrifier à sa grandeur et à son intérêt. Il partit donc de La Haye dans le dessein d'aller sonder les intentions du roi de Suède. M. Fabrice, qui était alors auprès de Charles XII, m'a assuré que le duc de Marlborough, en arrivant, s'adressa secrètement, non pas au comte Piper, premier ministre, mais au baron de Görtz, qui commençait à partager avec Piper la confiance du roi. Il arriva même dans le carrosse de ce baron au quartier de Charles XII, et il y eut des froideurs marquées entre lui et le chancelier Piper. Présenté ensuite par Piper, avec Robinson, ministre d'Angleterre, il parla au roi en Français ; il lui dit qu'il s'estimerait heureux de pouvoir apprendre sous ses ordres ce qu'il ignorait de l'art de la guerre. Le roi ne répondit à ce compliment par aucune civilité, et parut oublier que c'était Marlborough qui lui parlait. Je sais même qu'il trouva que ce grand homme était vêtu d'une manière trop recherchée, et avait l'air trop peu guerrier. La conversation fut fatigante et générale, Charles XII s'exprimant en suédois, et Robinson servant d'interprète. Marlborough, qui ne se hâtait jamais de faire ses propositions, et qui avait, par une longue habitude, acquis l'art de démêler les hommes, et de pénétrer les rapports qui sont entre leurs plus secrètes pensées, et leurs actions, leurs gestes, leurs discours, étudia attentivement le roi. En lui parlant de guerre en général, il crut apercevoir dans Charles XII une aversion naturelle pour la France ; il remarqua qu'il se plaisait à parler des conquêtes des alliés. Il lui prononça le nom du czar, et vit que les yeux du roi s'allumaient toujours à ce nom, malgré la modération de cette conférence. Il aperçut de plus sur une table une carte de Moscovie. Il ne lui en fallut pas davantage pour juger que le véritable dessein du roi de Suède et sa seule ambition était de détrôner le czar après le roi de Pologne. Il comprit que si ce prince restait en Saxe, c'était pour imposer quelques conditions un peu dures à l'empereur d'Allemagne. Il savait bien que l'empereur ne résisterait pas, et qu'ainsi les affaires se termineraient aisément. Il laissa Charles XII à son penchant naturel, et, satisfait de l'avoir pénétré, il ne lui fit aucune proposition. Ces particularités m'ont été confirmées par madame la duchesse de Marlborough, sa veuve, encore vivante [a].

Comme peu de négociations s'achèvent sans argent, et qu'on voit quelquefois des ministres qui vendent la haine ou la faveur de leur maître, on crut dans toute l'Europe que le duc de Marlborough n'avait réussi auprès du roi de Suède qu'en donnant à propos une grosse somme au comte Piper ; et la mémoire de ce Suédois en est restée flétrie jusqu'aujourd'hui. Pour moi qui ai remonté, autant qu'il m'a été possible, à la source de ce bruit, j'ai su que Piper avait reçu un présent médiocre de l'empereur par les mains du comte de Wratislau, avec le consentement du roi

[a] L'auteur écrivait en 1737. On voit par d'autres dates que l'ouvrage a été retouché depuis à plusieurs reprises.

Digitized by Google

son maître, et rien du duc de Marlborough. Il est certain que Charles était inflexible dans le dessein d'aller détrôner l'empereur des Russes, qu'il ne recevait alors conseil de personne, et qu'il n'avait pas besoin des avis du comte Piper pour prendre de Pierre Alexiowitz une vengeance qu'il cherchait depuis si long-temps.

Enfin ce qui achève de justifier ce ministre, c'est l'honneur rendu long-temps après à sa mémoire par Charles XII, qui, ayant appris que Piper était mort en Russie, fit transporter son corps à Stockholm, et lui ordonna à ses dépens des obsèques magnifiques.

Le roi qui n'avait point encore éprouvé de revers, ni même de retardement dans ses succès, croyait qu'une année lui suffirait pour détrôner le czar, et qu'il pourrait ensuite revenir sur ses pas, s'ériger en arbitre de l'Europe; mais il voulait auparavant humilier l'empereur d'Allemagne.

Le baron de Stralheim, envoyé de Suède à Vienne, avait eu dans un repas une querelle avec le comte de Zobor, chambellan de l'empereur : celui-ci ayant refusé de boire à la santé de Charles XII, et ayant dit durement que ce prince en usait trop mal avec son maître, Stralheim lui avait donné un démenti et un soufflet, et avait osé, après cette insulte, demander réparation à la cour impériale. La crainte de déplaire au roi de Suède avait forcé l'empereur à bannir son sujet, qu'il devait venger. Charles XII ne fut pas satisfait; il voulut qu'on lui livrât le comte de Zobor. La fierté de la cour de Vienne fut obligée de fléchir; on mit le comte entre les mains du roi, qui le renvoya, après l'avoir gardé quelque temps prisonnier à Stetin.

Il demanda de plus, contre toutes les lois des nations, qu'on lui livrât quinze cents malheureux Moscovites qui, ayant échappé à ses armes, avaient fui jusque sur les terres de l'empire. Il fallut encore que la cour de Vienne consentît à cette étrange demande; et si l'envoyé moscovite à Vienne n'avait adroitement fait évader ces malheureux par divers chemins, ils étaient tous livrés à leurs ennemis.

La troisième et la dernière de ses demandes fut la plus forte. Il se déclara le protecteur des sujets protestants de l'empereur en Silésie, province appartenante à la maison d'Autriche, non à l'empire. Il voulut que l'empereur leur accordât des libertés et des priviléges, établis, à la vérité, par les traités de Vestphalie, mais éteints, ou du moins éludés par ceux de Ryavick. L'empereur, qui ne cherchait qu'à éloigner un voisin si dangereux, plia encore, et accorda tout ce qu'on voulut. Les Luthériens de Silésie eurent plus de cent églises que les catholiques furent obligés de leur céder par ce traité; mais beaucoup de ces concessions, que leur assurait la fortune du roi de Suède, leur furent ravies dès qu'il ne fut plus en état d'imposer des lois.

L'empereur qui fit ces concessions forcées, et qui plia en tout sous la volonté de Charles XII, s'appelait Joseph; il était fils aîné de Léopold, et frère de Charles VI qui lui succéda depuis. L'internonce du pape, qui résidait alors auprès de Joseph, lui fit des reproches forts vifs de ce qu'un empereur catholique comme lui avait fait céder l'intérêt de sa propre religion à ceux des hérétiques. « Vous êtes bien heureux, lui répondit « l'empereur en riant, que le roi de Suède ne « m'ait pas proposé de me faire luthérien; car « s'il l'avait voulu, je ne sais pas ce que j'aurais « fait. »

Le comte de Wratislau, son ambassadeur auprès de Charles XII, apporta à Leipsick le traité en faveur des Silésiens, signé de la main de son maître. Alors Charles dit qu'il était le meilleur ami de l'empereur; cependant il ne vit pas sans dépit que Rome l'eût traversé autant qu'elle l'avait pu. Il regardait avec mépris la faiblesse de cette cour qui, ayant aujourd'hui la moitié de l'Europe pour ennemie irréconciliable, est toujours en défiance de l'autre, et ne soutient son crédit que par l'habilité des négociations; cependant il songeait à se venger d'elle. Il dit au comte de Wratislau que les Suédois avaient autrefois subjugué Rome, et qu'ils n'avaient pas dégénéré comme elle. Il fit avertir le pape qu'il lui redemanderait un jour les effets que la reine Christine avait laissés à Rome. On ne sait jusqu'où ce jeune conquérant eût porté ses ressentiments et ses armes, si la fortune eût secondé ses desseins. Rien ne lui paraissait alors impossible : il avait même envoyé secrètement plusieurs officiers en Asie, et jusque dans l'Égypte, pour lever le plan des villes, et l'informer des forces de ces états. Il est certain que si quelqu'un eût pu renverser l'empire des Persans et des Turcs, et passer ensuite en Italie, c'était Charles XII. Il était aussi jeune qu'Alexandre, aussi guerrier, aussi entreprenant, plus infatigable, plus robuste, et plus tempérant; et les Suédois valaient peut-être mieux que les Macédoniens : mais de pareils projets, qui sont traités de divins quand ils réussissent, ne sont regardés que comme des chimères quand on est malheureux.

Enfin toutes les difficultés étant aplanies, toutes ses volontés exécutées, après avoir humilié l'empereur, donné la loi dans l'empire, avoir protégé sa religion luthérienne au milieu des catholiques, détrôné un roi, couronné un autre, se voyant la terreur de tous les princes, il se prépara à partir. Les délices de la Saxe, où il était

resté oisif une année, n'avaient en rien adouci sa manière de vivre. Il montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart d'heure, exercait ses troupes tous les jours, et ne connaissait d'autre plaisir que celui de faire trembler l'Europe.

Les Suédois ne savaient point encore où le roi voulait les mener. On se doutait seulement, dans l'armée, que Charles pourrait aller à Moscou. Il ordonna, quelques jours avant son départ, à son grand maréchal-des-logis, de lui donner par écrit la route depuis Leipsick... Il s'arrêta un moment à ce mot; et de peur que le maréchal-des-logis ne pût rien deviner de ses projets, il ajouta en riant: Jusqu'à toutes les capitales de l'Europe. Le maréchal lui apporta une liste de toutes ces routes, à la tête desquelles il avait affecté de mettre en grosses lettres *Route de Leipsick à Stockholm*. La plupart des Suédois n'aspiraient qu'à y retourner; mais le roi était bien éloigné de songer à leur faire revoir leur patrie. « Monsieur le « maréchal, dit-il, je vois bien où vous voudriez « me mener; mais nous ne retournerons pas à « Stockholm si tôt. »

L'armée était déjà en marche, et passait auprès de Dresde: Charles était à la tête courant toujours, selon sa coutume, deux ou trois cents pas devant ses gardes. On le perdit tout d'un coup de vue: quelques officiers s'avancèrent à bride abattue pour savoir où il pouvait être: on courut de tous côtés, on ne le trouva point; l'alarme est en un moment dans toute l'armée: on fait halte; les généraux s'assemblent; on était déjà dans la consternation; on apprit enfin d'un Saxon qui passait ce qu'était devenu le roi.

L'envie lui avait pris, en passant si près de Dresde, d'aller rendre une visite au roi Auguste: il était entré à cheval dans la ville, suivi de trois ou quatre officiers généraux; on leur demanda leur nom à la barrière: Charles dit qu'il s'appelait Carl, et qu'il était draban; chacun prit un nom supposé. Le comte Flemming, les voyant passer dans la place, n'eut que le temps de courir avertir son maître. Tout ce qu'on pouvait faire dans une occasion pareille s'était déjà présenté à l'idée du ministre: il en parlait à Auguste; mais Charles entra tout botté dans la chambre, avant qu'Auguste eût eu même le temps de revenir de sa surprise. Il était malade alors, et en robe de chambre: il s'habilla en hâte. Charles déjeuna avec lui comme un voyageur qui vient prendre congé de son ami; ensuite il voulut voir les fortifications. Pendant le peu de temps qu'il employa à les parcourir, un Livonien proscrit en Suède, qui servait dans les troupes de Saxe, crut que jamais il ne s'offrirait une occasion plus favorable d'obtenir sa grâce; il conjura le roi Auguste de la demander à Charles, bien sûr que ce roi ne refuserait pas cette légère condescendance à un prince à qui il venait d'ôter une couronne, et entre les mains duquel il était dans ce moment. Auguste se chargea aisément de cette affaire. Il était un peu éloigné du roi de Suède, et s'entretenait avec Hord, général suédois. « Je crois, lui « dit-il en souriant, que votre maître ne me re- « fusera pas. — Vous ne le connaissez pas, re- « partit le général Hord, il vous refusera plutôt « ici que partout ailleurs. » Auguste ne laissa pas de demander au roi en termes pressants la grâce du Livonien. Charles la refusa d'une manière à ne se la pas faire demander une seconde fois. Après avoir passé quelques heures dans cette étrange visite, il embrassa le roi Auguste, et partit. Il trouva, en rejoignant son armée, tous ses généraux encore en alarmes; il lui dirent qu'ils comptaient assiéger Dresde, en cas qu'on eût retenu sa majesté prisonnière. « Bon, dit le roi, on n'oserait. » Le lendemain, sur la nouvelle qu'on reçut que le roi Auguste tenait conseil extraordinaire à Dresde: Vous verrez, dit le baron de Stralheim, qu'ils délibèrent sur ce qu'ils devaient faire hier. A quelques jours de là Rehuskold, étant venu trouver le roi, lui parla avec étonnement de ce voyage de Dresde. « Je me suis fié, dit « Charles, sur ma bonne fortune: j'ai vu cepen- « dant un moment qui n'était pas bien net; Flem- « ming n'avait nulle envie que je sortisse de « Dresde si tôt. »

## LIVRE QUATRIÈME.

### ARGUMENT.

Charles victorieux quitte la Saxe, poursuit le czar, s'enfonce dans l'Ukraine. Ses pertes; sa blessure. Bataille de Pultava. Suites de cette bataille. Charles réduit à fuir en Turquie. Sa réception en Bessarabie.

Charles partit enfin de Saxe en septembre 1707, suivi d'une armée de quarante-trois mille hommes, autrefois couverte de fer, et alors brillante d'or et d'argent, et enrichie des dépouilles de la Pologne et de la Saxe. Chaque soldat emportait avec lui cinquante écus d'argent comptant; non seulement tous les régiments étaient complets, mais il y avait dans chaque compagnie plusieurs surnuméraires. Outre cette armée, le comte Levenhaupt, l'un de ses meilleurs généraux, l'attendait en Pologne avec vingt mille hommes; il

avait encore une autre armée de quinze mille hommes en Finlande, et de nouvelles recrues lui venaient de Suède. Avec toutes ces forces on ne doutait pas qu'il ne dût détrôner le czar.

Cet empereur était alors en Lithuanie, occupé à ranimer un parti auquel le roi Auguste semblait avoir renoncé : ses troupes, divisées en plusieurs corps, fuyaient de tous côtés au premier bruit de l'approche du roi de Suède. Il avait recommandé lui-même à tous ses généraux de ne jamais attendre ce conquérant avec des forces inégales, et il était bien obéi.

Le roi de Suède, au milieu de sa marche victorieuse, reçut un ambassadeur de la part des Turcs. L'ambassadeur eut son audience au quartier du comte Piper ; c'était toujours chez ce ministre que se fesaient les cérémonies d'éclat. Il soutenait la dignité de son maître par des dehors qui avaient alors un peu de magnificence : et le roi, toujours plus mal logé, plus mal servi, et plus simplement vêtu que le moindre officier de son armée, disait que son palais était le quartier de Piper. L'ambassadeur turc présenta à Charles cent soldats suédois qui, ayant été pris par des Calmoucks, et vendus en Turquie, avaient été rachetés par le grand-seigneur, et que cet empereur envoyait au roi comme le présent le plus agréable qu'il pût lui faire ; non que la fierté ottomane prétendît rendre hommage à la gloire de Charles XII, mais parce que le sultan, ennemi naturel des empereurs de Moscovie et d'Allemagne, voulait se fortifier contre eux de l'amitié de la Suède, et de l'alliance de la Pologne. L'ambassadeur complimenta Stanislas sur son avénement : ainsi ce roi fut reconnu en peu de temps par l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Espagne, et la Turquie. Il n'y eut que le pape qui voulut attendre, pour le reconnaître, que le temps eût affermi sur sa tête cette couronne qu'une disgrâce pouvait faire tomber.

A peine Charles eut-il donné audience à l'ambassadeur de la Porte ottomane qu'il courut chercher les Moscovites. Les troupes du czar étaient sorties de Pologne, et y étaient rentrées plus de vingt fois pendant le cours de la guerre : ce pays ouvert de toutes parts, n'ayant point de places fortes qui coupent la retraite à une armée, laissait aux Russes la liberté de reparaître souvent au même endroit où ils avaient été battus, et même de pénétrer dans le pays aussi avant que le vainqueur. Pendant le séjour de Charles en Saxe, le czar s'était avancé jusqu'à Léopol, à l'extrémité méridionale de la Pologne. Il était alors vers le nord, à Grodno en Lithuanie, à cent lieues de Léopol.

Charles laissa en Pologne Stanislas qui, assisté de dix mille Suédois, et de ses nouveaux sujets, avait à conserver son nouveau royaume contre les ennemis étrangers et domestiques : pour lui il se mit à la tête de sa cavalerie, et marcha vers Grodno, au milieu des glaces, au mois de janvier 1708.

Il avait déjà passé le Niemen, à deux lieues de la ville ; et le czar ne savait encore rien de sa marche. A la première nouvelle que les Suédois arrivent, le czar sort par la porte du nord, et Charles entre par celle qui est au midi. Le roi n'avait avec lui que six cents gardes ; le reste n'avait pu le suivre. Le czar fuyait avec plus de deux mille hommes, dans l'opinion que toute une armée entrait dans Grodno. Il apprend, le jour même, par un transfuge polonais, qu'il n'a quitté la place qu'à six cents hommes, et que le gros de l'armée ennemie était encore éloigné de plus de cinq lieues. Il ne perd point de temps ; il détache quinze cents chevaux de sa troupe à l'entrée de la nuit pour aller surprendre le roi de Suède dans la ville. Les quinze cents Moscovites arrivèrent à la faveur de l'obscurité jusqu'à la première garde suédoise, sans être reconnus. Trente hommes composaient cette garde ; ils soutinrent seuls un demi-quart d'heure l'effort des quinze cents hommes. Le roi, qui était à l'autre bout de la ville, accourut bientôt avec le reste de ses six cents gardes. Les Russes s'enfuirent avec précipitation. Son armée ne fut pas longtemps sans le joindre, ni lui sans poursuivre l'ennemi. Tous les corps moscovites répandus dans la Lithuanie se retiraient en hâte du côté de l'Orient, dans le palatinat de Minski, près des frontières de la Moscovie, où était leur rendez-vous. Les Suédois, que le roi partagea aussi en divers corps, ne cessèrent de les suivre pendant plus de trente lieues de chemin. Ceux qui fuyaient, et ceux qui poursuivaient, fesaient des marches forcées presque tous les jours, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver. Il y avait déjà long-temps que toutes les saisons étaient devenues égales pour les soldats de Charles et pour ceux du czar ; la seule terreur qu'inspirait le nom du roi Charles mettait alors de la différence entre les Russes et les Suédois.

Depuis Grodno jusqu'au Borysthène, en tirant vers l'orient, ce sont des marais, des déserts, des forêts immenses ; dans les endroits qui sont cultivés on ne trouve point de vivres, les paysans enfouissent dans la terre tous leurs grains, et tout ce qui peut s'y conserver ; il faut sonder la terre avec de grandes perches ferrées pour découvrir ces magasins souterrains. Les Moscovites et les Suédois se servirent tour à tour de ces provisions ;

mais on n'en trouvait pas toujours, et elles n'étaient pas suffisantes.

Le roi de Suède, qui avait prévu ces extrémités, avait fait apporter du biscuit pour la subsistance de son armée : rien ne l'arrêtait dans sa marche. Après qu'il eut traversé la forêt de Minski, où il fallut abattre à tout moment des arbres pour faire un chemin à ses troupes et à son bagage, il se trouva le 25 juin 1708 devant la rivière de Bérézine, vis-à-vis Borislou.

Le czar avait rassemblé en cet endroit la plus grande partie de ses forces ; il y était avantageusement retranché. Son dessein était d'empêcher les Suédois de passer la rivière. Charles posta quelques régiments sur le bord de la Bérézine, à l'opposite de Borislou, comme s'il avait voulu tenter le passage à la vue de l'ennemi. Dans le même temps il remonte avec son armée trois lieues au-delà vers la source de la rivière : il y fait jeter un pont, passe sur le ventre à un corps de trois mille hommes qui défendait ce poste, et marche à l'armée ennemie sans s'arrêter. Les Russes ne l'attendirent pas, ils décampèrent, et se retirèrent vers le Borysthène, gâtant tous les chemins, et détruisant tout sur leur route pour retarder au moins les Suédois.

Charles surmonta tous les obstacles, avançant toujours vers le Borysthène. Il rencontra sur son chemin vingt mille Moscovites retranchés dans un lieu nommé Hollosin, derrière un marais, auquel on ne pouvait aborder qu'en passant une rivière. Charles n'attendit pas, pour les attaquer, que le reste de son infanterie fût arrivé ; il se jette dans l'eau à la tête de ses gardes à pied ; il traverse la rivière et le marais, ayant souvent de l'eau au-dessus des épaules. Pendant qu'il allait ainsi aux ennemis, il avait ordonné à sa cavalerie de faire le tour du marais pour prendre les ennemis en flanc. Les Moscovites, étonnés qu'aucune barrière ne pût les défendre, furent enfoncés en même temps par le roi, qui les attaquait à pied, et par la cavalerie suédoise.

Cette cavalerie, s'étant fait jour à travers les ennemis, joignit le roi au milieu du combat. Alors il monta à cheval ; mais quelques temps après il trouva dans la mêlée un jeune gentilhomme suédois nommé Gyllenstierna, qu'il aimait beaucoup, blessé et hors d'état de marcher ; il le força à prendre son cheval, et continua de commander à pied à la tête de son infanterie. De toutes les batailles qu'il avait données, celle-ci était peut-être la plus glorieuse, celle où il avait essuyé les plus grands dangers, et où il avait montré le plus d'habileté. On en conserva la mémoire par une médaille, où on lisait d'un côté : *Sylvæ, paludes, aggeres, hostes, victi ;* et de l'autre ce vers de Lucain : *Victrices copias alium laturus in orbem.*

Les Russes, chassés partout, repassèrent le Borysthène, qui sépare la Pologne de leur pays. Charles ne tarda pas à les poursuivre ; il passa ce grand fleuve après eux à Mohilou, dernière ville de la Pologne, qui appartenait tantôt aux Polonais, tantôt aux czars ; destinée commune aux places frontières.

Le czar, qui vit alors son empire, où il venait de faire naître les arts et le commerce, en proie à une guerre capable de renverser dans peu tous ses grands desseins, et peut-être son trône, songea à parler de paix : il fit hasarder quelques propositions par un gentilhomme polonais qui vint à l'armée de Suède. Charles XII, accoutumé à n'accorder la paix à ses ennemis que dans leurs capitales, répondit : « Je traiterai avec le czar à Moscou. » Quand on rapporta au czar cette réponse hautaine : « Mon frère Charles, dit-il, prétend faire toujours « l'Alexandre ; mais je me flatte qu'il ne trouvera « pas en moi un Darius. »

De Mohilou, place où le roi traversa le Borysthène, si vous remontez au nord le long de ce fleuve, toujours sur les frontières de Pologne et de Moscovie, vous trouvez à trente lieues le pays de Smolensko, par où passe la grande route qui va de Pologne à Moscou. Le czar fuyait par ce chemin. Le roi le suivait à grandes journées. Une partie de l'arrière-garde moscovite fut plus d'une fois aux prises avec les dragons de l'avant-garde suédoise. L'avantage demeurait presque toujours à ces derniers ; mais ils s'affaiblissaient, à force de vaincre dans de petits combats qui ne décidaient rien, et où ils perdaient toujours du monde.

Le 22 septembre de cette année 1708, le roi attaqua auprès de Smolensko un corps de dix mille hommes de cavalerie et de six mille Calmoucks.

Ces Calmoucks sont des Tartares qui habitent entre le royaume d'Astracan, domaine du czar, et celui de Samarcande, pays des Tartares Usbecks, et patrie de Timur, connu sous le nom de Tamerlan. Le pays des Calmoucks s'étend à l'orient jusqu'aux montagnes qui séparent le Mogol de l'Asie occidentale. Ceux qui habitent vers Astracan sont tributaires du czar : il prétend sur eux un empire absolu ; mais leur vie vagabonde l'empêche d'en être le maître, et fait qu'il se conduit avec eux comme le grand-seigneur avec les Arabes, tantôt souffrant leurs brigandages, et tantôt les punissant. Il y a toujours de ces Calmoucks dans les troupes de Moscovie. Le czar était même parvenu à les discipliner comme le reste de ses soldats.

Le roi fondit sur cette armée, n'ayant avec lui que six régiments de cavalerie et quatre mille

Digitized by Google

fantassins. Il enfonça d'abord les Moscovites à la tête de son régiment d'Ostrogothie; les ennemis se retirèrent. Le roi avança sur eux par des chemins creux et inégaux, où les Calmoucks étaient cachés : ils parurent alors, et se jettèrent entre le régiment où le roi combattait et le reste de l'armée suédoise. A l'instant, et Russes et Calmoucks entourèrent ce régiment, et percèrent jusqu'au roi. Ils tuèrent deux aides-de-camp qui combattaient auprès de sa personne. Le cheval du roi fut tué sous lui : un écuyer lui en présentait un autre; mais l'écuyer et le cheval furent percés de coups. Charles combattit à pied, entouré de quelques officiers qui accoururent incontinent autour de lui.

Plusieurs furent pris, blessés ou tués, ou entraînés loin du roi par la foule qui se jetait sur eux; il ne restait que cinq hommes auprès de Charles. Il avait tué plus de douze ennemis de sa main, sans avoir reçu une seule blessure, par ce bonheur inexprimable qui jusqu'alors l'avait accompagné partout et sur lequel il compta toujours. Enfin un colonel, nommé Dahldorf, se fait jour à travers les Calmoucks avec seulement une compagnie de son régiment; il arrive à temps pour dégager le roi : le reste des Suédois fit main basse sur ces Tartares. L'armée reprit ses rangs : Charles monta à cheval; et, tout fatigué qu'il était, il poursuivit les Russes pendant deux lieues.

Le vainqueur était toujours dans le grand chemin de la capitale de Moscovie. Il y a de Smolensko, auprès duquel se donna ce combat, jusqu'à Moscou, environ cent de nos lieues françaises : l'armée n'avait presque plus de vivres. On pria fortement le roi d'attendre que le général Levenhaupt, qui devait lui en amener avec un renfort de quinze mille hommes, vînt le joindre. Non seulement le roi, qui rarement prenait conseil, n'écouta point cet avis judicieux; mais, au grand étonnement de toute l'armée, il quitta le chemin de Moscou, et fit marcher au midi vers l'Ukraine, pays des Cosaques, situé entre la Petite-Tartarie, la Pologne, et la Moscovie. Ce pays a environ cent de nos lieues du midi au septentrion, et presque autant de l'orient au couchant. Il est partagé en deux parties à peu près égales par le Borysthène, qui le traverse en coulant du nord-ouest au sud-est : la principale ville est Bathurin, sur la petite rivière de Sem. La partie la plus septentrionale de l'Ukraine est cultivée et riche. La plus méridionale, située près du quarante-huitième degré, est un des pays les plus fertiles du monde, et les plus déserts. Le mauvais gouvernement y étouffait le bien que la nature s'efforce de faire aux hommes. Les habitants de ces cantons, voisins de la Petite-Tartarie, ne semaient ni ne plantaient, parce que les Tartares de Budziack, ceux de Précop, les Moldaves, tous peuples brigands, auraient ravagé leurs moissons.

L'Ukraine a toujours aspiré à être libre : mais étant entourée de la Moscovie, des états du grand-seigneur, et de la Pologne, il lui a fallu chercher un protecteur, et par conséquent un maître dans l'un de ces trois états. Elle se mit d'abord sous la protection de la Pologne, qui la traita trop en sujette : elle se donna depuis au Moscovite, qui la gouverna en esclave autant qu'il le put. D'abord les Ukrainiens jouirent du privilége d'élire un prince sous le nom de général; mais bientôt ils furent dépouillés de ce droit, et leur général fut nommé par la cour de Moscou.

Celui qui remplissait alors cette place était un gentilhomme polonais, nommé Mazeppa, né dans le palatinat de Podolie; il avait été élevé page de Jean-Casimir, et avait pris à sa cour quelque teinture des belles-lettres. Une intrigue qu'il eut dans sa jeunesse avec la femme d'un gentilhomme polonais ayant été découverte, le mari le fit lier tout nu sur un cheval farouche, et le laissa aller en cet état. Le cheval, qui était du pays de l'Ukraine, y retourna, et y porta Mazeppa demi-mort de fatigue et de faim. Quelques paysans le secoururent : il resta long-temps parmi eux, et se signala dans plusieurs courses contre les Tartares. La supériorité de ses lumières lui donna une grande considération parmi les Cosaques : sa réputation, s'augmentant de jour en jour, obligea le czar à le faire prince de l'Ukraine.

Un jour, étant à table à Moscou avec le czar, cet empereur lui proposa de discipliner les Cosaques, et de rendre ces peuples plus dépendants. Mazeppa répondit que la situation de l'Ukraine et le génie de cette nation étaient des obstacles insurmontables. Le czar, qui commençait à être échauffé par le vin, et qui ne commandait pas toujours à sa colère, l'appela traître et le menaça de le faire empaler.

Mazeppa, de retour en Ukraine, forma le projet d'une révolte : l'armée de Suède, qui parut bientôt après sur les frontières, lui en facilita les moyens : il prit la résolution d'être indépendant, et de se former un puissant royaume de l'Ukraine et des débris de l'empire de Russie. C'était un homme courageux, entreprenant, et d'un travail infatigable, quoique dans une grande vieillesse. Il se ligua secrètement avec le roi de Suède pour hâter la chute du czar, et pour en profiter.

Le roi lui donna rendez-vous auprès de la rivière de Desna. Mazeppa promit de s'y rendre avec trente mille hommes, des munitions de guerre, des provisions de bouche, et ses trésors qui étaient immenses. L'armée suédoise marcha donc de ce côté, au grand regret de tous les officiers, qui ne savaient rien du traité du roi avec

les Cosaques. Charles envoya ordre à Levenhaupt de lui amener en diligence ses troupes, et des provisions dans l'Ukraine, où il projetait de passer l'hiver, afin que, s'étant assuré de ce pays, il pût conquérir la Moscovie au printemps suivant; et cependant il s'avança vers la rivière de Desna, qui tombe dans le Borysthène à Kiovie.

Les obstacles qu'on avait trouvés jusqu'alors dans la route étaient légers en comparaison de ceux qu'on rencontra dans ce nouveau chemin. Il fallut traverser une forêt de cinquante lieues pleine de marécages. Le général Lagercron, qui marchait devant avec cinq mille hommes et des pionniers, égara l'armée vers l'orient, à trente lieues de la véritable route. Après quatre jours de marche, le roi reconnut la faute de Lagercron: on se remit avec peine dans le chemin; mais presque toute l'artillerie et tous les chariots restèrent embourbés ou abîmés dans les marais.

Enfin, après douze jours d'une marche si pénible, pendant laquelle les Suédois avaient consommé le peu de biscuit qui leur restait, cette armée, exténuée de lassitude et de faim, arrive sur les bords de la Desna, dans l'endroit où Mazeppa avait marqué le rendez-vous; mais au lieu d'y trouver ce prince, on trouva un corps de Moscovites qui avançait vers l'autre bord de la rivière. Le roi fut étonné, mais il résolut sur-le-champ de passer la Desna, et d'attaquer les ennemis. Les bords de cette rivière étaient si escarpés qu'on fut obligé de descendre les soldats avec des cordes. Ils traversèrent la rivière selon leur manière accoutumée, les uns sur des radeaux faits à la hâte, les autres à la nage. Le corps des Moscovites, qui arrivait dans ce temps-là même, n'était que de huit mille hommes; il ne résista pas long-temps, et cet obstacle fut encore surmonté.

Charles avançait dans ces pays, perdu, incertain de sa route et de la fidélité de Mazeppa: ce Cosaque parut enfin, mais plutôt comme un fugitif que comme un allié puissant. Les Moscovites avaient découvert et prévenu ses desseins. Ils étaient venus fondre sur ses Cosaques, qu'ils avaient taillés en pièces; ses principaux amis, pris les armes à la main, avaient péri au nombre de trente par le supplice de la roue; ses villes étaient réduites en cendres, ses trésors pillés, les provisions qu'il préparait au roi de Suède saisies: à peine avait-il pu échapper avec six mille hommes, et quelques chevaux chargés d'or et d'argent. Toutefois, il apportait au roi l'espérance de se soutenir, par ses intelligences, dans ce pays inconnu, et l'affection de tous les Cosaques, qui, enragés contre les Russes, arrivaient par troupes au camp, et le firent subsister.

Charles espérait au moins que son général Levenhaupt viendrait réparer cette mauvaise fortune. Il devait amener environ quinze mille Suédois qui valaient mieux que cent mille Cosaques, et apporter des provisions de guerre et de bouche. Il arriva à peu près dans le même état que Mazeppa.

Il avait déjà passé le Borysthène au-dessus de Mohilou, et s'était avancé vingt de nos lieues au-delà, sur le chemin de l'Ukraine. Il amenait au roi un convoi de huit mille chariots, avec l'argent qu'il avait levé en Lithuanie sur sa route. Quand il fut vers le bourg de Lesno, près de l'endroit où les rivières de Pronia et Sossa se joignent pour aller tomber loin au-dessous dans le Borysthène, le czar parut à la tête de près de quarante mille hommes.

Le général suédois, qui n'en avait pas seize mille complets, ne voulut pas se retrancher. Tant de victoires avaient donné aux Suédois une si grande confiance, qu'ils ne s'informaient jamais du nombre de leurs ennemis, mais seulement du lieu où ils étaient. Levenhaupt marcha donc à eux sans balancer, le 7 d'octobre 1708 après midi. Dans le premier choc, les Suédois tuèrent quinze cents Moscovites. La confusion se mit dans l'armée du czar; on fuyait de tous côtés. L'empereur des Russes vit le moment où il allait être entièrement défait. Il sentait que le salut de ses états dépendait de cette journée, et qu'il était perdu, si Levenhaupt joignait le roi de Suède avec une armée victorieuse.

Dès qu'il vit que ses troupes commençaient à reculer, il courut à l'arrière-garde, où étaient des Cosaques et des Calmouks: « Je vous ordonne, « leur dit-il, de tirer sur quiconque fuira, et de « me tuer moi-même, si j'étais assez lâche pour « me retirer. » De là il retourna à l'avant-garde, et rallia ses troupes lui-même, aidé du prince Menzikoff et du prince Gallitzin. Levenhaupt, qui avait des ordres pressants de rejoindre son maître, aima mieux continuer sa marche que recommencer le combat, croyant en avoir assez fait pour ôter aux ennemis la résolution de le poursuivre.

Dès le lendemain à onze heures, le czar l'attaqua au bord d'un marais, et étendit son armée pour l'envelopper. Les Suédois firent face partout: on se battit pendant deux heures avec une opiniâtreté égale. Les Moscovites perdirent trois fois plus de monde; mais aucun ne lâcha pied, et la victoire fut indécise.

A quatre heures le général Bayer amena au czar un renfort de troupes. La bataille recommença alors pour la troisième fois avec plus de furie et d'acharnement: elle dura jusqu'à la nuit: enfin le nombre l'emporta; les Suédois furent rompus,

Digitized by Google

enfoncés, et poussés jusqu'à leur bagage. Levenhaupt rallia ses troupes derrière ses chariots. Les Suédois étaient vaincus, mais ils ne s'enfuirent point. Ils étaient environ neuf mille hommes, dont aucun ne s'écarta : le général les mit en ordre de bataille aussi facilement que s'ils n'avaient point été vaincus. Le czar, de l'autre côté, passa la nuit sous les armes ; il défendit aux officiers, sous peine d'être cassés, et aux soldats, sous peine de mort, de s'écarter pour piller.

Le lendemain encore, il commanda, au point du jour, une nouvelle attaque. Levenhaupt s'était retiré à quelques milles, dans un lieu avantageux, après avoir encloué une partie de son canon, et mis le feu à ses chariots.

Les Moscovites arrivèrent assez à temps pour empêcher tout le convoi d'être consumé par les flammes ; ils se saisirent de plus de six mille chariots qu'ils sauvèrent. Le czar, qui voulait achever la défaite des Suédois, envoya un de ses généraux, nommé Phlug, les attaquer encore pour la cinquième fois : ce général leur offrit une capitulation honorable. Levenhaupt la refusa, et livra un cinquième combat aussi sanglant que les premiers. De neuf mille soldats qu'il avait encore, il en perdit environ la moitié, l'autre ne put être forcée ; enfin, la nuit survenant, Levenhaupt, après avoir soutenu cinq combats contre quarante mille hommes [1], passa la Sossa avec environ cinq mille combattants qui lui restaient. Le czar perdit près de dix mille hommes dans ces cinq combats, où il eut la gloire de vaincre les Suédois, et Levenhaupt celle de disputer trois jours la victoire, et de se retirer sans avoir été forcé dans son dernier poste. Il vint donc au camp de son maître avec l'honneur de s'être si bien défendu, mais n'amenant avec lui ni munitions ni armée. Le roi de Suède se trouva ainsi sans provisions et sans communication avec la Pologne, entouré d'ennemis, au milieu d'un pays où il n'avait guère de ressource que son courage.

Dans cette extrémité, le mémorable hiver de 1709, plus terrible encore sur ces frontières de l'Europe que nous ne l'avons senti en France, détruisit une partie de son armée. Charles voulait braver les saisons comme il fesait ses ennemis ; il osait faire de longues marches de troupes pendant ce froid mortel. Ce fut dans une de ces marches que deux mille hommes tombèrent morts de froid sous ses yeux. Les cavaliers n'avaient plus de bottes, les fantassins étaient sans souliers et presque sans habits : ils étaient réduits à se faire des chaussures de peaux de bêtes comme ils pouvaient : souvent ils manquaient de pain. On avait été réduit à jeter presque tous les canons dans des marais et dans des rivières, faute de chevaux pour les traîner. Cette armée, auparavant si florissante, était réduite à vingt-quatre mille hommes prêts à mourir de faim. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir. Dans cet état, un seul officier se plaignit. « Hé quoi ! lui dit le roi, vous ennuyez-vous d'être « loin de votre femme ? Si vous êtes un vrai soldat, « je vous mènerai si loin, que vous pourrez à « peine recevoir des nouvelles de Suède une fois « en trois ans. »

Le marquis de Brancas, depuis ambassadeur en Suède, m'a conté qu'un soldat osa présenter au roi, avec murmure, en présence de toute l'armée, un morceau de pain noir et moisi, fait d'orge et d'avoine, seule nourriture qu'ils avaient alors, et dont ils n'avaient pas même suffisamment. Le roi reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, et dit ensuite froidement au soldat : « Il n'est pas bon, mais il « peut se manger. » Ce trait, tout petit qu'il est, si ce qui augmente le respect et la confiance peut être petit, contribua plus que tout le reste à faire supporter à l'armée suédoise des extrémités qui eussent été intolérables sous tout autre général.

Dans cette situation, il reçut enfin des nouvelles de Stockholm ; elles lui apprirent la mort de la duchesse de Holstein, sa sœur, que la petite vérole enleva au mois de décembre 1708, dans la vingt-septième année de son âge. C'était une princesse aussi douce et aussi compatissante que son frère était impérieux dans ses volontés et implacable dans ses vengeances. Il avait toujours eu pour elle beaucoup de tendresse ; il fut d'autant plus affligé de sa perte, que, commençant alors à devenir malheureux, il en devenait un peu plus sensible.

Il apprit aussi qu'on avait levé des troupes et de l'argent, en exécution de ses ordres ; mais rien ne pouvait arriver jusqu'à son camp, puisque entre lui et Stockholm il y avait près de cinq cents lieues à traverser, et des ennemis supérieurs en nombre à combattre.

Le czar, aussi agissant que lui, après avoir envoyé de nouvelles troupes au secours des confédérés en Pologne, réunis contre Stanislas sous le général Siniawski, s'avança bientôt dans l'Ukraine, au milieu de ce rude hiver, pour faire tête au roi de Suède. Là il continua dans la politique d'affaiblir son ennemi par de petits combats, jugeant bien que l'armée suédoise périrait entièrement à la longue, puisqu'elle ne pouvait être recrutée. Il fallait que le froid fût bien excessif, puisque les deux ennemis furent contraints de

[1] Dans son *Histoire de Russie*, Voltaire réduit ce nombre à vingt mille.

d'accorder une suspension d'armes. Mais, dès le 1er de février, on recommença à se battre au milieu des glaces et des neiges.

Après plusieurs petits combats et quelques désavantages, le roi vit, au mois d'avril, qu'il ne lui restait plus que dix-huit mille Suédois. Mazeppa seul, ce prince des Cosaques, les faisait subsister : sans ce secours, l'armée eût péri de faim et de misère. Le czar, dans cette conjoncture, fit proposer à Mazeppa de rentrer sous sa domination; mais le Cosaque fut fidèle à son nouvel allié, soit que le supplice affreux de la roue, dont avaient péri ses amis, le fît craindre pour lui-même, soit qu'il voulût les venger.

Charles, avec ses dix-huit mille Suédois, n'avait perdu ni le dessein ni l'espérance de pénétrer jusqu'à Moscou. Il alla, vers la fin de mai, investir Pultava, sur la rivière Vorskla, à l'extrémité orientale de l'Ukraine, à treize grandes lieues du Borysthène. Ce terrain est celui des Zaporaviens, le plus étrange peuple qui soit sur la terre : c'est un ramas d'anciens Russes, Polonais et Tartares, fesant tous profession d'une espèce de christianisme et d'un brigandage semblable à celui des flibustiers. Ils élisent un chef qu'ils déposent ou qu'ils égorgent souvent. Ils ne souffrent point de femmes chez eux, mais ils vont enlever tous les enfants à vingt et trente lieues à la ronde, et les élèvent dans leurs mœurs. L'été, ils sont toujours en campagne; l'hiver, ils couchent dans des granges spacieuses qui contiennent quatre ou cinq cents hommes. Ils ne craignent rien; ils vivent libres; ils affrontent la mort, pour le plus léger butin, avec la même intrépidité que Charles XII la bravait pour donner des couronnes. Le czar leur fit donner soixante mille florins, dans l'espérance qu'ils prendraient son parti; ils prirent son argent, et se déclarèrent pour Charles XII par les soins de Mazeppa; mais ils servirent très peu, parce qu'ils trouvent ridicule de combattre pour autre chose que pour piller. C'était beaucoup qu'ils ne nuisissent pas; il y en eut environ deux mille tout au plus qui firent le service. On présenta dix de leurs chefs un matin au roi; mais on eut bien de la peine à obtenir d'eux qu'ils ne fussent point ivres, car c'est par là qu'ils commencent la journée. On les mena à la tranchée; ils y firent paraître leur adresse à tirer avec de longues carabines; car, étant montés sur le revers, ils tuaient à la distance de six cents pas les ennemis qu'ils choisissaient. Charles ajouta à ces bandits quelques mille Valaques que lui vendit le kan de la Petite-Tartarie. Il assiégeait donc Pultava avec toutes ses troupes de Zaporaviens, de Cosaques, de Valaques, qui, joints à ses dix-huit mille Suédois, fesaient une armée d'environ trente mille hommes, mais une armée délabrée, manquant de tout. Le czar avait fait du Pultava un magasin. Si le roi le prenait, il se rouvrait le chemin de Moscou, et pouvait au moins attendre dans l'abondance de toutes choses les secours qu'il espérait encore de Suède, de Livonie, de Poméranie et de Pologne. Sa seule ressource étant donc dans la prise de Pultava, il en pressa le siége avec ardeur. Mazeppa, qui avait des intelligences dans la ville, l'assura qu'il en serait bientôt le maître : l'espérance renaissait dans l'armée. Les soldats regardaient la prise de Pultava comme la fin de toutes leurs misères.

Le roi s'aperçut, dès le commencement du siége, qu'il avait enseigné l'art de la guerre à ses ennemis. Le prince Menzikoff, malgré toutes ses précautions, jeta du secours dans la ville. La garnison, par ce moyen, se trouva forte de près de cinq mille hommes.

On fesait des sorties, et quelquefois avec succès. On fit jouer une mine; mais ce qui rendait la ville imprenable, c'était l'approche du czar, qui s'avançait avec soixante et dix mille combattants. Charles XII alla les reconnaître le 27 juin, jour de sa naissance, et battit un de leurs détachements; mais, comme il retournait à son camp, il reçut un coup de carabine qui lui perça la botte et lui fracassa l'os du talon. On ne remarqua pas sur son visage le moindre changement qui pût faire soupçonner qu'il était blessé; il continua à donner tranquillement ses ordres, et demeura encore près de six heures à cheval. Un de ses domestiques s'apercevant que le soulier de la botte du prince était tout sanglant, courut chercher des chirurgiens : la douleur du roi commençait à être si cuisante, qu'il fallut l'aider à descendre de cheval et l'emporter dans sa tente. Les chirurgiens visitèrent sa plaie; ils furent d'avis de lui couper la jambe. La consternation de l'armée était inexprimable. Un chirurgien, nommé Neuman, plus habile et plus hardi que les autres, assura qu'en faisant de profondes incisions il sauverait la jambe du roi. « Travaillez donc tout à « l'heure, lui dit le roi; taillez hardiment, ne « craignez rien. » Il tenait lui-même sa jambe avec les deux mains, regardant les incisions qu'on lui fesait, comme si l'opération eût été faite sur un autre.

Dans le temps même qu'on lui mettait un appareil, il ordonna un assaut pour le lendemain; mais à peine avait-il donné cet ordre, qu'on vint lui apprendre que toute l'armée ennemie s'avançait sur lui. Il fallut alors prendre un autre parti. Charles, blessé et incapable d'agir, se voyait entre le Borysthène et la rivière qui passe à Pultava, dans un pays désert, sans places de sûreté, sans

Digitized by Google

munitions, vis-à-vis une armée qui lui coupait la retraite et les vivres. Dans cette extrémité, il n'assembla point de conseil de guerre, comme tant de relations l'ont débité; mais la nuit du 7 au 8 de juillet, il fit venir le feld-maréchal Rehuskold dans sa tente, et lui ordonna sans délibération, comme sans inquiétude, de tout disposer pour attaquer le czar le lendemain. Rehuskold ne contesta point, et sortit pour obéir. A la porte de la tente du roi, il rencontra le comte Piper, avec qui il était fort mal depuis long-temps, comme il arrive souvent entre le ministre et le général. Piper lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau : « Non, » dit le général froidement, et passa outre pour aller donner ses ordres. Dès que le comte Piper fut entré dans la tente : « Rehuskold ne vous « a-t-il rien appris? lui dit le roi.—Rien, répon- « dit Piper. — Hé bien! je vous apprends donc, « reprit le roi, que demain nous donnons ba- « taille. » Le comte Piper fut effrayé d'une résolution si désespérée; mais il savait bien qu'on ne fesait jamais changer son maître d'idée; il ne marqua son étonnement que par son silence, et laissa Charles dormir jusqu'à la pointe du jour.

Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultava, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde : Charles XII, illustre par neuf années de victoires; Pierre Alexiowitz, par neuf années de peines, prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises; l'un glorieux d'avoir donné des états, l'autre d'avoir civilisé les siens; Charles aimant les dangers, et ne combattant que pour la gloire; Alexiowitz ne fuyant point le péril, et ne fesant la guerre que pour ses intérêts; le monarque suédois libéral par grandeur d'âme, le Moscovite ne donnant jamais que par quelque vue; celui-là d'une sobriété et d'une continence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois : celui-ci n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours. Charles avait le titre d'*invincible*, qu'un moment pouvait lui ôter; les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de *grand*, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

Pour avoir une idée nette de cette bataille et du lieu où elle fut donnée, il faut se figurer Pultava au nord, le camp du roi de Suède au sud, tirant un peu vers l'orient, son bagage derrière lui à environ un mille, et la rivière de Pultava au nord de la ville, coulant de l'orient à l'occident.

Le czar avait passé la rivière à une lieue de Pultava, du côté de l'occident, et commençait à former son camp.

A la pointe du jour, les Suédois parurent hors de leurs tranchées avec quatre canons de fer pour toute artillerie : le reste fut laissé dans le camp avec environ trois mille hommes; quatre mille demeurèrent au bagage : de sorte que l'armée suédoise marcha aux ennemis forte d'environ vingt et un mille hommes, dont il y avait environ seize mille Suédois.

Les généraux Rehuskold, Roos, Levenhaupt, Slipenbach, Hoorn, Sparre, Hamilton, le prince de Vurtenberg, parent du roi, et quelques autres, dont la plupart avaient vu la bataille de Narva, fesaient tous souvenir les officiers subalternes de cette journée où huit mille Suédois avaient détruit une armée de quatre-vingt mille Moscovites dans un camp retranché. Les officiers le disaient aux soldats; tous s'encourageaient en marchant.

Le roi conduisait la marche, porté sur un brancard à la tête de son infanterie. Une partie de la cavalerie s'avança par son ordre pour attaquer celle des ennemis; la bataille commença par cet engagement à quatre heures et demie du matin : la cavalerie ennemie était à l'occident, à la droite du camp Moscovite; le prince Menzikoff et le comte Gollovin l'avaient disposée par intervalles entre des redoutes garnies de canons. Le général Slipenbach, à la tête des Suédois, fondit sur cette cavalerie. Tous ceux qui ont servi dans les troupes suédoises savent qu'il était presque impossible de résister à la fureur de leur premier choc. Les escadrons moscovites furent rompus et enfoncés. Le czar accourut lui-même pour les rallier; son chapeau fut percé d'une balle de mousquet; Menzikoff eut trois chevaux tués sous lui : les Suédois crièrent *victoire*.

Charles ne douta pas que la bataille ne fût gagnée; il avait envoyé au milieu de la nuit le général Creutz avec cinq mille cavaliers ou dragons, qui devaient prendre les ennemis en flanc, tandis qu'il les attaquerait de front; mais son malheur voulut que Creutz s'égarât, et ne parût point. Le czar, qui s'était cru perdu, eut le temps de rallier sa cavalerie. Il fondit à son tour sur celle du roi, qui, n'étant point soutenue par le détachement de Creutz, fut rompue à son tour; Slipenbach même fut fait prisonnier dans cet engagement. En même temps soixante et douze canons tiraient du camp sur la cavalerie suédoise, et l'infanterie russienne débouchant de ses lignes venait attaquer celle de Charles.

Le czar détacha alors le prince Menzikoff, pour aller se poster devant Pultava et les Suédois : le

prince Menzikoff exécuta avec habileté et avec promptitude l'ordre de son maître; non seulement il coupa la communication entre l'armée suédoise et les troupes restées au camp devant Pultava, mais ayant rencontré un corps de réserve de trois mille hommes, il l'enveloppa et le tailla en pièces. Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui dut son salut : si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII. Cependant l'infanterie moscovite sortait de ses lignes, et s'avançait en bataille dans la plaine. D'un autre côté la cavalerie suédoise se ralliait à un quart de lieue de l'armée ennemie, et le roi, aidé de son feld-maréchal Rehnskold, ordonnait tout pour un combat général.

Il rangea sur deux lignes ce qui lui restait de troupes, son infanterie occupant le centre, sa cavalerie les deux ailes. Le czar disposa son armée de même; il avait l'avantage du nombre et celui de soixante et douze canons, tandis que les Suédois ne lui en opposaient que quatre, et qu'ils commençaient à manquer de poudre.

L'empereur moscovite était au centre de son armée, n'ayant alors que le titre de major-général, et semblait obéir au général Sheremetoff; mais il allait comme empereur de rang en rang, monté sur un cheval turc, qui était un présent du grand-seigneur, exhortant les capitaines et les soldats, et promettant à chacun des récompenses.

A neuf heures du matin la bataille recommença; une des premières volées du canon moscovite emporta les deux chevaux du brancard de Charles : il en fit atteler deux autres, une seconde volée mit le brancard en pièces, et renversa le roi. De vingt-quatre drabans qui se relayaient pour le porter, vingt et un furent tués. Les Suédois consternés s'ébranlèrent, et le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde, et la seconde s'enfuit. Ce ne fut, en cette dernière action, qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie russe qui mit en déroute l'armée suédoise, tant les choses étaient changées.

Tous les écrivains suédois disent qu'ils auraient gagné la bataille si on n'avait point fait de fautes; mais tous les officiers prétendent que c'en était une grande de la donner, et une plus grande encore de s'enfermer dans ces pays perdus, malgré l'avis des plus sages, contre un ennemi aguerri, trois fois plus fort que Charles XII par le nombre d'hommes et par les ressources qui manquaient aux Suédois. Le souvenir de Narva fut la principale cause du malheur de Charles à Pultava.

Déjà le prince de Vurtenberg, le général Rhenskold, et plusieurs officiers principaux, étaient prisonniers, le camp devant Pultava forcé, et tout dans une confusion à laquelle il n'y avait plus de ressource. Le comte Piper avec quelques officiers de la chancellerie étaient sortis de ce camp, et ne savaient ni ce qu'ils devaient faire, ni ce qu'était devenu le roi; ils couraient de côté et d'autre dans la plaine. Un major, nommé Bère, s'offrit de les conduire au bagage; mais les nuages de poussière et de fumée qui couvraient la campagne, et l'égarement d'esprit naturel dans cette désolation, les conduisirent droit sur la contre-scarpe de la ville même, où ils furent tous pris par la garnison.

Le roi ne voulut point fuir, et ne pouvait se défendre. Il avait en ce moment auprès de lui le général Poniatowski, colonel de la garde suédoise du roi Stanislas, homme d'un mérite rare, que son attachement pour la personne de Charles avait engagé à le suivre en Ukraine sans aucun commandement. C'était un homme qui, dans toutes les occurrences de sa vie et dans les dangers, où les autres n'ont tout au plus que de la valeur, prit toujours son parti sur-le-champ, et bien, et avec bonheur. Il fit signe à deux drabans, qui prirent le roi par-dessous les bras, et le mirent à cheval, malgré les douleurs extrêmes de sa blessure.

Poniatowski, quoiqu'il n'eût point de commandement dans l'armée, devenu en cette occasion général par nécessité, rallia cinq cents cavaliers auprès de la personne du roi; les uns étaient des drabans, les autres des officiers, quelques uns de simples cavaliers : cette troupe rassemblée, et ranimée par le malheur de son prince, se fit jour à travers plus de dix régiments moscovites, et conduisit Charles au milieu des ennemis, l'espace d'une lieue, jusqu'au bagage de l'armée suédoise.

Le roi, fuyant et poursuivi, eut son cheval tué sous lui; le colonel Gierta, blessé et perdant tout son sang, lui donna le sien. Ainsi on remit deux fois à cheval, dans sa fuite, ce conquérant qui n'avait pu y monter pendant la bataille.

Cette retraite étonnante était beaucoup dans un si grand malheur; mais il fallait fuir plus loin; on trouva dans le bagage le carrosse du comte Piper, car le roi n'en eut jamais depuis qu'il sortit de Stockholm. On le mit dans cette voiture, et l'on prit avec précipitation la route du Borysthène. Le roi qui, depuis le moment où on l'avait mis à cheval jusqu'à son arrivée au bagage, n'avait pas dit un seul mot, demanda alors ce qu'était devenu le comte Piper. « Il est pris avec toute la « chancellerie, lui répondit-on. — Et le général « Rehnskold, et le duc de Vurtenberg ? ajou- « ta-t-il. — Ils sont aussi prisonniers, lui dit

« Poniatowski. — *Prisonniers chez les Russes!* « reprit Charles en haussant les épaules; *Allons « donc, allons plutôt chez les Turcs.* » On ne remarquait pourtant point d'abattement sur son visage, et quiconque l'eût vu alors, et eût ignoré son état, n'eût point soupçonné qu'il était vaincu et blessé.

Pendant qu'il s'éloignait, les Russes saisirent son artillerie dans le camp devant Pultava, son bagage, sa caisse militaire, où ils trouvèrent six millions en espèces, dépouilles des Polonais et des Saxons. Près de neuf mille hommes Suédois ou Cosaques furent tués dans la bataille; environ six mille furent pris. Il restait encore environ seize mille hommes, tant Suédois et Polonais que Cosaques, qui fuyaient vers le Borysthène, sous la conduite du général Levenhaupt. Il marcha d'un côté avec ses troupes fugitives; le roi alla par un autre chemin avec quelques cavaliers. Le carrosse où il était rompit dans la marche, on le remit à cheval. Pour comble de disgrâce, il s'égara pendant la nuit dans un bois; là, son courage ne pouvant plus suppléer à ses forces épuisées, les douleurs de sa blessure devenues plus insupportables par la fatigue, son cheval étant tombé de lassitude, il se coucha quelques heures au pied d'un arbre, en danger d'être surpris à tout moment par les vainqueurs qui le cherchaient de tous côtés.

Enfin la nuit du 9 au 10 juillet il se trouva vis-à-vis le Borysthène. Levenhaupt venait d'arriver avec les débris de l'armée. Les Suédois revirent, avec une joie mêlée de douleur, leur roi qu'ils croyaient mort. L'ennemi approchait, on n'avait ni pont pour passer le fleuve, ni temps pour en faire, ni poudre pour se défendre, ni provision pour empêcher de mourir de faim une armée qui n'avait mangé depuis deux jours. Cependant les restes de cette armée étaient des Suédois, et ce roi vaincu était Charles XII. Presque tous les officiers croyaient qu'on attendrait là de pied ferme les Russes, et qu'on périrait ou qu'on vaincrait sur le bord du Borysthène. Charles eût pris sans doute cette résolution, s'il n'eût été accablé de faiblesse. Sa plaie suppurait, il avait la fièvre; et on a remarqué que la plupart des hommes les plus intrépides perdent dans la fièvre de la suppuration cet instinct de valeur qui, comme les autres vertus, demande une tête libre. Charles n'était plus lui-même : c'est ce qu'on m'a assuré, et ce qui est le plus vraisemblable. On l'entraîna comme un malade qui ne se connaît plus. Il y avait encore par bonheur une mauvaise calèche qu'on avait amenée à tout hasard jusqu'en cet endroit : on l'embarqua sur un petit bateau; le roi se mit dans un autre avec le général Mazeppa. Celui-ci avait sauvé plusieurs coffres pleins d'argent; mais le courant étant trop rapide, et un vent violent commençant à souffler, ce Cosaque jeta plus des trois quarts de ses trésors dans le fleuve pour soulager le bateau. Muller, chancelier du roi, et le comte Poniatowski, homme plus que jamais nécessaire au roi par les ressources que son esprit lui fournissait dans les disgrâces, passèrent dans d'autres barques avec quelques officiers. Trois cents cavaliers, et un très grand nombre de Polonais et de Cosaques, se fiant sur la bonté de leurs chevaux, hasardèrent de passer le fleuve à la nage. Leur troupe bien serrée, résistait au courant, et rompait les vagues; mais tous ceux qui s'écartèrent un peu au-dessous furent emportés et abîmés dans le fleuve. De tous les fantassins qui risquèrent le passage, aucun n'arriva à l'autre bord.

Tandis que les débris de l'armée étaient dans cette extrémité, le prince Menzikoff s'approchait avec dix mille cavaliers, ayant chacun un fantassin en croupe. Les cadavres des suédois morts, dans le chemin, de leurs blessures, de fatigue, et de faim, montraient assez au prince Menzikoff la route qu'avait prise le gros de l'armée fugitive. Le prince envoya au général suédois un trompette pour lui offrir une capitulation. Quatre officiers généraux furent aussitôt envoyés par Levenhaupt pour recevoir la loi du vainqueur. Avant ce jour, seize mille soldats du roi Charles eussent attaqué toutes les forces de l'empire moscovite, et eussent péri jusqu'au dernier plutôt que de se rendre; mais, après une bataille perdue, après avoir fui pendant deux jours, ne voyant plus leur prince, qui était contraint de fuir lui-même, les forces de chaque soldat étant épuisées, leur courage n'étant plus soutenu par aucune espérance, l'amour de la vie l'emporta sur l'intrépidité. Il n'y eut que le colonel Trontfetre, qui, voyant approcher les Moscovites, s'ébranla avec un bataillon suédois pour les charger, espérant entraîner le reste des troupes; mais Levenhaupt fut obligé d'arrêter ce mouvement inutile. La capitulation fut achevée, et cette armée entière fut faite prisonnière de guerre. Quelques soldats, désespérés de tomber entre les mains des Moscovites, se précipitèrent dans le Borysthène. Deux officiers du régiment de ce brave Trontfetre s'entre-tuèrent, le reste fut fait esclave. Ils défilèrent tous en présence du prince Menzikoff, mettant les armes à ses pieds, comme trente mille Moscovites avaient fait neuf ans auparavant devant le roi de Suède, à Narva. Mais, au lieu que le roi avait alors renvoyé tous ces prisonniers moscovites qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois pris à Pultava.

Ces malheureux furent dispersés depuis dans

Digitized by Google

les états du czar, mais particulièrement en Sibérie, vastes province de la Grande-Tartarie, qui, du côté de l'orient, s'étend jusqu'aux frontières de l'empire chinois. Dans ce pays barbare, où l'usage du pain n'était pas même connu, les Suédois, devenus ingénieux par le besoin, y exercèrent les métiers et les arts dont ils pouvaient avoir quelque teinture. Alors toutes les distinctions que la fortune met entre les hommes furent bannies. L'officier qui ne put exercer aucun métier fut réduit à fendre et à porter le bois du soldat, devenu tailleur, drapier, menuisier, ou maçon, ou orfèvre, et qui gagnait de quoi subsister. Quelques officiers devinrent peintres, d'autres, architectes. Il y en eut qui enseignèrent les langues, les mathématiques; ils y établirent même des écoles publiques, qui, avec le temps, devinrent si utiles et si connues, qu'on y envoyait des enfants de Moscou.

Le comte Piper, premier ministre du roi de Suède, fut long-temps enfermé à Pétersbourg. Le czar était persuadé, comme le reste de l'Europe, que ce ministre avait vendu son maître au duc de Marlborough, et avait attiré sur la Moscovie les armes de la Suède, qui auraient pu pacifier l'Europe. Il lui rendit sa captivité plus dure. Ce ministre mourut quelques années après en Moscovie, peu secouru par sa famille, qui vivait à Stockholm dans l'opulence, et plaint inutilement par son roi, qui ne voulut jamais s'abaisser à offrir pour son ministre une rançon qu'il craignait que le czar n'acceptât pas; car il n'y eut jamais de cartel d'échange entre Charles et le czar.

L'empereur moscovite, pénétré d'une joie qu'il ne se mettait pas en peine de dissimuler, recevait sur le champ de bataille les prisonniers, qu'on lui amenait en foule, et demandait à tout moment : « Où est donc mon frère Charles? »

Il fit aux généraux suédois l'honneur de les inviter à sa table. Entre autres questions qu'il leur fit, il demanda au général Rehnskold à combien les troupes du roi son maître pouvaient monter avant la bataille. Rehnskold répondit que le roi seul en avait la liste, qu'il ne communiquait à personne; mais que pour lui il pensait que le tout pouvait aller à environ trente mille hommes, savoir, dix-huit mille Suédois, et le reste Cosaques. Le czar parut surpris, et demanda comment ils avaient pu hasarder de pénétrer dans un pays si reculé, et d'assiéger Pultava avec ce peu de monde. « Nous « n'avons pas toujours été consultés, reprit le gé- « néral suédois; mais, comme fidèles serviteurs, « nous avons obéi aux ordres de notre maître, « sans jamais y contredire. » Le czar se tourna à cette réponse vers quelques uns de ses courtisans, autrefois soupçonnés d'avoir trempé dans des conspirations contre lui : « Ah! dit-il, voilà « comme il faut servir son souverain. » Alors, prenant un verre de vin : « A la santé, dit-il, de « mes maîtres dans l'art de la guerre. » Rehnskold lui demanda qui étaient ceux qu'il honorait d'un si beau titre. « Vous, messieurs les géné- « raux suédois, reprit le czar. — Votre majesté « est donc bien ingrate, reprit le comte, d'avoir « tant maltraité ses maîtres! » Le czar, après le repas, fit rendre les épées à tous les officiers généraux, et les traita comme un prince qui voulait donner à ses sujets des leçons de générosité et de la politesse qu'il connaissait. Mais ce même prince, qui traita si bien les généraux suédois, fit rouer tous les Cosaques qui tombèrent dans ses mains.

Cependant cette armée suédoise, sortie de la Saxe si triomphante, n'était plus. La moitié avait péri de misère; l'autre moitié était esclave ou massacrée. Charles XII avait perdu en un jour le fruit de neuf ans de travaux, et de près de cent combats. Il fuyait dans une méchante calèche, ayant à son côté le major-général Hord, blessé dangereusement. Le reste de sa troupe suivait, les uns à pied, les autres à cheval, quelques uns dans des charrettes, à travers un désert où ils ne voyaient ni huttes, ni tentes, ni hommes, ni animaux, ni chemins; tout y manquait jusqu'à l'eau même. C'était dans le commencement de juillet. Le pays est situé au quarante-septième degré. Le sable aride du désert rendait la chaleur du soleil plus insupportable; les chevaux tombaient; les hommes étaient près de mourir de soif. Un ruisseau d'eau bourbeuse fut l'unique ressource qu'on trouva vers la nuit; on remplit des outres de cette eau, qui sauva la vie à la petite troupe du roi de Suède. Après cinq jours de marche, il se trouva sur le rivage du fleuve Hypanis, aujourd'hui nommé le Bog par les barbares, qui ont défiguré jusqu'au nom de ces pays, que des colonies grecques firent fleurir autrefois. Ce fleuve se joint à quelques milles de là au Borysthène, et tombe avec lui dans la mer Noire.

Au-delà du Bog, du côté du midi, est la petite ville d'Oczakov, frontière de l'empire des Turcs. Les habitants voyant venir à eux une troupe de gens de guerre dont l'habillement et le langage leur étaient inconnus, refusèrent de les passer à Oczakov sans un ordre de Mehemet bacha, gouverneur de la ville. Le roi envoya un exprès à ce gouverneur, pour lui demander le passage; ce Turc, incertain de ce qu'il devait faire dans un pays où une fausse démarche coûte souvent la vie, n'osa rien prendre sur lui sans avoir auparavant la permission du sérasquier de la province, qui réside à Bender, dans la Bessarabie.

Digitized by Google

Pendant qu'on attendait cette permission, les Russes, qui avaient pris l'armée du roi prisonnière, avaient passé le Borysthène, et approchaient pour le prendre lui-même. Enfin, le bacha d'Oczakov envoya dire au roi qu'il fournirait une petite barque pour sa personne et pour deux ou trois hommes de sa suite. Dans cette extrémité, les Suédois prirent de force ce qu'ils ne pouvaient avoir de gré: quelques uns allèrent à l'autre bord, dans une petite nacelle, se saisir de quelques bateaux, et les amenèrent à leur rivage : ce fut leur salut; car les patrons des barques turques, craignant de perdre une occasion de gagner beaucoup, vinrent en foule offrir leurs services. Précisément dans le même temps, la réponse favorable du sérasquier de Bender arrivait aussi; mais les Moscovites se présentaient, et le roi eut la douleur de voir cinq cents hommes de sa suite saisis par ses ennemis, dont il entendait les bravades insultantes. Le bacha d'Oczakov lui demanda, par un interprète, pardon de ses retardements, qui étaient cause de la prise de ces cinq cents hommes, et le supplia de vouloir bien ne point s'en plaindre au grand-seigneur. Charles le promit, non sans lui faire une réprimande, comme s'il eût parlé à un de ses sujets.

Le commandant de Bender, qui était en même temps sérasquier, titre qui répond à celui de général, et bacha de la province, qui signifie gouverneur et intendant, envoya en hâte un aga complimenter le roi, et lui offrir une tente magnifique, avec les provisions, le bagage, les chariots, les commodités, les officiers, toute la suite nécessaire pour le conduire avec splendeur jusqu'à Bender; car tel est l'usage des Turcs, non seulement de défrayer les ambassadeurs jusqu'au lieu de leur résidence, mais de fournir tout abondamment aux princes réfugiés chez eux, pendant le temps de leur séjour.

## LIVRE CINQUIÈME.

### ARGUMENT.

État de la Porte ottomane. Charles séjourne près de Bender. Ses occupations. Ses intrigues à la Porte. Ses desseins. Auguste remonte sur son trône. Le roi de Danemarck fait une descente en Suède. Tous les autres états de Charles sont attaqués. Le czar triomphe dans Moscou. Affaire du Pruth. Histoire de la czarine paysanne devenue impératrice.

Achmet III gouvernait alors l'empire de Turquie. Il avait été mis en 1703 sur le trône, à la place de son frère Mustapha, par une révolution semblable à celle qui avait donné en Angleterre la couronne de Jacques II à son gendre Guillaume. Mustapha, gouverné par son mufti, que les Turcs abhorraient, souleva contre lui tout l'empire. Son armée, avec laquelle il comptait punir les mécontents, se joignit à eux. Il fut pris, déposé en cérémonie, et son frère tiré du sérail pour devenir sultan, sans qu'il y eût presque une goutte de sang répandue. Achmet renferma le sultan déposé dans le sérail de Constantinople, où il vécut encore quelques années, au grand étonnement de la Turquie, accoutumée à voir la mort de ses princes suivre toujours leur détrônement.

Le nouveau sultan, pour toute récompense d'une couronne qu'il devait aux ministres, aux généraux, aux officiers des janissaires, enfin à ceux qui avaient eu part à la révolution, les fit tous périr les uns après les autres, de peur qu'un jour ils n'en tentassent une seconde. Par le sacrifice de tant de braves gens il affaiblit les forces de l'empire, mais il affermit son trône, du moins pour quelques années. Il s'appliqua depuis à amasser des trésors: c'est le premier des Ottomans qui ait osé altérer un peu la monnaie et établir de nouveaux impôts; mais il a été obligé de s'arrêter dans ces deux entreprises, de crainte d'un soulèvement; car la rapacité et la tyrannie du grand-seigneur ne s'étendent presque jamais que sur les officiers de l'empire, qui, quels qu'ils soient, sont esclaves domestiques du sultan; mais le reste des musulmans vit dans une sécurité profonde, sans craindre ni pour leurs vies, ni pour leurs fortunes, ni pour leur liberté.

Tel était l'empereur des Turcs chez qui le roi de Suède vint chercher un asile. Il lui écrivit dès qu'il fut sur ses terres; sa lettre est du 15 juillet 1709. Il en courut plusieurs copies différentes, qui toutes passent aujourd'hui pour infidèles: mais de toutes celles que j'ai vues, il n'en est aucune qui ne marquât de la hauteur, et qui ne fût plus conforme à son courage qu'à sa situation. Le sultan ne lui fit réponse que vers la fin de septembre. La fierté de la Porte ottomane fit sentir à Charles XII la différence qu'elle mettait entre l'empereur turc et un roi d'une partie de la Scandinavie, chrétien, vaincu, et fugitif. Au reste, toutes ces lettres, que les rois écrivent très rarement eux-mêmes, ne sont que de vaines formalités qui ne font connaître ni le caractère des souverains ni leurs affaires.

Charles XII, en Turquie, n'était en effet qu'un captif honorablement traité. Cependant il concevait le dessein d'armer l'empire ottoman contre ses ennemis. Il se flattait de ramener la Pologne sous le joug, et de soumettre la Russie; il avait un envoyé à Constantinople; mais celui qui le ser-

Digitized by Google

vit le plus dans ses vastes projets fut le comte Poniatowski, lequel alla à Constantinople sans mission, et se rendit bientôt nécessaire au roi, agréable à la Porte, et enfin dangereux aux grands-visirs mêmes.

Un de ceux qui secondèrent plus adroitement ses desseins fut le médecin Fonseca[1], Portugais, juif établi à Constantinople, homme savant et délié, capable d'affaires, et le seul philosophe peut-être de sa nation : sa profession lui procurait des entrées à la Porte ottomane, et souvent la confiance des visirs. Je l'ai fort connu à Paris ; il m'a confirmé toutes les particularités que je vais raconter. Le comte Poniatowski m'a dit lui-même, et m'a écrit qu'il avait eu l'adresse de faire tenir des lettres à la sultane Validé, mère de l'empereur régnant, autrefois maltraitée par son fils, mais qui commençait à prendre du crédit dans le sérail. Une juive, qui approchait souvent de cette princesse, ne cessait de lui raconter les exploits du roi de Suède, et la charmait par ses récits. La sultane, par une secrète inclination, dont presque toutes les femmes se sentent surprises en faveur des hommes extraordinaires, même sans les avoir vus, prenait hautement dans le sérail le parti de ce prince : elle ne l'appelait que son lion. « Quand voulez-vous donc, disait-« elle quelquefois au sultan son fils, aider mon lion « à dévorer ce czar ? » Elle passa même par dessus les lois austères du sérail, au point d'écrire de sa main plusieurs lettres au comte Poniatowski, entre les mains duquel elles sont encore au temps qu'on écrit cette histoire.

Cependant on avait conduit le roi avec honneur à Bender, par le désert qui s'appelait autrefois la solitude des Gètes. Les Turcs eurent soin que rien ne manquât sur sa route de tout ce qui pouvait rendre son voyage plus agréable. Beaucoup de Polonais, de Suédois, de Cosaques, échappés les uns après les autres des mains des Moscovites, venaient par différents chemins grossir sa suite sur la route. Il avait avec lui dix-huit cents hommes, quand il se trouva à Bender : tout ce monde était nourri, logé, eux et leurs chevaux, aux dépens du grand-seigneur.

Le roi voulut camper auprès de Bender, au lieu de demeurer dans la ville. Le sérasquier Jussuf, bacha, lui fit dresser une tente magnifique, et on en fournit à tous les seigneurs de sa suite. Quelque temps après le prince se fit bâtir une maison dans cet endroit : ses officiers en firent autant à son exemple : les soldats dressèrent des baraques ; de sorte que ce camp devint insensiblement une petite ville. Le roi n'étant point encore guéri de sa blessure, il fallut lui tirer du pied un os carié ; mais dès qu'il put monter à cheval, il reprit ses fatigues ordinaires, toujours se levant avant le soleil, lassant trois chevaux par jour, fesant faire l'exercice à ses soldats. Pour tout amusement il jouait quelquefois aux échecs : si les petites choses peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il fesait toujours marcher le roi à ce jeu ; il s'en servait plus que des autres pièces, et par là il perdait toutes les parties.

Il se trouvait à Bender dans une abondance de toutes choses, bien rare pour un prince vaincu et fugitif ; car outre les provisions plus que suffisantes et les cinq cents écus par jour qu'il recevait de la magnificence ottomane, il tirait encore de l'argent de la France, et il empruntait des marchands de Constantinople. Une partie de cet argent servit à ménager des intrigues dans le sérail, à acheter la faveur des visirs, ou à procurer leur perte. Il répandait l'autre partie avec profusion parmi ses officiers et les janissaires qui lui servaient de gardes à Bender. Grothusen, son favori et trésorier, était le dispensateur de ses libéralités ; c'était un homme qui, contre l'usage de ceux qui sont en cette place, aimait autant à donner que son maître. Il lui apporta un jour un compte de soixante mille écus en deux lignes, dix mille écus donnés aux Suédois et aux janissaires par les ordres généreux de sa majesté, et le reste mangé par moi. « Voilà comme j'aime que « mes amis me rendent leurs comptes, dit ce « prince ; Muller me fait lire des pages entières « pour des sommes de dix mille francs. J'aime « mieux le style laconique de Grothusen. » Un de ses vieux officiers, soupçonné d'être un peu avare, se plaignit à lui de ce que sa majesté donnait tout à Grothusen : « Je ne donne de l'argent, « répondit le roi, qu'à ceux qui savent en faire « usage. » Cette générosité le réduisit souvent à n'avoir pas de quoi donner. Plus d'économie dans ses libéralités eût été aussi honorable et plus utile ; mais c'était le défaut de ce prince de pousser à l'excès toutes les vertus.

Beaucoup d'étrangers accouraient de Constantinople pour le voir. Les Turcs, les Tartares du voisinage y venaient en foule ; tous le respectaient et l'admiraient. Son opiniâtreté à s'abstenir du vin, et sa régularité à assister deux fois par jour aux prières publiques, leur fesaient dire : *C'est un vrai musulman*. Ils brûlaient d'impatience de marcher avec lui à la conquête de la Moscovie.

Dans ce loisir de Bender, qui fut plus long

[1] C'est de lui dont je tiens non seulement les *Remarques* qui ont été imprimées, et dont le chapelain Nordberg a fait usage, mais encore beaucoup d'autres manuscrits concernant cette histoire.

[1] C'était un renégat français, nommé M. Goin, premier chirurgien du sérail.

qu'il ne pensait, il prit insensiblement du goût pour la lecture. Le baron Fabrice, gentilhomme du duc de Holstein, jeune homme aimable, qui avait dans l'esprit cette gaîté et ce tour aisé qui plaît aux princes, fut celui qui l'engagea à lire. Il était envoyé auprès de lui à Bender pour y ménager les intérêts du jeune duc de Holstein, et il y réussit en se rendant agréable. Il avait lu tous les bons auteurs français. Il fit lire au roi les tragédies de Pierre Corneille, celles de Racine, et les ouvrages de Despréaux. Le roi ne prit nul goût aux satires de ce dernier, qui en effet ne sont pas ses meilleures pièces, mais il aimait fort ses autres écrits. Quand on lui lut ce trait de la satire huitième, où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le feuillet.

De toutes les tragédies françaises, *Mithridate* était celle qui lui plaisait davantage, parce que la situation de ce roi vaincu, et respirant la vengeance, était conforme à la sienne. Il montrait avec le doigt à M. Fabrice les endroits qui le frappaient; mais il n'en voulait lire aucun tout haut, ni hasarder jamais un mot en français. Même quand il vit depuis à Bender M. Désaleurs, ambassadeur de France à la Porte, homme d'un mérite distingué, mais qui ne savait que sa langue naturelle, il répondit à cet ambassadeur en latin; et sur ce que M. Désaleurs protesta qu'il n'entendait pas quatre mots de cette langue, le roi, plutôt que de parler français, fit venir un interprète.

Telles étaient les occupations de Charles XII, à Bender, où il attendait qu'une armée de Turcs vînt à son secours. Son envoyé présentait des mémoires en son nom au grand-visir, et Poniatowski les soutenait par le crédit qu'il savait se donner. L'insinuation réussit partout : il ne paraissait vêtu qu'à la turque : il se procurait toutes les entrées. Le grand-seigneur lui fit présent d'une bourse de mille ducats, et le grand-visir lui dit : « Je prendrai votre roi d'une main, et une épée « dans l'autre, et je le mènerai à Moscou à la « tête de deux cent mille hommes. » Ce grand-visir s'appelait Chourlouli Ali bacha; il était fils d'un paysan du village de Chourlou. Ce n'est point parmi les Turcs un reproche qu'une telle extraction; on n'y connaît point la noblesse, soit celle à laquelle les emplois sont attachés, soit celle qui ne consiste que dans des titres. Les services seuls sont censés tout faire, c'est l'usage de presque tout l'Orient; usage très naturel et très bon, si les dignités pouvaient n'être données qu'au mérite; mais les visirs ne sont d'ordinaire que des créatures d'un eunuque noir, ou d'une esclave favorite.

Le premier ministre changea bientôt d'avis. Le roi ne pouvait que négocier, et le czar pouvait donner de l'argent, il en donna, et ce fut de celui même de Charles XII qu'il se servit. La caisse militaire prise à Pultava fournit de nouvelles armes contre le vaincu : il ne fut plus alors question de faire la guerre aux Russes. Le crédit du czar fut tout puissant à la Porte; elle accorda à son envoyé des honneurs dont les ministres moscovites n'avaient point encore joui à Constantinople : on lui permit d'avoir un sérail, c'est-à-dire un palais dans le quartier des Francs, et de communiquer avec les ministres étrangers. Le czar crut même pouvoir demander qu'on lui livrât le général Mazeppa, comme Charles XII s'était fait livrer le malheureux Patkul. Chourlouli Ali pacha ne savait plus rien refuser à un prince qui demandait en donnant des millions : ainsi ce même grand-visir, qui, auparavant, avait promis solennellement de mener le roi de Suède en Moscovie avec deux cent mille hommes, osa bien lui faire proposer de consentir au sacrifice du général Mazeppa. Charles fut outré de cette demande. On ne sait jusqu'où le visir eût poussé l'affaire, si Mazeppa, âgé de soixante et dix ans, ne fût mort précisément dans cette conjoncture. La douleur et le dépit du roi augmentèrent, quand il apprit que Tolstoy, devenu l'ambassadeur du czar à la Porte, était publiquement servi par des Suédois faits esclaves à Pultava, et qu'on vendait tous les jours ces braves soldats dans le marché de Constantinople. L'ambassadeur moscovite disait même hautement que les troupes musulmanes qui étaient à Bender y étaient plus pour s'assurer du roi que pour lui faire honneur.

Charles, abandonné par le grand-visir, vaincu par l'argent du czar en Turquie, après l'avoir été par ses armes dans l'Ukraine, se voyait trompé, dédaigné par la Porte, presque prisonnier parmi des Tartares. Sa suite commençait à désespérer. Lui seul tint ferme, et ne parut pas abattu un moment; il crut que le sultan ignorait les intrigues de Chourlouli Ali, son grand-visir : il résolut de les lui apprendre : et Poniatowski se chargea de cette commission hardie. Le grand-seigneur va tous les vendredis à la mosquée, entouré de ses solaks, espèces de gardes dont les turbans sont ornés de plumes si hautes qu'elles dérobent le sultan à la vue du peuple. Quand on a quelque placet à présenter au grand-seigneur, on tâche de se mêler parmi ces gardes, et on lève en haut le placet. Quelquefois le sultan daigne le prendre lui-même; mais le plus souvent il ordonne à un aga de s'en charger, et se fait ensuite représenter les placets au sortir de la mosquée. Il n'est pas à craindre qu'on ose l'importuner de mémoires inutiles, et de placets sur des bagatel-

les, puisqu'on écrit moins à Constantinople, en toute une année, qu'à Paris en un seul jour. On se hasarde encore moins à présenter des mémoires contre les ministres, à qui, pour l'ordinaire, le sultan les renvoie sans les lire. Poniatowski n'avait que cette voie pour faire passer jusqu'au grand-seigneur les plaintes du roi de Suède. Il dressa un mémoire accablant contre le grand-visir. M. de Fériol, alors ambassadeur de France, et qui m'a conté le fait, fit traduire le mémoire en turc. On donna quelque argent à un Grec pour le présenter. Ce Grec, s'étant mêlé parmi les gardes du grand-seigneur, leva le papier si haut, si long-temps, et fit tant de bruit, que le sultan l'aperçut, et prit lui-même le mémoire.

On se servit plusieurs fois de ce moyen pour présenter au sultan des mémoires contre ses visirs : un Suédois, nommé Leloing, en donna encore un autre bientôt après. Charles XII, dans l'empire des Turcs, était réduit à employer les ressources d'un sujet opprimé.

Quelques jours après, le sultan envoya au roi de Suède, pour toute réponse à ses plaintes, vingt-cinq chevaux arabes, dont l'un, qui avait porté sa hautesse, était couvert d'une selle et d'une housse enrichie de pierreries, avec des étriers d'or massif. Ce présent fut accompagné d'une lettre obligeante, mais conçue en termes généraux, et qui fesait soupçonner que le ministre n'avait rien fait que du consentement du sultan. Chourlouli, qui savait dissimuler, envoya aussi cinq chevaux très rares au roi. Charles dit fièrement à celui qui les amenait : « Retournez vers « votre maître, et dites-lui que je ne reçois point « de présents de mes ennemis. »

M. Poniatowski, ayant déjà osé faire présenter un mémoire contre le grand-visir, conçut alors le hardi dessein de le faire déposer. Il savait que ce visir déplaisait à la sultane mère, que le kislar aga, chef des eunuques noirs, et l'aga des janissaires, le haïssaient : il les excita tous trois à parler contre lui. C'était une chose bien surprenante de voir un chrétien, un Polonais, un agent sans caractère d'un roi suédois réfugié chez les Turcs, cabaler presque ouvertement, à la Porte, contre un vice-roi de l'empire ottoman, qui de plus était utile et agréable à son maître. Poniatowski n'eût jamais réussi, et l'idée seule du projet lui eût coûté la vie, si une puissance plus forte que toutes celles qui étaient dans ses intérêts n'eût porté les derniers coups à la fortune du grand-visir Chourlouli.

Le sultan avait un jeune favori, qui a depuis gouverné l'empire ottoman, et a été tué en Hongrie, en 1716, à la bataille de Peterwaradin, gagnée sur les Turcs par le prince Eugène de Savoie. Son nom était Coumourgi Ali pacha. Sa naissance n'était guère différente de celle de Chourlouli : il était fils d'un porteur de charbon, comme *Coumourgi* le signifie ; car *coumour* veut dire *charbon* en turc. L'empereur Achmet II, oncle d'Achmet III, ayant rencontré dans un petit bois, près d'Andrinople, Coumourgi encore enfant, dont l'extrême beauté le frappa, le fit conduire dans son sérail. Il plut à Mustapha, fils aîné et successeur de Mahomet. Achmet III en fit son favori. Il n'avait alors que la charge de *selictar aga*, porte-épée de la couronne. Son extrême jeunesse ne lui permettait pas de prétendre à l'emploi de grand-visir ; mais il avait l'ambition d'en faire. La faction de Suède ne put jamais gagner l'esprit de ce favori. Il ne fut en aucun temps l'ami de Charles, ni d'aucun prince chrétien, ni d'aucun de leurs ministres ; mais, en cette occasion, il servait le roi Charles XII sans le vouloir ; il s'unit avec la sultane Validé et les grands officiers de la Porte pour faire tomber Chourlouli, qu'ils haïssaient tous. Ce vieux ministre, qui avait long-temps et bien servi son maître, fut la victime du caprice d'un enfant et des intrigues d'un étranger. On le dépouilla de sa dignité et de ses richesses : on lui ôta sa femme, qui était fille du dernier sultan Mustapha ; et il fut relégué à Caffa, autrefois Théodosie, dans la Tartarie Crimée. On donna le bul, c'est-à-dire le sceau de l'empire, à Numan Couprougli, petit-fils du grand Couprougli qui prit Candie. Ce nouveau visir était tel que les chrétiens mal instruits ont peine à se figurer un Turc ; homme d'une vertu inflexible, scrupuleux observateur de la loi, il opposait souvent la justice aux volontés du sultan. Il ne voulut point entendre parler de la guerre contre le Moscovite, qu'il traitait d'injuste et d'inutile ; mais le même attachement à sa loi qui l'empêchait de faire la guerre au czar, malgré la foi des traités, lui fit respecter les devoirs de l'hospitalité envers le roi de Suède. Il disait à son maître : « La loi te défend d'attaquer « le czar qui ne t'a point offensé, mais elle t'or- « donne de secourir le roi de Suède qui est mal- « heureux chez toi. » Il fit tenir à ce prince huit cents bourses (une bourse vaut cinq cents écus), et lui conseilla de s'en retourner paisiblement dans ses états par les terres de l'empereur d'Allemagne, ou par des vaisseaux français, qui étaient alors au port de Constantinople, et que M. de Fériol, ambassadeur de France à la Porte, offrait à Charles XII pour le transporter à Marseille. Le comte Poniatowski négocia plus que jamais avec ce ministre, et acquit dans les négociations une supériorité que l'or des Moscovites ne pouvait plus disputer auprès d'un visir incor-

ruptible. La faction russe crut que la meilleure ressource pour elle était d'empoisonner un négociateur si dangereux. On gagna un de ses domestiques, qui devait lui donner du poison dans du café; le crime fut découvert avant l'exécution; on trouva le poison entre les mains du domestique, dans une petite fiole que l'on porta au grand-seigneur. L'empoisonneur fut jugé en plein divan, et condamné aux galères, parce que la justice des Turcs ne punit jamais de mort les crimes qui n'ont pas été exécutés.

Charles XII, toujours persuadé que tôt ou tard il réussirait à faire déclarer l'empire turc contre celui de Russie, n'accepta aucune des propositions qui tendaient à un retour paisible dans ses états; il ne cessait de représenter comme formidable aux Turcs ce même czar qu'il avait si longtemps méprisé; ses émissaires insinuaient sans cesse que Pierre Alexiowitz voulait se rendre maître de la navigation de la mer Noire; qu'après avoir subjugué les Cosaques, il en voulait à la Tartarie Crimée. Tantôt ses représentations animaient la Porte, tantôt les ministres russes les rendaient sans effet.

Tandis que Charles XII fesait ainsi dépendre sa destinée des volontés des visirs, qu'il recevait des bienfaits et des affronts d'une puissance étrangère, qu'il fesait présenter des placets au sultan, qu'il subsistait de ses libéralités dans un désert, tous ses ennemis réveillés attaquaient ses états.

La bataille de Pultava fut d'abord le signal d'une révolution dans la Pologne. Le roi Auguste y retourna, protestant contre son abdication, contre la paix d'Alt-Rantstadt, et accusant publiquement de brigandage et de barbarie Charles XII, qu'il ne craignait plus. Il mit en prison Fingsten et Imhof, ses plénipotentiaires qui avaient signé son abdication, comme s'ils avaient en cela passé leurs ordres, et trahi leur maître. Ses troupes saxonnes, qui avaient été le prétexte de son détrônement, le ramenèrent à Varsovie accompagné de la plupart des palatins polonais qui, lui ayant autrefois juré fidélité, avaient fait depuis les mêmes serments à Stanislas, et revenaient en faire de nouveaux à Auguste. Siniawski même rentra dans son parti, et, perdant l'idée de se faire roi, se contenta de rester grand-général de la couronne. Flemming, son premier ministre, qui avait été obligé de quitter pour un temps la Saxe, de peur d'être livré avec Patkul, contribua alors, par son adresse, à ramener à son maître une grande partie de la noblesse polonaise.

Le pape releva ses peuples du serment de fidélité qu'ils avaient fait à Stanislas. Cette démarche du saint père fait à propos, et appuyée des forces d'Auguste, fut d'un assez grand poids : elle affermit le crédit de la cour de Rome en Pologne, où l'on n'avait nulle envie de contester alors aux premiers pontifes le droit chimérique de se mêler du temporel des rois. Chacun retournait volontiers sous la domination d'Auguste, et recevait sans répugnance une absolution inutile, que le nonce ne manqua pas de faire valoir comme nécessaire.

La puissance de Charles et la grandeur de la Suède touchèrent alors à leur dernier période. Plus de dix têtes couronnées voyaient depuis longtemps avec crainte et avec envie la domination suédoise s'étendant loin de ses bornes naturelles, au-delà de la mer Baltique, depuis la Duna jusqu'à l'Elbe. La chute de Charles et son absence réveillèrent les intérêts et les jalousies de tous ces princes, assoupies long-temps par des traités et par l'impuissance de les rompre.

Le czar, plus puissant qu'eux tous ensemble, profitant de la victoire, prit Vibourg et toute la Carélie; inonda la Finlande de troupes, mit le siége devant Riga, et envoya un corps d'armée en Pologne pour aider Auguste à remonter sur le trône. Cet empereur était alors ce que Charles avait été autrefois, l'arbitre de la Pologne et du Nord; mais il ne consultait que ses intérêts, au lieu que Charles n'avait jamais écouté que ses idées de vengeance et de gloire. Le monarque suédois avait secouru ses alliés et accablé ses ennemis, sans exiger le moindre fruit de ses victoires : le czar, se conduisant plus en prince et moins en héros, ne voulut secourir le roi de Pologne qu'à condition qu'on lui céderait la Livonie, et que cette province, pour laquelle Auguste avait allumé la guerre, resterait aux Moscovites pour toujours.

Le roi de Danemarck, oubliant le traité de Travendal, comme Auguste celui d'Alt-Rantstadt, songea dès lors à se rendre maître des duchés de Holstein et de Brême, sur lesquels il renouvela ses prétentions. Le roi de Prusse avait d'anciens droits sur la Poméranie suédoise, qu'il voulait faire revivre. Le duc de Mecklenbourg voyait avec dépit que la Suède possédât encore Vismar, la plus belle ville du duché : ce prince devait épouser une nièce de l'empereur moscovite; et le czar ne demandait qu'un prétexte pour s'établir en Allemagne, à l'exemple des Suédois. George, électeur de Hanovre, cherchait de son côté à s'enrichir des dépouilles de Charles. L'évêque de Munster aurait bien voulu faire aussi valoir quelques droits, s'il en avait eu le pouvoir.

Douze à treize mille Suédois défendaient la Poméranie et les autres pays que Charles possédait en Allemagne : c'était là que la guerre allait se porter. Cet orage alarma l'empereur et ses al-

Digitized by Google

liés. C'est une loi de l'empire, que quiconque attaque une de ses provinces est réputé l'ennemi de tout le corps germanique.

Mais il y avait encore un plus grand embarras. Tous ces princes, à la réserve du czar, étaient réunis alors contre Louis XIV, dont la puissance avait été quelque temps aussi redoutable à l'empire que celle de Charles.

L'Allemagne s'était trouvée, au commencement du siècle, pressée, du midi au nord, entre les armées de la France et de la Suède. Les Français avaient passé le Danube, et les Suédois l'Oder; si leurs forces, alors victorieuses, s'étaient jointes, l'empire eût été perdu. Mais la même fatalité qui accabla la Suède avait aussi humilié la France : toutefois la Suède avait encore des ressources, et Louis XIV fesait la guerre avec vigueur, quoique malheureusement. Si la Poméranie et le duché de Brême devenaient le théâtre de la guerre, il était à craindre que l'empire n'en souffrît, et qu'étant affaibli de ce côté il n'en fût moins fort contre Louis XIV. Pour prévenir ce danger, l'empereur, les princes d'Allemagne, Anne, reine d'Angleterre, les états-généraux des Provinces-Unies, conclurent à La Haye, sur la fin de l'année 1709, un des plus singuliers traités que jamais on ait signés.

Il fut stipulé par ces puissances que la guerre contre les Suédois ne se ferait point en Poméranie, ni dans aucune des provinces de l'Allemagne, et que les ennemis de Charles XII pourraient l'attaquer partout ailleurs. Le roi de Pologne et le czar accédèrent eux-mêmes à ce traité; ils y firent insérer un article aussi extraordinaire que le traité même : ce fut que les douze mille Suédois qui étaient en Poméranie n'en pourraient sortir pour aller défendre leurs autres provinces.

Pour assurer l'exécution de ce traité, on proposa d'assembler une armée conservatrice de cette neutralité imaginaire. Elle devait camper sur le bord de l'Oder : c'eût été une nouveauté singulière qu'une armée levée pour empêcher une guerre : ceux mêmes qui devaient la soudoyer avaient pour la plupart beaucoup d'intérêt à faire cette guerre, qu'on prétendait écarter; le traité portait qu'elle serait composée de troupes de l'empereur, du roi de Prusse, de l'électeur de Hanovre, du landgrave de Hesse, de l'évêque de Munster.

Il arriva ce qu'on devait naturellement attendre d'un pareil projet; il ne fut point exécuté : les princes qui devaient fournir leur contingent pour lever cette armée ne donnèrent rien : il n'y eut pas deux régiments formés : on parla beaucoup de neutralité, personne ne la garda; et tous les princes du Nord, qui avaient des intérêts à démêler avec le roi de Suède, restèrent en pleine liberté de se disputer les dépouilles de ce prince.

Dans ces conjonctures, le czar, après avoir laissé ses troupes en quartier dans la Lithuanie, et avoir ordonné le siége de Riga, s'en retourna à Moscou étaler à ses peuples un appareil aussi nouveau que tout ce qu'il avait fait jusqu'alors dans ses états : ce fut un triomphe tel à peu près que celui des anciens Romains. Il fit son entrée dans Moscou, le 1er janvier 1710, sous sept arcs triomphaux dressés dans les rues ornées de tout ce que le climat peut fournir, et de ce que le commerce, florissant par ses soins, y avait pu apporter. Un régiment des gardes commençait la marche, suivi des pièces d'artillerie prises sur les Suédois à Lesno et à Pultava : chacune était traînée par huit chevaux couverts de housses d'écarlate pendantes à terre : ensuite venaient les étendards, les timbales, les drapeaux gagnés à ces deux batailles, portés par les officiers et par les soldats qui les avaient pris; toutes ces dépouilles étaient suivies des plus belles troupes du czar. Après qu'elles eurent défilé, on vit sur un char fait exprès [a] paraître le brancard de Charles XII, trouvé sur le champ de bataille de Pultava, tout brisé de deux coups de canon : derrière ce brancard marchaient deux à deux tous les prisonniers : on y voyait le comte Piper, premier ministre de Suède, le célèbre maréchal Rehnskold, le comte de Levenhaupt, les généraux Slipenbach, Stackelberg, Hamilton, tous les officiers et les soldats, qu'on dispersa depuis dans la Grande-Russie. Le czar paraissait immédiatement après eux sur le même cheval qu'il avait monté à la bataille de Pultava. A quelques pas de lui, on voyait les généraux qui avaient eu part au succès de cette journée. Un autre régiment des gardes venait ensuite. Les chariots de munitions des Suédois fermaient la marche.

Cette pompe passa au bruit de toutes les cloches de Moscou, au son des tambours, des timbales, des trompettes, et d'un nombre infini d'instruments de musique, qui se fesaient entendre par reprises, avec les salves de deux cents pièces de canon, et les acclamations de cinq cent mille hommes qui s'écrisient *vive l'empereur notre père*, à chaque pause que fesait le czar dans cette entrée triomphale.

Cet appareil imposant augmenta la vénération de ses peuples pour sa personne; tout ce qu'il avait fait d'utile en leur faveur le rendait peut-être moins grand à leurs yeux. Il fit cependant continuer le blocus de Riga. Ses généraux s'emparèrent du reste de la Livonie, et d'une partie de la Finlande. En même temps le roi de Danemarck

[a] M. Nordberg, confesseur de Charles XII, reprend ici l'auteur, et assure que ce brancard était porté à la main. On s'en rapporte sur ces circonstances essentielles à ceux qui les ont vu.

vint avec toute sa flotte faire une descente en Suède : il y débarqua dix-sept mille hommes qu'il laissa sous la conduite du comte de Reventlau.

La Suède était alors gouvernée par une régence composée de quelques sénateurs que le roi établit quand il partit de Stockholm. Le corps du sénat, qui croyait que le gouvernement lui appartenait de droit, était jaloux de la régence. L'état souffrit de ces divisions ; mais quand, après la bataille de Pultava, la première nouvelle qu'on apprit dans Stockholm fut que le roi était à Bender à la merci des Tartares et des Turcs, et que les Danois étaient descendus en Scanie, où ils avaient pris la ville d'Helsinbourg, alors les jalousies cessèrent, on ne songea qu'à sauver la Suède. Elle commençait à être épuisée de troupes réglées ; car, quoique Charles eût toujours fait ses grandes expéditions à la tête de petites armées, cependant les combats innombrables qu'il avait livrés pendant neuf années, la nécessité de recruter continuellement ses troupes, d'entretenir ses garnisons, et les corps d'armée qu'il fallait toujours avoir sur pied dans la Finlande, dans l'Ingrie, la Livonie, la Poméranie, Brême, Verden, tout cela avait coûté à la Suède, pendant le cours de la guerre, plus de deux cent cinquante mille soldats; il ne restait pas huit mille hommes d'anciennes troupes, qui, avec les milices nouvelles, étaient les seules ressources de la Suède.

La nation est née belliqueuse, et tout peuple prend insensiblement le génie de son roi. On ne s'entretenait, d'un bout du pays à l'autre, que des actions prodigieuses de Charles et de ses généraux, et des vieux corps qui avaient combattu sous eux à Narva, à la Duna, à Clissau, à Pultusk, à Hollosin. Les moindres Suédois en prenaient un esprit d'émulation et de gloire. La tendresse pour le roi, la pitié, la haine irréconciliable contre les Danois, s'y joignirent encore. Dans bien d'autres pays les paysans sont esclaves ou traités comme tels : ceux-ci, fesant un corps dans l'état, se regardaient comme des citoyens, et se formaient des sentiments plus grands ; de sorte que ces milices devenaient en peu de temps les meilleures troupes du Nord.

Le général Stenbock se mit, par ordre de la régence, à la tête de huit mille hommes d'anciennes troupes, et d'environ douze mille de ces nouvelles milices, pour aller chasser les Danois, qui ravageaient toute la côte d'Helsinbourg, et qui étendaient déjà leurs contributions fort avant dans les terres.

On n'eut ni le temps ni les moyens de donner aux milices des habits d'ordonnance : la plupart de ces laboureurs vinrent vêtus de leurs sarraux de toile, ayant à leurs ceintures des pistolets attachés avec des cordes. Stenbock, à la tête de cette armée extraordinaire, se trouva en présence des Danois, à trois lieues d'Helsinbourg, le 10 mars 1710. Il voulut laisser à ses troupes quelques jours de repos, se retrancher, et donner à ses nouveaux soldats le temps de s'accoutumer à l'ennemi : mais tous ces paysans demandèrent la bataille le même jour qu'ils arrivèrent.

Des officiers qui y étaient m'ont dit les avoir vus alors presque tous écumer de colère, tant la haine nationale des Suédois contre les Danois est extrême ! Stenbock profita de cette disposition des esprits, qui, dans un jour de bataille, vaut autant que la discipline militaire ; on attaqua les Danois, et c'est là qu'on vit ce dont il n'y a peut-être pas deux exemples de plus, des milices toutes nouvelles égaler dans le premier combat l'intrépidité des vieux corps. Deux régiments de ces paysans, armés à la hâte, taillèrent en pièces le régiment des gardes du roi de Danemarck, dont il ne resta que dix hommes.

Les Danois, entièrement défaits, se retirèrent sous le canon d'Helsinbourg. Le trajet de Suède en Séeland est si court, que le roi de Danemarck apprit le même jour à Copenhague la défaite de son armée en Suède ; il envoya sa flotte pour embarquer les débris de ses troupes. Les Danois quittèrent la Suède avec précipitation cinq jours après la bataille ; mais, ne pouvant emmener leurs chevaux, et ne voulant pas les laisser à l'ennemi, ils les tuèrent tous aux environs d'Helsinbourg, et mirent le feu à leurs provisions, brûlant leurs grains et leurs bagages, et laissant dans Helsinbourg quatre mille blessés, dont la plus grande partie mourut par l'infection de tant de chevaux tués, et par le défaut de provisions, dont leurs compatriotes mêmes les privaient, pour empêcher que les Suédois n'en jouissent.

Dans le même temps, les paysans de la Dalécarlie ayant ouï dire, dans le fond de leurs forêts, que leur roi était prisonnier chez les Turcs, députèrent à la régence de Stockholm, et offrirent d'aller à leurs dépens, au nombre de vingt mille, délivrer leur maître des mains de ses ennemis. Cette proposion, qui marquait plus de courage et d'affection qu'elle n'était utile, fut écoutée avec plaisir, quoique rejetée ; et on ne manqua pas d'en instruire le roi, en lui envoyant le détail de la bataille d'Helsinbourg.

Charles reçut dans son camp, près de Bender, ces nouvelles consolantes, au mois de juillet 1710. Peu de temps après, un autre événement le confirma dans ses espérances.

Le grand-visir Couprougli, qui s'opposait à ses desseins, fut déposé après deux mois de ministère. La petite cour de Charles XII, et ceux qui tenaient encore pour lui en Pologne, publiaient que Charles

fesait et défesait les visirs, et qu'il gouvernait l'empire turc du fond de sa retraite de Bender; mais il n'avait aucune part à la disgrâce de ce favori. La rigide probité du visir fut, dit-on, la seule cause de sa chute : son prédécesseur ne payait point les janissaires du trésor impérial, mais de l'argent qu'il fesait venir par ses extorsions. Couprougli les paya de l'argent du trésor. Achmet lui reprocha qu'il préférait l'intérêt des sujets à celui de l'empereur : « Ton prédécesseur « Chourlouli, lui dit-il, savait bien trouver d'an- « tres moyens de payer mes troupes. » Le grand-visir répondit : « S'il avait l'art d'enrichir ta « hautesse par des rapines, c'est un art que je « fais gloire d'ignorer. »

Le secret profond du sérail permet rarement que de pareils discours transpirent dans le public : mais celui-ci fut su avec la disgrâce de Couprougli. Ce visir ne paya point sa hardiesse de sa tête, parce que la vraie vertu se fait quelquefois respecter, lors même qu'elle déplaît. On lui permit de se retirer dans l'île de Négrepont. J'ai su ces particularités par des lettres de M. Bru, mon parent, premier drogman à la Porte ottomane; et je les rapporte pour faire connaître l'esprit de ce gouvernement.

Le grand-seigneur fit alors revenir d'Alep Baltagi Mehemet, bacha de Syrie, qui avait déjà été grand-visir avant Chourlouli. Les baltagis du sérail, ainsi nommés de *balta*, qui signifie *cognée*, sont des esclaves qui coupent le bois pour l'usage des princes du sang ottoman et des sultanes. Ce visir avait été baltagi dans sa jeunesse, et en avait toujours retenu le nom, selon la coutume des Turcs, qui prennent sans rougir le nom de leur première profession, ou de celle de leur père, ou du lieu de leur naissance.

Dans le temps que Baltagi Mehemet était valet dans le sérail, il fut assez heureux pour rendre quelques petits services au prince Achmet, alors prisonnier d'état sous l'empire de son frère Mustapha. On laisse aux princes du sang ottoman, pour leurs plaisirs, quelques femmes d'un âge à ne plus avoir d'enfants (et cet âge arrive de bonne heure en Turquie), mais assez belles encore pour plaire. Achmet, devenu sultan, donna une de ses esclaves, qu'il avait beaucoup aimée, en mariage à Baltagi Mehemet. Cette femme, par ses intrigues, fit son mari grand-visir : une autre intrigue le déplaça, et une troisième le fit encore grand-visir.

Quand Baltagi Mehemet vint recevoir le bul de l'empire, il trouva le parti du roi de Suède dominant dans le sérail. La sultane Validé, Ali Coumourgi, favori du grand-seigneur, le kislar aga, chef des eunuques noirs, et l'aga des janissaires, voulaient la guerre contre le czar : le sultan y était déterminé : le premier ordre qu'il donna au grand-visir fut d'aller combattre les Moscovites avec deux cent mille hommes. Baltagi Mehemet n'avait jamais fait la guerre; mais ce n'était point un imbécile, comme les Suédois, mécontents de lui, l'ont représenté. Il dit au grand-seigneur, en recevant de sa main un sabre garni de pierreries : « Ta hautesse sait que j'ai été élevé à me servir « d'une hache pour fendre du bois, et non d'une « épée pour commander tes armées : je tâcherai « de te bien servir; mais si je ne réussis pas, sou- « viens-toi que je t'ai supplié de ne me le point « imputer. » Le sultan l'assura de son amitié, et le visir se prépara à obéir.

La première démarche de la Porte ottomane fut de mettre au château des Sept-Tours l'ambassadeur moscovite. La coutume des Turcs est de commencer d'abord par faire arrêter les ministres des princes auxquels ils déclarent la guerre. Observateurs de l'hospitalité en tout le reste, ils violent en cela le droit le plus sacré des nations. Ils commettent cette injustice sous prétexte d'équité, s'imaginant ou voulant faire croire qu'ils n'entreprennent jamais que de justes guerres, parce qu'elles sont consacrées par l'approbation de leur mufti. Sur ce principe, ils se croient armés pour châtier les violateurs de traités, que souvent ils rompent eux-mêmes, et croient punir les ambassadeurs des rois leurs ennemis comme complices des infidélités de leurs maîtres.

A cette raison se joint le mépris ridicule qu'ils affectent pour les princes chrétiens et pour les ambassadeurs, qu'ils ne regardent d'ordinaire que comme des consuls de marchands.

Le han des Tartares de Crimée, que nous nommons le *kan*, reçut ordre de se tenir prêt avec quarante mille Tartares. Ce prince gouverne le Nagaï, le Budziack, avec une partie de la Circassie, et toute la Crimée, province connue dans l'antiquité sous le nom de Chersonèse Taurique, où les Grecs portèrent leur commerce et leurs armes, et fondèrent de puissantes villes, et où les Génois pénétrèrent depuis, lorsqu'ils étaient les maîtres du commerce de l'Europe. On voit en ce pays des ruines des villes grecques, et quelques monuments des Génois, qui subsistent encore au milieu de la désolation et de la barbarie.

Le kan est appelé par ses sujets empereur; mais, avec ce grand titre, il n'en est pas moins l'esclave de la Porte. Le sang ottoman, dont les kans sont descendus, et le droit qu'ils prétendent à l'empire des Turcs, au défaut de la race du grand-seigneur, rendent leur famille respectable au sultan même, et leurs personnes redoutables. C'est pourquoi le grand-seigneur n'ose détruire la race des kans tartares : mais il ne laisse presque

jamais vieillir ces princes sur le trône. Leur conduite est toujours éclairée par des bachas voisins, leurs états entourés de janissaires, leurs volontés traversées par les grands-visirs, leurs desseins toujours suspects. Si les Tartares se plaignent du kan, la Porte le dépose sur ce prétexte; s'il en en est trop aimé, c'est un plus grand crime dont il est plus tôt puni; ainsi, presque tous passent de la souveraineté à l'exil, et finissent leurs jours à Rhodes, qui est d'ordinaire leur prison et leur tombeau.

Les Tartares, leurs sujets, sont les peuples les plus brigands de la terre, et en même temps, ce qui semble inconcevable, les plus hospitaliers. Ils vont à cinquante lieues de leur pays attaquer une caravane, détruire des villages; mais qu'un étranger, quel qu'il soit, passe dans leur pays, non seulement il est reçu partout, logé, et défrayé, mais, dans quelque lieu qu'il passe, les habitants se disputent l'honneur de l'avoir pour hôte; le maître de la maison, sa femme, ses filles, le servent à l'envi. Les Scythes, leurs ancêtres, leur ont transmis ce respect inviolable pour l'hospitalité, qu'ils ont conservé, parce que le peu d'étrangers qui voyagent chez eux, et le bas prix de toutes les denrées, ne leur rendent point cette vertu trop onéreuse.

Quand les Tartares vont à la guerre avec l'armée ottomane, ils sont nourris par le grand-seigneur: le butin qu'ils font est leur seule paie: aussi sont-ils plus propres à piller qu'à combattre régulièrement.

Le kan, gagné par les présents et par les intrigues du roi de Suède, obtint d'abord que le rendez-vous général des troupes serait à Bender même, sous les yeux de Charles XII, afin de lui marquer mieux que c'était pour lui qu'on fesait la guerre.

Le nouveau visir, Baltagi Mehemet, n'ayant pas les mêmes engagements, ne voulait pas flatter à ce point un prince étranger. Il changea l'ordre, et ce fut à Andrinople que s'assembla cette grande armée. C'est toujours dans les vastes et fertiles plaines d'Andrinople qu'est le rendez-vous des armées turques, quand ce peuple fait la guerre aux chrétiens: les troupes venues d'Asie et d'Afrique s'y reposent et s'y rafraîchissent quelques semaines: mais le grand-visir, pour prévenir le czar, ne laissa reposer l'armée que trois jours, et marcha vers le Danube, et de là vers la Bessarabie.

Les troupes des Turcs ne sont plus aujourd'hui si formidables qu'autrefois lorsqu'elles conquirent tant d'états dans l'Asie, dans l'Afrique, et dans l'Europe: alors la force du corps, la valeur et le nombre des Turcs, triomphaient d'ennemis moins robustes qu'eux et plus mal disciplinés; mais aujourd'hui que les chrétiens entendent mieux l'art de la guerre, ils battent presque toujours les Turcs en bataille rangée, même à forces inégales. Si l'empire ottoman a depuis peu fait quelques conquêtes, ce n'est que sur la république de Venise, estimée plus sage que guerrière, défendue par des étrangers, et mal secourue par les princes chrétiens, toujours divisés entre eux.

Les janissaires et les saphis attaquent en désordre, incapables d'écouter le commandement et de se rallier: leur cavalerie, qui devrait être excellente, attendu la bonté et la légèreté de leurs chevaux, ne saurait soutenir le choc de la cavalerie allemande: l'infanterie ne savait point encore faire un usage avantageux de la baïonnette au bout du fusil: de plus, les Turs n'ont pas eu un grand général de terre parmi eux depuis Couprougli, qui conquit l'île de Candie. Un esclave nourri dans l'oisiveté et dans le silence du sérail, fait visir par faveur, et général malgré lui, conduisait une armée levée à la hâte, sans expérience, sans discipline, contre des troupes moscovites aguerries par douze ans de guerres, et fières d'avoir vaincu les Suédois.

Le czar, selon toutes les apparences, devait vaincre Baltagi Mehemet; mais il fit la même faute avec les Turcs que le roi de Suède avait commise avec lui; il méprisa trop son ennemi. Sur la nouvelle de l'armement des Turcs, il quitta Moscou; et ayant ordonné qu'on changeât le siége de Riga en blocus, il assembla sur les frontières de Pologne quatre-vingt mille hommes de ses troupes [a]. Avec cette armée il prit son chemin par la Moldavie et la Valachie, autrefois le pays des Daces, aujourd'hui habité par des chrétiens grecs tributaires du grand-seigneur.

La Moldavie était gouvernée alors par le prince Cantemir, Grec d'origine, qui réunissait les talents des anciens Grecs, la science des lettres et celle des armes. On le fesait descendre du fameux Timur, connu sous le nom de Tamerlan. Cette origine paraissait plus belle qu'une grecque; on prouvait cette descendance par le nom de ce conquérant. Timur, dit-on, ressemble à Témir; le titre de kan, que possédait Timur avant de conquérir l'Asie, se retrouve dans le nom de Cantemir: ainsi le prince Cantemir est descendant de Tamerlan. Voilà les fondements de la plupart des généalogies.

De quelque maison que fût Cantemir, il devait toute sa fortune à la Porte ottomane. A peine

a Le chapelain Nordberg prétend que le czar força le quatrième homme de ses sujets capables de porter les armes de le suivre à cette guerre. Si cela eût été vrai, l'armée eût été au moins de deux millions de soldats.



Digitized by Google

avait-il reçu l'investiture de sa principauté, qu'il trahit l'empereur turc son bienfaiteur pour le czar, dont il espérait davantage. Il se flattait que le vainqueur de Charles XII triompherait aisément d'un visir peu estimé, qui n'avait jamais fait la guerre, et qui avait choisi pour son kiaia, c'est-à-dire pour son lieutenant, l'intendant des douanes de Turquie. Il comptait que tous les Grecs se rangeraient de son parti; les patriarches grecs l'encouragèrent à cette défection. Le czar ayant donc fait un traité secret avec ce prince, et l'ayant reçu dans son armée, s'avança dans le pays, et arriva, au mois de juin 1711, sur le bord septentrional du fleuve Hiérase, aujourd'hui le Pruth, près d'Yassi, capitale de la Moldavie.

Dès que le grand-visir eut appris que Pierre Alexiowitz marchait de ce côté, il quitta aussitôt son camp, et, suivant le cours du Danube, il alla passer ce fleuve sur un pont de bateaux, près d'un bourg nommé Saccia, au même endroit où Darius fit construire autrefois le pont qui porta son nom. L'armée turque fit tant de diligence, qu'elle parut bientôt en présence des Moscovites, la rivière de Pruth entre deux.

Le czar, sûr du prince de Moldavie, ne s'attendait pas que les Moldaves dussent lui manquer: mais souvent le prince et les sujets ont des intérêts très différents. Ceux-ci aimaient la domination turque, qui n'est jamais fatale qu'aux grands, et qui affecte de la douceur pour les peuples tributaires: ils redoutaient les chrétiens, et surtout les Moscovites, qui les avaient toujours traités avec inhumanité. Ils portèrent toutes leurs provisions à l'armée ottomane: les entrepreneurs, qui s'étaient engagés à fournir des vivres aux Moscovites, exécutèrent avec le grand-visir le marché même qu'ils avaient fait avec le czar. Les Valaques, voisins des Moldaves, montrèrent aux Turcs la même affection: tant l'ancienne idée de la barbarie moscovite avait aliéné tous les esprits.

Le czar, ainsi trompé dans ses espérances, peut-être trop légèrement prises, vit tout d'un coup son armée sans vivres et sans fourrages. Les soldats désertaient par troupes, et bientôt cette armée se trouva réduite à moins de trente mille hommes près de périr de misère. Le czar éprouvait sur le Pruth, pour s'être livré à Cantemir, ce que Charles XII avait éprouvé à Pultava pour avoir trop compté sur Mazeppa. Cependant les Turcs passent la rivière, enferment les Russes, et forment devant eux un camp retranché. Il est surprenant que le czar ne disputât point le passage de la rivière, ou du moins qu'il ne réparât pas cette faute en livrant bataille aux Turcs immédiatement après le passage, au lieu de leur donner le temps de faire périr son armée de faim et de fatigue. Il semble que ce prince fit dans cette campagne tout ce qu'il fallait pour être perdu. Il se trouva sans provisions, ayant la rivière de Pruth derrière lui, cent cinquante mille Turcs devant lui, et quarante mille Tartares qui le harcelaient continuellement à droite et à gauche. Dans cette extrémité, il dit publiquement: « Me voilà du moins aussi mal que mon frère « Charles l'était à Pultava. »

Le comte Poniatowski, infatigable agent du roi de Suède, était dans l'armée du grand-visir avec quelques Polonais et quelques Suédois, qui tous croyaient la perte du czar inévitable.

Dès que Poniatowski vit que les armées seraient infailliblement en présence, il le manda au roi de Suède, qui partit aussitôt de Bender, suivi de quarante officiers, jouissant par avance du plaisir de combattre l'empereur moscovite. Après beaucoup de pertes et de marches ruineuses, le czar, poussé vers le Pruth, n'avait pour tout retranchement que des chevaux de frise et des chariots: quelques troupes de janissaires et de saphis vinrent fondre sur son armée si mal retranchée; mais ils attaquèrent en désordre, et les Moscovites se défendirent avec une vigueur que la présence de leur prince et le désespoir leur donnaient.

Les Turcs furent deux fois repoussés. Le lendemain M. Poniatowski conseilla au grand-visir d'affamer l'armée moscovite, qui, manquant de tout, serait obligée, dans un jour, de se rendre à discrétion avec son empereur.

Le czar a depuis avoué plus d'une fois qu'il n'avait jamais rien senti de si cruel dans sa vie que les inquiétudes qui l'agitèrent cette nuit: il roulait dans son esprit tout ce qu'il avait fait depuis tant d'années pour la gloire et le bonheur de sa nation: tant de grands ouvrages, toujours interrompus par des guerres, allaient peut-être périr avec lui avant d'avoir été achevés; il fallait ou être détruit par la faim, ou attaquer près de cent quatre-vingt mille hommes avec des troupes languissantes, diminuées de plus de la moitié, une cavalerie presque toute démontée, et des fantassins exténués de faim et de fatigue.

Il appela le général Sheremetoff vers le commencement de la nuit, et lui ordonna, sans balancer et sans prendre conseil, que tout fût prêt à la pointe du jour pour aller attaquer les Turcs la baïonnette au bout du fusil.

Il donna de plus ordre exprès qu'on brûlât tous les bagages, et que chaque officier ne réservât qu'un seul chariot, afin que, s'ils étaient vaincus les ennemis ne pussent du moins profiter du butin qu'ils espéraient.

Après avoir tout réglé avec le général pour la

bataille, il se retira dans sa tente, accablé de douleur et agité de convulsions, mal dont il était souvent attaqué, et qui redoublait toujours avec violence quand il avait quelque grande inquiétude. Il défendit que personne osât de la nuit entrer dans sa tente, sous quelque prétexte que ce pût être, ne voulant pas qu'on vînt lui faire des remontrances sur une résolution désespérée, mais nécessaire, encore moins qu'on fût témoin du triste état où il se sentait.

Cependant on brûla, selon son ordre, la plus grande partie de ses bagages. Toute l'armée suivit cet exemple, quoique à regret; plusieurs enterrèrent ce qu'ils avaient de plus précieux. Les officiers généraux ordonnaient déjà la marche, et tâchaient d'inspirer à l'armée une confiance qu'ils n'avaient pas eux-mêmes; chaque soldat, épuisé de fatigue et de faim, marchait sans ardeur et sans espérance. Les femmes, dont l'armée était trop remplie, poussaient des cris qui énervaient encore les courages; tout le monde attendait, le lendemain matin, la mort ou la servitude. Ce n'est point une exagération, c'est à la lettre ce qu'on a entendu dire à des officiers qui servaient dans cette armée.

Il y avait alors dans le camp moscovite une femme aussi singulière peut-être que le czar même. Elle n'était encore connue que sous le nom de Catherine. Sa mère était une malheureuse paysanne, nommée Erb-Magdeu, du village de Ringen en Estonie, province où les peuples sont serfs, et qui était en ce temps-là sous la domination de la Suède; jamais elle ne connut son père [a]; elle fut baptisée sous le nom de Marthe. Le vicaire de la paroisse l'éleva par charité jusqu'à quatorze ans; à cet âge elle fut servante à Marienbourg chez un ministre luthérien de ce pays, nommé Gluk.

En 1702, à l'âge de dix-huit ans, elle épousa un dragon suédois. Le lendemain de ses noces, un parti des troupes de Suède ayant été battu par les Moscovites, ce dragon, qui avait été à l'action, ne reparut plus, sans que sa femme pût savoir s'il avait été fait prisonnier, et sans même que depuis ce temps elle en pût jamais rien apprendre.

Quelques jours après, faite prisonnière elle-même par le général Bauer, elle servit chez lui, ensuite chez le maréchal Sheremetoff: celui-ci la donna à Menzikoff, homme qui a connu les plus extrêmes vicissitudes de la fortune, ayant été, de garçon pâtissier, général et prince, ensuite dépouillé de tout, et relégué en Sibérie, où il est mort dans la misère et dans le désespoir.

Ce fut à un souper, chez le prince Menzikoff, que l'empereur la vit et en devint amoureux. Il l'épousa secrètement en 1707, non pas séduit par des artifices de femme, mais parce qu'il lui trouva une fermeté d'âme capable de seconder ses entreprises, et même de les conduire après lui. Il avait déjà répudié depuis long-temps sa première femme Ottokofa, fille d'un boïard, accusé de s'opposer aux changements qu'il fesait dans ses états. Ce crime était le plus grand aux yeux du czar. Il ne voulait dans sa famille que des personnes qui pensassent comme lui. Il crut rencontrer dans cette esclave étrangère les qualités d'un souverain, quoiqu'elle n'eût aucune des vertus de son sexe: il dédaigna, pour elle, les préjugés qui eussent arrêté un homme ordinaire; il la fit couronner impératrice: le même génie qui la fit femme de Pierre Alexiowitz lui donna l'empire après la mort de son mari. L'Europe a vu avec surprise cette femme, qui ne sut jamais ni lire ni écrire, réparer son éducation et ses faiblesses par son courage, et remplir avec gloire le trône d'un législateur.

Lorsqu'elle épousa le czar, elle quitta la religion luthérienne, où elle était née, pour la moscovite: on la rebaptisa selon l'usage du rite russien; et au lieu du nom de Marthe, elle prit le nom de Catherine, sous lequel elle a été connue depuis. Cette femme étant donc au camp de Pruth, tint un conseil avec les officiers généraux et le vice-chancelier Schaffirof, pendant que le czar était dans sa tente.

On conclut qu'il fallait demander la paix aux Turcs, et engager le czar à faire cette démarche. Le vice-chancelier écrivit une lettre au grand-visir, au nom de son maître: la czarine entra avec cette lettre dans la tente du czar, malgré la défense; et ayant, après bien des prières, des contestations, et des larmes, obtenu qu'il la signât, elle rassembla sur-le-champ toutes ses pierreries, tout ce qu'elle avait de plus précieux, tout son argent; elle en emprunta même des officiers généraux, et ayant composé de cet amas un présent considérable, elle l'envoya à Osman aga, lieutenant du grand-visir, avec la lettre signée par l'empereur moscovite. Mehemet Baltagi, conservant d'abord la fierté d'un visir et d'un

[1] On m'a assuré que son père était un fossoyeur. Il est assez inutile de savoir quelle était sa profession; il suffit qu'on sache qu'une paysanne est devenue impératrice par son mérite encore plus que par sa beauté.

[a] Le sieur La Motraye prétend qu'on lui avait donné une belle éducation, qu'elle lisait et écrivait très bien. Le contraire est connu de tout le monde; on ne souffre point en Livonie que les paysans apprennent à lire et à écrire, à cause de l'ancien privilége nommé *le bénéfice des clercs*, établi autrefois chez les nouveaux chrétiens barbares, et subsistant dans ces pays. Les mémoires sur lesquels on rapporte ce fait disent d'ailleurs que la princesse Elisabeth, depuis impératrice, signait toujours pour sa mère dès son enfance.

Digitized by Google

vainqueur, répondit : « Que le czar m'envoie « son premier ministre, et je verrai ce que j'ai « à faire. » Le vice-chancelier Schaffiref vint aussitôt chargé de quelques présents, qu'il offrit publiquement lui-même au grand-visir, assez considérables pour lui marquer qu'on avait besoin de lui, mais trop peu pour le corrompre.

La première demande du visir fut que le czar se rendît avec toute son armée à discrétion. Le vice-chancelier répondit que son maître allait l'attaquer dans un quart d'heure, et que les Moscovites périraient jusqu'au dernier, plutôt que de subir des conditions si infâmes. Osman ajouta ses remontrances aux paroles de Schaffirof.

Mehemet Baltagi n'était pas guerrier : il voyait que les janissaires avaient été repoussés la veille. Osman lui persuada aisément de ne pas mettre au hasard d'une bataille des avantages certains. Il accorda donc d'abord une suspension d'armes pour six heures, pendant laquelle on conviendrait des conditions du traité.

Pendant qu'on parlementait, il arriva un petit accident qui peut faire connaître que les Turcs sont souvent plus jaloux de leur parole que nous ne croyons. Deux gentilshommes italiens, parents de M. Brille lieutenant-colonel d'un régiment de grenadiers au service du czar, s'étant écartés pour chercher quelque fourrage, furent pris par des Tartares, qui les emmenèrent à leur camp, et offrirent de les vendre à un officier des janissaires. Le Turc, indigné qu'on osât ainsi violer la trève, fit arrêter les Tartares, et les conduisit lui-même devant le grand-visir avec ces deux prisonniers.

Le visir renvoya ces deux gentilshommes au camp du czar, et fit trancher la tête aux Tartares qui avaient eu le plus de part à leur enlèvement.

Cependant le kan des Tartares s'opposait à la conclusion d'un traité qui lui ôtait l'espérance du pillage. Poniatowski secondait le kan par les raisons les plus pressantes; mais Osman l'emporta sur l'impatience tartare, et sur les insinuations de Poniatowski.

Le visir crut faire assez pour le grand-seigneur, son maître, de conclure une paix avantageuse. Il exigea que les Moscovites rendissent Azof; qu'ils brûlassent les galères qui étaient dans ce port, qu'ils démolissent des citadelles importantes bâties sur les Palus-Méotides, et que tout le canon et les munitions de ces forteresses demeurassent au grand-seigneur; que le czar retirât ses troupes de la Pologne; qu'il n'inquiétât plus le petit nombre de Cosaques qui étaient sous la protection des Polonais, ni ceux qui dépendaient de la Turquie, et qu'il payât dorénavant aux Tartares un subside de quarante mille sequins par an, tribut odieux, imposé depuis longtemps, mais dont le czar avait affranchi son pays.

Enfin le traité allait être signé sans qu'on eût seulement fait mention du roi de Suède. Tout ce que Poniatowski put obtenir du visir fut qu'on insérât un article par lequel le Moscovite s'engageait à ne point troubler le retour de Charles XII; et ce qui est assez singulier, il fut stipulé dans cet article que le czar et le roi de Suède feraient la paix s'ils en avaient envie, et s'ils pouvaient s'accorder.

A ces conditions le czar eut la liberté de se retirer avec son armée, son canon, son artillerie, ses drapeaux, son bagage. Les Turcs lui fournirent des vivres, et tout abonda dans son camp deux heures après la signature du traité, qui fut commencé le 21 juillet 1711, et signé le 1er auguste.

Dans le temps que le czar, échappé de ce mauvais pas, se retirait tambour battant et enseignes déployées, arrive le roi de Suède, impatient de combattre et de voir son ennemi entre ses mains. Il avait couru plus de cinquante lieues à cheval depuis Bender jusqu'auprès d'Yassi. Il arriva dans le temps que les Russes commençaient à faire paisiblement leur retraite; il fallait, pour pénétrer au camp des Turcs, aller passer le Pruth sur un pont, à trois lieues de là. Charles XII, qui ne fesait rien comme les autres hommes, passa la rivière à la nage, au hasard de se noyer, et traversa le camp moscovite, au hasard d'être pris; il parvint à l'armée turque, et descendit à la tente du comte Poniatowski, qui m'a conté et écrit ce fait. Le comte s'avança tristement vers lui, et lui apprit comment il venait de perdre une occasion qu'il ne recouvrerait peut-être jamais.

Le roi, entré de colère, va droit à la tente du grand-visir; il lui reproche, avec un visage enflammé, le traité qu'il vient de conclure. « J'ai « droit, dit le grand-visir d'un air calme, de « faire la guerre et la paix. — Mais, reprend le « roi, n'avais-tu pas toute l'armée moscovite en « ton pouvoir? — Notre loi nous ordonne, re- « partit gravement le visir, de donner la paix à « nos ennemis quand ils implorent notre miséri- « corde. — Hé! t'ordonne-t-elle, insiste le roi en « colère, de faire un mauvais traité quand tu « peux imposer telles lois que tu veux? Ne dé- « pendait-il pas de toi d'amener le czar prison- « nier à Constantinople? »

Le Turc, poussé à bout, répondit sèchement : « Hé, qui gouvernerait son empire en son ab- « sence? Il ne faut pas que tous les rois soient « hors de chez eux. » Charles répliqua par un sourire d'indignation : il se jeta sur un sopha, et regardant le visir d'un air plein de colère et de mépris, il étendit sa jambe vers lui, et en-

Digitized by Google

barrassant exprès son éperon dans la robe du Turc, il la lui déchira, se releva sur-le-champ, remonta à cheval, et retourna à Bender, le désespoir dans le cœur.

Poniatowski resta encore quelque temps avec le grand-visir, pour essayer, par des voies plus douces, de l'engager à tirer un meilleur parti du czar; mais l'heure de la prière étant venue, le Turc, sans répondre un seul mot, alla se laver et prier Dieu.

## LIVRE SIXIÈME.

ARGUMENT.

Intrigues à la Porte ottomane. Le kan des Tartares et le bacha de Bender veulent forcer Charles de partir. Il se défend avec quarante domestiques contre une armée. Il est pris et traité en prisonnier.

La fortune du roi de Suède, si changée de ce qu'elle avait été, le persécutait dans les moindres choses : il trouva, à son retour, son petit camp de Bender et tout le logement inondés des eaux du Niester : il se retira à quelques milles, près d'un village nommé Varnitza; et comme s'il eût en un secret pressentiment de ce qui devait lui arriver, il fit bâtir en cet endroit une large maison de pierre, capable, en un besoin, de soutenir quelques heures un assaut. Il la meubla même magnifiquement, contre sa coutume, pour imposer plus de respect aux Turcs.

Il en construisit aussi deux autres, l'une pour sa chancellerie, l'autre pour son favori Grothusen, qui tenait une de ses tables. Tandis que le roi bâtissait ainsi près de Bender, comme s'il eût voulu rester toujours en Turquie, Baltagi Mehemet, craignant plus que jamais les intrigues et les plaintes de ce prince à la Porte, avait envoyé le résident de l'empereur d'Allemagne demander lui-même à Vienne un passage pour le roi de Suède par les terres héréditaires de la maison d'Autriche. Cet envoyé avait rapporté en trois semaines de temps une promesse de la régence impériale de rendre à Charles XII les honneurs qui lui étaient dus, et de le conduire en toute sûreté en Poméranie.

On s'était adressé à cette régence de Vienne, parce qu'alors l'empereur d'Allemagne, Charles, successeur de Joseph Ier, était en Espagne, où il disputait la couronne à Philippe V. Pendant que l'envoyé allemand exécutait à Vienne cette commission, le grand-visir envoya trois bachas au roi de Suède pour lui signifier qu'il fallait quitter les terres de l'empire turc.

Le roi, qui savait l'ordre dont ils étaient chargés, leur fit d'abord dire que s'ils osaient lui rien proposer contre son honneur, et lui manquer de respect, il les ferait pendre tous trois sur l'heure. Le bacha de Salonique, qui portait la parole, déguisa la dureté de sa commission sous les termes les plus respectueux. Charles finit l'audience sans daigner seulement répondre; son chancelier Muller, qui resta avec ces trois bachas, leur expliqua en peu de mots le refus de son maître, qu'ils avaient assez compris par son silence.

Le grand-visir ne se rebuta pas : il ordonna à Ismaël bacha, nouveau sérasquier de Bender, de menacer le roi de l'indignation du sultan, s'il ne se déterminait pas sans délai. Ce sérasquier était d'un tempérament doux et d'un esprit conciliant, qui lui avait attiré la bienveillance de Charles et l'amitié de tous les Suédois. Le roi entra en conférence avec lui, mais ce fut pour lui dire qu'il ne partirait que quand Achmet lui aurait accordé deux choses, la punition de son grand-visir, et cent mille hommes pour retourner en Pologne.

Baltagi Mehemet sentait bien que Charles restait en Turquie pour le perdre; il eut soin de faire mettre des gardes sur toutes les routes de Bender à Constantinople, pour intercepter les lettres du roi. Il fit plus, il lui retrancha son thaïm, c'est-à-dire la provision que la Porte fournit aux princes à qui elle accorde un asile. Celle du roi de Suède était immense, consistant en cinq cents écus par jour en argent, et dans une profusion de tout ce qui peut contribuer à l'entretien d'une cour dans la splendeur et dans l'abondance.

Dès que le roi sut que le visir avait osé retrancher sa subsistance, il se tourna vers son grand maître-d'hôtel, et lui dit : « Vous n'avez eu que « deux tables jusqu'à présent; je vous ordonne « d'en tenir quatre dès demain. »

Les officiers de Charles XII étaient accoutumés à ne trouver rien d'impossible de ce qu'il ordonnait : cependant on n'avait ni provisions ni argent : on fut obligé d'emprunter à vingt, à trente, à quarante pour cent, des officiers, des domestiques, et des janissaires, devenus riches par les profusions du roi. M. Fabrice, l'envoyé de Holstein, Jeffreys, ministre d'Angleterre, leurs secrétaires, leurs amis, donnèrent ce qu'ils avaient. Le roi, avec sa fierté ordinaire, et sans inquiétude du lendemain, subsistait de ces dons qui n'auraient pas suffi long-temps. Il fallut tromper la vigilance des gardes, et envoyer secrètement à Constantinople pour emprunter de l'ar-

Digitized by Google

gent des négociants européens. Tous refusèrent l'en prêter à un roi qui semblait s'être mis hors d'état de jamais rendre. Un seul marchand anglais, nommé Conk, osa enfin prêter environ quarante mille écus, satisfait de les perdre si le roi de Suède venait à mourir. On apporta cet argent au petit camp du roi, dans le temps qu'on commençait à manquer de tout, et à ne plus espérer de ressource.

Dans cet intervalle, M. Poniatowski écrivit, du camp même du grand-visir, une relation de la campagne du Pruth, dans laquelle il accusait Baltagi Mehemet de lâcheté et de perfidie. Un vieux janissaire, indigné de la faiblesse du visir, et de plus gagné par les présents de Poniatowski, se chargea de cette relation, et ayant obtenu un congé, il présenta lui-même la lettre au sultan.

Poniatowski partit du camp quelques jours après, et alla à la Porte ottomane former des intrigues contre le grand-visir, selon sa coutume.

Les circonstances étaient favorables : le czar en liberté, ne se pressait pas d'accomplir ses promesses : les clefs d'Asof ne venaient point ; le grand-visir, qui en était responsable, craignant avec raison l'indignation de son maître, n'osait s'aller présenter devant lui.

Le sérail était alors plus rempli que jamais d'intrigues et de factions. Ces cabales, que l'on voit dans toutes les cours, et qui se terminent d'ordinaire dans les nôtres par quelque déplacement de ministre, ou tout au plus par quelque exil, font toujours tomber à Constantinople plus d'une tête ; il en coûta la vie à l'ancien visir Chourlouli, et à Osman, ce lieutenant de Baltagi Mehemet, qui était le principal auteur de la paix du Pruth, et qui depuis cette paix avait obtenu une charge considérable à la Porte. On trouva parmi les trésors d'Osman la bague de la czarine, et vingt mille pièces d'or au coin de Saxe et de Moscovie ; ce fut une preuve que l'argent seul avait tiré le czar du précipice, et avait ruiné la fortune de Charles XII. Le visir Baltagi Mehemet fut relégué dans l'île de Lemnos, où il mourut trois ans après. Le sultan ne saisit son bien ni à son exil, ni à sa mort ; il n'était pas riche, et sa pauvreté justifia sa mémoire.

A ce grand-visir succéda Jussuf, c'est-à-dire Joseph, dont la fortune était aussi singulière que celle de ses prédécesseurs. Né sur les frontières de la Moscovie, et fait prisonnier par les Turcs à l'âge de six ans avec sa famille, il avait été vendu à un janissaire. Il fut long-temps valet dans le sérail, et devint enfin la seconde personne de l'empire où il avait été esclave ; mais ce n'était qu'un fantôme de ministre. Le jeune Selictar Ali Coumourgi l'éleva à ce poste glissant, en attendant qu'il pût s'y placer lui-même ; et Jussuf, sa créature, n'eut d'autre emploi que d'apposer les sceaux de l'empire aux volontés du favori. La politique de la cour ottomane parut toute changée dès les premiers jours de ce visirat : les plénipotentiaires du czar, qui restaient à Constantinople, et comme ministres, et comme otages, y furent mieux traités que jamais : le grand-visir confirma avec eux la paix du Pruth : mais ce qui mortifia le plus le roi de Suède, ce fut d'apprendre que les liaisons secrètes qu'on prenait à Constantinople avec le czar, étaient le fruit de la médiation des ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande.

Constantinople, depuis la retraite de Charles à Bender, était devenue ce que Rome a été si souvent, le centre des négociations de la chrétienté. Le comte Désaleurs, ambassadeur de France, y appuyait les intérêts de Charles et de Stanislas : le ministre de l'empereur allemand les traversait : les factions de Suède et de Moscovie s'entre-choquaient, comme on a vu long-temps celles de France et d'Espagne agiter la cour de Rome.

L'Angleterre et la Hollande, qui paraissaient neutres, ne l'étaient pas : le nouveau commerce que le czar avait ouvert dans Pétersbourg attirait l'attention de ces deux nations commerçantes.

Les Anglais et les Hollandais seront toujours pour le prince qui favorisera le plus leur trafic. Il y avait beaucoup à gagner avec le czar : il n'est donc pas étonnant que les ministres d'Angleterre et de Hollande le servissent secrètement à la Porte ottomane. Une des conditions de cette nouvelle amitié fut que l'on ferait sortir incessamment Charles des terres de l'empire turc ; soit que le czar espérât se saisir de sa personne sur les chemins, soit qu'il crût Charles moins redoutable dans ses états qu'en Turquie, où il était toujours sur le point d'armer les forces ottomanes contre l'empire des Russes.

Le roi de Suède sollicitait toujours la Porte de le renvoyer par la Pologne avec une nombreuse armée. Le divan résolut en effet de le renvoyer, mais avec une simple escorte de sept à huit mille hommes ; non plus comme un roi qu'on voulait secourir, mais comme un hôte dont on voulait se défaire. Pour cet effet, le sultan Achmet lui écrivit en ces termes :

*Très puissant entre les rois adorateurs de Jésus, redresseur des torts et des injures, et protecteur de la justice dans les ports et les républiques du Midi et du Septentrion, éclatant en majesté, ami de l'honneur et de la gloire, et de notre sublime Porte, Charles, roi de*

*Suède, dont Dieu couronne les entreprises de bonheur.*

« Aussitôt que les très illustre Achmet, ci-devant chiaoux pachi, aura eu l'honneur de vous « présenter cette lettre, ornée de notre sceau impérial, soyez persuadé et convaincu de la vérité de nos intentions qui y sont contenues, à « savoir que, quoique nous nous fussions proposé de faire marcher de nouveau contre le czar « nos troupes toujours victorieuses, cependant « ce prince, pour éviter le juste ressentiment que « nous avait donné son retardement à exécuter « le traité conclu sur les bords du Pruth, et renouvelé depuis à notre sublime Porte, ayant « rendu à notre empire le château et la ville « d'Azof, et cherché par la médiation des ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, nos « anciens amis, à cultiver avec nous les liens « d'une constante paix, nous la lui avons accordée, et donné à ses plénipotentiaires, qui nous « restent pour otages, notre ratification impériale, après avoir reçu la sienne de leurs mains.

« Nous avons donné au très honorable et vaillant Delvet Gherai, han de Cudziack, de Crimée, de Nagaï, et de Circassie, et à notre très « sage conseiller et généreux sérasquier de Bender, Ismaël (que Dieu perpétue et augmente « leur magnificence et prudence), nos ordres « inviolables et salutaires pour votre retour « par la Pologne, selon votre premier dessein, « qui nous a été renouvelé de votre part. Vous « devez donc vous préparer à partir sous les « auspices de la Providence, et avec une honorable escorte, avant l'hiver prochain, pour « vous rendre dans vos provinces, ayant soin de « passer en ami par celles de la Pologne.

« Tout ce qui sera nécessaire pour votre voyage « vous sera fourni par ma sublime Porte, tant en « argent qu'en hommes, chevaux et chariots. « Nous vous exhortons surtout, et vous recommandons de donner vos ordres les plus positifs « et les plus clairs à tous les Suédois et autres gens « qui se trouvent auprès de vous de ne commettre « aucun désordre, et de ne faire aucune action « qui tende directement ou indirectement à violer « cette paix et amitié.

« Vous conserverez par là notre bienveillance, « dont nous chercherons à vous donner d'aussi « grandes et d'aussi fréquentes marques qu'il s'en « présentera d'occasions. Nos troupes destinées « pour vous accompagner recevront des ordres « conformes à nos intentions impériales.

« Donné à notre sublime Porte de Constantinople, le 14 de la lune *rebyul eurech* 1124. » Ce qui revient au 19 avril 1712.

Cette lettre ne fit point encore perdre l'espérance au roi de Suède : il écrivit au sultan qu'il serait toute sa vie reconnaissant des faveurs dont sa hautesse l'avait comblé ; mais qu'il croyait le sultan trop juste pour le renvoyer avec la simple escorte d'un camp-volant dans un pays encore inondé des troupes du czar. En effet, l'empereur russe, malgré le premier article de la paix du Pruth, par lequel il s'était engagé à retirer toutes ses troupes de la Pologne, y en avait fait encore passer de nouvelles ; et ce qui semble étonnant, c'est que le grand-seigneur n'en savait rien.

La mauvaise politique de la Porte, d'avoir toujours par vanité des ambassadeurs des princes chrétiens à Constantinople, et de ne pas entretenir un seul agent dans les cours chrétiennes, fait que ceux-ci pénètrent et conduisent quelquefois les résolutions les plus secrètes du sultan, et que le divan est toujours dans une profonde ignorance de ce qui se passe publiquement chez les chrétiens.

Le sultan, enfermé dans son sérail parmi ses femmes et ses eunuques, ne voit que par les yeux de son grand-visir : ce ministre, aussi inaccessible que son maître, occupé des intrigues du sérail, et sans correspondance au dehors, est d'ordinaire trompé, ou trompe le sultan, qui le dépose ou le fait étrangler à la première faute, pour en choisir un autre aussi ignorant ou aussi perfide, qui se conduit comme ses prédécesseurs, et qui tombe bientôt comme eux.

Telle est pour l'ordinaire l'inaction et la sécurité profonde de cette cour, que si les princes chrétiens se liguaient contre elle, leurs flottes seraient aux Dardanelles, et leur armée de terre aux portes d'Andrinople, avant que les Turcs eussent songé à se défendre ; mais les divers intérêts qui diviseront toujours la chrétienté sauveront les Turcs d'une destinée que leur peu de politique et leur ignorance dans la guerre et dans la marine semblent leur préparer aujourd'hui.

Achmet était si peu informé de ce qui se passait en Pologne, qu'il envoya un aga pour voir s'il était vrai que les armées du czar y fussent encore : deux secrétaires du roi de Suède, qui savaient la langue turque, accompagnèrent l'aga, afin de servir de témoins contre lui en cas qu'il fît un faux rapport.

Cet aga vit par ses yeux la vérité, et en vint rendre compte au sultan même. Achmet, indigné, allait faire étrangler le grand-visir : mais le favori, qui le protégeait, et qui croyait avoir besoin de lui, obtint sa grâce, et le soutint encore quelque temps dans le ministère.

Les Russes étaient protégés ouvertement par le visir, et secrètement par Ali Coumourgi, qui avait

changé de parti ; mais le sultan était si irrité, l'infraction du traité était si manifeste, et les janissaires, qui font trembler souvent les ministres, les favoris et les sultans, demandaient si hautement la guerre, que personne dans le sérail n'osa ouvrir un avis modéré.

Aussitôt le grand-seigneur fit mettre aux Sept-Tours les ambassadeurs moscovites, déjà aussi accoutumés à aller en prison qu'à l'audience. La guerre est de nouveau déclarée contre le czar, les queues de cheval arborées, les ordres donnés à tous les bachas d'assembler une armée de deux cent mille combattants. Le sultan lui-même quitta Constantinople, et vint établir sa cour à Andrinople pour être moins éloigné du théâtre de la guerre.

Pendant ce temps, une ambassade solennelle, envoyée au grand-seigneur de la part d'Auguste et de la république de Pologne, s'avançait sur le chemin d'Andrinople ; le palatin de Mazovie était à la tête de l'ambassade avec une suite de plus de trois cents personnes.

Tout ce qui composait l'ambassade fut arrêté et retenu prisonnier dans l'un des faubourgs de la ville ; jamais le parti du roi de Suède ne s'était plus flatté que dans cette occasion ; cependant ce grand appareil devint encore inutile, et toutes ses espérances furent trompées.

Si l'on en croit un ministre public, homme sage et clairvoyant, qui résidait alors à Constantinople, le jeune Coumourgi roulait déjà dans sa tête d'autres desseins que de disputer des déserts au czar de Moscovie dans une guerre douteuse. Il projetait d'enlever aux Vénitiens le Péloponèse, nommé aujourd'hui la Morée, et de se rendre maître de la Hongrie.

Il n'attendait, pour exécuter ses grands desseins, que l'emploi de premier visir, dont sa jeunesse l'écartait encore. Dans cette idée, il avait plus besoin d'être l'allié que l'ennemi du czar ; son intérêt ni sa volonté n'étaient pas de garder plus long-temps le roi de Suède, encore moins d'armer la Turquie en sa faveur. Non seulement il voulait renvoyer ce prince, mais il disait ouvertement qu'il ne fallait plus souffrir désormais aucun ministre chrétien à Constantinople ; que tous ces ambassadeurs ordinaires n'étaient que des espions honorables, qui corrompaient ou qui trahissaient les visirs, et donnaient depuis trop long-temps le mouvement aux intrigues du sérail ; que les Francs établis à Péra et dans les Échelles du Levant sont des marchands qui n'ont besoin que d'un consul, et non d'un ambassadeur. Le grand-visir, qui devait son établissement et sa vie même au favori, et qui de plus le craignait, se conformait à ses intentions d'autant plus aisément, qu'il s'était vendu aux Moscovites, et qu'il espérait se venger du roi de Suède, qui avait voulu le perdre. Le mufti, créature d'Ali Coumourgi, était aussi l'esclave de ses volontés : il avait conseillé la guerre contre le czar quand le favori la voulait, et il la trouva injuste dès que ce jeune homme eut changé d'avis ; ainsi, à peine l'armée fut assemblée qu'on écouta des propositions d'accommodement. Le vice-chancelier Schafiroff et le jeune Sheremetoff, plénipotentiaires et otages du czar à la Porte, promirent, après bien des négociations, que le czar retirerait ses troupes de la Pologne. Le grand-visir, qui savait bien que le czar n'exécuterait pas ce traité, ne laissa pas de le signer ; et le sultan, content d'avoir en apparence imposé des lois aux Russes, resta encore à Andrinople. Ainsi, on vit en moins de six mois la paix jurée avec le czar, ensuite la guerre déclarée, et la paix renouvelée encore.

Le principal article de tous ces traités fut toujours qu'on ferait partir le roi de Suède. Le sultan ne voulait point commettre son honneur et celui de l'empire ottoman, en exposant le roi à être pris sur la route par ses ennemis. Il fut stipulé qu'il partirait, mais que les ambassadeurs de Pologne et de Moscovie répondraient de la sûreté de sa personne : ces ambassadeurs jurèrent, au nom de leurs maîtres, que ni le czar ni le roi Auguste ne troubleraient son passage, et que Charles, de son côté, ne tenterait d'exciter aucun mouvement en Pologne. Le divan ayant ainsi réglé la destinée de Charles, Ismaël, sérasquier de Bender, se transporta à Varnitza, où le roi était campé, et vint lui rendre compte des résolutions de la Porte, en lui insinuant adroitement qu'il n'y avait plus à différer, et qu'il fallait partir.

Charles ne répondit autre chose, sinon que le grand-seigneur lui avait promis une armée et non une escorte, et que des rois devaient tenir leur parole.

Cependant le général Flemming, ministre et favori du roi Auguste, entretenait une correspondance secrète avec le kan de Tartarie et le sérasquier de Bender. La Marc, gentilhomme français, colonel au service de Saxe, avait fait plus d'un voyage de Bender à Dresde, et tous ces voyages étaient suspects.

Précisément dans ce temps, le roi de Suède fit arrêter sur les frontières de la Valachie un courrier que Flemming envoyait au prince de Tartarie. Les lettres lui furent apportées ; on les déchiffra : on vit une intelligence marquée entre les Tartares et la cour de Dresde ; mais elles étaient conçues en termes si ambigus et si généraux, qu'il était difficile de démêler si le but du roi Auguste était seulement de détacher les Turcs du parti de la

Suède, ou s'il voulait que le kan livrât Charles à ses Saxons en le reconduisant en Pologne.

Il semblait difficile d'imaginer qu'un prince aussi généreux qu'Auguste voulût, en saisissant la personne du roi de Suède, hasarder la vie de ses ambassadeurs et de trois cents gentilshommes polonais qui étaient retenus dans Andrinople, comme des gages de la sûreté de Charles.

Mais, d'un autre côté, on savait que Flemming, ministre absolu d'Auguste, était très délié et peu scrupuleux. Les outrages faits au roi électeur par le roi de Suède semblaient rendre toute vengeance excusable; et on pouvait penser que si la cour de Dresde achetait Charles du kan des Tartares, elle pourrait acheter aisément de la cour ottomane la liberté des otages polonais.

Ces raisons furent agitées entre le roi, Multer son chancelier privé, et Grothusen son favori. Ils lurent et relurent les lettres; et la malheureuse situation où ils étaient les rendant plus soupçonneux, ils se déterminèrent à croire ce qu'il y avait de plus triste.

Quelques jours après le roi fut confirmé dans ses soupçons par le départ précipité d'un comte Sapieha, réfugié auprès de lui, qui le quitta brusquement pour aller en Pologne se jeter entre les bras d'Auguste. Dans toute autre occasion, Sapieha ne lui aurait paru qu'un mécontent; mais, dans ces conjonctures délicates, il ne balança pas à le croire un traître. Les instances réitérées qu'on lui fit alors de partir changèrent ses soupçons en certitude. L'opiniâtreté de son caractère se joignant à toutes ces vraisemblances, il demeura ferme dans l'opinion qu'on voulait le trahir et le livrer à ses ennemis, quoique ce complot n'ait jamais été prouvé.

Il pouvait se tromper dans l'idée qu'il avait que le roi Auguste avait marchandé sa personne avec les Tartares; mais il se trompait encore davantage en comptant sur le secours de la cour ottomane. Quoi qu'il en soit, il résolut de gagner du temps.

Il dit au bacha de Bender qu'il ne pouvait partir sans avoir auparavant de quoi payer ses dettes; car quoiqu'on lui eût rendu depuis longtemps son thaïm, ses libéralités l'avaient toujours forcé d'emprunter. Le bacha lui demanda ce qu'il voulait; le roi répondit au hasard, *mille bourses*, qui sont quinze cent mille francs de notre argent en monnaie forte. Le bacha en écrivit à la Porte: le sultan, au lieu de mille bourses qu'on lui demandait, en accorda douze cents, et écrivit au bacha la lettre suivante.

*Lettre du grand-seigneur au bacha de Bender.*

« Le but de cette lettre impériale est pour vous « faire savoir que, sur votre recommandation et « représentation, et sur celle du très noble Del- « vet Gherai, kan à notre sublime Porte, notre « impériale magnificence a accordé mille bourses « au roi de Suède, qui seront envoyées à Bender, « sous la conduite et la charge du très illustre « Mehemet bacha, ci-devant chiaoux pachi, pour « rester sous votre garde jusqu'au temps du dé- « part du roi de Suède, dont Dieu dirige les pas! « et lui être données alors avec deux cents bourses « de plus, comme un surcroît de notre libéralité « impériale qui excède sa demande.

« Quant à la route de Pologne, qu'il est ré- « solu de prendre, vous aurez soin, vous et le « kan qui devez l'accompagner, de prendre des « mesures si prudentes et si sages, que, pendant « tout le passage, les troupes qui sont sous votre « commandement, et les gens du roi de Suède, « ne causent aucun dommage, et ne fassent au- « cune action qui puisse être réputée contraire à la « paix qui subsiste encore entre notre sublime « Porte et le royaume et la république de Polo- « gne: en sorte que le roi passe comme ami sous « notre protection.

« Ce que faisant comme vous lui recommande- « rez bien expressément de faire, il recevra tous « les honneurs et les égards dus à sa majesté de « la part des Polonais, ce dont nous ont fait as- « surer les ambassadeurs du roi Auguste et de la « république, en s'offrant même à cette condi- « tion, aussi bien que quelques autres nobles Po- « lonais, si nous le requérons, pour ôtages et « sûreté de son passage.

« Lorsque le temps dont vous serez convenu « avec le très noble Delvet Gherai, pour la mar- « che, sera venu, vous vous mettrez à la tête de « vos braves soldats, entre lesquels seront les « Tartares, ayant à leur tête le kan, et vous con- « duirez le roi de Suède avec ses gens.

« Qu'ainsi il plaise au seul Dieu tout puissant « de diriger vos pas et les leurs; le bacha d'Aulos « restera à Bender pour le garder, en votre ab- « sence, avec un corps de spahis et un autre de « janissaires; et en suivant nos ordres et nos in- « tentions impériales en tous ces points et articles, « vous vous rendrez digne de la continuation de « notre faveur impériale, aussi bien que des « louanges et des récompenses dues à tous ceux « qui les observent.

« Fait à notre résidence impériale de Constan- « tinople, le 2 de la lune de cheval, 1124 de « l'hégire. »

Pendant qu'on attendait cette réponse du grand-seigneur, le roi écrivit à la Porte pour se plaindre de la trahison dont il soupçonnait le kan des Tartares, mais les passages étaient bien gardés: de plus, le ministère lui était contraire; les lettres

ne parvinrent point au sultan ; le visir empêcha même M. Désaleurs de venir à Andrinople, où était la Porte, de peur que ce ministre, qui agissait pour le roi de Suède, ne voulût déranger le dessein qu'en avait de le faire partir.

Charles, indigné de se voir en quelque sorte chassé des terres du grand-seigneur, se détermina à ne point partir du tout.

Il pouvait demander à s'en retourner par les terres d'Allemagne, ou s'embarquer sur la mer Noire, pour ce rendre à Marseille par la Méditerranée ; mais il aima mieux ne demander rien, et attendre les événements.

Quand les deuze cents bourses furent arrivées, son trésorier Grothusen, qui avait appris la langue turque dans ce long séjour, alla voir le bacha sans interprète dans le dessein de tirer de lui les deuze cents bourses, et de former ensuite à la Porte quelque intrigue nouvelle, toujours sur cette fausse supposition que le parti suédois armerait enfin l'empire ottoman contre le czar.

Grothusen dit au bacha que le roi ne pouvait avoir ses équipages prêts sans argent : « Mais, dit « le bacha, c'est nous qui ferons tous les frais de « votre départ ; votre maître n'a rien à dépen- « ser tant qu'il sera sous la protection du mien. »

Grothusen répliqua qu'il y avait tant de différence entre les équipages turcs et ceux des Francs, qu'il fallait avoir recours aux artisans suédois et polonais qui étaient à Varnitzs.

Il l'assura que son maître était disposé à partir, et que cet argent faciliterait et avancerait son départ. Le bacha, trop confiant, donna les deuze cents bourses ; il vint quelques jours après demander au roi, d'une manière très respectueuse, les ordres pour le départ.

Sa surprise fut extrême, quand le roi lui dit qu'il n'était pas prêt à partir, et qu'il lui fallait encore mille bourses. Le bacha, confondu à cette réponse, fut quelque temps sans pouvoir parler. Il se retira vers une fenêtre, où on le vit verser quelques larmes. Ensuite, s'adressant au roi : « Il « m'en coûtera la tête, dit-il, pour avoir obligé ta « majesté ; j'ai donné les deuze cents bourses mal- « gré l'ordre exprès de mon souverain. » Ayant dit ces paroles, il s'en retournait plein de tristesse.

Le roi l'arrêta, et lui dit qu'il l'excuserait auprès du sultan. « Ah ! repartit le Turc en s'en « allant, mon maître ne sait point excuser les « fautes ; il ne sait que les punir. »

Ismaël bacha alla apprendre cette nouvelle au kan des Tartares, lequel ayant reçu le même ordre que le bacha, de ne point souffrir que les deuze cents bourses fussent données avant le départ du roi, et ayant consenti qu'on délivrât cet argent, appréhendait aussi bien que le bacha l'indignation du grand-seigneur. Ils écrivirent tous deux à la Porte pour se justifier ; ils protestèrent qu'ils n'avaient donné les deuze cents bourses que sur les promesses positives d'un ministre du roi de partir sans délai ; et ils supplièrent sa hautesse que le refus du roi ne fût point attribué à leur désobéissance.

Charles, persistant toujours dans l'idée que le kan et le bacha voulaient le livrer à ses ennemis, ordonna à M. Funk, alors son envoyé auprès du grand-Seigneur, de porter contre eux des plaintes, et de demander encore mille bourses. Son extrême générosité, et le peu de cas qu'il fesait de l'argent, l'empêchaient de sentir qu'il y avait de l'avilissement dans cette proposition. Il ne la fesait que pour s'attirer un refus, et pour avoir un nouveau prétexte de ne point partir : mais c'était être réduit à d'étranges extrémités que d'avoir besoin de pareils artifices. Savari, son interprète, homme adroit et entreprenant, porte sa lettre à Andrinople, malgré la sévérité avec laquelle le grand-visir fesait garder les passages.

Funk fut obligé d'aller faire cette demande dangereuse. Pour toute réponse on le fit mettre en prison. Le sultan, indigné, fit assembler un divan extraordinaire, et y parla lui-même, ce qu'il ne fait que très rarement. Tel fut son discours, selon la traduction qu'on en fit alors :

« Je n'ai presque connu le roi de Suède que « par la défaite de Pultava, et par la prière qu'il « m'a faite de lui accorder un asile dans mon em- « pire : je n'ai, je crois, nul besoin de lui, et « n'ai sujet ni de l'aimer ni de le craindre ; ce- « pendant, sans consulter d'autres motifs que « l'hospitalité d'un musulman, et ma générosité « qui répand la rosée de ses faveurs sur les grands « comme sur les petits, sur les étrangers comme « sur mes sujets, je l'ai reçu et secouru de tout, « lui, ses ministres, ses officiers, ses soldats, et « n'ai cessé, pendant trois ans et demi, de l'ac- « cabler de présents.

« Je lui ai accordé une escorte considérable « pour le conduire dans ses états. Il a demandé « mille bourses pour payer quelques frais, quoi- « que je les fasse tous : au lieu de mille j'en « ai accordé douze cents. Après les avoir tirées de « la main du sérasquier de Bender, il en de- « mande encore mille autres, et ne veut point « partir, sous prétexte que l'escorte est trop pe- « tite, au lieu qu'elle n'est que trop grande pour « passer par un pays ami.

« Je demande donc si c'est violer les lois de « l'hospitalité que de renvoyer ce prince, et si « les puissances étrangères doivent m'accuser de « violence et d'injustice, en cas qu'on soit réduit « à le faire partir par force. » Tout le divan ré-

Digitized by Google

poudit que le grand-seigneur agissait avec justice.

Le mufti déclara que l'hospitalité n'est point de commande aux musulmans envers les infidèles, encore moins envers les ingrats ; et il donna son fetfa, espèce de mandement qui accompagne presque toujours les ordres importants du grand-seigneur ; ces fetfas sont révérés comme des oracles, quoique ceux dont ils émanent soient des esclaves du sultan comme les autres.

L'ordre et le fetfa furent portés à Bender par le *Bouyouk Imraour*, grand-maître des écuries, et un *Chiaoux Bacha*, premier huissier. Le bacha de Bender reçut l'ordre chez le kan des Tartares ; aussitôt il alla à Varnitza demander si le roi voulait partir comme ami, ou le réduire à exécuter les ordres du sultan.

Charles XII menacé n'était pas maître de sa colère. « Obéis à ton maître, si tu l'oses, lui dit-« il, et sors de ma présence. » Le bacha indigné, s'en retourna au grand galop, contre l'usage ordinaire des Turcs : en s'en retournant, il rencontra Fabrice, et lui cria toujours en courant : « Le roi « ne veut point écouter la raison ; tu vas voir des « choses bien étranges. » Le jour même il retrancha les vivres au roi, et lui ôta sa garde de janissaires. Il fit dire aux Polonais et aux Cosaques qui étaient à Varnitza, que s'ils voulaient avoir des vivres, il fallait quitter le camp du roi de Suède, et venir se mettre dans la ville de Bender sous la protection de la Porte. Tous obéirent, et laissèrent le roi réduit aux officiers de sa maison et à trois cents soldats suédois contre vingt mille Tartares et six mille Turcs.

Il n'y avait plus de provisions dans le camp pour les hommes ni pour les chevaux. Le roi ordonna qu'on tuât hors du camp, à coups de fusil, vingt de ces beaux chevaux arabes que le grand-seigneur lui avait envoyés en disant : « Je ne veux « ni de leurs provisions ni de leurs chevaux. » Ce fut un régal pour les troupes tartares, qui, comme on sait, trouvent la chair de cheval délicieuse. Cependant les Turcs et les Tartares investirent de tous côtés le petit camp du roi.

Ce prince, sans s'étonner, fit faire des retranchements réguliers par ses trois cents Suédois : il y travailla lui-même ; son chancelier, son trésorier, ses secrétaires, les valets de chambre, tous ses domestiques, aidaient à l'ouvrage. Les uns barricadaient les fenêtres, les autres enfonçaient des solives derrière les portes, en forme d'arcsboutants.

Quand on eut bien barricadé la maison, et que le roi eut fait le tour de ses prétendus retranchements, il se mit à jouer aux échecs tranquillement avec son favori Grothusen, comme si tout eût été dans une sécurité profonde. Heureusement Fabrice, l'envoyé de Holstein, ne s'était point logé à Varnitza, mais dans un petit village entre Varnitza et Bender, où demeurait aussi M. Jeffreys, envoyé d'Angleterre auprès du roi de Suède. Ces deux ministres, voyant l'orage prêt à éclater, prirent sur eux de se rendre médiateurs entre les Turcs et le roi. Le kan, et surtout le bacha de Bender, qui n'avait nulle envie de faire violence à ce monarque, reçurent avec empressement les offres de ces deux ministres ; ils eurent ensemble à Bender deux conférences, où assistèrent cet huissier du sérail et le grand-maître des écuries, qui avaient apporté l'ordre du sultan et le fetfa du mufti.

M. Fabrice* leur avoua que sa majesté suédoise avait de justes raisons de croire qu'on voulait le livrer à ses ennemis en Pologne. Le kan, le bacha et les autres jurèrent sur leurs têtes, prirent Dieu à témoin qu'ils détestaient une si horrible perfidie ; qu'ils verseraient tout leur sang plutôt que de souffrir qu'on manquât seulement de respect au roi en Pologne ; ils dirent qu'ils avaient entre leurs mains les ambassadeurs russes et polonais, dont la vie leur répondait du moindre affront qu'on oserait faire au roi de Suède. Enfin ils se plaignirent amèrement des soupçons outrageants que le roi concevait sur des personnes qui l'avaient si bien reçu et si bien traité. Quoique les serments ne soient souvent que le langage de la perfidie, Fabrice se laissa persuader par les Turcs : il crut voir dans leurs protestations cet air de vérité que le mensonge n'imite jamais qu'imparfaitement. Il savait bien qu'il y avait eu une secrète correspondance entre le kan tartare et le roi Auguste ; mais il demeura convaincu qu'il ne s'était agi dans leur négociation que de faire sortir Charles XII des terres du grand-seigneur. Soit que Fabrice se trompât ou non, il les assura qu'il représenterait au roi l'injustice de ses défiances. « Mais prétendez-vous le forcer à « partir ? ajouta-t-il. — Oui, dit le bacha ; tel « est l'ordre de notre maître. » Alors il les pria encore une fois de bien considérer si cet ordre était de verser le sang d'une tête couronnée? « Oui, répliqua le kan en colère, si cette tête « couronnée désobéit au grand-seigneur dans son « empire. »

Cependant tout étant prêt pour l'assaut, la mort de Charles XII paraissait inévitable, et l'ordre du sultan n'étant pas positivement de le tuer, en cas de résistance, le bacha engagea le kan à souffrir qu'on envoyât dans le moment un exprès à Andrinople, où était alors le grand-seigneur, pour avoir les derniers ordres de sa hautesse.

M. Jeffreys et M. Fabrice ayant obtenu ce peu

* Tout ce récit est rapporté par M. Fabrice dans ses lettres.

Digitized by Google

do relâche, courent en avertir le roi; ils arrivent avec l'empressement de gens qui apportaient une nouvelle heureuse; mais ils furent très froidement reçus; il les appela médiateurs volontaires, et persista à soutenir que l'ordre du sultan et le fetfa du mufti étaient forgés, puisqu'on venait d'envoyer demander de nouveaux ordres à la Porte.

Le ministre anglais se retira, bien résolu de ne se plus mêler des affaires d'un prince si inflexible. M. Fabrice, aimé du roi, et plus accoutumé à son humeur que le ministre anglais, resta avec lui pour le conjurer de ne pas hasarder une vie si précieuse dans une occasion si inutile.

Le roi, pour toute réponse, lui fit voir ses retranchements, et le pria d'employer sa médiation seulement pour lui faire avoir des vivres; on obtint aisément des Turcs de laisser passer des provisions dans le camp du roi, en attendant que le courrier fût revenu d'Andrinople. Le kan même avait défendu à ses Tartares, impatients du pillage, de rien attenter contre les Suédois jusqu'à nouvel ordre; de sorte que Charles XII sortait quelquefois de son camp avec quarante chevaux, et courait au milieu des troupes tartares, qui lui laissaient respectueusement le passage libre : il marchait même à leurs rangs, et ils s'ouvraient plutôt que de résister.

Enfin l'ordre du grand-seigneur étant venu de passer au fil de l'épée tous les Suédois qui feraient la moindre résistance, et de ne pas épargner la vie du roi, le bacha eut la complaisance de montrer cet ordre à M. Fabrice, afin qu'il fît un dernier effort sur l'esprit de Charles. Fabrice vint faire aussitôt ce triste rapport. « Avez-vous vu « l'ordre dont vous parlez? dit le roi. — Oui, « répondit Fabrice. — Hé bien, dites-leur de ma « part que c'est un second ordre qu'ils ont sup- « posé, et que je ne veux point partir. » Fabrice se jeta à ses pieds, se mit en colère, lui reprocha son opiniâtreté : tout fut inutile. « Retournez « à vos Turcs, lui dit le roi en souriant; s'ils « m'attaquent, je saurai bien me défendre. »

Les chapelains du roi se mirent aussi à genoux devant lui, le conjurant de ne pas exposer à un massacre certain les malheureux restes de Pultava, et surtout sa personne sacrée; l'assurant de plus que cette résistance était injuste, qu'il violait les droits de l'hospitalité, en s'opiniâtrant à rester par force chez des étrangers qui l'avaient si long-temps et si généreusement secouru. Le roi, qui ne s'était point fâché contre Fabrice, se mit en colère contre ses prêtres, et leur dit qu'il les avait pris pour faire les prières, et non pour lui dire leurs avis.

Le général Hord et le général Dahldorf, dont le sentiment avait toujours été de ne pas tenter un combat dont la suite ne pouvait être que funeste, montrèrent au roi leurs estomacs couverts de blessures reçues à son service; et l'assurant qu'ils étaient prêts de mourir pour lui, ils le supplièrent que ce fût au moins dans une occasion plus nécessaire. « Je sais par vos blessures et « par les miennes, leur dit Charles XII, que nous « avons vaillamment combattu ensemble; vous « avez fait votre devoir jusqu'à présent; il faut « le faire encore aujourd'hui. » Il n'y eut plus alors qu'à obéir; chacun eut honte de ne pas chercher de mourir avec le roi. Ce prince, préparé à l'assaut, se flattait en secret du plaisir et de l'honneur de soutenir avec trois cents Suédois les efforts de toute une armée. Il plaça chacun à son poste : son chancelier Muller, le secrétaire Ehrenpreus, et les clercs, devaient défendre la maison de la chancellerie, le baron Fief, à la tête des officiers de la bouche, était à un autre poste : les palefreniers, les cuisiniers, avaient un autre endroit à garder, car avec lui tout était soldat; il courait à cheval de ses retranchements à sa maison, promettant des récompenses à tout le monde, créant des officiers, et assurant de faire capitaines les moindres valets qui combattraient avec courage.

On ne fut pas long-temps sans voir l'armée des Turcs et des Tartares, qui venaient attaquer le petit retranchement avec dix pièces de canon et deux mortiers. Les queues de cheval flottaient en l'air, les clairons sonnaient, le cris de *alla, alla*, se fesaient entendre de tous côtés. Le baron de Grothusen remarqua que les Turcs ne mêlaient dans leurs cris aucune injure contre le roi, et qu'ils l'appelaient seulement *Demirbash*, tête de fer. Aussitôt il prend le parti de sortir seul sans armes des retranchements; il s'avança dans les rangs des janissaires, qui presque tous avaient reçu de l'argent de lui. « Eh quoi! mes amis, « leur dit-il en propres mots, venez-vous mas- « sacrer trois cents Suédois sans défense? Vous, « braves janissaires, qui avez pardonné à cin- « quante mille Russes, quand ils vous ont crié « *amman* (pardon), avez-vous oublié les bien- « faits que vous avez reçus de nous? et voulez- « vous assassiner ce grand roi de Suède que vous « aimez tant, et qui vous a fait tant de libérali- « tés? Mes amis, il ne demande que trois jours, « et les ordres du sultan ne sont pas si sévères « qu'on vous le fait croire. »

Ces paroles firent un effet que Grothusen n'attendait pas lui-même. Les janissaires jurèrent sur leurs barbes qu'ils n'attaqueraient point le roi; et qu'ils lui donneraient les trois jours qu'il demandait. En vain on donna le signal de l'assaut : les janissaires, loin d'obéir, menacèrent

Digitized by Google

de se jeter sur leurs chefs, si l'on n'accordait pas trois jours au roi de Suède; ils vinrent en tumulte à la tente du bachs de Bender, criant que les ordres du sultan étaient supposés : à cette sédition inopinée, le bacha n'eut à opposer que la patience.

Il feignit d'être content de la généreuse résolution des janissaires, et leur ordonna de se retirer à Bender. Le kan des Tartares, homme violent, voulait donner immédiatement l'assaut avec ses troupes; mais le bacha, qui ne prétendait pas que les Tartares eussent seuls l'honneur de prendre le roi, tandis qu'il serait puni peut-être de la désobéissance de ses janissaires, persuada au kan d'attendre jusqu'au lendemain.

Le bacha, de retour à Bender, assembla tous les officiers des janissaires et les plus vieux soldats; il leur lut et leur fit voir l'ordre positif du sultan et le fetfa du mufti. Soixante des plus vieux, qui avaient des barbes blanches vénérables, et qui avaient reçu mille présents des mains du roi, proposèrent d'aller eux-mêmes le supplier de se remettre entre leurs mains, et de souffrir qu'ils lui servissent de gardes.

Le bacha le permit; il n'y avait point d'expédient qu'il n'eût pris, plutôt que d'être réduit à faire tuer ce prince. Ces soixante vieillards allèrent donc le lendemain matin à Varnitza, n'ayant dans leurs mains que de longs bâtons blancs, seules armes des janissaires quand ils ne vont point au combat; car les Turcs regardent comme barbare la coutume des chrétiens de porter des épées en temps de paix, et d'entrer armés chez leurs amis et dans leurs églises.

Ils s'adressèrent au baron de Grothusen et au chancelier Muller; ils leur dirent qu'ils venaient dans le dessein de servir de fidèles gardes au roi; et que, s'il voulait, ils le conduiraient à Andrinople, où il pourrait parler lui-même au grand-seigneur. Dans le temps qu'ils fesaient cette proposition, le roi lisait des lettres qui arrivaient de Constantinople, et que Fabrice, qui ne pouvait plus le voir, lui avait fait tenir secrètement par un janissaire. Elles étaient du comte Poniatowski, qui ne pouvait le servir à Bender ni à Andrinople, étant retenu à Constantinople par ordre de la Porte, depuis l'indiscrète demande des mille bourses. Il mandait au roi que les ordres du sultan pour saisir ou massacrer sa personne royale, en cas de résistance, n'étaient que trop réels; qu'à la vérité le sultan était trompé par ses ministres, mais que plus l'empereur était trompé dans cette affaire, plus il voulait être obéi; qu'il fallait céder au temps et plier sous la nécessité; qu'il prenait la liberté de lui conseiller de tout tenter auprès des ministres par la voie des négociations, de ne point mettre de l'inflexibilité où il ne fallait que de la douceur, et d'attendre de la politique et du temps le remède à un mal que la violence aigrirait sans ressource.

Mais ni les propositions de ces vieux janissaires, ni les lettres de Poulatowski, ne purent donner seulement au roi l'idée qu'il pouvait fléchir sans déshonneur. Il aimait mieux mourir de la main des Turcs que d'être en quelque sorte leur prisonnier : il renvoya ces janissaires sans les vouloir voir, et leur fit dire que, s'ils ne se retiraient, il leur ferait couper la barbe, ce qui est dans l'Orient le plus outrageant de tous les affronts.

Les vieillards, remplis de l'indignation la plus vive, s'en retournèrent en criant : « Ah! la tête « de fer! puisqu'il veut périr, qu'il périsse. » Ils vinrent rendre compte au bacha de leur commission, et apprendre à leurs camarades de Bender l'étrange réception qu'on leur avait faite. Tous jurèrent alors d'obéir aux ordres du bacha sans délai, et eurent autant d'impatience d'aller à l'assaut qu'ils en avaient eu peu le jour précédent. L'ordre est donné dans le moment : les Turcs marchent aux retranchements; les Tartares les attendaient déjà, et les canons commençaient à tirer.

Le janissaires d'un côté, et les Tartares de l'autre, forcent en un instant ce petit camp; à peine vingt Suédois tirèrent l'épée; les trois cents soldats furent enveloppés et faits prisonniers sans résistance. Le roi était alors à cheval, entre sa maison et son camp, avec les généraux Hord, Dahldorf, et Sparre : voyant que tous les soldats s'étaient laissé prendre en sa présence, il dit de sang froid à ces trois officiers : « Allons défendre « la maison; nous combattrons, ajouta-t-il en « souriant, *pro aris et focis.* »

Aussitôt il galope avec eux vers cette maison, où il avait mis environ quarante domestiques en sentinelle, et qu'on avait fortifiée du mieux qu'on avait pu.

Ces généraux, tout accoutumés qu'ils étaient à l'opiniâtre intrépidité de leur maître, ne pouvaient se lasser d'admirer qu'il voulût de sang froid, et en plaisantant, se défendre contre dix canons et toute une armée; ils le suivirent avec quelques gardes et quelques domestiques, qui fesaient en tout vingt personnes.

Mais quand ils furent à la porte, ils la trouvèrent assiégée de janissaires; déjà même près de deux cents Turcs ou Tartares étaient entrés par une fenêtre, et s'étaient rendus maîtres de tous les appartements, à la réserve d'une grande salle où les domestiques du roi s'étaient retirés. Cette salle était heureusement près de la porte

par où le roi voulait entrer avec sa petite troupe de vingt personnes; il s'était jeté en bas de son cheval, le pistolet et l'épée à la main, et sa suite en avait fait autant.

Les janissaires tombent sur lui de tous côtés; ils étaient animés par la promesse qu'avait faite le bacha de huit ducats d'or à chacun de ceux qui auraient seulement touché son habit, en cas qu'on pût le prendre. Il blessait et il tuait tous ceux qui s'approchaient de sa personne. Un janissaire qu'il avait blessé lui appuya son mousqueton sur le visage : si le bras du Turc n'avait fait un mouvement causé par la foule, qui allait et qui venait comme des vagues, le roi était mort : la balle glissa sur son nez, lui emporta un bout de l'oreille, et alla casser le bras au général Hord, dont la destinée était d'être toujours blessé à côté de son maître.

Le roi enfonça son épée dans l'estomac du janissaire; en même temps ses domestiques, qui étaient enfermés dans la grand salle, en ouvrent la porte : le roi entre comme un trait, suivi de sa petite troupe; on referme la porte dans l'instant, et on la barricade avec tout ce qu'on peut trouver. Voilà Charles XII dans cette salle, enfermé avec toute sa suite, qui consistait en près de soixante hommes, officiers, gardes, secrétaires, valets de chambre, domestiques de toute espèce.

Les janissaires et les Tartares pillaient le reste de la maison, et remplissaient les appartements. « Allons un peu chasser de chez moi ces barba- « res, » dit-il; et se mettant à la tête de son monde, il ouvrit lui-même la porte de la salle, qui donnait dans son appartement à coucher; il entre, et fait feu sur ceux qui pillaient.

Les Turcs, chargés de butin, épouvantés de la subite apparition de ce roi qu'ils étaient accoutumés à respecter, jettent leurs armes, sautent par la fenêtre, ou se retirent jusque dans les caves : le roi, profitant de leur désordre, et les siens animés par le succès, poursuivent les Turcs de chambre en chambre, tuent ou blessent ceux qui ne fuient point, et en un quart d'heure nettoient la maison d'ennemis.

Le roi aperçut, dans la chaleur du combat, deux janissaires qui se cachaient sous son lit : il en tua un d'un coup d'épée; l'autre lui demanda pardon en criant *amman*. « Je te donne la vie, dit « le roi au Turc, à condition que tu iras faire au « bacha un fidèle récit de ce que tu as vu. » Le Turc promit aisément ce qu'on voulut, et on lui permit de sauter par la fenêtre comme les autres.

Les Suédois étant enfin maîtres de la maison, refermèrent et barricadèrent encore les fenêtres. Ils ne manquaient point d'armes : une chambre basse, pleine de mousquets et de poudre, avait échappé à la recherche tumultueuse des janissaires; on s'en servit à propos; les Suédois tiraient à travers les fenêtres, presque à bout portant, sur cette multitude de Turcs, dont ils tuèrent deux cents en moins d'un demi-quart d'heure.

Le canon tirait contre la maison; mais les pierres étant fort molles, il ne fesait que des trous, et ne renversait rien.

Le kan des Tartares et le bacha, qui voulait prendre le roi en vie, honteux de perdre du monde et d'occuper une armée entière contre soixante personnes, jugèrent à propos de mettre le feu à la maison, pour obliger le roi de se rendre. Ils firent lancer sur le toit, contre les portes et contre les fenêtres, des flèches entortillées de mèches allumées : la maison fut en flammes en un moment Le toit tout embrasé était prêt à fondre sur les Suédois. Le roi donna tranquillement ses ordres pour éteindre le feu. Trouvant un petit baril plein de liqueur, il prend le baril lui-même, et, aidé de deux Suédois, il le jette à l'endroit où le feu était le plus violent. Il se trouva que ce baril était rempli d'eau-de-vie; mais la précipitation, inséparable d'un tel embarras, empêcha d'y penser. L'embrasement redoubla avec plus de rage : l'appartement du roi était consumé; la grande salle, où les Suédois se tenaient, était remplie d'une fumée affreuse, mêlée de tourbillons de feu qui entraient par les portes des appartements voisins; la moitié du toit était abîmée dans la maison même, l'autre tombait en dehors en éclatant dans les flammes.

Un garde, nommé Walberg, osa, dans cette extrémité, crier qu'il fallait se rendre. « Voilà un « étrange homme, dit le roi, qui s'imagine qu'il « n'est pas plus beau d'être brûlé que d'être pri- « sonnier. » Un autre garde, nommé Roseu, s'avisa de dire que la maison de la chancellerie, qui n'était qu'à cinquante pas, avait un toit de pierre, et était à l'épreuve du feu; qu'il fallait faire une sortie, gagner cette maison, et s'y défendre. « Voilà un vrai Suédois! » s'écria le roi : il embrassa ce garde, et le créa colonel sur-le-champ. « Allons, mes amis, dit-il, prenez avec « vous le plus de poudre et de plomb que vous « pourrez, et gagnons la chancellerie, l'épée à la « main »

Les Turcs, qui cependant entouraient cette maison tout embrasée, voyaient avec une admiration mêlée d'épouvante que les Suédois n'en sortaient point; mais leur étonnement fut encore plus grand lorsqu'ils virent ouvrir les portes, et le roi et les siens fondre sur eux en désespérés. Charles et ses principaux officiers étaient armés d'épées et de pistolets : chacun tira deux coups à la fois à l'instant que la porte s'ouvrit; et dans

Digitized by Google

le même clin d'œil, jetant leurs pistolets et s'armant de leurs épées, ils firent reculer les Turcs plus que cinquante pas. Mais, le moment d'après, cette petite troupe fut enfoncée : le roi, qui était en bottes, selon sa coutume, s'embarrassa dans ses éperons, et tomba : vingt et un janissaires se jetèrent aussitôt sur lui ; il jette en l'air son épée, pour s'épargner la douleur de la rendre : les Turcs l'emmènent au quartier du bacha ; les uns le tenant sous les jambes, les autres sous les bras, comme on porte un malade que l'on craint d'incommoder.

Au moment que le roi se vit saisi, la violence de son tempérament, et la fureur où un combat si long et si terrible avait dû le mettre, firent place tout à coup à la douceur et à la tranquillité. Il ne lui échappa pas un mot d'impatience, pas un coup d'œil de colère. Il regardait les janissaires en souriant, et ceux-ci le portaient en criant *alla*, avec une indignation mêlée de respect. Ses officiers furent pris au même temps, et dépouillés par les Turcs et par les Tartares. Ce fut le 12 février de l'an 1713 qu'arriva cet étrange événement, qui eut encore des suites singulières [a].

## LIVRE SEPTIEME.

### ARGUMENT.

Les Turcs transfèrent Charles à Démirtash. Le roi Stanislas est pris dans le même temps. Action hardie de M. de Villelongue. Révolution dans le sérail. Bataille donnée en Poméranie. Altena brûlé par les Suédois. Charles part enfin pour retourner dans ses états. Sa manière étrange de voyager. Son arrivée à Stralsund. Disgrâces de Charles. Succès de Pierre-le-Grand. Son triomphe dans Pétersbourg.

Le bacha de Bender attendait Charles gravement dans sa tente, ayant près de lui Marco pour interprète. Il reçut ce prince avec un profond respect, et le supplia de se reposer sur un sopha ; mais le roi ne prenant pas seulement garde aux civilités du Turc, se tint debout dans la tente.

« Le Tout-Puissant soit béni, dit le bacha, de « ce que ta majesté est en vie ! mon désespoir est « amer d'avoir été réduit par ta majesté à exécu- « ter les ordres de sa hautesse. » Le roi, fâché seulement de ce que ses trois cents soldats s'étaient laissé prendre dans leurs retranchements, dit au bacha : « Ah ! s'ils s'étaient défendus « comme ils devaient, on ne nous aurait pas « forcés en dix jours. — Hélas ! dit le Turc, « voilà du courage bien mal employé. » Il fit reconduire le roi à Bender sur un cheval richement caparaçonné. Ses Suédois étaient ou tués ou pris ; tout son équipage, ses meubles, ses papiers, ses hardes les plus nécessaires, pillés ou brûlés ; on voyait sur les chemins les officiers suédois presque nus, enchaînés deux à deux, et suivant à pied des Tartares ou des janissaires. Le chancelier, les généraux, n'avaient point un autre sort, ils étaient esclaves des soldats auxquels ils étaient échus en partage.

Ismaël bacha, ayant conduit Charles XII dans son sérail de Bender, lui céda son appartement, et le fit servir en roi, non sans prendre la précaution de mettre des janissaires en sentinelle à la porte de la chambre. On lui prépara un lit, mais il se jeta tout botté sur un sopha, et dormit profondément. Un officier, qui se tenait debout auprès de lui, lui couvrit la tête d'un bonnet, que le roi jeta en se réveillant de son premier sommeil ; et le Turc voyait avec étonnement un souverain qui couchait en bottes et nu-tête. Le lendemain matin Ismaël introduisit Fabrice dans la chambre du roi. Fabrice trouva ce prince avec ses habits déchirés, ses bottes, ses mains, et toute sa personne, couvertes de sang et de poudre, les sourcils brûlés, mais l'air serein dans cet état affreux. Il se jeta à genoux devant lui, sans pouvoir proférer une parole ; rassuré bientôt par la manière libre et douce dont le roi lui parlait, il reprit avec lui sa familiarité ordinaire, et tous deux s'entretinrent en riant du combat de Bender. « On pré- « tend, dit Fabrice, que votre majesté a tué vingt « janissaires de sa main. — Bon, bon, dit le roi, « on augmente toujours les choses de la moitié. » Au milieu de cette conversation, le bacha présenta au roi son favori Grothusen et le colonel Ribbing, qu'il avait eu la générosité de racheter à ses dépens. Fabrice se chargea de la rançon des autres prisonniers.

Jeffreys, l'envoyé d'Angleterre, se joignit à lui pour fournir à cette dépense. Un Français que la curiosité avait amené à Bender, et qui a écrit une partie des événements que l'on rapporte, donna aussi ce qu'il avait. Ces étrangers, assistés

[a] M. Nordberg, qui n'était pas présent à cet événement, n'a fait que suivre ici dans son histoire celle de Voltaire : mais il l'a tronquée, il en a supprimé les circonstances intéressantes, et n'a pu justifier la témérité de Charles XII. Tout ce qu'il a pu dire contre Voltaire, au sujet de cette affaire de Bender, se réduit à l'aventure du sieur Frédéric, valet de chambre du roi de Suède, que quelques uns prétendaient avoir été brûlé dans la maison du roi, et que d'autres disaient avoir été coupé en deux par les Tartares. La Motraye prétend aussi que le roi de Suède ne dit point ces paroles, « Nous combattrons *pro aris et focis* ; » mais M. Fabrice, qui était présent, assure que le roi prononça ces mots que La Motraye n'était pas plus à portée d'écouter qu'il n'était capable de les comprendre, ne sachant pas un mot de latin.

des soins et même de l'argent du bacha, rachetèrent non seulement les officiers, mais encore leurs habits, des mains des Turcs et des Tartares.

Dès le lendemain on conduisit le roi prisonnier dans un chariot couvert d'écarlate sur le chemin d'Andrinople: son trésorier Grothusen était avec lui: le chancelier Muller et quelques officiers suivaient dans un autre char: plusieurs étaient à cheval, et lorsqu'ils jetaient les yeux sur le chariot où était le roi, ils ne pouvaient retenir leurs larmes. Le bacha était à la tête de l'escorte. Fabrice lui représenta qu'il était honteux de laisser le roi sans épée, et le pria de lui en donner une. « Dieu m'en préserve, dit le bacha, il « voudrait nous en couper la barbe. » Cependant il la lui rendit quelques heures après.

Comme on conduisait ainsi prisonnier et désarmé ce roi qui, peu d'années auparavant, avait donné la loi à tant d'états, et qui s'était vu l'arbitre du Nord et la terreur de l'Europe, on vit au même endroit un autre exemple de la fragilité des grandeurs humaines.

Le roi Stanislas avait été arrêté sur les terres des Turcs, et on l'amenait prisonnier à Bender, dans le temps même qu'on transférait Charles XII.

Stanislas n'étant plus soutenu par la main qui l'avait fait roi, se trouvant sans argent, et par conséquent sans parti en Pologne, s'était retiré d'abord en Poméranie; et ne pouvant plus conserver son royaume, il avait défendu autant qu'il l'avait pu les états de son bienfaiteur. Il avait même passé en Suède, pour précipiter les secours dont on avait besoin dans la Poméranie et dans la Livonie: il avait fait tout ce qu'on devait attendre de l'ami de Charles XII. En ce temps, le premier roi de Prusse, prince très sage, s'inquiétant avec raison du voisinage des Moscovites, imagina de se liguer avec Auguste et la république de Pologne, pour renvoyer les Russes dans leur pays, et de faire entrer Charles XII lui-même dans ce projet. Trois grands événements devaient en être le fruit: la paix du Nord, le retour de Charles dans ses états, et une barrière opposée aux Russes, devenus formidables à l'Europe. Le préliminaire de ce traité, dont dépendait la tranquillité publique, était l'abdication de Stanislas. Non seulement Stanislas l'accepta, mais il se chargea d'être le négociateur d'une paix qui lui enlevait la couronne; la nécessité, le bien public, la gloire du sacrifice, et l'intérêt de Charles, à qui il devait tout, et qu'il aimait, le déterminèrent. Il écrivit à Bender: il exposa au roi de Suède l'état des affaires, les malheurs, et le remède: il le conjura de ne point s'opposer à une abdication devenue nécessaire par les conjonctures, et honorable par les motifs; il le pressa de ne point immoler les intérêts de la Suède à ceux d'un ami malheureux, qui s'immolait au bien public sans répugnance. Charles XII reçut ces lettres à Varnitza; il dit en colère au courrier, en présence de plusieurs témoins: « Si mon ami ne « veut pas être roi, je saurai bien en faire un « autre. »

Stanislas s'obstina au sacrifice que Charles refusait. Ces temps étaient destinés à des sentiments et à des actions extraordinaires. Stanislas voulut aller lui-même fléchir Charles; et il hasarda, pour abdiquer un trône, plus qu'il n'avait fait pour s'en emparer. Il se déroba un jour, à dix heures du soir, de l'armée suédoise qu'il commandait en Poméranie, et partit avec le baron Sparre, qui a été depuis ambassadeur en Angleterre et en France, et avec un autre colonel. Il prend le nom d'un Français, nommé Haran, alors major au service de Suède, et qui est mort depuis commandant de Dantzick. Il côtoie toute l'armée des ennemis: arrêté plusieurs fois et relâché sur un passe-port obtenu au nom de Haran, il arrive enfin, après bien des périls, aux frontières de Turquie.

Quand il est arrivé en Moldavie, il renvoie à son armée le baron Sparre, entre dans Yassi, capitale de la Moldavie, se croyant en sûreté dans un pays où le roi de Suède avait été si respecté: il était bien loin de soupçonner ce qui se passait alors.

On lui demande qui il est: il se dit major d'un régiment au service de Charles XII. On l'arrête à ce seul nom; il est mené devant le hospodar de Moldavie, qui, sachant déjà par les gazettes que Stanislas s'était éclipsé de son armée, concevait quelques soupçons de la vérité. On lui avait dépeint la figure du roi, très aisé à reconnaître à un visage plein et aimable, et à un air de douceur assez rare.

Le hospodar l'interrogea, lui fit beaucoup de questions captieuses, et enfin lui demanda quel emploi il avait dans l'armée suédoise. Stanislas et le hospodar parlaient latin. *Major sum*, lui dit Stanislas, *imo maximus es*, lui répondit le Moldave; et aussitôt, lui présentant un fauteuil, il le traita en roi; mais aussi il le traita en roi prisonnier, et on fit une garde exacte autour d'un couvent grec, dans lequel il fut obligé de rester jusqu'à ce qu'on eût des ordres du sultan. Les ordres vinrent de le conduire à Bender, dont on fesait partir Charles.

La nouvelle en vint au bacha dans le temps qu'il accompagnait le chariot du roi de Suède. Le bacha le dit à Fabrice: celui-ci s'approchant du chariot de Charles XII, lui apprit qu'il n'était pas le seul roi prisonnier entre les mains des

Turcs, et que Stanislas était à quelques milles de lui, conduit par des soldats. « Courez à lui, mon « cher Fabrice, lui dit Charles, sans se décon- « certer d'un tel accident : dites-lui bien qu'il ne « fasse jamais de paix avec le roi Auguste, et as- « surez-le que dans peu nos affaires changeront. »

Telle était l'inflexibilité de Charles dans ses opinions, que, tout abandonné qu'il était en Pologne, tout poursuivi dans ses propres états, tout captif dans une litière turque, conduit prisonnier, sans savoir où on le menait, il comptait encore sur sa fortune, et espérait toujours un secours de cent mille hommes de la Porte ottomane. Fabrice courut s'acquitter de sa commission, accompagné d'un janissaire, avec la permission du bacha. Il trouva à quelques milles le gros de soldats qui conduisait Stanislas : il s'adressa au milieu d'eux à un cavalier vêtu à la française et assez mal monté, et lui demanda en allemand où était le roi de Pologne. Celui à qui il parla était Stanislas lui-même, qu'il n'avait pas reconnu sous ce dé- « guisement. « Hé quoi! dit le roi, ne vous sou- « venez-vous donc plus de moi? » Alors Fabrice lui apprit le triste état où était le roi de Suède, et la fermeté inébranlable, mais inutile, de ses desseins.

Quand Stanislas fut près de Bender, le bacha, qui revenait après avoir accompagné Charles XII quelques milles, envoya au roi polonais un cheval arabe avec un harnais magnifique.

Il fut reçu dans Bender au bruit de l'artillerie, et, à la liberté près qu'il n'eut pas d'abord, il n'eut point à se plaindre du traitement qu'on lui fit *. Cependant on conduisait Charles sur le chemin d'Andrinople. Cette ville était déjà remplie du bruit de son combat. Les Turcs le condamnaient et l'admiraient; mais le divan irrité menaçait déjà de le reléguer dans une île de l'Archipel.

Le roi de Pologne, Stanislas, qui m'a fait l'honneur de m'apprendre la plupart de ces particularités, m'a confirmé aussi qu'il fut proposé dans le divan de le confiner lui-même dans une île de la Grèce; mais, quelques mois après, le grand-seigneur, adouci, le laissa partir.

M. Désaleurs, qui aurait pu prendre le parti de Charles, et empêcher qu'on ne fît cet affront aux rois chrétiens, était à Constantinople, aussi bien que M. Poniatowski, dont on craignait toujours le génie fécond en ressources. La plupart des Suédois, restés dans Andrinople, étaient en prison; le trône du sultan paraissait inaccessible de tous côtés aux plaintes du roi de Suède.

Le marquis de Fierville, envoyé secrètement de la part de la France auprès de Charles à Bender, était pour lors à Andrinople. Il osa imaginer de rendre service à ce prince dans le temps que tout l'abandonnait ou l'opprimait. Il fut heureusement secondé dans ce dessein par un gentilhomme français, d'une ancienne maison de Champagne, nommé de Villelongue, homme intrépide, qui, n'ayant pas alors une fortune selon son courage, et charmé d'ailleurs de la réputation du roi de Suède, était venu chez les Turcs dans le dessein de se mettre au service de ce prince.

M. de Fierville, avec l'aide de ce jeune homme, écrivit un mémoire au nom du roi de Suède, dans lequel ce monarque demandait vengeance au sultan de l'insulte faite en sa personne à toutes les têtes couronnées, et de la trahison vraie ou fausse du kan et du bacha de Bender.

On y accusait le visir et les autres ministres d'avoir été corrompus par les Moscovites, d'avoir trompé le grand-seigneur, d'avoir empêché les lettres du roi de parvenir jusqu'à sa hautesse, et d'avoir, par ses artifices, arraché du sultan cet ordre si contraire à l'hospitalité musulmane, par lequel on avait violé le droit des nations d'une manière si indigne d'un grand empereur, en attaquant avec vingt mille hommes un roi qui n'avait, pour se défendre, que ses domestiques, et qui comptait sur la parole sacrée du sultan.

Quand ce mémoire fut écrit, il fallut le faire traduire en turc, et l'écrire d'une écriture particulière sur un papier fait exprès, dont on doit se servir pour tout ce qu'on présente au sultan.

On s'adressa à quelques interprètes français qui étaient dans la ville; mais les affaires du roi de Suède étaient si désespérées, et le visir déclaré si ouvertement contre lui, qu'aucun interprète n'osa seulement traduire l'écrit de M. de Fierville. On trouva enfin un autre étranger, dont la main n'était point connue à la Porte, qui, moyennant quelque récompense et l'assurance d'un secret profond, traduisit le mémoire en turc, et l'écrivit sur le papier convenable : le baron d'Arvidson officier des troupes de Suède, contrefit la signature du roi. Fierville, qui avait le sceau royal, l'apposa à l'écrit, et on cacheta le tout avec les armes du roi de Suède. Villelongue se chargea de remettre lui-même ce paquet entre les mains du grand-seigneur, lorsqu'il irait à la mosquée selon la coutume. On s'était déjà servi d'une pareille voie pour présenter au sultan des mémoires contre ses ministres; mais cela même rendait le succès de cette entreprise plus difficile, et le danger beaucoup plus grand.

* Le bon chapelain Nordberg prétend qu'on se contredit ici en disant que le roi Stanislas fut retenu en prisonnier et servi en roi dans Bender. Comment ce pauvre homme ne voyait-il pas qu'on peut être à la fois honoré et prisonnier?

Le visir, qui prévoyait que les Suédois demanderaient justice à son maître, et qui n'était que trop instruit par le malheur de ses prédécesseurs, avait expressément défendu qu'on laissât approcher personne du grand-seigneur, et avait ordonné surtout qu'on arrêtât tous ceux qui se présenteraient auprès de la mosquée avec des placets.

Villelongue savait cet ordre, et n'ignorait pas qu'il y allait de sa tête. Il quitta son habit franc, prit un vêtement à la grecque; et ayant caché dans son sein la lettre qu'il voulait présenter, il se promena de bonne heure près de la mosquée où le grand-seigneur devait aller. Il contrefit l'insensé, s'avança en dansant au milieu de deux haies de janissaires, entre lesquelles le grand-seigneur allait passer; il laissait tomber exprès quelques pièces d'argent de ses poches pour amuser les gardes.

Dès que le sultan approcha, on voulut faire retirer Villelongue; il se jeta à genoux, et se débattit entre les mains des janissaires : son bonnet tomba; de grands cheveux qu'il portait le firent reconnaître pour un Franc : il reçut plusieurs coups, et fut très maltraité. Le grand-seigneur, qui était déjà trop proche, entendit ce tumulte, et en demanda la cause. Villelongue lui cria de toutes ses forces : *amman! amman! miséricorde!* en tirant la lettre de son sein. Le sultan commanda qu'on le laissât approcher. Villelongue court à lui dans le moment, embrasse son étrier, et lui présente l'écrit en lui-disant : *Suet kral dan*, c'est le roi de Suède qui te le donne. Le sultan mit la lettre dans son sein, et continua son chemin vers la mosquée. Cependant on s'assure de Villelongue, et on le conduit en prison dans les bâtimens extérieurs du sérail.

Le sultan, au sortir de la mosquée, après avoir lu la lettre, voulut lui-même interroger le prisonnier. Ce que je raconte ici paraîtra peut-être peu croyable; mais enfin je n'avance rien que sur la foi des lettres de M. de Villelongue lui-même; quand un si brave officier assure un fait sur son honneur, il mérite quelque créance. Il m'a donc assuré que le sultan quitta l'habit impérial, comme aussi le turban particulier qu'il porte, et se déguisa en officier des janissaires, ce qui lui arrivait assez souvent. Il amena avec lui un vieillard de l'île de Malte, qui lui servit d'interprète. A la faveur de ce déguisement, Villelongue jouit d'un honneur qu'aucun ambassadeur chrétien n'a jamais eu : il eut tête à tête une conférence d'un quart d'heure avec l'empereur turc. Il ne manqua pas d'expliquer les griefs du roi de Suède, d'accuser les ministres et de demander vengeance avec d'autant plus de liberté, qu'en parlant au sultan même, il était censé ne parler qu'à son égal. Il avait reconnu aisément le grand-seigneur malgré l'obscurité de la prison, et il n'en fut que plus hardi dans la conversation. Le prétendu officier des janissaires dit à Villelongue ces propres paroles : « Chrétien, assure-toi que le sultan mon maître a « l'âme d'un empereur, et que si ton roi de Suède « a raison, il lui fera justice. » Villelongue fut bientôt élargi : on vit, quelques semaines après, un changement subit dans le sérail, dont les Suédois attribuèrent la cause à cette unique conférence. Le mufti fut déposé; le kan des Tartares exilé à Rhodes, et le sérasquier bacha de Bender relégué dans une île de l'Archipel.

La Porte ottomane est si sujette à de pareils orages, qu'il est bien difficile de décider si en effet le sultan voulait apaiser le roi de Suède par ces sacrifices. La manière dont ce prince fut traité ne prouve pas que la Porte s'empressât beaucoup à lui plaire.

Le favori Ali Coumourgi fut soupçonné d'avoir fait seul tous ces changements pour ses intérêts particuliers. On dit qu'il fit exiler le kan de Tartarie et le sérasquier de Bender, sous prétexte qu'ils avaient délivré au roi les douze cents bourses, malgré l'ordre du grand-seigneur. Il mit sur le trône des Tartares le frère du kan déposé, jeune homme de son âge, qui aimait peu son frère, et sur lequel Ali Coumourgi comptait beaucoup dans les guerres qu'il méditait. A l'égard du grand-visir Jussuf, il ne fut déposé que quelques semaines après, et Soliman bacha eut le titre de premier visir.

Je suis obligé de dire que M. de Villelongue et plusieurs Suédois m'ont assuré que la simple lettre présentée au sultan au nom du roi avait causé tous ces grands changements à la Porte; mais M. de Fierville m'a, de son côté, assuré tout le contraire. J'ai trouvé quelquefois de pareilles contrariétés dans les mémoires que l'on m'a confiés. En ce cas, tout ce que doit faire un historien, c'est de conter ingénument le fait, sans vouloir pénétrer les motifs, et de se borner à dire précisément ce qu'il sait, au lieu de deviner ce qu'il ne sait pas.

Cependant on avait conduit Charles XII dans le petit château de Démirtash auprès d'Andrinople. Une foule innombrable de Turcs s'était rendue en cet endroit pour voir arriver ce prince : on le transporta de son chariot au château sur un sopha; mais Charles, pour n'être point vu de cette multitude, se mit un carreau sur la tête.

La Porte se fit prier quelques jours de souffrir qu'il habitât à Démotica, petite ville à six lieues d'Andrinople, près du fameux fleuve Hébrus, aujourd'hui appelé Mérizza. Coumourgi dit au grand visir Soliman : « Va, fais avertir le roi de Suède

« qu'il peut rester à Démotica toute sa vie : je te « réponds qu'avant un an il demandera à s'en « aller de lui-même ; mais surtout ne lui fais point « tenir d'argent. »

Ainsi on transféra le roi à la petite ville de Démotica, où la Porte lui assigna un thaïm considérable de provisions pour lui et pour sa suite ; on lui accorda seulement vingt-cinq écus par jour en argent, pour acheter du cochon et du vin, deux sortes de provisions que les Turcs ne fournissent pas ; mais la bourse de cinq cents écus par jour qu'il avait à Bender lui fut retranchée.

A peine fut-il à Démotica avec sa petite cour, qu'on déposa le grand-visir Soliman ; sa place fut donnée à Ibrahim Molla, fier, brave, et grossier, à l'excès. Il n'est pas inutile de savoir son histoire, afin que l'on connaisse plus particulièrement tous ces vice-rois de l'empire ottoman, dont la fortune de Charles a si long-temps dépendu.

Il avait été simple matelot à l'avénement du sultan Achmet III. Cet empereur se déguisait souvent en homme privé, en iman, ou en dervis ; il se glissait le soir dans les cafés de Constantinople, et dans les lieux publics, pour entendre ce qu'on disait de lui, et pour recueillir par lui-même les sentiments du peuple. Il entendit un jour ce Molla qui se plaignait que les vaisseaux turcs ne revenaient jamais avec des prises, et qui jurait que s'il était capitaine de vaisseau il ne rentrerait jamais dans le port de Constantinople sans ramener avec lui quelque bâtiment des infidèles. Le grand-seigneur ordonna dès le lendemain qu'on lui donnât un vaisseau à commander, et qu'on l'envoyât en course. Le nouveau capitaine revint quelques jours après avec une barque maltaise et une galiote de Gênes. Au bout de deux ans on le fit capitaine général de la mer, et enfin grand-visir. Dès qu'il fut dans ce poste, il crut pouvoir se passer du favori ; et pour se rendre nécessaire, il projeta de faire la guerre aux Moscovites : dans cette intention il fit dresser une tente près de l'endroit où demeurait le roi de Suède.

Il invita ce prince à l'y venir trouver avec le nouveau kan des Tartares, et l'ambassadeur de France. Le roi, d'autant plus altier qu'il était malheureux, regardait comme le plus sensible des affronts qu'un sujet osât l'envoyer chercher : il ordonna à son chancelier Muller d'y aller à sa place ; et de peur que les Turcs ne lui manquassent de respect, et ne le forçassent à commettre sa dignité, ce prince, extrême en tout, se mit au lit, et résolut de n'en pas sortir tant qu'il serait à Démotica. Il resta dix mois couché, feignant d'être malade : le chancelier Muller, Grothusen, et le colonel Duben, étaient les seuls qui mangeassent avec lui. Ils n'avaient aucune des commodités dont les Francs se servent ; tout avait été pillé à l'affaire de Bender ; de sorte qu'il s'en fallait bien qu'il y eût dans leur repas de la pompe et de la délicatesse. Ils se servaient eux-mêmes : et ce fut le chancelier Muller qui fit pendant tout ce temps la fonction de cuisinier.

Tandis que Charles XII passait sa vie dans son lit, il apprit la désolation de toutes ses provinces situées hors la Suède.

Le général Steenbock, illustre pour avoir chassé les Danois de la Scanie, et pour avoir vaincu leurs meilleures troupes avec des paysans, soutint encore quelque temps la réputation des armes suédoises. Il défendit autant qu'il put la Poméranie et Brême, et ce que le roi possédait encore en Allemagne ; mais il ne put empêcher les Saxons et les Danois réunis d'assiéger Stade, ville forte et considérable, située près de l'Elbe dans le duché de Brême. La ville fut bombardée et réduite en cendres, et la garnison obligée de se rendre à discrétion, avant que Steenbock pût s'avancer pour la secourir.

Ce général, qui avait environ douze mille hommes, dont la moitié était cavalerie, poursuivit les ennemis qui étaient une fois plus forts, et les atteignit enfin dans le duché de Mecklenbourg, près d'un lieu nommé Gadebesk, et d'une petite rivière qui porte ce nom : il arriva vis-à-vis des Saxons et des Danois le 20 décembre 1712. Il était séparé d'eux par un marais. Les ennemis, campés derrière ce marais, étaient appuyés à un bois : ils avaient l'avantage du nombre et du terrain, et on ne pouvait aller à eux qu'en traversant ce marécage sous le feu de leur artillerie.

Steenbock passe à la tête de ses troupes, arrive en ordre de bataille, et engage un des combats les plus sanglants et les plus acharnés qui se fussent encore donnés entre ces deux nations rivales. Après trois heures de cette mêlée si vive, les Danois et les Saxons furent enfoncés et quittèrent le champ de bataille.

Un fils du roi Auguste et de la comtesse de Koenigsmarck, connu sous le nom de comte de Saxe, fit dans cette bataille son apprentissage de l'art de la guerre. C'est ce même comte de Saxe qui eut depuis l'honneur d'être élu duc de Courlande, et à qui il n'a manqué que la force pour jouir du droit le plus incontestable qu'un homme puisse jamais avoir sur une souveraineté, je veux dire les suffrages unanimes du peuple. C'est lui qui s'est acquis depuis une gloire plus réelle en sauvant la France à la bataille de Fontenoi, en conquérant la Flandre, et en méritant la réputation du plus grand général de nos jours. Il commandait un régiment à Gadebesk, et y eut un cheval tué sous lui : je lui ai entendu dire que les Suédois gar-

dèrent toujours leur rangs, et que même après que la victoire fut décidée, les premières lignes de ces braves troupes ayant à leurs pieds leurs ennemis morts, il n'y eut pas un soldat suédois qui osât seulement se baisser pour les dépouiller, avant que la prière eût été faite sur le champ de bataille, tant ils étaient inébranlables dans la discipline sévère à laquelle leur roi les avait accoutumés.

Stenbock, après cette victoire, se souvenant que les Danois avaient mis Stade en cendres, alla s'en venger sur Altena, qui appartient au roi de Danemarck. Altena est au-dessous de Hambourg, sur le fleuve de l'Elbe, qui peut apporter dans son port d'assez gros vaisseaux. Le roi de Danemarck favorisait cette ville de beaucoup de priviléges; son dessein était d'y établir un commerce florissant : déjà même l'industrie des Altenais, encouragée par les sages vues du roi, commençait à mettre leur ville au nombre des villes commerçantes et riches. Hambourg en concevait de la jalousie, et ne souhaitait rien tant que sa destruction. Dès que Stenbock fut à la vue d'Altena, il envoya dire par un trompette aux habitants qu'ils eussent à se retirer avec ce qu'ils pourraient emporter d'effets, et qu'on allait détruire leur ville de fond en comble.

Les magistrats vinrent se jeter à ses pieds, et offrirent cent mille écus de rançon. Stenbock en demanda deux cent mille. Les Altenais supplièrent qu'il leur fût permis au moins d'envoyer à Hambourg où étaient leurs correspondances, et assurèrent que le lendemain ils apporteraient cette somme : le général suédois répondit qu'il fallait la donner sur l'heure, ou qu'on allait embraser Altena sans délai [1].

Ses troupes étaient dans le faubourg, le flambeau à la main : une faible porte de bois et un fossé déjà comblé étaient les seules défenses des Altenais. Ces malheureux furent obligés de quitter leurs maisons avec précipitation au milieu de la nuit : c'était le 9 janvier 1715 : il fesait un froid rigoureux, augmenté par un vent de nord violent, qui servit à étendre l'embrasement avec plus de promptitude dans la ville, et à rendre plus insupportable les extrémités où le peuple fut réduit dans la campagne. Les hommes, les femmes, courbés sous le fardeau des meubles qu'ils emportaient, se réfugièrent, en pleurant et en poussant des hurlements, sur les coteaux voisins, qui étaient couverts de glace. On voyait plusieurs jeunes gens qui portaient sur leurs épaules des vieillards paralytiques. Quelques femmes nouvellement accouchées emportèrent leurs enfants, et moururent de froid avec eux sur la colline, en regardant de loin les flammes qui consumaient leur patrie. Tous les habitants n'étaient pas encore sortis de la ville, lorsque les Suédois y mirent le feu. Altena brûla depuis minuit jusqu'à dix heures du matin. Presque toutes les maisons étaient de bois : tout fut consumé; et il ne parut pas le lendemain qu'il y eût eu une ville en cet endroit.

Les vieillards, les malades, et les femmes les plus délicates, réfugiés dans les glaces pendant que leurs maisons étaient en feu, se traînèrent aux portes de Hambourg, et supplièrent qu'on leur ouvrît et qu'on leur sauvât la vie : mais on refusa de les recevoir, parce qu'il régnait dans Altena quelques maladies contagieuses; et les Hambourgeois n'aimaient pas assez les Altenais pour s'exposer, en les recueillant, à infecter leur propre ville. Ainsi, la plupart de ces misérables expirèrent sous les murs de Hambourg, en prenant le ciel à témoin de la barbarie des Suédois, et de celle des Hambourgeois, qui ne paraissait pas moins inhumaine.

Toute l'Allemagne cria contre cette violence : les ministres et les généraux de Pologne et de Danemarck écrivirent au comte de Stenbock pour lui reprocher une cruauté si grande, qui, faite sans nécessité et demeurant sans excuse, soulevait contre lui le ciel et la terre.

Stenbock répondit « qu'il ne s'était porté à ces « extrémités que pour apprendre aux ennemis du « roi son maître à ne plus faire une guerre de bar- « bares, et à respecter le droit des gens; qu'ils « avaient rempli la Poméranie de leurs cruautés, « dévasté cette belle province, et vendu près de « cent mille habitants aux Turcs; que les flam- « beaux qui avaient mis Altena en cendres étaient « les représailles des boulets rouges par qui Stade « avait été consumée. »

C'était avec cette fureur que les Suédois et leurs ennemis se fesaient la guerre. Si Charles XII avait paru alors dans la Poméranie, il est à croire qu'il eût pu retrouver sa première fortune. Ses armées, quoique éloignées de sa présence, étaient encore animées de son esprit; mais l'absence du chef est toujours dangereuse aux affaires, et empêche qu'on ne profite des victoires. Stenbock perdit par les détails ce qu'il avait gagné par des actions signalées qui en un autre temps auraient été décisives.

Tout vainqueur qu'il était, il ne put empêcher les Moscovites, les Saxons, et les Danois de se réunir. On lui enleva des quartiers : il perdit du monde dans plusieurs escarmouches : deux mille hommes de ses troupes se noyèrent en passant l'Eider pour aller hiverner dans le Holstein. Toutes

[1] Voyez à la suite de l'*Histoire de Charles XII* la pièce sur l'*incendie d'Altena*.

ces pertes étaient sans ressource dans un pays où il était entouré de tous côtés d'ennemis puissants.

Il voulut défendre le pays du Holstein contre le Danemarck; mais, malgré ses ruses et ses efforts, le pays fut perdu, toute l'armée fut détruite, et Stenbock fut prisonnier.

La Poméranie sans défense, à la réserve de Stralsund, de l'île de Rugen, et de quelques lieux circonvoisins, devint la proie des alliés : elle fut séquestrée entre les mains du roi de Prusse. Les états de Brême furent remplis de garnisons danoises. Au même temps les Russes inondaient la Finlande, et y battaient les Suédois que la confiance abandonnait, et qui, étant inférieurs en nombre, commençaient à n'avoir plus sur leurs ennemis aguerris la supériorité de la valeur.

Pour achever les malheurs de la Suède, son roi s'obstinait à rester à Démotica, et se repaissait encore de l'espérance de ce secours turc sur lequel il ne devait plus compter.

Ibrahim Molla, ce visir si fier, qui s'obstinait à la guerre contre les Moscovites, malgré les vues du favori, fut étranglé entre deux portes. La place de visir était devenue si dangereuse, que personne n'osait l'occuper : elle demeura vacante pendant six mois. Enfin, le favori Ali Coumourgi prit le titre de grand-visir. Alors toutes les espérances du roi de Suède tombèrent. Il connaissait Coumourgi, d'autant mieux qu'il en avait été servi quand les intérêts de ce favori s'accordaient avec les siens.

Il avait été onze mois à Démotica, enseveli dans l'inaction et dans l'oubli; cette oisiveté extrême, succédant tout à coup aux plus violents exercices, lui avait donné enfin la maladie qu'il feignait. On le croyait mort dans toute l'Europe. Le conseil de régence qu'il avait établi à Stockholm, quand il partit de sa capitale, n'entendait plus parler de lui. Le sénat vint en corps supplier la princesse Ulrique Éléonore, sœur du roi, de se charger de la régence pendant cette longue absence de son frère : elle l'accepta; mais quand elle vit que le sénat voulait l'obliger à faire la paix avec le czar et le roi de Danemarck, qui attaquaient la Suède de tous côtés, cette princesse, jugeant bien que son frère ne ratifierait jamais la paix, se démit de la régence, et envoya en Turquie un long détail de cette affaire.

Le roi reçut le paquet de sa sœur à Démotica. Le despotisme qu'il avait sucé en naissant lui fesait oublier qu'autrefois la Suède avait été libre, et que le sénat gouvernait anciennement le royaume conjointement avec les rois. Il ne regardait ce corps que comme une troupe de domestiques qui voulaient commander dans la maison en l'absence du maître : il leur écrivit que, s'ils prétendaient gouverner, il leur enverrait une de ses bottes, et que ce serait d'elle dont il faudrait qu'ils prissent les ordres.

Pour prévenir donc ces prétendus attentats en Suède contre son autorité, et pour défendre enfin son pays, n'espérant plus rien de la Porte ottomane, et ne comptant plus que sur lui seul, il fit signifier au grand-visir qu'il souhaitait partir, et s'en retourner par l'Allemagne.

M. Désaleurs, ambassadeur de France, qui s'était chargé des affaires de la Suède, fit la demande de sa part. « Hé bien! dit le visir au comte « Désaleurs, n'avais-je pas bien dit que l'année « ne se passerait pas sans que le roi de Suède de- « mandât à partir? Dites-lui qu'il est à son choix « de s'en aller ou de demeurer; mais qu'il se dé- « termine bien, et qu'il fixe le jour de son départ, « afin qu'il ne nous jette pas une seconde fois « dans l'embarras de Bender. »

Le comte Désaleurs adoucit au roi la dureté de ces paroles. Le jour fut choisi; mais Charles, avant que de quitter la Turquie, voulut étaler la pompe d'un grand roi, quoique dans la misère d'un fugitif. Il donna à Grothusen le titre d'ambassadeur extraordinaire, et l'envoya prendre congé dans les formes à Constantinople, suivi de quatre-vingts personnes toutes superbement vêtues. Les ressorts secrets qu'il fallut faire jouer pour amasser de quoi fournir à cette dépense, étaient plus humiliants que l'ambassade n'était pompeuse.

M. Désaleurs prêta au roi quarante mille écus; Grothusen avait des agents à Constantinople qui empruntaient en son nom, à cinquante pour cent d'intérêt, mille écus d'un juif, deux cents pistoles d'un marchand anglais, mille francs d'un Turc.

On amassa ainsi de quoi jouer en présence du divan la brillante comédie de l'ambassade suédoise. Grothusen reçut à Constantinople tous les honneurs que la Porte fait aux ambassadeurs extraordinaires des rois le jour de leur audience. Le but de tout ce fracas était d'obtenir de l'argent du grand-visir; mais ce ministre fut inexorable.

Grothusen proposa d'emprunter un million de la Porte. Le visir répliqua sèchement que son maître savait donner quand il voulait, et qu'il était au dessous de sa dignité de prêter; qu'on fournirait au roi abondamment ce qui était nécessaire pour son voyage, d'une manière digne de celui qui le renvoyait; que peut-être même la Porte lui ferait quelque présent en or non monnayé, mais qu'on n'y devait pas compter.

Enfin, le 1er octobre 1714, le roi de Suède

Digitized by Google

se mit en route pour quitter la Turquie. Un capigi bacha avec six chiaoux le vinrent prendre au château de Démirtash, où ce prince demeurait depuis quelques jours : il lui présenta, de la part du grand-seigneur, une large tente d'écarlate brodée d'or, un sabre avec une poignée garnie de pierreries, et huit chevaux arabes d'une beauté parfaite, avec des selles superbes, dont les étriers étaient d'argent massif. Il n'est pas indigne de l'histoire de dire qu'un écuyer arabe, qui avait soin de ces chevaux, donna au roi leur généalogie; c'est un usage établi depuis longtemps chez ces peuples, qui semblent faire beaucoup plus d'attention à la noblesse des chevaux qu'à celle des hommes, ce qui peut-être n'est pas si déraisonnable, puisque, chez les animaux, les races dont on a soin, et qui sont sans mélange, ne dégénèrent jamais.

Soixante chariots chargés de toutes sortes de provisions, et trois cents chevaux, formaient le convoi. Le capigi bacha, sachant que plusieurs Turcs avaient prêté de l'argent aux gens de la suite du roi à un gros intérêt, lui dit que l'usure étant contraire à la loi mahométane, il suppliait sa majesté de liquider toutes ses dettes, et d'ordonner au résident qu'il laisserait à Constantinople de ne payer que le capital. « Non, dit le roi, « si mes domestiques ont donné des billets de cent « écus, je veux les payer, quand ils n'en auraient « reçu que dix. »

Il fit proposer aux créanciers de le suivre, avec l'assurance d'être payés de leurs frais et de leurs dettes. Plusieurs entreprirent le voyage de Suède, et Grothusen eut soin qu'ils fussent payés.

Les Turcs, afin de montrer plus de déférence pour leur hôte, le fesaient voyager à très petites journées; mais cette lenteur respectueuse gênait l'impatience du roi. Il se levait dans la route à trois heures du matin, selon sa coutume. Dès qu'il était habillé, il éveillait lui-même le capigi et les chiaoux, et ordonnait la marche au milieu de la nuit noire. La gravité turque était dérangée par cette manière nouvelle de voyager; mais le roi prenait plaisir à leur embarras, et disait qu'il se vengeait un peu de l'affaire de Bender.

Tandis qu'il gagnait les frontières des Turcs, Stanislas en sortait par un autre chemin, et allait se retirer en Allemagne, dans le duché de Deux-Ponts, province qui confine au palatinat du Rhin et à l'Alsace, et qui appartenait au roi de Suède depuis que Charles x, successeur de Christine, avait joint cet héritage à la couronne. Charles assigna à Stanislas le revenu de ce duché, estimé alors environ soixante et dix mille écus. Ce fut là qu'aboutirent pour lors tant de projets, tant de guerres et tant d'espérances. Stanislas voulait et aurait pu faire un traité avantageux avec le roi Auguste; mais l'indomptable opiniâtreté de Charles xii lui fit perdre ses terres et ses biens réels en Pologne, pour lui conserver le titre de roi.

Ce prince resta dans le duché de Deux-Ponts jusqu'à la mort de Charles : alors, cette province retournant à un prince de la maison palatine, il choisit sa retraite à Veissembourg, dans l'Alsace française. M. Sum, envoyé du roi Auguste, en porta ses plaintes au duc d'Orléans, régent de France. Le duc d'Orléans répondit à M. Sum ces paroles remarquables : « Monsieur, mandez au « roi votre maître que la France a toujours été « l'asile des rois malheureux. »

Le roi de Suède étant arrivé sur les confins de l'Allemagne, apprit que l'empereur avait ordonné qu'on le reçût dans toutes les terres de son obéissance avec une magnificence convenable. Les villes et les villages où les maréchaux-des-logis avaient par avance marqué sa route, fesaient des préparatifs pour le recevoir : tous ces peuples attendaient avec impatience de voir passer cet homme extraordinaire, dont les victoires et les malheurs, les moindres actions et le repos même, avaient fait tant de bruit en Europe et en Asie. Mais Charles n'avait nulle envie d'essuyer toute cette pompe, ni de montrer en spectacle le prisonnier de Bender; il avait résolu même de ne jamais rentrer dans Stockholm qu'il n'eût auparavant réparé ses malheurs par une meilleure fortune.

Quand il fut à Tergovitz, sur les frontières de la Transylvanie, après avoir congédié son escorte turque, il assembla sa suite dans une grange, et il leur dit à tous de ne se mettre point en peine de sa personne, et de se trouver le plus tôt qu'ils pourraient à Stralsund, en Poméranie, sur le bord de la mer Baltique, environ à trois cents lieues de l'endroit où ils étaient.

Il ne prit avec lui que During, et quitta toute sa suite gaîment, la laissant dans l'étonnement, dans la crainte et dans la tristesse. Il prit une perruque noire pour se déguiser, car il portait toujours ses cheveux, mit un chapeau bordé d'or avec un habit gris d'épine et un manteau bleu, prit le nom d'un officier allemand, et courut la poste à cheval avec son compagnon de voyage.

Il évita dans sa route, autant qu'il le put, les terres de ses ennemis déclarés et secrets, prit son chemin par la Hongrie, la Morsvie, l'Autriche, la Bavière, le Virtemberg, le Palatinat, la Vestphalie et le Mecklenbourg; ainsi, il fit presque le tour de l'Allemagne, et allongea son chemin de la moitié. A la fin de la première journée, après avoir couru sans relâche, le jeune During, qui n'était pas endurci à ces fatigues excessives comme

Digitized by Google

le roi de Suède, s'évanouit en descendant de cheval. Le roi, qui ne voulait pas s'arrêter un moment sur la route, demanda à During, quand celui-ci fut revenu à lui, combien il avait d'argent. During ayant répondu qu'il avait environ mille écus en or : « Donne-m'en la moitié, dit le « roi; je vois bien que tu n'es pas en état de me « suivre : j'achèverai la route tout seul. » During le supplia de daigner se reposer du moins trois heures, l'assurant qu'au bout de ce temps il serait en état de remonter à cheval, et de suivre sa majesté; il le conjura de penser à tous les risques qu'il allait courir. Le roi, inexorable, se fit donner les cinq cents écus, et demanda des chevaux. Alors, During, effrayé de la résolution du roi, s'avisa d'un stratagème innocent : il tira à part le maître de la poste, et lui montrant le roi de Suède : « Cet homme, lui dit-il, est mon « cousin ; nous voyageons ensemble pour la même « affaire; il veit que je suis malade, et ne veut pas « seulement m'attendre trois heures ; donnez-lui, « je vous prie, le plus méchant cheval de votre « écurie, et cherchez-moi quelque chaise ou « quelque chariot de poste. »

Il mit deux ducats dans la main du maître de la poste, qui satisfit exactement à toutes ses demandes. On donna au roi un cheval rétif et boiteux : ce monarque partit seul à dix heures du soir dans cet équipage, au milieu d'une nuit noire, avec le vent, la neige et la pluie. Son compagnon de voyage, après avoir dormi quelques heures, se mit en route dans un chariot traîné par de forts chevaux. A quelques milles, il rencontra, au point du jour, le roi de Suède, qui, ne pouvant plus faire marcher sa monture, s'en allait de son pied gagner la poste prochaine.

Il fut forcé de se mettre sur le chariot de During, il dormit sur de la paille. Ensuite ils continuèrent leur route, courant à cheval le jour, et dormant sur une charrette la nuit, sans s'arrêter en aucun lieu.

Après seize jours de course, non sans danger d'être arrêtés plus d'une fois, ils arrivèrent enfin, le 21 novembre de l'année 1714, aux portes de la ville de Stralsund, à une heure après minuit.

Le roi cria à la sentinelle qu'il était un courrier dépêché de Turquie par le roi de Suède; qu'il fallait qu'on le fît parler dans le moment au général Düker, gouverneur de la place. La sentinelle répondit qu'il était tard, que le gouverneur était couché, et qu'il fallait attendre le point du jour.

Le roi répliqua qu'il venait pour des affaires importantes, et leur déclara que s'ils n'allaient pas réveiller le gouverneur sans délai, ils seraient tous punis le lendemain matin. Un sergent alla enfin réveiller le gouverneur. Düker s'imagina que c'était peut-être un des généraux du roi de Suède : on fit ouvrir les portes; on introduisit ce courrier dans sa chambre.

Düker, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi de Suède : le roi le prenant par le bras : « Hé quoi! dit-il, Düker, mes plus « fidèles sujets m'ont-ils oublié? » Le général reconnut le roi : il ne pouvait croire ses yeux; il se jette en bas du lit, embrasse les genoux de son maître en versant des larmes de joie. La nouvelle en fut répandue à l'instant dans la ville, tout le monde se leva : les soldats vinrent entourer la maison du gouverneur. Les rues se remplirent d'habitants, qui se demandaient les uns aux autres : Est-il vrai que le roi est ici? On fit des illuminations à toutes les fenêtres; le vin coula dans les rues, à la lumière de mille flambeaux et au bruit de l'artillerie.

Cependant on mena le roi au lit : il y avait seize jours qu'il ne s'était couché; il fallut couper ses bottes sur les jambes, qui s'étaient enflées par l'extrême fatigue. Il n'avait ni linge ni habits : on lui fit une garde-robe en hâte de ce qu'on put trouver de plus convenable dans la ville. Quand il eut dormi quelques heures, il ne se leva que pour aller faire la revue de ses troupes et visiter les fortifications. Le jour même, il envoya partout ses ordres pour recommencer une guerre plus vive que jamais contre tous ses ennemis. Au reste, toutes ces particularités, si conformes au caractère extraordinaire de Charles XII, m'ont été confirmées par le comte de Croissi, ambassadeur auprès de ce prince, après m'avoir été apprises par M. Fabrice.

L'Europe chrétienne était alors dans un état bien différent de celui où elle était quand Charles la quitta en 1709.

La guerre qui en avait si long-temps déchiré toute la partie méridionale, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, était éteinte. Cette paix générale avait été produite par des brouilleries particulières arrivées à la cour d'Angleterre. Le comte d'Oxford, ministre habile, et le lord Bolingbroke, un des plus brillants génies, et l'homme le plus éloquent de son siècle, prévalurent contre le fameux duc de Marlborough, et engagèrent la reine Anne à faire la paix avec Louis XIV. La France, n'ayant plus l'Angleterre pour ennemie, força bientôt les autres puissances à s'accommoder.

Philippe V, petit-fils de Louis XIV, commençait à régner paisiblement sur les débris de la monarchie espagnole. L'empereur d'Allemagne, devenu maître de Naples et de la Flandre, s'affermissait

dans ses vastes états Louis XIV n'aspirait plus qu'à achever en paix sa longue carrière.

Anne, reine d'Angleterre, était morte le 10 août 1714, haïe de la moitié de sa nation pour avoir donné la paix à tant d'états. Son frère, Jacques Stuart, prince malheureux, exclu du trône presque en naissant, n'ayant point paru alors en Angleterre pour tenter de recueillir une succession que de nouvelles lois lui auraient donnée si son parti eût prévalu, George Ier, électeur de Hanovre, fut reconnu unanimement roi de la Grande-Bretagne. Le trône appartenait à cet électeur, non en vertu du sang, quoiqu'il descendît d'une fille de Jacques, mais en vertu d'un acte du parlement de la nation.

George, appelé dans un âge avancé à gouverner un peuple dont il n'entendait point la langue, et chez qui tout lui était étranger, se regardait comme l'électeur de Hanovre plutôt que comme le roi d'Angleterre. Toute son ambition était d'agrandir ses états d'Allemagne. Il repassait presque tous les ans la mer pour revoir des sujets dont il était adoré. Au reste, il se plaisait plus à vivre en homme qu'en maître. La pompe de la royauté était pour lui un fardeau pesant. Il vivait avec un petit nombre d'anciens courtisans qu'il admettait à sa familiarité. Ce n'était pas le roi de l'Europe qui eût le plus d'éclat; mais il était un des plus sages, et le seul qui connût sur le trône les douceurs de la vie privée et de l'amitié. Tels étaient les principaux monarques, et telle la situation du midi de l'Europe.

Les changements arrivés dans le Nord étaient d'une autre nature. Ses rois étaient en guerre, et se réunissaient contre le roi de Suède.

Auguste était depuis long-temps remonté sur le trône de Pologne avec l'aide du czar et du consentement de l'empereur d'Allemagne, d'Anne d'Angleterre, et des états-généraux, qui, tous garants du traité d'Alt-Rantstadt quand Charles XII imposait les lois, se désistèrent de leur garantie quand il ne fut plus à craindre.

Mais Auguste ne jouissait pas d'un pouvoir tranquille. La république de Pologne, en reprenant son roi, reprit bientôt ses craintes du pouvoir arbitraire : elle était en armes pour l'obliger à se conformer aux *pacta conventa*, contrat sacré entre les peuples et les rois, et semblait n'avoir rappelé son maître que pour lui déclarer la guerre. Dans les commencements de ces troubles, on n'entendait pas prononcer le nom de Stanislas; son parti semblait anéanti, et on ne se ressouvenait en Pologne du roi de Suède que comme d'un torrent qui avait, pour un temps, changé le cours de toutes choses dans son passage.

Pultava et l'absence de Charles XII, en fesant tomber Stanislas, avaient aussi entraîné la chute du duc de Holstein, neveu de Charles, qui venait d'être dépouillé de ses états par le roi de Danemarck. Le roi de Suède avait aimé tendrement le père : il était pénétré et humilié des malheurs du fils; de plus, n'ayant rien fait en sa vie que pour la gloire, la chute des souverains qu'il avait faits ou rétablis fut pour lui aussi sensible que la perte de tant de provinces.

C'était à qui s'enrichirait de ses pertes. Frédéric-Guillaume, depuis peu roi de Prusse, qui paraissait avoir autant d'inclination à la guerre que son père avait été pacifique, commença par se faire livrer Stetin et une partie de la Poméranie, sur laquelle il avait des droits pour quatre cents mille écus payés au roi de Danemarck et au czar.

George, électeur de Hanovre, devenu roi d'Angleterre, avait aussi séquestré entre ses mains le duché de Brême et de Verden, que le roi de Danemarck lui avait mis en dépôt pour soixante mille pistoles. Ainsi on disposait des dépouilles de Charles XII, et ceux qui les avaient en garde devenaient, par leurs intérêts, des ennemis aussi dangereux que ceux qui les avaient prises.

Quant au czar, il était sans doute le plus à craindre : ses anciennes défaites, ses victoires, ses fautes mêmes, sa persévérance à s'instruire et à montrer à ses sujets ce qu'il avait appris, ses travaux continuels, en avaient fait un grand homme en tout genre. Déjà Riga était pris; la Livonie, l'Ingrie, la Carélie, la moitié de la Finlande, tant de provinces qu'avaient conquises les rois ancêtres de Charles, étaient sous le joug moscovite.

Pierre Alexiowitz, qui vingt ans auparavant n'avait pas une barque dans la mer Baltique, se voyait alors maître de cette mer, à la tête d'une flotte de trente grands vaisseaux de ligne.

Un de ces vaisseaux avait été construit de ses propres mains; il était le meilleur charpentier, le meilleur amiral, le meilleur pilote du Nord. Il n'y avait point de passage difficile qu'il n'eût sondé lui-même, depuis le fond du golfe de Bothnie jusqu'à l'Océan, ayant joint le travail d'un matelot aux expériences d'un philosophe et aux desseins d'un empereur, et étant devenu amiral par degrés et à force de victoires, comme il avait voulu parvenir au généralat sur terre.

Tandis que le prince Gallitzin, général formé par lui, et l'un de ceux qui secondèrent le mieux ses entreprises, achevait la conquête de la Finlande, prenait la ville de Vasa, et battait les Suédois, cet empereur se mit en mer pour aller conquérir l'île l'Aland, situé dans la mer Baltique, à douze lieues de Stockholm.

Il partit pour cette expédition au commence-

Digitized by Google

ment de juillet 1714, pendant que son rival Charles XII se tenait dans son lit à Démotica. Il s'embarqua au port de Cronslot, qu'il avait bâti depuis quelques années à quatre milles de Pétersbourg. Ce nouveau port, la flotte qu'il contenait, les officiers et les matelots qui la montaient, tout cela était son ouvrage; et de quelque côté qu'il jetât les yeux, il ne voyait rien qu'il n'eût créé en quelque sorte.

La flotte russe se trouva le 13 juillet à la hauteur d'Aland. Elle était composée de trente vaisseaux de ligne, de quatre-vingts galères, et de cent demi-galères. Elle portait vingt mille soldats: l'amiral Apraxin la commandait : l'empereur russe y servait en qualité de contre-amiral. La flotte suédoise vint le 16 à sa rencontre, commandée par le vice-amiral Ehrenskold; elle était moins forte des deux tiers : toutefois elle se battit pendant trois heures. Le czar s'attacha au vaisseau d'Ehrenskold, et le prit après un combat opiniâtre.

Le jour de la victoire, il débarqua seize mille hommes dans Aland; et ayant pris plusieurs soldats suédois qui n'avaient pu encore s'embarquer sur la flotte d'Ehrenskold, il les amena prisonniers sur ses vaisseaux. Il rentra dans son port de Cronslot avec le grand vaisseau d'Ehrenskold, trois autres de moindre grandeur, une frégate, et six galères, dont il s'était rendu maître dans ce combat.

De Cronslot il arriva dans le port de Pétersbourg, suivi de toute sa flotte victorieuse et des vaisseaux pris sur les ennemis. Il fut salué par une triple décharge de cent cinquante canons : après quoi il fit une entrée triomphale qui le flatta encore d'avantage que celle de Moscou, parce qu'il recevait ces honneurs dans sa ville favorite, en un lieu où dix ans auparavant il n'y avait pas une cabane, et où il voyait alors trente-quatre mille cinq cents maisons; enfin, parce qu'il se trouvait non seulement à la tête d'une marine victorieuse, mais de la première flotte russe qu'on eût jamais vue dans la mer Baltique, et au milieu d'une nation à qui le nom de flotte n'était pas même connu avant lui.

On observa à Pétersbourg, à peu près les mêmes cérémonies qui avaient décoré le triomphe à Moscou. Le vice-amiral suédois fut le principal ornement de ce tromphe nouveau : Pierre Alexiowitz y parut en qualité de contre-amiral. Un boïard russien, nommé Romanodowski, lequel représentait le czar dans des occasions solennelles, était assis sur un trône, ayant à ses côtés douze sénateurs. Le contre-amiral lui présenta la relation de sa victoire, et on le déclara vice-amiral, en considération de ses services; cérémonie bizarre, mais utile dans un pays où la subordination militaire était une des nouvautés que le czar avait introduites.

L'empereur moscovite, enfin victorieux des Suédois sur mer et sur terre, et ayant aidé à les chasser de la Pologne, y dominait à son tour. Il s'était rendu médiateur entre la république et Auguste; gloire aussi flatteuse peut-être que d'y avoir fait un roi. Cet éclat et toute la fortune de Charles avaient passé au czar; il en jouissait même plus utilement que n'avait fait son rival, car il fesait servir tous ses succès à l'avantage de son pays. S'il prenait une ville, les principaux artisans allaient porter à Pétersbourg leur industrie: il transportait en Moscovie les manufactures, les arts, les sciences des provinces conquises sur le Suède : ses états s'enrichissaient par ses victoires; ce qui, de tous les conquérants, le rendait le plus oxeusable.

La Suède, au contraire, privée de presque toutes ses provinces au-delà de la mer, n'avait plus ni commerce, ni argent, ni crédit. Ses vieilles troupes, si redoutables, avaient péri dans les batailles, ou de misère. Plus de cent mille Suédois étaient esclaves dans les vastes états du czar, et presque autant avaient été vendus aux Turcs et aux Tartares. L'espèce d'hommes manquait sensiblement, mais l'espérance renaquit dès qu'on sut le roi à Stralsund.

Les impressions de respect et d'admiration pour lui étaient encore si fortes dans l'esprit de ses sujets, que la jeunesse des campagnes se présenta en foule pour s'enrôler, quoique les terres n'eussent pas assez de mains pour les cultiver.

## LIVRE HUITIÈME.

### ARGUMENT.

Charles marie la princesse sa sœur au prince de Hesse. Il est assiégé dans Stralsund, et se sauva en Suède. Entreprise du baron de Gortz, son premier ministre. Projet d'une réconciliation avec le czar, et d'une descente en Angleterre. Charles assiége Frederichshall en Norvége. Il est tué. Son caractère. Gortz est décapité.

Le roi, au milieu de ces préparatifs, donna la sœur qui lui restait, Ulrique-Éléonore, en mariage au prince Frédéric de Hesse-Cassel. La reine douairière, grand'mère de Charles XII et de la princesse, âgée de quatre-vingts ans, fit les honneurs de cette fête, le 4 avril 1715, dans le palais de Stockholm, et mourut peu de temps après.

Ce mariage ne fut point honoré de la présence du roi; il resta dans Stralsund, occupé à achever les fortifications de cette place importante, menacée par les rois de Danemarck et de Prusse. Il déclara cependant son beau-frère généralissime de ses armées en Suède. Ce prince avait servi les états-généraux dans les guerres contre la France : il était regardé comme un bon général, qualité qui n'avait pas peu contribué à lui faire épouser une sœur de Charles XII.

Les mauvais succès se suivaient alors aussi rapidement qu'autrefois les victoires. Au mois de juin de cette année 1715, les troupes allemandes du roi d'Angleterre, et celles de Danemarck, investirent la forte ville de Vismar : les Danois et les Saxons, réunis au nombre de trente-six mille, marchèrent en même temps vers Stralsund pour en former le siége. Les rois de Danemarck et de Prusse coulèrent à fond, près de Stralsund, cinq vaisseaux suédois. Le czar était alors sur la mer Baltique avec vingt grands vaisseaux de guerre, et cent cinquante de transport, sur lesquels il y avait trente mille hommes. Il menaçait la Suède d'une descente : tantôt il avançait jusqu'à la côte d'Helsinbourg, tantôt il se présentait à la hauteur de Stockholm. Toute la Suède était en armes sur les côtes, et n'attendait que le moment de cette invasion. Dans ce même temps ses troupes de terre chassaient de poste en poste les Suédois des places qu'ils possédaient encore dans la Finlande, vers le golfe de Bothnie, mais le czar ne poussa pas plus loin ses entreprises.

A l'embouchure de l'Oder, fleuve qui partage en deux la Poméranie, et qui, après avoir coulé sous Stetin, tombe dans la mer Baltique, est la petite île d'Usedom : cette place est très importante par sa situation, qui commande l'Oder à droite et à gauche; celui qui en est le maître l'est aussi de la navigation du fleuve. Le roi de Prusse avait délogé les Suédois de cette île, et s'en était saisi, aussi bien que de Stetin, qu'il gardait en séquestre, *le tout*, disait-il, *pour l'amour de la paix*. Les Suédois avaient repris l'île d'Usedom au mois de mai 1715. Ils y avaient deux forts : l'un était le fort de la Suine, sur la branche de l'Oder qui porte ce nom; l'autre, de plus de conséquence, était Pennamonder, sur l'autre cours de la rivière. Le roi de Suède n'avait, pour garder ces deux forts et toute l'île, que deux cent cinquante soldats poméraniens, commandés par un vieil officier suédois, nommé Kuse-Slerp, dont le nom mérite d'être conservé.

Le roi de Prusse envoie, le 4 aout, quinze cents hommes de pied et huit cents dragons pour débarquer dans l'île : ils arrivent et mettent pied à terre, sans opposition, du côté du fort de la Suine. Le commandant suédois leur abandonna ce fort comme le moins important; et, ne pouvant partager le peu qu'il avait de monde, il se retira dans le château de Pennamonder avec sa petite troupe, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fallut donc l'assiéger dans les formes. On embarque pour cet effet de l'artillerie à Stetin; on renforce les troupes prussiennes de mille fantassins et de quatre cents cavaliers. Le 18 août on ouvre la tranchée en deux endroits, et la place est vivement battue par le canon et par les mortiers. Pendant le siége un soldat suédois, chargé en secret d'une lettre de Charles XII, trouva le moyen d'aborder dans l'île, et de s'introduire dans Pennamonder : il rendit la lettre au commandant; elle était conçue en ces termes : « Ne « faites aucun feu que quand les ennemis seront « au bord du fossé, défendez-vous jusqu'à la der- « nière goutte de votre sang : je vous recommande « à votre bonne fortune. CHARLES. »

Slerp ayant lu ce billet, résolut d'obéir et de mourir comme il lui était ordonné, pour le service de son maître. Le 22 au point du jour, les ennemis donnèrent l'assaut : les assiégés n'ayant tiré que quand ils virent les assiégeants au bord du fossé, en tuèrent un grand nombre : mais le fossé était comblé, la brèche large, le nombre des assiégeants trop supérieur. On entra dans le château par deux endroits à la fois. Le commandant ne songea alors qu'à vendre chèrement sa vie, et à obéir à la lettre. Il abandonne les brèches par où les ennemis entraient; il retranche près d'un bastion sa petite troupe, qui a l'audace et la fidélité de le suivre; il la place de façon qu'elle ne peut être entourée. Les ennemis courent à lui, étonnés de ce qu'il ne demande point quartier. Il se bat pendant une heure entière; et, après avoir perdu la moitié de ses soldats, il est tué enfin avec son lieutenant et son major. Alors cent soldats, qui restaient avec un seul officier, demandèrent la vie, et furent faits prisonniers : on trouva dans la poche du commandant la lettre de son maître, qui fut portée au roi de Prusse.

Pendant que Charles perdait l'île d'Usedom, et les îles voisines, qui furent bientôt prises; que Vismar était prêt à se rendre; qu'il n'avait plus de flotte; que la Suède était menacée, il était dans la ville de Stralsund; et cette place était déjà assiégée par trente-six mille hommes.

Stralsund, ville devenue fameuse en Europe par le siége qu'y soutint le roi de Suède, est la plus forte place de la Poméranie. Elle est bâtie entre la mer Baltique et le lac de Franken, sur le détroit de Gella : on n'y peut arriver de terre que sur une chaussée étroite, défendue par une cita

delle et par des retranchements qu'on croyait inaccessibles. Elle avait une garnison de près de neuf mille hommes, et de plus le roi de Suède lui-même. Les rois de Danemarck et de Prusse entreprirent ce siége avec une armée de trente-six mille hommes, composée de Prussiens, de Danois, et de Saxons.

L'honneur d'assiéger Charles XII était un motif si pressant, qu'on passa par-dessus tous les obstacles, et qu'on ouvrit la tranchée la nuit du 19 au 20 octobre, de cette année 1715. Le roi de Suède, dans le commencement du siége, disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée, et munie d'une garnison suffisante, pouvait être prise. Ce n'est pas que, dans le cours de ses conquêtes passées, il n'eût pris plusieurs places, mais presque jamais par un siége régulier; la terreur de ses armes avait alors tout emporté : d'ailleurs il ne jugeait pas des autres par lui-même, et n'estimait pas assez ses ennemis. Les assiégeants pressèrent leurs ouvrages avec une activité et des efforts qui furent secondés par un hasard très singulier.

On sait que la mer Baltique n'a ni flux ni reflux. Le retranchement qui couvrait la ville, et qui était appuyé du côté de l'occident à un marais impraticable, et du côté de l'orient par la mer, semblait hors de toute insulte. Personne n'avait fait attention que, lorsque les vents d'occident soufflaient avec quelque violence, ils refoulaient les eaux de la mer Baltique vers l'orient, et ne leur laissaient que trois pieds de profondeur vers ce retranchement, qu'on eût cru bordé d'une mer impraticable. Un soldat s'étant laissé tomber du haut du retranchement dans la mer, fut étonné de trouver fond : il conçut que cette découverte pourrait faire sa fortune : il déserta et alla au quartier du comte Waekerbarth, général des troupes saxonnes, donner avis qu'on pouvait passer la mer à gué, et pénétrer sans peine au retranchement des Suédois. Le roi de Prusse ne tarda pas à profiter de l'avis.

Le lendemain donc, à minuit, le vent d'occident soufflant encore, le lieutenant-colonel Koppen entra dans l'eau, suivi de dix-huit cents hommes : deux mille s'avançaient en même temps sur la chaussée qui conduisait à ce retranchement : toute l'artillerie des Prussiens tirait, et les Prussiens et les Danois donnaient l'alarme d'un autre côté.

Les Suédois se crurent sûrs de renverser ces deux mille hommes qu'ils voyaient venir si témérairement en apparence sur la chaussée; mais tout à coup Koppen, avec ses dix-huit cents hommes, entre dans le retranchement du côté de la mer. Les Suédois, entourés et surpris, ne purent résister : le poste fut enlevé après un grand carnage. Quelques Suédois s'enfuirent vers la ville; les assiégeants les y poursuivirent : il entraient pêle-mêle avec les fuyards : deux officiers et quatre soldats saxons étaient déjà sur le pont-levis, mais en eut le temps de le lever : ils furent pris, et la ville fut sauvée pour cette fois.

On trouva dans ces retranchements vingt-quatre canons, que l'on tourna contre Stralsund. Le siége fut poussé avec l'opiniâtreté et la confiance que devait donner ce premier succès. On canonna et on bombarda la ville presque sans relâche.

Vis-à-vis Stralsund, dans la mer Baltique, est l'île de Rugen, qui sert de rempart à cette place, et où la garnison et les bourgeois auraient pu se retirer, s'ils avaient eu des barques pour les transporter. Cette île était d'une conséquence extrême pour Charles : il voyait bien que, si les ennemis en étaient les maîtres, il se trouverait assiégé par terre et par mer; et que, selon toutes les apparences, il serait réduit, ou à s'ensevelir sous les ruines de Stralsund, ou à se voir prisonnier de ces mêmes ennemis qu'il avait si long-temps méprisés, et auxquels il avait imposé des lois si dures. Cependant le malheureux état de ses affaires ne lui avait pas permis de mettre dans Rugen une garnison suffisante; il n'y avait pas plus de deux mille hommes de troupes.

Ses ennemis fesaient, depuis trois mois, toutes les dispositions nécessaires pour descendre dans cette île, dont l'abord est très difficile; enfin, ayant fait construire des barques, le prince d'Anhalt, à l'aide d'un temps favorable, débarqua dans Rugen, le 15 novembre, avec douze mille hommes. Le roi, présent partout, était dans cette île; il avait joint ses deux mille soldats, qui étaient retranchés près d'un petit port, à trois lieues de l'endroit où l'ennemi avait abordé; il se met à leur tête, et marche au milieu de la nuit dans un silence profond. Le prince d'Anhalt avait déjà retranché ses troupes, par une précaution qui semblait inutile. Les officiers qui commandaient sous lui ne s'attendaient pas d'être attaqués la nuit même, et croyaient Charles XII à Stralsund; mais le prince d'Anhalt, qui savait de quoi Charles était capable, avait fait creuser un fossé profond, bordé de chevaux de frise, et prenait toutes ses sûretés comme s'il eût eu une armée supérieure en nombre à combattre.

A deux heures du matin, Charles arrive aux ennemis sans faire le moindre bruit. Ses soldats se disaient les uns aux autres *arrachez les chevaux de frise*. Ces paroles furent entendues des sentinelles : l'alarme est donnée aussitôt dans le camp; les ennemis se mettent sous les armes. Le roi ayant ôté les chevaux de frise, vit devant lui un large fossé. « Ah, dit-il, est-il possible! je ne « m'y attendais pas. » Cette surprise ne le décou-

ragea point : il ne savait pas combien de troupes étaient débarquées ; ses ennemis ignoraient, de leur côté, à quel petit nombre ils avaient affaire. L'obscurité de la nuit semblait favorable à Charles : il prend son parti sur-le-champ : il se jette dans la fossé, accompagné des plus hardis, et suivi en un instant de tout le reste ; les chevaux de frise arrachés, la terre éboulée, les troncs et les branches d'arbre qu'on put trouver, les soldats tués par les coups de mousquet tirés au hasard, servirent de fascines. Le roi, les généraux qu'il avait avec lui, les officiers et les soldats les plus intrépides, montent sur l'épaule les uns des autres, comme à un assaut. Le combat s'engage dans le camp ennemi. L'impétuosité suédoise mit d'abord le désordre parmi les Danois et les Prussiens ; mais le nombre était trop inégal : les Suédois furent repoussés après un quart d'heure de combat, et repassèrent le fossé. Le prince d'Anhalt les poursuivit alors dans la plaine ; il ne savait pas que dans ce moment c'était Charles XII lui-même qui fuyait devant lui. Ce roi malheureux rallia sa troupe en plein champ, et le combat recommença avec une opiniâtreté égale de part et d'autre. Grothusen, le favori du roi, et le général Dahldorf, tombèrent morts auprès de lui. Charles, en combattant, passa sur le corps de ce dernier, qui respirait encore. During, qui l'avait seul accompagné dans son voyage de Turquie à Stralsund, fut tué à ses yeux.

Au milieu de cette mêlée, un lieutenant danois, dont je n'ai jamais pu savoir le nom, reconnut Charles, et lui saisissant d'une main son épée, et de l'autre le tirant avec force par les cheveux : « Rendez-vous, sire, lui dit-il, ou je vous tue. » Charles avait à sa ceinture un pistolet : il le tira de la main gauche sur cet officier, qui en mourut le lendemain matin. Le nom du roi Charles, qu'avait prononcé ce Danois, attira en un instant une foule d'ennemis. Le roi fut entouré. Il reçut un coup de fusil au-dessous de la mamelle gauche : le coup, qu'il appelait une contusion, enfonçait de deux doigts. Le roi était à pied, et prêt d'être tué ou pris. Le comte Poniatowski combattait dans ce moment auprès de sa personne. Il lui avait sauvé la vie à Pultava, il eut le bonheur de la lui sauver encore dans ce combat de Rugen, et le remit à cheval.

Les Suédois se retirèrent vers un endroit de l'île nommé Alteferre, où il y avait un fort dont ils étaient encore maîtres. De là le roi repassa à Stralsund, obligé d'abandonner les braves troupes qui l'avaient si bien secondé dans cette entreprise ; elles furent faites prisonniers de guerre deux jours après.

Parmi ces prisonniers se trouva ce malheureux régiment français, composé des débris de la bataille d'Hochstett, qui avait passé au service du roi Auguste, et de là à celui du roi de Suède : la plupart des soldats furent incorporés dans un nouveau régiment d'un fils du prince d'Anhalt, qui fut leur quatrième maître. Celui qui commandait dans Rugen ce régiment errant était alors ce même comte de Villelongue qui avait si généreusement exposé sa vie à Andrinople pour le service de Charles XII. Il fut pris avec sa troupe, et ne fut ensuite que très mal récompensé de tant de services, de fatigues et de malheurs.

Le roi, après tous ces prodiges de valeur qui ne servaient qu'à affaiblir ses forces, renfermé dans Stralsund et prêt d'y être forcé, était tel qu'on l'avait vu à Bender. Il ne s'étonnait de rien : le jour il fesait faire des coupures et des retranchements derrière les murailles ; la nuit il fesait des sorties sur l'ennemi : cependant Stralsund était battu en brèche ; les bombes pleuvaient sur les maisons ; la moitié de la ville était en cendres : les bourgeois, loin de murmurer, pleins d'admiration pour leur maître, dont les fatigues, la sobriété, et le courage, les étonnaient, étaient tous devenus soldats sous lui. Ils l'accompagnaient dans les sorties ; ils étaient pour lui une seconde garnison.

Un jour que le roi dictait des lettres pour la Suède à un secrétaire, une bombe tomba sur la maison, perça le toit, et vint éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces ; le cabinet où le roi dictait, étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement ; et par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sautaient en l'air n'entra dans ce cabinet dont la porte était ouverte. Au bruit de la bombe, et au fracas de la maison, qui semblait tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. « Qu'y a-t-il « donc ? lui dit le roi d'un air tranquille ; pour- « quoi n'écrivez-vous pas ? » Celui-ci ne put répondre que ces mots : « Eh ! sire, la bombe ! — « Eh bien, reprit le roi, qu'a de commun la « bombe avec la lettre que je vous dicte ? conti- « nuez. »

Il y avait alors dans Stralsund un ambassadeur de France enfermé avec le roi de Suède : c'était un Colbert, comte de Croissi, lieutenant-général des armées de France, frère du marquis de Torci, célèbre ministre d'état, et parent de ce fameux Colbert dont le nom doit être immortel en France. Envoyer un homme à la tranchée ou en ambassade auprès de Charles XII, c'était presque la même chose. Le roi entretenait Croissi des heures entières dans les endroits les plus exposés, pendant que le canon et les bombes tuaient du monde

à côté et derrière eux, sans que le roi s'aperçût du danger, ni que l'ambassadeur voulût lui faire seulement soupçonner qu'il y ayait des endroits plus convenables pour parler d'affaires. Ce ministre fit ce qu'il put avant le siége pour ménager un accommodement entre les rois de Suède et de Prusse; mais celui-ci demandait trop, et Charles XII ne voulait rien céder. Le comte de Croissi n'eut donc, dans son ambassade, d'autre satisfaction que celle de jouir de la familiarité de cet homme singulier. Il couchait souvent auprès de lui sur le même manteau : il avait, en partageant ses dangers et ses fatigues, acquis le droit de lui parler avec liberté. Charles encourageait cette hardiesse dans ceux qu'il aimait : il disait quelquefois au comte de Croissi : *Veni, maledicamus de rege :* « Allons, disons un peu de mal de Charles XII. » C'est ce que cet ambassadeur m'a raconté.

Croissi resta jusqu'au 13 novembre dans la ville; et enfin, ayant obtenu des ennemis permission de sortir avec ses bagages, il prit congé du roi de Suède, qu'il laissa au milieu des ruines de Stralsund avec une garnison dépérie des deux tiers, résolu de soutenir un assaut.

En effet, on en donna un deux jours après à l'ouvrage à corne. Les ennemis s'en emparèrent deux fois, et en furent deux fois chassés. Le roi y combattit toujours parmi les grenadiers : enfin le nombre prévalut; les assiégeants en demeurèrent les maîtres. Charles resta encore deux jours dans la ville, attendant à tout moment un assaut général. Il s'arrêta le 19, jusqu'à minuit, sur un petit ravelin tout ruiné par les bombes et par le canon : le jour d'après les officiers principaux le conjurèrent de ne plus rester dans une place qu'il n'était plus question de défendre; mais la retraite était devenue aussi dangereuse que la place même. La mer Baltique était couverte de vaisseaux moscovites et danois. On n'avait dans le port de Stralsund qu'une petite barque à voiles et à rames. Tant de périls, qui rendaient cette retraite glorieuse, y déterminèrent Charles. Il s'embarqua, la nuit du 20 décembre 1715, avec dix personnes seulement. Il fallut casser la glace dont la mer était couverte dans le port : ce travail pénible dura plusieurs heures avant que la barque pût voguer librement. Les amiraux ennemis avaient des ordres précis de ne point laisser sortir Charles de Stralsund, et de le prendre mort ou vif. Heureusement ils étaient sous le vent, et ne purent l'aborder : il courut un danger encore plus grand en passant à la vue de l'île de Rugen, près d'un endroit nommé la *Babrette*, où les Danois avaient élevé une batterie de douze canons. Ils tirèrent sur le roi. Les matelots fesaient force de voiles et de rames pour s'éloigner; un coup de canon tua deux hommes à côté de Charles, un autre fracassa le mât de la barque. Au milieu de ces dangers le roi arriva vers deux de ses vaisseaux qui croisaient dans la mer Baltique : dès le lendemain Stralsund se rendit; la garnison fut faite prisonnière de guerre, et Charles aborda à Ystad en Scanie, et de là se rendit à Carlscrona, dans un état bien autre que quand il en partit, quinze ans auparavant, sur un vaisseau de cent vingt canons, pour aller donner des lois au Nord.

Si près de sa capitale, on s'attendait qu'il la reverrait après cette longue absence; mais son dessein était de n'y rentrer qu'après des victoires. Il ne pouvait se résoudre d'ailleurs à revoir des peuples qui l'aimaient, et qu'il était forcé d'opprimer pour se défendre contre ses ennemis. Il voulut seulement voir sa sœur : il lui donna rendez-vous sur le bord du lac Veter en Ostrogothie; il s'y rendit en poste, suivi d'un seul domestique, et s'en retourna après avoir resté un jour avec elle.

De Carlscrona, où il séjourna l'hiver, il ordonna de nouvelles levées d'hommes dans son royaume. Il croyait que tous ses sujets n'étaient nés que pour le suivre à la guerre, et il les avait accoutumés à le croire aussi. On enrôlait des jeunes gens de quinze ans : il ne resta dans plusieurs villages que des vieillards, des enfants, et des femmes; on voyait même, en beaucoup d'endroits, les femmes seules labourer la terre.

Il était encore plus difficile d'avoir une flotte Pour y suppléer on donna des commissions à des armateurs qui, moyennant des priviléges excessifs et ruineux pour le pays, équipèrent quelques vaisseaux : ces efforts étaient les dernières ressources de la Suède. Pour subvenir à tant de frais, il fallut prendre la substance des peuples. Il n'y eut point d'extorsion que l'on n'inventât sous le nom de taxe et d'impôt. On fit la visite dans toutes les maisons, et on en tira la moitié des provisions pour être mises dans les magasins du roi; on acheta pour son compte tout le fer qui était dans le royaume, que le gouvernement paya en billets, et qu'il vendit en argent. Tous ceux qui portaient des habits où il entrait de la soie, qui avaient des perruques, et des épées dorées, furent taxés. On mit un impôt excessif sur les cheminées. Le peuple, accablé de tant d'exactions, se fût révolté sous tout autre roi; mais le paysan le plus malheureux de la Suède savait que son maître menait une vie encore plus dure et plus frugale que lui. ainsi tout se soumettait sans murmure à des rigueurs que le roi endurait le premier.

Le danger public fit même oublier les misères particulières. On s'attendait à tout moment à voir les Moscovites, les Danois, les Prussiens, les Saxons, les Anglais mêmes, descendre en

Digitized by Google

Suède : cette crainte était si bien fondée et si forte, que ceux qui avaient de l'argent ou des meubles précieux les enfouissaient dans la terre.

En effet, une flotte anglaise avait déjà paru dans la mer Baltique, sans qu'on sût quels étaient ses ordres ; et le roi de Danemarck avait la parole du czar que les Moscovites, joints aux Danois, fondraient en Suède au printemps de 1716.

Ce fut une surprise extrême pour toute l'Europe attentive à la fortune de Charles XII, quand, au lieu de défendre son pays menacé par tant de princes, il passa en Norvége au mois de mars 1716, avec vingt mille hommes.

Depuis Annibal on n'avait point encore vu de général qui, ne pouvant se soutenir chez lui-même contre ses ennemis, fût allé leur faire la guerre au cœur de leurs états. Le prince de Hesse, son beau-frère, l'accompagna dans cette expédition.

On ne peut aller de Suède en Norvége que par des défilés assez dangereux ; et quand on les a passés, on rencontre de distance en distance des flaques d'eau que la mer y forme entre des rochers ; il fallait faire des ponts chaque jour. Un petit nombre de Danois aurait pu arrêter l'armée suédoise ; mais on n'avait pas prévu cette invasion subite. L'Europe fut encore plus étonnée que le czar demeurât tranquille au milieu de ces événements, et ne fit pas une descente en Suède, comme il en était convenu avec ses alliés.

La raison de cette inaction était un dessein des plus grands, mais en même temps des plus difficiles à exécuter qu'ait jamais formé l'imagination humaine.

Le baron Henri de Gortz, né en Franconie, et baron immédiat de l'empire, ayant rendu des services importants au roi de Suède pendant le séjour de ce monarque à Bender, était depuis devenu son favori et son premier ministre.

Jamais homme ne fut si souple et si audacieux à la fois, si plein de ressources dans les disgrâces, si vaste dans ses desseins, ni si actif dans ses démarches ; nul projet ne l'effrayait, nul moyen ne lui coûtait ; il prodiguait les dons, les promesses, les serments, la vérité, et le mensonge.

Il allait de Suède en France, en Angleterre, en Hollande, essayer lui-même les ressorts qu'il voulait faire jouer. Il eût été capable d'ébranler l'Europe, et il en avait conçu l'idée. Ce que son maître était à la tête d'une armée, il l'était dans le cabinet : aussi prit-il sur Charles XII un ascendant qu'aucun ministre n'avait eu avant lui.

Ce roi, qui à l'âge de vingt ans n'avait donné que des ordres au comte Piper, recevait alors des leçons du baron de Gortz : d'autant plus soumis à ce ministre que le malheur le mettait dans la nécessité d'écouter des conseils, et que Gortz ne lui en donnait que de conformes à son courage. Il remarqua que de tant de princes réunis contre la Suède, George, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, était celui contre lequel Charles était le plus piqué, parce que c'était le seul que Charles n'eût point offensé ; que George était entré dans la querelle sous prétexte de l'apaiser, et uniquement pour garder Brême et Verden, auxquels il semblait n'avoir d'autre droit que de les avoir achetés à vil prix du roi de Danemarck, à qui ils n'appartenaient pas.

Il entrevit aussi de bonne heure que le czar était secrètement mécontent des alliés, qui tous l'avaient empêché d'avoir un établissement dans l'empire d'Allemagne, où ce monarque, devenu trop dangereux, n'aspirait qu'à mettre le pied. Vismar, la seule ville qui restât encore aux Suédois sur les côtes d'Allemagne, venait enfin de se rendre aux Prussiens et aux Danois le 14 février 1716. Ceux-ci ne voulurent pas seulement souffrir que les troupes moscovites, qui étaient dans le Mecklenbourg, parussent à ce siége. De pareilles défiances, réitérées depuis deux ans, avaient aliéné l'esprit du czar, et avaient peut-être empêché la ruine de la Suède. Il y a beaucoup d'exemples d'états alliés conquis par une seule puissance ; il y en a bien peu d'un grand empire conquis par plusieurs alliés. Si leurs forces réunies l'abattent, leurs divisions le relèvent bientôt.

Dès l'année 1714 le czar eût pu faire une descente en Suède. Mais, soit qu'il ne s'accordât pas avec les rois de Pologne, d'Angleterre, de Danemarck, et de Prusse, alliés justement jaloux, soit qu'il ne crût pas encore ses troupes assez aguerries pour attaquer sur ses propres foyers cette même nation dont les seuls paysans avaient vaincu l'élite des troupes danoises, il recula toujours cette entreprise.

Ce qui l'avait arrêté encore était le besoin d'argent. Le czar était un des plus puissants monarques du monde, mais un des moins riches : ses revenus ne montaient pas alors à plus de vingt-quatre millions de nos livres. Il avait découvert des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre ; mais le profit en était encore incertain, et le travail ruineux. Il établissait un grand commerce, mais les commencements ne lui apportaient que des espérances : ses provinces nouvellement conquises augmentaient sa puissance et sa gloire, sans accroître encore ses revenus. Il fallait du temps pour fermer les plaies de la Livonie, pays abondant, mais désolé par quinze ans de guerre, par le fer, par le feu, et par la contagion, vide d'habitants, et qui était alors à charge à son vainqueur. Les flottes qu'il entretenait, les nouvelles entre-

Digitized by Google

prises qu'il fesait tous les jours, épuisaient ses finances. Il avait été réduit à la mauvaise ressource de hausser les monnaies, remède qui ne guérit jamais les maux d'un état, et qui est surtout préjudiciable à un pays qui reçoit des étrangers plus de marchandises qu'il ne leur en fournit.

Voilà en partie les fondements sur lesquels Gortz bâtit le dessein d'une révolution. Il osa proposer au roi de Suède d'acheter la paix de l'empereur moscovite à quelque prix que ce pût être, lui fesant envisager le czar irrité contre les rois de Pologne et d'Angleterre, et lui donnant à entendre que Pierre Alexiowitz et Charles XII réunis pourraient faire trembler le reste de l'Europe.

Il n'y avait pas moyen de faire la paix avec le czar, sans céder une grande partie des provinces qui sont à l'orient et au nord de la mer Baltique; mais il lui fit considérer qu'en cédant ces provinces que le czar possédait déjà, et qu'on ne pouvait reprendre, le roi pourrait avoir la gloire de remettre à la fois Stanislas sur le trône de Pologne, de replacer le fils de Jacques II sur celui d'Angleterre, et de rétablir le duc de Holstein dans ses états.

Charles, flatté de ces grandes idées, sans pourtant y compter beaucoup, donna carte blanche à son ministre. Gortz partit de Suède muni d'un plein pouvoir qui l'autorisait à tout sans restriction, et le rendait plénipotentiaire auprès de tous les princes avec qui il jugerait à propos de négocier. Il fit d'abord sonder la cour de Moscou par le moyen d'un Écossais, nommé Areskins, premier médecin du czar, dévoué au parti du prétendant, ainsi que l'étaient presque tous les Écossais qui ne subsistaient pas des faveurs de la cour de Londres.

Ce médecin fit valoir au prince Menzikoff l'importance et la grandeur du projet avec toute la vivacité d'un homme qui y était intéressé. Le prince Menzikoff goûta ses ouvertures; le czar les approuva. Au lieu de descendre en Suède, comme il en était convenu avec les alliés, il fit hiverner ses troupes dans le Mecklenbourg, et il y vint lui-même sous prétexte de terminer les querelles qui commençaient à naître entre le duc de Mecklenbourg et la noblesse de ce pays, mais poursuivant en effet son dessein favori d'avoir une principauté en Allemagne, et comptant engager le duc de Mecklenbourg à lui vendre sa souveraineté.

Les alliés furent irrités de cette démarche : ils ne voulaient point d'un voisin si terrible, qui, ayant une fois des terres en Allemagne, pourrait un jour s'en faire élire empereur, et en opprimer les souverains. Plus ils étaient irrités, plus le grand projet du baron de Gortz s'avançait vers le succès. Il négociait cependant avec tous les princes confédérés pour mieux cacher ses intrigues secrètes. Le czar les amusait tous aussi par des espérances. Charles XII, cependant, était en Norvége avec son beau-frère, le prince de Hesse, à la tête de vingt mille hommes; la province n'était gardée que par onze mille Danois divisés en plusieurs corps, que le roi et le prince de Hesse passèrent au fil de l'épée.

Charles avança jusqu'à Christiana, capitale de ce royaume : la fortune recommençait à lui devenir favorable dans ce coin du monde; mais jamais le roi ne prit assez de précautions pour faire subsister ses troupes. Une armée et une flotte danoise approchaient pour défendre la Norvége. Charles qui manquait de vivres, se retira en Suède, attendant l'issue des vastes entreprises de son ministre.

Cet ouvrage demandait un profond secret et des préparatifs immenses, deux choses assez incompatibles. Gortz fit chercher jusque dans les mers de l'Asie un secours qui, tout odieux qu'il paraissait, n'en eût pas été moins utile pour une descente en Écosse, et qui du moins eût apporté en Suède de l'argent, des hommes, et des vaisseaux.

Il y avait long-temps que des pirates de toutes nations, et particulièrement des Anglais, ayant fait entre eux une association, infestaient les mers de l'Europe et de l'Amérique. Poursuivis partout sans quartier, ils venaient de se retirer sur les côtes de Madagascar, grande île à l'orient de l'Afrique. C'étaient des hommes désespérés, presque tous connus par des actions auxquelles il ne manquait que de la justice pour être héroïques. Ils cherchaient un prince qui voulût les recevoir sous sa protection; mais les lois des nations leur fermaient tous les ports du monde.

Dès qu'ils surent que Charles XII était retourné en Suède, ils espérèrent que ce prince passionné pour la guerre, obligé de la faire, et manquant de flotte et de soldats, leur ferait une bonne composition : ils lui envoyèrent un député qui vint en Europe sur un vaisseau hollandais, et qui alla proposer au baron de Gortz de les recevoir dans le port de Gottembourg, où ils s'offraient de se rendre avec soixante vaisseaux chargés de richesses.

Le baron fit agréer au roi la proposition; on envoya même l'année suivante deux gentilshommes suédois, l'un nommé Cronstrom, et l'autre Mendal, pour consommer la négociation avec ces corsaires de Madagascar.

On trouva depuis un secours plus noble et plus important dans le cardinal Albéroni, puissant génie qui a gouverné l'Espagne assez long-temps pour sa gloire, et trop peu pour la grandeur de cet état. Il entra avec ardeur dans le projet de

mettre le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre. Cependant, comme il ne venait que de mettre le pied dans le ministère, et qu'il avait l'Espagne à rétablir avant que de songer à bouleverser d'autres royaumes, il semblait qu'il ne pouvait de plusieurs années mettre la main à cette grande machine; mais en moins de deux ans on le vit changer la face de l'Espagne, lui rendre son crédit dans l'Europe, engager, à ce qu'on prétend, les Turcs à attaquer l'empereur d'Allemagne, et tenter en même temps d'ôter la régence de France au duc d'Orléans, et la couronne de la Grande-Bretagne au roi George : tant un seul homme est dangereux quand il est absolu dans un puissant état, et qu'il a de la grandeur et du courage dans l'esprit.

Gortz, ayant ainsi dispersé à la cour de Moscovie et à celle d'Espagne les premières étincelles de l'embrasement qu'il méditait, alla secrètement en France, et de là en Hollande, où il vit les adhérents du prétendant.

Il s'informa plus particulièrement de leurs forces, du nombre et de la disposition des mécontents d'Angleterre, de l'argent qu'ils pouvaient fournir, et des troupes qu'ils pouvaient mettre sur pied. Les mécontents ne demandaient qu'un secours de dix mille hommes, et fesaient envisager une révolution sûre avec l'aide de ces troupes.

Le comte de Gyllenborg, ambassadeur de Suède en Angleterre, instruit par le baron de Gortz, eut plusieurs conférences à Londres avec les principaux mécontents : il les encouragea, et leur promit tout ce qu'ils voulurent; le parti du prétendant alla jusqu'à fournir des sommes considérables que Gertz toucha en Hollande. Il négocia l'achat de quelques vaisseaux, et en acheta six en Bretagne avec des armes de toute espèce.

Il envoya alors secrètement en France plusieurs officiers, entre autres le chevalier de Folard, qui, ayant fait trente campagnes dans les armées françaises, et y ayant fait peu de fortune, avait été depuis peu offrir ses services au roi de Suède, mêlés par des vues intéressées que par le désir de servir sous un roi qui avait une réputation si étonnante. Le chevalier de Folard espérait d'ailleurs faire goûter à ce prince les nouvelles idées qu'il avait sur la guerre; il avait étudié toute sa vie cet art en philosophe, et il a depuis communiqué ses découvertes au public dans ses *Commentaires sur Polibe*. Ses vues furent goûtées de Charles XII, qui lui-même avait fait la guerre d'une manière nouvelle, et qui ne se laissait conduire en rien par la coutume; il destina le chevalier de Folard à être un des instruments dont il voulait se servir dans la descente projetée en Écosse. Ce gentilhomme exécuta en France les ordres secrets du baron de Gortz. Beaucoup d'officiers français, un plus grand nombre d'Irlandais, entrèrent dans cette conjuration d'une espèce nouvelle, qui se tramait en même temps en Angleterre, en France, en Moscovie, et dont les branches s'étendaient secrètement d'un bout de l'Europe à l'autre.

Ces préparatifs étaient encore peu de chose pour le baron de Gortz; mais c'était beaucoup d'avoir commencé. Le point le plus important, et sans lequel rien ne pouvait réussir, était d'achever la paix entre le czar et Charles; il restait beaucoup de difficultés à aplanir. Le baron Osterman, ministre d'état en Moscovie, ne s'était point laissé entraîner d'abord aux vues de Gortz; il était aussi circonspect que le ministre de Charles était entreprenant. Sa politique lente et mesurée voulait laisser tout mûrir; le génie impatient de l'autre prétendait recueillir immédiatement après avoir semé. Osterman craignait que l'empereur son maître, ébloui par l'éclat de cette entreprise, n'accordât à la Suède une paix trop avantageuse; il retardait par ses longueurs et par ses obstacles la conclusion de cette affaire.

Heureusement pour le baron de Gortz, le czar lui-même vint en Hollande au commencement de 1717. Son dessein était de passer ensuite en France : il lui manquait d'avoir vu cette nation célèbre, qui est depuis plus de cent ans censurée, enviée et imitée par tous ses voisins; il voulait y satisfaire sa curiosité insatiable de voir et d'apprendre, et exercer en même temps sa politique.

Gortz vit deux fois à La Haye cet empereur; il avança plus dans ces deux conférences qu'il n'eût fait en six mois avec des plénipotentiaires. Tout prenait un tour favorable : ses grands desseins paraissaient couverts d'un secret impénétrable : il se flattait que l'Europe ne les apprendrait que par l'exécution. Il ne parlait cependant à La Haye que de paix : il disait hautement qu'il voulait regarder le roi d'Angleterre comme le pacificateur du Nord : il pressait même en apparence la tenue d'un congrès à Brunsvick, où les intérêts de la Suède et de ses ennemis devaient être décidés à l'amiable.

Le premier qui découvrit ces intrigues fut le duc d'Orléans, régent de France; il avait des espions dans toute l'Europe. Ce genre d'hommes, dont le métier est de vendre le secret de leurs amis, et qui subsiste de délations, et souvent même de calomnies, s'était tellement multiplié en France sous son gouvernement, que la moitié de la nation était devenue l'espion de l'autre. Le duc d'Orléans, lié avec le roi d'Angleterre par des engagements personnels, lui découvrit les menées qui se tramaient contre lui.

Digitized by Google

Dans le même temps, les Hollandais, qui prenaient des ombrages de la conduite de Gortz, communiquèrent leurs soupçons au ministre anglais. Gortz et Gyllenborg poursuivaient leurs desseins avec chaleur, lorsqu'ils furent arrêtés tous deux, l'un à Deventer en Gueldre, et l'autre à Londres.

Comme Gyllenborg, ambassadeur de Suède, avait violé le droit des gens en conspirant contre le prince auprès duquel il était envoyé, on viola sans scrupule le même droit en sa personne. Mais on s'étonna que les états-généraux, par une complaisance inouïe pour le roi d'Angleterre, missent en prison le baron de Gortz. Ils chargèrent même le comte de Welderen de l'interroger. Cette formalité ne fut qu'un outrage de plus, lequel devenant inutile, ne tourna qu'à leur confusion. Gortz demanda au comte de Welderen s'il était connu de lui. « — Oui, monsieur, répondit le Hollandais. — Eh « bien, dit le baron de Gortz, si vous me con- « naissez, vous devez savoir que je ne dis « que ce que je veux. » L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin : tous les ambassadeurs, mais particulièrement le marquis de Monteléon, ministre d'Espagne en Angleterre, protestèrent contre l'attentat commis envers la personne de Gortz et de Gyllenborg. Les Hollandais étaient sans excuse : ils avaient non seulement violé un droit sacré en arrêtant le premier ministre du roi de Suède, qui n'avait rien machiné contre eux ; mais ils agissaient directement contre les principes de cette liberté précieuse qui a attiré chez eux tant d'étrangers, et qui a été le fondement de leur grandeur.

A l'égard du roi d'Angleterre, il n'avait rien fait que de juste en arrêtant prisonnier un ennemi. Il fit, pour sa justification, imprimer les lettres du baron de Gortz et du comte de Gyllenborg, trouvées dans les papiers du dernier. Le roi de Suède était alors dans la province de Scanie ; on lui apporta ces lettres imprimées avec la nouvelle de l'enlèvement de ses deux ministres. Il demanda en souriant si on n'avait pas aussi imprimé les siennes. Il ordonna aussitôt qu'on arrêtât à Stockholm le résident anglais avec toute sa famille et ses domestiques ; il défendit sa cour au résident hollandais, qu'il fit garder à vue. Cependant il n'avoua ni ne désavoua le baron de Gortz : trop fier pour nier une entreprise qu'il avait approuvée, et trop sage pour convenir d'un dessein éventé presque dans sa naissance, il se tint dans un silence dédaigneux avec l'Angleterre et la Hollande.

Le czar prit tout un autre parti. Comme il n'était point nommé, mais obscurément impliqué dans les lettres de Gyllenborg et de Gortz, il écrivit au roi d'Angleterre une longue lettre pleine de compliments sur la conspiration, et d'assurance d'une amitié sincère. Le roi George reçut ses protestations sans les croire, et feignit de se laisser tromper. Une conspiration tramée par des particuliers, quand elle est découverte, est anéantie : mais une conspiration de rois n'en prend que de nouvelles forces. Le czar arriva à Paris au mois de mai de la même année 1717. Il ne s'y occupa pas uniquement à voir les beautés de l'art et de la nature, à visiter les académies, les bibliothèques publiques, les cabinets des curieux, les maisons royales : il proposa au duc d'Orléans, régent de France, un traité dont l'acceptation eût pu mettre le comble à la grandeur moscovite. Son dessein était de se réunir avec le roi de Suède, qui lui cédait de grandes provinces, d'ôter entièrement aux Danois l'empire de la mer Baltique, d'affaiblir les Anglais par une guerre civile, et d'attirer à la Moscovie tout le commerce du Nord. Il ne s'éloignait pas même de remettre le roi Stanislas aux prises avec le roi Auguste, afin que le feu étant allumé de tous côtés, il pût courir pour l'attiser ou pour l'éteindre, selon qu'il y trouverait ses avantages. Dans ces vues, il proposa au régent de France la médiation entre la Suède et la Moscovie, et de plus une alliance offensive et défensive avec ces couronnes et celle d'Espagne. Ce traité, qui paraissait si naturel et si utile à ces nations, et qui mettait dans leurs mains la balance de l'Europe, ne fut cependant pas accepté du duc d'Orléans. Il prenait précisément dans ce temps des engagements tout contraires ; il se liguait avec l'empereur d'Allemagne et George, roi d'Angleterre. La raison d'état changeait alors dans l'esprit de tous les princes, au point que le czar était prêt de se déclarer contre son ancien allié, le roi Auguste, et d'embrasser les querelles de Charles, son mortel ennemi, pendant que la France allait, en faveur des Allemands et des Anglais, faire la guerre au petit-fils de Louis XIV, après l'avoir soutenu si long-temps contre ces mêmes ennemis aux dépens de tant de trésors et de sang. Tout ce que le czar obtint, par des voies indirectes, fut que le régent interposât ses bons offices pour l'élargissement du baron de Gortz et du comte de Gyllenborg. Il s'en retourna dans ses états à la fin de juin, après avoir donné à la France le spectacle rare d'un empereur qui voyageait pour s'instruire ; mais trop de Français ne virent en lui que les dehors grossiers que sa mauvaise éducation lui avait laissés ; et le législateur, le créateur d'une nation nouvelle, le grand homme leur échappa.

Ce qu'il cherchait dans le duc d'Orléans, il le trouva bientôt dans le cardinal Albéroni, devenu tout puissant en Espagne. Albéroni ne souhaitait rien tant que le rétablissement du prétendant, et



Digitized by Google

comme ministre de l'Espagne, que l'Angleterre avait si maltraitée, et comme ennemi personnel du duc d'Orléans, lié avec l'Angleterre contre l'Espagne, et enfin comme prêtre d'une église pour laquelle le père du prétendant avait si mal à propos perdu sa couronne.

Le duc d'Ormond, aussi aimé en Angleterre que le duc de Marlborough y était admiré, avait quitté son pays à l'avénement du roi George; et, s'étant alors retiré à Madrid, il alla, muni de pleins pouvoirs du roi d'Espagne et du prétendant, trouver le czar sur son passage à Mittau en Courlande, accompagné d'Irnegan, autre Anglais, homme habile et entreprenant. Il demanda la princesse Anne Petrowna, fille du czar, en mariage pour le fils de Jacques II [a], espérant que cette alliance attacherait plus étroitement le czar aux intérêts de ce prince malheureux. Mais cette proposition faillit à reculer les affaires pour un temps, au lieu de les avancer. Le baron de Gortz avait, dans ses projets, destiné depuis long-temps cette princesse au duc de Holstein, qui en effet l'a épousée depuis. Dès qu'il sut cette proposition du duc d'Ormond, il en fut jaloux, et s'appliqua à la traverser. Il sortit de prison au mois d'août, aussi bien que le comte de Gyllenborg, sans que le roi de Suède eût daigné faire la moindre excuse au roi d'Angleterre, ni montrer le plus léger mécontentement de la conduite de son ministre.

En même temps on élargit à Stockholm le résident anglais et toute sa famille, qui avaient été traités avec beaucoup plus de sévérité que Gyllenborg ne l'avait été à Londres.

Gortz, en liberté, fut un ennemi déchaîné, qui, outre les puissants motifs qui l'agitaient, eut encore celui de la vengeance. Il se rendit en poste auprès du czar, et ses insinuations prévalurent plus que jamais auprès de ce prince. D'abord il l'assura qu'en moins de trois mois il lèverait, avec un seul plénipotentiaire de Moscovie, tous les obstacles qui retardaient la conclusion de la paix avec la Suède : il prit entre ses mains une carte géographique que le czar avait dessinée lui-même; et, tirant une ligne depuis Vibourg jusqu'à la mer Glaciale, en passant par le lac Ladoga, il se fit fort de porter son maître à céder ce qui était à l'orient de cette ligne, aussi bien que la Carélie, l'Ingrie, et la Livonie : ensuite il jeta des propositions de mariage entre la fille de sa majesté czarienne et le duc de Holstein, le flattant que ce duc lui pourrait céder ses états moyennant un équivalent; que par là il serait membre de l'empire, lui montrant de loin la couronne impériale, soit pour quelqu'un de ses descendants, soit pour lui-même. Il flattait ainsi les vues ambitieuses du monarque moscovite, ôtait au prétendant la princesse czarienne, en même temps qu'il lui ouvrait le chemin de l'Angleterre; et il remplissait toutes ses vues à la fois.

Le czar nomma l'île d'Aland pour les conférences que son ministre d'état Osterman devait avoir avec le baron de Gortz. On pria le duc d'Ormond de s'en retourner, pour ne pas donner de trop violents ombrages à l'Angleterre, avec laquelle le czar ne voulait rompre que sur le point de l'invasion; on retint seulement à Pétersbourg Irnegan, le confident du duc d'Ormond, qui fut chargé des intrigues, et qui logea dans la ville avec tant de précaution, qu'il ne sortait que de nuit, et ne voyait jamais les ministres du czar que déguisé tantôt en paysan, tantôt en Tartare.

Dès que le duc d'Ormond fut parti, le czar fit valoir au roi d'Angleterre sa complaisance d'avoir renvoyé le plus grand partisan du prétendant; et le baron de Gortz, plein d'espérance, retourna en Suède.

Il retrouva son maître à la tête de trente-cinq mille hommes de troupes réglées, et les côtes bordées de milices. Il ne manquait au roi que de l'argent : le crédit était épuisé en dedans et en dehors du royaume. La France, qui lui avait fourni quelques subsides dans les dernières années de Louis XIV, n'en donnait plus sous la régence du duc d'Orléans, qui se conduisait par des vues toutes contraires. L'Espagne en promettait, mais elle n'était pas encore en état d'en fournir beaucoup. Le baron de Gortz donna alors une libre étendue à un projet qu'il avait déjà essayé avant d'aller en France et en Hollande; c'était de donner au cuivre la même valeur qu'à l'argent; de sorte qu'une pièce de cuivre dont la valeur intrinsèque est un demi-sou, passait pour quarante sous avec la marque du prince; à peu près comme, dans une ville assiégée, les gouverneurs ont souvent payé les soldats et les bourgeois avec de la monnaie de cuir, en attendant qu'on pût avoir des espèces réelles. Ces monnaies fictives, inventées par la nécessité, et auxquelles la bonne foi seule peut donner un crédit durable, sont comme des billets de change, dont la valeur imaginaire peut excéder aisément les fonds qui sont dans un état.

Ces ressources sont d'un excellent usage dans un pays libre : elles ont quelquefois sauvé une république, mais elles ruinent presque sûrement

[a] Le cardinal Albéroni lui-même a certifié la vérité de tous ces récits dans une lettre de remerciement à l'auteur. Au reste, M. Nordberg, aussi mal instruit des affaires de l'Europe que mauvais écrivain, prétend que le duc d'Ormond ne quitta pas l'Angleterre à l'avénement du roi George I, mais immédiatement après la mort de la reine Anne; comme si George I n'avait pas été le successeur immédiat de cette reine.

une monarchie; car les peuples manquant bientôt de confiance, le ministre est réduit à manquer de bonne foi : les monnaies idéales se multiplient avec excès, les particuliers enfouissent leur argent, et la machine se détruit avec une confusion accompagnée souvent des plus grands malheurs. C'est ce qui arriva au royaume de Suède.

Le baron de Gortz ayant d'abord répandu avec discrétion dans le public les nouvelles espèces, fut entraîné en peu de temps au-delà de ses mesures par la rapidité du mouvement, qu'il ne pouvait plus conduire. Toutes les marchandises et toutes les denrées ayant monté à un prix excessif, il fut forcé d'augmenter le nombre des espèces de cuivre. Plus elles se multiplièrent, plus elles furent décréditées; la Suède, inondée de cette fausse monnaie, ne forma qu'un cri contre le baron de Gortz. Les peuples, toujours pleins de vénération pour Charles XII, n'osaient presque le haïr, et fesaient tomber le poids de leur aversion sur un ministre qui, comme étranger et comme gouvernant les finances, était doublement assuré de la haine publique.

Un impôt qu'il voulut mettre sur le clergé acheva de le rendre exécrable à la nation; les prêtres, qui, trop souvent, joignent leur cause à celle de Dieu, l'appelèrent publiquement athée, parce qu'il leur demandait de l'argent. Les nouvelles espèces de cuivre avaient l'empreinte de quelques dieux de l'antiquité; on en prit occasion d'appeler ces pièces de monnaie *les dieux du baron de Gortz*.

A la haine publique contre lui se joignit la jalousie des ministres, implacable à mesure qu'elle était alors impuissante. La sœur du roi, et le prince son mari, le craignaient comme un homme attaché par sa naissance au duc de Holstein, et capable de lui mettre un jour la couronne de Suède sur la tête. Il n'avait plu dans le royaume qu'à Charles XII; mais cette aversion générale ne servait qu'à confirmer l'amitié du roi, dont les sentiments s'affermissaient toujours par les contradictions. Il marqua alors au baron une confiance qui allait jusqu'à la soumission : il lui laissa un pouvoir absolu dans le gouvernement intérieur du royaume, et s'en remit à lui sans réserve sur tout ce qui regardait les négociations avec le czar; il lui recommanda surtout de presser les conférences de l'île d'Aland.

En effet, dès que Gortz eut achevé à Stockholm les arrangements des finances, qui demandaient sa présence, il partit pour aller consommer avec le ministre du czar le grand ouvrage qu'il avait entamé.

Voici les conditions préliminaires de cette alliance, qui devait changer la face de l'Europe, telles qu'elles furent trouvées dans les papiers de Gortz, après sa mort.

Le czar retenant pour lui toute la Livonie, et une partie de l'Ingrie et de la Carélie, rendait à la Suède tout le reste; il s'unissait avec Charles XII dans le dessein de rétablir le roi Stanislas sur le trône de Pologne, et s'engageait à rentrer dans ce pays avec quatre-vingt mille Moscovites, pour détrôner ce même roi Auguste, en faveur duquel il avait fait dix ans la guerre. Il fournissait au roi de Suède les vaisseaux nécessaires pour transporter dix mille Suédois en Angleterre, et trente mille en Allemagne : les forces réunies de Pierre et de Charles devaient attaquer le roi d'Angleterre dans ses états de Hanovre, et surtout dans Brême et Verden; les mêmes troupes auraient servi à rétablir le duc de Holstein, et forcé le roi de Prusse à accepter un traité par lequel on lui ôtait une partie de ce qu'il avait pris. Charles en usa dès lors comme si ses troupes victorieuses, renforcées de celles du czar, avaient déjà exécuté tout ce qu'on méditait. Il fit demander hautement à l'empereur d'Allemagne l'exécution du traité d'Alt-Rantstadt. A peine la cour de Vienne daigna-t-elle répondre à la proposition d'un prince dont elle croyait n'avoir rien à craindre.

Le roi de Pologne eut moins de sécurité; il vit l'orage qui grossissait de tous les côtés. La noblesse polonaise était confédérée contre lui; et depuis son rétablissement, il lui fallait toujours, ou combattre ses sujets, ou traiter avec eux. Le czar, médiateur à craindre, avait cent galères auprès de Dantzick, et quatre-vingt mille hommes sur les frontières de Pologne. Tout le Nord était en jalousies et en alarmes. Flemming, le plus défiant de tous les hommes, et celui dont les puissances voisines devaient le plus se défier, soupçonna le premier les desseins du czar et ceux du roi de Suède en faveur de Stanislas. Il voulut le faire enlever dans le duché de Deux-Ponts, comme on avait saisi Jacques Sobieski en Silésie. Un de ces Français entreprenants et inquiets, qui vont tenter la fortune dans les pays étrangers, avait amené depuis peu quelques partisans français comme lui au service du roi de Pologne. Il communiqua au ministre Flemming un projet par lequel il répondait d'aller, avec trente officiers français bien déterminés, enlever Stanislas dans son palais, et de l'amener prisonnier à Dresde. Le projet fut approuvé. Ces entreprises étaient alors assez communes. Quelques uns de ceux qu'en Italie on appelle *braves* avaient fait des coups pareils dans le Milanais durant la dernière guerre entre l'Allemagne et la France. Depuis même, plusieurs Français réfugiés en Hollande avaient osé pénétrer jusqu'à Versailles, dans le dessein d'enlever le dauphin, et s'étaient

saisis de la personne du premier écuyer, presque sous les fenêtres du château de Louis XIV.

L'aventurier disposa donc ses hommes et ses relais pour surprendre et pour enlever Stanislas. L'entreprise fut découverte la veille de l'exécution. Plusieurs se sauvèrent; quelques uns furent pris. Ils ne devaient point s'attendre à être traités comme des prisonniers de guerre, mais comme des bandits. Stanislas, au lieu de les punir, se contenta de leur faire quelques reproches pleins de bonté; il leur donna même de l'argent pour se conduire, et montra par cette bonté généreuse qu'en effet Auguste, son rival, avait raison de le craindre [a].

Cependant Charles partit une seconde fois pour la conquête de la Norvége, au mois d'octobre 1718. Il avait si bien pris toutes ses mesures, qu'il espérait se rendre maître en six mois de ce royaume. Il aima mieux aller conquérir des rochers au milieu des neiges et des glaces, dans l'âpreté de l'hiver, qui tue les animaux en Suède même, où l'air est moins rigoureux, que d'aller reprendre ses belles provinces d'Allemagne des mains de ses ennemis : c'est qu'il espérait que sa nouvelle alliance avec le czar le mettrait bientôt en état de ressaisir toutes ces provinces; bien plus, sa gloire était flattée d'enlever un royaume à son ennemi victorieux.

A l'embouchure du fleuve Tistedal, près de la manche de Danemarck, entre les villes de Bahus et d'Anslo, est située Frédrickhall, place forte et importante, qu'on regardait comme la clef du royaume. Charles en forma le siége au mois de décembre. Le soldat, transi de froid, pouvait à peine remuer la terre endurcie sous la glace; c'était ouvrir la tranchée dans une espèce de roc; mais les Suédois ne pouvaient se rebuter en voyant à leur tête un roi qui partageait leur fatigues. Jamais Charles n'en essuya de plus grandes. Sa constitution, éprouvée par dix-huit ans de travaux pénibles, s'était fortifiée au point qu'il dormait en plein champ en Norvége, au cœur de l'hiver, sur de la paille ou sur une planche, enveloppé seulement d'un manteau, sans que sa santé en fût altérée. Plusieurs de ses soldats tombaient morts de froid dans leurs postes; et les autres, presque gelés, voyant leur roi qui souffrait comme eux, n'osaient proférer une plainte. Ce fut quelque temps avant cette expédition, qu'ayant entendu parler en Scanie d'une femme nommée Jebus Dotter, qui avait vécu plusieurs mois sans prendre d'autre nourriture que de l'eau, lui qui s'était étudié toute sa vie à supporter les plus extrêmes rigueurs que la nature humaine peut soutenir, voulut essayer encore combien de temps il pourrait supporter la faim sans en être abattu. Il passa cinq jours entiers sans manger ni boire; le sixième, au matin, il courut deux lieues à cheval, et descendit chez le prince de Hesse, son beau-frère, où il mangea beaucoup, sans que ni une abstinence de cinq jours l'eût abattu, ni qu'un grand repas, à la suite d'un si long jeûne, l'incommodât [a].

Avec ce corps de fer, gouverné par une âme si hardie et si inébranlable, dans quelque état qu'il pût être réduit, il n'avait point de voisin auquel il ne fût redoutable.

Le 11 décembre, jour de Saint-André, il alla sur les neuf heures du soir visiter la tranchée, et ne trouvant pas la parallèle assez avancée à son gré, il parut très mécontent. M. Mégret, ingénieur français, qui conduisait le siége, l'assura que la place serait prise dans huit jours. « Nous « verrons, » dit le roi; et il continua de visiter les ouvrages avec l'ingénieur. Il s'arrêta dans un endroit où le boyau fesait un angle avec la parallèle; il se mit à genoux sur le talus intérieur, et appuyant ses coudes sur le parapet, resta quelque temps à considérer les travailleurs, qui continuaient les tranchées à la lueur des étoiles.

Les moindres circonstances deviennent essentielles quand il s'agit de la mort d'un homme tel que Charles XII; ainsi je dois avertir que toute la conversation que tant d'écrivains ont rapportée entre le roi et l'ingénieur Mégret est absolument fausse. Voici ce que je sais de véritable sur cet événement.

Le roi était exposé presque à demi corps à une batterie de canon pointée vis-à-vis l'angle où il était : il n'y avait alors auprès de sa personne que deux Français : l'un était M. Siquier, son aide-de-camp, homme de tête et d'exécution, qui s'était mis à son service en Turquie, et qui était particulièrement attaché au prince de Hesse; l'autre était cet ingénieur. Le canon tirait sur eux à cartouches; mais le roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé. A quelques pas derrière était le comte Schwerin, qui commandait la tranchée. Le comte Posse, capitaine aux gardes, et un aide-de-camp nommé Kaulbar [1], recevaient des ordres de lui. Siquier et Mégret virent dans ce moment le roi de Suède qui tombait sur le parapet en poussant un grand soupir; ils s'approchèrent; il était

[a] Voilà ce que Nordberg appelle manquer de respect aux têtes couronnées, comme si ce récit véritable contenait une injure, et comme si on devait aux rois qui sont morts autre chose que la vérité. Pense-t-il que l'histoire doive ressembler aux sermons prêchés devant les rois, dans lesquels on leur fait des compliments ?

[a] Nordberg prétend que ce fut pour se guérir d'un mal de poitrine que Charles XII essaya cette étrange abstinence; le confesseur Nordberg est assurément un mauvais médecin.

[1] Voltaire a écrit Kulbert.

déjà mort. Une balle pesant une demi-livre l'avait atteint à la tempe droite, et avait fait un trou dans lequel on pouvait enfoncer trois doigts; sa tête était renversée sur le parapet, l'œil gauche était enfoncé, et le droit entièrement hors de son orbite. L'instant de sa blessure avait été celui de sa mort; cependant il avait eu la force, en expirant d'une manière si subite, de mettre, par un mouvement naturel, la main sur la garde de son épée, et était encore dans cette attitude. A ce spectacle, Mégret, homme singulier et indifférent, ne dit autre chose, sinon : « Voilà la pièce finie, allons souper. » Siquier courut sur-le-champ avertir le comte Schwerin. Ils résolurent ensemble de dérober la connaissance de cette mort aux soldats, jusqu'à ce que le prince de Hesse en pût être informé. On enveloppa le corps d'un manteau gris : Siquier mit sa perruque et son chapeau sur la tête du roi; en cet état, on transporta Charles, sous le nom du capitaine Carlberg, au travers des troupes, qui voyaient passer leur roi mort sans se douter que ce fût lui.

Le prince ordonna à l'instant que personne ne sortît du camp, et fit garder tous les chemins de la Suède, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures pour faire tomber la couronne sur la tête de sa femme, et pour en exclure le duc de Holstein, qui pouvait y prétendre.

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et nulle, ont été bien loin au-delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesses; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine, et le retint cinq ans en Turquie; sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède; son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort : sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté; et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses états; il voulait gagner des empires pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la guerre, et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille et après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté : dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi bien que la sienne; homme unique plutôt que grand homme; admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

Charles XII était d'une taille avantageuse et noble; il avait un très beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur, un nez bien formé, mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que des lèvres, presque point de barbe ni de cheveux. Il parlait très peu, et ne répondait souvent que par ce rire dont il avait pris l'habitude. On observait à sa table un silence profond. Il avait conservé, dans l'inflexibilité de son caractère, cette timidité qu'on nomme mauvaise honte. Il eût été embarrassé dans une conversation, parce que s'étant donné tout entier aux travaux et à la guerre, il n'avait jamais connu la société. Il n'avait lu jusqu'à son loisir chez les Turcs que les *Commentaires de César* et l'*Histoire d'Alexandre;* mais il avait écrit quelques réflexions sur la guerre, et sur ses campagnes depuis 1700 jusqu'à 1709. Il l'avoua au chevalier de Folard, et lui dit que ce manuscrit avait été perdu à la malheureuse journée de Pultava. Quelques personnes ont voulu faire passer ce prince pour un bon mathématicien; il avait sans doute beaucoup de pénétration dans l'esprit; mais la preuve que l'on donne de ses connaissances en mathématique n'est pas bien concluante; il voulait changer la manière de compter par dixaine, et il proposait à la place le nombre soixante-quatre, parce que ce nombre contenait à la fois un cube et un carré, et qu'étant divisé par deux, il était enfin réductible à l'unité. Cette idée prouvait seulement qu'il aimait en tout l'extraordinaire et le difficile [1].

A l'égard de sa religion, quoique les sentiments d'un prince ne doivent pas influer sur les autres hommes, et que l'opinion d'un monarque aussi peu instruit que Charles ne soit d'aucun poids dans ces matières, cependant il faut satisfaire sur ce point comme sur le reste la curiosité des hommes qui ont eu les yeux ouverts sur tout ce qui regarde ce prince. Je sais de celui qui m'a confié les principaux mémoires de cette histoire, que Charles XII fut luthérien de bonne foi jusqu'à l'année 1707. Il vit alors à Leipsick le fameux philosophe M. Leibnitz, qui pensait et parlait librement, et qui avait déjà inspiré ses sentiments

[1] Elle prouve aussi qu'il avait approfondi jusqu'à un certain point la théorie des nombres, puisqu'il connaissait la nature et les propriétés des échelles arithmétiques. K

libres à plus d'un prince. Je ne crois pas que Charles XII puisa, comme on me l'avait dit, de l'indifférence pour le luthéranisme dans la conversation de ce philosophe, qui n'eut jamais l'honneur de l'entretenir qu'un quart d'heure; mais M. Fabrice qui approcha de lui familièrement sept années de suite, m'a dit que dans son loisir chez les Turcs, ayant vu plus de diverses religions, il étendit plus loin son indifférence. La Motraye même, dans ses Voyages, confirme cette idée. Le comte de Croissi pense de même, et m'a dit plusieurs fois que ce prince ne conserva de ses premiers principes que celui d'une prédestination absolue, dogme qui favorisait son courage, et qui justifiait ses témérités. Le czar avait les mêmes sentiments que lui sur la religion et sur la destinée; mais il en parlait plus souvent; car il s'entretenait familièrement de tout avec ses favoris, et avait par-dessus Charles l'étude de la philosophie et le don de l'éloquence.

Je ne puis me défendre de parler ici d'une calomnie renouvelée trop souvent à la mort des princes, que les hommes malins et crédules prétendent toujours avoir été on empoisonnés ou assassinés. Le bruit se répandit alors, en Allemagne, que c'était M. Siquier lui-même qui avait tué le roi de Suède. Ce brave officier fut longtemps désespéré de cette calomnie : un jour en m'en parlant, il me dit ces propres paroles : « J'aurais pu tuer le roi de Suède; mais tel était « mon respect pour ce héros, que si je l'avais « voulu je n'aurais pas osé. »

Je sais bien que Siquier lui-même avait donné lieu à cette fatale accusation qu'une partie de la Suède croit encore; il m'avoua lui-même qu'à Stockholm, dans une fièvre chaude, il s'était écrié qu'il avait tué le roi de Suède; que même il avait dans son accès ouvert la fenêtre, et demandé publiquement pardon de ce parricide. Lorsque dans sa guérison il eut appris ce qu'il avait dit dans sa maladie, il fut sur le point de mourir de douleur. Je n'ai point voulu révéler cette anecdote pendant sa vie. Je le vis quelque temps avant sa mort, et je peux assurer que loin d'avoir tué Charles XII, il se serait fait tuer pour lui mille fois. S'il avait été coupable d'un tel crime, ce ne pouvait être que pour servir quelque puissance qui l'en aurait sans doute bien récompensé; il est mort très pauvre en France, et même il y a eu besoin du secours de ses amis. Si ces raisons ne suffisent pas, que l'on considère que la balle qui frappa Charles XII ne pouvait entrer dans un pistolet, et que Siquier n'aurait pu faire ce coup détestable qu'avec un pistolet caché sous son habit [1].

Après la mort du roi on leva le siége de Frédrikhall; tout changea dans un moment : les Suédois, plus accablés que flattés de la gloire de leur prince, ne songèrent qu'à faire la paix avec leurs ennemis, et à réprimer chez eux la puissance absolue dont le baron de Gortz leur avait fait éprouver l'excès. Les états élurent librement pour leur reine la princesse, sœur de Charles XII, et l'obligèrent solennellement de renoncer à tout droit héréditaire sur la couronne, afin qu'elle ne la tînt que des suffrages de la nation. Elle promit, par des serments réitérés, qu'elle ne tenterait jamais de rétablir le pouvoir arbitraire : elle sacrifia depuis la jalousie de la royauté à la tendresse conjugale, en cédant la couronne à son mari, et elle engagea les états à élire ce prince, qui monta sur le trône aux mêmes conditions qu'elle.

Le baron de Gortz, arrêté immédiatement après la mort de Charles, fut condamné par le sénat de Stockholm à avoir la tête tranchée au pied de la potence de la ville : exemple de vengeance peut-être encore plus que de justice, et affront cruel à la mémoire d'un roi que la Suède admire encore.

## QU'IL FAUT SAVOIR DOUTER.

### ÉCLAIRCISSEMENTS

### SUR L'HISTOIRE DE CHARLES XII [1].

L'incrédulité, souvenons-nous-en, est le fondement de toute sagesse, selon Aristote. Cette maxime est fort bonne pour qui lit l'histoire, et surtout l'histoire ancienne.

Que de faits absurdes, quel amas de fables qui choquent le sens commun! Hé bien, n'en croyez rien.

Il y a eu des rois à Rome, des consuls, des décemvirs. Le peuple romain a détruit Carthage; César a vaincu Pompée; tout cela est vrai : mais quand on vous dit que Castor et Pollux ont combattu pour ce peuple, qu'une vestale avec sa ceinture a mis à flot un vaisseau engravé; qu'un

[1] Beaucoup de gens prétendent encore que Charles XII fut victime de la haine qu'il avait inspirée à ses sujets. Cette opinion n'est pas même destituée de vraisemblance. Voltaire ne l'ignorait pas; mais comme il ne pouvait vérifier les petites circonstances sur lesquelles cette opinion s'appuie, il a préféré la passer sous silence. On garde à Stockholm le chapeau de Charles XII; et la petitesse du trou dont il est percé est une des raisons de ceux qui veulent croire qu'il périt par un assassinat. K.

[1] Dans l'édition de Kehl, cet article fait partie des *Mélanges historiques*, mais il semble plus convenablement placé à la suite de l'*Histoire de Charles XII*.

gouffre s'est refermé quand Curtius s'y est jeté; n'en croyez rien. Vous lisez partout des prodiges; des prédictions accomplies, des guérisons miraculeuses opérées dans les temples d'Esculape, n'en croyez rien : mais cent témoins ont signé le procès-verbal de ces miracles sur des tables d'airain : mais les temples étaient remplis d'*ex voto* qui attestaient les guérisons, croyez qu'il y a eu des imbéciles et des fripons qui ont attesté ce qu'ils n'ont point vu. Croyez qu'il y a eu des dévots qui ont fait des présents aux prêtres d'Esculape, quand leurs enfants ont été guéris d'un rhume; mais pour les miracles d'Esculape, n'en croyez rien. Ils ne sont pas plus vrais que ceux du jésuite Xavier, à qui un cancre vint rapporter son crucifix du fond de la mer, et qui se trouva à la fois sur deux vaisseaux.

Mais les prêtres Égyptiens étaient tous sorciers, et Hérodote admire la science profonde qu'ils avaient de la diablerie : ne croyez pas tout ce que vous dit Hérodote.

Je me défierai de tout ce qui est prodige : mais dois-je porter l'incrédulité jusqu'aux faits qui, étant dans l'ordre ordinaire des choses humaines, manquent pourtant d'une vraisemblance morale.

Par exemple, Plutarque assure que César tout armé se jeta dans la mer d'Alexandrie, tenant d'une main en l'air des papiers qu'il ne voulait pas mouiller, et nageant de l'autre main. Ne croyez pas un mot de ce conte que vous fait Plutarque : croyez plutôt César qui n'en dit mot dans ses *Commentaires :* et soyez bien sûr que quand on se jette dans la mer, et qu'on tient des papiers à la main, on les mouille.

Vous trouverez dans *Quinte-Curce* qu'Alexandre et ses généraux furent tout étonnés quand ils virent le flux et le reflux de l'Océan, auquel ils ne s'attendaient pas; n'en croyez rien.

Il est bien vraisemblable qu'Alexandre étant ivre ait tué Clitus; qu'il ait aimé Éphestion comme Socrate aimait Alcibiade : mais il ne l'est point du tout que le disciple d'Aristote ignorât le flux et le reflux de l'Océan. Il y avait des philosophes dans son armée : c'était assez d'avoir été sur l'Euphrate, qui a des marées à son embouchure, pour être instruit de ce phénomène. Alexandre avait voyagé en Afrique, dont les côtes sont baignées par l'Océan. Son amiral Néarque pouvait-il être assez ignorant pour ne pas savoir ce que savaient tous les enfants sur le rivage du fleuve Indus? De pareilles sottises, répétées dans tant d'auteurs, décréditent trop les historiens.

Le P. Maimbourg vous redit, après cent autres, que deux Juifs promirent l'empire à Léon-l'Isaurien, à condition que quand il serait empereur il abattrait les images. Quel intérêt, je vous prie, avaient ces deux Juifs à empêcher que les chrétiens eussent des tableaux? comment ces deux misérables pouvaient-ils promettre l'empire? N'est-ce pas insulter à son lecteur que de lui présenter de telles fables?

Il faut avouer que Mézerai, dans son style dur, bas, inégal, mêle aux faits mal digérés qu'il rapporte bien des absurdités pareilles : tantôt c'est Henry v, roi d'Angleterre, couronné roi de France à Paris, qui meurt des hémorrhoïdes pour s'être, dit-il, assis sur le trône de nos rois, tantôt c'est saint Michel qui apparaît à Jeanne d'Arc.

Je ne crois pas même les témoins oculaires, quand ils me disent des choses que le sens commun désavoue. Le sire de Joinville, ou plutôt celui qui a traduit son histoire gauloise en ancien français, a beau m'assurer que les émirs d'Égypte, après avoir assassiné leur soudan, offrirent la couronne à saint Louis leur prisonnier : j'aimerais autant qu'on me dît que nous avons offert la couronne de France à un Turc. Quelle apparence que des Mahométans aient pensé à faire leur souverain d'un homme qu'ils ne pouvaient regarder que comme un chef de barbares, qu'ils avaient pris dans une bataille, qui ne connaissait ni leurs lois ni leur langue, qui était l'ennemi capital de leur religion?

Je n'ai pas plus de foi au sire de Joinville, quand il me fait ce conte, que quand il me dit que le Nil se déborde à la Saint-Remi, au commencement d'octobre. Je révoquerai aussi hardiment en doute l'histoire du Vieux de la Montagne, qui, sur le bruit de la croisade de saint Louis, dépêche deux assassins à Paris pour le tuer, et, sur le bruit de sa vertu, fait partir le lendemain deux courriers pour contremander les autres. Ce trait a trop l'air d'un conte arabe.

Je dirai hardiment à Mézerai, au P. Daniel, et à tous les historiens, que je ne crois point qu'un orage de pluie et de grêle ait fait rentrer Édouard III en lui-même, et ait procuré la paix à Philippe de Valois. Les conquérants ne sont pas si dévots et ne font point la paix pour de la pluie.

Rien n'est assurément plus vraisemblable que les crimes; mais il faut du moins qu'ils soient constatés. Vous voyez chez Mézerai plus de soixante princes à qui *on a donné le boucon;* mais il le dit sans preuve, et un bruit populaire ne doit se rapporter que comme un bruit.

Je ne croirai pas même Tite Live, quand il me dit que le médecin de Pyrrhus offrit aux Romains d'empoisonner son maître moyennant une récompense. A peine les Romains avaient-ils alors de l'argent monnayé, et Pyrrhus avait de quoi acheter la république si elle avait voulu se vendre : la place de premier médecin de Pyrrhus était plus

Digitized by Google

lucrative probablement que celle de consul. Je n'ajouterai foi à un tel conte que quand on me prouvera que quelque premier médecin d'un de nos rois aura proposé à un canton suisse de le payer pour empoisonner son malade.

Défions-nous aussi de tout ce qui paraît exagéré. Une armée innombrable de Perses arrêtée par trois cents Spartiates au passage des Thermopyles ne me révolte point; l'assiette du terrain rend l'aventure croyable. Charles XII, avec huit mille hommes aguerris, défait à Narva environ quatre-vingt mille paysans moscovites mal armés; et je l'admire, et je le crois. Mais quand je lis que Simon de Montfort battit cent mille hommes avec neuf cents soldats divisés en trois corps, je répète alors, *je n'en crois rien*. On me dit que c'est un miracle; mais est-il bien vrai que Dieu ait fait ce miracle pour Simon de Montfort?

Je révoquerais en doute le combat de Charles XII à Bender, s'il ne m'avait été attesté par plusieurs témoins oculaires, et si le caractère de Charles XII ne rendait vraisemblable cette héroïque extravagance. Cette défiance qu'il faut avoir sur les faits particuliers, ayons-la encore sur les mœurs des peuples étrangers; refusons notre créance à tout historien ancien et moderne, qui nous rapporte des choses contraires à la nature et à la trempe du cœur humain.

Toutes les premières relations de l'Amérique ne parlaient que d'anthropophages; il semblait, à les entendre, que les Américains mangeassent des hommes aussi communément que nous mangeons des moutons. Le fait, mieux éclairci, se réduit à un petit nombre de prisonniers qui ont été mangés par leurs vainqueurs, au lieu d'être mangés des vers.

Le nouveau *Puffendorf*, aussi fautif que l'ancien, dit qu'en l'an 1589 un Anglais et quatre femmes, échappés d'un naufrage sur la route de Madagascar, abordèrent une île déserte, et que l'Anglais travailla si bien, qu'en l'an 1687 on trouva cette île, nommée *Pines*, peuplée de douze mille beaux protestants anglais.

Les anciens et leurs innombrables et crédules compilateurs nous répètent sans cesse qu'à Babylone, la ville de l'univers la mieux policée, toutes les femmes et les filles se prostituaient dans le temple de Vénus une fois l'an. Je n'ai pas de peine à penser qu'à Babylone, comme ailleurs, on avait quelquefois du plaisir pour de l'argent; mais je ne me persuaderai jamais que dans la ville la mieux policée qui fût alors dans l'univers, tous les pères et tous les maris envoyassent leurs filles et leurs femmes à un marché de prostitution publique, et que les législateurs ordonnassent ce beau trafic. On imprime tous les jours cent sottises semblables sur les coutumes des Orientaux; et pour un voyageur comme Chardin, que de voyageurs comme Paul Lucas, et comme Jean Struys, et comme le jésuite Avril, qui baptisait mille personnes par jour chez les Persans, dont il n'entendait pas la langue, et qui vous dit que les caravanes russes allaient à la Chine et revenaient en trois mois!

[1] [Un moine grec, un moine latin, écrivent que Mahomet II a livré toute la ville de Constantinople au pillage; qu'il a brisé lui-même les images de Jésus-Christ, et qu'il a changé toutes les églises en mosquées.

Ils ajoutent, pour rendre ce conquérant plus odieux, qu'il a coupé la tête à sa maîtresse pour plaire à ses janissaires, qu'il a fait éventrer quatorze de ses pages, pour savoir qui d'eux avait mangé un melon. Cent historiens copient ces misérables fables; les dictionnaires de l'Europe les répètent. Consultez les véritables Annales turques, recueillies par le prince Cantemir, vous verrez combien tous ces mensonges sont ridicules. Vous apprendrez que le grand Mahomet II ayant pris d'assaut la moitié de la ville de Constantinople, daigna capituler avec l'autre, et conserva toutes les églises; qu'il créa un patriarche grec, auquel il rendit plus d'honneurs que les empereurs grecs n'en avaient jamais rendu aux prédécesseurs de cet évêque. Enfin, consultez le sens commun, vous jugerez combien il est ridicule de supposer qu'un grand monarque, savant et même poli, tel qu'était Mahomet II, ait fait éventrer quatorze pages pour un melon; et pour peu que vous soyez instruit des mœurs des Turcs, vous verrez à quel point il est extravagant d'imaginer que les soldats se mêlent de ce qui se passe entre le sultan et ses femmes, et qu'un empereur coupe la tête à sa favorite pour leur plaire. C'est ainsi pourtant que la plupart des histoires sont écrites.]

Il n'en est pas ainsi de l'*Histoire de Charles XII*. Je peux assurer que si jamais histoire a mérité la créance du lecteur, c'est celle-ci. Je la composai d'abord, comme on sait, sur les mémoires de M. Fabrice, de MM. de Villelongue et de Fierville et sur le rapport de beaucoup de témoins oculaires; mais comme les témoins ne voient pas tout, et qu'ils voient quelquefois mal, je tombai dans plus d'une erreur, non sur les faits essentiels, mais sur quelques anecdotes qui sont assez indifférentes en elles-mêmes et sur lesquelles les petits critiques triomphent.

J'ai depuis réformé cette histoire sur le journal militaire de M. Adlerfeld, qui est très exact, et

[1] Ce qui est entre deux crochets n'était pas conservé dans l'édition de Kehl.

qui a servi à rectifier quelques faits et quelques dates.

J'ai même fait usage de l'histoire écrite par Norberg, chapelain et confesseur de Charles XII. Il est vrai que c'est un ouvrage bien mal digéré et bien mal écrit, dans lequel on trouve trop de petits faits étrangers à son sujet, et où les grands événements deviennent petits, tant ils sont mal rapportés. C'est un tissu de rescrits, de déclarations, de publications, qui se font d'ordinaire au nom des rois quand ils sont en guerre. Elles ne servent jamais à faire connaître le fond des événements; elles sont inutiles au militaire et au politique, et sont ennuyeuses pour le lecteur : un écrivain peut seulement les consulter quelquefois dans le besoin, pour en tirer quelque lumière, ainsi qu'un architecte emploie des décombres dans un édifice.

Parmi les pièces publiques dont Norberg a surchargé sa malheureuse histoire, il s'en trouve même de fausses et d'absurdes, comme la lettre d'Achmet, empereur des Turcs, que cet historien appelle sultan bassa par la grâce de Dieu [a].

Ce même Norberg fait dire au roi de Suède ce que ce monarque n'a jamais dit ni pu dire au sujet du roi Stanislas. Il prétend que Charles XII, en répondant aux objections du primat, lui dit que Stanislas avait acquis beaucoup d'amis dans son voyage d'Italie. Cependant il est très certain que jamais Stanislas n'a été en Italie, ainsi que ce monarque me l'a confirmé lui-même. Qu'importe, après tout, qu'un Polonais, dans le dix-huitième siècle, ait voyagé ou non en Italie pour son plaisir? Que de faits inutiles il faut retrancher de l'histoire! et que je me sais bon gré d'avoir resserré celle de Charles XII!

Norberg n'avait ni lumières, ni esprit, ni connaissance des affaires du monde; et c'est peut-être ce qui détermina Charles XII à le choisir pour son confesseur : je ne sais s'il a fait de ce prince un bon chrétien; mais assurément il n'en a pas fait un héros; et Charles XII serait ignoré, s'il n'était connu que par Norberg.

Il est bon d'avertir ici que l'on a imprimé il y a quelques années une petite brochure intitulée, *Remarques historiques et critiques sur l'histoire de Charles XII* par M. de Voltaire. Ce petit ouvrage est du comte Poniatowski; ce sont des réponses qu'il avait faites à de nouvelles questions de ma part dans son dernier voyage à Paris, mais son secrétaire en ayant fait une double copie, elle tomba entre les mains d'un libraire, qui ne manqua pas de l'imprimer; et un correcteur d'imprimerie de Hollande intitula *Critique* cette instruction de M. Poniatowski, pour la mieux débiter. C'est un des moindres brigandages qui s'exercent dans la librairie.

La Mottraye, domestique de M. Fabrice, avait aussi imprimé quelques remarques sur cette histoire. Parmi les erreurs et les petitesses dont cette critique de La Mottraye est remplie, il ne laisse pas de se trouver quelque chose de vrai et d'utile; et j'ai eu soin d'en faire usage dans les dernières éditions, et surtout dans celle de 1739 : car, en fait d'histoire, rien n'est à négliger; et il faut consulter, si l'on peut, les rois et les valets-de-chambre.

[a] Voyez la lettre de Voltaire à M. Nordberg, au commencement de ce volume.

---

# AUX AUTEURS
## DE LA BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE,
### SUR
### L'INCENDIE DE LA VILLE D'ALTENA [1].
### 1739.

L'extrême difficulté que nous avons en France de faire venir des livres de Hollande, est cause que je n'ai vu que tard le neuvième tome de la *Bibliothèque raisonnée;* et je dirai en passant que si le reste de ce journal répond à ce que j'en ai parcouru, les gens de lettres sont à plaindre en France de ne le pas connaître.

A la page 169 de ce neuvième tome, seconde partie, j'ai trouvé une lettre contre moi, par laquelle on me reproche d'avoir calomnié la ville de Hambourg dans l'*Histoire de Charles XII*.

Depuis quelques jours, un Hambourgeois, homme de lettres et de mérite, nommé M. Richey, m'ayant fait l'honneur de me venir voir, m'a renouvelé ces plaintes au nom de ses compatriotes.

Voici le fait, et voici ce que je suis obligé de déclarer.

Dans le fort de cette guerre malheureuse qui a ravagé le nord, les comtes de Steinbock et de Welling, généraux du roi de Suède, prirent en 1713 dans la ville de Hambourg même, la résolution de brûler Altena, ville commerçante, appartenante aux Danois, et qui commençait à faire quelque ombrage au commerce de Hambourg.

Cette résolution fut exécutée sans miséricorde la nuit du 9 janvier. Ces généraux couchèrent à Hambourg cette nuit-là même; ils y couchèrent le 10, le 11, le 12 et le 13, et datèrent de Hambourg les lettres qu'ils écrivirent pour tâcher de justifier cette barbarie.

[1] Cette pièce est du quarante-neuvième volume de l'édition in-8° de Kehl, troisième des *Mélanges littéraires*.

Il est encore certain, et les Hambourgeois n'en disconviennent pas, qu'on refusa l'entrée de Hambourg à plusieurs Altenais, à des vieillards, à des femmes grosses, qui y vinrent demander un refuge, et que quelques uns de ces misérables expirèrent sous les murs de cette ville, au milieu de la neige et de la glace, consumés de froid et de misère, tandis que leur patrie était en cendres.

J'ai été obligé de rapporter ces faits dans l'*Histoire de Charles XII*. Un de ceux qui m'ont communiqué des mémoires, me marque très positivement, dans une de ses lettres, que les Hambourgeois avaient donné de l'argent au comte de Steinbock, pour l'engager à exterminer Altena, comme la rivale de leur commerce. Je n'ai point adopté une accusation si grave : quelque raison que j'aie d'être convaincu de la méchanceté des hommes, je n'ai jamais cru le crime si aisément; j'ai combattu efficacement plus d'une calomnie; et je suis le seul qui ait osé justifier la mémoire du comte Piper par des raisons, lorsque toute l'Europe le calomniait par des conjectures.

Au lieu donc de suivre le mémoire qu'on m'avait envoyé, je me suis contenté de rapporter *qu'on disait* que les Hambourgeois avaient donné secrètement de l'argent au comte de Steinbock.

Ce bruit a été universel et fondé sur des apparences : un historien peut rapporter les bruits aussi bien que les faits; et quand il ne donne une rumeur publique, une opinion, que pour une opinion, et non pour une vérité, il n'en est ni responsable ni répréhensible.

Mais lorsqu'il apprend que cette opinion populaire est fausse et calomnieuse, alors son devoir est de le déclarer, et de remercier publiquement ceux qui l'ont instruit.

C'est le cas où je me trouve. M. Richey m'a démontré l'innocence de ses compatriotes. La *Bibliothèque raisonnée* a aussi très solidement repoussé l'accusation intentée contre la ville de Hambourg. L'auteur de la lettre contre moi est seulement répréhensible, en ce qu'il m'attribue d'avoir dit positivement que la ville de Hambourg était coupable; il devait distinguer entre l'opinion d'une partie du Nord, que j'ai rapportée comme un bruit vague, et l'affirmation qu'il m'impute. Si j'avais dit en effet : « La ville de Hambourg a « acheté la ruine de la ville d'Altena, » je lui en demanderais pardon très humblement, persuadé qu'il n'y a de honte qu'à ne se point rétracter quand on a tort. Mais j'ai dit la vérité en rapportant un bruit qui a couru; et je dis la vérité en disant qu'ayant examiné ce bruit, je l'ai trouvé plein de fausseté.

Je dois encore déclarer qu'il régnait des maladies contagieuses à Altena, dans le temps de l'incendie; et que si les Hambourgeois n'avaient point de lazarets (comme on me l'a assuré), point d'endroit où l'on pût mettre à couvert et séparément les vieillards et les femmes qui périrent à leur vue, ils sont très excusables de ne les pas avoir recueillis; car la conservation de sa propre ville doit être préférée au salut des étrangers.

J'aurai très grand soin que l'on corrige cet endroit de l'*Histoire de Charles XII*, dans la nouvelle édition commencée à Amsterdam; et qu'on le réduise à l'exacte vérité, dont je fais profession, et que je préfère à tout.

J'apprends aussi que l'on a inséré dans des papiers hebdomadaires des lettres aussi outrageantes que mal écrites du poëte Rousseau au sujet de la tragédie de *Zaïre*. Cet auteur de plusieurs pièces de théâtre, toutes sifflées, fait le procès à une pièce qui a été reçue du public avec assez d'indulgence; et cet auteur de tant d'ouvrages impies me reproche publiquement d'avoir peu respecté la religion dans une tragédie représentée avec l'approbation des plus vertueux magistrats, lue par monseigneur le cardinal de Fleury, et qu'on représente déjà dans quelques maisons religieuses. On me fera bien l'honneur de croire que je ne m'avilirai pas à répondre à cet écrivain.

FIN DE L'HISTOIRE DE CHARLES XII.

Digitized by Google

Digitized by Google

# HISTOIRE DE LA

n-
t'il
es
et
ue
me

rès
alé
ro-

as-
la
lon
our
tte

co
la
nd,
'est
'est
ais-
ap-
la
urs

im-
eut-
nu-
au-
près

s de
sur
am,
Nes-

On peut croire qu'il s'est trompé dans son jugement sur le mérite d'un philosophe ou d'un historien, mais on ne doit pas l'accuser d'avoir commis envers le genre humain le crime de s'être élevé contre un de ses droits. K.

n'était qu'un village, et en quatre siècles continuelles elle forma un empire six fois plus de Russie et six fois plus grand, si on ne serts pour des provinces. K

Digitized by Google

Digitized by Google

# HISTOIRE DE RUSSIE[1].

## PRÉFACE

### HISTORIQUE ET CRITIQUE.

(de l'auteur.)

§ Ier.

Lorsque, vers le commencement du siècle où nous sommes, le czar Pierre jetait les fondements de Pétersbourg, ou plutôt de son empire, personne ne prévoyait le succès. Quiconque aurait imaginé alors qu'un souverain de Russie pourrait envoyer des flottes victorieuses aux Dardanelles, subjuguer la Crimée, chasser les Turcs de quatre grandes provinces, dominer sur la mer Noire, établir la plus brillante cour de l'Europe, et faire fleurir tous les arts au milieu de la guerre; quiconque l'eût dit, n'eût passé que pour un visionnaire.

Mais un visionnaire plus avéré est l'écrivain qui prédit en 1762, dans je ne sais quel *Contrat social* ou insocial, que l'empire de Russie allait tomber. Il dit en propres mots[2] : « Les Tartares, « ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maî« tres et les nôtres : cela me paraît infaillible. »

C'est une étrange manie que celle d'un polisson qui parle en maître aux souverains, et qui prédit infailliblement la chute prochaine des empires, du fond du tonneau où il prêche, et qu'il croit avoir appartenu autrefois à Diogène. Les étonnants progrès de l'impératrice Catherine II et de la nation russe sont une preuve assez forte que Pierre-le-Grand a bâti sur un fondement ferme et durable.

Il est même de tous les législateurs, après Mahomet, celui dont le peuple s'est le plus signalé après lui. Les Romulus et les Thésée n'en approchent pas[1].

Une preuve assez belle qu'on doit tout en Russie à Pierre-le-Grand, est ce qui arriva dans la cérémonie de l'action de grâces rendue à Dieu, selon l'usage, dans la cathédrale de Pétersbourg, pour la victoire du comte d'Orlof, qui brûla la flotte ottomane tout entière en 1770.

Le prédicateur, nommé Platon, et digne de ce nom, passa, au milieu de son discours, de la chaire où il parlait au tombeau de Pierre-le-Grand, et embrassant la statue de ce fondateur : « C'est « toi, dit-il, qui as remporté cette victoire, c'est « toi qui as construit parmi nous le premier vais« seau, etc., etc. » Ce trait que nous avons rapporté ailleurs, et qui charmera la postérité la plus reculée, est, comme la conduite de plusieurs officiers russes, un exemple du sublime.

Un comte de Shouvaloff, chambellan de l'impératrice Élisabeth, l'homme de l'empire peut-être le plus instruit, voulut, en 1759, communiquer à l'historien de Pierre les documents authentiques nécessaires, et on n'a écrit que d'après eux.

§ II.

Le public a quelques prétendues histoires de Pierre-le-Grand ; la plupart ont été composées sur des gazettes. Celle qu'on a donnée à Amsterdam, en quatre volumes, sous le nom du boyard Nes-

[1] Des deux parties dont se compose cette Histoire, la première parut en 1759, et la seconde seulement en 1763.

[2] Nous ne croyons pas que jamais les Tartares se rendent maîtres de l'Europe. Les lumières, dont il ne faut pas confondre les progrès avec la perfection des arts, de la poésie, de l'éloquence, ne peuvent manquer de s'accroître et de se répandre; et elles opposent aux Tartares une barrière que la férocité ne peut vaincre.

Mais le célèbre Jean-Jacques avait pris le parti de soutenir que plus on était ignorant, plus on avait de raison et de vertu. Nous sommes fâchés que, dans ce passage et dans quelques autres, Voltaire ait paru refuser à un homme libre le droit de parler avec liberté des souverains, et de juger leurs actions; mais si l'on examine ces passages, on verra que dans tous il défend un prince qu'il regarde comme un homme supérieur, contre un écrivain qu'il n'estime point. Ce n'est donc pas à un citoyen qu'il refuse le droit de juger les rois, c'est à un déclamateur qu'il refuse celui de juger un grand homme. On peut croire qu'il s'est trompé dans son jugement sur le mérite d'un philosophe ou d'un historien, mais on ne doit pas l'accuser d'avoir commis envers le genre humain le crime de s'être élevé contre un de ses droits. K.

[1] Le czar Pierre avait des états immenses, beaucoup d'hommes, et de productions; il forme une armée et une flotte, et dès lors il eut formé un puissant empire. Rome n'était qu'un village, et en quatre siècles de victoires continuelles elle forma un empire six fois plus peuplé que celui de Russie et six fois plus grand, si on ne compte pas les déserts pour des provinces. K.

Digitized by Google

tesuranoy, est une de ces fraudes typographiques trop communes. Tels sont les Mémoires d'Espagne, sous le nom de don Juan de Colmenar ; l'*Histoire de Louis XIV*, composée par le jésuite La Motte sur de prétendus mémoires d'un ministre d'état, et attribuée à La Martinière ; telles sont l'histoire de l'empereur Charles VI et celle du prince Eugène, et tant d'autres.

C'est ainsi qu'on a fait servir le bel art de l'imprimerie au plus méprisable des commerces. Un libraire de Hollande commande un livre comme un manufacturier fait fabriquer des étoffes ; et il se trouve malheureusement des écrivains que la nécessité force de vendre leur peine à ces marchands, comme des ouvriers à leurs gages ; de là tous ces insipides panégyriques et ces libelles diffamatoires dont le public est surchargé : c'est un des vices les plus honteux de notre siècle.

Jamais l'histoire n'eut plus besoin de preuves authentiques que dans nos jours, où l'on trafique si insolemment du mensonge. L'auteur qui donne au public l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, est le même qui écrivit, il y a trente ans, l'*Histoire de Charles XII* sur les Mémoires de plusieurs personnes publiques qui avaient long-temps vécu auprès de ce monarque. La présente Histoire est une confirmation et un supplément de la première.

On se croit obligé ici, par respect pour le public et pour la vérité, de mettre au jour un témoignage irrécusable, qui apprendra quelle foi on doit ajouter à l'*Histoire de Charles XII*.

Il n'y a pas long-temps que le roi de Pologne, duc de Lorraine, se fesait relire cet ouvrage à Commercy ; il fut si frappé de la vérité de tant de faits dont il avait été le témoin, et si indigné de la hardiesse avec laquelle on les a combattus dans quelques libelles et dans quelques journaux, qu'il voulut fortifier par le sceau de son témoignage la créance que mérite l'historien, et que, ne pouvant écrire lui-même, il ordonna à un de ses grands officiers d'en dresser un acte authentique.

Cet acte, envoyé à l'auteur, lui causa une surprise d'autant plus agréable, qu'il venait d'un roi aussi instruit de tous ces événements que Charles XII lui-même, et qui d'ailleurs est connu dans l'Europe par son amour pour le vrai autant que par sa bienfesance.

On a une foule de témoignages aussi incontestables sur l'histoire du siècle de Louis XIV, ouvrage non moins vrai et non moins important, qui respire l'amour de la patrie, mais dans lequel cet esprit de patriotisme n'a rien dérobé à la vérité, et n'a jamais ni outré le bien, ni déguisé le mal ; ouvrage composé sans intérêt, sans crainte et sans espérance, par un homme que sa situation met en état de ne flatter personne.

Il y a peu de citations dans le *Siècle de Louis XIV*, parce que les événements des premières années, connus de tout le monde, n'avaient besoin que d'être mis dans leur jour, et que l'auteur a été témoin des derniers. Au contraire, on cite toujours ses garants dans l'*Histoire de l'empire de Russie*, et le premier de ces témoins, c'est Pierre-le-Grand lui-même.

## § III.

On ne s'est point fatigué, dans cette *Histoire de Pierre-le-Grand*, à rechercher vainement l'origine de la plupart des peuples qui composent l'empire immense de Russie, depuis le Kamtschatka jusqu'à la mer Baltique. C'est une étrange entreprise de vouloir prouver par des pièces authentiques que les Huns vinrent autrefois du nord de la Chine en Sibérie, et que les Chinois eux-mêmes sont une colonie d'Égyptiens. Je sais que des philosophes d'un grand mérite ont cru voir quelque conformité entre ces peuples ; mais on a trop abusé de leurs doutes ; on a voulu convertir en certitude leurs conjectures.

Voici, par exemple, comme on s'y prend aujourd'hui pour prouver que les Égyptiens sont les pères des Chinois. Un ancien a conté que l'Égyptien Sésostris alla jusqu'au Gange : or, s'il alla vers le Gange, il put aller à la Chine, qui est très loin du Gange ; donc il y alla : or la Chine alors n'était point peuplée ; il est donc clair que Sésostris la peupla. Les Égyptiens, dans leurs fêtes, allumaient des chandelles ; les Chinois ont des lanternes ; donc on ne peut douter que les Chinois ne soient une colonie d'Égypte. De plus les Égyptiens ont un grand fleuve ; les Chinois en ont un. Enfin il est évident que les premiers rois de la Chine ont porté les noms des anciens rois d'Égypte : car dans le nom de la famille Yu, on peut trouver les caractères qui, arrangés d'un autre façon, forment le mot *Menès*. Il est donc incontestable que l'empereur Yu prit son nom de *Menès*, roi d'Égypte, et l'empereur Ki est évidemment le roi *Atoës*, en changeant *k* en *a* et *i* en *toës*.

Mais si un savant de Tobolsk ou de Pékin avait lu quelqu'un de nos livres, il pourrait prouver bien plus démonstrativement que nous venons des Troyens. Voici comme il pourrait s'y prendre, et comme il étonnerait son pays par ses profondes recherches. Les livres les plus anciens, dirait-il, et les plus respectés dans le petit pays d'Occident nommé *France*, sont les romans ; ils étaient écrits dans une langue pure, dérivée des anciens Romains qui n'ont jamais menti : or plus de vingt de ces livres authentiques déposent que Francus,

fondateur de la monarchie des Francs, était fils d'Hector : le nom d'Hector, s'est toujours conservé depuis dans la nation ; et même dans ce siècle, un de ses plus grands généraux s'appelait Hector de Villars.

Les nations voisines ont reconnu si unanimement cette vérité, que l'Arioste, un des plus savants Italiens, avoue, dans son *Roland*, que les chevaliers de Charlemagne combattaient pour avoir le casque d'Hector. Enfin une preuve sans réplique, c'est que les anciens Francs, pour perpétuer la mémoire des Troyens leurs pères, bâtirent une nouvelle ville de Troyes en Champagne; et ces nouveaux Troyens ont toujours conservé une si grande aversion pour les Grecs leurs ennemis, qu'il n'y a pas aujourd'hui quatre de ces Champenois qui veuillent apprendre le grec. Ils n'ont même jamais voulu recevoir de jésuites chez eux; et c'est probablement parce qu'ils avaient entendu dire que quelques jésuites expliquaient autrefois Homère aux jeunes lettrés.

Il est certain que de tels raisonnements feraient un grand effet à Pékin et à Tobolsk : mais aussi un autre savant renverserait cet édifice, en prouvant que les Parisiens descendent des Grecs; car, dirait-il, le premier président d'un tribunal de Paris s'appelait Achille de Harlai. Achille vient certainement de l'Achille grec, et Harlai vient d'Aristos, en changeant *istos* en *lai*. Les Champs Élysées, qui sont encore à la porte de la ville, et le mont Olympe, qu'on voit encore près de Mézières, sont des monuments contre lesquels l'incrédulité la plus déterminée ne peut tenir. D'ailleurs toutes les coutumes d'Athènes sont conservées dans Paris; on y juge les tragédies et les comédies avec autant de légèreté qu'elles l'étaient par les Athéniens; on y couronne les généraux des armées sur les théâtres comme dans Athènes; et en dernier lieu le maréchal de Saxe reçut publiquement des mains d'une actrice une couronne qu'on ne lui aurait pas donnée dans la cathédrale. Les Parisiens ont des académies qui viennent de celles d'Athènes, une église, une liturgie, des paroisses, des diocèses, toutes inventions grecques, tous mots tirés du grec; les maladies des Parisiens sont grecques, *apoplexie, phthisie, péripneumonie, cachexie, dyssenterie, jalousie*, etc.

Il faut avouer que ce sentiment balancerait beaucoup l'autorité du savant personnage qui a démontré tout à l'heure que nous sommes une colonie troyenne. Ces deux opinions seraient encore combattues par d'autres profonds antiquaires; les uns feraient voir que nous sommes Égyptiens, attendu que le culte d'Isis fut établi au village d'Issi, sur le chemin de Paris à Versailles. d'autres prouveraient que nous sommes des Arabes, comme le témoignent le mot d'*almanach*, d'*alambic*, d'*algèbre*, d'*amiral*. Les savants chinois et sibériens seraient très embarrassés à décider, et nous laisseraient enfin pour ce que nous sommes.

Il paraît qu'il faut s'en tenir à cette incertitude sur l'origine de toutes les nations. Il en est des peuples comme des familles; plusieurs barons allemands se font descendre en droit de ligne d'Arminius : on composa pour Mahomet une généalogie par laquelle il venait d'Abraham et d'Agar.

Ainsi la maison des anciens czars de Russie venait du roi de Hongrie Bela; ce Bela d'Attila; Attila, de Turck, père des Huns, et Turck était fils de Japhet. Son frère Russ avait fondé le trône de Russie; un autre frère, nommé Camari, établit sa puissance vers le Volga.

Tous ces fils de Japhet étaient, comme chacun sait, les petits-fils de Noé, inconnu à toute la terre, excepté à un petit peuple très long-temps inconnu lui-même. Les trois enfants de ce Noé allèrent vite s'établir à mille lieues les uns des autres, de peur de se donner des secours, et firent probablement avec leurs sœurs des millions d'habitants en très peu d'années.

Plusieurs graves personnages ont suivi exactement ces filiations avec la même sagacité qu'ils ont découvert comment les Japonais avaient peuplé le Pérou. L'histoire a été long-temps écrite dans ce goût, qui n'est pas celui du président de Thou et de Rapin de Thoyras.

## § IV.

S'il faut être un peu en garde contre les historiens qui remontent à leur tour de Babel et au déluge, il ne faut pas moins se défier de ceux qui particularisent toute l'histoire moderne, qui entrent dans tous les secrets des ministres, et qui vous donnent audacieusement la relation exacte de toutes les batailles dont les généraux auraient eu bien de la peine à rendre compte.

Il s'est donné depuis le commencement du dernier siècle près de deux cents grands combats en Europe, la plupart plus meurtriers que les batailles d'Arbelle et de Pharsale : mais très peu de ces actions ayant eu de grandes suites, elles sont perdues pour la postérité. S'il n'y avait qu'un livre dans le monde, les enfants en sauraient par cœur toutes les lignes, on en compterait toutes les syllabes; s'il n'y avait eu qu'une bataille, le nom de chaque soldat serait connu, et sa généalogie passerait à la dernière postérité : mais dans cette longue suite à peine interrompue de guerres sanglantes que se font les princes chrétiens, les anciens intérêts, qui tous ont changé, sont effa-

cés par les nouveaux ; les batailles données il y a vingt ans sont oubliées par celles qu'on donne de nos jours ; comme, dans Paris, les nouvelles d'hier sont étouffées par celles d'aujourd'hui, qui vont l'être à leur tour par celles de demain ; et presque tous les événements sont précipités les uns par les autres dans un éternel oubli. C'est une réflexion qu'on ne saurait trop faire ; elle sert à consoler des malheurs qu'on essuie ; elle montre le néant des choses humaines. Il ne reste, pour fixer l'attention des hommes, que les révolutions frappantes qui ont changé les mœurs et les lois des grands états ; et c'est à ce titre que l'histoire de Pierre-le-Grand mérite d'être connue.

Si on s'est trop appesanti sur quelques détails de combats et de prises de villes qui ressemblent à d'autres combats et à d'autres siéges, on en demande pardon au lecteur philosophe ; et on n'a d'autre excuse, sinon que ces petits faits étant liés aux grands, marchent nécessairement à leur suite.

On a réfuté Nordberg dans les endroits qui ont paru les plus importants, et on l'a laissé se tromper impunément sur les petites choses.

## § V.

On a fait l'*Histoire de Pierre-le-Grand* la plus courte et la plus pleine qu'on a pu. Il y a des histoires de petites provinces, de petites villes, d'abbayes même de moines, en plusieurs volumes in-folio : les Mémoires d'un abbé [1] retiré quelques années en Espagne, où il n'a presque rien fait, contiennent huit tomes : un seul a suffi pour la vie d'Alexandre.

Il se peut qu'il y ait encore des hommes enfants qui aiment mieux les *fables des Osiris, des Bacchus, des Hercule, des Thésée*, consacrées par l'antiquité, que l'histoire véritable d'un prince moderne, soit parce que ces noms antiques d'Osiris et d'Hercule flattent plus l'oreille que celui de Pierre, soit parce que des géants et des lions terrassés plaisent plus à une imagination faible que des lois et des entreprises utiles. Cependant il faut avouer que la défaite du géant d'Épidaure et du voleur Siunis, et le combat contre la truie de Crommion, ne valent pas les exploits du vainqueur de Charles XII, du fondateur de Pétersbourg, et du législateur d'un empire redoutable.

Les anciens nous ont appris à penser, il est vrai : mais il serait bien étrange de préférer le Scythe Anacharsis, parce qu'il était ancien, au Scythe moderne, qui a policé tant de peuples.

Cette histoire contient la vie publique du czar, laquelle a été utile, non sa vie privée, sur laquelle on n'a que quelques anecdotes d'ailleurs assez connues. Les secrets de son cabinet, de son lit, et de sa table, ne peuvent être bien dévoilés par un étranger, et ne doivent point l'être. Si quelqu'un eût pu donner de tels mémoires, c'eût été un prince Menzikoff, un général Czeremetoff, qui l'ont vu si long-temps dans son intérieur ; ils ne l'ont pas fait ; et tout ce qui aujourd'hui ne serait appuyé que sur des bruits publics, ne mériterait point de créance. Les esprits sages aiment mieux voir un grand homme travailler vingt-cinq ans au bonheur d'un vaste empire, que d'apprendre d'une manière très incertaine ce que ce grand homme pouvait avoir de commun avec le vulgaire de son pays. Suétone rapporte ce que les premiers empereurs de Rome avaient fait de plus secret ; mais avait-il vécu familièrement avec douze Césars ?

## § VI.

Quand il ne s'agit que de style, que de critique, que de petits intérêts d'auteur, il faut laisser aboyer les petits faiseurs de brochures ; on se rendrait presque aussi ridicule qu'eux, si on perdait son temps à leur répondre ou même à les lire : mais quand il s'agit de faits importants, il faut quelquefois que la vérité s'abaisse à confondre même les mensonges des hommes méprisables : leur opprobre ne doit pas plus empêcher la vérité de s'expliquer, que la bassesse d'un criminel de la lie du peuple n'empêche la justice d'agir contre lui : c'est par cette double raison qu'on a été obligé d'imposer silence au coupable ignorant qui avait corrompu l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, par des notes aussi absurdes que calomnieuses, dans lesquelles il outrageait brutalement une branche de la maison de France et toute la maison d'Autriche, et cent familles illustres de l'Europe, dont les antichambres lui étaient aussi inconnues que les faits qu'il osait falsifier.

C'est un grand inconvénient attaché au bel art de l'imprimerie, que cette facilité malheureuse de publier les impostures et les calomnies.

Le prêtre de l'Oratoire Levassor, et le jésuite La Motte, l'un mendiant en Angleterre, l'autre mendiant en Hollande, écrivent tous deux l'histoire pour gagner du pain : l'un choisit le roi de France Louis XIII pour l'objet de sa satire ; l'autre prit pour but Louis XIV. Leur qualité de moines apostats ne devait pas leur concilier la créance publique ; cependant c'est un plaisir de voir avec quelle confiance ils annoncent tous deux qu'ils sont chargés du dépôt de la vérité : ils rebattent sans cesse cette maxime, qu'il faut oser dire tout

[1] L'abbé de Montgon. K

ce qui est vrai : ils devaient ajouter qu'il faut commencer par en être instruit.

Leur maxime dans leur bouche est leur propre condamnation : mais cette maxime en elle-même mérite bien d'être examinée, puisqu'elle est devenue l'excuse de toutes les satires.

Toute vérité publique, importante, utile, doit être dite sans doute : mais s'il y a quelque anecdote odieuse sur un prince, si, dans l'intérieur de son domestique, il s'est livré, comme tant de particuliers, à des faiblesses de l'humanité, connues peut-être d'un ou deux confidents, qui vous a chargé de révéler au public ce que ces deux confidents ne devaient révéler à personne? Je veux que vous ayez pénétré dans ce mystère, pourquoi déchirez-vous le voile dont tout homme a droit de se couvrir dans le secret de sa maison? et par quelle raison publiez-vous ce scandale? Pour flatter la curiosité des hommes, répondez-vous; pour plaire à leur malignité; pour débiter mon livre, qui, sans cela, ne serait pas lu. Vous n'êtes donc qu'un satirique, qu'un faiseur de libelles, qui vendez des médisances, et non pas un historien.

Si cette faiblesse d'un homme public, si ce vice secret que vous cherchez à faire connaître, a influé sur les affaires publiques, s'il a fait perdre une bataille, dérangé les finances de l'état, rendu les citoyens malheureux, vous devez en parler : votre devoir est de démêler ce petit ressort caché qui a produit de grands événements; hors de là vous devez vous taire.

*Que nulle vérité ne soit cachée :* c'est une maxime qui peut souffrir quelques exceptions. Mais en voici une qui n'en admet point : « Ne « dites à la postérité que ce qui est digne de la « postérité. »

§ VII.

Outre le mensonge dans les faits, il y a encore le mensonge dans les portraits. Cette fureur de charger une histoire de portraits a commencé en France par les romans. C'est *Clélie* qui mit cette manie à la mode. Sarrasin, dans l'aurore du bon goût, fit l'*Histoire de la conspiration de Valstein*, qui n'avait jamais conspiré; il ne manque pas, en fesant le portait de Valstein, qu'il n'avait jamais vu, de traduire presque tout ce que Salluste dit de Catilina, que Salluste avait beaucoup vu. C'est écrire l'histoire en bel esprit; et qui veut trop faire parade de son esprit ne réussit qu'à le montrer, ce qui est bien peu de chose.

Il convenait au cardinal de Retz de peindre les principaux personnages de son temps, qu'il avait tous pratiqués, et qui avaient été ou ses amis ou ses ennemis; il ne les a pas peints sans doute de ces couleurs fades dont Maimbourg enluminé dans ses histoires romanesques les princes des temps passés. Mais était-il un peintre fidèle? la passion, le goût de la singularité, n'égaraient-ils pas son pinceau? Devait-il, par exemple, s'exprimer ainsi sur la reine, mère de Louis XIV : « Elle avait « de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire « pour ne pas paraître sotte aux yeux de ceux « qui ne la connaissaient pas; plus d'aigreur que « de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, « plus de manière que de fond, plus d'applica- « tion à l'argent que de libéralité, plus de libéralité « que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéresse- « ment, plus d'attachement que de passion, plus de « dureté que de fierté, plus d'intention de piété « que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, « et plus d'incapacité que tout ce que dessus? »

Il faut avouer que les obscurités de ces expressions, cette foule d'antithèses et de comparatifs, et le burlesque de cette peinture si indigne de l'histoire, ne doivent pas plaire aux esprits bien faits. Ceux qui aiment la vérité doutent de celle du portrait, en lui comparant la conduite de la reine; et les cœurs vertueux sont aussi révoltés de l'aigreur et du mépris que l'historien déploie en parlant d'une princesse qui le combla de bienfaits, qu'ils sont indignés de voir un archevêque faire la guerre civile, comme il l'avoue, uniquement pour le plaisir de la faire.

S'il faut se défier de ces portraits tracés par ceux qui étaient si à portée de bien peindre, comment pourrait-on croire sur sa parole un historien, s'il affectait de vouloir pénétrer un prince qui aurait vécu à six cents lieues de lui? Il faut en ce cas le peindre par ses actions, et laisser à ceux qui ont approché long-temps de sa personne le soin de dire le reste.

Les harangues sont une autre espèce de mensonge oratoire que les historiens se sont permis autrefois. On fesait dire à ses héros ce qu'ils auraient pu dire. Cette liberté surtout pouvait se prendre avec un personnage d'un temps éloigné, mais aujourd'hui ces fictions ne sont plus tolérées : on exige bien plus; car si on mettait dans la bouche d'un prince une harangue qu'il n'eût pas prononcée, on ne regarderait l'historien que comme un rhéteur.

Une troisième espèce de mensonge, et la plus grossière de toutes, mais qui fut long-temps la plus séduisante, c'est le merveilleux : il domine dans toutes les histoires anciennes, sans en excepter une seule.

On trouve même encore quelques prédictions dans l'*Histoire de Charles XII* par Nordberg : mais on n'en voit dans aucun de nos historiens sensés qui ont écrit dans ce siècle; les signes, les prodiges, les apparitions, sont renvoyés à la fable. L'his-

toire avait besoin d'être éclairée par la philosophie.

§ VIII.

Il y a un article important qui peut intéresser la dignité des couronnes. Oléarius, qui accompagnait, en 1634, des envoyés de Holstein en Russie et en Perse, rapporte, au livre troisième de son histoire, que le czar Ivan Basilovitz avait relégué en Sibérie un ambassadeur de l'empereur : c'est un fait dont aucun autre historien, que je je sache, n'a jamais parlé : il n'est pas vraisemblable que l'empereur eût souffert une violation du droit des gens si extraordinaire et si outrageante.

Le même Oléarius dit dans un autre endroit : « Nous partîmes le 13 février, de compagnie avec « un certain ambassadeur de France, qui s'appe- « lait Charles de Talleyrand, prince de Chalais, etc. « Louis l'avait envoyé avec Jacques Roussel en « ambassade en Turquie et en Moscovie ; mais « son collègue lui rendit de si mauvais offices au- « près du patriarche, que le grand-duc le reléguà en Sibérie. »

Au livre troisième, il dit que cet ambassadeur, prince de Chalais, et le nommé Roussel son collègue, qui était marchand, étaient envoyés de Henri IV. Il est assez probable que Henri IV, mort en 1610, n'envoya point d'ambassade en Moscovie en 1634. Si Louis XIII avait fait partir pour ambassadeur un homme d'une maison aussi illustre que celle de Talleyrand, il ne lui eût point donné un marchand pour collègue ; l'Europe aurait été informée de cette ambassade ; et l'outrage singulier fait au roi de France eût fait encore plus de bruit.

Ayant contesté ce fait incroyable, et voyant que la fable d'Oléarius avait pris quelque crédit, je me suis cru obligé de demander des éclaircissements au dépôt des affaires étrangères en France. Voici ce qui a donné lieu à la méprise d'Oléarius.

Il y eut en effet un homme de la maison de Talleyrand qui, ayant la passion des voyages, alla jusqu'en Turquie, sans en parler à sa famille, et sans demander de lettres de recommandation. Il rencontra un marchand hollandais, nommé Roussel, député d'une compagnie de négoce, et qui n'était pas sans liaison avec le ministère de France. Le marquis de Talleyrand se joignit avec lui pour aller voir la Perse ; et s'étant brouillé en chemin avec son compagnon de voyage, Roussel le calomnia auprès du patriarche de Moscou ; on l'envoya en effet en Sibérie ; il trouva le moyen d'avertir sa famille, et au bout de trois ans, le secrétaire d'état, M. Desnoyers, obtint sa liberté de la cour de Moscou.

Voilà le fait mis au jour : il n'est digne d'entrer dans l'histoire qu'autant qu'il met en garde contre la prodigieuse quantité d'anecdotes de cette espèce rapportées par les voyageurs.

Il y a des erreurs historiques ; il y a des mensonges historiques. Ce que rapporte Oléarius n'est qu'une erreur ; mais quand on dit qu'un czar fit clouer le chapeau d'un ambassadeur sur sa tête, c'est un mensonge. Qu'on se trompe sur le nombre et la force des vaisseaux d'une armée navale, qu'on donne à une contrée plus ou moins d'étendue, ce n'est qu'une erreur, et une erreur très pardonnable. Ceux qui répètent les anciennes fables, dans lesquelles l'origine de toutes les nations est enveloppée, peuvent être accusés d'une faiblesse commune à tous les auteurs de l'antiquité : ce n'est pas là mentir, ce n'est proprement que transcrire des contes.

L'inadvertance nous rend encore sujets à bien des fautes, qu'on ne peut appeler mensonges. Si dans la nouvelle géographie d'Hubner on trouve que les bornes de l'Europe sont à l'endroit où le fleuve Oby se jette dans la mer Noire, et que l'Europe a trente millions d'habitants, voilà des inattentions que tout lecteur instruit rectifie. Cette géographie vous présente souvent des villes grandes, fortifiées, peuplées, qui ne sont plus que des bourgs presque déserts ; il est aisé alors de s'apercevoir que le temps a tout changé ; l'auteur a consulté des anciens ; et ce qui était vrai de leur temps ne l'est plus aujourd'hui.

On se trompe encore en tirant des inductions. Pierre-le-Grand abolit le patriarcat. Hubner ajoute qu'il se déclara patriarche lui-même. Des anecdotes prétendues de Russie vont plus loin, et disent qu'il officia pontificalement : ainsi d'un fait avéré on tire des conclusions erronées, ce qui n'est que trop commun.

Ce que j'ai appelé mensonge historique est plus commun encore ; c'est ce que la flatterie, la satire, ou l'amour insensé du merveilleux, font inventer. L'historien qui, pour plaire à une famille puissante, loue un tyran, est un lâche ; celui qui veut flétrir la mémoire d'un bon prince est un monstre, et le romancier qui donne ses imaginations pour la vérité est méprisé. Tel qui autrefois fesait respecter des fables par des nations entières, ne serait pas lu aujourd'hui des derniers des hommes.

Il y a des critiques plus menteurs encore, qui altèrent des passages, ou qui ne les entendent pas ; qui, inspirés par l'envie, écrivent avec ignorance contre des ouvrages utiles : ce sont les serpents qui rongent la lime, il faut les laisser faire.

Digitized by Google

# HISTOIRE DE RUSSIE.

## PREMIÈRE PARTIE.

### AVANT-PROPOS.

Dans les premières années du siècle où nous sommes, le vulgaire ne connaissait dans le Nord de héros que Charles XII. Sa valeur personnelle, qui tenait beaucoup plus d'un soldat que d'un roi, l'éclat de ses victoires et même de ses malheurs, frappaient tous les yeux qui voient aisément ces grands événements, et qui ne voient pas les travaux longs et utiles. Les étrangers doutaient même alors que les entreprises du czar Pierre Ier pussent se soutenir; elles ont subsisté, et se sont perfectionnées sous les impératrices Anne et Élisabeth, mais surtout sous Catherine II, qui a porté si loin la gloire de la Russie. Cet empire est aujourd'hui compté parmi les plus florissants états, et Pierre est dans le rang des plus grands législateurs. Quoique ses entreprises n'eussent pas besoin de succès aux yeux des sages, ses succès ont affermi pour jamais sa gloire. On juge aujourd'hui que Charles XII méritait d'être le premier soldat de Pierre-le-Grand. L'un n'a laissé que des ruines, l'autre est un fondateur en tout genre. J'osai porter à peu près ce jugement, il y a trente années, lorsque j'écrivis l'histoire de Charles. Les mémoires qu'on me fournit aujourd'hui sur la Russie me mettent en état de faire connaître cet empire, dont les peuples sont si anciens, et chez qui les lois, les mœurs, et les arts, sont d'une création nouvelle. L'histoire de Charles XII était amusante, celle de Pierre Ier est instructive.

### CHAPITRE PREMIER.

#### Description de la Russie.

L'empire de Russie est le plus vaste de notre hémisphère; il s'étend d'occident en orient l'espace de plus de deux mille lieues communes de France, et il a plus de huit cents lieues du sud au nord dans sa plus grande largeur. Il confine à la Pologne et à la mer Glaciale; il touche à la Suède et à la Chine. Sa longueur, de l'île de Dago à l'occident de la Livonie, jusqu'à ses bornes les plus orientales, comprend près de cent soixante-dix degrés; de sorte que, quand on a midi à l'occident, on a près de minuit à l'orient de l'empire. Sa largeur est de trois mille six cents verstes du sud au nord, ce qui fait huit cent cinquante de nos lieues communes [1].

Nous connaissions si peu les limites de ce pays dans le siècle passé, que, lorsqu'en 1689 nous apprîmes que les Chinois et les Russes étaient en guerre, et que l'empereur Cam-hi [2] d'un côté, et de l'autre les czars Ivan et Pierre, envoyaient, pour terminer leurs différends, une ambassade à trois cents lieues de Pékin, sur les limites des deux empires, nous traitâmes d'abord cet événement de fable.

Ce qui est compris aujourd'hui sous le nom de Russie, ou des Russies, est plus vaste que tout le reste de l'Europe, et que ne le fut jamais l'empire romain, ni celui de Darius conquis par Alexandre; car il contient plus de onze cent mille de nos lieues carrées. L'empire romain et celui d'Alexandre n'en contenaient chacun qu'environ cinq cent cinquante mille, et il n'y a pas un royaume en Europe qui soit la douzième partie de l'empire romain. Pour rendre la Russie aussi peuplée, aussi abondante, aussi couverte de villes que nos pays méridionaux, il faudra encore des siècles et des czars tels que Pierre-le-Grand.

Un ambassadeur anglais qui résidait, en 1755, à Pétersbourg, et qui avait été à Madrid, dit, dans sa relation manuscrite, que dans l'Espagne, qui est le royaume de l'Europe le moins peuplé, on peut compter quarante personnes par chaque mille carré, et que dans la Russie on n'en peut compter que cinq: nous verrons au chapitre second si ce ministre ne s'est pas abusé. Il est dit dans la *Dîme*, faussement attribuée au maréchal de Vauban, qu'en France chaque mille carré contient à peu près deux cents habitants l'un portant l'autre. Ces évaluations ne sont jamais exactes, mais

[1] L'*Encyclopédie* fait la verste de 547 toises, et en compte 104 pour un degré de latitude; d'autres le font de 545 toises, et en donnent 104 1/8 au même degré. (Note de feu Decroix.)

[2] Voyez ci-après, chapitre VII de la première partie. Le nom de Cam-hi est quelquefois écrit Kang-hi et Kang-hi.

elles servent à montrer l'énorme différence de la population d'un pays à celle d'un autre.

Je remarquerai ici que de Pétersbourg à Pékin on trouverait à peine une grande montagne dans la route que les caravanes pourraient prendre par la Tartarie indépendante, en passant par les plaines des Calmouks et par le grand désert de Cobi; et il est à remarquer que d'Archangel à Pétersbourg, et de Pétersbourg aux extrémités de la France septentrionale, en passant par Dantzick, Hambourg, Amsterdam, on ne voit pas seulement une colline un peu haute. Cette observation peut faire douter de la vérité du système dans lequel on veut que les montagnes n'aient été formées que par le roulement des flots de la mer, en supposant que tout ce qui est terre aujourd'hui a été mer très long-temps. Mais comment les flots, qui dans cette supposition ont formé les Alpes, les Pyrénées, et le Taurus, n'auraient-ils pas formé aussi quelque coteau élevé de la Normandie à la Chine dans un espace tortueux de trois mille lieues? La géographie ainsi considérée pourrait prêter des lumières à la physique, ou du moins donner des doutes.

Nous appelions autrefois la Russie du nom de Moscovie, parce que la ville de Moscou, capitale de cet empire, était la résidence des grands-ducs de Russie; aujourd'hui l'ancien nom de Russie a prévalu

Je ne dois point rechercher ici pourquoi on a nommé les contrées depuis Smolensko jusqu'au-delà de Moscou la Russie blanche, et pourquoi Huhuer la nomme noire, ni pour quelle raison la Kiovie doit être la Russie rouge.

Il se peut encore que Madiès le Scythe, qui fit une irruption en Asie, près de sept siècles avant notre ère, ait porté ses armes dans ces régions, comme ont fait depuis Gengis et Tamerlan, et comme probablement on avait fait long-temps avant Madiès. Toute antiquité ne mérite pas nos recherches; celles des Chinois, des Indiens, des Perses, des Égyptiens, sont constatées par des monuments illustres et intéressants. Ces monuments en supposent encore d'autres très antérieurs, puisqu'il faut un grand nombre de siècles avant qu'on puisse seulement établir l'art de transmettre ses pensées par des signes durables, et qu'il faut encore une multitude de siècles précédents pour former un langage régulier. Mais nous n'avons point de tels monuments dans notre Europe aujourd'hui si policée; l'art de l'écriture fut long-temps inconnu dans tout le Nord: le patriarche Constantin, qui a écrit en russe l'histoire de Kiovie, avoue que dans ces pays on n'avait point l'usage de l'écriture au cinquième siècle.

Que d'autres examinent si des Huns, des Slaves et des Tatars ont conduit autrefois des familles errantes et affamées vers la source du Borysthène. Mon dessein est de faire voir ce que le czar Pierre a créé, plutôt que de débrouiller inutilement l'ancien chaos. Il faut toujours se souvenir qu'aucune famille sur la terre ne connaît son premier auteur, et que par conséquent aucun peuple ne peut savoir sa première origine.

Je me sers du nom de Russes pour désigner les habitants de ce grand empire. Celui de Roxelans, qu'on leur donnait autrefois, serait plus sonore; mais il faut se conformer à l'usage de la langue dans laquelle on écrit. Les gazettes et d'autres mémoires depuis quelque temps emploient le mot de Russiens; mais comme ce mot approche trop de Prussiens, je m'en tiens à celui de Russes, que presque tous nos auteurs leur ont donné; et il m'a paru que le peuple le plus étendu de la terre doit être connu par un terme qui le distingue absolument des autres nations.

Il faut d'abord que le lecteur se fasse, la carte à la main, une idée nette de cet empire, partagé aujourd'hui en seize grands gouvernements, qui seront un jour subdivisés, quand les contrées du septentrion et de l'orient auront plus d'habitants.

Voici quels sont ces seize gouvernements, dont plusieurs renferment des provinces immenses.

### *De la Livonie.*

La province la plus voisine de nos climats est celle de la Livonie. C'est une des plus fertiles du Nord. Elle était païenne au douzième siècle. Des négociants de Brême et de Lubeck y commercèrent, et des religieux croisés, nommés *porte-glaives*, unis ensuite à l'ordre teutonique, s'en emparèrent au treizième siècle; dans le temps que la fureur des croisades armait les chrétiens contre tout ce qui n'était pas de leur religion. Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de ces religieux conquérants, se fit souverain de la Livonie et de la Prusse brandebourgeoise vers l'an 1514. Les Russes et les Polonais se disputèrent dès lors cette province. Bientôt les Suédois y entrèrent: elle fut long-temps ravagée par toutes ces puissances. Le roi de Suède Gustave-Adolphe la conquit. Elle fut cédée à la Suède, en 1660, par la célèbre paix d'Oliva; et enfin le czar Pierre l'a conquise sur les Suédois, comme on le verra dans le cours de cette histoire.

La Courlande, qui tient à la Livonie, est toujours vassale de la Pologne, mais dépend beaucoup de la Russie. Ce sont là les limites occidentales de cet empire dans l'Europe chrétienne.

Digitized by Google

*Des gouvernements de Revel, de Pétersbourg, et de Vibourg.*

Plus au nord se trouve le gouvernement de Revel et de l'Estonie. Revel fut bâtie par les Danois au treizième siècle. Les Suédois ont possédé l'Estonie depuis que le pays se fut mis sous la protection de la Suède, en 1561 ; et c'est encore une des conquêtes de Pierre.

Au bord de l'Estonie est le golfe de Finlande. C'est à l'orient de cette mer, et à l'embouchure de la Nova et du lac Ladoga, qu'est la ville de Pétersbourg, la plus nouvelle et la plus belle ville de l'empire, bâtie par le czar Pierre, malgré tous les obstacles réunis qui s'opposaient à sa fondation.

Elle s'élève sur le golfe de Cronstadt, au milieu de neuf bras de rivières qui divisent ses quartiers ; un château occupe le centre de la ville, dans une île formée par le grand cours de la Nova : sept canaux tirés des rivières baignent les murs d'un palais, ceux de l'amirauté, du chantier des galères, et plusieurs manufactures. Trente-cinq grandes églises sont autant d'ornements à la ville ; et parmi ces églises il y en a cinq pour les étrangers, soit catholiques romains, soit réformés, soit luthériens : ce sont cinq temples élevés à la tolérance, et autant d'exemples donnés aux autres nations. Il y a cinq palais ; l'ancien, que l'on nomme celui d'été, situé sur la rivière de Neva, est bordé d'une balustrade immense de belles pierres tout le long du rivage. Le nouveau palais d'été, près de la porte triomphale, est un des plus beaux morceaux d'architecture qui soient en Europe ; les bâtiments élevés pour l'amirauté, pour le corps des cadets, pour les colléges impériaux, pour l'académie des sciences, la bourse, le magasin des marchandises, celui des galères, sont autant de monuments magnifiques. La maison de la police ; celle de la pharmacie publique, où tous les vases sont de porcelaine ; le magasin pour la cour, la fonderie, l'arsenal, les ponts, les marchés, les places, les casernes pour la garde à cheval et pour les gardes à pied, contribuent à l'embellissement de la ville, autant qu'à sa sûreté. On y compte actuellement quatre cent mille âmes. Aux environs de la ville sont des maisons de plaisance dont la magnificence étonne les voyageurs : il y en a une dont les jets d'eau sont très supérieurs à ceux de Versailles. Il n'y avait rien en 1702 : c'était un marais impraticable. Pétersbourg est regardé comme la capitale de l'Ingrie, petite province conquise par Pierre Ier ; Vibourg conquis par lui, et la partie de la Finlande perdue et cédée par la Suède, en 1712, sont un autre gouvernement.

*Archangel.*

Plus haut, en montant au nord, est la province d'Archangel, pays entièrement nouveau pour les nations méridionales de l'Europe. Il prit son nom de saint Michel l'archange, sous la protection duquel il fut mis long-temps après que les Russes eurent reçu le christianisme, qu'il n'ont embrassé qu'au commencement du onzième siècle. Ce ne fut qu'au milieu du seizième que ce pays fut connu des autres nations. Les Anglais, en 1555, cherchèrent un passage entre les mers du nord et de l'est pour aller aux Indes orientales. Chancelor, capitaine d'un des vaisseaux équipés pour cette expédition, découvrit le port d'Archangel dans la mer Blanche. Il n'y avait dans ce désert qu'un couvent avec la petite église de Saint-Michel l'archange.

De ce port, ayant remonté la rivière de la Duina, les Anglais arrivèrent au milieu des terres, et enfin à la ville de Moscou. Ils se rendirent aisément les maîtres du commerce de la Russie, lequel, de la ville de Novogorod où il se fesait par terre, fut transporté à ce port de mer. Il est, à la vérité, inabordable sept mois de l'année : cependant il fut beaucoup plus utile que les foires de la grande Novogorod, tombées en décadence par les guerres contre la Suède. Les Anglais obtinrent le privilège d'y commercer sans payer aucun droit ; et c'est ainsi que toutes les nations devraient peut-être négocier ensemble. Les Hollandais partagèrent bientôt le commerce d'Archangel, qui ne fut pas connu des autres peuples.

Long-temps auparavant, les Génois et les Vénitiens avaient établi un commerce avec les Russes par l'embouchure du Tanaïs, où ils avaient bâti une ville appelée Tana : mais depuis les ravages de Tamerlan dans cette partie du monde, cette branche du commerce des Italiens avait été détruite ; celui d'Archangel a subsisté, avec de grands avantages pour les Anglais et les Hollandais, jusqu'au temps où Pierre-le-Grand a ouvert la mer Baltique à ses états.

*Laponie russe ; du gouvernement d'Archangel.*

A l'occident d'Archangel, et dans son gouvernement, est la Laponie russe, troisième partie de cette contrée, les deux autres appartiennent à la Suède et au Danemarck. C'est un très grand pays, qui occupe environ huit degrés de longitude, et qui s'étend en latitude du cercle polaire au cap Nord. Les peuples qui l'habitent étaient confusément connus de l'antiquité sous le nom de

Digitized by Google

Troglodytes et de Pygmées septentrionaux ; ces noms convenaient en effet à des hommes hauts pour la plupart de trois coudées, et qui habitent des cavernes : ils sont tels qu'ils étaient alors ; d'une couleur tannée, quoique les autres peuples septentrionaux soient blancs ; presque tous petits, tandis que leurs voisins et les peuples d'Islande, sous le cercle polaire, sont d'une haute stature ; ils semblent faits pour leur pays montueux, agiles, ramassés, robustes, la peau dure, pour mieux résister au froid ; les cuisses, les jambes déliées, les pieds menus, pour courir plus légèrement au milieu des rochers dont leur terre est toute couverte ; aimant passionnément leur patrie, qu'eux seuls peuvent aimer, et ne pouvant même vivre ailleurs. On a prétendu, sur la foi d'Olaüs, que ces peuples étaient originaires de Finlande, et qu'ils se sont retirés dans la Laponie, où leur taille a dégénéré. Mais pourquoi n'auraient-ils pas choisi des terres moins au nord, où la vie eût été plus commode ? pourquoi leur visage, leur figure, leur couleur, tout diffère-t-il entièrement de leurs prétendus ancêtres ? Il serait peut-être aussi convenable de dire que l'herbe qui croît en Laponie vient de l'herbe du Danemarck, et que les poissons particuliers à leurs lacs viennent des poissons de Suède. Il y a grande apparence que les Lapons sont indigènes, comme leurs animaux sont une production de leur pays, et que la nature les a faits les uns pour les autres.

Ceux qui habitent vers la Finlande ont adopté quelques expressions de leurs voisins, ce qui arrive à tous les peuples : mais quand deux nations donnent aux choses d'usage, aux objets qu'elles voient sans cesse, des noms absolument différents, c'est une grande présomption qu'un de ces peuples n'est pas une colonie de l'autre. Les Finlandais appellent un ours *karu ;* et les Lapons *muriet :* le soleil, en finlandais, se nomme *auringa ;* en langue laponne, *beve*. Il n'y a là aucune analogie. Les habitants de Finlande et de la Laponie suédoise ont adoré autrefois une idole qu'ils nommaient *lumalac ;* et depuis le temps de Gustave-Adolphe, auquel ils doivent le nom de luthériens, ils appellent Jésus-Christ le fils d'Iumalac. Les Lapons moscovites sont aujourd'hui censés de l'Église grecque ; mais ceux qui errent vers les montagnes septentrionales du cap Nord se contentent d'adorer un Dieu sous quelques formes grossières, ancien usage de tous les peuples nomades.

Cette espèce d'hommes peu nombreuse a très peu d'idées, et ils sont heureux de n'en avoir pas davantage ; car alors ils auraient de nouveaux besoins qu'ils ne pourraient satisfaire ; ils vivent contents et sans maladies, en ne buvant guère que de l'eau dans le climat le plus froid, et arrivent à une longue vieillesse. La coutume qu'on leur imputait de prier les étrangers de faire à leurs femmes et à leurs filles l'honneur de s'approcher d'elles, vient probablement du sentiment de la supériorité qu'ils reconnaissaient dans ces étrangers, en voulant qu'ils pussent servir à corriger les défauts de leur race. C'était un usage établi chez les peuples vertueux de Lacédémone. Un époux priait un jeune homme bien fait de lui donner de beaux enfants qu'il pût adopter. La jalousie et les lois empêchent les autres hommes de donner leurs femmes : mais les Lapons étaient presque sans lois, et probablement n'étaient point jaloux.

### *Moscou.*

Quand on a remonté la Duina du nord au sud, on arrive au milieu des terres à Moscou, la capitale de l'empire. Cette ville fut long-temps le centre des états russes, avant qu'on se fût étendu du côté de la Chine et de la Perse.

Moscou, situé par le 55e degré et demi de latitude, dans un terrain moins froid et plus fertile, que Pétersbourg, est au milieu d'une vaste et belle plaine, sur la rivière de Moska [a], et de deux autres petites qui se perdent avec elle dans l'Occa, et vont ensuite grossir le fleuve du Volga. Cette ville n'était, au treizième siècle, qu'un assemblage de cabanes peuplées de malheureux opprimés par la race de Gengis-kan.

Le Kremelin [b], qui fut le séjour des grands-ducs, n'a été bâti qu'au quatorzième siècle, tant les villes ont peu d'antiquité dans cette partie du monde. Ce Kremelin fut construit par des architectes italiens, ainsi que plusieurs églises, dans ce goût gothique, qui était alors celui de toute l'Europe ; il y en a deux du célèbre Aristote de Bologne, qui florissait au quinzième siècle ; mais les maisons des particuliers n'étaient que des huttes de bois.

Le premier écrivain qui nous fit connaître Moscou est Oléarius, qui, en 1635, accompagna une ambassade d'un duc de Holstein, ambassade aussi vaine dans sa pompe qu'inutile dans son objet. Un Holstenois devait être frappé de l'immensité de Moscou, de ses cinq enceintes, du vaste quartier des czars, et d'une splendeur asiatique qui régnait alors à cette cour. Il n'y avait rien de pareil en Allemagne, nulle ville à beaucoup près aussi vaste, aussi peuplée.

Le comte de Carlisle, au contraire, ambassadeur de Charles II, en 1663, auprès du czar Alexis, se plaint, dans sa relation, de n'avoir

a En russe, *Moskwa*. — b En russe, *Kremin*.

trouvé ni aucune commodité de la vie dans Moscou, ni hôtellerie dans la route, ni secours d'aucune espèce. L'un jugeait comme un Allemand du Nord, l'autre comme un Anglais; et tous deux par comparaison. L'Anglais fut révolté de voir que la plupart des boyards avaient pour lit des planches ou des bancs, sur lesquels on étendait une peau ou une couverture; c'est l'usage antique de tous les peuples : les maisons presque toutes de bois étaient sans meubles presque toutes les tables à manger sans linge; point de pavé dans les rues, rien d'agréable et de commode, très peu d'artisans, encore étaient-ils grossiers, et ne travaillaient qu'aux ouvrages indispensables. Ces peuples auraient paru des Spartiates s'ils avaient été sobres.

Mais la cour, dans les jours de cérémonie, paraissait celle d'un roi de Perse. Le comte de Carlisle dit qu'il ne vit qu'or et pierreries sur les robes du czar et de ses courtisans : ces habits n'étaient pas fabriqués dans le pays; cependant il était évident qu'on pouvait rendre les peuples industrieux, puisqu'on avait fondu à Moscou, long-temps auparavant, sous le règne du czar Boris Godono, la plus grosse cloche qui soit en Europe, et qu'on voyait dans l'église patriarcale des ornements d'argent qui avait exigé beaucoup de soins. Ces ouvrages, dirigés par des Allemands et des Italiens, étaient des efforts passagers; c'est l'industrie de tous les jours, et la multitude des arts continuellement exercés qui fait une nation florissante. La Pologne alors, et tous les pays voisins des Russes, ne leur étaient pas supérieurs. Les arts de la main n'étaient pas plus perfectionnés dans le nord de l'Allemagne; les beaux-arts n'y étaient guère plus connus au milieu du dix-septième siècle.

Quoique Moscou n'eût rien alors de la magnificence et des arts de nos grandes villes d'Europe, cependant son circuit de vingt mille pas, la partie appelée la ville chinoise, où les raretés de la Chine s'étalaient; le vaste quartier du Kremelin, où est le palais des czars, quelques dômes dorés, des tours élevées et singulières, et enfin le nombre de ses habitants, qui monte à près de cinq cent mille; tout cela fesait de Moscou une des plus considérables villes de l'univers.

Théodore, ou Fœdor, frère aîné de Pierre-le-Grand, commença à policer Moscou. Il fit construire plusieurs grandes maisons de pierre, quoique sans aucune architecture régulière. Il encourageait les principaux de sa cour à bâtir, leur avançant de l'argent, et leur fournissait des matériaux. C'est à lui qu'on doit les premiers haras de beaux chevaux, et quelques embellissements utiles. Pierre, qui a tout fait, a eu soin de Moscou, en construisant Pétersbourg; il l'a fait paver, il l'a orné et enrichi par des édifices, par des manufactures : enfin, un chambellan [a] de l'impératrice Elisabeth, fille de Pierre, y a été l'instituteur d'une université depuis quelques années. C'est le même qui m'a fourni tous les mémoires sur lesquels j'écris. Il était bien plus capable que moi de composer cette histoire, même dans ma langue; tout ce qu'il m'a écrit fait foi que ce n'est que par modestie qu'il m'a laissé le soin de cet ouvrage.

### *Smolensko.*

A l'occident du duché de Moscou est celui de Smolensko, partie de l'ancienne Sarmatie européane. Les duchés de Moscovie et de Smolensko composaient la Russie blanche proprement dite Smolensko, qui appartenait d'abord aux grands-ducs de Russie, fut conquise par le grand-duc de Lithuanie au commencement du quinzième siècle, reprise cent ans après par ses anciens maîtres. Le roi de Pologne, Sigismond III, s'en empara en 1611. Le czar Alexis, père de Pierre, la recouvra en 1654; et depuis ce temps elle a fait toujours partie de l'empire de Russie. Il est dit dans l'éloge du czar Pierre, prononcé à Paris dans l'académie des sciences, que les Russes, avant lui, n'avaient rien conquis à l'occident et au midi : il est évident qu'on s'est trompé.

### *Des gouvernements de Novogorod et de Kiovie ou Ukraine.*

Entre Pétersbourg et Smolensko est la province de Novogorod. On dit que c'est dans ce pays que les anciens Slaves, ou Slavons, firent leur premier établissement. Mais d'où venaient ces Slaves, dont la langue s'est étendue dans le nord-est de l'Europe? *Sla* signifie un chef, et *esclave*, appartenant au chef. Tout ce qu'on sait de ces anciens Slaves c'est qu'ils étaient des conquérants. Ils bâtirent la ville de Novogorod la grande, située sur une rivière navigable dès sa source, laquelle jouit long-temps d'un florissant commerce, et fut une puissante alliée des villes anséatiques. Le czar Ivan Basilovitz [b] la conquit en 1467, et en emporta toutes les richesses, qui contribuèrent à la magnificence de la cour de Moscou, presque inconnue jusqu'alors.

Au midi de la province de Smolensko, vous trouvez la province de Kiovie, qui est la petite Russie, avec une partie de la Russie rouge, ou l'Ukraine, traversée par le Dnieper, que les Grecs ont appelé Borysthène. La différence de ces deux

a M. de Shouvaloff.
b En russe, *Iwan Wassiliewitsch.*

Digitized by Google

noms, l'un dur à prononcer, l'autre mélodieux, sert à faire voir, avec cent autres preuves, la rudesse de tous les anciens peuples du Nord, et les grâces de la langue grecque. La capitale, Kiou, autrefois Kisovie, fut bâtie par les empereurs de Constantinople, qui en firent une colonie : on y voit encore des inscriptions grecques de douze cents années : c'est la seule ville qui ait quelque antiquité dans ces pays où les hommes ont vécu tant de siècles sans bâtir des murailles. Ce fut là que les grands-ducs de Russie firent leur résidence dans l'onzième siècle, avant que les Tartares asservissent la Russie.

Les Ukraniens, qu'on nomme Cosaques, sont un ramas d'anciens Roxelans, de Sarmates, de Tartares réunis. Cette contrée fesait partie de l'ancienne Scythie. Il s'en faut beaucoup que Rome et Constantinople, qui ont dominé sur tant de nations, soient des pays comparables pour la fertilité à celui de l'Ukraine. La nature s'efforce d'y faire du bien aux hommes ; mais les hommes n'y ont pas secondé la nature ; vivant des fruits que produit une terre aussi inculte que féconde, et vivant encore plus de rapines ; amoureux à l'excès d'un bien préférable à tout, la liberté, et cependant ayant servi tour à tour la Pologne et la Turquie. Enfin, ils se donnèrent à la Russie, en 1654, sans trop se soumettre ; et Pierre les a soumis.

Les autres nations sont distinguées par leurs villes et leurs bourgades. Celle-ci est partagée en dix régiments. A la tête de ces dix régiments était un chef élu à la pluralité des voix, nommé hetman ou itman. Ce capitaine de la nation n'avait pas le pouvoir suprême. C'est aujourd'hui un seigneur de la cour que les souverains de Russie leur donnent pour hetman ; c'est un véritable gouverneur de province, semblable à nos gouverneurs de ces pays d'état qui ont encore quelques priviléges.

Il n'y avait d'abord dans ce pays que des païens et des mahométans ; ils ont été baptisés chrétiens de la communion romaine quand ils ont servi la Pologne ; et ils sont aujourd'hui baptisés chrétiens de l'église grecque depuis qu'ils sont à la Russie.

Parmi eux sont compris ces Cosaques zaporaviens, qui sont à peu près ce qu'étaient nos flibustiers, des brigands courageux. Ce qui les distingue de tous les autres peuples, c'est qu'ils ne souffrent jamais de femmes dans leurs peuplades, comme on prétend que les amazones ne souffraient point d'hommes chez elles. Les femmes qui leur servent à peupler demeurent dans d'autres îles du fleuve : point de mariage, point de famille : ils enrôlent les enfants mâles dans leurs milices, et laissent les filles à leurs mères. Souvent le frère a des enfants de sa sœur, et le père de sa fille. Point d'autres lois chez eux que les usages établis par les besoins : cependant ils ont quelques prêtres du rit grec. On a construit depuis quelque temps le fort Sainte-Élisabeth, sur le Borysthène, pour les contenir. Ils servent dans les armées comme troupes irrégulières ; et malheur à qui tombe dans leurs mains !

### *Des gouvernements de Belgorod, de Véronise, et de Nischgorod.*

Si vous remontez au nord-est de la province de Kiovie, entre le Borysthène et le Tanaïs, c'est le gouvernement de Belgorod qui se présente : il est aussi grand que celui de Kiovie. C'est une des plus fertiles provinces de la Russie ; c'est elle qui fournit à la Pologne une quantité prodigieuse de ce gros bétail qu'on connaît sous le nom de bœufs de l'Ukraine. Ces deux provinces sont à l'abri des incursions des petits Tartares, par des lignes qui s'étendent du Borysthène au Tanaïs, garnies de forts et de redoutes.

Remontez encore au nord, passez le Tanaïs, vous entrez dans le gouvernement de Vérouise, qui s'étend jusqu'aux bords des Palus-Méotides. Auprès de la capitale, que nous nommons Vérouise [a], à l'embouchure de la rivière de ce nom qui se jette dans le Tanaïs, Pierre-le-Grand a fait construire sa première flotte ; entreprise dont on n'avait point encore d'idée dans tous ces vastes états. Vous trouvez ensuite le gouvernement de Nischgorod, fertile en grains, traversé par le Volga.

### *Astracan.*

De cette province vous entrez, au midi, dans le royaume d'Astracan. Ce pays commence au 43e degré et demi de latitude, sous le plus beau des climats, et finit vers le 50e, comprenant environ autant de degrés de longitude que de latitude ; borné d'un côté par la mer Caspienne, de l'autre par les montagnes de la Circassie, et s'avançant encore au-delà de la mer Caspienne, le long du mont Caucase ; arrosé du grand fleuve Volga, du Jaïk, et de plusieurs autres rivières entre lesquelles on peut, à ce que prétend l'ingénieur anglais Perri, tirer des canaux qui, en servant de lit aux inondations, feraient le même effet que les canaux du Nil, et augmenteraient la fertilité de la terre. Mais, à la droite et à la gauche du Volga et du Jaïk, ce beau pays était infesté plutôt qu'habité par des Tartares qui n'ont jamais rien cul-

[a] En Russie, on écrit et on prononce *Voronesteh*

Digitized by Google

tivé, et qui ont toujours vécu comme étrangers sur la terre.

L'ingénieur Perri, employé par Pierre-le-Grand dans ces quartiers, y trouva de vastes déserts couverts de pâturages, de légumes, de cerisiers, d'amandiers. Des moutons sauvages d'une nourriture excellente, paissaient dans ces solitudes. Il fallait commencer par dompter et par civiliser les hommes de ces climats pour y seconder la nature, qui a été forcée dans le climat de Pétersbourg.

Ce royaume d'Astracan est une partie de l'ancien Capshak, conquis par Gengis-kan, et ensuite par Tamerlan; ces Tartares dominèrent jusqu'à Moscou. Le czar Jean Basilides, petit-fils d'Ivan Basilovitz, et le plus grand conquérant d'entre les Russes, délivra son pays du joug tartare, au seizième siècle, et ajouta le royaume d'Astracan à ses autres conquêtes en 1554.

Astracan est la borne de l'Asie et de l'Europe, et peut faire le commerce de l'une et de l'autre, en transportant par le Volga les marchandises apportées par la mer Caspienne. C'était encore un des grands projets de Pierre-le-Grand : il a été exécuté en partie. Tout un faubourg d'Astracan est habité par des Indiens.

### *Orenbourg.*

Au sud-est du royaume d'Astracan est un petit pays nouvellement formé, qu'on appelle Orenbourg : la ville de ce nom a été bâtie en 1734, sur le bord du fleuve Jaïk. Ce pays est hérissé des branches du mont Caucase. Des forteresses élevées de distance en distance défendent les passages des montagnes et des rivières qui en descendent. C'est dans cette région, auparavant inhabitée, qu'aujourd'hui les Persans viennent déposer et cacher à la rapacité des brigands leurs effets échappés aux guerres civiles. La ville d'Orenbourg est devenue le refuge des Persans et de leurs fortunes, et s'est accrue de leurs calamités; les Indiens, les peuples de la grande Bukarie, y viennent trafiquer; elle devient l'entrepôt de l'Asie.

### *Des gouvernements de Casan et de la grande Permie.*

Au-delà du Volga et du Jaïk, vers le septentrion, est le royaume de Casan, qui, comme Astracan, tomba dans le partage d'un fils de Gengis-kan, et ensuite d'un fils de Tamerlan, conquis de même par Jean Basilides. Il est encore peuplé de beaucoup de Tartares mahométans. Cette grande contrée s'étend jusqu'à la Sibérie : il est constant qu'elle a été florissante et riche autrefois; elle a conservé encore quelque opulence. Une province de ce royaume, appelée la grande Permie, et ensuite le Solikam, était l'entrepôt des marchandises de la Perse et des fourures de Tartarie. On a trouvé dans cette Permie une grande quantité de monnaie au coin des premiers califes, et quelques idoles d'or des Tartares [a]; mais ces monuments d'anciennes richesses ont été trouvés au milieu de la pauvreté et dans des déserts : il n'y avait plus aucune trace de commerce; ces révolutions n'arrivent que trop vite et trop aisément dans un pays ingrat, puisqu'elles sont arrivées dans les plus fertiles.

Ce célèbre prisonnier suédois, Stralemberg, qui mit si bien à profit son malheur, et qui examina tous ces vastes pays avec tant d'attention, est le premier qui a rendu vraisemblable un fait qu'on n'avait jamais pu croire, concernant l'ancien commerce de ces régions. Pline et Pomponius-Méla rapportent que du temps d'Auguste, un roi des Suèves fit présent à Metellus Celer de quelques Indiens jetés par la tempête sur les côtes voisines de l'Elbe. Comment des habitants de l'Inde auraient-ils navigué sur les mers germaniques? Cette aventure a paru fabuleuse à tous nos modernes, surtout depuis que le commerce de notre hémisphère a changé par la découverte du cap de Bonne-Espérance : mais autrefois il n'était pas plus étrange de voir un Indien trafiquer dans les pays septentrionaux de l'Occident, que de voir un Romain passer dans l'Inde par l'Arabie. Les Indiens allaient en Perse, s'embarquaient sur la mer d'Hyrcanie, remontaient le Rha, qui est le Volga, allaient jusqu'à la grande Permie par la Kama, et de là pouvaient aller s'embarquer sur la mer du Nord ou sur la Baltique. Il y a eu de tous temps des hommes entreprenants. Les Tyriens firent de plus surprenants voyages.

Si, après avoir parcouru de l'œil toutes ces vastes provinces, vous jetez la vue sur l'orient, c'est là que les limites de l'Europe et de l'Asie se confondent encore. Il aurait fallu un nouveau nom pour cette grande partie du monde. Les anciens divisèrent en Europe, Asie, et Afrique, leur univers connu : ils n'en avaient pas vu la dixième partie; c'est ce qui fait que quand on a passé les Palus-Méotides, on ne sait plus où l'Europe finit, et où l'Asie commence; tout ce qui est au-delà du mont Taurus était désigné par le mot vague de Scythie, et le fut ensuite par celui de Tartarie ou Tatarie. Il serait convenable peut-être d'appeler terres arctiques ou terres du nord tout le pays qui s'étend depuis la mer Baltique jusqu'aux confins

[a] *Mémoires de Stralemberg*, confirmés par mes *Mémoires russes*.

de la Chine, comme on donne le nom de terres australes à la partie du monde non moins vaste, située sous le pôle antarctique, et qui fait le contre-poids du globe.

*Du gouvernement de la Sibérie, des Samoïèdes, des Ostiaks, du Kamtschatka, etc.*

Des frontières des provinces d'Archangel, de Résan, d'Astracan, s'étend à l'orient la Sibérie avec les terres ultérieures jusqu'à la mer du Japon; elle touche au midi de la Russie par le mont Caucase; de là au pays de Kamtschatka, on compte environ douze cents lieues de France; et de la Tartarie septentrionale, qui lui sert de limite, jusqu'à la mer Glaciale, on en compte environ quatre cents, ce qui est la moindre largeur de l'empire. Cette contrée produit les plus riches fourrures, et c'est ce qui servit à en faire la découverte en 1565. Ce ne fut pas sous le czar Fœder Ivanovitz, mais sous Ivan Basilides, au seizième siècle, qu'un particulier des environs d'Archangel, nommé Anika, homme riche pour son état et pour son pays, s'aperçut que des hommes d'une figure extraordinaire, vêtus d'une manière jusqu'alors inconnue dans ce canton, et parlant une langue que personne n'entendait, descendaient tous les ans une rivière qui tombe dans la Duina [a], et venaient apporter au marché des martres et des renards noirs qu'ils troquaient pour des clous et des morceaux de verre, comme les premiers sauvages de l'Amérique donnaient leur or aux Espagnols; il les fit suivre par ses enfants et par ses valets jusque dans leur pays. C'étaient des Samoïèdes, peuples qui paraissent semblables aux Lapons, mais qui ne sont pas de la même race. Ils ignorent comme eux l'usage du pain; ils ont comme eux le secours des rangifères ou rennes, qu'ils attellent à leurs traîneaux. Ils vivent dans des cavernes, dans des huttes au milieu des neiges [b]: mais d'ailleurs la nature a mis entre cette espèce d'hommes et celle des Lapons des différences très marquées. On assure que leur mâchoire supérieure est plus avancée au niveau de leur nez, et que leurs oreilles sont plus rehaussées. Les hommes et les femmes n'ont de poil que sur la tête; le mamelon est d'un noir d'ébène. Les Lapons et les Lapones ne sont marquées à aucun de ces signes. On m'a averti, par des mémoires envoyés de ces contrées si peu connues, qu'on s'est trompé dans la belle *Histoire naturelle* du jardin du Roi [c], lorsqu'en parlant de tant de choses curieuses concernant la nature humaine, on a confondu l'espèce des Lapons avec l'espèce des Samoïèdes. Il y a beaucoup plus de races d'hommes qu'on ne pense. Celles des Samoïèdes et des Hottentots paraissent les deux extrêmes de notre continent; et si l'on fait attention aux mamelles noires des femmes Samoïèdes, et au tablier que la nature a donné aux Hottentotes, qui descend, dit-on, à la moitié de leurs cuisses, on aura quelque idée des variétés de notre espèce animale; variétés ignorées dans nos villes, où presque tout est inconnu, hors ce qui nous environne.

Les Samoïèdes ont dans leur morale des singularités aussi grandes qu'en physique: ils ne rendent aucun culte à l'Être suprême; ils approchent du manichéisme, ou plutôt de l'ancienne religion des mages, en ce seul point qu'ils reconnaissent un bon un un mauvais principe. Le climat horrible qu'ils habitent semble en quelque manière excuser cette créance si ancienne chez tant de peuples, et si naturelle aux ignorants et aux infortunés.

On n'entend parler chez eux ni de larcins ni de meurtres: étant presque sans passions, ils sont sans injustice. Il n'y a aucun terme dans leur langue pour exprimer le vice et la vertu. Leur extrême simplicité ne leur a pas encore permis de former des notions abstraites; le sentiment seul les dirige; et c'est peut-être une preuve incontestable que les hommes aiment la justice par instinct, quand leurs passions funestes ne les aveuglent pas.

On persuada quelques uns de ces sauvages de se laisser conduire à Moscou. Tout les y frappa d'admiration. Ils regardèrent l'empereur comme leur dieu, et se soumirent à lui donner tous les ans une offrande de deux martres zibelines par habitant. On établit bientôt quelques colonies au-delà de l'Oby et de l'Irtis [a]; on y bâtit même des forteresses. Un Cosaque fut envoyé dans le pays en 1595, et le conquit pour les czars avec quelques soldats et quelque artillerie, comme Cortès subjugua le Mexique; mais il ne conquit guère que des déserts.

En remontant l'Oby, à la jonction de la rivière d'Irtis avec celle de Tobolsk on trouva une petite habitation dont on a fait la ville de Tobolsk [b], capitale de la Sibérie, aujourd'hui considérable. Qui croirait que cette contrée a été long-temps le séjour de ces mêmes Huns qui ont tout ravagé jusqu'à Rome sous Attila, et que ces Huns venaient du nord de la Chine? Les Tartares usbecks ont succédé aux Huns, et les Russes aux Usbecks. On s'est disputé ces contrées sauvages, ainsi qu'on s'est exterminé pour les plus fertiles. La Sibérie fut autrefois plus

[a] Mémoires envoyés de Pétersbourg. — [b] Idem. — [c] Par Buffon.

[a] En russe, *Irtisch*. — [b] En russe, *Tobolskoy*.

peuplée qu'elle ne l'est, surtout vers le midi : on en juge par des tombeaux et par des ruines.

Toute cette partie du monde, depuis le soixantième degré ou environ jusqu'aux montagnes éternellement glacées qui bornent les mers du Nord, ne ressemble en rien aux régions de la zone tempérée ; ce ne sont ni les mêmes plantes, ni les mêmes animaux sur la terre, ni les mêmes poissons dans les lacs et dans les rivières.

Au-dessous de la contrée des Samoïèdes est celle des Ostiaks le long du fleuve Oby. Ils ne tiennent en rien des Samoïèdes, sinon qu'ils sont, comme eux et comme tous les premiers hommes, chasseurs, pasteurs, et pêcheurs : les uns sans religion, parce qu'ils ne sont pas rassemblés ; les autres, qui composent des hordes, ayant une espèce de culte, fesant des vœux au principal objet de leurs besoins ; ils adorent, dit-on, une peau de mouton, parce que rien ne leur est plus nécessaire que ce bétail ; de même que les anciens Égyptiens agriculteurs choisissaient un bœuf, pour adorer dans l'emblème de cet animal la divinité qui l'a fait naître pour l'homme. Quelques auteurs prétendent que ces Ostiaks adorent une peau d'ours, attendu qu'elle est plus chaude que celle de mouton ; il se peut qu'ils n'adorent ni l'une ni l'autre.

Les Ostiaks ont aussi d'autres idoles dont ni l'origine ni le culte ne méritent pas plus notre attention que leurs adorateurs. On a fait chez eux quelques chrétiens vers l'an 1712 ; ceux-là sont chrétiens comme nos paysans les plus grossiers, sans savoir ce qu'ils sont. Plusieurs auteurs prétendent que ce peuple est originaire de la grande Permie : mais cette grande Permie est presque déserte : pourquoi ses habitants se seraient-ils établis si loin et si mal ? Ces obscurités ne valent pas nos recherches. Tout peuple qui n'a point cultivé les arts doit être condamné à être inconnu.

C'est surtout chez ces Ostiaks, chez les Burates, et les Jakutes, leurs voisins, qu'on trouve souvent dans la terre de cet ivoire dont on n'a jamais pu savoir l'origine : les uns le croient un ivoire fossile ; les autres, les dents d'une espèce d'éléphant dont la race est détruite. Dans quel pays ne trouve-t-on pas des productions de la nature qui étonnent, et qui confondent la philosophie ?

Plusieurs montagnes de ces contrées sont remplies de cet amiante, de ce lin incombustible dont on fait tantôt de la toile, tantôt une espèce de papier.

Au midi des Ostiaks sont les Burates, autre peuple qu'on n'a pas encore rendu chrétien. A l'est il y a plusieurs hordes qu'on n'a pu entièrement soumettre. Aucun de ces peuples n'a la moindre connaissance du calendrier. Ils comptent par neiges, et non par la marche apparente du soleil : comme il neige régulièrement et long-temps chaque hiver, ils disent je suis âgé de tant de neiges, comme nous disons j'ai tant d'années.

Je dois rapporter ici ce que raconte l'officier suédois Stralemberg, qui, ayant été pris à Pultava, passa quinze ans en Sibérie, et la parcourut tout entière ; il dit qu'il y a encore des restes d'un ancien peuple dont la peau est bigarrée et tachetée ; qu'il a vu des hommes de cette race ; et ce fait m'a été confirmé par des Russes nés à Tobolsk. Il semble que la variété des espèces humaines ait beaucoup diminué ; on trouve peu de ces races singulières que probablement les autres ont exterminées : par exemple, il y a très peu de ces Maures blancs ou de ces Albinos, dont un a été présenté à l'académie des sciences de Paris, et que j'ai vu. Il en est ainsi de plusieurs animaux dont l'espèce est très rare.

Quant aux Borandiens, dont il est parlé souvent dans la savante *Histoire du jardin du roi* de France, mes mémoires disent que ce peuple est absolument inconnu.

Tout le midi de ces contrées est peuplé de nombreuses hordes de Tartares. Les anciens Turcs sont sortis de cette Tartarie pour aller subjuguer tous les pays dont ils sont aujourd'hui en possessions. Les Calmoucks, les Mongols, sont ces mêmes Scythes qui, conduits par Madiès, s'emparèrent de la Haute-Asie, et vainquirent le roi des Mèdes, Cyaxares. Ce sont eux que Gengis-kan et ses enfants menèrent depuis jusqu'en Allemagne, et qui formèrent l'empire du Mogol sous Tamerlan. Ces peuples sont un grand exemple des changements arrivés chez toutes les nations. Quelques unes de leurs hordes, loin d'être redoutables, sont devenues vassales de la Russie.

Telle est une nation de Calmoucks qui habite entre la Sibérie et la mer Caspienne. C'est là qu'on a trouvé, en 1720, une maison souterraine de pierre, des urnes, des lampes, des pendants d'oreilles, une statue équestre d'un prince oriental portant un diadème sur sa tête, deux femmes assises sur des trônes, un rouleau de manuscrits envoyé par Pierre-le-Grand à l'académie des inscriptions de Paris, et reconnu pour être en langue du Thibet : tous témoignages singuliers que les arts ont habité ce pays aujourd'hui barbare, et preuves subsistantes de ce qu'a dit Pierre-le-Grand plus d'une fois, que les arts avaient fait le tour du monde.

La dernière province est le Kamtschatka, le pays le plus oriental du continent. Le nord de cette contrée fournit aussi de belles fourrures ; les habitants s'en revêtaient l'hiver, et marchaient nus l'été. On fut surpris de trouver dans les par-

Digitized by Google

ties méridionales des hommes avec de longues barbes, tandis que dans le parties septentrionales, depuis le pays des Samoïèdes jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour ou Amur, les hommes n'ont pas plus de barbe que les Américains. C'est ainsi que dans l'empire de Russie y a plus de différentes espèces, plus de singularités, plus de mœurs différentes que dans aucun pays de l'univers.

Des mémoires récents m'apprennent que ce peuple sauvage a aussi ses théologiens, qui font descendre les habitants de cette presqu'île d'une espece d'être supérieur qu'ils appellent Koutbou. Ces Mémoires disent qu'ils ne lui rendent aucun culte, qu'ils ne l'aiment ni ne le craignent.

Ainsi ils auraient une mythologie, et ils n'ont point de religion; cela pourrait être vrai, et n'est guère vraisemblable : la crainte est l'attribut naturel des hommes. On prétend que dans leurs absurdités ils distinguent des choses permises et des choses défendues : ce qui est permis, c'est de satisfaire toutes ses passions; ce qui est défendu, c'est d'aiguiser un coutean ou une hache quand on est en voyage, et de sauver un homme qui se noie. Si en effet c'est un péché parmi eux de sauver la vie à son prochain, ils sont en cela différents de tous les hommes, qui courent par instinct au secours de leurs semblables, quand l'intérêt ou la passion ne corrompt pas en eux ce penchant naturel. Il semble qu'on ne pourrait parvenir à faire un crime d'une action si commune et si nécessaire qu'elle n'est pas même une vertu, que par une philosophie également fausse et superstitieuse, qui persuaderait qu'il ne faut pas s'opposer à la providence, et qu'un homme destiné par le ciel à être noyé ne doit pas être secouru pas un homme, mais les barbares sont bien loin d'avoir même une fausse philosophie.

Cependant ils célèbrent, dit-on, une grande fête, qu'ils appellent dans leur langage d'un mot qui signifie *purification;* mais de quoi se purifient-ils si tout leur est permis? et pourquoi se purifient-ils s'ils ne craignent ni n'aiment leur dieu Kouthou ?

Il y a sans doute des contradictions dans leurs idées, comme dans celles de presque tous les peuples; les leurs sont un défaut d'esprit, et les nôtres en sont un abus; nous avons beaucoup plus de contradictions qu'eux, parce que nous avons plus raisonné.

Comme ils ont une espèce de dieu, ils ont aussi des démons; enfin, il y a parmi eux des sorciers, ainsi qu'il y en a toujours eu chez toutes les nations les plus policées. Ce sont les vieilles qui sont sorcières dans le Kamtschatka, comme elles l'étaient parmi nous avant que la saine physique nous éclairât. C'est donc partout l'apanage de l'esprit humain d'avoir des idées absurdes, fondées sur notre curiosité et sur notre faiblesse. Les kamtschatkales ont aussi des prophètes qui expliquent les songes; et il n'y a pas long-temps que nous n'en avons plus.

Depuis que la cour de Russie a assujetti ces peuples en bâtissant cinq forteresses dans leur pays, on leur a annoncé la religion grecque. Un gentilhomme russe très instruit m'a dit qu'une de leurs grandes objections était que ce culte ne pouvait être fait pour eux, puisque le pain et le vin sont nécessaires à nos mystères, et qu'ils ne peuvent avoir ni pain ni vin dans leurs pays.

Ce peuple d'ailleurs mérite peu d'observations; je n'en ferai qu'une : c'est que, si on jette les yeux sur les trois quarts de l'Amérique, sur toute la partie méridionale de l'Afrique, sur le Nord, depuis la Laponie jusqu'aux mers du Japon, on trouve que la moitié du genre humain n'est pas au-dessus des peuples du Kamtschatka.

D'abord, un officier cosaque alla par terre de la Sibérie au Kamtschatka, en 1701, par ordre de Pierre, qui, après la malheureuse journée de Narva, étendait encore ses soins d'un bord du continent à l'autre. Ensuite, en 1725, quelque temps avant que la mort le surprît au milieu de ses grands projets, il envoya le capitaine Béring, Danois, avec ordre exprès d'aller par la mer du Kamtschatka sur les terres de l'Amérique, si cette entreprise était praticable. Béring ne put réussir dans sa première navigation. L'impératrice Anne l'y envoya encore en 1733. Spengenberg, capitaine de vaisseau, associé à ce voyage, partit le premier du Kamtschatka; mais il ne put se mettre en mer qu'en 1739, tant il avait fallu de temps pour arriver au port où l'on s'embarqua, pour y construire des vaisseaux, pour les gréer et les fournir des choses nécessaires. Spengenberg, pénétra jusqu'au nord du Japon par un détroit que forme une longue suite d'îles, et revint sans avoir découvert que ce passage.

En 1741, Béring courut cette mer accompagné de l'astronome Delisle de La Croyère, de cette famille Delisle qui a produit de si savants géographes; un autre capitaine allait de son côté à la découverte. Béring et lui atteignirent les côtes de l'Amérique, au nord de la Californie. Ce passage, si long-temps cherché par les mers du Nord, fut donc enfin découvert [1]; mais on ne trouva nul

[1] La découverte importante de Béring et celle du détroit qui porte son nom, et qui sépare l'Asie de l'Amérique vers le soixante-septième degré de latitude nord; point essentiel de géographie, jusqu'alors très problématique, et qu'il a le premier constaté d'une manière certaine. (Note de feu Decroix.)

Digitized by Google

secours sur ces côtes désertes. L'eau douce manqua; le scorbut fit périr une partie de l'équipage: on vit, l'espace de cent milles, les rivages septentrionaux de la Californie; on aperçut des canots de cuir qui portaient des hommes semblables aux Canadiens. Tout fut infructueux. Béring mourut dans une île à laquelle il donna son nom. L'autre capitaine, se trouvant plus près de la Californie, fit descendre à terre dix hommes de son équipage; ils ne reparurent plus. Le capitaine fut forcé de regagner le Kamtschatka après les avoir attendus inutilement, et Delisle expira en descendant à terre. Ces désastres sont la destinée de presque toutes les premières tentatives sur les mers septentrionales. On ne sait pas encore quel fruit on tirera de ces découvertes si pénibles et si dangereuses.

Nous avons marqué tout ce qui compose en général la domination de la Russie depuis la Finlande à la mer du Japon. Toutes les grandes parties de cet empire ont été unies en divers temps, comme dans tous les autres royaumes du monde. Des Scythes, des Huns, des Massagètes, des Slavons, des Cimbres, des Gètes, des Sarmates, sont aujourd'hui les sujets des czars : les Russes proprement dits sont les anciens Roxelans ou Slavons.

Si l'on y fait réflexion, la plupart des autres états sont ainsi composés. La France est un assemblage de Goths, de Danois appelés Normands, de Germains septentrionaux appelés Bourguignons, de Francs, d'Allemands, de quelques Romains mêlés aux anciens Celtes. Il y a dans Rome et dans l'Italie beaucoup de familles descendues des peuples du Nord, et l'on n'en connaît aucune des anciens Romains. Le souverain pontife est souvent le rejeton d'un Lombard, d'un Goth, d'un Teuton, ou d'un Cimbre. Les Espagnols sont une race d'Arabes, de Carthaginois, de Juifs, de Tyriens, de Visigoths, de Vandales incorporés avec les habitants du pays. Quand les nations se sont ainsi mêlées, elles sont long-temps à se civiliser, et même à former leur langage : les unes se policent plus tôt, les autres plus tard. La police et les arts s'établissent si difficilement, les révolutions ruinent si souvent l'édifice commencé, que si l'on doit s'étonner, c'est que la plupart des nations ne vivent pas en Tartares.

## CHAPITRE II.

Suite de la description de la Russie. Population, finances, armées, usages, religion. Etat de la Russie avant Pierre-le-Grand.

Plus un pays est civilisé, plus il est peuplé. Ainsi, la Chine et l'Inde sont les plus peuplés de tous les empires, parce qu'après la multitude des révolutions qui ont changé la face de la terre, les Chinois et les Indiens ont formé le corps de peuple le plus anciennement policé que nous connaissions. Leur gouvernement a plus de quatre mille ans d'antiquité; ce qui suppose, comme on l'a dit, des essais et des efforts tentés dans des siècles précédents. Les Russes sont venus tard; et ayant introduit chez eux les arts tout perfectionnés, il est arrivé qu'ils ont fait plus de progrès en cinquante ans qu'aucune nation n'en avait fait par elle-même en cinq cents années. Le pays n'est pas peuplé à proportion de son étendue, il s'en faut beaucoup; mais tel qu'il est, il possède autant de sujets qu'aucun état chrétien.

Je peux, d'après les rôles de la capitation, et du dénombrement des marchands, des artisans, des paysans mâles, assurer qu'aujourd'hui la Russie contient au moins vingt-quatre millions d'habitants. De ces vingt-quatre millions d'hommes, la plupart sont des serfs comme dans la Pologne, dans plusieurs provinces de l'Allemagne, et autrefois dans presque toute l'Europe. On compte en Russie et en Pologne les richesses d'un gentilhomme et d'un ecclésiastique, non par leur revenu en argent, mais par le nombre de leurs esclaves.

Voici ce qui résulte d'un dénombrement fait en 1747 des mâles qui payaient la capitation :

| | |
|---|---|
| Marchands | 198,000 |
| Ouvriers | 16,500 |
| Paysans incorporés avec les marchands et les ouvriers | 1,950 |
| Paysans appelés *odonuskis*, qui contribuent à l'entretien de la milice | 450,290 |
| Autres qui n'y contribuent pas | 26,080 |
| Ouvriers de différents métiers, dont les parents sont inconnus | 1,000 |
| Autres qui ne sont point incorporés dans les classes des métiers | 4,700 |
| Paysans dépendants immédiatement de la couronne, environ | 558,000 |
| Employés aux mines de la couronne, tant chrétiens que mahométans et païens | 64,000 |
| Autres paysans de la couronne travaillant aux mines et aux fabriques des particuliers | 24,200 |
| Nouveaux convertis à l'Eglise grecque | 57,000 |
| Tartares et Ostiaks païens | 241,000 |
| Mourses, Tartares, Morduates, et autres, soit païens, soit grecs, employés aux travaux de l'amirauté | 7,800 |
| Tartares contribuables, appelés *tepterts* et *bobilitz*, etc. | 28,900 |
| Serfs de plusieurs marchands et autres privilégiés, lesquels, sans posséder de terres, peuvent avoir des esclaves | 9,100 |
| Paysans des terres destinées à l'entretien de la cour | 418,000 |
| Paysans des terres appartenantes en propre à sa majesté, indépendamment du droit de la couronne | 60,500 |
| Paysans des terres confisquées à la couronne | 13,600 |
| Serfs des gentilshommes | 3,550,000 |

| | |
|---|---|
| *De l'autre part.* . . . . . | 5,707,550 |
| Serfs appartenants à l'assemblée du clergé, et qui défraient ses dépenses . . . . . | 37,500 |
| Serfs des évêques . . . . . | 116,400 |
| Serfs des couvents, que Pierre avait beaucoup diminués . . . . . | 721,500 |
| Serfs des églises cathédrales et paroissiales . | 23,700 |
| Paysans travaillant aux ouvrages de l'amirauté, ou autres ouvrages publics, environ. | 4,000 |
| Travailleurs aux mines et fabriques des particuliers. . . . . | 16,000 |
| Paysans des terres données aux principaux manufacturiers . . . . . | 14,300 |
| Travailleurs aux mines de la couronne . . . | 3,000 |
| Bâtards élevés par des prêtres . . . . . | 40 |
| Sectaires appelés *raskolnikis* . . . . . | 2,200 |
| TOTAL . . . . | 6,646,390 |

Voilà en nombre rond six millions six cents quarante mille mâles payant la capitation. Dans ce dénombrement, les enfants et les vieillards sont comptés, mais les filles et les femmes ne le sont point, non plus que les garçons qui naissent depuis l'établissement d'un cadastre jusqu'à la confection d'un autre cadastre. Triplez seulement le nombre des têtes taillables, en y comptant les femmes et les filles, vous trouverez près de vingt millions d'âmes.

Il faut ajouter à ce nombre l'état militaire, qui monte à trois cent cinquante mille hommes. Ni la noblesse de tout l'empire, ni les ecclésiastiques, qui sont au nombre de deux cent mille, ne sont soumis à cette capitation. Les étrangers dans l'empire sont tous exempts, de quelque profession et de quelque pays qu'ils soient. Les habitants des provinces conquises, savoir : la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, la Carélie et une partie de la Finlande; l'Ukraine et les Cosaques du Tanaïs, les Calmoucks, et d'autres Tartares, les Samolèdes, les Lapons, les Ostiaks, et tous les peuples idolâtres de la Sibérie, pays plus grand que la Chine, ne sont pas compris dans le dénombrement.

Par ce calcul, il est impossible que le total des habitants de la Russie ne montât au moins à vingt-quatre millions en 1739, lorsqu'on m'envoya de Pétersbourg ces Mémoires, tirés des archives de l'empire. A ce compte, il y a huit personnes par mille carré. L'ambassadeur anglais, dont j'ai parlé, n'en donne que cinq; mais il n'avait pas sans doute des Mémoires aussi fidèles que ceux dont on a bien voulu me faire part.

Le terrain de la Russie est donc, proportion gardée, précisément cinq fois moins peuplé que l'Espagne; mais il a près de quatre fois plus d'habitants : il est à peu près aussi peuplé que la France et que l'Allemagne : mais en considérant sa vaste étendue, le nombre des peuples y est trente fois plus petit.

Il y a une remarque importante à faire sur ce dénombrement : c'est que de six millions six cent quarante mille contribuables, on en trouve environ neuf cent mille appartenants au clergé de la Russie, en n'y comprenant ni le clergé des pays conquis, ni celui de l'Ukraine et de la Sibérie.

Ainsi, sur sept personnes contribuables le clergé en avait une; mais il s'en faut bien qu'en possédant ce septième ils jouissent de la septième partie des revenus de l'état, comme en tant d'autres royaumes, où ils ont au moins la septième partie de toutes les richesses; car leurs paysans payaient une capitation au souverain; et il faut compter pour beaucoup les autres revenus de la couronne de Russie dont le clergé ne touche rien.

Cette évaluation est très différente de celle de tous les écrivains qui ont fait mention de la Russie, les ministres étrangers qui ont envoyé des Mémoires à leurs souverains s'y sont tous trompés. Il faut fouiller dans les archives de l'empire.

Il est très vraisemblable que la Russie a été beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui, dans les temps où la petite-vérole venue du fond de l'Arabie, et l'autre venue d'Amérique, n'avaient point encore fait de ravages dans ces climats, où elles se sont enracinées. Ces deux fléaux, par qui le monde est plus dépeuplé que par la guerre, sont dus, l'un à Mahomet, l'autre à Christophe Colomb. La peste, originaire d'Afrique, approchait rarement des contrées du septentrion. Enfin, les peuples du Nord, depuis les Sarmates jusqu'aux Tartares qui sont au-delà de la grande muraille, ayant inondé le monde de leurs irruptions, cette ancienne pépinière d'hommes doit avoir étrangement diminué.

Dans cette vaste étendue de pays, on compte environ sept mille quatre cents moines et cinq mille six cents religieuses, malgré le soin que prit Pierre-le-Grand de les réduire à un plus petit nombre; soin digne d'un législateur dans un empire où ce qui manque principalement c'est l'espèce humaine. Ces treize mille personnes cloîtrées et perdues pour l'état avaient, comme le lecteur a pu le remarquer, sept cent vingt mille serfs pour cultiver leurs terres, et c'est évidemment beaucoup trop. Cet abus, si commun et si funeste à tant d'états, n'a été corrigé que par l'impératrice Catherine II. Elle a osé venger la nature et la religion en ôtant au clergé et aux moines des richesses odieuses; elle les a payés du trésor public, et a voulu les forcer d'être utiles en les empêchant d'être dangereux.

Je trouve, par un état des finances de l'empire, en 1725, en comptant le tribut des Tartares, tous les impôts et tous les droits en argent, que le total allait à treize millions de roubles, ce qui fait soixante-cinq millions de nos livres de France, indépendamment des tributs en nature. Cette

Digitized by Google

somme modique suffisait alors pour entretenir trois cent trente-neuf mille cinq cents hommes, tant sur terre que sur mer. Les revenus et les troupes ont augmenté depuis [1].

Les usages, les vêtements, les mœurs, en Russie, avaient toujours plus tenu de l'Asie que de l'Europe chrétienne : telle était l'ancienne coutume de recevoir les tributs des peuples en denrées, de défrayer les ambassadeurs dans leurs routes et dans leur séjour, et celle de ne se présenter ni dans l'église ni devant le trône avec une épée, coutume orientale opposée à notre usage ridicule et barbare d'aller parler à Dieu, aux rois, à ses amis et aux femmes avec une longue arme offensive qui descend au bas des jambes. L'habit long, dans les jours de cérémonie, semblait plus noble que le vêtement court des nations occidentales de l'Europe. Une tunique doublée de pelisse avec une longue simarre enrichie de pierreries, dans les jours solennels, et ces espèces de hauts turbans, qui élevaient la taille, étaient plus imposants aux yeux que les perruques et le justaucorps, et plus convenables aux climats froids : mais cet ancien vêtement de tous les peuples paraît moins fait pour la guerre et moins commode pour les travaux. Presque tous les autres usages étaient grossiers ; mais il ne faut pas se figurer que les mœurs fussent aussi barbares que le disent tant d'écrivains. Albert Krants parle d'un ambassadeur italien à qui un czar fit clouer son chapeau sur la tête, parce qu'il ne se découvrait pas en le haranguant. D'autres attribuent cette aventure à un Tartare ; enfin, on a fait ce compte d'un ambassadeur français.

Oléarius prétend que le czar Michel Fédérovitz relegua en Sibérie un marquis d'Exideuil, ambassadeur du roi de France Henri IV ; mais jamais assurément ce monarque n'envoya d'ambassadeur à Moscou [a]. C'est ainsi que les voyageurs parlent du pays de Borandie, qui n'existe pas ; ils ont trafiqué avec les peuples de la Nouvelle-Zemble, qui à peine est habitée ; ils ont eu de longues conversations avec des Samoïèdes, comme s'ils avaient pu les entendre. Si on retranchait des énormes compilations de voyages ce qui n'est ni vrai ni utile, ces ouvrages et le public y gagneraient.

Le gouvernement ressemblait à celui des Turcs par la milice des strélitz, qui, comme celle des janissaires, disposa quelquefois du trône, et troubla l'état presque toujours autant qu'elle le soutint. Ces strélitz étaient au nombre de quarante mille hommes. Ceux qui étaient dispersés dans les provinces subsistaient de brigandages ; ceux de Moscou vivaient en bourgeois, trafiquaient, ne servaient point, et poussaient à l'excès l'insolence. Pour établir l'ordre en Russie, il fallait les casser ; rien n'était ni plus nécessaire ni plus dangereux.

L'état ne possédait pas, au dix-septième siècle, cinq millions de roubles (environ vingt-cinq millions de France) de revenu. C'était assez quand Pierre parvint à la couronne, pour demeurer dans l'ancienne médiocrité ; ce n'était pas le tiers de ce qu'il fallait pour en sortir et pour se rendre considérable en Europe : mais aussi beaucoup d'impôts étaient payés en denrées, selon l'usage des Turcs, usage qui feule bien moins les peuples que celui de payer leurs tributs en argent.

### *Titre de Czar.*

Quant au titre de czar, il se peut qu'il vienne des tzars ou tchars du royaume de Casan. Quand le souverain de Russie, Jean ou Ivan Basilides, eut, au seizième siècle, conquis ce royaume, subjugué par son aïeul, mais perdu ensuite, il en prit le titre, qui est demeuré à ses successeurs. Avant Ivan Basilides, les maîtres de la Russie portaient le nom de *veliki knès* (grand-prince, grand-seigneur, grand-chef), que les nations chrétiennes traduisent par celui de grand-duc. Le czar Michel Fédérovitz prit avec l'ambassade holstenoise les titres de grand-seigneur et grand-knès, conservateur de tous les Russes, prince de Vladimir, Moscou, Novogorod, etc. ; tzar de Casan, tzar d'Astracan, tzar de Sibérie. Ce nom des tzars était donc le titre de ces princes orientaux ; il était donc vraisemblable qu'ils dérivaient plutôt des Tshas de Perse que des Césars de Rome, dont probablement les tzars sibériens n'avaient jamais entendu parler sur les bords du fleuve Oby.

Un titre, quel qu'il soit, n'est rien, si ceux qui le portent ne sont grands par eux-mêmes. Le nom d'empereur, qui ne signifiait que général d'armée, devint le nom des maîtres de la république romaine : on le donne aujourd'hui aux souverains des Russes, à plus juste titre qu'à aucun autre potentat, si l'on considère l'étendue et la puissance de leur domination.

### *Religion.*

La religion de l'état fut toujours, depuis le onzième siècle, celle qu'on nomme grecque par opposition à la latine : mais il y avait plus de pays mahométans et de païens que de chrétiens. La Sibérie, jusqu'à la Chine, était idolâtre ; et, dans

[1] Aujourd'hui (1838) les revenus de la Russie sont évalués à quatre cents millions, et ses troupes à plus d'un million.

[a] Voyez la préface

plus d'une province, toute espèce de religion était inconnue.

L'ingénieur Perri et le baron de Stralemberg, qui ont été si long-temps en Russie, disent qu'ils ont trouvé plus de bonne foi et de probité dans les païens que dans les autres : ce n'est pas le paganisme qui les rendait plus vertueux ; mais, menant une vie pastorale, éloignés du commerce des hommes, et vivant comme dans ces temps qu'on appelle le premier âge du monde, exempts de grandes passions, ils étaient nécessairement plus gens de bien.

Le christianisme ne fut reçu que très tard dans la Russie, ainsi que dans tous les autres pays du Nord. On prétend qu'une princesse nommée Olha l'y introduisit à la fin du dixième siècle, comme Clotilde, nièce d'un prince arien, le fit recevoir chez les Francs ; la femme d'un Micislas, duc de Pologne, chez les Polonais, et la sœur de l'empereur Henri II, chez les Hongrois. C'est le sort des femmes d'être sensibles aux persuasions des ministres de la religion, et de persuader les autres hommes.

Cette princesse Olha, ajoute-t-on, se fit baptiser à Constantinople : on l'appela Hélène ; et dès qu'elle fût chrétienne, l'empereur Jean Zimiscès ne manqua pas d'en être amoureux. Apparemment qu'elle était veuve. Elle ne voulut point de l'empereur. L'exemple de la princesse Olha ou Olga ne fit pas d'abord un grand nombre de prosélites : son fils, qui régna long-temps [a], ne pensa point du tout comme sa mère ; mais son petit-fils Vladimir, né d'une concubine, ayant assassiné son frère pour régner, et ayant recherché l'alliance de l'empereur de Constantinople, Basile, ne l'obtint qu'à condition qu'il se ferait baptiser. C'est à cette époque de l'année 987 que la religion grecque commença en effet à s'établir en Russie. Un patriarche de Constantinople, nommé Chrysoberge, envoya un évêque baptiser Vladimir, pour ajouter à son patriarcat cette partie du monde [b].

Vladimir acheva donc l'ouvrage commencé par son aïeule. Un Grec fut le premier métropolitain de Russie ou patriarche. C'est de là que les Russes ont adopté dans leur langue un alphabet tiré en partie du grec ; ils y auraient gagné, si le fond de leur langue, qui est la slavone, n'était toujours demeuré le même, à quelques mots près qui concernent leur liturgie et leur hiérarchie. Un des patriarches grecs, nommé Jérémie, ayant un procès au divan, et étant venu à Moscou demander des secours, renonça enfin à sa prétention sur les Églises russes, et sacra patriarche l'archevêque de Novogorod, nommé Joh, en 1588.

Depuis ce temps l'Église russe fut aussi indépendante que son empire. Il était en effet dangereux, honteux, et ridicule, que l'Église russe dépendît d'une Église grecque esclave des Turcs. Le patriarche de Russie fut dès lors sacré par les évêques russes, non par le patriarche de Constantinople. Il eut rang dans l'Église grecque après celui de Jérusalem ; mais il fut en effet le seul patriarche libre et puissant, et par conséquent le seul réel. Ceux de Jérusalem, de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, ne sont que les chefs mercenaires et avilis d'une Église esclave des Turcs. Ceux même d'Antioche et de Jérusalem ne sont plus régardés comme patriarches, et n'ont pas plus de crédit que les rabbins des synagogues établies en Turquie.

C'est d'un homme devenu patriarche de toutes les Russies que descendait Pierre-le-Grand en droite ligne. Bientôt ces premiers prélats voulurent partager l'autorité des czars. C'était peu que le souverain marchât nu-tête une fois l'an devant le patriarche, en conduisant son cheval par la bride. Ces respects extérieurs ne servent qu'à irriter la soif de la domination. Cette fureur de dominer causa de grands troubles, comme ailleurs.

Le patriarche Nicon, que les moines regardent comme un saint, et qui siégeait du temps d'Alexis, père de Pierre-le-Grand, voulut élever sa chaire au-dessus du trône ; non seulement il usurpait le droit de s'asseoir dans le sénat à côté du czar, mais il prétendait qu'on ne pouvait faire ni la guerre ni la paix sans son consentement. Son autorité, soutenue par ses richesses et par ses intrigues, par le clergé et par le peuple, tenait son maître dans une espèce de sujétion. Il osa excommunier quelques sénateurs qui s'opposèrent à ses excès ; et enfin, Alexis, qui ne se sentait pas assez puissant pour le déposer par sa seule autorité, fut obligé de convoquer un synode de tous les évêques. On l'accusa d'avoir reçu de l'argent des Polonais ; on le déposa ; on le confina pour le reste de ses jours dans un cloître, et les prélats élurent un autre patriarche.

Il y eut toujours, depuis la naissance du christianisme en Russie, quelques sectes, ainsi que dans les autres états ; car les sectes sont souvent le fruit de l'ignorance, aussi bien que de la science prétendue. Mais la Russie est le seul grand état chrétien où la religion n'ait pas excité de guerres civiles, quoiqu'elle ait produit quelques tumultes.

La secte de ces raskolnikis, composée aujourd'hui d'environ deux mille mâles, et de laquelle

[a] On l'appelait Sviatoslaf.

[b] Tiré d'un manuscrit particulier, intitulé : *Du Gouvernement ecclésiastique de Russie.*

Digitized by Google

il est fait mention dans le dénombrement [a], est la plus ancienne; elle s'établit, dès le deuxième siècle, par des zélés qui avaient quelque connaissance du Nouveau Testament; ils eurent et ont encore la prétention de tous les sectaires, celle de le suivre à la lettre, accusant tous les autres chrétiens de relâchement, ne voulant point souffrir qu'un prêtre qui a bu de l'eau-de-vie confère le baptême, assurant avec Jésus-Christ qu'il n'y a ni premier ni dernier parmi les fidèles, et surtout qu'un fidèle peut se tuer pour l'amour de son Sauveur. C'est, selon eux, un très grand péché de dire *alleluia* trois fois; il ne faut le dire que deux, et ne donner jamais la bénédiction qu'avec trois doigts. Nulle société, d'ailleurs, n'est ni plus réglée ni plus sévère dans ses mœurs : ils vivent comme les quakers, mais il n'admettent point comme eux les autres chrétiens dans leurs assemblées; c'est ce qui fait que les autres leur ont imputé toutes les abominations dont les païens accusèrent les premiers Galiléens, dont ceux-ci chargèrent les gnostiques, dont les catholiques ont chargé les protestants. On leur a souvent imputé d'égorger un enfant; de boire son sang, et de se mêler ensemble dans leur cérémonies secrètes, sans distinction de parenté, d'âge, ni même de sexe. Quelquefois on les a persécutés : ils se sont alors enfermés dans leurs bourgades, ont mis le feu à leurs maisons, et se sont jetés dans les flammes. Pierre a pris avec eux le seul parti qui puisse les ramener, celui de les laisser vivre en paix.

Au reste, il n'y a, dans un si vaste empire, que vingt-huit siéges épiscopaux; et du temps de Pierre, on n'en comptait que vingt-deux : ce petit nombre était peut-être une des raisons qui avaient tenu l'Église russe en paix. Cette église, d'ailleurs, était si peu instruite, que le czar Fœder, frère de Pierre-le-Grand, fut le premier qui introduisit le plain-chant chez elle.

Fœdor, et surtout Pierre, admirent indifféremment dans leurs armées et dans leurs conseils ceux du rite grec, latin, luthérien, calviniste : ils laissèrent à chacun la liberté de servir Dieu suivant sa conscience, pourvu que l'état fût bien servi. Il n'y avait, dans cet empire de deux mille lieues de longueur, aucune église latine. Seulement, lorsque Pierre eut établi de nouvelles manufactures dans Astracan, il y eut environ soixante familles catholiques dirigées par des capucins; mais quand les jésuites voulurent s'introduire dans ses états, il les en chassa par un édit, au mois d'avril 1718. Il souffrait les capucins comme des moines sans conséquence, et regardait les jésuites comme des politiques dangereux. Ces jésuites s'étaient établis en Russie en 1685; ils furent expulsés quatre ans après; ils revinrent encore, et furent encore chassés.

L'Église grecque est flattée de se voir étendue dans un empire de deux mille lieues, tandis que la romaine n'a pas la moitié de ce terrain en Europe. Ceux du rite grec ont voulu surtout conserver dans tous temps leur égalité avec ceux du rite latin, et ont toujours craint le zèle de l'Église de Rome, qu'ils ont pris pour de l'ambition, parce qu'en effet l'Église romaine, très resserrée dans notre hémisphère, et se disant universelle, a voulu remplir ce grand titre.

Il n'y a jamais eu en Russie d'établissement pour les Juifs, comme ils en ont dans tant d'états de l'Europe depuis Constantinople jusqu'à Rome. Les Russes ont toujours fait leur commerce par eux-mêmes, et par les nations établies chez eux. De toutes les Églises grecques, la leur est la seule qui ne voie pas des synagogues à côté de ses temples.

### *Suite de l'état où était la Russie avant Pierre-le-Grand.*

La Russie, qui doit uniquement à Pierre-le-Grand sa grande influence dans les affaires de l'Europe, n'en avait aucune depuis qu'elle était chrétienne. On la voit auparavant faire sur la mer Noire ce que les Normands fesaient sur nos côtes maritimes de l'Océan, armer du temps d'Héraclius quarante mille petites barques, se présenter pour assiéger Constantinople, imposer un tribut aux césars grecs. Mais le grand knès Vladimir, occupé du soin d'introduire chez lui le christianisme, et fatigué des troubles intestins de sa maison, affaiblit encore ses états en les partageant entre ses enfants. Ils furent presque tous la proie des Tartares, qui asservirent la Russie pendant deux cents années. Ivan Basilides la délivra et l'agrandit : mais après lui les guerres civiles la ruinèrent.

Il s'en fallait beaucoup avant Pierre-le-Grand que la Russie fût aussi puissante, qu'elle eût autant de terres cultivées, autant de sujets, autant de revenus que de nos jours. Elle ne possédait rien dans la Finlande, rien dans la Livonie; et la Livonie seule vaut mieux que n'a valu long-temps toute la Sibérie. Les Cosaques n'étaient point soumis; les peuples d'Astracan obéissaient mal; le peu de commerce que l'on fesait était désavantageux. La mer Blanche, la Baltique, celle du Pont-Euxin, d'Azof, et la mer Caspienne, étaient entièrement inutiles à une nation qui n'avait pas un vaisseau, et qui même dans sa langue manquait de terme pour exprimer une flotte. S'il n'eût fallu qu'être

[a] Page 62.

au-dessus des Tartares et des peuples du Nord jusqu'à la Chine, la Russie jouissait de cet avantage; mais il fallait s'égaler aux nations policées, et se mettre en état d'en surpasser un jour plusieurs. Une telle entreprise paraissait impraticable, puisqu'on n'avait pas un seul vaisseau sur les mers, qu'on ignorait absolument sur terre la discipline militaire, que les manufactures les plus simples étaient à peine encouragées, et que l'agriculture même, qui est le premier mobile de tout, était négligée. Elle exige du gouvernement de l'attention et des encouragements, et c'est ce qui a fait trouver aux Anglais dans leurs blés un trésor supérieur à celui de leurs laines.

Ce peu de culture des arts nécessaires montre assez qu'on n'avait pas l'idée des beaux-arts, qui deviennent nécessaires à leur tour quand on a tout le reste. On aurait pu envoyer quelques naturels du pays s'instruire chez les étrangers; mais la différence des langues, des mœurs, et de la religion, s'y opposait; une loi même d'état et de religion, également sacrée et pernicieuse, défendait aux Russes de sortir de leur patrie, et semblait les condamner à une éternelle ignorance. Ils possédaient les plus vastes états de l'univers, et tout y était à faire. Enfin Pierre naquit, et la Russie fut formée.

Heureusement de tous les grands législateurs du monde, Pierre est le seul dont l'histoire soit bien connue. Celle des Thésée, des Romulus, qui firent beaucoup moins que lui, celles des fondateurs de tous les autres états policés sont mêlées de fables absurdes, et nous avons ici l'avantage d'écrire des vérités, qui passeraient pour des fables si elles n'étaient attestées.

## CHAPITRE III.

### Des ancêtres de Pierre-le-Grand.

La famille de Pierre était sur le trône depuis l'an 1613. La Russie, avant ce temps, avait essuyé des révolutions qui éloignaient encore la réforme et les arts. C'est le sort de toutes les sociétés d'hommes. Jamais il n'y eut de troubles plus cruels dans aucun royaume. Le tyran Boris Godonou fit assassiner, en 1597, l'héritier légitime Démétri, que nous nommons Démétrius, et usurpa l'empire. Un jeune moine prit le nom de Démétrius, prétendit être le prince échappé aux assassins; et, secouru des Polonais et d'un grand parti que les tyrans ont toujours contre eux, il chassa l'usurpateur, et usurpa lui-même la couronne. On reconnut son imposture dès qu'il fut maître, parce qu'on fut mécontent de lui: il fut assassiné. Trois autres faux Démétrius s'élevèrent l'un après l'autre. Cette suite d'impostures supposait un pays tout en désordre. Moins les hommes sont civilisés, plus il est aisé de leur en imposer. On peut juger à quel point ces fraudes augmentaient la confusion et le malheur public.

Les Polonais, qui avaient commencé les révolutions en établissant le premier faux Démétri, furent sur le point de régner en Russie. Les Suédois partagèrent les dépouilles du côté de la Finlande, et prétendirent aussi au trône; l'état était menacé d'une ruine entière.

Au milieu de ces malheurs, une assemblée composée des principaux boïards élut pour souverain, en 1613, un jeune homme de quinze ans; ce qui ne paraissait pas un moyen sûr de finir les troubles. Ce jeune homme était Michel Romano [a]; grand-père du czar Pierre, fils de l'archevêque de Rostou, surnommé Philarète, et d'une religieuse, allié par les femmes aux anciens czars.

Il faut savoir que cet archevêque était un seigneur puissant que le tyran Boris avait forcé de se faire prêtre. Sa femme Sheremeto fut aussi contrainte de prendre le voile: c'était un ancien usage des tyrans occidentaux chrétiens latins: celui des chrétiens grecs était de crever les yeux. Le tyran Démétri donna à Philarète l'archevêché de Rostou, et l'envoya ambassadeur en Pologne. Cet ambassadeur était prisonnier chez les Polonais alors en guerre avec les Russes; tant le droit des gens était ignoré chez tous ces peuples. Ce fut pendant sa détention que le jeune Romano, fils de cet archevêque, fut élu czar. On échangea son père contre des prisonniers polonais, et le jeune czar créa son père patriarche: ce vieillard fut souverain en effet sous le nom de son fils.

Si un tel gouvernement paraît singulier aux étrangers, le mariage du czar Michel Romano le semble davantage. Les monarques des Russies ne prenaient plus des épouses dans les autres états depuis l'an 1490. Il paraît que depuis qu'ils eurent Casan et Astracan, ils suivirent presque en tout les coutumes asiatiques, et principalement celle de ne se marier qu'à leurs sujettes.

Ce qui ressemble encore plus aux usages de l'ancienne Asie, c'est que pour marier un czar, on fesait venir à la cour les plus belles filles des provinces; la grande maîtresse de la cour les recevait chez elle, les logeait séparément, et les fesait manger toutes ensemble. Le czar les voyait ou sous un nom emprunté ou sans déguisement. Le jour du mariage était fixé sans que le choix fût encore connu; et le jour marqué, on présentait

[a] Les Russes écrivent *Romanow*: les Français ne se servent point du *w*. On prononce aussi *Romanof*.

au habit de noce à celle sur qui le choix secret était tombé : on distribuait d'autres habits aux prétendantes, qui s'en retournaient chez elles. Il y eut quatre exemples de pareils mariages.

C'est de cette manière que Michel Romano épousa Eudoxa, fille d'un pauvre gentilhomme nommé Streshneu. Il cultivait ses champs lui-même avec ses domestiques, lorsque des chambellans, envoyés par le czar avec des présents, lui apprirent que sa fille était sur le trône. Le nom de cette princesse est encore cher à la Russie. Tout cela est éloigné de nos mœurs, et n'en est pas moins respectable.

Il est nécessaire de dire qu'avant l'élection de Romano, un grand parti avait élu le prince Ladislas, fils du roi de Pologne Sigismond III. Les provinces voisines de la Suède avaient offert la couronne à un frère de Gustave Adolphe : ainsi la Russie était dans la même situation où l'on a vu si souvent la Pologne, chez qui le droit d'élire un monarque a été une source de guerres civiles. Mais les Russes n'imitèrent point les Polonais, qui font un contrat avec le roi qu'ils élisent. Quoiqu'ils eussent éprouvé la tyrannie, ils se soumirent à un jeune homme sans rien exiger de lui.

La Russie n'avait jamais été un royaume électif : mais la race masculine des anciens souverains ayant manqué, six czars ou prétendants ayant péri malheureusement dans les derniers troubles, il fallut, comme on l'a vu, élire un monarque; et cette élection causa de nouvelles guerres avec la Pologne et la Suède, qui combattirent pour leurs prétendus droits au trône de Russie. Ces droits de gouverner une nation malgré elle ne se soutiennent jamais long-temps. Les Polonais d'un côté, après s'être avancés jusqu'à Moscou, et après des pillages qui étaient les expéditions militaires de ces temps-là, conclurent une trève de quatorze ans. La Pologne, par cette trève, demeura en possession du duché de Smolensko, dans lequel le Borysthène prend sa source. Les Suédois firent aussi la paix; ils restèrent en possession de l'Ingrie, et privèrent les Russes de toute communication avec la mer Baltique, de sorte que cet empire resta plus que jamais séparé du reste de l'Europe.

Michel Romano, depuis cette paix, régna tranquille, et il ne se fit dans ses états aucun changement qui corrompît ni qui perfectionnât l'administration. Après sa mort, arrivée en 1645, son fils Alexis Michaelovitz, ou fils de Michel, âgé de seize ans, régna par le droit héréditaire. On peut remarquer que les czars étaient sacrés par le patriarche suivant quelques rites de Constantinople, à cela près que le patriarche de Russie était assis sur la même estrade avec le souverain, et affectait toujours une égalité qui choquait le pouvoir suprême.

### *Alexis Michaelovitz, fils de Michel.*

Alexis se maria comme son père, et choisit parmi les filles qu'on lui amena celle qui lui parut la plus aimable. Il épousa une des deux filles du boïard Miloslauski, en 1647, et ensuite une Nariskiu, en 1671. Son favori Morosou épousa l'autre. On ne peut donner à ce Morosou un titre plus convenable que celui de visir, puisqu'il était despotique dans l'empire, et que sa puissance excita des révoltes parmi les strélitz et le peuple, comme il est arrivé souvent à Constantinople.

Le règne d'Alexis fut troublé par des séditions sanglantes, par des guerres intestines et étrangères. Un chef des Cosaques du Tanaïs, nommé Stenko-Rasin, voulut se faire roi d'Astracan; il inspira long-temps la terreur; mais enfin, vaincu et pris, il finit par le dernier supplice, comme tous ses semblables, pour lesquels il n'y a jamais que le trône ou l'échafaud. Environ douze mille de ses partisans furent pendus, dit-on, sur le grand chemin d'Astracan. Cette partie du monde était celle où les hommes, étant le moins gouvernés par les mœurs, ne l'étaient que par les supplices; et de ces supplices affreux naissaient la servitude et la fureur secrète de la vengeance.

Alexis eut une guerre contre la Pologne; elle fut heureuse et terminée par une paix qui lui assura la possession de Smolensko, de Kiovie, et de l'Ukraine : mais il fut malheureux avec les Suédois, et les bornes de l'empire étaient toujours très resserrées du côté de la Suède.

Les Turcs étaient alors plus à craindre; ils tombaient sur la Pologne, et menaçaient les pays du czar, voisins de la Tartarie-Crimée, l'ancienne Chersonèse taurique. Ils prirent, en 1671, la ville importante de Kaminieck, et tout ce qui dépendait de la Pologne en Ukraine. Les Cosaques de l'Ukraine, qui n'avaient jamais voulu de maîtres, ne savaient alors s'ils appartenaient à la Turquie, à la Pologne, ou à la Russie. Le sultan Mahomet IV, vainqueur des Polonais, et qui venait de leur imposer un tribut, demanda avec tout l'orgueil d'un Ottoman et d'un vainqueur, que le czar évacuât tout ce qu'il possédait en Ukraine, et fut refusé avec la même fierté. On ne savait point alors déguiser l'orgueil par les dehors de la bienséance. Le sultan, dans sa lettre, ne traitait le souverain des Russies que de *hospodar chrétien*, et s'intitulait *très glorieuse majesté, roi de tout l'univers*. Le czar répondit « qu'il n'était pas fait « pour se soumettre à un chien de mahométan,

« et que son cimeterre valait bien le sabre du « grand-seigneur »

Alexis alors forma un dessein qui semblait annoncer l'influence que la Russie devait avoir un jour dans l'Europe chrétienne. Il envoya des ambassadeurs au pape et à presque tous les grands souverains de l'Europe, excepté à la France alliée des Turcs, pour tâcher de former une ligue contre la Porte ottomane. Ses ambassadeurs ne réussirent dans Rome qu'à ne point baiser les pieds du pape, et n'obtinrent ailleurs que des vœux impuissants; les querelles des princes chrétiens, et les intérêts qui naissent de ces querelles mêmes, les mettant toujours hors d'état de se réunir contre l'ennemi de la chrétienté.

Les Ottomans cependant menaçaient de subjuguer la Pologne, qui refusait de payer le tribut. Le czar Alexis la secourut du côté de la Crimée, et le général de la couronne, Jean Sobieski, lava la honte de son pays dans le sang des Turcs [a], à la célèbre bataille de Choczim, qui lui fraya le chemin au trône. Alexis disputa ce trône, et proposa d'unir ses vastes états à la Pologne, comme les Jagellons y avaient joint la Lithuanie; mais plus son offre était grande, moins elle fut acceptée. Il était très digne, dit-on, de ce nouveau royaume par la manière dont il gouvernait les siens. C'est lui qui le premier fit rédiger un code de lois, quoique imparfait; il introduisit des manufactures de toile et de soie, qui à la vérité ne se soutinrent pas, mais qu'il eut le mérite d'établir. Il peupla les déserts vers le Volga et la Kama de familles lithuaniennes, polonaises, et tartares, prises dans ces guerres. Tous les prisonniers auparavant étaient esclaves de ceux auxquels ils tombaient en partage; Alexis en fit des cultivateurs : il mit autant qu'il put la discipline dans ses armées; enfin il était digne d'être le père de Pierre-le-Grand; mais il n'eut le temps de perfectionner rien de ce qu'il entreprit; une mort prématurée l'enleva à l'âge de quarante-six ans, au commencement de 1677, selon notre calendrier, qui avance toujours de onze jours sur celui des Russes.

### *Fœdor Alexiovitz.*

Après Alexis, fils de Michel, tout retomba dans la confusion. Il laissait de son premier mariage deux princes et six princesses. L'aîné, Fœdor, monta sur le trône âgé de quinze ans [b]; prince d'un tempérament faible et valétudinaire, mais d'un mérite qui ne tenait pas de la faiblesse de son corps. Alexis, son père, l'avait fait reconnaître pour son successeur un an auparavant. C'est ainsi qu'en usèrent les rois de France depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis-le-Jeune, et tant d'autres souverains.

Le second des fils d'Alexis était Ivan ou Jean, encore plus maltraité par la nature que son frère Fœdor, presque privé de la vue et de la parole, ainsi que de santé, et attaqué souvent de convulsions. Des six filles nées de ce premier mariage, la seule célèbre en Europe fut la princesse Sophie, distinguée par les talents de son esprit, mais malheureusement plus connue encore par le mal qu'elle voulut faire à Pierre-le-Grand.

Alexis, de son second mariage avec une autre de ses sujettes, fille du boïard Nariskin, laissa Pierre et la princesse Nathalie. Pierre, né le 30 mai 1672, et suivant le nouveau style, 10 juin, avait à peine quatre ans et demi quand il perdit son père. On n'aimait pas les enfants d'un second lit, et on ne s'attendait pas qu'il dût un jour régner.

L'esprit de la famille de Romano fut toujours de policer l'état : tel fut encore le caractère de Fœdor. Nous avons déjà remarqué, en parlant de Moscou, qu'il encouragea les citoyens à bâtir plusieurs maisons de pierre. Il agrandit cette capitale; on lui doit quelques réglements de police générale. Mais en voulant réformer les boïards, il les indisposa tous. D'ailleurs il n'était ni assez instruit, ni assez actif, ni assez déterminé, pour oser concevoir un changement général. La guerre avec les Turcs, ou plutôt avec les Tartares de la Crimée, qui continuait toujours avec des succès balancés, ne permettait pas à un prince d'une santé faible de tenter ce grand ouvrage. Fœdor épousa, comme ses autres prédécesseurs, une de ses sujettes, originaire des frontières de Pologne; et l'ayant perdue au bout d'une année, il prit pour seconde femme, en 1682, Marthe Mateona, fille du secrétaire Apraxin. Il tomba malade quelque mois après de la maladie dont il mourut, et ne laissa point d'enfants. Comme les czars se mariaient sans avoir égard à la naissance, ils pouvaient aussi choisir (du moins alors) un successeur, sans égard à la primogéniture. Il semblait que le rang de femme et d'héritier du souverain dût être uniquement le prix du mérite; et en cela l'usage de cet empire était bien supérieur aux coutumes des états les plus civilisés.

Fœdor [a], avant d'expirer, voyant que son frère Ivan, trop disgracié de la nature, était incapable de régner, nomma pour héritier des Russies son second frère, Pierre, qui n'était âgé que de dix ans, et qui faisait déjà concevoir de grandes espérances.

Si la coutume d'élever les sujettes au rang de

[a] En 1674.
[b] 1677.

[a] Avril 1682.

czarine était favorable aux femmes, il y en avait une autre bien dure : les filles des czars se mariaient alors rarement ; la plupart passaient leur vie dans un monastère.

La princesse Sophie, la troisième des filles du premier lit du czar Alexis, princesse d'un esprit aussi supérieur que dangereux, ayant vu qu'il restait à son frère Fœdor peu de temps à vivre, ne prit point le parti du couvent ; et, se trouvant entre ses deux autres frères qui ne pouvaient gouverner, l'un par son incapacité, l'autre par son enfance, elle conçut le dessein de se mettre à la tête de l'empire : elle voulut, dans les derniers temps de la vie du czar Fœdor, renouveler le rôle que joua autrefois Pulchérie avec l'empereur Théodose son frère.

## CHAPITRE IV.

**Ivan et Pierre. Horrible sédition de la milice des strélitz.**

A peine Fœdor fut-il expiré [a], que la nomination d'un prince de dix ans au trône, l'exclusion de l'aîné, et les intrigues de la princesse Sophie, leur sœur, excitèrent dans le corps des strélitz une des plus sanglantes révoltes. Les janissaires ni les gardes prétoriennes ne furent jamais si barbares. D'abord, deux jours après les obsèques du czar Fœdor, ils coururent en armes au Kremelin ; c'est, comme on sait, le palais des czars à Moscou : ils commencent par se plaindre de neuf de leurs colonels qui ne les avaient pas exactement payés. Le ministère est obligé de casser les colonels, et de donner aux strélitz l'argent qu'ils demandent. Ces soldats ne sont pas contents ; ils veulent qu'on leur remette les neuf officiers, et les condamnent, à la pluralité des voix, au supplice qu'on appele des *batoques;* voici comme on inflige ce supplice.

On dépouille nu le patient ; on le couche sur le ventre, et deux bourreaux le frappent sur le dos avec des bagnettes, jusqu'à ce que le juge dise : *C'est assez.* Les colonels, ainsi traités par leurs soldats, furent encore obligés de les remercier, selon l'usage oriental des criminels, qui, après avoir été punis, baisent la main de leurs juges ; ils ajoutèrent à leurs remerciments une somme d'argent, ce qui n'était pas l'usage.

Tandis que les strélitz commençaient ainsi à se faire craindre, la princesse Sophie, qui les animait sous main pour les conduire de crime en crime, convoquait chez elle une assemblée des princesses du sang, des généraux d'armée, des boïards, du patriarche, des évêques, et même des principaux marchands : elle leur représentait que le prince Ivan, par son droit d'aînesse et par son mérite, devait avoir l'empire, dont elle espérait en secret tenir les rênes. Au sortir de l'assemblée, elle fait promettre aux strélitz une augmentation de paie et des présents. Ses émissaires excitent surtout la soldatesque contre la famille des Nariskins, et principalement contre les deux Nariskins, frères de la jeune czarine douairière, mère de Pierre Ier. On persuade aux strélitz qu'un de ces frères, nommé Jean, a pris la robe du czar, qu'il s'est mis sur le trône, et qu'il a voulu étouffer le prince Ivan ; on ajoute qu'un malheureux médecin hollandais, nommé Daniel Vangad, a empoisonné le czar Fœdor. Enfin Sophie fait remettre entre leurs mains une liste de quarante seigneurs, qu'elle appelle leurs ennemis et ceux de l'état, et qu'ils doivent massacrer. Rien ne ressemble plus aux proscriptions de Sylla et des triumvirs de Rome. Christiern II les avait renouvelées en Danemarck et en Suède. On voit par là que ces horreurs sont de tout pays dans les temps de trouble et d'anarchie.

On jette d'abord par les fenêtres les knés Dolgorouki et Maffeu [a] ; les strélitz les reçoivent sur la pointe de leurs piques, les dépouillent, et les traînent sur la grande place ; aussitôt ils entrent dans le palais, ils y trouvent un des oncles du czar Pierre, Athanase Nariskin, frère de la jeune czarine ; ils le massacrent de la même manière ; ils forcent les portes d'une église voisine où trois proscrits s'étaient réfugiés ; ils les arrachent de l'autel, les dépouillent, et les assassinent à coups de couteau.

Leur fureur était si aveugle, que voyant passer un jeune seigneur de la maison de Soltikoff, qu'ils aimaient, et qui n'était point sur la liste des proscrits, quelques uns d'eux ayant pris ce jeune homme pour Jean Nariskin qu'ils cherchaient, ils le tuèrent sur-le-champ. Ce qui découvre bien les mœurs de ces temps-là, c'est qu'ayant reconnu leur erreur, ils portèrent le corps du jeune Soltikoff à son père pour l'enterrer, et le père malheureux, loin d'oser se plaindre, leur donna des récompenses pour lui avoir rapporté le corps sanglant de son fils. Sa femme, ses filles, et l'épouse du mort, en pleurs, lui reprochèrent sa faiblesse. *Attendons le temps de la vengeance*, leur dit le vieillard. Quelques strélitz entendirent ces paroles ; ils rentrent furieux dans la chambre, traînent le père par les cheveux, et l'égorgent à la porte de sa maison.

[a] Tiré tout entier des Mémoires envoyés de Moscou et de Petersbourg.

[a] Ou Matheof ; c'est Matthieu dans notre langue.

Digitized by Google

D'autres strélitz vont chercher partout le médecin hollandais Vangad; ils rencontrent son fils, ils lui demandent où est son père; le jeune homme, en tremblant, répond qu'il l'ignore; et sur cette réponse il est égorgé. Ils trouvent un autre médecin allemand : « Tu es médecin, lui « disent-ils; si tu n'as pas empoisonné notre mal- « tre Fœdor, tu en as empoisonné d'autres, tu « mérites bien la mort; » et ils le tuent.

Enfin ils trouvent le Hollandais qu'ils cherchaient, il s'était déguisé en mendiant; ils le traînent devant le palais : les princesses, qui aimaient ce bon homme, et qui avaient confiance en lui, demandent sa grâce aux strélitz, en les assurant qu'il est un fort bon médecin, et qu'il a très bien traité leur frère Fœdor. Les strélitz répondent que non seulement il mérite la mort comme médecin, mais aussi comme sorcier, et qu'ils ont trouvé chez lui un grand crapaud séché et une peau de serpent. Ils ajoutent qu'il leur faut absolument livrer le jeune Ivan Nariskin, qu'ils cherchent en vain depuis deux jours, qu'il est sûrement caché dans le palais, qu'ils y mettront le feu si on ne leur donne leur victime. La sœur d'Ivan Nariskin, les autres princesses épouvantées vont dans la retraite où Jean Nariskin est caché; le patriarche le confesse, lui donne le viatique et l'extrême-onction; après quoi il prend une image de la Vierge qui passait pour miraculeuse; il mène par la main le jeune homme, et s'avance aux strélitz en leur montrant l'image de la Vierge. Les princesses en larmes entourent Nariskin, se mettent à genoux devant les soldats, les conjurent, au nom de la Vierge, d'accorder la vie à leur parent; mais les soldats l'arrachent des mains des princesses, ils le traînent au bas des escaliers avec Vangad : alors ils forment entre eux une espèce de tribunal; ils appliquent à la question Nariskin et le médecin. Un d'entre eux, qui savait écrire, dresse un procès-verbal; ils condamnent les deux infortunés à être hachés en pièces; c'est un supplice usité à la Chine et en Tartarie pour les parricides : on l'appelle le *supplice des dix mille morceaux*. Après avoir ainsi traité Nariskin et Vangad, ils exposent leurs têtes, leurs pieds et leurs mains sur les pointes de fer d'une balustrade.

Pendant qu'ils assouvissaient leur fureur aux yeux des princesses, d'autres massacraient tous ceux qui leur étaient odieux, ou suspects à Sophie.

Cette exécution horrible finit par proclamer souverains les deux princes Ivan et Pierre [a], en leur associant leur sœur Sophie en qualité de corégente. Alors elle approuva tous leurs crimes, et les récompensa, confisqua les biens des proscrits, et les donna aux assassins; elle leur permit même d'élever un monument, sur lequel ils firent graver les noms de ceux qu'ils avaient massacrés comme traîtres à la patrie; elle leur donna enfin des lettres-patentes par lesquelles elle les remerciait de leur zèle et de leur fidélité.

[a] Juin 1682

********

## CHAPITRE V.

**Gouvernement de la princesse Sophie. Querelle singulière de religion. Conspiration.**

Voilà par quels degrés la princesse Sophie [a] monta en effet sur le trône de Russie sans être déclarée czarine, et voilà les premiers exemples qu'eut Pierre Ier devant les yeux. Sophie eut tous les honneurs d'une souveraine; son buste sur les monnaies, la signature pour toutes les expéditions, la première place au conseil, et surtout la puissance suprême. Elle avait beaucoup d'esprit, fesait même des vers dans sa langue, écrivait et parlait bien : une figure agréable relevait encore tant de talents; son ambition seule les ternit.

Elle maria son frère Ivan suivant la coutume dont nous avons vu tant d'exemples. Une jeune Soltikoff, de la maison de ce même Soltikoff, que les strélitz avaient assassiné, fut choisie au milieu de la Sibérie, où son père commandait dans une forteresse, pour être présentée au czar Ivan à Moscou. Sa beauté l'emporta sur les brigues de toutes ses rivales. Ivan l'épousa en 1684. Il semble, à chaque mariage d'un czar, qu'on lise l'histoire d'Assuérus, ou celle du second Théodose.

Au milieu des fêtes de ce mariage, les strélitz excitèrent un nouveau soulèvement; et, qui le croirait? c'était pour la religion, c'était pour le dogme. S'ils n'avaient été que soldats, ils ne seraient pas devenus controversistes; mais ils étaient bourgeois de Moscou. Du fond des Indes jusqu'aux extrémités de l'Europe, quiconque se trouve ou se met en droit de parler avec autorité à la populace, peut fonder une secte; et c'est ce qu'on a vu dans tous les temps, surtout depuis que la fureur du dogme est devenue l'arme des audacieux et le joug des imbéciles.

On avait déjà essuyé quelques séditions en Russie, dans les temps où l'on disputait si la bénédiction devait se donner avec trois doigts ou avec deux. Un certain Abakum, archiprêtre, avait dogmatisé à Moscou sur le Saint-Esprit, qui, se-

[a] Tiré tout entier des mémoires envoyés de Pétersbourg.

Digitized by Google

lon l'Evangile, doit illuminer tout fidèle; sur l'égalité des premiers chrétiens; sur ces paroles de Jésus : *Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier*. Plusieurs citoyens, plusieurs strélitz embrassèrent les opinions d'Abakum : le parti se fortifia : un certain Raspop[1] en fut le chef[a]. Les sectaires, enfin, entrèrent dans la cathédrale, où le patriarche et son clergé officiaient : ils le chassèrent lui et les siens à coups de pierres, et se mirent dévotement à leur place pour recevoir le Saint-Esprit. Ils appelaient le patriarche *loup ravisseur dans le bercail*, titre que toutes les communions se sont libéralement donné les unes aux autres. On courut avertir la princesse Sophie et les deux jeunes czars de ces désordres; on fit dire aux autres strélitz qui soutenaient la bonne cause, que les czars et l'Église étaient en danger. Le parti des strélitz et bourgeois patriarcaux en vint aux mains contre la faction des abakumistes; mais le carnage fut suspendu dès qu'on parla de convoquer un concile. Aussitôt un concile s'assemble dans une salle du palais : cette convocation n'était pas difficile; on fit venir tous les prêtres qu'on trouva. Le patriarche et un évêque disputèrent contre Raspop, et, au second syllogisme, on se jeta des pierres au visage. Le concile finit par couper le cou à Raspop et à quelques uns de ses fidèles disciples, qui furent exécutés sur les seuls ordres des trois souverains, Sophie, Ivan et Pierre.

Dans ce temps de trouble, il y avait un kuès, Chovanskoi, qui, ayant contribué à l'élévation de la princesse Sophie; voulait, pour prix de ses services, partager le gouvernement. On croit bien qu'il trouva Sophie ingrate. Alors il prit le parti de la dévotion et des raspopites persécutés; il souleva encore une partie des strélitz et du peuple au nom de Dieu : la conspiration fut plus sérieuse que l'enthousiasme de Raspop. Un ambitieux hypocrite va toujours plus loin qu'un simple fanatique. Chovanskoi ne prétendait pas moins que l'empire; et, pour n'avoir désormais rien à craindre, il résolut de massacrer, et les deux czars, et Sophie, et les autres princesses, et tout ce qui était attaché à la famille czarienne. Les czars et les princesse furent obligés de se retirer au monastère de la Trinité, à douze lieues de Moscou. C'était à la fois un couvent, un palais, une forteresse, comme Mont-Cassin, Corbie, Fulde, Kempten, et tant d'autres, chez les chrétiens du rite latin. Ce monastère de la Trinité appartient aux moines basiliens; il est entouré de larges fossés et de remparts de briques garnis d'une artillerie nombreuse. Les moines possédaient quatre lieues de pays à la ronde. La famille czarienne y était en sûreté, plus encore par la force que par la sainteté du lieu. De là Sophie négocia avec le rebelle, le trompa, l'attira à moitié chemin, et lui fit trancher la tête, ainsi qu'à un de ses fils, et à trente-sept strélitz qui l'accompagnaient[a].

Le corps des strélitz, à cette nouvelle, s'apprête à marcher en armes au couvent de la Trinité; il menace de tout exterminer : la famille czarienne se fortifie; les boïars arment leurs vassaux; tous les gentilshommes accourent; une guerre civile sanglante commençait. Le patriarche apaisa un peu les strélitz : les troupes qui venaient contre eux de tous côtés les intimidèrent : ils passèrent enfin de la fureur à la crainte, et de la crainte à la plus aveugle soumission; changement ordinaire de la multitude. Trois mille sept cents des leurs, suivis de leurs femmes et de leurs enfants, se mirent une corde au cou, et marchèrent en cet état au couvent de la Trinité, que trois jours auparavant ils voulaient réduire en cendres. Ces malheureux se rendirent devant le monastère, portant deux à deux un billot et une hache; ils se prosternèrent à terre, et attendirent leur supplice; on leur pardonna. Ils s'en retournèrent à Moscou en bénissant leurs maîtres, et prêts, sans le savoir, à renouveler tous leurs attentats à la première occasion.

Après ces convulsions, l'état reprit un extérieur tranquille; Sophie eut toujours la principale autorité, abandonnant Ivan à son incapacité, et tenant Pierre en tutèle. Pour augmenter sa puissance, elle la partagea avec le prince Basile Gallitzin, qu'elle fit généralissime, administrateur de l'état, et garde des sceaux; homme supérieur en tout genre à tout ce qui était alors dans cette cour orageuse, poli, magnifique, n'ayant que de grands desseins, plus instruit qu'aucun Russe, parce qu'il avait reçu une éducation meilleure, possédant même la langue latine, presque totalement ignorée en Russie; homme d'un esprit actif, laborieux, d'un génie au-dessus de son siècle, et capable de changer la Russie, s'il en avait eu le temps et le pouvoir comme il en avait la volonté. C'est l'éloge que fait de lui La Neuville, envoyé pour lors de Pologne en Russie; et les éloges des étrangers sont les moins suspects.

Ce ministre contint la milice des strélitz en distribuant les plus mutins dans des régiments en Ukraine, à Casan, en Sibérie. C'est sous son administration que la Pologne, long-temps rivale de la Russie, céda, en 1686, toutes ses prétentions

[1] *Raspop* signifie prêtre excommunié : ce n'est point un nom propre.

[a] 1682, 16 juillet. (n. st.)

[a] 1682

sur les grandes provinces de Smolensko et de l'Ukraine. C'est lui qui, le premier, fit envoyer en 1687, une ambassade en France, pays qui était depuis vingt ans dans toute sa gloire, par les conquêtes et les nouveaux établissements de Louis XIV, par sa magnificence, et surtout par la perfection des arts, sans lesquels on n'a que de la grandeur, et point de gloire véritable. La France n'avait eu encore aucune correspondance avec la Russie, ou ne la connaissait pas; et l'académie des inscriptions célébra par une médaille cette ambassade, comme si elle fût venue des Indes; mais, malgré la médaille, l'ambassadeur Dolgorouki échoua; il essuya même de violents dégoûts par la conduite de ses domestiques. On eût mieux fait de tolérer leurs fautes; mais la cour de Louis XIV ne pouvait prévoir alors que la Russie et La France compteraient un jour parmi leurs avantages celui d'être étroitement alliées.

L'état était alors tranquille au-dedans, toujours resserré du côté de la Suède, mais étendu du côté de la Pologne, sa nouvelle alliée, continuellement en alarmes vers la Tartarie-Crimée, et en mésintelligence avec la Chine pour les frontières.

Ce qui était le plus intolérable pour cet empire, et ce qui marquait bien qu'il n'était point parvenu encore à une administration vigoureuse et régulière, c'est que le kan des Tartares de Crimée exigeait un tribut annuel de soixante mille roubles, comme la Turquie en avait imposé un à la Pologne.

La Tartarie-Crimée est cette même Chersonèse taurique, célèbre autrefois par le commerce des Grecs, et plus encore par leurs fables; contrée, fertile et toujours barbare, nommée Crimée, du titre des premiers kans, qui s'appelaient crim avant les conquêtes des enfants de Gengis. C'est pour s'affranchir et se venger de la honte d'un tel tribut, que le premier ministre Gallitzin alla lui-même en Crimée à la tête d'une armée nombreuse [a]. Ces armées ne ressemblaient en rien à celles que le gouvernement entretient aujourd'hui; point de discipline, pas même de régiment bien armé, point d'habits uniformes, rien de régulier, une milice à la vérité endurcie au travail et à la disette, mais une profusion de bagages qu'on ne voit pas même dans nos camps, où règne le luxe. Ce nombre prodigieux de chars qui portaient des munitions et des vivres dans des pays dévastés et dans des déserts, nuisit aux entreprises sur la Crimée. On se trouva dans de vastes solitudes sur la rivière de Samare, sans magasins. Gallitzin fit dans ces déserts ce qu'on n'a point, je pense, fait ailleurs: il employa trente mille hommes à bâtir sur la Samare une ville qui pût servir d'entrepôt pour la campagne prochaine: elle fut commencée dès cette année, et achevée en trois mois, l'année suivante, toute de bois à la vérité, avec deux maisons de briques et des remparts de gazon, mais munies d'artillerie, et en état de défense.

C'est tout ce qui se fit de singulier dans cette expédition ruineuse. Cependant Sophie régnait: Ivan n'avait que le nom de czar; et Pierre, âgé de dix-sept ans, avait déjà le courage de l'être. L'envoyé de Pologne, La Neuville, résidant alors à Moscou, et témoin oculaire de ce qui se passa, prétend que Sophie et Gallitzin engagèrent le nouveau chef des strélitz à leur sacrifier leur jeune czar: il paraît au moins que six cents de ces strélitz devaient s'emparer de sa personne. Les Mémoires secrets que la cour de Russie m'a confiés assurent que le parti était pris de tuer Pierre Ier: le coup allait être porté, et la Russie était privée à jamais de la nouvelle existence qu'elle a reçue depuis. Le czar fut encore obligé de se sauver au couvent de la Trinité, refuge ordinaire de la cour menacée de la soldatesque. Là il convoque les boïards de son parti, assemble une milice, fait parler au capitaine des strélitz, appelle à lui quelques Allemands établis dans Moscou depuis long-temps, tous attachés à sa personne, parce qu'il favorisait déjà les étrangers. Sophie et Ivan, restés dans Moscou, conjurent le corps des strélitz de leur demeurer fidèles; mais la cause de Pierre, qui se plaint d'un attentat médité contre sa personne et contre sa mère, l'emporte sur celle d'une princesse et d'un czar dont le seul aspect éloignait les cœurs. Tous les complices furent punis avec une sévérité à laquelle le pays était alors aussi accoutumé qu'aux attentats. Quelques uns furent décapités, après avoir éprouvé le supplice du knout ou des batoques. Le chef des strélitz périt de cette manière: on coupa la langue à d'autres qu'on soupçonnait. Le prince Gallitzin, qui avait un de ses parents auprès du czar Pierre, obtint la vie; mais dépouillé de tous ses biens, qui étaient immenses, il fut relégué sur le chemin d'Archangel. La Neuville, présent à toute cette catastrophe, dit qu'on prononça la sentence à Gallitzin en ces termes: « Il t'est ordonné par le très « clément czar de te rendre à Karga, ville sous le « pôle, et d'y rester le reste de tes jours. La bonté « extrême de sa majesté t'accorde trois sous par « jour. »

Il n'y a point de ville sous le pôle. Karga est au soixante et deuxième degré de latitude, six degrés et demi seulement plus au nord que Moscou. Celui qui aurait prononcé cette sentence eût été mauvais

a 1687, 1688.

géographe : on prétend que La Neuville a été trompé par un rapport infidèle.

Enfin la princesse Sophie [a] fut reconduite dans son monastère de Moscou : après avoir régné longtemps, ce changement était un assez grand supplice.

De ce moment Pierre régna. Son frère Ivan n'eut d'autre part au gouvernement que celle de voir son nom dans les actes publics; il mena une vie privée et mourut en 1696.

## CHAPITRE VI.

Règne de Pierre Ier. Commencement de la grande réforme.

Pierre-le-Grand avait une taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux; son esprit était juste, ce qui est le fond de tous les vrais talents, et cette justesse était mêlée d'une inquiétude qui le portait à tout entreprendre et à tout faire. Il s'en fallait beaucoup que son éducation eût été digne de son génie : l'intérêt de la princesse Sophie avait été surtout de le laisser dans l'ignorance, et de l'abandonner aux excès que la jeunesse, l'oisiveté, la coutume, et son rang, ne rendaient que trop permis. Cependant il était récemment marié [b], et il avait épousé, comme tous les autres czars, une de ses sujettes, fille du colonel Lapuchin; mais étant jeune, et n'ayant eu pendant quelque temps d'autre prérogative du trône que celle de se livrer à ses plaisirs, les liens sérieux du mariage ne le retinrent pas assez. Les plaisirs de la table avec quelques étrangers attirés à Moscou par le ministre Gallitzin ne firent pas augurer qu'il serait un réformateur : cependant, malgré les mauvais exemples, et même malgré les plaisirs, il s'appliquait à l'art militaire et au gouvernement : on devait déjà reconnaître en lui le germe d'un grand homme.

On s'attendait encore moins qu'un prince qui était saisi d'un effroi machinal qui allait jusqu'à la sueur froide et à des convulsions quand il fallait passer un ruisseau, deviendrait un jour le meilleur homme de mer dans le Septentrion. Il commença par dompter la nature en se jetant dans l'eau malgré son horreur pour cet élément; l'aversion se changea même en un goût dominant.

L'ignorance dans laquelle on l'éleva le fesait rougir. Il apprit de lui-même, et presque sans maîtres, assez d'allemand et de hollandais pour s'expliquer et pour écrire intelligiblement dans ces deux langues. Les Allemands et les Hollandais étaient pour lui les peuples les plus polis; puisque les uns exerçaient déjà dans Moscou une partie des arts qu'il voulait faire naître dans son empire, et les autres excellaient dans la marine, qu'il regardait comme l'art le plus nécessaire.

Telles étaient ses dispositions, malgré les penchants de sa jeunesse. Cependant, il avait toujours des factions à craindre, l'humeur turbulente des strélitz à réprimer, et une guerre presque continuelle contre les Tartares de la Crimée à soutenir. Cette guerre avait fini, en 1689, par une trêve qui ne dura que peu de temps.

Dans cet intervalle, Pierre se fortifia dans le dessein d'appeler les arts dans sa patrie.

Son père Alexis avait eu déjà les mêmes vues; mais ni la fortune ni le temps ne le secondèrent; il transmit son génie à son fils, mais plus développé, plus vigoureux, plus opiniâtre dans les difficultés.

Alexis avait fait venir de Hollande à grands frais le constructeur Bethler [a], patron de vaisseau, avec des charpentiers et des matelots, qui bâtirent sur le Volga une grande frégate et un yacht : ils descendirent le fleuve jusqu'à Astracan : on devait les employer avec des navires qu'on allait construire pour trafiquer avantageusement avec la Perse par la mer Caspienne. Ce fut alors qu'éclata la révolte de Stenko-Rasin. Ce rebelle fit détruire les deux bâtiments qu'il eût dû conserver pour son intérêt; il massacra le capitaine; le reste de l'équipage se sauva en Perse, et de là gagna les terres de la compagnie hollandaise des Indes. Un maître charpentier, bon constructeur, resta dans la Russie, et y fut long-temps ignoré.

Un jour Pierre, se promenant à Ismaël-of, une des maisons de plaisance de son aïeul, aperçut parmi quelques raretés une petite chaloupe anglaise qu'on avait absolument abandonnée : il demanda à l'Allemand Timmerman, son maître de mathématiques, pourquoi ce petit bateau était autrement construit que ceux qu'il avait vus sur la Moska. Timmerman lui répondit qu'il était fait pour aller à voiles et à rames. Le jeune prince voulut incontinent en faire l'épreuve; mais il fallait le radouber, le ragréer : on retrouva ce même constructeur Brant; il était retiré à Moscou : il mit en état la chaloupe, et la fit voguer sur la rivière d'Yauza, qui baigne les faubourgs de la ville.

Pierre fit transporter sa chaloupe sur un grand

[a] 1689.
[b] En juin 1689.

[a] Mémoires de Pétersbourg et de Moscou.

Digitized by Google

lac dans le voisinage du monastère de la Trinité; il fit bâtir par Brant deux frégates et trois yachts, et en fut lui-même le pilote. Enfin, long-temps après, en 1694, il alla à Archangel, et ayant fait construire un petit vaisseau dans ce port par ce même Brant, il s'embarqua sur la mer Glaciale, qu'aucun souverain ne vit jamais avant lui : il était escorté d'un vaisseau de guerre hollandais commandé par le capitaine Jolson, et suivi de tous les navires marchands abordés à Archangel. Déjà il apprenait la manœuvre, et malgré l'empressement des courtisans à imiter leur maître, il était le seul qui l'apprît.

Il n'était pas moins difficile de former des troupes de terre affectionnées et disciplinées que d'avoir une flotte. Ses premiers essais de marine sur un lac, avant son voyage d'Archangel, semblèrent seulement des amusements de l'enfance d'un homme de génie; et ses premières tentatives pour former des troupes ne parurent aussi qu'un jeu. C'était pendant la régence de Sophie; et si l'on eût soupçonné ce jeu d'être sérieux, il eût pu lui être funeste.

Il donna sa confiance à un étranger; c'est ce célèbre Le Fort, d'une noble et ancienne famille de Piémont, transplantée depuis près de deux siècles à Genève, où elle a occupé les premiers emplois. On voulut l'élever dans le négoce, qui seul a rendu considérable cette ville, autrefois connue uniquement par la controverse.

Son génie, qui le portait à de plus grandes choses, lui fit quitter la maison paternelle dès l'âge de quatorze ans; il servit quatre mois en qualité de cadet dans la citadelle de Marseille; de là il passa en Hollande, servit quelque temps volontaire, et fut blessé au siége de Grave sur la Meuse, ville assez forte, que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, reprit sur Louis XIV en 1674. Cherchant ensuite son avancement partout où l'espérance le guidait, il s'embarqua, en 1675, avec un colonel allemand nommé Verstein, qui s'était fait donner par le czar Alexis, père de Pierre, une commission de lever quelques soldats dans les Pays-Bas, et de les amener au port d'Archangel. Mais quand on y arriva après avoir essuyé tous les périls de la mer, le czar Alexis n'était plus; le gouvernement avait changé; la Russie était troublée; le gouverneur d'Archangel laissa long-temps Verstin, Le Fort et toute sa troupe dans la plus grande misère, et les menaça de les envoyer au fond de la Sibérie : chacun se sauva comme il put. Le Fort, manquant de tout, alla à Moscou, et se présenta au résident de Danemarck, nommé De Horn, qui le fit son secrétaire; il y apprit la langue russe; quelque temps après il trouva le moyen d'être présenté au czar Pierre. L'aîné Ivan n'était pas ce qu'il lui fallait, Pierre le goûta, et lui donna d'abord une compagnie d'infanterie. A peine Le Fort avait-il servi; il n'était point savant; il n'avait étudié à fond aucun art, mais il avait beaucoup vu avec le talent de bien voir. Sa conformité avec le czar était de devoir tout à son génie : il savait d'ailleurs le hollandais et l'allemand, que Pierre apprenait, comme les langues de deux nations qui pouvaient être utiles à ses desseins. Tout le rendit agréable à Pierre, il s'attacha à lui; les plaisirs commencèrent la faveur et les talents la confirmèrent : il fut confident du plus dangereux dessein que pût former un czar, celui de se mettre en état de casser un jour sans péril la milice séditieuse et barbare des strélitz. Il en avait coûté la vie au grand sultan ou padisha Osman pour avoir voulu réformer les janissaires. Pierre, tout jeune qu'il était, s'y prit avec plus d'adresse qu'Osman. Il forma d'abord dans sa maison de campagne, Préobazinski, une compagnie de cinquante de ses plus jeunes domestiques; quelques enfants de boïards furent choisis pour en être officiers : mais, pour apprendre à ses boïards une subordination qu'ils ne connaissaient pas, il les fit passer par tous les grades, et lui-même en donna l'exemple, servant d'abord comme tambour, ensuite soldat, sergent et lieutenant dans la compagnie. Rien n'était plus extraordinaire ni plus utile : les Russes avaient toujours fait la guerre comme nous la faisions du temps du gouvernement féodal, lorsque des seigneurs sans expérience menaient au combat des vassaux sans discipline et mal armés; méthode barbare, suffisante contre des armées pareilles, impuissante contre des troupes régulières.

Cette compagnie, formée par le seul Pierre, fut bientôt nombreuse, et devint depuis le régiment des gardes Préobazinski. Une autre compagnie, formée sur ce modèle, devint l'autre régiment des gardes Semenonski.

Il y avait déjà un régiment de cinq mille hommes sur lequel on pouvait compter, formé par le général Gordon, Écossais, et composé presque tout entier d'étrangers. Le Fort, qui avait porté les armes peu de temps, mais qui était capable de tout, se chargea de lever un régiment de douze mille hommes; et il en vint à bout; cinq colonels furent établis sous lui; il se vit tout d'un coup général de cette petite armée, levée en effet contre les strélitz autant que contre les ennemis de l'état.

Ce qu'on doit remarquer [a], et ce qui confond bien l'erreur téméraire de ceux qui prétendent que la révocation de l'édit de Nantes et ses suites avaient coûté peu d'hommes à la France, c'est

a Manuscrit du général Le Fort.

que le tiers de cette armée, appelée régiment, fut composé de Français réfugiés. Le Fort exerça sa nouvelle troupe comme s'il n'eût jamais eu d'autre profession.

Pierre voulut voir une de ces images de la guerre, un de ces camps dont l'usage commençait à s'introduire en temps de paix. On construisit un fort, qu'une partie de ses nouvelles troupes devait défendre, et que l'autre devait attaquer. La différence entre ce camp et les autres fut qu'au lieu de l'image d'un combat [a], on donna un combat réel, dans lequel il y eut des soldats de tués et beaucoup de blessés. Le Fort, qui commandait l'attaque, reçut une blessure considérable. Ces jeux sanglants devaient aguerrir les troupes; cependant il fallut de longs travaux, et même de longs malheurs, pour en venir à bout. Le czar mêla ces fêtes guerrières aux soins qu'il se donnait pour la marine; et comme il avait fait Le Fort général de terre sans qu'il eût encore commandé, il le fit amiral sans qu'il eût jamais conduit un vaisseau : mais il le voyait digne de l'un et de l'autre. Il est vrai que cet amiral était sans flotte, et que ce général n'avait d'armée que son régiment.

On réformait peu à peu le grand abus du militaire, cette indépendance des boïards qui amenaient à l'armée les milices de leurs paysans : c'était le véritable gouvernement des Francs, des Huns, des Goths et des Vandales; peuples vainqueurs de l'empire romain dans sa décadence, et qui eussent été exterminés, s'ils avaient eu à combattre les anciennes légions romaines disciplinées, ou des armées telles que celles de nos jours.

Bientôt l'amiral Le Fort n'eut pas tout à fait un vain titre; il fit construire par des Hollandais et des Vénitiens des barques longues, et même deux vaisseaux d'environ trente pièces de canon, à l'embouchure de la Veronise, qui se jette dans le Tanaïs; ces vaisseaux pouvaient descendre le fleuve, et tenir en respect les Tartares de la Crimée. Les hostilités avec ces peuples se renouvelaient tous les jours. Le czar avait à choisir, en 1689, entre la Turquie, la Suède et la Chine, à qui il ferait la guerre. Il faut commencer par faire voir en quels termes il était avec la Chine, et quel fut le premier traité de paix que firent les Chinois.

## CHAPITRE VII.

### Congrès et traité avec les Chinois [a].

On doit d'abord se représenter quelles étaient les limites de l'empire chinois et de l'empire russe. Quand on est sorti de la Sibérie proprement dite, et qu'on a laissé loin au midi cent hordes de Tartares, calmoucks blancs, calmoucks noirs, monguls mahométans, monguls nommés idolâtres, ou avance vers le 130e degré de longitude, et au 52e de latitude, sur le fleuve d'Amur ou d'Amour. Au nord de ce fleuve est une grande chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la mer Glaciale par-delà le cercle polaire. Ce fleuve, qui conte l'espace de cinq cents lieues dans la Sibérie et dans la Tartarie chinoise, va se perdre, après tant de détours, dans la mer de Kamtschatka. On assure qu'à son embouchure dans cette mer on pêche quelquefois un poisson monstrueux, beaucoup plus gros que l'hippopotame du Nil, et dont la mâchoire est d'un ivoire plus dur et plus parfait [a]. On prétend que cet ivoire fesait autrefois un objet de commerce, qu'on le transportait par la Sibérie, et que c'est la raison pour laquelle on en trouve encore plusieurs morceaux enfouis dans les campagnes. C'est cet ivoire fossile dont nous avons déjà parlé [1]; mais on prétend qu'autrefois il y eut des éléphants en Sibérie; que des Tartares vainqueurs des Indes amenèrent dans la Sibérie plusieurs de ces animaux, dont les os se sont conservés dans la terre.

Ce fleuve d'Amour est nommé le fleuve Noir par les Tartares mantchoux, et le fleuve du Dragon par les Chinois.

C'était [b] dans ces pays si long-temps inconnus que la Chine et la Russie se disputaient les limites de leurs empires. La Russie possédait quelques forts vers le fleuve d'Amour, à trois cents lieues de la grande muraille. Il y eut beaucoup d'hostilités entre les Chinois et les Russes au sujet de ces forts; enfin les deux états entendirent mieux leurs intérêts; l'empereur Kang-hi préféra la paix et le commerce à une guerre inutile. Il envoya sept ambassadeurs à Nipchou, l'un de ces établissements. Ces ambassadeurs menaient environ dix mille hommes avec eux, en comptant leur escorte. C'était là le faste asiatique; mais ce qui est très remarquable, c'est qu'il n'y avait point d'exemple dans les annales de l'empire d'une ambassade vers une autre puissance : ce qui est encore unique, c'est que les Chinois n'avaient jamais fait de traité de paix depuis la fondation de l'empire. Deux fois subjugués par les Tartares, qui les attaquèrent et qui les domptèrent, ils ne firent jamais la guerre à aucun peuple, excepté à quelques hordes, ou

[a] Manuscrit du général Le Fort.

[a] Tiré des mémoires envoyés de la Chine, de ceux de Pétersbourg, et des lettres rapportées dans l'*Histoire de la Chine*, compilée par Du Halde.

[1] Il est apparent qu'on voulait parler des morses ou vaches marines, animaux amphibies, qui ont à la mâchoire supérieure deux longues et fortes défenses dirigées du haut en bas en sens contraire de celles des éléphants, et dont l'ivoire est aussi beau et aussi dur. K.

[b] Mémoires des jésuites Péreira et Gerbillon.

bientôt subjuguées, ou bientôt abandonnées à elles-mêmes sans aucun traité. Ainsi, cette nation si renommée pour la morale ne connaissait point ce que nous appelons *droit des gens*, c'est-à-dire ces règles incertaines de la guerre et de la paix, ces droits des ministres publics, ces formules de traités, les obligations qui en résultent, les disputes sur la préséance et le point d'honneur.

En quelle langue, d'ailleurs, les Chinois pouvaient-ils traiter avec les Russes au milieu des déserts? Deux jésuites, l'un portugais, nommé Péreira, l'autre français, nommé Gerbillon, partis de Pékin avec les ambassadeurs chinois, leur aplanirent toutes ces difficultés nouvelles, et furent les véritables médiateurs. Ils traitèrent en latin avec un Allemand de l'ambassade russe, qui savait cette langue. Le chef de l'ambassade russe était Gollovin, gouverneur de Sibérie; il étala une plus grande magnificence que les Chinois, et par là donna une noble idée de son empire à ceux qui s'étaient crus les seuls puissants sur la terre. Les deux jésuites réglèrent les limites des deux dominations; elles furent posées à la rivière de Kerbechi, près de l'endroit même où l'on négociait. Le midi resta aux Chinois, le nord aux Russes. Il n'en coûta à ceux-ci qu'une petite forteresse qui se trouva bâtie au-delà des limites; on jura une paix éternelle; et, après quelques contestations, les Russes et les Chinois la jurèrent [a] au nom du même Dieu en ces termes : « Si quel-« qu'un a jamais la pensée secrète de rallumer le « feu de la guerre, nous prions le Seigneur sou-« verain de toutes choses, qui connaît les cœurs, « de punir ces traîtres par une mort précipitée. »

Cette formule, commune à des Chinois et à des chrétiens, peut faire connaître deux choses importantes : la première que le gouvernement chinois n'est ni athée ni idolâtre, comme on l'en a si souvent accusé par des imputations contradictoires; la seconde, que tous les peuples qui cultivent leur raison reconnaissent en effet le même Dieu, malgré tous les égarements de cette raison mal instruite. La traité fut rédigé en latin dans deux exemplaires. Les ambassadeurs russes signèrent les premiers la copie qui leur demeura; et les Chinois signèrent aussi la leur les premiers, selon l'usage des nations de l'Europe qui traitent de couronne à couronne. On observa un autre usage des nations asiatiques et des premiers âges du monde connu; le traité fut gravé sur deux gros marbres qui furent posés pour servir de bornes aux deux empires [1]. Trois ans après le czar envoya le Danois Ilbrand Ide en ambassade à la Chine, et le commerce établi a subsisté depuis avec avantage jusqu'à une rupture entre la Russie et la Chine en 1722; mais après cette interruption il a repris une nouvelle vigueur.

[a] 1689, 8 septembre (n. st.), Mémoires de la Chine.

[1] Les colonnes ne furent point élevées, si on en croit l'auteur de la *Nouvelle Histoire de Russie*. K

## CHAPITRE VIII.

Expédition vers les Palus-Méotides. Conquête d'Azof. Le czar envoie des jeunes gens s'instruire dans les pays étrangers.

Il ne fut pas si aisé d'avoir la paix avec les Turcs; le temps même paraissait venu de s'élever sur leurs ruines. Venise, accablée par eux, commençait à se relever. Le même Morosini qui avait rendu Candie aux Turcs, leur prenait le Péloponèse; et cette conquête lui mérita le surnom de *Péloponésiaque*, honneur qui rappelait le temps de la république romaine. L'empereur d'Allemagne, Léopold, avait quelques succès contre l'empire turc en Hongrie; et les Polonais repoussaient au moins les courses des Tartares de Crimée.

Pierre profita de ces circonstances pour aguerrir ses troupes, et pour se donner, s'il pouvait, l'empire de la mer Noire. Le général Gordon marcha le long du Tanaïs, vers Azof, avec son grand régiment de cinq mille hommes; le général Le Fort avec le sien de douze mille, un corps de strélitz commandé par Sheremeto [a] et Shein originaire de Prusse; un corps de Cosaques, un grand train d'artillerie : tout fut prêt pour cette expédition [b].

Cette grande armée s'avance sous les ordres du maréchal Sheremeto, au commencement de l'été 1695, vers Azof, à l'embouchure du Tanaïs, et à l'extrémité des Palus-Méotides, qu'on nomme aujourd'hui la mer de Zabache. Le czar était à l'armée, mais en qualité de volontaire, voulant long-temps apprendre avant de commander. Pendant la marche on prit d'assaut deux tours que les Turcs avaient bâties sur les deux bords du fleuve.

L'entreprise était difficile; la place, assez bien fortifiée, était défendue par une garnison nombreuse. Des barques longues, semblables aux saïques turques, construites par des Vénitiens, et deux petits vaisseaux de guerre hollandais, sortis de la Véronise, ne furent pas assez tôt prêts, et ne purent entrer dans la mer d'Azof. Tout commencement éprouve toujours des obstacles. Les Russes n'avaient point encore fait de siége régulier. Cet essai ne fut pas d'abord heureux.

Un nommé Jacob, natif de Dantzick, dirigeait l'artillerie sous le commandement du général Shein; car on n'avait guère que des étrangers pour prin-

[a] Sheremetow, ou Sheremetof, ou, suivant une autre orthographe, Czeremetoff. [b] 1695.

cipaux artilleurs, pour ingenieurs, comme pour pilotes. Ce Jacob fut condamné au châtiment des batoques, par son général Shein, Prussien. Le commandement alors semblait affermi par ces rigueurs. Les Russes s'y soumettaient, malgré leur penchant pour les séditions, et après ces châtiments ils servaient comme à l'ordinaire. Le Dantzickois pensait autrement; il voulut se venger; il encloua le canon, se jeta dans Azof, embrassa la religion musulmane, et défendit la place avec succès. Cet exemple fait voir que l'humanité qu'on exerce aujourd'hui en Russie est préférable aux anciennes cruautés, et retient mieux dans le devoir les hommes qui, avec une éducation heureuse, ont pris des sentiments d'honneur. L'extrême rigueur était alors nécessaire envers le bas peuple : mais quand les mœurs ont changé, l'impératrice Élisabeth a achevé par la clémence l'ouvrage que son père commença par les lois. Cette indulgence a été même poussée à un point dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire d'aucun peuple. Elle a promis que pendant son règne personne ne serait puni de mort, et a tenu sa promesse. Elle est la première souveraine qui ait ainsi respecté la vie des hommes. Les malfaiteurs ont été condamnés aux mines, aux travaux publics; leurs châtiments sont devenus utiles à l'état : institution non moins sage qu'humaine. Partout ailleurs on ne sait que tuer un criminel avec appareil, sans avoir jamais empêché les crimes. La terreur de la mort fait moins d'impression peut-être sur des méchants, pour le plupart fainéants, que la crainte d'un châtiment et d'un travail pénible qui renaissent tous les jours.

Pour revenir au siége d'Azof, soutenu désormais par le même homme qui avait dirigé les attaques, on tenta vainement un assaut, et après avoir perdu beaucoup de monde, on fut obligé de lever le siége.

La constance dans toute entreprise formait le caractère de Pierre. Il conduisit une armée plus considérable encore devant Azof au printemps de 1696. Le czar Ivan son frère venait de mourir. Quoique son autorité n'eût pas été gênée par Ivan qui n'avait que le nom de czar, elle l'avait toujours été un peu par les bienséances. Les dépenses de la maison d'Ivan retournaient par sa mort à l'entretien de l'armée; c'était un secours pour un état qui n'avait pas alors d'aussi grands revenus qu'aujourd'hui. Pierre écrivit à l'empereur Léopold, aux états-généraux, à l'électeur de Brandebourg, pour en obtenir des ingénieurs, des artilleurs, des gens de mer. Il engagea à sa solde des Calmouks dont la cavalerie est très utile contre celle des Tartares de Crimée.

Le succès le plus flatteur pour le czar fut celui de sa petite flotte, qui fut enfin complète et bien gouvernée. Elle battit les saïques turques envoyées de Constantinople, et en prit quelques unes. Le siége fut poussé régulièrement par tranchées, non pas tout à fait selon notre méthode; les tranchées étaient trois fois plus profondes, et les parapets étaient de hauts remparts. Enfin les assiégés rendirent la place le 18 juillet, n. st.[a], sans aucun honneur de la guerre, sans emporter ni armes ni munitions, et ils furent obligés de livrer le transfuge Jacob aux assiégeants.

Le czar voulut d'abord, en fortifiant Azof, en le couvrant par des forts, en creusant un port capable de contenir les plus gros vaisseaux, se rendre maître du détroit de Caffa, de ce Bosphore cimmérien qui donne entrée dans le Pont-Euxin, lieux célèbres autrefois par les armements de Mithridate. Il laissa trente-deux saïques armées devant Azof[b], et prépara tout pour former contre les Turcs une flotte de neuf vaisseaux de soixante pièces de canon, et de quarante et un portant depuis trente jusqu'à cinquante pièces d'artillerie. Il exigea que les plus grands seigneurs, les plus riches négociants, contribuassent à cet armement; et croyant que les biens des ecclésiastiques devaient servir à la cause commune, il obligea le patriarche, les évêques, les archimandrites, à payer de leur argent cet effort nouveau qu'il fesait pour l'honneur de sa patrie et pour l'avantage de la chrétienté. On fit faire par des Cosaques des bateaux légers auxquels ils sont accoutumés, et qui peuvent côtoyer aisément les rivages de la Crimée. La Turquie devait être alarmée d'un tel armement, le premier qu'on eût jamais tenté sur les Palus-Méotides. Le projet était de chasser pour jamais les Tartares et les Turcs de la Crimée, et d'établir ensuite un grand commerce aisé et libre avec la Perse par la Géorgie. C'est le même commerce que firent autrefois les Grecs à Colchos, et dans cette Chersonèse-taurique que le czar semblait devoir soumettre.

Vainqueur des Turcs et des Tartares, il voulu accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux. Il fit entrer à Moscou son armée sous des arcs de triomphe, au milieu des feux d'artifice et de tout ce qui put embellir cette fête. Les soldats qui avaient combattu sur les saïques vénitiennes contre les Turcs, et qui formaient une troupe séparée, marchèrent les premiers. Le maréchal Sheremeto, les généraux Gordon et Shein, l'amiral Le Fort, les autres officiers généraux, précédèrent dans cette pompe le souverain, qui disait n'avoir point encore de rang dans l'armée, et qui, par

a 1696.
b Mémoires de Le Fort.

Digitized by Google

cet exemple, voulut faire sentir à toute la noblesse qu'il faut mériter les grades militaires pour en jouir.

Ce triomphe semblait tenir en quelque chose des anciens Romains; il leur ressembla surtout en ce que les triomphateurs exposaient dans Rome les vaincus aux regards des peuples, et les livraient quelquefois à la mort : les esclaves faits dans cette expédition suivaient l'armée; et ce Jacob qui l'avait trahi était mené dans un chariot sur lequel on avait dressé une potence, à laquelle il fut ensuite attaché après avoir souffert le supplice de la roue.

On frappa alors la première médaille en Russie. La légende russe est remarquable : « Pierre ier, « empereur de Moscovie, toujours auguste. » Sur le revers est Azof, avec ces mots : « Vain- « queur par les flammes et les eaux. »

Pierre était affligé, dans ce succès, de ne voir ses vaisseaux et ses galères de la mer d'Azof bâtis que par des mains étrangères. Il avait encore autant d'envie d'avoir un port sur la mer Baltique que sur le Pont-Euxin.

Il envoya, au mois de mars 1697, soixante jeunes Russes du régiment de Le Fort en Italie, la plupart à Venise, quelques uns à Livourne, pour y apprendre la marine et la construction des galères; il en fit partir quarante autres [a] pour s'instruire en Hollande de la fabrique et de la manœuvre des grands vaisseaux : d'autres furent envoyés en Allemagne pour servir dans les armées de terre, et pour se former à la discipline allemande. Enfin il résolut de s'éloigner quelques années de ses états, dans le dessein d'apprendre à les mieux gouverner. Il ne pouvait résister au violent désir de s'instruire par ses yeux, et même par ses mains, de la marine et des arts qu'il voulait établir dans sa patrie. Il se proposa de voyager inconnu en Danemarck, dans le Brandebourg, en Hollande, à Vienne, à Venise, et à Rome. Il n'y eut que la France et l'Espagne qui n'entrassent point dans son plan : l'Espagne, parce que ces arts qu'il cherchait y étaient alors trop négligés; et la France, parce qu'ils y régnaient peut être avec trop de faste, et que la hauteur de Louis XIV, qui avait choqué tant de potentats, convenait mal à la simplicité avec laquelle il comptait faire ses voyages. De plus, il était lié avec la plupart de toutes les puissances chez lesquelles il allait, excepté avec la France et avec Rome. Il se souvenait encore avec quelque dépit du peu d'égards que Louis XIV avait eu pour l'ambassade de 1687, qui n'eut pas autant de succès que de célébrité; et enfin il prenait déjà le parti d'Auguste, électeur de Saxe, à qui le prince de Conti disputait la couronne de Pologne.

[a] Manuscrit du général Le Fort.

## CHAPITRE IX.

### Voyages de Pierre-le-Grand.

Le dessein étant pris de voir tant d'états et tant de cours, en simple particulier, il se mit lui-même [a] à la suite de trois ambassadeurs, comme il s'était mis à la suite de ses généraux à son entrée triomphante dans Moscou.

[b] Les trois ambassadeurs étaient le général Le Fort, le boïard Alexis Golovin, commissaire général des guerres et gouverneur de la Sibérie, le même qui avait signé le traité d'une paix perpétuelle avec les plénipotentiaires de la Chine, sur les frontières de cet empire, et Vonitsin, diak ou secrétaire d'état, long-temps employé dans les cours étrangères. Quatre premiers secrétaires, douze gentilshommes, deux pages pour chaque ambassadeur, une compagnie de cinquante gardes avec leurs officiers, tous du régiment préobazinski, composaient la suite principale de cette ambassade; il y avait en tout deux cents personnes; et le czar, se réservant pour tous domestiques un valet de chambre, un homme de livrée, et un nain, se confondait dans la foule. C'était une chose inouie dans l'histoire du monde, qu'un roi de vingt-cinq ans qui abandonnait ses royaumes pour mieux régner. Sa victoire sur les Turcs et les Tartares, l'éclat de son entrée triomphante à Moscou, les nombreuses troupes étrangères affectionnées à son service, la mort d'Ivan, son frère, la clôture de la princesse Sophie, et plus encore le respect général pour sa personne, devaient lui répondre de la tranquillité de ses états pendant son absence. Il confia la régence au boïard Streckneff et au knès Romadonoski, lesquels devaient, dans les affaires importantes, délibrer avec d'autres boïards.

Les troupes formées par le général Gordon restèrent à Moscou pour assurer la tranquillité de la capitale. Les strelitz, qui pouvaient la troubler, furent distribués sur les frontières de la Crimée, pour conserver la conquête d'Azof, et pour réprimer les incursions des Tatares. Ayant ainsi pourvu à tout, il se livrait à son ardeur de voyager et de s'instruire.

Ce voyage ayant été l'occasion ou le prétexte de la sanglante guerre qui traversa si long-temps le czar dans tous ses grands projets, et enfin les seconda; qui détrôna le roi de Pologne Auguste, donna la

[a] 1697. — [b] Mémoires de Pétersbourg et Mémoires de Le Fort.

Digitized by Google

couronne à Stanislas, et la lui ôta; qui fit du roi de Suède, Charles XII, le premier des conquérants pendant neuf années, et le plus malheureux des rois pendant neuf autres; il est nécessaire, pour entrer dans le détail de ces événements, de représenter ici en quelle situation était alors l'Europe.

Le sultan Mustapha II régnait en Turquie. Sa faible administration ne fesait de grands efforts, ni contre l'empereur d'Allemagne, Léopold, dont les armes étaient heureuses en Hongrie, ni contre le czar, qui venait lui enlever Azof, et qui menaçait le Pont-Euxin, ni même contre Venise, qui enfin s'était emparée de tout le Péloponèse.

Jean Sobieski, roi de Pologne, à jamais célèbre par la victoire de Choczim, et par la délivrance de Vienne, était mort le 17 juin 1696; et cette couronne était disputée par Auguste, électeur de Saxe, qui l'emporta, et par Armand, prince de Conti, qui n'eut que l'honneur d'être élu.

La Suède venait de perdre [a] et regrettait peu Charles XI, premier souverain véritablement absolu dans ce pays, père d'un roi qui le fut davantage, et avec lequel s'est éteint le despotisme. Il laissait sur le trône Charles XII, son fils, âgé de quinze ans. C'était une conjoncture favorable en apparence aux projets du czar; il pouvait s'agrandir sur le golfe de Finlande et vers la Livonie. Ce n'était pas assez d'inquiéter les Turcs sur la mer Noire; des établissemens sur les Palus-Méotides et vers la mer Caspienne ne suffisaient pas à ses projets de marine, de commerce, et de puissance; la gloire même, que tout réformateur désire ardemment, n'était ni en Perse ni en Turquie; elle était dans notre partie de l'Europe, où l'on éternise les grands talents en tout genre. Enfin Pierre ne voulait introduire dans ses états ni les mœurs turques ni les persanes, mais les nôtres.

L'Allemagne en guerre à la fois avec la Turquie et avec la France, ayant pour ses alliés l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, contre le seul Louis XIV, était prête à conclure la paix, et les plénipotentiaires étaient déjà assemblés au château de Riswick, auprès de La Haye.

Ce fut dans ces circonstances que Pierre et son ambassade prirent leur route, au mois d'avril 1697, par la grande Novogorod. De là on voyagea par l'Estonie et par la Livonie, provinces autrefois contestées entre les Russes, les Suédois, et les Polonais, et acquises enfin à la Suède par la force des armes.

La fertilité de la Livonie, la situation de Riga, sa capitale, pouvaient tenter le czar; il eut du moins la curiosité de voir les fortifications des citadelles. Le comte d'Albert, gouverneur de Riga, en prit de l'ombrage; il lui refusa cette satisfaction, et parut témoigner peu d'égards pour l'ambassade. Cette conduite ne servit pas à refroidir dans le cœur du czar le désir qu'il pouvait concevoir d'être un jour le maître de ces provinces.

De la Livonie on alla dans la Prusse brandebourgeoise, dont une partie a été habitée par les anciens Vandales : la Prusse polonaise avait été comprise dans la Sarmatie d'Europe; la brandebourgeoise était un pays pauvre, mal peuplé, mais où l'électeur, qui se fit donner depuis le titre de roi, étalait une magnificence nouvelle et ruineuse. Il se piqua de recevoir l'ambassade dans sa ville de Kœnisberg avec un faste royal. On se fit de part et d'autre les présents les plus magnifiques. Le contraste de la parure française, que la cour de Berlin affectait, avec les longues robes asiatiques des Russes, leurs bonnets rehaussés de perles et de pierreries, leurs cimeterres pendants à la ceinture, fit un effet singulier. Le czar était vêtu à l'allemande. Un prince de Géorgie qui était avec lui, vêtu à la mode des Persans, étalait une autre sorte de magnificence : c'est le même qui fut pris à la journée de Narva, et qui est mort en Suède.

Pierre méprisait tout ce faste; il eût été à désirer qu'il eût également méprisé ces plaisirs de table dans lesquels l'Allemagne mettait alors sa gloire [a]. Ce fut dans un de ces repas, trop à la mode alors, aussi dangereux pour la santé que pour les mœurs, qu'il tira son épée contre son favori Le Fort; mais il témoigna autant de regret de cet emportement passager qu'Alexandre en eût du meurtre de Clytus. Il demanda pardon à Le Fort: il disait qu'il voulait réformer sa nation, et qu'il ne pouvait pas encore se réformer lui-même. Le général Le Fort, dans son manuscrit, loue encore plus le fond du caractère du czar qu'il ne blâme cet excès de colère.

L'ambassade passe par la Poméranie, par Berlin; une partie prend sa route par Magdebourg, l'autre par Hambourg, ville que son grand commerce rendait déjà puissante, mais non pas aussi opulente et aussi sociable qu'elle l'est devenue depuis. On tourne vers Minden; on passe la Vestphalie, et enfin on arrive par Clèves dans Amsterdam.

Le czar se rendit dans cette ville quinze jours avant l'ambassade; il logea d'abord dans la maison de la compagnie des Indes, mais bientôt il choisit un petit logement dans les chantiers de l'amirauté. Il prit un habit de pilote, et alla dans cet équipage au village de Sardam, où l'on construisait

[a] Avril 1697.

[a] Mémoires manuscrits de Le Fort.

Digitized by Google

alors beaucoup plus de vaisseaux encore qu'aujourd'hui. Ce village est aussi grand, aussi peuplé, aussi riche, et plus propre que beaucoup de villes opulentes. Le czar admira cette multitude d'hommes toujours occupés, l'ordre, l'exactitude des travaux, la célérité prodigieuse à construire un vaisseau et à le munir de tous ses agrès, et cette quantité incroyable de magasins et de machines qui rendent le travail plus facile et plus sûr. Le czar commença par acheter une barque à laquelle il fit de ses mains un mât brisé; ensuite il travailla à toutes les parties de la construction d'un vaisseau, menant la même vie que les artisans de Sardam, s'habillant, se nourrissant comme eux, travaillant dans les forges, dans les corderies, dans ces moulins dont la quantité prodigieuse borde le village, et dans lesquels on scie le sapin et le chêne, on tire l'huile, en fabrique le papier, on file les métaux ductiles. Il se fit inscrire dans le nombre des charpentiers, sous le nom de Pierre Michaeloff. On l'appelait communément maître Pierre (*Peterbas*); et les ouvriers, d'abord interdits d'avoir un souverain pour compagnon, s'y accoutumèrent familièrement.

Tandis qu'il maniait à Sardam le compas et la hache, on lui confirma la nouvelle de la scission de la Pologne, et de la double nomination de l'électeur Auguste et du prince de Conti. Le charpentier de Sardam promit aussitôt trente mille hommes au roi Auguste. Il donnait de son atelier des ordres à son armée d'Ukraine, assemblée contre les Turcs.

Ses troupes, commandées par le général Shein et par le prince Dolgoronki, venaient de remporter une victoire auprès d'Azof, sur les Tartares [a], et même sur un corps de janissaires que le sultan Mustapha leur avait envoyé. Pour lui, il persistait à s'instruire dans plus d'un art; il allait de Sardam à Amsterdam travailler chez le célèbre anatomiste Ruysch; il faisait des opérations de chirurgie, qui, en un besoin, pouvaient le rendre utile à ses officiers ou à lui-même. Il s'instruisait de la physique naturelle dans la maison du bourgmestre Visten, citoyen recommandable à jamais par son patriotisme, et par l'emploi de ses richesses immenses, qu'il prodiguait en citoyen du monde, envoyant à grands frais des hommes habiles chercher ce qu'il y avait de plus rare dans toutes les parties de l'univers, et frétant des vaisseaux à ses dépens pour découvrir de nouvelles terres.

Peterbas ne suspendit ses travaux que pour aller voir, sans cérémonie, à Utrecht et à La Haye, Guillaume, roi d'Angleterre et stathouder des Provinces-Unies. Le général Le Fort était seul en tiers avec les deux monarques. Il assista ensuite à la cérémonie de l'entrée de ses ambassadeurs, et à leur audience; ils présentèrent en son nom, aux députés des états, six cents des plus belles martres zibelines; et les états, outre le présent ordinaire qu'il leur firent à chacun d'une chaîne d'or et d'une médaille, leur donnèrent trois carrosses magnifiques. Ils reçurent les premières visites de tous les ambassadeurs plénipotentiaires qui étaient au congrès de Rysvick, excepté des Français, à qui ils n'avaient pas notifié leur arrivée, non seulement parce que le czar prenait le parti du roi Auguste contre le prince de Conti, mais parce que le roi Guillaume, dont il cultivait l'amitié, ne voulait point la paix avec la France.

De retour à Amsterdam, il y reprit ses premières occupations, et acheva de ses mains un vaisseau de soixante pièces de canon qu'il avait commencé, et qu'il fit partir pour Archangel, n'ayant pas alors d'autre port sur les mers de l'Océan. Non seulement il fesait engager à son service des réfugiés français, des Suisses, des Allemands, mais il fesait partir des artisans de toute espèce pour Moscou, et n'envoyait que ceux qu'il avait vu travailler lui-même. Il est très peu de métiers et d'arts qu'il n'approfondit dans les détails : il se plaisait surtout à réformer les cartes des géographes, qui, alors, plaçaient au hasard toutes les positions des villes et des fleuves de ses états peu connus. On a conservé la carte sur laquelle il traça la communication de la mer Caspienne et de la mer Noire, qu'il avait déjà projetée, et dont il avait chargé un ingénieur allemand, nommé Brakel. La jonction de ces deux mers était plus facile que celle de l'Océan et de la Méditerranée, exécutée en France; mais l'idée d'unir la mer d'Azof et la Caspienne effrayait alors l'imagination. De nouveaux établissements dans ce pays lui paraissaient d'autant plus convenables, que ses succès lui donnaient de nouvelles espérances.

Ses troupes remportaient une victoire contre les Tartares, assez près d'Azof [a], et même quelques mois après elles prirent la ville d'Or ou Orkapi, que nous nommons Précop. Ce succès servit à le faire respecter davantage de ceux qui blâmaient un souverain d'avoir quitté ses états pour exercer des métiers dans Amsterdam. Ils virent que les affaires du monarque ne souffraient pas des travaux du philosophe voyageur et artisan.

Il continua dans Amsterdam ses occupations ordinaires de constructeur de vaisseaux, d'ingénieur, de géographe, de physicien pratique, jusqu'au milieu de janvier 1698, et alors il partit pour l'Angleterre, toujours à la suite de sa propre ambassade.

[a] Juillet 1696.

[a] 11 août 1697.

Le roi Guillaume lui envoya son yacht et deux vaisseaux de guerre. Sa manière de vivre fut la même que celle qu'il s'était prescrite dans Amsterdam et dans Sardam. Il se logea près du grand chantier à Deptford, et ne s'occupa guère qu'à s'instruire. Les constructeurs hollandais ne lui avaient enseigné que leur méthode et leur routine : il connut mieux l'art en Angleterre; les vaisseaux s'y bâtissaient suivant des proportions mathématiques. Il se perfectionna dans cette science, et bientôt il en pouvait donner des leçons. Il travailla selon la méthode anglaise à la construction d'un vaisseau, qui se trouva un des meilleurs voiliers de la mer. L'art de l'horlogerie, déjà perfectionné à Londres, attira son attention; il en connut parfaitement toute la théorie. Le capitaine et ingénieur Perri, qui le suivit de Londres en Russie, dit que depuis la fonderie des canons jusqu'à la filerie des cordes, il n'y eut aucun métier qu'il n'observât, et auquel il ne mît la main, toutes les fois qu'il était dans les ateliers.

On trouva bon, pour cultiver son amitié, qu'il engageât des ouvriers comme il avait fait en Hollande; mais outre les artisans, il eut ce qu'il n'aurait pas trouvé si aisément à Amsterdam, des mathématiciens. Fergusson, Écossais, bon géomètre, se mit à son service; c'est lui qui a établi l'arithmétique en Russie, dans les bureaux des finances, où l'on ne se servait auparavant que de la méthode tartare de compter avec des boules enfilées dans du fil d'archal; méthode qui suppléait à l'écriture, mais embarrassante et fautive, parce qu'après le calcul on ne peut voir si on s'est trompé. Nous n'avons connu les chiffres indiens dont nous nous servons, que par les Arabes, au neuvième siècle; l'empire de Russie ne les a reçus que mille ans après : c'est le sort de tous les arts; ils ont fait lentement le tour du monde. Deux jeunes gens de l'école des mathématiques accompagnèrent Fergusson, et ce fut le commencement de l'école de marine que Pierre établit depuis. Il observait et calculait les éclipses avec Fergusson. L'ingénieur Perri, quoique très mécontent de n'avoir pas été assez récompensé, avoue que Pierre s'était instruit dans l'astronomie : il connaissait bien les mouvements des corps célestes, et même les lois de la gravitation qui les dirige. Cette force si démontrée, et avant le grand Newton si inconnue, par laquelle toutes les planètes pèsent les unes sur les autres, et qui les retient dans leurs orbites, était déjà familière à un souverain de la Russie, tandis qu'ailleurs on se repaissait de tourbillons chimériques, et que dans la patrie de Galilée des ignorants ordonnaient à des ignorants de croire la terre immobile.

Perri partit de son côté pour aller travailler à des jonctions de rivières, à des ponts, à des écluses. Le plan du czar était de faire communiquer par des canaux l'Océan, la mer Caspienne, et la mer Noire.

On ne doit pas omettre que des négociants anglais, à la tête desquels se mit le marquis de Carmathen, amiral, lui donnèrent quinze mille livres sterling pour obtenir la permission de débiter du tabac en Russie. Le patriarche, par une sévérité mal entendue, avait proscrit cet objet de commerce; l'Église russe défendait le tabac comme un péché. Pierre, mieux instruit, et qui parmi tous les changements projetés méditait la réforme de l'Église, introduisit ce commerce dans ses états.

Avant que Pierre quittât l'Angleterre, le roi Guillaume lui fit donner le spectacle le plus digne d'un tel hôte, celui d'une bataille navale. On ne se doutait pas alors que le czar en livrerait un jour de véritables contre les Suédois, et qu'il remporterait des victoires sur la mer Baltique. Enfin Guillaume lui fit présent du vaisseau sur lequel il avait coutume de passer en Hollande, nommé le *Royal Transport*, aussi bien construit que magnifique. Pierre retourna sur ce vaisseau en Hollande, à la fin de mai 1698. Il amenait avec lui trois capitaines de vaisseau de guerre, vingt-cinq patrons de vaisseaux, nommés aussi capitaines, quarante lieutenants, trente pilotes, trente chirurgiens, deux cent cinquante canonniers, et plus de trois cents artisans. Cette colonie d'hommes habiles en tout genre passa de Hollande à Archangel sur le *Royal Transport*, et de là fut répandue dans les endroits où leurs services étaient nécessaires. Ceux qui furent engagés à Amsterdam prirent la route de Narva, qui appartenait à la Suède.

Pendant qu'il fesait ainsi transporter les arts d'Angleterre et de Hollande dans son pays, les officiers qu'il avait envoyés à Rome et en Italie engageaient aussi quelques artistes. Son général Sheremetof, qui était à la tête de son ambassade en Italie, allait de Rome à Naples, à Venise, à Malte; et le czar passa à Vienne avec les autres ambassadeurs. Il avait à voir la discipline guerrière des Allemands après les flottes anglaises et les ateliers de Hollande. La politique avait encore autant de part au voyage que l'instruction. L'empereur était l'allié nécessaire du czar contre les Turcs. Pierre vit Léopold incognito. Les deux monarques s'entretinrent debout pour éviter les embarras du cérémonial.

Il n'y eut rien de marqué dans son séjour à Vienne, que l'ancienne fête de l'*hôte* et de l'*hôtesse*, que Léopold renouvela pour lui, et qui n'avait point été en usage pendant son règne. Cette

fête, qui se nomme *wartchafft*, se célèbre de cette manière. L'empereur est l'hôtelier, l'impératrice l'hôtelière, le roi des Romains, les archiducs, les archiduchesses, sont d'ordinaire les aides, et reçoivent dans l'hôtellerie toutes les nations vêtues à la plus ancienne mode de leur pays; ceux qui sont appelés à la fête tirent au sort des billets. Sur chacun est écrit le nom de la nation et de la condition qu'on doit représenter. L'un a un billet de mandarin chinois, l'autre de mirza tartare, de satrape persan ou de sénateur romain; une princesse tire un billet de jardinière ou de laitière; un prince est paysan ou soldat. On forme des danses convenables à tous ces caractères. L'hôte, l'hôtesse, et sa famille servent à table. Telle est l'ancienne institution [a] : mais, dans cette occasion, le roi des Romains, Joseph, et la comtesse de Traun représentèrent les anciens Égyptiens; l'archiduc Charles et la comtesse de Valstein figuraient les Flamands du temps de Charles-Quint. L'archiduchesse Marie-Élisabeth et le comte de Traun étaient en Tartares; l'archiduchesse Joséphine avec le comte de Vorkla étaient à la persane; l'archiduchesse Marianne et le prince Maximilien de Hanovre en paysans de la Nord-Hollande. Pierre s'habilla en paysan de Frise, et on ne lui adressa la parole qu'en cette qualité, en lui parlant toujours du grand czar de Russie. Ce sont de très petites particularités; mais ce qui rappelle les anciennes mœurs peut, à quelques égards, mériter qu'on en parle.

Pierre était prêt à partir de Vienne pour aller achever de s'instruire à Venise, lorsqu'il eut la nouvelle d'une révolte qui troublait ses états.

## CHAPITRE X.

Conjuration punie. Milice des strélitz abolie. Changements dans les usages, dans les mœurs, dans l'état, et dans l'Église.

Il avait pourvu à tout en partant, et même aux moyens de réprimer une rébellion. Ce qu'il fesait de grand et d'utile pour son pays fut la cause même de cette révolte.

De vieux boïards, à qui les anciennes coutumes étaient chères; des prêtres, à qui les nouvelles paraissaient des sacrilèges, commencèrent les troubles. L'ancien parti de la princesse Sophie se réveilla. Une de ses sœurs, dit-on, renfermée avec elle dans le même monastère, ne servit pas peu à exciter les esprits : on représentait de tous côtés combien il était à craindre que des étrangers ne vinssent instruire la nation [a]. Enfin, qui le croirait? la permission que le czar avait donnée de vendre du tabac dans son empire, malgré le clergé, fut un des grands motifs des séditieux. La superstition, qui, dans toute la terre, est un fléau si funeste et si cher aux peuples, passa du peuple russe aux strélitz répandus sur les frontières de la Lithuanie : ils s'assemblèrent, ils marchèrent vers Moscou, dans le dessein de mettre Sophie sur le trône, et de fermer le retour à un czar qui avait violé les usages en osant s'instruire chez les étrangers. Le corps commandé par Shein et par Gordon, mieux discipliné qu'eux, les battit à quinze lieues de Moscou; mais cette supériorité d'un général étranger sur l'ancienne milice, dans laquelle plusieurs bourgeois de Moscou étaient enrôlés, irrita encore la nation.

Pour étouffer ces troubles, le czar part secrètement de Vienne, passe par la Pologne, voit incognito le roi Auguste, avec lequel il prend déjà des mesures pour s'agrandir du côté de la mer Baltique. Il arrive enfin à Moscou [b], et surprend tout le monde par sa présence : il récompense les troupes qui ont vaincu les strélitz : les prisons étaient pleines de ces malheureux. Si leur crime était grand, le châtiment le fut aussi. Leurs chefs, plusieurs officiers et quelques prêtres furent condamnés à la mort [c]; quelques uns furent roués, deux femmes enterrées vives. On pendit autour des murailles de la ville et on fit périr dans d'autres supplices deux mille strélitz [d]; leurs corps restèrent deux jours exposés sur les grands chemins, et surtout autour du monastère où résidaient les princesses Sophie et Eudoxe. On érigea des colonnes de pierre où le crime et le châtiment furent gravés. Un très grand nombre qui avaient leurs femmes et leurs enfants à Moscou furent dispersés avec leurs familles dans la Sibérie, dans le royaume d'Astracan, dans le pays d'Azof : par là du moins leur punition fut utile à l'état; ils servirent à défricher et à peupler des terres qui manquaient d'habitants et de culture.

Peut-être si le czar n'avait pas eu besoin d'un exemple terrible, il eût fait travailler aux ouvrages publics une partie des strélitz qu'il fit exécuter, et qui furent perdus pour lui et pour l'état; la vie des hommes devant être comptée pour beaucoup, surtout dans un pays où la population demandait tous les soins d'un législateur : mais il crut devoir étonner et subjuguer pour jamais l'esprit de la nation par l'appareil et par la multitude des supplices. Le corps entier des strélitz,

[a] Manuscrits de Pétersbourg et de Le Fort.

[a] Manuscrit de Le Fort.

[b] Septembre 1698. — [c] Mémoires du capitaine et ingénieur Perri, employé en Russie par Pierre-le-Grand. — [d] Manuscrits de Le Fort.

qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait osé seulement diminuer, fut cassé à perpétuité, et leur nom aboli. Ce grand changement se fit sans la moindre résistance, parce qu'il avait été préparé. Le sultan des Turcs, Osman, comme on l'a déjà remarqué, fut déposé dans le même siècle, et égorgé, pour avoir laissé seulement soupçonner aux janissaires qu'il voulait diminuer leur nombre. Pierre eut plus de bonheur, ayant mieux pris ses mesures. Il ne resta de toute cette grande milice des strélitz que quelques faibles régiments qui n'étaient plus dangereux, et qui cependant, conservant encore leur ancien esprit, se révoltèrent dans Astracan, en 1705, mais furent bientôt réprimés.

Autant Pierre avait déployé de sévérité dans cette affaire d'état, autant il montra d'humanité quand il perdit quelque temps après son favori Le Fort, qui mourut d'une mort prématurée à l'âge de quarante-six ans *. Il l'honora d'une pompe funèbre telle qu'on en fait aux grands souverains. Il assista lui-même au convoi, une pique à la main, marchant après les capitaines, au rang de lieutenant qu'il avait pris dans le grand régiment du général, enseignant à la fois à sa noblesse à respecter le mérite et les grades militaires.

On connut après la mort de Le Fort que les changements préparés dans l'état ne venaient pas de lui, mais du czar. Il s'était confirmé dans ses projets par les conversations avec Le Fort; mais il les avait tous conçus, et il les exécuta sans lui.

Dès qu'il eut détruit les strélitz, il établit des régiments réguliers sur le modèle allemand; ils eurent des habits courts et uniformes, au lieu de ces jaquettes incommodes dont ils étaient vêtus auparavant : l'exercice fut plus régulier.

Les gardes Préobazinski étaient déjà formées : ce nom leur venait de cette première compagnie de cinquante hommes que le czar, jeune encore, avait exercée dans la retraite de Préobazinski, du temps que sa sœur Sophie gouvernait l'état; et l'autre régiment des gardes était aussi établi.

Comme il avait passé lui-même par les plus bas grades militaires, il voulut que les fils de ses boïards et de ses knès commençassent par être soldats avant d'être officiers. Il en mit d'autres sur la flotte à Véronise et vers Azof, et il fallut qu'ils fissent l'apprentissage de matelot. On n'osait refuser un maître qui avait donné l'exemple. Les Anglais et les Hollandais travaillaient à mettre cette flotte en état, à construire des écluses, à établir des chantiers où l'on pût caréner les vaisseaux à sec, à reprendre le grand ouvrage de la jonction du Tanaïs et du Volga, abandonné par l'Allemand Brakel. Dès lors les réformes dans son conseil d'état, dans les finances, dans l'Église, dans la société même, furent commencées.

Les finances étaient à peu près administrées comme en Turquie. Chaque boïard payait pour ses terres une somme convenue qu'il levait sur ses paysans serfs; le czar établit pour ses receveurs des bourgeois, des bourguemestres qui n'étaient pas assez puissants pour s'arroger le droit de ne payer au trésor public que ce qu'ils voudraient. Cette nouvelle administration des finances fut ce qui lui coûta le plus de peine : il fallut essayer de plus d'une méthode avant de se fixer.

La réforme dans l'Église, qu'on croit partout difficile et dangereuse, ne le fut point pour lui. Les patriarches avaient quelquefois combattu l'autorité du trône, ainsi que les strélitz; Nicon avec audace; Joachim, un des successeurs de Nicon, avec souplesse. Les évêques s'étaient arrogé le droit du glaive, celui de condamner à des peines afflictives et à la mort; droit contraire à l'esprit de la religion et au gouvernement : cette usurpation ancienne leur fut ôtée. Le patriarche Adrien étant mort à la fin du siècle, Pierre déclara qu'il n'y en aurait plus. Cette dignité fut entièrement abolie; les grands biens affectés au patriarcat furent réunis aux finances publiques, qui en avaient besoin. Si le czar ne se fit pas le chef de l'Église russe, comme les rois de la Grande-Bretagne le sont de l'Église anglicane, il en fut en effet le maître absolu, parce que les synodes n'osaient ni désobéir à un souverain despotique, ni disputer contre un prince plus éclairé qu'eux.

Il ne faut que jeter les yeux sur le préambule de l'édit de ses réglements ecclésiastiques, donné en 1721, pour voir qu'il agissait en législateur et en maître. « Nous nous croirions coupables d'in-« gratitude envers le Très-Haut, si, après avoir « réformé l'ordre militaire et le civil, nous négli-« gions l'ordre spirituel, etc. A ces causes, suivant « l'exemple des plus anciens rois dont la piété est « célèbre, nous avons pris sur nous le soin de « donner de bons réglements au clergé. » Il est vrai qu'il établit un synode pour faire exécuter ses lois ecclésiastiques; mais les membres du synode devaient commencer leur ministère par un serment dont lui-même avait écrit et signé la formule : ce serment était celui de l'obéissance; en voici les termes : « Je jure d'être fidèle et « obéissant serviteur et sujet à mon naturel et « véritable souverain, aux augustes successeurs « qu'il lui plaira de nommer, en vertu du pou-« voir incontestable qu'il en a. Je reconnais « qu'il est le juge suprême de ce collége spirituel;

* 12 mars 1699 (n. st.).

« je jure par le Dieu qui voit tout, que j'entends « et que j'explique ce serment dans toute la force « et le sens que les paroles présentent à ceux qui « le lisent ou qui l'écoutent. » Ce serment est encore plus fort que celui de suprématie en Angleterre. Le monarque russe n'était pas à la vérité un des pères du synode, mais il dictait leurs lois ; il ne touchait point à l'encensoir, mais il dirigeait les mains qui le portaient.

En attendant ce grand ouvrage, il crut que, dans ses états qui avaient besoin d'être peuplés, le célibat des moines était contraire à la nature et au bien public. L'ancien usage de l'Église russe est que les prêtres séculiers se marient au moins une fois ; ils y sont même obligés : et autrefois, quand ils avaient perdu leurs femmes, ils cessaient d'être prêtres : mais une multitude de jeunes gens et de jeunes filles, qui font vœu dans un cloître d'être inutiles et de vivre aux dépens d'autrui, lui parut dangereuse ; il ordonna qu'on n'entrerait dans les cloîtres qu'à cinquante ans, c'est-à-dire dans un âge où cette tentation ne prend presque jamais, et il défendit qu'on y reçût, à quelque âge que ce fût, un homme revêtu d'un emploi public.

Ce réglement a été aboli depuis lui, lorsqu'on a cru devoir plus de condescendance aux monastères : mais pour la dignité de patriarche, elle n'a jamais été rétablie, les grands revenus du patriarcat ayant été employés au paiement des troupes.

Ces changements excitèrent d'abord quelques murmures : un prêtre écrivit que Pierre était l'antechrist, parce qu'il ne voulait point de patriarche ; et l'art de l'imprimerie, que le czar encourageait, servit à faire imprimer contre lui des libelles ; mais aussi un autre prêtre répondit que ce prince ne pouvait être l'antechrist, parce que le nombre de 666 ne se trouvait pas dans son nom, et qu'il n'avait point le signe de la bête. Les plaintes furent bientôt réprimées. Pierre, en effet, donna bien plus à son Église qu'il ne lui ôta ; car il rendit peu à peu le clergé plus régulier et plus savant. Il a fondé à Moscou trois colléges où l'on apprend les langues, et où ceux qui se destinaient à la prêtrise étaient obligés d'étudier.

Une des réformes les plus nécessaires était l'abolition ou du moins l'adoucissement de quatre grands carêmes ; ancien assujettissement de l'Église grecque, aussi pernicieux pour ceux qui travaillent aux ouvrages publics, et surtout pour les soldats, que le fut l'ancienne superstition des Juifs de ne point combattre le jour du sabbat. Aussi le czar dispensa-t-il au moins ses troupes et ses ouvriers de ces carêmes, dans lesquels, d'ailleurs, s'il n'était pas permis de manger, il était d'usage de s'enivrer. Il les dispensa même de l'abstinence les jours maigres ; les aumôniers de vaisseau et de régiment furent obligés d'en donner l'exemple, et le donnèrent sans répugnance.

Le calendrier était un objet important. L'année fut autrefois réglée dans tous les pays de la terre par les chefs de la religion, non seulement à cause des fêtes, mais parce que anciennement l'astronomie n'était guère connue que des prêtres. L'année commençait au premier de septembre chez les Russes ; il ordonna que désormais l'année commencerait au premier de janvier, comme dans notre Europe. Ce changement fut indiqué pour l'année 1700, à l'ouverture du siècle, qu'il fit célébrer par un jubilé et par de grandes solennités. La populace admirait comment le czar avait pu changer le cours du soleil. Quelques obstinés, persuadés que Dieu avait créé le monde en septembre, continuèrent leur ancien style : mais il changea dans les bureaux, dans les chancelleries, et bientôt dans tout l'empire. Pierre n'adoptait pas le calendrier grégorien, que les mathématiciens anglais rejetaient, et qu'il faudra bien un jour recevoir dans tous les pays.

Depuis le cinquième siècle, temps auquel on avait connu l'usage des lettres, on écrivait sur des rouleaux, soit d'écorce, soit de parchemin, et ensuite sur du papier. Le czar fut obligé de donner un édit par lequel il était ordonné de n'écrire que selon notre usage.

La réforme s'étendit à tout. Les mariages se faisaient auparavant comme dans la Turquie et dans la Perse, où l'on ne voit celle qu'on épouse que lorsque le contrat est signé, et qu'on ne peut plus s'en dédire. Cet usage est bon chez des peuples où la polygamie est établie, et où les femmes sont renfermées ; il est mauvais pour les pays où l'on est réduit à une femme, et où le divorce est rare.

Le czar voulut accoutumer sa nation aux mœurs et aux coutumes des nations chez lesquelles il avait voyagé, et dont il avait tiré tous les maîtres qui instruisaient alors la science.

Il était utile que les Russes ne fussent point vêtus d'une autre manière que ceux qui leur enseignaient les arts, la haine contre les étrangers étant trop naturelle aux hommes, et trop entretenue par la différence des vêtements. L'habit de cérémonie, qui tenait alors du polonais, du tartare et de l'ancien hongrois, était, comme on l'a dit, très noble ; mais l'habit des bourgeois et du bas peuple ressemblait à ces jaquettes plissées vers la ceinture, qu'on donne encore à certains pauvres dans quelques uns de nos hôpitaux. En général la robe fut autrefois le vêtement de toutes les nations ; ce vêtement demandait moins de fa-

Digitized by Google

çons et moins d'art : on laissait croître sa barbe par la même raison. Le czar n'eut pas de peine à introduire l'habit de nos nations, et la coutume de se raser à sa cour : mais le peuple fut plus difficile; on fut obligé d'imposer une taxe sur les habits longs et sur les barbes. On suspendait aux portes de la ville des modèles de justaucorps : on coupait les robes et les barbes à qui ne voulait pas payer. Tout cela s'exécutait gaîment, et cette gaîté même prévint les séditions.

L'attention de tous les législateurs fut toujours de rendre les hommes sociables; mais, pour l'être, ce n'est pas assez d'être rassemblés dans une ville, il faut se communiquer avec politesse : cette communication adoucit partout les amertumes de la vie. Le czar introduisit les *assemblées*, en italien *ridotti*, mot que les gazetiers ont traduit par le terme impropre de *redoute*. Il fit inviter à ces assemblées les dames avec leurs filles habillées à la mode des nations méridionales de l'Europe : il donna même des réglements pour ces petites fêtes de société. Ainsi, jusqu'à la civilité de ses sujets, tout fut son ouvrage et celui du temps.

Pour mieux faire goûter ces innovations, il abolit le mot de *golut*, *esclave*, dont les Russes se servaient quand ils voulaient parler aux czars, et quand ils présentaient des requêtes; il ordonna qu'on se servît du mot de *raad*, qui signifie *sujet*. Ce changement n'ôta rien à l'obéissance, et devait concilier l'affection. Chaque mois voyait un établissement ou un changement nouveau. Il porta l'attention jusqu'à faire placer sur le chemin de Moscou à Véronise des poteaux peints qui servaient de colonnes milliaires de verste en verste, c'est-à-dire à la distance de sept cent cinquante pas, et fit construire des espèces de caravanserails de vingt verstes en vingt verstes.

En étendant ainsi ses soins sur le peuple, sur les marchands, sur les voyageurs, il voulut mettre quelque pompe dans sa cour, haïssant le faste dans sa personne, et le croyant nécessaire aux autres. Il institua l'ordre de Saint-André [a] à l'imitation de ces ordres dont toutes les cours de l'Europe sont remplies. Golloviu, successeur de Le Fort dans la dignité de grand-amiral, fut le premier chevalier de cet ordre. On regarda l'honneur d'y être admis comme une grande récompense. C'est un avertissement qu'on porte sur soi d'être respecté par le peuple; cette marque d'honneur ne coûte rien à un souverain, et flatte l'amour-propre d'un sujet sans le rendre puissant.

Tant d'innovations utiles étaient reçues avec applaudissement de la plus saine partie de la nation, et les plaintes des partisans des anciennes mœurs étaient étouffées par les acclamations des hommes raisonnables.

Pendant que Pierre commençait cette création dans l'intérieur de ses états, une trève avantageuse avec l'empire turc le mettait en liberté d'étendre ses frontières d'une autre côté. Mustapha II, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta, en 1697, ayant perdu la Morée, conquise par les Vénitiens, et n'ayant pu défendre Azof, fut obligé de faire la paix avec tous ses vainqueurs; elle fut conclue à Carlovitz [a], entre Petervaradin et Salankemen, lieux devenus célèbres par ses défaites. Temisvar fut la borne des possessions allemandes et des domaines ottomans. Kaminieck fut rendu aux Polonais; la Morée et quelques villes de la Dalmatie, prises par les Vénitiens, leur restèrent pour quelque temps, et Pierre Ier demeura maître d'Azof et de quelques forts construits dans les environs. Il n'était guère possible au czar de s'agrandir du côté des Turcs, dont les forces, auparavant divisées, et maintenant réunies, seraient tombées sur lui. Ses projets de marine étaient trop grands pour les Palus-Méotides. Les établissements sur la mer Caspienne ne comportaient pas une flotte guerrière : il tourna donc ses desseins vers la mer Baltique, sans abandonner la marine du Tanaïs et du Volga.

## CHAPITRE XI.

### Guerre contre la Suède. Bataille de Narva.

ANNÉE 1700.

Il s'ouvrait alors une grande scène vers les frontières de la Suède. Une des principales causes de toutes les révolutions qui arrivèrent de l'Ingrie jusqu'à Dresde, et qui désolèrent tant d'états pendant dix-huit années, fut l'abus du pouvoir suprême dans Charles XI, roi de Suède, père de Charles XII. On ne peut trop répéter ce fait, il importe à tous les trônes et à tous les peuples. Presque toute la Livonie avec l'Estonie entière avaient été abandonnées par la Pologne au roi de Suède, Charles XI, qui succéda à Charles X, précisément pendant le traité d'Oliva : elle fut cédée, comme c'est l'usage, sous la réserve de tous ses priviléges. Charles XI les respecta peu. Jean Reginold Patkul, gentilhomme livonien, vint à Stockholm, en 1692, à la tête de six députés de la province, porter aux pieds du trône des plaintes respectueuses et fortes [b] : pour toute réponse

[a] 10 septembre 1698. On suit toujours le nouveau style.

[a] 1699, 26 janvier.

[b] Nordberg, chapelain et confesseur de Charles XII, dit dans son histoire « qu'il eut l'insolence de se plaindre des vexations, et qu'on le condamna à perdre l'honneur et la

on mit les six députés en prison, et on condamna Patkol à perdre l'*honneur et la vie*: il ne perdit ni l'un ni l'autre; il s'évada, et resta quelque temps dans le pays de Vaud en Suisse. Lorsque depuis il apprit qu'Auguste, électeur de Saxe, avait promis, à son avénement au trône de Pologne, de recouvrer les provinces arrachées au royaume, il courut à Dresde représenter la facilité de reprendre la Livonie, et de se venger sur un roi de dix-sept ans des conquêtes de ses ancêtres.

Dans le même temps, le czar Pierre pensait à se saisir de l'Ingrie et de la Carélie. Les Russes avaient autrefois possédé ces provinces. Les Suédois s'en étaient emparés par le droit de la guerre dans le temps des faux Démétrius: ils les avaient conservées par des traités. Une nouvelle guerre et de nouveaux traités pouvaient les donner à la Russie. Patkul alla de Dresde à Moscou; et, animant deux monarques à sa propre vengeance, il cimenta leur union, et hâta leurs préparatifs pour saisir tout ce qui est à l'orient et au midi de la Finlande.

Précisément dans le même temps, le nouveau roi de Danemarck, Frédéric IV, se liguait avec le czar et le roi de Pologne contre le jeune Charles, qui semblait devoir succomber. Patkol eut la satisfaction d'assiéger les Suédois dans Riga, capitale de la Livonie, et de presser le siége en qualité de général major.

(Septembre.) Le czar fit marcher environ soixante mille hommes vers l'Ingrie. Il est vrai que dans cette grande armée il n'y avait guère que douze mille soldats bien aguerris qu'il avait disciplinés lui-même, tels que ses deux régiments des gardes et quelques autres; le reste était des milices mal armées; il y avait quelques Cosaques et des Tartares circassiens; mais il traînait après lui cent quarante-cinq pièces de canon. Il mit le siége devant Narva, petite ville en Ingrie, qui a un port commode; et il était très vraisemblable que la place serait bientôt emportée.

Toute l'Europe sait comment Charles XII, n'ayant pas dix-huit ans accomplis, alla attaquer tous ses ennemis l'un après l'autre, descendit dans le Danemarck, finit la guerre de Danemarck en moins de six semaines, envoya du secours à Riga, en fit lever le siége, et marcha aux Russes devant Narva, au milieu des glaces, au mois de novembre.

Le czar, comptant sur la prise de la ville, était allé à Novogorod [a], amenant avec lui son favori Menzikoff, alors lieutenant dans la compagnie des bombardiers du régiment Préobazinski, devenu depuis feld-maréchal et prince, homme dont la singulière fortune mérite qu'on en parle ailleurs avec plus d'étendue.

Pierre laissa son armée et ses instructions pour le siége au prince de Croï, originaire de Flandre, qui depuis peu était passé à son service [a]. Le prince Dolgorouki fut le commissaire de l'armée. La jalousie entre ces deux chefs et l'absence du czar furent en partie cause de la défaite inouïe de Narva. Charles XII ayant débarqué à Pernaw en Livonie avec ses troupes au mois d'octobre, s'avance au nord à Revel, défait dans ces quartiers un corps avancé de Russes. Il marche et en bat encore un autre. Les fuyards retournent au camp devant Narva, et y portent l'épouvante. Cependant on était déjà au mois de novembre. Narva, quoique mal assiégée, était prête de se rendre. Le jeune roi de Suède n'avait pas alors avec lui neuf mille hommes, et ne pouvait opposer que dix pièces d'artillerie à cent quarante-cinq canons, dont les retranchements des Russes étaient bordés. Toutes les relations de ce temps-là, tous les historiens sans exception, font monter l'armée russe devant Narva à quatre-vingt mille combattants. Les Mémoires qu'on m'a fait tenir disent soixante, d'autres quarante mille: quoi qu'il en soit, il est certain que Charles n'en avait pas neuf mille, et que cette journée est une de celles qui prouvent que les grandes victoires ont souvent été remportées par le plus petit nombre depuis la bataille d'Arbelles.

Charles ne balança pas à attaquer avec sa petite troupe cette armée si supérieure; et, profitant d'un vent violent et d'une grosse neige que ce vent portait contre les Russes, il fondit dans leurs retranchements [b] à l'aide de quelques pièces de canon avantageusement postées. Les Russes n'eurent pas le temps de se reconnaître au milieu de ce nuage de neige qui leur donnait au visage, foudroyés par les canons qu'ils ne voyaient pas, et n'imaginant point quel petit nombre ils avaient à combattre.

Le duc de Croï voulut donner des ordres, et le prince Dolgorouki ne voulut pas les recevoir. Les officiers russes se soulèvent contre les officiers allemands; ils massacrent le secrétaire du duc, le colonel Lyon, et plusieurs autres. Chacun quitte son poste; le tumulte, la confusion, la terreur panique se répand dans toute l'armée. Les troupes suédoises n'eurent alors à tuer que des hommes qui fuyaient. Les uns courent se jeter dans la rivière de Narva, et une foule de soldats y furent noyés; les autres abandonnaient leurs armes et se mettaient à genoux devant les Suédois. Le duc de

vie. » C'est parler en prêtre du despotisme. Il eût dû savoir qu'on ne peut ôter l'honneur à un citoyen qui fait son devoir.

[a] 18 novembre 1700.

[a] Voyez l'*Histoire de Charles* XII, page 154 et suivantes.

[b] 30 novembre.

Croï, le général Allard, les officiers allemands, qui craignaient plus les Russes soulevés contre eux que les Suédois, vinrent se rendre au comte Steinbock; le roi de Suède, maître de toute l'artillerie, voit trente mille vaincus à ses pieds, jetant les armes, défilant devant lui, nu-tête. Le knès Dolgorouki et tous les autres généraux moscovites se rendent à lui comme les généraux allemands; et ce ne fut qu'après s'être rendus qu'ils apprirent qu'ils avaient été vaincus par huit mille hommes. Parmi les prisonniers, se trouva le fils du roi de Géorgie, qui fut envoyé à Stockholm; on l'appelait Mittelleski, czarovitz, fils de czar; ce qui est une nouvelle preuve que ce titre de czar ou tzar ne tirait point son origine des Césars romains.

Du côté de Charles XII, il n'y eut guère que douze cents soldats de tués dans cette bataille. Le journal du czar, qu'on m'a envoyé de Pétersbourg, dit qu'en comptant les soldats qui périrent au siége de Narva et dans la bataille, et qui se noyèrent dans leur fuite, on ne perdit que six mille hommes. L'indiscipline et la terreur firent donc tout dans cette journée. Les prisonniers de guerre étaient quatre fois plus nombreux que les vainqueurs; et, si on en croit Nordberg [a], le comte Piper, qui fut depuis prisonnier des Russes, leur reprocha qu'à cette bataille le nombre des prisonniers avait excédé huit fois celui de l'armée suédoise. Si ce fait était vrai, les Suédois auraient fait soixante-douze mille prisonniers. On voit par là combien il est rare d'être instruit des détails. Ce qui est incontestable et singulier, c'est que le roi de Suède permit à la moitié des soldats russes de s'en retourner désarmés, et à l'autre moitié de repasser la rivière avec leurs armes. Cette étrange confiance rendit au czar des troupes qui, enfin étant disciplinées, devinrent redoutables [b].

Tous les avantages qu'on peut tirer d'une bataille gagnée, Charles XII les eut : magasins immenses, bateaux de transport chargés de provisions, postes évacués ou pris, tout le pays à la discrétion des Suédois; voilà quel fut le fruit de la victoire. Narva délivrée, les débris des Russes ne se montrant pas, toute la contrée ouverte jusqu'à Pleskow, le czar parut sans ressource pour soutenir la guerre; et le roi de Suède, vainqueur en moins d'une année des monarques de Danemarck, de Pologne, et de Russie, fut regardé comme le premier homme de l'Europe, dans un âge où les autres n'osent encore prétendre à la réputation. Mais Pierre, qui dans son caractère avait une constance inébranlable, ne fut découragé dans aucun de ses projets.

Un évêque de Russie composa une prière [a] à saint Nicolas au sujet de cette défaite; on la récita dans la Russie. Cette pièce, qui fait voir l'esprit du temps et de quelle ignorance Pierre a tiré son pays, disait que les enragés et épouvantables Suédois étaient des sorciers : on s'y plaignait d'avoir été abandonné par saint Nicolas. Les évêques russes d'aujourd'hui n'écriraient pas de pareilles pièces; et, sans faire tort à saint Nicolas, on s'aperçut bientôt que c'était à Pierre qu'il fallait s'adresser.

## CHAPITRE XII.

Ressources après la bataille de Narva; ce désastre entièrement réparé. Conquête de Pierre auprès de Narva même. Ses travaux dans son empire. La personne qui fut depuis impératrice, prise dans le sac d'une ville. Succès de Pierre; son triomphe à Moscou [b].

ANNÉES 1701 ET 1702.

Le czar, ayant quitté son armée devant Narva, sur la fin de novembre 1700, pour se concerter avec le roi de Pologne, apprit en chemin la victoire des Suédois. Sa constance était aussi inébranlable que la valeur de Charles XII était intrépide et opiniâtre. Il différa ses conférences avec Auguste pour apporter un prompt remède au désordre des affaires. Les troupes dispersées se rendirent à la grande Novogorod, et de là à Pleskow sur le lac Peipus.

C'était beaucoup de se tenir sur la défensive après un si rude échec. « Je sais bien, disait-il, que les « Suédois seront long-temps supérieurs, mais « enfin ils nous apprendront à les vaincre. »

Pierre, après avoir pourvu aux premiers besoins, après avoir ordonné partout des levées, court à Moscou faire fondre du canon. Il avait perdu tout le sien devant Narva; on manquait de bronze : il prend les cloches des églises et des monastères. Ce trait ne marquait pas de superstition mais aussi il ne marquait pas d'impiété. On fabrique donc avec des cloches cent gros canons, cent quarante-trois pièces de campagne, depuis trois jusqu'à six livres de balle, des mortiers, des obus; il les envoie à Pleskow. Dans d'autres pays un chef ordonne, et on exécute; mais alors il fallait que le czar fît tout par lui-même. Tandis qu'il

[a] Page 430, tome Ier, édition in-4°, à *La Haye*.

[b] Le chapelain Nordberg prétend qu'après la bataille de Narva, le grand Turc écrivit aussitôt une lettre de félicitation au roi de Suède, en ces termes : « Le sultan Bassa, par la grâce de Dieu, au roi Charles XII, etc. » La lettre est datée de l'ère de la création du monde.

[a] Elle est imprimée dans la plupart des journaux et des pièces de ce temps-là, et se trouve dans l'*Histoire de Charles XII*, page 456.

[b] Tiré tout entier, ainsi que les suivants, du journal de Pierre-le-Grand, envoyé de Pétersbourg.

Digitized by Google

hâte ces préparatifs, il négocie avec le roi de Danemarck, qui s'engage à lui fournir trois régiments de pied et trois de cavalerie; engagement que ce roi n'osa remplir.

A peine ce traité est-il signé, qu'il revole vers le théâtre de la guerre; il va trouver le roi Auguste [a] à Birzen sur les frontières de Courlande et de Lithuanie. Il fallait fortifier ce prince dans la résolution de soutenir la guerre contre Charles XII; il fallait engager la diète polonaise dans cette guerre. On sait assez qu'un roi de Pologne n'est que le chef d'une république. Le czar avait l'avantage d'être toujours obéi; mais un roi de Pologne, un roi d'Angleterre, et aujourd'hui un roi de Suède, négocient toujours avec leurs sujets. Patkul et les Polonais partisans de leur roi assistèrent à ces conférences. Pierre promit des subsides et vingt mille soldats. La Livonie devait être rendue à la Pologne, en cas que la diète voulût s'unir à son roi, et l'aider à recouvrer cette province; mais les propositions du czar firent moins d'effet sur la diète que la crainte. Les Polonais redoutaient à la fois de se voir gênés par les Saxons et par les Russes, et ils redoutaient encore plus Charles XII. Ainsi le plus nombreux parti conclut à ne point servir son roi et à ne point combattre.

Les partisans du roi de Pologne s'animèrent contre la faction contraire; et enfin, de ce qu'Auguste avait voulu rendre à la Pologne une grande province, il en résulta dans ce royaume une guerre civile.

Pierre n'avait donc dans le roi Auguste qu'un allié peu puissant, et dans les troupes saxonnes qu'un faible secours. La crainte qu'inspirait partout Charles XII réduisait Pierre à ne se soutenir que par ses propres forces.

Ayant couru de Moscou en Courlande pour s'aboucher avec Auguste, il revole [b] de Courlande à Moscou pour hâter l'accomplissement de ses promesses. Il fait en effet marcher le prince Repnin avec quatre mille hommes vers Riga, sur les bords de la Duna, où les Saxons étaient retranchés.

Cette terreur commune augmenta quand Charles, passant la Duna [c] malgré les Saxons campés avantageusement sur le bord opposé, eut remporté une victoire complète; quand, sans attendre un moment, il eut soumis la Courlande, qu'on le vit avancer en Lithuanie, et que la faction polonaise, ennemie d'Auguste, fut encouragée par le vainqueur.

Pierre n'en suivit pas moins tous ses desseins. Le général Patkul, qui avait été l'âme des conférences de Birzen, et qui avait passé à son service, lui fournissait des officiers allemands, discipliuait ses troupes, et lui tenait lieu du général Le Fort; il perfectionnait ce que l'autre avait commencé. Le czar fournissait des relais à tous les officiers, et même aux soldats allemands, ou livoniens, ou polonais, qui venaient servir dans ses armées; il entrait dans les détails de leur armure, de leur habillement, de leur subsistance.

Aux confins de la Livonie et de l'Estonie, et à l'occident de la province de Novogorod, est le grand lac Peipus, qui reçoit du midi de la Livonie la rivière Vélika, et duquel sort, au septentrion, la rivière de Naiova qui baigne les murs de cette ville de Narva, près de laquelle les Suédois avaient remporté leur célèbre victoire. Ce lac a trente de nos lieues communes de long, tantôt douze, tantôt quinze de large : il était nécessaire d'y entretenir une flotte, pour empêcher les vaisseaux suédois d'insulter la province de Novogorod, pour être à portée d'entrer sur leurs côtes, mais surtout pour former des matelots. Pierre, pendant toute l'année 1701, fit construire sur ce lac cent demi-galères qui portaient environ cinquante hommes chacune; d'autres barques furent armées en guerre sur le lac Ladoga. Il dirigea lui-même tous les ouvrages, et fit manœuvrer ses nouveaux matelots. Ceux qui avaient été employés, en 1697, sur les Palus-Méotides, l'étaient alors près de la Baltique. Il quittait souvent ces ouvrages pour aller à Moscou, et dans ses autres provinces, affermir toutes les innovations commencées, et en faire de nouvelles.

Les princes qui ont employé le loisir de la paix à construire des ouvrages publics se sont fait un nom : mais que Pierre, après l'infortune de Narva, s'occupât à joindre par des canaux la mer Baltique, la mer Caspienne, et le Pont-Euxin, il y a là plus de gloire véritable que dans le gain d'une bataille. Ce fut en 1702 qu'il commença à creuser ce profond canal qui va du Tanaïs au Volga. D'autres canaux devaient faire communiquer par des lacs de Tanaïs avec le Duna, dont la mer Baltique reçoit les eaux à Riga : mais ce second projet était encore fort éloigné, puisque Pierre était bien loin d'avoir Riga en sa puissance.

Charles dévastait la Pologne, et Pierre fesait venir de Pologne et de Saxe à Moscou des bergers et des brebis pour avoir des laines avec lesquelles on pût fabriquer de bons draps; il établissait des manufactures de linge, des papeteries : on fesait venir par ses ordres des ouvriers en fer, en laiton, des armuriers, des fondeurs; les mines de la Sibérie étaient fouillées. Il travaillait à enrichir ses états et à les défendre.

Charles poursuivait le cours de ses victoires, et laissait vers les états du czar assez de troupes

a 27 février 1701. — b 1er mars. — c Juillet.

pour conserver, à ce qu'il croyait, toutes les possessions de la Suède. Le dessein était déjà pris de détrôner le roi Auguste, et de poursuivre ensuite le czar jusqu'à Moscou avec ses armes victorieuses.

Il y eut quelques petits combats cette année entre les Russes et les Suédois. Ceux-ci ne furent pas toujours supérieurs; et dans les rencontres même où ils avaient l'avantage, les Russes s'aguerrissaient. Enfin, un an après la bataille de Narva, le czar avait déjà des troupes si bien disciplinées, qu'elles vainquirent un des meilleurs généraux de Charles.

Pierre était à Pleskow, et de là il envoyait de tous côtés des corps nombreux pour attaquer les Suédois. Ce ne fut point un étranger, mais un Russe qui les défit. Son général Sheremetof enleva près de Derpt, sur les frontières de la Livonie [a], plusieurs quartiers au général suédois Slipenbak, par une manœuvre habile, et ensuite le battit lui-même. On gagna pour la première fois des drapeaux suédois au nombre de quatre, et c'était beaucoup alors.

Les lacs de Peipus et de Ladoga furent quelque temps après des théâtres de batailles navales; les Suédois y avaient le même avantage que sur terre, celui de la discipline et d'un long usage; cependant les Russes combattirent quelquefois avec succès sur leurs demi-galères; et dans un combat général sur le lac de Peipus le feld-maréchal Sheremetof prit une frégate suédoise [b].

C'était par ce lac Peipus que le czar tenait continuellement la Livonie et l'Estonie en alarme : ses galères y débarquaient souvent plusieurs régiments; on se rembarquait quand le succès n'était pas favorable; et s'il l'était, on poursuivait ses avantages. On battit deux fois [c] les Suédois dans ces quartiers auprès de Derpt, tandis qu'ils étaient victorieux partout ailleurs.

Les Russes, dans toutes ces actions, étaient toujours supérieurs en nombre : c'est ce qui fit que Charles XII, qui combattait si heureusement ailleurs, ne s'inquiéta jamais des succès du czar; mais il dut considérer que ce grand nombre s'aguerrissait tous les jours, et qu'il pouvait devenir formidable pour lui-même.

Pendant qu'on se bat sur terre et sur mer [d] vers la Livonie, l'Ingrie, et l'Estonie, le czar apprend qu'une flotte suédoise est destinée pour aller ruiner Archangel; il y marche : on est étonné d'entendre qu'il est sur les bords de la mer Glaciale, tandis qu'on le croit à Moscou. Il met tout en état de défense, prévient la descente, trace lui-même le plan d'une citadelle nommée la nouvelle Duina, pose la première pierre, retourne à Moscou, et de là vers le théâtre de la guerre.

Charles avançait en Pologne, mais les Russes avançaient en Ingrie et en Livonie. Le maréchal Sheremetof va à la rencontre des Suédois commandés par Slipenbak; il lui livre bataille auprès de la petite rivière d'Embae, et la gagne; il prend seize drapeaux et vingt canons. Nordberg met ce combat au 1er décembre 1701, et le journal de Pierre-le-Grand le place au 19 juillet 1702.

Il avance, il met tout à contribution; il prend la petite ville de Marienbourg [a], sur les confins de la Livonie et de l'Ingrie. Il y a dans le Nord beaucoup de villes de ce nom; mais celle-ci, quoiqu'elle n'existe plus, est cependant plus célèbre que toutes les autres, par l'aventure de l'impératrice Catherine.

Cette petite ville s'étant rendue à discrétion, les Suédois, soit par inadvertance, soit à dessein, mirent le feu aux magasins. Les Russes irrités détruisirent la ville, et emmenèrent en captivité tout ce qu'ils trouvèrent d'habitants. Il y avait parmi eux une jeune Livonienne, élevée chez le ministre luthérien du lieu, nommé Gluck; elle fut du nombre des captifs; c'est celle-là même qui devint depuis la souveraine de ceux qui l'avaient prise, et qui a gouverné les Russes sous le nom d'impératrice Catherine.

On avait vu auparavant des citoyennes sur le trône : rien n'était plus commun en Russie, et dans tous les royaumes de l'Asie, que les mariages des souverains avec leurs sujettes; mais qu'une étrangère, prise dans les ruines d'une ville saccagée, soit devenue la souveraine absolue de l'empire où elle fut amenée captive, c'est ce que la fortune et le mérite n'ont fait voir que cette fois dans les annales du monde.

La suite de ce succès ne se démentit point en Ingrie; la flotte des demi-galères russes sur le lac Ladoga contraignit celle des Suédois de se retirer à Vibourg, à une extrémité de ce grand lac : de là ils purent voir à l'autre bout le siége de la forteresse de Notebourg, que le czar fit entreprendre par le général Sheremetof. C'était une entreprise bien plus importante qu'on ne pensait; elle pouvait donner une communication avec la mer Baltique, objet constant des desseins de Pierre.

Notebourg était une place très forte, bâtie dans une île du lac Ladoga, et qui, dominant sur ce lac, rendait son possesseur maître du cours de la Néva qui tombe dans la mer; elle fut battue nuit et jour depuis le 18 septembre jusqu'au 12 octobre. Enfin les Russes montèrent à l'assaut par

a 11 janvier 1708 — b Mai.— c Juin et juillet.—d Juillet.

a 6 août.

trois brèches. La garnison suédoise était réduite à cent soldats en état de se défendre; et, ce qui est bien étonnant, ils se défendirent, et ils obtinrent sur la brèche même une capitulation honorable; encore le colonel Slipenbak, qui commandait dans la place, ne voulut se rendre [a] qu'à condition qu'on lui permettrait de faire venir deux officiers suédois du poste le plus voisin pour examiner les brèches, et pour rendre compte au roi son maître que quatre-vingt-trois combattants qui restaient alors, et cent cinquante-six blessés ou malades, ne s'étaient rendus à une armée entière que quand il était impossible de combattre plus long-temps et de conserver la place. Ce trait seul fait voir à quels ennemis le czar avait affaire, et de quelle nécessité avaient été pour lui ses efforts et sa discipline militaire.

Il distribua des médailles d'or aux officiers, et récompensa tous les soldats; mais aussi il en fit punir quelques uns qui avaient fui à un assaut : leurs camarades leur crachèrent au visage, et ensuite les arquebusèrent pour joindre la honte au supplice.

Notebourg fut réparé; son nom fut changé en celui de Schlusselbourg, *ville de la clef*, parce que cette place est la clef de l'Ingrie et de la Finlande. Le premier gouverneur fut ce même Menzikoff qui était devenu un très bon officier, et qui, s'étant signalé dans le siége, mérita cet honneur. Son exemple encourageait quiconque avait du mérite sans naissance.

Après cette campagne de 1702, le czar voulut que Sheremetof, et tous les officiers qui s'étaient distingués, entrassent en triomphe dans Moscou. Tous les prisonniers faits dans cette campagne marchèrent à la suite des vainqueurs [b]; on portait devant eux les drapeaux et les étendards des Suédois, avec le pavillon de la frégate prise sur le lac Peipus. Pierre travailla lui-même aux préparatifs de la pompe, comme il avait travaillé aux entreprises qu'elle célébrait.

Ces solennités devaient inspirer l'émulation, sans quoi elles eussent été vaines. Charles les dédaignait, et depuis le jour de Narva, il méprisait ses ennemis, et leurs efforts, et leurs triomphes.

********

## CHAPITRE XIII.

**Réforme à Moscou. Nouveaux succès. Fondation de Pétersbourg. Pierre prend Narva, etc.**

Le peu de séjour que le czar fit à Moscou, au commencement de l'hiver 1703, fut employé à faire exécuter tous ses nouveaux réglements, et à perfectionner le civil ainsi que le militaire; ses divertissements même furent consacrés à faire goûter le nouveau genre de vie qu'il introduisait parmi ses sujets. C'est dans cette vue qu'il fit inviter tous les bolards et les dames aux noces d'un de ses bouffons : il exigea que tout le monde y parût vêtu à l'ancienne mode. On servit un repas tel qu'on le fesait au seizieme siècle [a]. Une ancienne superstition ne permettait pas qu'on allumât du feu le jour d'un mariage pendant le froid le plus rigoureux : cette coutume fut sévèrement observée le jour de la fête. Les Russes ne buvaient point de vin autrefois, mais de l'hydromel et de l'eau-de-vie; il ne permit pas ce jour-là d'autre boisson : on se plaignit en vain; il répondait en raillant : « Vos ancêtres en usaient ainsi, les usages anciens « sont toujours les meilleurs. » Cette plaisanterie contribua beaucoup à corriger ceux qui préféraient toujours le temps passé au présent, ou du moins à décréditer leurs murmures : il y a encore des nations qui auraient besoin d'un tel exemple.

Un établissement plus utile fut celui d'une imprimerie en caractères russes et latins, dont tous les instruments avaient été tirés de Hollande, et où l'on commença dès lors à imprimer des traductions russes de quelques livres sur la morale et les arts. Fergusson établit des écoles de géométrie, d'astronomie, de navigation.

Une fondation non moins nécessaire fut celle d'un vaste hôpital, non pas de ces hôpitaux qui encouragent la fainéantise, et qui perpétuent la misère, mais tel que le czar en avait vu dans Amsterdam, où l'on fait travailler les vieillards et les enfants, et où quiconque est renfermé devient utile.

Il établit plusieurs manufactures; et dès qu'il eut mis en mouvement tous les nouveaux arts auxquels il donnait naissance dans Moscou, il courut à Véronise, et il y fit commencer deux vaisseaux de quatre-vingts pièces de canon, avec de longues caisses exactement fermées sous les varangues, pour élever le vaisseau et le faire passer sans risque au-dessus des barres et des bancs de sable qu'on rencontre près d'Azof; industrie à peu près semblable à celle dont on se sert en Hollande pour franchir le Pampus.

Ayant préparé ses entreprises contre les Turcs, il revole contre les Suédois [b]; il va voir les vaisseaux qu'il fesait construire dans les chantiers d'Olonitz entre le lac Ladoga et celui d'Onega. Il avait établi dans cette ville des fabriques d'armes; tout y respirait la guerre, tandis qu'il fesait fleu-

[a] 16 octobre. — [b] 17 décembre.

[a] Tiré du journal de Pierre-le-Grand. — [b] 30 mars 1705.

Digitized by Google

rir à Moscou les arts de la paix : une source d'eaux minérales, découverte depuis dans Olonitz, augmenta sa célébrité. D'Olonitz il alla fortifier Schlusselbourg.

Nous avons déjà dit qu'il avait voulu passer par tous les grades militaires : il était lieutenant des bombardiers sous le prince Menzikoff, avant que ce favori eût été fait gouverneur de Schlusselbourg. Il prit alors la place de capitaine, et servit sous le maréchal Sheremetof.

Il y avait une forteresse importante près du lac Ladoga, nommée Niautz ou Nya, près de la Néva. Il était nécessaire de s'en rendre maître, pour s'assurer ses conquêtes et pour favoriser ses desseins. Il fallut l'assiéger par terre, et empêcher que les secours ne vinssent par eau. Le czar se chargea lui-même de conduire des barques chargées de soldats, et d'écarter les convois des Suédois. Sheremetof conduisit les tranchées; la citadelle se rendit [a]. Deux vaisseaux suédois abordèrent trop tard pour la secourir; le czar les attaqua avec ses barques, et s'en rendit maître. Son journal porte que, pour récompense de ce service, « le capitaine des bombardiers fut créé chevalier « de l'ordre de Saint-André par l'amiral Golloviu, « premier chevalier de l'ordre. »

Après la prise du fort de Nya, il résolut enfin de bâtir sa ville de Pétersbourg, à l'embouchure de la Néva, sur le golfe de Finlande.

Les affaires du roi Auguste étaient ruinées; les victoires consécutives des Suédois en Pologne avaient enhardi le parti contraire, et ses amis mêmes l'avaient forcé de renvoyer au czar environ vingt mille Russes dont son armée était fortifiée. Ils prétendaient par ce sacrifice ôter aux mécontents le prétexte de se joindre au roi de Suède : mais on ne désarme ses ennemis que par la force, et on les enhardit par la faiblesse. Ces vingt mille hommes, que Patkul avait disciplinés, servirent utilement dans la Livonie et dans l'Ingrie pendant qu'Auguste perdait ses états. Ce renfort, et surtout la possession de Nya, mirent le czar en état de fonder sa nouvelle capitale.

Ce fut donc dans ce terrain désert et marécageux, qui ne communique à la terre ferme que par un seul chemin, qu'il jeta [b] les premiers fondements de Pétersbourg, au soixantième degré de latitude et au quarante-quatrième et demi de longitude. Les débris de quelques bastions de Niantz furent les premières pierres de cette fondation. On commença par élever un petit fort dans une des îles qui est aujourd'hui au milieu de la ville. Les Suédois ne craignaient pas cet établissement dans un marais où les grands vaisseaux ne pouvaient aborder; mais bientôt après ils virent les fortifications s'avancer, une ville se former, et enfin la petite île de Cronslot, qui est devant la ville, devenir, en 1704, une forteresse imprenable, sous le canon de laquelle les plus grandes flottes peuvent être à l'abri.

Ces ouvrages, qui semblaient demander un temps de paix, s'exécutaient au milieu de la guerre; et des ouvriers de toute espèce venaient de Moscou, d'Astracan, de Casan, de l'Ukraine, travailler à la ville nouvelle. La difficulté du terrain qu'il fallut raffermir et élever, l'éloignement des secours, les obstacles imprévus qui renaissent à chaque pas en tout genre de travail; enfin les maladies épidémiques qui enlevèrent un nombre prodigieux de manœuvres, rien ne découragea le fondateur; il eut une ville en cinq mois de temps. Ce n'était qu'un assemblage de cabanes avec deux maisons de briques, entourées de remparts, et c'était tout ce qu'il fallait alors; la constance et le temps ont fait le reste. Il n'y avait encore que cinq mois que Pétersbourg était fondée, lorsqu'un vaisseau hollandais y vint trafiquer [a]; le patron reçut des gratifications, et les Hollandais apprirent bientôt le chemin de Pétersbourg.

Pierre, en dirigeant cette colonie, la mettait en sûreté tous les jours par la prise des postes voisins. Un colonel suédois nommé Croniort, s'était posté sur la rivière de Sestra, et menaçait la ville naissante. Pierre court à lui [b] avec ses deux régiments des gardes, le défait, et lui fait repasser la rivière. Ayant ainsi mis sa ville en sûreté, il va à Olenitz commander la construction de plusieurs petits vaisseaux, et retourne à Pétersbourg [c] sur une frégate qu'il a fait construire avec six bâtiments de transport, en attendant qu'on achève les autres.

Dans ce temps-là même il tend toujours la main au roi de Pologne; il lui envoie [d] douze mille hommes d'infanterie, et un subside de trois cent mille roubles, qui font plus de quinze cent mille francs de notre monnaie. Nous avons déjà remarqué qu'il n'avait qu'environ cinq millions de roubles de revenu; les dépenses pour ses flottes, pour ses armées, pour tous ses nouveaux établissements, devaient l'épuiser. Il avait fortifié presque à la fois Novogorod, Pleskow, Kievie, Smolenske, Asof, Archangel. Il fondait une capitale. Cependant il avait encore de quoi secourir son allié d'hommes et d'argent. Le Hollandais Corneille le Bruyn, qui voyageait vers ce temps-là en Russie, et avec qui Pierre s'entretint, comme

[a] 12 mai.
[b] 1703, 27 mai, jour de la Pentecôte, fondation de Pétersbourg.

[a] Novembre — [b] 9 juillet. — [c] Septembre — [d] Novembre.

il fesait avec tous les étrangers, rapporte que le czar lui dit qu'il avait encore trois cent mille roubles de reste dans ses coffres, après avoir pourvu à tous les frais de la guerre.

Pour mettre sa ville naissante de Pétersbourg hors d'insulte, il va lui-même sonder la profondeur de la mer, assigne l'endroit où il doit élever le fort de Crouslot, en fait un modèle en bois, et laisse à Menzikoff le soin de faire exécuter l'ouvrage sur son modèle. De là il va passer l'hiver à Moscou[a] pour y établir insensiblement tous les changements qu'il fait dans les lois, dans les mœurs, dans les usages. Il règle ses finances, et y met un nouvel ordre; il presse les ouvrages entrepris sur la Véronise, dans Axof, dans un port qu'il établissait sur les Palus-Méotides, sous le fort de Taganrock.

La Porte, alarmée, lui envoya[b] un ambassadeur pour se plaindre de tant de préparatifs; il répondit qu'il était le maître dans ses états, comme le grand-seigneur dans les siens, et que ce n'était point enfreindre la paix que de rendre la Russie respectable sur le Pont-Euxin.

Retourné à Pétersbourg[c], il trouva sa nouvelle citadelle de Cronslot fondée dans la mer, et achevée; il la garnit d'artillerie. Il fallait, pour s'affermir dans l'Ingrie, et pour réparer entièrement la disgrâce essuyée devant Narva, prendre enfin cette ville. Tandis qu'il fait les préparatifs de ce siége, une petite flotte de brigantins suédois paraît sur le lac Peipus pour s'opposer à ses desseins. Les demi-galères russes vont à sa rencontre, l'attaquent, et la prennent tout entière : elle portait quatre-vingt-dix-huit canons. Alors[d] on assiége Narva par terre et par mer; et, ce qui est plus singulier, on assiége en même temps la ville de Derpt en Estonie.

Qui croirait qu'il y eût une université dans Derpt? Gustave-Adolphe l'avait fondée, et elle n'avait pas rendu la ville plus célèbre. Derpt n'est connue que par l'époque de ces deux siéges. Pierre va incessamment de l'un à l'autre, presser les attaques, et diriger toutes les opérations. Le général suédois Slipenbak était auprès de Derpt avec environ deux mille cinq cents hommes.

Les assiégés attendaient le moment où il allait jeter du secours dans la place. Pierre imagina une ruse de guerre dont on ne se sert pas assez. Il fait donner à deux régiments d'infanterie, et à un de cavalerie, des uniformes, des étendards, des drapeaux suédois. Ces prétendus Suédois attaquent les tranchées. Les Russes feignent de fuir; la garnison, trompée par l'apparence, fait une sortie[a] : alors les faux attaquants et les attaqués se réunissent, ils fondent sur la garnison, dont la moitié est tuée, et l'autre moitié rentre dans la ville. Slipenbak arrive bientôt en effet pour la secourir, et il est entièrement battu. Enfin Derpt est contrainte de capituler[b] au moment que Pierre allait donner un assaut général.

Un assez grand échec que le czar reçoit en même temps sur le chemin de sa nouvelle ville de Pétersbourg ne l'empêche ni de continuer à bâtir sa ville, ni de presser le siége de Narva. Il avait, comme on l'a vu, envoyé des troupes et de l'argent au roi Auguste, qu'on détrônait; ces deux secours furent également inutiles. Les Russes, joints aux Lithuaniens du parti d'Auguste, furent absolument défaits en Courlande[c], par le général suédois Levenhaupt. Si les vainqueurs avaient dirigé leurs efforts vers la Livonie, l'Estonie, et l'Ingrie, ils pouvaient ruiner les travaux du czar, et lui faire perdre tout le fruit de ses grandes entreprises. Pierre minait chaque jour l'avant-mur de la Suède, et Charles ne s'y opposait pas assez : il cherchait une gloire moins utile et plus brillante.

Dès le 12 juillet 1704, un simple colonel suédois, à la tête d'un détachement, avait fait élire un nouveau roi par la noblesse polonaise dans le champ d'élection, nommé Kolo, près de Varsovie. Un cardinal primat du royaume, et plusieurs évêques, se soumettaient aux volontés d'un prince luthérien, malgré toutes les menaces et les excommunications du pape : tout cédait à la force. Personne n'ignore comment fut faite l'élection de Stanislas Leczinski, et comment Charles XII le fit reconnaître dans une grande partie de la Pologne.

Pierre n'abandonna pas le roi détrôné; il redoubla ses secours à mesure qu'il fut plus malheureux; et pendant que son ennemi fesait des rois, il battait les généraux suédois en détail dans l'Estonie, dans l'Ingrie; il courait au siége de Narva, et fesait donner des assauts. Il y avait trois bastions fameux, du moins par leurs noms : on les appelait *la Victoire*, *l'Honneur*, et *la Gloire*. Le czar les emporta tous trois l'épée à la main. Les assiégeants entrent dans la ville, la pillent, et y exercent toutes les cruautés qui n'étaient que trop ordinaires entre les Suédois et les Russes.

Pierre donna alors un exemple qui dut lui concilier les cœurs de ses nouveaux sujets[d]; il court de tous côtés pour arrêter le pillage et le massacre; arrache des femmes des mains de ses soldats; et ayant tué deux de ces emportés qui n'obéissaient pas à ses ordres, il entre à l'hôtel-de-ville,

[a] 8 novembre.—[b] Janvier 1704.—[c] 30 mars.—[d] Avril.

[a] 27 juin.—[b] 25 juillet.—[c] 31 juillet.—[d] 20 août.

où les citoyens se réfugiaient en foule; là, posant son épée sanglante sur la table : « Ce n'est pas du « sang des habitants, dit-il, que cette épée est « teinte, mais du sang de mes soldats, que j'ai « versé pour vous sauver la vie. »

*********

## CHAPITRE XIV [a].

Toute l'Ingrie demeure à Pierre-le-Grand, tandis que Charles XII triomphe ailleurs. Élévation de Menzikoff. Pétersbourg en sûreté. Desseins toujours exécutés malgré les victoires de Charles.

Maître de toute l'Ingrie, Pierre en conféra le gouvernement à Menzikoff, et lui donna le titre de prince et le rang de général-major. L'orgueil et le préjugé pouvaient ailleurs trouver mauvais qu'un garçon pâtissier devînt général, gouverneur, et prince; mais Pierre avait déjà accoutumé ses sujets à ne se pas étonner de voir donner tout aux talents, et rien à la seule noblesse. Menzikoff, tiré de son premier état dans son enfance, par un hasard heureux qui le plaça dans la maison du czar, avait appris plusieurs langues, s'était formé aux affaires et aux armes; et ayant su d'abord se rendre agréable à son maître, il sut se rendre nécessaire. Il hâtait les travaux de Pétersbourg; on y bâtissait déjà plusieurs maisons de briques et de pierres, un arsenal, des magasins; on achevait les fortifications; les palais ne sont venus qu'après.

Pierre était à peine établi dans Narva, qu'il offrit de nouveaux secours au roi de Pologne détrôné : il promit encore des troupes, outre les douze mille hommes qu'il avait déjà envoyés; et en effet il fit partir [b] pour les frontières de la Lithuanie le général Repnin avec six mille hommes de cavalerie et six mille d'infanterie. Il ne perdait pas de vue sa colonie de Pétersbourg un seul moment; la ville se bâtissait, la marine s'augmentait; des vaisseaux, des frégates, se construisaient dans les chantiers d'Olonitz; il alla les faire achever, et les conduisit à Pétersbourg [c].

Tous ses retours à Moscou étaient marqués par des entrées triomphantes : c'est ainsi qu'il y revint cette année [d], et il n'en partit que pour aller faire lancer à l'eau son premier vaisseau de quatre-vingts pièces de canon, dont il avait donné les dimensions l'année précédente sur la Véronise.

Dès que la campagne put s'ouvrir en Pologne [e], il courut à l'armée qu'il avait envoyée sur les frontières de la Lithuanie, au secours d'Auguste; mais pendant qu'il aidait ainsi son allié, une flotte suédoise s'avançait pour détruire Pétersbourg et Cronslot à peine bâtis; elle était composée de vingt-deux vaisseaux de cinquante-quatre à soixante-quatre pièces de canon, de six frégates, de deux galiotes à bombes, de deux brûlots. Les troupes de transport firent leur descente dans la petite île de Kotin. Un colonel russe, nommé Telboguin, ayant fait coucher son régiment ventre à terre pendant que les Suédois débarquaient sur le rivage [a], le fit lever tout à coup; et le feu fut si vif et si bien ménagé, que les Suédois, renversés, furent obligés de regagner leurs vaisseaux, d'abandonner leurs morts, et de laisser trois cents prisonniers.

Cependant leur flotte restait toujours dans ces parages, et menaçait Pétersbourg. Ils firent encore une descente, et furent repoussés de même; des troupes de terre avançaient de Vibourg, sous le général suédois Meidel; elles marchaient du côté de Schlusselbourg; c'était la plus grande entreprise qu'eût encore faite Charles XII sur les états que Pierre avait conquis ou créés. Les Suédois furent repoussés partout [b], et Pétersbourg resta tranquille.

Pierre, de son côté, avançait vers la Courlande, et voulait pénétrer jusqu'à Riga. Son plan était de prendre la Livonie, tandis que Charles XII achevait de soumettre la Pologne au nouveau roi qu'il lui avait donné. Le czar était encore à Vilna en Lithuanie, et son maréchal Sheremetof s'approchait de Mittau, capitale de la Courlande; mais il y trouva le général Levenhaupt, déjà célèbre par plus d'une victoire. Il se donna une bataille rangée dans un lieu appelé Gémaversbof, ou Gémavers.

Dans ces affaires, où l'expérience et la discipline prévalent, les Suédois, quoique inférieurs en nombre, avaient toujours l'avantage : les Russes furent entièrement défaits, toute leur artillerie prise [c]. Pierre, après trois batailles ainsi perdues, à Gémavers, à Jacobstadt, à Narva, réparait toujours ses pertes, et en tirait même avantage.

Il marche en forces en Courlande, après la journée de Gémavers : il arrive devant Mittau, s'empare de la ville, assiège la citadelle, et y entre par capitulation [d].

Les troupes russes avaient alors la réputation de signaler leurs succès par les pillages, coutume trop ancienne chez toutes les nations. Pierre avait, à la prise de Narva, tellement changé cet usage,

[a] Les chapitres précédents et tous les suivants sont tirés du *Journal de Pierre-le-Grand*, et des mémoirs envoyés de Pétersbourg, confrontés avec tous les autres mémoires.

[b] 19 août. — [c] 11 octobre 1704. — [d] 30 décembre. — [e] Mai 1705.

[a] 17 juin. — [b] 25 juin. — [c] 28 juillet. — [d] 14 septembre

que les soldats russes commandés pour garder, dans le château de Mittau, les caveaux où étaient inhumés les grands-ducs de Courlande, voyant que les corps avaient été tirés de leurs tombeaux et dépouillés de leurs ornements, refusèrent d'en prendre possession, et exigèrent auparavant qu'on fît venir un colonel suédois pour reconnaître l'état des lieux : il en vint un en effet, qui leur délivra un certificat par lequel il avouait que les Suédois étaient les auteurs de ce désordre.

Le bruit qui avait couru dans tout l'empire que le czar avait été totalement défait à la journée de Gémavers, lui fit encore plus de tort que cette bataille même. Un reste d'anciens strélitz, en garnison dans Astracan, s'enhardit, sur cette fausse nouvelle, à se révolter; ils tuèrent le gouverneur de la ville; et le czar fut obligé d'y envoyer le maréchal Sheremetof avec des troupes, pour les soumettre et les punir.

Tout conspirait contre lui; la fortune et la valeur de Charles XII, les malheurs d'Auguste, la neutralité forcée du Danemarck; les révoltes des anciens strélitz, les murmures d'un peuple qui ne sentait alors que la gêne de la réforme, et non l'utilité, les mécontentements des grands, assujettis à la discipline militaire, l'épuisement des finances; rien ne découragea Pierre un seul moment; il étouffa la révolte, et ayant mis en sûreté l'Ingrie, s'étant assuré de la citadelle de Mittau, malgré Levenhaupt vainqueur, qui n'avait pas assez de troupes pour s'opposer à lui, il eut alors la liberté de traverser la Samogitie et la Lithuanie.

Il partageait avec Charles XII la gloire de dominer en Pologne; il s'avança jusqu'à Tykoczin; ce fut là qu'il vit pour la seconde fois le roi Auguste; il le consola de ses infortunes, lui promit de le venger, lui fit présent de quelques drapeaux pris par Menzikoff sur des partis de troupes de son rival : ils allèrent ensuite à Grodno, capitale de la Lithuanie, et y restèrent jusqu'au 15 décembre. Pierre, en partant[a], lui laissa de l'argent et une armée, et, selon sa coutume, alla passer quelque temps de l'hiver à Moscou, pour y faire fleurir les arts et les lois, après avoir fait une campagne très difficile.

[a] 30 décembre 1705.

*********

## CHAPITRE XV.

Tandis que Pierre se soutient dans ses conquêtes et police ses états, son ennemi Charles XII gagne des batailles, domine dans la Pologne et dans la Saxe. Auguste, malgré une victoire des Russes, reçoit la loi de Charles XII. Il renonce à la couronne; il livre Patkul, ambassadeur du czar; meurtre de Patkul condamné à la roue.

Pierre à peine était à Moscou, qu'il apprit que Charles XII, partout victorieux, s'avançait du côté de Grodno pour combattre son armée; le roi Auguste avait été obligé de fuir de Grodno, et se retirait en hâte vers la Saxe avec quatre régiments de dragons russes; il affaiblissait ainsi l'armée de son protecteur, et la décourageait par sa retraite; le czar trouva tous les chemins de Grodno occupés par les Suédois, et son armée dispersée.

Tandis qu'il rassemblait ses quartiers avec une peine extrême en Lithuanie, le célèbre Schulenbourg, qui était la dernière ressource d'Auguste, et qui s'acquit depuis tant de gloire par la défense de Corfou contre les Turcs, avançait du côté de la grande Pologne avec environ douze mille Saxons et six mille Russes tirés des troupes que le czar avait confiées à ce malheureux prince. Schulenbourg avait une juste espérance de soutenir la fortune d'Auguste; il voyait Charles XII occupé alors du côté de la Lithuanie; il n'y avait qu'environ dix mille Suédois sous le général Rehnskold qui pussent arrêter sa marche; il s'avançait donc avec confiance jusqu'aux frontières de la Silésie, qui est le passage de la Saxe dans la Haute-Pologne. Quand il fut près du bourg de Freustadt, sur les frontières de Pologne, il trouva le maréchal Rhenskold qui venait lui livrer bataille.

Quelque effort que je fasse pour ne pas répéter ce que j'ai déjà dit dans l'*Histoire de Charles XII*, je dois redire ici qu'il y avait dans l'armé saxonne un régiment français qui, ayant été fait prisonnier tout entier à la fameuse bataille d'Hochstett, avait été forcé de servir dans les troupes saxonnes. Mes Mémoires disent qu'on lui avait confié la garde de l'artillerie; ils ajoutent que ces Français, frappés de la gloire de Charles XII, et mécontents du service de Saxe, posèrent les armes dès qu'ils virent les ennemis[a], et demandèrent d'être reçus parmi les Suédois, qu'ils servirent depuis en effet jusqu'à la fin de la guerre. Ce fut là le commencement et le signal d'une déroute entière. Il ne se sauva pas trois bataillons russes, et encore tous les soldats qui échappèrent étaient blessés; tout le reste fut tué sans qu'on fît quartier à personne.

[a] 6 février.

Digitized by Google

Le chapelain Nordberg prétend que le mot des Suédois, dans cette bataille, était, *au nom de Dieu*, et que celui des Russes était, *massacrez tout;* mais ce furent les Suédois qui massacrèrent tout au nom de Dieu. Le czar même assure dans un de ses manifestes [a], que beaucoup de prisonniers russes, cosaques, calmouchs, furent tués trois jours après la bataille. Les troupes irrégulières des deux armées avaient accoutumé les généraux à ces cruautés : il ne s'en commit jamais de plus grandes dans les temps barbares. Le roi Stanislas m'a fait l'honneur de me dire que dans un de ces combats qu'on livrait si souvent en Pologne, un officier russe, qui avait été son ami, vint, après la défaite d'un corps qu'il commandait, se mettre sous sa protection, et que le général suédois Stenbock le tua, d'un coup de pistolet, entre ses bras.

Voilà quatre batailles perdues par les Russes contre les Suédois, sans compter les autres victoires de Charles XII en Pologne. Les troupes du czar, qui étaient dans Grodno, couraient risque d'essuyer une plus grande disgrâce, et d'être enveloppées de tous côtés; il sut heureusement les rassembler, et même les augmenter; il fallait à la fois pourvoir à la sûreté de cette armée et à celle de ses conquêtes dans l'Ingrie. Il fit marcher son armée sous le prince Menzikoff vers l'Orient, et de là au midi, jusqu'à Kiovie.

Tandis qu'elle marchait [b], il se rend à Schlusselbourg, à Narva, à sa colonie de Pétersbourg, met tout en sûreté; et des bords de la mer Baltique, il court à ceux du Boryathène, pour rentrer par la Kiovie dans la Pologne, s'appliquant toujours à rendre inutiles les victoires de Charles XII, qu'il n'avait pu empêcher, préparant même déjà une conquête nouvelle : c'était celle de Vibourg, capitale de la Carélie, sur le golfe de Finlande. Il alla l'assiéger [c]; mais cette fois elle résista à ses armes : les secours vinrent à propos, et il leva le siége. Son rival, Charles XII, ne fesait réellement aucune conquête en gagnant des batailles : il poursuivait alors le roi Auguste en Saxe, toujours plus occupé d'humilier ce prince, et de l'accabler du poids de sa puissance et de sa gloire, que du soin de reprendre l'Ingrie sur un ennemi vaincu qui la lui avait enlevée.

Il répandait la terreur dans la Haute-Pologne, en Silésie, en Saxe. Toute la famille du roi Auguste, sa mère, sa femme, son fils, les principales familles du pays, se retiraient dans le cœur de l'empire. Auguste implorait la paix; il aimait mieux se mettre à la discrétion de son vainqueur que dans les bras de son protecteur. Il négociait un traité qui lui ôtait la couronne de Pologne, et qui le couvrait de confusion : ce traité était secret; il fallait le cacher aux généraux du czar, avec lesquels il était alors comme réfugié en Pologne, pendant que Charles XII donnait des loix dans Leipsick, et régnait dans tout son électorat. Déjà était signé [a] par ses plénipotentiaires le fatal traité par lequel il renonçait à la couronne de Pologne, promettait de ne prendre jamais le titre de roi de ce pays, reconnaissait Stanislas, renonçait à l'alliance du czar son bienfaiteur, et, pour comble d'humiliation, s'engageait à remettre à Charles XII l'ambassadeur du czar, Jean Régnold Patkul, général des troupes russes qui combattait pour sa défense. Il avait fait, quelques temps auparavant, arrêter Patkul contre le droit des gens, sur de faux soupçons, et contre ce même droit des gens, il le livrait à son ennemi. Il valait mieux mourir les armes à la main que de conclure un tel traité : non seulement il y perdait sa couronne et sa gloire, mais il risquait même sa liberté, puisqu'il était alors entre les mains du prince Menzikoff, en Posnanie, et que le peu de Saxons qu'il avait avec lui recevaient alors leur solde de l'argent des Russes.

Le prince Menzikoff avait en tête, dans ces quartiers, une armée suédoise, renforcée des Polonais du parti du nouveau roi Stanislas, commandée par le général Meyerfelt; et ignorant qu'Auguste traitait avec ses ennemis, il lui proposa de les attaquer. Auguste n'osa refuser : la bataille se donna auprès de Kalish [b], dans le palatinat même du roi Stanislas : ce fut la première bataille rangée que les Russes gagnèrent contre les Suédois; le prince Menzikoff en eut la gloire : on tua aux ennemis quatre mille hommes, on leur en prit deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit.

Il est difficile de comprendre comment Auguste put, après cette victoire, ratifier un traité qui lui en ôtait tout le fruit; mais Charles était en Saxe, et y était tout puissant; son nom imprimait tellement la terreur, on comptait si peu sur des succès soutenus de la part des Russes, le parti polonais contre le roi Auguste était si fort, et enfin Auguste était si mal conseillé, qu'il signa ce traité funeste. Il ne s'en tint pas là; il écrivit à son envoyé Fiuksteiu une lettre plus triste que le traité même, par laquelle il demandait pardon de sa victoire : « protestant que la bataille s'était « donnée malgré lui; que les Russes et les Polo- « nais de son parti l'y avaient obligé; qu'il avait « fait dans ce dessein, des mouvemens pour « abandonner Menzikoff; que Meyerfelt aurait

[a] Manifeste du czar en Ukraine, 1709.—[b] Août.—[c] Octobre.

[a] 14 septembre. — [b] 19 octobre.

« pu le battre s'il avait profité de l'occasion; « qu'il rendrait tous les prisonniers suédois, ou « qu'il romprait avec les Russes; et qu'enfin il « donnerait au roi de Suède toutes les satisfac- « tions convenables pour avoir osé battre ses « troupes. »

Tout cela est unique, inconcevable, et pourtant de la plus exacte vérité. Quand on songe qu'avec cette faiblesse Auguste était un des plus braves princes de l'Europe, on voit bien que c'est le courage d'esprit qui fait perdre ou conserver les états, qui les élève ou qui les abaisse.

Deux traits achevèrent de combler l'infortuno du roi de Pologno, électeur de Saxo, et l'abus que Charles XII fesait de son bonheur : lo premier fut une lettre de félicitation que Charles força Auguste d'écriro au nouveau roi Stanislas. Le second fut horrible : ce même Auguste fut contraint do lui livrer Patkul, cet ambassadeur, ce général du czar. L'Europe sait assez que ce ministre fut depuis roué vif à Casimir, au mois de septembro 1707. Le chapelain Nordberg avoue quo tous les ordres pour cette exécution furent écrits de la propre main do Charles.

Il n'est point de jurisconsulte on Europe, il n'est pas même d'esclavo qui no sente toute l'horreur de cette injustice barbare. Lo premier crime de cette infortuné était d'avoir représenté respectueusement les droits de sa patrie, à la tête de six gentilshommes livoniens, députés do tout l'état : condamné pour avoir rempli le premier des devoirs, celui de servir son pays selon les lois, cette sentence inique l'avait mis dans le plein droit naturel qu'ont tous les hommes de se choisir une patrie. Devenu ambassadeur d'un des plus grands monarques du monde, sa personne était sacrée. Le droit du plus fort viola en lui le droit de la nature et celui des nations. Autrefois l'éclat de la gloire couvrait do telles cruautés, aujourd'hui elles la ternissent.

********

## CHAPITRE XVI.

On veut faire un troisième roi en Pologne. Charles XII part de Saxe avec une armée florissante, traverse la Pologne en vainqueur. Cruautés exercées. Conduite do czar. Succès de Charles, qui s'avance enfin vers la Russie.

Charles XII jouissait de ses succès dans Alt-Rantstadt près de Leipsick. Les princes protestants de l'empiro d'Allomagne venaient en foule lui rendre leurs hommages et lui demandor sa protection. Presqno toutes les puissances lui envoyaient des ambassadeurs. L'empereur Joseph Ier déférait à toutes ses volontés. Pierre alors, voyant que le roi Auguste avait renoncé à sa protection et au trône, et qu'une partie de la Pologne reconnaissait Stanislas, écouta les propositions que lui fit Yolkova d'élire un troisième roi [a].

On proposa plusieurs palatins dans une diète à Lublin : on mit sur les rangs le prince Ragotski ; c'était ce même prince Ragotski long-temps retenu en prison dans sa jeunesse par l'empereur Léopold, et qui depuis fut son compétiteur au trône de Hongrie, après s'être procuré la liberté. Cette négociation fut poussée très loin, et il s'en fallut peu qu'on no vît trois rois de Pologne à la fois. Le prince Ragotski n'ayant pu réussir, Pierre voulut donner lo trône au grand-général de la républiqne Siniawski, homme puissant, accrédité, chef d'un tiers-parti, no voulant reconnaître ni Auguste détrôné ni Stanislas élu par un parti contraire.

Au milieu de ces troubles on parla de paix, comme on fait toujours. Buzenval, envoyé de France en Saxe, s'entremit pour réconcilier le czar et le roi de Suède. On pensait alors à la cour de France quo Charles, n'ayant plus à combattre ni les Russes ni les Polonais, pourrait tourner ses armes contre l'empereur Joseph, dont il était mécontent, et auquel il imposait des lois dures pendant son séjour en Saxo; mais Charles répondit qu'il traiterait do la paix avec lo czar dans Moscou. C'est alors quo Pierro dit : « Mon « frère Charles veut faire l'Alexandre, mais il ne « trouvera pas en moi un Darius. »

Cependant les Russes étaient encore en Pologne, et même à Varsovie, tandis que le roi donné aux Polonais par Charles XII était à peine reconnu d'eux, et que Charles enrichissait son armée des dépouilles des Saxons.

Enfin il partit [b] do son quartier d'Alt-Rantstadt à la tête d'une armée de quarante-cinq mille hommes, à laquello il semblait que son ennemi ne dût jamais résister, puisqu'il l'avait entièrement défait avec huit millo à Narva.

Ce fut en passant sous les murs de Dresde qu'il alla [c] faire au roi Augusto cette étrange visite *qui doit causer de l'admiration à la postérité*, à ce que dit Nordberg : elle peut au moins causer quelque étonnement. C'était beaucoup risquer que de se mettre entro les mains d'un prince auquel il avait ôté un royaume. Il repassa par la Silésie et rentra en Pologne.

Ce pays était entièrement dévasté par la guerre, ruiné par les factions, et en proie à toutes les calamités. Charles avançait par la Masovie, et choisissait le chemin le moins praticable. Les habitants, réfugiés dans des marais, voulurent au

a Janvier 1707.—b 22 aout. —c 27 août.

Digitized by Google

moins lui faire acheter le passage. Six mille paysans lui députèrent un vieillard de leur corps : cet homme, d'une figure extraordinaire, vêtu tout de blanc et armé de deux carabines, harangua Charles ; et comme on n'entendait pas trop bien ce qu'il disait, on prit le parti de le tuer aux yeux du prince, au milieu de sa harangue. Les paysans désespérés se retirèrent et s'armèrent. On saisit tous ceux qu'on put trouver : on les obligeait de se pendre les uns les autres, et le dernier était forcé de se passer lui-même la corde au cou, et d'être son propre bourreau. On réduisit en cendres toutes leurs habitations. C'est le chapelain Nordberg qui atteste ce fait dont il fut témoin : on ne peut ni le récuser, ni s'empêcher de frémir.

Charles arrive à quelques lieues de Grodno en Lithuanie [a] ; on lui dit que le czar est en personne dans cette ville avec quelques troupes ; il prend avec lui, sans délibérer, huit cents gardes seulement, et court à Grodno. Un officier allemand, nommé Mulfelds, qui commandait un corps de troupes à une porte de la ville, ne doute pas, en voyant Charles XII, qu'il ne soit suivi de son armée ; il lui livre le passage au lieu de le disputer ; l'alarme se répand dans la ville ; chacun croit que l'armée suédoise est entrée : le peu de Russes qui veulent résister sont taillés en pièces par la garde suédoise ; tous les officiers confirment au czar qu'une armée victorieuse se rend maîtresse de tous les postes de la ville. Pierre se retire au-delà des remparts, et Charles met une garde de trente hommes à la porte même par où le czar vient de sortir.

Dans cette confusion, quelques jésuites, dont on avait pris la maison pour loger le roi de Suède, parce que c'était la plus belle de Grodno, se rendent la nuit auprès du czar, et lui apprennent cette fois la vérité. Aussitôt Pierre rentre dans la ville, force la garde suédoise : on combat dans les rues, dans les places : mais déjà l'armée du roi arrivait. Le czar fut enfin obligé de céder, et de laisser la ville au pouvoir du vainqueur qui fesait trembler la Pologne.

Charles avait augmenté ses troupes en Livonie et en Finlande, et tout était à craindre de ce côté pour les conquêtes de Pierre, comme du côté de la Lithuanie pour ses anciens états, et pour Moscou même. Il fallait donc se fortifier dans toutes ces parties si éloignées les unes des autres. Charles ne pouvait faire de progrès rapides en tirant à l'orient par la Lithuanie, au milieu d'une saison rude, dans des pays marécageux, infectés de maladies contagieuses que la pauvreté et la famine avaient répandues de Varsovie à Minski. Pierre posta ses troupes dans les quartiers sur le passage des rivières, garnit les postes importants, fit tout ce qu'il put pour arrêter à chaque pas la marche de son ennemi, et courut [a], ensuite mettre ordre à tout vers Pétersbourg.

Charles, en dominant chez les Polonais, ne leur prenait rien ; mais Pierre, en fesant usage de sa nouvelle marine, en descendant en Finlande, en prenant Borgo qu'il détruisit [b], et en fesant un grand butin sur ses ennemis, se donnait des avantages utiles.

Charles, long-temps retenu dans la Lithuanie par des pluies continuelles, s'avança enfin sur la petite rivière de Bérézine, à quelques lieues du Borysthène. Rien ne put résister à son activité ; il jeta un pont à la vue des Russes ; il battit le détachement qui gardait ce passage, et arriva à Hollosin, sur la rivière de Vabis. C'était là que le czar avait posté un corps considérable qui devait arrêter l'impétuosité de Charles. La petite rivière de Vabis [c] n'est qu'un ruisseau dans les sécheresses ; mais alors c'était un torrent impétueux, profond, grossi par les pluies. Au-delà était un marais, et derrière ce marais les Russes avaient tiré un retranchement d'un quart de lieue, défendu par un large fossé, et couvert par un parapet garni d'artillerie. Neuf régiments de cavalerie et onze d'infanterie étaient avantageusement disposés dans ces lignes. Le passage de la rivière paraissait impossible.

Les Suédois, selon l'usage de la guerre, préparèrent des pontons pour passer, et établirent des batteries de canons pour favoriser la marche ; mais Charles n'attendit pas que les pontons fussent prêts ; son impatience de combattre ne souffrait jamais le moindre retardement. Le maréchal de Schwerin, qui a long-temps servi sous lui, m'a confirmé plusieurs fois qu'un jour d'action il disait à ses généraux, occupés du détail de ses dispositions : *Aurez-vous bientôt terminé ces bagatelles?* et il s'avançait alors le premier à la tête de ses drabans : c'est ce qu'il fit surtout dans cette journée mémorable.

Il s'élance dans la rivière, suivi de son régiment des gardes. Cette foule rompait l'impétuosité du flot ; mais on avait de l'eau jusqu'aux épaules, et on ne pouvait se servir de ses armes. Pour peu que l'artillerie du parapet eût été bien servie, et que les bataillons eussent tiré à propos, il ne serait pas échappé un seul Suédois.

Le roi, après avoir traversé la rivière [d], passa encore le marais à pied. Dès que l'armée eut franchi ces obstacles à la vue des Russes, on se mit en

[a] 8 février 1708.

[a] 8 avril.—[b] 21 mai.—[c] En russe, *Bibitsch*.—[d] 23 juillet.

bataille ; on attaqua sept fois leurs retranchements, et les Russes ne cédèrent qu'à la septième. On ne leur prit que douze pièces de campagne et vingt-quatre mortiers à grenades, de l'aveu même des historiens suédois.

Il était donc visible que le czar avait réussi à former des troupes aguerries ; et cette victoire d'Hollosin, en comblant Charles XII de gloire, pouvait lui faire sentir tous les dangers qu'il allait courir en pénétrant dans des pays si éloignés : on ne pouvait marcher qu'en corps séparés, de bois en bois, de marais en marais, et à chaque pas il fallait combattre ; mais les Suédois, accoutumés à tout renverser devant eux, ne redoutèrent ni danger ni fatigue.

## CHAPITRE XVII.

Charles XII passe le Borysthène, s'enfonce en Ukraine, prend mal ses mesures. Une de ses armées est défaite par Pierre-le-Grand : ses munitions sont perdues. Il s'avance dans des déserts. Aventures en Ukraine.

Enfin Charles arriva sur la rive du Borysthène, à une petite ville nommée Mohilo [a]. C'était à cet endroit fatal qu'on devait apprendre s'il dirigerait sa route à l'orient vers Moscou, ou au midi vers l'Ukraine. Son armée, ses ennemis, ses amis, s'attendaient qu'il marcherait à la capitale. Quelque chemin qu'il prît, Pierre le suivait depuis Smolensko avec une forte armée ; on ne s'attendait pas qu'il prendrait le chemin de l'Ukraine : cette étrange résolution lui fut inspirée par Mazeppa, hetman des Cosaques ; c'était un vieillard de soixante et dix ans, qui, n'ayant point d'enfants, semblait ne devoir penser qu'à finir tranquillement sa vie : la reconnaissance devait encore l'attacher au czar, auquel il devait sa place ; mais, soit qu'il eût en effet à se plaindre de ce prince, soit que la gloire de Charles XII l'eût ébloui, soit plutôt qu'il cherchât à devenir indépendant, il avait trahi son bienfaiteur, et s'était donné en secret au roi de Suède, se flattant de faire avec lui révolter toute sa nation.

Charles ne douta pas de triompher de tout l'empire russe quand ses troupes victorieuses seraient secondées d'un peuple si belliqueux. Il devait recevoir de Mazeppa les vivres, les munitions, l'artillerie, qui pouvaient lui manquer : à ce puissant secours devait se joindre une armée de seize à dix-huit mille combattants, qui arrivait de Livonie, conduite par le général Levenhaupt, conduisant après elle une quantité prodigieuse de provisions de guerre et de bouche. Charles ne s'inquiétait pas si le czar était à portée de tomber sur cette armée, et de la priver d'un secours si nécessaire. Il ne s'informait pas si Mazeppa était en état de tenir toutes ses promesses, si ce Cosaque avait assez de crédit pour faire changer une nation entière, qui ne prend conseil que d'elle-même, et s'il restait enfin assez de ressources à son armée dans un malheur ; et en cas que Mazeppa fût sans fidélité ou sans pouvoir, il comptait sur sa valeur et sur sa fortune. L'armée suédoise avança donc au-delà du Borysthène, vers la Desna ; et c'était entre ces deux rivières que Mazeppa était attendu. La route était pénible, et des corps russes voltigeant dans ces quartiers rendaient la marche dangereuse.

Menzikoff, à la tête de quelques régiments de cavalerie et de dragons, attaqua [a] l'avant-garde du roi, la mit en désordre, tua beaucoup de Suédois ; perdit encore plus des siens, mais ne se rebuta pas. Charles, qui accourut sur le champ de bataille, ne repoussa les Russes que difficilement, en risquant long-temps sa vie, et en combattant contre plusieurs dragons qui l'environnaient. Cependant Mazeppa ne venait point ; les vivres commençaient à manquer ; les soldats suédois, voyant leur roi partager tous leurs dangers, leurs fatigues, et leur disette, ne se décourageaient pas ; mais, en l'admirant, ils le blâmaient et murmuraient.

L'ordre envoyé par le roi à Levenhaupt de marcher avec son armée, et d'amener des munitions en diligence, avait été rendu douze jours trop tard, et ce temps était long dans une telle circonstance. Levenhaupt marchait enfin : Pierre le laissa passer le Borysthène ; et quand cette armée fut engagée entre ce fleuve et les petites rivières qui s'y perdent, il passa le fleuve après lui, et l'attaqua avec ses corps rassemblés qui se suivaient presque en échelons. La bataille se donna entre le Borysthène et la Sossa [b].

Le prince Menzikoff revenait avec ce même corps de cavalerie qui s'était mesuré contre Charles XII ; le général Bauer le suivait, et Pierre conduisait de son côté l'élite de son armée. Les Suédois crurent avoir à faire à quarante mille combattants ; et on le crut long-temps sur la foi de leur relations. Mes nouveaux Mémoires m'apprennent que Pierre n'avait que vingt mille hommes dans cette journée [c] ; ce nombre n'était pas fort supérieur à celui de ses ennemis. L'activité du czar, sa patience, son opiniâtreté, celle de ses troupes animées par sa présence, décidèrent du sort, non pas de cette jour-

[a] En russe, *Mogilew*.

[a] 11 septembre 1708.

[b] En russe, *Soeza*. — [c] Voltaire avait dit *quarante mille*, dans le livre IV de l'*Histoire de Charles XII*, page 463.

née, mais de trois journées consécutives, pendant lesquelles on combattit à plusieurs reprises.

D'abord on attaqua l'arrière-garde de l'armée suédoise près du village de Lesnau, qui a donné le nom à cette bataille. Ce premier choc fut sanglant, sans être décisif. Levenhaupt se retira dans un bois, et conserva son bagage [a]; le lendemain il fallut chasser les Suédois de ce bois; le combat fut plus meurtrier et plus heureux : c'est là que le czar, voyant ses troupes en désordre, s'écria qu'on tirât sur les fuyards et sur lui-même s'il se retirait. Les Suédois furent repoussés, mais ne furent point mis en déroute.

Enfin un renfort de quatre mille dragons arriva; on fondit sur les Suédois pour la troisième fois : ils se retirèrent vers un bourg nommé Prospock; on les y attaqua encore; ils marchèrent vers la Desna, et on les y poursuivit. Jamais il ne furent entièrement rompus, mais ils perdirent plus de huit mille hommes, dix-sept canons, quarante-quatre drapeaux : le czar fit prisonniers cinquante-six officiers, et près de neuf cents soldats : tout ce grand convoi qu'on amenait à Charles demeura au pouvoir du vainqueur.

Ce fut la première fois que le czar défit en personne, dans une bataille rangée, ceux qui s'étaient signalés par tant de victoires sur ses troupes : il remerciait Dieu de ce succès quand il apprit que son général Apraxin venait de remporter [b] un avantage en Ingrie, à quelques lieues de Narva; avantage, à la vérité, moins considérable que la victoire de Lesnau; mais ce concours d'événements heureux fortifiait ses espérances et le courage de son armée.

Charles XII apprit toutes ces funestes nouvelles lorsqu'il était prêt de passer la Desna dans l'Ukraine. Mazeppa vint enfin le trouver : il devait lui amener vingt mille hommes [1] et des provisions immenses, mais il n'arriva qu'avec deux régiments, et plutôt en fugitif qui demandait du secours, qu'en prince qui venait en donner. Ce Cosaque avait marché en effet avec quinze à seize mille des siens, leur ayant dit d'abord qu'ils allaient contre le roi de Suède, qu'ils auraient la gloire d'arrêter ce héros dans sa marche, et que le czar leur aurait une éternelle obligation d'un si grand service.

A quelques milles de la Desna, il leur déclara enfin son projet; mais ces braves gens en eurent horreur; ils ne voulurent point trahir un monarque dont ils n'avaient point à se plaindre, pour un Suédois qui venait à main armée dans leur pays, qui, après l'avoir quitté, ne pourrait plus les défendre, et qui les laisserait à la discrétion des Russes irrités, et des Polonais, autrefois leurs maîtres et toujours leurs ennemis : ils retournèrent chez eux, et donnèrent avis au czar de la défection de leur chef : il ne resta auprès de Mazeppa qu'environ deux régiments dont les officiers étaient à ses gages.

Il était encore maître de quelques places dans l'Ukraine, et surtout de Bathurin, lieu de sa résidence, regardée comme la capitale des Cosaques : elle est située près des forêts, sur la rivière Desna, mais fort loin du champ de bataille où Pierre avait vaincu Levenhaupt. Il y avait toujours quelques régiments russes dans ces quartiers. Le prince Menzickoff fut détaché de l'armée du czar; il y arriva par de grands détours. Charles ne pouvait garder tous les passages, il ne les connaissait pas même; il avait négligé de s'emparer du poste important de Strarodoub, qui mène droit à Bathurin, à travers sept ou huit lieues de forêts que la Desna traverse. Son ennemi avait toujours sur lui l'avantage de connaître le pays. Menzikoff passa aisément avec le prince Gallitzin; on se présenta devant Bathurin [c]; elle fut prise presque sans résistance, saccagée, et réduite en cendres : un magasin destiné pour le roi de Suède, et les trésors de Mazeppa, furent enlevés; les Cosaques élurent un autre hetman, nommé Skoropski, que le czar agréa. Il voulut qu'un appareil imposant fît sentir au peuple l'énormité de la trahison; l'archevêque de Kiovie et deux autres excommunièrent publiquement Mazeppa; il fut pendu en effigie [b], et quelques-uns de ses complices moururent par le supplice de la roue.

Cependant Charles XII, à la tête d'environ vingt-cinq à vingt-sept mille Suédois, ayant encore reçu les débris de l'armée de Levenhaupt, fortifié de deux ou trois mille hommes que Mazeppa lui avait amenés, et toujours séduit par l'espérance de faire déclarer toute l'Ukraine, passa la Desna loin de Bathurin et près du Borysthène [c], malgré les troupes du czar qui l'entouraient de tous côtés, dont les unes suivaient son arrière-garde, et les autres, répandues au-delà de la rivière, s'opposaient à son passage.

Il marchait, mais par des déserts, et ne trouvait que des villages ruinés et brûlés. Le froid se fit sentir dès le mois de décembre avec une rigueur si excessive, que, dans une de ses marches, près de deux mille hommes tombèrent morts à ses yeux : les troupes du czar souffraient moins, parce qu'elles avaient plus de secours; celles de Charles, manquant presque de vêtements, étaient plus exposées à l'âpreté de la saison.

a 7 octobre.—b 17 septembre.

1 Voltaire avait dit *trente mille* dans l'*Histoire de Charles XII*, livre IV, page 463.

a 11 novembre.—b 22 novembre.—c 15 novembre

Dans cet état déplorable, le comte Piper, chancelier de Suède, qui ne donna jamais que de bons conseils à son maître, le conjura de rester, de passer au moins le temps le plus rigoureux de l'hiver dans une petite ville de l'Ukraine, nommée Romna, où il pourrait se fortifier, et faire quelques provisions par le secours de Mazeppa. Charles répondit qu'il n'était pas homme à s'enfermer dans une ville. Piper alors le conjura de repasser la Desna et le Borysthène, de rentrer en Pologne, d'y donner à ses troupes des quartiers dont elles avaient besoin, de s'aider de la cavalerie légère des Polonais qui lui était absolument nécessaire, de soutenir le roi qu'il avait fait nommer, et de contenir le parti d'Auguste qui commençait à lever la tête. Charles répliqua que ce serait fuir devant le czar, que la saison deviendrait plus favorable, qu'il fallait subjuguer l'Ukraine et marcher à Moscou [a].

Les armées russes et suédoises furent quelques semaines dans l'inaction, tant le froid fut violent au mois de janvier 1709; mais dès que le soldat put se servir de ses armes, Charles attaqua tous les petits postes qui se trouvèrent sur son passage. Il fallait envoyer de tous côtés des partis pour chercher des vivres, c'est-à-dire pour aller ravir à vingt lieues à la ronde la subsistance des paysans. Pierre sans se hâter veillait sur ses marches, et le laissait se consumer.

Il est impossible au lecteur de suivre la marche des Suédois dans ces contrées, plusieurs rivières qu'ils passèrent ne se trouvent point dans les cartes : il ne faut pas croire que les géographes connaissent ces pays comme nous connaissons l'Italie, la France, et l'Allemagne; la géographie est encore de tous les arts celui qui a le plus besoin d'être perfectionné; et l'ambition a jusqu'ici pris plus de soin de dévaster la terre que de la décrire.

Contentons-nous de savoir que Charles enfin traversa toute l'Ukraine, au mois de février, brûlant partout des villages, et en trouvant que les Russes avaient brûlés. Il s'avança au sud-est jusqu'aux déserts arides bordés par les montagnes qui séparent les Tartares Nogaïs des Cosaques du Tanaïs : c'est à l'orient de ces montagnes que sont les autels d'Alexandre. Il se trouvait donc au-delà de l'Ukraine, dans le chemin que prennent les Tartares pour aller en Russie; et quand il fut là, il fallut retourner sur ses pas pour subsister : les habitans se cachaient dans des tannières avec leurs bestiaux : ils disputaient quelquefois leur nourriture aux soldats qui venaient l'enlever; les paysans dont on put se saisir furent mis à mort; ce sont là, dit-on, les droits de la guerre. Je dois transcrire ici quelques lignes du chapelain Nordberg [b].

« Pour faire voir, dit-il, combien le roi aimait la « justice, nous insérerons un billet de sa main au « colonel Hielmen : — Monsieur le colonel, je suis « bien aise qu'on ait attrapé les paysans qui ont « enlevé un Suédois; quand on les aura convaincus « de leur crime, on les punira suivant l'exigence « du cas, en les fesant mourir. CHARLES; et plus « bas, Budis. » Tels sont les sentiments de justice et d'humanité du confesseur d'un roi; mais si les paysans de l'Ukraine avaient pu faire pendre des paysans d'Ostrogothie enrégimentés, qui se croyaient en droit de venir de si loin leur ravir la nourriture de leur femmes et de leurs enfants, les confesseurs et les chapelains de ces Ukraniens n'auraient-ils pas pu bénir leur justice?

Mazeppa négociait depuis long-temps avec les Zaporaviens, qui habitent vers les deux rives du Borysthène, et dont une partie habite les îles de ce fleuve [a]. C'est cette partie qui compose ce peuple, sans femmes et sans familles, subsistant de rapines, entassant leurs provisions dans leurs îles pendant l'hiver, et les allant vendre au printemps dans la petite ville de Poltava; les autres habitent des bourgs à droite et à gauche du fleuve. Tous ensemble choisissent un hetman particulier, et cet hetman est subordonné à celui de l'Ukraine. Celui qui était alors à la tête des Zaporaviens alla trouver Mazeppa : ces deux barbares s'abouchèrent, fesant porter chacun devant eux une queue de cheval et une massue.

Pour faire connaître ce que c'était que cet hetman des Zaporaviens et son peuple, je ne crois pas indigne de l'histoire de rapporter comment le traité fut fait. Mazeppa donna un grand repas servi avec quelque vaisselle d'argent à l'hetman zaporavien et à ses principaux officiers : quand ces chefs furent ivres d'eau-de-vie, ils jurèrent à table, sur l'Évangile, qu'ils fourniraient des hommes et des vivres à Charles XII; après quoi ils emportèrent la vaisselle et tous les meubles. Le maître d'hôtel de la maison courut après eux, et leur remontra que cette conduite ne s'accordait pas avec l'Évangile sur lequel ils avaient juré; les domestiques de Mazeppa voulurent reprendre la vaisselle : les Zaporaviens s'attroupèrent; ils vinrent en corps se plaindre à Mazeppa de l'affront inouï qu'on fesait à de si braves gens, et demandèrent qu'on leur livrât le maître d'hôtel pour le punir selon les lois; il leur fut abandonné; et les Zaporaviens, selon les lois, se jetèrent les uns aux autres ce pauvre homme, comme on pousse un ballon; après quoi on lui plongea un couteau dans le cœur.

Tels furent les nouveaux alliés que fut obligé de recevoir Charles XII; il en composa un régi-

[a] Avoué par le chapelain Nordberg, tome II, page 265.
[b] Tome II, page 279

[a] Voyez le chapitre Ier, page 552.

Digitized by Google

ment de deux mille hommes, le reste marcha par troupes séparées contre les Cosaques et les Calmoucks du czar, répandus dans ces quartiers.

La petite ville de Pultava, dans laquelle ces Zaporaviens trafiquent, était remplie de provisions, et pouvait servir à Charles d'une place d'armes; elle est située sur la rivière de Vorskla, assez près d'une chaîne de montagnes qui la dominent au nord; le côté de l'orient est un vaste désert; celui de l'occident est plus fertile et plus peuplé. La Vorskla va se perdre à quinze grandes lieues au-dessous dans le Borysthène. On peut aller de Pultava au septentrion gagner le chemin de Moscou, par les défilés qui servent de passage aux Tartares; cette route est difficile; les précautions du czar l'avaient rendue presque impraticable; mais rien ne paraissait impossible à Charles, et il comptait toujours prendre le chemin de Moscou, après s'être emparé de Pultava : il mit donc le siége devant cette ville au commencement de mai.

## CHAPITRE XVIII.

### Bataille de Pultava.

C'était là que Pierre l'attendait : il avait disposé ses corps d'armée à portée de se joindre, et de marcher tous ensemble aux assiégeants; il avait visité toutes les contrées qui entourent l'Ukraine, le duché de Séverie, où coule la Desna, devenue célèbre par sa victoire, et où cette rivière est déjà profonde; le pays de Bolcho, dans lequel l'Oeca prend sa source; les déserts et les montagnes qui conduisent aux Palus-Méotides : il était enfin auprès d'Azof, et là il fesait nettoyer le port, construire des vaisseaux, fortifier la citadelle de Taganrock, mettant ainsi à profit, pour l'avantage de ses états, le temps qui s'écoula entre les batailles de Desna et de Pultava.

Dès qu'il sait que cette ville est assiégée, il rassemble ses quartiers. Sa cavalerie, ses dragons, son infanterie, Cosaques, Calmoucks, s'avancent de vingt endroits; rien ne manque à son armée, ni gros canon, ni pièces de campagne, ni munitions de toute espèce, ni vivres, ni médicaments; c'était encore une supériorité qu'il s'était donnée sur son rival.

Le 15 juin 1709, il arrive devant Pultava avec une armée d'environ soixante mille combattants; la rivière Vorskla était entre lui et Charles : les assiégeants au nord-ouest; les Russes au sud-est.

Pierre remonte la rivière au-dessus de la ville, établit ses ponts, fait passer son armée [a], et tire un long retranchement, qu'on commence et qu'on achève en une seule nuit, vis-à-vis l'armée ennemie. Charles put juger alors si celui qu'il méprisait, et qu'il comptait détrôner à Moscou, entendait l'art de la guerre. Cette disposition faite, Pierre posta sa cavalerie entre deux bois, et la couvrit de plusieurs redoutes garnies d'artillerie. Toutes les mesures ainsi prises, il va reconnaître le camp des assiégeants [a] pour en former l'attaque.

Cette bataille allait décider du destin de la Russie, de la Pologne, de la Suède, et des deux monarques sur qui l'Europe avait les yeux. On ne savait, chez la plupart des nations attentives à ces grands intérêts, ni où étaient ces deux princes, ni quelle était leur situation : mais après avoir vu partir de Saxe Charles XII victorieux, à la tête de l'armée la plus formidable, après avoir vu qu'il poursuivait partout son ennemi, on ne doutait pas qu'il ne dût l'accabler, et qu'ayant donné des lois en Danemarck, en Pologne, en Allemagne, il n'allât dicter dans le Kremelin de Moscou les conditions de la paix, et faire un czar après avoir fait un roi de Pologne. J'ai vu des lettres de plusieurs ministres qui confirmaient leurs cours dans cette opinion générale.

Le risque n'était point égal entre ces deux rivaux. Si Charles perdait une vie tant de fois prodiguée, ce n'était, après tout, qu'un héros de moins. Les provinces de l'Ukraine, les frontières de Lithuanie et de Russie cessaient alors d'être dévastées; la Pologne reprenait avec sa tranquillité son roi légitime, déjà réconcilié avec le czar son bienfaiteur.

La Suède, enfin épuisée d'hommes et d'argent, pouvait trouver des motifs de consolation; mais si le czar périssait, des travaux immenses, utiles à tout le genre humain, étaient ensevelis avec lui, et le plus vaste empire de la terre retombait dans le chaos, dont il était à peine tiré.

Quelques corps suédois et russes avaient été plus d'une fois aux mains sous les murs de la ville. Charles, dans une de ces rencontres [b], avait été blessé d'un coup de carabine qui lui fracassa les os du pied; il essuya des opérations douloureuses, qu'il soutint avec son courage ordinaire, et fut obligé d'être quelques jours au lit. Dans cet état, il apprit que Pierre devait l'attaquer; ses idées de gloire ne lui permirent pas de l'attendre dans ses retranchements; il sortit du sien en se fesant porter sur un brancard. Le journal de Pierre-le-Grand avoue que les Suédois attaquèrent avec une ardeur si opiniâtre les redoutes garnies de canons qui protégeaient sa cavalerie, que, malgré sa résistance et malgré un feu con-

a 3 juillet.

a 6 juillet. — b 27 juin.

tinuel, ils se rendirent maîtres de deux redoutes. On a écrit que l'infanterie suédoise, maîtresse des deux redoutes, crut la bataille gagnée, et cria *victoire!* Le chapelain Nordberg, qui était loin du champ de bataille, au bagage (où il devait être), prétend que c'est une calomnie; mais que les Suédois aient crié victoire ou non, il est certain qu'ils ne l'eurent pas. Le feu des autres redoutes ne se ralentit point, et les Russes résistèrent partout avec autant de fermeté qu'on les attaquait avec ardeur. Il ne firent aucun mouvement irrégulier. Le czar rangea son armée en bataille hors de ses retranchements avec ordre et promptitude.

La bataille devint générale. Pierre fesait dans son armée la fonction de général-major; le général Bauer commandait la droite; Menzikoff, la gauche; Sheremetof, le centre. L'action dura deux heures. Charles, le pistolet à la main, allait de rang en rang sur son brancard, porté par ses drabans. Un coup de canon tua un des gardes qui le portaient, et mit le brancard en pièces. Charles se fit alors porter sur des piques : car il est difficile, quoi qu'en dise Nordberg, que dans une action aussi vive on eût trouvé un nouveau brancard tout prêt. Pierre reçut plusieurs coups dans ses habits et dans son chapeau; ces deux princes furent continuellement au milieu du feu pendant toute l'action. Enfin, après deux heures de combat, les Suédois furent partout enfoncés; la confusion se mit parmi eux, et Charles XII fut obligé de fuir devant celui qu'il avait tant méprisé. On mit à cheval, dans sa fuite, ce même héros qui n'avait pu y monter pendant la bataille; la nécessité lui rendit un peu de force; il courut en souffrant d'extrêmes douleurs, devenues encore plus cuisantes par celle d'être vaincu sans ressource. Les Russes comptèrent neuf mille deux cent vingt-quatre Suédois morts sur le champ de bataille : ils firent pendant l'action deux à trois mille prisonniers, surtout dans la cavalerie.

Charles XII précipitait sa fuite avec environ quatorze mille combattants, très peu d'artillerie de campagne, de vivres, de munitions et de poudre, il marcha vers le Borysthène, au midi, entre les rivières de Vorskla et de Sol [a], dans le pays des Zaporaviens. Par-delà le Borysthène, en cet endroit, sont de grands déserts qui conduisent aux frontières de la Turquie. Nordberg assure que les vainqueurs n'osèrent poursuivre Charles; cependant il avoue que le prince Menzikoff se présenta sur les hauteurs avec dix mille hommes de cavalerie et un train d'artillerie considérable, quand le roi passait le Borysthène.

Quatorze mille Suédois se rendirent prisonniers de guerre [a] à ces dix mille Russes; Levenhaupt, qui les commandait, signa cette fatale capitulation, par laquelle il livrait au czar les Zaporaviens, qui, ayant combattu pour son roi, se trouvaient dans cette armée fugitive. Les principaux prisonniers faits dans la bataille et par la capitulation furent le comte Piper, premier ministre, avec deux secrétaires d'état et deux du cabinet; le feld-maréchal Rehnskold, les généraux Levenhaupt, Slipenbach, Rosen, Stackelberg, Creutz, Hamilton, trois aides-de-camp-généraux, l'auditeur-général de l'armée, cinquante-neuf officiers de l'état-major, cinq colonels, parmi lesquels était un prince de Virtemberg; seize mille neuf cent quarante-deux soldats ou bas officiers : enfin, en y comprenant les domestiques du roi et d'autres personnes suivant l'armée, il y en eut dix-huit mille sept cent quarante-six au pouvoir du vainqueur; ce qui, joint aux neuf mille deux cent vingt-quatre qui furent tués dans la bataille, et à près de deux mille hommes qui passèrent le Borysthène à la suite du roi, fait voir qu'il avait en effet vingt-sept mille combattants sous ses ordres dans cette journée mémorable [b].

Il était parti de Saxe avec quarante-cinq mille combattants; Levenhaupt en avait amené plus de seize mille de Livonie; rien ne restait de toute cette armée florissante; et d'une nombreuse artillerie perdue dans ses marches, enterrée dans des marais, il n'avait conservé que dix-huit canons de fonte, deux obus, et douze mortiers. C'était avec ces faibles armes qu'il avait entrepris le siége de Pultava, et qu'il avait attaqué une armée pourvue d'une artillerie formidable : aussi l'accuse-t-on d'avoir montré, depuis son départ d'Allemagne, plus de valeur que de prudence. Il n'y eut de morts du côté des Russes que cinquante-deux officiers et douze cent quatre-vingt-treize soldats; c'est une preuve que leur disposition était meilleure que celle de Charles, et que leur feu fut infiniment supérieur.

Un ministre envoyé à la cour du czar prétend, dans ses Mémoires, que Pierre ayant appris le dessein de Charles XII de se retirer chez les Turcs, lui écrivit pour le conjurer de ne point prendre cette résolution désespérée, et de se remettre plutôt entre ses mains qu'entre celles de l'ennemi na-

[a] Ou Psol.

[a] 18 juillet.

[b] On a imprimé à Amsterdam, en 1730, les *Mémoires de Pierre-le-Grand*, par le prétendu boiard Ivan Nestesuranoy. Il est dit dans ces Mémoires que le roi de Suède, avant de passer le Borysthène, envoya un officier général offrir la paix au czar. Les quatre tomes de ces Mémoires sont un tissu de fausseté et d'inepties pareilles, ou de gazettes compilées.

Digitized by Google

turel de tous les princes chrétiens. Il lui donnait sa parole d'honneur de ne point le retenir prisonnier, et de terminer leurs différends par une paix raisonnable. La lettre fut portée par un exprès jusqu'à la rivière de Bug, qui sépare les déserts de l'Ukraine des états du grand-seigneur. Il arriva lorsque Charles était déjà en Turquie, et rapporta la lettre à son maître. Le ministre ajoute qu'il tient ce fait [a] de celui-là même qui avait été chargé de la lettre. Cette anecdote n'est pas sans vraisemblance, mais elle ne se trouve ni dans le Journal de Pierre-le-Grand, ni dans aucun des mémoires qu'on m'a confiés. Ce qui est le plus important dans cette bataille, c'est que, de toutes celles qui ont jamais ensanglanté la terre, c'est la seule qui, au lieu de ne produire que la destruction, ait servi au bonheur du genre humain, puisqu'elle a donné au czar la liberté de policer une grande partie du monde.

Il s'est donné en Europe plus de deux cents batailles rangées depuis le commencement de ce siècle jusqu'à l'année où j'écris. Les victoires les plus signalées et les plus sanglantes n'ont eu d'autres suites que la réduction de quelques petites provinces, cédées ensuite par des traités et reprises par d'autres batailles. Des armées de cent mille hommes ont souvent combattu, mais les plus violents efforts n'ont eu que des succès faibles et passagers : on a fait les plus petites choses avec les plus grands moyens. Il n'y a point d'exemple dans nos nations modernes d'aucune guerre qui ait compensé par un peu de bien le mal qu'elle a fait ; mais il a résulté de la journée de Pultava la félicité du plus vaste empire de la terre.

## CHAPITRE XIX.

**Suite de la victoire de Pultava. Charles XII réfugié chez les Turcs. Auguste, détrôné par lui, rentre dans ses états. Conquêtes de Pierre-le-Grand.**

Cependant on présentait au vainqueur tous les principaux prisonniers; le czar leur fit rendre leurs épées, et les invita à sa table. Il est assez connu qu'en buvant à leur santé, il leur dit : « Je « bois à la santé de mes maîtres dans l'art de la « guerre ; » mais la plupart de ses maîtres, du moins tous les officiers subalternes et tous les soldats, furent bientôt envoyés en Sibérie. Il n'y avait point de cartel entre les Russes et les Suédois : le czar en avait proposé un avant le siége de Pultava ; Charles le refusa, et ses Suédois furent en tout les victimes de son indomptable fierté.

C'est cette fierté, toujours hors de saison, qui causa toutes les aventures de ce prince en Turquie, et toutes ses calamités plus dignes d'un héros de l'Arioste que d'un roi sage ; car, dès qu'il fut auprès de Bender, on lui conseilla d'écrire au grand-visir selon l'usage, et il crut que ce serait trop s'abaisser. Une pareille opiniâtreté le brouilla avec tous les ministres de la Porte successivement : il ne savait s'accommoder ni aux temps ni aux lieux [a].

Aux premières nouvelles de la bataille de Pultava, ce fut une révolution générale dans les esprits et dans les affaires en Pologne, en Saxe, en Suède, en Silésie. Charles, quand il donnait des lois, avait exigé de l'empereur d'Allemagne, Joseph Ier, qu'on dépouillât les catholiques de cent cinq églises en faveur des Silésiens de la confession d'Augsbourg; les catholiques reprirent presque tous les temples luthériens, dès qu'ils furent informés de la disgrâce de Charles. Les Saxons ne songèrent qu'à se venger des extorsions d'un vainqueur qui leur avait coûté, disaient-ils, vingt-trois millions d'écus. Leur électeur, roi de Pologne, protesta sur-le-champ [b] contre l'abdication qu'on lui avait arrachée, et, étant rentré dans les bonnes grâces du czar, il s'empressa de remonter sur le trône de Pologne. La Suède, consternée, crut long-temps son roi mort, et le sénat, incertain, ne pouvait prendre aucun parti.

Pierre prit incontinent celui de profiter de sa victoire : il fait partir le maréchal Sheremetof avec une armée pour la Livonie, sur les frontières de laquelle ce général s'était signalé tant de fois. Le prince Menzikoff fut envoyé en diligence avec une nombreuse cavalerie pour seconder le peu de troupes laissées en Pologne, pour encourager toute la noblesse du parti d'Auguste, pour chasser le compétiteur, que l'on ne regardait plus que comme un rebelle, et pour dissiper quelques troupes suédoises qui restaient encore sous le général suédois Crassau.

Pierre part bientôt lui-même, passe par la Kiovie, par les palatinats de Chelm et de la Haute-Volhinie, arrive à Lublin, se concerte avec le général de la Lithuanie; il voit ensuite les troupes de la couronne, qui prêtent serment de fidélité au roi Auguste [c]; de là il se rend à Varsovie, et jouit à Thorn du plus beau de tous les triomphes, celui de recevoir [d] les remercîments

[a] Ce fait se trouve aussi dans une lettre imprimée au-devant des *Anecdotes de Russie*.

[a] La Motraye, dans le récit de ses voyages, rapporte une lettre de Charles XII au grand-visir; mais cette lettre est fausse comme la plupart des récits de ce voyageur mercenaire; et Nordberg lui-même avoue que le roi de Suède ne voulut jamais écrire au grand-visir.

[b] 8 août. — [c] 18 septembre. — [d] 7 octobre.

d'un roi auquel il rendait ses états. C'est là qu'il conclut un traité contre la Suède avec les rois de Danemarck, de Pologne et de Prusse. Il s'agissait déjà de reprendre toutes les conquêtes de Gustave-Adolphe. Pierre fesait revivre les anciennes prétentions des czars sur la Livonie, l'Ingrie, la Carélie, et sur une partie de la Finlande; le Danemarck revendiquait la Scanie; le roi de Prusse, la Poméranie.

La valeur infortunée de Charles ébranlait ainsi les édifices que la valeur heureuse de Gustave-Adolphe avait élevés. La noblesse polonaise venait en foule confirmer ses serments à son roi, ou lui demander pardon de l'avoir abandonné; presque tous reconnaissaient Pierre pour leur protecteur.

Aux armes du czar, à ces traités, à cette révolution subite, Stanislas n'eut à opposer que sa résignation; il répandit un écrit qu'on appelle *Universal*, dans lequel il dit qu'il est prêt à renoncer à la couronne si la république l'exige.

Pierre, après avoir tout concerté avec le roi de Pologne, et ayant ratifié le traité avec le Danemarck, partit incontinent pour achever sa négociation avec le roi de Prusse. Il n'était pas encore en usage chez les souverains d'aller faire eux-mêmes les fonctions de leurs ambassadeurs : ce fut Pierre qui introduisit cette coutume nouvelle et peu suivie. L'électeur de Brandebourg, premier roi de Prusse, alla conférer avec le czar à Marienverder, petite ville située dans la partie occidentale de la Poméranie, bâtie par les chevaliers teutoniques, et enclavée dans la lisière de la Prusse devenue royaume. Ce royaume était petit et pauvre, mais son nouveau roi y étalait, quand il y voyageait, la pompe la plus fastueuse : c'est dans cet éclat qu'il avait déjà reçu Pierre à son premier passage, quand ce prince quitta son empire pour aller s'instruire chez les étrangers. Il reçut le vainqueur de Charles XII avec encore plus de magnificence. Pierre ne conclut d'abord avec le roi de Prusse qu'un traité défensif [a], mais qui ensuite acheva la ruine des affaires de Suède.

Nul instant n'était perdu. Pierre, après avoir achevé rapidement les négociations qui partout ailleurs sont si longues, va joindre son armée devant Riga, la capitale de la Livonie, commence par bombarder la place [b], met le feu lui-même aux trois premières bombes, ferme ensuite un blocus; et, sûr que Riga ne lui peut échapper, il va veiller aux ouvrages de sa ville de Pétersbourg, à la construction des maisons, à sa flotte, pose de ses mains la quille d'un vaisseau [c] de cinquante-quatre canons, et part ensuite pour Moscou. Il se fit un amusement de travailler aux préparatifs du triomphe qu'il étala dans cette capitale; il ordonna toute la fête, travailla lui-même, disposa tout.

L'année 1710 commença par cette solennité nécessaire alors à ces peuples, auxquels elle inspirait des sentiments de grandeur, et agréable à ceux qui avaient craint de voir entrer en vainqueurs dans leurs murs ceux dont on triomphait. On vit passer sous sept arcs magnifiques l'artillerie des vaincus, leurs drapeaux, leurs étendards, le brancard de leur roi, les soldats, les officiers, les généraux, les ministres prisonniers, tous à pied, au bruit des cloches, des trompettes, de cent pièces de canon, et des acclamations d'un peuple innombrable, qui se fesaient entendre quand les canons se taisaient. Les vainqueurs, à cheval, fermaient la marche, les généraux à la tête, et Pierre à son rang de général-major. A chaque arc de triomphe on trouvait des députés des différents ordres de l'état, et au dernier une troupe choisie de jeunes enfants de boiards vêtus à la romaine, qui présentaient des lauriers au monarque victorieux.

A cette fête publique succéda une cérémonie non moins satisfesante. Il était arrivé, en 1708, une aventure d'autant plus désagréable, que Pierre était alors malheureux. Matéof, son ambassadeur à Londres auprès de la reine Anne, ayant pris congé, fut arrêté avec violence par deux officiers de justice, au nom de quelques marchands anglais, et conduit chez un juge de paix pour la sûreté de leurs créances. Les marchands anglais prétendaient que les lois du commerce devaient l'emporter sur les priviléges des ministres : l'ambassadeur du czar et tous les ministres publics qui se joignirent à lui, disaient que leur personne doit être toujours inviolable. Le czar demanda fortement justice par ses lettres à la reine Anne; mais elle ne pouvait la lui faire, parce que les lois d'Angleterre permettaient aux marchands de poursuivre leurs débiteurs, et qu'aucune loi n'exemptait les ministres publics de cette poursuite. Le meurtre de Patkul, ambassadeur du czar, exécuté l'année précédente par les ordres de Charles XII, enhardissait le peuple d'Angleterre à ne pas respecter un caractère si cruellement profané : les autres ministres qui étaient alors à Londres furent obligés de répondre pour celui du czar; et enfin, tout ce que put faire la reine en sa faveur, ce fut d'engager le parlement à passer un acte par lequel dorénavant il ne serait plus permis de faire arrêter un ambassadeur pour ses dettes; mais, après la bataille de Pultava, il fallut faire une satisfaction plus

[a] 20 octobre. — [b] 21 novembre. — [c] 3 décembre

[a] 1er janvier.

authentique. La reine lui fit des excuses publiques par une ambassade solennelle. M. de Withworth, choisi pour cette cérémonie [a], commença sa harangue par ces mots : *Très haut et très puissant empereur*. Il lui dit qu'on avait mis en prison ceux qui avaient osé arrêter son ambassadeur, et qu'on les avait déclarés infâmes. Il n'en était rien, mais il suffisait de le dire; et le titre d'empereur, que la reine ne lui donnait pas avant la bataille de Pultava, marquait assez la considération qu'il avait en Europe. On lui donnait déjà communément ce titre en Hollande; et non seulement ceux qui l'avaient vu travailler avec eux dans les chantiers de Sardam, et qui s'intéressaient davantage à sa gloire, mais tous les principaux de l'état l'appelaient à l'envi du nom d'empereur, et célébraient sa victoire par des fêtes en présence du ministre de Suède.

Cette considération universelle qu'il s'était donnée par sa victoire, il l'augmentait en ne perdant pas un moment pour en profiter. Elbing est d'abord assiégée; c'est une ville anséatique de la Prusse royale, en Pologne; les Suédois y avaient encore une garnison. Les Russes montent à l'assaut [b], entrent dans la ville, et la garnison se rend prisonnière de guerre. Cette place était un des grands magasins de Charles XII; on y trouva cent quatre-vingt-trois canons de bronze, et cent cinquante-sept mortiers. Aussitôt Pierre se hâte d'aller de Moscou à Pétersbourg : à peine arrivé [c], il s'embarque sous sa nouvelle forteresse de Cronslot, côtoie les côtes de la Carélie, et, malgré une violente tempête, il amène sa flotte devant Vibourg, la capitale de la Carélie en Finlande, tandis que ses troupes de terre approchent sur des marais glacés : la ville est investie, et le blocus de la capitale de la Livonie est resserré. Vibourg se rend [d] bientôt après la brèche faite; et une garnison, composée d'environ quatre mille hommes, capitule, mais sans pouvoir obtenir les honneurs de la guerre; elle fut faite prisonnière malgré la capitulation. Pierre se plaignait de plusieurs infractions de la part des Suédois; il promit de rendre la liberté à ces troupes, quand les Suédois auraient satisfait à ses plaintes; il fallut, sur cette affaire, demander les ordres du roi de Suède, toujours inflexible; et ces soldats, que Charles aurait pu délivrer, restèrent captifs. C'est ainsi que le prince d'Orange, roi d'Angleterre, Guillaume III, avait arrêté, en 1695, le maréchal de Bouffiers, malgré la capitulation de Namur. Il y a plusieurs exemples de ces violations, et il serait à souhaiter qu'il n'y en eût point.

Après la prise de cette capitale, le siége de Riga devint bientôt un siége régulier, poussé avec vivacité : il fallait rompre les glaces dans la rivière de Duna, qui baigne au nord les murs de la ville. La contagion, qui désolait depuis quelque temps ces climats, se mit dans l'armée assiégeante, et lui enleva neuf mille hommes. Cependant le siége ne fut point ralenti; il fut long, et la garnison obtint les honneurs de la guerre; mais on stipula dans la capitulation [a] que tous les officiers et soldats liveniens resteraient au service de la Russie, comme citoyens d'un pays qui en avait été démembré, et que les ancêtres de Charles XII avaient usurpé; les priviléges dont son père avait dépouillé les Livoniens leur furent rendus, et tous les officiers entrèrent au service du czar : c'était la plus noble vengeance qu'il pût prendre du meurtre du Livonien Patkul, son ambassadeur, condamné pour avoir défendu ces mêmes priviléges. La garnison était composée d'environ cinq mille hommes. Peu de temps après, la citadelle de Pennamunde fut prise; on trouva, tant dans la ville que dans ce fort, plus de huit cents bouches à feu.

Il manquait, pour être entièrement maître de la Carélie, la forte ville de Kexholm, sur le lac Ladoga, situé dans une île, et qu'on regardait comme imprenable; elle fut bombardée quelque temps après [b], et bientôt rendue [c]. L'île d'Oesel, dans la mer qui borde le nord de la Livonie, fut soumise avec la même rapidité.

Du côté de l'Estonie, province de la Livonie, vers le septentrion, et sur le golfe de Finlande, sont les villes de Pernau et de Revel; si on en était maître, la conquête de la Livonie était achevée. Pernau se rendit après un siége de peu de jours [d], et Revel se soumit [e] sans qu'on tirât contre la ville un seul coup de canon; mais les assiégés trouvèrent le moyen d'échapper au vainqueur dans le temps même qu'ils se rendaient prisonniers de guerre : quelques vaisseaux de Suède abordèrent à la rade pendant la nuit; la garnison s'embarqua, ainsi que la plupart des bourgeois; et les assiégeants, en entrant dans la ville, furent étonnés de la trouver déserte. Quand Charles XII remportait la victoire de Narva, il ne s'attendait pas que ses troupes auraient un jour besoin de pareilles ruses de guerre.

En Pologne, Stanislas, voyant son parti détruit, s'était réfugié dans la Poméranie, qui restait à Charles XII. Auguste régnait, et il était difficile de décider si Charles avait eu plus de gloire à le détrôner que Pierre à le rétablir.

[a] 16 février.—[b] 11 mars.—[c] 2 avril.—[d] 25 juin.

[a] 15 juillet.—[b] 19 septembre.—[c] 25 septembre.—[d] 25 août.—[e] 10 septembre.

Digitized by Google

Les états du roi de Suède étaient encore plus malheureux que lui; cette maladie contagieuse qui avait ravagé toute la Livonie passa en Suède, et enleva trente mille personnes dans la seule ville de Stockholm : elle y ravagea les provinces déjà trop dénuées d'habitants; car, pendant dix années de suite, la plupart étaient sortis du pays pour aller périr à la suite de leur maître.

Sa mauvaise fortune le poursuivait dans la Poméranie. Ses troupes de Pologne s'y étaient retirées au nombre de onze mille combattants; le czar, le roi de Danemarck, celui de Prusse, l'électeur de Hanovre, le duc de Holstein, s'unirent tous ensemble pour rendre cette armée inutile, et pour forcer le général Crassau, qui la commandait, à la neutralité. La régence de Stockholm, ne recevant point de nouvelles de son roi, se crut trop heureuse, au milieu de la contagion qui dévastait la ville, de signer cette neutralité, qui semblait du moins devoir écarter les horreurs de la guerre d'une de ses provinces. L'empereur d'Allemagne favorisa ce traité singulier. On stipula que l'armée suédoise qui était en Poméranie n'en pourrait sortir pour aller défendre ailleurs son monarque : il fut même résolu, dans l'empire d'Allemagne, de lever une armée pour faire exécuter cette convention, qui n'avait point d'exemple : c'est que l'empereur, qui était alors en guerre contre la France, espérait faire entrer l'armée suédoise à son service. Toute cette négociation fut conduite pendant que Pierre s'emparait de la Livonie, de l'Estonie et de la Carélie.

Charles XII, qui, pendant tout ce temps-là, fesait jouer, de Bender à la Porte ottomane, tous les ressorts possibles pour engager le divan à déclarer la guerre au czar, reçut cette nouvelle comme un des plus funestes coups que lui portait sa mauvaise fortune : il ne put soutenir que son sénat de Stockholm eût lié les mains à son armée : ce fut alors qu'il lui écrivit qu'il lui enverrait *une de ses bottes pour le gouverner*.

Les Danois cependant préparaient une descente en Suède. Toutes les nations de l'Europe étaient alors en guerre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, combattaient encore pour la succession du roi d'Espagne Charles II; et tout le Nord était armé contre Charles XII. Il ne manquait qu'une querelle avec la Porte ottomane pour qu'il n'y eût pas une village d'Europe qui ne fût exposé aux ravages. Cette querelle arriva lorsque Pierre était au plus haut point de sa gloire, et précisément parce qu'il y était.

# SECONDE PARTIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### Campagne du Pruth.

Le sultan Achmet III déclara la guerre à Pierre Ier; mais ce n'était pas pour le roi de Suède; c'était, comme on le croit bien, pour ses seuls intérêts. Le kan des Tartares de Crimée voyait avec crainte un voisin devenu si puissant. La Porte avait pris ombrage de ses vaisseaux sur les Palus-Méotides et sur la mer Noire, de la ville d'Azof fortifiée, du port de Taganrock, déjà célèbre, enfin de tant de grands succès, et de l'ambition, que les succès augmentent toujours.

Il n'est ni vraisemblable ni vrai que la Porte ottomane ait fait la guerre au czar vers les Palus-Méotides, parce qu'un vaisseau suédois avait pris sur la mer Baltique une barque dans laquelle on avait trouvé une lettre d'un ministre qu'on n'a jamais nommé. Nordberg a écrit que cette lettre contenait un plan de la conquête de l'empire turc; que la lettre fut portée à Charles XII, en Turquie; que Charles l'envoya au divan, et que, sur cette lettre, la guerre fut déclarée. Cette fable porte assez avec elle son caractère de fable. Le kan des Tartares, plus inquiet encore que le divan de Constantinople du voisinage d'Azof, fut celui qui, par ses instances, obtint qu'on entrerait en campagne *.

La Livonie n'était point encore tout entière au pouvoir du czar, quand Achmet III prit, dès le mois d'auguste, la résolution de se déclarer. Il pouvait à peine savoir la reddition de Riga. La proposition de rendre en argent les effets perdus par le roi de Suède à Pultava serait de toutes les idées la plus ridicule, si celle de démolir Pétersbourg ne l'était davantage. Il y eut beaucoup de romanesque dans la conduite de Charles à Bender; mais celle du divan eût été plus romanesque encore s'il eût fait de telles demandes.

Le kan des Tartares, qui fut le grand moteur

* Ce que rapporte Nordberg sur les prétentions du grand-seigneur n'est ni moins faux ni moins puéril : il dit que le sultan Achmet envoya au czar les conditions auxquelles il accorderait la paix avant d'avoir commencé la guerre. Ces conditions étaient, selon le confesseur de Charles XII, de renoncer à son alliance avec le roi Auguste, de rétablir Stanislas, de rendre la Livonie à Charles, de payer à ce prince, argent comptant, ce qu'il lui avait pris à Pultava, et de démolir Pétersbourg. Cette pièce fut forgée par un nommé Brazey, auteur fameux d'une feuille intitulée : *Mémoires satiriques, historiques et amusants*. Nordberg puisa dans cette source. Il paraît que ce confesseur n'était pas le confident de Charles XII.

Digitized by Google

de cette guerre, alla voir Charles dans sa retraite [a]. Ils étaient unis par les mêmes intérêts, puisque Azof est frontière de la petite Tartarie. Charles et le kan de Crimée étaient ceux qui avaient le plus perdu par l'agrandissement du czar; mais ce kan ne commandait point les armées du grand-seigneur : il était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont servi l'empire avec leurs propres troupes, subordonnées au général de l'empereur allemand.

La première démarche du divan fut de faire arrêter [b] dans les rues de Constantinople l'ambassadeur du czar, Tolstoy, et trente de ses domestiques, et de l'enfermer au château des Sept-Tours. Cet usage barbare, dont les sauvages auraient honte, vient de ce que les Turcs ont toujours des ministres étrangers résidant continuellement chez eux, et qu'ils n'envoient jamais d'ambassadeurs ordinaires. Ils regardent les ambassadeurs des princes chrétiens comme des consuls de marchands; et n'ayant pas d'ailleurs moins de mépris pour les chrétiens que pour les juifs, ils ne daignent observer avec eux le droit des gens que quand ils y sont forcés; du moins, jusqu'à présent, ils ont persisté dans cet orgueil féroce.

Le célèbre visir Achmet Coupreugli, qui prit Candie sous Mahomet IV, avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'avait envoyé en prison, sans que Louis XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement ressenti qu'en envoyant un autre ministre à la Porte. Les princes chrétiens, très délicats entre eux sur le point d'honneur, et qui l'ont même fait entrer dans le droit public, semblaient l'avoir oublié avec les Turcs.

Jamais souverain ne fut plus offensé dans la personne de ses ministres que le czar de Russie. Il vit, dans l'espace de peu d'années, son ambassadeur à Londres mis en prison pour dettes; son plénipotentiaire en Pologne et en Saxe roué vif sur un ordre du roi de Suède; son ministre à la Porte ottomane saisi et mis en prison dans Constantinople comme un malfaiteur.

La reine d'Angleterre lui fit, comme nous avons vu [d], satisfaction pour l'outrage de Londres. L'horrible affront reçu dans la personne de Patkul fut lavé dans le sang des Suédois à la bataille de Pultava; mais la fortune laissa impunie la violation du droit des gens par les Turcs.

Le czar fut obligé de quitter le théâtre de la guerre en Occident [e] pour aller combattre sur les frontières de la Turquie. D'abord il fait avancer vers la Moldavie [a] dix régiments qui étaient en Pologne; il ordonne au maréchal Sheremetof de partir de la Livonie avec son corps d'armée; et laissant le prince Menzikoff à la tête des affaires à Pétersbourg, il va donner dans Moscou tous les ordres pour la campagne qui doit s'ouvrir.

Un sénat de régence est établi [b]; ses régiments des gardes se mettent en marche; il ordonne à la jeune noblesse de venir apprendre sous lui le métier de la guerre; place les uns en qualité de cadets, les autres, d'officiers subalternes. L'amiral Apraxin va dans Azof commander sur terre et sur mer. Toutes ces mesures étant prises, il ordonne dans Moscou qu'on reconnaisse une nouvelle czarine; c'était cette même personne faite prisonnière de guerre dans Marienbourg en 1702. Pierre avait répudié, l'an 1696, Eudoxia Lapoukin [c], son épouse, dont il avait deux enfants. Les lois de son Église permettent le divorce; et si elles l'avaient défendu, il eût fait une loi pour le permettre.

La jeune prisonnière de Marienbourg, à qui on avait donné le nom de Catherine, était au-dessus de son sexe et de son malheur. Elle se rendit si agréable par son caractère, que le czar voulut l'avoir auprès de lui; elle l'accompagna dans ses courses et dans ses travaux pénibles; partageant ses fatigues, adoucissant ses peines par la gaîté de son esprit et par sa complaisance, ne connaissant point cet appareil de luxe et de mollesse dont les femmes se sont fait ailleurs des besoins réels. Ce qui rendit sa faveur plus singulière, c'est qu'elle ne fut ni enviée ni traversée, et que personne n'en fut la victime. Elle calma souvent la colère du czar, et le rendit plus grand encore en le rendant plus clément. Enfin, elle lui devint si nécessaire qu'il l'épousa secrètement en 1707. Il en avait déjà deux filles, et il en eut l'année suivante une princesse qui épousa depuis le duc de Holstein. Le mariage secret de Pierre et de Catherine fut déclaré le jour même [d] que le czar [e] partit avec elle pour aller éprouver sa fortune contre l'empire ottomau. Toutes les dispositions promettaient un heureux succès. L'hetman des Cosaques devait contenir les Tartares, qui déjà ravageaient l'Ukraine dès le mois de février; l'armée russe avançait vers le Niester; un autre corps de troupes, sous le prince Galitzin, marchait par la Pologne. Tous les commencements furent favorables; car Galitzin ayant rencontré près de Kiovie un parti nombreux de Tartares joints à quelques Cosaques et à quelques Polonais du parti de Stanislas, et même de Suédois, il les défit entièrement, et leur tua

[a] Novembre 1710. — [b] 29 novembre 1710. — [c] Page 600. — [d] Janvier 1711.

[a] Il est bien étrange que tant d'auteurs confondent la Valachie et la Moldavie. — [b] 18 janvier 1711. — [c] Ou Lapouchin. — [d] 17 mars 1711. — [e] Journal de Pierre-le-Grand.

cinq mille hommes. Ces Tartares avaient déjà fait dix mille esclaves dans le plat pays. C'est de temps immémorial la coutume des Tartares de porter plus de cordes que de cimeterres, pour lier les malheureux qu'ils surprennent. Les captifs furent tous délivrés, et leurs ravisseurs passés au fil de l'épée. Toute l'armée, si elle eût été rassemblée, devait monter à soixante mille hommes. Elle dut être encore augmentée par les troupes du roi de Pologne. Ce prince, qui devait tout au czar, vint le trouver le 5 juin, à Jaroslau, sur la rivière de Saïo, et lui promit de nombreux secours. On proclama la guerre contre les Turcs au nom des deux rois; mais la diète de Pologne ne ratifia pas ce qu'Auguste avait promis; elle ne voulut point rompre avec les Turcs. C'était le sort du czar d'avoir dans le roi Auguste un allié qui ne pouvait jamais l'aider. Il eut les mêmes espérances dans la Moldavie et dans la Valachie, et il fut trompé de même.

La Moldavie et la Valachie devaient secouer le joug des Turcs. Ces pays sont ceux des anciens Daces, qui, mêlés aux Gépides, inquiétèrent longtemps l'empire romain : Trajan les soumit; le premier Constantin les rendit chrétiens. La Dacie fut une province de l'empire d'Orient : mais bientôt après ces mêmes peuples contribuèrent à la ruine de celui d'Occident, en servant sous les Odoacre et sous les Théodoric.

Ces contrées restèrent depuis annexées à l'empire grec; et quand les Turcs eurent pris Constantinople, elles furent gouvernées et opprimées par des princes particuliers. Enfin elles ont été entièrement soumises par le padisha ou empereur turc, qui en donne l'investiture. Le hospodar ou vaivode que la Porte choisit pour gouverner ces provinces est toujours un chrétien grec. Les Turcs ont, par ce choix, fait connaître leur tolérance, tandis que nos déclamateurs ignorants leur reprochent la persécution. Le prince que la Porte nomme est tributaire ou plutôt fermier : elle confère cette dignité à celui qui en offre davantage, et qui fait le plus de présents au visir, ainsi qu'elle confère le patriarcat grec de Constantinople. C'est quelquefois un dragoman, c'est-à-dire un interprète du divan, qui obtient cette place. Rarement la Moldavie et la Valachie sont réunies sous un même vaivode; la Porte partage ces deux provinces pour en être plus sûre. Démétrius Cantemir avait obtenu la Moldavie. On fesait descendre ce vaivode Cantemir de Tamerlan, parce que le nom de Tamerlan était Timur, que ce Timur était un kan tartare; et du nom de Timur-kan venait, disait-on, la famille de Kantemir.

Bassaraba Brancovan avait été investi de la Valachie. Ce Bassaraba ne trouva point de généalogiste qui le fît descendre d'un conquérant tartare. Cantemir crut que le temps était venu de se soustraire à la domination des Turcs, et de se rendre indépendant par la protection du czar. Il fit précisément avec Pierre ce que Mazeppa avait fait avec Charles. Il engagea même d'abord le hospodar de Valachie, Bassaraba, à entrer dans la conspiration, dont il espérait recueillir tout le fruit. Son plan était de se rendre maître des deux provinces. L'évêque de Jérusalem, qui était alors en Valachie, fut l'âme de ce complot. Cantemir promit au czar des troupes et des vivres, comme Mazeppa en avait promis au roi de Suède, et ne tint pas mieux sa parole.

Le général Sheremetof s'avança jusqu'à Yassi, capitale de la Moldavie, pour voir et pour soutenir l'exécution de ces grands projets. Cantemir l'y vint trouver et en fut reçu en prince; mais il n'agit en prince qu'en publiant un manifeste contre l'empire turc. Le hospodar de Valachie, qui démêla bientôt ses vues ambitieuses, abandonna son parti, et rentra dans son devoir. L'évêque de Jérusalem, craignant justement pour sa tête, s'enfuit et se cacha; les peuples de la Valachie et de la Moldavie demeurèrent fidèles à la Porte ottomane, et ceux qui devaient fournir des vivres à l'armée russe les allèrent porter à l'armée turque.

Déjà le visir Baltagi Mehemet avait passé le Danube à la tête de cent mille hommes, et marchait vers Yassi le long du Pruth, autrefois le fleuve Hiérase, qui tombe dans le Danube, et qui est à peu près la frontière de la Moldavie et de la Bessarabie. Il envoya alors le comte Poniatowski, gentilhomme polonais attaché à la fortune du roi de Suède, prier ce prince de venir lui rendre visite, et voir son armée. Charles ne put s'y résoudre; il exigeait que le grand-visir lui fît sa première visite dans son asile près de Bender : sa fierté l'emporta sur ses intérêts. Quand Poniatowski revint au camp des Turcs, et qu'il excusa les refus de Charles XII : « Je m'attendais bien, « dit le visir au kan des Tartares, que ce fier « païen on userait ainsi. » Cette fierté réciproque, qui aliène toujours tous les hommes en place, n'avança pas les affaires du roi de Suède; il dut d'ailleurs s'apercevoir bientôt que les Turcs n'agissaient que pour eux et non pas pour lui.

Tandis que l'armée ottomane passait le Danube, le czar avançait par les frontières de la Pologne, passait le Borysthène pour aller dégager le maréchal Sheremethof, qui, étant au midi d'Yassi sur les bords du Pruth, était menacé de se voir bientôt environné de cent mille Turcs et d'une armée de Tartares. Pierre, avant de passer le Borysthène, avait craint d'exposer Catherine à un danger qui devenait chaque jour plus terrible; mais Cathe-

Digitized by Google

rine regarda cette attention du czar comme un outrage à sa tendresse et à son courage; elle fit tant d'instances que le czar ne put se passer d'elle; l'armée la voyait avec joie à cheval, à la tête des troupes. Elle se servait rarement de voiture. Il fallut marcher au-delà du Borysthène par quelques déserts, traverser le Bog, et ensuite la rivière du Tiras qu'on nomme aujourd'hui Niester; après quoi l'on trouvait encore un autre désert avant d'arriver à Yassi sur les bords du Pruth. Elle encourageait l'armée, y répandait la gaîté, envoyait des secours aux officiers malades et étendait ses soins sur les soldats.

On arriva enfin à Yassi [a], où l'on devait établir des magasins. Le hospodar de Valachie, Bassaraba, rentré dans les intérêts de la Porte, et feignant d'être dans ceux du czar, lui proposa la paix, quoique le grand-visir ne l'en eût point chargé : on sentit le piége; on se borna à demander des vivres qu'il ne pouvait ni ne voulait fournir. Il était difficile d'en faire venir de Pologne; les provisions que Cantemir avait promises, et qu'il espérait en vain tirer de la Valachie, ne pouvaient arriver; la situation devenait très inquiétante. Un fléau dangereux se joignit à tous ces contre-temps; des nuées de sauterelles couvrirent les campagnes, les dévorèrent, et les infectèrent : l'eau manquait souvent dans la marche sous un soleil brûlant et dans des déserts arides; on fut obligé de faire porter à l'armée de l'eau dans des tonneaux.

Pierre, dans cette marche, se trouvait, par une fatalité singulière, à portée de Charles XII; car Bender n'est éloigné que de vingt-cinq lieues communes de l'endroit où l'armée russe campait auprès d'Yassi. Des partis de Cosaques pénétrèrent jusqu'à la retraite de Charles; mais les Tartares de Crimée, qui voltigeaient dans ces quartiers, mirent le roi de Suède à couvert d'une surprise. Il attendait avec impatience et sans crainte dans son camp l'événement de la guerre.

Pierre se hâta de marcher sur la rive droite du Pruth, dès qu'il eut formé quelques magasins. Le point décisif était d'empêcher les Turcs, postés au-dessous sur la rive gauche, de passer ce fleuve, et de venir à lui. Cette manœuvre devait le rendre maître de la Moldavie et de la Valachie; il envoya le général Janus avec l'avant-garde pour s'opposer à ce passage des Turcs : mais ce général n'arriva que dans le temps même qu'ils passaient sur leurs pontons; il se retira, et son infanterie fut poursuivie jusqu'à ce que le czar vînt lui-même le dégager.

L'armée du grand-visir s'avança donc bientôt vers celle du czar le long du fleuve. Ces deux armées étaient bien différentes : celle des Turcs, renforcée des Tartares, était, dit-on, de près de deux cent cinquante mille hommes; celle des Russes n'était alors que d'environ trente-sept mille combattants. Un corps assez considérable, sous le général Renne, était au-delà des montagnes de la Moldavie sur la rivière de Sireth; et les Turcs coupèrent la communication.

Le czar commençait à manquer de vivres, et à peine ses troupes, campées non loin du fleuve, pouvaient-elles avoir de l'eau; elles étaient exposées à une nombreuse artillerie placée par le grand-visir sur la rive gauche, avec un corps de troupes qui tirait sans cesse sur les Russes. Il paraît, par ce récit très détaillé et très fidèle, que le visir Baltagi-Mehemet, loin d'être un imbécile, comme les Suédois l'ont représenté, s'était conduit avec beaucoup d'intelligence. Passer le Pruth à la vue d'un ennemi, le contraindre à reculer, et le poursuivre, couper tout d'un coup la communication entre l'armée du czar et un corps de sa cavalerie, enfermer cette armée sans lui laisser de retraite, lui ôter l'eau et les vivres, la tenir sous des batteries de canon qui la menaçent d'une rive opposée; tout cela n'était pas d'un homme sans activité et sans prévoyance.

Pierre alors se trouva dans une plus mauvaise position que Charles XII à Pultava; enfermé comme lui par une armée supérieure, éprouvant plus que lui la disette, et s'étant fié comme lui aux promesses d'un prince trop peu puissant pour les tenir, il prit le parti de la retraite, et tenta d'aller choisir un camp avantageux en retournant vers Yassi.

Il décampa dans la nuit [a]; mais à peine est-il en marche, que les Turcs tombent sur son arrière-garde au point du jour. Le régiment des gardes Préobazinski arrêta long-temps leur impétuosité. On se forma, on fit des retranchements avec les chariots et le bagage. Le même jour [b] toute l'armée turque attaqua encore les Russes. Une preuve qu'ils pouvaient se défendre, quoi qu'on en ait dit, c'est qu'ils se défendirent très long-temps, qu'ils tuèrent beaucoup d'ennemis, et qu'ils ne furent point entamés.

Il y avait dans l'armée ottomane deux officiers du roi de Suède, l'un le comte Poniatowski, l'autre le comte de Sparre, avec quelques Cosaques du parti de Charles XII. Mes Mémoires disent que ces généraux conseillèrent au grand-visir de ne point combattre, de couper l'eau et les vivres aux ennemis, et de les forcer à se rendre prisonniers ou de mourir. D'autres Mémoires prétendent

[a] 4 juillet 1711.

[a] 20 juillet 1711.—[b] 21 juillet 1711.

qu'au contraire ils animèrent le grand-visir à détruire avec le sabre une armée fatiguée et languissante, qui périssait déjà par la disette. La première idée paraît plus circonspecte; la seconde, plus conforme au caractère des généraux élevés par Charles XII.

Le fait est que le grand-visir tomba sur l'arrière-garde au point du jour. Cette arrière-garde était en désordre. Les Turcs ne rencontrèrent d'abord devant eux qu'une ligne de quatre cents hommes; on se forma avec célérité. Un général allemand, nommé Allard, eut la gloire de faire des dispositions si rapides et si bonnes, que les Russes résistèrent pendant trois heures à l'armée ottomane sans perdre de terrain.

La discipline à laquelle le czar avait accoutumé ses troupes le paya bien de ses peines. On avait vu à Narva soixante mille hommes défaits par huit mille; parce qu'ils étaient indisciplinés; et ici l'on voit une arrière-garde d'environ huit mille Russes soutenir les efforts de cent cinquante mille Turcs, leur tuer sept mille hommes, et les forcer à retourner en arrière.

Après ce rude combat, les deux armées se retranchèrent pendant la nuit; mais l'armée russe restait toujours enfermée, privée de provisions et d'eau même. Elle était près des bords du Pruth, et ne pouvait approcher du fleuve; car sitôt que quelque soldats hasardaient d'aller puiser de l'eau, un corps de Turcs posté à la rive opposée fesait pleuvoir sur eux le plomb et le fer d'une artillerie nombreuse chargée à cartouche. L'armée turque, qui avait attaqué les Russes, continuait toujours de son côté à la foudroyer par son canon.

Il était probable qu'enfin les Russes allaient être perdus sans ressource par leur position, par l'inégalité du nombre, et par la disette. Les escarmouches continuaient toujours; la cavalerie du czar, presque toute démontée, ne pouvait plus être d'aucun secours, à moins qu'elle ne combattît à pied; la situation paraissait désespérée. Il ne faut que jeter les yeux sur la carte exacte du camp du czar et de l'armée ottomane, pour voir qu'il n'y eut jamais de position plus dangereuse, que la retraite était impossible, qu'il fallait remporter une victoire complète, ou périr jusqu'au dernier, ou être esclave des Turcs [1].

[1] L'auteur de la nouvelle *Histoire de Russie* prétend que le czar envoya un courrier à Moscou pour recommander aux sénateurs de continuer de gouverner, s'ils apprenaient qu'il eût été fait prisonnier, leur défendre d'exécuter ceux de ses ordres donnés pendant sa captivité qui leur paraîtraient contraires à l'intérêt de l'empire, et leur ordonner de choisir un autre maître, s'ils croyaient cette élection nécessaire au salut de l'état : cependant le czarovitz Alexis vivait alors, et était en âge de gouverner; mais il n'est question de cet ordre ni dans le *Journal de Pierre Ier* ni dans aucun recueil authentique. K.

Toutes les relations, tous les mémoires du temps, conviennent unanimement que le czar, incertain s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille, s'il exposerait sa femme, son armée, son empire, et le fruit de tant de travaux, à une perte qui semblait inévitable, se retira dans sa tente, accablé de douleur, et agité de convulsions dont il était quelquefois attaqué, et que ses chagrins redoublaient. Seul, en proie à tant d'inquétudes cruelles, ne voulant que personne fût témoin de son état, il défendit qu'on entrât dans sa tente. Il vit alors quel était son bonheur d'avoir permis à sa femme de le suivre. Catherine entra malgré la défense.

Une femme qui avait affronté la mort pendant tous ces combats, exposée comme un autre au feu de l'artillerie des Turcs, avait le droit de parler. Elle persuada son époux de tenter la voie de la négociation.

C'est la coutume immémoriale dans tout l'Orient, quand on demande audience aux souverains ou à leur représentants, de ne les aborder qu'avec des présents. Catherine rassembla le peu de pierreries qu'elle avait apportées dans ce voyage guerrier, dont toute magnificence et tout luxe étaient bannis; elle y ajouta deux pelisses de renard noir; l'argent comptant qu'elle ramassa fut destiné pour le kiaia. Elle choisit elle-même un officier intelligent qui devait, avec deux valets, porter les présents au grand-visir, et ensuite faire conduire au kiaia en sûreté le présent qui lui était réservé. Cet officier fut chargé d'une lettre du maréchal Sheremetof à Mehemet Baltagi. Les Mémoires de Pierre conviennent de la lettre : ils ne disent rien des détails dans lesquels entra Catherine; mais tout est assez confirmé par la déclaration de Pierre lui-même, donnée en 1723, quand il fit couronner Catherine impératrice. « Elle nous a été, dit-il, d'un « très grand secours dans tous les dangers, et par- « ticulièrement à la bataille du Pruth, où notre « armée était réduite à vingt-deux mille hommes. » Si le czar en effet n'avait plus alors que vingt-deux mille combattants, menacés de périr par la faim ou par le fer, le service rendu par Catherine était aussi grand que les bienfaits dont son époux l'avait comblée. Le journal manuscrit [1] de Pierre-le-Grand dit que, le jour même du grand combat du 20 juillet, il y avait trente et un mille cinq cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, et six mille six cent quatre-vingt-douze de cavalerie, presque tous démontés; il aurait donc perdu seize mille deux cent quarante-six combattants dans cette bataille. Les autres mémoires assurent que la perte des Turcs fut beaucoup plus considérable

[1] Page 177 du journal de Pierre-le-Grand.

Digitized by Google

que la sienne, et qu'attaquant en foule et sans ordre, aucun des coups tirés sur eux ne porta à faux. S'il est ainsi, la journée du Pruth, du 20 au 21 juillet, fut une des plus meurtrières qu'on ait vues depuis plusieurs siècles.

Il faut, ou soupçonner Pierre-le-Grand de s'être trompé, lorsqu'en couronnant l'impératrice il lui témoigne sa reconnaissance « d'avoir sauvé son « armée, réduite à vingt-deux mille combattants; » ou accuser de faux son journal, dans lequel il est dit que, le jour de cette bataille, son armée du Pruth, indépendamment du corps qui campait sur le Sireth, « montait à trente et un mille cinq « cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, et « à six mille six cent quatre-vingt-douze de cava- « lerie. » Suivant ce calcul, la bataille aurait été plus terrible que tous les historiens et tous les *Mémoires pour et contre ne l'ont rapporté jusqu'ici*. Il y a certainement ici quelque malentendu; et cela est très ordinaire dans les récits de campagne, lorsqu'on entre dans les détails. Le plus sûr est de s'en tenir toujours à l'événement principal, à la victoire et à la défaite : on sait rarement avec précision ce que l'une et l'autre ont coûté.

A quelque petit nombre que l'armée russe fût réduite, on se flattait qu'une résistance si intrépide et si opiniâtre en imposerait au grand-visir; qu'on obtiendrait la paix à des conditions honorables pour la Porte ottomane; que ce traité, en rendant le visir agréable à son maître, ne serait pas trop humiliant pour l'empire de Russie. Le grand mérite de Catherine fut, ce semble, d'avoir vu cette possibilité dans un moment où les généraux ne paraissaient voir qu'un malheur inévitable.

Nordberg, dans son *Histoire de Charles XII*, rapporte une lettre du czar au grand-visir dans laquelle il s'exprime en ces mots : « Si, contre « mon attente, j'ai eu le malheur d'avoir déplu à « sa hautesse, je suis prêt à réparer les sujets de « plainte qu'elle peut avoir contre moi... Je vous « conjure, très noble général, d'empêcher qu'il « ne soit répandu plus de sang, et je vous supplie « de faire cesser dans le moment le feu excessif « de votre artillerie... Recevez l'otage que je viens « de vous envoyer... »

Cette lettre porte tous les caractères de fausseté, ainsi que la plupart des pièces rapportées au hasard par Nordberg : elle est datée du 11 juillet, nouveau style; et on n'écrivit à Baltagi Mehemet que le 21, nouveau style : ce ne fut point le czar qui écrivit, ce fut le maréchal Sheremetof : on ne se servit point dans cette lettre de ces expressions, « le czar a eu le malheur de « déplaire à sa hautesse; » ces termes ne conviennent qu'à un sujet qui demande pardon à son maître : il n'est point question d'otage; on n'en envoya point; la lettre fut portée par un officier, tandis que l'artillerie tonnait des deux côtés. Sheremetof, dans sa lettre, fesait seulement souvenir le visir de quelques offres de paix que la Porte avait faites au commencement de la campagne par les ministres d'Angleterre et de Hollande, lorsque le divan demandait la cession de la citadelle et du port de Taganrock, qui étaient les vrais sujets de la guerre.

Il se passa quelques heures avant qu'on eût une réponse du grand-visir. On craignait que le porteur n'eût été tué par le canon, ou n'eût été retenu par les Turcs. On dépêcha un second courrier * avec un duplicata, et on tint conseil de guerre en présence de Catherine. Dix officiers-généraux signèrent le résultat que voici :

« Si l'ennemi ne veut pas accepter les conditions « qu'on lui offre, et s'il demande que nous posions « les armes, et que nous nous rendions à discré- « tion, tous les généraux et les ministres sont una- « nimement d'avis de se faire jour au travers des « ennemis. »

En conséquence de cette résolution, on entoura le bagage de retranchements, et on s'avança jusqu'à cent pas de l'armée turque, lorsque enfin le grand-visir fit publier une suspension d'armes.

Tout le parti suédois a traité dans ses Mémoires ce visir de lâche et d'infâme, qui s'était laissé corrompre. C'est ainsi que tant d'écrivains ont accusé le comte Piper d'avoir reçu de l'argent du duc de Marlborough pour engager le roi de Suède à continuer la guerre contre le czar, et qu'on a imputé à un ministre de France d'avoir fait à prix d'argent, le traité de Séville. De telles accusations ne doivent être avancées que sur des preuves évidentes. Il est très rare que des premiers ministres s'abaissent à de si honteuses lâchetés, découvertes tôt ou tard par ceux qui ont donné l'argent, et par les registres qui en font foi. Un ministre est toujours un homme en spectacle à l'Europe, son honneur est la base de son crédit; il est toujours assez riche pour n'avoir pas besoin d'être un traître.

La place de vice-roi de l'empire ottoman est si belle, les profits en sont si immenses en temps de guerre, l'abondance et la magnificence régnaient à un si haut point dans les tentes de Baltagi Mehemet, la simplicité et surtout la disette étaient si grandes dans l'armée du czar, que c'était bien plutôt au grand-visir à donner qu'à recevoir. Une légère attention de la part d'une femme qui envoyait des pelisses et quelques bagues, comme il

* 21 juillet 1711.

est d'usage dans toutes les cours, ou plutôt dans toutes les Portes orientales, ne pouvait être regardée comme une corruption. La conduite franche et ouverte de Baltagi Mehemet semble confondre les accusations dont on a souillé tant d'écrits touchant cette affaire. Le vice-chancelier Schafirof alla dans sa tente avec un grand appareil; tout se passa publiquement, et ne pouvait se passer autrement. La négociation même fut entamée en présence d'un homme attaché au roi de Suède, et domestique du comte Poniatowski, officier de Charles XII, lequel servit d'abord d'interprète; et les articles furent rédigés publiquement par le premier secrétaire du visiriat, nommé Hummer Effendi. Le comte Poniatowski y était présent lui-même. Le présent qu'on fesait au kiaia fut offert publiquement et en cérémonie; tout se passa selon l'usage des Orientaux; on se fit des présents réciproques: rien ne ressemble moins à une trahison. Ce qui détermina le visir à conclure, c'est que dans ce temps-là même le corps d'armée commandé par le général Renne, sur la rivière de Sireth en Moldavie, avait passé trois rivières, et était alors vers le Danube, où Renne venait de prendre la ville et le château de Brahila, défendus par une garnison nombreuse, commandée par un pacha. Le czar avait un autre corps d'armée qui avançait des frontières de la Pologne. Il est de plus très vraisemblable que le visir ne fut pas instruit de la disette que souffraient les Russes. Le compte des vivres et des munitions n'est pas communiqué à son ennemi; on se vante, au contraire, devant lui d'être dans l'abondance, dans le temps qu'on souffre le plus. Il n'y a point de transfuges entre les Turcs et les Russes; la différence des vêtements, de la religion et du langage, ne le permet pas. Ils ne connaissent point comme nous la désertion; aussi le grand-visir ne savait pas au juste dans quel état déplorable était l'armée de Pierre.

Baltagi, qui n'aimait pas la guerre et qui cependant l'avait bien faite, crut que son expédition était assez heureuse s'il remettait aux mains du grand-seigneur les villes et les ports pour lesquels il combattait; s'il renvoyait des bords du Danube en Russie l'armée victorieuse du général Renne, et s'il fermait à jamais l'entrée des Palus-Méotides, le Bosphore cimmérien, la mer Noire, à un prince entreprenant; enfin s'il ne mettait pas des avantages certains au risque d'une nouvelle bataille, qu'après tout le désespoir pouvait gagner contre la force: il avait vu ses janissaires repoussés la veille, et il y avait bien plus d'un exemple de victoires remportées par le petit nombre contre le grand. Telles furent ses raisons: ni les officiers de Charles qui étaient dans son armée, ni le kan des Tartares ne les approuvèrent. L'intérêt des Tartares était de pouvoir exercer leurs pillages sur les frontières de Russie et de Pologne; l'intérêt de Charles XII était de se venger du czar; mais le général, le premier ministre de l'empire ottoman, n'était animé ni par la vengeance particulière d'un prince chrétien, ni par l'amour du butin qui conduisait les Tartares. Dès qu'on fut convenu d'une suspension d'armes, les Russes achetèrent des Turcs les vivres dont ils manquaient. Les articles de cette paix ne furent point rédigés comme le voyageur La Motraye le rapporte et comme Nordberg le copie d'après lui. Le visir, parmi les conditions qu'il exigeait, voulait d'abord que le czar s'engageât à ne plus entrer dans les intérêts de la Pologne; et c'est sur quoi Poniatowski insistait; mais il était, au fond, convenable à l'empire turc que la Pologne restât désunie et impuissante: ainsi cet article se réduisit à retirer les troupes russes des frontières. Le kan des Tartares demandait un tribut de quarante mille sequins: ce point fut long-temps débattu, et ne passa point.

Le visir demanda long-temps qu'on lui livrât Cantemir, comme le roi de Suède s'était fait livrer Patkul. Cantemir se trouvait précisément dans le même cas où avait été Mazeppa. Le czar avait fait à Mazeppa son procès criminel, et l'avait fait exécuter en effigie. Les Turcs n'en usèrent point ainsi; ils ne connaissent ni les procès par contumace, ni les sentences publiques. Ces condamnations affichées et les exécutions en effigie sont d'autant moins en usage chez eux, que leur loi leur défend les représentations humaines, de quelque genre qu'elles puissent être. Ils insistèrent en vain sur l'extradition de Cantemir. Pierre écrivit ces propres paroles au vice-chancellier Schafirof:

« J'abandonnerai plutôt aux Turcs tout le ter-
« rain qui s'étend jusqu'à Cursk; il me restera
« l'espérance de le recouvrer: mais la perte de
« ma foi est irréparable, je ne peux la violer.
« Nous n'avons de propre que l'honneur; y re-
« noncer, c'est cesser d'être monarque. »

Enfin le traité fut conclu et signé près du village nommé Falksen, sur les bords du Pruth. On convint dans le traité qu'Azof et son territoire seraient rendus avec les munitions et l'artillerie dont il était pourvu avant que le czar l'eût pris, en 1696; que le port de Taganrock, sur la mer de Zabache, serait démoli, ainsi que celui de Samara, sur la rivière de ce nom, et d'autres petites citadelles. On ajouta enfin un article touchant le roi de Suède, et cet article même fesait assez voir combien le visir était mécontent de lui. Il fut stipulé que ce prince ne serait point inquiété

par le czar, s'il retournait dans ses états, et que d'ailleurs le czar et lui pouvaient faire la paix s'ils en avaient envie.

Il est bien évident, par la rédaction singulière de cet article, que Baltagi Mehemet se souvenait des hauteurs de Charles XII. Qui sait même si ces hauteurs n'avaient pas incliné Mehemet du côté de la paix? La perte du czar était la grandeur de Charles, et il n'est pas dans le cœur humain de rendre puissants ceux qui nous méprisent. Enfin ce prince, qui n'avait pas voulu venir à l'armée du visir quand il avait besoin de le ménager, accourut quand l'ouvrage qui lui ôtait toutes ses espérances allait être consommé. Le visir n'alla point à sa rencontre, et se contenta de lui envoyer deux bachas; il ne vint au-devant de Charles qu'à quelque distance de sa tente.

La conversation ne se passa, comme on le sait, qu'en reproches. Plusieurs historiens ont cru que la réponse du visir au roi, quand ce prince lui reprocha d'avoir pu prendre le czar prisonnier, et de ne l'avoir pas fait, était la réponse d'un imbécile. « Si j'avais pris le czar, dit-il, qui au-« rait gouverné son empire? » Il est aisé pourtant de comprendre que c'était la réponse d'un homme piqué; et ces mots qu'il ajouta : « Il ne faut pas « que tous les rois sortent de chez eux, » montrent assez combien il voulait mortifier l'hôte de Bender.

Charles ne retira d'autre fruit de son voyage que celui de déchirer la robe du grand-visir avec l'éperon de ses bottes. Le visir, qui pouvait l'en faire repentir, feignit de ne s'en pas apercevoir; et en cela il était très supérieur à Charles. Si quelque chose put faire sentir à ce monarque, dans sa vie brillante et tumultueuse, combien la fortune peut confondre la grandeur, c'est qu'à Pultava un pâtissier avait fait mettre bas les armes à toute son armée, et qu'au Pruth un fendeur de bois avait décidé du sort du czar et du sien; car ce visir Baltagi Mehemet avait été fendeur de bois dans le sérail, comme son nom le signifie; et, loin d'en rougir, il s'en fesait honneur : tant les mœurs orientales diffèrent des nôtres.

Le sultan et tout Constantinople furent d'abord très contents de la conduite du visir : on fit des réjouissances publiques une semaine entière; le kiaia de Mehemet, qui porta le traité au divan, fut élevé incontinent à la dignité de boujouk imraour, grand-écuyer : ce n'est pas ainsi qu'on traite ceux dont on croit être mal servi.

Il paraît que Nordberg connaissait peu le gouvernement ottoman, puisqu'il dit « que le grand-« seigneur ménageait son visir, et que Baltagi « Mehemet était à craindre. » Les janissaires ont été souvent dangereux aux sultans, mais il n'y a pas un exemple d'un seul visir qui n'ait été aisément sacrifié sur un ordre de son maître; et Mehemet n'était pas en état de se soutenir par lui-même. C'est, de plus, se contredire que d'assurer dans la même page que les janissaires étaient irrités contre Mehemet, et que le sultan craignait son pouvoir.

Le roi de Suède fut réduit à la ressource de cabaler à la cour ottomane. On vit un roi qui avait fait des rois s'occuper à faire présenter au sultan des mémoires et des placets qu'on ne voulait pas recevoir. Charles employa toutes les intrigues, comme un sujet qui veut décrier un ministre auprès de son maître. C'est ainsi qu'il se conduisit contre le visir Mehemet et contre tous ses successeurs : tantôt on s'adressait à la sultane validé par une juive, tantôt on employait un eunuque : il y eut enfin un homme qui, se mêlant parmi les gardes du grand-seigneur, contrefit l'insensé, afin d'attirer ses regards, et de pouvoir lui donner un mémoire du roi. De toutes ces manœuvres, Charles ne recueillit d'abord que la mortification de se voir retrancher son thaïm, c'est-à-dire la subsistance que la générosité de la Porte lui fournissait par jour, et qui se montait à quinze cents livres, monnaie de France. Le grand-visir, au lieu de thaïm, lui dépêcha un ordre, en forme de conseil, de sortir de la Turquie.

Charles s'obstina plus que jamais à rester, s'imaginant toujours qu'il rentrerait en Pologne, et dans l'empire russe, avec une armée ottomane. Personne n'ignore quelle fut enfin, en 1714, l'issue de son audace inflexible, comment il se battit contre une armée de janissaires, de spahis, et de Tartares, avec ses secrétaires, ses valets de chambre, ses gens de cuisine et d'écurie; qu'il fut captif dans le pays où il avait joui de la plus généreuse hospitalité; qu'il retourna ensuite déguisé en courrier dans ses états, après avoir demeuré cinq années en Turquie. Il faut avouer que s'il y a eu de la raison dans sa conduite, cette raison n'était pas faite comme celle des autres hommes.

## CHAPITRE II.

### Suite de l'affaire du Pruth.

Il est utile de rappeler ici un fait déjà raconté dans l'*Histoire de Charles XII*. Il arriva, pendant la suspension d'armes qui précéda le traité du Pruth, que deux Tartares surprirent

deux officiers italiens de l'armée du czar, et vinrent les vendre à un officier des janissaires; le visir punit cet attentat contre la foi publique par la mort des deux Tartares. Comment accorder cette délicatesse si sévère avec la violation du droit des gens dans la personne de l'ambassadeur Tolstoy, que le même grand-visir avait fait arrêter dans les rues de Constantinople? Il y a toujours une raison des contradictions dans la conduite des hommes. Baltagi Mehemet était piqué contre le kan des Tartares, qui ne voulait pas entendre parler de paix; et il voulut lui faire sentir qu'il était le maître.

Le czar, après la paix signée, se retira par Yassi jusque sur la frontière, suivi d'un corps de huit mille Turcs, que le visir envoya non seulement pour observer la marche de l'armée russe, mais pour empêcher que les Tartares vagabonds ne l'inquiétassent.

Pierre accomplit d'abord le traité, en faisant démolir la forteresse de Samara et de Kamienska; mais la reddition d'Azof et la démolition de Taganrock souffrirent plus de difficultés: il fallait, aux termes du traité, distinguer l'artillerie et les munitions d'Azof qui appartenaient aux Turcs de celles que le czar y avait mises depuis qu'il avait conquis cette place. Le gouverneur traîna en longueur cette négociation, et la Porte en fut justement irritée. Le sultan était impatient de recevoir les clefs d'Azof, le visir les promettait; le gouverneur différait toujours. Baltagi Mehemet en perdit les bonnes grâces de son maître et sa place; le kan des Tartares et ses autres ennemis prévalurent contre lui: il fut enveloppé dans la disgrâce de plusieurs bachas; mais le grand-seigneur, qui connaissait sa fidélité, ne lui ôta ni son bien ni sa vie; il fut envoyé à Mitylène *, où il commanda. Cette simple déposition, cette conservation de sa fortune, et surtout ce commandement dans Mitylène, démentent évidemment tout ce que Nordberg avance pour faire croire que ce visir avait été corrompu par l'argent du czar.

Nordberg dit que le bostangi bachi qui vint lui redemander le bul de l'empire, et lui signifier son arrêt, le déclara « traître et désobéissant à « son maître, vendu aux ennemis à prix d'ar- « gent, et coupable de n'avoir point veillé aux « intérêts du roi de Suède. » Premièrement, ces sortes de déclarations ne sont point du tout en usage en Turquie: les ordres du sultan sont donnés en secret, et exécutés en silence. Secondement, si le visir avait été déclaré *traître, rebelle, et corrompu*, de tels crimes auraient été punis par la mort dans un pays où ils ne sont jamais pardonnés. Enfin, s'il avait été puni pour n'avoir pas assez ménagé l'intérêt de Charles XII, il est clair que ce prince aurait eu en effet à la Porte ottomane un pouvoir qui devait faire trembler les autres ministres; ils devaient, en ce cas, implorer sa faveur et prévenir ses volontés; mais, au contraire, Jussuf Bacha, ags des janissaires, qui succéda à Mehemet Baltagi dans le viziriat, pensa hautement comme son prédécesseur sur la conduite de ce prince: loin de le servir, il ne songea qu'à se défaire d'un hôte dangereux; et quand Poniatowski, le confident et le compagnon de Charles XII, vint complimenter ce visir sur sa nouvelle dignité, il lui dit: « Païen, je t'avertis « qu'à la première intrigue que tu voudras tra- « mer, je te ferai jeter dans la mer, une pierre « au cou. »

Ce compliment, que le comte Poniatowski rapporte lui-même dans des Mémoires qu'il fit à ma réquisition, ne laisse aucun doute sur le peu d'influence que Charles XII avait à la Porte. Tout ce que Nordberg a rapporté des affaires de Turquie parsit d'un homme passionné et mal informé. Il faut ranger parmi les erreurs de l'esprit de parti, et parmi les mensonges politiques, tout ce qu'il avance sans preuve touchant la prétendue corruption d'un grand-visir, c'est-à-dire d'un homme qui disposait de plus de soixante millions par an sans en rendre compte. J'ai encore entre les mains la lettre que le comte Poniatowski écrivit au roi Stanislas immédiatement après la paix du Pruth: il reproche à Baltagi Mehemet son éloignement pour le roi de Suède, son peu de goût pour la guerre, sa facilité; mais il se garde bien de l'accuser de corruption; il savait trop ce que c'est que la place d'un grand-visir pour penser que le czar pût mettre un prix à la trahison du vice-roi de l'empire ottoman.

Schaffirof et Sheremetof, demeurés en otage à Constantinople, ne furent point traités comme ils l'auraient été, s'ils avaient été convaincus d'avoir acheté la paix, et d'avoir trompé le sultan de concert avec le visir; ils demeurèrent en liberté dans la ville, escortés de deux compagnies de janissaires.

L'ambassadeur Tolstoy étant sorti des Sept-Tours immédiatement après la paix du Pruth, les ministres d'Angleterre et de Hollande s'entremirent auprès du nouveau visir pour l'exécution des articles.

Azof venait enfin d'être rendu aux Turcs; on démolissait les forteresses stipulées dans le traité. Quoique la Porte ottomane n'entre guère dans les différends des princes chrétiens, cependant elle

* Novembre 1711.

Digitized by Google

était flattée alors de se voir arbitre entre la Russie, la Pologne, et le roi de Suède : elle voulait que le czar retirât ses troupes de la Pologne, et délivrât la Turquie d'un voisinage si dangereux ; elle souhaitait que Charles retournât dans ses états, afin que les princes chrétiens fussent continuellement divisés, mais jamais elle n'eut l'intention de lui fournir une armée. Les Tartares désiraient toujours la guerre, comme les artisans veulent exercer leurs professions lucratives. Les janissaires la souhaitaient, mais plus par haine contre les chrétiens, par fierté, par amour pour la licence, que par d'autres motifs. Cependant les négociations des ministres anglais et hollandais prévalurent contre le parti opposé. La paix du Pruth fut confirmée ; mais on ajouta dans le nouveau traité que le czar retirerait dans trois mois toutes ses troupes de la Pologne, et que l'empereur turc renverrait incessamment Charles XII.

On peut juger, par ce nouveau traité, si le roi de Suède avait à la Porte autant de pouvoir qu'on l'a dit. Il était évidemment sacrifié par le nouveau visir Jussuf Bacha, ainsi que par Baltagi Mehemet. Ses historiens n'ont eu d'autre ressource, pour couvrir ce nouvel affront, que d'accuser Jussuf d'avoir été corrompu, ainsi que son prédécesseur. De pareilles imputations tant de fois renouvelées sans preuve, sont bien plutôt les cris d'une cabale impuissante que les témoignages de l'histoire. L'esprit de parti, obligé d'avouer les faits, en altère les circonstances et les motifs ; et malheureusement c'est ainsi que toutes les histoires contemporaines parviennent falsifiées à la postérité, qui ne peut plus guère démêler la vérité du mensonge.

## CHAPITRE III.

Mariage du czarovitz, et déclaration solennelle du mariage de Pierre avec Catherine, qui reconnaît son frère.

Cette malheureuse campagne du Pruth fut plus funeste au czar que ne l'avait été la bataille de Narva : car après Narva, il avait su tirer parti de sa défaite même, réparer toutes ses pertes, et enlever l'Ingrie à Charles XII ; mais après avoir perdu, par le traité de Falkseu avec le sultan, ses ports et ses forteresses sur les Palus-Méotides, il fallut renoncer à l'empire sur la mer Noire. Il lui restait un champ assez vaste pour ses entreprises ; il avait à perfectionner tous ses établissements en Russie, ses conquêtes sur la Suède à poursuivre, le roi Auguste à raffermir en Pologne, et ses alliés à ménager. Les fatigues avaient altéré sa santé ; il fallut qu'il allât aux eaux de Carlsbad en Bohême ; mais pendant qu'il prenait les eaux, il fesait attaquer la Poméranie, Stralsund était bloqué, et cinq petites villes étaient prises.

La Poméranie est la province d'Allemagne la plus septentrionale, bornée à l'orient par la Prusse et la Pologne, à l'occident par le Brandebourg, au midi par le Mecklenbourg, et au nord par la mer Baltique : elle eut presque de siècle en siècle différents maîtres. Gustave-Adolphe s'en empara dans la fameuse guerre de trente ans, et enfin elle fut cédée solennellement aux Suédois par le traité de Vestphalie, à la réserve de l'évêché de Camin et de quelques petites places situées dans la Poméranie ultérieure. Toute cette province devait naturellement appartenir à l'électeur de Brandebourg, en vertu des pactes de famille faits avec les ducs de Poméranie. La race de ces ducs s'était éteinte en 1657 ; par conséquent, suivant les lois de l'empire, la maison de Brandebourg avait un droit évident sur cette province ; mais la nécessité, la première des lois, l'emporta dans le traité d'Osnabruck sur les pactes de famille, et depuis ce temps la Poméranie presque tout entière avait été le prix de la valeur suédoise.

Le projet du czar était de dépouiller la couronne de Suède de toutes les provinces qu'elle possédait en Allemagne ; il fallait, pour remplir ce dessein, s'unir avec les électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, et avec le Danemarck. Pierre écrivit tous les articles du traité qu'il projetait avec ces puissances, et tout le détail des opérations nécessaires pour se rendre maître de la Poméranie.

Pendant ce temps-là même, il maria dans Torgau [a] son fils Alexis avec la princesse de Volfenbuttel, sœur de l'impératrice d'Allemagne, épouse de Charles VI ; mariage qui fut depuis si funeste, et qui coûta la vie aux deux époux.

Le czarovitz était né du premier mariage de Pierre avec Eudoxie Lapoukin, mariée, comme on l'a dit, en 1689. Elle était alors confinée dans un couvent à Susdal. Son fils, Alexis Pétrovitz, né le 1er mars 1690, était dans sa vingt-deuxième année. Ce prince n'était pas encore connu en Europe. Un ministre, dont on a imprimé des mémoires sur la cour de Russie, dit dans une lettre écrite à son maître, datée du 25 auguste 1711, « que ce prince était grand et bien fait, qu'il ressemblait beaucoup à son père, qu'il avait le « cœur bon, qu'il était plein de piété, qu'il avait « lu cinq fois l'Écriture sainte, qu'il se plaisait « fort à la lecture des anciennes histoires grecques : il lui trouve l'esprit étendu et facile ; il « dit que ce prince sait les mathématiques, qu'il

[a] 25 octobre 1711.



Digitized by Google

« entend bien la guerre, la navigation, la science « de l'hydraulique, qu'il sait l'allemand, qu'il « apprend le français; mais que son père n'a ja- « mais voulu qu'il fît ce qu'on appelle ses exer- « cices. »

Voilà un portrait bien différent de celui que le czar lui-même fit quelque temps après de ce fils infortuné; nous verrons avec quelle douleur son père lui reprocha tous les défauts contraires aux bonnes qualités que ce ministre admire en lui.

C'est à la postérité à décider entre un étranger qui peut juger légèrement ou flatter le caractère d'Alexis, et un père qui a cru devoir sacrifier les sentiments de la nature au bien de son empire. Si le ministre n'a pas mieux connu l'esprit d'Alexis que sa figure, son témoignage a peu de poids : il dit que ce prince était grand et bien fait; les Mémoires que j'ai reçus de Pétersbourg disent qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

Catherine, sa belle-mère, n'assista point à ce mariage; car, quoiqu'elle fût regardée comme czarine, elle n'était point reconnue solennellement en cette qualité, et le titre d'*altesse* qu'on lui donnait à la cour du czar lui laissait encore un rang trop équivoque pour qu'elle signât au contrat, et pour que le cérémonial allemand lui accordât une place convenable à sa dignité d'épouse du czar Pierre. Elle était alors à Thorn, dans la Prusse polonaise. Le czar envoya d'abord[a] les deux nouveaux époux à Wolfenbuttel, et reconduisit bientôt la czarine à Pétersbourg avec cette rapidité et cette simplicité d'appareil qu'il mettait dans tous ses voyages.

Ayant fait le mariage de son fils, il déclara plus solennellement le sien, et le célébra à Pétersbourg[b]. La cérémonie fut aussi auguste qu'on peut la rendre dans un pays nouvellement créé, dans un temps où les finances étaient dérangées par la guerre soutenue contre les Turcs, et par celle qu'on fesait encore au roi de Suède. Le czar ordonna seul la fête, et y travailla lui-même selon sa coutume. Ainsi Catherine fut reconnue publiquement czarine, pour prix d'avoir sauvé son époux et son armée.

Les acclamations avec lesquelles ce mariage fut reçu dans Pétersbourg étaient sincères : mais les applaudissements des sujets aux actions d'un prince absolu sont toujours suspects : ils furent confirmés par tous les esprits sages de l'Europe, qui virent avec plaisir, presque dans le même temps, d'un côté l'héritier de cette vaste monarchie, n'ayant de gloire que celle de sa naissance, marié à une princesse; et de l'autre un conquérant, un législateur partageant publiquement son lit et son trône avec une inconnue, captive à Marienbourg, et qui n'avait que du mérite. L'approbation même est devenue plus générale, à mesure que les esprits se sont plus éclairés par cette saine philosophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans; philosophie sublime et circonspecte, qui apprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espèce de grandeur et de puissance, et à réserver les respects véritables pour les talents et pour les services.

Je dois fidèlement rapporter ce que je trouve concernant ce mariage, dans les dépêches du comte de Bassevitz, conseiller aulique à Vienne, et long-temps ministre de Holstein à la cour de Russie. C'était un homme de mérite, plein de droiture et de candeur, et qui a laissé en Allemagne une mémoire précieuse. Voici ce qu'il dit dans ses lettres : « La czarine avait été non seu- « lement nécessaire à la gloire de Pierre, mais « elle l'était à la conservation de sa vie. Ce prince « était malheureusement sujet à des convulsions « douloureuses, qu'on croyait être l'effet d'un poi- « son qu'on lui avait donné dans sa jeunesse. « Catherine seule avait trouvé le secret d'apaiser « ses douleurs par des soins pénibles et des at- « tentions recherchées dont elle seule était capa- « ble, et se donnait tout entière à la conservation « d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à elle- « même. Ainsi le czar, ne pouvant vivre sans elle, « la fit compagne de son lit et de son trône. » Je me borne à rapporter ses propres paroles.

La fortune, qui dans cette partie du monde avait produit tant de scènes extraordinaires à nos yeux, et qui avait élevé l'impératrice Catherine de l'abaissement et de la calamité au plus haut degré d'élévation, la servit encore singulièrement quelques années après la solennité de son mariage.

Voici ce que je trouve dans le manuscrit curieux d'un homme qui était alors au service du czar, et qui parle comme témoin.

« Un envoyé du roi Auguste à la cour du czar, « retournant à Dresde par la Courlande, entendit « dans un cabaret un homme qui paraissait dans « la misère, et à qui on fesait l'accueil insultant « que cet état n'inspire que trop aux autres « hommes. Cet inconnu piqué dit que l'on ne le « traiterait pas ainsi s'il pouvait parvenir à être « présenté au czar, et que peut-être il aurait dans « sa cour de plus puissantes protections qu'on ne « pensait.

« L'envoyé du roi Auguste qui entendit ce dis- « cours eut la curiosité d'interroger cet homme, « et sur quelques réponses vagues qu'il en reçut, « l'ayant considéré plus attentivement, il crut

[a] 9 janvier 1712. — [b] 19 février 1712.

« démêler dans ses traits quelques ressemblances « avec l'impératrice. Il ne put s'empêcher, quand « il fut à Dresde, d'en écrire à un de ses amis à « Pétersbourg. La lettre tomba dans les mains du « czar, qui envoya ordre au prince Repnin, « gouverneur de Riga, de tâcher de découvrir « l'homme dont il était parlé dans la lettre. Le « prince Repnin fit partir un homme de confiance « pour Mittau, en Courlande; on découvrit « l'homme; il s'appelait Charles Scavronski; il « était fils d'un gentilhomme de Lithuanie, mort « dans les guerres de Pologne, et qui avait laissé « deux enfants au berceau, un garçon et une « fille. L'un et l'autre n'eurent d'éducation que « celle qu'on peut recevoir de la nature dans l'a- « bandon général de toutes choses. Scavronski, « séparé de sa sœur dès sa plus tendre enfance, « savait seulement qu'elle avait été prise dans « Marienbourg en 1704, et la croyait encore au- « près de prince Menzikoff, où il pensait qu'elle « avait fait quelque fortune.

« Le prince Repnin, suivant les ordres de son « maître, fit conduire à Riga Scavronski, sous « prétexte de quelque délit dont on l'accusait; on « fit contre lui une espèce d'information, et on « l'envoya sous bonne garde à Pétersbourg, avec « ordre de le bien traiter sur la route.

« Quand il fut arrivé à Pétersbourg, on le mena « chez un maître d'hôtel du czar, nommé She- « pleff. Ce maître d'hôtel, instruit du rôle qu'il « devait jouer, tira de cet homme beaucoup de « lumières sur son état, et lui dit enfin que l'ac- « cusation qu'on avait intentée contre lui à Riga « était très grave, mais qu'il obtiendrait justice; « qu'il devait présenter une requête à sa majesté; « qu'on dresserait cette requête en son nom, et « qu'on ferait en sorte qu'il pût la lui donner lui- « même.

« Le lendemain, le czar alla dîner chez She- « pleff; on lui présenta Scavronski : ce prince lui « fit beaucoup de questions, et demeura con- « vaincu, par la naïveté de ses réponses, qu'il « était le propre frère de la czarine. Tous deux « avaient été dans leur enfance en Livonie. Toutes « les réponses que fit Scavronski aux questions « du czar se trouvaient conformes à ce que sa « femme lui avait dit de sa naissance et des pre- « miers malheurs de sa vie.

« Le czar ne doutant plus de la vérité, proposa « le lendemain à sa femme d'aller dîner avec lui « chez ce même Shepleff : il fit venir, au sortir « de table, ce même homme qu'il avait interrogé « la veille. Il vint vêtu des mêmes habits qu'il « avait portés dans le voyage, le czar ne vou- « lant point qu'il parût dans un autre état que « celui auquel sa mauvaise fortune l'avait accou- « tumé. »

Il l'interrogea encore devant sa femme. Le manuscrit porte qu'à la fin il lui dit ces propres mots : « Cet homme est ton frère; allons, Charles « baise la main de l'impératrice, et embrasse ta « sœur. »

L'auteur de la relation ajoute que l'impératrice tomba en défaillance; et que lorsqu'elle eut repris ses sens, le czar lui dit : « Il n'y a là rien que de « simple; ce gentilhomme est mon beau-frère; « s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose; « s'il n'en a point, nous n'en ferons rien. »

Il me semble qu'un tel discours montre autant de grandeur que de simplicité, et que cette grandeur est très peu commune. L'auteur dit que Scavronski resta long-temps chez Shepleff, qu'on lui assigna une pension considérable, et qu'il vécut très retiré. Il ne pousse pas plus loin le récit de cette aventure, qui servit seulement à découvrir la naissance de Catherine; mais on sait d'ailleurs que ce gentilhomme fut créé comte, qu'il épousa une fille de qualité, et qu'il eut deux filles mariées à des premiers seigneurs de Russie. Je laisse au peu de personnes qui peuvent être instruites de ces détails, à démêler ce qui est vrai dans cette aventure, et ce qui peut y avoir été ajouté. L'auteur du manuscrit ne paraît pas avoir raconté ces faits dans la vue de débiter du merveilleux à ses lecteurs, puisque son Mémoire n'était point destiné à voir le jour. Il écrit à un ami avec naïveté ce qu'il dit avoir vu. Il se peut qu'il se trompe sur quelques circonstances; mais le fond paraît très vrai; car si ce gentilhomme avait su qu'il était frère d'une personne si puissante, il n'aurait pas attendu tant d'années pour se faire reconnaître. Cette reconnaissance, toute singulière qu'elle paraît, n'est pas si extraordinaire que l'élévation de Catherine : l'une et l'autre sont une preuve frappante de la destinée, et peuvent servir à nous faire suspendre notre jugement, quand nous traitons de fables tant d'événements de l'antiquité, moins opposés peut-être à l'ordre commun des choses que toute l'histoire de cette impératrice.

Les fêtes que Pierre donna pour le mariage de son fils et le sien ne furent pas des divertissements passagers qui épuisent le trésor, et dont le souvenir reste à peine. Il acheva la fonderie des canons et les bâtiments de l'amirauté; les grands chemins furent perfectionnés; de nouveaux vaisseaux furent construits; il creusa des canaux; la bourse et les magasins furent achevés, et le commerce maritime de Pétersbourg commença à être dans sa vigueur. Il ordonna que le sénat de Moscou fût transporté à Pétersbourg; ce qui s'exécuta

Digitized by Google

au mois d'avril 1712. Par là cette nouvelle ville devint comme la capitale de l'empire. Plusieurs prisonniers suédois furent employés aux embellissements de cette ville, dont la fondation était le fruit de leur défaite.

*********

## CHAPITRE IV.

Prise de Stetin. Descente en Finlande. Événements de 1712.

Pierre, se voyant heureux dans sa maison, dans son gouvernement, dans ses guerres contre Charles XII, dans ses négociations avec tous les princes qui voulaient chasser les Suédois du continent, et les renfermer pour jamais dans la presqu'île de la Scandinavie, portait toutes ses vues sur les côtes occidentales du nord de l'Europe, et oubliait les Palus-Méotides et la mer Noire. Les clefs d'Azof, long-temps refusées au bacha qui devait entrer dans cette place au nom du grand-seigneur, avaient été enfin rendues; et, malgré tous les soins de Charles XII, malgré toutes les intrigues de ses partisans à la cour ottomane, malgré même plusieurs démonstrations d'une nouvelle guerre, la Russie et la Turquie étaient en paix.

Charles XII restait toujours obstinément à Bender, et fesait dépendre sa fortune et ses espérances du caprice d'un grand-visir, tandis que le czar menaçait toutes ses provinces, armait contre lui le Danemarck et le Hanovre, était prêt à faire déclarer la Prusse, et réveillait la Pologne et la Saxe.

La même fierté inflexible que Charles mettait dans sa conduite avec la Porte, dont il dépendait, il la déployait contre ses ennemis éloignés, réunis pour l'accabler. Il bravait, du fond de sa retraite, dans les déserts de la Bessarabie, et le czar, et les rois de Pologne, de Danemarck, et de Prusse, et l'électeur d'Hanovre, devenu bientôt après roi d'Angleterre, et l'empereur d'Allemagne, qu'il avait tant offensé quand il traversa la Silésie en vainqueur. L'empereur s'en vengeait en l'abandonnant à sa mauvaise fortune, et en ne donnant aucune protection aux états que la Suède possédait encore en Allemagne.

Il eût été aisé de dissiper la ligue qu'on formait contre lui. Il n'avait qu'à céder Stetin au premier roi de Prusse, Frédéric, électeur de Brandebourg, qui avait des droits très légitimes sur cette partie de la Poméranie; mais il ne regardait pas alors la Prusse comme une puissance prépondérante : ni Charles ni personne ne pouvait prévoir que le petit royaume de Prusse, presque désert, et l'électorat de Brandebourg, deviendraient formidables. Il ne voulut consentir à aucun accommodement; et, résolu de rompre plutôt que de plier, il ordonna qu'on résistât de tous côtés sur mer et sur terre. Ses états étaient presque épuisés d'hommes et d'argent; cependant on obéit : le sénat de Stockholm équipa une flotte de treize vaisseaux de ligne; on arma des milices; chaque habitant devint soldat. Le courage et la fierté de Charles XII semblèrent animer tous ses sujets, presque aussi malheureux que leur maître.

Il est difficile de croire que Charles eût un plan réglé de conduite. Il avait encore un parti en Pologne, qui, aidé des Tartares de Crimée, pouvait ravager ce malheureux pays, mais non pas remettre le roi Stanislas sur le trône; son espérance d'engager la Porte ottomane à soutenir ce parti, et de prouver au divan qu'il devait envoyer deux cent mille hommes à son secours, sous prétexte que le czar défendait en Pologne son allié Auguste, était une espérance chimérique.

Il attendait à Bender l'effet de tant de vaines intrigues; et les Russes, les Danois, les Saxons, étaient en Poméranie. Pierre mena son épouse à cette expédition [a]. Déjà le roi de Danemarck s'était emparé de Stade, ville maritime du duché de Brême; les armées russe, saxonne, et danoise, étaient devant Stralsund.

Ce fut alors [b] que le roi Stanislas, voyant l'état déplorable de tant de provinces, l'impossibilité de remonter sur le trône de Pologne, et tout en confusion par l'absence obstinée de Charles XII, assembla les généraux suédois qui défendaient la Poméranie avec une armée d'environ dix à onze mille hommes, seule et dernière ressource de la Suède dans ces provinces.

Il leur proposa un accommodement avec le roi Auguste, et offrit d'en être la victime. Il leur parla en français; voici les propres paroles dont il se servit, et qu'il leur laissa par un écrit que signèrent neuf officiers-généraux, entre lesquels il se trouvait un Patkul, cousin germain de cet infortuné Patkul que Charles XII avait fait expirer sur la roue :

« J'ai servi jusqu'ici d'instrument à la gloire « des armes de la Suède; je ne prétends pas être « le sujet funeste de leur perte. Je me déclare de sa- « crifier ma couronne [c] et mes propres intérêts à « la conservation de la personne sacrée du roi, « ne voyant pas humainement d'autre moyen « pour le retirer de l'endroit où il se trouve. »

Ayant fait cette déclaration, il se disposa à partir pour la Turquie, dans l'espérance de fléchir l'opiniâtreté de son bienfaiteur, et de le toucher

[a] Septembre 1712.—[b] Octobre 1712.

[c] On a cru devoir laisser la déclaration du roi Stanislas telle qu'il la donna mot pour mot : il y a des fautes de langue : *Je me déclare de sacrifier* n'est pas français; mais la pièce en est plus authentique et n'en est pas moins respectable.

Digitized by Google

par ce sacrifice. Sa mauvaise fortune le fit arriver en Bessarabie, précisément dans le temps même que Charles, après avoir promis au sultan de quitter son asile, et ayant reçu l'argent et l'escorte nécessaire pour son retour; mais s'étant obstiné à rester et à braver les Turcs et les Tartares, soutint contre une armée entière, aidé de ses seuls domestiques, ce combat malheureux de Bender, où les Turcs, pouvant aisément le tuer, se contentèrent de le prendre prisonnier. Stanislas, arrivant dans cette étrange conjoncture, fut arrêté lui-même; ainsi deux rois chrétiens furent à la fois captifs en Turquie.

Dans ce temps où toute l'Europe était troublée, et où la France achevait, contre une partie de l'Europe, une guerre non moins funeste, pour mettre sur le trône d'Espagne le petit-fils de Louis XIV, l'Angleterre donna la paix à la France; et la victoire que le maréchal de Villars remporta à Denain, en Flandre, sauva cet état de ses autres ennemis. La France était, depuis un siècle, l'alliée de la Suède; il importait que son alliée ne fût pas privée de ses possessions en Allemagne. Charles, trop éloigné, ne savait pas même encore à Bender ce qui se passait en France.

La régence de Stockholm hasarda de demander de l'argent à la France épuisée, dans un temps où Louis XIV n'avait pas même de quoi payer ses domestiques. Elle fit partir un comte de Sparre, chargé de cette négociation, qui ne devait pas réussir. Sparre vint à Versailles, et représenta au marquis de Torci l'impuissance où l'on était de payer la petite armée suédoise qui restait à Charles XII en Poméranie, qu'elle était prête à se dissiper faute de paie, que le seul allié de la France allait perdre des provinces dont la conservation était nécessaire à la balance générale; qu'à la vérité Charles XII dans ses victoires, avait trop négligé le roi de France; mais que la générosité de Louis XIV était aussi grande que les malheurs de Charles. Le ministre français fit voir au Suédois l'impuissance où l'on était de secourir son maître, et Sparre désespérait du succès.

Un particulier de Paris fit ce que Sparre désespérait d'obtenir. Il y avait à Paris un banquier, nommé Samuel Bernard, qui avait fait une fortune prodigieuse, tant par les remises de la cour dans les pays étrangers, que par d'autres entreprises, c'était un homme enivré d'une espèce de gloire rarement attachée à sa profession, qui aimait passionnément toutes les choses d'éclat, et qui savait que tôt ou tard le ministère de France rendait avec avantage ce qu'on hasardait pour lui. Sparre alla dîner chez lui, il le flatta, et au sortir de table le banquier fit délivrer au comte de Sparre six cent mille livres; après quoi il alla chez le ministre, marquis de Torci, et lui dit : « J'ai donné en votre nom deux cent mille écus à « la Suède; vous me les ferez rendre quand vous « pourrez. »

Le comte de Stenbock, général de l'armée de Charles, n'attendait pas un tel secours; il voyait ses troupes sur le point de se mutiner; et n'ayant à leur donner que des promesses, voyant grossir l'orage autour de lui, craignant enfin d'être enveloppé par trois armées de Russes, de Danois, de Saxons, il demanda un armistice, jugeant que Stanislas allait abdiquer, qu'il fléchirait la hauteur de Charles XII, qu'il fallait au moins gagner du temps, et sauver ses troupes par les négociations. Il envoya donc un courrier à Bender, pour représenter au roi l'état déplorable de ses finances, de ses affaires, et de ses troupes, et pour l'instruire qu'il se voyait forcé à cet armistice qu'il serait trop heureux d'obtenir. Il n'y avait pas trois jours que ce courrier était parti, et Stanislas ne l'était pas encore, quand Stenbock reçut les deux cent mille écus du banquier de Paris, c'était alors un trésor prodigieux dans un pays ruiné. Fort de ce secours, avec lequel on remédie à tout, il encouragea son armée; il eut des munitions, des recrues; il se vit à la tête de douze mille hommes, et, renonçant à toute suspension d'armes, il ne chercha plus qu'à combattre.

C'était ce même Stenbock qui, en 1710, après la défaite de Pultava, avait vengé la Suède sur les Danois dans une irruption qu'ils avaient faite en Scanie : il avait marché contre eux avec de simples milices qui n'avaient que des cordes pour bandoulières, et avait remporté une victoire complète. Il était, comme tous les autres généraux de Charles XII, actif et intrépide; mais sa valeur était souillée par la férocité. C'est lui qui, après un combat contre les Russes, ayant ordonné qu'on tuât tous les prisonniers, aperçut un officier polonais du parti du czar, qui se jetait à l'étrier de Stanislas, et que ce prince tenait embrassé pour lui sauver la vie; Stenbock le tua d'un coup de pistolet entre les bras du prince, comme il est rapporté dans la vie de Charles XII [1]; et le roi Stanislas a dit à l'auteur qu'il aurait cassé la tête à Stenbock, s'il n'avait été retenu par son respect et par sa reconnaissance pour le roi de Suède.

Le général Stenbock marcha donc [a], dans le chemin de Vismar, aux Russes, aux Saxons, et aux Danois réunis. Il se trouva vis-à-vis l'armée danoise et saxonne, qui précédait les Russes éloi-

[1] Voltaire n'en a pas parlé dans son *Histoire de Charles XII*, mais dans la première partie de son *Histoire de Pierre-le-Grand*, chapitre XV, page 301.

a. 9 décembre 1712.

gnés de trois lieues. Le czar envoie trois courriers coup sur coup au roi de Danemarck pour le prier de l'attendre, et pour l'avertir du danger qu'il court s'il combat les Suédois sans être supérieur en forces. Le roi de Danemarck ne voulut point partager l'honneur d'une victoire qu'il croyait sûre : il s'avança contre les Suédois, et les attaqua près d'un endroit nommé Gadebusch. On vit encore à cette journée quelle était l'inimitié naturelle entre les Suédois et les Danois. Les officiers de ces deux nations s'acharnaient les uns contre les autres, et tombaient morts percés de coups.

Stenbock remporta la victoire avant que les Russes pussent arriver à portée du champ de bataille ; il reçut quelques jours après la réponse du roi son maître, qui condamnait toute idée d'armistice ; il disait qu'il ne pardonnerait cette démarche honteuse qu'en cas qu'elle fût réparée ; et que, fort ou faible, il fallait vaincre ou périr. Stenbock avait déjà prévenu cet ordre par la victoire.

Mais cette victoire fut semblable à celle qui avait consolé un moment le roi Auguste, quand dans le cours de ses infortunes il gagna la bataille de Calish contre les Suédois, vainqueurs de tous côtés. La victoire de Calish ne fit qu'aggraver les malheurs d'Auguste, et celle de Gadebusch recula seulement la perte de Stenbock et de son armée.

Le roi de Suède, en apprenant la victoire de Stenbock, crut ses affaires rétablies : il se flatta même de faire déclarer l'empire ottoman qui menaçait encore le czar d'une nouvelle guerre ; et dans cette espérance il ordonna à son général Stenbock de se porter en Pologne, croyant toujours, au moindre succès, que le temps de Narva et ceux où il fesait des lois allaient renaître. Ces idées furent bientôt après confondues par l'affaire de Bender et par sa captivité chez les Turcs.

Tout le fruit de la victoire de Gadebusch fut d'aller réduire en cendres pendant la nuit la petite ville d'Altena, peuplée de commerçants et de manufacturiers ; ville sans défense, qui, n'ayant point pris les armes, ne devait point être sacrifiée : elle fut entièrement détruite ; plusieurs habitants expirèrent dans les flammes ; d'autres, échappés nus à l'incendie, vieillards, femmes, enfants, expirèrent de froid et de fatigues aux portes de Hambourg [a]. Tel a été souvent le sort de plusieurs milliers d'hommes pour les querelles de deux hommes. Stenbock ne recueillit que cet affreux avantage. Les Russes, les Danois, les Saxons, le poursuivirent si vivement après sa victoire, qu'il fut obligé de demander une asile dans Tonninge, forteresse du Holstein, pour lui et pour son armée.

Le pays de Holstein était alors un des plus dévastés du nord, et son souverain un des plus malheureux princes. C'était le propre neveu de Charles XII ; c'était pour son père, beau-frère de ce monarque, que Charles avait porté ses armes jusque dans Copenhague avant la bataille de Narva ; c'était pour lui qu'il avait fait le traité de Travendal, par lequel les ducs de Holstein étaient rentrés dans leurs droits.

Ce pays est en partie le berceau des Cimbres et de ces anciens Normands qui conquirent la Neustrie en France, l'Angleterre entière, Naples, et Sicile. On ne peut être aujourd'hui moins en état de faire des conquêtes que l'est cette partie de l'ancienne Chersonèse cimbrique : deux petits duchés la composent ; Slesvick, appartenant au roi de Danemarck et au duc en commun ; Gottorp, au duc de Holstein seul. Slesvick est une principauté souveraine ; Holstein est membre de l'empire d'Allemagne, qu'on appelle empire romain.

Le roi de Danemarck et le duc de Holstein-Gottorp étaient de la même maison ; mais le duc, neveu de Charles XII, et son héritier présomptif, était né l'ennemi du roi de Danemarck, qui accablait son enfance. Un frère de son père, évêque de Lubeck, administrateur des états de cet infortuné pupille, se voyait entre l'armée suédoise, qu'il n'osait secourir, et les armées russe, danoise, et saxonne, qui menaçaient. Il fallait pourtant tâcher de sauver les troupes de Charles XII sans choquer le roi de Danemarck, devenu maître du pays, dont il épuisait toute la substance.

L'évêque, administrateur de Holstein, était entièrement gouverné par ce fameux baron de Gortz [a], le plus délié et le plus entreprenant des hommes, d'un esprit vaste et fécond en ressources, ne trouvant jamais rien de trop hardi ni de trop difficile, aussi insinuant dans les négociations qu'audacieux dans les projets ; sachant plaire, sachant persuader, et entraînant les esprits par la chaleur de son génie, après les avoir gagnés par la douceur de ses paroles. Il eut depuis sur Charles XII le même ascendant qui lui soumettait l'évêque administrateur du Holstein, et l'on sait qu'il paya de sa tête l'honneur qu'il eut de gouverner le plus inflexible et le plus opiniâtre souverain qui jamais ait été sur le trône.

Gortz [b] s'aboucha secrètement [c] à Usum avec

[a] Le chapelain confesseur Nordberg dit froidement dans son histoire que le général Stenbock ne mit le feu à la ville que parce qu'il n'avait pas de voiture pour emporter les meubles.

[a] Nous prononçons *Gueurtz*.

[b] *Mémoires secrets de Bassevitz.* — [c] 21 janvier 1713.

Stenbock, et lui promit qu'il lui livrerait la forteresse de Tonninge, sans compromettre l'évêque administrateur son maître; et dans le même temps il fit assurer le roi de Danemarck qu'on ne la livrerait pas. C'est ainsi que presque toutes les négociations se conduisent, les affaires d'état étant d'un autre ordre que celles des particuliers, l'honneur des ministres consistant uniquement dans le succès, et l'honneur des particuliers dans l'observation de leurs paroles.

Stenbock se présenta devant Tonninge; le commandant de la ville refuse de lui ouvrir les portes : ainsi on met le roi de Danemarck hors d'état de se plaindre de l'évêque administrateur; mais Gortz fait donner un ordre au nom du duc mineur de laisser entrer l'armée suédoise dans Tonninge. Le secrétaire du cabinet, nommé Stamke, signe le nom du duc de Holstein : par là Gortz ne compromet qu'un enfant qui n'avait pas encore le droit de donner ses ordres; il sert à la fois le roi de Suède, auprès duquel il voulait se faire valoir, et l'évêque administrateur son maître, qui paraît ne pas consentir à l'admission de l'armée suédoise. Le commandant de Tonninge, aisément gagné, livra la ville aux Suédois, et Gortz se justifia comme il put auprès du roi de Danemarck, en protestant que tout avait été fait malgré lui.

L'armée suédoise [a] retirée en partie dans la ville et en partie sous son canon, ne fut pas pour cela sauvée : le général Stenbock fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec onze mille hommes, de même qu'environ seize mille s'étaient rendus après Pultava.

Il fut stipulé que Stenbock, ses officiers et soldats, pourraient être rançonnés ou échangés; on fixa la rançon de Stenbock à huit mille écus d'empire; c'est une bien petite somme, cependant on ne put la trouver, et Stenbock resta captif à Copenhague jusqu'à sa mort.

Les états de Holstein demeurèrent à la discrétion d'un vainqueur irrité. Le jeune duc fut l'objet de la vengeance du roi de Danemarck, pour prix de l'abus que Gortz avait fait de son nom; les malheurs de Charles XII retombaient sur toute sa famille.

Gortz voyant ses projets évanouis, toujours occupé de jouer un grand rôle dans cette confusion, revint à l'idée qu'il avait eue d'établir une neutralité dans les états de Suède en Allemagne.

Le roi de Danemarck était près d'entrer dans Tonninge. George, électeur de Hanovre, voulait avoir les duchés de Brême et de Verden avec la ville de Stade. Le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, jetait la vue sur Stetin. Pierre Ier se disposait à se rendre maître de la Finlande. Tous les états de Charles XII, hors la Suède, étaient des dépouilles qu'on cherchait à partager : comment accorder tant d'intérêts avec une neutralité? Gortz négocia en même temps avec tous les princes qui avaient intérêt à ce partage : il courait jour et nuit d'une province à une autre; il engagea le gouverneur de Brême et de Verden à remettre ces deux duchés à l'électeur de Hanovre en séquestre, afin que les Danois ne les prissent pas pour eux : il fit tant qu'il obtint du roi de Prusse qu'il se chargerait conjointement avec le Holstein du séquestre de Stetin et de Vismar; moyennant quoi le roi de Danemarck laisserait le Holstein en paix, et n'entrerait pas dans Tonninge. C'était assurément un étrange service à rendre à Charles XII que de mettre ses places entre les mains de ceux qui pourraient les garder à jamais; mais Gortz, en leur remettant ces villes comme en otage, les forçait à la neutralité, du moins pour quelque temps; il espérait qu'ensuite il pourrait faire déclarer le Hanovre et le Brandebourg en faveur de la Suède : il fesait entrer dans ses vues le roi de Pologne, dont les états ruinés avaient besoin de la paix; enfin il voulait se rendre nécessaire à tous les princes. Il disposait du bien de Charles XII comme un tuteur qui sacrifie une partie du bien d'un pupille ruiné pour sauver l'autre, et d'un pupille qui ne peut faire ses affaires par lui-même; tout cela sans mission, sans autre garantie de sa conduite qu'un plein pouvoir d'un évêque de Lubeck, qui n'était nullement autorisé lui-même par Charles XII.

Tel a été ce Gortz que jusqu'ici on n'a pas assez connu. On a vu des premiers ministres de grands états, comme un Oxenstiern, un Richelieu, un Albéroni, donner le mouvement à une partie de l'Europe; mais que le conseiller privé d'un évêque de Lubeck en ait fait autant qu'eux sans être avoué de personne, c'était une chose inouïe.

Il réussit d'abord : il fit un traité [a] avec le roi de Prusse, par lequel ce monarque s'engageait, en gardant Stetin en séquestre, à conserver à Charles XII le reste de la Poméranie. En vertu de ce traité, Gortz fit proposer au gouverneur de la Poméranie (Meyerfeldt) de rendre la place de Stetin au roi de Prusse, pour le bien de la paix, croyant que le Suédois, gouverneur de Stetin, pourrait être aussi facile que l'avait été le Holstenois gouverneur de Tonninge; mais les officiers de Charles XII n'étaient pas accoutumés à obéir à de pareils ordres. Meyerfeldt répondit qu'on n'entrerait dans Stetin que sur son corps et sur

[a] *Mémoires de Stenbock.*

[a] Juin 1713.

des ruines. Il informa son maître de cette étrange proposition. Le courrier trouva Charles XII captif à Démirtash, après son aventure de Bender. On ne savait alors si Charles ne resterait pas prisonnier des Turcs toute sa vie, si on ne le reléguerait pas dans quelque île de l'Archipel ou de l'Asie. Charles, de sa prison, manda à Meyerfeldt ce qu'il avait mandé à Stenbock, qu'il fallait mourir plutôt que de plier sous ses ennemis, et lui ordonna d'être aussi inflexible qu'il l'était lui-même.

Gertz, voyant que le gouverneur de Stetin dérangeait ses mesures, et ne voulait entendre parler ni de neutralité ni de séquestre, se mit dans la tête, non seulement de faire séquestrer cette ville de Stetin, mais encore Stralsund; et il trouva le secret de faire avec le roi de Pologne, électeur de Saxe [a], le même traité pour Stralsund qu'il avait fait avec l'électeur de Brandebourg pour Stetin. Il voyait clairement l'impuissance des Suédois de garder ces places sans argent et sans armée, pendant que le roi était captif en Turquie; et il comptait écarter le fléau de la guerre de tout le Nord au moyen de ces séquestres. Le Danemarck lui-même se prêtait enfin aux négociations de Gertz : il gagna absolument l'esprit du prince Menzikoff, général et favori du czar : il lui persuada qu'on pourrait céder le Holstein à son maître; il flatta le czar de l'idée de percer un canal du Holstein dans la mer Baltique, entreprise si conforme au goût de ce fondateur, et surtout d'obtenir une puissance nouvelle, en voulant bien être un des princes de l'empire d'Allemagne, et en acquérant aux diètes de Ratisbonne un droit de suffrage qui serait toujours soutenu par le droit des armes.

On ne peut ni se plier en plus de manières, ni prendre plus de formes différentes, ni jouer plus de rôles que fit ce négociateur volontaire : il alla jusqu'à engager le prince Menzikoff à ruiner cette même ville de Stetin, qu'il voulait sauver, à la bombarder, afin de forcer le commandant Meyerfeldt à la remettre en séquestre; et il osait ainsi outrager le roi de Suède, auquel il voulait plaire, et à qui, en effet, il ne plut que trop dans la suite pour son malheur.

Quand le roi de Prusse vit qu'une armée russe bombardait Stetin, il craignit que cette ville ne fût perdue pour lui et ne restât à la Russie : c'était où Gertz l'attendait. Le prince Menzikoff manquait d'argent, il lui fit prêter quatre cent mille écus par le roi de Prusse; il fit parler ensuite au gouverneur de la place. « Lequel aimez-« vous mieux, lui dit-on, ou de voir Stetin en « cendres sous la domination de la Russie, ou de « la confier au roi de Prusse, qui la rendra au « roi votre maître? » Le commandant se laissa enfin persuader, il se rendit. Menzikoff entra dans la place, et, moyennant les quatre cent mille écus, il la remit, avec tout le territoire, entre les mains du roi de Prusse, qui, pour la forme, y laissa entrer deux bataillons de Holstein, et qui n'a jamais rendu depuis cette partie de la Poméranie.

Dès lors le second roi de Prusse, successeur d'un roi faible et prodigue, jeta les fondements de la grandeur où son pays parvint dans la suite, par la discipline militaire et par l'économie.

Le baron de Gertz, qui fit mouvoir tant de ressorts, ne put venir à bout d'obtenir que les Danois pardonnassent à la province de Holstein, ni qu'ils renonçassent à s'emparer de Tonninge : il manqua ce qui paraissait être son premier but; mais il réussit à tout le reste, et surtout à devenir un personnage important dans le Nord, ce qui était en effet sa vue principale.

Déjà l'électeur de Hanovre s'était assuré de Brême et de Verden, dont Charles XII était dépouillé; les Saxons étaient devant sa ville de Vismar; Stetin était entre les mains du roi de Prusse [a]; les Russes allaient assiéger Stralsund avec les Saxons, et ceux-ci étaient déjà dans l'île de Rugen; le czar, au milieu de tant de négociations, était descendu en Finlande, pendant qu'on disputait ailleurs sur la neutralité et sur les partages. Après avoir lui-même pointé l'artillerie devant Stralsund, abandonnant le reste à ses alliés et au prince Menzikof, il s'était embarqué, dans le mois de mai, sur la mer Baltique; et, montant un vaisseau de cinquante canons, qu'il avait fait construire lui-même à Pétersbourg, il vogua vers la Finlande, suivi de quatre-vingt-douze galères et de cent dix demi-galères, qui portaient seize mille combattants.

La descente se fit à Elsingford [b], qui est dans la partie la plus méridionale de cette froide et stérile contrée, par le 61e degré.

Cette descente réussit malgré toutes les difficultés. On feignit d'attaquer par un endroit, on descendit par un autre : on mit les troupes à terre, et l'on prit la ville. Le czar s'empara de Borge, d'Abo, et fut maître de toute la côte. Il ne paraissait pas que les Suédois eussent désormais aucune ressource; car c'était dans ce temps-là même que l'armée suédoise commandée par Stenbock se rendait prisonnière de guerre. (Ci-dessus, page 617.)

Tous ces désastres de Charles XII furent suivis,

[a] Juin 1713.

[a] Septembre 1713. — [b] 22 mai 1713, n. s.

Digitized by Google

comme nous l'avons vu, de la perte de Brême, de Verden, de Stetin, d'une partie de la Poméranie; et enfin, le roi Stanislas et Charles lui-même étaient prisonniers en Turquie; cependant il n'était pas encore détrompé de l'idée de retourner en Pologne à la tête d'une armée ottomane, de remettre Stanislas sur le trône, et de faire trembler tous ses ennemis.

## CHAPITRE V.

Succès de Pierre-le-Grand. Retour de Charles XII dans ses états.

Pierre, suivant le cours de ses conquêtes, perfectionnait l'établissement de sa marine, fesait venir douze mille familles à Pétersbourg, tenait tous ses alliés attachés à sa fortune et à sa personne, quoiqu'ils eussent tous des intérêts divers et des vues opposées. Sa flotte menaçait à la fois toutes les côtes de la Suède, sur les golfes de Finlande et de Bothnie.

L'un de ses généraux de terre, le prince Galitzin, formé par lui-même, comme ils l'étaient tous, avançait d'Elsingford, où le czar avait débarqué, jusqu'au milieu des terres, vers le bourg de Tavastus : c'était un poste qui couvrait la Bothnie. Quelques régiments suédois, avec huit mille hommes de milice, le défendaient. Il fallut livrer une bataille, les Russes la gagnèrent entièrement [a]; ils dissipèrent toute l'armée suédoise, et pénétrèrent jusqu'à Vasa : de sorte qu'ils furent les maîtres de quatre-vingts lieues de pays.

Il restait aux Suédois une armée navale, avec laquelle ils tenaient la mer. Pierre ambitionnait depuis long-temps de signaler la marine qu'il avait créée. Il était parti de Pétersbourg, et avait rassemblé une flotte de seize vaisseaux de ligne, cent quatre-vingts galères propres à manœuvrer à travers les rochers qui entourent l'île d'Aland, et les autres îles de la mer Baltique non loin du rivage de la Suède, vers laquelle il rencontra la flotte suédoise. Cette flotte était plus forte en grands vaisseaux que la sienne, mais inférieure en galères, plus propre à combattre en pleine mer qu'à travers des rochers. C'était une supériorité que le czar ne devait qu'à son seul génie. Il servait dans sa flotte en qualité de contre-amiral, et recevait les ordres de l'amiral Apraxin. Pierre voulait s'emparer de l'île d'Aland, qui n'est éloignée de la Suède que de douze lieues. Il fallait passer à la vue de la flotte des Suédois : ce dessein hardi fut exécuté; les galères s'ouvrirent le passage sous le canon ennemi, qui ne plongeait pas assez. On entra dans Aland; et, comme cette côte est hérissée d'écueils presque tout entière, le czar fit transporter à bras quatre-vingts petites galères par une langue de terre, et on les remit à flot dans la mer qu'on nomme de Hengo, où étaient ses gros vaisseaux. Ehrenskold, contre-amiral des Suédois, crut qu'il allait prendre aisément ou couler à fond ces quatre-vingts galères; il avança de ce côté pour les reconnaître, mais il fut reçu avec un feu si vif, qu'il vit tomber presque tous ses soldats et tous ses matelots. On lui prit les galères et les prames qu'il avait amenées, et le vaisseau qu'il montait; il se sauvait dans une chaloupe [a], mais il y fut blessé : enfin, obligé de se rendre, on l'amena sur la galère où le czar manœuvrait lui-même. Le reste de la flotte suédoise regagna la Suède. On fut consterné dans Stockholm, on ne s'y croyait pas en sûreté.

Pendant ce temps-là même, le colonel Schouvalow Neushlof attaquait la seule forteresse qui restait à prendre sur les côtes occidentales de la Finlande, et la soumettait au czar, malgré la plus opiniâtre résistance.

Cette journée d'Aland fut, après celle de Pultava, la plus glorieuse de la vie de Pierre. Maître de la Finlande, dont il laissa le commandement au prince Galitzin; vainqueur de toutes les forces navales de la Suède, et plus respecté que jamais de ses alliés, il retourna dans Pétersbourg [b] quand la saison, devenue très orageuse, ne lui permit plus de rester sur les mers de Finlande et de Bothnie. Son bonheur voulut encore qu'en arrivant dans sa nouvelle capitale, la czarine accouchât d'une princesse, mais qui mourut un an après. Il institua l'ordre de Sainte-Catherine, en l'honneur de son épouse, et célébra la naissance de sa fille par une entrée triomphale. C'était, de toutes les fêtes auxquelles il avait accoutumé ses peuples, celle qui leur était devenue la plus chère. Le commencement de cette fête fut d'amener dans le port de Cronslot neuf galères suédoises, sept prames remplies de prisonniers, et le vaisseau du contre-amiral Ehrenskold.

Le vaisseau amiral de Russie était chargé de tous les canons, des drapeaux et des étendards pris dans la conquête de la Finlande. On apporta toutes ces dépouilles à Pétersbourg, où l'on arriva en ordre de bataille. Un arc de triomphe que le czar avait dessiné, selon sa coutume, fut décoré des emblèmes de toutes ses victoires : les vainqueurs passèrent sous cet arc triomphal; l'amiral

[a] 13 mars 1714

[a] 8 août. — [b] 15 septembre 1714.

Apraxin marchait à leur tête, ensuite le czar, en qualité de contre-amiral, et tous les autres officiers selon leur rang : on les présenta tous au vice-roi Romanodoski, qui, dans ces cérémonies, représentait le maître de l'empire. Ce vice-czar distribua à tous les officiers des médailles d'or; tous les soldats et les matelots en eurent d'argent. Les Suédois prisonniers passèrent sous l'arc de triomphe, et l'amiral Ehrenskold suivait immédiatement le czar son vainqueur. Quand on fut arrivé au trône, où le vice-czar était, l'amiral Apraxin lui présenta le contre-amiral Pierre, qui demanda à être créé vice-amiral pour prix de ses services : on alla aux voix, et l'on croit bien que toutes les voix lui furent favorables.

Après cette cérémonie, qui comblait de joie tous les assistants, et qui inspirait à tout le monde l'émulation, l'amour de la patrie et celui de la gloire, le czar prononça ce discours, qui mérite de passer à la dernière postérité.

« Mes frères, est-il quelqu'un de vous qui eût « pensé il y a vingt ans qu'il combattrait avec « moi sur la mer Baltique dans des vaisseaux « construits par vous-mêmes, et que nous serions « établis dans ces contrées conquises par nos fa- « tigues et par notre courage ?... On place « l'ancien siége des sciences dans la Grèce; elles « s'établirent ensuite dans l'Italie, d'où elles se « répandirent dans toutes les parties de l'Europe; « c'est à présent notre tour, si vous voulez seconder « mes desseins, en joignant l'étude à l'obéissance. « Les arts circulent dans le monde comme le sang « dans le corps humain; et peut-être ils établi- « ront leur empire parmi nous pour retourner « dans la Grèce, leur ancienne patrie. J'ose es- « pérer que nous ferons un jour rougir les na- « tions les plus civilisées par nos travaux et par « notre solide gloire. »

C'est là le précis véritable de ce discours digne d'un fondateur. Il a été énervé dans toutes les traductions; mais le plus grand mérite de cette harangue éloquente est d'avoir été prononcée par un monarque victorieux, fondateur et législateur de son empire.

Les vieux boïards écoutèrent cette harangue avec plus de regret pour leurs anciens usages que d'admiration pour la gloire de leur maître; mais les jeunes en furent touchés jusqu'aux larmes.

Ces temps furent encore signalés par l'arrivée des ambassadeurs russes qui revinrent de Constantinople avec la confirmation de la paix avec les Turcs [a]. Un ambassadeur de Perse était arrivé quelque temps auparavant de la part de Cha-Ussin; il avait amené au czar un éléphant et cinq liens. Il reçut en même temps une ambassade du kan des Usbecks, Mehemet Babadir, qui lui demandait sa protection contre d'autres Tartares. Du fond de l'Asie et de l'Europe, tout rendait hommage à sa gloire.

La régence de Stockholm, désespérée de l'état déplorable de ses affaires et de l'absence de son roi, qui abandonnait le soin de ses états, avait pris enfin la résolution de ne le plus consulter; et, immédiatement après la victoire navale du czar, elle avait demandé un passe-port au vainqueur pour un officier chargé de propositions de paix. Le passe-port fut envoyé; mais dans ce temps-là même, la princesse Ulrique Éléonore, sœur de Charles XII, reçut la nouvelle que le roi son frère se disposait enfin à quitter la Turquie et à revenir se défendre. On n'osa pas alors envoyer au czar le négociateur qu'on avait nommé en secret : on supporta la mauvaise fortune, et l'on attendit que Charles XII se présentât pour la réparer.

En effet, Charles, après cinq années et quelques mois de séjour en Turquie, en partit sur la fin d'octobre 1714. On sait qu'il mit dans son voyage la même singularité qui caractérisait toutes ses actions. Il arriva à Stralsund le 22 novembre 1714. Dès qu'il y fut, le baron de Gortz se rendit auprès de lui; il avait été l'instrument d'une partie de ses malheurs; mais il se justifia avec tant d'adresse, il lui fit concevoir de si hautes espérances, qu'il gagna sa confiance comme il avait gagné celle de tous les ministres et de tous les princes avec lesquels il avait négocié : il lui fit espérer qu'il détacherait les alliés du czar, et qu'alors on pourrait faire une paix honorable, ou du moins une guerre égale. Dès ce moment, Gortz eut sur l'esprit de Charles beaucoup plus d'empire que n'en avait jamais eu le comte Piper.

La première chose que fit Charles en arrivant à Stralsund, fut de demander de l'argent aux bourgeois de Stockholm. Le peu qu'ils avaient fut livré : on ne savait rien refuser à un prince qui ne demandait que pour donner, qui vivait aussi durement que les simples soldats, et qui exposait comme eux sa vie. Ses malheurs, sa captivité, son retour, touchaient ses sujets et les étrangers : on ne pouvait s'empêcher de le blâmer, ni de l'admirer, ni de le plaindre, ni de le secourir. Sa gloire était d'un genre tout opposé à celle de Pierre; elle ne consistait ni dans l'établissement des arts, ni dans la législation, ni dans la politique, ni dans le commerce; elle ne s'étendait pas au-delà de sa personne : son mérite était une valeur au-dessus du courage ordinaire; il défendait ses états avec une grandeur

[a] 15 décembre 1714.

d'âme égale à cette valeur intrépide; et c'en était assez pour que les nations fussent frappées de respect pour lui. Il avait plus de partisans que d'alliés.

## CHAPITRE VI.

**Etat de l'Europe au retour de Charles XII. Siége de Stralsund, etc.**

Lorsque Charles XII revint enfin dans ses états à la fin de 1714, il trouva l'Europe chrétienne dans un état bien différent de celui où il l'avait laissée. La reine Anne d'Angleterre était morte après avoir fait la paix avec la France; Louis XIV assurait l'Espagne à son petit-fils, et forçait l'empereur d'Allemagne, Charles VI, et les Hollandais, à souscrire à une paix nécessaire : ainsi toutes les affaires du midi de l'Europe prenaient une face nouvelle.

Celles du Nord étaient encore plus changées : Pierre en était devenu l'arbitre. L'électeur de Hanovre, appelé au royaume d'Angleterre, voulait agrandir ses terres d'Allemagne aux dépens de la Suède, qui n'avait acquis des domaines allemands que par les conquêtes du grand Gustave. Le roi de Danemarck prétendait reprendre la Scanie, la meilleure province de la Suède, qui avait appartenu autrefois aux Danois. Le roi de Prusse, héritier des ducs de Poméranie, prétendait rentrer au moins dans une partie de cette province. D'un autre côté la maison de Holstein opprimée par le roi de Danemarck, et le duc de Merklenbourg en guerre presque ouverte avec ses sujets, imploraient la protection de Pierre Ier. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, désirait qu'on annexât la Courlande à la Pologne; ainsi, de l'Elbe jusqu'à la mer Baltique, Pierre était l'appui de tous les princes comme Charles en avait été la terreur.

On négocia beaucoup depuis le retour de Charles, et on n'avança rien. Il crut qu'il pourrait avoir assez de vaisseaux de guerre et d'armateurs pour ne point craindre la nouvelle puissance maritime du czar. A l'égard de la guerre de terre, il comptait sur son courage; et Gortz, devenu tout d'un coup son premier ministre, lui persuada qu'il pourrait subvenir aux frais avec une monnaie de cuivre qu'on fit valoir quatre-vingt-seize fois autant que sa valeur naturelle; ce qui est un prodige dans l'histoire des gouvernements. Mais dès le mois d'avril 1715 les vaisseaux de Pierre prirent les premiers armateurs suédois qui se mirent en mer; et une armée russe marcha en Poméranie.

Les Prussiens, les Danois, et les Saxons, se joignirent devant Stralsund. Charles XII vit qu'il n'était revenu de sa prison de Démirtash et de Démotica vers la mer Noire que pour être assiégé sur le rivage de la mer Baltique.

On a déjà vu dans son histoire avec quelle valeur fière et tranquille il brava dans Stralsund tous ses ennemis réunis. On n'y ajoutera ici qu'une petite particularité qui marque bien son caractère. Presque tous ses principaux officiers ayant été tués ou blessés dans le siége, le colonel baron de Reichel, après un long combat, accablé de veilles et de fatigues, s'étant jeté sur un banc pour prendre une heure de repos, fut appelé pour monter la garde sur le rempart : il s'y traîna en maudissant l'opiniâtreté du roi, et tant de fatigues, si intolérables et si inutiles. Le roi, qui l'entendit, courut à lui, et se dépouillant de son manteau qu'il étendit devant lui : « Vous n'en « pouvez plus, lui dit-il, mon cher Reichel; j'ai « dormi une heure, je suis frais, je vais monter « la garde pour vous : dormez, je vous éveillerai « quand il en sera temps. » Après ces mots, il l'enveloppa malgré lui, le laissa dormir et alla monter la garde.

Ce fut pendant ce siége de Stralsund [a] que le nouveau roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, acheta du roi de Danemarck la province de Brême et de Verden avec la ville de Stade, que les Danois avaient prise sur Charles XII. Il en coûta au roi George huit cent mille écus d'Allemagne. On trafiquait ainsi des états de Charles, tandis qu'il défendait Stralsund pied à pied. Enfin cette ville n'étant plus plus qu'un monceau de ruines, ses officiers le forcèrent d'en sortir [b]. Quand il fut en sûreté, son général Ducker rendit ces ruines au roi de Prusse.

Quelques temps après, Duker s'étant présenté devant Charles XII, ce prince lui fit des reproches d'avoir capitulé avec ses ennemis. « J'aimais trop « votre gloire, lui répondit Ducker, pour vous faire « l'affront de tenir dans une ville dont votre ma- « jesté était sortie. » Au reste, cette place ne demeura que jusqu'en 1721 aux Prussiens qui la rendirent à la paix du Nord.

Pendant ce siége de Stralsund, Charles reçut encore une mortification, qui eût été plus douloureuse si son cœur avait été sensible à l'amitié autant qu'il l'était à la gloire. Son premier ministre, le comte Piper, homme célèbre dans l'Europe, toujours fidèle à son prince (quoi qu'en aient dit tant d'auteurs indiscrets, sur la foi d'un seul, mal informé), Piper, dis-je, était sa victime depuis la bataille de Pultava. Comme il n'y avait point de

a Octobre 1715. — b Décembre 1715.

cartel entre les Russes et les Suédois, il était resté prisonnier à Moscou ; et quoiqu'il n'eût point été envoyé en Sibérie comme tant d'autres, son état était à plaindre. Les finances du czar n'étaient point alors administrées aussi fidèlement qu'elles devaient l'être, et tous ses nouveaux établissements exigeaient des dépenses auxquelles il avait peine à suffire ; il devait une somme d'argent assez considérable aux Hollandais, au sujet de deux de leurs vaisseaux marchands brûlés sur les côtes de la Finlande. Le czar prétendit que c'était aux Suédois à payer cette somme, et voulut engager le comte Piper à se charger de cette dette : on le fit venir de Moscou à Pétersbourg : on lui offrit sa liberté en cas qu'il pût tirer sur la Suède environ soixante mille écus en lettres-de-change. On dit qu'il tira en effet cette somme sur sa femme à Stockholm, qu'elle ne fut en état ni peut-être en volonté de donner, et que le roi de Suède ne fit aucun mouvement pour la payer. Quoi qu'il en soit, le comte Piper fut enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, où il mourut l'année d'après, à l'âge de soixante et dix ans. On rendit son corps au roi de Suède, qui lui fit faire des obsèques magnifiques ; tristes et vains dédommagements de tant de malheurs et d'une fin si déplorable !

Pierre était satisfait d'avoir la Livonie, l'Estonie, la Carélie, l'Ingrie, qu'il regardait comme des provinces de ses états, et d'y avoir ajouté encore presque toute la Finlande, qui servait de gage en cas qu'on pût parvenir à la paix. Il avait marié une fille de son frère avec le duc de Mecklenbourg, Charles-Léopold, au mois d'avril de la même année, de sorte que tous les princes du Nord étaient ses alliés ou ses créatures. Il contenait en Pologne les ennemis du roi Auguste : une de ses armées d'environ dix-huit mille hommes, y dissipait sans efforts toutes ces confédérations si souvent renaissantes dans cette patrie de la liberté et de l'anarchie. Les Turc, fidèles enfin aux traités, laissaient à sa puissance et à ses desseins toute leur étendue.

Dans cet état florissant, presque tous les jours étaient marqués par de nouveaux établissements pour la marine, pour les troupes, le commerce, les lois ; il composa lui-même un code militaire pour l'infanterie.

Il fondait * une académie de marine à Pétersbourg. Lange, chargé des intérêts du commerce, partait pour la Chine par la Sibérie. Des ingénieurs levaient des cartes dans tout l'empire ; on bâtissait la maison de plaisance de Pétershoff ; et dans le même temps on élevait des forts sur l'Irtish, on arrêtait les brigandages des peuples de la Boukarie ; et d'un autre côté les Tartares de Kouban étaient réprimés.

Il semblait que ce fût le comble de la prospérité que dans la même année il lui naquit un fils de sa femme Catherine, et un héritier de ses états dans un fils du prince Alexis ; mais l'enfant que lui donna la czarine fut bientôt enlevé par la mort ; et nous verrons que le sort d'Alexis fut trop funeste, pour que la naissance d'un fils de ce prince pût être regardée comme un bonheur.

Les couches de la czarine interrompirent les voyages qu'elle fesait continuellement avec son époux sur terre et sur mer ; et dès qu'elle fut relevée, elle l'accompagna dans des courses nouvelles.

## CHAPITRE VII.

**Prise de Vismar. Nouveaux voyages du czar.**

Vismar était alors assiégée par tous les alliés du czar. Cette ville, qui devait naturellement appartenir au duc de Mecklenbourg, est située sur la mer Baltique, à sept lieues de Lubeck, et pourrait lui disputer son grand commerce ; elle était autrefois une des plus considérables villes anséatiques, et les ducs de Mecklenbourg y exerçaient le droit de protection beaucoup plus que celui de la souveraineté. C'était encore un de ces domaines d'Allemagne qui étaient demeurés aux Suédois par la paix de Vestphalie. Il fallut enfin se rendre comme Stralsund ; les alliés du czar se hâtèrent de s'en rendre maîtres avant que ses troupes fussent arrivées : mais Pierre étant venu lui-même devant la place (février), après la capitulation qui avait été faite sans lui, fit la garnison prisonnière de guerre. Il fut indigné que ses alliés laissassent au roi de Danemarck une ville qui devait appartenir au prince auquel il avait donné sa nièce ; et ce refroidissement, dont le ministre Gortz profita bientôt, fut la première source de la paix qu'il projeta de faire entre le czar et Charles XII.

Gortz, dès ce moment, fit entendre au czar que la Suède était assez abaissée, qu'il ne fallait pas trop élever le Danemarck et la Prusse. Le czar entrait dans ses vues : il n'avait jamais fait la guerre qu'en politique, au lieu que Charles XII ne l'avait faite qu'en guerrier. Dès lors il n'agit plus que mollement contre la Suède ; et Charles XII, malheureux partout en Allemagne, résolut, par un de ces coups désespérés que le succès seul peut justifier, d'aller porter la guerre en Norvége.

Le czar cependant voulut faire en Europe un

* 8 novembre 1715.

Digitized by Google

second voyage. Il avait fait le premier en homme qui s'était voulu instruire des arts ; il fit le second en prince qui cherchait à pénétrer le secret de toutes les cours. Il mena sa femme à Copenhague, à Lubeck, à Chwerin, à Neustadt ; il vit le roi de Prusse dans la petite ville d'Aversberg ; de là ils passèrent à Hambourg, à cette ville d'Altona que les Suédois avaient brûlée, et qu'on rebâtissait. Descendant l'Elbe jusqu'à Stade, ils passèrent par Brême, où le magistrat[a] donna un feu d'artifice et une illumination dont le dessin formait en cent endroits ces mots : *notre libérateur vient nous voir*. Enfin il revit Amsterdam, et cette petite chaumière de Sardam, où il avait appris l'art de la construction des vaisseaux, il y avait environ dix-huit années : il trouva cette chaumière changée en une maison agréable et commode qui subsiste encore, et qu'on nomme la *maison du prince*.

On peut juger avec quelle idolâtrie il fut reçu par un peuple de commerçants et de gens de mer dont il avait été le compagnon ; ils croyaient voir dans le vainqueur de Pultava leur élève, qui avait fondé chez lui le commerce et la marine, et qui avait appris chez eux à gagner des batailles navales : ils le regardaient comme un de leurs concitoyens devenu empereur.

Il paraît, dans la vie, dans les voyages, dans les actions de Pierre-le-Grand, comme dans celles de Charles XII, que tout est éloigné de nos mœurs, peut-être un peu trop efféminées ; et c'est par cela même que l'histoire de ces deux hommes célèbres excite tant notre curiosité.

L'épouse du czar était demeurée à Schwerin, malade, fort avancée dans sa nouvelle grossesse ; cependant, dès qu'elle put se mettre en route, elle voulut aller trouver le czar en Hollande : les douleurs la surprirent à Vésel, où elle accoucha[b] d'un prince qui ne vécut qu'un jour. Il n'est pas dans nos usages qu'une femme malade voyage immédiatement après ses couches : la czarine, au bout de dix jours, arriva dans Amsterdam ; elle voulut voir cette chaumière de Sardam, dans laquelle le czar avait travaillé de ses mains. Tous deux allèrent sans appareil, sans suite, avec deux domestiques, dîner chez un riche charpentier de vaisseaux de Sardam, nommé Kalf, qui avait le premier commercé à Pétersbourg. Le fils revenait de France où Pierre voulait aller. La czarine et lui écoutèrent avec plaisir l'aventure de ce jeune homme, que je ne rapporterais pas si elle ne fesait connaître des mœurs entièrement opposées aux nôtres.

Ce fils du charpentier Kalf avait été envoyé à Paris par son père pour y apprendre le français, et son père avait voulu qu'il y vécût honorablement. Il ordonna que le jeune homme quittât l'habit plus que simple que tous les citoyens de Sardam portent, et qu'il fît à Paris une dépense plus convenable à sa fortune qu'à son éducation, connaissant assez son fils pour croire que ce changement ne corromprait pas sa frugalité et la bonté de son caractère.

Kalf signifie *veau* dans toutes les langues du Nord ; le voyageur prit à Paris le nom de *Du Veau* : il vécut avec quelque magnificence ; il fit des liaisons. Rien n'est plus commun à Paris que de prodiguer les titres de marquis et de comte à ceux qui n'ont pas même une terre seigneuriale, et qui sont à peine gentilshommes. Ce ridicule a toujours été toléré par le gouvernement, afin que les rangs étant plus confondus, et la noblesse plus abaissée, on fût désormais à l'abri des guerres civiles, autrefois si fréquentes. Le titre de haut et puissant seigneur a été pris par des anoblis, par des roturiers qui avaient acheté chèrement des offices. Enfin les noms de marquis, de comte, sans marquisat, et sans comté, comme de chevalier sans ordre, et d'abbé sans abbaye, sont sans aucune conséquence dans la nation.

Les amis et les domestiques de Kalf l'appelèrent toujours le comte Du Veau : il soupa chez les princesses, et joua chez la duchesse de Berry ; peu d'étrangers furent plus fêtés. Un jeune marquis, qui avait été de tous ses plaisirs, lui promit de l'aller voir à Sardam et tint parole. Arrivé dans ce village, il fit demander la maison du comte de Kalf. Il trouva un atelier de constructeur de vaisseaux, et le jeune Kalf habillé en matelot hollandais, la hache à la main, coudoyant les ouvrages de son père. Kalf reçut son hôte avec toute la simplicité antique qu'il avait reprise, et dont il ne s'écarta jamais. Un lecteur sage peut pardonner cette petite digression, qui n'est que la condamnation des vanités et l'éloge des mœurs.

Le czar resta trois mois en Hollande. Il se passa, pendant son séjour, des choses plus sérieuses que l'aventure de Kalf. La Haye, depuis la paix de Nimègue, de Ryswick, et d'Utrecht, avait conservé la réputation d'être le centre des négociations de l'Europe : cette petite ville, ou plutôt ce village, le plus agréable du Nord, était principalement habité par des ministres de toutes les cours, et par des voyageurs qui venaient s'instruire à cette école. On jetait alors les fondements d'une grande révolution dans l'Europe. Le czar, informé des commencements de ces orages, prolongea son séjour dans les Pays-Bas, pour être plus à

[a] 17 décembre 1716. — [b] 14 janvier 1717.

portée de voir ce qui se tramait à la fois au Midi et au Nord, et pour se préparer au parti qu'il devait prendre.

## CHAPITRE VIII.

**Suite des voyages de Pierre-le-Grand. Conspiration de Gortz. Réception de Pierre en France.**

Il voyait combien ses alliés étaient jaloux de sa puissance, et qu'on a souvent plus de peine avec ses amis qu'avec ses ennemis.

Le Mecklenbourg était un des principaux sujets de ces divisions presque toujours inévitables entre des princes voisins qui partagent des conquêtes. Pierre n'avait point voulu que les Danois prissent Vismar pour eux, encore moins qu'ils démolissent les fortifications; cependant ils avaient fait l'un et l'autre.

Le duc de Mecklenbourg, mari de sa nièce, et qu'il traitait comme son gendre, était ouvertement protégé par lui contre la noblesse du pays; et le roi d'Angleterre protégeait la noblesse. Enfin il commençait à être très mécontent du roi de Pologne, ou plutôt de son premier ministre, le comte Flemming, qui voulait secouer le joug de la dépendance imposé par les bienfaits et par la force.

Les cours d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Holstein, de Mecklenbourg, de Brandebourg, étaient agitées d'intrigues et de cabales.

A la fin de 1716 et au commencement de 1717, Gortz, qui, comme le disent les *Mémoires de Bassevitz*, était las de n'avoir que le titre de conseiller de Holstein, et de n'être qu'un plénipotentiaire secret de Charles XII, avait fait naître la plupart de ces intrigues, et il résolut d'en profiter pour ébranler l'Europe. Son dessein était de rapprocher Charles XII du czar, non seulement de finir leur guerre, mais de les unir, de remettre Stanislas sur le trône de Pologne, et d'ôter au roi d'Angleterre, George Ier, Brême et Verden, et même le trône d'Angleterre, afin de le mettre hors d'état de s'approprier les dépouilles de Charles.

Il se trouvait dans le même temps un ministre de son caractère, dont le projet était de bouleverser l'Angleterre et la France : c'était le cardinal Albéroni, plus maître alors en Espagne que Gortz ne l'était en Suède, homme aussi audacieux et aussi entreprenant que lui, mais beaucoup plus puissant, parce qu'il était à la tête d'un royaume plus riche, et qu'il ne payait pas ses créatures en monnaies de cuivre.

Gortz, des bords de la mer Baltique, se lia bientôt avec la cour de Madrid. Albéroni et lui furent également d'intelligence avec tous les Anglais errants qui tenaient pour la maison Stuart. Gortz courut dans tous les états où il pouvait trouver des ennemis du roi George, en Allemagne, en Hollande, en Flandre, en Lorraine, et enfin à Paris, sur la fin de l'année 1716. Le cardinal Albéroni commença par lui envoyer, dans Paris même, un million de livres de France, pour commencer à mettre le feu aux poudres : c'était l'expression d'Albéroni.

Gortz voulait que Charles cédât beaucoup à Pierre pour reprendre tout le reste sur ses ennemis, et qu'il pût en liberté faire une descente en Écosse, tandis que les partisans des Stuart se déclareraient efficacement en Angleterre, après s'être tant de fois montrés inutilement. Pour remplir ses vues, il était nécessaire d'ôter au roi régnant d'Angleterre son plus grand appui; et cet appui était le régent de France. Il était extraordinaire qu'on vît la France unie avec un roi d'Angleterre contre le petits-fils de Louis XIV, que cette même France avait mis sur le trône d'Espagne au prix de ses trésors et de son sang, malgré tant d'ennemis conjurés; mais tout était sorti alors de sa route naturelle; et les intérêts du régent n'étaient pas les intérêts du royaume. Albéroni ménagea dès lors une conspiration en France contre ce même régent. Les fondements de toute cette vaste entreprise furent jetés presque aussitôt que le plan en eut été formé. Gortz fut le premier dans ce secret, et devait alors aller déguisé en Italie, pour s'aboucher avec le prétendant auprès de Rome, et de là revoler à La Haye, y voir le czar, et terminer tout auprès du roi de Suède.

Celui qui écrit cette histoire est très instruit de ce qu'il avance, puisque Gortz lui proposa de l'accompagner dans ses voyages, et que, tout jeune qu'il était alors, il fut un des premiers témoins d'une grande partie de ces intrigues.

Gortz était revenu en Hollande à la fin de 1716, muni des lettres de change d'Albéroni et du plein pouvoir de Charles. Il est très certain que le parti du prétendant devait éclater, tandis que Charles descendrait de la Norvége dans le nord d'Écosse. Ce prince, qui n'avait pu conserver ses états dans le continent, allait envahir et bouleverser ceux d'un autre; et de la prison de Démirtash, en Turquie, et des cendres de Stralsund, on eût pu le voir couronner le fils de Jacques II à Londres, comme il avait couronné Stanislas à Varsovie.

Le czar, qui savait une partie des entreprises de Gortz, en attendait le développement, sans entrer dans aucun de ses plans, et sans les connaître tous; il aimait le grand et l'extraordinaire autant que Charles XII, Gortz, et Albéroni; mais il l'aimait en fondateur d'un état, en législateur, en vrai politique; et peut-être Albéroni, Gortz,

Digitized by Google

et Charles même, étaient-ils plutôt des hommes inquiets qui tentaient de grandes aventures, que des hommes profonds qui prissent des mesures justes; peut-être, après tout, leurs mauvais succès les ont-ils fait accuser de témérité.

Quand Gortz fut à La Haye, le czar ne le vit point; il aurait donné trop d'ombrage aux états-généraux, ses amis, attachés au roi d'Angleterre. Ses ministres ne virent Gortz qu'en secret, avec les plus grandes précautions, avec ordre d'éconter tout et de donner des espérances, sans prendre aucun engagement, et sans le compromettre. Cependant les clairvoyants s'apercevaient bien à son inaction, pendant qu'il eût pu descendre en Scanie avec sa flotte et celle de Danemarck, à son refroidissement envers ses alliés, aux plaintes qui échappaient à leurs cours, et enfin à son voyage même, qu'il y avait dans les affaires un grand changement qui ne tarderait pas à éclater.

Au mois de janvier 1717, un paquebot suédois, qui portait des lettres en Hollande, ayant été forcé par la tempête de relâcher en Norvége, les lettres furent prises. On trouva dans celles de Gortz et de quelques ministres de quoi ouvrir les yeux sur la révolution qui se tramait. La cour de Danemarck communiqua les lettres à celle d'Angleterre. Aussitôt on fait arrêter à Londres le ministre suédois Gyllembourg; on saisit ses papiers, et on y trouve une partie de sa correspondance avec les jacobites.

Le roi George écrit incontinent * en Hollande; il requiert que, suivant les traités qui lient l'Angleterre et les états-généraux à leur sûreté commune, le baron de Gortz soit arrêté. Ce ministre, qui se fesait partout des créatures, fut averti de l'ordre; il part incontinent : il était déjà dans Arnheim, sur les frontières, lorsque les officiers et les gardes qui couraient après lui ayant fait une diligence peu commune en ce pays-là, il fut pris, ses papiers saisis, sa personne traitée durement; le secrétaire Stamke, celui-là même qui avait contrefait le seing du duc de Holstein dans l'affaire de Tonningo, plus maltraité encore. Enfin le comte de Gyllembourg, envoyé de Suède en Angleterre, et le baron de Gortz, avec des lettres de ministre plénipotentiaire de Charles XII, furent interrogés, l'un à Londres, l'autre à Arnheim, comme des criminels. Tous les ministres des souverains crièrent à la violation du droit des gens.

Ce droit, qui est plus souvent réclamé que bien connu, et dont jamais l'étendue et les limites n'ont été fixées, a reçu dans tous les temps bien des atteintes. On a chassé plusieurs ministres des cours où ils résidaient; on a plus d'une fois arrêté leurs personnes; mais jamais encore on n'avait interrogé des ministres étrangers comme des sujets du pays. La cour de Londres et les états passèrent par-dessus toutes les règles à la vue du péril qui menaçait la maison d'Hanovre; mais enfin, ce danger, étant découvert, cessait d'être danger, du moins dans la conjoncture présente.

Il faut que l'historien Nordberg ait été bien mal informé, qu'il ait bien mal connu les hommes et les affaires, ou qu'il ait été bien aveuglé par la partialité, ou du moins bien gêné par sa cour, pour essayer de faire entendre que le roi de Suède n'était pas entré très avant dans le complot.

L'affront fait à ses ministres affermit en lui la résolution de tout tenter pour détrôner le roi d'Angleterre. Cependant il fallut qu'une fois en sa vie il usât de dissimulation, qu'il désavouât ses ministres auprès du régent de France, qui lui donnait un subside, et auprès des états-généraux, qu'il voulait ménager : il fit moins de satisfaction au roi George. Gortz et Gyllembourg, ses ministres, furent retenus près de six mois, et ce long outrage confirma en lui tous ses desseins de vengeance.

Pierre, au milieu de tant d'alarmes et de tant de jalousies, ne se commettant en rien, attendant tout du temps, et ayant mis un assez bon ordre dans ses vastes états pour n'avoir rien à craindre du dedans ni du dehors, résolut enfin d'aller en France : il n'entendait pas la langue du pays, et par là perdait le plus grand fruit de son voyage; mais il pensait qu'il y avait beaucoup à voir, et il voulut apprendre de près en quels termes était le régent de France avec l'Angleterre, et si ce prince était affermi.

Pierre-le-Grand fut reçu en France comme il devait l'être. On envoya d'abord le maréchal de Tessé avec un grand nombre de seigneurs, un escadron des gardes, et les carrosses du roi à sa rencontre. Il avait fait, selon sa coutume, une si grande diligence, qu'il était déjà à Gournai lorsque les équipages arrivèrent à Elbeuf. On lui donna sur la route toutes les fêtes qu'il voulut bien recevoir. On le reçut d'abord au Louvre, où le grand appartement était préparé pour lui, et d'autres pour toute sa suite, pour les princes Kourakin et Dolkorouki, pour le vice-chancelier baron Schaffirof, pour l'ambassadeur Tolstoy, le même qui avait essuyé tant de violations du droit des gens en Turquie. Toute cette cour devait être magnifiquement logée et servie; mais Pierre étant venu pour voir ce qui pouvait lui être utile, et non pour essuyer de vaines cérémonies qui gênaient sa simplicité, et qui consumaient un temps précieux, alla se loger le soir même à l'autre bout

* Février 1717.

de la ville, au palais ou hôtel de Lesdiguières, appartenant au maréchal de Villeroi, où il fut traité et défrayé comme au Louvre. Le lendemain*, le régent de France vint le saluer à cet hôtel : le surlendemain on lui amena le roi encore enfant, conduit par le maréchal Villeroi, son gouverneur, de qui le père avait été gouverneur de Louis XIV. On épargna adroitement au czar la gêne de rendre la visite immédiatement après l'avoir reçue; il y eut deux jours d'intervalle; il reçut les respects du corps de ville, et alla le soir voir le roi : la maison du roi était sous les armes : on mena ce jeune prince jusqu'au carrosse du czar. Pierre, étonné et inquiété de la foule qui se pressait autour de ce monarque enfant, le prit et le porta quelque temps dans ses bras.

Des ministres plus raffinés que judicieux ont écrit que le maréchal Villeroi voulant faire prendre au roi de France la main et le pas, l'empereur de Russie se servit de ce stratagème pour déranger ce cérémonial par un air d'affection et de sensibilité : c'est une idée absolument fausse : la politesse française, et ce qu'on devait à Pierre-le-Grand, ne permettaient pas qu'on changeât en dégoût les honneurs qu'on lui rendait. Le cérémonial consistait à faire pour un grand monarque et pour un grand homme tout ce qu'il eût désiré lui-même, s'il avait fait attention à ces détails. Il s'en faut beaucoup que les voyages des empereurs Charles IV, Sigismond, et Charles V, en France, aient eu une célébrité comparable à celle du séjour qu'y fit Pierre-le-Grand : ces empereurs n'y vinrent que par des intérêts de politique, et n'y parurent pas dans un temps où les arts perfectionnés pussent faire de leur voyage une époque mémorable; mais quand Pierre-le-Grand alla dîner chez le duc d'Antin, dans le palais de Pétitbourg, à trois lieues de Paris, et qu'à la fin du repas il vit son portrait, qu'en venait de peindre, placé tout d'un coup dans la salle, il sentit que les Français savaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte si digne.

Il fut encore plus surpris lorsque, allant voir frapper des médailles dans cette longue galerie du Louvre où tous les artistes du roi sont honorablement logés, une médaille qu'on frappait étant tombée, et le czar s'empressant de la ramasser, il se vit gravé sur cette médaille, avec une renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, et ces mots de Virgile, si convenables à Pierre-le-Grand, *vires acquirit eundo* : allusion également fine et noble, et également convenable à ses voyages et à sa gloire; on lui présenta de ces médailles d'or, à lui et à tous ceux qui l'accompagnaient. Allait-il chez des artistes, on mettait à ses pieds tous les chefs-d'œuvre, et on le suppliait de daigner les recevoir : allait-il voir les hautes-lices des Gobelins, les tapis de la Savonnerie, les ateliers des sculpteurs, des peintres, des orfèvres du roi, des fabricateurs d'instruments de mathématiques; tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du roi.

Pierre était mécanicien, artiste, géomètre. Il alla à l'académie des sciences, qui se para pour lui de tout ce qu'elle avait de plus rare; mais il n'y eut rien d'aussi rare que lui-même; il corrigea de sa propre main plusieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avait de ses états, et surtout dans celle de la mer Caspienne. Enfin, il daigna être un des membres de cette académie, et entretint depuis une correspondance suivie d'expériences et de découvertes avec ceux dont il voulait bien être le simple confrère. Il faut remonter aux Pythagore et aux Anacharsis pour trouver de tels voyageurs, et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire.

On ne peut s'empêcher de remettre ici sous les yeux du lecteur ce transport dont il fut saisi en voyant le tombeau du cardinal de Richelieu : peu frappé de la beauté de ce chef-d'œuvre de sculpture, il ne le fut que de l'image d'un ministre qui s'était rendu célèbre dans l'Europe en l'agitant, et qui avait rendu à la France sa gloire perdue après la mort de Henri IV. On sait qu'il embrassa cette statue, et qu'il s'écria : «Grand homme, je « t'aurais donné la moitié de mes états pour ap- « prendre de toi à gouverner l'autre! » Enfin, avant de partir, il voulut voir cette célèbre madame de Maintenon, qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin. Cette espèce de conformité entre le mariage de Louis XIV et le sien excitait vivement sa curiosité; mais il y avait entre le roi de France et lui cette différence, qu'il avait publiquement épousé une héroïne, et que Louis XIV n'avait eu en secret qu'une femme aimable. La czarine n'était pas de ce voyage : Pierre avait trop craint les embarras du cérémonial, et la curiosité d'une cour peu faite pour sentir le mérite d'une femme qui, des bords du Pruth à ceux de Finlande, avait affronté la mort à côté de son époux, sur mer et sur terre.

## CHAPITRE IX.

**Retour du czar dans ses états. Sa politique, ses occupations.**

La démarche que la Sorbonne fit auprès de

* 8 mai 1717.

lui, quand il alla voir le mausolée du cardinal de Richelieu, mérite d'être traitée à part.

Quelques docteurs de Sorbonne voulurent avoir la gloire de réunir l'Église grecque avec l'Église latine. Ceux qui connaissent l'antiquité savent assez que le christianisme est venu en Occident par les Grecs d'Asie; que c'est en Orient qu'il est né, que les premiers pères, les premiers conciles, les premières liturgies, les premiers rites, tout est de l'Orient; qu'il n'y a pas même un seul terme de dignité et d'office qui ne soit grec, et qui n'atteste encore aujourd'hui la source dont tout nous est venu. L'empire romain ayant été divisé, il était impossible qu'il n'y eût tôt ou tard deux religions, comme deux empires, et qu'on ne vît entre les chrétiens d'Orient et d'Occident le même schisme qu'entre les Osmanlis et les Persans.

C'est ce schisme que quelques docteurs de l'université de Paris crurent éteindre tout d'un coup en donnant un mémoire à Pierre-le-Grand. Le pape Léon IX et ses successeurs n'avaient pu en venir à bout avec des légats, des conciles, et même de l'argent. Ces docteurs auraient dû savoir que Pierre-le-Grand, qui gouvernait son Église, n'était pas homme à reconnaître le pape; en vain ils parlèrent dans leur mémoire des libertés de l'Église gallicane, dont le czar ne se souciait guère; en vain ils dirent que les papes doivent être soumis aux conciles, et que le jugement d'un pape n'est point une règle de foi : ils ne réussirent qu'à déplaire beaucoup à la cour de Rome par leur écrit, sans plaire à l'empereur de Russie ni à l'Église russe.

Il y avait dans ce plan de réunion des objets de politique qu'ils n'entendaient pas, et des points de controverse qu'ils disaient entendre, et que chaque parti explique comme il lui plaît. Il s'agissait du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils selon les Latins, et qui procède aujourd'hui du Père par le Fils selon les Grecs, après n'avoir long-temps procédé que du Père : ils citaient saint Épiphane, qui dit : « que le Saint-Esprit « n'est pas frère du fils, ni petit-fils du Père. »

Mais le czar, en partant de Paris, avait d'autres affaires qu'à vérifier des passages de saint Épiphane. Il reçut avec bonté le mémoire des docteurs. Ils écrivirent à quelques évêques russes, qui firent une réponse polie; mais le plus grand nombre fut indigné de la proposition.

Ce fut pour dissiper les craintes de cette réunion, qu'il institua quelque temps après la fête comique du conclave, lorsqu'il eut chassé les jésuites de ses états, en 1718.

Il y avait à sa cour un vieux fou, nommé Sotof, qui lui avait appris à écrire, et qui s'imaginait avoir mérité par ce service les plus importantes dignités. Pierre, qui adoucissait quelquefois les chagrins du gouvernement par des plaisanteries convenables à un peuple non encore entièrement réformé par lui, promit à son maître à écrire de lui donner une des premières dignités du monde; il le créa knès papa avec deux mille roubles d'appointement, et lui assigna une maison à Pétersbourg dans le quartier des Tartares; des bouffons l'installèrent en cérémonie; il fut harangué par quatre bègues; il créa des cardinaux, et marcha en procession à leur tête. Tout ce sacré collége était ivre d'eau-de-vie. Après la mort de ce Sotof, un officier, nommé Buturlin, fut créé pape. Moscou et Pétersbourg ont vu trois fois renouveler cette cérémonie, dont le ridicule semblait être sans conséquence, mais qui en effet confirmait les peuples dans leur aversion pour une église qui prétendait un pouvoir suprême, et dont le chef avait anathématisé tant de rois. Le czar vengeait en riant vingt empereurs d'Allemagne, dix rois de France, et une foule de souverains. C'est là tout le fruit que la Sorbonne recueillit de l'idée peu politique de réunir les Églises grecque et latine.

Le voyage du czar en France fut plus utile par son union avec ce royaume commerçant, et peuplé d'hommes industrieux, que par la prétendue réunion de deux Églises rivales, dont l'une maintiendra toujours son antique indépendance, et l'autre sa nouvelle supériorité.

Pierre ramena à sa suite plusieurs artisans français, ainsi qu'il en avait amené d'Angleterre; car toutes les nations chez lesquelles il voyagea se firent un honneur de le seconder dans son dessein de porter tous les arts dans une patrie nouvelle, et de concourir à cette espèce de création.

Il minuta dès lors un traité de commerce avec la France, et le remit entre les mains de ses ministres en Hollande, dès qu'il y fut de retour. Il ne put être signé par l'ambassadeur de France Châteauneuf, que le 15 août 1717, à La Haye. Ce traité ne concernait pas seulement le commerce, il regardait la paix du Nord. Le roi de France, l'électeur de Brandebourg, acceptèrent le titre de médiateurs qu'il leur donna. C'était assez faire sentir au roi d'Angleterre qu'il n'était pas content de lui, et c'était combler les espérances de Gortz, qui mit dès lors tout en œuvre pour réunir Pierre et Charles, pour susciter à George de nouveaux ennemis, et pour prêter la main au cardinal Albéroni d'un bout de l'Europe à l'autre. Le baron de Gortz vit alors publiquement à La Haye les ministres du czar; il leur déclara qu'il avait un plein pouvoir de conclure la paix de la Suède.

Le czar laissait Gortz préparer toutes leurs

batteries sans y toucher, prêt à faire la paix avec le roi de Suède, mais aussi à continuer la guerre; toujours lié avec le Danemarck, la Pologne, la Prusse, et même en apparence avec l'électeur d'Hanovre.

Il paraît évidemment qu'il n'avait d'autre dessein arrêté que celui de profiter des conjonctures. Son principal objet était de perfectionner tous ses nouveaux établissements. Il savait que les négociations, les intérêts des princes, leurs ligues, leurs amitiés, leurs défiances, leurs inimitiés, éprouvent presque tous les ans des vicissitudes, et que souvent il ne reste aucune trace de tant d'efforts de politique. Une seule manufacture bien établie fait quelquefois plus de bien à un état que vingt traités.

Pierre ayant rejoint sa femme, qui l'attendait en Hollande, continua ses voyages avec elle. Ils traversèrent ensemble la Vestphalie, et arrivèrent à Berlin sans aucun appareil. Le nouveau roi de Prusse n'était pas moins ennemi des vanités du cérémonial et de la magnificence que le monarque de Russie. C'était un spectacle instructif pour l'étiquette de Vienne et d'Espagne, pour le *puntiglio* d'Italie et pour le goût du luxe qui règne en France, qu'un roi qui ne se servait jamais que d'un fauteuil de bois, qui n'était vêtu qu'en simple soldat, et qui s'était interdit toutes les délicatesses de la table et toutes les commodités de la vie.

Le czar et la czarine menaient une vie aussi simple et aussi dure, et si Charles XII s'était trouvé avec eux, on eût vu ensemble quatre têtes couronnées accompagnées de moins de faste qu'un évêque allemand ou qu'un cardinal de Rome. Jamais le luxe et la mollesse n'ont été combattus par de si nobles exemples.

Il faut avouer qu'un de nos citoyens s'attirerait parmi nous de la considération, et serait regardé comme un homme extraordinaire, s'il avait fait une fois en sa vie, par curiosité, la cinquième partie des voyages que fit Pierre pour le bien de ses états. De Berlin il va à Dantzick avec sa femme; il protége à Mittau la duchesse de Courlande, sa nièce, devenue veuve : il visite toutes ses conquêtes, donne de nouveaux réglements dans Pétersbourg, va dans Moscou, y fait rebâtir des maisons de particuliers tombées en ruine : de là il se transporte à Czaritzin, sur le Volga, pour arrêter les incursions des Tartares de Cuban : il construit des ligues du Volga au Tanaïs, et fait élever des forts de distance en distance d'un fleuve à l'autre. Pendant ce temps-là même, il fait imprimer le code militaire qu'il a composé; une chambre de justice est établie pour examiner la conduite de ses ministres, et pour remettre de l'ordre dans les finances; il pardonne à quelques coupables, il en punit d'autres; le prince Menzikoff même fut un de ceux qui eurent besoin de sa clémence : mais un jugement plus sévère, qu'il se crut obligé de rendre contre son propre fils, remplit d'amertume une vie si glorieuse.

*********

## CHAPITRE X.

### Condamnation du prince Alexis Pétrovitz.

Pierre-le-Grand avait, en 1689, à l'âge de dix-sept ans, épousé Eudoxie Théodore, ou Theodorowna Lapoukin, élevée dans tous les préjugés de son pays, et incapable de se mettre au-dessus d'eux comme son époux. Les plus grandes contradictions qu'il éprouva, quand il voulut créer un empire et former des hommes, vinrent de sa femme; elle était dominée par la superstition, si souvent attachée à son sexe. Toutes les nouveautés utiles lui semblaient des sacriléges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins lui paraissaient des corrupteurs.

Ses plaintes publiques encourageaient les factieux et les partisans des anciens usages. Sa conduite d'ailleurs ne réparait pas des fautes si graves. Enfin le czar fut obligé de la répudier en 1696, et de l'enfermer dans un couvent, à Susdal, où on lui fit prendre le voile sous le nom d'Hélène.

Le fils qu'elle lui avait donné en 1690 naquit malheureusement avec le caractère de la mère, et ce caractère se fortifia par la première éducation qu'il reçut. Mes mémoires disent qu'elle fut confiée à des superstitieux qui lui gâtèrent l'esprit pour jamais. Ce fut en vain qu'on crut corriger ces premières impressions, en lui donnant des précepteurs étrangers; cette qualité même d'étrangers le révolta. Il n'était pas né sans ouverture d'esprit; il parlait et écrivait bien l'allemand; il dessinait; il apprit un peu de mathématiques; mais ces mêmes mémoires qu'on m'a confiés assurent que la lecture des livres ecclésiastiques fut ce qui le perdit. Le jeune Alexis crut voir dans ces livres la réprobation de tout ce que fesait son père. Il y avait des prêtres à la tête des mécontents, et il se laissa gouverner par les prêtres.

Ils lui persuadaient que toute la nation avait les entreprises de Pierre en horreur; que les fréquentes maladies du czar ne lui promettaient pas une longue vie, que son fils ne pouvait espérer de plaire à la nation qu'en marquant son aversion pour les nouveautés. Ces murmures et ces conseils ne formaient pas une faction ouverte, une conspiration; mais tout semblait y tendre, et les esprits étaient échauffés.

Le mariage de Pierre avec Catherine, en 1707,

Digitized by Google

et les enfants qu'il eut d'elle, achevèrent d'aigrir l'esprit du jeune prince. Pierre tenta tous les moyens de le ramener; il le mit même à la tête de la régence pendant une année; il le fit voyager; il le maria en 1711, à la fin de la campagne du Pruth, avec la princesse de Volfenbuttel, ainsi que nous l'avons rapporté. Ce mariage fut très malheureux. Alexis, âgé de vingt-deux ans, se livra à toutes les débauches de la jeunesse, et à toute la grossièreté des anciennes mœurs qui lui étaient si chères. Ces déréglements l'abrutirent. Sa femme, méprisée, maltraitée, manquant du nécessaire, privée de toute consolation, languit dans le chagrin, et mourut enfin de douleur en 1715, le 1er de novembre.

Elle laissait au prince Alexis un fils dont elle venait d'accoucher, et ce fils devait être un jour l'héritier de l'empire, suivant l'ordre naturel. Pierre sentait avec douleur qu'après lui tous ses travaux seraient détruits par son propre sang. Il écrivit à son fils, après la mort de la princesse, une lettre également pathétique et menaçante; elle finissait par ces mots : « J'attendrai encore un peu de « temps pour voir si vous voulez vous corriger; « sinon, sachez que je vous priverai de la succes- « sion, comme on retranche un membre inutile. « N'imaginez pas que je ne veuille que vous inti- « mider; ne vous reposez pas sur le titre de mon « fils unique : car si je n'épargne pas ma propre « vie pour ma patrie et pour le salut de mes peu- « ples, comment pourrai-je vous épargner? Je « préférerai de les transmettre plutôt à un étran- « ger qui le mérite qu'à mon propre fils qui s'en « rend indigne. »

Cette lettre est d'un père, mais encore plus d'un législateur; elle fait voir d'ailleurs que l'ordre de la succession n'était point invariablement établi en Russie comme dans d'autres royaumes, par ces lois fondamentales qui ôtent aux pères le droit de déshériter leurs fils; et le czar croyait surtout avoir la prérogative de disposer d'un empire qu'il avait fondé.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine accoucha d'un prince, qui mourut depuis en 1719. Soit que cette nouvelle abattît le courage d'Alexis, soit imprudence, soit mauvais conseil, il écrivit à son père qu'il renonçait à la couronne et à toute espérance de régner. « Je prends Dieu « à témoin, dit-il, et je jure sur mon âme, que « je ne prétendrai jamais à la succession. Je mets « mes enfants entre vos mains, et je ne demande « que mon entretien pendant ma vie. »

Son père lui écrivit une seconde fois : « Je re- « marque, dit-il, que vous ne parlez dans vo- « tre lettre que de la succession, comme si j'avais « besoin de votre consentement. Je vous ai re- « montré quelle douleur votre conduite m'a causée « pendant tant d'années, et vous ne m'en parlez « pas. Les exhortations paternelles ne vous tou- « chent point. Je me suis déterminé à vous écrire « encore pour la dernière fois. Si vous méprisez « mes avis de mon vivant, quel cas en ferez-vous « après ma mort? Quand vous auriez présente- « ment la volonté d'être fidèle à vos promesses, « ces grandes barbes pourront vous tourner à leur « fantaisie, et vous forceront à les violer... Ces « gens-là ne s'appuient que sur vous. Vous n'avez « aucune reconnaissance pour celui qui vous a « donné la vie. L'assistez-vous dans ses travaux « depuis que vous êtes parvenu à un âge mûr? « ne blâmez-vous pas, ne détestez-vous pas tout « ce que je peux faire pour le bien de mes peu- « ples? J'ai sujet de croire que, si vous me sur- « vivez, vous détruirez mon ouvrage. Corrigez- « vous, rendez-vous digne de la succession, ou « faites-vous moine. Répondez, soit par écrit, soit « de vive voix; sinon, j'agirai avec vous comme « avec un malfaiteur. »

Cette lettre était dure; il était aisé au prince de répondre qu'il changerait de conduite; mais il se contenta de répondre en quatre lignes à son père qu'il voulait se faire moine.

Cette résolution ne paraissait pas naturelle; et il paraît étrange que le czar voulût voyager en laissant dans ses états un fils si mécontent et si obstiné : mais aussi ce voyage même prouve que le czar ne voyait pas de conspiration à craindre de la part de son fils.

Il alla le voir avant de partir pour l'Allemagne et pour la France; le prince, malade, ou feignant de l'être, le reçut au lit, et lui confirma, par les plus grands serments, qu'il voulait se retirer dans un cloître. Le czar lui donna six mois pour se consulter, et partit avec son épouse.

A peine fut-il à Copenhague, qu'il apprit (ce qu'il pouvait présumer) qu'Alexis ne voyait que des mécontents qui flattaient ses chagrins. Il lui écrivit qu'il eût à choisir du couvent ou du trône, et que s'il voulait un jour lui succéder, il fallait qu'il vînt le trouver à Copenhague.

Les confidents du prince lui persuadèrent qu'il serait dangereux pour lui de se trouver loin de tout conseil entre un père irrité et une marâtre. Il feignit donc d'aller trouver son père à Copenhague; mais il prit le chemin de Vienne, et alla se mettre entre les mains de l'empereur Charles VI, son beau-frère, comptant y demourer jusqu'à la mort du czar.

C'était à peu près la même aventure que celle de Louis XI, lorsque, étant encore dauphin, il quitta la cour du roi Charles VII, son père, et se retira chez le duc de Bourgogne. Le dauphin était

Digitized by Google

bien plus coupable que le czarovitz, puisqu'il s'était marié malgré son père, qu'il avait levé des troupes, qu'il se retirait chez un prince naturellement ennemi de Charles VII, et qu'il ne revint jamais à sa cour, quelque instance que son père pût lui faire.

Alexis, au contraire, ne s'était marié que par ordre du czar, ne s'était point révolté, n'avait point levé de troupes, ne se retirait point chez un prince ennemi, et retourna aux pieds de son père sur la première lettre qu'il reçut de lui. Car dès que Pierre sut que son fils avait été à Vienne, qu'il s'était retiré dans le Tyrol, et ensuite à Naples, qui appartenait alors à l'empereur Charles VI, il dépêcha le capitaine aux gardes Romanzoff et le conseiller privé Tolstoy, chargés d'une lettre écrite de sa main, datée de Spa, du 21 juillet 1717, n. st. Ils trouvèrent le prince à Naples, dans le château Saint-Elme, et lui remirent la lettre; elle était conçue en ces termes :

..... « Je vous écris pour la dernière fois, pour « vous dire que vous ayez à exécuter ma volonté, « que Tolstoy et Romanzoff vous annonceront de « ma part. Si vous m'obéissez, je vous assure et « je promets à Dieu que je ne vous punirai pas, « et que si vous revenez, je vous aimerai plus « que jamais; mais que si vous ne le faites pas, « je vous donne, comme père, en vertu du pou- « voir que j'ai reçu de Dieu, ma malédiction éter- « nelle; et, comme votre souverain, je vous assure « que je trouverai bien les moyens de vous punir; en « quoi j'espère que Dieu m'assistera, et qu'il pren- « dra ma juste cause en main.

« Au reste, souvenez-vous que je ne vous ai « violenté en rien. Avais-je besoin de vous laisser « le libre choix du parti que vous voudriez pren- « dre? Si j'avais voulu vous forcer, n'avais-je pas « en main la puissance? Je n'avais qu'à comman- « der, et j'aurais été obéi. »

Le vice-roi de Naples persuada aisément Alexis de retourner auprès de son père. C'était une preuve incontestable que l'empereur d'Allemagne ne voulait prendre avec ce jeune prince aucun engagement dont le czar eût à se plaindre. Alexis avait voyagé avec sa maîtresse Afrosine; il revint avec elle.

On pouvait le considérer comme un jeune homme mal conseillé qui était allé à Vienne et à Naples au lieu d'aller à Copenhague. S'il n'avait fait que cette seule faute, commune à tant de jeunes gens, elle était bien pardonnable. Son père prenait Dieu à témoin que non seulement il lui pardonnerait, mais qu'il l'aimerait plus que jamais. Alexis partit sur cette assurance; mais par l'instruction des deux envoyés qui le ramenèrent, et par la lettre même du czar, il paraît que le père exigea que le fils déclarât ceux qui l'avaient conseillé, et qu'il exécutât son serment de renoncer à la succession.

Il semblait difficile de concilier cette exhérédation avec l'autre serment que le czar avait fait dans sa lettre d'aimer son fils plus que jamais. Peut-être que le père, combattu entre l'amour paternel et la raison du souverain, se bornait à aimer son fils retiré dans un cloître; peut-être espérait-il encore le ramener à son devoir, et le rendre digne de cette succession même en lui fesant sentir la perte d'une couronne. Dans des conjonctures si rares, si difficiles, si douloureuses, il est aisé de croire que ni le cœur du père ni celui du fils, également agités, n'étaient d'abord bien d'accord avec eux-mêmes.

Le prince arrive le 13 février 1718, n. st., à Moscou, où le czar était alors. Il se jette le jour même aux genoux de son père; il a un très long entretien avec lui : le bruit se répand aussitôt dans la ville que le père et le fils sont réconciliés, que tout est oublié; mais le lendemain on fait prendre les armes aux régiments des gardes, à la pointe du jour; on fait sonner la grosse cloche de Moscou. Les boïards, les conseillers privés, sont mandés dans le château; les évêques, les archimandrites, et deux religieux de Saint-Basile, professeurs en théologie, s'assemblent dans l'église cathédrale. Alexis est conduit sans épée et comme prisonnier dans le château, devant son père. Il se prosterne en sa présence, et lui remet en pleurant un écrit par lequel il avoue ses fautes, se déclare indigne de lui succéder, et pour toute grâce lui demande la vie.

Le czar, après l'avoir relevé, le conduisit dans un cabinet, où il lui fit plusieurs questions. Il lui déclara que s'il célait quelque chose touchant son évasion, il y allait de sa tête. Ensuite on ramena le prince dans la salle où le conseil était assemblé; là on lut publiquement la déclaration du czar déjà dressée.

Le père, dans cette pièce, reproche à son fils tout ce que nous avons détaillé, son peu d'application à s'instruire, ses liaisons avec les partisans des anciennes mœurs, sa mauvaise conduite avec sa femme. « Il a violé, dit-il, la foi conjugale en « s'attachant à une fille de la plus basse extraction, « du vivant de son épouse. » Il est vrai que Pierre avait répudié sa femme en faveur d'une captive; mais cette captive était d'un mérite supérieur, et il était justement mécontent de sa femme, qui était sa sujette. Alexis, au contraire, avait négligé sa femme pour une jeune inconnue qui n'avait de mérite que sa beauté. Jusque-là on ne voit que des fautes de jeune homme qu'un père doit reprendre et qu'il peut pardonner.

Digitized by Google

On lui reproche ensuite d'être allé à Vienne se mettre sous la protection de l'empereur. Il dit qu'*Alexis a calomnié son père*, en faisant entendre à l'empereur Charles VI qu'il était persécuté, qu'on le forçait à renoncer à son héritage; qu'enfin il a prié l'empereur de le protéger à main armée.

On ne voit pas d'abord comment l'empereur aurait pu faire la guerre au czar pour un tel sujet, et comment il eût pu interposer autre chose que des bons offices entre le père irrité et le fils désobéissant. Aussi Charles VI s'était contenté de donner une retraite au prince, et on l'avait renvoyé quand le czar, instruit de sa retraite, l'avait redemandé.

Pierre ajoute, dans cette pièce terrible, qu'Alexis avait persuadé à l'empereur, *qu'il n'était pas en sûreté de sa vie* s'il revenait en Russie. C'était en quelque façon justifier les plaintes d'Alexis, que de le faire condamner à mort après son retour, et surtout après avoir promis de lui pardonner : mais nous verrons pour quelle cause le czar fit ensuite porter ce jugement mémorable. Enfin on voyait dans cette grande assemblée un souverain absolu plaider contre son fils.

« Voilà, dit-il, de quelle manière notre fils est « revenu; et quoiqu'il ait mérité la mort par son « évasion et par ses calomnies, cependant notre « tendresse paternelle lui pardonne ses crimes : « mais, considérant son indignité et sa conduite « déréglée, nous ne pouvons en conscience lui « laisser la succession au trône, prévoyant trop « qu'après nous sa conduite dépravée détruirait « la gloire de la nation, et ferait perdre tant d'états « reconquis par nos armes. Nous plaindrions sur- « tout nos sujets, si nous les rejetions par un « tel successeur dans un état beaucoup plus mau- « vais qu'ils n'ont été.

« Ainsi, par le pouvoir paternel, en vertu du- « quel selon les droits de notre empire, chacun « même de nos sujets peut déshériter un fils, « comme il lui plaît, et en vertu de la qualité « de prince souverain, et en considération du « salut de nos états, nous privons notre dit fils « Alexis de la succession après nous à notre trône « de Russie, à cause de ses crimes et de son indi- « gnité, quand même il ne subsisterait pas une « seule personne de notre famille après nous.

« Et nous constituons et déclarons successeur « audit trône après nous notre second fils Pierre * « quoique encore jeune n'ayant pas de successeur « plus âgé.

« Donnons à notre susdit fils Alexis notre malé- « diction paternelle, si jamais, en quelque temps « que ce soit, il prétend à ladite succession, ou la « recherche.

« Désirons aussi de nos fidèles sujets de l'état « ecclésiastique et séculier et de tout autre état, « et de la nation entière, que, selon cette consti- « tution et suivant notre volonté, ils reconnaissent « et considèrent notre dit fils Pierre, désigné par « nous à la succession, pour légitime successeur, « et qu'en conformité de cette présente constitu- « tion, ils confirment le tout par serment devant « le saint autel, sur les saints Évangiles en bai- « sant la croix.

« Et tous ceux qui s'opposeront jamais, en quel- « que temps que ce soit, à notre volonté, et qui « dès aujourd'hui oseront considérer notre fils « Alexis comme successeur, ou l'assister à cet effet, « nous les déclarons traîtres envers nous et la « patrie; et avons ordonné que la présente soit « partout publiée, afin que personne n'en pré- « tende cause d'ignorance. Fait à Moscou, le 14 « février 1718, n. st. Signé de notre main, et « scellé de notre sceau. »

Il paraît que ces actes étaient préparés, ou qu'ils furent dressés avec une extrême célérité, puisque le prince Alexis était revenu le 13, et que son exhérédation en faveur du fils de Catherine est du 14.

Le prince, de son côté, signa qu'il renonçait à la succession. « Je reconnais, dit-il, cette exclu- « sion pour juste; je l'ai méritée par mon indi- « gnité; et je jure au Dieu tout puissant en Tri- « nité de me soumettre en tout à la volonté « paternelle, etc. »

Ces actes étant signés, le czar marcha à la cathédrale; on les y lut une seconde fois, et tous les ecclésiastiques mirent leurs approbations et leurs signatures au bas d'une autre copie. Jamais prince ne fut déshérité d'une manière si authentique. Il y a beaucoup d'états où un tel acte ne serait d'aucune valeur; mais en Russie, comme chez les anciens Romains, tout père avait le droit de priver son fils de sa succession; et ce droit était plus fort dans un souverain que dans un sujet, et surtout dans un souverain tel que Pierre.

Cependant il était à craindre qu'un jour ceux mêmes qui avaient animé le prince contre son père, et conseillé son évasion, ne tâchassent d'anéantir une renonciation imposée par la force, et de rendre au fils aîné la couronne transférée au cadet d'un second lit. On prévoyait, en ce cas, une guerre civile, et la destruction inévitable de tout ce que Pierre avait fait de grand et d'utile. Il fallait décider entre les intérêts de près de dix-huit millions d'hommes que contenait alors la Russie, et un seul

* C'est ce même fils de l'impératrice Catherine, qui mourut en 1719 le 18 avril

Digitized by Google

homme qui n'était pas capable de les gouverner. Il était donc important de connaître les malintentionnés ; et le czar menaça encore une fois son fils de mort, s'il lui cachait quelque chose. En conséquence le prince fut donc interrogé juridiquement par son père, et ensuite par des commissaires.

Une des charges qui servirent à sa condamnation, fut une lettre d'un résident de l'empereur, nommé Beyer, écrite de Pétersbourg après l'évasion du prince; cette lettre portait qu'il y avait de la mutinerie dans l'armée russe assemblée dans le Mecklenbourg; que plusieurs officiers parlaient d'envoyer la nouvelle czarine Catherine et son fils dans la prison où était la czarine répudiée, et de mettre Alexis sur le trône, quand on l'aurait retrouvé. Il y avait en effet alors une sédition dans cette armée du czar, mais elle fut bientôt réprimée. Ces propos vagues n'eurent aucune suite. Alexis ne pouvait les avoir encouragés; un étranger en parlait comme d'une nouvelle : la lettre n'était point adressée au prince Alexis, et il n'en avait qu'une copie qu'on lui avait envoyée de Vienne.

Une accusation plus grave fut une minute de sa propre main d'une lettre écrite de Vienne aux sénateurs et aux archevêques de Russie; les termes en étaient forts : « Les mauvais traitements continuels que j'ai essuyés sans les avoir mérités « m'ont obligé de fuir : peu s'en est fallu qu'on « ne m'ait mis dans un couvent. Ceux qui ont enfermé ma mère ont voulu me traiter de même. « Je suis sous la protection d'un grand prince; je « vous prie de ne me point abandonner à présent. « Ce mot d'*à présent*, qui pouvait être regardé comme séditieux, était rayé, et ensuite remis de sa main, et puis rayé encore ; ce qui marquait un jeune homme troublé, se livrant à son ressentiment et s'en repentant au moment même. On ne trouva que la minute de ces lettres ; elles n'étaient jamais parvenues à leur destination, et la cour de Vienne les retint, preuve assez forte que cette cour ne voulait pas se brouiller avec celle de Russie, et soutenir à main armée le fils contre le père.

On confronta plusieurs témoins au prince ; l'un d'eux, nommé Afanassief, soutint qu'il lui avait entendu dire autrefois : « Je dirai quelque chose « aux évêques, qui le rediront aux curés, les curés « aux paroissiens, et on me fera régner, fût-ce « malgré moi. «

Sa propre maîtresse, Afrosine, déposa contre lui. Toutes les accusations n'étaient pas bien précises; nul projet digéré, nulle intrigue suivie, nulle conspiration, aucune association, encore moins de préparatifs. C'était un fils de famille mécontent et dépravé, qui se plaignait de son père, qui le fuyait et qui espérait sa mort ; mais ce fils de famille était l'héritier de la plus vaste monarchie de notre hémisphère, et dans sa situation et dans sa place, il n'y avait point de petite faute.

Accusé par sa maîtresse, il le fut encore au sujet de l'ancienne czarine sa mère et de Marie sa sœur. On le chargea d'avoir consulté sa mère sur son évasion, et d'en avoir parlé à la princesse Marie. Un évêque de Rostou, confident de tous trois, fut arrêté, et déposa que ces deux princesses, prisonnières dans un couvent, avaient espéré un changement qui les mettrait en liberté, et avaient, par leurs conseils, engagé le prince à la fuite. Plus leurs ressentiments étaient naturels, plus ils étaient dangereux. On verra, à la fin de ce chapitre, quel était cet évêque, et quelle avait été sa conduite.

Alexis nia d'abord plusieurs faits de cette nature, et par cela même il s'exposait à la mort, dont son père l'avait menacé en cas qu'il ne fît pas un aveu général et sincère.

Enfin il avoua quelques discours peu respectueux qu'on lui imputait contre son père, et il s'excusa sur la colère et sur l'ivresse.

Le czar dressa lui-même de nouveaux articles d'interrogatoire. Le quatrième était ainsi conçu :

« Quand vous avez vu, par la lettre de Beyer, « qu'il y avait une révolte à l'armée du Mecklen- « bourg, vous en avez eu de la joie; je crois que « vous aviez quelque vue, et que vous vous « seriez déclaré pour les rebelles, même de mon « vivant. «

C'était interroger le prince sur le fond de ses sentiments secrets. On peut les avouer à un père dont les conseils les corrigent, et les cacher à un juge qui ne prononce que sur les faits avérés. Les sentiments cachés du cœur ne sont pas l'objet d'un procès criminel. Alexis pouvait les nier, les déguiser aisément ; il n'était pas obligé d'ouvrir son âme; cependant il répondit par écrit : « Si les re- « belles m'avaient appelé de votre vivant, j'y serais « apparemment allé, supposé qu'ils eussent été as- « sez forts. «

Il est inconcevable qu'il ait fait cette réponse de lui-même; et il serait aussi extraordinaire, du moins suivant les mœurs de l'Europe, qu'on l'eût condamné sur l'aveu d'une idée qu'il aurait pu avoir un jour dans un cas qui n'est point arrivé.

A cet étrange aveu de ses plus secrètes pensées, qui ne s'étaient point échappées au-delà du fond de son âme, on joignit des preuves qui, en plus d'un pays, ne sont pas admises au tribunal de la justice humaine.

Le prince, accablé, hors de ses sens, recher-

chant dans lui-même, avec l'ingénuité de la crainte, tout ce qui pouvait servir à le perdre, avoua enfin que, dans la confession, il s'était accusé devant Dieu, à l'archiprêtre Jacques, d'avoir souhaité la mort de son père, et que le confesseur Jacques lui avait répondu : « Dieu vous le pardon-« nera ; nous lui en souhaitons autant. »

Toutes les preuves qui peuvent se tirer de la confession sont inadmissibles par les canons de notre Église ; ce sont des secrets entre Dieu et le pénitent. L'Église grecque ne croit pas, non plus que la latine, que cette correspondance intime et sacrée entre un pécheur et la divinité soit du ressort de la justice humaine ; mais il s'agissait de l'état et d'un souverain. Le prêtre Jacques fut appliqué à la question, et avoua ce que le prince avait révélé. C'était une chose rare dans ce procès de voir le confesseur accusé par son pénitent, et le pénitent par sa maîtresse. On peut encore ajouter à la singularité de cette aventure, que l'archevêque de Rézan ayant été impliqué dans les accusations, ayant autrefois, dans les premiers éclats des ressentiments du czar contre son fils, prononcé un sermon trop favorable au jeune czarovitz, ce prince avoua dans ses interrogatoires qu'il comptait sur ce prélat ; et ce même archevêque de Rézan fut à la tête des juges ecclésiastiques consultés par le czar sur ce procès criminel, comme nous l'allons voir bientôt.

Il y a une remarque essentielle à faire dans cet étrange procès, très mal digéré dans la grossière *Histoire de Pierre premier*, par le prétendu boïard Nestesuranoy ; et cette remarque, la voici :

Dans les réponses que fit Alexis au premier interrogatoire de son père, il avoue que quand il fut à Vienne, où il ne vit point l'empereur, il s'adressa au comte de Schonborn, chambellan ; que ce chambellan lui dit : « L'empereur ne vous « abandonnera pas ; et quand il en sera temps, « après la mort de votre père, il vous aidera à « monter sur le trône à main armée. Je lui ré-« pondis, ajoute l'accusé, je ne demande pas cela ; « que l'empereur m'accorde sa protection, je « n'en veux pas davantage. » Cette déposition est simple, naturelle, porte un grand caractère de vérité : car c'eût été le comble de la folie de demander des troupes à l'empereur pour aller tenter de détrôner son père ; et personne n'eût osé faire, ni au prince Eugène, ni au conseil, ni à l'empereur, une proposition si absurde. Cette déposition est du mois de février ; et quatre mois après, au 1er juillet, dans le cours et sur la fin de ces procédures, on fait dire au czarovitz, dans ses dernières réponses par écrit :

« Ne voulant imiter mon père en rien, je cher-« chais à parvenir à la succession de quelque autre « manière que ce fût, *excepté de la bonne façon*. « Je la voulais avoir par une assistance étrangère ; « et si j'y étais parvenu, et que l'empereur eût « mis en exécution *ce qu'il m'avait promis*, de me « procurer la couronne de Russie, même à main « armée, je n'aurais rien épargné pour me mettre « en possession de la succession. Par exemple, si « l'empereur avait demandé, en échange, des « troupes de mon pays pour son service, contre « qui que ce fût de ses ennemis, ou de grosses « sommes d'argent, j'aurais fait tout ce qu'il au-« rait voulu, et j'aurais donné de grands pré-« sents à ses ministres et à ses généraux. J'aurais « entretenu à mes dépens les troupes auxiliaires « qu'il m'aurait données pour me mettre en pos-« session de la couronne de Russie ; et, en un « mot, rien ne m'aurait coûté pour accomplir en « cela ma volonté. »

Cette dernière déposition du prince paraît bien forcée ; il semble qu'il fasse des efforts pour se faire croire coupable : ce qu'il dit est même contraire à la vérité dans un point capital. Il dit que l'empereur lui avait promis de lui *procurer la couronne à main armée* : cela était faux. Le comte de Schenborn lui avait fait espérer qu'un jour, après la mort du czar, l'empereur l'aiderait à soutenir le droit de sa naissance ; mais l'empereur ne lui avait rien promis. Enfin, il ne s'agissait pas de se révolter contre son père, mais de lui succéder après sa mort.

Il dit, dans ce dernier interrogatoire, ce qu'il crut qu'il eût fait, s'il avait eu à disputer son héritage, héritage auquel il n'avait point juridiquement renoncé avant son voyage à Vienne et à Naples. Le voilà donc qui dépose une seconde fois, non pas ce qu'il a fait, et ce qui peut être soumis à la rigueur des lois, mais ce qu'il imagine qu'il eût pu faire un jour, et qui, par conséquent, ne semble soumis à aucun tribunal ; le voilà qui s'accuse deux fois des pensées secrètes qu'il a pu concevoir pour l'avenir. On n'avait jamais vu auparavant, dans le monde entier, un seul homme jugé et condamné sur les idées inutiles qui lui sont venues dans l'esprit, et qu'il n'a communiquées à personne. Il n'est aucun tribunal en Europe où l'on écoute un homme qui s'accuse d'une pensée criminelle ; et l'on prétend même que Dieu ne les punit que quand elles sont accompagnées d'une volonté déterminée.

On peut répondre à ces considérations si naturelles, qu'Alexis avait mis son père en droit de le punir, par sa réticence sur plusieurs complices de son évasion ; sa grâce était attachée à un aveu général, et il ne le fit que quand il n'était plus temps. Enfin, après un tel éclat, il ne paraissait

Digitized by Google

pas, dans la nature humaine, qu'il fût possible qu'Alexis pardonnât un jour au frère en faveur duquel il avait été déshérité; et il valait mieux, disait-on, punir un coupable que d'exposer tout l'empire. La rigueur de la justice s'accordait avec la raison d'état.

Il ne faut pas juger des mœurs et des lois d'une nation par celles des autres; le czar avait le droit fatal, mais réel, de punir de mort son fils pour sa seule évasion : il s'en explique ainsi dans sa déclaration aux juges et aux évêques.

« Quoique, selon toutes les lois divines et hu-« maines, et surtout suivant celles de Russie, « qui excluent toute juridiction entre un père et « un enfant parmi les particuliers, nous ayons « un pouvoir assez abondant et absolu de juger « notre fils suivant ses crimes, selon notre volonté, « sans en demander avis à personne; cependant, « comme on n'est point aussi clairvoyant dans « ses propres affaires que dans celles des autres, « et comme les médecins, même les plus experts, « ne risquent point de se traiter eux-mêmes, et « qu'ils en appellent d'autres dans leurs maladies; « craignant de charger ma conscience de quelque « péché, je vous expose mon état et je vous de-« mande du remède : car j'appréhende la mort « éternelle, si, ne connaissant peut-être point « la qualité de mon mal, je voulais m'en guérir « seul, vu principalement que j'ai juré sur les « jugements de Dieu, et que j'ai promis par écrit « le pardon de mon fils, et l'ai ensuite confirmé « de bouche, au cas qu'il me dît la vérité.

« Quoique mon fils ait violé sa promesse, tou-« tefois, pour ne m'écarter en rien de mes obli-« gations, je vous prie de penser à cette affaire, « et de l'examiner avec la plus grande attention, « pour voir ce qu'il a mérité. Ne me flattez point; « n'appréhendez pas que, s'il ne mérite qu'une « légère punition, et que vous le jugiez ainsi, « cela me soit désagréable; car je vous jure, par « le grand Dieu et par ses jugements, que vous « n'avez absolument rien à en craindre.

« N'ayez point d'inquiétude sur ce que vous « devez juger le fils de votre souverain; mais, « sans avoir égard à la personne, rendez justice, « et ne perdez pas votre âme et la mienne; enfin, « que notre conscience ne nous reproche rien au « jour terrible du jugement, et que notre patrie « ne soit point lésée. »

Le czar fit au clergé une déclaration à peu près semblable. Ainsi tout se passa avec la plus grande authenticité, et Pierre mit dans toutes ses démarches une publicité qui montrait la persuasion intime de sa justice.

Ce procès criminel de l'héritier d'un si grand empire dura depuis la fin de février jusqu'au 5 juillet, n. st. Le prince fut interrogé plusieurs fois; il fit les aveux qu'on exigeait : nous avons rapporté ceux qui sont essentiels.

Le 1er juillet, le clergé donna son sentiment par écrit. Le czar, en effet, ne lui demandait que son sentiment, et non pas une sentence. Le début mérite l'attention de l'Europe.

« Cette affaire, disent les évêques et les archi-« mandrites, n'est point du tout du ressort de la « juridiction ecclésiastique, et le pouvoir absolu « établi dans l'empire de Russie n'est point sou-« mis au jugement des sujets; mais le souverain « y a l'autorité d'agir suivant son bon plaisir, « sans qu'aucun inférieur y intervienne. »

Après ce préambule, on cite *le Lévitique*, où il est dit que celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort; et l'Évangile de saint Matthieu, qui rapporte cette loi sévère du *Lévitique*. On finit, après plusieurs autres citations, par ces paroles très remarquables :

« Si sa majesté veut punir celui qui est tombé, « selon ses actions et suivant la mesure de ses « crimes, il a devant lui des exemples de l'ancien « Testament; s'il veut faire miséricorde, il a « l'exemple de Jésus-Christ même, qui reçoit le fils « égaré revenant à la repentance; qui laisse libre « la femme surprise en adultère, laquelle a mé-« rité la lapidation selon la loi; qui préfère la « miséricorde au sacrifice : il a l'exemple de « David, qui veut épargner Absalon son fils et « son persécuteur; car il dit à ses capitaines qui « voulaient l'aller combattre : *Épargnez mon « fils Absalon*. Le père le voulut épargner lui-« même, mais la justice divine ne l'épargna « point.

« Le cœur du czar est entre les mains de Dieu; « qu'il choisisse le parti auquel la main de Dieu « le tournera. »

Ce sentiment fut signé par huit évêques, quatre archimandrites et deux professeurs; et, comme nous l'avons déjà dit [1], le métropolite de Rézan, avec qui le prince avait été en intelligence, signa le premier.

Cet avis du clergé fut incontinent présenté au czar. On voit aisément que le clergé voulait le porter à la clémence; et rien n'est plus beau, peut-être, que cette opposition de la douceur de Jésus-Christ à la rigueur de la loi judaïque, mise sous les yeux d'un père qui fesait le procès à son fils.

Le jour même on interrogea encore Alexis pour la dernière fois; et il mit par écrit son dernier aveu : c'est dans cette confession qu'il s'accuse « d'avoir été bigot dans sa jeunesse, d'avoir fré-

[1] Page 633.

Digitized by Google

« quenté les prêtres et les moines, d'avoir bu « avec eux, d'avoir reçu d'eux les impressions « qui lui donnèrent de l'horreur pour les devoirs « de son état, et même pour la personne de son « père. »

S'il fit cet aveu de son propre mouvement, cela prouve qu'il ignorait le conseil de clémence que venait de donner ce même clergé qu'il accusait ; et cela prouve encore davantage combien le czar avait changé les mœurs des prêtres de son pays, qui de la grossièreté et de l'ignorance étaient parvenus en si peu de temps à pouvoir rédiger un écrit dont les plus illustres pères de l'Église n'auraient désavoué ni la sagesse ni l'éloquence.

C'est dans ces derniers aveux qu'Alexis déclare ce qu'on a déjà rapporté, qu'il voulait arriver à la succession « de quelque manière que ce fût, « excepté de la bonne. »

Il semblait, par cette dernière confession, qu'il craignît de ne s'être pas assez chargé, assez rendu criminel dans les premières, et qu'en se donnant à lui-même les noms de *mauvais caractère*, de *méchant esprit*, en imaginant ce qu'il aurait fait s'il avait été le maître, il cherchait avec un soin pénible à justifier l'arrêt de mort qu'on allait prononcer contre lui. En effet, cet arrêt fut porté le 5 juillet. Il se trouvera dans toute son étendue à la fin de cette histoire. On se contentera d'observer ici qu'il commence, comme l'avis du clergé, par déclarer qu'un tel jugement n'a jamais appartenu à des sujets, mais au seul souverain dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul. Ensuite, après avoir exposé toutes les charges contre le prince, les juges s'expriment ainsi : « Que pen- « ser de son dessein de rébellion, tel qu'il n'y en « eut jamais de semblable dans le monde, joint « à celui d'un horrible double parricide contre « son souverain, comme père de la patrie et père « selon la nature? »

Peut-être ces mots furent mal traduits d'après le procès criminel imprimé par ordre du czar ; car assurément il y a de plus grandes rébellions dans le monde, et on ne voit point par les actes que jamais le czarovitz eût conçu le dessein de tuer son père. Peut-être entendait-on par ce mot de *parricide* l'aveu que ce prince venait de faire, de s'être confessé un jour d'avoir souhaité la mort à son père et à son souverain : mais l'aveu secret, dans la confession, d'une pensée secrète, n'est pas un double parricide.

Quoi qu'il en soit, il fut jugé à mort unanimement, sans que l'arrêt prononçât le genre de supplice. De cent quarante-quatre juges, il n'y en eut pas un seul qui imaginât seulement une peine moindre que la mort. Un écrit anglais, qui fit beaucoup de bruit dans ce temps-là, porte que si un tel procès avait été jugé au parlement d'Angleterre, il ne se serait pas trouvé parmi cent quarante-quatre juges un seul qui eût prononcé la plus légère peine.

Rien ne fait mieux connaître la différence des temps et des lieux. Manlius aurait pu être condamné lui-même à mort par les lois d'Angleterre pour avoir fait périr son fils, et il fut respecté par les Romains sévères. Les lois ne punissent point en Angleterre l'évasion d'un prince de Galles, qui, comme pair du royaume, est maître d'aller où il veut. Les lois de la Russie ne permettent pas au fils du souverain de sortir du royaume malgré son père. Une pensée criminelle sans aucun effet ne peut être punie ni en Angleterre, ni en France ; elle peut l'être en Russie. Une désobéissance longue, formelle et réitérée, n'est parmi nous qu'une mauvaise conduite qu'il faut réprimer ; mais c'était un crime capital dans l'héritier d'un vaste empire, dont cette désobéissance même eût produit la ruine. Enfin, le czarovitz était coupable envers toute la nation de vouloir la replonger dans les ténèbres dont son père l'avait tirée.

Tel était le pouvoir reconnu du czar, qu'il pouvait faire mourir son fils coupable de désobéissance, sans consulter personne ; cependant il s'en remit au jugement de tous ceux qui représentaient la nation ; ainsi ce fut la nation elle-même qui condamna ce prince ; et Pierre eut tant de confiance dans l'équité de sa conduite, qu'en fesant imprimer et traduire le procès, il se soumit lui-même au jugement de tous les peuples de la terre.

La loi de l'histoire ne nous a permis de rien déguiser, ni de rien affaiblir dans le récit de cette tragique aventure. On ne savait dans l'Europe qui on devait plaindre davantage, ou un jeune prince accusé par son père, et condamné à la mort par ceux qui devaient être un jour ses sujets, ou un père qui se croyait obligé de sacrifier son propre fils au salut de son empire.

On publia dans plusieurs livres que le czar avait fait venir d'Espagne le procès de don Carlos, condamné à mort par Philippe II ; mais il est faux qu'on eût jamais fait le procès à don Carlos. La conduite de Pierre Ier fut entièrement différente de celle de Philippe. L'Espagnol ne fit jamais connaître ni pour quelle raison il avait fait arrêter son fils, ni comment ce prince était mort. Il écrivit à ce sujet au pape et à l'impératrice des lettres absolument contradictoires. Le prince d'Orange, Guillaume, accusa publiquement Philippe d'avoir sacrifié son fils et sa femme à sa jalousie, et d'avoir moins été un juge sévère

Digitized by Google

qu'un mari jaloux et cruel, un père dénaturé et parricide. Philippe se laissa accuser, et garda le silence. Pierre, au contraire, ne fit rien qu'au grand jour, publia hautement qu'il préférait sa nation à son propre fils, s'en remit au jugement du clergé et des grands, et rendit le monde entier juge des uns et des autres, et de lui-même.

Ce qu'il y eut encore d'extraordinaire dans cette fatalité, c'est que la czarine Catherine, haïe du czarovitz, et menacée ouvertement du sort le plus triste si jamais ce prince régnait, ne contribua pourtant en rien à son malheur, et ne fut ni accusée, ni même soupçonnée par aucun ministre étranger résidant à cette cour, d'avoir fait la plus légère démarche contre un beau-fils dont elle avait tout à craindre. Il est vrai qu'on ne dit point qu'elle ait demandé grâce pour lui : mais tous les Mémoires de ce temps-là, surtout ceux du comte de Bassevitz, assurent unanimement qu'elle plaignit son infortune.

J'ai en main les Mémoires d'un ministre public, où je trouve ces propres mots : « J'étais « présent quand le czar dit au duc de Holstein « que Catherine l'avait prié d'empêcher qu'on ne « prononçât au czarovitz sa condamnation. Con- « tentez-vous, me dit-elle, de lui faire prendre « le froc, parce que cet opprobre d'un arrêt de « mort signifié rejaillira sur votre petit-fils. »

Le czar ne se rendit point aux prières de sa femme ; il crut qu'il était important que la sentence fût prononcée publiquement au prince, afin qu'après cet acte solennel il ne pût jamais revenir contre un arrêt auquel il avait acquiescé lui-même, et qui, le rendant mort civilement, le mettrait pour jamais hors d'état de réclamer la couronne.

Cependant, après la mort de Pierre, si un parti puissant se fût élevé en faveur d'Alexis, cette mort civile l'aurait-elle empêché de régner?

L'arrêt fut prononcé au prince. Les mêmes Mémoires m'apprennent qu'il tomba en convulsion à ces mots : « Les lois divines et ecclésiasti- « ques, civiles et militaires, condamnent à mort, « sans miséricorde, ceux dont les attentats contre « leur père et leur souverain sont manifestes. » Ces convulsions se tournèrent, dit-on, en apoplexie ; on eut peine à le faire revenir. Il reprit un peu ses sens, et, dans cet intervalle de vie et de mort, il fit prier son père de venir le voir. Le czar vint ; les larmes coulèrent des yeux du père et du fils infortuné ; le condamné demanda pardon, le père pardonna publiquement. L'extrême-onction fut administrée solennellement au malade agonisant. Il mourut en présence de toute la cour, le lendemain de cet arrêt funeste. Son corps fut porté d'abord à la cathédrale, et déposé dans un cercueil ouvert. Il y resta quatre jours exposé à tous les regards, et enfin il fut inhumé dans l'église de la citadelle, à côté de son épouse. Le czar et la czarine assistèrent à la cérémonie.

On est indispensablement obligé ici d'imiter, si on ose le dire, la conduite du czar, c'est-à-dire de soumettre au jugement du public tous les faits qu'on vient de raconter avec la fidélité la plus scrupuleuse, et non seulement ces faits, mais les bruits qui coururent, et ce qui fut imprimé sur ce triste sujet par les auteurs les plus accrédités. Lamberti, le plus impartial de tous, et le plus exact, qui s'est borné à rapporter les pièces originales et authentiques concernant les affaires de l'Europe, semble s'éloigner ici de cette impartialité et de ce discernement qui fait son caractère ; il s'exprime en ces termes : « La czarine, crai- « gnant toujours pour son fils, n'eut point de « relâche qu'elle n'eût porté le czar à faire au « fils aîné le procès, et à le faire condamner à « mort ; ce qui est étrange, c'est que le czar, après « lui avoir donné lui-même le knout, qui est « une question, lui coupa aussi lui-même la tête. « Le corps du czaruvitz fut exposé en public, et « la tête tellement adaptée au corps, que l'on ne « pouvait pas discerner qu'elle en avait été sépa- « rée. Il arriva quelque temps après que le fils de « la czarine vint à décéder, à son grand regret « et à celui du czar. Ce dernier, qui avait décollé « de sa propre main son fils aîné, réfléchissant « qu'il n'avait point de successeur, devint de « mauvaise humeur. Il fut informé dans ce temps- « là, que la czarine avait des intrigues secrètes et « illégitimes avec le prince Menzikoff. Cela joint « aux réflexions que la czarine était la cause qu'il « avait sacrifié lui-même son fils aîné, il médita « de faire raser la czarine, et de l'enfermer dans « un couvent, ainsi qu'il avait fait de sa première « femme, qui y était encore. Le czar avait accou- « tumé de mettre ses pensées journalières sur des « tablettes : il y avait mis soudit dessein sur la « czarine. Elle avait gagné des pages qui entraient « dans la chambre du czar. Un de ceux-ci qui « étaient accoutumés à prendre les tablettes sous « la toilette, pour les faire voir à la czarine, prit « celles où il y avait le dessein du czar. Dès que « cette princesse l'eut parcouru, elle en fit part « à Menzikoff ; et, un jour ou deux après, le czar « fut pris d'une maladie inconnue et violente « qui le fit mourir. Cette maladie fut attribuée « au poison, puisqu'on vit manifestement qu'elle « était si violente et subite, qu'elle ne pouvait « venir que d'une telle source, qu'on dit être « assez usitée en Moscovie. »

Ces accusations consignées dans les Mémoires de Lamberti se répandirent dans toute l'Europe.

Il reste encore un grand nombre d'imprimés et de manuscrits qui pourraient faire passer ces opinions à la dernière postérité.

Je crois qu'il est de mon devoir de dire ici ce qui est parvenu à ma connaissance. Je certifie d'abord que celui qui dit à Lamberti l'étrange anecdote qu'il rapporte, était, à la vérité, né en Russie, mais non d'une famille du pays; qu'il ne résidait point dans cet empire au temps de la catastrophe du czarovitz; il en était absent depuis plusieurs années. Je l'ai connu autrefois; il avait vu Lamberti dans la petite ville de Nyon, où cet écrivain était retiré, et où j'ai été souvent. Ce même homme m'a avoué qu'il n'avait parlé à Lamberti que *des bruits qui couraient alors*.

Qu'on voie, par cet exemple, combien il était plus aisé autrefois à un seul homme d'en flétrir un autre dans la mémoire des nations, lorsque, avant l'imprimerie, les histoires manuscrites, conservées dans peu de mains, n'étaient ni exposées au grand jour ni contredites par les contemporains, ni à la portée de la critique universelle, comme elles sont aujourd'hui. Il suffisait d'une ligne dans Tacite ou dans Suétone, et même dans les auteurs des légendes, pour rendre un prince odieux au monde, et pour perpétuer son opprobre de siècle en siècle.

Comment se serait-il pu faire que le czar eût tranché de sa main la tête de son fils, à qui on donna l'extrême-onction en présence de toute la cour? était-il sans tête quand on répandit l'huile sur sa tête même? en quel temps put-on recoudre cette tête à son corps? le prince ne fut pas laissé seul un moment depuis la lecture de son arrêt jusqu'à sa mort.

Cette anecdote, que son père se servit du fer, détruit celle qu'il se servit de poison. Il est vrai qu'il est très rare qu'un jeune homme expire d'une révolution subite causée par la lecture d'un arrêt de mort, et surtout d'un arrêt auquel il s'attendait; mais enfin les médecins avouent que la chose est possible.

Si le czar avait empoisonné son fils, comme tant d'écrivains l'ont débité, il perdait par là le fruit de tout ce qu'il avait fait pendant le cours de ce procès fatal pour convaincre l'Europe du droit qu'il avait de le punir : tous les motifs de la condamnation devenaient suspects, et le czar se condamnait lui-même : s'il eût voulu la mort d'Alexis, il eût fait exécuter l'arrêt; n'en était-il pas le maître absolu? un homme prudent, un monarque sur qui la terre a les yeux, se résout-il à faire empoisonner lâchement celui qu'il peut faire périr par le glaive de la justice? Veut-on se noircir dans la postérité par le titre d'empoisonneur et de parricide, quand on peut si aisément ne se donner que celui d'un juge sévère?

Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté que Pierre fut plus roi que père, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législateur, et à ceux de sa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée, sans cette sévérité malheureuse. Il est évident qu'il n'immola point son fils à une marâtre et à l'enfant mâle qu'il avait d'elle, puisqu'il le menaça souvent de le déshériter avant que Catherine lui eût donné ce fils, dont l'enfance infirme était menacée d'une mort prochaine, et qui mourut en effet bientôt après. Si Pierre avait fait un si grand éclat uniquement pour complaire à sa femme, il eût été faible, insensé, et lâche; et certes il ne l'était pas. Il prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation, si l'on suivait après lui ses vues. Toutes ses entreprises ont été perfectionnées selon ses prédictions; sa nation est devenue célèbre et respectée dans l'Europe, dont elle était auparavant séparée; et si Alexis eût régné, tout aurait été détruit. Enfin, quand on considère cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent, et les sévères approuvent.

Ce grand et terrible événement est encore si frais dans la mémoire des hommes, on en parle si souvent avec étonnement, qu'il est absolument nécessaire d'examiner ce qu'en ont dit les auteurs contemporains. Un de ces écrivains faméliques qui prennent hardiment le titre d'historien, parle ainsi dans son livre dédié au comte de Bruhl, premier ministre du roi de Pologne, dont le nom peut donner du poids à ce qu'il avance : « Toute la Russie est persuadée que le czarovitz « ne mourut que du poison préparé par la main « d'une marâtre. » Cette accusation est détruite par l'aveu que fit le czar au duc de Holstein, que la czarine Catherine lui avait conseillé d'enfermer dans un cloître son fils condamné.

A l'égard du poison donné depuis par cette impératrice même à Pierre, son époux, ce conte se détruit lui-même par le seul récit de l'aventure du page et des tablettes. Un homme s'avise-t-il d'écrire sur ses tablettes : « Il faut que je me « ressouvienne de faire enfermer ma femme? » Sont-ce là de ces détails qu'on puisse oublier, et dont on soit obligé de tenir registre? Si Catherine avait empoisonné son beau-fils et son mari, elle eût fait d'autres crimes : non seulement on ne lui a jamais reproché aucune cruauté, mais elle ne fut connue que par sa douceur et par son indulgence.

Il est nécessaire à présent de faire voir ce qui fut la première cause de la conduite d'Alexis, de son évasion, de sa mort, et de celle des complices

Digitized by Google

qui périrent par la main du bourreau. Ce fut l'abus de la religion, ce furent des prêtres et des moines; et cette source de tant de malheurs est assez indiquée dans quelques aveux d'Alexis que nous avons rapportés, et surtout dans cette expression du czar Pierre, dans une lettre à son fils: « Ces longues barbes pourront vous tourner à « leur fantaisie [1]. »

Voici presque mot à mot comment les Mémoires d'un ambassadeur à Pétersbourg expliquent ces paroles: « Plusieurs ecclésiastiques, dit-il, attachés « à leur ancienne barbarie, et plus encore à leur « autorité, qu'ils perdaient à mesure que la nation « s'éclairait, languissaient après le règne d'Alexis, « qui leur promettait de les replonger dans cette « barbarie si chère. De ce nombre était Dozithée, « évêque de Rostou. Il supposa une révélation de « saint Démétrius. Ce saint lui était apparu, et « l'avait assuré, de la part de Dieu, que Pierre « n'avait pas trois mois à vivre; qu'Eudoxie, ren- « fermée dans le couvent de Susdal, et religieuse « sous le nom d'Hélène, ainsi que la princesse « Marie, sœur du czar, devaient monter sur le « trône, et régner conjointement avec son fils « Alexis. Eudoxie et Marie eurent la faiblesse de « croire cette imposture; elles en furent si per- « suadées, qu'Hélène quitta, dans son couvent, « l'habit de religieuse, reprit le nom d'Eudoxie, « se fit traiter de majesté, et fit effacer des prières « publiques le nom de sa rivale Catherine; elle « ne parut plus que revêtue des anciens habits « de cérémonie que portaient les czarines. La « trésorière du convent se déclara contre cette « entreprise. Eudoxie répondit hautement: *Pierre « a puni les strélitz, qui avaient outragé sa « mère; mon fils Alexis punira quiconque aura « insulté la sienne.* Elle fit renfermer la trésorière « dans sa cellule. Un officier, nommé Étienne « Glebo, fut introduit dans le couvent. Eudoxie « en fit l'instrument de ses desseins, et l'attacha « à elle par ses faveurs. Glebo répandit dans la « petite ville de Susdal et dans les environs la « prédiction de Dozithée. Cependant les trois mois « s'écoulèrent. Eudoxie reproche à l'évêque que « le czar est encore en vie. *Les péchés de mon « père en sont cause,* dit Dozithée; *il est en pur- « gatoire et il m'en a averti.* Aussitôt Eudoxie « fait dire *mille messes des morts;* Dozithée « l'assure qu'elles opèrent. Il vient au bout « d'un mois lui dire que son père a déjà la tête « hors du purgatoire; un mois après le défunt « n'en a plus que jusqu'à la ceinture: enfin il ne « tient plus au purgatoire que par les pieds; et « quand les pieds seront dégagés, ce qui est le « plus difficile, le czar Pierre mourra infailli- « blement.

« La princesse Marie, persuadée par Dozi- « thée, se livra à lui, à condition que le père du « prophète sortirait incessamment du purgatoire, « et que la prédiction s'accomplirait; et Glebo « continua son commerce avec l'ancienne cza- « rine.

« Ce fut principalement sur la foi de ces pré- « dictions que le czarovitz s'évada, et alla atten- « dre la mort de son père dans les pays étrangers. « Tout cela fut bientôt découvert. Dozithée et « Glebo furent arrêtés; les lettres de la princesse « Marie à Dozithée, et d'Hélène à Glebo, furent « lues en plein sénat. La princesse Marie fut en- « fermée à Schlusselbourg; l'ancienne czarine « transférée dans un autre couvent où elle fut « prisonnière. Dozithée et Glebo, tous les com- « plices de cette vaine et superstitieuse intrigue, « furent appliqués à la question, ainsi que les « confidents de l'évasion d'Alexis. Son confesseur, « son gouverneur, son maréchal de cour, mou- « rurent tous dans les supplices. »

On voit donc à quel prix cher et funeste Pierre-le-Grand acheta le bonheur qu'il procura à ses peuples; combien d'obstacles publics et secrets il eut à surmonter au milieu d'une guerre longue et difficile, des ennemis au-dehors, des rebelles au-dedans, la moitié de sa famille animée contre lui, la plupart des prêtres obstinément déclarés contre ses entreprises, presque toute la nation irritée long-temps contre sa propre félicité, qui ne lui était pas encore sensible; des préjugés à détruire dans les têtes, le mécontentement à calmer dans les cœurs. Il fallait qu'une génération nouvelle, formée par ses soins, embrassât enfin les idées de bonheur et de gloire que n'avaient pu supporter leurs pères [1].

*********

## CHAPITRE XI.

**Travaux et établissements vers l'an 1716 et suivants.**

Pendant cette horrible catastrophe, il parut bien que Pierre n'était que le père de sa patrie,

[1] Ces longues barbes pouvaient signifier également ceux des Russes qui, malgré la loi tyrannique et ridicule du czar, n'avaient pas voulu se faire raser; mais il est certain que les prêtres entrèrent pour beaucoup dans les dissensions de la famille du czar. K

[1] Cette histoire a été écrite d'après des mémoires et des pièces originales envoyés de Russie. On voit que le czar a fait condamner son fils par des esclaves dont la bassesse et la barbare hypocrisie est prouvée par le style même de la sentence. Le czarovitz mourut presque subitement le lendemain de sa condamnation. Quelle fut précisément la cause de sa mort? c'est ce qu'il est difficile de savoir. Mais si le czar voulait conserver la vie à son fils, et se contenter de le

et qu'il considérait sa nation comme sa famille. Les supplices dont il avait été obligé de punir la partie de sa nation qui voulait empêcher l'autre d'être heureuse étaient des sacrifices faits au public par une nécessité douloureuse.

Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhérédation et de la mort de son fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets, par la police générale auparavant inconnue; par les manufactures et les fabriques en tout genre, ou établies, ou perfectionnées; par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir; et par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers, et les peuples, que la nature a séparés. Ce ne sont pas là de ces événements frappants qui charment le commun des lecteurs, de ces intrigues de cour qui amusent la malignité, de ces grandes révolutions qui intéressent la curiosité ordinaire des hommes; mais ce sont les ressorts véritables de la félicité publique, que les yeux philosophiques aiment à considérer.

Il y eut donc un lieutenant-général de la police de tout l'empire établi à Pétersbourg, à la tête d'un tribunal qui veillait au maintien de l'ordre, d'un bout de la Russie à l'autre. Le luxe dans les habits, et les jeux de hasard, plus dangereux que le luxe, furent sévèrement défendus. On établit des écoles d'arithmétique, déjà ordonnées en 1716, dans toutes les villes de l'empire. Les maisons pour les orphelins et pour les enfants trouvés, déjà commencées, furent achevées, dotées et remplies.

Nous joindrons ici tous les établissements utiles, auparavant projetés, et finis quelques années après. Toutes les grandes villes furent délivrées de la foule odieuse de ces mendiants qui ne veulent avoir d'autre métier que celui d'importuner ceux qui en ont, et de traîner aux dépens des autres hommes une vie misérable et honteuse; abus trop souffert dans d'autres états.

Les riches furent obligés de bâtir à Pétersbourg des maisons régulières suivant leur fortune. Ce fut une excellente police de faire venir sans frais tous les matériaux à Pétersbourg par toutes les barques et chariots qui revenaient à vide des provinces voisines.

priver de la succession au trône, quelle pitié et abominable comédie que cette condamnation à mort! quelle cruauté dans la lecture de cette sentence au malheureux czarovitz! Cette conduite du czar, qui aurait causé la mort de son fils, serait moins criminelle sans doute que l'assassinat juridique ou l'empoisonnement d'Alexis; mais elle serait plus odieuse et plus méprisable.

On pourrait proposer cette question: Est-il permis à un despote de faire périr son successeur naturel lorsqu'il le croit imbécile? Mais cette question n'en peut être une que pour ceux qui regarderaient le despotisme comme un gouvernement légitime. K.

Les poids et les mesures furent fixés et rendus uniformes ainsi que les lois. Cette uniformité tant désirée, mais si inutilement, dans des états dès long-temps policés, fut établie en Russie sans difficulté et sans murmure; et nous pensons que parmi nous cet établissement salutaire serait impraticable. Le prix des denrées nécessaires fut réglé; ces fanaux que Louis XIV établit le premier dans Paris, qui ne sont pas même encore connus à Rome, éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg: les pompes pour les incendies, les barrières dans les rues solidement pavées; tout ce qui regarde la sûreté, la propreté, et le bon ordre, les facilités pour le commerce intérieur, les priviléges donnés à des étrangers, et les réglements qui empêchaient l'abus de ces priviléges; tout fit prendre à Pétersbourg et à Moscou une face nouvelle [1].

On perfectionna plus que jamais les fabriques des armes, surtout celle que le czar avait formée à dix milles environ de Pétersbourg; il en était le premier intendant; mille ouvriers y travaillaient souvent sous ses yeux. Il allait donner ses ordres lui-même à tous les entrepreneurs des moulins à grains, à poudre, à scie; aux directeurs des fabriques de corderies et de voiles, des briqueteries, des ardoises, des manufactures de toiles; beaucoup d'ouvriers de toute espèce lui arrivèrent de France: c'était le fruit de son voyage.

Il établit un tribunal de commerce dont les membres étaient mi-partie nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricants et pour tous les artistes. Un Français forma une manufacture de très belles glaces à Pétersbourg, avec les secours du prince Menzikoff. Un autre fit travailler à des tapisseries de hautelice sur le modèle de celles des Gobelins; et cette manufacture est encore aujourd'hui très encouragée. Un troisième fit réussir les fileries d'or et d'argent, et le czar ordonna qu'il ne serait employé par année dans cette manufacture que quatre mille marcs, soit d'argent, soit d'or, afin de

[1] Taxer les denrées nécessaires à la vie, obliger les gens riches de faire bâtir des maisons dans une capitale nouvelle, contraindre les chariots et les bateaux qui revenaient à vide à se charger de matériaux pour Pétersbourg, ce sont autant d'actes de tyrannie qu'on peut excuser par l'ignorance qui régnait encore en Europe sur des objets si simples. La suppression de la mendicité est un projet chimérique qu'on cherche à réaliser par des moyens barbares: il est contre la justice d'empêcher un homme de faire l'aumône, et on autre de la demander. Ce sont les mauvaises lois et la mauvaise administration qui multiplient les mendiants; et lorsque le nombre en devient trop grand, ce ne sont pas ceux qui mendient, mais ceux qui gouvernent, qu'il faudrait punir.

Nous ne dirons rien de la manière d'encourager le commerce par des priviléges. Le czar avait sur l'administration les mêmes principes que les gens éclairés de son siècle; et c'est tout ce qu'on peut exiger d'un prince. K.

Digitized by Google

n'en point diminuer la masse dans ses états.

Il donna trente mille roubles, c'est-à-dire cent cinquante mille livres de France, avec tous les matériaux et tous les instruments nécessaires, à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et des autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ses troupes de draps faits dans son pays : auparavant on tirait ces draps de Berlin et d'autres pays étrangers.

On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande; et à sa mort il y avait déjà à Moscou et à Jaroslau quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

On n'aurait certainement pas imaginé autrefois, lorsque la soie était vendue en Europe au poids de l'or, qu'un jour, au-delà du lac Ladoga, sous un climat glacé et dans des marais inconnus, il s'élèverait une ville opulente et magnifique dans laquelle la soie de Perse se manufacturerait aussi bien que dans Ispahan : Pierre l'entreprit, et y réussit. Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais : on découvrit quelques mines d'or et d'argent, et un conseil des mines fut établi pour constater si les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne coûteraient de dépense.

Pour faire fleurir tant de manufactures, tant d'arts différents, tant d'entreprises, ce n'était pas assez de signer des patentes, et de nommer des inspecteurs; il fallait dans ces commencements qu'il vît tout par ses yeux, et qu'il travaillât même de ses mains, comme on l'avait vu auparavant construire des vaisseaux, les appareiller, et les conduire. Quand il s'agissait de creuser des canaux dans des terres fangeuses et presque impraticables, on le voyait quelquefois se mettre à la tête des travailleurs, fouiller la terre, et la transporter lui-même.

Il fit cette année 1718 le plan du canal et des écluses de Ladoga. Il s'agissait de faire communiquer la Néva à une autre rivière navigable, pour amener facilement les marchandises à Pétersbourg, sans faire un grand détour par le lac Ladoga, trop sujet aux tempêtes, et souvent impraticable pour les barques; il nivela lui-même le terrain; on conserve encore les instruments dont il se servit pour ouvrir la terre et la voiturer; cet exemple fut suivi de toute sa cour, et hâta un ouvrage qu'on regardait comme impossible : il a été achevé après sa mort; car aucune de ses entreprises reconnues possibles n'a été abandonnée.

Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec, et dans lequel on carène et on radoube les vaisseaux de guerre, fut aussi commencé dans le temps même des procédures contre son fils.

Il bâtit, cette même année, la ville neuve de Ladoga. Bientôt après il tira ce canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan : d'abord les eaux de deux rivières qu'il fit communiquer reçoivent les barques qui ont remonté le Volga : de ces rivières on passe par un autre canal dans le lac d'Ilmen; on entre ensuite dans le canal de Ladoga, où les marchandises peuvent être transportées par la grande mer dans toutes les parties du monde.

Occupé de ces travaux qui s'exécutaient sous ses yeux, il portait ses soins jusqu'au Kamtschatka à l'extrémité de l'Orient, et il fit bâtir deux forts dans ce pays si long-temps inconnu au reste du monde. Cependant des ingénieurs de son académie de marine, établie en 1715, marchaient déjà dans tout l'empire pour lever des cartes exactes, et pour mettre sous les yeux de tous les hommes cette vaste étendue des contrées qu'il avait policées et enrichies.

********

## CHAPITRE XII.

### Du commerce.

Le commerce extérieur était presque tombé entièrement avant lui, il le fit renaître. On sait assez que le commerce a changé plusieurs fois son cours dans le monde. La Russie méridionale était, avant Tamerlan, l'entrepôt de la Grèce, et même des Indes; les Génois étaient les principaux facteurs. Le Tanaïs et le Borysthène étaient chargés des productions de l'Asie. Mais lorsque Tamerlan eut conquis, sur la fin du quatorzième siècle, la Chersonèse taurique, appelée depuis la Crimée, lorsque les Turcs furent maîtres d'Azof, cette grande branche du commerce du monde fut anéantie. Pierre avait voulu la faire revivre en se rendant maître d'Azof. La malheureuse campagne du Pruth lui fit perdre cette ville, et avec elle toutes les vues du commerce par la mer Noire : il restait à s'ouvrir la voix d'un négoce non moins étendu par la mer Caspienne. Déjà dans le seizième siècle, et au commencement du dix-septième, les Anglais, qui avaient fait naître le commerce à Archangel, l'avaient tenté sur la mer Caspienne; mais toutes ces épreuves furent inutiles.

Nous avons déjà dit que le père de Pierre-le-Grand avait fait bâtir un vaisseau par un Hollandais, pour aller trafiquer d'Astracan sur les côtes de la Perse : le vaisseau fut brûlé par le rebelle Stenko-Rasin. Alors toutes les espérances de négocier en droiture avec les Persans s'évanouirent. Les Arméniens, qui sont les facteurs de cette partie de l'Asie, furent reçus par Pierre-le-Grand

Digitized by Google

dans Astracan ; on fut obligé de passer par leurs mains, et de leur laisser tout l'avantage du commerce ; c'est ainsi que dans l'Inde on en use avec les Banians, et que les Turcs, ainsi que beaucoup d'états chrétiens, en usent encore avec les Juifs; car ceux qui n'ont qu'une ressource se rendent toujours très savants dans l'art qui leur est nécessaire : les autres peuples deviennent volontairement tributaires d'un savoir faire qui leur manque.

Pierre avait déjà remédié à cet inconvénient en fesant un traité avec l'empereur de Perse, par lequel toute la soie qui ne serait pas destinée aux manufactures persanes serait livrée aux Arméniens d'Astracan, pour être par eux transportée en Russie.

Les troubles de la Perse détruisirent bientôt cet arrangement. Nous verrons comment le sha ou empereur persan Hussein, persécuté par des rebelles, implora l'assistance de Pierre, et comment Pierre, après avoir soutenu des guerres si difficiles contre les Turcs et contre les Suédois, alla conquérir trois provinces de Perse; mais il n'est ici question que du commerce.

*Du commerce avec la Chine.*

L'entreprise de négocier avec la Chine semblait devoir être la plus avantageuse. Deux états immenses qui se touchent, et dont l'un possède réciproquement ce qui manque à l'autre, paraissaient être tous deux dans l'heureuse nécessité de lier une correspondance utile, surtout depuis la paix jurée solennellement entre l'empire russe et l'empire chinois, en l'an 1689, selon notre manière de compter.

Les premiers fondements de ce commerce avaient été jetés dès l'année 1653. Il se forma dans Tobolsk des compagnies de Sibériens et de familles de Bukarie établies en Sibérie. Ces caravanes passèrent par les plaines des Calmoucks, traversèrent ensuite les déserts jusqu'à la Tartarie chinoise, et firent des profits considérables; mais les troubles survenus dans le pays des Calmoucks, et les querelles des Russes et des Chinois pour les frontières, dérangèrent ces entreprises.

Après la paix de 1689, il était naturel que les deux nations convinssent d'un lieu neutre, où les marchandises seraient portées. Les Sibériens, ainsi que tous les autres peuples, avaient plus besoin des Chinois que les Chinois n'en avaient d'eux : ainsi on demanda la permission à l'empereur de la Chine d'envoyer des caravanes à Pékin, et on l'obtint aisément au commencement du siècle où nous sommes.

Il est très remarquable que l'empereur Kang-hi avait permis qu'il y eût déjà dans un faubourg de Pékin une église russe desservie par quelques prêtres de Sibérie, aux dépens mêmes du trésor impérial. Kang-hi avait eu l'indulgence de bâtir cette église en faveur de plusieurs familles de la Sibérie orientale, dont les unes avaient été faites prisonnières avant la paix de 1689, et les autres étaient des transfuges. Aucune d'elles, après la paix de Nipchou, n'avait voulu retourner dans sa patrie : le climat de Pékin, la douceur des mœurs chinoises, la facilité de se procurer une vie commode par un peu de travail, les avaient toutes fixées à la Chine. Leur petite église grecque n'était point dangereuse au repos de l'empire, comme l'ont été les établissements des jésuites. L'empereur Kang-hi favorisait d'ailleurs la liberté de conscience : cette tolérance fut établie de tout temps dans toute l'Asie, ainsi qu'elle le fut autrefois dans la terre entière jusqu'au temps de l'empereur romain Théodose 1er. Ces familles russes, s'étant mêlées depuis aux familles chinoises, ont abandonné leur christianisme; mais leur église subsiste encore.

Il fut établi que les caravanes de Sibérie jouiraient toujours de cette église, quand elles viendraient apporter des fourrures, et d'autres objets de commerce à Pékin : le voyage, le séjour, et le retour, se fesaient en trois années. Le prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, fut vingt ans à la tête de ce commerce. Les caravanes étaient quelquefois très nombreuses, et il était difficile de contenir la populace qui composait le plus grand nombre.

On passait sur les terres d'un prêtre lama, espèce de souverain qui réside sur la rivière d'Orkon, et qu'on appelle le Kontoukas : c'est un vicaire du grand-lama, qui s'est rendu indépendant en changeant quelque chose à la religion du pays, dans laquelle l'ancienne opinion indienne de la métempsycose est l'opinion dominante : on ne peut mieux comparer ce prêtre qu'aux évêques luthériens de Lubeck et d'Osnabruck, qui ont secoué le joug de l'évêque de Rome. Ce prélat tartare fut insulté par les caravanes; les Chinois le furent aussi. Le commerce fut encore dérangé par cette mauvaise conduite; et les Chinois menacèrent de fermer l'entrée de leur empire à ces caravanes, si on n'arrêtait pas ces désordres. Le commerce avec la Chine était alors très avantageux aux Russes : ils rapportaient de l'or, de l'argent, et des pierreries. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale.

Les vexations du prince Gagarin ruinèrent beau-

coup au commerce qui l'avait enrichi; mais enfin elles le perdirent lui-même : il fut accusé devant la chambre de justice établie par le czar, et on lui trancha la tête une année après que le czarovitz fut condamné, et que la plupart de ceux qui avaient eu des liaisons avec ce prince furent exécutés à mort.

En ce temps-là même l'empereur Kang-hi se sentant affaiblir, et ayant l'expérience que les mathématiciens d'Europe étaient plus savants que les mathématiciens de la Chine, crut que les médecins d'Europe valaient aussi mieux que les siens; il fit prier le czar, par les ambassadeurs qui revenaient de Pékin à Pétersbourg, de lui envoyer un médecin. Il se trouva un chirurgien anglais à Pétersbourg, qui s'offrit à faire ce personnage; il partit avec un nouvel ambassadeur, et avec Laurent Lange, qui a laissé une description de ce voyage. Cette ambassade fut reçue et défrayée avec magnificence. Le chirurgien anglais trouva l'empereur en bonne santé, et passa pour un médecin très habile. La caravane qui suivit cette ambassade gagna beaucoup; mais de nouveaux excès commis par cette caravane même indisposèrent tellement les Chinois, qu'on renvoya Lange, alors résident du czar auprès de l'empereur de la Chine, et qu'on renvoya avec lui tous les marchands de Russie.

L'empereur Kang-hi mourut : son fils Youngtching, aussi sage et plus ferme que son père, celui-là même qui chassa les jésuites de son empire, comme le czar les en avait chassés en 1718, conclut avec Pierre un traité par lequel les caravanes russes ne commerceraient plus que sur les frontières des deux empires. Il n'y a que les facteurs dépêchés au nom du souverain, ou de la souveraine de la Russie, qui aient la permission d'entrer dans Pékin; ils y sont logés dans une vaste maison que l'empereur Kang-hi avait assignée autrefois aux envoyés de la Corée. Il y a longtemps qu'on n'a fait partir ni de caravanes ni de facteurs de la couronne pour la ville de Pékin. Ce commerce est languissant, mais prêt à se ranimer.

### *Du commerce de Pétersbourg et des autres ports de l'Europe.*

On voyait dès lors plus de deux cents vaisseaux étrangers aborder chaque année à la nouvelle ville impériale. Ce commerce s'est accru de jour en jour, et a valu plus d'une fois cinq millions (argent de France) à la couronne. C'était beaucoup plus que l'intérêt des fonds que cet établissement avait coûtés. Ce commerce diminua beaucoup celui d'Archangel, et c'est ce que voulait le fondateur, parce qu'Archangel est trop impraticable, trop éloigné de toutes les nations, et que le commerce qui se fait sous les yeux d'un souverain appliqué est toujours plus avantageux. Celui de la Livonie resta toujours sur le même pied. La Russie, en général, a trafiqué avec succès; mille à douze cents vaisseaux sont entrés tous les ans dans ses ports, et Pierre a su joindre l'utilité à la gloire.

## CHAPITRE XIII.

### Des lois.

On sait que les bonnes lois sont rares, mais que leur exécution l'est encore davantage. Plus un état est vaste et composé de nations diverses, plus il est difficile de les réunir par une même jurisprudence. Le père du czar Pierre avait fait rédiger un code sous le titre d'*Oulogénie;* il était même imprimé, mais il s'en fallait beaucoup qu'il pût suffire.

Pierre avait, dans ses voyages, amassé des matériaux pour rebâtir ce grand édifice qui croulait de toutes parts; il tira des instructions du Danemarck, de la Suède, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, et prit de ces différentes nations ce qu'il crut qui convenait à la sienne.

Il y avait une cour de boïards qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses : le rang et la naissance y donnait séance, il fallait que la science la donnât : cette cour fut cassée.

Il créa un procureur général, auquel il joignit quatre assesseurs dans chacun des gouvernements de l'empire : ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les sentences ressortirent au sénat qu'il établit : chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions et les changements nécessaires, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de lois.

Il défendit à tous ces juges, sous peine de mort, de recevoir ce que nous appelons *des épices* : elles sont médiocres chez nous; mais il serait bon qu'il n'y en eût point. Les grands frais de notre justice sont les salaires des subalternes, la multiplicité des écritures, et surtout cet usage onéreux, dans les procédures, de composer les lignes de trois mots, et d'accabler ainsi sous un tas immense de papiers les fortunes des citoyens. Le czar eut soin que les frais fussent médiocres, et la justice prompte. Les juges, les greffiers, auront des appointements du trésor public, et n'achetèrent point leurs charges.

Ce fut principalement dans l'année 1718, pendant qu'il instruisait solennellement le procès de

Digitized by Google

son fils, qu'il fit ces réglements. La plupart des lois qu'il porta furent tirées de celles de la Suède, et il ne fit point de difficulté d'admettre dans les tribunaux les prisonniers suédois instruits de la jurisprudence de leur pays, et qui, ayant appris la langue de l'empire, voulurent rester en Russie.

Les causes des particuliers ressortirent au gouverneur de la province et à ses assesseurs; ensuite on pouvait en appeler au sénat; et si quelqu'un, après avoir été condamné par le sénat, en appelait au czar même, il était déclaré digne de mort, en cas que son appel fût injuste; mais, pour tempérer la rigueur de cette loi, il créa un maître général des requêtes, qui recevait les placets de tous ceux qui avaient au sénat, ou dans les cours inférieures, des affaires sur lesquelles la loi ne s'était pas encore expliquée.

Enfin il acheva, en 1722, son nouveau code, et il défendit, sous peine de mort, à tous les juges de s'en écarter, et de substituer leur opinion particulière à la loi générale. Cette ordonnance terrible fut affichée, et l'est encore dans tous les tribunaux de l'empire.

Il créait tout. Il n'y avait pas jusqu'à la société qui ne fût son ouvrage. Il régla les rangs entre les hommes, suivant leurs emplois, depuis l'amiral et le maréchal jusqu'à l'enseigne, sans aucun égard pour la naissance, ayant toujours dans l'esprit, et voulant apprendre à sa nation, que des services étaient préférables à des aïeux. Les rangs furent aussi fixés pour les femmes, et quiconque, dans une assemblée, prenait une place qui ne lui était pas assignée, payait une amende.

Par un réglement plus utile, tout soldat qui devenait officier devenait gentilhomme, et tout bolard flétri par la justice devenait roturier.

Après la rédaction de ces lois et de ces réglements, il arriva que l'augmentation du commerce, l'accroissement des villes et des richesses, la population de l'empire, les nouvelles entreprises, la création de nouveaux emplois, amenèrent nécessairement une multitude d'affaires nouvelles et de cas imprévus, qui tous étaient la suite des succès mêmes de Pierre dans la réforme générale de ses états.

L'impératrice Élisabeth acheva le corps de lois que son père avait commencé, et ces lois se sont ressenties de la douceur de son règne.

## CHAPITRE XIV.

### De la religion.

Dans ce temps-là même, Pierre travaillait plus que jamais à la réforme du clergé. Il avait aboli le patriarcat, et cet acte d'autorité ne lui avait pas gagné le cœur des ecclésiastiques. Il voulait que l'administration impériale fût toute puissante; et que l'administration ecclésiastique fût respectée et obéissante. Son dessein était d'établir un conseil de religion toujours subsistant, qui dépendît du souverain, et qui ne donnât de lois à l'Église que celles qui seraient approuvées par le maître de tout l'état, dont l'Église fait partie. Il fut aidé dans cette entreprise, par un archevêque de Novogorod, nommé Théophane Procop ou Procopvitz, c'est-à-dire fils de Procop.

Ce prélat était savant et sage; ses voyages en diverses parties de l'Europe l'avaient instruit des abus qui y règnent; le czar, qui en avait été témoin lui-même, avait dans tous ses établissements ce grand avantage, de pouvoir, sans contradiction, choisir l'utile et éviter le dangereux. Il travailla lui-même, en 1718 et 1719, avec cet archevêque. Un synode perpétuel fut établi, composé de douze membres, soit évêques, soit archimandrites, tous choisis par le souverain. Ce collége fut augmenté depuis jusqu'à quatorze.

Les motifs de cet établissement furent expliqués par le czar dans un discours préliminaire : le plus remarquable, et le plus grand de ces motifs, est : « Qu'on n'a point à craindre, sous l'administra- « tion d'un collége de prêtres, les troubles et les « soulèvements qui pourraient arriver sous le gou- « vernement d'un seul chef ecclésiastique; que le « peuple, toujours enclin à la superstition, pour- « rait, en voyant d'un côté un chef de l'état, et « de l'autre un chef de l'Église, imaginer qu'il y « a en effet deux puissances. » Il cite sur ce point important l'exemple des longues divisions entre l'empire et le sacerdoce qui ont ensanglanté tant de royaumes.

Il pensait et il disait publiquement que l'idée des deux puissances, fondée sur l'allégorie de deux épées qui se trouvèrent chez les apôtres, était une idée absurde.

Le czar attribua à ce tribunal le droit de régler toute la discipline ecclésiastique, l'examen des mœurs et de la capacité de ceux qui sont nommés aux évêchés par le souverain, le jugement définitif des causes religieuses dans lesquelles on appelait autrefois au patriarche, la connaissance des revenus des monastères et des distributions des aumônes.

Cette assemblée eut le titre de *très saint synode*, titre qu'avaient pris les patriarches. Ainsi le czar rétablit en effet la dignité patriarcale, partagée en quatorze membres, mais tous dépendants du souverain, et tous fesant serment de lui obéir, serment que les patriarches ne fesaient pas. Les mem-

bres de ce sacré synode assemblés avaient le même rang que les sénateurs; mais aussi ils dépendaient du prince ainsi que le sénat.

Cette nouvelle administration, et le nouveau code ecclésiastique, ne furent en vigueur et ne reçurent une forme constante que quatre ans après, en l'année 1722. Pierre voulut d'abord que le synode lui présentât ceux qu'il jugerait les plus dignes des prélatures. L'empereur choisissait un évêque, et le synode le sacrait. Pierre présidait souvent à cette assemblée. Un jour qu'il s'agissait de présenter un évêque, le synode remarqua qu'il n'avait encore que des ignorants à présenter au czar : « Hé bien! dit-il, il n'y a qu'à choisir le « plus honnête homme, cela vaudra bien un sa- « vant. »

Il est à remarquer que, dans l'Église grecque, il n'y a point de ce que nous appelons *abbés séculiers :* le petit collet n'y est connu que par son ridicule; mais, par un autre abus, puisqu'il faut que tout soit abus dans le monde, les prélats sont tirés de l'ordre monastique. Les premiers moines n'étaient que des séculiers, les uns dévots, les autres fanatiques, qui se retiraient dans des déserts : ils furent rassemblés enfin par saint Basile, reçurent de lui une règle, firent des vœux, et furent comptés pour le dernier ordre de la hiérarchie, par lequel il faut commencer pour monter aux dignités. C'est ce qui remplit de moines la Grèce et l'Asie. La Russie en était inondée : ils étaient riches, puissants; et, quoique très ignorants, ils étaient, à l'avénement de Pierre, presque les seuls qui sussent écrire : ils en avaient abusé dans les premiers temps, où ils furent si étonnés et si scandalisés des innovations que fesait Pierre en tous genres. Il avait été obligé, en 1703, de défendre l'encre et les plumes aux moines : il fallait une permission expresse de l'archimandrite, qui répondait de ceux à qui il la donnait.

Pierre voulut que cette ordonnance subsistât. Il avait voulu d'abord qu'on n'entrât dans l'ordre monastique qu'à l'âge de cinquante ans; mais c'était trop tard; la vie de l'homme est trop courte, on n'avait pas le temps de former des évêques : il régla avec son synode qu'il serait permis de se faire moine à trente ans passés, mais jamais au-dessous; défense aux militaires et aux cultivateurs d'entrer jamais dans un couvent, à moins d'un ordre exprès de l'empereur ou du synode : jamais un homme marié ne peut être reçu dans un monastère, même après le divorce, à moins que sa femme ne se fasse aussi religieuse de son plein consentement, et qu'ils n'aient point d'enfants. Quiconque est au service de l'état ne peut se faire moine, à moins d'une permission expresse. Tout moine doit travailler de ses mains à quelque métier. Les religieuses ne doivent jamais sortir de leur monastère; on leur donne la tonsure à l'âge de cinquante ans, comme aux diaconesses de la primitive Église; et si, avant d'avoir reçu la tonsure elles veulent se marier, non seulement elles le peuvent, mais on les y exhorte : réglement admirable dans un pays où la population est beaucoup plus nécessaire que les monastères.

Pierre voulut que ces malheureuses filles, que Dieu a fait naître pour peupler l'état, et qui, par une dévotion mal entendue, ensevelissent dans les cloîtres la race dont elles devaient être mères, fussent du moins de quelque utilité à la société qu'elles trahissent : il ordonna qu'elles fussent toutes employées à des ouvrages de la main, convenables à leur sexe. L'impératrice Catherine se chargea de faire venir des ouvrières du Brabant et de la Hollande; elle les distribua dans les monastères, et on y fit bientôt des ouvrages dont Catherine et les dames de la cour se parèrent.

Il n'y a peut-être rien au monde de plus sage que toutes ces institutions; mais ce qui mérite l'attention de tous les siècles, c'est le réglement que Pierre porta lui-même, et qu'il adressa au synode en 1724. Il fut aidé en cela par Théophane Procovitz. L'ancienne institution ecclésiastique est très savamment expliquée dans cet écrit; l'oisiveté monacale y est combattue avec force; le travail non seulement recommandé, mais ordonné; et la principale occupation doit être de servir les pauvres : il ordonne que les soldats invalides soient répartis dans les couvents; qu'il y ait des religieux préposés pour avoir soin d'eux; que les plus robustes cultivent les terres appartenantes aux couvents : il ordonne la même chose dans les monastères des filles; les plus fortes doivent avoir soin des jardins : les autres doivent servir les femmes et les filles malades qu'on amène du voisinage dans le couvent. Il entre dans les plus petits détails de ces différents services; il destine quelques monastères de l'un et de l'autre sexe à recevoir les orphelins, et à les élever.

Il semble, en lisant cette ordonnance de Pierre-le-Grand, du 31 janvier 1724, qu'elle soit composée à la fois par un ministre d'état et par un père de l'Église.

Presque tous les usages de l'Église russe sont différents des nôtres. Dès qu'un homme est sous-diacre parmi nous, le mariage lui est interdit; et c'est un sacrilége pour lui de servir à peupler sa patrie. Au contraire, sitôt qu'un homme est ordonné sous-diacre en Russie, on l'oblige de prendre une femme : il devient prêtre, archiprêtre; mais, pour devenir évêque, il faut qu'il soit veuf et moine.

Pierre défendit à tous les curés d'employer plus

Digitized by Google

d'un de leurs enfants au service de leur église, de peur qu'une famille trop nombreuse ne tyrannisât la paroisse; et il ne leur fut permis d'employer plus d'un de leurs enfants que quand la paroisse le demandait elle-même. On voit que dans les plus petits détails de ces ordonnances ecclésiastiques, tout est dirigé au bien de l'état, et qu'on prend toutes les mesures possibles pour que les prêtres soient considérés sans être dangereux, et qu'ils ne soient ni avilis ni puissants.

Je trouve dans des Mémoires curieux, composés par un officier fort aimé de Pierre-le-Grand, qu'un jour on lisait à ce prince le chapitre du *Spectateur anglais* qui contient un parallèle entre lui et Louis XIV; il dit, après l'avoir écouté : « Je « ne crois pas mériter la préférence qu'on me « donne sur ce monarque; mais j'ai été assez heu- « reux pour lui être supérieur dans un point es- « sentiel : j'ai forcé mon clergé à l'obéissance et à « la paix; et Louis XIV s'est laissé subjuguer par le « sien. »

Un prince qui passait les jours au milieu des fatigues de la guerre, et les nuits à rédiger tant de lois, à policer un si vaste empire, à conduire tant d'immenses travaux, dans l'espace de deux mille lieues, avait besoin de délassements. Les plaisirs ne pouvaient être alors ni aussi nobles ni aussi délicats qu'ils le sont devenus depuis. Il ne faut pas s'étonner si Pierre s'amusait à sa fête des cardinaux, dont nous avons déjà parlé, et à quelques autres divertissements de cette espèce; ils furent quelquefois aux dépens de l'Église romaine, pour laquelle il avait une aversion très pardonnable à un prince du rite grec, qui veut être le maître chez lui. Il donna aussi de pareils spectacles aux dépens des moines de sa patrie, mais des anciens moines, qu'il voulait rendre ridicules, tandis qu'il réformait les nouveaux.

Nous avons déjà vu qu'avant qu'il promulguât ses lois ecclésiastiques, il avait créé pape un de ses fous, et qu'il avait célébré la fête du conclave. Ce fou, nommé Sotof, était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le czar imagina de lui faire épouser une veuve de son âge, et de célébrer solennellement cette noce; il fit faire l'invitation par quatre bègnes; des vieillards décrépits conduisaient la mariée; quatre des plus gros hommes de Russie servaient de coureurs : la musique était sur un char conduit par des ours qu'on piquait avec des pointes de fer, et qui, par leurs mugissements, formaient une basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés furent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle et sourd, à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le repas des noces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les mettre au lit, tout fut également convenable à la bouffonnerie de ce divertissement.

Une telle fête nous paraît bien bizarre; mais l'est-elle plus que nos divertissements du carnaval? est-il plus beau de voir cinq cents personnes, portant sur le visage des masques hideux, et sur le corps des habits ridicules, sauter toute une nuit dans une salle, sans se parler?

Nos anciennes fêtes des fous, et de l'âne, et de l'abbé des cornards, dans nos églises, étaient-elles plus majestueuses? et nos comédies de la *Mère sotte* montraient-elles plus de génie?

*********

## CHAPITRE XV.

Des négociations d'Aland. De la mort de Charles XII. De la paix de Neustadt.

Ces travaux immenses du czar, ce détail de tout l'empire russe, et le malheureux procès du prince Alexis, n'étaient pas les seules affaires qui l'occupassent : il fallait se couvrir au dehors, en réglant l'intérieur de ses états. La guerre continuait toujours avec la Suède, mais mollement, et ralentie par les espérances d'une paix prochaine.

Il est constant que, dans l'année 1717, le cardinal Albéroni, premier ministre de Philippe V, roi d'Espagne, et le baron de Gortz, devenu maître de l'esprit de Charles XII, avaient voulu changer la face de l'Europe en réunissant Pierre avec Charles, en détrônant le roi d'Angleterre Georges Ier, en rétablissant Stanislas en Pologne, tandis qu'Albéroni donnerait à Philippe son maître la régence de la France. Gortz s'était, comme on a vu, ouvert au czar même. Albéroni avait entamé une négociation avec le prince Kourakin, ambassadeur du czar à La Haye, par l'ambassadeur d'Espagne, Baretti Landi, Mantouan, transplanté en Espagne ainsi que le cardinal.

C'étaient des étrangers qui voulaient tout bouleverser pour des maîtres dont ils n'étaient pas nés sujets, ou plutôt pour eux-mêmes. Charles XII donna dans tous ces projets, et le czar se contenta de les examiner. Il n'avait fait, dès l'année 1716, que de faibles efforts contre la Suède, plutôt pour la forcer à acheter la paix par la cession des provinces qu'il avait conquises, que pour achever de l'accabler.

Déjà l'activité du baron de Gortz avait obtenu du czar qu'il envoyât des plénipotentiaires dans l'île d'Aland pour traiter de cette paix. L'Écossais Bruce, grand-maître d'artillerie en Russie, et le célèbre Osterman, qui depuis fut à la tête des affaires, arrivèrent au congrès précisément dans le temps qu'on arrêtait le czarovitz dans Moscou.

Gortz et Gyllenborg étaient déjà au congrès de la part de Charles XII, tous deux impatients d'unir ce prince avec Pierre, et de se venger du roi d'Angleterre. Ce qui était étrange, c'est qu'il y avait un congrès et point d'armistice. La flotte du czar croisait toujours sur les côtes de Suède, et fesait des prises : il prétendait, par ces hostilités, accélérer la conclusion d'une paix si nécessaire à la Suède et qui devait être si glorieuse à son vainqueur.

Déjà, malgré les petites hostilités qui duraient encore, toutes les apparences d'une paix prochaine étaient manifestes. Les préliminaires étaient des actions de générosité, qui font plus d'effet que des signatures. Le czar renvoya sans rançon le maréchal Rehnskold, que lui-même avait fait prisonnier; et le roi de Suède rendit de même les généraux Trubletskoy et Gulluvin, prisonniers en Suède depuis la journée de Narva.

Les négociations avançaient; tout allait changer dans le Nord. Gortz proposait au czar l'acquisition du Mecklembourg. Le duc Charles, qui possédait ce duché, avait épousé une fille du czar Ivan, frère aîné de Pierre. La noblesse de son pays était soulevée contre lui. Pierre avait une armée dans le Mecklenbourg, et prenait le parti du prince, qu'il regardait comme son gendre. Le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, se déclarait pour la noblesse : c'était encore une manière de mortifier le roi d'Angleterre, en assurant le Mecklenbourg à Pierre, déjà maître de la Livonie, et qui allait devenir plus puissant en Allemagne qu'aucun électeur. On donnait en équivalent au duc de Mecklenbourg le duché de Courlande et une partie de la Prusse, aux dépens de la Pologne, à laquelle on rendait le roi Stanislas. Brême et Verden devaient revenir à la Suède; mais on ne pouvait en dépouiller le roi George Ier que par la force des armes. Le projet de Gortz était donc, comme on l'a déjà dit, que Pierre et Charles XII, unis non seulement par la paix, mais par une alliance offensive, envoyassent en Écosse une armée. Charles XII, après avoir conquis la Norvége, devait descendre en personne dans la Grande-Bretagne, et se flattait d'y faire un nouveau roi, après en avoir fait un en Pologne. Le cardinal Albéroni promettait des subsides à Pierre et à Charles. Le roi George, en tombant, entraînait probablement dans sa chute le régent de France son allié, qui, demeurant sans support, était livré à l'Espagne triomphante et à la France soulevée.

Albéroni et Gortz se croyaient sur le point de bouleverser l'Europe d'un bout à l'autre. Une balle de couleuvrine, lancée au hasard des bastions de Frédérickshall, en Norvége, confondit tous ces projets : Charles XII fut tué; la flotte d'Espagne fut battue par les Anglais; la conjuration fomentée en France, découverte et dissipée; Albéroni, chassé d'Espagne, Gortz, décapité à Stockholm; et de toute cette ligue terrible, à peine commencée, il ne resta de puissant que le czar, qui, ne s'étant compromis avec personne, donna la loi à tous ses voisins.

Toutes les mesures furent changées en Suède après la mort de Charles XII : il avait été despotique; et on n'élut sa sœur Ulrique reine qu'à condition qu'elle renoncerait au despotisme. Il avait voulu s'unir avec le czar contre l'Angleterre et ses alliés, et le nouveau gouvernement suédois s'unit à ces alliés contre le czar.

Le congrès d'Aland ne fut pas, à la vérité, rompu; mais la Suède, liguée avec l'Angleterre, espéra que des flottes anglaises, envoyées dans la Baltique, lui procureraient une paix plus avantageuse. Les troupes hanovriennes entrèrent dans les états du duc de Mecklenbourg *; mais les troupes du czar les en chassèrent.

Il entretenait aussi un corps de troupes en Pologne, qui en imposait à la fois aux partisans d'Auguste et à ceux de Stanislas; et à l'égard de la Suède, il tenait une flotte prête qui devait, ou faire une descente sur les côtes, ou forcer le gouvernement suédois à ne pas faire languir le congrès d'Aland. Cette flotte fut composée de douze grands vaisseaux de ligne, de plusieurs du second rang, de frégates et de galères : le czar en était le vice-amiral, commandant toujours sous l'amiral Apraxin.

Une escadre de cette flotte se signala d'abord contre une escadre suédoise, et, après un combat opiniâtre, prit un vaisseau et deux frégates. Pierre, qui encourageait par tous les moyens possibles la marine qu'il avait créée, donna soixante-mille livres de notre monnaie aux officiers de l'escadre, des médailles d'or, et surtout des marques d'honneur.

Dans ce temps-là même, la flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Norris, entra dans la mer Baltique pour favoriser les Suédois. Pierre eut assez de confiance dans sa nouvelle marine pour ne se pas laisser imposer par les Anglais; il tint hardiment la mer, et envoya demander à l'amiral anglais s'il venait simplement comme ami des Suédois ou comme ennemi de la Russie. L'amiral répondit qu'il n'avait point encore d'ordre positif. Pierre, malgré cette réponse équivoque, ne laissa pas de tenir la mer.

Les Anglais, en effet, n'étaient venus que dans l'intention de se montrer, et d'engager le czar,

* Février 1719.

Digitized by Google

par ces démonstrations, à faire aux Suédois des conditions de paix acceptables. L'amiral Norris alla à Copenhague, et les Russes firent quelques descentes en Suède dans le voisinage même de Stockholm; ils ruinèrent des forges de cuivre; ils brûlèrent près de quinze mille maisons [a], et causèrent assez de mal pour faire souhaiter aux Suédois que la paix fût incessamment conclue.

En effet, la nouvelle reine de Suède pressa le renouvellement des négociations; Osterman même fut envoyé à Stockholm. Les choses restèrent dans cet état pendant toute l'année 1719.

L'année suivante, le prince de Hesse, mari de la reine de Suède, devenu roi de son chef par la cession de sa femme, commença son règne par l'envoi d'un ministre à Pétersbourg, pour hâter cette paix tant désirée: mais, au milieu de ces négociations, la guerre durait toujours.

La flotte anglaise se joignit à la suédoise, mais sans commettre encore d'hostilités; il n'y avait point de rupture déclarée entre la Russie et l'Angleterre; l'amiral Norris offrait la médiation de son maître, mais il l'offrait à main armée; et cela même arrêtait les négociations. Telle est la situation des côtes de la Suède et de celles des nouvelles provinces de Russie sur la mer Baltique, que l'on peut aisément insulter celles de Suède, et que les autres sont d'un abord très difficile. Il y parut bien, lorsque l'amiral Norris, ayant levé le masque, fit enfin une descente conjointement avec les Suédois, dans une petite île de l'Estonie, nommée Narguen, appartenante au czar: ils brûlèrent une cabane [b]; mais les Russes, dans le même temps, descendirent vers Vasa, brûlèrent quarante et un villages et plus de mille maisons, et causèrent dans tout le pays un dommage inexprimable. Le prince Gallitzin prit quatre frégates suédoises à l'abordage; il semblait que l'amiral anglais ne fût venu que pour voir de ses yeux à quel point le czar avait rendu sa marine redoutable. Norris ne fit presque que se montrer à ces mêmes mers sur lesquelles on menait les quatre frégates suédoises en triomphe au port de Cronslot devant Pétersbourg. Il paraît que les Anglais en firent trop s'ils n'étaient que médiateurs, et trop peu s'ils étaient ennemis.

Enfin [c] le nouveau roi de Suède [d] demanda une suspension d'armes; et n'ayant pu réussir jusqu'alors par les menaces de l'Angleterre, il employa la médiation du duc d'Orléans, régent de France: ce prince, allié de la Russie et de la Suède, eut l'honneur de la conciliation; il envoya [d] Campredon plénipotentiaire à Pétersbourg, et de là à Stockholm. Le congrès s'assembla dans Neustadt, petite ville de Finlande; mais le czar ne voulut accorder l'armistice que quand on fut sur le point de conclure et de signer. Il avait une armée en Finlande, prête à subjuguer le reste de cette province; ses escadres menaçaient continuellement la Suède: il fallait que la paix ne se fît que suivant ses volontés. On souscrivit enfin à tout ce qu'il voulut: on lui céda à perpétuité tout ce qu'il avait conquis, depuis les frontières de la Courlande jusqu'au fond du golfe de Finlande, et par de là encore, le long du pays de Kexholm, et cette lisière de la Finlande même qui se prolonge des environs de Kexholm au nord; ainsi il resta souverain reconnu de la Livonie, de l'Estonie, de l'Ingrie, de la Carélie, du pays de Vibourg, et des îles voisines, qui lui assuraient encore la domination de la mer, comme les îles d'Oesel, de Dago, de Mône, et beaucoup d'autres. Le tout formait une étendue de trois cents lieues communes, sur des largeurs inégales, et composait un grand royaume, qui était le prix de vingt années de peines.

Cette paix de Neustadt fut signée le 10 septembre 1721, n. st., par son ministre Osterman et le général Bruce.

Pierre eut d'autant plus de joie, que, se voyant délivré de la nécessité d'entretenir de grandes armées vers la Suède, libre d'inquiétude avec l'Angleterre et avec ses voisins, il se voyait en état de se livrer tout entier à la réforme de son empire, déjà si bien commencée, et à faire fleurir en paix les arts et le commerce, introduits par ses soins avec tant de travaux.

Dans les premiers transports de sa joie, il écrivit à ses plénipotentiaires: « Vous avez dressé le « traité comme si nous l'avions rédigé nous-mê- « mes, et si nous vous l'avions envoyé pour le « faire signer aux Suédois; ce glorieux événement « sera toujours présent à notre mémoire. »

Des fêtes de toute espèce signalèrent la satisfaction des peuples dans tout l'empire, et surtout à Pétersbourg. Les pompes triomphales que le czar avait étalées pendant la guerre n'approchaient pas des réjouissances paisibles au-devant desquelles tous les citoyens allaient avec transport: cette paix était le plus beau de ses triomphes; et ce qui plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une rémission entière pour tous les coupables détenus dans les prisons, et l'abolition de tout ce qu'on devait d'impôts au trésor du czar dans toute l'étendue de l'empire jusqu'au jour de la publication de la paix. On brisa les chaînes d'une foule de malheureux; les voleurs publics, les assassins, les criminels de lèse-majesté, furent seuls exceptés.

[a] Juillet 1719. [b] Juin 1720. — [c] Novembre 1720. — [d] Frédéric. [d] Février 1721.

Ce fut alors que le sénat et le synode décernèrent à Pierre les titres de *grand*, d'*empereur* et de *père de la patrie*. Le chancelier Golofkin porta la parole au nom de tous les ordres de l'état, dans l'église cathédrale ; les sénateurs crièrent ensuite trois fois : *Vive notre empereur et notre père!* et ces acclamations furent suivies de celles du peuple. Les ministres de France, d'Allemagne, de Pologne, de Danemarck, de Hollande, le félicitèrent le même jour, le nommèrent de ces titres qu'on venait de lui donner, et reconnurent empereur celui qu'on avait déjà désigné publiquement par ce titre, en Hollande, après la bataille de Pultava. Les noms de *père* et de *grand* étaient des noms glorieux que personne ne pouvait lui disputer en Europe; celui d'*empereur* n'était qu'un titre honorifique décerné par l'usage à l'empereur d'Allemagne, comme roi titulaire des Romains; et ces appellations demandent du temps pour être formellement usitées dans les chancelleries des cours, où l'étiquette est différente de la gloire. Bientôt après, Pierre fut reconnu empereur par toute l'Europe, excepté par la Pologne, que la discorde divisait toujours, et par le pape, dont le suffrage est devenu fort inutile depuis que la cour romaine a perdu son crédit à mesure que les nations se sont éclairées.

## CHAPITRE XVI.

### Des conquêtes en Perse.

La situation de la Russie est telle, qu'elle a nécessairement des intérêts à ménager avec tous les peuples qui habitent vers le 50e degré de latitude. Quand elle fut mal gouvernée, elle fut en proie tour à tour aux Tartares, aux Suédois, aux Polonais; et sous un gouvernement ferme et vigoureux, elle fut redoutable à toutes les nations. Pierre avait commencé son règne par un traité avantageux avec la Chine. Il avait à la fois combattu les Suédois et les Turcs : il finit par conduire des armées en Perse.

La Perse commençait à tomber dans cet état déplorable où elle est encore de nos jours. Qu'on se figure la guerre de trente ans dans l'Allemagne, les temps de la fronde, les temps de la Saint-Barthélemi, de Charles VI et du roi Jean en France, les guerres civiles d'Angleterre, la longue dévastation de la Russie entière par les Tartares, ou ces mêmes Tartares envahissant la Chine, on aura quelque idée des fléaux qui ont désolé la Perse.

Il suffit d'un prince faible et inappliqué, et d'un sujet puissant et entreprenant, pour plonger un royaume entier dans cet abîme de désastres. Le sha ou shac, ou sophi de Perse, Hussein, descendant du grand Sha-Abas, était alors sur le trône : il se livrait à la mollesse; son premier ministre commit des injustices et des cruautés que la faiblesse d'Hussein toléra : voilà la source de quarante ans de carnage.

La Perse, de même que la Turquie, a des provinces différemment gouvernées; elle a des sujets immédiats, des vassaux, des princes tributaires, des peuples même à qui la cour payait un tribut sous le nom de pension ou de subside ; tels étaient, par exemple, les peuples du Dagnestan, qui habitent les branches du mont Caucase, à l'occident de la mer Caspienne : ils fesaient autrefois partie de l'ancienne Albanie ; car tous les peuples ont changé leurs noms et leurs limites; ces peuples s'appellent aujourd'hui les Lesgnis : ce sont des montagnards plutôt sous la protection que sous la domination de la Perse; on leur payait des subsides pour défendre ces frontières.

A l'autre extrémité de l'empire, vers les Indes, était le prince de Candahar, qui commandait à la milice des Aguans. Ce prince était un vassal de la Perse, comme les hospodars de Valachie et de Moldavie sont vassaux de l'empire turc : ce vasselage n'est point héréditaire; il ressemble parfaitement aux anciens fiefs établis dans l'Europe par les espèces de Tartares qui bouleversèrent l'empire romain. La milice des Aguans, gouvernée par le prince de Candahar, était celle de ces mêmes Albanais des côtes de la mer Caspienne, voisins du Daguestan, mêlés de Circasses et de Géorgiens, pareils aux anciens Mamelucks qui subjuguèrent l'Égypte : on les appela les Aguans, par corruption. Timur, que nous nommons Tamerlan, avait mené cette milice dans l'Inde; et elle resta établie dans cette province de Candahar, qui tantôt appartint à l'Inde, tantôt à la Perse. C'est par ces Aguans et par ces Lesguis que la révolution commença.

Myr Veitz ou Mirivitz, intendant de la province, préposé uniquement à la levée des tributs, assassina le prince de Candahar, souleva la milice, et fut maître du Candahar jusqu'à sa mort, arrivée en 1717. Son frère lui succéda paisiblement, en payant un léger tribut à la Porte persane : mais le fils de Mirivitz, né avec la même ambition que son père, assassina son oncle, et voulut devenir un conquérant. Ce jeune homme s'appelait Myr Mahmoud; mais il ne fut connu en Europe que sous le nom de son père, qui avait commencé la rébellion. Mahmoud joignit à ses Aguans ce qu'il put ramasser de Guèbres, anciens Perses dispersés autrefois par le calife Omar, toujours attachés à la religion des mages, si floris-

Digitized by Google

sante autrefois sous Cyrus, et toujours ennemis secrets des nouveaux Persans. Enfin il marcha dans le cœur de la Perse à la tête de cent mille combattants.

Dans le même temps, les Lesguis ou Albanais, à qui le malheur des temps n'avait pas permis qu'on payât leurs subsides, descendirent en armes de leurs montagnes, de sorte que l'incendie s'alluma des deux bouts de l'empire jusqu'à la capitale.

Ces Lesguis ravagèrent tout le pays qui s'étend le long du bord occidental de la mer Caspienne jusqu'à Derbent ou la porte de fer. Dans cette contrée, qu'ils dévastèrent, est la ville de Shamachie, à quinze lieues communes de la mer : on prétend que c'est l'ancienne demeure de Cyrus, à laquelle les Grecs donnèrent le nom de Cyropolis ; car nous ne connaissons que par les Grecs la position et les noms de ce pays : et de même que les Persans n'eurent jamais de prince qu'ils appelassent Cyrus, ils eurent encore moins de ville qui s'appelât Cyropolis. C'est ainsi que les Juifs, qui se mêlèrent d'écrire quand ils furent établis dans Alexandrie, imaginèrent une ville de Scythopolis, bâtie, disaient-ils, par les Scythes auprès de la Judée; comme si les Scythes et les anciens Juifs avaient pu donner des noms grecs à des villes.

Cette ville de Shamachie était opulente. Les Arméniens voisins de cette partie de la Perse y fesaient un commerce immense, et Pierre venait d'y établir, à ses frais, une compagnie de marchands russes qui commençait à être florissante. Les Lesguis surprirent la ville, la saccagèrent, égorgèrent tous les Russes qui trafiquaient sous la protection de Sha-Hussein, et pillèrent leurs magasins, dont on fit monter la perte à près de quatre millions de roubles.

Pierre envoya demander satisfaction à l'empereur Hussein, qui disputait encore sa couronne, et au tyran Mahmoud, qui l'usurpait. Hussein ne put lui rendre justice, et Mahmoud ne le voulut pas. Pierre résolut de se faire justice lui-même, et de profiter des désordres de la Perse.

Myr Mahmoud poursuivait toujours en Perse le cours de ses conquêtes. Le sophi apprenant que l'empereur de Russie se préparait à entrer dans la mer Caspienne, pour venger le meurtre de ses sujets égorgés dans Shamachie, le pria secrètement, par la voie d'un Arménien, de venir en même temps au secours de la Perse.

Pierre méditait depuis long-temps le projet de dominer sur la mer Caspienne par une puissante marine, et de faire passer par ses états le commerce de la Perse et d'une partie de l'Inde. Il avait fait sonder les profondeurs de cette mer, examiner les côtes et dresser des cartes exactes. Il partit donc pour la Perse le 15 mai 1722. Son épouse l'accompagna dans ce voyage comme dans les autres. On descendit le Volga jusqu'à la ville d'Astracan. De là il courut faire rétablir les canaux qui devaient joindre la mer Caspienne, la mer Baltique, et la mer Blanche; ouvrage qui a été achevé en partie sous le règne de son petit-fils.

Pendant qu'il dirigeait ces ouvrages, son infanterie, ses munitions, étaient déjà sur la mer Caspienne. Il avait vingt-deux mille hommes d'infanterie, neuf mille dragons, quinze mille Cosaques : trois mille matelots manœuvraient, et pouvaient servir de soldats dans les descentes. La cavalerie prit le chemin de terre par des déserts, où l'eau manque souvent; et quand on a passé ces déserts, il faut franchir les montagnes du Caucase, où trois cents hommes pourraient arrêter une armée : mais dans l'anarchie où était la Perse, on pouvait tout tenter.

Le czar vogua environ cent lieues au midi d'Astracan jusqu'à la petite ville d'Andréhof. On est étonné de voir le nom d'André sur le rivage de la mer d'Hyrcanie; mais quelques Géorgiens, autrefois espèces de chrétiens, avaient bâti cette ville, et les Persans l'avaient fortifiée; elle fut aisément prise. De là on s'avança toujours par terre dans le Daguestan; on répandit des manifestes en persan et en turc : il était nécessaire de ménager la Porte ottomane, qui comptait parmi ses sujets non seulement les Circasses et les Géorgiens, voisins de ce pays, mais encore quelques grands vassaux, rangés depuis peu sous la protection de la Turquie.

Entre autres il y en avait un fort puissant, nommé Mahmoud d'Utmich, qui prenait le titre de sultan, et qui osa attaquer les troupes de l'empereur russe; il fut défait entièrement, et la relation porte qu'on fit de son pays *un feu de joie*.

Bientôt Pierre arriva à Derbent [a] que les Persans et les Turcs appellent Demircapi, *la porte de fer :* elle est ainsi nommée, parce qu'en effet il y avait une porte de fer du côté du midi. C'est une ville longue et étroite, qui se joint par en haut à une branche escarpée du Caucase, et dont les murs sont baignés, à l'autre bout, par les vagues de la mer, qui s'élèvent souvent au-dessus d'eux dans les tempêtes. Ces murs pourraient passer pour une merveille de l'antiquité, hauts de quarante pieds, et larges de six, flanqués de tours quarrées, à cinquante pieds l'une de l'autre; tout cet ouvrage paraît d'une seule pièce; il est bâti de grès et de coquillages broyés qui ont servi de mortier, et le tout forme une masse plus dure que le marbre : on peut y entrer par mer; mais la ville, du côté de terre, paraît inexpugna-

[a] 14 septembre 1722.

ble. Il reste encore les débris d'une ancienne muraille semblable à celle de la Chine, qu'on avait bâtie dans les temps de la plus haute antiquité : elle était prolongée des bords de la mer Caspienne à ceux de la mer Noire, et c'était probablement un rempart élevé par les anciens rois de Perse contre cette foule de hordes barbares qui habitaient entre ces deux mers.

La tradition persane porte que la ville de Derbent fut en partie réparée et fortifiée par Alexandre. Arrien, Quinte-Curce, disent qu'en effet Alexandre fit relever cette ville : ils prétendent, à la vérité, que ce fut sur les bords du Tanaïs; mais c'est que, de leur temps, les Grecs donnaient le nom de Tanaïs au fleuve Cyrus, qui passe auprès de la ville. Il serait contradictoire qu'Alexandre eût bâti la porte Caspienne sur un fleuve dont l'embouchure est dans le Pont-Euxin.

Il y avait autrefois trois ou quatre autres portes caspiennes en différents passages, toutes vraisemblablement construites dans la même vue : car tous les peuples qui habitent l'occident, l'orient, et le septentrion de cette mer, ont toujours été des barbares redoutables au reste du monde; et c'est de là principalement que sont partis tous ces essaims de conquérants qui ont subjugué l'Asie et l'Europe.

Qu'il me soit permis de remarquer ici combien les auteurs se sont plu, dans tous les temps, à tromper les hommes, et combien ils ont préféré une vaine éloquence à la vérité. Quinte-Curce met dans la bouche de je ne sais quel Scythe un discours admirable, plein de modération et de philosophie, comme si les Tartares de ces climats eussent été autant de sages, et comme si Alexandre n'avait pas été le général nommé par les Grecs contre le roi de Perse, seigneur d'une grande partie de la Scythie méridionale et des Indes. Les rhéteurs qui ont cru imiter Quinte-Curce se sont efforcés de nous faire regarder ces sauvages du Caucase et des déserts, affamés de rapine et de carnage, comme les hommes du monde les plus justes; et ils ont peint Alexandre, vengeur de la Grèce et vainqueur de celui qui voulait l'asservir, comme un brigand qui courait le monde sans raison et sans justice.

On ne songe pas que ces Tartares ne furent jamais que des destructeurs, et qu'Alexandre bâtit des villes dans leur propre pays; c'est en quoi j'oserais comparer Pierre-le-Grand à Alexandre : aussi actif, aussi ami des arts utiles, plus appliqué à la législation, il voulut changer comme lui le commerce du monde, et bâtit ou répara autant de ville qu'Alexandre.

Le gouverneur de Derbent, à l'approche de l'armée russe, ne voulut point soutenir le siége, soit qu'il crût ne pouvoir se défendre, soit qu'il préférât la protection de l'empereur Pierre à celle du tyran Mahmoud; il apporta les clefs d'argent de la ville et du château : l'armée entra paisiblement dans Derbent, et alla camper sur le bord de la mer.

L'usurpateur Mahmoud, déjà maître d'une grande partie de la Perse, voulut en vain prévenir le czar, et l'empêcher d'entrer dans Derbent. Il excita les Tartares voisins; il accourut lui-même; mais Derbent était déjà rendu.

Pierre ne put alors pousser plus loin ses conquêtes. Les bâtiments qui apportaient de nouvelles provisions, des recrues, des chevaux, avaient péri vers Astracan, et la saison s'avançait; il retourna à Moscou [a], et y entra en triomphe : là, selon sa coutume, il rendit solennellement compte de son expédition au vice-czar Romanodoski, continuant jusqu'au bout cette singulière comédie qui, selon ce qui est dit dans son éloge prononcé à Paris, à l'académie des sciences, aurait dû être jouée devant tous les monarques de la terre.

La Perse était encore partagée entre Hussein et l'usurpateur Mahmoud. Le premier cherchait à se faire un appui de l'empereur de Russie; le second craignait en lui un vengeur, qui lui arracherait le fruit de sa rébellion. Mahmoud fit ce qu'il put pour soulever la Porte ottomane contre Pierre : il envoya une ambassade à Constantinople; les princes du Daguestan, sous la protection du grand-seigneur, dépouillés par les armes de la Russie demandèrent vengeance. Le divan craignit pour la Géorgie, que les Turcs comptaient au nombre de leurs états.

Le grand-seigneur fut près de déclarer la guerre. La cour de Vienne et celle de Paris l'en empêchèrent. L'empereur d'Allemagne notifia que si les Turcs attaquaient la Russie, il serait obligé de la défendre. Le marquis de Bonac, ambassadeur de France à Constantinople, appuya habilement par ses représentations les menaces des Allemands; il fit sentir que c'était même l'intérêt de la Porte de ne pas souffrir qu'un rebelle usurpateur de la Perse enseignât à détrôner les souverains; que l'empereur russe n'avait fait que ce que le grand-seigneur aurait dû faire.

Pendant ces négociations délicates, le rebelle Myr Mahmoud s'était avancé aux portes de Derbent : il ravagea les pays voisins, afin que les Russes n'eussent pas de quoi subsister. La partie de l'ancienne Hyrcanie aujourd'hui Guilan, fut saccagée, et ces peuples désespérés se mirent d'eux-

[a] 8 janvier 1725.

mêmes sous la protection des Russes, qu'ils regardèrent comme leurs libérateurs.

Ils suivaient en cela l'exemple du sophi même. Ce malheureux monarque avait envoyé un ambassadeur à Pierre-le-Grand pour implorer solennellement son secours. A peine cet ambassadeur fut-il en route, que le rebelle Myr Mahmoud se saisit d'Ispahan et de la personne de son maître.

Le fils du sophi détrôné et prisonnier, nommé Thamaseb, échappa au tyran, rassembla quelques troupes, et combattit l'usurpateur. Il ne fut pas moins ardent que son père à presser Pierre-le-Grand de le protéger, et envoya à l'ambassadeur les mêmes instructions que Sha-Hussein avait données.

Cet ambassadeur persan, nommé Ismaël-Beg, n'était pas encore arrivé, et sa négociation avait déjà réussi. Il sut, en abordant à Astracan, que le général Matufkin allait partir avec de nouvelles troupes pour renforcer l'armée du Daguestan. On n'avait point encore pris la ville de Baku ou Bachu, qui donne à la mer Caspienne le nom de mer de Bachu chez les Persans. Il donna au général russe une lettre pour les habitants, par laquelle il les exhortait, au nom de son maître, à se soumettre à l'empereur de Russie. L'ambassadeur continua sa route pour Pétersbourg, et le général Matufkin alla mettre le siége devant la ville de Bachu. L'ambassadeur persan arriva à la cour [a] en même temps que la nouvelle de la prise de la ville.

Cette ville est près de Shamachie, où les facteurs russes avaient été égorgés; elle n'est pas si peuplée ni si opulente que Shamachie, mais elle est renommée pour le naphte qu'elle fournit à toute la Perse. Jamais traité ne fut plus tôt conclu que celui d'Ismaël-Beg [b]. L'empereur Pierre, pour venger la mort de ses sujets, et pour secourir le sophi Thamaseb contre l'usurpateur, promettait de marcher en Perse avec des armées; et le nouveau sophi lui cédait non seulement les villes de Bachu et de Derbent, mais les provinces de Guilan, de Mazanderan, et d'Asterabath.

Le Guilan est, comme nous l'avons déjà dit, l'Hyrcanie méridionale; le Mazanderan, qui la touche, est le pays des Mardes; Asterabath joint le Mazanderan; et c'étaient les trois provinces principales des anciens rois mèdes : de sorte que Pierre se voyait maître, par ses armes et par les traités, du premier royaume de Cyrus.

Il n'est pas inutile de dire que dans les articles de cette convention on régla le prix des denrées qu'on devait fournir à l'armée. Un chameau ne devait coûter que soixante francs de notre monnaie (douze roubles) : la livre de pain ne revenait pas à cinq liards, la livre de bœuf à peu près à six : ce prix était une preuve évidente de l'abondance qu'on voyait en ces pays des vrais biens, qui sont ceux de la terre, et de la disette de l'argent, qui n'est qu'un bien de convention.

Tel était le sort misérable de la Perse, que le malheureux sophi Thamaseb, errant dans son royaume, poursuivi par le rebelle Mahmoud, assassin de son père et de ses frères, était obligé de conjurer à la fois la Russie et la Turquie de vouloir bien prendre une partie de ses états pour lui conserver l'autre.

L'empereur Pierre, le sultan Achmet III, et le sophi Thamaseb, convinrent donc que la Russie garderait les trois provinces dont nous venons de parler, et que la Porte ottomane aurait Casbin, Tauris, Érivan, outre ce qu'elle prenait alors sur l'usurpateur de la Perse. Ainsi ce beau royaume était à la fois démembré par les Russes, par les Turcs, et par les Persans mêmes.

L'empereur Pierre régna ainsi jusqu'à sa mort du fond de la mer Baltique par-delà les bornes méridionales de la mer Caspienne. La Perse continua d'être la proie des révolutions et des ravages. Les Persans, auparavant riches et polis, furent plongés dans la misère et dans la barbarie, tandis que la Russie parvint de la pauvreté et de la grossièreté à l'opulence et à la politesse. Un seul homme, parce qu'il avait un génie actif et ferme, éleva sa patrie; et un seul homme, parce qu'il était faible et idolent, fit tomber la sienne.

Nous sommes encore très mal informés du détail de toutes les calamités qui ont désolé la Perse si long-temps; on a prétendu que le malheureux Sha-Hussein fut assez lâche pour mettre lui-même sa mitre persane, ce que nous appelons la couronne, sur la tête de l'usurpateur Mahmoud. On dit que ce Mahmoud tomba ensuite en démence; ainsi un imbécile et un fou décidèrent du sort de tant de milliers d'hommes. On ajoute que Mahmoud tua de sa main, dans un accès de folie, tous les fils et les neveux de Sha-Hussein, au nombre de cent, qu'il se fit réciter l'évangile de saint Jean sur la tête pour se purifier et pour se guérir. Ces contes persans ont été débités par nos moines, et imprimés à Paris.

Ce tyran, qui avait assassiné son oncle, fut enfin assassiné à son tour par son neveu Eshreff, qui fut aussi cruel et aussi tyran que Mahmoud.

Le sha Thamaseb implora toujours l'assistance de la Russie. C'est ce même Thamaseb ou Thamas, secouru et depuis et rétabli par le célèbre Kouli-Kan, et ensuite détrôné par Kouli-Kan même.

Ces révolutions et les guerres que la Russie eut ensuite à soutenir contre les Turcs dont elle fut

[a] Aout 1723.—[b] Septembre 1723.

Digitized by Google

victorieuse, l'évacuation des trois provinces de Perse, qui coûtaient à la Russie beaucoup plus qu'elles ne rendaient, ne sont pas des événements qui concernent Pierre-le-Grand; ils n'arrivèrent que plusieurs années après sa mort : il suffit de dire qu'il finit sa carrière militaire par ajouter trois provinces à son empire du côté de la Perse, lorsqu'il venait d'en ajouter trois autres vers les frontières de la Suède.

## CHAPITRE XVII.

**Couronnement et sacre de l'impératrice Catherine Ire. Mort de Pierre-le-Grand.**

Pierre, au retour de son expédition de Perse, se vit plus que jamais l'arbitre du Nord. Il se déclara le protecteur de la famille de ce même Charles XII dont il avait été dix-huit ans l'ennemi. Il fit venir à la cour le duc de Holstein, neveu de ce monarque; il lui destina sa fille aînée, et se prépara dès lors à soutenir ses droits sur le duché de Holstein-Slesvick; il s'y engagea même dans un traité d'alliance qu'il conclut avec la Suède [a].

Il continuait les travaux commencés dans toute l'étendue de ses états, jusqu'au fond du Kamtschatka; et pour mieux diriger ses travaux il établissait à Pétersbourg son académie des sciences [b]. Les arts florissaient de tous côtés; les manufactures étaient encouragées, la marine augmentée, les armées bien entretenues, les lois observées; il jouissait en paix de sa gloire; il voulut la partager d'une manière nouvelle avec celle qui, en réparant le malheur de la campagne du Pruth, avait, disait-il, contribué à cette gloire même.

Ce fut à Moscou qu'il fit couronner et sacrer sa femme, Catherine [c], en présence de la duchesse de Courlande, fille de son frère aîné, et du duc de Holstein, qu'il allait faire son gendre. La déclaration qu'il publia mérite attention; on y rappelle l'usage de plusieurs rois chrétiens de faire couronner leurs épouses; on y rappelle les exemples des empereurs Basilide, Justinien, Héraclius, et Léon-le-Philosophe. L'empereur y spécifie les services rendus à l'état par Catherine, et surtout dans la guerre contre les Turcs, lorsque son armée réduite, dit-il, à vingt-deux mille hommes, en avait plus de deux cent mille à combattre. Il n'était point dit dans cette ordonnance que l'impératrice dût régner après lui; mais il y préparait les esprits par cette cérémonie inusitée dans ses états.

Ce qui pouvait peut-être encore faire regarder Catherine comme destinée à posséder le trône après son époux, c'est que lui-même marcha devant elle à pied le jour du couronnement, en qualité de capitaine d'une nouvelle compagnie qu'il créa, sous le nom de *chevaliers de l'impératrice*.

Quand on fut arrivé à l'église, Pierre lui posa la couronne sur la tête; elle voulut lui embrasser les genoux; il l'en empêcha; et, au sortir de la cathédrale, il fit porter le sceptre et le globe devant elle. La fête fut digne en tout d'un empereur. Pierre étalait dans les occasions d'éclat autant de magnificence qu'il mettait de simplicité dans sa vie privée.

Ayant couronné sa femme, il se résolut enfin à donner sa fille aînée, Anne Pétrowna, au duc de Holstein. Cette princesse avait beaucoup des traits de son père; elle était d'une taille majestueuse et d'une grande beauté. On le fiança au duc de Holstein [a], mais sans grand appareil. Pierre sentait déjà sa santé très altérée, et un chagrin domestique, qui peut-être aigrit encore le mal dont il mourut, rendit ces derniers temps de sa vie peu convenables à la pompe des fêtes.

Catherine avait un jeune chambellan [b], nommé Moëns de La Croix, né en Russie d'une famille flamande : il était d'une figure distinguée; sa sœur, madame de Balc, était dame d'atour de l'impératrice; tous deux gouvernaient sa maison. On les accusa l'un et l'autre auprès de l'empereur : ils furent mis en prison, et on leur fit leur procès pour avoir reçu des présents. Il avait été défendu, dès l'an 1714, à tout homme en place d'en recevoir, sous peine d'infamie et de mort; et cette défense avait été plusieurs fois renouvelée.

Le frère et la sœur furent convaincus : tous ceux qui avaient ou acheté ou récompensé leurs services furent nommés dans la sentence, excepté le duc de Holstein et son ministre, le comte de Bassevitz : il est vraisemblable même que des présents faits par ce prince à ceux qui avaient contribué à faire réussir son mariage, ne furent pas regardés comme une chose criminelle.

Moëns fut condamné à perdre la tête, et sa sœur, favorite de l'impératrice, à recevoir onze coups de knout. Les deux fils de cette dame, l'un chambellan, et l'autre page, furent dégradés et envoyés, en qualité de simples soldats, dans l'armée de Perse.

Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien

a Février 1724.—b Février 1724.—c 18 mai 1724.

a 21 novembre 1724.—b *Mémoires du Comte de Bassevitz.*

Digitized by Google

des lois semblait exiger une rigueur effrayante. L'impératrice demanda la grâce de sa dame d'atour, et son mari irrité la refusa. Il cassa, dans sa colère, une glace de Venise, et dit à sa femme : « Tu vois qu'il ne faut qu'un coup de ma main « pour faire rentrer cette glace dans la poussière « dont elle était sortie. » Catherine le regarda avec une douleur attendrissante, et lui dit : « Hé « bien, vous avez cassé ce qui fesait l'ornement « de votre palais, croyez-vous qu'il en devienne « plus beau? « Ces paroles apaisèrent l'empereur; mais toute la grâce que sa femme put obtenir de lui, fut que sa dame d'atour ne recevrait que cinq coups de knout au lieu de onze.

Je ne rapporterais pas ce fait s'il n'était attesté par un ministre témoin oculaire, qui lui-même ayant fait des présents au frère et à la sœur, fut peut-être une des principales causes de leur malheur. Ce fut cette aventure qui enhardit ceux qui jugent de tout avec malignité, à débiter que Catherine hâta les jours d'un mari qui lui inspirait plus de crainte par sa colère que de reconnaissance par ses bienfaits.

On se confirma dans ces soupçons cruels par l'empressement qu'eut Catherine de rappeler sa dame d'atour immédiatement après la mort de son époux, et de lui donner toute sa faveur. Le devoir d'un historien est de rapporter ces bruits publics qui ont éclaté dans tous les temps et dans tous les états à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire; mais le même devoir exige qu'on fasse voir combien ces bruits étaient téméraires et injustes.

Il y a une distance immense entre le mécontentement passager que peut causer un mari sévère, et la résolution désespérée d'empoisonner un époux et un maître auquel on doit tout. Le danger d'une telle entreprise eût été aussi grand que le crime. Il y avait alors un grand parti contre Catherine en faveur du fils de l'infortuné czarovitz. Cependant ni cette faction ni aucun homme de la cour ne soupçonnèrent Catherine, et les bruits vagues qui coururent ne furent que l'opinion de quelques étrangers mal instruits, qui se livrèrent, sans aucune raison, à ce plaisir malheureux de supposer de grands crimes à ceux qu'on croit intéressés à les commettre. Cet intérêt même était fort douteux dans Catherine; il n'était pas sûr qu'elle dût succéder; elle avait été couronnée, mais seulement en qualité d'épouse du souverain, et non comme devant être souveraine après lui.

La déclaration de Pierre n'avait ordonné cet appareil que comme une cérémonie, et non comme un droit de régner : elle rappelait les exemples des empereurs romains qui avaient fait couronner leurs épouses, et aucune d'elles ne fut maîtresse de l'empire. Enfin, dans le temps même de la maladie de Pierre, plusieurs crurent que la princesse Anne Pétrowna lui succédorait conjointement avec le duc de Holstein son époux, ou que l'empereur nommerait son petit-fils pour son successeur : ainsi, bien loin que Catherine eût intérêt à la mort de l'empereur, elle avait besoin de sa conservation.

Il était constant que Pierre était attaqué depuis long-temps d'un abcès et d'une rétention d'urine qui lui causaient des douleurs aiguës. Les eaux minérales d'Olonitz, et d'autres qu'il mit en usage, ne furent que d'inutiles secours : on le vit s'affaiblir sensiblement depuis le commencement de l'année 1724. Ses travaux, dont il ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin : son état parut bientôt mortel [a]; il ressentit des chaleurs brûlantes qui le jetaient dans un délire presque continuel : il voulut écrire dans un moment d'intervalle que lui laissèrent ses douleurs [b], mais sa main ne forma que des caractères illisibles, dont on ne put déchiffrer que ces mots en russe : *Rendez tout à.....*

Il cria qu'on fît venir la princesse Anne Pétrowna, à laquelle il voulait dicter; mais lorsqu'elle parut devant son lit, il avait déjà perdu la parole, et il tomba dans une agonie qui dura seize heures. L'impératrice Catherine n'avait pas quitté son chevet depuis trois nuits; il mourut enfin entre ses bras, le 28 janvier, vers les quatre heures du matin.

On porta son corps dans la grand'salle du palais, suivi de toute la famille impériale, du sénat, de toutes les personnes de la première distinction, et d'une foule de peuple : il fut exposé sur un lit de parade, et tout le monde eut la liberté de l'approcher, et de lui baiser la main jusqu'au jour de son enterrement, qui se fit le 10-21 mars 1725.

On a cru, on a imprimé qu'il avait nommé son épouse Catherine héritière de l'empire par son testament; mais la vérité est qu'il n'avait point fait de testament [1], ou que du moins il n'en a jamais paru; négligence bien étonnante dans un législateur, et qui prouve qu'il n'avait pas cru sa maladie mortelle.

On ne savait point à l'heure de sa mort, qui remplirait son trône : il laissait Pierre, son petit-fils, né de l'infortuné Alexis; il laissait sa fille aînée, la duchesse de Holstein. Il y avait

a Janvier 1725. — b *Mémoires et manuscrits du comte de Bassevitz.*

[1] Voyez plus loin dans les *Anecdotes sur Pierre-le-Grand* un extrait des *Mémoires d'un voyageur qui se repose*

une faction considérable en faveur du jeune Pierre. Le prince Menzikoff, lié avec l'impératrice Catherine dans tous les temps, prévint tous les partis et tous les desseins. Pierre était prêt d'expirer quand Menzikoff fit passer l'impératrice dans une salle où leurs amis étaient déjà assemblés, on fait transporter le trésor à la forteresse, on s'assure des gardes; le prince Menzikoff gagna l'archevêque de Novogorod; Catherine tint avec eux et avec un secrétaire de confiance, nommé Macarof, un conseil secret où assista le ministre du duc de Holstein.

L'impératrice, au sortir de ce conseil, revint auprès de son époux mourant, qui rendit les derniers soupirs entre ses bras. Aussitôt les sénateurs, les officiers-généraux accoururent au palais; l'impératrice des harangua; Menzikoff répondit en leur nom; on délibéra, pour la forme, hors de la présence de l'impératrice. L'archevêque de Plescou, Théophane, déclara que l'empereur avait dit, la veille du couronnement de Catherine, qu'il ne la couronnait que pour la faire régner après lui; toute l'assemblée signa la proclamation, et Catherine succéda à son époux le jour même de sa mort.

Pierre-le-Grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avait formés, et la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont vu que tous ses établissements étaient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante, et ils ont avoué qu'il avait été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire que par l'envie de faire des choses étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien, que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités, qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand. Il a forcé la nature en tout, dans ses sujets, dans lui-même, et sur la terre, et sur les eaux; mais il l'a forcée pour l'embellir. Les arts, qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont, en fructifiant, rendu témoignage à son génie, et éternisé sa mémoire; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux-arts, tout s'est perfectionné selon ses vues; et, par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes, montées après lui successivement sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva, et ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

Le palais a eu des révolutions après sa mort, l'état n'en a éprouvé aucune. La splendeur de cet empire s'est augmentée sous Catherine Ire; il a triomphé des Turcs et des Suédois sous Anne Pétrowna; il a conquis, sous Élizabeth, la Prusse et une partie de la Poméranie; il a joui d'abord de la paix, et il a vu fleurir les arts sous Catherine II.

C'est aux historiens nationaux d'entrer dans tous les détails des fondations, des lois, des guerres et des entreprises de Pierre-le-Grand; ils encourageront leurs compatriotes en célébrant tous ceux qui ont aidé ce monarque dans ses travaux guerriers et politiques. Il suffit à un étranger, amateur désintéressé du mérite, d'avoir essayé de montrer ce que fut le grand homme qui apprit de Charles XII à le vaincre, qui sortit deux fois de ses états pour les mieux gouverner, qui travailla de ses mains à presque tous les arts nécessaires, pour en donner l'exemple à son peuple, et qui fut le fondateur et le père de son empire.

Les souverains des états depuis long-temps policés se diront à eux-mêmes : « Si, dans les climats glacés de l'ancienne Scythie, un homme, aidé de son seul génie, a fait de si grandes choses, que devons-nous faire dans des royaumes où les travaux accumulés de plusieurs siècles nous ont rendu tout facile? »

*********

# PIÈCES ORIGINALES,

SELON

LES TRADUCTIONS FAITES ALORS PAR L'ORDRE DE PIERRE Ier.

## CONDAMNATION D'ALEXIS

Le 24 juin 1718.

En vertu de l'ordonnance expresse émanée de sa majesté czarienne, et signée de sa propre main, le 13 juin dernier, pour le jugement du czarovitz Alexis Pétrovitz, sur ses transgressions et ses crimes contre son père et son seigneur, les soussignés ministres, sénateurs, états militaire et civil, après s'être assemblés plusieurs fois dans la chambre de la régence du sénat, à Pétersbourg; ayant ouï plus d'une fois la lecture qui a été faite des originaux et des extraits des témoignages qui ont été rendus contre lui, comme aussi des lettres d'exhortation de sa majesté czarienne au czarovitz, et des réponses qu'il y a faites, écrites de sa propre main, et des autres actes appartenants au procès, de même que des informations crimi-

nelles, et des confessions, et des déclarations du czarovitz, tant écrites de sa propre main que faites de bouche à son seigneur et père, et devant les soussignés établis par l'autorité de sa majesté czarienne, à l'effet du présent jugement : ils ont déclaré et reconnu que, quoique selon les droits de l'empire russien il n'ait jamais appartenu à eux, étant sujets naturels de la domination souveraine de sa majesté czarienne, de prendre connaissance d'une affaire de cette nature, qui, selon son importance, dépend uniquement de la volonté absolue du souverain, dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul, et n'est point limité par aucune loi, se soumettant pourtant à ladite ordonnance de sa majesté czarienne leur souverain, qui leur donne cette liberté, et après de mûres réflexions, et en conscience chrétienne, sans crainte ni flatterie, et sans avoir égard à la personne, n'ayant devant les yeux que les lois divines applicables au cas présent, tant de l'ancien que du nouveau Testament, les saintes écritures de l'Évangile et des apôtres, comme aussi les canons et les règles des conciles, l'autorité des saints pères et des docteurs de l'Église; prenant aussi des lumières des considérations des archevêques et du clergé assemblés à Pétersbourg par ordre de sa majesté czarienne, lesquelles sont transcrites ci-dessus; et se conformant aux lois de toute la Russie, et en particulier aux constitutions de cet empire, aux lois militaires et aux statuts qui sont conformes aux lois de beaucoup d'autres états, surtout à celles des anciens empereurs romains et grecs, et d'autres princes chrétiens; les soussignés ayant été aux avis, sont convenus unanimement, sans contradiction, et ils ont prononcé que le czarovitz Alexis Pétrovitz est digne de mort pour ses crimes susdits, et pour ses transgressions capitales contre son souverain et son père, étant fils et sujet de sa majesté czarienne; en sorte que, quoique sa majesté czarienne ait promis au czarovitz, par la lettre qu'il lui a envoyée par M. Tolstoy, conseiller privé, et par le capitaine Romanzoff, datée de Spa, le 10 juillet 1717, de lui pardonner son évasion, s'il retournait de son bon gré et volontairement, ainsi que le czarovitz même l'a avoué avec remercîment dans sa réponse à cette lettre, écrite de Naples le 4 octobre 1717, où il a marqué qu'il remerciait sa majesté czarienne pour le pardon qui lui était donné seulement pour son évasion volontaire; il s'en est rendu indigne depuis par ses oppositions aux volontés de son père, et par ses autres transgressions qu'il a renouvelées et continuées, comme il est amplement déduit dans le manifeste publié par sa majesté czarienne le 5 février de la présente année, et parce qu'entre autres choses il n'est pas retourné de son bon gré.

Et quoique sa majesté czarienne, à l'arrivée du czarovitz à Moscou, avec son écrit de confession de ses crimes, et où il en demandait pardon, eût pitié de lui, comme il est naturel à un père d'en avoir de son fils, et qu'à l'audience qu'elle lui donna dans la salle du château, le même jour 3 de février, elle lui promit le pardon de toutes ses transgressions; sa majesté czarienne ne lui fit cette promesse qu'avec cette condition expresse, qu'elle exprima en présence de tout le monde, savoir : que lui czarovitz déclarerait, sans restriction ni réserve, tout ce qu'il avait commis et tramé jusqu'à ce jour-là contre sa majesté czarienne, et qu'il découvrirait toutes les personnes qui lui ont donné des conseils, ses complices, et généralement tous ceux qui ont eu quelque chose de ses desseins et de ses menées; mais que s'il célait quelqu'un ou quelque chose, le pardon promis serait nul et demeurerait révoqué; ce que le czarovitz reçut alors et accepta, au moins en apparence, avec des larmes de reconnaissance, et il promit par serment de déclarer tout sans réserve. En confirmation de quoi il baisa la sainte croix et les saintes écritures dans l'église cathédrale.

Sa majesté czarienne lui confirma aussi la même chose de sa propre main le lendemain, dans les articles d'interrogatoire insérés ci-dessus, qu'elle lui fit donner, ayant écrit à leur tête ce qui suit :

« Comme vous avez reçu hier votre pardon, à « condition que vous déclareriez toutes les cir- « constances de votre évasion et ce qui y a du « rapport; mais que si vous céliez quelque chose, « vous seriez privé de la vie; et comme vous avez « déjà fait de bouche quelques déclarations, vous « devez, pour une plus ample satisfaction, et « pour votre décharge, les mettre par écrit selon « les points marqués ci-dessous : »

Et à la conclusion, il était encore écrit de la main de sa majesté czarienne dans le septième article :

« Déclarez tout ce qui a du rapport à cette af- « faire, quand même cela ne serait point spé- « cifié ici, et purgez-vous comme dans la sainte « confession; mais si vous cachez ou célez quel- « que chose qui se découvre dans la suite, ne « m'imputez rien; car il vous a été déclaré hier « devant tout le monde qu'en ce cas-là le pardon « que vous avez reçu serait nul et révoqué. »

Nonobstant cela, le czarovitz a parlé dans ses réponses et dans ses confessions sans aucune sincérité; il a célé et caché non seulement beaucoup de personnes, mais aussi des affaires capitales, et ses transgressions, et en particulier ses desseins

Digitized by Google

de rébellion contre son père et son seigneur, et ses mauvaises pratiques qu'il a tramées et entretenues long-temps pour tâcher d'usurper le trône de son père, même de son vivant, par différentes mauvaises voies, et sous de méchants prétextes, fondant son espérance et les souhaits qu'il fesait de la mort de son père et son seigneur sur la déclaration dont il se flattait du petit peuple en sa faveur.

Tout cela a été découvert ensuite par les informations criminelles, après qu'il a refusé de le déclarer lui-même, comme il a paru ci-dessus.

Ainsi il est évident par toutes ces démarches du czarovitz, et par les déclarations qu'il a données par écrit et de bouche, et en dernier lieu par celle du 22 juin de la présente année, qu'il n'a point voulu que la succession à la couronne lui vînt après la mort de son père, de la manière que son père aurait voulu la lui laisser, selon l'ordre de l'équité, et par les voies et les moyens que Dieu a prescrits; mais qu'il l'a désirée, et qu'il a eu dessein d'y parvenir, même du vivant de son père et son seigneur, contre la volonté de sa majesté czarienne, et en s'opposant à tout ce que son père voulait, et non seulement par des soulèvements de rebelles qu'il espérait, mais encore par l'assistance de l'empereur, et avec une armée étrangère qu'il s'était flatté d'avoir à sa disposition, au prix même du renversement de l'état, et de l'aliénation de tout ce qu'on aurait pu lui demander de l'état pour cette assistance.

L'exposé qu'on vient de faire fait donc voir que le czarovitz, en cachant tous ses pernicieux desseins, et en célant beaucoup de personnes qui ont été d'intelligence avec lui, comme il a fait jusqu'au dernier examen, et jusqu'à ce qu'il a été pleinement convaincu de toutes ses machinations, a eu en vue de se réserver des moyens pour l'avenir, quand l'occasion se présenterait favorable de reprendre ses desseins, et de pousser à bout l'exécution de cette horrible entreprise contre son père et son seigneur, et contre tout cet empire.

Il s'est rendu par là indigne de la clémence et du pardon qui lui a été promis par son seigneur et son père; il l'a aussi avoué lui-même, tant devant sa majesté czarienne qu'en présence de tous les états ecclésiastiques et séculiers, et publiquement devant toute l'assemblée; et il a aussi déclaré verbalement et par écrit devant les juges soussignés, établis par sa majesté czarienne, que tout ce que dessus était véritable et manifeste par les effets qui en avaient paru.

Ainsi, puisque les susdites lois divines et ecclésiastiques, les civiles et militaires, et particulièrement les deux dernières, condamnent à mort sans miséricorde, non seulement ceux dont les attentats contre leur père et seigneur ont été manifestés par des évidences, ou prouvés par des écrits, mais même ceux dont les attentats n'ont été que dans l'intention de se rebeller, ou d'avoir formé de simples desseins de tuer leur souverain ou d'usurper l'empire; que penser d'un dessein de rébellion, tel qu'on n'a guère ouï parler de semblable dans le monde, joint à celui d'un horrible double parricide contre son souverain? premièrement comme son père de la patrie, et encore comme son père selon la nature (un père très clément, qui a fait élever le czarovitz depuis le berceau avec des soins plus que paternels, avec une tendresse et une bonté qui ont paru en toutes rencontres, qui a tâché de le former pour le gouvernement, et de l'instruire avec des peines incroyables, et une application infatigable dans l'art militaire, pour le rendre capable et digne de la succession d'un si grand empire); à combien plus forte raison un tel dessein a-t-il mérité une punition de mort!

C'est avec un cœur affligé et des yeux pleins de larmes que nous, comme serviteurs et sujets, prononçons cette sentence, considérant qu'il ne nous appartient point, en cette qualité, d'entrer en jugement de si grande importance, et particulièrement de prononcer une sentence contre le fils du très souverain et très clément czar notre seigneur. Cependant sa volonté étant que nous jugions, nous déclarons par la présente notre véritable opinion, et nous prononçons cette condamnation avec une conscience si pure et si chrétienne, que nous croyons pouvoir la soutenir devant le terrible, le juste et l'impartial jugement du grand Dieu.

Soumettant, au reste, cette sentence que nous rendons, et cette condamnation que nous fesons, à la souveraine puissance, à la volonté et à la clémente révision de sa majesté czarienne, notre très clément monarque.

---

## PAIX DE NEUSTADT.

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité. Soit notoire par les présentes, que, comme il s'est élevé il y a plusieurs années une guerre sanglante, longue et onéreuse entre sa majesté le feu roi Charles XII, de glorieuse mémoire, roi de Suède, des Goths et des Vandales, etc., ses successeurs au trône de Suède, madame Ulrique, reine de Suède, des Goths et des Vandales, etc., et le royaume de Suède, d'une part; et entre sa sa majesté czarienne Pierre Ier, empereur de

toute la Russie, etc., et l'empire de Russie, de l'autre part: les deux parties ont trouvé à propos de travailler aux moyens de mettre fin à ces troubles, et par conséquent à l'effusion de tant de sang innocent; et il s plu à la providence divine de disposer les esprits des deux parties à faire assembler leurs ministres plénipotentiaires, pour traiter et conclure une paix ferme, sincère et stable, et une amitié éternelle entre les deux états, provinces, pays, vassaux, sujets et habitants; savoir, M. Jean Lilienstedt, conseiller de sa majesté le roi de Suède, de son royaume et de sa chancellerie, et M. le baron Otto-Reinhold Stroemfeld, intendant des mines de cuivre et des fiefs des dalders, de la part de sadite majesté; et de la part de sa majesté czarienne, M. le comte Jacob-Daniel Bruce, son aide-de-camp général, président des colléges des minéraux et des manufactures, et chevalier des ordres de Saint-André et de l'aigle blanc, et M. Henri-Jean-Frédéric Osterman, conseiller privé de la chancellerie de sa majesté czarienne: lesquels ministres plénipotentiaires, s'étant assemblés à Neustadt, ont fait l'échange de leurs pouvoirs; et, après avoir imploré l'assistance divine, ils ont mis la main à cet important et très salutaire ouvrage, et ont conclu, par la grâce et la bénédiction de Dieu, la paix suivante entre la couronne de Suède et sa majesté czarienne.

Art. 1er. Il y aura dès à présent, et jusqu'à perpétuité, une paix inviolable par terre et par mer, de même qu'une sincère union et une amitié indissoluble, entre sa majesté le roi Frédéric 1er, roi de Suède, des Goths, et des Vandales, ses successeurs à la couronne et au royaume de Suède; ses domaines, provinces, pays, villes, vassaux, sujets, et habitants, tant dans l'empire romain que hors dudit empire, d'une part; et sa majesté czarienne Pierre 1er, empereur de toute la Russie, etc., ses successeurs au trône de Russie, et tous ses pays, villes, vassaux, sujets, et habitants, d'autre part; de sorte qu'à l'avenir les deux parties pacifiantes ne commettront ni ne permettront qu'il se commette aucune hostilité, secrètement ou publiquement, directement ou indirectement, soit par les leurs ou par les autres: elles ne donneront non plus aucun secours aux ennemis d'une des deux parties pacifiantes, sous quelque prétexte que ce soit, et ne feront avec eux aucune alliance qui soit contraire à cette paix: mais elles entretiendront toujours entre elles une amitié sincère, et tâcheront de maintenir l'honneur, l'avantage, et la sûreté mutuelle; comme aussi de détourner, autant qu'il leur sera possible, les dommages et les troubles dont l'une des deux parties pourrait être menacée par quelque autre puissance.

II. Il y a de plus, de part et d'autre, une amnistie générale des hostilités commises pendant la guerre, soit par les armes ou par d'autres voies, de sorte qu'on ne s'en ressouviendra ni s'en vengera jamais: particulièrement à l'égard de toutes les personnes d'état et des sujets, de quelque nation que ce soit, qui sont entrés au service de l'une des deux parties pendant la guerre, et qui par cette démarche se sont rendus ennemis de l'autre partie, excepté les Cosaques russiens qui ont passé au service du roi de Suède: sa majesté czarienne n'a pas voulu accorder qu'ils fussent compris dans cette amnistie générale, nonobstant toutes les instances qui ont été faites de la part du roi de Suède en leur faveur.

III. Toutes les hostilités, tant par mer que par terre, cesseront ici et dans le grand-duché de Finlande, dans quinze jours, ou plus tôt s'il est possible, après la signature de cette paix; mais dans les autres endroits dans trois semaines, ou plus tôt s'il est possible, après qu'on aura fait l'échange de part et d'autre. Pour cet effet, on publiera d'abord la conclusion de la paix: et au cas qu'après l'expiration de ce terme on vînt à commettre quelque hostilité par mer ou par terre, de l'un ou de l'autre côté, de quelque nom que ce soit, par ignorance de la paix conclue, cela ne portera aucun préjudice à la conclusion de cette paix; mais on sera obligé de restituer et les hommes et les effets pris et enlevés après ce temps-là.

IV. Sa majesté le roi de Suède cède par les présentes, tant pour soi-même que pour ses successeurs au trône et au royaume de Suède, à sa majesté czarienne et ses successeurs à l'empire de Russie, en pleine, irrévocable, et éternelle possession, les provinces qui ont été conquises et prises par les armes de sa majesté czarienne dans cette guerre, sur la couronne de Suède; savoir, la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, et une partie de la Carélie, de même que le district du fief de Vibourg, spécifié ci-dessous dans l'article du réglement des limites; les villes et forteresses de Riga, Dunemunde, Pernau, Revel, Dorpt, Narva, Vibourg, Kexholm, et les autres villes, forteresses, ports, places, districts, rivages, et côtes, appartenants auxdites provinces, comme aussi les îles d'Oesel, Daghoe, Moen, et toutes les autres îles depuis la frontière de Courlande, sur les côtes de Livonie, Estonie, et Ingermanie, et du côté oriental de Revel, sur la mer qui va à Vibourg, vers le midi et l'orient; avec tous les habitants qui se trouvent dans ces îles et dans les susdites provinces, villes, et places; et généralement toutes leurs appartenances, dépendances,

prérogatives, droits; et émoluments, sans aucune exception, ainsi que la couronne de Suède les a possédés.

Pour cet effet, sa majesté le roi de Suède renonce à jamais, de la manière la plus solennelle, tant pour soi que pour ses successeurs et pour tout le royaume de Suède, à toutes les prétentions qu'ils ont eues jusqu'ici, ou peuvent avoir sur lesdites provinces, îles, pays, et places, dont tous les habitants seront, en vertu des présentes, déchargés du serment qu'ils ont prêté à la couronne de Suède; de sorte que sa majesté et le royaume de Suède ne pourront plus se les attribuer, dès à présent, ni les redemander à jamais, sous quelque prétexte que ce soit; mais ils seront et resteront incorporés à perpétuité à l'empire de Russie; et sa majesté et le royaume de Suède s'engagent par les présentes de laisser et maintenir toujours sa majesté czarienne et ses successeurs à l'empire de Russie dans la paisible possession desdites provinces, îles, pays et places; et l'on cherchera, et remettra à ceux qui seront autorisés de sa majesté czarienne toutes les archives et papiers qui concernent principalement ces pays, lesquels ont été enlevés et portés en Suède pendant cette guerre.

V. Sa majesté czarienne s'engage, en échange, et promet de restituer et d'évacuer à sa majesté et à la couronne de Suède, dans le terme de quatre semaines après l'échange de la ratification de ce traité de paix, ou plus tôt s'il est possible, le grand-duché de Finlande, excepté la partie qui en a été réservée ci-dessous dans le réglement des limites, laquelle appartiendra à sa majesté czarienne; de sorte que sa majesté czarienne et ses successeurs n'auront ni ne feront jamais aucune prétention sur ledit duché, sous quelque prétexte que ce soit. Outre cela, sa majesté czarienne s'engage et promet de faire payer promptement, infailliblement, et sans rabais, la somme de deux millions d'écus aux autorités du roi de Suède, pourvu qu'ils produisent et donnent les quittances valables, dans les termes fixés, et en telle sorte de monnaie dont on est convenu par un article séparé, lequel est de la même force comme s'il était inséré ici de mot à mot.

VI. Sa majesté le roi de Suède s'est aussi réservé, à l'égard du commerce, la permission pour toujours de faire acheter annuellement des grains à Riga, Revel, et Arensbourg, pour cinquante mille roubles: lesquels grains sortiront desdites places sans qu'on en paie aucun droit ou autres impôts, pour être transportés en Suède, moyennant une attestation par laquelle il paraisse qu'ils ont été achetés pour le compte de sa majesté suédoise, ou par des sujets qui sont chargés de cet achat de la part de sa majesté le roi de Suède; ce qui ne se doit pas entendre des années dans lesquelles sa majesté czarienne se trouverait obligée, par manque de récolte, ou par d'autres raisons importantes, de défendre la sortie des grains généralement pour toutes les nations.

VII. Sa majesté czarienne promet aussi, de la manière la plus solennelle, qu'elle ne se mêlera point des affaires domestiques du royaume de Suède, ni de la forme de régence qui a été réglée et établie sous serment, et unanimement par les états dudit royaume; qu'elle n'assistera personne, en aucune manière, qui que ce puisse être, ni directement ni indirectement, mais qu'elle tâchera d'empêcher et de prévenir tout ce qui y est contraire, pourvu que cela vienne à la connaissance de sa majesté czarienne; afin de donner par là des marques évidentes d'une amitié sincère et d'un véritable voisin.

VIII. Et comme on a, de part et d'autre, l'intention de faire une paix ferme, sincère, et durable, et qu'ainsi il est très nécessaire de régler tellement les limites, qu'aucune des deux parties ne se puisse donner aucun ombrage, mais que chacune possède paisiblement ce qui lui a été cédé par ce traité de paix, elles ont bien voulu déclarer que les deux empires auront, dès à présent et à jamais, les limites suivantes, qui commencent sur la côte septentrionale du Sinus Finicus, près de Viekolax, d'où elles s'étendent à une demi-lieue du rivage de la mer jusque vis-à-vis de Villayoki, et de là plus avant dans le pays; en sorte que, du côté de la mer et vis-à-vis de Rohel, il y aura une distance de trois quarts de lieue dans une ligne diamétrale jusqu'au chemin qui va de Vibourg à Lapstrand, à la distance de trois lieues de Vibourg, et qui va dans la même distance de trois lieues vers le nord, par Vibourg, dans une ligne diamétrale jusqu'aux anciennes limites qui ont été ci-devant entre la Russie et la Suède, et même avant la réduction du fief de Kexholm, sous la domination du roi de Suède. Ces anciennes limites s'étendent, du côté du nord, à huit lieues; de là elles vont, dans une ligne diamétrale, au travers du fief de Kexholm jusqu'à l'endroit où la mer de Porojeroi, qui commence près du village de Kudumagube, touche les anciennes limites qui ont été entre la Russie et la Suède; tellement que sa majesté le roi et le royaume de Suède posséderont toujours tout ce qui est situé vers l'ouest et le nord, au-delà des limites spécifiées; et sa majesté czarienne et l'empire de Russie posséderont à jamais ce qui est situé en-deçà du côté d'orient et du sud. Et comme sa majesté czarienne cède ainsi à perpétuité à sa majesté le roi et au royaume de Suède une partie du fief de Kexholm,

Digitized by Google

qui appartenait ci-devant à l'empereur de Russie, elle promet de la manière la plus solennelle, pour soi et ses successeurs au trône de Russie, qu'elle ne redemandera ni ne pourra redemander jamais cette partie du fief de Kexholm, sous quelque prétexte que ce soit; mais ladite partie sera et restera toujours incorporée au royaume de Suède. A l'égard des limites dans les pays des Lapmarques, elles resteront sur le même pied qu'elles étaient avant le commencement de cette guerre entre les deux empires. On est convenu, de plus, de nommer des commissaires de part et d'autre, immédiatement après la ratification du traité principal, pour régler les limites de la manière susdite.

IX. Sa majesté czarienne promet en outre de maintenir tous les habitants des provinces de Livonie; d'Estonie, et d'Oesel, nobles et roturiers, les villes, magistrats, et les corps de métiers, dans l'entière jouissance des priviléges, coutumes, et prérogatives, dont ils ont joui sous la domination du roi de Suède.

X. On n'introduira pas non plus la contrainte des consciences dans les pays qui ont été cédés; mais on y laissera et maintiendra la religion évangélique, de même que les églises, les écoles, et ce qui en dépend, sur le même pied qu'elles étaient du temps de la dernière régence du roi de Suède, à condition que l'on y puisse aussi exercer librement la religion grecque.

XI. Quant à la réduction et liquidation qui se firent du temps de la régence précédente du roi de Suède en Livonie, Estonie, et Oesel, au grand préjudice des sujets et des habitants de ce pays-là (ce qui a porté, de même que l'équité de l'affaire même, le feu roi de Suède, de glorieuse mémoire, à donner l'assurance, par une patente qui fut publiée le 15 avril 1700, « que si quelques uns de ses « sujets pouvaient prouver loyalement que les « biens qui ont été confisqués étaient les leurs, « on leur rendrait justice à cet égard; » et alors plusieurs sujets desdits pays furent remis dans la possession de leurs biens confisqués), sa majesté czarienne s'engage et promet de faire rendre justice à un chacun, soit qu'il demeure dans le terroir ou hors du terroir, qui a une juste prétention sur des terres en Livonie, Estonie, ou dans la province d'Oesel, et la peut vérifier dûment; de sorte qu'ils rentreront alors dans la possession de leurs biens ou terres.

XII. On restituera aussi incessamment, en conformité de l'amnistie qui a été accordée et réglée ci-dessus dans l'article second, à ceux de Livonie, d'Estonie, et de l'île d'Oesel, qui ont tenu pendant cette guerre le parti du roi de Suède, les biens, terres, et maisons, qui ont été confisqués et donnés à d'autres, tant dans les villes de ces provinces, que dans celles de Narva et de Vibourg, soit qu'ils leur soient dévolus pendant la guerre par héritage ou par d'autres voies, sans aucune exception et restriction; soit que les propriétaires se trouvent à présent en Suède ou en prison, ou quelque autre part, après que chacun se sera auparavant légitimé auprès du gouvernement général, en produisant ses documents touchant son droit; mais ces propriétaires ne pourront rien prétendre des revenus qui ont été levé par d'autres pendant cette guerre et après la confiscation, ni aucun dédommagement de ce qu'ils ont souffert par la guerre ou autrement. Ceux qui rentrent de cette manière dans la possession de leurs biens ou terres seront obligés de rendre hommage à sa majesté czarienne, leur souverain d'à présent, et de se comporter au reste comme de fidèles vassaux et sujets: après qu'ils auront prêté le serment accoutumé, il leur sera permis de sortir du pays, d'aller demeurer ailleurs dans le pays de ceux qui sont alliés et amis de l'empire de Russie, et de s'engager en service des puissances neutres, ou d'y continuer, s'ils s'y sont déjà engagés, suivant qu'ils le jugeront à propos. Mais à l'égard de ceux qui ne veulent pas rendre hommage à sa majesté czarienne, on fixe et on leur accorde le terme de trois ans après la publication de la paix, pour vendre dans ce temps-là leurs biens, terres, et ce qui leur appartient, le mieux qu'ils pourront, sans en payer davantage que ce que chacun doit payer en conformité des ordonnances et statuts du pays. En cas qu'il arrivât à l'avenir qu'un héritage fût dévolu, suivant les droits du pays, à quelqu'un, et que celui-ci n'eût pas prêté le serment de fidélité à sa majesté czarienne, il sera obligé de le faire à l'entrée de son héritage, ou de vendre ses biens dans l'espace d'une année.

De la même manière, ceux qui ont avancé de l'argent sur des terres situées en Livonie, Estonie, et dans l'île d'Oesel, et qui en ont reçu des contrats légitimes, jouiront paisiblement de leurs hypothèques, jusqu'à ce qu'on leur en paie et le capital et l'intérêt; mais ces hypothécaires ne pourront rien prétendre des intérêts qui sont échus pendant la guerre, et qui ne sont pas peut-être levés; mais ceux qui, dans l'un ou l'autre cas, ont l'administration des biens susdits, seront obligés de rendre hommage à sa majesté czarienne. Tout ceci s'entend aussi de ceux qui restent sous la domination de sa majesté czarienne, lesquels auront la même liberté de disposer des biens qu'ils ont en Suède et dans les pays qui ont été cédés à la couronne de Suède, par cette paix. D'ailleurs on maintiendra aussi réciproquement les sujets des parties pacifiantes qui ont de justes

prétentions dans les pays des deux puissances, soit au public ou à des personnes particulières, et on leur rendra une prompte justice, afin qu'un chacun soit ainsi mis et remis dans la possession de ce qui lui appartient de droit.

XIII. Toutes les contributions en argent cesseront dans le grand-duché de Finlande, que sa majesté czarienne restitue, suivant l'article V, à sa majesté le roi et au royaume de Suède, à compter depuis la date de la signature de ce traité; mais on y fournira pourtant gratis les vivres et les fourrages nécessaires aux troupes de sa majesté czarienne, jusqu'à ce que ledit duché soit entièrement évacué, sur le même pied que cela s'est pratiqué jusqu'ici; et l'on défendra et inhibera, sous des peines très rigoureuses, d'enlever à leur délogement aucuns ministres ni paysans de la nation finlandaise, malgré eux, ni de leur faire aucun tort. Outre cela, on laissera toutes les forteresses et châteaux de Finlande dans le même état où ils sont à présent; mais il sera permis à sa majesté czarienne de faire emporter, en évacuant ledit pays et places, tout le gros et le petit canon, leurs attirails, magasins, et autres munitions de guerre que sa majesté czarienne y a fait transporter, de quelque nom que ce soit. Pour cette fin, et pour le transport du bagage de l'armée, les habitants fourniront gratis les chevaux et les chariots nécessaires jusqu'aux frontières. Même, si l'on ne pouvait pas exécuter tout cela dans le terme stipulé, et qu'on fût obligé d'en laisser une partie en arrière, elle sera bien gardée, et remise ensuite à ceux qui sont autorisés de sa majesté czarienne, dans quelque temps qu'elle le souhaite, et on fera aussi transporter ladite partie jusqu'aux frontières. En cas que les troupes de sa majesté czarienne aient trouvé et envoyé hors du pays quelques archives et papiers touchant le grand-duché de Finlande, elle en fera faire une exacte recherche, et fera rendre de bonne foi ce qui s'en trouvera à ceux qui sont autorisés de sa majesté le roi de Suède.

XIV. Tous les prisonniers, de part et d'autre, de quelque nation, condition, et états qu'ils soient, seront élargis immédiatement après la ratification de ce traité de paix, sans payer aucune rançon; mais il faut qu'un chacun ait auparavant acquitté les dettes qu'il a contractées, ou qu'il donne caution suffisante pour le paiement d'icelles. On leur fournira gratis, de part et d'autre, les chevaux et les chariots nécessaires, dans le temps fixé pour leur départ, à proportion de la distance des places où ils se trouvent actuellement, jusqu'aux frontières. Touchant les prisonniers qui ont embrassé le parti de l'un ou de l'autre, ou qui ont dessein de rester dans les états de l'une ou de l'autre partie, ils auront indifféremment cette permission-là. Ceci s'entend aussi de tous ceux qui ont été enlevés, de part et d'autre, pendant cette guerre, lesquels pourront aussi, ou rester où ils sont, ou retourner chez eux, excepté ceux qui ont, de leur propre mouvement, embrassé la religion grecque, sa majesté czarienne le voulant ainsi; pour laquelle fin les deux parties pacifiantes feront publier et afficher des édits dans leurs états.

XV. Sa majesté le roi et la république de Pologne, comme alliés de sa majesté czarienne, sont compris expressément dans cette paix, et on leur réserve l'accès tout de même comme si le traité de paix à renouveler entre eux et la couronne de Suède eût été inséré ici de mot à mot. Pour cette fin, cesseront toutes les hostilités, de quelque nom qu'elles soient, partout et dans tous les royaumes, pays, et domaines, qui appartiennent aux deux parties pacifiantes, et qui sont situés tant dans l'empire romain que hors de l'empire romain, et il y aura une paix stable et durable entre les susdites deux couronnes. Et comme aucun ministre plénipotentiaire de la part de sa majesté et la république de Pologne n'a assisté au congrès de paix qui s'est tenu à Neustadt, et qu'ainsi on n'a pu renouveler à la fois la paix entre sa majesté le roi de Pologne et la couronne de Suède par un traité solennel, sa majesté le roi de Suède s'engage et promet d'envoyer au congrès de paix ses plénipotentiaires, pour entamer les conférences, dès qu'on aura concerté le lieu du congrès, afin de conclure, sous la médiation de sa majesté czarienne, une paix durable entre ces deux rois, à condition que rien n'y soit contenu qui puisse porter du préjudice à ce traité de paix perpétuelle fait avec sa majesté czarienne.

XVI. On réglera et on confirmera la liberté du commerce qu'il y aura par mer et par terre entre les deux puissances, leurs états, sujets, et habitants, dès qu'il sera possible, par le moyen d'un traité à part sur ce sujet, à l'avantage des états de part et d'autre; mais, en attendant, il sera permis aux sujets russiens et suédois de trafiquer librement dans l'empire de Russie et dans le royaume de Suède, dès qu'on aura ratifié ce traité de paix, en payant les droits ordinaires de toutes sortes de marchandises; de sorte que les sujets de Russie et de Suède jouiront réciproquement des mêmes priviléges et prérogatives qu'on accorde aux plus grands amis des susdits états.

XVII. La paix étant conclue, on restituera de part et d'autre aux sujets de Russie et de Suède, non seulement les magasins qu'ils avaient avant la naissance de la guerre dans certaines villes marchandes de ces deux puissances; mais on leur

permettra aussi d'établir des magasins dans les villes, ports, et autres places, qui sont sous la domination de sa majesté czarienne et du roi de Suède.

XVIII. En cas que des vaisseaux de guerre ou marchands suédois viennent à échouer ou périr par tempête ou par d'autres accidents sur les côtes et rivages de Russie, les sujets de sa majesté czarienne seront obligés de leur donner toute sorte de secours et d'assistance, de sauver l'équipage et les effets, autant qu'il leur sera possible, et de rendre fidèlement ce qui a été poussé à terre, s'ils le réclament, moyennant une récompense convenable. Les sujets de sa majesté le roi de Suède en feront autant à l'égard des vaisseaux et des effets russiens qui auront le malheur d'échouer ou de périr sur les côtes de Suède. Pour laquelle fin, et pour prévenir toute insolence, vol, et pillage, qui se commettent ordinairement à l'occasion de ces fâcheux accidents, sa majesté czarienne et le roi de Suède feront émaner une très rigoureuse inhibition à cet égard, et feront punir arbitrairement les infracteurs.

XIX. Et pour prévenir aussi par mer toute occasion qui pourrait faire naître quelque mésintelligence entre les deux parties pacifiantes, autant qu'il est possible, on a conclu et résolu que si les vaisseaux de guerre suédois, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent dorénavant une des forteresses de sa majesté czarienne, ils feront la salve de leur canon, et ils seront d'abord ressalués de celui de la forteresse russienne; *et vice versâ*, si les vaisseaux de guerre russiens, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent dorénavant une des forteresses de sa majesté le roi de Suède, ils feront la salve de leur canon, et ils seront d'abord ressaluée de celui de la forteresse suédoise. En cas que les vaisseaux suédois et russiens se rencontrent en mer, ou en quelque port ou autre endroit, ils se salueront les uns les autres de la salve ordinaire, de la même manière que cela se pratique en pareil cas entre la Suède et le Danemarck.

XX. On est convenu de part et d'autre de ne plus défrayer les ministres des deux puissances, comme auparavant; leurs ministres plénipotentiaires et envoyés sans ou avec caractère, devant s'entretenir à l'avenir eux-mêmes et toute leur suite, tant en voyage qu'à la cour, et dans la place où ils ont ordre d'aller résider; mais si l'une ou l'autre des deux parties reçoit à temps la nouvelle de la venue d'un envoyé, elles ordonneront à leurs sujets de lui donner toute l'assistance dont il aura besoin, afin qu'il puisse continuer sûrement sa route.

XXI. De la part de sa majesté le roi de Suède, on comprend aussi dans ce traité de paix sa majesté le roi de la Grande-Bretagne, à la réserve des griefs qu'il y a entre sa majesté czarienne et ledit roi, dont on traitera directement, et l'on tâchera de les terminer amiablement. Il sera permis aussi à d'autres puissances, qui seront nommées par les deux parties pacifiantes dans l'espace de trois mois, d'accéder à ce traité de paix.

XXII. En cas qu'il survienne à l'avenir quelques différends entre les états et les sujets de Suède et de Russie, cela ne dérogera pas à ce traité de paix éternelle, mais il aura et tiendra sa force et son effet; et on nommera incessamment des commissaires de part et d'autre pour examiner et vider équitablement le différend.

XXIII. On rendra aussi, dès à présent, tous ceux qui sont coupables de trahisons, meurtres, vols, et autres crimes, et qui passent de la Suède en Russie, et de la Russie en Suède, seuls ou avec femmes et enfants, en cas que la partie lésée du pays d'où ils se sont évadés les réclame, de quelque nation qu'ils soient, et dans le même état où ils étaient à leur arrivée, avec femmes et enfants, de même qu'avec tout ce qu'ils ont enlevé, volé, ou pillé.

XXIV. L'échange des ratifications de cet instrument de paix se fera à Neustadt dans l'espace de trois semaines, à compter de la signature, ou plus tôt, s'il est possible. En foi de tout ceci, on a dressé deux exemplaires de la même teneur de ce traité de paix, lesquels ont été confirmés par les ministres plénipotentiaires de part et d'autre, en vertu des pouvoirs qu'ils avaient de leurs maîtres, qui les avaient signés de leurs mains propres, et y avaient fait apposer leurs sceaux.

Fait à Neustadt, le 30 août 1721, v. s., depuis la naissance de notre Sauveur.

JEAN LILIENSTEN; OTTO-REINHOLD STROEMFELD; JACOB-DANIEL BRUCE; HENRI-JEAN-FRÉDÉRIC OSTERMAN.

---

## ORDONNANCE

### DE L'EMPEREUR PIERRE Ier,

POUR LE COURONNEMENT

DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE.

Nous, Pierre Ier, empereur et autocrateur de toute la Russie, etc. Savoir fesons à tous les ecclésiastiques, officiers civils et militaires, et autres de la nation russienne, nos fidèles sujets : Per-

soune n'iguore l'usage constant et perpétuel établi dans les royaumes de la chrétienté, suivant lequel les potentats font couronner leurs épouses, ainsi que cela se pratique actuellement, et l'a été diverses fois dans les temps reculés par les empereurs de la véritable croyance grecque; savoir l'empereur Basilide, qui a fait couronner son épouse Zénobie; l'empereur Justinien, son épouse Lupicine; l'empereur Héraclius, son épouse Martine; l'empereur Léon-le-Philosophe, son épouse Marie, et plusieurs autres qui ont pareillement fait mettre la couronne impériale sur la tête de leurs épouses, mais dont nous ne ferons point mention ici, à cause que cela nous mènerait trop loin.

Il est aussi connu jusqu'à quel point nous avons exposé notre propre personne, et affronté les dangers les plus éminents, en faveur de notre patrie, pendant le cours de la dernière guerre de vingt et un ans consécutifs; laquelle nous avons terminée, par le secours de Dieu, d'une manière si honorable et si avantageuse, que la Russie n'a jamais vu de pareille paix, ni acquis la gloire qu'on a remportée par cette guerre. L'impératrice Catherine, notre très chère épouse, nous a été d'un grand secours dans tous ces dangers, non seulement dans ladite guerre, mais encore dans quelques autres expéditions, où elle nous a accompagné volontairement, et nous a servi de conseil autant qu'il a été possible, nonobstant la faiblesse du sexe; particulièrement à la bataille contre les Turcs, sur la rivière du Pruth, où notre armée était réduite à vingt-deux mille hommes, et celle des Turcs composée de deux cent soixante et dix mille hommes. Ce fut dans cette circonstance désespérée qu'elle signala surtout son zèle par un courage supérieur à son sexe, ainsi que cela est connu à toute l'armée et dans tout notre empire. A ces causes, et en vertu du pouvoir que Dieu nous a donné, nous avons résolu d'honorer notre épouse de la couronne impériale, en reconnaissance de toutes ses peines; ce qui, s'il plaît à Dieu, sera accompli cet hiver à Moscou; et nous donnons avis de cette résolution à tous nos fidèles sujets, en faveur desquels notre affection impériale est inaltérable.

*********

# ANECDOTES

***

## LE CZAR PIERRE-LE-GRAND [1].

Pierre Ier a été surnommé *le Grand*, parce qu'il a entrepris et fait de très grandes choses, dont nulle ne s'était présentée à l'esprit d'aucun de ses prédécesseurs. Son peuple, avant lui, se bornait à ces premiers arts enseignés par la nécessité. L'habitude a tant de pouvoir chez les hommes, ils désirent si peu ce qu'ils ne connaissent pas, le génie se développe si difficilement, et s'étouffe si aisément sous les obstacles, qu'il y a grande apparence que toutes les nations sont demeurées grossières pendant des milliers de siècles, jusqu'à ce qu'il soit venu des hommes tels que le czar Pierre, précisément dans le temps qu'il fallait qu'ils vinssent.

Le hasard fit qu'un jeune Génevois, nommé *Le Fort*, était à Moscou chez un ambassadeur danois, vers l'an 1695. Le czar Pierre avait alors dix-neuf ans; il vit ce Génevois qui avait appris en peu de temps la langue russe, et qui parlait presque toutes celles de l'Europe. Le Fort plut beaucoup au prince; il entra dans son service, et bientôt après dans sa familiarité. Il lui fit comprendre qu'il y avait une autre manière de vivre et de régner que celle qui était malheureusement établie de tous les temps dans son vaste empire; et sans ce Génevois la Russie serait peut-être encore barbare.

Il fallait être né avec une âme bien grande, pour écouter tout d'un coup un étranger, et pour se dépouiller des préjugés du trône et de la patrie. Le czar sentit qu'il avait à former une nation et un empire; mais il n'avait aucun secours autour de lui. Il conçut dès lors le dessein de sortir de ses états, et d'aller, comme Prométhée, emprunter le feu céleste pour animer ses compatriotes. Ce feu divin, il l'alla chercher chez les Hollandais, qui étaient, il y a trois siècles, aussi dépourvus d'une telle flamme que les Moscovites. Il ne put exécuter son dessein aussitôt qu'il l'aurait voulu. Il fallut soutenir une guerre contre les Turcs, ou plutôt contre les Tartares, en 1696; et ce ne fut qu'après les avoir vaincus qu'il sortit de ses états pour aller s'instruire lui-même de tous les arts qui étaient

[1] Cet ouvrage est fort antérieur au temps où des circonstances que Voltaire ne pouvait prévoir l'obligèrent de donner une histoire de Pierre Ier sur des mémoires envoyés ou du moins approuvés par la cour de Russie. On a cru devoir le conserver tel qu'il a été donné par l'auteur, sans en retrancher ce qui pourrait paraître des répétitions, soit de l'*Histoire de Pierre Ier*, soit de celle de *Charles XII*. K.

Digitized by Google

absolument inconnus en Russie. Le maître de l'empire le plus étendu de la terre alla vivre près de deux ans à Amsterdam, et dans le village de Sardam, sous le nom de Pierre Michaëloff. On l'appelait communément maître Pierre (Peterbas). Il se fit inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux village, qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe. Il maniait la hache et le compas, et quand il avait travaillé dans son atelier à la construction des vaisseaux, il étudiait la géographie, la géométrie et l'histoire. Dans les premiers temps, le peuple s'attroupait autour de lui. Il écartait quelquefois les importuns d'une manière un peu rude, que ce peuple souffrait, lui qui souffre si peu de chose. La première langue qu'il apprit fut le hollandais; il s'adonna depuis à l'allemand, qui lui parut une langue douce, et qu'il voulût qu'on parlât à la cour.

Il apprit aussi un peu d'anglais dans son voyage à Londres, mais il ne sut jamais le français, qui est devenu depuis la langue de Pétersbourg sous l'impératrice Élisabeth, à mesure que ce pays s'est civilisé.

Sa taille était haute, sa physionomie fière et majestueuse, mais défigurée quelquefois par des convulsions qui altéraient les traits de son visage. On attribuait ce vice d'organes à l'effet d'un poison qu'on disait que sa sœur Sophie lui avait donné, mais le véritable poison était le vin et l'eau-de-vie, dont il fit souvent des excès, se fiant trop à son tempérament robuste.

Il conversait également avec un artisan et avec un général d'armée. Ce n'était ni comme un barbare qui ne met point de distinction entre les hommes, ni comme un prince populaire qui veut plaire à tout le monde; c'était en homme qui voulait s'instruire. Il aimait les femmes autant que le roi de Suède, son rival, les craignait; et tout lui était également bon en amour comme à table. Il se piquait de boire beaucoup, plutôt que de goûter des vins délicats.

On dit que les législateurs et les rois ne doivent point se mettre en colère; mais il n'y en eut jamais de plus emporté que Pierre-le-Grand, ni de plus impitoyable. Ce défaut, dans un roi, n'est pas de ceux qu'on répare en les avouant; mais enfin il en convenait, et il dit même à un magistrat de Hollande, à son second voyage: « J'ai réformé ma nation, et je n'ai pu me réformer moi-même. » Il est vrai que les cruautés qu'on lui reproche étaient un usage de la cour de Moscou comme de celle de Maroc. Il n'était point extraordinaire de voir un czar appliquer de sa main royale cent coups de nerf de bœuf sur les épaules nues d'un premier officier de la couronne, ou d'une dame du palais, pour avoir manqué à leurs services étant ivres, ou d'essayer son sabre en fesant voler la tête d'un criminel. Pierre avait fait quelques unes de ces cérémonies de son pays; Le Fort eut assez d'autorité sur lui pour l'arrêter quelquefois sur le point de frapper; mais il n'eut pas toujours Le Fort auprès de lui.

Son voyage en Hollande, et surtout son goût pour les arts, qui se développait, adoucirent un peu ses mœurs; car c'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables. Il allait souvent chez un géographe, avec lequel il fesait des cartes marines. Il passait des journées entières chez le célèbre Ruysch, qui, le premier, trouva l'art de faire ces belles injections qui ont perfectionné l'anatomie, et qui lui ôtent son dégoût. Ce prince se donnait lui-même, à l'âge de vingt-deux ans, l'éducation qu'un artisan hollandais donnerait à un fils dans lequel il trouverait du génie: cette espèce d'éducation était au-dessus de celle qu'on avait jamais reçue sur le trône de Russie. Dans le même temps, il envoyait de jeunes Moscovites voyager et s'instruire dans tous les pays de l'Europe. Ces premières tentatives ne furent pas heureuses. Ces nouveaux disciples n'imitaient point leur maître. Il y en eut même un qui, étant envoyé à Venise, ne sortit jamais de sa chambre, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir vu un autre pays que la Russie. Cette horreur pour les pays étrangers leur était inspirée par des prêtres moscovites, qui prétendaient que c'était un crime horrible à un chrétien de voyager, par la raison que dans l'ancien Testament il avait été défendu aux habitants de Palestine de prendre les mœurs de leurs voisins plus riches qu'eux et plus adroits.

En 1698, il alla d'Amsterdam en Angleterre, non plus en qualité de charpentier de vaisseau, non pas aussi en celle de souverain, mais sous le nom d'un boïard russe, qui voyageait pour s'instruire. Il vit tout, et même il alla à la comédie anglaise, où il n'entendait rien; mais il y trouva une actrice, nommée mademoiselle Groft, dont il eut les faveurs, et dont il ne fit pas la fortune.

Le roi Guillaume lui avait fait préparer une maison logeable: c'est beaucoup à Londres; les palais ne sont pas communs dans cette ville immense, où l'on ne voit guère que des maisons basses, sans cour et sans jardin, avec de petites portes telles que celles de nos boutiques. Le czar trouva sa maison encore trop belle; il alla loger dans le quartier des matelots, pour être plus à portée de se perfectionner dans la marine. Il s'habillait même souvent en matelot, et il se servait de ce déguisement pour engager plusieurs gens de mer à son service.

Ce fut à Londres qu'il dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Ta-

Digitized by Google

naïs. Il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire et la mer Caspienne. Des Anglais qu'il emmena avec lui le servirent mal dans ce grand dessein; et les Turcs, qui lui prirent Azof en 1712, s'opposèrent encore plus à cette vaste entreprise.

Il manqua d'argent à Londres; des marchands vinrent lui offrir cent mille écus pour avoir la permission de porter du tabac en Russie. C'était une grande nouveauté en ce pays, et la religion même y était intéressée. Le patriarche avait excommunié quiconque fumerait du tabac, parce que les Turcs, leurs ennemis, fumaient; et le clergé regardait comme un de ses grands priviléges d'empêcher la nation russe de fumer. Le czar prit les cent mille écus, et se chargea de faire fumer le clergé lui-même. Il lui préparait bien d'autres innovations.

Les rois font des présents à de tels voyageurs; le présent de Guillaume à Pierre fut une galanterie digne de tous deux. Il lui donna un yacht de vingt-cinq pièces de canon, le meilleur voilier de la mer, doré comme un autel de Rome, avec des provisions de toute espèce; et tous les gens de l'équipage voulurent bien se laisser donner aussi. Pierre, sur son yacht, dont il se fit le premier pilote, retourna en Hollande revoir ses charpentiers, et de là il alla à Vienne, vers le milieu de l'an 1698, où il devait rester moins de temps qu'à Londres, parce qu'à la cour du grave Léopold il y avait beaucoup plus de cérémonies à essuyer et moins de choses à apprendre. Après avoir vu Vienne, il devait aller à Venise, et ensuite à Rome; mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile causée par son absence et par la permission de fumer. Les strélitz, ancienne milice des czars, pareille à celle des janissaires, aussi turbulente, aussi indisciplinée, moins courageuse et non moins barbare, fut excitée à la révolte par quelques abbés et moines, moitié grecs, moitié russes, qui représentèrent combien Dieu était irrité qu'on prît du tabac en Moscovie, et qui mirent l'état en combustion pour cette grande querelle. Pierre qui avait prévu ce que pourraient des moines et des strélitz, avait pris ses mesures. Il avait une armée disciplinée, composée presque toute d'étrangers bien payés, bien armés, et qui fumaient, sous les ordres du général Gordon, lequel entendait bien la guerre, et qui n'aimait pas les moines. C'était à quoi avait manqué le sultan Osman, qui, voulant comme Pierre réformer ses janissaires, et n'ayant pu leur rien opposer, ne les réforma point, et fut étranglé par eux.

Alors ses armées furent mises sur le pied de celles des princes européens. Il fit bâtir des vaisseaux par ses Anglais et ses Hollandais à Vérouise, sur le Tanaïs, à quatre cents lieues de Moscou. Il embellit les villes, pourvut à leur sûreté, fit des grands chemins de cinq cents lieues, établit des manufactures de toute espèce; et, ce qui prouve la profonde ignorance où vivaient les Russes, la première manufacture fut d'épingles. On fait actuellement des velours ciselés, des étoffes d'or et d'argent à Moscou, tant est puissante l'influence d'un seul homme, quand il est maître et qu'il sait vouloir.

La guerre qu'il fit à Charles XII pour recouvrer les provinces que les Suédois avaient autrefois conquises sur les Russes, ne l'empêcha pas, toute malheureuse qu'elle fut d'abord, de continuer ses réformes dans l'état et dans l'Église: il déclara, à la fin de 1699, que l'année suivante commencerait au mois de janvier, et non au mois de septembre. Les Russes, qui pensaient que Dieu avait créé le monde en septembre, furent étonnés que leur czar fût assez puissant pour changer ce que Dieu avait fait. Cette réforme commença avec le siècle, en 1700, par un grand jubilé que le czar indiqua lui-même. Il avait supprimé la dignité de patriarche, et il en fesait les fonctions. Il n'est pas vrai qu'il eût, comme on l'a dit, mis son patriarche aux petites-maisons de Moscou. Il avait coutume, quand il voulait se réjouir en punissant, de dire à celui qu'il châtiait ainsi, *Je te fais fou;* et celui à qui il donnait ce beau titre était obligé, fût-il le plus grand seigneur du royaume, de porter une marotte, une jaquette et des grelots, et de divertir la cour en qualité de fou de sa majesté czarienne. Il ne donna point cette charge au patriarche; il se contenta de supprimer un emploi dont ceux qui en avaient été revêtus avaient abusé au point qu'ils avaient obligé les czars de marcher devant eux une fois l'an, en tenant la bride du cheval patriarcal*, cérémonie dont un homme tel que Pierre-le-Grand s'était d'abord dispensé.

Pour avoir plus de sujets, il voulut avoir moins de moines, et ordonna que dorénavant on ne pourrait entrer dans un cloître qu'à cinquante ans; ce qui fit que, dès son temps, son pays fut, de tous ceux qui ont des moines, celui où il y en eut le moins. Mais après lui, cette graine qu'il déracinait a repoussé, par cette faiblesse naturelle qu'ont tous les religieux de vouloir augmenter leur nombre, et par cette autre faiblesse qu'ont tous les gouvernements de le souffrir.

* L'auteur de la nouvelle *Histoire de Russie* prétend que cette cérémonie n'a jamais eu lieu, et que les patriarches se contentaient d'affecter l'égalité avec les empereurs: cette farce insolente n'a donc jamais été jouée que dans notre Occident; et ceux qui l'ont jouée ne sont pas encore supprimés!

Il fit d'ailleurs des lois fort sages pour les desservants des églises, et pour la réforme de leurs mœurs, quoique les siennes fussent assez déréglées; sachant très bien que ce qui est permis à un souverain ne doit pas l'être à un curé. Avant lui, les femmes vivaient toujours séparées des hommes; il était inouï qu'un mari eût jamais vu la fille qu'il épousait. Il ne fesait connaissance avec elle qu'à l'église. Parmi les présents de noces était une grosse poignée de verges que le futur envoyait à la future, pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale; les maris même pouvaient tuer leurs femmes impunément, et on enterrait vives celles qui usurpaient ce même droit sur leurs maris.

Pierre abolit les poignées de verges, défendit aux maris de tuer leurs femmes; et pour rendre les mariages moins malheureux et mieux assortis, il introduisit l'usage de faire manger les hommes avec elles, et de présenter les prétendants aux filles avant la célébration; en un mot, il établit et fit naître tout dans ses états jusqu'à la société. On connaît le réglement qu'il fit lui-même pour obliger ses boïards et ses boïardes à tenir des assemblées, où les fautes qu'on commettait contre la civilité russe étaient punies d'un grand verre d'eau-de-vie qu'on fesait boire au délinquant, de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournait fort ivre et peu corrigée. Mais c'était beaucoup d'introduire une espèce de société chez un peuple qui n'en connaissait point. On alla même jusqu'à donner quelquefois des spectacles dramatiques. La princesse Natalie, une de ses sœurs, fit des tragédies en langue russe, qui ressemblaient assez aux pièces de Shakespeare, dans lesquelles des tyrans et des arlequins fesaient les premiers rôles. L'orchestre était composé de violons russes qu'on fesait jouer à coups de nerf de bœuf. A présent, on a dans Pétersbourg des comédiens français et des opéras italiens. La magnificence et le goût même ont en tout succédé à la barbarie. Une des plus difficiles entreprises du fondateur fut d'accourcir les robes, et de faire raser les barbes de son peuple. Ce fut là l'objet des plus grands murmures. Comment apprendre à toute une nation à faire des habits à l'allemande, et à manier le rasoir? On en vint à bout, en plaçant aux portes des villes des tailleurs et des barbiers; les uns coupaient les robes de ceux qui entraient, les autres les barbes : les obstinés payaient quarante sous de notre monnaie. Bientôt on aima mieux perdre sa barbe que son argent. Les femmes servirent utilement le czar dans cette réforme; elles préféraient les moutons rasés; elles lui eurent l'obligation de n'être plus fouettées, de vivre en société avec les hommes, et d'avoir à baiser des visages plus honnêtes.

Au milieu de ces réformes, grandes et petites, qui fesaient les amusements du czar, et de la guerre terrible qui l'occupait contre Charles XII, il jeta les fondements de l'importante ville et du port de Pétersbourg, en 1704, dans un marais où il n'y avait pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la première maison; rien ne la rebuta : des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la mer Baltique, des frontières d'Astracan, des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il périt plus de cent mille hommes dans les travaux qu'il fallut faire, et dans les fatigues et la disette qu'on essuya; mais enfin la ville existe. Les ports d'Archangel, d'Astracan, d'Azof, de Véronise, furent construits.

Pour faire tant de grands établissements, pour avoir des flottes dans la mer Baltique, et cent mille hommes de troupes réglées, l'état ne possédait alors qu'environ vingt de nos millions de revenu. J'en ai vu le compte entre les mains d'un homme qui avait été ambassadeur à Pétersbourg. Mais la paie des ouvriers était proportionnée à l'argent du royaume. Il faut se souvenir qu'il n'en coûta que des oignons aux rois d'Égypte pour bâtir les pyramides. Je le répète, on n'a qu'à vouloir; on ne veut pas assez.

Quand il eut créé sa nation, il crut qu'il lui était bien permis de satisfaire son goût en épousant sa maîtresse, et une maîtresse qui méritait d'être sa femme. Il fit ce mariage publiquement en 1712. Cette célèbre Catherine, orpheline, née dans le village de Ringen en Estonie, nourrie par charité chez un ministre luthérien nommé Gluck, mariée à un soldat livonien, prise par un parti deux jours après ce mariage, avait passé du service des généraux Bauer et Sheremetof à celui de Menzikoff, garçon pâtissier, qui devint prince et le premier homme de l'empire; enfin elle fut l'épouse de Pierre-le-Grand, et ensuite impératrice souveraine après la mort du czar, et digne de l'être. Elle adoucit beaucoup les mœurs de son mari, et sauva beaucoup plus de dos du knout, et beaucoup plus de têtes de la hache, que n'avait fait le général Le Fort. On l'aima, on la révéra. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre-le-Grand ne pensait pas que le mérite eût, auprès de lui, besoin de trente-deux quartiers. Les souverains pensent volontiers qu'il n'y a d'autre grandeur que celle qu'ils donnent, et que tout est égal devant eux. Il est bien certain que la naissance ne met pas plus de différence entre les hommes qu'entre un âneon dont le père portait du fumier, et un âneon dont le père portait des reliques. L'éducation fait la grande différence, les talents la font prodigieuse,

Digitized by Google

la fortune encore plus. Catherine avait eu une éducation tout aussi bonne, pour le moins, chez son ministre d'Estonie, que toutes les boiardes de Moscou et d'Archangel, et était née avec plus de talents et une âme plus grande; elle avait réglé la maison du général Baner, et celle du prince Menzikoff, sans savoir ni lire ni écrire. Quiconque sait très bien gouverner une grande maison peut gouverner un royaume; cela peut paraître un paradoxe, mais certainement c'est avec le même esprit d'ordre, de sagesse et de fermeté qu'on commande à cent personnes et à plusieurs milliers.

Le czarovitz Alexis, fils du czar, qui épousa, dit-on, comme lui, une esclave, et qui, comme lui, quitta secrètement la Russie, n'eut pas un succès pareil dans ses deux entreprises; et il en coûta la vie au fils pour avoir imité mal-à-propos le père : ce fut un des plus terribles exemples de sévérité que jamais on ait donnés du haut d'un trône; mais ce qui est bien honorable pour la mémoire de l'impératrice Catherine, c'est qu'elle n'eut point de part au malheur de ce prince, né d'un autre lit, et qui n'aimait rien de ce que son père aimait; on n'accusa point Catherine d'avoir agi en marâtre cruelle : le grand crime du malheureux Alexis était d'être trop russe, de désapprouver tout ce que son père fesait de grand et d'immortel pour la gloire de sa nation. Un jour, entendant des Moscovites qui se plaignaient des travaux insupportables qu'il fallait endurer pour bâtir Pétersbourg : « Consolez-vous, dit-il, cette « ville ne durera pas long-temps. » Quand il fallait suivre son père dans ces voyages de cinq à six cents lieues que le czar entreprenait souvent, le prince feignait d'être malade; on le purgeait rudement pour la maladie qu'il n'avait pas; tant de médecines, jointes à beaucoup d'eau-de-vie, altérèrent sa santé et son esprit. Il avait eu d'abord de l'inclination pour s'instruire : il savait la géométrie, l'histoire, avait appris l'allemand; mais il n'aimait point la guerre, ne voulait point l'apprendre; et c'est ce que son père lui reprochait le plus. On l'avait marié à la princesse de Volfenbuttel, sœur de l'impératrice, femme de Charles VI, en 1711. Ce mariage fut malheureux. La princesse était souvent abandonnée pour des débauches d'eau-de-vie, et pour Afrosine, fille finlandaise, grande, bien faite, et fort douce. On prétend que la princesse mourut de chagrin, si le chagrin peut donner la mort, et que le czarovitz épousa ensuite secrètement Afrosine, en 1715, lorsque l'impératrice Catherine venait de lui donner un frère dont il se serait bien passé.

Les mécontentements entre le père et le fils devinrent de jour en jour plus sérieux, jusque-là que Pierre, dès l'an 1716, menaça le prince de le déshériter, et le prince lui dit qu'il voulait se faire moine.

Le czar, en 1717, renouvela ses voyages par politique et par curiosité; il alla enfin en France. Si son fils avait voulu se révolter, s'il y avait eu en effet un parti formé en sa faveur, c'était là le temps de se déclarer; mais au lieu de rester en Russie et de s'y faire des créatures, il alla voyager de son côté, ayant eu bien de la peine à rassembler quelques milliers de ducats, qu'il avait secrètement empruntés. Il se jeta entre les bras de l'empereur Charles VI, beau-frère de sa défunte femme. On le garda quelque temps très incognito à Vienne; de là on le fit passer à Naples, où il resta près d'un an sans que ni le czar, ni personne en Russie, sût le lieu de sa retraite.

Pendant que le fils était ainsi caché, le père était à Paris, où il fut reçu avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvait trouver qu'en France. S'il allait voir une manufacture, et qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en fesait présent le lendemain. Il alla dîner à Petitbourg, chez M. le duc d'Antin, et la première chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portait. Quand il alla voir la Monnaie royale des médailles, on en frappa devant lui de toute espèce, et on les lui présentait : enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds, et qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une manière parfaite, avec ces mots : *Pierre-le-Grand*. Le revers était une renommée, et la légende, *Vires acquirit eundo*, allégorie aussi juste que flatteuse pour un prince qui augmentait en effet son mérite par ses voyages.

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu, et la statue de ce ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le czar laissa paraître un de ces transports, et dit une de ces choses qui ne peuvent partir que de ceux qui sont nés pour être de grands hommes. Il monta sur le tombeau, embrassa la statue : « Grand ministre, dit-il, que n'es-tu né « de mon temps! je te donnerais la moitié de mon « empire pour m'apprendre à gouverner l'autre. » Un homme qui avait moins d'enthousiasme que le czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en langue russe, répondit : « S'il avait donné cette « moitié, il n'aurait pas long-temps gardé l'autre. »

Le czar, après avoir ainsi parcouru la France, où tout dispose les mœurs à la douceur et à l'indulgence, retourna dans sa patrie, et y reprit sa sévérité. Il avait enfin engagé son fils à revenir de Naples à Pétersbourg : ce jeune prince fut de là conduit à Moscou, devant le czar son père, qui commença par le priver de la succession au trône, et lui fit signer un acte solennel de renonciation à la fin du

Digitized by Google

mois de janvier 1718 ; et, en considération de cet acte, le père promit à son fils de lui laisser la vie.

Il n'était pas hors de vraisemblance qu'un tel acte serait un jour annulé. Le czar, pour lui donner plus de force, oubliant qu'il était père, et se souvenant seulement qu'il était fondateur d'un empire que son fils pouvait replonger dans la barbarie, fit instruire publiquement le procès de ce prince infortuné, sur quelques réticences qu'on lui reprochait dans l'aveu qu'on avait d'abord exigé de lui.

On assembla des évêques, des abbés et des professeurs, qui trouvèrent dans l'ancien Testament que ceux qui maudissent leur père et leur mère doivent être mis à mort ; qu'à la vérité David avait pardonné à son fils Absalon révolté contre lui, mais que Dieu n'avait pas pardonné à Absalon. Tel fut leur avis sans rien conclure ; mais c'était en effet signer un arrêt de mort. Alexis n'avait à la vérité jamais maudit son père ; il ne s'était point révolté comme Absalon ; il n'avait point couché publiquement avec les concubines du roi : il avait voyagé sans la permission paternelle ; et il avait écrit des lettres à ses amis, par lesquelles il marquait seulement qu'il espérait qu'on se souviendrait un jour de lui en Russie. Cependant de cent vingt-quatre juges [1] séculiers qu'on lui donna, il ne s'en trouva pas un qui ne conclût à la mort ; et ceux qui ne savaient pas écrire firent signer les autres pour eux. On a dit dans l'Europe, on a souvent imprimé, que le czar s'était fait traduire d'espagnol en russe le procès criminel de don Carlos, ce prince infortuné, que Philippe II son père avait fait mettre dans une prison, où mourut cet héritier d'une grande monarchie ; mais jamais il n'y eut de procès fait à don Carlos, et jamais on n'a su la manière, soit violente, soit naturelle, dont ce prince mourut. Pierre, le plus despotique des princes, n'avait pas besoin d'exemples. Ce qui est certain, c'est que son fils mourut dans son lit, le lendemain de l'arrêt, et que le czar avait à Moscou une des plus belles apothicaireries de l'Europe. Cependant il est probable que le prince Alexis, héritier de la plus vaste monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son père, qui devaient être un jour les siens, put mourir de la révolution que fit dans son corps un arrêt si étrange et si funeste. Le père alla voir son fils expirant, et on dit qu'il versa des larmes.

« Infelix ! utcunque ferent ea facta minores ! »
VIRG., Æneid., VI, 823.

Mais, malgré ses larmes, les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frère, le comte Lapuchin, frère de sa femme Ottokesa Lapuchin, qu'il avait répudiée, et oncle du prince Alexis. Le confesseur du prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher.

Le reste de la vie du czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins, de ses travaux et de ses exploits, qui semblaient effacer l'excès de ses sévérités, peut-être nécessaires. Il fesait souvent des harangues à sa cour et à son conseil. Dans une de ses harangues, il leur dit qu'il avait sacrifié son fils au salut de ses états.

Après la paix glorieuse qu'il conclut enfin avec la Suède en 1721, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie et du Vibourg, les états de Russie lui déférèrent le nom de *grand*, de père de la patrie, et d'empereur. Ces états étaient représentés par le sénat, qui lui donna solennellement ces titres en présence du comte de Kinski, ministre de l'empereur, de M. de Campredon, envoyé de France, des ambassadeurs de Prusse et de Hollande. Peu à peu les princes de l'Europe se sont accoutumés à donner aux souverains de Russie ce titre d'empereur ; mais cette dignité n'empêche pas que les ambassadeurs de France n'aient partout le pas sur ceux de Russie.

Les Russes doivent certainement regarder le czar comme le plus grand des hommes. De la mer Baltique aux frontières de la Chine, c'est un héros ; mais doit-il l'être parmi nous ? était-il comparable pour la valeur à nos Condé, à nos Villars, et pour les connaissances, pour l'esprit, pour les mœurs, à une foule d'hommes avec qui nous vivons ? Non ; mais il était roi, et roi mal élevé ; et il a fait ce que peut-être mille souverains à sa place n'eussent pas fait. Il a eu cette force dans l'âme qui met un homme au-dessus des préjugés de tout ce qui l'environne, et de tout ce qui l'a précédé : c'est un architecte qui a bâti en brique, et qui ailleurs eût bâti en marbre. S'il eût régné en France, il eût pris les arts au point où ils sont pour les élever au comble : en l'admirait d'avoir vingt-cinq grands vaisseaux sur la mer Baltique, il en eût eu deux cents dans nos ports.

A voir ce qu'il a fait de Pétersbourg, qu'on juge ce qu'il eût fait de Paris. Ce qui m'étonne le plus, c'est le peu d'espérance que devait avoir le genre humain qu'il dût naître à Moscou un homme tel que le czar Pierre. Il y avait à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les temps la Russie, contre l'unité, que ce génie si contraire au génie de sa nation ne serait donné à aucun Russe ; et il y avait encore à parier environ seize millions, qui fesaient le nombre des

[1] Dans l'*Histoire de Russie*, page 655, le nombre de ces juges est porté à cent quarante-quatre.

Digitized by Google

Russes d'alors, contre un, que ce lot de la nature ne tomberait pas au czar. Cependant la chose est arrivée. Il a fallu un nombre prodigieux de combinaisons et de siècles, avant que la nature fît naître celui qui devait inventer la charrue, et celui à qui nous devons l'art de la navette. Aujourd'hui les Russes ne sont plus surpris de leurs progrès; ils se sont, en moins de cinquante ans, familiarisés avec tous les arts. On dirait que ces arts sont anciens chez eux. Il y a encore de vastes climats en Afrique où les hommes ont besoin d'un czar Pierre; il viendra peut-être dans des millions d'années, car tout vient trop tard.

---

## EXTRAIT

DES

MÉMOIRES D'UN VOYAGEUR QUI SE REPOSE;

1706, 3 VOL. IN-8° [1].

Parlant un jour avec lui (le marquis de Breille) de la mort de Pierre-le-Grand, j'alléguai le testament de ce prince, qu'on avait produit devant le sénat de Russie, et j'ajoutai que Voltaire en avait nié l'existence dans son *Histoire de la Russie*. J'ai de meilleures autorités à citer, répliqua le marquis, que Voltaire et son histoire. Lorsque j'étais ambassadeur à Vienne, j'étais fort lié avec l'ambassadeur de Russie, lequel m'a dit plus d'une fois qu'il était seul avec l'impératrice Catherine dans la chambre du czar lorsqu'il mourut. Avant de déclarer sa mort, elle voulut s'assurer s'il n'avait point fait de testament; et n'en trouvant point dans le bureau de ce prince, ils convinrent ensemble d'en faire un, qu'elle dicta à ce même seigneur russe qui lui était dévoué; et c'est le testament qu'on a imprimé depuis. J'avais promis le secret à l'ambassadeur russe, ajouta le marquis, et je n'en parle à présent que parce que j'ai appris qu'il est mort depuis plusieurs années.

[1] On a cru convenable de rapporter cette anecdote qui se trouve dans les mémoires de M. Louis Dutens, tome 1er, page 126. Si le récit de Dutens n'est pas une preuve absolue du fait, on doit au moins être certain que ce qu'il raconte lui a été véritablement dit. On l'a connu personnellement, et assez pour le regarder comme incapable de trahir ou d'altérer la vérité.

FIN DE L'HISTOIRE DE RUSSIE.

Digitized by Google

# HISTOIRE

# DU PARLEMENT DE PARIS.

## AVANT-PROPOS[1].

Il n'appartient qu'à la liberté de connaître la vérité et de la dire. Quiconque est gêné, ou par ce qu'il doit à ses maîtres, ou par ce qu'il doit à son corps, est forcé au silence; s'il est fasciné par l'esprit de parti, il ne devient que l'organe des erreurs.

Ceux qui veulent s'instruire de bonne foi sur quelque matière que ce puisse être, doivent écarter tous préjugés, autant que le peut la faiblesse humaine. Ils doivent penser qu'aucun corps, aucun gouvernement, aucun institut n'est aujourd'hui ce qu'il a été, qu'il changera comme il a changé, et que l'immutabilité n'appartient point aux hommes. L'empire est aujourd'hui aussi différent de celui de Charlemagne que de celui d'Auguste. L'Angleterre ne ressemble pas plus à ce qu'elle était du temps de Guillaume-le-Conquérant, que la France ne ressemble à la France du temps de Hugues-Capet; et les usages, les droits, la constitution, sous Hugues-Capet, n'ont rien des temps de Clovis : ainsi tout change d'un bout de la terre à l'autre. Presque toute son origine est obscure, presque toutes les lois se contredisent de siècle en siècle. La science de l'histoire n'est que celle de l'inconstance; et tout ce que nous savons bien certainement, c'est que tout est incertain.

Il y a bien peu de lois chez les peuples de l'Europe, soit civiles, soit religieuses, qui aient subsisté telles qu'elles étaient dans le commencement. Qu'on fouille les archives des premiers siècles, et qu'on voie si l'on y trouvera des évêques souverains, disant la messe au bruit des tambours, des moines princes, des cardinaux égaux aux rois et supérieurs aux princes.

« Principibus præstant et regibus æquiparantur. »

[1] Cet avant-propos est de Voltaire.

Il fallut toujours rendre la justice; point de société sans tribunal : mais qu'étaient ces tribunaux? et comment jugeaient-ils? Y avait-il une seule juridiction, une seule formalité qui ressemblât aux nôtres?

Quand la Gaule eut été subjuguée par César, elle fut soumise aux lois romaines. Le gouvernement municipal, qui est le meilleur, parce qu'il est le plus naturel, fut conservé dans toutes les villes : elles avaient leur sénat, que nous appelons conseil de ville, leurs domaines, leurs milices. Le conseil de la ville jugeait les procès des particuliers, et dans les affaires considérables on appelait au tribunal du préteur, ou du proconsul, ou du préfet. Cette institution subsiste encore en Allemagne, dans les villes nommées impériales; et c'est, je crois, le seul monument du droit public des anciens Romains qui n'ait point été corrompu. Je ne parle pas du droit écrit, qui est le fondement de la jurisprudence dans la partie de l'Allemagne où l'on ne suit pas le droit saxon; ce droit romain est reçu dans l'Italie et dans quelques provinces de France au-delà de la Loire.

Lorsque les Sicambres ou Francs, dans la décadence de l'empire romain, vinrent des marais du Mein et du Rhin subjuguer une partie des Gaules, dont une autre partie avait été déjà envahie par des Bourguignons, on sait assez dans quel état horrible la partie des Gaules nommée France fut alors plongée. Les Romains n'avaient pu la défendre; elle se défendit elle-même très mal, et fut la proie des barbares.

Les temps, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, ne sont qu'un tissu de crimes, de massacres, de dévastations et de fondations de monastères, qui font horreur et pitié; et après avoir bien examiné le gouvernement des Francs, on n'y trouve guère d'autre loi bien nettement reconnue que la loi du plus fort. Voyons, si nous pouvons, ce que c'était alors qu'un *parlement*.

Digitized by Google

## CHAPITRE PREMIER.

### Des anciens parlements.

Presque toutes les nations ont eu des assemblées générales. Les Grecs avaient leur église, dont la société chrétienne prit le nom, le peuple romain eut ses comices, les Tartares ont en leur *cour-ilté*, et ce fût dans une de ces cours-iltés que Gengiskan prépara la conquête de l'Asie. Les peuples du Nord avaient leur Vittenagemoth ; et lorsque les Francs, ou Sicambres, se furent rendus maîtres des Gaules, les capitaines francs eurent leur *parliament*, du mot celte *parler* ou *parlier*, auquel le peu de gens qui savaient lire et écrire joignirent une terminaison latine ; et de là vint le mot *parlamentum* dans nos anciennes chroniques, aussi barbares que les peuples l'étaient alors.

On venait à ces assemblées en armes, comme en usent encore aujourd'hui les nobles polonais, et presque toutes les grandes affaires se décidaient à coups de sabre. Il faut avouer qu'entre ces anciennes assemblées de guerriers farouches et nos tribunaux de justice d'aujourd'hui, il n'y a rien de commun que le nom seul qui s'est conservé.

Dans l'horrible anarchie de la race sicambre de Clovis, il n'y eut que les guerriers qui s'assemblèrent en parlement, les armes à la main. Le major, ou maire du palais, surnommé *Pipinus*, que nous nommons Pepin-le-Bref, fit admettre les évêques à ces *parliaments*, afin de se servir d'eux pour usurper la couronne. Il se fit sacrer par un nommé Boniface, auquel il avait donné l'archevêché de Mayence, et ensuite par le pape Étienne, qui, selon Éginhard, secrétaire de Charlemagne, déposa lui-même le roi légitime Childéric III, et ordonna aux Francs de reconnaître à jamais les descendants de Pepin pour leurs souverains.

On voit clairement, par cette aventure, ce que c'était que la loi des Francs, et dans quelle stupidité les peuples étaient ensevelis.

Charlemagne, fils de Pepin, tint plusieurs fameux parlements, qu'on appelait aussi conciles. Les assemblées de villes prirent le nom de *parlement*, et enfin les universités s'assemblèrent en *parlement*.

Il existe encore une ancienne charte d'un Raimond de Toulouse, rapportée dans Ducange, qui se termine par ces mots : « Fait à Toulouse, dans « la maison commune, en *parlement* public. » *Actum Tolosæ, in domo communi, in publico* parlamento.

Dans une autre charte du Dauphiné, il est dit que l'université s'assembla en *parlement* au son de la cloche.

Ainsi le même mot est employé pour signifier des choses très différentes. Ainsi *Diocèse*, qui signifiait province de l'empire, a été depuis appliqué aux paroisses dirigées par un évêque. Ainsi *empereur* (*imperator*), mot qui ne désignait qu'un général d'armée, exprima depuis la dignité d'un souverain d'une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Ainsi βασιλεὺς, *rex*, *rei*, a eu plusieurs acceptions différentes, et les noms et les choses ont subi les mêmes vicissitudes.

Lorsque Hugues Capet eut détrôné la race de Pepin, malgré les ordres des papes, tout tomba dans une confusion pire que sous les deux premières dynasties. Chaque seigneur s'était déjà emparé de ce qu'il avait pu, avec le même droit que Hugues s'était emparé de la dignité de roi. Toute la France était divisée en plusieurs seigneuries, et les seigneurs puissants réduisirent la plupart des villes en servitude. Les bourgeois ne furent plus bourgeois d'une ville, ils furent bourgeois du seigneur. Ceux qui rachetèrent leur liberté s'appelèrent francs-bourgeois. Ceux qui entrèrent au conseil de ville furent nommés grands-bourgeois, et ceux qui demeurèrent serfs, attachés à la ville comme les paysans à la glèbe, furent nommés petits-bourgeois.

Les rois de France ne furent long-temps que les chefs très peu puissants de seigneurs aussi puissants qu'eux. Chaque possesseur d'un fief dominant établit chez lui des lois selon son caprice ; de là viennent tant de coutumes différentes et également ridicules. L'un se donnait le droit de siéger à l'église parmi des chanoines, avec un surplis, des bottes et un oiseau sur le poing. L'autre ordonnait que pendant les couches de sa femme tous ses vassaux battraient les étangs pour faire taire les grenouilles du voisinage. Un autre se donnait le droit de marquette, de cuissage, de prélibation, c'est-à-dire de coucher avec toutes ses vassales la première nuit de leurs noces.

Au milieu de cette épaisse barbarie, les rois assemblaient encore des parlements, composés des hauts-barons qui voulaient bien s'y trouver, et des évêques et abbés. C'était, à la vérité, une chose bien ridicule de voir des moines violer leurs vœux de pauvreté et d'obéissance pour venir siéger avec les principaux de l'état ; mais c'était bien pis en Allemagne, où ils se firent princes souverains. Plus les peuples étaient grossiers, plus les ecclésiastiques étaient puissants.

Ces parlements de France étaient les états de la nation, à cela près que le corps de la nation n'y avait aucune part : car la plupart des villes et

Digitized by Google

tous les villages, sans exception, étaient en esclavage.

L'Europe entière, excepté l'empire des Grecs, fut long-temps gouvernée sur ce modèle. On demande comment il se put faire que tant de nations différentes semblassent s'accorder à vivre dans cette humiliante servitude sous environ soixante ou quatre-vingts tyrans, qui avaient d'autres tyrans sous eux, et qui tous ensemble composaient la plus détestable anarchie. Je ne sais d'autre réponse, sinon que la plupart des hommes sont des imbéciles, et qu'il était aisé aux successeurs des vainqueurs, Lombards, Vandales, Francs, Huns, Bourguignons, étant possesseurs de châteaux, étant armés de pied en cap, et montés sur de grands chevaux bardés de fer, de tenir sous le joug les habitans des villes et des campagnes qui n'avaient ni chevaux, ni armes, et qui, occupés du soin de gagner leur vie, se croyaient nés pour servir.

Chaque seigneur féodal rendait donc justice dans ses domaines comme il le voulait. La loi en Allemagne portait qu'on appelât de leurs arrêts à la cour de l'empereur; mais les grands terriens eurent bientôt le droit de juger sans appel, *jus de non appellando;* tous les électeurs jouissent aujourd'hui de ce droit, et c'est ce qui a réduit enfin les empereurs à n'être plus que les chefs d'une république de princes.

Tels furent les rois de France jusqu'à Philippe-Auguste. Ils jugeaient souverainement dans leurs domaines; mais ils n'exerçaient cette justice suprême sur les grands vassaux que quand ils avaient la force en main. Voyez combien il en coûta de peines à Louis-le-Gros pour soumettre seulement un seigneur du Puiset, un seigneur de Montlhéri.

L'Europe entière était alors dans l'anarchie. L'Espagne était encore partagée entre des rois musulmans, des rois chrétiens et des comtes. L'Allemagne et l'Italie étaient en chaos; les querelles de Henri IV avec le pontife de Rome, Grégoire VII, donnèrent commencement à une jurisprudence nouvelle et à cinq cents ans de guerres civiles. Cette nouvelle jurisprudence fut celle des papes, qui bouleversèrent la chrétienté pour y dominer.

Les pontifes de Rome profitèrent de l'ignorance et du trouble pour se rendre les juges des rois et des empereurs : ces souverains, toujours en guerre avec leurs vassaux, étaient souvent obligés de prendre le pape pour arbitre. Les évêques, au milieu de cette barbarie, établissaient une juridiction monstrueuse; leurs officiers ecclésiastiques, étant presque les seuls qui sussent lire et écrire, se rendirent les maîtres de toutes les affaires dans les états chrétiens.

Le mariage étant regardé comme un sacrement, toutes les causes matrimoniales furent portées devant eux; ils jugèrent presque toutes les contentions civiles, sous prétexte qu'elles étaient accompagnées d'un serment. Tous les testaments étaient de leur ressort, parce qu'ils devaient contenir des legs à l'Église; et tout testateur qui avait oublié de faire un de ces legs, qu'on appelle pieux, était déclaré *déconfès*, c'est-à-dire à peu près sans religion; il était privé de la sépulture, son testament était cassé, l'Église en fesait un pour lui, et s'adjugeait ce que le mort aurait dû lui donner.

Voulait-on s'opposer à ces violences, il fallait plaider à Rome, et l'on y était condamné.

Les inondations des barbares avaient sans doute causé des maux affreux; mais il faut avouer que les usurpations de l'Église en causèrent bien davantage.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces recherches dont toutes les histoires sont pleines, contentons-nous d'examiner quels furent les parlements de France, et quels furent les tribunaux de justice.

*****

## CHAPITRE II.

### Des parlements jusqu'à Philippe-le-Bel.

Les parlements furent toujours les assemblées des hauts-barons. Cette police fut celle de toute l'Europe depuis la Vistule jusqu'au détroit de Gibraltar, excepté à Rome, qui était sous une anarchie différente; car les empereurs prétendaient en être les souverains. Les papes y disputaient l'autorité temporelle, le peuple y combattait souvent pour sa liberté; et tandis que les évêques de Rome, profitant des troubles et de la superstition des autres peuples, donnaient des couronnes avec des bulles, et se disaient les maîtres des rois, ils n'étaient par les maîtres d'un faubourg de Rome.

L'Allemagne eut ses diètes, l'Espagne eut ses cortès, la France et l'Angleterre eurent leurs parlements. Ces parlements étaient tous guerriers, et cependant les évêques et les abbés y assistaient, parce qu'ils étaient seigneurs de fiefs, et par là même réputés barons : et c'est par cette seule raison que les évêques siégent encore au parlement d'Angleterre; car le clergé n'a jamais fait, dans cette île, un ordre de l'état.

Dans ces assemblées, qui se tenaient principalement pour décider de la guerre et de la paix,

Digitized by Google

on jugeait aussi des causes : mais il ne faut pas s'imaginer que ce fussent des procès de particuliers, pour une rente, pour une maison, pour des minuties dont nos tribunaux retentissent; c'étaient les causes des hauts-barons mêmes et de tous les fiefs qui ressortissaient immédiatement à la couronne.

Nicole Gilles rapporte qu'en 1241 Hugues de Lusignan, comte de la Marche, ayant refusé de faire hommage au roi saint Louis, on assembla un parlement à Paris, dans lequel même les députés des villes entrèrent.

Ce fait est rapporté très obscurément; il n'est point dit que les députés des villes avaient donné leurs voix; ces députés ne pouvaient être ceux des villes appartenantes aux hauts-barons; ils ne l'auraient pas souffert. Ces villes n'étaient presque composées alors que de bourgeois, ou serfs du seigneur, on affranchis depuis peu, et n'auraient pas donné probablement leurs voix avec leurs maîtres. Cétaient sans doute les députés de Paris et des villes appartenantes au roi; il voulait bien les convoquer à ces assemblées. Les grands-bourgeois de ces villes étaient affranchis, le corps de l'hôtel de ville était formé, saint Louis put les appeler pour entendre les délibérations des barons assemblés en parlement.

Les députés des villes étaient quelquefois, en Allemagne, appelés à l'élection de l'empereur; on prétend qu'à celle de Henri-l'Oiseleur les députés des villes d'Allemagne furent admis dans le champ d'élection; mais un exemple n'est pas une coutume. Les droits ne sont jamais établis que par la nécessité, par la force, et ensuite par l'usage; et les villes, en ces temps-là, n'étaient ni assez riches, ni assez puissantes, ni assez bien gouvernées, pour sortir de l'abaissement où le gouvernement féodal les avait plongées. Nous savons bien que les rois et les hauts-barons avaient affranchi plusieurs de leurs bourgeois, à prix d'argent, dès le temps des premières croisades, pour subvenir aux frais de ces voyages insensés. Affranchir signifiait déclarer franc, donner à un Gaulois subjugué le privilége d'un Franc. *Francus tenens, libere tenens.* Un des plus anciens affranchissements dont la formule nous ait été conservée est de 1185 : « Franchio manu et ore manumitto a consuetudino legis salicæ Johannem Pithon de vico, « hominem meum, et suos legitimos natos, et ad « sanum intellectum reduco, ita ut suæ filiæ possint succedere; dictumquo Johannem et suos « natos constituo homines meos francos et liberos, et pro hac franchesia habui decem et octo « libras viennensium bonorum. » « J'affranchis de la main et de la bouche, je délivre des coutumes de la loi salique Jean Pithon de vic (on de ce village), mon homme et ses fils légitimes, je les réintègre dans leur bon sens, de sorte que ses filles puissent hériter; et je constitue ledit Jean et ses fils mes hommes francs et libres, et pour cette franchise j'ai reçu dix-huit bonnes livres viennoises. »

Les serfs qui avaient amassé quelque argent avaient ainsi acheté leur liberté de leurs rois ou seigneurs, et la plupart des villes rentraient peu à peu dans leurs droits naturels, dans leur bon sens, *in sanum intellectum* : en effet le bon sens est opposé à l'esclavage.

Le règne de saint Louis est une grande époque; presque tous les hauts-barons de France étant morts, ou ruinés dans sa malheureuse croisade, il en devint plus absolu à son retour, tout malheureux et tout appauvri qu'il était. Il institua les quatre grands bailliages de Vermandois, de Sens, de Saint-Pierre-le-Moutier, et de Mâcon, pour juger en dernier ressort les appels des justices des seigneurs qui n'eurent pas assez de puissance pour s'y opposer; et au lieu qu'auparavant les barons jugeaient souverainement dans leurs terres, la plupart furent obligés de souffrir qu'on appelât de leurs arrêts aux bailliages du roi.

Il est vrai que ces appels furent très rares; les sujets qui osaient se plaindre de leur seigneur dominant au seigneur suzerain se seraient trop exposés à la vengeance.

Saint Louis fit encore une autre innovation dans la séance des parlements. Il en assembla quelquefois de petits, où il convoqua des clercs qui avaient étudié le droit canon; mais cela n'arrivait que dans des causes particulières qui regardaient les droits des prélats. Dans une séance d'un parlement, on examina la cause de l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire; et les clercs, maître Jean de Troyes et maître Julien de Péronne, donnèrent leurs avis avec le connétable, le comte de Ponthieu, et le grand-maître des arbalétriers.

Ces petits parlements n'étaient point regardés comme les anciens parlements de la nation; on les appelait *parloirs du roi, parloirs au roi;* c'étaient des conseils que le roi tenait, quand il voulait, pour juger des affaires où les baillis trouvaient trop de difficulté.

Tout changea bien autrement sous Philippe IV, surnommé *le Bel*, petit-fils de saint Louis. Comme on avait appelé du nom de parlements ces parloirs du roi, ces conseils où il ne s'agissait pas des intérêts de l'état, les vrais parlements, c'est-à-dire les assemblées de la nation, ne furent plus connus que sous le nom d'états-généraux, nom beaucoup plus convenable, puisqu'il exprimait à la fois les représentants de la nation entière et les intérêts publics. Philippe appela, pour la première fois, le tiers-état à ces grandes assemblées (1302).

Il s'agissait en effet des plus grands intérêts de l'état, de réprimer le pape Boniface VIII, qui osait menacer le roi de France de le déposer; et surtout il s'agissait d'avoir de l'argent.

Les villes commençaient alors à devenir riches, depuis que plusieurs des bourgeois avaient acheté leurs franchises, qu'ils n'étaient plus serfs mainmortables, et que le souverain ne saisissait plus leur héritage quand ils mouraient sans enfants. Quelques seigneurs, à l'exemple des rois, affranchirent aussi leurs sujets, et leur firent payer leur liberté.

(28 mars 1302) Les communes, sous le nom de tiers-état, assistèrent donc par députés aux grands parlements ou états-généraux tenus dans l'église de Notre-Dame. On y avait élevé un trône pour le roi; il avait auprès de lui le comte d'Évreux son frère, le comte d'Artois son cousin, les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine, les comtes de Hainaut, de Hollande, de Luxembourg, de Saint-Pol, de Dreux, de la Marche, de Boulogne, de Nevers : c'était une assemblée de souverains. Les évêques, dont on ne nous a pas dit les noms, étaient en très petit nombre, soit qu'ils craignissent encore le pape, soit que plutôt ils fussent de son parti.

Les députés du peuple occupaient en grand nombre un des côtés de l'église. Il est triste qu'on ne nous ait pas conservé le nom de ces députés. On sait seulement qu'ils présentèrent à genoux une supplique au roi, dans laquelle ils disaient : « C'est grande abomination d'ouïr que ce Boniface « entende malement, comme bougre, cette pa- « role d'espéritualité, CE QUE TU LIERAS EN TERRE « SERA LIÉ AU CIEL, comme si cela signifiait que « s'il mettait un homme en prison temporelle, « Dieu, pour ce, le mettrait en prison au ciel. »

Au reste, il faut que le tiers-état ait fait rédiger ces paroles par quelque clerc; elles furent envoyées à Rome en latin : car à Rome on n'entendait pas alors le jargon grossier des Français; et ces paroles furent sans doute traduites depuis en français thiois [1], telles que nous les voyons.

Les communes entraient dès lors au parlement d'Angleterre : ainsi les rois de France ne firent qu'imiter une coutume utile, déjà établie chez leurs voisins. Les assemblées de la nation anglaise continuèrent toujours sous le nom de parlements, et les parlements de France continuèrent sous le nom d'états-généraux.

Le même Philippe-le-Bel, en 1303, établit ce qu'il s'était déjà proposé en 1302, que les parloirs au roi (comme on disait alors), ou *parlamenta curiæ*, rendraient justice deux fois l'an à Paris, vers Pâques, et vers la Toussaint. C'était une cour de justice suprême, telle que la cour du banc du roi en Angleterre, la chambre impériale en Allemagne, le conseil de Castille; c'était un renouvellement de l'ancienne cour palatine.

Voici comme s'exprime Philippe-le-Bel dans son édit de 1302 : « Propter commodum subdito- « rum nostrorum, et expeditionem causarum, « proponimus ordinare quod duo parlamenta Pa- « risiis, duo scacaria Rotomagi, dies Trecenses bis « tenebuntur in anno; et quod parlamentum To- « losæ tenebitur, sicut solebat teneri temporibus « retroactis. » — « Pour le bien de nos sujets, et l'expédition des procès, nous nous proposons d'ordonner qu'il se tienne deux fois l'an deux parlements à Paris, deux scacaires (échiquiers) à Rouen, des journées (grands jours) à Troyes, et un parlement à Toulouse, tel qu'il se tenait anciennement. »

Il est évident, par cet énoncé, que ces tribunaux étaient érigés pour juger les procès, qu'ils avaient tous une juridiction égale, qu'ils étaient indépendants les uns des autres.

Celui qui présida à la juridiction royale du parlement de Paris, et qui tint la place du comte palatin, fut un comte de Boulogne, assisté d'un comte de Dreux : un archevêque de Narbonne et un évêque de Rennes furent présidents avec eux; et parmi les conseillers on comptait le connétable Gaucher de Châtillon.

Précisément dans le même temps et dans le même palais, le roi Philippe créa une chambre des comptes. Cette cour, ou chambre, ou parloir, ou parlement, eut aussi des hauts-barons et des évêques pour présidents. Elle eut, sous Philippe de Valois, le privilége royal de donner des lettres de grâce, privilége que la chambre de parlement n'avait pas : cependant elle ne prétendit jamais représenter les assemblées de la nation, les champs de mars et de mai. Le parlement de Paris ne les a jamais représentées; mais il eut d'ailleurs de très hautes prérogatives.

## CHAPITRE III.

Des barons siégeants en parlement et amovibles; des clercs adjoints; de leurs gages; des jugements.

Les séances du parlement duraient environ six semaines ou deux mois. Les juges étaient tous des hauts-barons. La nation n'aurait pas souffert d'être jugée par d'autres : il n'y avait point d'exemple qu'un serf, ou un affranchi, un roturier, un bourgeois, eût jamais siégé dans aucun tribunal,

[1] Langue teutonne.

excepté quand les pairs bourgeois avaient jugé leurs confrères dans les causes criminelles.

Les barons étaient donc seuls *conseillers-jugeurs*, comme on parlait alors. Ils siégeaient l'épée au côté, selon l'ancien usage. On pouvait en quelque sorte les comparer à ces anciens sénateurs romains qui, après avoir fait la fonction de juges dans le sénat, allaient servir ou commander dans les armées.

Mais les barons français étant très peu instruits des lois et des coutumes, la plupart même sachant à peine signer leur nom, il y eut deux chambres des enquêtes, dans lesquelles on admit des clercs et des laïques, appelés maîtres ou licenciés en droit. Ils étaient *conseillers-rapporteurs* : ils n'étaient pas juges, mais ils instruisaient les causes, les préparaient, et les lisaient ensuite devant les barons conseillers-jugeurs. Ceux-ci, pour former leur avis, n'écoutaient que le bon sens naturel, l'esprit d'équité, et quelquefois leur caprice. Ces conseillers-rapporteurs, ces maîtres furent ensuite incorporés avec les barons; c'est ainsi que dans la chambre impériale d'Allemagne et dans le conseil aulique, il y a des docteurs avec des gens d'épée. De même, dans les conciles, le second ordre fut presque toujours admis comme le plus savant. Il y eut presque dans tous les états des grands qui eurent l'autorité, et des petits qui, en se rendant utiles, finirent par la partager.

Les chambres des enquêtes étaient présidées aussi par des seigneurs et par des évêques. Les clercs ecclésiastiques et les clercs laïques fesaient toute la procédure. On sait assez qu'on appelait clercs ceux qui avaient fréquenté les écoles, quoiqu'ils ne fussent pas du clergé. Les notaires du roi s'appelaient les clercs du roi : il avait dans sa maison des clercs de cuisine, c'est-à-dire des gens qui, sachant lire et écrire, tenaient les comptes de la cuisine : il y en a encore chez les rois d'Angleterre, qui ont conservé beaucoup d'anciens usages entièrement perdus à la cour de France.

La science s'appelait clergie, et de là vient le terme de manclerc, qui signifiait un ignorant, ou un savant qui abusait de son érudition.

Les rapporteurs des enquêtes n'étaient donc pas tous des clercs d'église; il y avait des séculiers savants dans le droit civil et le droit canon, c'est-à-dire un peu plus instruits que les autres dans les préjugés qui régnaient alors.

Le comte de Boulainvilliers et le célèbre Fénelon prétendent qu'ils furent tous tirés de la condition servile : mais certainement il y avait alors dans Paris, dans Orléans, dans Reims, des bourgeois qui n'étaient point serfs, et c'était sans contredit le plus grand nombre. Aurait-on admis en effet des esclaves aux états-généraux, au grand parlement, ou états-généraux de France, en 1302 et en 1355 ?

Ces commissaires-enquêteurs, qui firent bientôt corps avec le nouveau parlement, forcèrent, par leur mérite et par leur science, le monarque à leur confier cet important ministère, et les barons-juges à former leur opinion sur leur avis.

Ceux qui ont prétendu que la juridiction appelée parlement, s'assemblant deux fois par an pour rendre la justice, était une continuation des anciens parlements de France, paraissent être tombés dans une erreur volontaire, qui n'est fondée que sur une équivoque.

Les pairs-barons, qui assistaient aux vrais parlements, aux états-généraux, y venaient par le droit de leur naissance et de leurs fiefs; le roi ne pouvait les en empêcher; ils venaient joindre leur puissance à la sienne, et étaient bien éloignés de recevoir des gages pour venir décider de leurs propres intérêts au champ de mars et au champ de mai. Mais dans le nouveau parlement judiciaire, dans cette cour qui succéda aux parloirs du roi, aux conseils du roi, les conseillers recevaient cinq sous parisis chaque jour. Ils exerçaient une commission passagère; et très souvent ceux qui avaient siégé à Pâques n'étaient plus juges à la Toussaint.

(1320) Philippe-le-Long ne voulut plus que les évêques eussent le droit de siéger dans ce tribunal, et c'est une nouvelle preuve que le nouveau parlement n'avait rien des anciens que le nom : car si c'eût été un vrai parlement de la nation, ce qui est impossible, le roi n'aurait pu en exclure les évêques, qui, depuis Pepin, étaient en possession d'assister de droit à ces assemblées.

En un mot, un tribunal érigé pour juger les affaires contentieuses ne ressemble pas plus aux états-généraux, aux comices, aux anciens parlements de la nation entière, qu'un préteur de Strasbourg ne ressemble aux préteurs de la république romaine, ou qu'un consul de la juridiction consulaire ne ressemble aux consuls de Rome.

Le même Philippe-le-Bel établit, comme on a vu, un parlement à Toulouse pour le pays de la langue de *oc*, comme il en avait établi un pour la langue de *oui*. Peut-on dire que ces juridictions représentaient le corps de la nation française? Il est vrai que le parlement de Toulouse n'eut pas lieu de long-temps : malgré l'ordonnance du roi, on ne trouva point assez d'argent pour payer les conseillers.

Il y avait déjà à Toulouse une chambre de parlement ou parloir, sous le comte de Poitiers, frère de saint Louis; nouvelle preuve que les mêmes

noms ne signifient pas les mêmes choses. Ces commissions étaient passagères comme toutes les autres. Ce parloir du comte de Poitiers, comte et pair de Toulouse, est appelé aussi chambre des comptes. Le prince de Toulouse, quand il était à Paris, fesait examiner ses finances à Toulouse. Or, quel rapport peut-il se trouver entre quelques officiers d'un comte de Toulouse, et les anciens parlements francs? Ce ne fut que sous Charles VII que le parlement de Toulouse reçut sa perfection.

Enfin les grands jours de Troyes, établis aussi par Philippe-le-Bel, ayant une juridiction aussi pleine et aussi entière que le parlement de Paris, achèvent de prouver démonstrativement que c'est une équivoque puérile, une logomachie, un vrai jeu de mots, de prendre une cour de justice appelée parlement, pour les anciens parlements de la nation française.

Nous avons encore l'ordonnance de Philippe-le-Long au sujet des requêtes du palais, de la chambre de parlement, et de celles des comptes du trésor; en voici la traduction, telle qu'elle se trouve dans Pasquier :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France « et de Navarre, fesons savoir à tous, que nous « avons fait extraire de nos ordonnances, faites « par notre grand conseil, les articles ci-après « écrits, etc. » Or quel était ce grand conseil qui donnait ainsi des lois au parlement, et qui réglait ainsi sa police? C'étaient alors les pairs du royaume, c'étaient les grands officiers que le roi assemblait : il avait son grand conseil et son petit conseil; la chambre du parlement obéissait à leurs ordres, donc elle ne pouvait certainement être regardée comme les anciennes assemblées du champ de mai, puisqu'elle obéissait à des lois émanées d'un conseil qui lui-même n'était pas l'ancien, le vrai parlement de la nation.

## CHAPITRE IV.

### Du procès des Templiers.

Lorsque Philippe-le-Bel institua la juridiction suprême du parlement de Paris, il ne paraît pas qu'il lui attribua la connaissance des causes criminelles; et en effet on n'en voit aucune jugée par lui dans ces premiers temps. Le procès des templiers, cet objet éternel de doute et d'infamie, est une assez forte preuve que le parlement ne jugeait point alors les crimes. Il y avait plus de clercs que de laïques dans cette compagnie; il y avait des chevaliers et des jurisconsultes; rien ne lui manquait donc pour être en état de juger ces templiers, qui étaient à la fois sujets du roi, et réputés un ordre ecclésiastique : cependant ils ne furent jugés que par des commissaires du pape Clément V.

(13 octobre 1307) D'abord le roi fit arrêter les templiers par ses baillis et par ses sénéchaux. Le pape lui-même interrogea, dans la ville de Poitiers, soixante et douze de ces chevaliers, parmi lesquels il est à remarquer qu'il y avait des prêtres : ils furent gardés au nom du pape et du roi. Le pape délégua, dans chaque diocèse, deux chanoines, deux jacobins, deux cordeliers, pour condamner, suivant les saints canons, ces guerriers qui avaient versé leur sang pour la religion chrétienne, mais qui étaient accusés de quelques débauches et de quelques profanations. Le roi lui-même, croyant faire un acte d'autorité qui éludait celle du pape, en se joignant à lui, fit expédier, par son conseil privé, une commission à frère Guillaume Parisius, inquisiteur du pape en France, pour assister à l'interrogatoire des templiers, et nomma aussi des barons dans la commission, comme Bertrand de Agassar, chevalier, le sénéchal de Bigorre, le sénéchal de Beaucaire.

(1308) Le roi convoqua une grande assemblée à Tours, pour résoudre, en la présence du pape et en la sienne, quel usage on ferait du bien des templiers mis en sequestre. Plusieurs hauts-barons envoyèrent des procurations. Nous avons encore à la bibliothèque du roi celle de Robert, comte de Flandre; de Jeanne de l'Isle, dame de Mailli; de Jean, fils aîné du duc de Bretagne; d'Élie de Talleyrand, comte de Périgord; d'Artus, comte de Richemont, prenant depuis le titre de duc de Bretagne; d'un Thibaut, seigneur de Rochefort; enfin de Hugues, duc de Bourgogne.

A l'égard du jugement prononcé contre les templiers, il ne le fut que par les commissaires du pape, Bernard, Étienne, et Landulphe, cardinaux, quelques évêques et des moines inquisiteurs. Les arrêts de mort furent portés en 1309, et non en 1307 : les actes en font foi, et la Chronique de Saint-Denys le dit en termes exprès. On dit que l'Église abhorre le sang; elle n'a pas apparemment tant d'horreur pour les flammes. Cinquante-neuf chevaliers furent brûlés vifs à Paris, à la porte Saint-Antoine, tous protestant de leur innocence, tous rétractant les aveux que les tortures leur avaient arrachés.

Le grand-maître, Jacques Molai, égal par sa dignité aux souverains; Gui, frère du dauphin d'Auvergne, furent brûlés dans la place vis-à-vis laquelle est aujourd'hui la statue de Henri IV. Ils prirent Dieu à témoin, tant qu'ils purent

parler, et citèrent au jugement de Dieu le roi et le pape.

Le parlement n'eut aucune part à ce procès extraordinaire, témoignage éternel de la férocité où les nations chrétiennes furent plongées jusqu'à nos jours. (1312) Mais lorsque Clément v, dans le concile général de Vienne, abolit l'ordre des templiers, de sa seule autorité, et malgré la réclamation du concile entier, dans lequel il n'y eut que quatre évêques de son avis; lorsqu'il fallut disposer des biens-fonds des chevaliers; lorsque le pape eut donné ces biens aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, le roi ayant accédé à cette donation, le parlement mit en possession les hospitaliers, par un arrêt rendu en 1312, le jour de l'octave de Saint-Martin, arrêt par lequel il n'est parlé que de l'ordre du roi, et point du tout de celui du pape : il ne participa ni à l'iniquité des supplices, ni à l'activité des procédures sacerdotales; il ne se mêla que de la translation des biens d'un ordre à un autre; et on voit que dès ce temps il soutint la dignité du trône contre l'autorité pontificale; maxime dans laquelle il a toujours persisté sans aucune interruption.

## CHAPITRE V.

Un parlement devenu assemblée de jurisconsultes, et comme ils furent assesseurs en cour des pairs.

Dans les horribles malheurs qui affligèrent la France sous Charles vi, toutes les parties de l'administration furent également abandonnées. On oublia même de renouveler les commissions aux juges du parlement, et ils se continuèrent eux-mêmes dans leurs fonctions, au lieu de les abandonner. C'est en quoi ils rendirent un grand service à l'état, ou du moins aux provinces de leur ressort, qui n'auraient plus eu aucun recours pour demander justice.

Ce fut dans ce temps-là même que les seigneurs qui étaient juges, obligés l'un après l'autre d'aller défendre leurs foyers à la tête de leurs vassaux, quittèrent le tribunal. Les jurisconsultes qui, dans la première institution, ne servaient qu'à les instruire, se mirent à leur place; ceux qui devinrent présidents prirent l'habit des anciens chevaliers : les conseillers retinrent la robe des gradués, qui était serrée comme elle l'est encore en Espagne, et ils lui donnèrent ensuite plus d'ampleur.

Il est vrai qu'en succédant aux barons, aux chevaliers, aux seigneurs, qu'ils surpassaient en science, ils ne purent participer à leur noblesse; nulle dignité alors ne fesait un noble. Les premiers présidents, Simon de Bussi, Bracq, Dauvet, les chanceliers mêmes, Guillaume de Dormans et Arnaud de Corbie, furent obligés de se faire anoblir.

On peut dire que c'est une grande contradiction, que ceux qui jugent souverainement les nobles ne jouissent pas des droits de la noblesse; mais enfin, telle fut leur condition dans un gouvernement originairement militaire, et j'oserais dire barbare. C'est en vain qu'ils prirent les titres de chevaliers ès lois, de bacheliers ès lois, à l'imitation des chevaliers et des écuyers, jamais ils ne furent agrégés au corps de la noblesse; jamais leurs enfants n'entrèrent dans les chapitres nobles. Ils ne purent avoir de séance dans les états généraux; le baronnage n'aurait pas voulu les recevoir, et ils ne voulaient pas être confondus dans le tiers-états. (1355) Lors même que les états-généraux se tinrent dans la grande salle du palais, aucun membre du parlement, qui siégeait dans la chambre voisine, n'eut place dans cette salle. Si quelque baron conseiller y fut admis, ce fut comme baron, et non comme conseiller. Marcel, prévôt des marchands, était à la tête du tiers-états, et c'est encore une confirmation que le parlement, suprême cour de judicature, n'avait pas le moindre rapport aux anciens parlements français.

Lorsque Édouard iii disputa d'abord la régence, avant de disputer la couronne de France à Philippe de Valois, aucun des deux concurrents ne s'adressa au parlement de Paris. On l'aurait certainement pris pour juge et pour arbitre, s'il avait tenu la place de ces anciens parlements qui représentaient la nation. Toutes les chroniques de ce temps-là nous disent que Philippe s'adressa aux pairs de France et aux principaux barons, qui lui adjugèrent la régence. Et quand la veuve de Charles-le-Bel, pendant cette régence, eut mis au monde une fille, Philippe de Valois se mit en possession du royaume sans consulter personne.

Lorsque Édouard rendit si solennellement hommage à Philippe, aucun député du parlement n'assista à cette grande cérémonie.

Philippe de Valois, voulant juger Robert, comte d'Artois, convoqua les pairs lui-même par des lettres scellées de son sceau, « pour venir devant nous, en notre cour, suffisamment garnie « de pairs. »

Le roi tint sa cour au Louvre : il créa son fils Jean pair de France, pour qu'il pût assister à cette assemblée. Les magistrats du parlement y eurent place comme assesseurs versés dans les lois; ils obtinrent l'honneur de juger avec le roi de Bohême, avec tous les princes et pairs. Le procureur du roi forma l'accusation. Robert d'Artois

n'aurait pu être jugé dans la chambre du parlement, ce n'était pas l'usage, et il ne pouvait se tenir pour jugé si le roi n'avait été présent.

Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long, Marguerite de Bourgogne, femme de Louis Hutin, duc d'Alençon, accusées précédemment d'adultère, n'avaient point été jugées par le parlement; ni Enguerrand de Marigni, comte de Longueville, accusé de malversations sous Louis Hutin; ni Pierre Remi, général des finances, sous Philippe de Valois, n'eurent la chambre de parlement pour juge. Ce fut Charles de Valois qui condamna Marigni à mort, assisté de quelques grands officiers de la couronne, et de quelques seigneurs dévoués à ses intérêts. (1315) Il fut condamné à Vincennes. (1328) Pierre Remi fut jugé de même par des commissaires que nomma Philippe de Valois.

(1409) Le duc de Bourgogne fit arrêter Montaigu, grand-maître de la maison de Charles VI, et surintendant des finances. On lui donna des commissaires, *juges de tyrannie*, comme dit la chronique, qui lui firent subir la question. En vain il demanda à être jugé par le parlement, ses juges lui firent trancher la tête aux halles. C'est ce même Montaigu qui fut enterré aux Célestins de Marcoussis. On sait la réponse que fit un de ces moines à François Ier. Quand il entra dans l'église, il vit ce tombeau; et comme il disait que Montaigu avait été condamné par justice : *Non, sire*, répondit le bon moine, *il fut condamné par commissaires*.

Il est sûr qu'alors il n'y avait point encore de chambre criminelle établie au parlement de Paris. On ne voit point qu'en ces temps-là il ait seul jugé personne à mort. C'était le prévôt de Paris et le Châtelet qui condamnaient les malfaiteurs. Cela est si vrai, que le roi Jean fit arrêter son connétable, le comte d'Eu, pair de France, par le prévôt de Paris. (1350) Ce prévôt le jugea, le condamna seul en trois jours de temps; et on lui trancha la tête dans la propre maison du roi, qui était alors l'hôtel de Nesle, en présence de toute la cour, sans qu'aucun des conseillers de la chambre du parlement y fût mandé.

Nous ne rapportons pas ce trait comme un acte de justice; mais il sert à prouver combien les droits du nouveau parlement, sédentaire à Paris, étaient alors peu établis.

*********

## CHAPITRE VI.

**Comment le parlement de Paris devint juge du dauphin de France, avant qu'il eût seul jugé aucun pair.**

Par une fatalité singulière, le parlement de Paris, qui n'avait jamais, dans sa chambre, jugé aucun pair du royaume, devint juge du dauphin de France, héritier de la couronne (1420). Voici le détail de cette étrange aventure :

Louis, duc d'Orléans, frère du malheureux roi Charles VI, avait été assassiné dans Paris par ordre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui fut présent lui-même à l'exécution de ce crime (en 1407). Il ne se fit aucune procédure au parlement de Paris touchant cet assassinat du frère unique du roi. Il y eut un lit de justice qui se tint au palais dans la grand'chambre; mais ce fut à l'occasion de la maladie où retomba alors le roi Charles VI. On choisit cette chambre du palais de saint Louis pour tenir l'assemblée, parce qu'on ne voulait par délibérer sous les yeux du roi même, dans son hôtel de Saint-Paul, des moyens de gouverner l'état pendant que sa maladie l'en rendait incapable; on ménageait sa faiblesse. Tous les pairs qui étaient à Paris, tous les grands officiers de la couronne, le connétable à leur tête, tous les évêques, les chevaliers, les seigneurs du grand conseil du roi, les magistrats des comptes, des aides, les officiers du trésor, ceux du Châtelet, y prirent tous séance : ce fut une assemblée de notables, où l'on décida qu'en cas que le roi restât malade, ou qu'il mourût, il n'y aurait point de régence, et que l'état serait gouverné comme il l'était par la reine et par les princes du sang, assistés du connétable d'Armagnac, du chancelier, et des plus sages hommes du conseil; décision qui, comme l'a très bien remarqué l'auteur d'une nouvelle *Histoire de France*, ne servait qu'à augmenter les troubles dont on voulait sortir.

Il ne fut pas dit un seul mot dans cette assemblées de l'assassinat du duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne, son meurtrier, qui avait mis les Parisiens dans son parti, vint hardiment se justifier, non pas devant le parlement, mais au palais du roi même, à l'hôtel de Saint-Paul, devant tous les princes du sang, les prélats, les grands officiers. Des députés du parlement, de la chambre des comptes, de l'université, de la ville de Paris, y siégèrent. Le duc de Bourgogne s'assit à son rang de premier pair. Il avait amené avec lui ce cordelier normand, nommé Jean Petit, docteur de l'université, qui justifia le meurtre du duc d'Orléans, et conclut : « Que le roi devait en ré« compenser le duc de Bourgogne, à l'exemple

Digitized by Google

« des rémunérations que Dieu donna à monsei-
« gneur saint Michel archange pour avoir tué le
« diable, et à Phinées pour avoir tué Zambri. »

Le même Petit répéta cette harangue le lendemain dans les parvis de Notre-Dame, en présence de tout le peuple. Il fut extrêmement applaudi. Le roi, qui, dans son état funeste, n'était pas plus maître de la France que de lui-même, fut forcé de donner des lettres-patentes par lesquelles il déclara « qu'il ôtait de son courage toute dé-
« plaisance de la mort de son frère, et que son
« cousin le duc de Bourgogne demeurerait en son
« singulier amour ; » c'est ainsi que ces paroles, prononcées dans le jargon de ce temps-là, furent traduites ensuite.

La ville de Paris, depuis ce jour, resta en proie aux factions, aux conspirations, aux meurtres, et à l'impunité de tous les crimes.

En l'an 1419, les amis du jeune dauphin Charles, âgé alors de seize ans et demi, trahi par sa mère, abandonné par son père, et persécuté par ce même Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, vengèrent ce prince et la mort du duc d'Orléans son oncle, sur le duc de Bourgogne son assassin. Ils l'attirèrent à une conférence sur le pont de Montereau, et le tuèrent aux yeux du dauphin même. Il n'a jamais été avéré que le dauphin eût été informé du complot, encore moins qu'il l'eût commandé. Le reste de sa vie prouve assez qu'il n'était pas sanguinaire. Il souffrit depuis qu'on assassinât ses favoris, mais il n'ordonna jamais de meurtre. On ne peut guère lui reprocher que de la faiblesse ; et si Tannegui du Châtel et ses autres favoris avaient abusé de son jeune âge pour lui faire approuver cet assassinat, cet âge même pouvait servir à l'excuser d'avoir permis un crime. Il était certainement moins coupable que le duc de Bourgogne. On pouvait dire encore qu'il n'avait permis que la punition d'un traître qui venait de signer avec le roi d'Angleterre un traité secret, par lequel il reconnaissait le droit de Henri V à la couronne, et jurait « de faire une
« guerre mortelle à Charles VI, qui se dit roi de
« France, et à son fils. » Ainsi, de tous les attentats commis en ce temps-là, le meurtre du duc de Bourgogne était le plus pardonnable.

Dès qu'on sut à Paris cet assassinat, presque tous les bourgeois et tous les corps, qui n'étaient pas du parti du dauphin, s'assemblèrent le jour même ; ils prirent l'écharpe rouge, qui était la couleur de Bourgogne. Le comte de Saint-Paul, de la maison de Luxembourg, fit prêter serment dans l'hôtel-de-ville aux principaux bourgeois de punir Charles, soi-disant dauphin. Le comte de Saint-Paul, le chancelier de Laitre, et plusieurs magistrats, allèrent, au nom de la ville, demander la protection du roi d'Angleterre, Henri V, qui ravageait alors la France.

Morvilliers, l'un des présidents du parlement, fut député pour prier le nouveau duc, Philippe de Bourgogne, de venir dans Paris. La reine Isabelle de Bavière, ennemie dès long-temps de son fils, ne songea plus qu'à le déshériter. Elle profita de l'imbécillité de son mari pour lui faire signer ce fameux traité de Troyes, par lequel Henri V, en épousant Catherine de France, était déclaré roi conjointement avec Charles VI, sous le vain nom de régent, et seul roi après la mort de Charles, qui ne reconnut que lui pour son fils. Et, par le XXIX^e article, le roi promettait « de ne
« faire jamais aucun accord avec Charles, soi-di-
« sant dauphin de Vienne, sans l'assentement des
« trois états des deux royaumes de France et
« d'Angleterre. »

Il faut s'arrêter un moment à cette clause, pour voir qu'en effet les trois états étaient le véritable parlement ; puisque l'assemblée des états n'avait point d'autre nom en Angleterre.

Après ce traité, les deux rois et Philippe, duc de Bourgogne, arrivèrent à Paris le 1^er novembre 1420. On représenta devant eux les mystères de la passion dans les rues. Tous les capitaines des bourgeois vinrent prêter serment entre les mains du président Morvilliers, de reconnaître le roi d'Angleterre. On convoqua le conseil du roi, les grands officiers de la couronne, et les officiers de la chambre du parlement, avec des députés de tous les autres corps, pour juger solennellement le dauphin : on donna même à cette assemblée le nom d'états-généraux pour la rendre plus auguste. Philippe de Bourgogne, la duchesse sa mère, Marguerite, duchesse de Guienne, et les princesses ses filles, furent les parties plaignantes.

D'abord l'avocat Rollin, qui fut depuis chancelier de Bourgogne, plaida contre le prince. Jean Larcher, député de l'université, parla après lui avec beaucoup plus d'emportement encore. Pierre Marigni, avocat pour Charles VI, donna ses conclusions, et le chancelier Jean-le-Clerc promit qu'à l'aide du roi d'Angleterre, régent de France, héritier dudit roi, il serait fait bonne justice.

Les Anglais, malgré tous les troubles qui ont agité leur pays, ayant toujours été plus soigneux que nous de conserver leurs archives, ont trouvé à la tour de Londres l'original de l'arrêt préliminaire qui fut donné dans cette grande assemblée : en voici les articles principaux :

« Oui aussi notre procureur-général, lequel a
« pris ses conclusions pertinentes au cas, avec
« requêtes et supplications à nous faites par notre
« chère et amée fille l'université de Paris, par
« nos chers et amés les échevins, bourgeois et

Digitized by Google

« habitants de notre bonne ville de Paris, et les « gens des trois états de plusieurs bonnes villes... « Nous, eue sur ce grande et mûre délibération « vues en notre conseil et diligentment visitées « les lettres des alliances faites entre notre feu « cousin le duc de Bourgogne, et Charles, soi-di- « sant dauphin, accordées et jurées sur la vraie « croix et saints évangiles de Dieu..... et que « néanmoins notredit feu cousin de Bourgogne, « lequel étoit de notre maison de France, notre « cousin si prochain, comme cousin-germain, « doyen des pers, et deux fois per de France, « qui tant avoit et avoit toujours aimé le bien de « nous et de nos royaumes et subgez..... et, afin « d'entretenir la paix, étoit allé à Monstereau « foulé acome, accompagné de plusieurs sei- « gneurs, à la prière et requête de la partie des- « dits criminaux, avoit été meurtri et tué audit « lieu de Monstereau, mauvaisement, traitreu- « sement et damnablement, nonobstant les pro- « messes et serrements faits et renovelés audit « Monstereau *par lui* et ses complices..... par « l'avis et délibération des gens de notre grand « conseil, et gens lais de notre parlement, et au- « tres nos conseillers en grand nombre, avons « déclaré et déclarons tous les coupables dudit « damnable crime, chacun d'eux avoir com- « mis crime de lèze-majesté, et conséquemment « avoir forfait envers nous corps et biens, et être « inhabiles et indignes de toutes successions et « allaceaux (collatéral) et de toutes dignités, « honneurs, prérogatives avec les autres peines « et punitions contre les commetteurs de crimes « de lèze-majesté, et leur ligne et postérité..... « Si donnons en mandement à nos amés et féaux « conseillers les gens de notre parlement, et à « tous nos autres justiciers, que au regard des « conclusions des complaignants et de notre pro- « cureur, ils fassent et administrent justice aux « parties, et procèdent contre lesdits coupables « par voie extraordinaire, ce besoin est, et tout « ainsi que le cas requiert..... Donné à Paris le « 23e jour de décembre, l'an de grâce 1420, et « de notre règne le 41e. Par le roi en son conseil, « et plus bas, MILLET. »

Il est évident que ce fut en vertu de cet arrêt, prononcé au nom du roi, que la chambre du parlement de Paris donna sa sentence quelques jours après, et condamna le dauphin à ce bannissement.

Jean Juvénal des Ursins, avocat ou procureur du roi, qui fut depuis archevêque de Reims, a laissé des mémoires sur ce temps funeste; et voici ce qu'on trouve dans les annotations sur ces mémoires.

« Du parlement commençant le 12 novem- « bre 1420, le 3 janvier fut ajourné à trois briefs « jours » en cas de bannissement, à son de trompe, « sur la table de marbre, Messire Charles de Va- « lois, dauphin de Viennois et seul fils du roi, à « la requête du procureur-général du roi, pour « raison de l'homicide fait en la personne de Jean, « duc de Bourgogne, et après toutes solennités « faites en tel cas, fut par arrêt convaincu des cas « à lui imposés, et comme tel banni et exilé à « jamais du royaume, et conséquemment déclaré « indigne de succéder à toutes seigneuries venues « et à venir; duquel arrêt ledit Valois appela, « tant pour soi que pour ses adhérents, à la pointe « de son épée, et fit vœu de relever et de pour- « suivre sadite appellation, tant en France qu'en « Angleterre, et par tous pays du duc de Bour- « gogne. »

Ainsi le malheur des temps fit que le premier arrêt que rendit la chambre du parlement contre un pair, fut contre le premier des pairs, contre l'héritier nécessaire de la couronne, contre le fils unique du roi. Cet arrêt violait, en faveur de l'étranger et de l'ennemi de l'état, toutes les lois du royaume et celles de la nature : il abrogeait la loi salique, auparavant gravée dans tous les cœurs.

Le savant comte de Boulainvilliers, dans son *Traité du gouvernement de France*, appelle cet arrêt *la honte éternelle du parlement de Paris*. Mais c'était encore plus la honte des généraux d'armée, qui n'avaient pu se défendre contre le roi Henri V, celle des factions de la cour, et surtout celle d'une mère implacable, qui sacrifiait son fils à sa vengeance.

Le dauphin se retira dans les provinces au-delà de la Loire; les pays de la langue de *oc* prirent son parti avec d'autant plus d'empressement, que les pays de la langue de *oui* lui étaient absolument contraires. Il y avait alors une grande aversion entre ces deux parties du royaume de France qui ne parlaient pas la même langue, et qui n'avaient pas les mêmes lois, toutes les villes de la langue de *oui* se gouvernant par les coutumes que les Francs et les seigneurs féodaux avaient introduites, tandis que les villes de la langue de *oc*, qui suivaient le droit romain, se croyaient très supérieures aux autres.

Le dauphin, qui s'était déjà déclaré régent du royaume, pendant la maladie du roi son père, établit à Poitiers un autre parlement composé de quelques jurisconsultes en petit nombre. Mais, au milieu de la guerre qui désolait toute la France, ce faible parlement resta long-temps sans aucune autorité; et il n'eut guère d'autres fonctions que

« Il est clair que le président Hénault se trompe en plaçant ce fait dans son *Abrégé chronologique*. Il n'avait pas vu cet arrêt. Consultez l'*Histoire de France* de l'abbé Velly.

Digitized by Google

celle de casser inutilement les arrêts du parlement de Paris, et de déclarer Jeanne d'Arc pucelle.

## CHAPITRE VII.

### De la condamnation du duc d'Alençon.

Il paraît qu'il n'y avait rien alors de bien clairement établi sur la manière dont il fallait juger les pairs du royaume, quand ils avaient le malheur de tomber dans quelque crime, puisque Charles VII, dans les dernières années de sa vie, demanda au parlement qui tenait des registres, comment il fallait procéder contre Jean II, duc d'Alençon, accusé de haute trahison. (1458) Le parlement répondit que le roi devait le juger en personne, accompagné des pairs de France et autres seigneurs tenant en pairie, et autres notables de son royaume, tant prélats que gens de son conseil, qui en doivent connaître.

On ne conçoit guère comment le parlement prétendait que des prélats devaient assister à un conseil criminel : apparemment qu'ils devaient assister seulement comme témoins, et pour donner au jugement plus de solennité.

Le roi tint son lit de justice à Vendôme. Sur les bancs de la droite étaient placés le dauphin, qui n'avait que douze ans, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Angoulême, du Maine, d'Eu, de Foix, de Vendôme et de Laval. Au-dessous de ce banc étaient assis trois présidents du parlement, le grand maître de Chabannes, quatre maîtres des requêtes, le bailli de Senlis, et dix-sept conseillers.

Au haut banc de la gauche, vis-à-vis les princes et pairs laïques, étaient le chancelier de Trainel, les six pairs ecclésiastiques, les évêques de Nevers, de Paris, d'Agde, et l'abbé de Saint-Denys. Au-dessous d'eux, sur un autre banc, siégeaient les seigneurs de la Tour-d'Auvergne, de Torci, de Vauvert, le bailli de Touraine, les sires de Prie et de Précigni, le bailli de Rouen, et le sire d'Escars.

Sur un banc à côté étaient quatre trésoriers de France, le prévôt des marchands et le prévôt de l'hôtel du roi, et après eux dix-sept autres conseillers du parlement.

Il faut remarquer que c'est dans cette assemblée que les chanceliers précédèrent pour la première fois les évêques, et que depuis ils ne cédèrent point le pas aux cardinaux pendant plusieurs années.

Nous n'avons aucun monument qui apprenne si le duc d'Alençon fut interrogé et répondit devant cette assemblée ; nous n'avons point la procédure ; on sait seulement que son arrêt de mort lui fut d'abord notifié dans la prison par Thoret, président du parlement, Jean Boulanger, conseiller, et Jean Bureau, trésorier de France.

Ensuite Guillaume des Ursins, baron de Trainel, chancelier de France, lut l'arrêt en présence du roi. Et Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, exhorta le roi à faire miséricorde. (10 octobre 1458) Les pairs ecclésiastiques et les autres prélats assistèrent à cet arrêt ; il paraît qu'ils donnèrent tous leur voix, mais qu'aucun d'eux n'opina à la mort.

Le roi lui fit grâce de la vie, mais il le confina dans une prison pour le reste de ses jours. Louis XI l'en retira à son avénement à la couronne ; mais ce prince, mécontent ensuite de Louis XI, se ligua contre lui avec les Anglais. Il n'appartenait pas à tous les princes de faire de telles alliances. Un duc de Bourgogne, un duc de Bretagne, étaient assez puissants pour oser faire de telles entreprises, mais non pas un duc d'Alençon.

Louis XI le fit arrêter par son grand prévôt, Tristan-l'Hermite ; on rechercha sa conduite, on trouva qu'il avait fait de la fausse monnaie dans ses terres, et qu'il avait ordonné l'assassinat d'un de ceux qui avaient trahi le secret de sa conspiration sous Charles VII.

Enfermé au château de Loches en 1472, il y fut interrogé par le chancelier de France, Guillaume des Ursins, assisté du comte de Dunois ; de Guillaume Cousineau, chambellan du roi ; de Jean-le-Boulanger, premier président du parlement, de plusieurs membres de ce corps, et de deux du grand conseil. Toutes ces formalités furent toujours arbitraires. On voit un évêque de Bayeux, patriarche de Jérusalem, un bailli de Rouen, un correcteur de la chambre des comptes, confisquer au profit du roi le duché d'Alençon, et toutes les terres du coupable, avant même qu'il soit jugé.

On continua son procès au Louvre par des commissaires, et il fut enfin jugé définitivement, le 18 juillet 1474, par les chambres assemblées, par le comte de Dunois, qui n'était pas encore pair de France, par un simple chambellan, par des conseillers du grand conseil ; formalités qui certainement ne s'observeraient pas aujourd'hui.

Ce fut en ce temps-là que l'on commença à regarder le parlement comme la cour des pairs, parce qu'il avait jugé un prince pair, conjointement avec les autres pairs.

Les trésoriers de France l'avaient jugé aussi, et cependant on ne leur donna jamais le nom de cour des pairs. Ils n'étaient que quatre, et n'avaient pas une juridiction contentieuse. La volonté seule des rois les appelait à ces grandes assemblées. Leur décadence prouve à quel point

Digitized by Google

tout peut changer. Des compagnies s'élèvent, d'autres s'abaissent, et enfin s'évanouissent. Il en est de même de toutes les dignités. Celle de chancelier fut long-temps la cinquième, et devint la première; celles de grand-sénéchal, de connétable, n'existent plus.

Comme la cour du parlement reçut alors la dénomination de cour des pairs, non par aucune concession particulière des rois, mais par la voix publique et par l'usage, c'est ici qu'il faut examiner en peu de mots ce qui concerne les pairs de France.

## CHAPITRE VIII.

Des pairs, et quels furent les pairs qui jugèrent à mort le roi Jean-sans-Terre.

Pairs, *pares, compares*, ne signifie pas seulement des seigneurs égaux en dignité, il signifie toujours des hommes de même profession, de même état. Nous avons encore la charte adressée au monastère nommé Anizola, par Louis-le-Pieux, le Débonnaire, ou le Faible, rapportée par Baluze; *Vos pairs*, dit-il, *m'ont trompé avec malice*. C'est ainsi que les moines étaient pairs.

Dans une bulle d'Innocent II, à la ville de Cambrai, il est parlé de tous les pairs habitants de Cambrai.

Il est inutile de rapporter d'autres exemples; c'est un fait qui n'admet aucun doute. Le droit d'être jugé par ses pairs est aussi ancien que les sociétés des hommes. Un Athénien était jugé par ses pairs athéniens, c'est-à-dire par des citoyens comme lui. Un Romain l'était par les centumvirs, et souvent par le peuple assemblé : et quiconque subissait un jugement, pouvait devenir juge à son tour. C'est une sorte d'esclavage, si on peut s'exprimer ainsi, que d'être soumis toute sa vie à la sentence d'autrui, sans pouvoir jamais donner la sienne. Ainsi, aujourd'hui encore en Angleterre, celui qui a comparu devant douze de ses pairs, nommés jurés, est bientôt nommé juré lui-même. Ainsi le noble polonais est jugé par ses pairs nobles, dont il est également juge; il n'y avait point d'autre jurisprudence chez tous les peuples du Nord.

Avant que toutes ces nations répandues au-delà du Danube, de l'Elbe, de la Vistule, du Tanaïs, du Borysthène, eussent inondé l'empire romain, elles fesaient souvent des assemblées publiques, et le petit nombre de procès que pouvaient avoir ces hommes qui ne possédaient rien, se décidaient par des pairs, par des jurés.

Mais on demande quels étaient les pairs de France? On a tant parlé des douze pairs de Charlemagne; tous les anciens romans, qui sont en partie notre histoire, citent si souvent ces douze pairs inconnus, qu'il y a sûrement quelque vérité dans leurs fables. Il est très vraisemblable que ces douze pairs étaient les douze grands officiers de Charlemagne. Il jugeait avec eux les causes principales, de même que dans chaque ville les citoyens étaient jugés par douze jurés; ce nombre de douze semblait être consacré chez les anciens Francs : un duc avait sous lui douze comtes, un comte commandait à douze officiers subalternes. On sait que ces ducs, ces comtes dans la décadence de la famille de Charlemagne, rendirent leurs gouvernements et leurs dignités héréditaires, ce qui n'était pas bien malaisé. Les grands officiers des Othon et des Frédéric en ont fait autant en Allemagne; ils ont fait plus, ils se sont conservés dans le droit d'élire l'empereur. Ce sont de véritables pairs qui ont continué et fortifié le gouvernement féodal, aboli aujourd'hui en France, ainsi que toutes les anciennes coutumes.

Dès que tous les seigneurs des terres en France eurent assuré l'hérédité de leurs fiefs, tous ceux qui relevaient immédiatement du roi furent également pairs; de sorte qu'un simple baron se trouva quelquefois juge du souverain d'une grande province; (1203) et c'est ce qui arriva lorsque Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre et vassal de Philippe-Auguste, fut condamné à mort par le vrai parlement de France, c'est-à-dire par les seuls pairs assemblés.

Il est bien étrange que nos historiens ne nous aient jamais dit quels étaient ces pairs qui osèrent juger à mort un roi d'Angleterre. Un événement si considérable méritait un peu plus d'attention. Nous avons été, généralement parlant, très peu instruits de notre histoire. Je me souviens d'un magistrat qui croyait que Jean-sans-Terre avait été jugé par les chambres assemblées.

Les juges furent sans difficulté les mêmes qu'on voit, quelques mois après, tenir la même assemblée de parlement à Villeneuve-le-Roi : (2 mai 1204) Eudes, duc de Bourgogne, Hervé, comte de Nevers; Renaud, comte de Boulogne; Gaucher, comte de Saint-Paul; Gui de Dampierre, assistés d'un très grand nombre de barons, sans qu'il y eût aucun clerc, aucun légiste, aucun homme qualifié du nom de maître. Cette assemblée, qui fut convoquée pour affermir l'établissement des droits féodaux, *stabilimentum feudorum*, fut, sans doute, la même qui avait fait servir ces lois féodales à la condamnation de Jean-sans-Terre, et qui voulut justifier son jugement.

Les ducs et pairs, les comtes et pairs, étaient sans doute de plus grands seigneurs que les barons pairs, parce qu'ils avaient de bien plus grands do-

Digitized by Google

maines; tous les ducs et comtes étaient en effet des souverains qui relevaient du roi, mais qui étaient absolus chez eux.

Quand les pairies de Normandie et de Champagne furent éteintes, la Bretagne et le comté d'Artois furent érigés en pairies à leur place, par Philippe-le-Bel.

Ses successeurs érigèrent en pairies Évreux, Beaumont, Étampes, Alençon, Mortagne, Clermont, la Marche, Bourbon, en faveur des princes de leur sang; et ces princes n'eurent point la préséance sur les autres pairs; ils suivaient tous l'ordre de l'institution, l'ordre de pairie; chacun d'eux, dans les cérémonies, marchait suivant l'ancienneté de sa pairie, et non pas de sa race.

C'est ainsi qu'aujourd'hui en Allemagne les cousins, les frères d'un empereur, ne disputent aucun rang aux électeurs, aux princes de l'Empire.

On ne voit pas qu'aucun de ces pairs soit jamais venu siéger, avant François Ier, au parlement de Paris; au contraire, la chambre du parlement allait à la cour des pairs.

Les juges du parlement, toujours nommés par le roi, toujours payés par lui, et toujours amovibles, n'avaient pu être réputés du corps des pairs du royaume. Un jurisconsulte aux gages du roi, qu'on nommait et qu'on cassait à volonté, ne pouvait certainement avoir rien de commun avec un duc de Bourgogne, ou avec un autre prince du sang. Louis XI créa duc et pair le comte Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qu'il fit depuis condamner à mort, non par un simple arrêt du parlement, mais par le chancelier et des commissaires, dont plusieurs étaient des conseillers.

Le premier étranger qui fut duc et pair en France fut un seigneur de la maison de Clèves, créé duc de Nevers; et le premier gentilhomme français qui obtint cet honneur fut le connétable de Montmorenci (1551).

Il y eut toujours depuis des gentilshommes de la nation qui furent pairs du royaume; leur pairie fut attachée à leurs terres, relevantes immédiatement de la couronne. Ils prirent séance à la grand'chambre du parlement; mais ils n'y vont presque jamais que quand les rois tiennent leur lit de justice, et dans les occasions éclatantes. Les pairs, dans les assemblées des états-généraux, ne font point un corps séparé de la noblesse.

Les pairs, en Angleterre, sont depuis longtemps des gentilshommes comme en France; mais ils n'ont point de pairies, point de terre à laquelle ce titre soit attaché: ils ont conservé une bien plus haute prérogative, celle d'être le seul corps de la noblesse, en ce qu'ils représentent tout le corps des anciens barons relevants autrefois de la couronne; ils sont non seulement les juges de la nation, mais les législateurs, conjointement avec le roi et les communes.

## CHAPITRE IX.

Pourquoi le parlement de Paris fut appelé la cour des pairs.

La chambre du parlement, à laquelle la chambre des enquêtes et celle des requêtes présentaient les procès par écrit, étant dans son institution composée de barons, il était bien naturel que les grands pairs, les ducs et comtes y pussent entrer et eussent voix délibérative quand ils se trouvaient à Paris. Ils étaient de plein droit conseillers-nés du roi; ils étaient à la tête du grand conseil; il fallait bien qu'ils fussent aussi conseillers-nés d'une cour composée de noblesse. Ils pouvaient donc entrer dans la chambre, depuis appelée grand'chambre, parce que tous les juges y étaient originairement des barons. Ils avaient en effet ce droit, quoiqu'ils ne l'exerçassent pas, comme ils ont celui de siéger dans tous les parlements de province; mais jamais ils n'ont été aux chambres des enquêtes: la plupart des officiers de ces chambres ayant été originairement des jurisconsultes sans dignité et sans noblesse.

Si les pairs purent siéger à la chambre du parlement, lorsque les évêques des provinces et les abbés en furent exclus, ce fut parce qu'on ne pouvait ôter à un duc de Bourgogne, à un duc de Guienne, à un comte d'Artois, une prérogative dont on dépouillait aisément un évêque sans puissance; et si on leur ôta ce privilége, ce fut parce que, dans les démêlés fréquents avec les papes, il était à craindre que les évêques ne prissent quelquefois le parti de Rome contre les intérêts de l'état. Les six pairs ecclésiastiques, avec l'évêque de Paris et l'abbé de Cluni, conservèrent seulement le droit d'avoir séance au parlement: et il faut remarquer que ces six pairs ecclésiastiques furent les seuls de leur ordre qui eurent le nom de pairs depuis Louis-le-Jeune, par la seule raison que, sous ce prince, ils étaient les seuls évêques qui tinssent de grands fiefs immédiatement de la couronne.

Il n'y eut long-temps rien de réglé ni de certain sur la manière de procéder dans les jugements concernant les grandes pairies; mais l'ancien usage était qu'un prince pair ne fût jugé que par ses pairs. Le roi pouvait convoquer les pairs du royaume où il voulait, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, dans sa propre maison,

Digitized by Google

dans celle d'un autre pair, dans la chambre où s'assemblaient les conseillers-jugeurs du parlement, dans une église, en un mot, dans quelque lieu que le roi voulût choisir.

C'était ainsi qu'en usaient les rois d'Angleterre, imitateurs et conservateurs des usages de France; ils assemblaient les pairs d'Angleterre où ils voulaient. Philippe de Valois les convoqua d'abord dans Paris, en 1341, pour décider de la grande querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort, qui se disputaient le duché de Bretagne. Philippe de Valois, qui favorisait Charles de Blois, fit d'abord, pour la forme, examiner la cause par des pairs, des prélats, quelques conseillers-chevaliers, et quelques conseillers-clercs; et l'arrêt fut rendu à Conflans, dans une maison de campagne, par le roi, les pairs, les hauts-barons, les grands-officiers, assistés de conseillers-chevaliers, et de conseillers-clercs.

Le roi Charles v, qui répara par sa politique les malheurs que les guerres avaient causés à la France, fit ajourner à sa cour des pairs, en 1368, le 26 janvier, ce grand prince de Galles, surnommé le prince Noir, vainqueur de son père et de son aïeul, de Henri de Transtamare, depuis roi de Castille, et enfin de Bertrand Du Guesclin. Il prit le temps où ce héros commençait à être attaqué de la maladie dont il mourut, pour lui ordonner de venir répondre devant lui comme devant son seigneur suzerain. Il est bien vrai qu'il ne l'était pas. La Guienne avait été cédée au roi d'Angleterre Édouard III, en toute propriété et souveraineté absolue, par le traité de Bretigni. Édouard l'avait donnée au prince Noir son fils, pour prix de son courage et de ses victoires.

Charles v lui écrivit ces propres mots : « De « notre majesté royale et seigneurie, nous vous « commandons que viengniez en notre cité de « Paris en propre personne, et vous montriez et « présentiez devant nous en notre chambre des « pers, pour ouïr droit sur lesdites complaintes « et griefs émens par vous, à faire sur votre « peuple qui clame à avoir et ouïr ressort en « notre cour. »

Ce mandement fut porté, non par un huissier du parlement de Paris, mais envoyé par le roi lui-même au sénéchal de Toulouse, commandant et juge de la noblesse. Ce sénéchal fit porter l'ajournement par un chevalier nommé Jean de Chaponval, assisté d'un juge.

Le roi Charles v, pour colorer cet étrange procédé, manda au pays de la langue de *oc*, que le roi son père ne s'était engagé à céder la souveraineté de la Guienne que jusqu'à l'année 1361.

Rien n'était plus faux. Le traité de Bretigni est du 8 mai 1360 : le roi Jean l'avait signé pour sortir de prison; Charles v l'avait rédigé, signé et consommé lui-même, comme dauphin régent de France, pendant la prison de Jean son père : c'était lui qui avait cédé en souveraineté au roi d'Angleterre la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, le Querci, la Bigorre, l'Angoumois, le Rouergue, etc.

Il est dit par le premier article de ce traité célèbre : « Que le roi d'Angleterre et ses successeurs « posséderont tous ces pays, et de la même ma- « nière que le roi de France, et son fils aîné, et « ses ancêtres rois de France, l'ont tenu. »

Comment Charles v pouvait-il écrire qu'il n'avait cédé à son vainqueur la souveraineté de toutes ces provinces que pour une année? Il voulait sans doute faire croire sa cause juste, et animer par là ses peuples à la défendre.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce fut le roi lui-même, au nom des pairs de son royaume, qui cita le prince de Galles; ce fut lui qui signa la confiscation de la Guianne, à Vincennes, le 14 mai 1370; et pendant que le prince Noir se mourait, le connétable Du Guesclin mit l'arrêt à exécution.

*********

## CHAPITRE X.

### Du parlement de Paris, rétabli par Charles VII.

Lorsque Charles VII eut reconquis son royaume par les services presque toujours gratuits de sa noblesse, par le singulier enthousiasme d'une paysanne du Barois, et surtout par les divisions des Anglais et de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, tout fut oublié, tout fut pacifié; il réunit son petit parlement de Poitiers à celui de Paris. Ce tribunal prit une nouvelle forme. Il y eut dans la grand'chambre trente conseillers, tous jurisconsultes, dont quinze étaient laïques, et quinze ecclésiastiques. Charles en mit quarante dans la chambre des enquêtes. La chambre de la tournelle fut instituée pour les causes criminelles; mais cette tournelle ne pouvait pas alors juger à mort; il fallait, quand le crime était capital, porter la cause à la grand'chambre. Tous les officiers eurent des gages. Les plaideurs ne donnaient aux juges que quelques faibles présents d'épiceries et de bouteilles de vin. Ces épices furent bientôt un droit converti en argent. C'est ainsi que tout a changé, et ce n'a pas toujours été pour le mieux.

*********

Digitized by Google

## CHAPITRE XI.

**De l'usage d'enregistrer les édits au parlement, et des premières remontrances.**

La cour du parlement devint de jour en jour plus utile en n'étant composée que d'hommes versés dans les lois. Un de ses plus beaux droits était depuis long-temps l'enregistrement des édits et des ordonnances des souverains, et voici comment ce droit s'était établi.

Un conseiller du parlement, nommé Jean de Montluc, qui vivait sous Philippe-le-Bel, avait fait, pour son usage, un registre des anciens édits, des principaux jugements et des choses mémorables dont il avait eu connaissance. On en fit quelques copies. Ce recueil parut d'une très grande utilité dans un temps d'ignorance, où les coutumes du royaume n'étaient pas seulement écrites. Les rois de France avaient perdu leur chartrier; ils sentaient la nécessité d'avoir un dépôt d'archives qu'on pût consulter aisément. La cour prit insensiblement l'usage de déposer au greffe du parlement ses édits et ses ordonnances. Cet usage devint peu à peu une formalité indispensable; mais on ne peut savoir quel fut le premier enregistrement, une grande partie des anciens registres du parlement ayant été brûlée dans l'incendie du palais en 1618.

Les premières remontrances que fit jamais le parlement furent adressées à Louis XI, sur cette fameuse pragmatique promulguée par Charles VII, et par le clergé de France assemblé à Bourges. C'était une digue opposée aux vexations de la cour de Rome, digue trop faible, qui fut bientôt renversée. On avait décidé dans cette assemblée, avec les ambassadeurs du concile de Bâle, que les conciles étaient supérieurs aux papes, et pouvaient les déposer. La cour de Rome, depuis long-temps, avait imposé sur les peuples, sur les rois et sur le clergé un joug étonnant, dont on ne trouvait pas la source dans la primitive Église des chrétiens. Elle donnait presque partout les bénéfices : et quand les collateurs naturels en avaient conféré un, le pape disait qu'il l'avait réservé dans son cœur *in petto;* il le conférait à celui qui le payait le plus chèrement, et cela s'appelait une réserve. Il promettait aussi les bénéfices qui n'étaient pas vacants, et c'étaient des expectatives. Avait-on enfin obtenu un bénéfice, il fallait payer au pape la première année du revenu; et cet abus, qu'on nomme les *annates*, subsiste encore aujourd'hui. Dans toutes les causes que l'Église avait su attirer à elle, on appelait immédiatement au pape; et il fallait qu'un Français allât à trois cents lieues se ruiner pour la validité de son mariage, ou pour le testament de son père.

Une grande partie de ces inconcevables tyrannies fut abolie par la pragmatique de Charles VII. Louis XI voulut obtenir du pape Pie II le royaume de Naples pour son cousin germain, Jean d'Anjou, duc titulaire de Calabre. Le pape, encore plus fin que Louis XI, parce qu'il était moins emporté, commença par exiger de lui l'abolition de la pragmatique. Louis n'hésita pas à lui sacrifier l'original même; on le traîna ignominieusement dans les rues de Rome; on en triompha comme d'un ennemi de la papauté : Louis XI fut comblé de bénédictions et de remerciments. L'évêque d'Arras, qui avait porté la pragmatique à Rome, reçut le même jour le bonnet de cardinal. Pie II envoya au roi une épée bénite; mais il se moqua de lui, et ne donna point à son cousin le royaume de Naples.

Louis XI, avant de tomber dans ce piége, avait demandé l'avis de la cour du parlement; elle lui présenta un mémoire en quatre-vingt-neuf articles, intitulé : « Remontrances touchant les pri- « viléges de l'Église gallicane. » Elles commencent par ces mots : « En obéissant comme de « raison au bon plaisir du roi notre sire. » Et il est à remarquer que depuis le LXXIII^e^ jusqu'au LXXX^e^ article, le parlement compte quatre millions six cent quarante-cinq mille huit cents écus extorqués à la France par la chambre apostolique depuis l'invention de ces monopoles. Observons ici qu'il n'y avait pas trente ans que Jean XXII, réfugié dans Avignon, avait inventé ces exactions, qui le rendirent le plus riche de tous les papes, quoiqu'il n'eût presque aucun domaine en Italie.

Le roi Louis XI, s'étant depuis raccommodé avec le pape, lui sacrifia encore la pragmatique en 1469; et c'est alors que le parlement, soutenant les intérêts de l'état, fit de son propre mouvement de très fortes remontrances, que le roi n'écouta pas; mais ces remontrances étant le vœu de la nation entière, et Louis XI s'étant encore brouillé avec le pape, la pragmatique, traînée à Rome dans la boue, fut en honneur et en vigueur dans toute la France.

C'est ici que nous devons observer que cette compagnie fut dans tous les temps le bouclier de la France contre les entreprises de la cour de Rome. Sans ce corps, la France aurait eu l'humiliation d'être un pays d'obédience. C'est à lui qu'on doit la ressource des appels comme d'abus, ressource imitée de la loi *præmunire* d'Angleterre. Ce fut en 1329 que Pierre de Cugnières, avocat du roi, avait proposé le premier ce remède contre les usurpations de l'Église.

Quelque despotique que fût Louis XI, le parlement protesta contre les aliénations du domaine de la couronne; mais on ne voit pas qu'il fît des remontrances. Il en fit en 1482 au sujet de la cherté de blé; elles ne pouvaient avoir que le bien public pour objet. Il fut donc en pleine possession de faire des représentations sous le plus absolu de tous les rois; mais il n'en fit ni sur l'administration publique, ni sur celle des finances. Celle qu'il fit au sujet du blé n'était qu'une affaire de police.

Son arrêt au sujet de l'imprimerie fut cassé par Louis XI, qui savait faire le bien quand il n'était point de son intérêt de faire le mal. Cet art admirable avait été inventé par des Allemands. Trois d'entre eux, en 1470, avaient apporté en France quelques épreuves de cet art naissant; ils exercèrent même leurs talents sous les yeux de la Sorbonne. Le peuple, alors très grossier, et qui l'a été très long-temps, les prit pour des sorciers. Les copistes, qui gagnaient leur vie à transcrire le peu d'anciens manuscrits qu'on avait en France, présentèrent requête au parlement contre les imprimeurs; ce tribunal fit saisir et confisquer tous leurs livres. Le roi lui défendit de connaître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit payer aux Allemands le prix de leurs ouvrages; mais sans marquer d'indignation contre un corps plus jaloux de conserver les anciens usages, que soigneux de s'instruire de l'utilité des nouveaux.

## CHAPITRE XII.

**Du parlement, dans la minorité de Charles VIII, et comment il refusa de se mêler du gouvernement et des finances.**

Après la mort de Louis XI, dans l'extrême jeunesse de Charles VIII, qui entrait dans sa quatorzième année, le parlement ne fit aucune démarche pour augmenter son pouvoir. Au milieu des divisions et des brigues de madame de Bourbon-Beaujeu, fille de Louis XI; du duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, qui fut depuis Louis XII; et du duc de Bourbon, frère aîné du prince de Bourbon-Beaujeu, le parlement resta tranquille : il ne s'occupa que du soin de rendre la justice, et de donner au peuple l'exemple de l'obéissance et de la fidélité.

Madame de Beaujeu, qui avait l'autorité principale, quoique contestée, assembla les états-généraux en 1484. Le parlement ne demanda pas seulement d'y être admis. Les états donnèrent le gouvernement de la personne du roi à madame de Beaujeu sa sœur, selon le testament de Louis XI. Le duc d'Orléans, ayant levé des troupes, crut qu'il mettrait la ville de Paris dans son parti, si le parlement se déclarait en sa faveur. Il alla au palais, le 10 janvier 1484, et représenta aux chambres assemblées, par la bouche de Denys Le Mercier, chancelier de son apanage, qu'il fallait qu'on ramenât à Paris le roi, qui était alors à Melun, et qu'il gouvernât par lui-même avec les princes.

Jean de La Vaquerie, premier président, répondit au nom des chambres ces propres paroles : « Le parlement est pour rendre justice au peu- « ple; les finances, la guerre, le gouvernement « du roi, ne sont point de son ressort. » Il l'exhorta pathétiquement à demeurer dans son devoir, et à ne point troubler la paix du royaume.

Le duc d'Orléans laissa ses demandes par écrit, le parlement ne fit point de réponse. Le premier président, accompagné de quatre conseillers et de l'avocat du roi, alla recevoir à Melun les ordres de la cour, qui donna de justes éloges à sa conduite.

Cette conduite si respectable ne se démentit, ni dans la guerre que le duc d'Orléans fit à son souverain, ni dans celle que Charles VIII fit depuis en Italie.

Sous Charles VIII il ne se mêla des finances du royaume en aucune manière; cette partie de l'administration était entièrement entre les mains de la chambre des comptes et des généraux des finances : il arriva seulement que Charles VIII, en 1496, dans son expédition brillante et malheureuse d'Italie, voulut emprunter cent mille écus de la ville de Paris : chaque corps fut invité à prêter une partie de la somme; l'hôtel-de-ville prêta cinquante mille francs; les corps des métiers en prêtèrent aussi cinquante mille. On ne sait pas ce que prêtèrent les officiers de la chambre des comptes, ses registres sont brûlés. Ceux qui ont échappé à l'autre incendie, qui consuma une partie du palais, portent que le cardinal du Maine, le sire d'Albret, le sire de Clérieux, gouverneur de Paris, le sire de Graville, amiral de France, vinrent proposer aux officiers du parlement de prêter aussi quelques deniers au roi, le 6 août. Il fallait que Charles VIII et son conseil eussent bien mal pris leurs mesures dans cette malheureuse guerre pour être obligés de se servir d'un amiral de France, d'un cardinal, d'un prince, comme de courtiers de change, pour emprunter de l'argent d'une compagnie de magistrats qui n'ont jamais été riches. Le parlement ne prêta rien. « *Il remontra* aux commissaires *la né-* « *cessité et indigence du royaume*, et le cas si « pitoyx que, *non indiget manuscribentis*, qui « sera cause d'ennui et atédiation aux lisants *qui*

« *nec talia legenda temperent a lacrymis.* On « pria les commissaires, *comme grands personnages*, qu'ils en fissent remontrance au roi, « lequel est *bon prince.* » Bref, le parlement garda son argent. C'est une affaire particulière; elle n'a de rapport à l'intérêt public que la *nécessité et indigence du royaume*, alléguée par le parlement comme la cause de son refus.

## CHAPITRE XIII.

### Du parlement sous Louis XII.

Le règne de Louis XII ne produisit pas la moindre difficulté entre la cour et le parlement de Paris. Ce prince, en répudiant sa femme, fille de Louis XI, avec laquelle il avait habité vingt années, et en épousant Anne de Bretagne, ancien objet de ses inclinations, ne s'adressa point au parlement, quoiqu'il fût l'interprète et le modérateur des lois du royaume. Ce corps était composé de jurisconsultes séculiers et ecclésiastiques. Les pairs du royaume, représentant les anciens juges de toute la nation, y avaient séance; il aût été naturel dans tous les états du monde, qu'un roi, dans une pareille conjoncture, n'eût fait agir que le premier tribunal de son royaume; mais le préjugé, plus fort que la législation et que l'intérêt des nations entières, avait dès long-temps accoutumé les princes de l'Europe à rendre les papes arbitres de leurs mariages et du secret de leur lit. On avait fait un point de religion de cette coutume bizarre par laquelle ni un particulier, ni un souverain, ne pouvait exclure une femme de son lit, et en recevoir une autre, sans la permission d'un pontife étranger.

Le pape Alexandre VI, souillé de débauches et de crimes, envoya en France ce fameux César Borgia, l'un de ses bâtards, et le plus méchant homme de la chrétienté, chargé d'une bulle qui cassait le mariage du roi avec Jeanne, fille de Louis XI, et lui permettait d'épouser Anne de Bretagne. Le parlement ne fit d'autre démarche que celle d'aller en corps, suivant l'usage, au-devant de César Borgia, légat *a latere.*

Louis XII donna la duché-pairie de Nevers à un étranger, à un seigneur de la maison de Clèves; c'était le premier exemple qu'on en eût en France. Ni les pairs ni le parlement n'en murmurèrent. Et lorsque Henri II fit duc et pair un Montmorenci, dont la maison valait bien celle de Clèves, il fallut vingt lettres de jussion pour faire enregistrer les lettres de ce duc de Montmorenci. C'est qu'il n'y eut aucun levain de fermentation du temps de Louis XII, et que du temps de Henri II tous les ordres de l'état commençaient à être échauffés et aigris.

## CHAPITRE XIV.

### Des grands changements faits sous Louis XII, trop négligés par la plupart des historiens.

Louis XII acheva d'établir la jurisprudence du grand conseil sédentaire à Paris. Il donna une forme au parlement de Normandie et à celui de Provence, sans que celui de Paris fût consulté sur ces établissements, ni qu'il en prît ombrage.

Presque tous nos historiens ont négligé jusqu'ici de faire mention de cette barrière éternelle que Louis XII mit entre la noblesse et la robe.

Les baillis et prévôts, presque tous chevaliers, étaient les successeurs des anciens comtes et vicomtes : ainsi le prévôt de Paris avait été souverain juge à la place des vicomtes de Paris.

Les quatre grands baillis, établis par saint Louis, étaient les quatre grands juges du royaume. Louis XII voulut que tous les baillis et prévôts ne pussent juger s'ils n'étaient lettrés et gradués. La noblesse, qui eût cru déroger si elle eût su lire et écrire, ne profita pas du réglement de Louis XII. Les baillis conservèrent leur dignité et leur ignorance; des lieutenants lettrés jugèrent en leur nom, et leur ravirent toute leur autorité.

Copions ici un passage entier d'un auteur connu [1]. « On payait quarante fois moins d'épices « qu'aujourd'hui. Il n'y avait dans le bailliage de « Paris que quarante-neuf sergents, et à présent « il y en a plus de cinq cents : il est vrai que « Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il « est de nos jours; mais le nombre des officiers « de justice s'est accru dans une bien plus grande « proportion que Paris; et les maux inséparables « des grandes villes ont augmenté plus que le « nombre des habitants.

« Il maintint l'usage où étaient les parlements « du royaume de choisir trois sujets pour remplir « une place vacante : le roi nommait un des trois. « Les dignités de la robe n'étaient données alors « qu'aux avocats : elles étaient le prix du mérite, « ou de la réputation qui suppose le mérite. Son « édit de 1499, éternellement mémorable, et que « nos historiens n'auraient pas dû oublier, a « rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit *qu'on suive toujours la loi,*

[1] Voltaire lui-même, chapitre CXXV de l'*Essai sur les mœurs*; voyez tome III.

« *malgré les ordres contraires à la loi, que l'im-* « *portunité pourrait arracher du monarque.* »

## CHAPITRE XV.

**Comment le parlement se conduisit dans l'affaire du concordat.**

Le règne de François Ier fut un temps de prodigalité et de malheurs. S'il eut quelque éclat, ce fut par la renaissance des lettres, jusqu'alors méprisées. L'encouragement que Charles-Quint, François Ier et Léon X donnèrent à l'envi l'un de l'autre aux sciences et aux beaux-arts, rendit ce siècle mémorable. La France commença pour lors à sortir pour quelque temps de la barbarie; mais les malheurs causés par les guerres et par la mauvaise administration furent beaucoup plus grands que l'avantage de commencer à s'instruire ne fut considérable.

La première affaire dans laquelle le parlement entra avec une fermeté sage et respectueuse, fut celle du concordat. Louis XI avait toujours laissé subsister la pragmatique, après l'avoir imprudemment sacrifiée. Louis XII, trahi par le pape Alexandre VI, et violemment outragé par Jules II, avait rendu toute sa vigueur à cette loi du royaume, qui devait être la loi de toutes les nations chrétiennes. La cour de Rome dominait dans toutes les autres cours, ou du moins négociait toujours à son avantage.

L'empereur Frédéric III, les électeurs et les princes d'Allemagne avaient fait un concordat avec Nicolas V, en 1448, avant que Louis XI eût renoncé à la pragmatique, et l'eût ensuite favorisée. Ce concordat germanique subsiste encore; le pape y a beaucoup gagné : il est vrai qu'il ne vend point d'expectatives ni de réserves; mais il nomme à la plupart des canonicats six mois de l'année; il est vrai qu'on ne lui paie point d'annates, mais on lui paie une taxe qui en tient lieu : tout a été vendu dans l'Église sous des noms différents. Frédéric III reçut des reproches des états de l'empire, et son concordat demeura en vigueur. François Ier, qui avait besoin du pape Léon X, comme Louis XI avait eu besoin de Pie II, fit, à l'exemple de Frédéric III, un concordat dans lequel on dit que le roi et le pape avaient pris ce qui ne leur appartenait pas, et donné ce qu'ils ne pouvaient donner, mais il est très vrai que le roi, en reprenant par ce traité le droit de nommer aux évêchés et aux abbayes de son royaume, ne reprenait que la prérogative de tous les premiers rois de France. Les élections causaient souvent des troubles, et la nomination du roi n'en apporte pas. Les rois avaient fondé tous les biens de l'Église, ou avaient succédé aux princes dont l'Église avait reçu ces terres : il était juste qu'ils conférassent les bénéfices fondés par eux, sauf aux seigneurs, descendants reconnus des premiers fondateurs, de nommer dans leurs terres à ces biens de l'Église, donnés par leurs ancêtres, comme le roi devait conférer les biens donnés par les rois ses aïeux.

Mais il n'était ni dans la loi naturelle, ni dans celle de Jésus-Christ, qu'un évêque ultramontain reçût en argent comptant la première année des fruits que ces terres produisent; que la promotion d'un évêque d'un siége à un autre valût encore à ce pontife étranger une année des revenus des deux évêchés; qu'un évêque n'osât s'intituler pasteur de son troupeau que par la permission du saint-siége de Rome, jadis l'égal en tout des autres siéges.

Cependant les droits des ecclésiastiques gradués étaient conservés : de trois bénéfices vacants, ils pouvaient, par la pragmatique, en postuler un, et par le concordat on leur accordait le droit d'impétrer un bénéfice pendant quatre mois de l'année; ainsi l'université n'avait point à se plaindre de cet arrangement.

Le concordat déplut à toute la France. Le roi vint lui-même au parlement; il y convoqua plusieurs évêques, le chapitre de la cathédrale de Paris, et des députés de l'université. Le cardinal de Boissi, à la tête du clergé convoqué, dit : « qu'on ne pouvait recevoir le concordat sans as- « sembler toute l'Église gallicane. » François Ier lui répondit : « Allez donc à Rome contester avec « le pape. »

Le parlement, après plusieurs séances, conclut à rejeter le concordat jusqu'à l'acceptation de l'Église de France. L'université défendit aux libraires, qui alors dépendaient d'elle, d'imprimer le concordat; elle appela au futur concile.

Le conseil du roi rendit un édit par lequel il défendait à l'université de se mêler des affaires d'état, sous peine de privation de ses priviléges. Le parlement refusa d'enregistrer cet édit; tout fut en confusion. Le roi nommait-il un évêque, le chapitre en élisait un autre; il fallait plaider. Les guerres fatales de François Ier ne servirent qu'à augmenter ces troubles. Il arriva que le chancelier Duprat, premier auteur du concordat, et depuis cardinal, s'étant fait nommer archevêque de Sens par la mère du roi, régente du royaume pendant la captivité de ce monarque, on ne voulut point le recevoir; le parlement s'y opposa; on attendit la délivrance du roi. Ce fut alors que François Ier attribua à la juridiction du grand conseil la connaissance de toutes les affaires qui regardent la nomination du roi aux bénéfices.

Il est à propos de dire que ce grand conseil avait succédé au véritable conseil des rois, composé autrefois des premiers du royaume, de même que le parlement avait succédé aux quatre grands baillis de saint Louis, aux parloirs du roi. On ne peut faire un pas dans l'histoire qu'on ne trouve des changements dans tous les ordres de l'état et dans tous les corps.

Ce grand conseil fut fixé à Paris par Charles VIII. Il n'avait pas la considération du parlement de Paris, mais il jouissait d'un droit qui le rendait supérieur en ce point à tous les parlements : c'est qu'il connaissait des évocations des causes jugées par les parlements mêmes; il réglait quelle cause devait ressortir à un parlement ou à un autre; il réformait les arrêts dans lesquels il y avait des nullités; il fesait, en un mot, ce que fait le conseil d'état, qu'on appelle le conseil des parties. Les parlements lui ont toujours contesté sa juridiction. Les rois, trop souvent occupés de guerres malheureuses, ou de troubles intestins plus malheureux encore, ont pu rarement fixer les bornes de chaque corps, et établir une jurisprudence certaine et invariable. Toute autorité veut toujours croître, tandis que d'autres puissances veulent la diminuer. Les établissements humains ressemblent aux fleuves, dont les uns enflent leurs cours, et les autres se perdent dans des sables.

## CHAPITRE XVI.

### De la vénalité des charges, et des remontrances sous François Ier.

Depuis l'extinction du gouvernement féodal en France, on ne combattait plus qu'avec de l'argent, surtout quand on fesait la guerre en pays étrangers. Ce n'était pas avec de l'argent que les Francs et les autres barbares du Nord avaient combattu; ils s'étaient servi de fer pour ravir l'argent des autres nations. C'était tout le contraire quand Louis XII et François Ier passèrent en Italie. Louis XII avait acheté des Suisses et ne les avait point payés. Ces Suisses demandèrent leur argent l'épée à la main; ils assiégèrent Dijon. Le faible Louis XII eut beaucoup de peine à les apaiser. Ces mêmes Suisses se tournèrent contre François Ier.

Le pape Léon X, qui n'avait pas encore signé le concordat avec le roi, animait contre lui les cantons; et ce fut pour résister aux Suisses que le chancelier Duprat, auparavant premier président, prostitua la magistrature au point de la vendre. Il mit à l'encan vingt charges nouvelles de conseillers au parlement.

Louis XII avait auparavant rendu, dans un même besoin, les charges des généraux des finances vénales. Ce mal était bien moins grand et bien moins honteux; mais vendre des charges de juges au dernier enchérisseur, c'était un opprobre qui consterna le parlement. Il fit de très fortes remontrances; mais Duprat les ayant éludées, il fallut obéir; les vingt conseillers nouveaux furent reçus; on les distribua, dix dans une chambre des enquêtes, et dix dans une autre.

La même innovation se fit dans tous les autres parlements du royaume; et c'est depuis ce temps que les charges furent presque toutes vénales en France. Un impôt également réparti, et dont les corps de ville et les financiers mêmes auraient avancé les deniers, eût été plus raisonnable et plus utile; mais le ministère comptait sur l'empressement des bourgeois, dont la vanité achèterait à l'envi ces nouvelles charges.

Ce trafic ouvrit le sanctuaire de la justice à des gens quelquefois si indignes d'y entrer, que dans l'affaire de Semblançay, surintendant des finances, trahi, dit-on, par un de ses commis, nommé Gentil, jugé par commissaires, condamné à être pendu au gibet de Montfaucon, ce Gentil, qui lui avait volé ses papiers justificatifs, et qui craignait d'être un jour recherché, acheta, pour se mettre à l'abri, une charge de conseiller au parlement; de conseiller il devint président; mais ayant continué ses malversations, il fut dégradé, et condamné à la potence par le parlement même : on l'exécuta sous le gibet de Montfaucon, où son infidélité avait conduit son maître.

L'argent provenu de la vente de vingt charges de magistrature à Paris, et d'environ trente autres dans le reste du royaume, ne suffisant pas à François Ier pour sa malheureuse expédition d'Italie, il acheta la grille d'argent dont Louis XI avait orné l'église de Saint-Martin de Tours. Elle pesait six mille sept cent soixante et seize marcs deux onces moins un gros; il prit aussi des ornements d'argent dans d'autres églises; faibles secours pour conquérir le Milanais et le royaume de Naples, qu'il ne conquit point.

Le paiement de cette argenterie fut assigné sur ses domaines; il y en avait pour deux cent cinquante mille francs. Les moines et les chanoines, pour se mettre à l'abri des censures de Rome, et encore plus pour assurer leur paiement sur le domaine du roi, voulurent que ce marché fût enregistré au parlement.

Le roi envoya le capitaine Frédéric, commandant de la garde écossaise, porter au parlement les lettres-patentes pour l'enregistrement (20 juin 1522). L'avocat du roi, Jean Le Lièvre, parla; il exposa les cas où ce n'était pas la coutume de

Digitized by Google

prendre l'argent des églises, et les cas où il était permis de le prendre. Il fut arrêté que la cour écrirait au roi les raisons pour lesquelles icelles lettres-patentes ne pouvaient être publiées.

C'est le premier exemple que nous ayons des remontrances du parlement sur un objet de finances. Il s'agissait proprement de prévenir un procès entre le domaine du roi et les gens d'église.

Le roi renvoya, le 27 juin, le même capitaine Frédéric avec une lettre, laquelle finissait par ces paroles :

« L'impossible serait de prendre les treillis de « Saint-Martin de Tours, et autres joyaux des « églises, qui ne sont que trois ou quatre, qu'il « ne vienne à la connaissance publique d'un cha- « cun, et y en aura plus grand nombre qui le « sauront par la prise que par la publication du- « dit édit; pourquoi vous mandons derechef et « très expressément, et d'autant que craignez « la rupture de nos affaires, qui sont telles, et « de telle importance que chacun sait, que vous « procédiez à la publication et vérification de « notredit édit : car ceux de ladite église de Saint- « Martin demandent ledit édit en cette forme, si « n'y faites plus de difficulté, pour autant que « nos affaires nous pressent de si près, que la « longueur est plus préjudiciable à nous et à « notre royaume que ne le vous pourrions écrire. « Donné à Lyon le 23 juin. *Sic signatum*, « FRANÇOIS. *Et plus bas*, GÉNOIN. »

Le parlement ordonna que les lettres-patentes du roi seraient lues, publiées et enregistrées, *quoad domanium duntaxat*, c'est-à-dire seulement pour ce qui regarde le domaine du roi : « plus, la cour a ordonné que le chancelier ar- « rivé en cette ville, la cour le mandera venir « céans pour lui faire remontrances que la cour « avisera pour le bien de la justice et choses pu- « bliques de ce royaume. »

Le parlement de Paris mander un chancelier qui est son chef et celui de toutes les cours de justice! lui, que le parlement appelle Monseigneur, tandis qu'il ne donne que le titre de Monsieur au premier prince du sang! mais nous avons déjà vu combien tous les usages changent. D'ailleurs le chancelier Duprat, auteur du concordat et de tant de vexations, était en horreur, et la haine publique ne connaît point de règle.

La même année 1522, il y eut aussi des remontrances du parlement au sujet du domaine aliéné par le roi à l'hôtel-de-ville de Paris, pour le paiement d'un impôt sur le vin et sur le pied-fourché, impôt dont l'hôtel-de-ville avait avancé les deniers. Ces remontrances sont l'origine de celles qui ont été faites sous tous les règnes suivants.

## CHAPITRE XVII.

Du jugement de Charles, duc de Bourbon, pair, grand chambrier et connétable de France.

Ce fameux Charles de Bourbon, qui avait tant contribué à la gloire de la France à la bataille de Marignan, qui fit depuis son roi prisonnier à la bataille de Pavie, et qui mourut en prenant Rome d'assaut, ne quitta la France, et ne fut la cause de tant de malheurs que pour avoir perdu un procès. Il est vrai qu'il s'agissait de presque tous ses biens.

Louise de Savoie, mère de François Ier, n'ayant pu obtenir de lui qu'il l'épousât en secondes noces, voulut le ruiner; elle était fille d'une Bourbon, et cousine germaine de Susanne de Bourbon, femme du connétable, laquelle venait de mourir.

Non seulement Susanne avait laissé tous ses biens par testament à son mari, mais il en était héritier par d'anciens pactes de famille, observés dans tous les temps. Le droit de Charles de Bourbon était encore plus incontestable par son contrat de mariage, Charles et Susanne s'étant cédé mutuellement leurs droits, et les biens devant appartenir au survivant. Cet acte avait été solennellement confirmé par Louis XII, et paraissait à l'abri de toute contestation. Mais la mère du roi, régente du royaume, pendant que son fils allait à la guerre d'Italie, étant outragée et toute puissante, conseillée par le chancelier Duprat, ce grand auteur de plus d'une infortune publique; intenta procès devant le parlement de Paris, et eut le crédit de faire mettre en séquestre tous les biens du connétable.

Ce prince, d'ailleurs maltraité par François Ier, ne résista pas aux sollicitations de Charles-Quint; il alla commander les armées de l'empereur, et fut le fléau de ceux qui l'avaient persécuté.

Aux nouvelles de la défection du connétable, le roi différa son voyage d'Italie. Il donna commission au maréchal de Chabanes, grand-maître de sa maison, au premier président du parlement de Normandie, et à un maître des requêtes, d'aller interroger les confidents du connétable, qui furent d'abord mis en prison.

Parmi ces confidents ou complices étaient deux évêques, celui d'Autun et celui du Puy. Un secrétaire du roi servit de greffier. C'est encore ici une marque évidente que les formalités changeaient selon les temps et selon les lieux.



Digitized by Google

Le reste de l'instruction fut fait par de nouveaux commissaires, Jean de Selve, premier président du parlement de Paris; Jean Solat, maître des requêtes; François de Loyne, président aux enquêtes; Jean Papillon, conseiller.

Le roi ordonna, par des lettres réitérées, du 20 septembre, du 15 et du 20 octobre 1522, de faire le procès au connétable absent, et à ses complices emprisonnés.

Les quatre commissaires conseillèrent au roi de renvoyer l'affaire au parlement de Paris; et le roi, par une lettre du premier novembre, leur témoigna qu'il désapprouvait beaucoup ce conseil.

Ces commissaires instruisirent donc le procès des prisonniers à Loches. Mais enfin, le roi, incertain de la manière dont il fallait juger deux évêques, et craignant de se commettre avec Rome, renvoya l'affaire au parlement de Paris. Il ne fut plus question des deux évêques, on n'en parla plus; les laïques seuls furent condamnés: ils furent jugés au mois de janvier 1523, les uns à mort, les autres à d'autres peines. Le seigneur de Saint-Vallier, entre autres, fut condamné à perdre la tête le 16 janvier 1525. C'est lui dont on prétend que les cheveux blanchirent en peu d'heures, après la lecture de son arrêt. La tradition ajoute que François Ier ne lui sauva la vie que pour jouir de Diane de Poitiers, sa fille. Cette tradition serait bien plus vraisemblable que l'autre, si Diane n'avait pas été alors un enfant de quatorze ans, qui n'avait pas encore paru à la cour.

Quant au connétable de Bourbon, le roi vint le juger lui-même au parlement, le 8 mars 1523, accompagné seulement de deux nouveaux pairs, un duc d'Alençon et un duc de Bourbon-Vendôme: les évêques de Langres et de Noyon furent les seuls pairs ecclésiastiques qui s'y trouvèrent: ils se retirèrent, ainsi que tous les conseillers-clercs, quand on alla aux opinions. Il fut seulement ordonné qu'on ajournerait le connétable à son de trompe.

Cette vaine cérémonie se fit à Lyon, parce que cette ville passait pour être la dernière du royaume du côté de l'Italie; le Dauphiné, qui appartenait au dauphin, n'étant pas regardé comme province du royaume.

Pendant qu'on fesait ces procédures, le connétable commandait déjà l'armée ennemie; il entrait en Provence pour répondre à son ajournement, et comparaissait en assiégeant Marseille. Le roi, irrité que le parlement de Paris n'eût pas jugé à mort tous les complices de ce prince, nomma un président de Toulouse avec cinq conseillers, deux présidents de Bordeaux et quatre conseillers, deux conseillers du grand conseil, et un président de Bretagne, pour juger avec le parlement de Paris le reste des accusés, auxquels on n'avait pas encore fait le procès. Nouvel exemple bien frappant de la variété des usages et des formes [a].

Cependant on poursuivit lentement le procès contre le connétable, il fallait trois défauts de comparaître pour qu'on jugeât, comme on disait alors, *en profit de défaut;* mais toutes ces poursuites cessèrent quand le roi fut vaincu et pris à Pavie par l'armée, dans laquelle un des chefs était ce même Charles de Bourbon. Il fallut, au lieu de lui faire son procès, lui restituer, par le traité de Madrid, toutes ses terres, tous ses biens, meubles et immeubles, dans l'espace de six semaines, lui laisser le droit d'exercer ses prétentions sur la souveraineté de la Provence, et promettre de ne faire aucune poursuite contre ses amis et ses serviteurs. Le roi signa ce traité.

Il crut, quand il revint en France, que la politique ne lui permettait pas de tenir la parole à ses vainqueurs; et après la mort du connétable, tué en prenant Rome, François Ier le condamna, le 26 juillet 1527, dans la grand'chambre du parlement, assisté de quelques pairs. Le chancelier Duprat prononça l'arrêt qui « damnait et « abolissait sa mémoire et renommée à perpé- « tuité, » et qui confisquait tous ses biens, meubles et immeubles.

Pour ses biens, on en rendit une partie à sa maison; et pour sa renommée, elle a toujours été celle d'un héros qui eut le malheur de se trop venger d'une injustice qu'on lui avait faite.

## CHAPITRE XVIII.

**De l'assemblée dans la grand'salle du palais, à l'occasion du duel entre Charles-Quint et François Ier.**

Après que François Ier, mal conseillé par son courage et par l'amiral Bonnivet, eut perdu la bataille de Pavie, où il fit des actions de héros, et où il fut fait prisonnier; après qu'il eut langui une année entière en prison, il fallut exécuter le fatal traité de Madrid, par lequel il avait promis de céder au victorieux Charles-Quint la Bourgogne, que cet empereur regardait comme le patrimoine de ses ancêtres. Il ne consulta, sur cette affaire délicate, ni le parlement de Paris, ni le parlement de Bourgogne établi par Louis XI; mais il se fit représenter, à Cognac où il était, par des

[a] Consultez les collections de Pierre Dupuy, garde de la Bibliothèque du roi, tome II; et voyez, sur tous les articles précédents, le *Recueil des édits et ordonnances*, le président De Thou, le comte de Boulainvilliers, et tous les historiens.

députés des états de Bourgogne, qu'il n'avait pu aliéner son domaine, et que, s'il persistait à céder la Bourgogne à l'empereur, ils en appelleraient aux états-généraux, à qui seuls il appartenait d'en juger.

Les députés des états de Bourgogne savaient bien que les états-généraux de l'empire avaient autant de droit que les états de France de juger cette question, ou plutôt qu'elle n'était que du ressort du droit de la guerre. Le vainqueur avait imposé la loi au vaincu : fallait-il que le vaincu accomplît ou violât sa promesse [1] ?

L'empereur, en reconduisant son prisonnier au-delà de Madrid, l'avait conjuré de lui dire franchement, et sur sa foi de gentilhomme, s'il était dans la résolution d'accomplir le traité, et avait même ajouté qu'en quelque disposition qu'il fût, il n'en serait pas moins libre. François ier avait répondu qu'il tiendrait sa parole. L'empereur répliqua : « Je vous crois; mais si vous y « manquez, je publierai partout que vous n'en « avez pas usé en homme d'honneur. » L'empereur était donc en droit de reprocher au roi que s'il avait combattu en brave chevalier à Pavie, il ne se conduisait pas en loyal chevalier en manquant à sa promesse. Il dit aux ambassadeurs de France que le roi leur maître avait procédé de mauvaise foi, et que, quand il voudrait, il le lui soutiendrait seul à seul, c'est-à-dire dans un combat singulier.

Le roi, à qui on rapporta ce discours public, présenta sa réponse par écrit à l'ambassadeur de l'empereur, qui s'excusa de la lire, parce qu'il avait déjà pris congé. Vous l'entendrez au moins, dit le roi; et il lui fit lire l'écrit signé de sa main et par Robertet, secrétaire d'état. Cet écrit portait en propres mots :

« Vous fesons entendre que si vous nous avez « voulu ou voulez nous charger, que jamais nous « ayons fait chose qu'un gentilhomme, aimant « son honneur, ne doive faire, nous disons que « vous avez menti par la gorge, et qu'autant de « fois que vous le direz vous mentirez; étant dé- « libéré de défendre notre honneur jusqu'au der- « nier bout de notre vie; pour quoi, puisque contre « vérité vous nous avez voulu charger, désormais « ne nous écrivez aucune chose, mais nous as- « surez le camp, et nous vous porterons les armes; « protestant que si, après cette déclaration, en « autres lieux vous écrivez ou dites paroles qui « soient contre notre honneur, que la honte du « délai en sera vôtre; vu que venant audit combat, « c'est la fin de toutes écritures. Fait en notre « bonne ville et cité de Paris, le vingt-huitième « jour de mars de l'an 1527, avant Pâques. « FRANÇOIS. »

(10 septembre 1528) Le roi envoya ce cartel à l'empereur par un héraut d'armes. Charles-Quint envoya sa réponse par un autre héraut. Le roi la reçut dans la grand'salle du palais; il était sur un trône élevé de quinze marches devant la table de marbre. A sa droite, sur un grand échafaud, étaient assis le roi de Navarre, le duc d'Alençon, le comte de Foix, le duc de Vendôme, le duc de Ferrare de la maison d'Est, le duc de Chartres, le duc d'Albanie, régent d'Écosse. De l'autre côté, étaient le cardinal Salviati, légat du pape, les cardinaux de Bourbon, Duprat, de Lorraine, l'archevêque de Narbonne.

Au-dessous des princes étaient les présidents et les conseillers du parlement, et au-dessous du banc des prélats étaient les ambassadeurs. Ce fut la première fois que le parlement en corps prit place dans une assemblée de tous les grands et de tous les ministres étrangers; et il y tint la place la plus honorable qu'on pût lui donner.

Il est vrai que ce grand appareil se réduisit à rien; le roi ne voulut écouter le héraut de l'empereur qu'en cas qu'il apportât la *sûreté du camp*, c'est-à-dire la désignation du lieu où Charles-Quint voulait combattre. En vain le héraut voulut parler, le roi lui imposa silence.

Nous ne rapportons ici cette illustre et vaine cérémonie que pour faire voir dans quelle considération était alors le parlement de Paris. Les maîtres des requêtes et les conseillers du grand conseil furent placés derrière les évêques pairs de France, et les autres prélats; les membres de la chambre des comptes n'eurent point de séance, quoique d'ordinaire ils en aient une égale à celle du parlement, dans toutes les cérémonies publiques.

L'ordre des cérémonies a changé en France comme tout le reste. A l'entrée du roi Louis XII, les processions des paroisses marchèrent les premières, celles des quatre ordres mendiants les secondes : elles furent suivies de la chambre des comptes, ensuite parut l'hôtel-de-ville; il fut suivi du châtelet; après le châtelet, venait le parlement en robes rouges; les chevaliers de l'hôtel du roi et deux cents hommes d'armes suivaient à cheval; et le prévôt de Paris à cheval avec douze gardes fer-

[1] Un roi peut-il avoir le droit de soumettre une de ses provinces à un prince étranger?

Une assemblée nationale a-t-elle le pouvoir de priver des citoyens de leur droit de cité, et de les forcer de faire partie d'un autre peuple? La solution de ces questions sera-t-elle la même pour les pays où le droit de cité est attaché à la propriété territoriale, et pour ceux où il en est indépendant?

Nous n'entreprendrons point de décider ces questions; mais il est clair que si François ier n'avait pas le droit de céder la Bourgogne, s'il avait fait une promesse qu'il ne pouvait pas tenir, il était obligé de se remettre entre les mains de l'empereur. K.



Digitized by Google

mait la marche. L'université ne parut point; elle attendit le roi à la porte de Notre-Dame.

Le cérémonial observé à l'entrée de François Ier fut tout différent; et il y eut encore des changements à celles de Henri II et de Charles IX, tant l'inconstance a régné dans les petites choses comme dans les grandes, et dans la forme de l'appareil comme dans la forme du gouvernement.

(1537) Le parlement fit une nouvelle cérémonie, à laquelle on ne pouvait donner un autre nom; ce fut de condamner juridiquement l'empereur Charles-Quint. Il fesait toujours la guerre à François Ier, et l'accusait devant toute l'Europe d'avoir violé sa parole, et d'avoir appelé les Turcs en Italie. Le roi le fit ajourner comme son vassal pour les comtés de Flandre et d'Artois. Il faut être bien sûr d'être le maître chez soi pour faire de telles procédures. Il oubliait que dans le traité de Madrid il avait racheté sa liberté par la cession de toutes ses prétentions sur ces fiefs.

Il vint donc au parlement avec les princes et les pairs; l'avocat-général Cappel fit un réquisitoire contre Charles-Quint. On rendit arrêt par lequel on citerait Charles, empereur, à son de trompe sur la frontière; et l'empereur n'ayant pas répondu, le parlement confisqua la Flandre, l'Artois et le Charolais, dont l'empereur resta le maître.

## CHAPITRE XIX.

**Des supplices infligés aux protestants; des massacres de Mérindol et de Cabrières, et du parlement de Provence jugé criminellement par le parlement de Paris.**

La coutume horrible de juger et de condamner à mort pour des opinions religieuses, fut introduite chez les chrétiens dès le quatrième siècle de l'ère vulgaire. Ce nouveau fléau, qui affligea la nature humaine, fut apporté d'Espagne par deux évêques nommés Itace et Idace, comme depuis un autre Espagnol introduisit l'horreur de l'inquisition. C'est ce qu'on peut voir en général dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

Les chrétiens s'étaient mutuellement égorgés dès long-temps auparavant, mais ils ne s'étaient pas encore avisés de se servir du glaive de la justice.

Cette nouvelle barbarie s'étant donc introduite chez les chrétiens, le roi Robert, le même que le pape Grégoire V avait osé excommunier pour avoir épousé sa commère, le même qui avait quitté sa femme sur ce prétexte, et qui, étant fils d'un usurpateur mal affermi, cherchait à se concilier le siége de Rome, voulut lui complaire en fesant brûler dans Orléans, en sa présence, plusieurs chanoines accusés d'avoir conservé les anciens dogmes de l'ancienne Eglise des Gaules, qui ne connaissait ni le culte des images, ni la transsubstantiation, ni d'autres institutions. On les appelait manichéens, nom qu'on donnait alors à tous les hérétiques.

Le confesseur de la nouvelle reine Constance était du nombre de ces infortunés. Sa pénitente, dans un mouvement de zèle, lui creva un œil d'un coup de baguette, lorsqu'il allait au supplice. Tous ses compagnons et lui se jetèrent dans les flammes en chantant des psaumes, et crurent avoir la couronne du martyre.

Ceux qu'on appela Vaudois et Albigeois vinrent ensuite: tous voulaient rétablir la primitive Église; et comme un de leurs principaux dogmes était la pauvreté, ou du moins la médiocrité évangélique, à laquelle ils voulurent réduire les prélats et les moines, les archevêques de Narbonne et de Lyon en firent brûler quelques uns par leur seule autorité. Les papes ordonnèrent contre eux une croisade comme contre les Turcs et les Sarrasins; on les extermina par le fer et par les flammes, et cent lieues de pays furent désolées.

Enfin les débauches, les assassinats et les empoisonnements du pape Alexandre VI, l'ambition guerrière de Jules II, la vie voluptueuse de Léon X, ses rapines pour fournir à ses plaisirs, et la vente publique des indulgences, soulevèrent une partie de l'Europe. Le mal était extrême, il fallait au moins une réforme: elle fut commencée, mais par une défection entière, en Allemagne, en Suisse, et à Genève.

François Ier lui-même, en favorisant les lettres, avait fait naître le crépuscule à la lueur duquel on commençait à voir en France tous les abus de l'Église; mais il était toujours dans la nécessité de ménager le pape ainsi que le Turc, pour se soutenir contre l'empereur Charles-Quint. Cette politique l'engagea, malgré les supplications de sa sœur, la reine de Navarre, déjà calviniste, à faire brûler ceux qui seraient convaincus d'adhérer à la prétendue réforme. Il fit indiquer même, au commencement de 1535, par Jean Du Bellai, évêque de Paris, une procession générale à laquelle il assista, une torche à la main, comme pour faire amende honorable des profanations des sectaires. L'évêque portait l'eucharistie; le dauphin, les ducs d'Orléans, d'Angoulême et de Vendôme, tenaient les cordons du dais; tous les ordres religieux et tout le clergé précédaient. On voyait les cardinaux, les évêques, les ambassadeurs, les grands officiers de la couronne, immédiatement après le roi. Le parlement, la chambre des comptes, toutes les autres compagnies fermaient la marche. On alla dans cet ordre à l'église de Notre-Dame, après quoi une partie de la procession se sépara pour aller à l'Estrapade voir brûler à petit feu six

Digitized by Google

bourgeois que la chambre de la tournelle du parlement avait condamnés le matin pour les opinions nouvelles. On les suspendait au bout d'une longue poutre, posée sur une poulie au-dessus d'un poteau de vingt pieds de haut, et on les fesait descendre à plusieurs reprises sur un large bûcher enflammé. Le supplice dura deux heures, et lassa jusqu'aux bourreaux et au zèle des spectateurs.

Les deux jésuites Maimbourg et Daniel rapportent, après Mézerai, que François Ier fit dresser, pendant cette exécution, un trône dans la salle de l'évêché, et qu'il y déclara, dans un discours pathétique, « que si ses enfants étaient assez malheureux pour tomber dans les mêmes erreurs, « il les sacrifierait de même. » Daniel ajoute que ce discours attendrit tous les assistants et leur tira des larmes.

Je ne sais où ces auteurs ont trouvé que François Ier a avait prononcé ce discours abominable. La vérité est que dans ce temps-là même il écrivait à Mélanchthon, et qu'il le priait de venir à sa cour. Il sollicitait les luthériens d'Allemagne, et les soudoyait contre l'empereur; il fesait une ligue avec le sultan Soliman, qui fut entièrement conclue deux ans après; il livrait l'Italie aux Turcs; et les musulmans eurent une mosquée à Marseille, après que les chrétiens eurent été brûlés dans Paris et dans les provinces.

Il se passa, quelques années après, une scène bien plus tragique. Il y avait sur les confins de la Provence et du comtat d'Avignon des restes de ces anciens Vaudois et Albigeois qui avaient conservé une partie des rites de l'Église des Gaules, soutenus par Claude, évêque de Turin, au huitième siècle, et perpétués jusqu'à nos jours dans les sociétés protestantes. Ces peuples habitaient vingt-deux bourgs, dans des vallées entourées de montagnes peu fréquentées, qui les rendaient presque inconnus au reste du monde. Ils cultivaient ces déserts depuis plus de deux cents ans, et les avaient rendus fertiles. Le véridique président De Thou, qui fut un des juges de l'affaire dont nous parlons, rend justice à l'innocence de leur vie *laborieuse;* il les peint « patients dans les plus grands travaux, « justes, sobres, ayant les procès en horreur, libéraux envers les pauvres, payant les tributs « avec allégresse, n'ayant jamais fait attendre « leurs seigneurs pour leurs rentes, assidus aux « prières, ignorant toute espèce de corruption, « mais ne se prosternant point devant des images, « ne faisant point le signe de la croix, et quand il « tournait, se bornant à lever les yeux au ciel, etc. »

Le vice-légat d'Avignon et le cardinal de Tournon résolurent d'exterminer ces infortunés. Ils ne songeaient ni l'un ni l'autre qu'ils allaient priver le roi et le pape de sujets utiles.

Meynier, baron d'Oppède, premier président du parlement de Provence, obtint des lettres de François Ier, qui portaient ordre d'agir selon les lois contre ces hommes agrestes; *quibus in eos legibus agatur,* dit De Thou.

Le parlement de Provence commença par condamner dix-neuf habitants de Mérindol, leurs femmes et leurs enfants, à être brûlés sans ouïr aucun d'eux; ils étaient errants dans les campagnes voisines. Cet arrêt alarma tout le canton. Quelques paysans prirent les armes, et pillèrent un couvent de carmes, sur les terres d'Avignon.

Le président d'Oppède demanda des troupes. l'évêque de Cavaillon, sujet du pape, commença par amener quelques soldats; il se mit à leur tête, saccagea quelques maisons, et tua quelques personnes. Ceux qu'il poursuivait se retirèrent sur les terres de France. Ils y trouvèrent trois mille soldats, conduits par le premier président d'Oppède, qui commandait dans la province en l'absence du gouverneur. L'avocat-général faisait l'office de major dans cette armée. C'est à cet avocat qu'on amenait les prisonniers. Il leur faisait réciter le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, pour juger s'ils étaient hérétiques, et quand ils récitaient mal ces prières, il criait *tolle et crucifige*, et les fesait arquebuser à ses pieds. Le soldat français est quelquefois bien cruel, et quand la religion vient encore augmenter cette cruauté, il n'y a plus de bornes.

Il fut prouvé qu'en brûlant les bourgs de Mérindol et de Cabrières avec les villages d'alentour, les exécuteurs violèrent jusqu'à des filles de huit à neuf ans entre les bras de leurs mères, et massacrèrent ensuite les mères avec leurs filles. On enfermait pêle-mêle hommes, femmes, enfants, dans des granges auxquelles on mettait le feu, et tout était réduit en cendres. Le peu qu'on épargna fut vendu par les soldats à des capitaines de galères comme des esclaves. Toute la contrée demeura déserte, et la terre arrosée de sang resta sans culture.

Cet événement arriva en 1545. Plusieurs seigneurs de ces domaines sanglants et dévastés, se trouvant privés de leurs biens par cette exécution, présentèrent requête à Henri II contre le président d'Oppède, le président La Font, les conseillers Tributi, Badet, et l'avocat-général Guérin.

La cause fut portée, sous Henri II, en 1550, au tribunal du grand conseil. Il s'agissait d'abord de savoir s'il y avait lieu de plaider contre le parlement d'Aix. Le grand conseil jugea qu'on devait

a Voyez *Essai sur les mœurs*, tome III, page 303. M. Garnier, continuateur de Velli, cite Lubouchet (*Annales d'Aquitaine*), le continuateur de *Nicolas Gilles*, *Belleforest*, *Sleidan*; mais je ne crois pas que ce soit à l'occasion de prétendu propos attribué à François Ier.

Digitized by Google

évoquer la cause, et elle fut renvoyée au parlement de Paris, qui par là se trouva pour la première fois juge criminel d'un autre parlement.

Les deux présidents provençaux, l'avocat du roi Guérin, furent emprisonnés. On plaida pendant cinquante audiences; le vice-légat d'Avignon intervint dans la cause au nom du pape, et demanda, par son avocat Renard, que le parlement eût à ne point juger des meurtres commis dans les terres papales. On n'eut point d'égard à la réquisition de maître Renard.

Enfin, le 13 février 1552, l'avocat-général Guérin eut la tête tranchée [a]. Le président De Thou nous apprend que le crédit de la maison de Guise sauva les autres du supplice qu'ils méritaient; mais que Meynier d'Oppède mourut dans les douleurs causées par les remords, et pires que le supplice.

## CHAPITRE XX.

### Du parlement sous Henri II.

Le commencement du règne de Henri II fut signalé par ce fameux duel que le roi, en plein conseil, ordonna entre Jarnac et La Chataigneraie, le 11 juin 1547. Il s'agissait de savoir si Jarnac avait avoué à La Chataigneraie qu'il avait couché avec sa belle-mère. Ni les empereurs ni le sénat de Rome n'auraient ordonné un duel pour une pareille affaire; l'honneur chez les nations modernes n'était pas celui des Romains.

Le parlement ne fit aucune démarche pour prévenir ce combat juridique. Les cartels furent portés par des hérauts d'armes, et signifiés pardevant notaires. Le parlement lui-même en avait ordonné plusieurs autrefois, et ces mêmes duels, regardés aujourd'hui comme un crime irrémissible, s'étaient toujours faits avec la sanction des lois [1]. Le parlement avait ordonné celui de Carouge et de Le Gris, du temps de Charles VI, en 1386, et celui du chevalier Archon, et de Jean Picard, son beau-père, en 1354.

Tous ces combats s'étaient faits pour des femmes. Carouge accusait Le Gris d'avoir violé la sienne, et le chevalier Archon accusait Jean Picard d'avoir couché avec sa propre fille. Non seulement les juges ecclésiastiques permirent aussi ces combats, mais les évêques et les abbés combattirent par procureurs; et l'on trouve dans *Le Vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie*, que Geoffroi du Maine, évêque d'Angers, ayant un différend avec l'abbé de Saint-Serge pour la redevance d'un moulin, le procès fut jugé à coups de bâton par deux champions qui n'avaient pas le droit de se tuer avec l'épée, parce qu'ils n'étaient pas gentilshommes.

Cette ancienne jurisprudence a changé avec le temps, comme tout le reste. On vit bientôt, sous Henri II, un théâtre de carnage moins honorable et plus terrible. Les impôts créés par François Ier, et surtout les vexations sur le sel exercées par les exacteurs, soulevèrent le peuple en plusieurs endroits du royaume. On accusa le parlement de Bordeaux de s'être joint à la populace, au lieu de lui résister, et d'avoir été cause du meurtre du seigneur de Monins, commandant de Bordeaux, que les séditieux massacrèrent aux yeux des membres du parlement, qui marchaient avec eux habillés en matelots. Le connétable Anne de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, vint avec un maître des requêtes, nommé Étienne de Neuilli, interdire le parlement pour un an; il fit exhumer le corps du seigneur de Monins par tous les officiers du corps de ville, qui furent obligés de le déterrer avec leurs ongles, et cent bourgeois passèrent par les mains du bourreau.

Ce traitement indisposa tous les parlements du royaume; celui de Paris déplut à la cour plus que les autres. Le roi, en 1554, le rendit semestre, et augmenta le nombre des charges : il en vendit soixante et dix nouvelles. Ces édits ne furent point vérifiés, mais ils furent exécutés pendant l'espace d'une année, après quoi le parlement ne fut plus semestre; mais il demeura surchargé de soixante et dix membres inutiles, qui avaient acheté leurs offices; abus que le président Jacques-Auguste De Thou déplore avec beaucoup d'éloquence.

Le règne de Henri II ne fut guère plus heureux que celui de son père. Les défaites de Saint-Quentin et de Gravelines affaiblissaient le respect public pour le trône, les impôts aliénaient l'affection, et tous les parlements étaient mécontents.

Le roi, pour avoir plus aisément de l'argent, convoqua une grande assemblée dans la chambre du parlement de Paris, en 1558. Quelques uns de nos historiens lui ont donné le nom d'états-généraux, mais c'était une assemblée de notables, composée des grands qui se trouvèrent à Paris, et de quelques députés de province. Pour assembler de vrais états-généraux, il eût fallu plus de temps, plus d'appareil, et la grand'chambre aurait été trop petite pour les contenir.

Les trésoriers-généraux des finances y eurent une séance particulière; ni eux ni le parlement, n'y furent confondus avec le tiers-état. Il n'était

[a] Le président Hénault dit que l'avocat-général fut pendu en 1554 : il se trompe sur le genre du supplice et sur la date. Ces horreurs sont détaillées dans l'*Essai sur les mœurs*, tome III, page 405 et suivantes; on ne peut trop en parler.

[1] Voyez dans l'*Essai sur les mœurs*, le chapitre *des Duels* tome III, page 320.

pas possible que le parlement, cour des pairs, n'eût pas une place distinguée dans le lieu même de sa résidence.

Le roi y parla lui-même, la convocation ne dura que huit jours; le seul objet était d'obtenir trois millions d'écus d'or; le clergé en paya un tiers, et le peuple les deux autres tiers : jusque-là tout fut paisible.

## CHAPITRE XXI.

### Du supplice d'Anne Dubourg.

Le duc François de Guise et le cardinal de Lorraine son frère commençaient à gouverner l'état sous Henri II. François de Guise avait été déclaré lieutenant-général de l'état; et en cette qualité il précédait le connétable, et lui écrivait en supérieur. Le cardinal de Lorraine, qui avait la première place dans le conseil, voulut, pour se rendre encore plus nécessaire, établir en France l'inquisition, et il y parvint même enfin à quelques égards.

On n'institua pas à la vérité en France ce tribunal, qui offense à la fois la loi naturelle, toutes celles de l'état, la liberté des hommes et la religion qu'il déshonore en la soutenant; mais on donna le titre d'inquisiteurs à quelques ecclésiastiques qu'on admit pour juges dans les procès extraordinaires qu'on fesait à ceux de la religion prétendue réformée; tel fut ce fameux Mouchi qu'on appelait Démocharès, recteur de l'université. C'était proprement un délateur et un espion du cardinal de Lorraine; c'est pour lui qu'on inventa le sobriquet de mouchard, pour désigner les espions; son nom seul est devenu une injure.

Cet inquisiteur suborna deux jeunes gens pour déposer que les prétendus réformés avaient fait, le jeudi saint, une assemblée dans laquelle, après avoir mangé un cochon en dérision de l'ancien sabbat, ils avaient éteint les lampes, et s'étaient abandonnés, hommes et femmes, à une prostitution générale.

C'est une chose bien remarquable qu'une telle calomnie ait toujours été intentée contre toutes les nouvelles sectes, à commencer même par le christianisme, auquel on imputa des abominations pareilles. Les sectaires, nommés huguenots, réformés, protestants, évangéliques, furent poursuivis partout. On en condamna plusieurs aux flammes. Ce supplice ne paraît pas proportionné au délit. Des gens qui n'étaient convaincus que d'avoir prié Dieu dans leur langue naturelle, et d'avoir communié avec du pain levé et du vin, semblaient ne pas mériter un si affreux supplice; mais dès longtemps l'Eglise s'était servi des bûchers pour punir tous ceux qui avaient le malheur de ne pas penser comme elle. On supposait que c'était à la fois imiter et prévenir la justice divine, qui destine tous les ennemis de l'Église au feu éternel. Le bûcher était regardé comme un commencement de l'enfer.

Deux chambres du parlement prirent également connaissance du crime d'hérésie, la grand'chambre et la tournelle, quoique depuis la grand'chambre se soit bornée aux procès civils, quand elle juge seule. Le roi donnait aussi des commissions particulières pour juger les délinquants. On nommait ces commissions *chambres ardentes*. Tant de supplices excitèrent enfin la pitié; et plusieurs membres du parlement, s'étant adonnés aux lettres, pensèrent que l'Église devait plutôt réformer ses mœurs et ses lois, que verser le sang des hommes ou les faire périr dans les flammes.

Il arriva au mois d'avril 1559, dans une assemblée qu'on nomme *mercuriale*, que les plus savants et les plus modérés du parlement proposèrent d'user de moins de cruauté, et de chercher à réformer l'Église. Ce fut l'avis du président Ranconet, d'Arnaud Ferrier, d'Antoine Fumée, de Paul de Foix, de Nicolas Duval, de Claude Viole, d'Eustache de La Porte, de Louis Du Faur, et du célèbre Anne Dubourg.

Un de leurs confrères les dénonça au roi. Il violait en cela son serment de conseiller, qui est de tenir les délibérations de la cour secrètes. Il violait encore plus les lois de l'honneur et de l'équité.

Le roi, excité par les Guises, et séduit par cette malheureuse politique qui fait croire que la liberté de penser détruit l'obéissance, vint au parlement, le 15 juin 1559, sans être attendu. Il était accompagné de Bertraud, ou Bertrandi, cardinal, garde des sceaux, autrefois premier président du parlement, homme tout dévoué aux maximes ultramontaines. Le connétable de Montmorenci et plusieurs grands officiers de la couronne prirent séance.

Le roi, qui savait qu'on délibérait alors sur la même matière, voulut qu'on continuât à parler en liberté : plusieurs tombèrent dans le piége qu'on leur tendait. Le conseiller Claude Viole et Louis Du Faur recommandèrent éloquemment la réforme des mœurs et la tolérance des religions. Le conseiller Dubourg s'expliqua avec encore plus de force; il montra combien il était affreux de voir régner à la cour la débauche, l'adultère, la concussion, l'homicide, tandis qu'on livrait aux tourments et à la mort des citoyens qui servaient le roi selon les lois du royaume, et Dieu selon leur conscience.

Dubourg, neveu du chancelier de ce nom, était

Digitized by Google

diacre ; sa cléricature l'avait engagé à étudier plus qu'un autre cette funeste théologie qui est, depuis tant de siècles, un amas d'opinions contraires. La science l'avait fait tomber dans l'opinion de ces réformateurs ; d'ailleurs juge intègre, homme d'une vie irréprochable, et citoyen zélé.

Le roi ordonna au connétable de faire arrêter sur-le-champ Dubourg, Du Faur, de Foix, Fumée, La Porte : les autres eurent le temps de se sauver. Il y avait dans le parlement beaucoup plus de magistrats attachés à la maison de Guise qu'aux sciences.

Saint-André et Minard, présidents aux enquêtes, poursuivirent la mort d'Anne Dubourg. Comme il était dans le sacerdoce, il fut d'abord jugé par l'évêque de Paris, Du Bellai, assisté de l'inquisiteur Mouchi : il appela comme d'abus de la sentence de l'évêque, il réclama son droit d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par les chambres du parlement assemblées ; mais l'esprit de parti et l'asservissement aux Guises l'ayant emporté au parlement sur une de ses plus grandes prérogatives, Dubourg fut jugé successivement à l'officialité de Paris, à celle de Sens, et à celle de Lyon, et condamné dans toutes les trois à être dégradé et livré au bras séculier comme hérétique. On le mena d'abord à l'officialité : là, étant revêtu de ses habits sacerdotaux, on les lui arracha l'un après l'autre. On fit la cérémonie de passer légèrement un morceau de verre sur sa tonsure et sur ses ongles, après quoi il fut ramené à la Bastille, et condamné à être étranglé et brûlé par des commissaires du parlement, que ses persécuteurs avaient nommés. Il reçut son arrêt avec résignation et courage : « Éteignez vos feux, dit-il à ses « juges, renoncez à vos vices, convertissez-vous « à Dieu. » Il fut pendu et brûlé dans la place de Grève, le 19 octobre 1559.

Gui du Faur fut condamné par les mêmes commissaires à une interdiction de cinq ans, et à une amende de cinq cents livres. Son arrêt porte : « Pour avoir témérairement avancé qu'il n'y a « point de meilleur remède pour finir les troubles « de l'Église, que l'assemblée d'un concile œcu- « ménique, et qu'en attendant on doit suspendre « les supplices. »

Une grande partie du parlement s'éleva contre cet arrêt, et accepta la protestation de Du Faur ; tout le parlement fut long-temps partagé, les esprits s'échauffèrent, et enfin le parti de la raison l'emportant sur celui du fanatisme et de la servitude, le jugement des commissaires contre Du Faur fut rayé et biffé à la pluralité des voix.

Cependant le conseiller Anne Dubourg ayant déclaré à la potence qu'il mourait serviteur de Dieu, et ennemi des abus de l'Église romaine, son supplice fit plus de prosélytes en un jour que les livres et les prédications n'en avaient fait en plusieurs années. Le nom de catholique devint tellement en horreur aux protestants, et les factions furent si animées, que, depuis ce temps jusqu'aux années paisibles et trop courtes où Henri IV restaura le royaume, c'est-à-dire pendant plus de quarante années, il ne se passa pas un seul jour qui ne fût marqué par des querelles sanglantes, par des combats particuliers ou généraux, ou par des assassinats, ou par des emprisonnements, ou par des supplices. Tel fut l'état où les disputes de religion réduisirent le royaume pendant un demi-siècle, tandis que la même cause eut à peu près les mêmes effets dans l'Angleterre, dans l'Allemagne, et dans les Pays-Bas.

## CHAPITRE XXII.

**De la conjuration d'Amboise, et de la condamnation à mort de Louis de Bourbon, prince de Condé.**

Si Anne Dubourg ne fut pas jugé par ses pairs assemblés, un prince du sang ne le fut pas non plus par les siens. François de Guise et le cardinal de Lorraine son frère, tous deux étrangers, mais tous deux devenus pairs du royaume, l'un par son duché de Guise, l'autre par son archevêché de Reims, étaient les maîtres absolus de l'état, sous le jeune et faible François II, qui avait épousé leur nièce Marie Stuart.

Les princes du sang, écartés et humiliés, ne purent se soutenir contre eux qu'en se joignant secrètement aux protestants, qui commençaient à faire un parti considérable dans le royaume. Plus ils étaient persécutés, plus leur nombre croissait ; le martyre dans tous les temps a fait des prosélytes.

Louis de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, roi de la Basse-Navarre, entreprit d'ôter aux Guises un pouvoir qui ne leur appartenait pas, et se rendit criminel dans une juste cause par la fameuse conspiration d'Amboise. Elle fut tramée avec un grand nombre de gentilshommes de toutes les provinces, les uns catholiques, les autres protestants ; elle fut si bien conduite, qu'après avoir été découverte, elle fut encore formidable. Sans un avocat, nommé d'Avenelles, qui la découvrit, non par zèle pour l'état, mais par intérêt, le succès était infaillible ; les deux princes lorrains étaient enlevés ou tués dans Amboise. Le prince de Condé, chef de l'entreprise, employait les conjurés, d'un bout de la France à l'autre, sans s'être découvert à eux. Jamais conspiration ne fut conduite avec plus d'art et plus d'audace.

Digitized by Google

La plupart des principaux conjurés moururent les armes à la main. Ceux qui furent pris auprès d'Amboise expirèrent dans les supplices, et cependant il se trouva encore dans les provinces des gentilshommes assez hardis pour braver les princes de Lorraine, victorieux et tout puissants : entre autres, le seigneur de Mouvans demeura en armes dans la Provence; et quand le duc de Guise voulut le regagner, Mouvans fit à ses émissaires cette réponse : « Dites aux princes lorrains que « tant qu'ils persécuteront les princes du sang, ils « auront dans Mouvans un ennemi irréconciliable. Tout pauvre qu'il est, il a des amis gens de « cœur. »

Le prince de Condé, qui attendait dans Amboise auprès du roi la victoire ou la défaite de ses partisans, fut arrêté dans le château d'Amboise par le grand prévôt de l'hôtel, Antoine Du Plessis Richelieu, tandis qu'on fesait mourir ses complices par la corde ou par la hache, mais il avait si bien pris ses mesures, et il parla avec tant d'assurance, qu'il fut mis en liberté.

La conspiration, découverte et punie, ne servit qu'à rendre François de Guise plus puissant. Le connétable Anne de Montmorenci, réduit à recevoir ses ordres et à briguer sa faveur, fut envoyé au parlement de Paris comme un simple gentilhomme de la maison du roi, pour rendre compte de la journée d'Amboise, et pour intimer un ordre de ne faire aucune grâce aux hérétiques.

Le véridique De Thou rapporte en propres mots, « que les présidents et les conseillers comblèrent « à l'envi les princes de Lorraine d'éloges; le par- « lement en corps viola l'usage, et abaissa sa di- « gnité, dit-il, jusqu'à écrire au duc de Guise, « et à l'appeler, par une lâche flatterie, le conser- « vateur de la patrie. » Ainsi tout fut faible ce jour-là, le parlement et le connétable.

La même année 1560, le prince de Condé, échappé d'Amboise, et s'étant retiré dans le Béarn, s'y déclara publiquement de la religion réformée; et l'amiral de Coligni présenta une requête au roi, au nom de tous les protestants du royaume, pour obtenir une liberté entière de l'exercice de leur religion; ils avaient déjà deux mille deux cent cinquante églises, soit publiques, soit secrètes; tant le sang de leurs frères avait cimenté leur religion! Les Guises virent qu'on allait leur faire une guerre ouverte. Les protestants voulurent livrer la ville de Lyon au prince de Condé; ils ne réussirent pas; Les catholiques de la ville s'armèrent contre eux, et il y eut autant de sang répandu dans la conspiration de Lyon que dans celle d'Amboise.

On ne peut concevoir comment, après cette action, le prince de Condé et le roi de Navarre, son frère, osèrent se présenter à la cour, dans Orléans, où le roi devait tenir les états. Soit que le prince de Condé crût avoir conduit ses desseins avec assez d'adresse pour n'être pas convaincu, soit qu'il pensât être assez puissant pour qu'on craignît de mettre la main sur lui, il se présenta, et il fut arrêté par Philippe de Maillé et par Chavigni-le-Roi, capitaine des gardes. Les Guises croyaient avoir assez de preuves contre lui pour le condamner à perdre la vie; mais n'en ayant pas assez contre le roi Antoine de Navarre, le cardinal de Lorraine résolut de le faire assassiner. Il y fit consentir le roi François II. On devait faire venir Antoine de Navarre dans la chambre du roi, ce jeune monarque devait lui faire des reproches, les témoins devaient s'écrier qu'Antoine manquait de respect au roi, et des assassins apostés devaient le tuer en présence du roi même.

Antoine, mandé dans la chambre de François II fut averti à la porte, par un des siens, du complot formé contre sa vie. Je ne puis reculer, dit-il; je vous ordonne seulement, si vous m'aimez, de porter ma chemise sanglante à mon fils, qui lira un jour dans mon sang ce qu'il doit faire pour me venger. François II n'osa pas commettre ce crime, il ne donna point le signal convenu.

On se contenta de procéder contre le prince de Condé. Il faut encore observer ici qu'on ne lui donna que des commissaires, le chancelier de L'Hospital, Christophe De Thou, président du parlement, père de l'historien, les conseillers Faye et Viole. Ils l'interrogèrent, et ils devaient le juger avec les seigneurs du conseil étroit du roi; ainsi le duc de Guise lui-même devait être son juge. Tout était contre les lois dans ce procès. Le prince appelait en vain au roi : en vain il représentait qu'il ne devait être jugé que par les pairs assemblés; on déclarait ses appels mal fondés.

Le parlement, intimidé ou gagné par les Guises, ne fit aucune démarche. Le prince fut condamné à la pluralité des voix dans le conseil du roi, où l'on fit entrer le président Christophe De Thou et les deux conseillers du parlement.

François II se mourait alors; tout allait changer; le connétable de Montmorenci était en chemin, et allait reprendre son autorité. L'amiral Coligni, neveu du connétable, s'avançait; la reine-mère, Catherine de Médicis, était incertaine et accablée; le chancelier de L'Hospital ne voulait point signer l'arrêt; les deux princes de Guise osèrent bien la presser de faire exécuter le prince de Condé déjà condamné, et le roi de Navarre son frère, à qui on pouvait faire le procès en un jour. Le chancelier de L'Hospital soutint la reine chancelante contre cette résolution désespérée. Elle prit un parti sage; le roi son fils touchait à sa fin, elle profita

Digitized by Google

des moments où elle était encore maîtresse de la vie des deux princes pour se réconcilier avec eux, et pour conserver son autorité malgré la maison de Lorraine. Elle exigea d'Antoine de Navarre un écrit, par lequel il renonçait à la régence, et se l'assura à elle-même dans son cabinet, sans consulter ni le conseil, ni les députés des états-généraux qu'on devait tenir à Orléans, ni aucun parlement du royaume.

François II, son fils, mourut le 5 décembre, âgé de dix-sept ans et dix mois; son frère, Charles IX, n'avait que dix ans et demi, Catherine de Médicis sembla maîtresse absolue les premiers jours de ce règne. Elle tira le prince de Condé de prison de sa seule autorité; ce prince et le duc de Guise se reconcilièrent et s'embrassèrent en sa présence, avec la résolution déterminée de se détruire l'un l'autre; et bientôt s'ouvrit la carrière des plus horribles excès où l'esprit de faction, la superstition, l'ignorance revêtue du nom de théologie, le fanatisme et la démence aient jamais porté les hommes.

Pendant que François II touchait à sa fin, le parlement de Paris réprima, autant qu'il le put, par un arrêt authentique, des maximes ultramontaines capables d'augmenter encore les troubles de l'état. Les aspirants au doctorat soutiennent en Sorbonne des thèses théologiques, ignorées pour l'ordinaire du reste du monde : mais alors elles excitaient l'attention publique. On soutint dans une de ces thèses, « que le pape, souverain monarque de l'Église, peut dépouiller de leurs « royaumes les princes rebelles à ses décrets. » Le chancelier de L'Hospital envoya des lettres-patentes au président Christophe de Thou, et à deux conseillers, pour informer sur cette thèse aussi criminelle qu'absurde. Tanquerel, qui l'avait soutenue, s'enfuit. Le parlement rendit un arrêt par lequel la Sorbonne assemblée abjurerait l'erreur de Tanquerel. Le docteur Le Goust demanda pardon pour Tanquerel au nom de la Sorbonne, le 12 décembre 1560. On eut dans la suite des maximes plus affreuses à réfuter.

## CHAPITRE XXIII.

### Des premiers troubles sous la régence de Catherine de Médicis.

Dès que le faible François II eut fini son inutile vie, Catherine Medici, que nous nommons *de Médicis*, assembla les états dans Orléans, le 13 décembre 1560. Le parlement de Paris ni aucun autre n'y envoyèrent de députés. A peine, dans ces états, parla-t-on de la régence; on y confirma seulement au roi de Navarre la lieutenance générale du royaume, titre donné trois fois auparavant à François, duc de Guise.

La reine ne prit point le nom de régente, soit qu'elle crût que le nom de reine, mère du roi, dût lui suffire, soit qu'elle voulût éviter des formalités; elle ne voulait que l'essentiel du pouvoir. Les états mêmes ne lui donnèrent point le titre de majesté; les rois alors le prenaient rarement. Nous avons encore beaucoup de lettres de ce temps-là, où l'on dit à Charles IX et à Henri III, *votre altesse*. La variété et l'inconstance s'étendent sur les noms et sur les choses.

Catherine de Médicis était intéressée à rabaisser les Guises, qui l'avaient humiliée du temps de François II, et dans cette idée elle favorisa d'abord les calvinistes. Le roi de Navarre l'était, mais il craignait toujours d'agir. Le connétable de Montmorenci, l'homme le plus ignorant de la cour, et qui à peine savait signer son nom, fut longtemps indécis; mais sa femme, Magdeleine de Savoie, aussi bigote que son mari était ignorant, l'emporta sur les Coligni, et détermina son mari à s'unir avec le duc de Guise. Le maréchal de Saint-André se joignit à eux, et on donna à cette union le nom de triumvirat, parce qu'on aime toujours à comparer les petites choses aux grandes. Saint-André était en tout fort au-dessous de François de Guise et de Montmorenci; il était le Lépide de ce triumvirat, d'ailleurs plus connu par ses débauches et par ses rapines que par ses actions.

Ce fut là le premier signal des divisions au milieu des états d'Orléans. La reine-mère envoya d'abord un ordre, au nom du roi son fils, à tous les gouverneurs de provinces, de pacifier autant qu'ils le pourraient les troubles de religion. Cette déclaration défendait aux peuples de se servir des noms odieux de huguenots et de papistes. Elle rendait la liberté à tous les prisonniers pour cause de religion; elle rappelait ceux que la crainte avait fait retirer hors du royaume depuis le temps de François Ier. Rien n'était plus capable de ramener la paix, si les hommes eussent écouté la raison.

Le parlement de Paris, après beaucoup de débats, fit des remontrances. Il allégua que cette ordonnance devait être adressée au parlement du royaume, et non aux gouverneurs des provinces. Il se plaignit qu'on donnât trop de liberté aux novateurs. La reine mena son fils au parlement, au mois de juillet : jamais il n'y eut une plus grande assemblée. Le prince de Condé y était lui-même. On y fit enregistrer l'édit qu'on nomme de juillet, édit de concorde et de paix, beaucoup plus détaillé que l'ordonnance dont on se plaignait; édit

qui recommandait à tous les sujets la tolérance, qui défendait aux prédicateurs les termes injurieux, sous peine de la vie, qui prohibait les assemblées publiques, et qui, en réservant aux ecclésiastiques seuls la connaissance de l'hérésie, prescrivait aux juges de ne prononcer jamais la peine de mort contre ceux mêmes que l'Église livrerait au bras séculier.

Cet édit fut suivi du colloque de Poissi, tenu au mois d'Auguste 1561. Cette conférence ne pouvait être qu'inutile entre deux partis diamétralement opposés. D'un côté l'on voyait un cardinal de Lorraine, un cardinal de Tournon, des évêques comblés de richesses, un jésuite, nommé Lainez, et des moines, défenseurs opiniâtres de l'autorité du pape; de l'autre étaient de simples ministres protestants, tous pauvres, tous voulant qu'on fût pauvre comme eux, et tous ennemis irréconciliables de cette puissance papale qu'ils regardaient comme l'usurpation la plus tyrannique.

Les deux partis se séparèrent très mécontents l'un de l'autre, ce qui ne pouvait être autrement.

Jacques-Auguste De Thou rapporte que le cardinal de Tournon ayant reproché vivement à la reine d'avoir mis au hasard la religion romaine en permettant cette dispute publique, Catherine lui répondit : « Je n'ai rien fait que de l'avis du « conseil et du parlement de Paris. »

Il paraît cependant que la majorité du parlement était alors contre les réformateurs. Apparemment la reine entendait que les principales têtes de ce corps lui avaient conseillé le colloque de Poissi.

Après cette conférence, dont on sortit plus aigri qu'on n'y était entré, la cour, pour prévenir les troubles, assembla dans Saint-Germain-en-Laie, le 17 janvier 1562, des députés de tous les parlements du royaume. Le chancelier de L'Hospital leur dit que, dans les divisions et dans les malheurs de l'état, il ne fallait pas imiter Caton, à qui Cicéron reprochait d'opiner dans le sein de la corruption comme il eût fait dans les temps vertueux de la république.

On proposa des tempéraments qui adoucissaient encore l'édit de juillet. Par ce nouvel édit, long-temps connu sous le nom d'édit de janvier, il fut permis aux réformés d'avoir des temples dans les faubourgs de toutes les villes. Nul magistrat ne devait les inquiéter; au contraire on devait leur prêter main-forte contre toute insulte, et condamner à mille écus d'or d'amende ceux qui troubleraient leurs assemblées; mais aussi ils devaient restituer les églises, les maisons, les terres, les dîmes dont ils s'étaient emparés. Ils ne pouvaient, par cet édit, convoquer aucun synode qu'en présence des magistrats du lieu. Enfin on leur enjoignait d'être en tout des citoyens soumis, en servant Dieu selon leur conscience.

Quand il fallut enregistrer ce nouvel édit, le parlement fit encore plusieurs remontrances. Enfin, après trois lettres de jussion, il obéit, le 6 mars [a], en ajoutant la clause, « Qu'il cédait à la « volonté absolue du roi; qu'il n'approuvait point « la religion nouvelle, et que l'édit ne subsiste- « rait que jusqu'à nouvel ordre. » Cette clause, dictée par le parti des Guises et du triumvirat, inspira la défiance aux réformés, et rendit les deux édits de pacification inutiles.

Les querelles d'état et de religion augmentèrent par les moyens mêmes qu'on avait pris pour les pacifier. Le petit triumvirat, la faction des Guises et celle des prêtres menaçaient et choquaient dans toutes les occasions le parti des Condé, des Coligni et des réformés : on était encore en paix, mais on respirait la guerre civile.

Le hasard qui causa le massacre de Vassi fit enfin courir la France entière aux armes; et si ce hasard n'en avait pas été la cause, d'autres étincelles auraient suffi pour allumer l'embrasement [1].

Le prince de Condé s'empara de la ville d'Orléans (avril 1562), et se fit déclarer, par son parti, protecteur du royaume de France; soit qu'il empruntât ce titre des Anglais, comme il est très vraisemblable, soit que les circonstances présentes le fournissent d'elles-mêmes.

Au lieu d'apaiser cette guerre civile naissante, le parlement, où le parti des Guises dominait toujours, rendit, au mois de juillet 1562, plusieurs arrêts par lesquels il proscrivait les protestants, ordonnait à toutes les communautés de prendre les armes, de poursuivre et de tuer tous les novateurs qui s'assembleraient pour prier Dieu en français.

Le peuple décbaîné par la magistrature exerça sa cruauté ordinaire partout où il fut le plus fort;

[a] 1562.

[1] Il est très douteux que ce tumulte ait été l'effet du hasard : toutes les apparences y sont contraires. Le duc de Guise protesta, dit-on, à la mort, de son innocence. Mais le duc de Guise qui, après avoir immolé cent mille victimes à son ambition, osait dire que sa religion lui ordonnait de pardonner; le duc de Guise qui, après avoir dirigé, sous François II, les intrigues qui devaient conduire le prince de Condé sur un échafaud, déclara publiquement, sous Charles IX, que jamais il n'avait trempé dans les projets des ennemis du prince, et offrit de lui servir de second contre eux, ce même duc de Guise mérite-t-il d'être cru sur sa parole, lorsqu'en mourant il désavoue d'avoir projeté le tumulte de Vassi? D'ailleurs, le style de la déclaration qu'on nous a transmise n'est ni d'un mourant, ni du duc de Guise : c'est une pièce évidemment fabriquée; et quand il serait vrai qu'on l'eût fait adopter ou signer à ce duc mourant, on sent combien cette circonstance ôterait encore de force à son témoignage. M.

à Ligueil en Touraine il étrangla plusieurs habitants, arracha les yeux au pasteur du temple, et le brûla à petit feu. Cormeri, Loches, l'île Bouchard, Azai-le-Rideau, Vendôme, furent saccagés; les tombeaux des ducs de Vendôme mis en pièces, leurs corps exhumés, dans l'espérance d'y trouver quelques joyaux, et leurs cendres jetées au vent. Ce fut le prélude de cette Saint-Barthélemi qui effraya l'Europe dix années après, et dont le souvenir inspirera une horreur éternelle.

## CHAPITRE XXIV.

**Du chancelier de L'Hospital. De l'assassinat de François de Guise.**

On croit bien que toutes ces cruautés ne furent point sans représailles; les protestants firent autant de mal qu'on leur en fesait, et la France fut un vaste théâtre de carnage. Le parlement de Toulouse fut partagé. Vingt-deux conseillers tenaient encore pour les édits de pacification, les autres voulaient que les protestants fussent exterminés. Ceux-ci se retranchèrent dans l'hôtel de ville; on se battit avec fureur dans Toulouse; il y périt trois à quatre mille citoyens, et c'est là l'origine de cette fameuse procession qu'on fait encore à Toulouse tous les ans, le 10 mars, en mémoire de ce qu'on devrait oublier. Le chancelier de L'Hospital, sage et inutile médecin de cette frénésie universelle, cassa vainement l'arrêt qui ordonnait cette funeste cérémonie annuelle.

Le prince de Condé cependant fesait une véritable guerre. Son propre frère, le roi de Navarre, après avoir long-temps flotté entre la cour et le parti protestant, ne sachant s'il était calviniste ou papiste, toujours incertain et toujours faible, suivit le duc de Guise au siége de Rouen, dont les troupes du prince de Condé s'étaient emparées; il y fut blessé à mort, en visitant la tranchée, le 13 octobre 1562 : la ville fut prise et livrée au pillage. Tous les partisans du prince de Condé qu'on y trouva furent massacrés, excepté ceux qu'on réserva au supplice. Le chancelier de L'Hospital, au milieu de ces meurtres, fit encore publier un édit par lequel le roi et la reine sa mère ordonnaient à tous les parlements du royaume de suspendre toute procédure criminelle contre les hérétiques, et proposaient une amnistie générale à ceux qui s'en rendraient dignes.

Voilà le troisième arrêt de douceur et de paix que ce grand homme fit en moins de deux ans; mais la rage d'une guerre à la fois civile et religieuse l'emporta toujours sur la tolérance du chancelier.

Le parlement de Normandie, malgré l'édit, fit pendre trois conseillers de ville et le prédicant ou ministre Marlorat, avec plusieurs officiers.

Le prince de Condé à son tour souffrit que dans Orléans, dont il était maître, le conseil de ville fit pendre un conseiller du parlement de Paris, nommé Sapin, et un prêtre qui avait été pris en voyageant; il n'y avait plus d'autre droit que celui de la guerre.

Cette même année se donna la première bataille rangée entre les catholiques et les huguenots, auprès de la petite ville de Dreux, non loin des campagnes d'Ivri, lieu où depuis le grand Henri IV gagna et mérita sa couronne.

D'un côté on voyait ces trois triumvirs, le vieux et malheureux connétable de Montmorenci; François de Guise, qui n'était plus lieutenant général de l'état, mais qui, par sa réputation, en était le premier homme; et le maréchal de Saint-André qui commandait sous le connétable.

A la tête de l'armée protestante était le prince Louis de Condé, l'amiral Coligni, et son frère d'Andelot : presque tous les officiers de l'une et de l'autre armée étaient ou parents ou alliés, et chaque parti avait amené des troupes étrangères à son secours.

L'armée catholique avait des Suisses, l'autre avait des reîtres. Ce n'est pas ici le lieu de décrire cette bataille : elle fut, comme toutes celles que les Français avaient données, sans ordre, sans art, sans ressource prévue. Il n'y eut que le duc de Guise qui sut mettre un ordre certain dans le petit corps de réserve qu'il commandait. Le connétable fut enveloppé et pris, comme il l'avait été à la bataille de Saint-Quentin. Le prince de Condé eut le même sort. Le maréchal de Saint-André, abandonné des siens, fut tué par le fils du greffier de l'hôtel-de-ville de Paris, nommé Bobigni. Ce maréchal avait emprunté de l'argent au greffier : au lieu de payer le père, il avait maltraité le fils. Celui-ci jura de s'en venger, et tint parole. Un simple citoyen qui a du courage est supérieur, dans une bataille, à un seigneur de cour qui n'a que de l'orgueil.

Le duc de Guise voyant les deux chefs opposés prisonniers et tout en confusion, fit marcher à propos son corps de réserve, et gagna le champ de bataille : ce fut le 20 décembre 1562. François de Guise alla bientôt après faire le siége d'Orléans. Ce fut là qu'il fut assassiné, le 18 février 1563, par Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois. Ce n'était pas le premier assassinat que la rage de religion avait fait commettre. Il y en avait eu plus de quatre mille dans les provinces; mais celui-ci fut le plus signalé, par le grand nom de l'assas-

Digitized by Google

siné, et par le fanatisme du meurtrier, qui crut servir Dieu en tuant l'ennemi de sa secte.

J'anticiperai ici un peu le temps pour dire que, quand Charles IX revint à Paris, après sa majorité, la mère du duc de Guise, Antoinette de Bourbon, sa femme Anne d'Est, et toute sa famille, vinrent en deuil se jeter aux genoux du roi, et demander justice contre l'amiral Coligni, qu'on accusait d'avoir encouragé Poltrot à ce crime.

Le parlement condamna Poltrot, le 18 mars, à être déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé, supplice réservé aux assassins des rois. Le criminel varia toujours à la question, tantôt chargeant l'amiral Coligni et d'Andelot, son frère, tantôt les justifiant. Il demanda à parler au premier président, Christophe De Thou, avant que d'aller au supplice. Il varia de même devant lui. Tout ce qu'on put enfin conjecturer de plus vraisemblable, c'est qu'il n'avait d'autre complice que la fureur du fanatisme. Tels ont été presque tous ceux à qui l'abus de la religion chrétienne a mis dans tous les temps le poignard à la main, tous aveuglés par les exemples de Jaël, d'Aod, de Judith, et de Mathathias qui tua dans le temple l'officier du roi Antiochus, dans le temps que ce capitaine voulait exécuter les ordres de son maître, et sacrifier un cochon sur l'autel. Tous ces assassinats étant malheureusement consacrés, il n'est pas étonnant que des fanatiques absurdes, ne distinguant pas les temps et les lieux, aient imité des attentats qui doivent inspirer l'horreur, quoique rapportés dans un livre qui inspire du respect.

## CHAPITRE XXV.

### De la majorité de Charles IX et de ses suites.

Après la prise de Rouen et la bataille de Dreux, le chancelier de L'Hospital réussit à donner à la France quelque ombre de paix. On posa les armes des deux côtés, on rendit tous les prisonniers. Il y eut un quatrième édit de pacification signé et scellé à Amboise, le 19 mars 1563, publié et enregistré au parlement de Paris et dans toutes les cours du royaume.

Le roi fut ensuite déclaré majeur au parlement de Normandie; il n'avait pas encore quatorze ans accomplis; né le 27 juin 1550, l'acte de sa majorité est du 14 auguste 1563 : ainsi il était âgé de treize ans un mois et dix-sept jours. Le chancelier de L'Hospital dit, dans son discours, que c'était pour la première fois que les années commencées passaient pour des années accomplies. Il est difficile de démêler pourquoi il parlait ainsi : car Charles VI fut sacré à Reims en 1380, âgé de treize ans et quelques jours. Ce fut plutôt la première fois qu'un roi fut déclaré majeur dans un parlement. Charles IX s'assit sur un trône; la reine sa mère vint lui baiser la main à genoux; elle fut suivie d'Alexandre, duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Henri III; du prince de Navarre, c'est le grand Henri IV; ensuite Charles, cardinal de Bourbon, le prince Louis de Montpensier, François son fils, nommé le *Dauphin d'Auvergne*, Charles de La Roche-sur-Yon, rendirent le même hommage, et vinrent se ranger auprès du roi.

Le cardinal de Lorraine et le cardinal Odet de Châtillon, frère de l'amiral, suivirent les princes. Il est à remarquer que le cardinal de Châtillon s'était déclaré protestant; il s'était publiquement marié à l'héritière de Péquigni, et il n'en assista pas moins en habit de cardinal à cette cérémonie. Éléonore, duc de Longueville, descendant du fameux Dunois, baisa la main du roi après les cardinaux; ensuite vint le connétable de Montmorenci, l'épée nue à la main; le chancelier Michel de L'Hospital, quoique fils d'un médecin, et n'étant pas au rang des nobles, suivit le connétable; il précéda les maréchaux de Brissac, de Montmorenci, de Bourdillon. Le marquis de Gouffier de Boisi, grand-écuyer, parut après les maréchaux de France.

L'édit fut porté par le marquis de Saint-Gelais de Lansac au parlement de Paris, pour y être enregistré; « mais, dit le président De Thou, ce « parlement le refusa; il députa Christophe De « Thou (son père), Nicolas Prévôt, président des « enquêtes, et le conseiller Guillaume Violo, pour « représenter qu'aucun édit ne devait passer en « aucun parlement du royaume, sans avoir été « auparavant vérifié à celui de Paris; que l'édit « sur la majorité du roi portait que les huguenots auraient liberté de conscience, mais qu'en « France il ne devait y avoir qu'une religion; « que le même édit ordonnait à tout le monde de « poser les armes, mais que la ville de Paris devait être toujours armée, parce qu'elle était la « capitale et la forteresse du royaume. »

Le roi, quoique jeune, mais instruit par sa mère, répondit : « Je vous ordonne de ne pas « agir avec un roi majeur comme vous avez fait « pendant sa minorité; ne vous mêlez pas des affaires dont il ne vous appartient pas de connaître; souvenez-vous que votre compagnie n'a « été établie par les rois que pour rendre la justice suivant les ordonnances du souverain. « Laissez au roi et à son conseil les affaires d'état; « défaites-vous de l'erreur de vous regarder « comme les tuteurs des rois, comme les défen-

Digitized by Google

« seurs du royaume, et comme les gardiens des « Paris. »

Les députés ayant rapporté à la compagnie les intentions du roi, le parlement délibéra : les sentiments furent partagés. Pierre Séguier, président qu'en nomme à mortier, c'est-à-dire président de la grand'chambre du parlement, et François Dormi, président des enquêtes, allèrent rendre compte de ce partage au roi, qui était alors à Meulan. Le roi cassa, le 24 septembre, cet arrêt de partage, ordonna que la minute serait biffée et lacérée; et enfin le parlement enregistra l'édit de la majorité le 28 septembre de la même année.

## CHAPITRE XXVI.

### De l'introduction des Jésuites en France.

On sait assez que l'Espagnol Ignace de Loyola, s'étant déclaré le chevalier errant de la Vierge Marie, et ayant fait la veille des armes en son honneur, était venu apprendre un peu de latin à Paris à l'âge de trente-trois ans; que n'ayant pu y réussir, il fit vœu avec quelques uns de ses compagnons d'aller convertir les Turcs; quoiqu'il ne sût pas plus le turc que le latin. Enfin, n'ayant pu passer en Turquie, il se consacra lui et les siens à enseigner le catéchisme aux petits enfants et à faire tout ce que voudrait le pape; mais peu de gens savent pourquoi il nomma sa congrégation naissante *la Société de Jésus*.

Les historiens de sa vie rapportent que sur le grand chemin de Rome il fut ravi en extase, que le père éternel lui apparut avec son fils chargé d'une longue croix, et se plaignant de ses douleurs; le Père éternel recommanda Ignace à Jésus, et Jésus à Ignace. Dès ce jour il appela ses compagnons *jésuites*, ou Compagnie de Jésus. Il ne faut pas s'étonner qu'une compagnie à laquelle on a reproché tant de politique ait commencé par le ridicule : la prudence achève souvent les édifices fondés par le fanatisme.

Les disciples d'Ignace obtinrent de la protection en France. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, fils du cardinal Duprat, leur donna dans Paris une maison qu'ils appelèrent le collége de Clermont, et leur légua trente-six mille écus par son testament.

Ils se mirent aussitôt à enseigner. L'université de Paris s'opposa à cette nouveauté, en 1554, L'évêque Eustache du Bellai, à qui le parlement renvoya les plaintes de l'université, déclara que l'institut était contraire aux lois et dangereux à l'état. Le cardinal de Lorraine, qui les protégeait, obtint, le 25 avril 1560, des lettres de François II au parlement de Paris, portant ordre d'enregistrer la bulle du pape et la patente du roi qui établissaient les jésuites. Le parlement, au lieu d'enregistrer les lettres, renvoya l'affaire à l'assemblée de l'Église gallicane. C'était précisément dans le temps du colloque de Poissi. Les prélats qui y étaient assemblés en grand nombre, approuvèrent l'institut sous le nom de Société, et non d'ordre religieux, à condition qu'ils prendraient un autre nom que celui de jésuites.

L'université alors leur intenta procès au parlement, après avoir consulté le célèbre Charles Dumoulin. Pierre Versoris plaida pour eux; le savant Étienne Pasquier, pour l'université. (5 avril 1562) Le parlement rendit un arrêt par lequel, en se remettant à délibérer plus amplement sur leur institut, il leur permettait par provision d'enseigner la jeunesse [a].

Tel fut leur établissement, telle fut l'origine de toutes les querelles qu'ils essuyèrent et qu'ils suscitèrent depuis, et qui enfin les ont chassés du royaume.

## CHAPITRE XXVII.

### Du chancelier de L'Hospital, et de ses lois.

L'introduction des jésuites en France ne servit pas à éteindre les feux que la religion avait allumés. Ils étaient, par un vœu particulier, dévoués aux ordres du pape; et l'Espagne étant le berceau de leur institut, les premiers jésuites établis à Paris furent les émissaires de Philippe II, qui fondait une partie de sa grandeur sur les misères de la France.

Le chancelier de L'Hospital était presque le seul homme du conseil qui voulût la paix. A peine avait-il donné un édit de pacification, que les prédicateurs catholiques et protestants prêchaient le meurtre dans plusieurs provinces, et criaient aux armes.

L'Hospital, pour dernière ressource, imagina de faire voyager le jeune roi Charles IX dans toutes les provinces de son royaume. On le montra de ville en ville, comme celui qui devait guérir tant de maux. A peine avait-on de quoi subvenir aux frais de ce voyage; l'agriculture était négligée, presque toutes les manufactures étaient tombées, la France était aussi pauvre que turbulente.

Ce fut dans ce voyage que le législateur L'Hospital fit la célèbre ordonnance de Moulins, en 1566. On vit les plus sages lois naître des plus grands troubles. Il venait d'établir la juridiction consu-

[a] Le président Hénault dit qu'ils n'ouvrirent leur collége qu'en 1574. Cette méprise est peu importante.

Digitized by Google

laire à Paris et dans plusieurs villes, et par là il abrégeait des procédures ruineuses, qui étaient un des malheurs des peuples. L'édit de Moulins ordonne la frugalité et la modestie dans les vêtements, que la pauvreté publique ordonnait assez, et que le luxe des grands n'observait guère.

C'est depuis cette ordonnance qu'il n'est plus permis de redemander en justice des créances au-dessus de cent livres, sans produire des billets ou des contrats. L'usage contraire n'avait été établi que par l'ignorance des peuples, chez qui l'art d'écrire était très rare. Les anciennes substitutions faites à l'infini furent limitées au quatrième degré. Toutes les donations furent enregistrées au greffe le plus voisin pour avoir une authenticité certaine.

Les mères qui se remariaient n'eurent plus le pouvoir de donner leurs biens à leur second mari. La plupart de ces utiles réglements sont encore en vigueur. Il y en eut un plus salutaire que tous les autres, qui n'essuya que les murmures publics : ce fut l'abolissement des confréries. La superstition les avait établies chez les bourgeois, la débauche les conservait; on fesait des processions en faveur d'un saint dont on portait l'image grossière au bout d'un bâton; après quoi on s'enivrait, et la fureur de l'ivresse redoublait celle des factions [a].

Ces confréries servirent beaucoup à former la Ligue, dont le cardinal de Lorraine avait fait dès long-temps le projet.

Cet article et quelques autres empêchèrent le parlement de Paris d'enregistrer l'édit de Moulins; mais, après deux remontrances, il fut vérifié le 23 décembre 1566.

Ce qui rendait le parlement difficile était la manière un peu dure dont le chancelier s'était exprimé devant l'assemblée des notables, convoquée à Moulins pour y publier ces lois. Elle était formée de tous les princes du sang, de tous les grands officiers du royaume, et de plusieurs évêques. On avait appelé à ce conseil le premier président du parlement de Paris, Christophe De Thou, et Pierre Séguier, président; Jean Daffis, premier président du parlement de Toulouse; Jacques-Benoît de Largebaston, de celui de Bordeaux; Jean Truchon, de celui de Grenoble; Louis Le Fèvre, de celui de Dijon; et Henri Fourneau, président au parlement d'Aix.

L'Hospital commença sa harangue en disant que presque tous les maux de l'état avaient leur origine dans la mauvaise administration de la justice; qu'on avait trop souffert que des juges résignassent leurs offices à des hommes incapables; qu'il fallait diminuer le nombre inutile des conseillers, supprimer les épices, et soumettre les juges à la censure. Il parla bien plus fortement dans le lit de justice que le roi tint à Bordeaux dans ce voyage.

« Messieurs, dit-il, le roi a trouvé beaucoup de « fautes en ce parlement, lequel étant comme « plus dernièrement institué, car il y a cent et « deux ans, vous avez moindre excuse de vous « départir des anciennes ordonnances, et toutefois vous êtes aussi débauchés que les vieux, « par aventure pis... Enfin voici une maison mal « réglée. La première faute que je vous vois « commettre, c'est de ne garder les ordonnances, « en quoi vous désobéissez au roi. Si vous avez « des remontrances à lui faire, faites-les, et connaîtrez après sa dernière volonté. C'est votre « faute aussi à vous, présidents et gens du roi, « qui devez requérir l'observation des lois; mais « vous cuidez être plus sages que le roi, et estimez tant vos arrêts que les mettez par-dessus « les ordonnances, que vous interprétez comme « il vous plaît. J'ai cet honneur de lui être chef « de justice; mais je serais bien marri de lui faire « une interprétation de ses ordonnances de moi-« même, et sans lui communiquer.

« On vous accuse de beaucoup de violences; vous « menacez les gens de vos jugements, et plusieurs « sont scandalisés de la manière dont faites vos « affaires, et surtout vos mariages; quand on sait « quelque riche héritière, quant et quant c'est « pour M. le conseiller, et on passe outre...

« Il y en a entre vous lesquels pendant ces « troubles se sont faits capitaines; les autres « commissaires des vivres... Vous baillez même « votre argent à intérêt aux marchands; et ceux-« là devraient laisser leur robe, et se faire mar-« chands. D'ambition, vous en êtes tous garnis. « Eh! soyez ambitieux de la grâce du roi, et non « d'autre. »

Cette inflexible sévérité du chancelier de L'Hôpital, qui semblait si opposée à son esprit de tolérance, nuisit plus que ses bonnes lois ne servirent. Il eût dû faire des réprimandes aux particuliers coupables, et ne pas outrager les corps entiers; il les indisposait, il était cause lui-même de la résistance aux édits de paix, et détruisait son ouvrage [b]. Les catholiques attaquèrent impunément les protestants, et bientôt la guerre recommença plus violente qu'auparavant.

[a] 1560.

[b] Ce ne fut point la sévérité de L'Hospital qui le perdit. Jamais la magistrature, en France, n'a eu le crédit de déplacer un ministre; mais souvent elle a été un des instruments dont les intrigants de la cour se sont servis.

Les véritables ennemis de la tolérance, de la paix publique et du chancelier, étaient le cardinal de Lorraine et ses neveux. K.

## CHAPITRE XXVIII.

**Suite des guerres civiles. Retraite du chancelier de L'Hospital. Journée de la Saint-Barthélemi. Conduite du parlement.**

Auguste De Thou, contemporain, qui fut longtemps le témoin des malheurs de sa patrie, qui voulut en vain les adoucir, et qui les a racontés avec tant de vérité, nous apprend que l'inobservation des édits, les supplices, les bannissements, le dépouillement des biens, les meurtres réitérés et toujours impunis, déterminèrent enfin les protestants à se défendre. Ils étaient alors au nombre de plus d'un million, qui ne voulaient plus être persécutés par les quatorze ou quinze autres dont la France était composée. Ils étaient persuadés que dans le voyage de Charles IX par toutes les provinces de la France, le roi et la reine sa mère avaient vu secrètement le duc d'Albe à Bayonne, et qu'excités par le pape et par le cardinal de Lorraine, ils avaient pris des mesures sanglantes avec ce duc d'Albe pour exterminer en France la religion qu'on appelait la réformée et la seule véritable.

On donna d'abord sous les murs de Paris la bataille de Saint-Denys [a], où le connétable de Montmorenci reçut sept blessures mortelles. Le chancelier de L'Hospital, après chaque bataille, trouvait le moyen de faire rendre un édit de pacification. Ils étaient aussi nécessaires qu'ils devinrent inutiles; celui-ci, qui était très ample, et qui accordait la plus grande liberté de conscience, fut enregistré au parlement de Paris (27 mars 1568); mais quand le roi eut fait porter cet édit au parlement de Toulouse par un gentilhomme nommé Rapin, qui avait appartenu au prince de Condé, le parlement de Toulouse, au lieu de faire vérifier l'édit, fit couper la tête à Rapin. On peut juger si une telle violence servit à concilier les esprits. Elle fut d'autant plus funeste qu'elle demeura impunie. Le meurtre de René de Savoie, comte de Cipierre, assassiné dans la ville de Fréjus avec toute sa suite, pour avoir favorisé la religion protestante qui n'était pas la sienne, fut un nouveau signal de guerre.

Pour comble de malheur, précisément dans ce temps-là, le pape Pie V, Ghisleri, autrefois dominicain, violent persécuteur d'une religion ennemie de son pouvoir, envoya au roi une bulle qui lui permettait d'aliéner le fonds de cinquante mille écus de rente de biens ecclésiastiques, à condition qu'il exterminerait les huguenots dans son royaume.

[a] 10 novembre 1567.

L'Hospital s'opposa fortement dans le conseil à cette bulle, qui trafiquait du sang des Français; mais le cardinal de Lorraine l'emporta. L'Hospital se retira dans sa maison de campagne, et se démit de sa place de chancelier. Il est à croire que s'il eût gardé cette place, les calamités de la France auraient été moins horribles, et qu'on n'aurait pas vu arriver la journée de la Saint-Barthélemi.

Dès que le seul homme qui inspirait des sentiments de douceur fut sorti du conseil, la cour fut entièrement livrée au cardinal de Lorraine et au pape; on révoqua tous les édits de paix, on en publia coup sur coup, qui défendaient sous peine de la vie toute autre religion que la catholique romaine. On ordonna à tous les prédicants ou ministres calvinistes de sortir du royaume quinze jours après la publication. Les protestants furent privés de leurs charges et de la magistrature. Le parlement de Paris, en publiant ces édits, y ajouta une clause, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. Cette clause était qu'à l'avenir tout homme reçu en charge ferait serment de vivre et de mourir dans la religion catholique romaine, et cette loi a subsisté depuis dans toute sa force.

Ces édits, qui ordonnaient à des milliers de citoyens de changer de religion, ne pouvaient produire que la guerre : toute la France fut encore un théâtre de carnage.

La bataille de Jarnac [a], suivie de plus de vingt combats, signala l'année 1569, qui finit par la bataille de Moncontour, la plus meurtrière de toutes. L'amiral de Coligni était alors le chef le plus renommé des protestants. (13 septembre 1569) Le parlement de Paris le condamna à la mort, et l'arrêt promettait cinquante mille écus à quiconque le livrerait vivant. (28 septembre) Le procureur général Bourdin requit qu'on donnât la même somme à quiconque l'assassinerait, et que, quand même l'assassin serait coupable de crime de lèse-majesté, on lui promît sa grace. L'arrêt fut ainsi réformé suivant le réquisitoire. On donna un pareil arrêt contre Jean de La Ferrière, vidame de Chartres, et contre le comte de Montgomeri, leurs effigies avec celle de l'amiral furent traînées dans un tombereau, et pendues à une potence; mais les têtes de Ferrière et de Montgomeri ne furent point mises à prix.

Ce fut là le premier exemple des proscriptions, depuis celles du triumvirat romain. Le cardinal de Lorraine fit traduire en latin, en allemand; en italien, et en anglais, cet arrêt de proscription.

Un des valets de chambre de Coligni, nommé Dominique d'Albe, crut pouvoir mériter les cinquante mille écus en empoisonnant son maître;

[a] 13 mars 1569.

Digitized by Google

mais il eût été douteux qu'un empoisonnement, difficile d'ailleurs à prouver, lui eût valu la somme promise. Il fut reconnu sur le point d'exécuter son crime, et pendu avec cet écriteau, *Traître envers Dieu, sa patrie, et son maître.*

Le parti protestant, malgré les pertes de Jarnac et de Montcontour, fesait de grands progrès dans le royaume; il était maître de La Rochelle et de la moitié du pays au-delà de la Loire. Le jeune Henri, roi de Navarre, depuis roi de France, et le prince Henri de Condé, son cousin, avaient succédé au prince Louis de Condé, tué à la bataille de Jarnac. Jeanne de Navarre avait elle-même présenté son fils aux troupes et aux députés des églises protestantes, qui le reconnurent pour leur chef, tout jeune qu'il était.

Les protestants reprenaient de nouvelles forces et de nouvelles espérances. La cour manquait d'argent, malgré les bulles du pape. Elle fut obligée d'envoyer demander la paix à Jeanne de Navarre, mère de Henri IV. L'amiral Coligni, chef du parti au nom de ce prince, était très lassé de la guerre : la cour enfin se crut heureuse de revenir au système du chancelier de l'Hospital; elle abolit tous les édits nouveaux qui ôtaient aux calvinistes leurs emplois et la liberté de conscience; on leur laissa tous leurs temples dans Paris et à la cour. On leur permit même dans le Languedoc de ne plus dépendre du parlement de Toulouse, qui avait fait trancher la tête au calviniste Rapin, envoyé du roi lui-même. Ils pouvaient porter toutes leurs causes des juridictions subalternes du Languedoc aux maîtres des requêtes de l'hôtel. Ils pouvaient, dans les parlements de Rouen, de Dijon, d'Aix, de Grenoble, de Rennes, récuser à leur choix six juges, soit présidents, soit conseillers, et quatre dans Bordeaux. On leur abandonnait pour deux ans les villes de La Rochelle, Montauban, Cognac, et La Charité : c'était plus qu'on n'avait jamais fait pour eux; et cependant l'édit fut enregistré au parlement de Paris et par tous les autres, sans aucune représentation.

La misère publique, causée par la guerre, et devenue extrême, fut la cause de ce consentement général. Cette paix, qu'on appela *mal-assise et boiteuse*, fut conclue le 15 auguste 1570. La cour de Rome ne murmura point; son silence fit penser qu'elle était instruite des desseins secrets de Catherine de Médicis et de Charles IX, son fils. La cour accordait des conditions trop favorables aux protestants pour qu'elles fussent sincères. Le dessein était pris d'exterminer pendant la paix ceux qu'on n'avait pu détruire par la guerre. Sans cela, il n'eût pas été naturel que le roi pressât l'amiral Coligni de venir à la cour, qu'on l'accablât de grâces extraordinaires, et qu'on rendît sa place dans le conseil au même homme qu'on avait pendu en effigie, et dont la tête était proscrite. On lui permit même d'avoir auprès de lui cinquante gentilshommes dans Paris; c'était probablement cinquante victimes de plus qu'on fesait tomber dans le piége.

Enfin arriva la journée de la Saint-Barthélemi [a], préparée depuis deux années entières; journée dans laquelle une partie de la nation massacra l'autre, où l'on vit les assassins poursuivre les proscrits jusque sous les lits et dans les bras des princesses qui intercédaient en vain pour les défendre, où enfin Charles IX lui-même tirait d'une fenêtre de son Louvre sur ceux de ses sujets qui échappaient aux meurtriers. Les détails de ces massacres, que je dois omettre ici, seront présents à tous les esprits jusqu'à la dernière postérité.

Je remarquerai seulement que le chancelier de Birague [b], qui était garde des sceaux cette année, fut, ainsi qu'Albert de Gondi, depuis maréchal de Retz, un de ceux qui préparèrent cette journée. Ils étaient tous deux Italiens. Birague avait dit souvent que, pour venir à bout des huguenots, il fallait employer des enisiniers, et non pas des soldats. Ce n'était pas là le chancelier de l'Hospital.

La journée de la Saint-Barthélemi fut ce qu'il y a jamais eu de plus horrible. La manière juridique dont la cour voulut soutenir et justifier ces massacres fut ce qu'on a vu jamais de plus lâche. Charles IX alla lui-même au parlement le troisième jour des massacres, et pendant qu'ils duraient encore. Il présupposa que l'amiral de Coligni et tous ceux qu'on avait égorgés, et dont on continuait de poursuivre la vie, avaient fait une conspiration contre sa personne et contre la famille royale, et que cette conspiration était prête d'éclater, quand on se vit obligé de l'étouffer dans le sang des complices.

Il n'était pas possible que Coligni, assassiné trois jours avant par Maurevert, presque sous les yeux du roi, et blessé très dangereusement, eût fait dans son lit cette conspiration prétendue.

C'était le temps des vacances du parlement; on assembla exprès une chambre extraordinaire. Cette chambre condamna, le 27 septembre 1572, l'amiral Coligni, déjà mort et mis en pièces, à être traîné sur la claie, et pendu à un gibet dans la place de Grève, d'où il serait porté aux fourches patibulaires de Montfaucon. Par cet arrêt, son château de Châtillon-sur-Loing fut rasé; les arbres du parc coupés, on sema du sel sur le territoire de cette seigneurie; on croyait par là rendre ce

a 24 août 1572.
b Il est omis comme garde des sceaux dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault.

terrein stérile, comme s'il n'y eût pas eu dans ces temps déplorables assez de friches en France. Un ancien préjugé fesait penser que le sel ôte à la terre sa fécondité : c'est précisément tout le contraire; mais l'ignorance des hommes égalait alors leur férocité.

Les enfants de Coligni, quoique nés du sang le plus illustre, furent déclarés roturiers, privés non-seulement de tous leurs biens, mais de tous les droits de citoyens, et incapables de tester. Enfin le parlement ordonna qu'on ferait tous les ans à Paris une procession pour rendre grâces à Dieu des massacres, et pour en célébrer la mémoire. Cette procession ne se fit point, parce que les temps changèrent, et cette honte fut du moins épargnée à la nation.

Par un autre arrêt du même jour, deux gentilhommes, amis de l'amiral, Briquemant et Cavagnes, échappés aux assassins de la Saint-Barthélemi, furent condamnés à être pendus comme complices de la prétendue conspiration; ils furent traînés le même jour dans un tombereau à la Grève, avec l'effigie de l'amiral. De Thou assure que le roi et Catherine sa mère vinrent jouir de ce spectacle à l'hôtel-de-ville, et qu'ils y traînèrent le roi de Navarre, notre Henri IV.

La cour avait d'abord écrit dans plusieurs provinces que les massacres de Paris n'avaient été qu'un léger tumulte excité par la conspiration de l'amiral : mais, par un second courrier, on envoya dans toutes les provinces un ordre exprès de traiter les protestants comme on les avait traités à Paris.

Les peuples de Lyon et de Bordeaux furent ceux qui imitèrent la fureur des Parisiens avec le plus de barbarie. Un jésuite, nommé Edmond Ogier, excitait le peuple de Bordeaux au carnage, un crucifix à la main. Il mena lui-même les assassins chez deux conseillers au parlement dont il croyait avoir à se plaindre, et qu'il fit égorger sous ses yeux [a].

Le cardinal de Lorraine était alors à Rome. La cour lui dépêcha un gentilhomme pour lui porter ces nouvelles. Le cardinal lui fit sur-le-champ présent de mille écus d'or. Le pape Grégoire XIII fit incontinent tirer le canon du château Saint-Ange; on alluma le soir des feux de joie dans toute la ville de Rome. Le lendemain le pape, accompagné de tous les cardinaux, alla rendre grâces à Dieu dans l'église de Saint-Marc et dans celle de Saint-Louis; il y marcha à pied en procession; l'ambassadeur de l'empereur lui portait la queue, le cardinal de Lorraine dit la messe; on frappa des médailles sur cet événement (j'en ai eu une entre les mains); on fit faire un grand tableau dans lequel les massacres de la Saint-Barthélemi étaient peints. On lit dans une banderole, au haut du tableau, ces mots : *Pontifex Colinii necem probat.*

Charles IX ne survécut pas long-temps à ces horreurs. Il vit que, pour comble de malheurs, elles avaient été inutiles. Les protestants de son royaume, n'ayant plus d'autre ressource que de vendre chèrement leur vie, furent encouragés par leur désespoir. L'atrocité de la Saint-Barthélemi fit horreur à un grand nombre de catholiques qui, ne pouvant croire qu'une religion si sanguinaire pût être la véritable, embrassèrent la protestante.

Charles IX, dévoré de remords et d'inquiétude, tomba dans une maladie mortelle. Son sang s'alluma et se corrompit; il lui sortait quelquefois par les pores; le sommeil le fuyait; et quand il goûtait un moment de repos, il croyait voir les spectres de ses sujets égorgés par ses ordres; il se réveillait avec des cris effreux, tout trempé de son propre sang, effrayé de celui qu'il avait répandu, n'ayant pour consolation que sa nourrice, et lui disant avec des sanglots : « Ah! ma nourrice, « que de sang! que de meurtres! qu'ai-je fait! « je suis perdu. »

Il mourut le 30 mai 1574, n'ayant pas encore vingt-quatre ans. Le président Hénault a remarqué que le jour de ses obsèques à Saint-Denis, le parlement étant à table, envoya un huissier commander au grand-aumônier Amyot de venir lui dire grâces, comme au roi de France. On croit bien que le grand aumônier refusa de venir à cette cérémonie.

## CHAPITRE XXIX.

Seconde régence de Catherine de Médicis. Premiers états de Blois. Empoisonnement de Henri de Condé. Lettre de Henri IV, etc.

Charles IX, deuze jours avant sa mort, sentant sa fin approcher, remit le gouvernement entre les mains de Catherine sa mère, le 18 mai. Le lendemain on dressa les patentes qui la déclaraient régente jusqu'à l'arrivée de son frère Henri, qui était alors en Pologne. Ces patentes ne furent enregistrées au parlement de Paris que le 3 juin. « L'acte porte : que la reine a bien voulu accepter « la régence aux instantes prières du duc d'Alençon, du roi de Navarre, du cardinal de Bourbon, et des présidents et conseillers à ce députés. » Ce fut alors seulement qu'elle prit le titre de reine régente.

Henri III, roi de Pologne, s'échappa bientôt de Varsovie pour venir tenir d'une main faible,

[a] Ils se nommaient Guilloche et Sevin.

quoique sanguinaire, les rênes du plus malheureux des états, et du plus mauvais gouvernement qui fût alors au monde.

Le duc Henri de Guise, surnommé *le Balafré*, prit la place de François son père, et son frère Louis, cardinal, celle du cardinal de Lorraine. Tous deux se mirent à la tête de l'ancien parti, toujours opposé aux princes de la maison de Bourbon.

Le cardinal de Lorraine avait imaginé le projet de la Ligue, le duc de Guise et son frère l'exécutèrent. Elle commença en Picardie en 1576, au milieu même de la paix que Henri III venait d'accorder à ses sujets. Il avait déclaré, dans l'assemblée de Moulins, qu'il désavouait la Saint-Barthélemi à laquelle il n'avait eu que trop de part. Il réhabilitait la mémoire de Coligni et de tous ses amis que le parlement avait condamnés; il donnait des places de sûreté au parti protestant, et même il lui donnait, dans chacun des huit parlements qui partageaient alors la juridiction de tout le royaume, une chambre mi-partie de catholiques et de protestants pour juger leurs procès sans partialité. Les Guises prirent ce temps pour faire cette fameuse et longue conspiration sous le nom de sainte Ligue.

Le président Hennequin, un conseiller au châtelet, nommé La Bruyère, et son père, parfumeur sur le Pont-au-Change, furent les premiers qui allumèrent l'embrasement dans Paris. Le roi se trouva, au bout de trois mois, entouré d'un parti formidable dépendant des Guises et du pape.

Cette conspiration de la moitié du royaume n'avait rien qui annonçât la rébellion et la désobéissance au roi.

La religion la rendait respectable et dangereuse. Henri III crut s'en rendre maître en s'en déclarant le chef; mais il n'en fut que l'esclave, et ensuite la victime. Il se vit obligé de révoquer tous ses édits, et de faire la guerre au roi de Navarre, qui fut depuis heureusement son successeur, mais pour trop peu de temps, et qui seul pouvait être son défenseur. Il assembla d'abord les premiers états de Blois, le 5 décembre 1576. Le tiers-état y fut assis aussi bien que le clergé et la noblesse. Les princes du sang y prirent place suivant l'ordre de leur naissance, et non pas suivant celui des pairies, comme il se pratiquait autrefois; la proximité de la couronne régla leur rang, et ils prirent le pas sans difficulté sur tous les autres pairs du royaume. On en fit une déclaration qui fut enregistrée le 8 janvier 1577. Le parlement n'eut de place à ces états ni en corps, ni par députés; mais le premier président de la chambre des comptes, Antoine Nicolaï, vint y prendre séance et y parler, et chacun des trois ordres nomma des commissaires pour examiner avec lui les besoins de l'état [a].

Ces premiers états de Blois ne donnèrent point d'argent au roi, qui en avait un extrême besoin; mais le clergé demanda la publication du concile de Trente, dont plus de vingt-quatre décrets étaient directement contraires aux lois du royaume et aux droits de la couronne. La noblesse et le tiers-état s'y opposèrent avec force. Les trois ordres ne se réunirent que pour laisser le roi dans l'indigence où ses profusions et une guerre malheureuse contre son héritier présomptif l'avaient réduit.

On a prétendu qu'à ces premiers états de Blois les députés des trois ordres avaient été chargés d'une instruction approuvée du roi, portant que « les cours des parlements sont des états-généraux « au petit pied. » Cette anecdote se trouve dans l'*Examen* d'une histoire de Henri IV, assez inconnue, composée par un écrivain nommé M. de Bury; mais l'auteur de l'*Examen* se trompe. Il est très faux, et il n'est pas possible que les états-généraux aient ordonné à leurs députés de dire au roi que les parlements sont des états-généraux. L'instruction porte ces propres paroles : « Il faut « que tous édits soient vérifiés et comme con- « trôlés ès cours de parlement, lesquelles, com- « bien qu'elles ne soient qu'une forme des trois « états, raccourcie au petit pied, ont pouvoir de « suspendre, modifier et refuser lesdits édits [b]. » Voyez les Mémoires de Nevers, page 449 du premier volume. Ainsi les premiers états de Blois ont dit à peu près le contraire de ce qu'on veut leur faire dire. Il faut, en critiquant une histoire, citer juste, et se mettre soi-même à l'abri de la critique :

[a] Le P. Daniel ne parle d'aucun de ces faits : c'est qu'il apprenait l'histoire de France à mesure qu'il l'écrivait.

[b] On commençait alors, en Europe, à s'apercevoir que les hommes avaient des droits antérieurs et supérieurs à toutes les lois positives. A la vérité, au lieu de chercher ces droits dans la nature, on les cherchait dans la Bible, dans la Mythologie, dans les lois des républiques grecques, dans les coutumes des peuples barbares. La science retardait les progrès de la raison. Cependant on sentit aux états de Blois que le roi, n'étant pas obligé d'assembler les états-généraux à des époques fixes, et conservant dans l'intervalle le pouvoir de faire des lois, il devenait absolu, à moins que les états ne donnassent à des corps perpétuels le droit de refuser ou de modifier les édits. On choisit les corps qui, composés de seigneurs, de prêtres, et de gradués, étaient une image en raccourci des trois états du royaume. Si les parlements opposaient de la résistance à des édits justes et utiles à la nation, le roi pouvait appeler de leur refus aux états-généraux. On est trop éclairé maintenant pour ne pas voir que ce système des états de Blois n'était propre qu'à faire de la France une aristocratie, gouvernement toujours d'autant plus tyrannique, que les membres de l'aristocratie sont moins considérables par eux-mêmes. Il était plus simple de rendre les états-généraux périodiques, et de ne regarder comme loi que ce qui serait adopté par eux. Si le duc de Guise eût voulu le bien de l'état, il eût pu faire ce changement; mais il ne voulait qu'avilir Henri III, et flatter le parlement dont il croyait avoir besoin. K



Digitized by Google

il faut surtout considérer que c'était alors un temps de troubles et de factions.

Le roi, qui dans la décadence de ses affaires se consolait par les plaisirs, permit à des comédiens italiens, dont la troupe se nommait *Gli Gelosi*, d'ouvrir un théâtre à l'hôtel de Bourbon. Le parlement leur en fit défense sous peine de dix mille livres d'amende. Ils jouèrent, malgré l'arrêt du parlement, en avril 1577, avec un concours prodigieux. On ne payait que quatre sous par place. Un fait si petit serait indigne de l'histoire, s'il ne servait à prouver qu'alors l'influence de la cour de Rome avait mis la langue italienne à la mode dans Paris, que l'argent y était extrêmement rare, et que la simple volonté du roi suffisait pour rendre un arrêt du parlement inutile.

Henri III jouait alors une autre comédie. Il s'était enrôlé dans la confrérie des flagellants. On ne peut mieux faire que de rapporter les paroles d'Auguste De Thou. « Ces pénitents, dit-il, ont donné « un sens détourné à ce passage des psaumes où « David dit qu'il est soumis aux fléaux de la colère « du Seigneur, *quoniam ego in flagella paratus* « *sum;* et, dans leurs mascarades, ils allaient se « fouettant par les rues. »

Le parlement ne rendit point d'arrêt contre cet abus dangereux, autorisé malheureusement par le roi même. Le cardinal de Lorraine, qui avait assisté comme lui, pieds nus, à la première procession des flagellants, en 1574, en avait remporté une maladie qui l'avait mis au tombeau. Le roi se crut obligé de donner cette farce au peuple pour imposer silence à la Ligue qui commençait à se former, et au peuple qui le croyait protecteur secret des hérétiques; mais comme il mêlait à cette dévotion ridicule des débauches honteuses trop connues, il se rendit méprisable au peuple même qu'il voulait séduire. Il crut, lorsque la Ligue éclata, qu'il la contiendrait en se mettant lui-même à la tête; mais il ne vit pas que c'était la confirmer solennellement, et lui donner des armes contre lui-même. Toutes ces démarches servirent à creuser son précipice: la Ligue l'obligea à tourner contre Henri de Navarre les armes qu'il aurait voulu employer contre elle.

Ce fut pendant cette guerre, et après la bataille de Contras, que le prince Henri de Condé mourut empoisonné à Saint-Jean-d'Angeli en Saintonge, le 5 mars 1588. Il faut voir sur cet empoisonnement avéré la lettre de Henri IV à la comtesse de Grammont, Corisande d'Andouin; c'est un des monuments les plus précieux de ces temps horribles.

Le grand prévôt de Saint-Jean d'Angeli fit tirer à quatre chevaux le nommé Ancelin Brillant *, ancien avocat au parlement de Bordeaux, et maître d'hôtel ou contrôleur du prince, convaincu d'avoir fourni le poison. On exécuta en effigie Belcastel, page de la princesse de Condé; on mit en prison la princesse elle-même; elle en appela à la cour des pairs. Elle fut long-temps prisonnière, et ce ne fut que sous le règne de Henri IV que le parlement, sans être assisté d'aucun pair, la déclara innocente.

* C'est ainsi que le nomme Henri IV dans sa lettre.

## CHAPITRE XXX.

**Assassinat des Guises. Procès criminel commencé contre le roi Henri III.**

Le 9 mai 1588 fut la journée qu'on nomme des *Barricades*, qui eut de si étranges suites. Le duc de Guise était arrivé dans Paris malgré les ordres du roi, en prétextant qu'il ne les avait pas reçus. Henri III, dont les gardes avaient été désarmés et arrêtés, sortit de Paris, et alla tenir les seconds états de Blois. Il n'y eut aucun député du parlement de Paris; presque tout ce qui composait les états était attaché aux Guises.

Le roi fut d'abord obligé de renouveler le serment d'union de la sainte Ligue, triste cérémonie dont il s'était lui-même imposé la nécessité. Cette démarche enhardit le clergé à demander tout d'une voix que Henri de Navarre fût déclaré exclus de tout droit à la couronne. Il fut secondé par le corps de la noblesse et par celui du tiers-état.

L'archevêque d'Embrun, Guillaume d'Avençon, suivi de douze députés de chaque ordre, vint supplier le roi de confirmer leur résolution. Cet attentat contre la loi fondamentale du royaume était encore plus solennel que le jugement rendu contre le roi Charles VII, puisqu'il était fait par ceux qui représentaient le royaume entier; mais Henri III commençait déjà à rouler dans son esprit un autre attentat tout différent.

Il voyait le duc et le cardinal de Guise maîtres de la délibération des états: on le forçait à faire la guerre à Henri de Navarre, et on lui refusait de l'argent pour la soutenir. Il résolut la mort de ces deux frères. Le maréchal d'Aumont lui conseilla de les mettre entre les mains de la justice, et de les faire punir comme criminels de lèse-majesté. Ce parti eût été le plus juste et le plus noble, mais il était impossible. Une grande partie des pairs et des officiers du parlement étaient de la Ligue. On n'aurait pu d'ailleurs rien prouver contre le duc, déclaré par le roi même général de la sainte union. Il s'était conduit avec tant d'art à la journée des Barricades, qu'il avait paru réprimer le peuple au lieu de l'exciter à la ré-

Digitized by Google

volte. De plus, le roi avait donné une amnistie solennelle, et avait juré sur le Saint-Sacrement d'oublier le passé.

Enfin, dans l'état des choses, au milieu des superstitions qui régnaient, les juges séculiers n'auraient pas osé condamner à la mort le cardinal de Guise. Rome, encore toute puissante par les préjugés des peuples, donnait à un cardinal le droit d'être criminel de lèse-majesté impunément; et il eût été plus difficile, même selon les lois, de prouver les délits du cardinal que ceux du duc son frère.

Henri III fit assassiner le duc par neuf de ses gentilshommes, de ceux qu'on nommait les quarante-cinq. Il fallut préparer cette vengeance par beaucoup de perfidie : elle ne pouvait s'exécuter autrement. Le duc de Guise fut tué dans l'appartement du roi; mais cette troupe des quarante-cinq qui avait trempé ses mains dans le sang de leur général, n'osa pas se charger du meurtre d'un prêtre. On trouva quatre malheureux soldats moins scrupuleux, qui le tuèrent à coups de hallebardes.

Ce double assassinat fesait espérer au roi que la Ligue consternée serait bientôt dissipée; mais il s'aperçut qu'il n'avait commis qu'une atrocité imprudente. Le duc de Mayenne, frère des deux princes égorgés, arma pour venger leur mort. Le pape Sixte-Quint excommunia Henri III. Paris tout entier se souleva, et courut aux armes.

La véridique De Thou nous instruit que Henri de Navarre, ce même Henri IV dont la mémoire nous est si chère, avait toujours rejeté avec horreur les offres que plusieurs gentilshommes de son parti lui avaient faites d'assassiner Henri de Guise. Cependant il avait plus à se plaindre du duc de Guise que Henri III. C'était à lui précisément que Guise en voulait; c'était lui que Guise avait fait déclarer par les états indigne de posséder jamais la couronne de France; c'était lui que la faction de Guise avait fait proscrire à Rome, par une bulle où il était appelé « génération bâtarde « et détestable de la maison de Bourbon; » c'était lui qu'en effet le duc de Guise voulait faire déclarer bâtard, sous prétexte que sa mère, Jeanne de Navarre, avait été autrefois promise en mariage au duc de Clèves. Malgré tant de raisons, Henri IV rejeta constamment une vengeance honteuse; et Henri III l'exerça d'une manière qui devait révolter tous les esprits.

Toute la France, excepté la cour du roi, disait que l'assassinat était un aussi grand crime dans un souverain que dans un autre homme; crime même d'autant plus odieux qu'il n'est que trop facile, et que de si affreux exemples sont capables de porter une nation à les imiter.

Anne d'Est, mère des deux princes assassinés, et Catherine de Clèves, veuve du duc de Guise, présentèrent requête au parlement de Paris contre les assassins. Le parlement répondit :

« Vu par la cour, toutes les chambres assem- « blées, la requête à elle présentée, etc.; tout « considéré, ladite cour a ordonné et ordonne « commission d'icelle être délivrée à ladite sup- « pliante. »

( Du même jour. ) Par un second arrêt, Mes Pierre Miebon et Jean Courtin furent nommés commissaires, le dernier janvier 1589, pour informer. Henri III avait ordonné qu'on fit le procès à la mémoire du duc; il expédia une commission dans Blois. Le parlement, sur une nouvelle requête, rendit l'arrêt suivant :

« Vu par la cour, toutes les chambres assem- « blées, la requête à elle présentée par dame Ca- « therine de Clèves, duchesse douairière de « Guise, etc., qui, avertie que ceux qui ont pro- « ditoirement meurtri les corps (des Guises) s'ef- « forcent de diffamer injurieusement leur mé- « moire par une forme de procès, ayant à cette « fin député certains prétendus commissaires, au « préjudice de la juridiction qui en appartient no- « toirement à ladite cour par les lois de France, « privativement à tous autres juges, quels qu'ils « puissent être : au moyen de quoi, icelle sup- « pliante a appelé et appelle de l'octroi et exécu- « tion de ladite commission, requérant en être « reçue appelante, et de tout ce qui s'en est en- « suivi et pourra ensuivre, comme de procé- « dures manifestement nulles et faites par des juges « notoirement incompétents, et ordonne commis- « sion lui être livrée pour intimer sur ledit appel, « tant ceux qui ont expédié et délivré ladite com- « mission que les commissaires; et néanmoins « ordonner que dès à présent défenses leur « soient faites, sur peine d'être déclarés infrac- « teurs des lois certaines et notoires de France, « et comme tels punis extraordinairement, de « passer outre, ni entreprendre aucune cour de « juridiction ou connaissance, etc. Tout considéré, « ladite cour a reçu et reçoit ladite de Clèves ap- « pelante de l'octroi de ladite commission, exé- « cution d'icelle et de tout ce qui s'en est ensuivi « et pourra ensuivre... et cependant, fait inhi- « bition et défenses particulièrement aux com- « missaires et tous autres de passer outre, etc. « Fait en parlement, le premier jour de fé- « vrier 1589. *Du Tillet.* »

On rapporte encore une autre pièce imprimée chez Denis Binet, avec permission, 1589.

AVERTISSEMENT AU PROCÈS.

« Messieurs les députés des provinces du

« royaume de France, demandeurs selon l'exploit « et libelle de M. Pierre Dufour Lévesque, en date « du 12 janvier 1589, d'une part, et le peuple et « consorts aussi joints, demandeurs d'une part, « contre Henri de Valois, au nom et en la qualité « qu'il procède, défendeur d'autre part; disent « par-devant vous messieurs les officiers et con- « seillers de la couronne de France, tenants la « cour de parlement à Paris, que, pour les causes, « raisons et moyens ci-après déduits :

« Ledit Henri de Valois, pour raison du meur- « tre et assassinat commis ès illustrissimes per- « sonnes de messieurs les duc et cardinal de « Guise, sera condamné, pour réparation dudit « assassinat, à faire amende honorable, nu en « chemise, la tête nue et pieds nus, la corde au « col, assisté de l'exécuteur de la haute justice, « tenant en sa main une torche ardente de trente « livres, lequel dira et déclarera en assemblée des « états, les deux genoux en terre, qu'à tort et « sans cause, malicieusement et témérairement, « il a commis ou fait commettre ledit assassinat « aux dessusdits duc et cardinal de Guise, du- « quel il demandera pardon à Dieu, à la justice « et aux états. Que dès à présent comme criminel « et tel déclaré, il sera démis et déclaré indigne « de la couronne de France, renonçant à tout « tel droit qu'il y pourrait prétendre, et ce, pour « les cas plus à plein mentionnés et déclarés au « procès, dont il se trouvera bien et dûment at- « teint et convaincu; outre qu'il sera banni et « confiné à perpétuité au couvent et monastère « des hiérouymites, assis près du bois de Vin- « cennes, pour là y jeûner au pain et à l'eau le « reste de ses jours. Ensemble condamné ès dé- « pens; et à ces fins disent, etc. Par ces moyens et « autres que la cour de grâce pourra trop mieux « suppléer, concluent les demandeurs avec dépens. « Pour l'absence de l'avocat, signé *Chicot*. »

Cette pièce est plus que suspecte. Bayle, en la citant à l'article Henri de Guise, aurait dû, ce me semble, faire réflexion qu'elle n'est point tirée des registres du parlement, qu'elle n'est point signée d'un avocat, qu'on la suppose signée par Chicot; c'est le même nom que celui du fou du roi. Il n'y est point fait mention de la mère et de la veuve des princes assassinés. Il n'était point d'usage de spécifier au parlement les peines que la justice peut infliger contre un coupable. Enfin cette requête doit être plutôt considérée comme un libelle du temps, que comme une pièce judiciaire. Elle sert seulement à faire voir quel était l'emportement des esprits dans ces temps déplorables [1].

[1] Cette dernière pièce nous paraît une plaisanterie contre les ligueurs. Les protestants, presque toujours privés en France de la liberté de se défendre, firent un grand usage de ces pièces supposées, dont personne n'a été la dupe lorsqu'elles ont paru, mais dont plusieurs ont été recueillies depuis comme des pièces authentiques.

Les deux autres pièces n'ont rien qui doive en faire soupçonner la vérité. Le duc de Guise avait été assassiné. N'eût-il été qu'un simple citoyen, le parlement devait faire le procès aux meurtriers. L'ordre du roi ne devait pas les mettre à l'abri de la condamnation. Ainsi, le premier arrêt n'est qu'un acte de justice et de courage. Le second a pour objet la défense des lois du royaume et des droits du parlement. La duchesse de Clèves demandait que l'on poursuivît ceux qui avaient expédié et délivré la commission, ce qui était inculper les officiers de la chancellerie, et le secrétaire d'état qui avait signé cette commission. Le parlement eut la sagesse de ne point faire droit sur cette partie de la requête. K

## CHAPITRE XXXI.

**Parlement traîné à la Bastille par les factieux. Décret de la Sorbonne contre Henri III. Meurtre de ce monarque.**

On peut avec juste raison ne pas regarder comme le parlement de Paris celui qui siégeait alors dans cette ville. C'est ici qu'il faut soigneusement observer les dates. Le duc de Guise avait été assassiné le vendredi 23 mars 1588, et le cardinal le 24.

La Ligue était à Paris toute puissante; la faction nommée des Seize, composée de bourgeois, et vendue à l'Espagne et au pape, était maîtresse de la ville.

Le lundi 16 janvier 1589, Jean Le Clerc dit Bussi, autrefois procureur au parlement, et devenu gouverneur de la Bastille, se transporta à la grand'chambre, suivi de cinquante satellites couverts de cuirasses, et le pistolet à la main; il ordonna au premier président De Harlai, aux présidents De Thou et Potier, de le suivre. Il alla ainsi de chambre en chambre se saisir des magistrats qu'il soupçonnait être attachés au roi. Ils furent conduits à la Bastille au nombre de cinquante, à travers deux haies de bourgeois.

Quelques membres de la chambre des comptes, du grand conseil et de la cour des aides, furent mis dans d'autres prisons.

Le parlement était alors composé d'environ cent quatre-vingts membres. Il y en eut cent vingt-six qui firent serment sur le crucifix de ne jamais se départir de la Ligue, et de poursuivre la vengeance de la mort du duc et du cardinal de Guise contre les auteurs et les complices. Les greffiers, les avocats, les procureurs, les notaires, firent le même serment, au nombre de trois cent vingt-six.

Le mardi 17 janvier, qui était le lendemain de l'emprisonnement des cinquante magistrats, le parlement tint ses séances comme à l'ordinaire. L'audience fut tenue par le président Barnabé Brisson, qui accepta ce dangereux poste. Il crut se préparer une ressource contre l'indignation du

Digitized by Google

roi, en protestant secrètement par-devant les notaires Luçon et Le Noir, que c'était malgré lui qu'il présidait à ce parlement, et qu'il cédait à la violence : protestation qui sert rarement d'excuse, et qui ne décèle qu'un esprit faible.

Le premier président Achille de Harlai, plus courageux, aima mieux rester à la Bastille que de trahir son roi et sa conscience [1]. Brisson crut ménager les deux partis, et fut bientôt la victime de sa politique malheureuse.

Ce fut dans ce même mois de janvier que la Sorbonne, s'étant assemblée extraordinairement au nombre de soixante et dix docteurs, déclara que le peuple était libre du serment de fidélité prêté au roi, *populus hujus regni solutus est et liberatus a sacramento fidelitatis*, etc. Un tel acte n'aurait été dans d'autres temps qu'un crime de lèse-majesté au premier chef; mais alors c'était un arrêt d'une cour souveraine de conscience, arrêt qui, favorisant l'opinion publique, était exécuté avec zèle.

Le jeudi 26 janvier [a], le héraut Auvergne, envoyé de la part du roi, se présenta aux portes de Paris pour interdire le parlement et les autres cours supérieures. On le mit en prison; il fut menacé de la corde, et renvoyé sans réponse. Le roi avait indiqué que son parlement se tiendrait à Tours, comme Charles VII avait tenu le sien à Poitiers; mais il ne réussit pas mieux que Charles VII. Il créa quelques conseillers nouveaux; ceux qui pouvaient lui être affectionnés dans le parlement de Paris n'eurent pas la liberté d'aller à Tours, et cette cour continua ses fonctions sans difficulté.

Le 13 mars [b], le duc de Mayenne prêta dans la grand'chambre le serment de lieutenant général de l'état royal et couronne de France. Le président Brisson lisait le serment, et le duc de Mayenne répétait mot à mot après lui.

Le même esprit de sédition avait gagné presque toutes les villes du royaume. La populace de Toulouse égorgea le premier président Duranti et l'avocat général Daffis, deux magistrats connus par leur fidélité pour le roi et par l'intégrité de leur vie. On pendit le cadavre de Duranti à une potence. Les autres membres du parlement de Toulouse, dont deux conseillers, comme le remarque De Thou, avaient les mains encore teintes du sang de leur premier président, embrassèrent le parti de la Ligue. Henri III fut pendu en effigie dans la place publique par le peuple furieux. On vendait une mauvaise estampe de lui et on criait : *A cinq sous notre tyran.*

Henri III, qui s'était attiré tant de malheurs pour n'avoir pas voulu s'unir avec Henri de Navarre, et pour s'être imaginé qu'il pourrait triompher à la fois de la Ligue et de ce brave prince, fut enfin obligé d'avoir recours à lui. Les deux rois joignirent leurs armées, et vinrent se camper à Saint-Cloud, devant Paris. La duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, animait avec fureur les Parisiens à soutenir toutes les horreurs du siége.

Il est rapporté dans le *Journal de Henri III*, que le roi lui fit dire qu'il la ferait brûler vive; à quoi elle répondit : « Le feu est pour des sodomites tel que lui. »

Trois jours après ce discours, le moine Jacques Clément, jacobin, que le président De Thou ne fait âgé que de vingt-deux ans, assassina Henri III dans Saint-Cloud.

On trouve dans les mémoires de ce temps-là que La Guesle, procureur-général, qui avait trouvé le moyen de s'évader de Paris, et qui malheureusement présenta lui-même le moine au roi, ne fut point appelé pour faire le procès au cadavre du meurtrier, tué de plusieurs coups de la main des gardes, immédiatement après avoir commis son crime. Il déposa comme un autre dans le procès criminel fait au cadavre par le marquis de Richelieu, grand prévôt de France; et ce fut Henri IV qui porta lui-même l'arrêt, le 2 août 1589, et condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé. Le même prince condamna, deux jours après, un cordelier, nommé Jean Le Roi, à être jeté vivant dans un sac au fond de la Seine, pour avoir tué un de ses serviteurs.

A l'égard du moine Jacques Clément, il avait été incité à ce parricide par son prieur, nommé Bourgoin, et par la duchesse de Montpensier. Les mémoires du temps disent que cette princesse s'était abandonnée à lui pour le mieux encourager; Mais ce fait est bien douteux. Jacques Clément n'eut pas le temps de s'en vanter : et sans doute la princesse n'en fit pas l'aveu : il faut s'en tenir aux faits publics et constatés.

[1] Voltaire, dans *la Henriade*, chant IV, vers 441-42, dit en parlant de Harlai :

> Il se présente aux Seize, il demande des fers
> Du front dont il aurait condamné ces pervers.

Ces vers ne sont point une exagération poétique : ils rendent exactement ce qu'on trouve dans les mémoires du temps. C'est ce même Harlai qui, lorsque le duc de Guise voulut lui faire une grande apologie de sa conduite dans la journée des Barricades, lui dit pour toute réponse : « Monsieur c'est « grande pitié quand le valet chasse le maître de la mai- « son. »

Il était peu riche; le roi lui avait donné un terrain pour bâtir une maison. Ayant été obligé quelque temps après de s'opposer à un édit qu'il croyait injuste, il renvoya le brevet de ce don. Le roi ne voulut pas l'accepter. Il mourut sous Louis XIII, âgé d'environ quatre-vingts ans. K.

[a] 1589. — [b] 1589.

## CHAPITRE XXXII.

**Arrêts de plusieurs parlements, après la mort de Henri III. Le premier président Brisson pendu par la faction des Seize.**

Après la mort de Henri III, il ne parut pas que Henri IV dût être jamais roi de France. Plusieurs seigneurs catholiques l'abandonnèrent, sous prétexte qu'il était hérétique, mais dans le dessein réel de démembrer le royaume, et d'en saisir quelques ruines. Les prédicateurs remercièrent Dieu dans Paris de la mort de Henri de Valois.

Dès le 7 août [a], le duc de Mayenne fit publier dans le parlement, et enregistrer un édit par lequel on reconnaissait pour roi le cardinal Charles de Bourbon, qu'on nomma Charles X. On fit frapper de la monnaie en son nom. Ce Charles X était un vieillard peu capable du rôle qu'on lui fesait jouer, et qui de plus était alors prisonnier d'état à Chinon. Henri IV avait été obligé de s'assurer de sa personne, et la Ligue ne le regardait que comme un fantôme au nom duquel elle s'arrogeait la suprême puissance.

Le parlement de Bordeaux ne reconnut ni Henri IV, ni Charles X; mais celui de Toulouse donna un étonnant exemple : voici comme il s'exprima le 22 août.

« La cour, toutes les chambres assemblées, « avertie de la miraculeuse, épouvantable et « sanglante mort de Henri III, advenue le pre- « mier de ce mois, a exhorté et exhorte tous les « évêques et pasteurs ... de faire chacun, en leurs « églises, rendre grâce à Dieu de la faveur qu'il « nous a faite de la délivrance de la ville de Paris « et autres villes du royaume; a ordonné et « ordonne que tous les ans, le premier d'auguste, « l'on fera procession et prières publiques en « reconnaissance des bénéfices qu'il nous a faits « ledit jour. »

Cet étrange arrêt ajoutait défense, sous peine de mort, de reconnaître Henri de Bourbon, soi-disant roi de Navarre, et enjoignait d'observer exactement la bulle d'excommunication lancée contre ce prince par le pape Sixte-Quint, en vertu de laquelle bulle la cour le déclare une seconde fois indigne et incapable de succéder à la couronne de France, comme atteint et convaincu de plusieurs crimes notoires, mentionnés dans ledit arrêt.

C'est ainsi qu'on foulait aux pieds toutes les lois divines et humaines sous le nom de la justice et de la religion.

Tandis que Henri IV, à peine à la tête de trois mille hommes, battait au combat d'Arques, près de Dieppe, le duc de Mayenne qui en avait environ dix mille, tandis que, nuit et jour sous les armes, il regagnait une partie de son royaume par sa valeur et par celle de la noblesse attachée à sa fortune, le cordelier Peretti, devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, envoyait un légat à Paris, et lui donnait une juridiction entière sur les laïques, dans presque tous les cas qui sont essentiellement de la juridiction royale. Ce légat était le cardinal Cajetan, de la même maison que ce Boniface VIII dont la mémoire était encore si odieuse en France. Ses lettres de créance et les provisions de sa juridiction suprême furent enregistrées sans difficulté au parlement de Paris, le 20 février 1590, à la requête du procureur général.

Dans le même temps la Sorbonne continuait à seconder cette démence, autant qu'il était en elle. (10 février) Elle déclarait sérieusement que le pape est en droit d'excommunier et de déposer les rois; qu'il n'était pas même permis de traiter avec Henri de Béarn, hérétique et relaps; que ceux qui le reconnaissaient pour roi *étaient en péché mortel;* et elle assurait au nom de la Sainte-Trinité, « que quiconque osait parler de paix « était désobéissant à l'Église, notre sainte mère, « et en devait être retranché, comme un membre « pourri et gangréné. »

Le 5 mars de la même année, le parlement fit publier un nouvel arrêt par lequel il était défendu, sous peine de mort, d'avoir la moindre correspondance avec Henri IV, et ordonné de reconnaître le fantôme Charles X pour roi, et le duc de Mayenne, lieutenant général de l'état royal, pour maître.

Henri IV répondait aux parlements et à la Sorbonne en gagnant la bataille d'Ivri [a]. Le cardinal de Bourbon, Charles X, reconnu roi dans Paris et dans une partie de la France, mourut quelque temps après au château de Châtenai [b] en Poitou, où Henri IV l'avait fait transférer. La Ligue ne s'occupa qu'à faire élire un nouveau roi. L'intention de Philippe II était de donner le royaume de France à sa fille Claire-Eugénie, qui devait épouser le duc de Guise, fils du Balafré, assassiné à Blois.

On fesait toujours rendre des arrêts par le parlement, et ce qu'on appelle des décrets par Sorbonne. Celle-ci, par son décret du 7 mai 1590, promettait la couronne du martyre à quiconque avait le bonheur de mourir en combattant contre Henri IV.

Ce fut en vertu de ce décret [c] que se fit cette

[a] 1589.

[a] 11 mars 1590.—[b] 9 mai 1590.— [c] 5 juin 1590.

fameuse procession de la Ligue, en présence du cardinal Cajetan, légat du pape, de plusieurs évêques italiens, et du jésuite Bellarmin, depuis cardinal, qui tous avaient suivi le légat.

L'évêque de Senlis, Guillaume Rose, était à la tête, portant un crucifix d'une main, et une hallebarde de l'autre. Après lui venait le prieur des chartreux, suivi de tous ses moines, l'habit retroussé, le capuchon abattu, un casque en tête. Les quatre ordres mendiants, les minimes, les capucins, marchaient dans le même équipage, portant tous de vieux mousquets avec un air menaçant, les yeux enflammés, et grinçant les dents, comme dit le président De Thou.

Le curé de Saint-Côme fesait l'office de sergent; il ordonnait la marche, les haltes, les salves de mousqueterie. Les moines défilant devant le coche du légat, l'un d'eux tua son aumônier d'un coup de fusil chargé à balle. Cet accident ne troubla pas la cérémonie. De Thou rapporte que les moines crièrent que cet aumônier était sauvé, puisqu'il était mort dans une si sainte cérémonie; et le peuple ne prit seulement pas garde à la mort de l'aumônier.

Cependant on pendait sans miséricorde tous ceux qui parlaient de traiter avec le roi. Ce prince, victorieux à Ivri, était déjà devant les portes de Paris avec des troupes plus formidables que la procession des moines.

Il fit préparer * une escalade du côté du faubourg Saint-Jacques, pendant une nuit fort sombre. Cette entreprise allait réussir. Qui croirait qu'un libraire, un avocat et un jésuite, empêchèrent Henri IV de se rendre maître de sa capitale? Le jésuite, d'une vieille hache, coupa la main d'un soldat qui avait déjà le poignet appuyé sur la muraille; on jeta de la paille allumée dans le fossé où les royalistes étaient descendus l'alarme fut donnée partout, et Henri IV fut obligé de se retirer.

La guerre continua de tous côtés. Les Parisiens redoublaient tous les jours leur serment de ne point reconnaître le roi.

Le nouveau pape, Grégoire XIV, envoyait des troupes au secours de la Ligue; il fournissait aux factieux de Paris quinze mille livres par mois du trésor que Sixte-Quint avait amassé. Ces troupes marchaient avec un archevêque nommé Matenci, qui fesait la fonction de commissaire général de l'armée. La ville de Verdun était son rendez-vous. Le jésuite Jouvenci avoue, dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, que le supérieur des novices de Paris, nommé Nigri, rassembla tous les novices de l'ordre, et les mena à Verdun à l'armée papale, dans laquelle ils furent incorporés. Ce trait, qui peut paraître incroyable, ne l'est point après tout ce que nous avons vu.

Au milieu de tant d'événements, les uns horribles, les autres ridicules, la faction qu'on nommait des Seize, qui avait dans Paris beaucoup plus d'autorité que le parlement, et qui balançait même celle du duc de Mayenne, donna un nouvel exemple des excès d'atrocité où les guerres civiles entraînent les hommes. Ces Seize, ayant découvert qu'un procureur de la ville, nommé Brigard, avait envoyé une lettre à Saint-Denis, occupé alors par les troupes royales, le déférèrent au parlement pour lui faire son procès. Le premier président Barnabé Brisson, sauva la vie à ce malheureux. Les seize soupçonnèrent Brisson d'être, dans le cœur, du parti du roi; et voici comme ils s'en vengèrent.

Bussi-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, celui-là même qui avait déjà emprisonné une partie du parlement, commença d'abord par exiger un blanc signé de dix des principaux factieux, en leur disant que c'était pour consulter la Sorbonne. Dès qu'il eut leur signature, il remplit le papier d'une sentence de mort contre le premier président. On épia le moment où il avait l'imprudence d'aller à pied dans les rues. Il fut saisi, conduit au Petit-Châtelet; et dès qu'il y fut entré, Cromé, conseiller au grand conseil, se présenta à lui, revêtu d'une cotte d'armes, le fit mettre à genoux, et lui lut la sentence qui le condamnait à être pendu pour crime de lèse-majesté divine et humaine.

C'est une chose assez singulière que Brisson, dans ce moment terrible, l'esprit encore rempli des formalités des lois dans lesquelles il avait été élevé, demanda à être confronté avec les témoins qui l'accusaient. Cromé ne lui répondit que par un grand éclat de rire. Brisson eut la faiblesse de demander qu'on différât l'exécution jusqu'à ce qu'il eût fini un ouvrage de jurisprudence qu'il avait commencé; on rit encore davantage et il fut pendu à une poutre *.

Une heure après, le lieutenant du grand-prévôt, nommé Cheuillier, alla saisir, dans le palais, Larcher, conseiller de la grand'chambre, sous-doyen des conseillers, vieillard septuagénaire, accusé aussi d'être partisan du roi. Il fut mené au même endroit où était le corps de Brisson. Dès que Larcher aperçut ce spectacle, il demanda lui-même à mourir, et on le pendit à la même poutre.

Le curé de Saint-Côme, dans le même temps, suivi d'une troupe de prêtres et de suppôts de

* 10 septembre 1590

* 15 novembre 1591.

l'université, était allé prendre dans son lit le conseiller au châtelet Tardif, dangereusement malade, et qui venait d'être saigné; il le présenta lui-même au bourreau, et le fit périr de la même manière.

C'est encore une des horreurs de la nature humaine, qu'il se trouve des hommes qui fassent de ces exécutions, et dont le métier soit d'arracher la vie à d'autres hommes, sans s'informer seulement ni si cette mort est juste, ni quel est le droit de celui qui la commande.

Le lendemain on exposa les trois corps dans la place de Grèves, pendus à une potence avec des écriteaux qui les déclaraient traîtres, ennemis de Dieu, et hérétiques. Le duc de Mayenne était alors absent de Paris; et les Seize, qui se croyaient les maîtres de la ville, prirent ce temps pour écrire au roi d'Espagne. Ils lui dépêchèrent le jésuite Claude Matthieu, pour le supplier de leur donner sa fille pour reine, en la mariant au jeune duc de Guise. La lettre que Matthieu portait fut interceptée et portée au roi. Il ne manqua pas d'en faire tomber une copie entre les mains du duc de Mayenne; c'était le seul moyen de diviser la ligue, en semant la jalousie entre ce duc et son neveu.

Mayenne, arrivé à Paris, commença par ôter à Bussi-le-Clerc son gouvernement de la Bastille; il fit pendre, sans forme de procès, quatre des scélérats qui avaient fait mourir les magistrats. Le même bourreau servit pour eux tous, et fut ensuite pendu lui-même.

Cromé, le plus coupable, échappa; le parlement reprit ses fonctions ordinaires; et le président Le Maître prit la place de Brisson, sans être intimidé par la catastrophe de son prédécesseur.

## CHAPITRE XXXIII.

Le royaume démembré. Le seul parlement, séant auprès de Henri IV, peut montrer sa fidélité. Il décrète de prise de corps le nonce du pape.

Pendant que le parlement de Paris était ainsi tour à tour l'organe et la victime de la Ligue, il faut voir ce que fesaient les autres parlements du royaume. Celui de Provence avait envoyé au duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, gendre de Philippe II, une députation solennelle, composée de Chastel, évêque de Riez, du baron d'Ampus, et d'un avocat nommé Fabrègues.

Le duc arriva dans Aix le 14 novembre *. On lui présenta le dais, comme au roi; tous les membres du parlement lui baisèrent la main. Honoré du Laurens porta la parole pour toute la compagnie; on le reconnut pour protecteur de la province, et on lui prêta serment de fidélité.

Le parlement de Grenoble était alors partagé; ceux qui étaient fidèles au roi s'étaient retirés au Pertuis; mais Lesdiguières, qui fut depuis connétable, ayant pris la ville, le parlement se réunit, et n'administra plus la justice qu'au nom du roi.

Le parlement de Rouen se trouvait dans une situation toute semblable à celle qu'éprouvait le parlement de Paris; entièrement dominé par la faction de la Ligue, et à la merci des troupes espagnoles, il eut le malheur de rendre l'arrêt suivant le premier janvier 1592:

« La cour a fait et fait très expresses inhibitions « et défenses à toutes personnes, de quelque état, « dignité et condition qu'elles soient, sans nul « excepter, de favoriser, en aucun acte et ma- « nière que ce soit, le parti de Henri de Bour- « bon, mais s'en désister incontinent, à peine d'ê- « tre pendus et étranglés. Ordonne ladite cour « que monition générale sera octroyée au procu- « reur général, *nemine dempto*, pour informer « contre ceux qui favoriseront ledit Henri de « Bourbon et ses adhérents... Est ordonné que « par les places publiques seront plantées potences « pour y pendre ceux qui seront si malheureux « que d'attenter contre leur patrie. »

Il n'y eut que le parlement du roi, séant tantôt à Tours, tantôt à Châlons, qui pût donner un libre cours à ses sentiments patriotiques. Le pape Grégoire XIV, à son avénement au pontificat, avait d'abord envoyé un nonce à la Ligue pour seconder le cardinal Cajetan, qui fesait à Paris les fonctions de légat. Ce nonce s'appelait Landriano; il apportait des bulles qui renouvelaient les excommunications et les monitoires contre Henri III et Henri IV.

Le petit parlement de Châlons, qui n'avait pas même alors de président à sa tête, déploya toute la vigueur que les autres auraient montrée s'ils avaient été ou plus libres, ou moins séduits. Il décréta de prise de corps Landriano, soi-disant nonce du pape, qui avait osé entrer dans le royaume sans la permission du roi, le fit citer trois jours de marché à son de trompe, accorda dix mille livres de récompense à qui le livrerait à la justice, défendit aux archevêques et évêques de publier ses bulles, sous peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté, et enfin appela au futur concile de l'élection de Grégoire XIV.

Cette démarche, qui étonna toute la France était régulière et simple. C'était en effet une insulte à toutes les lois et à la raison humaine, qu'un évêque étranger osât décider du droit des

* 1591

couronnes. La religion qui lui servait de prétexte condamnait elle-même cette audace, et le bon sens en fesait sentir le ridicule; mais depuis Grégoire VII, l'opinion, qui fait tout, avait enraciné ces funestes idées dans toutes les têtes ecclésiastiques, qui avaient versé ce poison dans celles des peuples. L'ignorance recevait ces maximes, la fraude les appuyait, et le fer les soutenait. Un moine suffisait alors parmi les catholiques pour persuader que l'apôtre Pierre, qui n'alla jamais à Rome, et qui ne pouvait savoir la langue latine, avait siégé vingt-cinq ans sous Tibère et sous d'autres empereurs, dans un temps où le titre d'évêché n'était affecté à aucun lieu; et que de ce prétendu siége il avait transmis à Grégoire XIV, qui vint quinze cents ans après lui, le droit de parler en maître à tous les souverains et à toutes les Églises. Il fallait être ligueur effréné, ou imbécile, pour croire de telles fables, et pour se soumettre à une telle tyrannie.

Il se trouva, pour l'honneur de la France, deux cardinaux et huit évêques qui secondèrent la fermeté du vrai parlement, autant que le permettait leur caractère. Les cardinaux étaient celui de Bourbon, cousin-germain du roi, et de Lenoncourt, quoique Lorrain. Les prélats étaient De Beaune, archevêque de Bourges; Du Bec, évêque de Nantes; De Thou, évêque de Chartres; Fumée, de Beauvais; Sourdis, de Maillezais *; D'Angennes, du Mans; Clausse, de Châlons; D'Aillou, de Bayeux. Leurs noms méritent d'être consacrés à la postérité.

(24 septembre 1594.) Ils firent ensemble un mandement à Chartres, adressé à tous les catholiques du royaume. « Nous sommes informés, disent-ils, que Grégoire XIV, mal instruit, et « trompé par les artifices des ennemis de l'état, a « envoyé des bulles et des monitoires pour interdire et excommunier les évêques, les princes et « la noblesse, qui ne sont pas rebelles à leur roi... « Après une mûre délibération, nous déclarons « ces excommunications nulles dans la forme et « dans le fond, injustes, dictées par les ennemis « de la France... sans préjudicier à l'honneur du « pape. »

Le parlement du roi, alors séant à Tours, fit mieux : il fit brûler par la main du bourreau les bulles du pape, et déclara Grégoire, soi-disant pape, perturbateur du repos public, et complice de l'assassinat de Henri III, puisqu'il l'avait approuvé.

Le parlement de Paris, de son côté, pressé par les ligueurs, fit brûler l'arrêt de celui de Tours au pied du grand escalier, et lui donna les qualifications d'*exécrable* et d'*abominable*.

Le parlement de Tours traita de même l'arrêt du parlement de Paris. Il fallait que la victoire jugeât de ces disputes; mais Henri IV, à qui le duc de Parme avait fait lever le siége de Paris et de Rouen, n'était pas encore en état d'avoir raison *.

Le premier président, Achille de Harlai, était alors auprès du roi; c'était lui qui soutenait la dignité du parlement de Tours et de Châlons. Il s'était enfin racheté de la prison de la Bastille, et avait trouvé le moyen de se rendre auprès de Henri IV. Il conçut le premier l'idée de secouer enfin pour jamais le joug du pape, et de créer un patriarche. Le cardinal de Lenoncourt et l'archevêque de Bourges entraient dans ce dessein; mais il était impraticable. Il eût fallu changer tout d'un coup l'opinion des hommes, qui ne change qu'avec le temps, ou avoir assez de troupes et assez d'argent pour commander à l'opinion.

Cependant, ce parlement statua des réglements dignes de la liberté de l'Église gallicane. Toutes les nominations du roi aux évêchés et aux abbayes devaient être confirmées par l'archevêque de la métropole, sans recourir à une bulle du pape; tout le clergé conserverait ses droits, indépendamment des ordres de Rome; les évêques accorderaient les mêmes dispenses que le pape. Ce réglement était aussi sage que hardi; il réprimait l'ambition d'une cour étrangère, et flattait le clergé national; et cependant, à peine eut-il lieu quelques mois : l'Église était aussi déchirée que l'état; la même ville était prise tour à tour par des catholiques et par des protestants; l'ordre et la police ne sont pas le partage d'une guerre civile.

## CHAPITRE XXXIV.

Etats-généraux tenus à Paris par des Espagnols et par des Italiens. Le parlement soutient la loi salique. Abjuration de Henri IV.

Au milieu de tous les reflux orageux de la fortune de Henri IV, le temps était arrivé où Philippe II croyait donner un maître à la France. Du fond de l'Escurial il fesait tenir les états-généraux à Paris, convoqués par les menées de son ambassadeur et par celles du cardinal légat, plus encore que par les ordres du duc de Mayenne. Paris avait une garnison espagnole; Philippe promettait une armée de vingt-quatre mille hommes, et beaucoup d'argent. Henri IV n'en avait point, et

* Evêché qui ne subsiste plus, et qui fut transféré à la Rochelle dès l'année 1649.

* Daniel supprime ou étrangle tous ces faits rapportés par De Thou. Ce n'est pas la peine d'écrire l'histoire de France pour oublier des choses si capitales.

Digitized by Google

son armée était peu considérable. Il était campé à Saint-Denis, d'où il pouvait voir arriver dans Paris les députés de ces états-généraux qui allaient donner son patrimoine à un autre.

Le pape Clément VIII, qui avait succédé à Grégoire XIV, envoya, le 15 avril *, un bref au cardinal légat, par lequel il lui ordonnait de procéder à l'élection d'un roi. Le bref ne fut enregistré que le 28 octobre. Le parlement de Châlons signala son zèle ordinaire contre cette insolence; mais il ne décréta point de prise de corps le légat, comme il avait décrété Landriano. Ce titre de *légat* en imposait encore, et il y a des préjugés que la fermeté la plus grande n'ose quelquefois attaquer.

Cet arrêt du parlement de Châlons fut encore brûlé par celui de Paris le 24 décembre. Ces deux parlements se fesaient la guerre par leurs bourreaux, et toute la France en armes attendait quel roi les états opposeraient au roi légitime.

Le parlement de Paris n'eut point de séance dans ces états. Ils s'ouvrirent, le 25 janvier 1593, dans le Louvre. On y voyait un Jean Boucher, curé de Saint-Benoit, séditieux, emporté jusqu'à la démence; un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; un Cueilli, docteur de Sorbonne; mais le président De Neuilli, le président Le Maître, et le conseiller Guillaume Du Vair, y avaient place au nom du parlement. Les harangues qui furent prononcées étaient aussi ridicules que celles de la *satire Ménippée*. Ce ridicule n'empêchait pas qu'on ne se disposât à nommer un roi. L'or de l'Espagne et les bulles de Rome pouvaient beaucoup. Des troupes espagnoles s'avançaient encore. Le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, admis dans ces états, y parlait comme un protecteur parle à des peuples malheureux et désunis qui ont besoin de lui. Enfin il déclara qu'il fallait élire l'infante d'Espagne, et qu'on lui donnerait pour mari le jeune duc de Guise, ou le duc de Nemours de Savoie, son frère utérin; mais c'était sur le duc de Guise que le choix devait tomber.

Trois Espagnols dominèrent dans ces états-généraux de France, le duc de Feria, ambassadeur extraordinaire, don Diego d'Ibarra et Taxis, ambassadeur ordinaire, et le licencié Mendoza. Taxis et Mendoza firent chacun un long discours contre la loi salique. On l'avait déjà foulée aux pieds du temps de Charles VI. Elle avait reçu auparavant de rudes atteintes; et si les Espagnols, secondés du pape, avaient réussi, cette loi n'était plus qu'une chimère, Henri IV était perdu; mais heureusement le duc de Mayenne était aussi intéressé que Henri IV à prévenir ce coup fatal. L'élection d'une reine espagnole le fesait tomber des degrés du trône où il était assis le premier. Il se voyait le sujet du jeune Guise son neveu, et il n'était pas possible qu'il consentît à ce double affront.

Le parlement de Paris, dans cette extrémité, secourut à la fin Henri IV et le duc de Mayenne, et sauva la France.

Le Maître, que le duc de Mayenne avait créé premier président, assembla toutes les chambres le 29 juin 1595. On déclara la loi salique inviolable; on protesta de nullité contre l'élection d'un prince étranger; et le président Le Maître fut chargé de signifier cet arrêt au duc de Mayenne, et de lui faire les représentations les plus fortes. Le duc de Mayenne les reçut avec une indignation simulée; car pouvait-il être affligé que le parlement rejetât une élection qui lui aurait ôté son pouvoir? Ces remontrances même le flattaient beaucoup. Le parlement lui disait avec autant d'adresse que de fermeté *: « Imitez le roi Louis XII, « votre bisaïeul, que son amour pour la patrie a « fait surnommer le Père du peuple. » Ces paroles fesaient assez entendre qu'on ne le regardait pas comme un prince étranger; et, tant qu'on éloignait le choix de l'infante, il demeurait revêtu de l'autorité suprême, sous le titre de protecteur et de lieutenant général de l'état royal de France [1].

Dans cette incertitude des états-généraux, il se formait plusieurs partis: celui d'Espagne et de Rome était encore le plus considérable; mais les meilleurs citoyens, parmi lesquels on comptait plusieurs membres du parlement, étaient en secret pour Henri IV, et penchaient à le reconnaître pour roi, de quelque religion qu'il pût être: ils croyaient qu'il tenait son droit à la couronne de la nature, qui rend tout homme héritier du bien de ses ancêtres. Si on ne doit point demander à

* 1593

* De Thou, livre CVI.

[1] A la mort du duc de Guise, le parlement était composé d'environ cent quatre-vingts membres. Bussi en mit en prison cinquante, les plus connus par leur fidélité au roi et par leur courage. Brisson se voit forcé à regret de paraître ligueur. Larcher et lui sont pendus peu de temps après, et, en 1595, le parlement rend un arrêt pour le maintien de la loi salique. On peut couvrir de ces faits que le parti de Henri IV, le parti des lois et de la justice dominait dans le parlement; et que si cette compagnie eût été libre, elle ne se fût pas écartée de la fidélité qu'elle devait au roi. Le fanatisme de quelques membres, la corruption de quelques autres vendus aux Guises et à l'Espagne, la terreur du reste, la dispersion ou la mort de tous ceux qui avaient du courage, furent cause que ce débris du parlement, renfermé dans Paris, rendit des arrêts contraires aux principes reconnus de la magistrature. Cependant l'arrêt qui reconnaissait pour roi le cardinal de Bourbon conservait la succession dans la ligne catholique; et il faut songer que depuis plusieurs siècles l'idée qu'un prince hérétique perd ses droits au trône était celle de toute l'Europe. Les protestants eux-mêmes n'étaient pas éloignés de cette doctrine; aussi sévères contre l'hérésie que les plus zélés partisans de Rome, ils se bornaient à soutenir que la doctrine qu'ils prêchaient ne devait pas être regardée comme hérétique. On voit enfin que le parlement profita, pour déclarer la loi salique inviolable, du premier moment où il put faire cette déclaration sans s'exposer à la violence des ligueurs. K.

un citoyen ce qu'il croit de l'eucharistie et de la confession pour qu'il jouisse des biens de son père, à plus forte raison ne devait-on pas demander cette condition à l'héritier naturel de tant de rois. Henri IV n'exigeait point des ligueurs qu'ils se fissent protestants; pourquoi vouloir que Henri IV se fît catholique? pourquoi gêner la conscience du meilleur des hommes et du plus brave des princes, qui ne gênait la conscience de personne?

Tels étaient les sentiments des gens raisonnables, et c'est toujours le plus petit nombre.

Une grande partie du peuple, qui sentait sa misère et qui ne raisonnait point, souhaitait ardemment Henri IV pour roi, mais ne le voulait que catholique. Pressé à la fois par l'équité, qui tôt ou tard parle au cœur de l'homme, mais encore plus dominé par la Sorbonne et par les prêtres, partagé entre la superstition et son devoir, il n'eût jamais reconnu un roi qui priait Dieu en français, et qui communiait sous les deux espèces.

Henri IV prit enfin le seul parti qui convenait à sa situation et à son caractère. Il fallait se résoudre ou à passer sa vie à mettre la France à feu et à sang et hasarder sa couronne, ou ramener les esprits en changeant de religion. Des princes d'Orange, des Gustave-Adolphe, des Charles XII, n'auraient pas pris ce dernier parti. Il y aurait eu plus d'héroïsme à être inflexible; mais il y avait plus d'humanité et plus de politique dans sa condescendance. Cette négociation, qui coûtait à son cœur, mais qui était nécessaire, avait commencé dès la première tenue des états. Les évêques de son parti avaient eu de fréquentes conférences à Surène avec les évêques du parti contraire, en dépit de la Sorbonne, qui avait eu l'insolence et la faiblesse de déclarer ces conférences illicites et impies, mais dont les décrets, méprisés par tous les bons citoyens, commençaient à l'être par la populace même.

On tint donc ces conférences pendant une trêve accordée par le roi et le duc de Mayenne. Les deux principaux chefs de ces négociations étaient Renaud, archevêque de Bourges, du côté du roi; et d'Espinac, archevêque de Lyon, pour la Ligue; le premier, respectable par sa vertu courageuse; l'autre diffamé par son inceste avec sa sœur, et odieux par ses intrigues.

Quelques détours que d'Espinac pût prendre pour s'opposer à la conclusion, quelques efforts qu'il tentât avec ses collègues pour intimider les évêques royalistes, quelques menaces qu'il fit de la part du pape, il ne put empêcher les prélats du parti du roi de recevoir son abjuration. L'Espagne, Rome, le duc de Mayenne, et la Ligue, combattaient pour le papisme, et tout ce qu'ils craignaient était que Henri IV ne se fît catholique. Il franchit ce pas, le 25 juillet 1593, dans l'église de Saint-Denis.

Ce n'est pas un trait indigne de cette histoire, d'apprendre qu'un curé de Saint-Eustache, avec six de ses confrères, ayant demandé au duc de Mayenne la permission d'aller à Saint-Denis voir cette cérémonie, le duc de Mayenne les renvoya au légat de Rome, et ce légat les menaça de les excommunier s'ils osaient être témoins de la conversion du roi. Ces bons prêtres méprisèrent la défense du légat italien; ils sortirent de Paris à travers une foule de peuple qui les bénissait; ils assistèrent à l'abjuration, et le légat n'osa les excommunier.

Il n'est pas nécessaire de sacrer un roi qui l'est uniquement par le droit de sa naissance. Le sacre n'est qu'une cérémonie, mais elle en impose au peuple; et elle était indispensable pour un roi à peine réuni à l'Église dominante. Henri ne pouvait être sacré à Reims, cette ville était possédée encore par ses ennemis. On proposa Chartres. On fit voir que ni Pepin, ni Charlemagne, ni Robert, fils de Hugues Capet, tige de la maison régnante, ni Louis-le-Gros, ni plusieurs autres rois, n'avaient été sacrés à Reims. La bouteille d'huile nommée sainte-ampoule, révérée des peuples, fesait naître quelque difficulté. Il fut aisé de prouver que si un ange avait apporté cette bouteille d'huile du haut du ciel, saint Remi n'en avait jamais parlé; que Grégoire de Tours, qui rapporte tant de miracles, avait gardé le silence sur cette ampoule. S'il fallait absolument de l'huile apportée par un ange, on en avait une bonne fiole à Tours, et cette fiole valait bien mieux que celle de Reims; parce que long-temps avant le baptême de Clovis *, un ange l'avait apportée pour guérir saint Martin d'un rhumatisme. Enfin l'ampoule de Reims n'avait été donnée que pour le baptême de Clovis, et non pour le sacre. On emprunta donc la fiole de Tours. Nicolas De Thou, évêque de Chartres, oncle de l'historien, eut l'honneur de sacrer le plus grand roi qui ait gouverné la France, et le seul de sa race à qui les Français aient disputé sa couronne.

********

## CHAPITRE XXXV

### Henri IV reconnu dans Paris.

Henri IV, converti et sacré, n'en était pas plus maître de Paris ni de tant d'autres villes occupées par les chefs de la Ligue. C'était beaucoup d'avoir levé l'obstacle et détruit le préjugé des citoyens

* De Thou, livre CVIII

catholiques qui haïssaient sa religion, et non sa personne. C'était encore plus d'avoir réussi par son changement à diviser les états; mais sa conversion ni son onction ne lui donnaient ni troupes ni argent.

Le légat du pape, le cardinal Pellevé, tous les autres prélats ligueurs combattaient dans Paris la conversion du roi par des processions et par des libelles; les chaires retentissaient d'anathèmes contre ce même prince devenu catholique; on traitait son changement de simulé, et sa personne d'apostat. Des armes plus dangereuses étaient employées contre lui, on subornait de tous côtés des assassins. On en découvrit un entre plusieurs, nommé Pierre Barrière, de la lie du peuple, bigot et intrépide, employé autrefois par le duc de Guise-le-Balafré, pour enlever la reine Marguerite, femme de Henri IV, au château d'Ussou. Il se confessa à un dominicain, à un carme, à un capucin, à Aubri, curé de Saint-André-des-Arcs, ligueur des plus fanatiques, et enfin à Varade, recteur du collége des jésuites de Paris. Il leur communiqua à tous le dessein qu'il avait de tuer le roi pour expier ses péchés; tous l'encouragèrent et lui gardèrent le secret, excepté le dominicain. C'était un Florentin, attaché au parti du roi, et espion de Ferdinand, grand-duc de Toscane.

Si les autres se servaient de la confession pour inspirer le parricide, celui-ci s'en servit pour l'empêcher; il révéla le secret de Barrière. On dit que c'est un sacrilége; mais un sacrilége qui empêche un parricide est une action vertueuse. Le Florentin dépeignit si bien cet homme, qu'il fut arrêté à Melun, lorsqu'il se préparait à commettre son crime.

Dix commissaires nommés par le roi, le condamnèrent à la roue. Il déclara, avant de mourir [a], que ceux qui lui avaient conseillé ce crime lui avaient assuré « que son âme serait portée par « les anges à la béatitude éternelle, s'il venait à « bout de son entreprise. »

Ce fut là le premier fruit de la conversion de Henri IV. Cependant les négociations de Brissac, créé maréchal de France par le duc de Mayenne, et le zèle de quelques citoyens de Paris, donnèrent à Henri IV cette capitale que la victoire d'Ivri, la prise de tous les faubourgs, et l'escalade aux murs de la ville, n'avaient pu lui donner.

Le duc de Mayenne avait quitté la ville, et y avait laissé pour gouverneur le maréchal de Brissac. Ce seigneur, au milieu de tant de troubles, avait conçu d'abord le dessein de faire de la France une république; mais un échevin, nommé Langlois, homme qui avait beaucoup de crédit dans la ville, et des idées plus saines que le maréchal de Brissac, traitait déjà secrètement avec le roi. L'Huillier, prévôt des marchands, entra bientôt dans le même dessein; ils y entraînèrent Brissac: plusieurs membres du parlement se joignirent secrètement à lui. Le premier président Le Maître était à la tête; le procureur-général Molé, les conseillers Pierre D'Amours et Guillaume Du Vair, s'assemblaient secrètement à l'Arsenal. Le reste du parlement n'était point dans le secret; il rendit même un arrêt [a], par lequel il défendait toute sorte d'assemblées et d'amas d'armes. L'arrêt portait que les maisons où ces assemblées secrètes auraient été tenues seraient rasées; toute entreprise, tout discours contre la *sainte Ligue* était réputé crime d'état.

Cet arrêt calmait les inquiétudes des ligueurs. Le légat et le cardinal Pellevé, qui fesaient promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève, les ambassadeurs d'Espagne, la faction des Seize, les moines, la Sorbonne, étaient rassurés et tranquilles, lorsque le lendemain, 22 mars, à quatre heures du matin, un bruit de mousqueterie et des cris de *vive le roi* les réveillèrent.

Le prévôt des marchands, L'Huillier, l'échevin Langlois, avaient passé la nuit sous les armes avec tous les bourgeois qui étaient du complot. On ouvrit à la fois la porte des Tuileries, celle de Saint-Denis, et la Porte-Neuve; les troupes du roi entraient par ces trois côtés et vers la Bastille. Il n'en coûta la vie qu'à soixante soldats de troupes étrangères postées au-delà du Louvre, et Henri IV était déjà maître de Paris avant que le cardinal légat fût éveillé.

On ne peut mieux faire que de rapporter ici les paroles de ce respectable Français Auguste De Thou. « On vit presque en un moment les ennemis « de l'état chassés de Paris, les factions éteintes, « un roi légitime affermi sur son trône, l'autorité « du magistrat, la liberté publique et les lois ré- « tablies. »

Henri IV mit ordre à tout. Un de ses premiers soins fut de charger le chancelier Chiverni d'arracher et de déchirer au greffe du parlement toutes les délibérations, tous les arrêts attentatoires à l'autorité royale produits par ces temps malheureux. Le savant Pierre Pithou s'acquitta de ce ministère par l'ordre du chancelier. C'était un homme d'une érudition presque universelle; il était, dit De Thou, le conseil des ministres d'état, et le juge perpétuel des grandes affaires, sans magistrature.

(28 mars 1594) Le chancelier vint au parle-

[a] 28 août 1593.

[a] 21 mars 1594.

ment accompagné des ducs et pairs, des grands officiers de la couronne, des conseillers d'état et des maîtres des requêtes. Ce même Pierre Pithou, qui n'était point magistrat, fit les fonctions de procureur-général. Le chancelier apportait un édit qui pardonnait au parlement, qui le rétablissait, et qui fesait en même temps l'éloge de l'arrêt qu'il avait donné en faveur de la loi salique, malgré le légat et les ambassadeurs d'Espagne, après quoi tous les membres du corps prêtèrent serment de fidélité entre les mains du chancelier.

Les officiers du parlement de Châlons et de Tours reviurent bientôt après. Ils reconnurent ceux de Paris pour leurs confrères, et leur seule distinction fut d'avoir le pas sur eux.

Le même jour le parlement, rétabli par le roi, annula tout ce qui avait été fait contre Henri III et Henri IV. Il cassa les états de la Ligue; il ordonna au duc de Mayenne, sous peine de lèse-majesté, d'obéir au roi; il institua à perpétuité cette procession à laquelle il assiste tous les ans, le 22 mars, en robes rouges, pour remercier Dieu d'avoir rendu Paris à Henri IV, et Henri IV à Paris. Dès ce jour il passa de la rébellion à la fidélité, et reprit surtout ses anciens sentiments de patriotisme qui ont été le plus ferme rempart de la France contre les entreprises de la cour de Rome.

## CHAPITRE XXXVI.

Henri IV assassiné par Jean Châtel. Jésuites chassés. Le roi maudit à Rome, et puis absous.

Le roi était maître de sa capitale; il était prêt de l'être de Rouen; mais la moitié de la France était encore à la Ligue et à l'Espagne : il était reconnu par le parlement de Paris, mais non pas par les moines; la plupart des curés de Paris refusaient de prier pour lui. Dès qu'il entra dans la ville, il eut la bonté de faire garder la maison du cardinal légat, de peur qu'elle ne fût pillée; il pria ce ministre de venir le voir; le légat refusa de lui rendre ce devoir : il ne regardait Henri ni comme roi ni comme catholique, et sa raison était que ce prince n'avait point été absous par le pape. Ce préjugé était enraciné chez tous les prêtres, excepté dans le petit nombre de ceux qui se souvenaient qu'ils étaient Français avant d'être ecclésiastiques.

S'il ne suffit pas de se repentir pour obtenir de Dieu miséricorde, s'il est nécessaire qu'un homme soit absous par un autre homme, Henri IV l'avait été par l'archevêque de Bourges. On ne voit pas ce que l'absolution d'un Italien pouvait ajouter à celle d'un Français, à moins que cet Italien ne fût le maître de toutes les consciences de l'univers. Ou l'archevêque de Bourges avait le droit d'ouvrir le ciel à Henri IV, ou le pape ne l'avait pas; et quand ni l'un ni l'autre n'aurait eu cette puissance, Henri IV n'était pas moins roi par sa naissance et par sa valeur. C'était bien là le cas d'en appeler comme d'abus. Henri IV affermi sur le trône n'aurait pas eu besoin de la cour de Rome, et tous les parlements l'auraient déclaré roi légitime et bon catholique, sans consulter le pape; mais on a déjà vu ce que peuvent les préjugés.

Henri IV fut réduit à demander pardon à l'évêque de Rome, Aldobrandin, nommé Clément VIII, de s'être fait absoudre par l'évêque de Bourges, alléguant qu'il n'avait commis cette faute que pressé par la nécessité et par le temps, le suppliant de le recevoir au nombre de ses enfants. Ce fut par le duc de Nevers, son ambassadeur, qu'il fit porter ces paroles; mais le pape ne voulut point recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur de Henri IV; il l'admit à lui baiser les pieds comme un particulier. Aldobrandin, par cette dureté, fesait valoir son autorité pontificale, et montrait en même temps sa faiblesse. On voyait dans toutes ses démarches sa crainte de déplaire à Philippe II, autant que la fierté d'un pape. Le duc de Nevers ne recevait de réponse à ses mémoires que par le jésuite Tolet, depuis peu promu au cardinalat.

Il n'est pas inutile d'observer les raisons que ce jésuite cardinal alléguait au duc de Nevers : « Jésus-Christ, lui disait-il, n'est pas obligé de remettre les errants dans le bon chemin; il leur a commandé de s'adresser à ses disciples : c'est ainsi que saint André en usa avec les Gentils [a].

Le bon homme Tolet ne savait ce qu'il disait, il prenait André pour Philippe; lequel Philippe ayant rencontré l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, lisant dans son chariot un chapitre d'*Isaïe*, apparemment traduit en éthiopien, et n'y entendant rien du tout, Philippe, qui, sans doute, était savant, lui expliqua le passage, le convertit, le baptisa; après quoi il fut enlevé par l'esprit.

Mais quel rapport de cet eunuque à Henri IV, et de Philippe au pape Clément VIII? et pourquoi Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, ne pouvait-il pas ressembler au Juif Philippe aussi bien que Clément? C'était se jouer étrangement de la religion que de vouloir soutenir par de telles allégories la conduite de l'évêque souverain de Rome, qui exposait la France à retomber dans les horreurs des guerres civiles. Le duc de Nevers sortit de Rome en colère; et tandis que Du Perron

[a] De Thou, livre CVIII.

Digitized by Google

et d'Ossat allaient renouveler cette singulière négociation, le même esprit qui avait dicté les refus de Clément VIII aiguisait les poignards levés sur Henri IV.

Un jeune insensé, nommé Jean Châtel, fils d'un gros marchand de drap de Paris, et assez bien apparenté dans la ville, où la famille de sa femme est encore assez nombreuse, ayant étudié aux jésuites, avait été admis dans une de leurs congrégations, et à certains exercices spirituels qu'on fesait dans une chambre appelée la chambre des méditations. Les murailles étaient couvertes de représentations affreuses de l'enfer, et de diables tourmentant des damnés. Ces images, dont l'horreur était encore augmentée par la lueur d'une torche allumée, avaient troublé son imagination. Il était tombé dans des excès monstrueux, il se croyait déjà une victime de l'enfer. On prétend qu'un jésuite lui dit, dans la confession, qu'il ne pouvait échapper aux châtiments éternels qu'en délivrant la France d'un roi toujours hérétique. Ce malheureux, âgé de dix-neuf ans, se persuada que du moins s'il assassinait Henri IV, il rachèterait une partie des peines que l'enfer lui préparait. « Je sais bien « que je serai damné, disait-il, mais j'ai mieux « aimé l'être comme quatre que comme huit. » Il y a toujours de la démence dans les grands crimes : il voulait mourir; l'excès de sa fureur alla au point que, de son aveu même, il avait résolu de commettre en public le crime de bestialité, s'imaginant que sur-le-champ on le ferait mourir dans les supplices. Ensuite, ayant changé d'idée, et détestant toujours la vie, il reprit le dessein d'assassiner le roi.

Il se mêla dans la foule des courtisans [a] dans le moment que le roi embrassait le sieur de Montigni : il portait le coup au cœur; mais le roi s'étant beaucoup baissé le recut dans les lèvres. La violence du coup était si forte qu'elle lui cassa une dent, et le roi fut sauvé pour cette fois [1].

On trouva dans la poche de Jean Châtel un écrit contenant sa confession. Il était bien horrible qu'une institution aussi ancienne, établie pour expier ou pour prévenir les crimes, servît si souvent à les faire commettre. C'est un malheur attaché à la confession auriculaire.

Le grand-prévôt se saisit d'abord de ce misérable; mais Auguste De Thou, l'historien, obtint que le parlement fût son juge. Le coupable ayant avoué dans son interrogatoire qu'il avait étudié chez les jésuites, qu'il se confessait à eux, qu'il était de leur congrégation, le parlement fit saisir et examiner leurs papiers. On trouva dans ceux du jésuite Jean Guignard ces paroles : « On « a fait une grande faute à la Saint-Barthélemi « de ne point saigner la veine basilique : » basilique veut dire royale, et cela signifiait qu'on aurait dû exterminer Henri et le prince de Condé. Ensuite on trouvait ces mots : « Faut-il donner « le nom de roi de France à un Sardanapale, à un « Néron, à un renard de Béarn? L'acte de Jac- « ques Clément est héroïque. Si on peut faire la « guerre au Béarnais, il faut le guerroyer; sinon, « qu'on l'assassine. »

Châtel fut écartelé, le jésuite Guinard fut pendu; et ce qui est bien étrange, Jouvenci, dans son *Histoire des jésuites*, le regarde comme un martyr, et le compare à Jésus-Christ. Le régent de Châtel, nommé Guéret, et un autre Jésuite, nommé Hay, ne furent condamnés qu'à un bannissement perpétuel.

Les jésuites avaient dans ce temps-là même un grand procès au parlement contre la Sorbonne, qui avait conclu à les chasser du royaume [a]. Le parlement les chassa en effet par un arrêt solennel qui fut exécuté dans tout le ressort de Paris, et dans celui de Rouen et de Dijon. Cette exécution ne devait pas plaire au pape, que Du Perron et D'Ossat sollicitaient alors de donner au roi cette absolution si long-temps refusée; mais ce prince remportait tous les jours de si grands avantages, et commençait à réunir avec tant de prudence les membres de la France déchirée, que le pape ne pouvait plus être inflexible. D'Ossat lui mandait : « Faites bien vos affaires de par-delà, et je « vous réponds de celles de par-deçà. » Henri IV suivait parfaitement ce conseil. Clément VIII, pourtant, mettait d'abord à la prétendue grâce qu'il fesait, des conditions qu'il était impossible d'accepter. Il voulait que le roi fît serment de renoncer à tous ses droits à la couronne, si jamais il retombait dans l'erreur, et de faire la guerre aux Turcs au lieu de la faire à Philippe II. Ces deux propositions extravagantes furent rejetées; et enfin le pape se borna à exiger qu'il réciterait son chapelet tous les jours, les litanies le mercredi, et le rosaire de la Vierge Marie le samedi.

Clément prétendit encore insérer dans sa bulle que « le roi, en vertu de l'absolution papale, était « réhabilité dans ses droits au royaume. » Cette

[a] 1594, 27 décembre, à six heures du soir.

[1] D'Aubigné, protestant fanatique, écrivit à Henri IV : « Vous avez renié Dieu de bouche, et il a frappé votre bouche, « prenez garde à le jamais renier de cœur. » K.

[a] Il faut lire avec beaucoup de défiance tout ce qui regarde les jésuites, dans les remarques de l'abbé de L'Écluse sur les *Mémoires de Sully*. Non seulement L'Écluse a falsifié les *Mémoires de Sully* en plusieurs endroits; mais comme il imprimait en 1740, et que les jésuites étaient alors fort puissans, il les flattait lâchement. Il cite toujours mal à propos, en fait de finances, le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, ouvrage d'un faussaire ignorant qui ne savait pas même l'arithmétique.

clause qu'on glissait adroitement dans l'acte était plus sérieuse que l'injonction de réciter le rosaire.

D'Ossat, qui ne manqua pas de s'en apercevoir, fit réformer la bulle ; mais ni lui ni Du Perron ne purent se soustraire à la cérémonie de s'étendre le ventre à terre, et de recevoir des coups de baguettes sur le dos au nom du roi, pendant qu'on chantait le *miserere*.

La fatalité des événements avait mis aux pieds d'un autre pape un autre Henri IV, il y avait plus de cinq cents ans.

L'empereur Henri IV, ressemblant en beaucoup de choses au roi de France, valeureux, galant, entreprenant, et sachant plier comme lui, s'était vu dans une posture encore plus humiliante : il s'était prosterné pieds nus, et couvert d'un cilice, aux genoux de Grégoire VII. L'un et l'autre prince furent la victime de la superstition, et moururent de la manière la plus déplorable.

## CHAPITRE XXXVII.

Assemblée de Rouen. Administration des finances.

On ne regarde communément Henri IV que comme un brave et loyal chevalier, valeureux comme les Duguesclin, les Bayard, les Crillon ; aussi doux, aussi facile dans la société qu'ardent et intrépide dans les combats ; indulgent à ses amis, à ses serviteurs, à ses maîtresses ; le premier soldat de son royaume, et le plus aimable gentilhomme ; mais quand on approfondit sa conduite, on lui trouve la politique des D'Ossat et des Villeroi.

La dextérité avec laquelle il négocia la reddition de Paris, de Rouen, de Reims, de plusieurs autres villes, marquait l'esprit le plus souple et le plus exercé dans les affaires ; démêlant tous les intérêts divers des chefs de la Ligue opposés les uns aux autres ; traitant à la fois avec plus de vingt ennemis, employant chacun de ses agents suivant leur caractère ; demptant à tout moment sa vivacité par sa prudence ; allant toujours droit au bien de l'état dans cet horrible labyrinthe. Quiconque examinera de près sa conduite avouera qu'il dut son royaume autant à son esprit qu'à son courage. La grandeur de son âme plia sous la nécessité des temps. Il aima mieux acheter l'obéissance de la plupart des chefs de la Ligue, que de faire couler continuellement le sang de son peuple. Il se servit de leur avarice pour subjuguer leur ambition. Le vertueux duc de Sulli, digne ministre d'un tel maître, nous apprend qu'il en coûta trente-deux millions en divers temps pour réduire les restes de la Ligue.

Henri ne crut pas devoir se dispenser de payer exactement cette somme immense dans le cours de son règne, quoiqu'au fond ces promesses eussent été extorquées par des rebelles ; il feignit à beaucoup d'adresse la bonne foi la plus incorruptible.

Il n'était point encore réconcilié avec Rome ; il regagnait pied à pied son royaume par sa valeur et par son habileté, lorsqu'il convoqua dans Rouen une espèce d'états-généraux sous le nom d'assemblée de notables. On voit assez par toutes ces convocations différentes qu'il n'y avait rien de fixe en France. Ce n'était pas là les anciens parlements du royaume, où tous les guerriers nobles assistaient de droit. Ce n'était ni les diètes de l'empire, ni les états de Suède, ni les cortès d'Espagne, ni les parlements d'Angleterre dont tous les membres sont fixés par les lois. Tous les hommes un peu considérables, qui furent à portée de faire le voyage de Rouen, furent admis dans ces états [a] ; Alexandre de Médicis, légat du pape, y fut introduit, et y eut voix délibérative. L'exemple du cardinal de Plaisance qui avait tenu les états de la Ligue lui servait de prétexte ; et le roi, qui avait besoin du pape, dérogea aux lois du royaume sans craindre les conséquences d'une vaine cérémonie.

L'ouverture des états se fit le 4 novembre 1596 dans la grande salle de l'abbaye de Saint-Ouen : car il est à remarquer que ce n'est guère que chez les moines que se trouvent ces basiliques immenses où l'on puisse tenir de grandes assemblées. Le clergé de France ne tient ses séances à Paris que chez les moines augustins. Le parlement même d'Angleterre ne siége que dans l'abbaye de Westminster.

Le roi était sur son trône. Au-dessous de lui étaient à droite et à gauche les princes du sang, le connétable Henri de Montmorenci, duc et pair ; il n'y avait que deux autres ducs, d'Épernon et Albert de Gondi, avec Jacques de Matignon, maréchal de France. Les quatre secrétaires d'état étaient derrière eux. Le légat avait un siége vis-à-vis le trône du roi ; il était entouré d'un grand nombre d'évêques ; on eût cru un autre roi qui tenait sa cour vis-à-vis de Henri IV. Au-dessous de ces évêques était Achille de Harlai, premier président du parlement de Paris, et Pierre Séguier, président à mortier. Ils n'auraient point cédé aux évêques ; mais le cardinal légat leur en imposait. Un président de Toulouse, un de Bordeaux, des maîtres des comptes, des conseillers des cours des aides, des trésoriers de France, des juges, des maires de provinces étaient rangés en

[a] 1596.

grand nombre sur ces mêmes bancs dont Achille de Harlai occupait le milieu.

Ce fut là que Henri IV prononça ce discours célèbre, dont la mémoire subsistera autant que la France : on vit que la véritable éloquence est dans la grandeur de l'âme.

« Je viens, dit-il, demander vos conseils, les « croire et les suivre, me mettre en tutèle entre « vos mains ; c'est une envie qui ne prend guère « aux rois, aux barbes grises et aux victorieux ; « mais mon amour pour mes sujets me fait trou- « ver tout possible et tout honorable. »

La grande affaire était l'arrangement des finances ; les états, très peu instruits de cette partie du gouvernement, imaginèrent des réglements nouveaux, et se trompèrent en tout. Ils supposèrent d'abord que le revenu du roi allait à trente millions de ce temps-là par année. Ils proposèrent de partager cette somme en deux : l'une serait absolument à la disposition du roi, et l'autre serait perçue et administrée par un conseil que les états établiraient. C'était en effet mettre Henri IV en tutèle. Il accepta, par le conseil de Sulli, cette proposition peu convenable, et crut ne devoir en confondre les auteurs qu'en les chargeant d'un fardeau qu'ils étaient incapables de porter. Le cardinal de Gondi, archevêque de Paris, qui avait le premier ouvert cet avis, fut mis à la tête du nouveau conseil des finances, qui devait recouvrer les prétendus quinze millions, la moitié des revenus de l'état.

Gondi était originaire d'Italie ; il gouvernait sa maison avec une économie qui approchait de l'avarice ; ces deux raisons le firent croire capable de gérer la partie la plus difficile des finances d'un grand royaume : les états et lui oublièrent combien il était indécent à un archevêque d'être financier.

Sulli *, le plus jeune du conseil des finances du roi, mais le plus capable, comme il était le plus honnête homme, recouvra en peu de temps, et par son infatigable industrie, la partie des finances qui lui était confiée. Le conseil de l'archevêque, qui s'était donné le titre de conseil de raison, ne put, dit Sulli, rien faire de raisonnable. Les semaines, les mois s'écoulèrent sans qu'ils pussent recouvrer un denier. Ils furent enfin obligés de renoncer à leur administration, de demander pardon au roi, et d'avouer leur ignorance. Ce fut cette aventure qui détermina Henri IV à donner à Sulli la surintendance des finances.

* Il n'était alors que marquis de Rosni.

## CHAPITRE XXXVIII.

Henri IV ne peut obtenir de l'argent pour reprendre Amiens, s'en passe, et le reprend.

L'article des finances jeta quelquefois de l'ombrage entre le roi et le parlement. Ce prince, comme on l'a dit, n'avait pas regagné tout son royaume par l'épée, il s'en fallait beaucoup. Les chefs de la Ligue lui en avaient vendu la moitié. Sulli commençait à peine à débrouiller le chaos des revenus de l'état ; le roi fesait la guerre à Philippe II, lorsqu'un accident imprévu mit la France dans le plus grand danger.

L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas pour le roi Philippe II, s'empara de la ville d'Amiens, avec des sacs de noix, par une surprise peu honorable pour les habitants. Les troupes espagnoles pouvaient faire des courses depuis Amiens jusqu'aux portes de Paris. Il était d'une nécessité absolue de reprendre par un long siége ce que l'archiduc avait pris en un moment.

L'argent, qui est toujours ce qui manque dans de telles occasions, était le premier ressort qu'il fallait employer. Sulli, en qui le roi commençait à prendre une grande confiance, fit en hâte un plan qui produisit les deniers nécessaires. Lui seul mit le roi en état d'avoir promptement une armée et une artillerie formidable ; lui seul établit un hôpital beaucoup mieux servi que ne l'a jamais été celui de Paris, et ce fut peut-être pour la première fois qu'une armée française se trouva dans l'abondance. Mais pour fournir tout l'argent destiné à cette entreprise, Sulli fut obligé d'ajouter aux ressources de son génie quelques impôts et quelques créations de charges qui exigeaient des édits ; et ces édits demandaient un enregistrement au parlement.

Le roi, avant de partir pour Amiens, écrivit au premier président de Harlai, « qu'on devait « nourrir ceux qui défendent l'état. Qu'on me « donne une armée, et je donnerai gaîment ma « vie pour vous sauver et pour relever la France. » Les édits furent rejetés ; il n'eut d'abord au lieu d'argent que des remontrances. Le premier président, avec plusieurs députés, vint lui représenter les besoins de l'état. « Le plus grand « besoin, lui répondit le roi, est de chasser les « ennemis de l'état ; vous êtes comme ces fous « d'Amiens, qui, m'ayant refusé deux mille écus, « en ont perdu un million. Je vais à l'armée me « faire donner quelques coups de pistolet à la tête, « et vous verrez ce que c'est que d'avoir perdu « votre roi. » Harlai lui répliqua : « Nous som- « mes obligés d'écouter la justice, Dieu nous l'a

Digitized by Google

« baillée en main. — C'est à moi, dit le roi, que « Dieu l'a baillé et non à vous. » Il fut obligé d'envoyer plusieurs lettres de jussion, et d'aller lui-même au parlement faire enregistrer ses édits.

Avant d'aller au parlement, il avait cru devoir faire sortir de la ville le président Séguier et le conseiller La Rivière, les plus opposés à la vérification; mais ce bon prince révoqua l'ordre immédiatement après l'avoir donné. Il tint son lit de justice avec la hauteur d'un roi, et avec la bonté d'un père. On vit le vainqueur de Coutras, d'Arques, d'Ivri, d'Aumale, de Fontaine-Française, au milieu de son parlement comme s'il eût été dans sa famille, parlant familièrement à ces mêmes magistrats qui, trop occupés de la forme, s'étaient trop opposés à un fond dont le salut public dépendait; louant ceux qui avaient les intentions droites, réprimandant doucement les jeunes conseillers des enquêtes, et leur disant : « Jeunes gens, « apprenez de ces bons vieillards à modérer votre « fougue. »

On peut connaître l'extrême besoin où il était par un seul trait. Il fut obligé, en partant pour le camp d'Amiens, d'emprunter quatre mille écus de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées, qu'il fit duchesse de Beaufort, et que le sot peuple appela la duchesse d'ordure. Tout l'argent qu'on lui donnait était pour ses officiers et pour ses soldats; il ne lui resta rien pour sa personne. Les commissaires de ses finances, qui étaient au camp, le laissaient manquer du nécessaire. On sait qu'il mandait au duc de Sulli, « que sa marmite était « renversée, ses pourpoints percés par le coude, « ses chemises trouées : » et c'était le plus grand roi de l'Europe qui écrivait ainsi.

*********

## CHAPITRE XXXIX.

### D'une fameuse démoniaque.

Le parlement de Paris renfermé dans les bornes de son devoir n'en fut que plus respecté, et il eut beaucoup plus de réputation sous Henri IV que sous la Ligue. Il rendit un très grand service à la France en s'opposant toujours à l'acceptation du concile de Trente. Il y avait en effet vingt-quatre décrets de ce concile si opposés aux droits de la couronne et de la nation, que, si on les eût souscrits, la France aurait eu la honte d'être un pays d'obédience.

L'affaire ecclésiastique dans laquelle il signala le plus sa prudence, fut celle qui fit le moins d'honneur à quelques ecclésiastiques encore ennemis secrets du roi qui avait embrassé leur religion. Ils imaginèrent de produire sur la scène une démoniaque, pour confondre les protestants dont le roi récompensait les services fidèles, et dont plusieurs avaient un grand crédit à la cour. On prétendait exciter les peuples catholiques, en leur fesant voir combien Dieu les distinguait des huguenots. Dieu ne fesait qu'à eux la faveur de leur envoyer des possédés; on contraignait les diables par les exorcismes à déclarer que le catholicisme était la vraie religion; et renoncer au protestantisme, c'était renoncer au diable.

Ce sont presque toujours des filles qu'on choisit pour jouer ces comédies; la faiblesse de leur sexe les soumet plus aisément que les hommes aux séductions de leurs directeurs; et accoutumées par leur faiblesse même à cacher leurs secrets, elles soutiennent ces rôles singuliers avec plus de constance que les hommes.

Une fille de Romorantin, dont le corps était d'une souplesse extraordinaire, joua le rôle de possédée dans une grande partie de la France. Des capucins la promenaient de diocèse en diocèse. Un nommé Duval, docteur de Sorbonne, accréditait cette farce à Paris; un évêque de Clermont, un abbé de Saint-Martin [1], voulurent mener cette fille en triomphe à Rome.

Le parlement procéda contre eux tous. On assigna Duval et les capucins; ils répondirent par écrit que la bulle *In cœna Domini* leur défendait d'obéir aux juges royaux. Le parlement fit brûler leur réponse, condamna la bulle *In cœna Domini*, et interdit la chaire aux capucins. Cette seule interdiction eût en d'autres temps attiré ce qu'on appelle les foudres de Rome sur le roi et sur le parlement; mais la scène se passait en 1599, temps où le roi était maître absolu de son royaume. Philippe II, qui avait tant gouverné la cour de Rome, n'était plus; et le pape commençait à respecter Henri IV.

Il ne faut pas omettre la réponse sage et plaisante du premier président de Harlai à des bourgeoises de Paris. Madame Catherine, sœur du roi, qui n'avait pas été obligée comme lui de se faire catholique, tenait un prêche public dans son palais. Il n'était pas permis d'en avoir dans la ville, mais la rigueur des lois comme la volonté du prince pliait sous de justes égards. Trente ou quarante dévotes, excitées par leurs confesseurs, marchè-

[1] L'évêque de Clermont et l'abbé de Saint-Martin, son frère, étaient neveux du comte de Larochefoucauld, tué à la journée de la Saint-Barthélemi. L'évêque de Clermont a été plus connu, pendant le règne de Louis XIII, sous le nom de cardinal de La Rochefoucauld. C'est lui qui a réformé cette espèce de moines que le public appelle Génovéfains, et qui se donnent le nom de congrégation de France. On prétend qu'à la fin de sa vie il eut la fantaisie de se faire jésuite; le général le refusa; mais il lui permit, pour le consoler, d'avoir toujours chez lui un jésuite auquel il serait obligé d'obéir. Il



Digitized by Google

rent en tumulte dans les rues, demandant justice de cet attentat; armées de crucifix et de chapelets, elles fesaient des stations aux portes des églises, ameutaient le peuple, couraient chez les magistrats. Elles allèrent chez le premier président, et le conjurèrent de remplir les devoirs de sa charge: « Je les remplirai, dit-il, mesdames; envoyez-« moi vos maris, je leur ordonnerai de vous faire « enfermer. »

## CHAPITRE XL.

De l'édit de Nantes. Discours de Henri IV au parlement. Paix de Vervins.

Les protestants du royaume étaient affligés d'avoir vu leur religion abandonnée par Henri. Les plus sages lui pardonnaient une politique nécessaire, et lui furent toujours fidèles; les autres murmurèrent long-temps; ils tremblèrent de se voir la victime des catholiques, et demandèrent souvent au roi des sûretés contre leurs ennemis. Les ducs de Bouillon et de la Trimouille étaient à la tête de cette faction; le roi contint les plus mutins, encouragea les plus fidèles, et rendit justice à tous.

Il traita avec eux comme il avait traité avec les ligueurs, mais il ne lui en coûta ni argent ni gouvernements, comme les ligueurs lui en avaient extorqué. Il se souvenait d'ailleurs qu'il avait été long-temps leur chef, qu'il avait gagné avec eux des batailles, et que, s'il avait prodigué son sang pour eux, leurs pères et leurs frères étaient morts pour lui.

Il délégua donc trois commissaires plénipotentiaires pour rédiger avec eux-mêmes un édit solennel et irrévocable, qui leur assurât le repos et la liberté d'une religion si long-temps persécutée, afin qu'elle ne fût désormais ni opprimée ni opprimante.

L'édit fut signé le dernier avril 1598: non seulement on leur accordait cette liberté de conscience qui semble être de droit naturel, mais on leur laissait pour huit années les places de sûreté que Henri III leur avait données au-delà de la Loire, et surtout dans le Languedoc. Ils pouvaient posséder toutes les charges comme les catholiques. On établissait dans les parlements des chambres composées de catholiques et de protestants.

Le parlement rendit alors un grand service au roi et au royaume, en se joignant aux évêques pour remontrer au roi le danger d'un article de l'édit que le roi avait signé avec une facilité trop précipitée. Cet article portait qu'ils pourraient s'assembler en tel lieu et en tel temps qu'ils voudraient, sans demander permission; qu'ils pourraient admettre les étrangers dans leurs synodes, et aller hors du royaume aux synodes étrangers.

Henri IV vit qu'il avait été surpris, et supprima cette concession qui ouvrait la porte aux conspirations et aux troubles. Enfin, il concilia si bien ce qu'il devait de reconnaissance aux protestants, et de ménagements aux catholiques, que tout le monde dut être satisfait; et il prit si bien ses mesures, que de son temps la religion protestante ne fut plus une faction.

Cependant le parlement, craignant les suites de la bonté du roi, refusa long-temps d'enregistrer l'édit. Il fit venir deux députés de chaque chambre au Louvre. Il est triste que le président De Thou, dans son histoire écrite avec tant de candeur, n'ait jamais rapporté les véritables discours de Henri IV. Cet historien, écrivant en latin, non seulement ôtait aux paroles du roi cette naïveté familière qui en fait le charme, et qu'on ne peut traduire; mais il imitait encore les anciens auteurs latins, qui mettaient leurs propres idées dans la bouche de leur personnage, se piquant plutôt d'être orateurs élégants que narrateurs fidèles. Voici la partie la plus essentielle du discours que tint Henri IV au parlement.

« Je prends bien les avis de tous mes serviteurs: « lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse; « et si je trouve leur opinion meilleure que la « mienne, je la change fort volontiers. Il n'y a « pas un de vous que quand il me voudra venir « trouver et me dire: Sire, vous faites telle chose « qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute « fort volontiers. Il s'agit maintenant de faire « cesser tous faux bruits; il ne faut plus faire de « distinction de catholiques et de huguenots; il « faut que tous soient bons Français, et que les « catholiques convertissent les huguenots par « l'exemple de leur bonne vie; mais il ne faut pas « donner occasion aux mauvais bruits qui courent « par tout le royaume: vous en êtes la cause pour « n'avoir pas promptement vérifié l'édit.

« J'ai reçu plus de biens et plus de grâces de « Dieu que pas un de vous; je ne désire en de-« meurer ingrat; mon naturel n'est pas disposé « à l'ingratitude, combien qu'envers Dieu je ne « puisse être autre; mais pour le moins j'espère « qu'il me fera la grâce d'avoir toujours de bons « desseins. Je suis catholique, et ne veux que « personne en mon royaume affecte d'être plus « catholique que moi. Être catholique par intérêt, « c'est ne valoir rien.

« On dit que je veux favoriser ceux de la reli-« gion, et on veut entrer en quelque méfiance de « moi. Si j'avais envie de ruiner la religion ca-« tholique, je ne m'y conduirais de la façon; je « ferais venir vingt mille hommes; je chasserais

Digitized by Google

« d'ici ceux qu'il me plairait ; et quand j'aurais « commandé que quelqu'un sortît, il faudrait « obéir. Je dirais : Messieurs les juges, il faut vé- « rifier l'édit, où je vous ferai mourir ; mais alors « je ferais le tyran. Je n'ai point conquis ce royaume « par tyrannie, je l'ai par nature et par mon tra- « vail.

« J'aime mon parlement de Paris par-dessus « tous les autres : il faut que je reconnaisse la vé- « rité, que c'est le seul lieu où la justice se rend « aujourd'hui dans mon royaume ; il n'est point « corrompu par argent. En la plupart des autres, « la justice s'y vend ; et qui donne deux mille « écus l'emporte sur celui qui donne moins : je « le sais, parce que j'ai aidé autrefois à boursiller ; « mais cela me servait à des desseins particuliers.

« Vos longueurs et vos difficultés donnent sujet « de remuements étranges dans les villes. L'on a « fait des processions contre l'édit, même à Tours, « où elles se devaient moins faire qu'en tout autre « lieu, d'autant que j'ai fait celui qui en est arche- « vêque. L'on en fait aussi au Mans pour inspirer « aux juges à rejeter l'édit ; cela ne s'est fait que par « mauvaise inspiration. Empêchez que de telles « choses n'arrivent plus. Je vous prie que je n'aie « plus à parler de cette affaire, et que ce soit pour « la dernière fois : faites-le, je vous le commande « et vous en prie. »

Malgré ce discours du roi, les préjugés étaient encore si forts, qu'il y eut de grands débats dans le parlement pour la vérification. La compagnie était partagée entre ceux qui, ayant été long-temps du parti de la Ligue, conservaient encore leurs anciens sentiments sur ce qui concernait les affaires de la religion, et ceux qui, ayant été auprès du roi à Tours et à Châlons, connaissaient mieux sa personne et les besoins de l'état. L'éloquence et la sagesse de deux magistrats ramenèrent tous les esprits. Un conseiller nommé Coqueley, autrefois ligueur violent, et depuis détrompé, fit un tableau si touchant des malheurs où la guerre civile avait réduit la France, et du bonheur attaché à l'esprit de tolérance, que tous les cœurs en furent émus. Mais il y avait dans le parlement des hommes très savants dans les lois, qui, trop frappés des anciennes lois sévères des deux Théodoses contre les hérétiques, pensaient que la France devait se conduire par les institutions de ces empereurs.

Le président Auguste De Thou, encore plus savant qu'eux, les battit par leurs propres armes. « L'empereur Justin, leur dit-il, voulut extirper « l'arianisme dans l'Orient ; il crut y parvenir en « dépouillant les ariens de leurs églises. Que fit « alors le grand Théodoric, maître de Rome et « d'Italie ? Il envoya l'évêque de Rome Jean Ier « avec un consul et deux patrices en ambassade à « Constantinople, déclarer à Justin que s'il per- « sécutait ceux qu'on appelait ariens, Théodoric « ferait mourir ceux qui se nommaient seuls ca- « tholiques. » Cette déclaration arrêta l'empereur, et il n'y eut alors de persécution ni dans l'Orient ni dans l'Occident.

Un si grand exemple rapporté par un homme tel que De Thou, l'image frappante d'un pape allant lui-même de Rome à Constantinople parler en faveur des hérétiques, firent une si puissante impression sur les esprits, que l'édit de Nantes passa tout d'une voix, et fut ensuite enregistré dans tous les parlements du royaume [1].

Henri IV donnait en même temps la paix à la religion et à l'état. Il fesait alors le traité de Vervins avec le roi d'Espagne. Ce fut le premier traité qui fût avantageux à la France. La paix de Cateau Cambresis, sous Henri II, lui avait coûté beaucoup de villes. Celles que firent François Ier et ses prédécesseurs furent ruineuses. Henri IV se fit rendre tout ce que Philippe II avait usurpé dans les temps malheureux de la Ligue ; il fit la paix en victorieux ; la fierté de Philippe II fut abaissée ; il souffrit qu'au congrès de Vervins ses ambassadeurs cédassent en tout la préséance aux ambassadeurs de France, en couvrant son humiliation du vain prétexte que ses plénipotentiaires n'étaient que ceux de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, et non pas ceux du roi d'Espagne.

Ce même monarque qui du temps de la Ligue disait : « Ma ville de Paris, ma ville de Reims, ma « ville de Lyon, » et qui n'appelait Henri IV que le *prince de Béarn*, fut forcé de recevoir la loi de celui qu'il avait méprisé, et qu'il respectait dans son cœur s'il connaissait la gloire.

Henri IV vint jurer cette paix sur les Évangiles dans l'Église cathédrale de Paris [b]. Cette cérémonie se fit avec autant de magnificence que Henri mettait de simplicité dans sa vie privée. (4 et 21 juin 1598) Les ambassadeurs d'Espagne étaient accompagnés de quatre cents gentilshommes. Le roi, à cheval, à la tête de tous les princes, des ducs et pairs, et des grands officiers, suivi de six cents gentilshommes des plus distingués du royaume, signa le traité et prononça le serment

[1] L'édit de Nantes avait les mêmes inconvénients que les édits de pacification du chancelier de L'Hospital. Ce n'était pas une loi de tolérance destinée à maintenir tous les membres de l'état dans le droit de professer librement la croyance et le culte qu'ils ont adoptés, droit donné par la nature, droit auquel jamais un homme n'a pu renoncer sans être fou, et dont par conséquent aucune loi positive ne peut légitimement priver un seul citoyen, fût-elle portée de consentement unanime de tous les autres : l'édit de Nantes n'était qu'un traité de paix entre les sectateurs des deux religions, et par conséquent il ne pouvait subsister qu'aussi long-temps que les forces des deux partis se contre-balanceraient. K.

a 7 juin 1598. — b 21 juin 1598

ayant le légat du pape à sa droite, et les ambassadeurs d'Espagne à sa gauche.

Il n'est point dit que le parlement assista à cette cérémonie, ni qu'il ait enregistré le traité [1]; soit qu'on regardât cette grande solennité comme suffisante, soit qu'on crût que les enregistrements n'étaient nécessaires que pour les édits dont les juges devaient maintenir l'observation. Ce jour fut une des plus célèbres époques du règne trop court de Henri IV.

## CHAPITRE XLI.

### Divorce de Henri IV.

Le parlement n'eut aucune part au divorce de Henri IV avec Marguerite de Valois, sa première femme [a]. Elle passait pour stérile, quoique peut-être elle ne l'eût pas été en secret. Elle était âgée de quarante-six ans, et il y en avait quinze qu'une extrême incompatibilité réciproque la séparait de son mari. Il était nécessaire que Henri IV eût des enfants, et on présumait qu'ils seraient dignes de lui. Une affaire si importante, qui dans le fond est entièrement civile, et qui n'est un sacrement qu'en vertu d'une grâce de Dieu, accordée aux époux mariés dans l'Église, semblait devoir être naturellement du ressort des lois. Les sacrements sont d'un ordre surnaturel qui n'a rien de commun avec les intérêts des particuliers et des souverains

Cependant l'ancien usage prévalut sans difficulté; on s'adressa au pape comme au juge souverain, sans l'ordre duquel il n'était pas permis en ce cas à un roi d'avoir des successeurs. L'exemple du roi d'Angleterre Henri VIII n'effraya point, parce qu'on se crut sûr du pape. La reine Marguerite donna son consentement. Le pape fit examiner cette cause par des commissaires, qui furent le cardinal de Joyeuse, un Italien, évêque de Modène, et un autre Italien, évêque d'Arles. Ils vinrent à Paris interroger juridiquement le roi et la reine. On fit des perquisitions simulées pour parvenir à un jugement déjà tout préparé; et on se fonda sur des raisons dont aucune assurément n'était comparable à la raison d'état, et au consentement des deux parties. On fit revivre l'ancienne défense ecclésiastique d'épouser la fille de son parrain. Henri II, père de Marguerite, avait été parrain de Henri IV. La loi était visiblement abusive, mais on se servait de tout.

On allégua encore que le roi et Marguerite étaient parents au troisième degré, et qu'on n'avait point demandé de dispense, parce que le roi, au temps de son mariage, était d'une religion qui regarde le mariage comme un contrat civil, et non comme un sacrement, et qui ne croit point qu'en aucun cas on ait besoin de la permission du pape pour avoir des enfants.

Enfin l'on supposa que Marguerite avait été forcée par sa mère à épouser Henri. C'était à la fois recourir à un mensonge et à des puérilités. Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les anciens Romains, nos maîtres et nos législateurs, dans des occasions pareilles. Le dangereux mélange des lois ecclésiastiques avec les lois civiles a corrompu la vraie jurisprudence de presque toutes les nations modernes : il a été long-temps bien difficile de les concilier. Henri IV fut heureux que Marguerite de Valois fût raisonnable, et le pape politique.

## CHAPITRE XLII.

### Jésuites rappelés.

Le pape qui avait donné au roi la permission d'épouser une autre femme, et auquel on demandait encore une autre dispense pour le mariage de Madame Catherine toujours protestante, avec le fils du duc de Lorraine, exigeait toujours que pour prix de ces deux cérémonies on reçût en France le concile de Trente, et qu'on rappelât les jésuites. Pour le concile de Trente, cela était impossible; on se soumettait sans difficulté à tout ce qui regardait le dogme; mais il y a vingt-quatre articles qui choquent les droits de tous les souverains, et particulièrement les lois de la France. On n'osa pas seulement proposer au parlement une acceptation si révoltante, mais pour le rétablissement des jésuites, le roi crut devoir au pape cette condescendance.

Ils s'adressèrent, pour mieux réussir, à la Varenne, homme dont le métier n'avait pas été jusque-là de se mêler des affaires des moines. Il avait été en premier lieu cuisinier de la sœur du roi, et avait servi ensuite de courrier au frère auprès de toutes ses maîtresses. Ce nouvel emploi lui procura des richesses et du crédit; les jésuites le gagnèrent. Il était gouverneur du château de La Flèche appartenant au roi, et avait trouvé le moyen d'en faire une ville. Il voulait la rendre considérable par un collège de jésuites, et avait déjà proposé de leur donner un revenu qui se monta depuis à quatre-vingt mille francs, pour

[1] Le traité de paix de Vervins, du 2 mai 1598, a été enregistré au parlement le 31 août de la même année, l'avocat-général Servin portant la parole. Dès le mois de juin le parlement l'avait publié; c'est ce qu'on voit par une lettre de Boissy-d'Anglas à François de Neufchâteau, imprimée dans le *Journal de Paris*, du 26 septembre 1808. Un des articles du traité portait qu'il serait enregistré.

[a] 19 décembre 1599.

entretenir douze pauvres écoliers, et marier tous les ans douze filles. C'était beaucoup; mais le plus grand point était de faire revenir les jésuites à Paris. Leur retour était difficile après le supplice du jésuite Guignard, et l'arrêt du parlement qui les avait chassés.

Le duc de Sulli représenta au roi combien l'admission des jésuites était dangereuse; mais Henri lui ferma la bouche en lui disant : « Ils seront « bien plus dangereux encore si je les réduits au « désespoir; me répondez-vous, dit-il, de ma « personne, et ne vaut-il pas mieux s'abandonner « une fois à eux que d'avoir toujours à les crain- « dre? »

Rien n'est plus étonnant que ce discours; on ne conçoit pas qu'un homme tel que Henri IV rappelât uniquement les jésuites par la crainte d'en être assassiné. Il est vrai que depuis le parricide de Jean Châtel, plusieurs moines avaient conspiré pour arracher la vie à ce bon prince. Un jacobin de la ville d'Avesne s'était offert à le tuer il n'y avait que quatre ans. Il reçut de l'argent de Malvezzi, nonce du pape à Bruxelles; il se présenta ensuite à un jésuite, nommé Hodum, confesseur de sa mère, qui était fort dévote, et qui, ne croyant pas qu'en effet Henri IV fût bon catholique, encourageait son fils à suivre l'exemple du jacobin Jacques Clément [a]. Le jésuite Hodum répondit qu'il fallait un homme plus fort et plus robuste.

Cependant l'assassin, espérant que Dieu lui donnerait la force nécessaire, s'en alla à Paris dans l'intention d'exécuter son crime. Il fut découvert et rompu vif en 1599.

Dans le même temps, un capucin, nommé Langlois, du diocèse de Toul, ayant été suborné pour le même dessein, expira par le même supplice. Enfin, il n'y eut pas jusqu'à un chartreux nommé Ouin, qui ne fût atteint de la même fureur. Le roi, fatigué de ces attentats et de ces supplices, s'était contenté de le faire enfermer comme un insensé, et n'avait pas voulu qu'un chartreux fût exécuté comme un parricide.

Comment, après tant de preuves funestes des sentiments horribles qui régnaient alors dans les ordres religieux, pouvait-il en admettre un qui était généralement plus soupçonné que les autres? Il espérait se l'attacher par des bienfaits. Si le roi avait quelquefois parlé en père au parlement, le parlement dans cette circonstance lui parla en fils qui craignait pour les jours d'un père. Il joignait à ce sentiment une grande aversion pour les jésuites. Le premier président de Harlai, animé par ces deux motifs, prononça au Louvre [b] des remontrances si pathétiques et si fortes que le roi en parut ébranlé; il remercia le parlement, mais il ne changea point d'avis « Il ne faut plus repro- « cher, dit-il, la Ligue aux jésuites; c'était l'in- « jure du temps. Ils croyaient bien faire, et ont « été trompés comme plusieurs autres; je veux « croire que c'a été avec moindre malice que « les autres, et m'assure que la même con- « science, jointe à la grâce que je leur fais, les « rendra autant, voire même plus affectionnés à « mon service qu'à la Ligue. L'on dit que le roi « d'Espagne s'en sert, je dis que je m'en veux ser- « vir, et que la France ne doit pas être de pire « condition que l'Espagne. Puisque tout le monde « les juge utiles, je les tiens nécessaires à mon « état; et s'ils y ont été par tolérance, je veux « qu'ils y soient par arrêt. Dieu m'a réservé la « gloire de les y rétablir; ils sont nés en mon « royaume et sous mon obéissance; je ne veux « pas entrer en ombrage de mes naturels sujets, « et si l'on craint qu'ils communiquent mes se- « crets à mes ennemis, je ne leur communiquerai « que ce que je voudrai. Laissez-moi conduire « cette affaire, j'en ai manié d'autres bien plus diffi- « ciles; et ne pensez plus qu'à faire ce que je dis « et ordonne. »

Le parlement vérifia enfin avec regret [a] les lettres-patentes; il y mit des restrictions nécessaires que le crédit des jésuites fit ensuite supprimer.

[a] 1500. — [b] 24 décembre 1603.

[a] 2 janvier 1604.

## CHAPITRE XLIII.

**Singulier arrêt du parlement contre le prince de Condé, qui avait emmené sa femme à Bruxelles.**

Henri IV était le plus grand homme de son temps, et cependant il eut des faiblesses impardonnables. On ne peut l'excuser d'avoir, à l'âge de cinquante-sept ans, fait l'amour à la princesse de Condé qu'il venait de marier lui-même. Voici ce que le conseiller d'état, Lenet, nous dit avoir appris de la bouche de cette princesse. Le prince de Condé, son mari, s'était retiré avec elle à l'entrée de la Picardie. Un des confidents de Henri IV, nommé De Trigni, sut engager la mère et la femme du prince à venir voir chasser la meute du roi, et à vouloir bien accepter une collation dans sa maison.

Elles y allèrent : un piqueur de la livrée du roi s'approcha de la portière, avec un emplâtre sur l'œil, sous prétexte de les conduire. C'était Henri IV lui-même. Celle qui était l'objet de cet étrange

Digitized by Google

déguisement avoua depuis à Lenet qu'elle n'en avait pas été fâchée, non qu'elle pût aimer le roi, mais elle était flattée de plaire au souverain, et même de l'avilir. Dès qu'elle fut arrivée au château du sieur De Trigni, elle vit le roi qui l'attendait et qui se jeta à ses pieds. Elle fut effrayée : sa belle-mère eut l'imprudence d'en avertir le prince de Condé, qui bientôt après s'étant plaint inutilement au roi, et l'ayant appelé tyran, comme les mémoires de Sulli l'avouent, obligea sa femme de s'enfuir avec lui, et de le suivre en croupe à Bruxelles.

Si on s'en rapporte à toutes les lois de l'honneur, de la bienséance, aux droits de tous les maris, à ceux de la liberté naturelle, le prince de Condé n'avait nul reproche à se faire, et le roi seul avait tort. Il n'y avait point encore de guerre entre la France et l'Espagne ; ainsi on ne pouvait reprocher au prince de s'être retiré chez les ennemis. Mais apparemment il y a pour ceux du sang royal des lois qui ne sont pas pour les autres hommes. Henri IV alla lui-même au parlement sans pompe, sans cérémonie, s'assit aux bas siéges, le parquet étant gardé par les huissiers ordinaires; là il fit rendre un arrêt par lequel *le prince était condamné à subir tel châtiment qu'il plairait à sa majesté d'ordonner*. Le parlement était sûr, sans doute, que le roi n'en ordonnerait aucun ; mais par l'énoncé il semblait que le roi fût en droit d'ordonner la peine de mort. Cependant l'équité naturelle et le respect pour le genre humain ne doivent laisser un tel pouvoir à personne, fût-ce à un Henri IV.

Heureusement il est très faux que ce grand roi ait ajouté à sa faiblesse celle de vouloir, à son âge, faire la guerre pour arracher une jeune femme à son mari ; il n'était capable ni d'une si grande injustice ni d'un tel ridicule. Vittorio Siri l'en accuse ; mais cet Italien, attaché à Marie de Médicis, ne l'était pas à Henri IV [1]. Ce qui n'est que trop vrai, c'est que cette aventure nuisit beaucoup à sa réputation. Les restes de la Ligue, les factions italienne et espagnole qui dominaient dans le royaume, le décrièrent ; son économie nécessaire fut taxée d'avarice, sa prudence d'ingratitude, ses amours ne le firent pas estimer ; il ne fut point connu tant qu'il vécut, il le disait lui-même, et on ne l'aima qu'après sa mort déplorable.

[1] Henri IV s'était préparé depuis long-temps à cette guerre. Il voyait que si la maison d'Autriche réussissait dans le projet de s'emparer de tous les petits états d'Allemagne et d'Italie, la France, enclavée dans ce nouvel empire, serait exposée à devenir une de ses provinces. Il s'était déclaré le protecteur des princes de l'Italie et de l'Empire; et il ne voulait pas souffrir que l'empereur s'emparât, sous le nom de séquestre, de l'héritage des ducs de Clèves et de Juliers. L'humeur que lui causa la fuite du prince de Condé à Bruxelles augmenta sans doute son ardeur contre les Espagnols, comme la résolution qu'il avait formée de déclarer la guerre à l'Espagne augmentait la colère que lui causait l'évasion du prince. Et si une guerre offensive, qui n'a pour objet que la sûreté présente d'une nation, peut être une guerre juste, celle que Henri IV entreprenait était légitime. Les petites passions des rois les trompent souvent, et peuvent leur faire adopter de mauvais plans de politique : elles allument les guerres ; mais c'est la politique et l'ambition qui les allument. K.

## CHAPITRE XLIV.

Meurtre de Henri IV. Le parlement déclare sa veuve régente.

La France goûtait depuis la paix de Vervins une félicité qu'elle n'avait presque jamais connue. Les factions catholiques et protestantes étaient contenues par la sagesse de ce roi, qui serait regardé comme un grand politique si sa valeur et sa bonté n'avaient pas éclipsé ses autres mérites. Le peuple respirait, les grands étaient moins tyrans, l'agriculture était partout encouragée, le commerce commençait à fleurir, les lois reprenaient leur autorité. Les dix dernières années de la vie de ce prince ont été peut-être les plus heureuses de la monarchie. Il allait changer la face de l'Europe, comme il avait changé celle de la France. Prêt à partir pour secourir ses alliés, et pour faire le destin de l'Allemagne, à la tête de la plus florissante armée qu'on eût encore vue, il fut assassiné, comme on ne le sait que trop, par un de ces misérables de la lie du peuple, à qui le fanatisme de la canaille des ligueurs et des moines inspira seul cette frénésie.

Tout ce que l'insatiable curiosité des hommes a pu rechercher sur le crime de Ravaillac, tout ce que la malignité a inventé, doit être mis au rang des fables. Il est constant que Ravaillac n'eut d'autres complices que la rage de la superstition. On a remarqué que le premier assassin enthousiaste qui tua François de Guise par dévotion, et Ravaillac qui tua Henri IV par le même principe, étaient tous deux d'Angoulême.

Il avait entendu dire que le roi allait faire la guerre aux catholiques en faveur des huguenots; il croyait même, d'après les bruits populaires, qu'il allait attaquer le pape : ce fut assez pour déterminer ce malheureux : il en fit l'aveu dans ses interrogatoires, il persista jusqu'au milieu de son supplice.

Son second interrogatoire porte expressément, « qu'il a cru que, fesant la guerre contre le pape, « c'était la faire à Dieu, d'autant que le pape est « Dieu, et Dieu est le pape. » Ces paroles doivent être éternellement présentes à tous les esprits ; elles doivent apprendre de quelle importance il est d'empêcher que la religion, qui doit rendre

les hommes sages et justes, n'en fasse des monstres insensés et furieux [1].

Les historiens peuvent-ils avoir une autre opinion que les juges sur un point si important et si discuté? Il y a de la démence à soupçonner la reine sa femme, et la marquise de Vernenil sa maîtresse, d'avoir eu part à ce crime. Comment deux rivales se seraient-elles réunies pour conduire la main de Ravaillac?

Il n'est pas moins ridicule d'en accuser le duc d'Épernon. Les rumeurs populaires ne doivent pas être les monuments de l'histoire. Ravaillac seul, il faut en convenir, changea la destinée de l'Europe entière.

Cette horrible aventure arriva le vendredi 14 mai 1610, sur les quatre heures du soir. Le parlement s'assembla incontinent dans la salle des Augustins, parce qu'alors on fesait des préparatifs au palais pour les fêtes qui devaient suivre le sacre et le couronnement de la reine. Le chancelier Silleri va d'abord prendre l'ordre de Marie de Médicis.

On a fort vanté la réponse que lui fit ce magistrat quand elle lui dit en pleurant : « Le roi est « donc mort? » Madame les rois ne meurent point en France. Un tel discours n'était ni juste, ni consolant, ni vrai, ni placé. C'est une équivoque pédantesque, fondée sur ce que l'héritier du sang succède de droit; mais s'il n'y avait point ou d'héritier du sang, la réponse eût été fausse; et d'ailleurs le fils succède à son père en Espagne et en Angleterre, comme en France.

Le duc d'Épernon arrive au parlement sans porter le manteau, qui était un habillement de cérémonie et de paix; et ayant conféré quelques momens avec le président Séguier, mettant la main sur la garde de son épée : « Elle est encore dans le « fourreau, dit-il d'un air menaçant; si la reine « n'est pas déclarée régente avant que la cour se « sépare, il faudra bien l'en tirer. Quelques uns « de vous demandent du temps pour délibérer; « leur prudence n'est pas de saison : ce qui peut « se faire aujourd'hui sans péril ne se fera peut-« être pas demain sans carnage. »

Le couvent des Augustins était entouré du régiment des Gardes; on ne pouvait résister, et le parlement n'avait nulle envie de renoncer à l'honneur de nommer à la régence du royaume. Jamais on ne fit plus volontairement ce que la force exigeait. Il n'y avait point d'exemple que le parlement eût rendu un pareil arrêt. Cette nouveauté allait conférer au parlement le plus beau de tous les droits. On délibéra pour la forme, on déclara la reine régente. Il n'y eut que trois heures entre le meurtre du roi et cet arrêt.

Dès le lendemain, le jeune roi Louis XIII, âgé de huit ans et neuf mois, vint tenir aux mêmes Augustins, avec sa mère, ce qu'on appelle un lit de justice. Deux princes du sang, quatre pairs laïques et trois maréchaux de France étaient à droite du roi sur les hauts siéges; à gauche, quatre cardinaux et quatre évêques. Le parlement était sur les bas siéges, selon l'usage des lits de justice. Ce ne fut qu'une cérémonie.

Les grands desseins de Henri IV, la gloire et le bonheur des Français, périrent avec lui. Ses trésors furent bientôt dissipés, et la paix dont il avait fait jouir ses sujets fut changée en guerre civile.

La France fut livrée au Florentin Concini, et à Galigaï, sa femme, qui gouvernait la reine. Le parlement, après avoir donné la régence, ne fut consulté sur rien : c'était un meuble dont on s'était servi pour un appareil éclatant, et qu'on renfermait ensuite. Il remplit son devoir en condamnant tous les livres ultramontains qui contenaient ces folles opinions de l'autorité du pape sur les rois, et ces maximes affreuses qui avaient mis le couteau à la main de tant de parricides; livrés aujourd'hui en horreur à toute la nation, et aussi ennuyeux qu'exécrables.

## CHAPITRE XLV.

### Obsèques du grand Henri IV.

C'est un usage de ne célébrer les funérailles des rois de France que quarante jours après leur mort. Le corps embaumé est enfermé dans un cercueil de plomb, sur lequel on élève une figure de cire qui le représente au naturel autant qu'on le peut. Vis-à-vis cette figure on sert la table royale à l'heure ordinaire des repas, et les viandes sont abandonnées aux pauvres. Des prêtres jour et nuit chantent des prières autour de l'image. Cette coutume est venue d'Asie dans nos climats. Il faut remonter jusqu'aux anciens rois de Perse pour en apercevoir l'origine; elle est rarement observée. Les dépenses qu'elle exige sont trop fortes dans un pays où souvent l'argent manque pour les choses

[1] Dans un ouvrage publié par un moine en 1780, on lit que Ravaillac était un fanatique d'état; si on ajoute que ces fanatiques d'état sont très dangereux, et beaucoup plus communs qu'on ne pense.

Il est clair que Ravaillac n'était et ne pouvait être qu'un fanatique de religion : ce n'était point du tout un Timoléon, un Brutus, un Sidney, un Padilla, un Nassau, un Tell, un chef d'insurgents, mais un fou, à qui les moines avaient tourné la tête. Quand Brutus souffait le fou, il ne voyait pas de petits Jupiters sortir de son soufflet, comme Ravaillac voyait de petites hosties sortir du sien. M. Le prieur de Château-Renard ne persuadera à personne que Henri IV ait été assassiné par l'effet du zèle patriotique, ni que ce zèle soit très commun, et encore moins qu'il soit dangereux. K.

Digitized by Google

les plus nécessaires. Henri IV avait laissé de grands trésors. Plus sa mort était déplorable, plus sa pompe funèbre fut magnifique.

Le 29 juin[a] le corps fut porté de la grande salle du Louvre à Notre-Dame, où on le laissa en dépôt, et le lendemain à Saint-Denis. L'effigie en cire était portée sur un brancard après le cercueil. Tous les corps de l'état assistaient en deuil à cette cérémonie; mais le parlement était en robes rouges, pour marquer que la mort d'un roi n'interrompt pas la justice.

Il voulut suivre immédiatement la figure de cire; mais l'évêque de Paris prétendit que c'était son droit. Cette contestation troubla long-temps la cérémonie. Les huissiers du parlement voulurent faire retirer l'évêque de Paris Henri de Gondi, et l'évêque d'Angers Miron, qui fesait les fonctions de grand-aumônier.

Le convoi s'arrêta, le peuple fut étonné et scandalisé, l'ordre de la marche devait avoir été réglé pour prévenir toute dispute; mais de pareilles querelles n'ont été que trop fréquentes dans ces cérémonies. Il fallut recourir à la décision de la reine, et que le comte de Soissons, à la tête d'une compagnie des gardes, maintint les deux évêques dans le poste qui leur semblait dû, puisqu'il s'agissait de la sépulture, qui est une fonction ecclésiastique. Les gardes même saisirent un conseiller qui fesait résistance; c'était Paul Scarron, le père du fameux poëte burlesque Paul Scarron, plus célèbre encore par sa femme.

Lorsqu'on fut arrivé à Saint-Denis, les gentilshommes ordinaires du roi portèrent le cercueil dans le caveau. De somptueux repas sont toujours la fin de ces grands appareils. Le cardinal de Joyeuse qui officia dans Saint-Denis, l'évêque d'Angers qui prononça l'oraison funèbre, dînèrent au réfectoire des religieux avec tout le clergé. On dressa trois tables dans la salle du chapitre: la première, pour les princes et les grands officiers de la couronne; la seconde, pour le parlement, et la troisième, pour tous les officiers de la maison du roi.

Il semble que, si le parlement avait été regardé dans ces cérémonies comme cour des pairs, il aurait dû manger avec les princes du sang qui sont pairs; et que, siégeant avec eux dans la même cour de justice, il pouvait se mettre avec eux à la même table: mais il y a toujours quelque chose de contradictoire dans tous les usages. On prétendait que le parlement n'était la cour des pairs que quand les princes et pairs venaient tenir cette cour; et l'étiquette ne souffrait pas alors que les princes, et surtout les princes du sang, admissent à leur table les conseillers au parlement.

[a] 1610.

Ces détails concernant les rangs sont le plus mince objet de l'histoire; et tous les détails des querelles excitées pour la préséance sont les archives de la petitesse plutôt que celles de la grandeur.

## CHAPITRE XLVI.

Etats-généraux. Etranges assertions du cardinal Duperron. Fidélité et fermeté du parlement.

La régence de Marie de Médicis fut un temps de confusion, de faiblesse et de rigueur mal placée, de troubles civils et de continuels orages. L'argent que Henri IV avait amassé avec tant de peine fut abandonné à la rapacité de plusieurs seigneurs qu'il fallut gagner, ou des favoris qui l'extorquèrent.

Le Florentin Concini, bientôt maréchal de France, sans avoir jamais commandé un seul bataillon, sa femme Galigaï, qui gouvernait la reine, amassèrent en peu d'années plus de trésors que plusieurs rois ensemble n'en possédaient alors. Dans cette déprédation universelle, et dans ce choc de tant de factions, on assembla sur la fin de 1614 les états-généraux dans cette même salle des Augustins de Paris, où le parlement avait donné la régence. Jamais il n'y eut d'états plus nombreux ni plus inutiles. La chambre de la noblesse était composée de cent trente-deux députés, celle du clergé de cent quarante, celle du tiers-état de cent quatre-vingt-deux. Le parlement n'eut point encore de séance dans cette grande assemblée. L'université présenta requête pour y être admise, et fit signifier même une assignation; mais sa requête fut rejetée avec un rire universel, et son assignation regardée comme insolente. Elle se fondait sur des priviléges qu'elle avait eus dans des temps d'ignorance. On lui fit sentir que les temps étaient changés, et que les usages changeaient avec eux.

L'université n'ayant fait qu'une démarche imprudente, le parlement en fit une qui mérite dans tous les âges les applaudissements de la nation entière, et qui cependant fut très mal reçue à la cour.

La tiers-état est sans doute la nation même, et alors il l'était plus que jamais. On n'avait point augmenté le nombre des nobles comme aujourd'hui; le peuple était en nombre, par rapport à la noblesse et au clergé, comme mille est à deux. La chambre du tiers-état proposa de recevoir, comme loi fondamentale, que nulle puissance spirituelle n'est en droit de déposer les rois, et de délier les sujets de leur serment de fidélité. Il

était déjà honteux qu'on fût obligé de proposer une telle loi, que le seul bon sens et l'intérêt de tous les hommes ont dû rendre de tout temps sacrée et inviolable; mais ce qui fut bien plus honteux, et ce qui étonnera la dernière postérité, c'est que les chefs de la chambre du clergé la regardèrent comme hérétique.

Il suffisait d'avoir passé dans la rue de la Ferronnerie, et d'avoir jeté un regard sur l'endroit fatal où Henri IV fut assassiné, pour ne pas frémir de voir la proposition du tiers-état combattue.

Le cardinal Duperron, qui devait tout ce qu'il était à ce même Henri IV, intrigua, harangua dans les trois chambres pour empêcher que l'indépendance et la sûreté des souverains, établie par tous les droits de la nature, ne le fût par une loi du royaume. Il convenait qu'il n'est pas permis d'assassiner son prince, mais il disait qu'il est de foi que l'Église peut le déposer.

Cet homme, si indigne de la réputation qu'il avait usurpée, devait bien voir qu'en donnant à des prêtres ce droit absurde et affreux de dépouiller les rois, c'était en effet les livrer aux assassins; car il est bien rare d'ôter à un roi sa couronne sans lui ôter la vie. Étant déposé, il n'est plus roi; s'il combat pour son trône, il est un rebelle digne de mort. Duperron devait voir encore que c'était la cause du genre humain qu'il combattait; et que si l'Église pouvait dépouiller un souverain, elle pouvait à plus forte raison dépouiller le reste des hommes.

« Mais, disait Duperron dans ses harangues, « si un roi qui a juré à son sacre d'être catholique « se fesait arien ou musulman, ne faudrait-il pas « le déposer? » Ces paroles étonnèrent et confondirent le corps de la noblesse. Elle pouvait aisément répondre que le sacre ne donne pas la royauté; que Henri IV calviniste avait été reconnu roi par la plus saine partie de cette même noblesse, par quelques évêques même, par la république de Venise, par le duc de Florence, par l'Angleterre, par les rois du Nord, par tous les princes qui n'étaient pas dans les fers du pape et de la maison d'Autriche. Tous les chrétiens avaient obéi autrefois à des empereurs ariens. Ils ne se révoltèrent point contre Julien-le-Philosophe devenu païen, qu'ils appelaient apostat. Le religion n'a rien de commun avec les droits civils. Un homme, pour être mahométan, n'en doit pas moins être l'héritier de son père. Deux cent mille chrétiens de la religion grecque, établis dans Constantinople, reconnaissent le sultan turc. En un mot, la terre entière devait élever sa voix contre le cardinal Duperron.

Cependant lui et ses collègues persuadèrent à la chambre de la noblesse qu'on avait besoin de la cour de Rome, qu'il ne fallait pas la choquer par des questions épineuses, qui au moins étaient inutiles; et que dans tout état il y a des mystères qu'on doit laisser derrière un voile. Ces funestes harangues éblouirent la noblesse, d'ailleurs mécontente du tiers-état.

La nation, rebutée dans ceux qui portaient ses plaintes, s'adressa au parlement par l'organe de l'avocat-général Servin, citoyen sage, éloquent, et intrépide. Le parlement, assemblé sans qu'il y eût aucun pair, donna un arrêt * qui renouvelait toutes les anciennes lois sur ce sujet important, et qui assurait les droits de la couronne. Tout Paris le reçut avec des acclamations. Si on en croit les mémoires, le cardinal Duperron, en se plaignant de cet arrêt à la reine, protesta que si on ne le cassait, il serait obligé de se servir de la voie de l'excommunication.

Il paraît inconcevable qu'un sujet ait dit à son souverain : « Si vous ne punissez ceux qui soutien- « nent vos droits, je les excommunierai. » La reine, aveuglée par la crainte du pape et de l'Église, entourée de factions, eut la faiblesse de faire casser l'arrêt par son conseil, et même de mettre en prison l'imprimeur du parlement. Le prétexte était qu'il n'appartenait pas à ce corps de statuer sur un point que les états examinaient. Le parlement avait pris la sage précaution de se borner à renouveler les anciens arrêts : elle fut inutile; une politique lâche l'emporta sur l'intérêt du roi et du royaume. On avait vu jusqu'alors en France de plus grandes calamités, mais jamais plus d'opprobre.

Cette honte ne fut effacée qu'en 1682, lorsque l'assemblée du clergé, inspirée par le grand Bossuet, arracha de ses registres la harangue de Duperron, et détruisit, autant qu'il était en elle, ce monument de bassesse et de perfidie [1].

## CHAPITRE XLVII.

Querelle du duc d'Epernon avec le parlement. Remontrances mal reçues.

Pendant que ces derniers états-généraux étaient assemblés en vain, que cent intrigues opposées agitaient la cour, et que les factions ébranlaient

* 2 janvier 1615.

[1] « Voici comment raisonnait Duperron : « La crainte de la « mort n'arrête pas les fanatiques, c'est leur conscience qu'il « faut détromper. » Mais une décision des états, adoptée même par le clergé, ne peut faire impression sur les fanatiques, s'il ne la regardent pas comme une décision de l'Eglise universelle. Or, l'article proposé par le tiers-état comme une loi fondamentale contient trois parties. La première, qu'il n'est pas permis d'assassiner les rois : toute l'Eglise en convient, c'est un article de foi.

La deuxième, que l'autorité des rois de France est indé-

les provinces, il survint entre le duc d'Épernon et le parlement une querelle également désagréable à l'un et à l'autre.

Le duc d'Épernon, autrefois favori de Henri III, ayant forcé le grand Henri IV à le ménager, ayant fait donner la régence à sa veuve, bravait Concini et sa femme qui gouvernaient la reine. Il la fatiguait par ses hauteurs, mais il conservait encore cet ascendant que lui donnaient ses services, ses richesses, ses dignités, et surtout sa place de colonel-général de l'infanterie. Toujours intrigant, mais encore plus fier, il mettait dans toutes les affaires un orgueil insupportable, au lieu de cette hauteur noble et décente qui subjugue quand elle est placée.

Il arriva qu'un soldat du régiment des gardes tua un de ses camarades près de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le droit du colonel-général était de faire juger le coupable dans son conseil de guerre. Le bailli de l'abbaye s'était saisi du mort et du meurtrier. C'est sans doute un grand abus que des moines soient seigneurs, et qu'il aient une justice, mais enfin il était établi que le premier juge qui avait commencé les informations demeurât maître de l'affaire. On est très jaloux de ce malheureux droit. Le duc d'Épernon, encore plus jaloux du sien, redemanda son soldat pour le juger militairement, le bailli refusa de le rendre. D'Épernon fait briser les portes de la prison et enlever le meurtrier avec le mort. Le bailli porte sa plainte au parlement : ce tribunal assigna d'Épernon pour être ouï.

Ce seigneur croyait que ce n'était pas au parlement, mais au conseil du roi à décider de la compétence ; il regardait l'assignation comme un affront plutôt que comme une procédure légale. Il ne comparut que pour insulter au parlement, menant cinq cents gentilshommes à sa suite, bottés, éperonnés, et armés. Le parlement, le voyant arriver en cet équipage, leva la séance. Les juges en sortant furent obligés de défiler entre deux haies de jeunes officiers qui les regardaient d'un air outrageant, et déchiraient leurs robes à coups d'éperons.

Cette affaire fut très difficile à terminer. D'un côté, le bon ordre exigeait qu'on fît au parlement une réparation authentique ; d'un autre, la cour avait besoin de ménager le duc d'Épernon, pour l'opposer au prince de Condé qui menaçait déjà de la guerre civile.

On prit un tempérament : on ordonna, par une lettre de cachet, que le parlement suspendrait ses procédures contre le duc d'Épernon, et qu'il recevrait ses excuses.

Il vint donc se présenter au parlement une seconde fois [a], toujours accompagné d'un grand nombre de noblesse.

« Messieurs, dit-il, je vous prie d'excuser un « pauvre capitaine d'infanterie, qui s'est plus « appliqué à bien faire qu'à bien dire. »

Cet exemple fut une des preuves que les lois ne sont pas faites pour les hommes puissants. Le duc d'Épernon les brava toujours. Ce fut lui qui, à peu près dans le même temps, ne pouvant souffrir que le garde-des-sceaux, Du Vair, précédât les ducs et pairs dans une cérémonie à la paroisse du Louvre, le prit rudement par le bras, et le fit sortir de sa place et de l'église, en lui disant qu'un bourgeois ne devait pas se méconnaître.

Ce fut lui qui, quelques années après, alla avec cent cinquante cavaliers enlever la reine-mère au château de Blois, la conduisit à Angoulême, et traita ensuite avec le roi de couronne à couronne. Les exemples de pareilles témérités n'étaient pas rares alors. La France retombait insensiblement dans l'anarchie dont Henri IV l'avait tirée par tant de travaux et avec tant de sagesse.

Les états-généraux n'avaient rien produit : les factions redoublaient. Le maréchal de Beuillon, qui voulait se faire un parti puissant, engagea le parlement à convoquer les princes et les pairs pour délibérer sur les affaires publiques. La reine alarmée défendit aux seigneurs d'accepter cette invitation dangereuse. Les présidents et les plus anciens conseillers furent mandés au Louvre. Le chancelier de Silleri leur dit ces paroles [b] : « Vous « n'avez pas plus de droit de vous mêler de ce « qui regarde le gouvernement, que de connaître « des comptes et des gabelles. » Le parlement prépara des remontrances [c]. La reine manda encore quarante magistrats au Louvre : « Le roi est « votre maître, dit-elle, et il usera de son auto- « rité, si vous contrevenez à ses défenses. » Elle ajouta qu'il y avait dans le parlement une troupe de factieux, elle défendit les remontrances, et

pendante quant au temporel ; on en convient encore, selon Duperron ; mais pourtant ce n'est pas un article de foi.

La troisième qu'il n'y a aucun cas où les sujets puissent être dispensés du serment de fidélité ; ce point paraît contentieux à Duperron. D'abord, jusqu'à la venue de Calvin, on a cru, dans toute l'Église, qu'on était absous du serment de fidélité envers tout prince qui violait le serment fait à Dieu et à son peuple, de vivre et mourir en la religion catholique, et qu'un tel prince pouvait être déclaré déchu de tous ses droits, comme coupable de félonie envers le Christ.

La principe qu'il n'est pas permis d'assassiner les rois, perdrait sa force si on le mêlait avec une proposition problématique comme cette dernière. D'ailleurs, on ne pourrait adopter en France ce principe sans faire schisme avec le pape et le reste de l'Église catholique, qui croit le contraire. Enfin le tiers-état, en proposant cette loi, attribuait aux personnes laïques le droit de juger les choses de la religion ; ce qui est un sacrilége.

Nous ne ferons aucune réflexion sur ces principes, extraits fidèlement du discours de Duperron. K.

[a] 14 novembre 1614. — [b] 9 avril 1615. — [c] 11 avril 1615

aussitôt le parlement alla en dresser de très fortes.

Le 22 mai [a], le premier président, De Verdun, vint les prononcer à la tête du parlement. Elles regardaient précisément le gouvernement de l'état : elles furent écoutées et négligées. Tout finit par enregistrer des lettres-patentes du roi, qui ordonnaient aux juifs étrangers de sortir de la France. C'étaient pour la plupart des juifs portugais qui étaient venus envahir tout le commerce, que les Français n'entendaient pas encore. Ils restèrent pour la plupart à Bordeaux, et continuèrent ce commerce qui leur était défendu.

Une autre affaire qui regardait plus particulièrement le parlement fut celle de la paulette. C'était un droit annuel, imaginé par un nommé Paulet, sous l'administration du duc de Sulli. Tous ceux qui avaient obtenu des charges de judicature payaient par an la soixantième partie du revenu de leurs charges, moyennant quoi elles étaient assurées à leurs héritiers, qui pouvaient les garder ou les vendre à d'autres, comme on vend une métairie. Cet abus ne fesait pas honneur au duc de Sulli. C'était peut-être l'unique tache de son ministère.

Les états de 1614 et 1615 demandèrent fortement l'abolition de ce droit et de cette vénalité; le ministère la promit en vain. L'avantage de laisser sa charge à sa famille l'emporta sur le fardeau du droit annuel. Il y a eu beaucoup de changements dans la perception de ce droit; on l'a modifié de vingt manières, comme presque toutes les lois et tous les usages. Mais la honte d'acheter le droit de vendre la justice, et celui de le transmettre à ses héritiers, a subsisté toujours. On a prétendu depuis que le cardinal de Richelieu approuva cet opprobre dans son prétendu Testament politique. On ne s'apercevait pas encore que ce Testament est l'ouvrage d'un faussaire aussi ignorant qu'absurde.

## CHAPITRE XLVIII.

### Du meurtre du maréchal d'Ancre et de sa femme.

De plus grands événements se préparaient; les factions s'aigrissaient; Concini, maréchal d'Ancre, n'entrait pas au conseil, mais il le dirigeait; il était le maître des affaires; et le prince de Condé, premier prince du sang, en était exclu. Il eut le malheur de se croire obligé à prendre les armes comme son père et son grand-père. Cette guerre civile dura peu; elle fut suivie du traité de Loudun [b], qui donnait au prince de Condé un pouvoir presque égal à celui de la régente. A peine le prince de Condé eut-il joui de ce pouvoir, que Concini le fit mettre à la Bastille. La prison de ce prince, au lieu d'étouffer les restes des guerres civiles, les ralluma; chaque seigneur, chaque prince, chaque gouverneur de province prenait le parti qu'il croyait le plus convenable à ses intérêts, et en changeait le lendemain. Chacun ravissait ce qui était à sa bienséance. Le duc d'Épernon, qui était retiré dans l'Angoumois, tenta de se rendre maître de La Rochelle. Le maréchal de Lesdiguières était véritablement souverain dans le Dauphiné. Le duc de Nevers, de la maison de Gonzague, se cantonnait dans ses terres. Le duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; le duc de Mayenne, fils du chef de la Ligue; le maréchal duc de Bouillon, prince de Sedan, unissaient leurs troupes; et tous disaient que c'était contre le Florentin Concini, et non pas contre le roi.

Au milieu de tant d'alarmes, un jeune gentilhomme du comtat d'Avignon, introduit auprès de Louis XIII, et s'étant rendu nécessaire aux amusements de son enfance, préparait une révolution à laquelle personne ne s'attendait. Le roi avait alors seize ans et demi; il lui persuada qu'il était seul capable de bien gouverner son royaume, que sa mère n'aimait ni sa personne ni son état, que Concini était un traître. Ce Concini dans ce temps-là même fesait une action qui méritait une statue. Enrichi par les profusions de Marie de Médicis, il levait à ses dépens une armée de cinq à six mille hommes contre les révoltés; il soutenait la France, comme si elle avait été sa patrie. Le jeune gentilhomme, nommé Charles d'Albert, connu sous le nom de Luines, rendit si suspect le service même que Concini, maréchal de France, venait de rendre, qu'il fit consentir le roi à l'assassiner, et à mettre en prison la reine sa mère.

Louis XIII, à qui on donnait déjà le nom de *Juste*, approuva l'idée de faire tuer le maréchal dans son propre appartement, ou dans celui de sa mère. Concini, ne s'étant pas présenté ce jour-là au Louvre, ne prolongea sa vie que d'un jour. Il fut tué à coups de pistolet le lendemain [a] en entrant dans la cour du château. Vitri et quelques gardes-du-corps furent les meurtriers. Vitri eut le bâton de maréchal de France pour récompense. Marie de Médicis fut emprisonnée dans son appartement, dont on mura les portes qui donnaient sur le jardin, et bientôt après on l'envoya prisonnière à Blois, dont le duc d'Épernon la tira trois ans après comme on l'a déjà dit.

a 1615. — b Mai 1616.

a 24 avril 1617.

Éléonore Galigaï, maréchale d'Ancre, dame d'atours de la reine, fut incontinent saisie, dépouillée de tout, conduite à la Bastille, et de là transférée à la Conciergerie.

Le favori de Luines, qui dévorait déjà en espérance les grands biens du mari et de la femme, fit donner ordre au parlement d'instruire le procès du maréchal assassiné, et de sa malheureuse veuve. Pour le maréchal, son corps ne pouvait pas se retrouver; le peuple en fureur l'avait déterré; on l'avait mis en pièces, on avait même mangé son cœur : excès de barbarie digne du peuple qui avait exécuté les massacres de la Saint-Barthélemi, et inconcevable dans une nation qui passe aujourd'hui pour si frivole et si douce. Il était difficile de trouver de quoi juger à mort la maréchale. C'était une Italienne de qualité venue en France avec la reine; comblée à la vérité de ses bienfaits, insolente dans sa fortune, et bizarre dans son humeur; défauts pour lesquels on n'a jamais fait couper la tête à personne.

On fut obligé de lui faire un crime d'avoir écrit quelques lettres de compliment à Madrid et à Bruxelles, mais ce forfait ne suffisait pas, on imagina de la faire déclarer sorcière. On croyait alors aux sortiléges et à la magie comme à un point de religion. Cette superstition est la plus ancienne de toutes, et la plus universelle. Elle passa des païens et des Juifs chez les premiers chrétiens, et s'est conservée jusqu'au temps où un peu de philosophie a commencé à ouvrir les yeux des hommes aveuglés par tant de siècles.

La maréchale d'Ancre avait fait venir d'Italie un médecin juif, nommé Montalto; elle avait même eu la scrupuleuse attention d'en demander la permission au pape. Les médecins de Paris n'étaient pas alors en grande réputation dans l'Europe. Les Italiens étaient en possession de tous les arts. On prétendit que le juif Montalto était magicien, et qu'il avait sacrifié un coq blanc chez la maréchale; cependant il ne put la guérir de ses vapeurs : elles furent si fortes, qu'au lieu de se croire sorcière elle se crut ensorcelée. Marie de Médicis lui dit que le dernier cardinal de Lorraine, Henri, ayant eu la même maladie, s'était fait exorciser par des moines de Milan. Elle eut la faiblesse de faire venir deux de ces exorcistes milanais qui dirent des messes aux Augustins pour la vaporeuse maréchale, et qui l'assurèrent qu'elle était guérie.

On l'interrogea sur le meurtre de Henri IV, on lui demanda si elle n'en avait point eu connaissance; après avoir ri sur les accusations de magie, elle pleura à cet interrogatoire sur la mort du feu roi, et fit sentir aux juges tout ce que cette imputation contre la confidente de la reine pouvait avoir d'atroce.

Des deux rapporteurs qui instruisaient le procès, l'un était Courtin, vendu au nouveau favori, et qui sollicitait des grâces; l'autre était Deslandes Payen, homme intègre, qui ne voulut jamais conclure à la mort, ni même consentir à ne pas se trouver au jugement. Cinq juges s'absentèrent, quelques uns opinèrent pour le seul bannissement; mais Luines sollicita avec tant d'ardeur, que la pluralité fut pour brûler une maréchale de France comme sorcière. Elle fut traînée dans un tombereau à la Grève, comme une femme de la lie du peuple [a]. Toute la grâce qu'on lui fit fut de lui couper la tête avant de jeter son corps dans les flammes.

On croirait qu'un tel arrêt est du dixième siècle. Le parlement, en condamnant la mémoire du maréchal, eut soin d'insérer dans l'arrêt que désormais aucun étranger ne serait admis au conseil d'état; cette clause était plus qu'on ne demandait. Luines, qui eut beaucoup plus de pouvoir que Concini, était étranger lui-même, étant né sujet du pape [1].

## CHAPITRE XLIX.

Arrêt du parlement en faveur d'Aristote. Habile friponnerie d'un nonce. Mort de l'avocat-général Servin, en parlant au parlement.

Cette cruelle démence de condamner aux flammes pour un crime qu'il est impossible de commettre, n'était pas particulière à la France.

[a] 8 juillet 1617.

[1] L'avocat-général Le Bret m'a dit (au cardinal de Richelieu) que les imputations qu'on fesait à la défunte étaient si frivoles, et les preuves si faibles, que, quelques sollicitations qu'on lui fit qu'il était nécessaire pour l'honneur et la sûreté de la vie du roi qu'elle mourût, il ne voulut jamais donner ses conclusions à la mort, que sur l'assurance qu'il eut, par la propre bouche de Luines, qu'étant condamnée, le roi lui donnerait sa grâce. » *Histoire de la Mère et du Fils*, année 1617.

Elle mourut avec courage au milieu des larmes du peuple, dont son malheur et l'avide cruauté de ses ennemis avaient changé les sentiments.

Le 2 juin 1617, l'évêque de Mâcon, portant la parole au nom du clergé assemblé, dit au roi que la première action de son règne lui ayant mérité le nom de Juste, il doit faire rendre aux églises catholiques les biens des églises protestantes de Béarn. Ainsi l'on vit un évêque louer un prince d'avoir commis un assassinat, afin d'obtenir de lui la permission de commettre un vol.

Un homme accusé d'avoir écrit un libelle contre Luines fut rompu vif; un autre, qui en avait fait une copie, fut pendu.

On en roua un troisième sous prétexte qu'il avait voulu assassiner la reine-mère. Mais au contraire c'était Luines qu'il voulait assassiner; il s'en était ouvert à un espion de Luines, qui fesait semblant d'en être ennemi; et pour ne pas rendre cet espion suspect au parti de la reine, Luines imagina de substituer un projet contre la reine à un projet contre

Digitized by Google

Presque toute l'Europe était alors infectée de la croyance à la magie, aux possessions du diable, aux sortiléges de toute espèce. On condamnait même quelquefois des sorciers dans les pays protestants. Cette superstition était malheureusement liée à la religion. La raison humaine n'avait pas encore fait assez de progrès pour distinguer les temps où Dieu permettait que les Pharaons eussent des magiciens, et Saül une pythonisse, d'avec les temps où nous vivons.

Il y a une autre espèce de superstition moins dangereuse, c'est un respect aveugle pour l'antiquité. Ce respect, qui a nui aux progrès de l'esprit pendant tant de siècles, était poussé pour Aristote jusqu'à la crédulité la plus servile. La fortune de ses écrits était bien changée de ce qu'elle avait été quand elle parut en France pour la première fois, du temps des Albigeois. Un concile alors avait condamné Aristote comme hérétique, mais depuis il avait régné despotiquement dans les écoles.

Il arriva qu'en 1624 deux chimistes parurent à Paris. La chimie était une science assez nouvelle. Ces chimistes admettaient cinq éléments différents des quatre éléments d'Aristote. Ils n'étaient pas non plus de son avis sur les catégories ni sur les formes substantielles. Ils publièrent des thèses contre ces opinions du philosophe grec. L'université cria à l'hérésie ; elle présenta requête au parlement. La rumeur fut si grande que les nouveaux docteurs furent mis en prison, leurs thèses lacérées en leur présence par un huissier, les deux délinquants condamnés au bannissement du ressort du parlement ; enfin il fut défendu par le même arrêt, sous peine de la vie, de soutenir aucune thèse sans la permission de la faculté.

Il faut plaindre les temps où l'ignorance, et la fausse science, encore pire, avilissaient ainsi la raison humaine : et malheureusement ces temps étaient bien proches du nôtre. Nous avions eu cependant des Montaigne, des Charron, des De Thou, des L'Hospital ; mais le peu de lumière qu'ils avaient apportée était éteinte, et cette lumière même n'éclaira jamais qu'un petit nombre d'hommes.

Si le parlement, ayant plus étudié les droits de la couronne et du royaume que la philosophie, tombait dans ces erreurs, qui étaient celles du temps, il continuait toujours à détruire une autre erreur que la cour de Rome avait voulu introduire dans tous les lieux et dans tous les temps, et qui était l'erreur de presque tous les ordres monastiques ; c'était ce préjugé incroyable, établi depuis le pape Grégoire VII, que les rois sont justiciables de l'Église. On a vu qu'aux états de 1614 et 1615 ce préjugé avait triomphé des vœux du peuple et du zèle du parlement. Cette odieuse question se renouvela encore à l'occasion d'un libelle imputé au jésuite Garasse, le plus dangereux fanatique qui fût alors chez les jésuites [a]. On reprochait dans ce libelle au roi et au cardinal de Richelieu les alliances de la France avec des princes protestants, comme si des traités que la politique ordonne pouvaient avoir quelque rapport à la religion. On poussait l'insolence dans ces libelles jusqu'à dire que le roi et ses ministres méritaient d'être excommuniés. Le parlement ne manqua ni à l'inutile cérémonie de brûler le libelle, ni au soin plus sérieux de rechercher l'auteur.

L'assemblée du clergé remplit son devoir en condamnant le livre ; mais Spada, nonce du pape, se servit d'une ruse digne d'un prêtre italien, en fesant faire une traduction latine de cette censure, traduction infidèle, et dans laquelle la condamnation était totalement éludée. Il la fit signer par quelques évêques, et l'envoya à Rome comme un monument de la soumission de la couronne de France à la tiare.

Le parlement découvrit la supercherie ; non seulement il condamna la traduction latine, mais il inséra dans la condamnation qu'on procéderait contre les étrangers qui avaient conduit cette fourberie. Le clergé prit alors le parti du nonce Spada ; il s'assembla : comme son assemblée légale était finie, le parlement lui ordonna

lui. On eut la précaution d'ordonner de brûler le procès de ce malheureux avec son corps. Il était prêtre, et l'espion qui le dénonçait était un homme de la cour.

On poursuivit avec fureur Bardin, secrétaire d'état sous Concini. Enfermé à la Bastille, il fut interrogé par des conseillers d'état. Luines montra ses réponses au conseiller du grand conseil, Lasnier, qui promit, d'après ces pièces, de faire rendre un arrêt de mort contre Bardin. Lasnier et La Greslière furent nommés ses rapporteurs. Bardin demanda d'être renvoyé au parlement en sa qualité de secrétaire du roi. On lui refusa son renvoi. Il est singulier qu'en France on crût alors avoir besoin d'un privilége pour demander ce qui, dans tous les pays, est le droit de chaque citoyen. Bardin protesta contre les réponses extrajudiciaires qu'il avait faites aux conseillers d'état. Ses protestations ne furent pas écoutées.

Luines sollicita ouvertement tous les juges. Ceux qui résistèrent à la corruption crurent être obligés, pour le sauver, de le condamner à un bannissement ; exemple qu'imitèrent depuis les juges du surintendant Fouquet. Cependant déjà une voix de plus l'avait condamné à mort, lorsqu'un des juges s'évanouit ; revenu à lui on le ramena dans l'assemblée : « Messieurs, dit-il, vous voyez en quel état j'ai été ; « Dieu m'a fait voir la mort qui est une chose si horrible et « si effroyable, que je ne puis me porter à condamner un « innocent comme celui-ci, de qui il s'agit. J'ai ouï quelques « opinions qui vont au bannissement ; s'il y en a quelqu'une « plus douce, je prie le conseil de me le dire, afin que j'en « soit. » Alors les jeunes conseillers revinrent presque tous à l'avis du bannissement ; le président de Bercly seul parmi les présidents, se joignit à eux, et Bardin fut sauvé. Voyez l'*Histoire de la Mère et du Fils*. K.

a 1626.

de se séparer, et enjoignit, selon les lois, aux évêques d'aller résider dans leurs diocèses; mais alors le pape avait tant d'influence dans les cours de sa communion, que le cardinal de Richelieu était obligé de le ménager et comme cardinal et comme ministre. On évoqua toute cette affaire au conseil du roi, on l'assoupit, jusqu'à la première occasion qui la ferait renaître; il n'y avait point alors d'autre politique.

Précisément dans ce temps-là même il fallait de l'argent, et ce sont là de ces affaires qui ne s'assoupissent pas. Les guerres civiles contre les huguenots, sous le ministère du duc de Luines; la guerre de la Valteline, sous le cardinal de Richelieu, avaient épuisé toutes les ressources. Les huguenots du royaume, maltraités par Richelieu, recommençaient encore la guerre. Le roi fut obligé d'aller lui-même au palais faire vérifier des édits bursaux. On consultait souvent dans ces édits plutôt la nécessité pressante que la proportion égale des impôts, et l'utilité du peuple. L'avocat-général Servin fut frappé de mort subite, en prononçant sa harangue au roi : « Vous « acquérez, disait-il, une gloire plus solide en « gagnant le cœur de vos sujets qu'en domptant « vos ennemis. » A ces héroïques paroles, la voix lui manqua, une apoplexie le saisit, et on l'emporta expirant.

Le jésuite d'Avrigni, auteur des *Mémoires chronologiques*, d'ailleurs exact et curieux, prétend qu'il mourut en parlant contre les jésuites dans une affaire qui survint immédiatement après.

Il était toujours question de cet horrible système de la puissance du pape sur les rois et sur les peuples. Il semblait que le sang de Henri IV eût fait renaître les têtes de cette hydre. Sanctarelli, jésuite italien, publia cette doctrine dans un nouveau livre approuvé par Vitelleschi, général de cet ordre, et dédié au cardinal de Savoie. Jamais on ne s'était exprimé d'une manière si révoltante. Le livre fut brûlé à Paris selon l'usage [a]; mais ces exécutions ne produisant rien, il fut agité dans le parlement si on chasserait les jésuites une seconde fois. Il ordonne au provincial, à trois recteurs et à trois profès de comparaître le lendemain. Ils arrivent au milieu du peuple indigné qui bordait les avenues du palais. Le jésuite Cotton, alors provincial, porte la parole. On lui demande s'il croit que le pape puisse excommunier et déposséder le roi de France. « Ah! répondit-il, le roi est fils aîné de l'Église, il ne fera « jamais rien qui oblige le pape à en venir à cette « extrémité. » Mais, lui dit le premier président, ne pensez-vous pas comme votre père général qui attribue au pape cette puissance? « Ah! notre « père général suit les opinions de Rome où il est, « et nous celles de France où nous sommes. » Et si vous étiez à Rome que feriez-vous? « Nous « ferions comme les autres. » Ces réponses pouvaient attirer aux jésuites l'abolition de leur ordre en France : ils en furent quittes pour signer quatre propositions concernant les libertés de l'Église gallicane, ou plutôt de toute Église, qui sont en partie celles que nous verrons en 1682. Le roi défendit au parlement de passer outre.

La Sorbonne, redevenue française après avoir été ultramontaine sous Henri III et sous Henri IV, fit non seulement un décret contre Sanctarelli et contre toutes ces prétentions de Rome, mais ordonna que ce décret serait lu publiquement tous les ans. La cour ne permit pas cette clause, tant il paraissait encore important de ménager ce qu'on ne pouvait assez réprimer.

[a] 13 mars 1626.

## CHAPITRE L.

La mère et le frère du roi quittent le royaume. Conduite du parlement.

Le cardinal de Richelieu gouvernait la France despotiquement. Le hasard qui est presque toujours l'origine des grandes fortunes, ou pour parler plus juste, cette chaîne inconnue de tous les événements, qu'on appelle hasard, avait d'abord produit l'abbé de Chillon (Richelieu) auprès de Marie de Médicis pendant sa régence. Elle le fit évêque de Luçon, secrétaire d'état, et surintendant de sa maison. Ensuite ayant partagé les persécutions qu'essuya cette reine après les meurtres du maréchal d'Ancre et de sa femme, il obtint, par sa protection, la dignité de cardinal, et enfin une place au conseil.

Dès qu'il eut affermi son autorité, il ne souffrit pas que sa bienfaitrice la partageât, et dès lors elle devint son ennemie.

Louis XIII, faible, malade, nullement instruit, incapable de travail, ne pouvant se passer de premier ministre, fut obligé de choisir entre sa mère et le cardinal. Sa mère, plus faite pour les intrigues que pour les affaires, plus jalouse de son crédit qu'habile à le conserver, faible et opiniâtre comme son fils, mais plus inconstante encore, plus gouvernée, inquiète, inhabile, ne pouvant pas même régir sa maison, était bien loin de pouvoir régir un royaume. Richelieu était ingrat, ambitieux, tyrannique; mais il avait rendu de très grands services. Louis XIII sentait combien ce ministre détesté lui était nécessaire. Plus sa mère et Gaston

Digitized by Google

son frère se plaignirent, plus Richelieu fut puissant. Les favoris de Marie de Médicis et de Gaston agitèrent la cour et le royaume par des factions qui, dans d'autres temps, auraient dégénéré en guerres civiles. Richelieu étouffa tout par son habileté active, par des rigueurs et par des supplices qui ne furent pas toujours conformes aux lois.

Gaston, frère unique du roi, quitta la France [a] et se retira en Lorraine. Marie, sa mère, s'enfuit à Bruxelles, et se mit ouvertement sous la protection du roi d'Espagne, dont l'inimitié était déclarée contre la France, si la guerre ne l'était pas encore.

Il n'en était pas de même du duc de Lorraine : la cour de France ne pouvait le regarder comme un prince ennemi. Cependant le cardinal publia une déclaration du roi, dans laquelle tous les amis et les domestiques de Monsieur, qui l'avaient accompagné dans sa retraite, étaient regardés comme criminels de lèse-majesté. Cette déclaration paraissait trop sévère : des domestiques peuvent suivre leur maître sans crime dans ses voyages; et quand ils n'ont fait aucune entreprise contre l'état, on n'a point de reproche à leur faire. Cette question fut long-temps débattue au parlement de Paris, lorsqu'il fallut enregistrer la déclaration du roi. Gayant et Barillon, présidents aux enquêtes, et Lenet, conseiller, parlèrent avec tant d'éloquence, qu'ils entraînèrent la moitié des voix [b], et il y eut un arrêt de partage.

Dans le temps même qu'on allait aux opinions, Monsieur fit présenter une requête par Roger, son procureur-général. Elle commençait par ces mots: « Supplie humblement Gaston, fils de France, « frère unique du roi. « Il alléguait, dans sa requête, qu'il n'était sorti du royaume que parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu faire assassiner, et il en demandait acte au parlement.

Le premier président Le Jai empêcha que la pièce ne fût présentée; il la remit entre les mains du roi qui la déclara calomnieuse et la supprima. Si elle avait été lue dans la grand'chambre, le parlement se trouvait juge entre l'héritier présomptif de la couronne et le cardinal de Richelieu.

Le roi, indigné de l'arrêt de partage, manda le parlement [c] au Louvre, et lui ordonna de venir à pied. Tous les membres du parlement se mirent à genoux [d] devant le roi. Le garde-des-sceaux, Châteauneuf, leur dit qu'il ne leur appartenait pas de délibérer sur les déclarations du roi. L'avocat-général Talon ayant dit que la compagnie demeurerait dans l'obéissance dont elle avait toujours fait profession : « Ne me parlez pas de l'obéissance « de vos gens, dit le roi ; si je voulais former quel- « qu'un à cette vertu, je le mettrais dans une com- « pagnie de mes gardes, et non pas au parlement. »

Il exila Gayant, Barillon, Lenet; il leur interdit pour cinq ans l'exercice de leur charge, et déchira lui-même l'arrêt de partage, dont il jeta les morceaux par terre.

La reine-mère, avant de partir pour les Pays-Bas, implora le parlement comme son fils Gaston, et aussi inutilement. La compagnie n'osa recevoir ni ses lettres ni ses requêtes; elle les fit imprimer; on les trouve aujourd'hui dans les mémoires du temps. L'une de ces requêtes commence par ces mots :

« Supplie Marie, reine de France et de Na- « varre... disant qu'Armand Jean Du Plessis, car- « dinal de Richelieu, par toutes sortes d'arti- « fices et de malices étranges, tâche d'altérer, « comme il avait déjà fait l'année passée, la santé « du roi, l'engageant par ses mauvais conseils « dans la guerre, l'obligeant à se trouver en per- « sonne dans les armées pleines de contagions, « aux plus grandes chaleurs, et le jetant tant qu'il « peut dans des passions et appréhensions extra- « ordinaires contre ses plus proches et contre ses « plus fidèles serviteurs, ayant dessein de s'em- « parer d'une bonne partie de l'état, remplissant « les charges les plus importantes de ses créatures, « et étant sur le point d'ajouter un grand nombre « de places maritimes et frontières aux gouverne- « ments de Bretagne et de Provence, pour tenir « la France assiégée par ces deux extrémités, et « pouvant, par ce moyen, avoir le secours des « étrangers chez lesquels il a des intelligences se- « crètes. »

La requête finit par ces paroles : « Ladite dame « reine vous supplie de faire vos très humbles re- « montrances, tant sur le scandale que produi- « sent les violences qui sont et pourront être faites « à la personne de ladite dame reine contre l'hon- « neur dû à son mariage, et à la naissance du roi, « par un serviteur ingrat, que sur tout ce qui est « contenu en la présente requête sur la dissipa- « tion des finances, et achats d'armes, places « fortes et provinces entières, violements des lois « de l'état, et d'autres faits qui vous sont connus « et publiés à tout le royaume : et vous ferez bien. « MARIE. »

Il n'y a point de lecteur qui ne voie que le ressentiment de Marie de Médicis l'emportait au-delà de toute borne. On n'est pas d'ailleurs étonné qu'elle s'adresse en suppliante à ce même parlement qu'elle avait traité autrefois avec tant de hauteur; elle avait parlé en souveraine quand elle était régente, et elle parle dans sa requête en femme infortunée.

[a] 1631.
[b] 25 avril 1631. — [c] 12 mai 1631. — [d] Tous les mémoires du temps le certifient. Le président Hénault ne parle pas même de cet événement.

Le cardinal fit ériger une chambre de justice à l'Arsenal pour condamner ceux que le parlement de Paris n'avait pas voulu condamner sans les entendre. Cette chambre était composée de deux conseillers d'état, de six maîtres des requêtes, et de six conseillers du grand conseil. Elle commença ses séances le 10 septembre 1631.

Le parlement lui défendit par un arrêt de s'assembler *. L'arrêt fut cassé, et le parlement obligé encore de venir demander pardon au roi à Metz, où il était alors. On le fit attendre quinze jours, on le réprimanda, et les arrêts de la chambre de l'Arsenal furent exécutés.

Ces vaines tentatives servirent à fortifier le pouvoir du cardinal, qui humilia tous les corps, tint la reine-mère dans l'exil et dans la pauvreté jusqu'à sa mort, le frère du roi dans la crainte et le repentir, les princes du sang dans l'abaissement, et le roi, qui ne l'aimait pas, dans la dépendance de ses volontés. Aucun de ceux qui s'élevèrent contre lui ne fut condamné que par des commissaires; il eut même l'insolence de faire juger à Ruel, dans sa propre maison de campagne, le maréchal de Marillac par des commissaires qui étaient ses esclaves; et quand l'illustre Molé, alors procureur-général, voulut agir pour le maintien des lois si indignement violées, le cardinal le fit décréter d'ajournement personnel au conseil, et l'interdit des fonctions de sa charge. Enfin il se fit détester de tous les corps de l'état; mais le succès de presque toutes ses entreprises fit mêler le respect à la haine.

## CHAPITRE LI.

**Du mariage de Gaston de France avec Marguerite de Lorraine, cassé par le parlement de Paris et par l'assemblée du clergé.**

Gaston, frère unique de Louis XIII, avait épousé en 1631, à Nanci, Marguerite, sœur du duc de Lorraine Charles IV. Toutes les formalités alors requises avaient été observées. Il n'était âgé que d'environ vingt-quatre ans; mais la reine sa mère et le duc de Lorraine avaient autorisé et pressé ce mariage. Le contrat avait été communiqué au pape Urbain VIII, et en conséquence le cardinal de Lorraine, évêque de Toul, dans le diocèse duquel Nanci se trouvait alors, donna les dispenses de la publication des bans. Les époux furent mariés en présence de témoins; et deux ans après, quand Gaston eut vingt-cinq ans, ils ratifièrent solennellement cette cérémonie dans l'église cathédrale de Malines, pour suppléer d'une manière authentique à tout ce qui pouvait avoir été omis. Ils s'aimaient, ils étaient bien éloignés l'un et l'autre de se plaindre d'une union que le pape et toute l'Europe regardaient comme légitime et indissoluble. Mais ce mariage alarmait le cardinal de Richelieu, qui voyait la reine-mère, le frère du roi, héritier présomptif, et le duc de Lorraine, ligués contre lui.

Louis XIII ne pensa pas autrement que son ministre. Il fallut faire penser le parlement et le clergé comme eux, et les engager à casser le mariage. On alléguait que Gaston s'était marié contre la volonté du roi son frère; mais il n'y avait point de loi expresse qui portât qu'un mariage serait nul quand le roi n'y aurait pas consenti. Gaston avait personnellement offensé son frère; mais le mariage d'un cadet était-il nul par cette seule raison qu'il déplaisait à l'aîné? Louis XI, étant dauphin, avait épousé la fille d'un duc de Savoie malgré le roi son père, et avait fui du royaume avec elle, sans que jamais Charles VII entreprit de traiter cette union d'illégitime.

On regardait le mariage comme un sacrement et comme un engagement civil. En qualité de sacrement c'était « le signe visible d'une chose in- « visible, un mystère, un caractère indélébile, « que la mort seule peut effacer; » et quelque idée que l'Eglise puisse attacher à ce mot de *chose invisible*, cette question ne paraissait pas du ressort des jugements humains.

A l'égard du contrat civil, il liait les deux époux par les lois de toutes les nations. Annuler ce contrat solennel, c'était ouvrir la porte aux guerres civiles les plus funestes; car s'il naissait un fils du mariage de Gaston, le roi n'ayant point d'enfants, ce fils était reconnu légitime par le pape et par les nations de l'Europe, et déclaré bâtard en France; et encore aurait-il eu la moitié de la France dans son parti.

Le cardinal de Richelieu ferma les yeux aux dangers évidents qui naissaient de la cassation. Il fit mouvoir tant de ressorts, qu'il obtint du parlement irrité contre lui un arrêt, et de l'assemblée du clergé, qui ne l'aimait pas davantage, une décision favorable à ses vues. Cette condescendance n'est pas surprenante; il était tout puissant, il avait envahi les états du duc de Lorraine; tout pliait sous ses volontés.

L'avocat-général Omer Talon rapporte que le parlement étant assemblé, il y fut dit que « Phé- « roras, frère d'Hérode, accusa Salomé d'avoir « traité son mariage avec Sillène, lieutenant d'A- « rabie. » On cita Plutarque en la vie de Dion, après quoi la compagnie donna un décret de prise de corps contre Charles duc de Lorraine *; Fran-

* 12 octobre 1631.

* 14 juillet 1634.

çois, nouveau duc de Lorraine (à qui Charles avait cédé son duché), et la princesse de Phalsbourg, leur sœur, comme coupables de rapt envers la personne de Monsieur, frère unique du roi.

Ensuite il les condamna comme coupables de lèse-majesté [a], les bannit du royaume, et confisqua leurs terres.

Deux choses surprenaient dans cet arrêt : premièrement, la condamnation d'un prince souverain qui était vassal du roi pour le duché de Bar, mais qui n'avait point marié sa sœur dans Bar; secondement, le crime de rapt supposé contre Monsieur, qui était venu en Lorraine conjurer le duc de lui donner sa sœur en mariage. Il était difficile de prouver que la princesse Marguerite eût forcé Monsieur à l'épouser.

Tandis que le parlement procédait, l'assemblée du clergé promulguait une loi civile [b] qui déclarait que les héritiers de la couronne ne pouvaient se marier sans le consentement du chef de la maison. On envoya un évêque de Montpellier à Rome pour faire accepter cette décision par le pape, qui la réprouva. Un réglement de police ne parut pas au pape une loi de l'Église. Si le roi, dont la santé était très chancelante, fût mort alors, Gastou eût régné sans difficulté, et il aurait aussi sans difficulté fait regarder comme très valide ce même mariage dont le parlement et le clergé français avaient prononcé la nullité. Heureusement Louis XIII approuva enfin le mariage de son frère. Mais la loi qui défend aux princes du sang de laisser une postérité sans le consentement du roi, a toujours subsisté depuis, et le sentiment de Rome qui tient ces mariages valides a subsisté de même; source éternelle de divisions, jusqu'à ce que tous les hommes soient bien convaincus qu'il importe fort peu que ce qui est vrai à Paris soit faux dans le comtat d'Avignon, et que chaque état doit se gouverner selon ses lois, indépendamment d'une théologie ultramontaine.

## CHAPITRE LII.

De la résistance apportée par le parlement à l'établissement de l'académie française.

Il est singulier que le parlement n'eût pas hésité à casser et annuler le mariage de l'héritier du royaume, contracté du consentement de sa mère, célébré selon toutes les formalités de l'Église, et qu'il refusât constamment pendant dix-huit mois l'enregistrement des lettres-patentes qui établissaient l'académie française. Les uns crurent qu'après un arrêt rendu en faveur de l'université et d'Aristote, cette compagnie craignait qu'une société d'hommes éclairés, encouragée par l'autorité royale, n'enseignât des nouveautés. D'autres pensèrent que le parlement ne voulait pas qu'en cultivant l'éloquence inconnue chez les Français, la barbarie du style du barreau devînt un sujet de mépris. D'autres enfin imaginèrent que le parlement, mortifié tous les jours par le cardinal, voulait à son tour lui donner des dégoûts.

Le Vassor, compilateur grossier, qui a fait un libelle en dix-huit volumes de l'histoire de Louis XIII, dit que « l'établissement de l'académie est une preuve de la tyrannie du cardinal. « Il ne put souffrir que d'honnêtes gens s'assemblassent librement dans une maison particulière. »

On sent bien que cette imputation ne mérite pas d'être réfutée, mais on ne doit pas perdre ici l'occasion de remarquer que cet écrivain aurait dû mieux profiter des premières leçons de l'académie; elles lui auraient appris à écrire d'un style moins barbare, avec un fiel moins révoltant, d'une manière plus judicieuse, et à ne pas blesser à la fois la vérité, la langue, et le bon sens.

L'érection de l'académie française était une imitation de celles d'Italie, et d'autant plus nécessaire, que tous les genres d'éloquence, et surtout ceux de la chaire et du barreau, étaient déshonorés alors par le mauvais goût et par de très mauvaises études, pires que l'ignorance des premiers siècles. La barbarie qui couvrait encore la France ne permettait pas aux premiers académiciens d'être de grands hommes; mais ils frayaient le chemin à ceux qui le devinrent. Ils jetèrent les fondements de la réforme des esprits. Il est très vrai qu'ils enseignèrent à penser et à s'exprimer. Le cardinal de Richelieu rendit, par cette institution, un vrai service à la patrie.

Si le parlement différa une année entière d'enregistrer les lettres, c'est qu'il craignait que l'académie ne s'attribuât quelque juridiction sur la librairie. Le cardinal fit dire au premier président Le Jai, qu'il aimerait ces messieurs comme ils l'aimeraient. Enfin, quand cet établissement fut vérifié, le parlement ajouta aux patentes du roi que l'académie ne connaîtrait que de la langue française et des livres qu'elle aura faits, ou qu'on exposera à son jugement. Cette précaution, prise par le parlement, prouve assez que l'érection de l'académie avait donné quelque ombrage. Elle n'en pouvait donner, n'ayant que des priviléges honorables, aucun d'utile, et son fondateur même ne lui ayant pas procuré une salle d'assemblée.

[a] 8 septembre.—[b] 7 juillet 1638.



Digitized by Google

## CHAPITRE LIII.

**Secours offert au roi par le parlement de Paris. Plusieurs de ses membres emprisonnés. Combat à coups de poing du parlement avec la chambre des comptes dans l'église de Notre-Dame.**

Richelieu, ayant fait déclarer solennellement la guerre à toute la maison d'Autriche dans l'Allemagne et dans l'Espagne, en 1635, fut sur le point de voir le royaume ruiné l'année suivante. Les ennemis passèrent la Somme, prirent Corbie, ravagèrent toute la Picardie et la Bourgogne; Paris fut exposé, et plusieurs citoyens en sortirent. Les troupes étaient peu nombreuses, intimidées et dispersées; les meilleurs officiers suspects au cardinal, emprisonnés ou exilés, les finances épuisées. On ne regardait alors ce ministre que comme un tyran maladroit.

Dans cette crise de l'état, la ville de Paris offrit de soudoyer six mille cinq cents hommes; le parlement résolut d'en lever deux mille cinq cents; l'université même promit quatre cents soldats. Le cardinal doutait si ces offres étaient faites contre les ennemis ou contre lui-même.

Le parlement voulut nommer * douze conseillers pour avoir soin de la garde de Paris, et pour faire contribuer à la levée des troupes que Paris devait fournir.

Le ministre sentit qu'une telle démarche était une insulte plutôt qu'un secours. La compagnie du parlement ne lui parut pas instituée pour garder les portes de la ville, et pour faire les fonctions du gouverneur et des généraux d'armée. Il savait qu'on avait parlé de lui dans la séance. Le roi manda au Louvre les présidents et les doyens de chaque chambre; il leur renouvela les défenses de se mêler d'aucune affaire d'état. Enfin le ministre et les généraux ayant réparé leurs fautes, et les ennemis ayant été chassés du royaume, le parlement obéit.

On ne put terminer cette campagne qu'avec des frais immenses. Les finances sont le premier ressort de l'administration, et ce ressort est toujours dérangé. Richelieu n'était pas un Sulli qui eût su s'assurer de quarante millions, et préparer les vivres, les munitions, les hôpitaux, avant de faire la guerre. Ni sa santé, ni son génie, ni son ambition, ne lui permettaient d'entrer dans ces détails indispensables, dont la négligence doit diminuer beaucoup sa gloire. Il fut obligé de retrancher trois quartiers d'arrérages que le roi devait aux rentiers de l'hôtel-de-ville. Cette banqueroute était odieuse; il eût mieux valu sans doute établir des impôts également répartis; mais c'est ce qu'on n'a su faire en France qu'après une longue épreuve de moyens aussi honteux que ruineux. Le gouvernement, depuis Sulli, ne savait que créer des charges inutiles, que la vanité achetait à prix d'argent, et se remettre à la discrétion des traitants.

Richelieu avait créé vingt nouveaux offices de conseillers au parlement en 1635. La compagnie en avait été indignée : la banqueroute faite aux rentiers excita les cris de tout Paris. Ces citoyens, privés de leur revenu, vinrent se plaindre chez le chancelier Châteauneuf. Pour réponse on en mit trois à la Bastille. Le parlement s'assemble, on délibère, on parle fortement. Le cardinal avait ses espions; il fait enlever Gayant, Champrond, Sallo, Seviu, Tubouf, Bouville, Scarron. Un édit du roi interdit la troisième chambre des enquêtes. Les magistrats arrêtés furent ou exilés ou enfermés, et les rentiers perdirent leurs arrérages.

Il est évident que le gouvernement du cardinal de Richelieu était à la fois vicieux et tyrannique; mais il est vrai aussi qu'il eut toujours à combattre des factions. La fierté sanguinaire du ministre, et le mécontentement de tous les ordres du royaume, furent les semences qui produisirent depuis les guerres de la fronde. Le parlement, ayant perdu sous Richelieu toutes les prérogatives qu'il réclamait, ne combattit dans les dernières années de Louis XIII que contre la chambre des comptes.

Ce monarque ayant ôté la protection de la France à sainte Geneviève, qu'on croyait la patronne du royaume, parce qu'elle l'était de Paris, conféra cette dignité à la vierge Marie.

Ce fut une très grande solennité dans l'église de Notre-Dame. Les cours supérieures y assistèrent. Le premier président du parlement marcha le premier à la procession. Les présidents à mortier ne voulurent pas souffrir que le premier président des comptes le suivît. Celui-ci, qui était grand et vigoureux, prit un président à mortier à brasse-corps, et le renversa par terre. Chaque président des comptes gourma un président du parlement, et fut gourmé. Les maîtres s'attaquèrent aux conseillers. Le duc de Montbazon mit l'épée à la main avec ses gardes pour arrêter le désordre, et l'augmenta. Les deux partis allèrent verbaliser chacun de leur côté. Le roi ordonna que dorénavant le parlement sortirait de Notre-Dame par la grande porte, et la chambre des comptes par la petite.

* 11 août 1636.

## CHAPITRE LIV.

**Commencement des troubles pendant le ministère de Mazarin. Le parlement suspend pour la première fois les fonctions de la justice.**

De l'humiliation où le parlement fut plongé par le cardinal Richelieu, il monta tout d'un coup au plus haut degré de puissance, immédiatement après la mort de Louis XIII. Le duc d'Épernon l'avait forcé, les armes à la main, de se saisir du droit de donner la régence à Marie de Médicis. Ce nouveau droit parut aux yeux d'Anne d'Autriche aussi ancien que la monarchie. Il l'exerça librement dans toute sa plénitude. Non seulement il déclara la reine régente par un arrêt [a], mais il cassa le testament de Louis XIII comme on casse celui d'un citoyen, qui n'est pas fait selon les lois. La régente et la cour étaient bien loin alors de douter du pouvoir du parlement, et de lui contester une prérogative dont elles tiraient tout l'avantage. Le parlement décida, sans aucune contradiction, du destin du royaume, et le moment d'après il retomba dans l'état dont la mort de Louis XIII l'avait tiré. La reine voulut être toute puissante, et le fut jusqu'au temps des Barricades.

Mais avant que le parlement donnât ainsi la régence, et cassât le testament du roi en qualité de cour des pairs, garnie de pairs, il faut remarquer que par les anciennes lois le parlement n'existait plus. La mort du roi le dissolvait; il fallait que les présidents et les conseillers fussent confirmés dans leurs charges par le nouveau souverain, et qu'ils fissent un nouveau serment. Cette cérémonie n'avait pas été observée dans le tumulte et l'horreur que l'assassinat de Henri IV répandit. Le chancelier Séguier voulut faire revivre la loi oubliée; le parlement l'éluda [b]. Il fut présenté dans le Louvre à la reine; il salua le roi, il protesta de son respect et de son obéissance; et il ne fut question ni de confirmation d'offices, ni de serment de fidélité.

Le cardinal Mazarin gouverna despotiquement la reine et le royaume, sans qu'aucun grand fît entendre d'abord le moindre murmure; on était accoutumé à recevoir la loi d'un prêtre; on ne fit pas même attention que Mazarin était étranger. Les victoires du duc d'Enghien, si célèbre sous le nom de grand Condé, fesaient l'allégresse publique, et rendaient la reine respectable. Mais cet article important des finances, qui est la base de tout, qui seul fait naître souvent les révolutions, les prévient et les étouffe, commença bientôt à préparer les séditions.

Mazarin entendait cette partie du gouvernement plus mal encore que Richelieu. Il borna sa science sur ce point essentiel, dans tous le cours de son ministère, à se procurer une fortune de cent millions, c'était le premier homme du monde pour l'intrigue, et le dernier pour le reste. Ceux qui administraient l'argent de l'état sous ses ordres, n'eurent d'autres vues que de procurer de prompts secours par des moyens toujours petits, mal imaginés, et souvent injustes. Les plus pauvres habitants de Paris avaient bâti de chétives maisons en des cabanes hors des anciennes limites de la ville. Un Italien, nommé Particelli d'Émeri, favori du cardinal et contrôleur général, s'avisa de proposer une taxe assez forte sur ces pauvres familles. Elles s'attroupèrent [a], elles allèrent porter en foule leurs plaintes à la grand'chambre, non sans y être excitées par plusieurs membres des enquêtes, qui demandèrent l'assemblée des chambres pour juger la cause des pauvres contre le ministère. Cette maladresse du gouvernement indisposa tout Paris; elle apprit au peuple à murmurer, à s'attrouper. Une partie de la grand'chambre dans les intérêts de la cour, ne voulut pas souffrir que les enquêtes demandassent les assemblées du parlement.

Les enquêtes persistèrent. Heureusement pour la cour la division se mit alors entre toutes les chambres du parlement [b], requêtes contre enquêtes; enquêtes contre grand'chambre. Les requêtes voulaient être traitées comme les enquêtes, les enquêtes comme les grands chambriers. Il y eut des disputes pour les rangs. Le conseiller doyen du parlement était dans l'usage de précéder les présidents qui ne sont pas présidents à mortier. Il arriva qu'à l'oraison funèbre du maréchal de Guébriant, prononcée à Notre-Dame, les présidents des enquêtes prirent par le bras le vieux doyen Savare, et l'arrachèrent de sa place. Le premier président appela les gardes du roi qui assistaient à la cérémonie, pour soutenir le doyen. L'église cathédrale vit pour la seconde fois des magistrats scandaliser le peuple pour un intérêt de vanité.

La reine s'entremit; le parlement s'en remit à ses ordres pour juger tous ces différends; elle se garda bien de prononcer; la maxime, *Divisez pour régner*, était trop connue de Mazarin. Il crut rendre le parlement méprisable en l'abandonnant à ces contestations; mais il porta le mépris trop loin en fesant saisir le président des enquêtes Barillon par quatre archers, et l'envoyant

a 18 mai 1643.
b *Mémoires de Talon.*

a 1644.—b Talon, tome III.

Digitized by Google

à Pignerol. Ce Barillon était accoutumé à la prison; il avait déjà été enfermé sous Richelieu. On en exila d'autres. Le ministre se croyait assez puissant pour imiter le cardinal de Richelieu, quoiqu'il n'eût ni la crauté, ni l'orgueil, ni le génie.

Le parlement avait encore aliéné de lui les princes du sang et les pairs : les princes du sang, parce qu'il avait osé disputer le pas au père du grand Condé dans la cérémonie d'un *Te Deum;* les pairs, parce qu'il ne voulait pas souffrir que dans les lits de justice le chancelier, allant aux opinions, s'adressât aux pairs du royaume avant de s'adresser au parlement. Tout cela rendait ce corps peu agréable à la cour. On s'était servi de lui pour donner la régence, comme d'un instrument qu'on brisait ensuite quand on cessait d'en avoir besoin.

Les enquêtes, ne pouvant obtenir la liberté de leurs membres emprisonnés, cessèrent pendant quatre mois entiers de rendre la justice. Ce fut là le premier exemple d'un pareille transgression. Quelques plaideurs en souffrirent, d'autres y gagnèrent en retenant plus long-temps le bien d'autrui. La cour ne s'en mit pas en peine; elle crut que le parlement, indisposant à la fois les princes, les pairs, et le peuple, n'aurait jamais aucun crédit; c'est en quoi elle se trompa. Elle ne prévoyait pas qu'à la première occasion tout se réunirait contre un ministre étranger qui commençait à déplaire autant qu'avait déplu le maréchal d'Ancre.

La régence d'Anne d'Autriche aurait été tranquille et absolue, si on avait eu un Colbert ou un Sulli pour gouverner les finances, comme on avait un Condé pour commander les armées; encore même est-il douteux si des génies tels que ces deux hommes si supérieurs auraient suffi pour débrouiller alors le chaos de l'administration, pour surmonter les préjugés de la nation alors très ignorante, pour établir des taxes universelles dans lesquelles il n'y eût rien d'arbitraire, pour faire des emprunts remboursables sur des fonds certains, pour encourager à la fois le commerce et l'agriculture, pour faire enfin ce qu'on fait en Angleterre.

Il y avait à la fois dans le ministère de l'ignorance, de la déprédation, et un empressement obstiné à se servir de moyens précipités pour arracher des peuples un peu d'argent, dont il revenait encore moins à l'état. La taxe sur les maisons bâties dans les faubourgs n'avait presque rien produit. On voulut forcer les citoyens d'acheter pour quinze cent mille livres de nouvelles rentes. Il fallait persuader et non pas forcer. Le cri public, appuyé des refus du parlement, rendit inutiles ces édits odieux.

Le ministère imagina de nouveaux édits bursaux, dont l'énoncé seul le couvrait de honte et de ridicule. C'était une création de conseillers du roi, contrôleurs de bois de chauffage, jurés-crieurs de vin, jurés-vendeurs de foin, agents de change, receveurs des finances quadriennaux, augmentation de gages moyennant finances dans tous les corps de la magistrature, enfin vente de la noblesse.

Il y eut dix-neuf édits de cette espèce. On mena au parlement Louis XIV en robe d'enfant pour faire enregistrer ces opprobres [a]. On le plaça sur un petit fauteuil qui servait de trône, ayant à sa droite la reine sa mère, le duc d'Orléans son oncle, le père du grand Condé, huit ducs; et à sa gauche trois cardinaux, celui de Lyon, frère du cardinal de Richelieu, celui de Lignl, et Mazarin. Il prononça intelligiblement ces paroles : « Mes affaires m'amènent au parlement; monsieur « le chancelier expliquera ma volonté. »

Le chancelier Séguier l'expliqua en lisant les dix-neufs édits. L'avocat-général Omer Talon prononça une harangue en portant le genou sur sa banquette selon l'usage; et comme il était le haranguenr le plus éloquent de la compagnie, il dit au roi : « qu'il était un soleil; que quand le soleil « n'envoie que quelques rayons dans une cham- « bre par la fenêtre, sa lumière est féconde et « bienfesante; c'est le symbole de la bonne for- « tune; mais qu'il est périlleux de songer que ce « grand astre y entre tout entier, parce qu'il dé- « truit par son activité tout ce qui entre dans « ses voies, etc. [b]. »

Après cette harangue qui fut assez longue, surtout pour un roi âgé de sept ans, le chancelier demanda le suffrage des princes et des pairs; les présidents se formalisèrent qu'on n'eût pas commencé par eux; ils furent d'avis de faire des remontrances [c]. Les enquêtes dirent que leur conscience ne leur permettait pas d'enregistrer les édits. Le chancelier répondit que la conscience en affaires d'état était d'une autre nature que la conscience ordinaire, et il fit faire l'enregistrement d'autorité.

## CHAPITRE LV.

**Commencement des troubles civils, causés par l'administration des finances.**

La cour était encore toute puissante. Le cardinal Mazarin ménageait cette célèbre paix de Mun-

a 7 septembre 1645.
b Talon, tome III, page 366.—c Ibidem.

ster, par laquelle les Français et les Suédois furent les législateurs de l'empire, et qui fut enfin conclue en 1648. Le prince de Condé, par ses victoires, donnait à la France la supériorité qu'elle eut dans ce traité. L'Espagne, encore plus obérée que la France, ne paraissait pas une ennemie dangereuse; ses finances étaient aussi épuisées que les nôtres, malgré ses trésors du Nouveau-Monde. C'est le sort des nations d'être presque toujours très mal gouvernées; l'ambition de quelques grands les plonge dans la guerre; de misérables intrigues, qu'on appelle politique, troublent l'intérieur de l'état tandis que les frontières sont dévastées; l'économie est abandonnée; les factions se forment, et les remèdes qu'elles feignent d'apporter au mal sont les plus pernicieux de tous les maux.

Le ministère de France persistait toujours dans cette malheureuse méthode de chercher des secours d'un moment. On augmenta l'impôt sur le pied fourché [1] et sur d'autres denrées; on créa douze nouvelles charges de maîtres des requêtes, et on demanda de payer d'avance le droit annuel appelé *paulette*. Aurait-on pensé qu'une cause si légère dût produire le bouleversement de l'état? Mais l'édifice était ébranlé, le moindre vent pouvait le renverser. La guerre civile qui désolait alors l'Angleterre, et qui fit tomber sous la hache d'un bourreau la tête de Charles Ier, avait commencé par un impôt de deux shellings par tonneau de marchandise.

Mazarin ne pensait pas qu'à l'occasion de son édit le parlement pût s'unir avec les maîtres des requêtes, auxquels il reprochait si souvent de faire casser ses arrêts au conseil. Était-il vraisemblable qu'il se joindrait à la chambre des comptes, contre laquelle il s'était battu dans l'église de Notre-Dame? Il était jaloux du grand conseil qui jugeait les compétences des parlements, et qui leur avait enlevé toutes les affaires ecclésiastiques, excepté les appels comme d'abus. Pouvait-il s'entendre avec la cour des aides dont il avait vu avec chagrin le droit d'enregistrer les édits des finances, et de juger les affaires contentieuses dans cette partie? Il était encore moins vraisemblable que les pairs du royaume, offensés de l'égalité que les présidents affectaient avec eux, prissent le parti d'une compagnie qui les avait aliénés. Ils se croyaient, en qualité de pairs, non seulement les premiers du parlement, mais l'essence du parlement, qui sans eux n'était qu'un simple tribunal de justice contentieuse, et qui ne pouvait changer de nature que quand il était honoré de leur présence. Ainsi tout concourait à faire penser à la reine et à son ministre que le parlement n'aurait ni la hardiesse ni le crédit de résister à leurs volontés; et cependant ils se trompèrent.

La malheureuse vénalité des charges introduite en France, et la paulette qui perpétuait cette vénalité, furent les premières sources du mal. Tous les magistrats du royaume devaient, de neuf ans en neuf ans, payer ce droit de paulette qui assurait la possession de leurs charges à leurs familles.

L'édit nouveau remettait pour les neuf années suivantes le paiement de ce droit; il en délivrait les cours supérieures; mais il leur retranchait par compensation quatre années de gages. Ces gages sont si médiocres, qu'il vaudrait beaucoup mieux n'en pas recevoir. Ce retranchement déplut. La cour, pour apaiser le parlement, l'excepta des autres cours, lui conserva ses gages, et crut par cet expédient le forcer au silence: ce fut tout le contraire. Comment la cour ne s'apercevait-elle pas que le parlement aurait perdu tout son crédit parmi le peuple, si, se laissant amollir par cette petite grâce, il avait paru oublier l'intérêt public pour son intérêt particulier, et qu'il ne pouvait se rendre respectable que par un refus?

Le grand conseil, la chambre des comptes, la cour des aides, s'étant assemblés d'abord par députés, demandèrent au parlement la jonction pour s'opposer aux édits. Le parlement n'hésita pas un moment. Les quatre corps, que la cour croyait incompatibles, s'unirent ensemble. Le ministère, toujours préveu de sa toute puissance, cassa cet arrêt d'union [a] que Mazarin, parlant mal français, appelait *l'arrêt d'oignon*, en devenant par là aussi ridicule aux yeux du peuple qu'il était odieux. On méprisa l'ordre de la cour; elle défendit jusqu'aux assemblées des chambres du parlement, et ces chambres s'assemblèrent. La reine fit arrêter cinq conseillers du grand conseil, et deux de la cour des aides. Cette sévérité irrita tous les esprits, mais ne produisit encore aucun mouvement.

Tous les maîtres des requêtes, de leur côté, s'assemblèrent dans la chambre appelée *les Requêtes de l'hôtel*. Ils signèrent un écrit par lequel ils promettaient de ne pas souffrir la création des douze nouvelles charges; ils cessèrent de rapporter les affaires au conseil, comme le parlement cessait de rendre justice.

La reine manda les maîtres des requêtes; elle était quelquefois un peu aigre dans ses paroles, quoique son caractère fût doux; elle leur dit: « qu'ils étaient de plaisantes gens de vouloir bor- « ner l'autorité du roi. »

Les souverains peuvent faire des actions de fer-

[1] Droit d'entrée sur les animaux à pied fendu ou fourché.

[a] 13 mai 1648.

mété; mais ils doivent bien rarement dire des paroles dures. Les maîtres des requêtes ne furent que plus affermis dans leur résolution. Le chancelier les interdit des fonctions de leurs charges; ils s'interdisaient eux-mêmes.

Ils allèrent en corps au parlement s'opposer à l'enregistrement de l'édit; ils furent reçus comme parties. Toute jalousie de corps cédait alors à la haine contre le ministère. Tous les petits intérêts étaient sacrifiés à l'amour de la nouveauté, et à l'esprit de faction qui animait toute la ville. Le parlement n'avait encore dans son parti aucun prince, aucun pair, ni même aucun seigneur. La reine, outrée contre lui, dit hautement plusieurs fois qu'elle ne souffrirait pas « que cette canaille insultât la majesté royale [a]. »

Ces paroles ne servirent pas à ramener les esprits. Le parlement demanda une réforme dans l'administration, et surtout la révocation des intendants de provinces, qu'il regardait comme des magistrats sans titre, instruments odieux des rapines du ministère, oppresseurs du peuple établis par la tyrannie du cardinal de Richelieu, et dont il fallait délivrer la France à jamais.

On criait encore davantage contre l'Italien Particelli d'Émeri, devenu surintendant, condamné autrefois à être pendu à Lyon, et monté, par les concussions, au faîte de la fortune. La clameur publique fut si forte, les factions si obstinées, que la cour se crut obligée de plier. Elle exila le surintendant dans ses terres, et promit la suppression des intendants de provinces. Cette condescendance enhardit les mécontents au lieu de les calmer. Le duc d'Orléans, oncle du roi, lieutenant général de l'état sous la reine, qui était alors attaché à elle, négocia avec le parlement, alla quelquefois au palais, eut des conférences chez lui avec les députés du corps, tout fut inutile.

Ces troubles ôtaient au ministère tout son crédit; il ne pouvait ni emprunter des partisans, ni faire entrer les contributions ordinaires dans le trésor public. On avait encore à soutenir une guerre ruineuse; la reine fut réduite à mettre en gage les pierreries de la couronne et les siennes propres, à renvoyer quelques domestiques du roi et des siens, à diminuer jusqu'à la dépense de la nourriture [b]. Il fallut encore que plusieurs personnes de la cour lui prêtassent de l'argent.

Dans cette extrémité, le cardinal Mazarin, qui ne se raidissait pas contre les difficultés comme Richelieu, lui conseilla de mener une seconde fois le roi son fils au parlement, pour accorder tout ce que l'état présent des affaires ne permettait pas de refuser.

Ce lit de justice [a] ne réussit pas mieux que le reste. L'avocat-général Talon eut beau dire au jeune roi « qu'il fît réflexion sur la diversion naturelle des maisons célestes, sur l'opposition des astres et des aspects contraires qui composent la beauté de la milice supérieure; » le chancelier ayant accordé de la part du roi plus qu'on ne demandait, et défendu seulement les assemblées des chambres, qui ne devaient pas se faire sans la permission de la cour, on s'assembla dès le lendemain.

Cette obstination fut d'autant plus douloureuse pour la reine que, dans ce temps-là même, la fille de Henri IV, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre, se réfugiait en France avec ses enfants, et que le parlement d'Angleterre préparait l'échafaud sur lequel Charles Ier porta sa tête. Ce nom seul du parlement troublait le cœur d'Anne d'Autriche, quoique le tribunal de Paris appelé parlement n'eût rien de commun avec le parlement d'Angleterre. Le chagrin la rendit malade, et le peuple n'eut point pitié d'elle.

## CHAPITRE LVI.

### Des Barricades, et de la guerre de la Fronde.

Non seulement le brigandage des finances avait irrité les tribunaux et les citoyens, mais on était ulcéré de ces emprisonnements et de ces exils, armes de vengeance que les ministres employaient contre leurs ennemis au mépris des lois du royaume. On ne s'en était pas servi sous le gouvernement sage et ferme du grand Henri IV. Elles furent à peine remarquées sous le despotisme de Richelieu, qui occupa les bourreaux encore plus que les geôliers.

Mazarin, plus doux que Richelieu, ne répandit point de sang; mais il avait fait mettre en prison à Vincennes le duc de Beaufort, qui n'avait d'autre crime que de lui disputer son autorité, et d'être à la cour son rival en crédit. Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, dit « qu'on fut saisi d'un étonnement respectueux, quand on vit Jules Mazarin faire enfermer le petit-fils de Henri IV, et exiler toute sa famille; qu'on se croyait fort obligé au ministre de ce qu'il ne fesait pas mettre quelqu'un en prison tous les huit jours; et que Chapelain admirait surtout ce grand événement. »

Ce Chapelain, dont le nom est devenu si ridicule, pouvait, tant qu'il voulait, admirer servilement cet abus du pouvoir. La maison de Ven-

[a] Mémoires de Motteville.
[b] Motteville.

[a] 31 juillet 1648.

dôme avait des amis dans le parlement, qui n'admiraient point du tout une telle conduite, et qui excitaient toujours la compagnie contre le ministre.

La bataille de Lens, gagnée par le prince de Condé, enhardit la cour à se venger enfin du parlement. On fit arrêter le président Potier de Blancménil [1], le conseiller Broussel; et on envoya saisir plusieurs autres magistrats qui échappèrent [2].

Broussel était un vieillard de soixante et treize ans, vénérable et cher au peuple par ses cheveux blancs, et parce qu'il logeait dans un quartier rempli de populace, mais plus encore parce qu'il était l'instrument des chefs de parti dans le parlement, qui mettaient toujours dans sa bouche ce qu'ils avaient dans l'esprit; il proposait les avis les plus hardis, et croyait les avoir imaginés.

Quand on eut enlevé ce vieillard, la populace se souleva comme si on lui avait arraché son père. Elle ne fut excitée par aucun homme considérable; le servante de Broussel commença l'émeute, et fut la première cause des Barricades. Les bourgeois se joignirent au peuple, le parlement aux bourgeois; et bientôt après une partie de ceux qu'on appelait grands alors s'unit au parlement.

Le lendemain de l'enlèvement des magistrats et de l'émotion du peuple fut la journée des Barricades. Le peuple renouvela ce qu'il avait fait sous Henri III, mais avec encore plus d'emportement et plus d'effusion de sang. Le cardinal de Retz, alors simple coadjuteur de l'archevêque de Paris, se vante, dans ses Mémoires, d'avoir été l'unique auteur de cette sédition mémorable qui commença la guerre civile; il y eut sans doute une très grande part.

Cet archevêque avait trois passions dominantes: la débauche, la sédition, et la vaine gloire. On le vit en même temps se livrer à des amours quelquefois honteux, prêcher devant la cour, et faire la guerre à la reine sa bienfaitrice.

On sait que d'abord le cabinet, alarmé des Barricades, fut obligé de rendre les magistrats emprisonnés. Cette indulgence enhardit les factieux. La reine-mère fut enfin obligée de fuir deux fois de Paris avec le roi son fils, les princes et son ministre. Et la seconde fois qu'elle se tire des mains des factieux, ce fut pour aller à Saint-Germain [4], où toute la cour coucha sur la paille, tant ce voyage fut précipité. Le prince de Condé, touché des larmes de la reine, et flatté d'être le défenseur de la couronne, prépara le blocus de Paris. Le parlement, de son côté, nomma des généraux et leva des troupes. Chaque conseiller du parlement se taxa à cinq cents livres. Vingt membres de ce corps, qui étaient l'objet de la haine de leurs confrères, parce qu'ils avaient acheté leurs charges de la nouvelle création sous le cardinal de Richelieu, donnèrent chacun quinze mille livres pour obtenir la bienveillance du reste de la compagnie. Elle fit payer cinquante écus par chaque maison à porte cochère; elle fit saisir jusqu'à six cent mille livres dans les maisons des partisans de la cour. Avec cet argent extorqué par la rapine et par un arrêt, elle fit des régiments de bourgeois, et on eut plus de troupes contre la cour que la cour n'en eut contre Paris.

Le parlement, en faisant ces préparatifs, déclara le cardinal premier ministre ennemi de l'état et perturbateur du repos public, lui ordonna de sortir du royaume dans huit jours; et, passé ce temps, ordre à tous les Français *de lui courre sus*, ancien formulaire des déclarations de guerre de monarque à monarque.

Cependant le grand Condé, avec sept ou huit mille hommes, tenait Paris bloqué et en alarmes. On sait quel mépris il avait pour cette guerre qu'il appelait *la guerre des pots de chambre*, et qui selon lui ne devait être écrite qu'en vers burlesques. On ne se souvient aujourd'hui que du ridicule de cette première campagne de la Fronde, des vingt conseillers au parlement, qu'on appela *les quinze-vingts*, parce qu'ils avaient fourni chacun quinze mille livres à l'armée parisienne; du régiment du coadjuteur, nommé le *régiment de Corinthe*, à cause du titre d'évêque de Corinthe que portait alors le cardinal de Retz; de la défaite de ce régiment, appelée *la première aux Corinthiens;* enfin des chansons plaisantes et satiriques qui célébraient les exploits des bourgeois de Paris.

La duchesse de Nemours dit que, dans une conférence accordée à quelques députés des rebelles, on leur fit accroire que le prince de Condé se faisait servir régulièrement à son dîner un plat d'oreilles de Parisiens. Malgré toutes ces plaisanteries qui caractérisaient la nation, il y eut du sang répandu, des villages ruinés, des campagnes dévastées, un brigandage affreux, et beaucoup d'infortunés.

C'était dans ce temps-là même que le cardinal Mazarin venait de mettre la dernière main à la paix de Vestphalie; il ajoutait l'Alsace à la France, et le parlement le déclarait ennemi de l'état, et ordonnait *qu'on lui courût sus*.

[1] Nicolas Potier de Novion de Blancménil, reçu président à mortier en 1645, devint, en 1678, premier président du parlement de Paris. Il fut membre de l'académie française. B.

[2] Tous ces détails se retrouvent dans le *Siècle de Louis XIV*, chap. IV et V, et dans les mémoires du temps. K.

[4] 6 janvier 1649.

Digitized by Google

Assez de livres sont remplis des détails de tous ces troubles, des factions de Paris, des intrigues de la cour, et de ce flux et reflux continuel de réconciliations et de ruptures : notre plan est de ne rapporter que ce qui concerne le parlement. les Mémoires de la duchesse de Nemours nous apprennent qu'un des motifs qui avaient déterminé le grand Condé à favoriser Mazarin, et à se déclarer contre le parlement, fut qu'un jour ayant été aux chambres assemblées pour apaiser les troubles naissants, et ayant accompagné son discours d'un de ces gestes d'un général victorieux, qu'on pouvait prendre pour une menace, le conseiller Quatre-Sous lui dit que c'était un fort vilain geste dont il devrait se défaire. Les murmures de l'assemblée, que le cardinal de Retz appelle si souvent la cohue des enquêtes, excitèrent la colère du prince. Il fallut que ses amis l'excusassent auprès de Quatre-Sous; mais à ce mouvement de colère s'était joint un motif plus noble, celui de secourir l'enfance du roi opprimée, et la reine régente outragée.

Toutes les guerres civiles qui avaient désolé la France furent plus funestes que celle de la Fronde; mais on n'en vit jamais qui fût plus injuste, plus inconsidérée ni plus ridicule. Un archevêque de Paris et une cour de judicature armés contre le roi, sans aucun prétexte plausible, étaient un événement dont il n'y avait point d'exemple, et qui probablement ne sera jamais imité.

Dans cette première petite guerre de la Fronde, on négocia beaucoup plus qu'on ne se battit; c'était le génie du cardinal Mazarin. La cour envoya un héraut d'armes, accompagné d'un gentilhomme ordinaire du roi, au parlement de Paris. Le héraut ne fut point reçu, sous prétexte qu'on n'en envoyait qu'à des ennemis, et que le parlement ne l'était pas; mais quelques jours après le parlement donna audience à un envoyé du roi d'Espagne, qui promit, au nom du roi son maître, dix-huit mille hommes contre le cardinal Mazarin [1].

Cette proposition de l'Espagne hâta la paix de la cour et des frondeurs. La reine-mère ramena son fils à Paris; mais les affaires ne furent que plus brouillées.

Le prince de Condé demanda hautement le prix de ses services. Le cardinal trouva le prix trop exorbitant; et pour réponse à ses griefs, il le fit mettre en prison à Vincennes [a], lui, le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère. Le peuple, qui avait fait des barricades pour l'emprisonnement de Broussel, fit des feux de joie pour celui du grand Condé. Mais cet emprisonnement, qui semblait devoir assurer la tranquillité publique en inspirant la terreur, ne produisit qu'une seconde guerre civile. Le parlement prit enfin parti pour ce même prince contre lequel il avait levé des troupes. On vit la mère du grand Condé venir présenter requête à la porte de la grand'chambre, et implorer la protection de tous les conseillers en s'inclinant devant eux à mesure qu'ils passaient.

Le parlement de Bordeaux députa au parlement de Paris, et s'unit avec lui. Mazarin fut obligé de sortir de Paris [a], et d'aller lui-même délivrer les princes qu'il avait fait transférer au Havre-de-Grâce. Le parlement le bannit du royaume par arrêt, avec nouvel ordre à tous les sujets du roi *de lui courir sus*.

Par un second arrêt [b], il commit les conseillers Bitaut et Pitou pour aller informer contre lui sur la frontière et pour l'amener prisonnier à la conciergerie, en cas qu'ils le trouvassent.

Par un troisième arrêt, il mit la tête du cardinal à prix, et fixa ce prix à cinquante mille écus.

Par un quatrième arrêt, il fit vendre ses meubles et sa bibliothèque pour avoir de quoi payer cette tête.

Par un cinquième arrêt, quand le cardinal revint dans le royaume à la tête d'une petite armée, pour se joindre aux troupes du roi, il envoya deux conseillers [c] pour informer contre cette armée : l'un deux, qui était ce même Bitaut, fut pris, et renvoyé sans rançon avec indulgence.

L'avocat-général Talon dit alors au coadjuteur dans le parlement : *Nous ne savons ce que nous fesons :* mais les princes, les généraux, les chefs de parti, les ministres, ne le savaient pas davantage.

Ce n'était pas seulement une guerre civile, c'étaient cent petites guerres civiles qui changeaient chaque jour d'objet et d'intérêt à la cour, dans Paris, dans les provinces, partout où l'incendie était allumé. Les princes, les chefs, les ministres, les femmes, tous fesaient des traités et les rompaient. Le jeune roi erra en fugitif au milieu de son royaume. Le prince de Condé, qui avait été le soutien de la France, en devint le fléau; et Turenne, après avoir trahi la cour, en fut le libérateur.

Enfin la cause du roi prévalut; la reine-mère ramena son fils victorieux à Paris [d]. Ce même peuple qui avait accablé d'outrages la famille

[1] Cet envoyé était un moine bernardin que le gouverneur des Pays-Bas employait dans des détails d'intrigue et d'espionage. Le coadjuteur fabriqua avec lui de fausses lettres de l'archiduc au parlement, pour qu'il pût jouer le rôle d'ambassadeur, et le parlement fut la dupe de cette comédie. K.

[a] 18 janvier 1650.

[a] 9 février 1651.—[b] 11 mars 1651.—[c] Janvier 1652.
[d] 21 octobre 1652.

royale, signala son inconstance ordinaire en tournant ses emportements contre le parlement. On chantait au Louvre, au Palais-Royal, au Luxembourg, dans la cour du palais, dans les places, dans les églises, cette chanson si long-temps fameuse, quoique très mauvaise :

Messieurs de la noire cour,
Rendez grâces à la guerre ;
Vous commandiez à la terre,
Vous dansiez au Luxembourg ;
Petites gens de chicane,
Canne
Tombera sur vous ;
Et l'on verra madame Anne
Vous faire rouer de coups.

Cette chanson ridicule montre l'esprit du temps auquel les plus grandes affaires avaient été traitées au cabaret et en vaudevilles.

Le roi ramena le cardinal Mazarin ; tout fut tranquille dans Paris, et les séditieux furent punis.

## CHAPITRE LVII.

Fin des guerres civiles de Paris. Le parlement rentre dans son devoir ; il harangue le cardinal Mazarin.

Le châtiment du cardinal de Retz fut borné à une prison dans Vincennes ; punition légère pour un homme qui avait été le boute-feu de la France. Le vieux conseiller Broussel, premier auteur, sans le savoir, de tant de troubles et de malheurs, en fut quitte pour se démettre de sa place de prévôt des marchands, que les rebelles lui avaient donnée.

Le roi tint son lit de justice au Louvre [a] ; il ordonna aux conseillers Broussel, Fleuri, Martinant, Perrant et quelques autres de sortir de Paris ; mais on les rappela bientôt.

Le cardinal Mazarin était revenu triomphant dans la capitale. Presque tous les membres du parlement, qui avaient mis sa tête à prix, et qui avaient vendu ses meubles à l'encan pour payer les assassins, vinrent le complimenter les uns après les autres, et furent d'autant plus humiliés, qu'il les reçut avec affabilité.

Le grand Condé, plus fier, et animé par la vengeance, ne voulut point plier devant un étranger qui lui avait ravi sa liberté ; il aima mieux continuer la guerre civile que le parlement de Paris avait commencée, et que le parlement de Bordeaux soutenait alors. On vit ce prince à la tête des troupes espagnoles qu'il avait autrefois battues ; et enfin le parlement de Paris, à peine sorti de la faction, condamna ce même prince de Condé par contumace, comme il avait condamné Mazarin, et confisqua tous ses biens en France. Cette compagnie était une arme qui avait blessé son maître, et dont le roi se servait ensuite pour frapper ses ennemis.

Louis XIV ne gouvernait pas encore, et on doutait même qu'il pût jamais tenir lui-même les rênes de l'état ; mais il fit sentir, dès l'an 1655, la hauteur de son caractère. Le parlement arrêta de faire des remontrances sur un édit concernant les monnaies, et le ministre prétendait qu'une cour des monnaies étant établie, ce n'était pas au parlement à se mêler de cet objet. Le roi partit de Vincennes à cheval, vint en bottes au parlement, le fouet à la main. Il adressa la parole au premier président, et lui dit : « On sait les malheurs « qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on « cesse celles qui sont commencées sur mes édits. « Monsieur le premier président, je vous défends « de les souffrir : et vous (en se tournant vers les « conseillers des enquêtes), je vous défends de les « demander. » On se tut, on obéit : et depuis ce moment l'autorité souveraine ne fut plus combattue sous ce règne.

Quand le cardinal eut conclu la paix des Pyrénées, et marié Louis XIV, le parlement vint haranguer ce ministre par députés, ce qu'il n'avait jamais fait ni pour le cardinal de Richelieu, ni pour aucun prince. La harangue était remplie de louanges qui parurent trop fortes même aux courtisans ; elle devint l'objet de leurs railleries. Ménage adressa au cardinal, qui n'était pas sans lettres et sans goût, une pièce de vers latins alors très fameuse ; il y parlait comme toute la cour, et il disait dans cet ouvrage :

« Et, puto, tam viles despicis ipse togas. »
Tu méprises sans doute ces robes si viles.

On en fit des plaintes dans la grand'chambre : mais ce n'était plus le temps où cette compagnie pouvait venger ses injures particulières. La cour applaudissait à cette humiliation. Ménage s'excusa ; il prétendit qu'il n'avait point voulu désigner la compagnie par le mot de *robes*, quoique ce mot ne pût en effet désigner qu'elle ; et le parlement crut qu'il n'était pas de sa dignité de relever cette injure.

## CHAPITRE LVIII.

Du parlement depuis que Louis XIV régna par lui-même.

Dès que Louis XIV gouverna par lui-même, il sut contenir tous les corps de l'état dans les limi-

[a] 1652.

Digitized by Google

tes de leurs devoirs. Il réforma tout, finance, discipline militaire, marine, police, église, jurisprudence. Il y avait beaucoup d'arbitraire dans les formes de la justice. Il pensa d'abord à rendre la procédure uniforme dans tout le royaume, et à extirper, s'il se pouvait, tous les abus : mais une partie de cette grande entreprise ne fut exécutée qu'en 1667 ; elle demandait du temps, et il fallait remédier à des maux plus pressants.

Tandis qu'on commençait à jeter les fondements de toute cette réforme générale, il y eut entre les pairs du royaume et les présidents à mortier de Paris une contestation mémorable, dans laquelle il est vrai que les intérêts de la vanité humaine semblaient avoir plus de part que les intérêts de l'état : mais enfin il s'agissait de l'ordre et de la décence qui sont nécessaires à toute administration. Les pairs ne venaient plus au parlement que lorsqu'ils accompagnaient le roi dans son lit de justice. Ils se plaignaient que, depuis la mort de Louis XIII, les présidents se fussent mis en possession d'opiner avant eux. La cause fut débattue dans le conseil du roi, devant les princes du sang et les ministres.

Les pairs représentaient qu'ils étaient originairement les juges nés de la nation; qu'ils avaient succédé aux droits des anciens pairs du royaume; que les maisons de Guise, de Clèves, de Gonzague, pourvues de pairies, avaient joui des mêmes prérogatives que les ducs de Bourgogne, de Guienne, et de Normandie ; que les Montmorenci, les Usez, les Brissac, les La Trimouille, et tous les autres revêtus de cette dignité, avaient les mêmes droits qu'avaient eus les Guises; que cette dignité était héréditaire et non sujette à la paulette, comme les charges de présidents ; qu'enfin la cour de justice du parlement tirait son plus grand honneur de la présence des pairs, et du titre de cour des pairs.

Les présidents disaient qu'ils ne fesaient qu'un avec le premier président, que toute la présidence représentait le roi, que le parlement était la cour des pairs, non seulement parce que les pairs y avaient obtenu séance, mais parce qu'ils y étaient jugés.

Louis XIV et son conseil décidèrent * qu'on rendrait aux pairs l'honneur qui leur était dû, et que dans ces séances solennelles ils opineraient les premiers.

Les présidents restèrent en possession d'opiner les premiers dans les séances ordinaires où le roi ne se trouve pas, et où le premier président, et non le chancelier, recueille les voix. Les premiers présidents persistèrent non seulement à ne prendre les avis des pairs qu'après ceux des présidents, mais à se découvrir devant ces présidents, et à demander l'avis des pairs le bonnet en tête. Les pairs s'en sont plaints souvent, mais cette querelle n'a jamais été décidée; elle est restée dans le nombre des contestations sur lesquelles il n'est rien de réglé. Ce nombre est prodigieux. Ce n'est guère qu'en France que les droits de tous les corps flottent ainsi dans l'incertitude.

Le roi, dès l'année 1655, était venu au parlement, en grosses bottes, et un fouet à la main, défendre les assemblées des chambres, et il avait parlé avec tant de hauteur, que dès ce jour on prévit un changement total dans le royaume.

Il ordonna, en 1657, par un édit renouvelé depuis en 1673, que jamais le parlement ne fît des représentations que dans la huitaine après avoir enrégistré avec obéissance.

L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur contre les excès auxquels le parlement s'était porté dans sa minorité, le détermina même à venir dans la grand'chambre, en 1669, pour y révoquer les priviléges de noblesse accordés aux cours supérieures par la reine sa mère, en 1644. Cependant cet édit enregistré en sa présence n'a point eu d'effet, l'usage a toujours prévalu sur les ordres du souverain.

Louis XIV préparait des décisions plus importantes pour le bien de la nation. Il fit bientôt travailler à une loi uniforme, qui fixa la manière de procéder dans toutes les cours de judicature, soit au civil, soit au criminel. Il fixa les épices des juges, les cas où il leur est permis de s'en attribuer, et les cas où il leur est défendu de prendre ces émoluments.

Il y eut enfin un code certain, du moins pour la manière de procéder, car celle de juger est toujours restée trop arbitraire en matière civile et criminelle.

Louis XIV n'eut à se plaindre ni d'aucun parlement, ni d'aucun corps dans le cours de son long règne, depuis qu'il tint les rênes du gouvernement.

Il est à remarquer que dans sa longue querelle avec le fier pape Odescalchi, Innocent XI, laquelle dura sept années, depuis 1680 jusqu'à la mort de ce pontife, les parlements et le clergé soutinrent à l'envi les droits de la couronne contre les entreprises de Rome; concert heureux qu'on n'avait pas vu depuis Louis XII. Le parlement même parut très disposé à délivrer entièrement la nation du joug de l'Église romaine, joug qu'il a toujours secoué, mais qu'il n'avait jamais brisé.

L'avocat-général Talon, et le procureur-général Harlai, en appelant comme d'abus d'une bulle

* 26 avril 1664.

d'Innocent XI, en 1687, firent assez connaître combien il était aisé que la France demeurât unie avec la chaire de Rome dans le dogme, et en fût absolument séparée dans tout le reste.

Les évêques n'allaient pas jusque-là; mais c'était beaucoup que le clergé, animé par le grand Bossuet, démentît solennellement, en 1682, la doctrine du cardinal Duperron, qui avait prévalu si malheureusement dans les états de 1614.

Ce clergé, devenu plus citoyen que romain, s'expliqua ainsi dans quatre propositions mémorables :

1. Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance, ni directe, ni indirecte, sur les choses temporelles.

2. L'Église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les règles, les usages, les pratiques, reçus dans le royaume et dans l'Église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'Église les a acceptées.

Ces quatre décisions n'étaient à la vérité que quatre boucliers contre des agressions innombrables; et même, quelques années après, Louis XIV, se croyant assez puissant pour négliger ces armes défensives, permit que le clergé les abandonnât; et la plupart des mêmes évêques qui s'en étaient servis contre Innocent XI, en demandèrent pardon à Innocent XII; mais le parlement, qui ne doit connaître que la loi et non la politique, les a toujours conservées avec une vigueur inflexible.

Il n'eut pas la même inflexibilité au sujet de l'affaire ridicule et presque funeste de la bulle *Unigenitus*, envoyée de Rome en 1713, bulle qu'on savait assez avoir été fabriquée à Paris par trois jésuites; bulle qui condamnait les maximes les plus reçues, et même les plus inviolables. Qui croirait que jamais des chrétiens eussent pu condamner cette proposition, « Il est bon de lire « des livres de piété le dimanche, surtout la « sainte Écriture; » et celle-ci : « La crainte d'une « excommunication injuste ne doit pas nous em- « pêcher de faire notre devoir? »

Mais par amour de la paix le parlement l'enregistra, l'an 1714. Ce fut à la vérité en la détestant, et en tâchant de l'affaiblir par toutes les modifications possibles. Un tel enregistrement était plutôt une flétrissure qu'une approbation.

Le roi voulait qu'on enregistrât ses édits, et qu'après on fît des remontrances par écrit si on voulait. Le parlement ne remontra rien.

Louis XIV, satisfait de la soumission apparente du parlement, le rendit bientôt après dépositaire de son testament, qui fut enfermé dans une chambre bâtie exprès. Il ne prévoyait pas que son testament serait cassé unanimement par ceux mêmes à qui il le confiait; et cependant il devait s'y attendre, pour peu qu'il eût réfléchi aux clauses qu'il contenait : mais il avait été si absolu, qu'il crut devoir l'être encore après sa mort.

## CHAPITRE LIX.

### Régence du duc d'Orléans.

Louis XIV étant mort le premier septembre 1715, le parlement s'assembla le lendemain sans être convoqué. Le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, y prit séance avec les princes et les pairs.

Le régiment des gardes entourait le palais, et les mesures avaient été prises avec les principaux membres pour casser le testament du feu roi, comme on avait cassé celui de son père.

Avant qu'on fît l'ouverture de ce testament, le duc d'Orléans prononça un discours par lequel il demanda la régence, en vertu du droit de sa naissance plutôt que des dernières volontés de Louis XIV.

« Mais à quelque titre que je doive aspirer à la « régence, dit-il, j'ose vous assurer, messieurs, « que je la mériterai par mon zèle pour le ser- « vice du roi, par mon amour pour le bien pu- « blic, et surtout étant aidé de vos conseils et de « vos sages remontrances. »

C'était flatter le parlement que de lui protester qu'on se conduirait pas ces mêmes remontrances que Louis XIV avait proscrites, en permettant seulement qu'on en fît par écrit après avoir obéi. Le testament fut lu à voix basse, rapidement, et seulement pour la forme. Il était réellement la régence au duc d'Orléans. Louis XIV avait établi un conseil d'administration, où tout se devait conclure à la pluralité des voix, comme s'il eût formé un conseil d'état de son vivant et comme s'il devait régner après sa mort. Le duc d'Orléans, à la tête de ce conseil, ne devait avoir que la voix prépondérante. Le duc du Maine, fils de Louis XIV, reconnu à la vérité, mais né d'un double adultère, avait la garde de la personne du roi Louis XV, et le commandement suprême de toutes les troupes qui forment la maison du roi, et qui composent un corps d'environ dix mille hommes.

Ces dispositions eussent été sages dans un père de famille qui aurait craint de confier la vie et les biens de son petit-fils à celui qui devait en hériter; mais elles étaient impraticables dans une monarchie. Elles divisaient l'autorité, par con-

Digitized by Google

séquent l'anéantissaient; elles semblaient préparer des guerres civiles; elles étaient contraires aux usages reçus, qui tenaient lieu de loi fondamentale, s'il y en a sur terre.

Le parlement rendit un arrêt qui était déjà tout préparé. Il est conçu en termes singuliers. Ce n'est point un jugement, *parties ouïes*, point de requête, point de forme ordinaire, rien de contentieux. « La cour, toutes les chambres assemblées, la matière mise en délibération, a déclaré « et déclare monsieur le duc d'Orléans régent en « France, pour avoir soin de l'administration du « royaume pendant la minorité du roi; ordonne que « le duc de Bourbon sera dès à présent chef du « conseil de régence sous l'autorité de monsieur « le duc d'Orléans, et y présidera en son absence; « que les princes du sang royal auront aussi entrée audit conseil, lorsqu'ils auront atteint l'âge « de vingt-trois ans accomplis; et après la déclaration faite par monsieur le duc d'Orléans, « qu'il entend se conformer à la pluralité des suffrages dudit conseil de la régence dans toutes « les affaires (à l'exception des charges, emplois, « bénéfices et grâces, qu'il pourra accorder à qui « bon lui semblera, après avoir consulté le conseil « de régence, sans être néanmoins assujetti à suivre la pluralité des voix à cet égard), ordonne « qu'il pourra former le conseil de régence, « même tels conseils qu'il jugera à propos, et y « admettre les personnes qu'il en estimera les « plus dignes, le tout suivant le projet que monsieur le duc d'Orléans a déclaré qu'il communiquerait à la cour; que le duc du Maine sera « surintendant de l'éducation du roi; l'autorité « entière et le commandement sur les troupes de « la maison dudit seigneur roi; même sur celles « qui sont employées à la garde de sa personne, « demeurant à monsieur le duc d'Orléans et « sans aucune supériorité du duc du Maine sur « le duc de Bourbon, grand-maître de la maison « du roi. »

C'était s'exprimer en souverain. Ce langage de souveraineté était-il légalement autorisé par la présence des princes et des pairs? Une telle assemblée, tout auguste qu'elle était, ne représentait point les états-généraux; elle ne parlait pas au nom d'un roi enfant. Que fesait-elle donc? elle usait d'un droit acquis par deux exemples, celui de Marie de Médicis, et celui d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui avaient eu la régence au même titre.

Il restait toujours indécis si le parlement devait cette grande prérogative à la présence des princes et des pairs; ou si les pairs devaient au parlement le droit de nommer un régent du royaume. Toutes ces prétentions étaient enveloppées d'un nuage; chaque pas qu'on fait dans l'histoire de France prouve, comme on l'a déjà vu, que presque rien n'a été réglé d'une manière uniforme et stable, et que le hasard, l'intérêt présent, des volontés passagères, ont souvent été législateurs.

Il y parut assez quand le duc du Maine et le comte de Toulouse, fils naturels et légitimés de Louis XIV, furent dépouillés des priviléges que leur père leur avait accordés solennellement en 1714. Il les déclara princes du sang et héritiers de la couronne après l'extinction de la race des vrais princes du sang, par un édit perpétuel et irrévocable, de sa certaine science, pleine puissance et autorité royale. Cet édit fut enregistré sans aucune remontrance dans tous les parlements du royaume, à qui Louis XIV avait au moins laissé la liberté de remontrer après l'enregistrement.

Trois princes du sang même, les seuls qu'eût la France après la branche d'Orléans, consentirent à cet édit, ainsi que plusieurs pairs qui donnèrent aussi leurs voix. Les deux fils de Louis XIV jouirent en conséquence des honneurs attachés à la dignité de prince du sang, au lit de justice qui donna la régence.

Mais bientôt après, ces mêmes princes, le duc de Bourbon, le comte de Charolais et le prince de Conti, présentèrent une requête au jeune roi, tendante à faire annuler dans un nouveau lit de justice au parlement les droits accordés aux princes légitimés. Ainsi, en moins de six mois, le parlement de Paris se serait trouvé juge de la régence du royaume, et de la succession à la couronne.

Les princes légitimés alléguaient les plus fortes raisons; les princes du sang produisaient des réponses très plausibles. Les pairs intervinrent; trente-neuf seigneurs de la plus haute noblesse prétendirent que cette grande cause était celle de la nation, et qu'on devait assembler les états-généraux pour le juger.

On n'en avait pas vu depuis plus de cent ans, et on en desirait. Le fameux système de Law, dont on commençait à craindre l'établissement projeté, indisposait la robe, qui craint toujours les nouveautés. On jetait déja les fondements d'un grand parti contre le régent. L'assemblée des états pouvait plonger le royaume dans une grande crise; mais le parlement, qui croit quelquefois tenir lieu des états, était loin de souhaiter qu'on les convoquât. Il rejeta la protestation de la noblesse, signifiée, le 17 juin 1717, par un huissier au procureur-général et au greffier en chef. Il interdit même l'huissier pendant six mois.

Le duc du Maine et le comte de Toulouse vinrent alors eux-mêmes présenter requête à la

Digitized by Google

grand'chambre, en protestant que cette affaire, où il s'agissait de la succession à la couronne, ne pouvait être jugée que par un roi majeur; ou par les états-généraux. La grand'chambre embarrassée prit des délais pour répondre.

Enfin, le 2 juillet, le régent fit rendre un édit qui fut enregistré le 8 sans difficulté. Cet édit ôtait aux enfants légitimés de Louis XIV le titre de prince du sang, que leur père leur avait donné contre les lois des nations et du royaume, en leur réservant seulement la prérogative de traverser, comme les princes du sang, ce qu'on appelle au parlement *le parquet* : c'est une petite enceinte de bois, par laquelle ils passent pour aller prendre leurs places; et de tous les honneurs de ce monde, c'est assurément le plus mince. Ainsi tout ce qu'avait établi Louis XIV était alors détruit; la forme même de son gouvernement avait été entièrement changée, des conseils ayant été substitués aux secrétaires d'état.

Le régent lui-même eut en ce temps-là une difficulté singulière avec le parlement. Il demanda quel était l'ordre de la cérémonie quand un régent allait en procession avec ce corps. Il s'agissait d'une procession à la cathédrale de Paris pour le jour qu'on appelle la Notre-Dame d'août, jour où Louis XIII avait mis la France sous la protection de la vierge Marie, et jour fameux pour les disputes de rang. Le parlement répondit que le régent du royaume devait marcher entre deux présidents. Le régent se crut obligé d'envoyer au nom du roi un ordre par lequel le régent devait passer seul avant la compagnie; ce qui paraissait bien naturel, mais ce qui fait voir encore, comme on l'a vu tant de fois, qu'il n'est rien de réglé en France.

Au reste, il ne s'opposa point à l'habitude que le parlement avait prise de l'appeler toujours Monsieur, comme un conseiller, et de lui écrire Monsieur, tandis qu'il écrivait au chancelier Monseigneur, et tandis que tous les corps de la noblesse des états provinciaux donnaient le titre de Monseigneur au régent. C'est encore une des contradictions communes en France. Le duc d'Orléans n'y prit pas garde, ne songeant qu'à la réalité du pouvoir, et méprisant le ridicule des usages introduits.

## CHAPITRE LX

### Finances et système de Lass pendant la régence.

Avant le système de Law ou Lass, qui commença à éclairer la France en la bouleversant, il n'y avait que quelques financiers et quelques négociants qui eussent des idées nettes de tout ce qui concerne les espèces, leur valeur réelle, leur valeur numéraire, leur circulation, le change avec l'étranger, le crédit public; ces objets occupèrent la régence et le parlement.

Adrien de Nosilles, duc et pair, et depuis maréchal de France, était chef du conseil des finances. Ce n'était pas un Sulli, mais aussi il n'était pas le ministre d'un Henri IV. Son génie était plus ardent et plus universel. Il avait des vues aussi droites sans être aussi laborieux et aussi instruit, étant arrivé au gouvernement des finances sans préparation, et ayant été obligé de suppléer par son esprit, qui était prompt et lumineux, aux connaissances préliminaires qui lui manquaient.

Au commencement de ce ministère, l'état avait à payer neuf cents millions d'arrérages, et les revenus du roi ne produisaient pas soixante-neuf millions à trente francs le marc. Le duc de Nosilles eut recours, en 1716, à l'établissement d'une chambre de justice contre les financiers. On rechercha les fortunes de quatre mille quatre cent dix personnes, et le total de leurs taxes fut environ de deux cent dix-neuf millions quatre cent mille livres; mais de cette somme immense il ne rentra que soixante et dix millions dans les coffres du roi : il faillit d'autres ressources.

Au mois de mai 1716, le régent avait permis à Lass, Écossais, d'établir sa banque, composée seulement de douze cents actions de mille écus chacune. Tant que cet établissement fut limité dans ses bornes, et qu'il n'y eut pas plus de papier que d'espèces, il en résulta un grand crédit, et par conséquent le bien du royaume; mais quand Lass eut réuni, au mois d'août 1717, une compagnie nommée d'*Occident* à la banque, qu'il se chargea de la ferme du tabac qui ne valait alors que quatre millions [1]; quand il eut le commerce du Sénégal, à la fin de l'année, toutes ces entreprises, réunies sous la main d'un seul homme qui était étranger, donnèrent une extrême jalousie aux gros financiers du royaume, et le parlement prit des alarmes prématurées. Le chancelier D'Aguesseau, homme élevé dans les formes du palais, très instruit dans la jurisprudence, mais moins versé dans la connaissance de l'intérieur du royaume, difficile et incertain dans les affaires, mais aussi intègre qu'éloquent, s'opposait autant qu'il pouvait aux innovations intéressées et ambitieuses de Lass.

Pendant ce temps-là il se formait un parti assez considérable contre la régence du duc d'Orléans. La duchesse du Maine en était l'âme; le duc du Maine y entrait par complaisance pour sa femme.

[1] L'impôt sur le tabac produit aujourd'hui plus de quarante millions.

Le cardinal de Polignac s'en était mis pour jouer un rôle; plusieurs seigneurs attendaient le moment de se déclarer; ce parti agissait sourdement de concert avec le cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne; tout était encore dans le plus grand secret, et le duc d'Orléans n'avait que des soupçons. Il fallait qu'il se préparât à la guerre contre l'Espagne, qui paraissait inévitable. Il fallait qu'en même temps il acquittât une partie des dettes immenses que Louis XIV avait laissées : il fallut faire plusieurs réglements que le régent crut utiles, et que le chancelier D'Aguesseau crut pernicieux. Il exila le chancelier à sa maison de campagne, et nomma garde-des-sceaux et vice-chancelier le conseiller d'état lieutenant de police de Paulmi d'Argenson, homme d'une ancienne noblesse, d'un grand courage dans les difficultés, d'une expédition prompte, d'un travail infatigable, désintéressé, ferme, mais dur, despotique, et le meilleur instrument du despotisme que le régent pût trouver. Il eut tout d'un coup les sceaux à la place de M. D'Aguesseau, et l'administration des finances à la place du duc de Noailles; mais il n'eut ces deux places qu'à condition qu'il établirait de tout son pouvoir le système de Lass, qui allait bientôt se déployer tout entier. Lass était sur le point d'être le maître absolu de tout l'argent du royaume; et le garde-des-sceaux d'Argenson, déclaré vice-chancelier, devait n'avoir dans cette partie que la fonction de sceller les caprices d'un étranger.

Il mit d'abord toute l'activité de son caractère à soutenir le système de Lass, dont il sentit bientôt après les prodigieux abus. Une des grandes démences de ce système était de décrier l'argent pour y substituer des billets, au lieu que le papier et l'argent doivent se soutenir l'un par l'autre. Lass rendait un grand service à la nation en y établissant une banque générale, telle qu'on en voit en Suède, à Venise, en Hollande, et dans quelques autres états; mais il bouleversait la France en poussant les actions de cette banque jusqu'à une valeur chimérique, en y joignant des compagnies de commerce imaginaires, et en ne proportionnant pas ces papiers de crédit à l'argent qui circulait dans le royaume.

Pour commencer à avilir les espèces, on les refondit. Le ministère ordonna, le 30 mai 1718, que le marc d'argent, qui, après avoir essuyé plusieurs variations rapides depuis la mort de Louis XIV, était alors à quarante livres, serait à soixante, et que ceux qui porteraient à la Monnaie des anciennes promesses du gouvernement, nommés billets d'états, avec une certaine quantité d'argent, à quarante livres numéraires le marc, recevraient le paiement total de leur argent et de leurs billets en valeur numéraire à soixante livres.

Cette opération était absurde et injuste. Voici quel en était l'effet pernicieux.

Un citoyen portait à la monnaie du roi 2500 livres de l'ancienne espèce avec 1000 livres de billets d'état, on lui donnait 3500 livres de la nouvelle espèce en argent comptant; il croyait gagner, et il perdait réellement, car on ne lui donnait qu'environ cinquante huit marcs sous la dénomination trompeuse de 3500 livres. Il perdait réellement plus de quatre marcs, et perdait en outre la totalité de ses billets.

Le gouvernement fesait encore une plus grande perte que les particuliers, et s'il trompait les citoyens il était trompé lui-même : car, dans le paiement des impôts qui se paient en valeur numéraire, il recevait réellement un tiers de moins. La nation en général supportait encore un autre dommage par cette altération des monnaies; on les refondait chez l'étranger, qui donnait aux Français pour soixante livres ce qu'il avait reçu pour quarante.

Cela prouve évidemment que ni le régent ni le garde-des-sceaux, malgré leur esprit et leurs lumières, n'entendaient rien à la finance qu'ils n'avaient point étudiée. Le parlement, qui fit de justes remontrances au régent, n'y entendait pas davantage. Il fit des représentations aussi légitimes que mal conçues [a]. Il se trompa sur l'évaluation de l'argent; il ajouta à cette erreur de calcul une erreur encore plus grande en prononçant ces paroles : « A l'égard de l'étranger, si nous tirons sur « lui un marc d'argent, dont la valeur intrin- « sèque n'est que de vingt-cinq livres, nous se- « rons forcés de lui payer soixante livres, et ce « qu'il tirera de nous, il nous le paiera dans notre « monnaie, qui ne lui coûtera que sa valeur in- « trinsèque. »

La valeur intrinsèque n'est ni 25 livres, ni 40 livres, ni 50 livres, ce mot de *livre* ou *franc* n'est qu'un terme arbitraire, dérivé d'une ancienne dénomination réelle. La seule valeur intrinsèque d'un marc d'argent est un marc d'argent, une demi-livre du poids de huit onces. Le poids et le titre font seuls cette valeur intrinsèque.

Le régent répondit au parlement avec beaucoup de modération, et lui dit ces propres mots : « J'ai « pesé les inconvénients, mais je n'ai pu me dis- « penser de donner l'édit : je les ferai pourtant de « nouveau examiner pour y remédier. »

Le régent n'avait pas pesé ces inconvénients, puisqu'il n'était pas même assez instruit pour relever les méprises du parlement. Ce corps ne dit point ce qu'il devait dire, et le régent ne répondit point ce qu'il devait répondre.

[a] 19 juin 1718.

Le parlement ne se contenta pas de cette réponse; les murmures de presque tous les gens sensés contre Lass l'aigrissaient, et quelques uns de ses membres étaient animés par la faction de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac, et de quelques autres mécontents.

Le lendemain [a], les chambres assemblées, au nombre de cent soixante et cinq membres, rendirent un arrêt par lequel elles défendirent d'obéir à l'édit du roi.

Le régent se contenta de casser cet arrêt, comme attentatoire à l'autorité royale, et de poster deux compagnies des gardes à l'hôtel de la Monnaie. Il souffrit même encore qu'une députation du parlement vînt faire des remontrances à la personne du roi. Sept présidents et trente-deux conseillers allèrent au Louvre. On croyait que cette marche animerait le peuple; mais personne ne s'assembla seulement pour les voir passer.

Paris n'était occupé que du jeu des actions auquel Lass le fesait jouer; et la populace, qui croyait réellement faire un gain lorsqu'on lui disait que quatre francs en valaient six, s'empressait à l'hôtel des Monnaies, et laissait le parlement aller faire au roi des remontrances inutiles.

Lass, qui avait réuni à la banque la compagnie d'Occident, y réunit encore la ferme du tabac qui lui valait beaucoup.

Le parlement osa défendre [b] aux receveurs des deniers royaux de porter l'argent à la banque. Il renouvela ses anciens arrêts contre les étrangers employés dans les finances de l'état. Enfin il décréta d'ajournement personnel le sieur Lass, et ensuite de prise de corps.

Le duc d'Orléans [c] prit alors le parti de faire tenir au roi un lit de justice au palais des Tuileries. La maison du roi prit les armes, et entoura le Louvre. Il fut ordonné au parlement d'arriver à pied et en robes rouges. Ce lit de justice fut mémorable : on commença par faire enregistrer les lettres-patentes du garde-des-sceaux, que le parlement n'avait pas voulu jusque-là recevoir. M. D'Argenson ouvrit ensuite la séance par un discours dont voici les paroles les plus remarquables :

« Il semble même qu'il a porté (le parlement) « ses entreprises jusqu'à prétendre que le roi ne « peut rien sans l'aveu de son parlement, et que « son parlement n'a pas besoin de l'ordre et du « consentement de sa majesté pour ordonner ce « qu'il lui plaît.

« Ainsi le parlement pouvant tout sans le roi, « et le roi ne pouvant rien sans son parlement, « celui-ci deviendrait bientôt législateur nécessaire du royaume, et ce ne serait plus que sous « son bon plaisir que sa majesté pourrait faire savoir à ses sujets quelles sont ses intentions. »

Après ce discours on lut un édit qui défendait au parlement de se mêler jamais d'aucune affaire d'état, ni des monnaies, ni du paiement des rentes, ni d'aucun objet de finance.

M. de Lamoignon, avocat du roi, résuma cet édit en fesant une espèce de protestation modeste. Le premier président demanda la permission de délibérer.

M. D'Argenson répondit : « Le roi veut être « obéi, et obéi dans le moment. »

Aussitôt on lut un nouvel édit par lequel on rétablit les pairs dans la préséance sur les présidents à mortier, et sur le droit d'opiner avant eux; droit que les pairs n'avaient pas voulu réclamer au lit de justice qui donna la régence, mais qu'ils revendiquaient dans un temps plus favorable.

Enfin on termina cette mémorable séance en dégradant le duc du Maine, soupçonné d'être trop uni avec le parlement. On lui ôta la surintendance de l'éducation du roi, qui fut donnée sur-le-champ au duc de Bourbon-Condé, et on le priva des honneurs de prince du sang, que l'on conserva au comte de Toulouse.

Le parlement, ainsi humilié dans cette assemblée solennelle, déclara le lendemain, par un arrêt, qu'il n'avait pu, ni dû, ni entendu avoir aucune part à ce qui s'était passé au lit de justice. Les discours furent vifs dans cette séance. Plusieurs membres étaient soupçonnés de préparer la révolution que la faction du duc du Maine, ou plutôt de la duchesse sa femme, méditait secrètement : on n'en avait pas de preuve, et on en cherchait.

La nuit du 28 et 29 août [a], des détachements de mousquetaires enlevèrent dans leurs maisons le président Blamont, et les conseillers Feideau de Calende et Saint-Martin. Nouvelles remontrances au roi dès le lendemain.

Les garde-des-sceaux répondit d'une voix sèche et dure : « Les affaires dont il est question sont « affaires d'état qui demandent le secret et le « silence. Le roi est obligé de faire respecter son « autorité : la conduite que tiendra son parlement « déterminera les sentiments de sa majesté à son « égard. »

Le parlement cessa alors de rendre la justice. Le régent lui envoya, le 5 septembre, le marquis d'Effiat pour lui ordonner de reprendre ses fonctions, en lui fesant espérer le rappel des exilés; on obéit, et tout rentra dans l'ordre pour quelque temps.

Le parlement de Bretagne écrivit une lettre de

[a] 20 juin 1718. — [b] 12 août 1718. — [c] 26 août 1718. — [a] 1718.

condoléance à celui de Paris, et envoya au roi des remontrances sur l'enlèvement des trois magistrats. Le duc d'Orléans commençait alors à soupçonner que la faction du duc du Maine, fomentée en Espagne par le cardinal Alberoni, avait déjà en Bretagne beaucoup de partisans; mais cela ne l'empêcha pas de rendre la liberté aux trois membres arrêtés; sa fermeté fut toujours accompagnée d'indulgence.

## CHAPITRE LXI.

L'Écossais Lass contrôleur-général; ses opérations, ruine de l'état.

Quiconque veut s'instruire remarquera que dans la minorité de Louis XIV, l'objet le plus mince arma le parlement de Paris, et produisit une guerre civile; mais que, dans la minorité de Louis XV, la subversion de l'état ne put causer le moindre tumulte. La raison en est palpable. Le cardinal de Richelieu avait aigri tous les esprits, et ne les avait pas abaissés. Il y avait encore des grands, et tout respirait la faction à la mort de Louis XIII. Ce fut tout le contraire à la mort de Louis XIV. On était façonné au joug, il y avait très peu d'hommes puissants. Une raison beaucoup plus forte encore, c'est que le système de Lass, en excitant la cupidité de tous les citoyens, les rendait insensibles à tout le reste. Le prestige se fortifia de jour en jour. La conspiration du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, découverte à Paris en 1719, la prison et l'exil de ses adhérents, la guerre bientôt après déclarée au roi d'Espagne, ne servirent dans Paris qu'à l'entretien de quelques nouvellistes oisifs qui n'avaient pas de quoi acheter des actions. Le régent avait-il besoin de cinquante millions pour soutenir la guerre, Lass les faisait avec du papier.

Cet Écossais, qui s'était fait catholique, mais qui ne s'était pas fait naturaliser légalement, fut déclaré enfin contrôleur-général des finances [a], le décret de prise de corps décerné contre lui par le parlement subsistant toujours.

C'était un charlatan à qui on donnait l'état à guérir, qui l'empoisonnait de sa drogue, et qui s'empoisonnait lui-même. On était si enivré de son système, que de toutes les grandes terres qu'il acheta en France, il n'en paya aucune en argent. Il ne donna que des à-comptes en billets de banque. On le vit marguillier d'honneur à la paroisse Saint-Roch. Il donna cent mille écus à cette paroisse, mais ce ne fut qu'en papier.

Après avoir porté la valeur numéraire des espèces à un prix exorbitant, il indiqua des diminutions successives. Le public, craignant ces diminutions sur l'argent, et croyant, sur la foi de Lass, que les billets avaient un prix immuable, s'empressait en foule de porter son argent comptant à la banque, et les plaisants leur disaient : Messieurs, ne soyez pas en peine; on vous le prendra tout.

Que devenait donc tout l'argent du royaume? les gens habiles le resserraient. Lass en prodiguait une grande partie à l'établissement de sa compagnie des Indes orientales qui enfin a subsisté longtemps après lui; et il fit du moins ce bien au royaume : ce qui a fait penser qu'une partie de son système aurait été très utile si elle avait été modérée. Mais il remboursait en papier toutes les dettes de l'état; charges supprimées, effets royaux, rentes de l'hôtel-de-ville. Tous les débiteurs payaient en papier leurs créanciers. La France se crut riche; le luxe fut proportionné à cette confiance : mais bientôt après tout le monde se vit pauvre, excepté ceux qui avaient *réalisé* : c'était un terme nouveau introduit dans la langue par le système.

Enfin il eut l'audace de faire rendre un arrêt du conseil, par lequel il était défendu de garder dans sa maison plus de cinq cents livres en espèces, sous peine de confiscation : c'était le dernier degré d'une absurdité tyrannique. Le parlement, fatigué de ces excès, engourdi par la multitude d'arrêts contradictoires du conseil, ne fit point de remontrances, parce qu'il en aurait fallu faire chaque jour.

Les désordre croissant, on crut y remédier en réduisant [a] tous les billets de banque à moitié de leur valeur. Ce coup ne servit qu'à faire sentir à tout le monde l'état déplorable de la nation. Chacun se vit ruiné en se trouvant sans argent et en perdant la moitié de ses billets; et quoiqu'on réfléchît peu, on sentait que l'autre moitié était aussi perdue.

Le gouvernement, étonné et incertain, révoqua la malheureuse défense de garder des espèces dans sa maison, et permit de faire venir de l'or et de l'argent de l'étranger, comme si on en pouvait faire venir autrement qu'en l'achetant. Le ministère ne savait plus où il en était, et rien n'apaisait les alarmes du public.

Le régent fut obligé de congédier [b] le garde-des-sceaux D'Argenson, et de rappeler le chancelier D'Aguesseau.

Lass lui porta la lettre de son rappel, et D'Aguesseau l'accepta d'une main dont il ne devait

[a] 5 janvier 1720.

[a] 21 mai 1720. — [b] 7 juin 1720.

rien recevoir; il était indigne de lui et de sa place de rentrer dans le conseil quand Lass gouvernait toujours les finances. Il parut sacrifier encore plus sa gloire en se prêtant à de nouveaux arrangements chimériques que le parlement refusa, et en souffrant patiemment l'exil du parlement, qui fut envoyé à Pontoise. Jamais tout le corps du parlement n'avait été exilé depuis son établissement. Ce coup d'autorité aurait, en d'autres temps, soulevé Paris; mais la moitié des citoyens n'était occupée que de sa ruine, et l'autre que de ses richesses de papier qui allaient disparaître.

Chaque membre du parlement reçut une lettre de cachet *. Les gardes du roi s'emparèrent de la grand'chambre; ils furent relevés par les mousquetaires. Ce corps n'était guère composé alors que de jeunes gens qui mettaient partout la gaîté de leur âge. Ils tinrent leurs séances sur les fleurs de lis, et jugèrent un chat à mort, comme on juge un chien dans la comédie des *Plaideurs :* on fit des chansons, et on oublia le parlement.

Le jeu des actions continua. Les arrêts contradictoires du conseil se multiplièrent, la confusion fut extrême. Le peuple manquant de pain et d'argent, se précipitant en foule aux bureaux de la banque pour échanger en monnaie des billets de dix livres, il y eut trois hommes étouffés dans la presse. Le peuple porta leurs corps morts dans la cour du Palais-Royal, en se contentant de crier au régent : Voilà le fruit de votre système! Cette aventure aurait produit une sédition violente, et commencé une guerre civile, du temps de la Fronde. Le duc d'Orléans fit tranquillement enterrer les trois corps. Il augmenta le nombre des bureaux où le peuple pourrait avoir de la monnaie pour des billets de banque; tout fut apaisé.

Lass, ne pouvant résister ni au désordre dont il était l'auteur, ni à la haine publique, se démit bientôt de sa place, et sortit du royaume beaucoup plus pauvre qu'il n'y était entré; victime de ses chimères, mais emportant avec lui la gloire d'avoir rétabli la compagnie des Indes, fondée par Colbert. Il la ranima avec du papier, mais elle coûta depuis un argent prodigieux.

## CHAPITRE LXII.

**Du parlement et de la bulle *Unigenitus*, au temps du ministère de Dubois, archevêque de Cambray et cardinal.**

L'opposition constante du parlement aux brigandages du système de Lass n'était pas la seule cause de l'exil du parlement. Il combattait un système non moins absurde, celui de la fameuse bulle *Unigenitus*, qui fut si long-temps l'objet des railleries du public, des intrigues des jésuites, et des persécutions que les opposants essuyèrent.

On a déjà dit que cette bulle, fabriquée à Paris par trois jésuites, envoyée à Rome par Louis XIV, avait été signée par le pape Clément XI, et avait soulevé tous les esprits. La plupart des propositions condamnées par cette bulle roulaient sur les questions métaphysiques du libre arbitre, que les jansénistes n'entendaient pas plus que les jésuites et le consistoire.

Les deux partis posaient pour fondement de leurs sentiments contraires un principe que la saine philosophie réprouve, c'est celui d'imaginer que l'Être éternel se conduit par des lois particulières. C'est de ce principe que sont sorties cent opinions sur la grâce, toutes également inintelligibles, parce qu'il faut être Dieu pour savoir comment Dieu agit.

Le duc d'Orléans se moquait également du fanatisme janséniste et de l'absurdité moliniste. Il avait, dans le commencement de sa régence, abandonné le parti jésuitique à l'indignation et au mépris de la nation. Il avait long-temps favorisé le cardinal de Noailles et ses adhérents persécutés sous Louis XIV par le jésuite Le Tellier; mais les temps changèrent, lorsque après une guerre de courte durée il se réconcilia avec le roi d'Espagne Philippe V, et qu'il forma le dessein de marier le roi de France avec l'infante d'Espagne, et l'une de ses filles avec le prince des Asturies. Le roi d'Espagne Philippe V était gouverné par un jésuite, son confesseur, nommé Daubenton. Le général des jésuites exigea pour article préliminaire des deux contrats, qu'on reçût la bulle en France comme un article de foi. C'était un ridicule digne des usages introduits dans une partie de l'Europe, que le mariage de deux grands princes dépendît d'une dispute sur la grâce efficace; mais enfin on ne put obtenir le consentement du roi d'Espagne qu'à cette condition.

Celui qui ménagea toute cette nouvelle intrigue fut l'abbé Dubois, devenu archevêque de Cambrai. Il espérait la dignité de cardinal. C'était un homme d'un esprit ardent, mais fin et délié. Il avait été quelque temps précepteur du duc d'Orléans; enfin de ministre de ses plaisirs il était devenu ministre d'état. Le duc de Noailles, et le marquis de Canillac, en parlant de lui au régent, ne l'appelaient jamais que l'abbé Friponneau. Ses mœurs, ses débauches, ses maladies qui en étaient la suite, sa petite mine, et sa basse naissance, jetaient sur lui un ridicule ineffaçable; mais il n'en devint pas moins le maître des affaires.

* 20 juillet 1720.

Il avait pour la bulle *Unigenitus* plus de mépris encore que les évêques appelants, et que tous les parlements du royaume; mais il aurait essayé de faire recevoir l'Alcoran, pour peu que l'Alcoran eût contribué à son élévation.

C'était un de ces philosophes dégagés des préjugés, élevé dans sa jeunesse auprès de la fameuse Ninon de l'Enclos. Il y parut bien à sa mort, qui arriva deux ans après. Il avait toujours dit à ses amis qu'il trouverait le moyen de mourir sans les sacrements de l'Église, et il tint parole.

Voilà l'homme qui se mit en tête de faire ce que Louis XIV n'avait pu, d'obliger le cardinal de Noailles à rétracter son appel de la bulle, et de la faire enregistrer sans restriction au parlement de Paris.

Il y avait alors un évêque de Soissons, nommé Languet, qui passait pour bien écrire, parce qu'il fesait de longues phrases, et qu'il citait les Pères de l'Église à tout propos. C'est le même qui fit depuis le livre de Marie à la Coque. Dubois l'engagea à composer un corps de doctrine qui pût à la fois contenter les évêques adhérents au pape, et ne pas effaroucher le parti du cardinal de Noailles. Languet crut que son livre opérerait la paix de l'Église, et qu'il aurait le chapeau que Dubois prit pour lui-même.

Dubois flatta le cardinal de Noailles, et menaça le parlement de Paris de l'envoyer à Blois, s'il refusait d'enregistrer. Il essuya de longs refus des deux côtés, mais il ne se rebuta point.

Il imagina d'abord que s'il fesait enregistrer la bulle à un autre tribunal qu'au parlement, ce corps craindrait qu'on ne s'accoutumât à se passer de lui, et en deviendrait plus docile. Il s'adressa donc au grand conseil; il y trouva autant de résistance qu'au parlement de Paris, et il ne se rebuta pas encore. Ce tribunal n'étant composé que d'environ cinquante membres ordinaires, il ne s'agissait que d'y venir avec un nombre plus considérable de ceux qui avaient droit d'y prendre séance.

Le duc d'Orléans y amena tous les princes, tous les pairs, des conseillers d'état, des maîtres des requêtes; et le chancelier D'Aguesseau oublia tous ses principes au point de se livrer à cette manœuvre; il fut l'instrument du secrétaire d'état Dubois. On ne pouvait guère s'abaisser davantage. La bulle fut aisément enregistrée à la pluralité des voix, comme une loi de l'état et de l'Église. Le parlement, qui ne voulait point aller à Blois, et qui était fort las d'être à Pontoise, promit d'enregistrer, à condition qu'on ne s'adresserait plus au grand conseil. Il enregistra [a] donc la bulle qu'il avait déjà enregistrée sous Louis XIV: « Conformément aux règles de l'Église, et aux « maximes du royaume sur les appels au futur « concile. »

Cet enregistrement, tout équivoque qu'il était satisfit la cour. Le cardinal de Noailles se retracta solennellement, Rome fut contente, le parlement revint à Paris: Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre; et pendant son ministère tout fut ridicule et tranquille.

L'excès de ce ridicule fut porté au point que l'assemblée du clergé de 1724 donna publiquement à un savetier [a] une pension pour avoir crié dans son quartier en faveur de la bulle *Unigenitus*.

Il y a seulement à remarquer que lorsque Dubois fut cardinal et premier ministre en 1722, le duc d'Orléans lui fit prendre la première place après les princes du sang au conseil du roi. Les cardinaux de Richelieu et de Mazarin avaient osé précéder les princes, mais ces exemples odieux n'étaient plus suivis; et c'était beaucoup que les cardinaux, qui n'ont qu'une dignité étrangère, siégeassent avant les pairs du royaume, les maréchaux de France et le chancelier, qui appartiennent à la nation. Le jour que Dubois vint prendre séance [b], le duc de Noailles, les maréchaux de Villeroi et de Villars sortirent, le chancelier D'Aguesseau s'absenta. On négocia selon la coutume; chaque partie fit des mémoires. Le chancelier et le duc de Noailles tinrent ferme. D'Aguesseau soutint mieux les prérogatives de sa place contre Dubois, qu'il n'en avait maintenu la dignité lorsqu'il revint à Paris à la suite de l'Écossais Lass. Le résultat fut qu'on l'envoya une seconde fois à sa terre de Frêne; et il eut alors si peu de considération qu'il ne fut pas même rappelé sous les ministères suivants, qu'il ne reparut à la cour que sous le cardinal de Fleury, et ne reprit les sceaux qu'en 1737, dix ans après son rappel.

Pour le duc de Noailles, le cardinal Dubois eut le plaisir de l'exiler pour quelque temps dans la petite ville ou bourg de Brive-la-Gaillarde en Limousin. Dubois était fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde. Le duc de Noailles ne l'avait épargné ni sur sa patrie ni sur sa naissance, et le cardinal lui rendit ses plaisanteries en le confinant auprès de la boutique de son père.

Après Dubois, qui mourut en philosophe [1], et qui était après tout un homme d'esprit, le duc d'Orléans, qui lui ressemblait par ces deux côtés, daigna être premier ministre lui-même. Il ne per

[a] 4 décembre 1720.

[a] Il s'appelait Nutelet. — [b] 22 février 1722.

[1] C'est-à-dire sans les sacrements de l'Église.

sécuta personne pour la bulle; le parlement n'eut avec lui aucun démêlé.

Le duc de Bourbon-Condé succéda au duc régent dans le ministère; mais l'abbé Fleury, ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal, gouverna despotiquement les affaires ecclésiastiques. Il persécuta sourdement tant que le duc de Bourbon fut ministre; mais dès qu'il fut venu à bout de le renvoyer, il persécuta hautement, quoiqu'il affectât de la douceur dans sa conduite.

## CHAPITRE LXIII.

Du parlement sous le ministère du duc de Bourbon.

Le duc de Bourbon ne fut premier ministre que parce que immédiatement après la mort du duc d'Orléans il monta par un escalier dérobé chez le roi, à peine majeur, lui apprit la mort de ce prince [a], lui demanda la place, et obtint un *oui*, que l'évêque de Fréjus, Fleury, n'osa pas faire changer en refus. L'état fut alors gouverné par la marquise de Prie, fille d'un entrepreneur des vivres nommé Pléneuf, et par un des frères Pâris, autrefois entrepreneur des vivres, qui s'appelait Pâris Duverney. La marquise de Prie était une jeune femme de vingt-quatre ans, aimée du duc de Bourbon. Pâris Duverney avait de grandes connaissances en finances; il était devenu secrétaire du prince ministre. Ce fut lui qui imagina de marier le jeune roi à la fille de Stanislas Leczinski, retiré à Veissembourg après avoir perdu le royaume de Pologne que Charles XII lui avait donné. Les finances n'étaient pas rétablies, il fallut des impôts. Duverney proposa le cinquantième en nature sur tous les fonds nobles, roturiers, et ecclésiastiques, une taxe pour le joyeux avénement du roi, un autre appelée la ceinture de la reine, le renouvellement d'une érection d'offices sur les marchandises qui arrivent à Paris par eau, et quelques autres édits qui déplurent tous à la nation, déjà irritée de se voir entre les mains d'un homme si nouveau, et d'une jeune femme dont la conduite n'était pas approuvée.

Le parlement refusa d'enregistrer : il fallut mener le roi tenir un de ces lits de justice où l'on enregistre tout par ordre du souverain [b]. Le chancelier D'Aguesseau était éloigné; ce fut le garde-des-sceaux D'Armenonville qui exécuta les volontés de la cour. On conservait par cet édit la liberté des remontrances au parlement; mais on ordonnait que les membres de ce corps n'auraient jamais voix délibérative en fait de remontrances qu'après dix années d'exercice, qui furent réduites à cinq.

Ce nouveau ministère effaroucha également le clergé, la noblesse, et le peuple. Presque toute la cour se réunit contre lui; l'évêque de Fréjus en profita. Il n'eut pas de peine à faire exiler le duc de Bourbon, son secrétaire, et sa maîtresse; et il devint le maître du royaume aussi aisément que s'il eût donné une abbaye. Fleury n'eut pas, à la vérité, le titre de premier ministre; mais, sans aucun titre que celui de conseiller au conseil du roi, il fut plus absolu que les cardinaux d'Amboise, Richelieu, et Mazarin; et avec l'extérieur le plus modeste, il exerça le pouvoir le plus illimité.

## CHAPITRE LXIV.

Du parlement au temps du cardinal Fleury.

Dubois, pour être cardinal, avait fait recevoir la constitution *Unigenitus* et les formulaires, et toutes les simagrées ultramontaines dont il se moquait. Fleury eut cette dignité dès que le duc de Bourbon fut renvoyé, et il soutint les idées de la cour de Rome par les principes qu'il s'était faits. C'était un génie médiocre, d'ailleurs sans passions, sans véhémence, mais ami de l'ordre. Il croyait que l'ordre consistait dans l'obéissance au pape, et il fit, par une politique qu'il crut nécessaire, ce qu'avait fait le jésuite Le Tellier par esprit de parti, et par un fanatisme mêlé de méchanceté et de fraude. Il donna plus de lettres de cachet, et fit des actions plus sévères encore pendant son ministère, que Le Tellier pendant qu'il confessa Louis XIV.

En 1730, trois curés du diocèse d'Orléans, qui exposèrent le sentiment véritable de tous les ordres de l'état sur la bulle, et qui osèrent parler comme presque tous les citoyens pensaient, furent excommuniés par leur évêque. Ils en appelèrent comme d'abus au parlement, en vertu d'une consultation de quarante avocats. Les avocats peuvent se tromper comme le consistoire; leur avis n'est pas une loi; mais ils ne sont avocats que pour donner leur avis. Ils usaient de leur droit. Le cardinal Fleury fit rendre contre leur consultation un arrêt du conseil flétrissant qui les condamnait à se rétracter.

Condamner des jurisconsultes à penser autrement qu'ils ne pensent, c'est un acte d'autorité qu'il est difficile de faire exécuter. Tout le corps des avocats de Paris et de Rouen signa une déclaration très éloquente dans laquelle ils expliquè-

a 2 décembre 1723. — b 8 juin 1723.

Digitized by Google

rent les lois du royaume. Ils cessèrent tous de plaider jusqu'à ce que leur déclaration, ou plutôt leur plainte, eût été approuvée par la cour. Ils obtinrent cette fois ce qu'ils demandaient [a]. De simples citoyens triomphèrent n'ayant pour armes que la raison.

Ce fut vers ce temps-là que les avocats prirent le titre d'*ordre;* ils trouvèrent le terme de *corps* trop commun; ils répétèrent si souvent l'*ordre des avocats*, que le public s'y accoutuma, quoiqu'ils ne soient ni un ordre de l'état, ni un ordre militaire, ni un ordre religieux, et que ce mot fût absolument étranger à leur profession.

Tandis que cette petite querelle nourrissait l'animosité des deux partis, le tombeau d'un diacre, nommé l'abbé Pâris, inhumé au cimetière de Saint-Médard, semblait être le tombeau de la bulle.

Cet abbé Pâris, frère d'un conseiller au parlement, était mort appelant et réappelant de la bulle au futur concile. Le peuple lui attribua une quantité incroyable de miracles. On allait prier jour et nuit en français sur sa tombe; et prier Dieu en français étoit regardé comme un outrage à l'Église romaine, qui ne prie qu'en latin.

Un des grands miracles de ce nouveau saint était de donner des convulsions à ceux qui l'invoquaient. Jamais il n'y eut de fanatisme plus accrédité.

Cette nouvelle folie ne favorisait pas le jansénisme aux yeux des gens sensés; mais elle établissait dans toute la nation une aversion pour la bulle et pour tout ce qui émane de Rome. On se hâta d'imprimer la *Vie de saint Pâris*. « La sa-« crée congrégation des éminentissimes et révé-« rendissimes cardinaux de la sainte Église romaine, « inquisiteurs généraux dans toute la république « chrétienne contre les hérétiques, » prononça excommunication majeure contre ceux qui liraient la vie du bienheureux diacre, et condamna le livre à être brûlé. L'exécution se fit avec la grande cérémonie extraordinaire. On dressa dans la place, vis-à-vis le couvent de la Minerve, un vaste échafaud, et à trente pas un grand bûcher. Les cardinaux montèrent sur l'échafaud : le livre fut présenté, lié et garotté de petites chaînes de fer, au cardinal doyen. Celui-ci le donna au grand inquisiteur, qui le rendit au greffier; le greffier le donna au prévôt, le prévôt à un huissier, l'huissier à un archer, l'archer au bourreau. Le bourreau l'éleva en l'air en se tournant gravement vers les quatre points cardinaux; ensuite il délia le prisonnier, il le déchira feuille à feuille; il trempa chaque feuille dans de la poix bouillante [b]; ensuite on versa le tout dans le bûcher, et le peuple cria anathème aux jansénistes.

Cette momerie de Rome redoubla les momeries de Saint-Médard. La France était toute janséniste, excepté les jésuites et les évêques du parti romain. Le parlement de Paris ne cessait de rendre des arrêts contre les évêques qui exigeaient des mourants l'acceptation de la bulle, et qui refusaient aux réfractaires les sacrements et la sépulture. L'abbé de Tencin, archevêque d'Embrun, qui n'était alors connu que pour avoir converti l'Écossais Law, mais qui songeait déjà à se procurer un chapeau de cardinal, crut le mériter par une lettre violente contre le parlement. Ce tribunal allait la faire brûler selon l'usage; mais on le prévint en la supprimant par un arrêt du conseil.

Ces petites dissensions pour des choses que le reste de l'Europe méprisait, augmentaient tous les jours entre le parlement et les évêques. L'archevêque de Paris Vintimille, successeur de Noailles, avait fait une instruction pastorale violente contre les avocats; le parlement de Paris la condamna.

Le cardinal Fleury fit casser l'arrêt du parlement par le conseil du roi. Les avocats cessèrent de plaider, comme le parlement avait quelquefois cessé de rendre la justice. Ils semblaient plus en droit que le parlement de suspendre leurs fonctions; car les juges font serment de siéger, et les avocats n'en font point de plaider. Le ministre en exila onze. Le roi défendit au parlement de se mêler de cette affaire [a]. Il fallait bien pourtant qu'il s'en mêlât, puisque sans avocats il était difficile de rendre la justice. Il se dédommagea alors en donnant un arrêt contre la bulle du pape qui avait condamné la *Vie du bienheureux saint Pâris*, et contre d'autres bulles qui flétrissaient l'évêque de Montpellier, Colbert, ennemi déclaré de cette malheureuse constitution *Unigenitus*, source de tant de troubles.

Le parlement crut qu'il pourrait toucher le roi s'il lui parlait dans l'absence du cardinal Fleury. Il sut que ce ministre était à une petite maison de campagne qu'il avait au village d'Issi. Des députés prirent ce temps pour aller à la cour [b]. Le roi ne voulut point les voir; ils insistèrent, on les fit retirer. Ils rencontrèrent dans les avenues le cardinal qui revenait d'Issi. L'abbé Pucelle, très célèbre en ce temps-là, et qui était un des députés, lui dit que le parlement n'avait jamais été si maltraité. Le cardinal soutint l'autorité du conseil, et crut se tirer d'affaire en avouant qu'il y avait quelque chose à reprendre dans la forme. L'abbé Pucelle répliqua que la forme ne valait pas

a 25 novembre 1730. — b 29 août 1731.

a 28 septembre 1731. — b 29 novembre 1731.

Digitized by Google

mieux que le fond. On se sépara aigri de part et d'autre.

La cour embarrassée rappela les onze avocats de leur exil, afin que la justice ne fût point interrompue; mais le cardinal persista à empêcher le roi de recevoir les députations du parlement.

Enfin ils furent mandés à Versailles par une lettre de cachet [a]. Le chancelier D'Aguesseau les réprimanda au nom du roi, et leur ordonna de biffer sur les registres tout ce qu'ils avaient arrêté au sujet des disputes présentes; il acheva, par cet acte de soumission au cardinal, de se décréditer dans tous les esprits qui lui avaient été si long-temps favorables. Le parlement reçut ordre de ne se mêler en aucune manière des affaires ecclésiastiques; elles furent toutes évoquées au conseil. Par là le cardinal Fleury semblait supprimer, et aurait supprimé en effet, s'il l'avait pu, les appels comme d'abus, le seul rempart des libertés de l'Église gallicane, et l'un des plus anciens priviléges de la nation et du parlement. Le cardinal Mazarin n'aurait jamais osé faire cette démarche, le cardinal de Richelieu ne l'aurait pas voulu; le cardinal Fleury la fit comme une chose simple et ordinaire.

Le parlement étonné s'assembla [b]. Il déclara qu'il n'administrerait plus la justice si l'on en détruisait ainsi les premiers fondements. Des députés allèrent à Compiègne, où était le roi. Le premier président voulut parler, le roi le fit taire.

L'abbé Pucelle eut le courage de présenter la délibération par écrit; le roi la prit, et la fit déchirer par le comte de Maurepas, secrétaire d'état. L'abbé Pucelle fut exilé, et le conseiller Titon envoyé à la Bastille.

Nouvelle députation du parlement pour redemander les conseillers Pucelle et Titon. La députation se présenta à Compiègne.

Pour réponse [c], le cardinal fit exiler le président Ogier, les conseillers De Vrevin, Robert, et de La Fautrière. Les partisans de la bulle abusèrent de leur triomphe. Un archevêque d'Arles outragea tous les parlements du royaume dans son instruction pastorale [d]; il les traita de séditieux et de rebelles. On n'avait jamais vu auparavant des chansons dans un mandement d'évêque : celui d'Arles fit voir cette nouveauté. Il y avait dans ce mandement une chanson contre le parlement de Paris, qui finissait par ces vers :

> Thémis, j'implore ta vengeance
> Contre ce rebelle troupeau.
> N'en connais-tu pas l'arrogance?
> Mais non, je ne vois plus dans tes mains la balance :
> Pourquoi devant tes yeux gardes-tu ton bandeau?

[a] 10 janvier 1732. — [b] 13 mai 1732. — [c] juin 1732. — [d] 5 septembre 1732.

Le parlement d'Aix fit brûler l'instruction pastorale et la chanson; et le cardinal Fleury eut la sagesse de faire exiler l'auteur.

L'année 1733 se passa en mandements d'évêques, en arrêts du parlement, et en convulsions. Le gouvernement avait déjà fait fermer le cimetière de Saint-Médard, avec défense d'y faire aucun miracle. Mais les convulsionnaires allaient danser secrètement dans les maisons, et même chez plusieurs membres du parlement.

Le cardinal, prévoyant qu'on allait soutenir une guerre contre la maison d'Autriche, ne voulut pas en avoir une intestine pour des intérêts si méprisables. Il laissa là pour cette fois la bulle, les convulsions, les miracles, et les mandements. Il savait plier, il rappela les exilés. Le parlement, qui avait déjà repris les fonctions de son devoir, rendit la justice aux citoyens comme à l'ordinaire. Le cardinal eut l'adresse de lui renvoyer, par des lettres-patentes du roi, la connaissance des miracles et des convulsions. Il n'était besoin d'aucunes lettres-patentes pour que le parlement connût de ces farces, qui sont un objet de police. Cependant il fut si flatté de cette marque d'attention, qu'il décréta quelques convulsionnaires, quoiqu'ils fussent protégés ouvertement par un président nommé Dubois, et par quelques conseillers qui jouaient eux-mêmes dans ces comédies. Le bruit que fesaient toutes ces sottises fut étouffé par la guerre de 1733, et cet objet fit disparaître tous les autres.

*****

## CHAPITRE LXV.

### Du parlement, des convulsions, des folies de Paris jusqu'à 1739.

Le parlement fut donc tranquille pendant cette guerre heureuse. A peine le public s'aperçut-il que l'on condamna des thèses soutenues en Sorbonne en faveur des prétentions ultramontaines, qu'on fit brûler une lettre de Louis XIV à Louis XV, et d'autres satires méprisables, aussi bien que quelques lettres d'évêques constitutionnaires. L'affaire la plus mémorable, et qui méritait le moins de l'être, fut celle d'un conseiller du parlement, nommé *Carré de Montgeron*, fils d'un homme d'affaires. Il était très ignorant et très faible, débauché, et sans esprit. Les jansénistes lui tournèrent la tête : il devint convulsionnaire outré. Il crut avoir vu des miracles, et même en avoir fait. Les gens du parti le chargèrent d'un gros recueil de miracles, qu'il disait attestés par quatre mille personnes. Ce recueil était accompagné d'une lettre au roi, que Carré eut l'imbécillité de signer et

la folie de porter lui-même à Versailles. Ce pauvre homme disait au roi, dans sa lettre, « qu'il avait « été fort débauché dans sa jeunesse, qu'il avait « même poussé le libertinage jusqu'à être déiste, » comme si la connaissance et l'adoration d'un Dieu pouvaient être le fruit de la débauche; mais c'est ainsi que le fanatisme imbécile raisonne. Le conseiller Carré alla à Versailles, le 29 août 1737, avec son recueil et sa lettre; il attendit le roi à son passage, se mit à genoux, présenta ses miracles : le roi les reçut, les donna au cardinal Fleury; et dès qu'on eut vu de quoi il était question, on expédia une lettre de cachet pour mettre à la Bastille le conseiller. On l'arrêta le lendemain dans sa maison à Paris; il baisa la lettre de cachet en vrai martyr; le parlement s'assembla. Il n'avait rien dit quand on avait donné une lettre de cachet au duc de Bourbon, prince du sang et pair du royaume, et il fit une députation en faveur de Carré. Cette démarche ne servit qu'à faire transférer le prisonnier près d'Avignon, et ensuite au château de Valence, où il est mort fou. Un tel homme en Angleterre en aurait été quitte pour être sifflé de la nation, il n'aurait pas été mis en prison, parce que ce n'est point un crime d'avoir vu des miracles, et que, dans ce pays gouverné par des lois, on ne punit point le ridicule. Les convulsionnaires de Paris mirent Carré au rang des plus grands confesseurs de la foi.

Au mois de janvier 1738, le parlement s'opposa à la canonisation de Vincent de Paul, prêtre gascon, célèbre en son temps. La bulle de canonisation envoyée par Benoît XIII parut contenir des maximes dont les lois de la France ne s'accommodent pas. Elle fut rejetée, mais le cardinal Fleury, qui protégeait les frères de Saint-Lazare, institués par Vincent, et qui les opposait secrètement aux jésuites, fit casser par le conseil l'arrêt du parlement, et Vincent fut reconnu pour saint malgré les remontrances : aucune de ces petites querelles ne troubla le repos de la France.

Après la mort du cardinal Fleury et les mauvais succès de la guerre de 1741, le parlement reprit un nouvel ascendant. Les impôts révoltaient les esprits, et les fautes qu'on reprochait au ministre encourageaient les murmures. La maladie épidémique des querelles de religion, trouvant les cœurs aigris, augmenta la fermentation générale. Le cardinal Fleury, avant sa mort, s'était donné pour successeur dans les affaires ecclésiastiques un théatin nommé Boyer, qu'il avait fait précepteur du dauphin. Cet homme avait porté dans son ministère obscur toute la pédanterie de son état de moine; il avait rempli les premières places de l'Église de France d'évêques qui regardaient la trop fameuse bulle *Unigenitus* comme un article de foi et comme une loi de l'état. Beaumont, qui lui devait l'archevêché de Paris, se laissa persuader qu'il extirperait le jansénisme. Il engageait les curés de son diocèse à refuser la communion qu'on appelle le viatique, et qui signifie *provision de voyage*, aux mourants qui avaient appelé de la bulle et qui s'étaient confessés à des prêtres appelants; et conséquemment à ce refus de communion on devait priver les jansénistes reconnus de la sépulture. Il y a eu des nations chez lesquelles ce refus de la sépulture était un crime digne du dernier supplice; et dans les lois de tous les peuples, le refus des derniers devoirs aux morts est une inhumanité punissable.

Le curé de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, qui était un chanoine de Sainte-Geneviève, nommé frère *Boitin*, refusa d'administrer un fameux professeur de l'université, successeur du célèbre Rollin. L'archevêque de Paris ne s'apercevait pas qu'en voulant forcer ses diocésains à respecter la bulle, il les accoutumait à ne pas respecter les sacrements. Coffin mourut sans être communié; on fit difficulté de l'enterrer; et son neveu, conseiller au châtelet, força enfin le curé de lui donner la sépulture, mais ce même conseiller, étant malade à la mort, six mois après, à la fin de l'année 1750, fut puni d'avoir enterré son oncle. Le même Boitin lui refusa l'Eucharistie et les huiles, et lui signifia qu'il ne serait ni communié, ni oint, ni enterré, s'il ne produisait un billet par lequel il fût certifié qu'il avait reçu l'absolution d'un prêtre attaché à la constitution. Ces billets de confession commençaient à être mis en usage par l'archevêque. Cette innovation tyrannique était regardée par tous les esprits sérieux comme un attentat contre la société civile. Les autres n'en voyaient que le ridicule, et le mépris pour l'archevêque retombait malheureusement sur la religion. Le parlement décréta le séditieux curé, l'admonéta, le condamna à l'aumône, et le fit mettre pendant quelques heures à la Conciergerie *.

Le parlement fit au roi plusieurs remontrances, très approuvées de la nation, pour arrêter le cours des innovations de l'archevêque. Le roi, qui ne voulait point se compromettre, laissa une année entière les remontrances sans une réponse précise.

Dans cet intervalle, l'archevêque Beaumont acheva de se rendre ridicule et odieux à tout Paris, en destituant une supérieure et une économe de l'hôpital général, placées depuis long-temps dans ces postes par les magistrats du parlement. Destituer des personnes de cet état, sous prétexte

* 20 décembre 1750

de jansénisme, parut une démarche extravagante, inspirée par l'envie de mortifier le parlement beaucoup plus que par le zèle de la religion. L'hôpital général, fondé par les rois, ou du moins qui les regarde comme ses fondateurs, est administré par des magistrats du parlement et de la chambre des comptes pour le temporel, et par l'archevêque de Paris pour le spirituel. Il y a peu de fonctions spirituelles attachées à des femmes chargées d'un soin domestique immense; mais comme elles pouvaient faire réciter quelquefois le catéchisme aux enfants, l'archevêque soutenait que ces places dépendaient de lui. Tout Paris fut indigné; les aumônes à l'hôpital cessèrent, le parlement voulut procéder; le conseil se déclara pour l'archevêque, parce qu'en effet ce mot *spirituel* semblait assurer son droit. Le parlement eut recours aux remontrances ordinaires [a], et ne voulut point enregistrer la déclaration du roi.

On était déjà irrité contre ce corps, qui avait fait beaucoup de difficulté pour le vingtième et pour des rentes sur les postes. Le roi lui fit défense de se mêler dorénavant des affaires de l'hôpital, et les évoqua toutes à son conseil [b]. Le lendemain, le premier président de Maupeou, deux autres présidents, l'avocat et le procureur-général furent mandés à Versailles, et on leur ordonna d'apporter les registres, afin que tout ce qui avait été arrêté sur cette affaire fût supprimé. On ne trouva point de registres. Jamais plus petite affaire ne causa une plus grande émotion dans les esprits. Le parlement cessa ses fonctions, les avocats fermèrent leurs cabinets; le cours de la justice fut interrompu pour deux femmes d'un hôpital; mais ce qu'il y avait d'horrible, c'est que pendant ces querelles indécentes et absurdes on laissait mourir les pauvres, faute de secours. Les administrateurs mercenaires de l'Hôtel-Dieu s'enrichissaient par la mort des misérables. Plus de charité quand l'esprit de parti domine. Les pauvres moururent en foule, on n'y pensait pas; et les vivants se déchiraient pour des inepties.

Le roi fit porter [c] à chaque membre du parlement des lettres de jussion par ses mousquetaires. Les magistrats obéirent en effet: ils reprirent leurs séances; mais les avocats n'ayant point reçu de lettres de cachet ne parurent point au barreau. Leur fonction est libre. Ils n'ont point acheté leurs places. Ils ont le droit de plaider et le droit de ne plaider pas. Aucun d'eux ne parut. Leur intelligence avec le parlement irrita la cour de plus en plus. Enfin les avocats plaidèrent, les procès furent jugés comme à l'ordinaire, et tout parut oublié.

a Septembre 1751. — b 20 novembre 1751. — c 28 novembre 1751.

Le frère Boitin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, renouvela les querelles et les plaisanteries de Paris; il refusa la communion et l'extrême-onction à un vieux prêtre, nommé l'abbé Le Maire [a], qui avait soutenu le parti janséniste du temps de la bulle *Unigenitus*, et qui l'avait très mal soutenu. Voilà frère Boitin décrété encore d'ajournement personnel. Voilà les chambres assemblées pour faire donner l'extrême-onction à l'abbé Le Maire, et invitation faite par un secrétaire de la cour à l'archevêque pour venir prendre sa place au parlement. L'archevêque répond qu'il a trop d'affaires spirituelles pour aller juger, et que ce n'est que par son ordre qu'on a refusé de donner la communion et les huiles au prêtre Le Maire. Les chambres restèrent assemblées jusqu'à minuit. Il n'y avait jamais eu d'exemple d'une telle séance. Frère Boitin fut encore condamné à l'aumône, et le parlement ordonna à l'archevêque *de ne plus commettre de scandale*. Le procureur-général, le dimanche des Rameaux, va, par ordre du parlement, exhorter l'archevêque à donner les huiles à l'abbé Le Maire qui se meurait; le prélat le laissa mourir, et courut à Versailles se plaindre au roi que le parlement mettait la main à l'encensoir. Le premier président de Maupeou court de son côté à Versailles [b]; il avertit le roi que le schisme se déclare en France, que l'archevêque trouble l'état, que les esprits sont dans la plus grande fermentation; il conjure le roi de faire cesser les troubles. Le roi lui remet entre les mains un paquet cacheté, pour l'ouvrir dans les chambres assemblées. Les chambres s'assemblent, on lit l'écrit signé du roi qui ordonne que les procédures contre Boitin seront annulées. Le parlement, à cette lecture, décrète Boitin de prise de corps, et l'envoie saisir par des huissiers. Le curé s'échappe. Le roi casse le décret de prise de corps. Le premier président de Maupeou, avec plusieurs députés, porte au roi les remontrances les plus amples et les plus éloquentes qu'on eût encore faites sur le danger du schisme, sur les abus de la religion, sur l'esprit d'incrédulité et d'indépendance que toutes ces malheureuses querelles répandaient sur la nation entière. On lui répondit des choses vagues, selon l'usage.

Le lendemain [c] le parlement se rassemble: il rend un arrêt célèbre par lequel il déclare qu'il ne cessera point de réprimer le scandale; que la constitution de la bulle *Unigenitus* n'est point un article de foi, et qu'on ne doit point soustraire les accusés aux poursuites de la justice. On acheta dans Paris plus de dix mille exemplaires de cet

a 20 mars 1752. — b 15 avril 1752. — c 18 avril.

arrêt, et tout le monde disait : *Voilà mon billet de confession.*

Comme le théatin Boyer avait fait donner le siége de Paris à un prélat constitutionnaire, ce prélat avait aussi donné les cures à des prêtres du même parti. Il ne restait plus que sept à huit curés attachés à l'ancien système de l'Église gallicane.

L'archevêque ameute les constitutionnaires, signe et envoie au roi une requête en faveur des billets de confession contre les arrêts du parlement : aussitôt les chambres assemblées décrètent le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui a minuté la requête ; le conseil casse le décret, et maintient le curé. Le parlement cesse encore ses fonctions, et ne rend plus la justice que contre les curés. On met en prison des porte-Dieu, comme si ces pauvres porte-Dieu étaient les maîtres d'aller porter Dieu sans le concours du curé de la paroisse.

De tous côtés on portait des plaintes au parlement de refus de sacrements. Un curé du diocèse de Langres, en communiant publiquement deux filles accusées de jansénisme, leur avait dit : « Je « vous donne la communion comme Jésus l'a don- « née à Judas. » Ces filles, qui ne ressemblaient en rien à Judas, présentèrent requête ; et celui qui s'était comparé à Jésus-Christ fut condamné à l'amende honorable, et à payer aux deux filles trois mille francs, moyennant lesquels elles furent mariées. On brûla plusieurs mandements d'évêques, plusieurs écrits qui annonçaient le schisme. Le peuple les appelait *les feux de joie*, et battait des mains. Les autres parlements du royaume en fesaient autant dans leur ressort. Quelquefois la cour cassait tous ces arrêts ; quelquefois, par lassitude, elle les laissait subsister. On était inondé des écrits des deux partis. Les esprits s'échauffaient. Enfin, l'archevêque de Paris, ayant défendu aux prêtres de Saint-Médard d'administrer une sœur Perpétue du couvent de Sainte-Agathe, le parlement lui ordonna de la faire communier, sous peine de la saisie de son temporel.

Le roi, qui s'était réservé la connaissance de toutes ces affaires, blâma son parlement, et donna main-levée à l'archevêque de la saisie de ses rentes. Le parlement voulut convoquer les pairs, le roi le défendit ; les chambres assemblées insistèrent, et prétendirent que l'affaire de sœur Perpétue était de l'essence de la pairie. « Ces défenses, dit l'ar- « rêté, intéressent tellement l'essence de la cour « et des pairs, et les droits des princes, qu'il n'est « pas possible au parlement d'en délibérer sans « eux. » Un arrêt du conseil du roi ayant été signifié au greffier du parlement sur cette affaire, le 24 janvier 1755, contre les formes ordinaires, le parlement en demanda satisfaction au roi même « par la suppression de l'original et de la copie « de la signification. »

Ce corps continuait toujours à poursuivre avec la même vivacité les curés qui prêchaient le schisme et la sédition. Il y avait un fanatique nommé Boutord, curé du Plessis-Rosainvilliers, chez qui les jésuites avaient fait une mission ; quelques magistrats qui avaient des maisons de campagne dans cette paroisse, n'étaient contents ni des jésuites ni du curé. Il leur cria d'une voix furieuse de sortir de l'église, les appela jansénistes, calvinistes et athées, et leur dit « qu'il serait le premier « à tremper ses mains dans leur sang. » Le parlement ne le condamna pourtant qu'au bannissement perpétuel *.

L'archevêque ne prit point le parti de ce fanatique. Mais sur les refus de sacrements, les arrêts du parlement étaient toujours cassés. Comme il voulait forcer l'archevêque de la métropole à donner la communion, les suffragants n'étaient pas épargnés. On envoyait souvent des huissiers à Orléans et à Chartres pour faire recevoir l'eucharistie. Il n'y avait guère de semaines où il n'y eût un arrêt du parlement pour communier dans l'étendue de son ressort, et un arrêt du conseil pour ne communier pas. Ce qui aigrit le plus les esprits, ce fut l'enlèvement de sœur Perpétue. L'archevêque de Paris obtint un ordre de la cour pour faire enlever cette fille, qui voulait communier malgré lui. On dispersa les religieuses ses compagnes. La petite communauté de Sainte-Agathe fut dissoute. Les jansénistes jetèrent les hauts cris, et inondèrent la France de libelles. Ils annonçaient la destruction de la monarchie. Le parlement était toujours persuadé que l'affaire de Sainte-Agathe exigeait la convocation des pairs du royaume. Le roi persistait à soutenir que la communion n'était pas une affaire de la pairie.

Dans des temps moins éclairés, ces puérilités auraient pu subvertir la France. Le fanatisme s'arme des moindres prétextes. Le mot seul de sacrement aurait fait verser le sang d'un bout du royaume à l'autre. Les évêques auraient interdit les villes, le pape aurait soutenu les évêques, on aurait levé des troupes pour communier le sabre à la main ; mais le mépris que tous les honnêtes gens avaient pour le fond de ces disputes sauva la France. Trois ou quatre cents convulsionnaires de la lie du peuple pensaient, à la vérité, qu'il fallait s'égorger pour la bulle et pour sœur Perpétue : le reste de la nation n'en croyait rien. Le parlement était devenu cher aux peuples par son opposition à l'archevêque et aux arrêts du conseil ; mais on se bornait à l'aimer, sans qu'il tombât dans

* 6 février 1573.

la tête d'aucun père de famille de prendre les armes et de donner de l'argent pour soutenir ce corps contre la cour, comme on avait fait du temps de la Fronde. Le parlement, qui avait pour lui la faveur publique, s'opiniâtrait dans ses résolutions qu'il croyait justes, et n'était pas séditieux.

## CHAPITRE LXVI.

Suite des folies.

Les refus de sacrements, les querelles entre la juridiction civile et les prétentions ecclésiastiques, s'étant multipliés dans les diocèses de Paris, d'Amiens, d'Orléans, de Chartres, de Tours; les jésuites soufflant secrètement cet incendie; les jansénistes criant avec fureur; le schisme paraissant près d'éclater, le parlement avait préparé de très amples remontrances, et il devait envoyer au roi une grande députation. Le roi ne voulut point la recevoir; il demanda préalablement à voir les articles sur lesquels ces représentations porteraient; on les lui envoya [a] : le roi répondit qu'ayant examiné les objets de ces remontrances, il ne voulait point les entendre.

Les chambres s'assemblent aussitôt; elles déclarent qu'elles cessent toute espèce de service, excepté celui de maintenir la tranquillité publique contre les entreprises du clergé [b]. Le roi leur ordonne, par des lettres de jussion, de reprendre leurs fonctions ordinaires, de rendre la justice à ses sujets, et de ne se plus mêler d'affaires qui ne les regardent pas. Le parlement répond au roi qu'il ne peut obtempérer. Ce mot *obtempérer* fit à la cour un singulier effet. Toutes les femmes demandaient ce que ce mot voulait dire, et quand elles surent qu'il signifiait *obéir*, elles firent plus de bruit que les ministres et que les commis des ministres.

Le roi assemble un grand conseil [c]. On expédie des lettres de cachet pour tous les membres du parlement, excepté ceux de la grand'chambre. Les mousquetaires du roi courent dans toute la ville pendant la nuit du 8 au 9 mai, et font partir tous les présidents et les conseillers des requêtes et des enquêtes pour les lieux de leur exil. On envoie avec une escorte l'abbé Chauvelin au Mont-Saint-Michel, et ensuite à la citadelle de Caen; le président Frémont de Mazi, petit-fils d'un fameux partisan, au château de Ham en Picardie; le président de Moreau de Nassigni, aux îles de Sainte-Marguerite; et Beze de Lys, à Pierre-Encise.

Les conseillers de la grand'chambre s'assemblèrent. Ils étaient exceptés du châtiment général, parce que plusieurs ayant des pensions de la cour, et leur âge devant les rendre plus flexibles, on avait espéré qu'ils seraient plus obéissants; mais quand ils furent assemblés, ils furent saisis du même esprit que les enquêtes : ils dirent qu'ils voulaient subir le même exil que leurs confrères; et dans cette séance même, ils décrétèrent quelques curés de prise de corps. Le roi envoya la grand'chambre à Pontoise [a], comme le duc d'Orléans régent l'y avait déjà reléguée. Quand elle fut à Pontoise, elle ne s'occupa que des affaires du schisme. Aucune cause particulière ne se présenta.

Cependant il fallait pourvoir à faire rendre la justice aux citoyens. On créa une chambre composée de six conseillers d'état et de vingt et un maîtres des requêtes [b], qui tinrent leurs séances aux Grands-Augustins, comme s'ils n'osaient pas siéger dans le palais. Les usages ont une telle force chez les hommes, que le roi, en disant qu'il érigeait cette chambre *de sa certaine science et de sa pleine puissance*, n'osa se servir de sa puissance pour en faire enregistrer l'érection dans son conseil d'état, quoique ce conseil ait des registres aussi bien que les autres cours. On s'adressa au châtelet, qui n'est qu'une justice subalterne. Le châtelet se signala [c] en n'enregistrant point; et parmi les raisons de son refus, il allégua que Clotaire Ier et Clotaire II avaient défendu qu'on dérogât aux anciennes ordonnances des Francs. La cour se contenta de casser la sentence du châtelet; et en conséquence de ses ordres, une députation de la chambre se transporta au châtelet, fit rayer la sentence sur les registres, enregistra elle-même; et cette procédure inutile étant faite, le châtelet fit une protestation plus inutile. On changea le nom de cette chambre, qui ne s'était appelée jusque-là que chambre des vacations [d] : elle reçut le titre de chambre royale, elle siégea au Louvre au lieu de siéger aux Augustins, et n'en fut pas mieux accueillie du public. On envoya des lettres de cachet à tous les membres du châtelet pour enregistrer sous le nom de royale ce qu'on n'avait pas voulu enregistrer sous le nom de vacations.

Tous ces petits subterfuges compromettaient la dignité de la couronne. Le lieutenant civil enregistra du très exprès commandement du roi [e].

On ne délibéra point. Tout Paris s'obstina à tourner la chambre royale en ridicule; elle s'y accoutuma si bien, qu'elle-même s'assembla quelquefois en riant, et qu'elle plaisantait de ses arrêts.

Il arriva cependant une affaire sérieuse. Je ne sais quel fripon, nommé Sandriu, ayant été condamné à être pendu par le châtelet, en appela à

a 30 avril 1753. — b 5 mai 1753. — c 6 mai.

a 10 mai. — b 18 septembre. — c 28 octobre — d 11 novembre 1753. — e 20 novembre.

la chambre royale qui confirma la sentence. Le châtelet prétendit qu'on ne devait en appeler qu'au parlement, et refusa de pendre le coupable. Le rapporteur de cette cause criminelle, nommé Milon, fut mis à la Bastille pour n'avoir point fait pendre Sandrin. Le châtelet alors cessa ses fonctions comme le parlement [a]; il n'y eut plus aucune justice dans Paris. Aussitôt lettres de cachet au châtelet pour rendre la justice; enlèvement de trois conseillers des plus ardents. La moitié de Paris riait, et l'autre moitié murmurait. Les convulsionnaires protestaient que ces démêlés finiraient tragiquement; et ce qu'on appelle à Paris la bonne compagnie assurait que tout cela ne serait jamais qu'une mauvaise farce.

Les autres parlements imitaient celui de Paris; et partout où il y avait des refus de sacrements, il y avait des arrêts, et ces arrêts étaient cassés; le châtelet de Paris était rempli de confusion, la chambre royale presque oisive, le parlement exilé, et cependant tout était tranquille. La police agissait, les marchés se tenaient avec ordre, le commerce florissait, les spectacles réjouissaient la ville, l'impossibilité de faire juger des procès obligeait les plaideurs de s'accommoder; on prenait des arbitres au lieu de juges.

Pendant que la magistrature était ainsi avilie, le clergé triomphait. Tous les prêtres bannis par le parlement revenaient; les curés décrétés exerçaient leurs fonctions; l'esprit du ministère alors était de favoriser l'Église contre le parlement, parce que jusque-là, on ne pouvait accuser l'archevêque de Paris d'avoir désobéi au roi; et on reprochait au parlement des désobéissances formelles. Cependant toute la cour s'empressa de négocier, parce qu'elle n'avait rien à faire. Il fallait mettre fin à cette espèce d'anarchie. On ne pouvait casser le parlement, parce qu'il aurait fallu rembourser les charges, et qu'on avait très peu d'argent. On ne pouvait le tenir toujours exilé, puisque les hommes ne peuvent être assez sages pour ne point plaider.

Enfin le roi prit l'occasion de la naissance d'un duc de Berri pour faire grâce. Le parlement fut rappelé [b]. Le premier président de Maupeou fut reçu dans Paris aux acclamations du peuple. La chambre royale fut supprimée [c]; mais il était beaucoup plus aisé de rappeler le parlement que de calmer les esprits. A peine ce corps fut-il rassemblé, que les refus de sacrements recommencèrent.

L'archevêque de Paris se signala plus que jamais dans cette guerre des billets de confession. Le premier président de Maupeou, qui avait acquis beaucoup de crédit auprès du roi par sa sagesse, fit enfin connaître tous les excès de l'archevêque. Le roi voulut essayer si ce prélat désobéirait à ses ordres comme le parlement avait désobéi. Il lui enjoignit de ne plus troubler l'état par son dangereux zèle. Beaumont prétendit qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le roi l'exila [a]; mais ce fut à Conflans, à sa maison de campagne, à deux lieues de Paris; et il fesait autant de mal de Conflans que de son archevêché.

Le parlement eut alors liberté tout entière d'instrumenter contre les habitués, vicaires, curés, porte-Dieu, qui refusaient d'administrer les mourants; Beaumont était aussi inflexible que le parlement avait été constant. Le roi l'exila à Champeaux, dernier bourg de son diocèse. Le parlement avait passé dans toute la France pour le martyr des lois; l'archevêque fut regardé dans son petit parti comme le martyr de la foi. De Champeaux on l'envoya à Lagni. Les évêques d'Orléans et de Troyes, qui étaient de sa faction, furent punis aussi légèrement; ils en étaient quittes pour aller en leurs maisons de plaisance; mais enfin l'évêque de Troyes, qui rendait son zèle ridicule par une vie scandaleuse, et qui était accablé de dettes, fut enfermé chez des moines en Alsace, et obligé de se démettre de son évêché.

Le roi avait ordonné le silence sur toutes les affaires ecclésiastiques, et personne ne le gardait.

La Sorbonne, autrefois janséniste, et alors constitutionnaire, ayant soutenu des thèses contraires aux maximes du royaume, le parlement ordonna que le doyen, le syndic, six anciens docteurs et professeurs en théologie, viendraient avec le scribe de la faculté et avec les registres. Ils furent réprimandés, leurs conclusions biffées; ordre à eux de se taire, suivant la déclaration du roi.

La Sorbonne prétendit [b] que c'était le parlement qui contrevenait à la loi du silence, puisqu'il ne se taisait pas sur ce qui se passait dans l'intérieur des écoles de Sorbonne. Le parlement ayant fait défense à ces docteurs de s'assembler, ils dirent qu'ils discontinueraient leurs leçons, comme le parlement avait interrompu ses séances. Il fallut les contraindre par un arrêt de faire leurs leçons. Le ridicule se mêlait toujours nécessairement à ces querelles.

L'année 1755 se passa tout entière dans ces petites disputes, dont la nation commençait à se lasser. Il s'ouvrait une plus grande scène. On était menacé de cette fatale guerre dans laquelle l'An-

[a] 27 novembre.—[b] 27 août 1754.—[c] 30 août.

[a] 2 décembre. — [b] 6 mai 1755.

gleterre a enlevé au roi de France tout ce qu'il possédait dans le continent de l'Amérique septentrionale, a détruit toutes ses flottes, et a ruiné le commerce des Français aux grandes Indes et en Afrique. Il fallait de l'argent pour se préparer à cette guerre. Les finances avaient été très mal administrées. L'usage ne permettait pas qu'on créât des impôts sans qu'ils fussent enregistrés au parlement. C'était le temps de faire sentir qu'il se souvenait de son exil. Le roi après avoir protégé ce corps contre les évêques constitutionnaires, les protégeait alors contre le parlement : tant les choses changent aisément à la cour! Une assemblée du clergé, en 1756, avait porté de grandes plaintes contre les parlements du royaume, et paraissait écoutée. De plus, le roi prenait alors le parti du grand conseil contre le parlement de Paris, qui lui contestait sa juridiction. L'embarras de la cour à soutenir la guerre prochaine rendait les esprits plus altiers et plus difficiles.

Le parlement tourna contre le grand conseil toutes ses batteries, dressées auparavant contre les constitutionnaires. Il convoqua les princes et les pairs du royaume pour le 18 février. Le roi le sut aussitôt, et défendit aux princes et aux pairs de se rendre à cette invitation. Le parlement soutint son droit d'inviter les pairs. Il se soutint inutilement et ne fit que déplaire à la cour. Aucun pair n'assista à ses assemblées.

Ce qui choqua le plus le gouvernement, ce fut l'association de tous les parlements du royaume, qui se fit alors sous le nom de *Classes*. Le parlement de Paris était la première classe, et tous ensemble paraissaient former un même corps qui représentait le royaume de France. Ce mot de *Classe* fut sévèrement relevé par le chancelier de Lamoignon. Il fallait enregistrer les nouveaux impôts, et on n'enregistrait rien. On ne pouvait soutenir la guerre avec des remontrances. Cet objet était plus important que la bulle, des convulsions, et des arrêts contre des porte-Dieu.

Le roi tint un lit de justice à Versailles [a]; les princes et les pairs y assistèrent, le parlement y alla dans cinquante-quatre carrosses, mais auparavant il arrêta qu'il n'opinerait point. Il n'opina point en effet, et on enregistre malgré lui l'impôt des deux vingtièmes avec quelques autres. Dès qu'il put s'assembler à Paris, il protesta contre le lit de justice tenu à Versailles. La cour était irritée. Le clergé constitutionnaire, croyant le temps favorable, redoublait ses entreprises avec impunité. Presque tous les parlements du royaume fesaient des remontrances au roi. Ceux de Bordeaux et de Rouen cessaient déjà de rendre la justice. La plus saine partie de la nation en murmurait et disait : Pourquoi punir les particuliers des entreprises de la cour?

Enfin, après avoir tenu beaucoup de conseils secrets, le roi annonça un nouveau lit de justice pour le 13 décembre. Il arriva au parlement avec les princes du sang, le chancelier, et tous les pairs. Il fit lire un édit dont voici les principaux articles :

1° Bien que la bulle ne soit pas une règle de foi, on la recevra avec soumission.

2° Malgré la loi du silence, les évêques pourront dire tout ce qu'ils voudront, pourvu que ce soit avec charité.

3° Les refus de sacrements seront jugés par les tribunaux ecclésiastiques et non civils, sauf l'appel comme d'abus.

4° Tout ce qui s'est fait précédemment au sujet de ces querelles sera enseveli dans l'oubli.

Voilà quant aux matières ecclésiastiques; et pour ce qui regarde la police du parlement, voici ce qui fut ordonné :

1° La grand'chambre seule pourra connaître de toute la police générale.

2° Les chambres ne pourront être assemblées sans la permission de la grand'chambre.

3° Nulle dénonciation que par le procureur-général.

4° Ordres d'enregistrer tous les édits immédiatement après la réponse du roi aux remontrances permises.

5° Point de voix délibérative dans les assemblées des chambres avant dix ans de service.

6° Point de dispense avant l'âge de vingt-cinq ans.

7° Défense de cesser de rendre justice, sous peine de désobéissance.

Ces deux édits atterrèrent la compagnie ; mais elle fut foudroyée par un troisième qui supprima la troisième et la quatrième chambre des enquêtes. Le roi sortit après cette séance à travers les flots d'un peuple immense qui laissait voir la consternation sur son visage. A peine fut-il sorti que la plupart des membres du parlement signèrent la démission de leurs charges. Le lendemain et le surlendemain la grand'chambre signa de même. Il n'y eut enfin que les présidents à mortier et dix conseillers qui ne signèrent pas. Si la démarche du roi avait étonné le parlement, la résolution du parlement n'étonna pas moins le roi. Ce corps ne fut que tranquille et ferme, mais les discours de tout Paris étaient violents et emportés.

Il y eut en tout cent quatre-vingts démissions de données; le roi les accepta : il ne restait que dix présidents et quelques conseillers de grand'-

[a] 21 août 1756.

chambre pour composer le parlement. Ce corps était donc regardé comme entièrement dissous, et il paraissait fort difficile d'y suppléer. Le parti de l'archevêque leva la tête plus haut que jamais; les billets de confession, les refus de sacrements troublèrent tout Paris, lorsqu'un événement imprévu étonna la France et l'Europe.

## CHAPITRE LXVII.

**Attentat de Damiens sur la personne du roi.**

On donnait au roi le surnom de *Bien-Aimé* dans tous les papiers et les discours publics depuis l'année 1744. Ce titre lui avait été donné d'abord par le peuple de Paris, et il avait été confirmé par la nation : mais *Louis-le-Bien-Aimé* n'était pas alors aussi chéri des Parisiens qu'il l'avait été. Une guerre très mal conduite contre l'Angleterre et contre le nord de l'Allemagne, l'argent du royaume dissipé dans cette guerre avec une profusion énorme, des fautes continuelles des généraux et des ministres, affligeaient et irritaient les Français. Il y avait alors une femme à la cour que l'on haïssait, et qui ne méritait point cette haine. Cette dame avait été créée marquise de *Pompadour* par des lettres-patentes dès l'année 1745. Elle passait pour gouverner le royaume, quoiqu'il s'en fallût beaucoup qu'elle fût absolue. La famille royale ne l'aimait pas, et cette aversion augmentait la haine du public en l'autorisant. Le petit peuple lui imputait tout. Les querelles du parlement portèrent au plus haut degré cette aversion publique. Les querelles de la religion achevaient d'ulcérer tous les cœurs. Les convulsionnaires surtout étaient des énergumènes atroces qui disaient hautement depuis une année entière qu'il fallait du sang, que Dieu demandait du sang.

Un nommé Gantier, intendant du marquis de Ferrières, frère d'un conseiller au parlement, l'un des plus ardents convulsionnaires, avait tenu quelques propos indiscrets. Il passait pour haïr le gouvernement, qui l'avait fait mettre à la Bastille, en 1740, parce qu'il avait distribué des *Nouvelles à la main*. Depuis ce temps il exhalait quelquefois ses mécontentements. Ces propos, quoique vagues, firent une grande impression sur un malheureux de la lie du peuple, qui était réellement atteint de folie. Il se nommait Robert-François Damiens; c'était le fils d'un fermier qui avait fait banqueroute. Ce misérable ne méritait pas les recherches que l'on fit pour s'instruire qu'il était né dans un hameau nommé La Tieuloi, dépendant de la paroisse de Monchi-le-Breton, en Artois, le 9 janvier 1715. Il était alors âgé de quarante-deux ans : il avait été laquais, apprenti serrurier, soldat, garçon de cuisine, et valet de réfectoire au collége des jésuites à Paris pendant quinze mois : ayant été chassé de ce collége il y était rentré une seconde fois ; enfin il s'était marié, et il avait des enfants. Étant sorti pour la seconde fois des jésuites, où il avait demeuré en tout trente mois, il servit successivement à Paris plusieurs maîtres. Étant alors sans condition, il allait souvent dans la grand'salle du palais, dans le temps de la plus grande effervescence des querelles de la magistrature et du clergé.

La grand'salle était alors le rendez-vous de tout ce qu'on appelait jansénistes ; leurs clameurs n'avaient point de bornes : l'emportement avec lequel on parlait allumait l'imagination de Damiens, déjà trop échauffée : il conçut seul, et sans s'ouvrir à personne, le dessein qu'il avoua depuis dans ses interrogatoires et à la torture, dessein le plus fou qui soit jamais tombé dans la tête d'aucun homme. Il avait remarqué qu'au collége des jésuites quelques écoliers s'étaient défendus à coups de canif, lorsqu'ils croyaient être punis injustement. Il imagina de donner un coup de canif au roi, non pas pour le tuer, car un tel instrument n'en était pas capable, mais pour lui servir de leçon, et pour lui faire craindre que quelque citoyen ne se servît contre lui d'une arme plus meurtrière.

Le 5 janvier 1757, à sept heures du soir, le roi étant prêt de monter en carrosse pour aller de Versailles à Trianon, avec son fils le dauphin, entouré de ses grands officiers et de ses gardes, fut frappé au milieu d'eux d'un coup qui pénétra de quatre lignes dans les chairs, au-dessous de la cinquième côte; il porta la main à sa blessure, et la retira teinte de quelques gouttes de sang.

Il vit, en se retournant, ce malheureux qui avait son chapeau sur la tête, et qui était précisément derrière lui. Il s'était avancé, à travers des gardes, couvert d'une redingote, à la faveur de l'obscurité, et les gardes l'avaient pris pour un homme de la suite du roi. On le saisit, on lui trouva trente-sept louis en or dans ses poches, avec un livre de prières. « Qu'on prenne garde, « dit-il, à monsieur le dauphin; qu'il ne sorte « point de la journée. » Ces paroles, qu'il ne proférait dans son extravagance que pour intimider la cour, y jetèrent en effet les plus grandes alarmes. Le roi se fit mettre au lit, ne sachant pas encore combien sa blessure était légère. Son pouls était un peu élevé, mais il n'avait point du tout de fièvre. Il demanda d'abord un confesseur; on n'en trouva point; et enfin un prêtre du grand commun vint le confesser.

Digitized by Google

On mit d'abord le coupable entre les mains de la justice du grand-prévôt de l'hôtel, selon les lois du royaume. Nous avons vu que c'est ainsi qu'on en avait usé lorsqu'on fit le procès au cadavre de Jacques-Clément.

Dès que les gardes du roi eurent saisi Damiens, ils le meurent dans une chambre basse, qu'on appelle le *salon des gardes*. Le duc d'Ayen, capitaine des gardes, le chancelier Lamoignon, le garde-des-sceaux Machault, Rouillé, fils d'un employé dans les postes, devenu secrétaire d'état des affaires étrangères, étaient accourus. Les gardes l'avaient déjà dépouillé tout nu, et s'étaient saisis d'un couteau à deux lames qu'on avait trouvé sur lui. L'une de ces lames était un canif long de quatre pouces avec lequel il avait frappé le roi à travers un manteau fort épais et tous ses habits, de façon que la blessure heureusement n'était guère plus considérable qu'un coup d'épingle.

Avant que le lieutenant du grand-prévôt, nommé *Le Clerc du Brillet*, qui juge souverainement au nom du grand-prévôt, fût arrivé, quelques gardes-du-corps, dans les premiers mouvements de leur colère, et dans l'incertitude du danger de la vie de leur maître, avaient tenaillé ce misérable avec des pincettes rougies au feu; et le garde-des-sceaux, Machault, leur avait même prêté la main.

A son premier interrogatoire par-devant le lieutenant Brillet, il dit qu'il avait attenté sur le roi *à cause de la religion*.

Après un second interrogatoire, Belot, exempt des gardes de la prévôté, étant dans sa prison, Damiens dit à Belot qu'il connaissait beaucoup de conseillers au parlement. Belot écrivit les noms de quelques uns, que Damiens dicta : ces noms étoient La Grange, Bèse-de-Lys, La Guillaumie, Clément, Lambert, le président de Rieux Bonainvilliers (il voulait dire Boulainvilliers); ce président était fils du célèbre Samuel Bernard, le plus riche banquier du royaume. Il prenait le nom de Boulainvilliers, parce qu'il avait épousé une fille de cet illustre nom. C'était alors un usage assez commun dans la plus haute noblesse de marier ses filles aux fils de gens d'affaires, que leurs richesses rendaient bien supérieurs dans la société à la noblesse pauvre et méprisée.

Damiens écrivit aussi le nom de Mazi, premier président de la même chambre; il ajouta, *et presque tous*. Au bas de cette liste, il écrivit : « Il faut qu'il remette son parlement et qu'il le « soutienne, avec promesse de ne rien faire aux « el-dessus et compagnie, » et signa son nom.

Il dicta à l'exempt Belot une lettre assez longue au roi, dans laquelle il y avait ces mots essentiels: « Si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, « avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et « monsieur le dauphin et quelques autres périront. Il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, « par la trop grand bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, « ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas « la bonté pour votre peuple d'ordonner qu'on « lui accorde les sacrements à l'article de la « mort... votre vie n'est pas en sûreté. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, etc. »

Cette lettre, signée du criminel, ayant été portée au roi, et ensuite remise au greffe de la prévôté, quelques personnes de la cour furent d'avis qu'on assignât, au moins pour être ouïs, les magistrats du parlement nommés par Damiens. Elles prétendaient que cette démarche pourrait ôter au corps entier un crédit qui gênait trop souvent la cour. Le ministère était alors partagé entre le comte d'Argenson et le garde-des-sceaux Machault, ennemis déclarés l'un de l'autre. Le comte D'Argenson était ouvertement brouillé avec la marquise de Pompadour; le garde-des-sceaux était sa créature et son conseil; sans se réconcilier, ils s'accordèrent pour la faire renvoyer de la cour; ils prétendaient soulever toute la nation contre elle par le moyen du parlement, dont les familles, tenant à toutes les familles de Paris, formaient aisément la voix publique. Comme on n'était pas encore bien sûr que le couteau ne fût point empoisonné, on crut ou l'on fit croire que le roi était dans un très grand danger, et que dans la crise où s'allait trouver le royaume, il fallait renvoyer cette dame, et charger le parlement du procès de Damiens. Le roi accorda l'un et l'autre. Le garde-des-sceaux alla dire à madame de Pompadour qu'il fallait partir. Elle s'y résolut d'abord, n'ayant pu voir le roi, et se croyant perdue; mais elle se rassura bientôt. Le premier chirurgien déclara que la blessure n'était pas dangereuse; et l'on ne fut plus occupé que du châtiment qu'exigeait un si étrange attentat.

Le comte D'Argenson fut chargé lui-même de minuter la lettre que le roi envoya à vingt-deux membres de la grand'chambre qui siégeaient alors. Le président Hénault composa cette lettre, dans laquelle le roi demandait *une vengeance éclatante*. Ensuite le secrétaire d'état, comte de Saint-Florentin, envoya des lettres-patentes le 15 janvier, signées Phelypeaux. Le 17, à dix heures de la nuit, on fit partir de Versailles, aux flambeaux, trois carrosses à quatre chevaux, escortés de soixante grenadiers du régiment des gardes, commandés par quatre lieutenants et huit sous-

lieutenants. De nombreux détachements de maréchaussée précédaient la marche. On prit le chemin par Vaugirard. Une compagnie entière des gardes se joignit alors à l'escorte ; une compagnie suisse bordait les rues : on aurait pris cette entrée pour celle d'un ambassadeur. Les rues étaient bordées d'autres compagnies aux gardes ; le guet à pied et à cheval était partout disposé sur la route.

Il n'est pas vrai qu'on défendit aux citoyens de se mettre à la fenêtre sous peine de la vie. Ce mensonge absurde se trouve à la vérité dans les nouvelles publiques de ce temps. Ces nouvelles mercenaires sont toujours écrites par des gens à qui leur obscurité ne permet pas d'être bien informés.

Pendant que le roi remettait ainsi à la grand'chambre non complète le jugement de Damiens, il n'en exilait pas moins seize des conseillers qui avaient donné leur démission ; on leur fit même l'affront de les faire garder par les archers du guet dans leurs maisons jusqu'au moment de leur départ pour leur exil, depuis le 27 janvier jusqu'au 30. La grand'chambre fit des remontrances qui ne furent point écoutées ; elle abandonna le reste de son corps : cette chambre fut alors uniquement occupée du devoir d'instruire le procès de Damiens, sur lequel tout Paris fesait les conjectures les plus atroces et les plus contradictoires.

Le tour des ministres pour être exilés ne tarda pas d'arriver. Louis xv avait exilé plusieurs de ceux qui le servaient et qui l'approchaient. C'était ainsi qu'il avait traité le duc de La Rochefaucauld, grand-maître de la garde-robe, le plus honnête homme de la cour ; le duc de Châtillon, gouverneur de son fils ; le comte de Maurepas, le plus ancien de ses ministres ; le garde-des-sceaux Chauvelin, qui a toujours conservé de la réputation dans l'Europe ; tout le parlement de Paris, et un très grand nombre d'autres magistrats, des évêques, des abbés, et des hommes de tout état.

La marquise de Pompadour, qui avait fait renvoyer le comte de Maurepas, fit renvoyer de même le garde-des-sceaux Machault et le comte D'Argenson. On pardonne plus aisément une injure à son ennemi déclaré, qu'une trahison ou une faiblesse à un homme de son parti. Elle proposa au comte D'Argenson de se réconcilier avec lui, et de lui sacrifier le garde-des-sceaux. Il refusa : alors la perte de tous deux fut résolue, et ils reçurent leurs lettres de cachet le même jour premier février. Tel a été souvent le sort des ministres en France : ils exilent, et on les exile ; ils emprisonnent, et ils sont emprisonnés. Toutes ces choses, qui sont de la plus grande vérité, se trouvent éparses dans les journaux étrangers ; on les a rassemblées ici sans aucune envie de flatter ni de nuire, et seulement pour l'instruction de ceux qui trouvent leur consolation dans l'histoire.

Dans le procès de Damiens que la grand'chambre instruisit, le criminel soutint toujours que la religion l'avait déterminé à frapper le roi, mais qu'il n'avait jamais en l'intention de le tuer ; il déclara, sans varier, que son projet avait été conçu depuis l'exil de tout le parlement.

Interrogé sur les discours qu'on tenait chez le docteur de Sorbonne, nommé Corgne de Launai, dont il avait été quelque temps laquais, il répondit « qu'on y disait que les gens du parlement « étaient les plus grands coquins et les plus « grands marauds de la terre. » Toutes ses réponses étaient d'un homme insensé, ainsi que son action.

Interrogé pourquoi il avait fait écrire par l'exempt Belot les noms de quelques membres du parlement, et pourquoi il avait ajouté, *presque tous*, il répondit, « parce que tous sont furieux de « la conduite de l'archevêque. »

Vareille, enseigne des gardes-du-corps, lui ayant été confronté, et lui ayant soutenu qu'il avait dit « que si on avait tranché la tête à quatre « ou cinq évêques, il n'aurait pas assassiné le roi « pour la religion, » Damiens répondit « qu'il « n'avait pas parlé de leur trancher la tête, mais « de les punir, sans dire de quel supplice. » Il persista toujours à soutenir que « sans l'arche- « vêque cela ne serait pas arrivé, et qu'il n'avait « frappé le roi que parce qu'on refusait les sacre- « ments à d'honnêtes gens. » Il ajouta « qu'il « n'allait plus à confesse depuis que l'archevêque « avait donné de si bons exemples. »

Ce fut surtout dans son interrogatoire du 26 mars qu'il déclara « que s'il n'était pas venu « souvent dans la salle du palais, il n'aurait pas « commis son crime, et que les discours qu'il y « avait entendus l'y avaient déterminé. »

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le premier président de Maupeou lui ayant demandé « s'il croyait que la religion permettait d'assassi- « ner les rois, » il dit par trois fois « qu'il n'avait « rien à répondre. »

Après la lecture de son arrêt prononcé en présence de cinq princes du sang, de vingt-deux ducs et pairs, de douze présidents à mortier, de sept conseillers d'honneur, de quatre maîtres des requêtes, et de dix-neuf conseillers de grand'chambre, il fut appliqué à la question des coins qu'on enfonce entre les genoux serrés par deux planches ; il commença par s'écrier : « C'est ce « coquin d'archevêque qui est cause de tout. » Ensuite il énonça que c'était le nommé Gautier,

homme d'affaires de M. de Ferrières, frère d'un conseiller au parlement, qui lui avait dit, en présence de ce même Ferrières, « qu'on ne pou- « vait finir ces querelles qu'en tuant le roi ; » qu'il demeurait dans la même rue que Gautier ; qu'il lui avait entendu tenir ce discours dix fois, et ajouter « que c'était une œuvre méri- « toire. »

Au huitième et dernier coin, il répéta encore qu'il avait été inspiré par les discours de ce Gautier et par ceux qu'il avait entendus dans le palais. Immédiatement après la question, on lui confronta Dominique-François Gautier, qui dit d'abord n'avoir point de reproches à lui faire, mais qui nia toute sa déposition. On lui confronta aussi le sieur Ferrières : celui-ci convint que Damiens lui avait apporté quelquefois des arrêts du parlement, et justifia son domestique Gautier autant qu'il le put.

On mit dans les préparatifs du supplice de ce misérable, et dans son exécution, un appareil et une solennité sans exemple. On avait entouré de palissades un espace de cent pieds en carré qui touchait à la grande porte de l'hôtel-de-ville. Cet espace était entouré en-dedans et en-dehors de tout le guet de Paris. Les gardes françaises occupaient toutes les avenues, et des corps de gardes suisses étaient répandus dans toute la ville. Le prisonnier fut placé, vers les cinq heures *, sur un échafaud de huit pieds et demi carrés. On le lia avec de grosses cordes retenues par des cercles de fer qui assujettissaient ses bras et ses cuisses. On commença par lui brûler la main dans un brasier rempli de soufre allumé. Ensuite il fut tenaillé avec de grosses pinces ardentes, aux bras, aux cuisses, et à la poitrine. On lui versa du plomb fondu avec de la poix-résine et de l'huile bouillante sur toutes ses plaies. Ces supplices réitérés lui arrachaient les plus affreux hurlements. Quatre chevaux vigoureux, fouettés par quatre valets de bourreau, tirèrent les cordes qui portaient sur les plaies sanglantes et enflammées du patient ; les tirades et les secousses durèrent une heure. Les membres s'alongèrent et ne se séparèrent point. Les bourreaux coupèrent enfin quelques muscles. Les membres se détachèrent l'un après l'autre. Damiens, ayant perdu deux cuisses et un bras respirait encore, et n'expira que lorsque le bras qui lui restait fut séparé de son tronc tout sanglant. Les membres et le tronc furent jetés dans un bûcher préparé à dix pas de l'échafaud.

A l'égard de ce Gautier, si violemment accusé d'avoir tenu des discours qui avaient disposé Damiens à son crime, il fut encore interrogé, mais après la mort de Damiens. Il avoua qu'à la vérité il avait entendu un jour Damiens parler vivement des affaires du parlement, et qu'il avait dit « que c'était un bon citoyen. » On ordonna contre lui un plus ample informé pendant une année, après quoi il fut élargi.

Dans le même temps le roi fesait enlever trente-quatre membres du parlement de Besançon qui s'étaient opposés aux édits bursaux ; et des archers les conduisaient dans différentes provinces. Tous les parlements du royaume lui adressaient des plaintes. Les avocats ne plaidaient point dans Paris, et tous les citoyens étaient irrités.

Le roi, pour apaiser les cris, donna six mille livres de pension aux deux rapporteurs qui avaient instruit le procès de Damiens, deux mille au premier greffier, quinze cents au second. Peu d'officiers qui versent leur sang dans les batailles sont aussi bien récompensés. On espérait par là faire rentrer les autres membres du parlement dans leur devoir ; et tandis qu'on prodiguait les pensions à la grand'chambre, on offrait le remboursement de leurs charges à treize conseillers exilés ; mais on manquait d'argent ; et la guerre funeste dans laquelle on était engagé appauvrissait et dépeuplait le royaume. On changeait de ministre des finances de six mois en six mois : c'était montrer la maladie de l'état que d'appeler toujours de nouveaux médecins. Il fallut enfin négocier avec ceux de la grand'chambre, des enquêtes, et des requêtes, qui avaient donné leurs démissions : on les leur rendit, ils reprirent leurs fonctions * ; mais ils demeurèrent très aigris.

On rendit aussi au parlement de Rennes trois conseillers qu'on avait mis en prison ; et le parlement de Rennes ne fut que plus irrité.

Dès que le parlement parut tranquille, l'archevêque Beaumont ne le fut pas ; il renouvela toutes les querelles qui semblaient assoupies ; refus de sacrements, interdictions de religieuses. Le roi ayant écrit précédemment au pape Benoît XIV pour le prier de lui donner les moyens d'apaiser les troubles, moyens très difficiles à trouver, Beaumont avait écrit de son côté pour aigrir le pape. Il déplut également au roi et au pontife de Rome. Louis XV, accoutumé à l'exiler, l'envoya en Périgord. C'est ainsi que se termina l'année 1757.

* 28 mars 1757.

* 29 août 1757.

## CHAPITRE LXVIII.

### De l'abolissement des jésuites.

On sait tout ce qu'on reprochait depuis longtemps aux jésuites : Ils étaient regardés en général comme fort habiles, fort riches, heureux dans leurs entreprises, et ennemis de la nation : ils n'étaient rien de tout cela ; mais ils avaient violemment abusé de leur crédit quand ils en avaient eu. D'autres ordres étaient beaucoup plus opulents, mais ils n'avaient pas été intrigants et persécuteurs comme les jésuites, et n'étaient pas détestés comme eux.

On a prétendu que leur général avait eu l'imprudence de rendre de mauvais offices dans Rome à un ambassadeur de France, l'un de ceux qui ont le mieux servi l'état, et dont le génie supérieur devait être plutôt ménagé qu'offensé. La conduite du général était d'autant plus maladroite, qu'il savait que le crédit de son ordre ne tenait presque plus à rien : et il y parut bien dans la suite.

Il y avait, depuis 1747, à la Martinique un jésuite nommé La Valette, supérieur des missions, et dont l'emploi devait être de convertir des nègres : il aima mieux les faire travailler à ses intérêts que prendre soin de leur salut. C'était un génie vaste et entreprenant pour le commerce. Il s'associa avec un juif nommé Isaac, établi à l'île de la Dominique, et eut des correspondances dans toutes les principales villes de l'Europe. Le plus grand de ses correspondants était le jésuite Saci, procureur-général des missions, demeurant dans la maison professe de Paris. Le monopole énorme que fesait La Valette le fit rappeler par le ministère, sur les plaintes des habitants des îles, en 1755 : mais les jésuites obtinrent qu'il fût renvoyé dans son poste. Il n'en coûta à La Valette qu'une promesse par écrit de ne se mêler plus que de gagner des âmes, et de ne plus équiper de vaisseaux. Ses supérieurs le nommèrent alors visiteur-général et préfet apostolique ; et avec ces titres il alla continuer son commerce. Les Anglais le dérangèrent ; ils prirent ses vaisseaux. La Valette et Saci firent une banqueroute plus considérable que la somme qu'ils avaient perdue ; car les effets dont les Anglais s'étaient emparés ne furent pas vendus douze cent mille francs de notre monnaie, et la banqueroute des jésuites fut d'environ trois millions.

Deux gros négociants de Marseille, Gouffre et Liouci, y perdirent tout d'un coup quinze cent mille livres. Saci, procureur des missions à Paris, eut ordre de son général d'offrir cinq cent mille francs pour les apaiser : il offrit cet argent, et ne le donna point ; il en employa une partie à satisfaire quelques créanciers de Paris, dont les cris lui paraissaient plus dangereux que ceux qui se fesaient entendre de plus loin.

Les deux Marseillais se pourvurent cependant devant la juridiction consulaire de leur ville. La Valette et Saci furent condamnés solidairement le 19 novembre 1759. Mais comment faire payer quinze cent mille francs à deux jésuites? Les mêmes créanciers et quelques autres demandèrent que la sentence fût exécutoire contre toute la société établie en France. Cette sentence fut obtenue par défaut le 29 mai 1760 ; mais il était aussi difficile de faire payer la société que d'avoir de l'argent des deux jésuites Saci et La Valette.

Ce n'était pas, comme on sait, la première banqueroute que les jésuites avaient faite. On se souvenait de celle de Séville qui avait réduit cent familles à la mendicité en 1644. Ils en avaient été quittes pour donner des indulgences aux familles ruinées, et pour associer à leur ordre les principales et les plus dévotes.

Ils pouvaient appeler de la sentence des consuls de Marseille par-devant la commission du conseil établie pour juger tous les différends touchant le commerce de l'Amérique ; mais M. de La Grand'-ville, conseiller d'état et leur affilié, qu'ils consultèrent, leur conseilla de plaider devant le parlement de Paris : Ils suivirent cet avis, qui leur devint funeste. Cette cause fut plaidée à la grand'-chambre avec la plus grande solennité. L'avocat Gerbier se fit, en parlant contre eux, la même réputation qu'autrefois les Arnauld et les Pasquier.

Après plusieurs audiences, M. Le Pelletier de Saint-Fargeau, alors avocat-général, résuma toute la cause, et fit voir que La Valette étant visiteur apostolique, et Saci procureur-général des missions, étaient deux banquiers ; que ces deux banquiers étaient commissionnaires du général résidant à Rome ; que ce général était administrateur de toutes les maisons de l'ordre ; et sur ses conclusions, il fut rendu arrêt par lequel le général des jésuites et toute la société étaient condamnés à restitution, aux intérêts, aux dépens, et à cinquante mille livres de dommages, le 8 mai 1761.

Le général ne pouvant être contraint, les jésuites de France le furent. Le prononcé fut reçu du public avec des applaudissements et des battements de mains inroyables. Quelques jésuites, qui avaient eu la hardiesse et la simplicité d'assister à l'audience, furent reconduits par la populace avec des huées. La joie fut aussi universelle que la haine. On se souvenait de leurs persécutions ; et eux-mêmes avouèrent que le public les lapidait avec les pierres de Port-Royal, qu'ils avaient détruit sous Louis XIV.

Pendant qu'on avait plaidé cette cause, tous les esprits s'étaient tellement échauffés, les anciennes plaintes contre cette compagnie s'étaient renouvelées si hautement, qu'avant de les condamner pour leur banqueroute, les chambres assemblées avaient ordonné, dès le 17 avril, qu'ils apporteraient leurs constitutions au greffe. Ce fut l'abbé Chauvelin qui le premier dénonça leur institut comme ennemi de l'état, et qui par là rendit un service éternel à la patrie.

Ils obtinrent par leurs intrigues que le roi lui-même se réserverait dans son conseil la connaissance de ces constitutions : en effet le roi ordonna, par une déclaration, qu'elles lui fussent apportées. La déclaration fut enregistrée au parlement le 6 août ; mais le même jour les chambres assemblées firent brûler par le bourreau vingt-quatre gros volumes des théologiens jésuites. Le parlement remit au roi l'exemplaire des constitutions de cet ordre; mais il ordonna en même temps que les jésuites en apporteraient un autre dans trois jours, et leur défendit de recevoir des novices et de faire des leçons publiques, à commencer au premier octobre 1761. Ils n'obéirent point ; il fallut que le roi lui-même leur ordonnât de fermer leurs classes, le premier avril 1762 ; et alors ils obéirent.

Pendant tout le temps que dura cette tempête qu'eux-mêmes avaient excitée, non seulement plusieurs ecclésiastiques, mais encore quelques membres du parlement les rendaient odieux à la nation par des écrits publics. L'abbé Chauvelin fut celui qui se distingua le plus, et qui hâta leur destruction.

Les jésuites répondirent; mais leurs livres ne firent pas plus d'effet que les satires imprimées contre eux du temps qu'ils étaient puissants. Tous les parlements du royaume, l'un après l'autre, déclarèrent leur institut incompatible avec les lois du royaume. Le 6 août 1762, le parlement de Paris leur ordonna « de renoncer pour toujours « au nom, à l'habit, aux vœux, au régime de « leur société; d'évacuer les noviciats, les col- « léges, les maisons professes, dans huitaine; » leur défendit « de se trouver deux ensemble, et « de travailler en aucun temps et de quelque ma- « nière que ce fût à leur rétablissement, sous « peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté. »

Le 22 février 1764, autre arrêt qui ordonnait que dans huitaine les jésuites qui voudraient rester en France feraient serment d'abjurer l'institut.

Le 9 mars suivant, arrêt qui bannit du royaume tous ceux qui n'auront pas fait le serment [1]. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre 1764, cédant à tous les parlements et aux cris de toute la nation, dissout la société sans retour.

Ce grand exemple, imité depuis et surpassé encore en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme et à Malte, a fait voir que ce qu'on croit difficile est souvent très aisé ; et on a été convaincu qu'il serait aussi facile de détruire toutes les usurpations des papes que d'anéantir des religieux qui passaient pour ses premiers satellites. Enfin le cordelier Ganganelli, devenu pape, détruisit l'ordre entier par une bulle (1773) ; et après avoir soutenu pendant deux cents ans que le pape pouvait tout, les jésuites furent obligés de soutenir peu à peu qu'il ne peut même licencier un régiment de moines.

[1] Le P. Griffet, connu par des sermons médiocres et par des ouvrages historiques plus médiocres encore, était regardé comme un grand homme par le parti des jésuites. Il n'y avait dans ce parti aucun homme d'un mérite réel, et Griffet avait du moins celui d'avoir défendu la cause de son ordre contre les parlements avec plus de zèle et de courage que de raison ou d'éloquence. Il demanda au parlement la permission de rester en France, parce qu'il était obligé de subir l'opération de la taille. Il n'y a qu'un corps qui puisse avoir le courage d'ajouter quelque chose au malheur d'un homme condamné à une opération cruelle et dangereuse. On ordonna, par arrêt, que Griffet serait sondé par les chirurgiens du parlement. C'était le comble de la barbarie d'exiger qu'un malade se soumît à essuyer une opération douloureuse, et où la maladresse d'un chirurgien peut causer la mort, par la main d'un homme à qui il n'avait point donné sa confiance. Griffet aima mieux partir; et telle était alors la haine contre les jésuites, que le parlement crut n'avoir fait que suivre les formes. K.

## CHAPITRE LXIX.

**Le parlement mécontente le roi et une partie de la nation. Son arrêt contre le chevalier de La Barre et contre le général Lally.**

Qui pouvait croire alors que dans peu de temps le parlement éprouverait le même sort que les jésuites? Il fatiguait depuis plusieurs années la patience du roi, et il ne se concilia pas la bienveillance du public par le supplice du chevalier de La Barre et par celui du général Lally.

Ce corps déplaisait bien plus au gouvernement par sa lutte perpétuelle contre les édits du roi que par ses cruautés envers quelques citoyens. Il semblait prendre à la vérité le parti du peuple, mais il gênait l'administration, et il paraissait toujours vouloir établir son autorité sur la ruine de la puissance suprême.

Il s'unissait en effet avec les autres parlements, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors *classes du parlement* : celui de Paris était la première classe; chaque classe fesait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelques uns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les commandants de province envoyés à eux de la part du roi pour faire

enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps contre ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en aurait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paie les frais de justice, de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ses officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister : il fallait ou que la couronne reprît son autorité, ou que les parlements prévalussent.

On avait besoin, dans des conjonctures si critiques, d'un chancelier entreprenant et audacieux ; on le trouva. Il fallait changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée.

Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris ; il le fit venir à un lit de justice (le 7 septembre 1770) qu'il tint à Versailles avec les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne. Là il lui défendit de se servir jamais des termes d'*unité*, d'*indivisibilité*, et de *classes* ;

D'envoyer aux autres parlements d'autres mémoires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances ;

De cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus ;

De donner leur démission en corps ;

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistrements : le tout sous peine d'être cassé.

Le parlement, sur cet édit solennel, ayant encore cessé le service, le roi leur fit porter des lettres de jussion ; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion, nouvelle désobéissance. Enfin le monarque, poussé à bout, leur envoya pour dernière tentative, le 20 janvier (1771), à quatre heures du matin, des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient ou s'ils refuseraient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi : les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires ; qu'il fallait un oui ou un non.

Quarante membres signèrent ce *oui*, les autres s'en dispensèrent [1]. Les *oui* étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades, leur demandèrent pardon d'avoir accepté, et signèrent *non* ; tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, comme elle l'avait été en 1753 ; mais ce ne fut que par provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs, dont l'un était ruineux, l'autre honteux et dispendieux à la fois.

Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui obligeait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais qui souvent excédaient le capital. Le second était la vénalité des charges de judicature, vénalité qui avait introduit la forte taxation des épices.

Pour réformer ces deux abus, six parlements nouveaux furent institués, le 23 février 1771, sous le titre de *Conseils supérieurs*, avec injonction de rendre gratis la justice. Ces conseils furent établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lyon, Poitiers. On y en ajouta d'autres depuis pour remplacer quelques parlements supprimés dans les provinces.

Il fallait surtout former un nouveau parlement à Paris, lequel serait payé par le roi, sans acheter ses places, et sans rien exiger des plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril. L'opprobre de la vénalité, dont François Ier et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France, fut lavé par Louis XV et par les soins du chancelier de Maupeou, second du nom. On finit par la réforme de tous les parlements, et on espéra, mais en vain, de voir réformer la jurisprudence.

[1] La mort de Louis XV, en 1774, ayant donné lieu à une nouvelle administration, Louis XVI, son successeur, rétablit son parlement avec des modifications nécessaires : elles honorèrent le roi qui les ordonna, le ministère qui les rédigea, le parlement qui s'y conforma ; et la France vit l'aurore d'un règne sage et heureux.

[1] On remarqua que ceux qui, dans l'assemblée des chambres, avaient opiné à continuer le service, signèrent *non*, se croyant liés par l'arrêté de leur corps. Les plus ardents, au contraire, intimidés par la présence d'un mousquetaire, signèrent oui. K.

[1] Ce dernier alinéa, ajouté dans l'édition de 1775, et qui n'avait pas été conservé dans l'édition de 1777, a été rétabli par les éditeurs de Kehl. K.

FIN DE L'HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.

Digitized by Google

# FRAGMENTS HISTORIQUES

SUR

# L'INDE ET SUR LE GÉNÉRAL LALLY.

DÉCEMBRE 1773.

« Impiger extremos curris mercator ad Indos,
« Per mare, pauperiem fugiens, per saxa, per ignes [1].

## ARTICLE Ier.

### Tableaux historiques du commerce de l'Inde.

Dès que l'Inde fut un peu connue des barbares de l'Occident et du Nord, elle fut l'objet de leur cupidité, et le fut encore davantage, quand ces barbares, devenus policés et industrieux, se firent de nouveaux besoins.

On sait assez qu'à peine on eut passé les mers qui entourent le midi et l'orient de l'Afrique, on combattit vingt peuples de l'Inde, dont auparavant on ignorait l'existence. Les Albuquerques et leurs successeurs ne purent parvenir à fournir du poivre et des toiles en Europe que par le carnage.

Nos peuples européens ne découvrirent l'Amérique que pour la dévaster et pour l'arroser de sang; moyennant quoi ils eurent du cacao, de l'indigo, du sucre, dont les cannes furent transportées d'Asie par les Européens dans les climats chauds de ce nouveau monde; ils rapportèrent quelques autres denrées, et surtout le quinquina : mais ils y contractèrent une maladie aussi affreuse qu'elle est honteuse et universelle, et que cette écorce d'un arbre du Pérou ne guérissait pas.

A l'égard de l'or et de l'argent du Pérou et du Mexique, le public n'y gagna rien, puisqu'il est absolument égal de se procurer les mêmes nécessités avec cent marcs ou avec un marc. Il serait même très avantageux au genre humain d'avoir peu de métaux qui servent de gages d'échange, parce qu'alors le commerce est bien plus facile : cette vérité est démontrée en rigueur. Les premiers possesseurs des mines sont, à la vérité, réellement plus riches d'abord que les autres, ayant plus de gages d'échanges dans leurs mains; mais les autres peuples aussitôt leur vendent leurs denrées à proportion : en très peu de temps l'égalité s'établit, et enfin le peuple le plus industrieux devient en effet le plus riche [1].

Personne n'ignore quel vaste et malheureux empire les rois d'Espagne acquirent aux deux extrémités du monde sans sortir de leurs palais; combien l'Espagne fit passer d'or, d'argent, de marchandises précieuses en Europe, sans en devenir plus opulente; et à quel point elle étendit sa domination en se dépeuplant.

L'histoire des grands établissements hollandais dans l'Inde est connue, de même que celle des colonies anglaises qui s'étendent aujourd'hui de la Jamaïque à la baie d'Hudson, c'est-à-dire depuis le voisinage du tropique jusqu'à celui du pôle.

Les Français, qui sont venus tard au partage des deux mondes, ont perdu à la guerre de 1756 et à la paix tout ce qu'ils avaient acquis dans la terre ferme de l'Amérique septentrionale, où ils possédaient environ quinze cents lieues en longueur, et environ sept à huit cents en largeur. Cet im-

[1] Sur un exemplaire de la première édition des *fragments sur l'Inde*, M. Lally Tollendal, par allusion au sort funeste de son père, avait ainsi changé l'épigraphe mise par Voltaire :

« Heu! miser extremos curris bellator ad Indos,
« Per mare, supplicium quærens, per saxa, per ignes! »

[1] Les mines ont une valeur réelle pour le propriétaire, comme toutes les autres productions; mais leur valeur baisse à mesure que les métaux qu'on en tire deviennent communs, ce qui arrive toutes les fois que les mines en fournissent plus qu'on n'en consomme.

Observons aussi que les métaux précieux qui sont si propres à servir, non de signes de valeurs, comme on l'a dit trop souvent, mais de valeurs connues, sont en même temps des denrées très utiles. Il serait très avantageux pour l'humanité en général que l'argent et l'or surtout fussent très communs. K.

meuse et misérable pays était très à charge à l'état, et sa perte a été encore plus funeste.

Presque tous ces vastes domaines, ces établissements dispendieux, toutes ces guerres entreprises pour les maintenir, ont été le fruit de la mollesse de nos villes et de l'avidité des marchands, encore plus que de l'ambition des souverains.

C'est pour fournir aux tables des bourgeois de Paris, de Londres, et des autres grandes villes, plus d'épiceries qu'on n'en consommait autrefois aux tables des princes; c'est pour charger de simples citoyennes de plus de diamants que les reines n'en portaient à leur sacre; c'est pour infecter continuellement ses narines d'une poudre dégoûtante, pour s'abreuver, par fantaisie, de certaines liqueurs inutiles, inconnues à nos pères, qu'il s'est fait un commerce immense, toujours désavantageux aux trois quarts de l'Europe; et c'est pour soutenir ce commerce que les puissances se sont fait des guerres, dans lesquelles le premier coup de canon tiré dans nos climats met le feu à toutes les batteries en Amérique et au fond de l'Asie. On s'est toujours plaint des impôts, et souvent avec la plus juste raison; mais nous n'avons jamais réfléchi que le plus grand et le plus rude des impôts est celui que nous imposons sur nous-mêmes par nos nouvelles délicatesses qui sont devenues des besoins, et qui sont en effet un luxe ruineux, quoiqu'on ne leur ait point donné le nom de luxe.

Il est très vrai que depuis Vasco de Gama, qui doubla le premier la pointe de la terre des Hottentots, ce sont des marchands qui ont changé la face du monde.

Les Japonais, ayant éprouvé l'inquiétude turbulente et avide de quelques unes de nos nations européennes, ont été assez heureux et assez puissants pour leur fermer tous leurs ports, et pour n'admettre chaque année qu'un seul vaisseau d'un petit peuple qu'ils traitent avec une rigueur et un mépris [a] que ce petit peuple seul est capable de supporter, quoiqu'il soit très puissant dans l'Inde orientale.

Les habitants de la vaste presqu'île de l'Inde n'ont eu ni le pouvoir ni le bonheur de se mettre, comme les Japonais, à l'abri des invasions étrangères. Leurs provinces maritimes sont depuis plus de deux cents ans le théâtre de nos guerres [1].

Les successeurs des brachmanes, de ces inventeurs de tant d'arts, de ces amateurs et de ces arbitres de la paix, sont devenus nos facteurs, nos négociateurs mercenaires. Nous avons désolé leur pays, nous l'avons engraissé de notre sang. Nous avons montré combien nous les surpassons en courage et en méchanceté, et combien nous leur sommes inférieurs en sagesse. Nos nations d'Europe se sont détruites réciproquement dans cette même terre, où nous n'allons chercher que de l'argent, et où les premiers Grecs ne voyageaient que pour s'instruire.

La compagnie des Indes hollandaises fesait déjà des progrès rapides, et celle d'Angleterre se formait, lorsqu'en 1604 le grand Henri accorda, malgré l'avis du duc de Sulli, le privilége exclusif du commerce dans les Indes à une compagnie de marchands plus intéressés que riches, et nullement capables de se soutenir par eux-mêmes. On ne leur donna qu'une lettre-patente, et ils restèrent dans l'inaction.

Le cardinal de Richelieu créa, en 1642, une espèce de compagnie des Indes; mais elle fut ruinée en peu d'années. Ces tentatives semblèrent annoncer que le génie français n'était pas aussi propre à ces entreprises que le génie attentif et économe des Hollandais, et que l'esprit hardi, entreprenant, et opiniâtre des Anglais.

Louis XIV, qui allait à la gloire et à l'avantage de sa nation par toutes les routes, fonda, en 1664, par les soins de l'immortel Colbert, une compagnie des Indes puissante : il lui accorda les priviléges les plus étendus, et l'aida de quatre millions tirés de son épargne, lesquels en feraient environ huit d'aujourd'hui. Mais, d'année en année, le capital et le crédit de la compagnie dépérirent. La mort de Colbert détruisit presque tout. La ville de Pondichéri, sur la côte de Coromandel, fut prise par les Hollandais en 1693. Une colonie établie à Madagascar fut entièrement ruinée.

Ce qui avait été la principale cause du dépérissement total de ce commerce, avant la perte même de Pondichéri, était, à ce qu'on a cru, l'avidité de quelques administrateurs dans l'Inde, leurs jalousies continuelles, l'intérêt particulier qui s'oppose toujours au bien général, et la vanité qui préfère, comme on disait autrefois, le paraître à l'être, défaut qu'on a souvent reproché à la nation.

Nous avons vu de nos yeux, en 1719, par quel étonnant prestige cette compagnie renaquit de ses cendres. Le système chimérique de Lass, qui bouleversa toutes les fortunes, et qui exposait la France aux plus grands malheurs, ranima pourtant l'esprit de commerce. On rebâtit l'édifice de la compagnie des Indes avec les décombres de ce système. Elle parut d'abord aussi florissante que celle de Batavia; mais elle ne le fut effectivement qu'en

[a] Il est très vrai que, dans le commencement de la révolution de 1638, on obligea les Hollandais, comme les autres, à marcher sur le crucifix. (Voyez *Essai sur les mœurs*, tome III, page 604).

[1] Elles ne sont plus que des colonies de l'Angleterre.

grands préparatifs, en magasins, en fortifications, en dépenses d'appareils, soit à Pondichéri, soit dans la ville et dans le port de Lorient en Bretagne, que le ministère de France lui concéda, et qui correspondait avec sa capitale de l'Inde. Elle eut une apparence imposante; mais de profit réel, produit par le commerce, elle n'en fit jamais. Elle ne donna, pendant soixante ans, pas un seul dividende du débit de ses marchandises. Elle ne paya ni les actionnaires, ni aucune de ses dettes en France, que de neuf millions que le roi lui accordait par année sur la ferme du tabac; de sorte qu'en effet ce fut toujours le roi qui paya pour elle.

Il y eut quelques officiers militaires de cette compagnie, quelques facteurs industrieux qui acquirent des richesses dans l'Inde; mais la compagnie se ruinait avec éclat, pendant que ces particuliers accumulaient quelques trésors. Il n'est guère dans la nature humaine de s'expatrier, de se transporter chez un peuple dont les mœurs contredisent en tout les nôtres, dont il est très difficile d'apprendre la langue, et impossible de la bien parler, d'exposer sa santé dans un climat pour lequel on n'est point né; enfin de servir la fortune des marchands de la capitale, sans avoir une forte envie de faire la sienne. Telle a été la source de plusieurs désastres.

## ARTICLE II.

### Commencements des premiers troubles de l'Inde, et des animosités entre les compagnies française et anglaise.

Le commerce, ce premier lieu des hommes, étant devenu un objet de guerre et un principe de dévastation, les premiers mandataires des compagnies anglaise et française, salariés par leurs commettants sous le nom de *gouverneurs*, furent bientôt des espèces de généraux d'armée : on les aurait pris dans l'Inde pour des princes : ils faisaient la guerre et la paix tantôt entre eux, tantôt avec les souverains de ces contrées.

Quiconque est un peu instruit sait que le gouvernement du Mogol est, depuis Gengis-kan, et probablement long-temps auparavant, un gouvernement féodal tel à peu près que celui d'Allemagne, tel qu'il fut établi long-temps chez les Lombards, chez les Espagnols, et en Angleterre même, comme en France et dans presque tous les états de l'Europe : c'est l'ancienne administration de tous les conquérants scythes et tartares, qui ont vomi leurs inondations sur la terre. On ne conçoit pas comment l'auteur de *l'Esprit des lois* a pu dire que la féodalité est « un événement arrivé « une fois dans le monde, et qui n'arrivera peut-« être jamais. » La féodalité n'est point un événement ; c'est une forme très ancienne, qui subsiste dans les trois quarts de notre hémisphère avec des administrations différentes. Le grand mogol est semblable à l'empereur d'Allemagne. Les soubas sont les princes de l'empire devenus souverains, chacun dans ses provinces. Les nababs sont des possesseurs de grands arrière-fiefs. Ces soubas et ces nababs sont d'origine tartare, et de la religion musulmane. Les raïas, qui jouissent aussi de grands fiefs, sont pour la plupart d'origine indienne, et de l'ancienne religion des brames. Ces raïas possèdent des provinces moins considérables, et ont bien moins de pouvoir que les nababs et les soubabs. C'est ce que nous confirment tous les mémoires venus de l'Inde.

Ces princes cherchaient à se détruire les uns les autres, et tout était en combustion dans ces pays, depuis l'année 1739 de notre ère, année mémorable dans laquelle le Sha-Nadir, ayant d'abord protégé l'empereur de Perse son maître, et lui ayant ensuite arraché les yeux, vint ravager le nord de l'Inde, et se saisir de la personne même du grand mogol. Nous parlerons en son lieu de cette grande révolution. Alors ce fut à qui se jetterait sur les provinces de ce vaste empire, qui se démembraient d'elles-mêmes. Tous ces vice-rois, soubas, nababs, se disputaient ces ruines ; et ces princes si fiers, qui dédaignaient auparavant d'admettre les négociants français en leur présence, eurent recours à eux. Les compagnies des Indes française et anglaise, ou plutôt leurs agents, furent tour à tour les alliés et les ennemis de ces princes. Les Français eurent d'abord de brillants avantages sous le gouverneur Dupleix ; mais bientôt après les Anglais en eurent de plus solides. Les Français ne purent affermir leur prospérité; et les Anglais ont abusé enfin de la leur. Voici le précis de ces événements.

## ARTICLE III.

### Sommaire des actions de La Bourdonnais et de Dupleix.

Dans la guerre de 1741, pour la succession de la maison d'Autriche, guerre semblable, en quelque sorte, à celle de 1701 pour la succession d'Espagne, les Anglais prirent bientôt le parti de Marie-Thérèse, reine de Hongrie, depuis impératrice. Dès que la rupture entre la France et l'Angleterre éclata, il fallut se battre dans l'Amérique et dans l'Inde, selon l'usage.

Paris et Londres sont rivaux en Europe : Madras et Pondichéri le sont encore plus dans l'Asie, parce que ces deux villes marchandes sont plus voisines, situées toutes deux dans la même province, nommée Arcot ou Arcate, à quatre-vingt

mille pas géométriques l'une de l'autre, fesant toutes deux le même commerce, divisées par la religion, par la jalousie, par l'intérêt, et par une antipathie naturelle. Cette gangrène, apportée d'Europe s'augmente et se fortifie sur les côtes de l'Inde.

Nos Européans, qui vont mutuellement se détruire dans ces climats, ne le font jamais qu'avec de petits moyens. Leurs armées sont rarement de quinze cents hommes effectifs venus de France ou d'Angleterre; le reste est composé d'Indiens, qu'on appelle *cépois* ou *cipayes*, et de noirs, anciens habitants des îles, transplantés depuis un temps immémorial dans le continent, ou achetés depuis peu dans l'Afrique. Ce peu de ressources donne souvent plus d'essor au génie. Des hommes entreprenants, qui auraient langui inconnus dans leur patrie, se placent et s'élèvent d'eux-mêmes dans ces pays lointains, où l'industrie est rare et nécessaire. Un de ces génies audacieux fut Mahé de La Bourdonnais, natif de Saint-Malo, le Duguai-Trouin de son temps, supérieur à Duguai-Trouin par l'intelligence, et égal en courage. Il avait été utile à la compagnie des Indes dans plus d'un voyage et encore plus à lui-même. Un des directeurs lui demandant comment il avait bien mieux fait ses affaires que celles de sa compagnie : « C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos in« structions dans tout ce qui vous regarde, et que « je n'ai écouté que les miennes dans mes inté« rêts. » Ayant été fait gouverneur de l'île de Bourbon par le roi, avec un plein pouvoir, quoique au nom de la compagnie, il arma des vaisseaux à ses frais, forma des matelots, leva des soldats, les disciplina, fit un commerce avantageux à main armée; il créa en un mot l'île de Bourbon. Il fit plus, il dispersa une escadre anglaise dans la mer de l'Inde; ce qui n'était jamais arrivé qu'à lui, et ce qu'on n'a pas revu depuis. Enfin il assiégea Madras, et força cette ville importante à capituler.

Les ordres précis du ministère français étaient de ne garder aucune conquête en terre ferme : il obéit. Il permit aux vaincus de racheter leur ville pour environ neuf millions de France, et servit ainsi le roi son maître et la compagnie. Rien ne fut jamais dans ces contrées ni plus utile ni plus glorieux. On doit ajouter, pour l'honneur de La Bourdonnais, que dans cette expédition il se conduisit avec une politesse, une douceur, une magnanimité dont les Anglais firent l'éloge. Ils estimèrent et ils aimèrent leur vainqueur. Nous ne parlons que d'après des Anglais revenus de Madras, qui n'avaient nulle intérêt de nous déguiser la vérité. Quand les étrangers estiment un ennemi, il semble qu'ils avertissent ses compatriotes de lui rendre justice.

Le gouverneur de Pondichéri, Dupleix, réprouva cette capitulation; il osa la faire casser par une délibération du conseil de Pondichéri, et garda Madras, malgré la foi des traités et les lois de toutes les nations. Il accusa La Bourdonnais d'infidélité; et le peignit à la cour de France et aux directeurs de la compagnie comme un prévaricateur qui avait exigé une rançon trop faible et reçu de trop grands présents. Des directeurs, des actionnaires joignirent leurs plaintes à ses accusations. Les hommes, en général, ressemblent aux chiens qui hurlent quand ils entendent de loin d'autres chiens hurler.

Enfin les cris de Pondichéri ayant animé le ministère de Versailles, le vainqueur de Madras, le seul qui dans cette guerre eût soutenu l'honneur du pavillon français, fut enfermé à la Bastille par lettre de cachet. Il languit dans cette prison pendant trois ans et demi, sans pouvoir jouir de la consolation de voir sa famille. Au bout de ce temps, les commissaires du conseil, qu'on lui donna pour juges, furent forcés, par l'évidence de la vérité, et par le respect pour ses grandes actions, de le déclarer innocent. M. Bertin, l'un de ses juges, depuis ministre d'état, fut principalement celui dont l'équité lui sauva la vie. Quelques ennemis, que sa fortune, ses exploits, et son mérite, lui auscitaient encore, voulaient sa mort. Ils furent bientôt satisfaits; il mourut, au sortir de sa prison, d'une maladie cruelle que cette prison lui avait causée. Ce fut la récompense du service mémorable rendu à sa patrie.

Le gouverneur Dupleix s'excusa dans ses Mémoires sur des ordres secrets du ministère. Mais il n'avait pu recevoir à six mille lieues des ordres concernant une conquête qu'on venait de faire, et que le ministère de France n'avait jamais pu prévoir. Si ces ordres funestes avaient été donnés par prévoyance, ils étaient formellement contradictoires avec ceux que La Bourdonnais avait apportés. Le ministère aurait eu à se reprocher la perte de neuf millions dont on priva la France en violant la capitulation, mais surtout le cruel traitement dont il paya le génie, la valeur, et la magnanimité de La Bourdonnais.

M. Dupleix répara depuis sa faute affreuse et ce malheur public, en défendant Pondichéri pendant quarante-deux jours de tranchée ouverte contre deux amiraux anglais soutenus des troupes d'un nabab du pays. Il servit de général, d'ingénieur, d'artilleur, de munitionnaire; ses soins, son activité, son industrie, et la valeur éclairée de M. de Bussi, officier distingué, sauvèrent la ville pour cette fois. M. de Bussi servait alors dans la troupe de la compagnie, qu'on nommait le Bataillon de l'Inde. Il était venu de Paris chercher

sur le rivage de Coromandel la gloire et la fortune. Il y trouva l'une et l'autre. La cour de France récompensa Dupleix en le décorant du grand cordon rouge et du titre de marquis.

La faction française et l'anglaise, l'une ayant conservé la capitale de son commerce, l'autre ayant perdu la sienne, s'attachaient plus que jamais à ces nababs, à ces soubas dont nous avons parlé. Nous avons dit que l'empire était devenu une anarchie. Ces princes, étant toujours en guerre les uns contre les autres, se partageaient entre les Français et les Anglais : ce fut une suite de guerres civiles dans la presqu'île.

Nous n'entrerons point ici dans les détails de leurs entreprises; assez d'autres ont écrit les querelles, les perfidies des Nazerzingue, des Monsaferzingue, leurs intrigues, leurs combats, leurs assassinats. On a les journaux des siéges de vingt places inconnues en Europe, mal fortifiées, mal attaquées, et mal défendues, ce n'est pas là notre objet. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'action d'un officier français, nommé de La Touche, qui, avec trois cents soldats seulement, pénétra la nuit dans le camp d'un des plus grands princes de ces contrées, lui tua douze cents hommes sans perdre plus de trois soldats, et dispersa par ce succès inouï une armée de près de soixante mille Indiens, renforcée de quelques troupes anglaises. Un tel événement fait voir que les habitants de l'Inde ne sont guère plus difficiles à vaincre que l'étaient ceux du Mexique et du Pérou. Il nous montre combien la conquête de ce pays fut facile aux Tartares et à ceux qui l'avaient subjugué auparavant.

Les mœurs, les usages antiques se sont conservés dans ces contrées, ainsi que les habillements; tout y est le contraire de nous; la nature et l'art n'y sont point les mêmes. Parmi nous, après une grande bataille, les soldats vainqueurs n'ont pas un denier d'augmentation de paie; dans l'Inde, après un petit combat, les nababs donnaient des millions aux troupes d'Europe qui avaient pris leur parti. Chandazaëb, l'un des princes protégés par M. Dupleix, fit présent aux troupes d'environ deux cent mille francs, et d'une terre de neuf à dix mille livres de rente à leur commandant le comte d'Auteuil. Le souba Monzaferzingue, en une autre occasion, fit distribuer douze cent cinquante mille livres à la petite armée française, et en donna autant à la compagnie. M. Dupleix eut encore une pension de cent mille roupies (deux cent quarante mille livres de France), dont il ne jouit pas long-temps. Un ouvrier gagne trois sous par jour dans l'Inde: un grand a de quoi faire ces profusions.

Enfin le vice-gérant d'une compagnie marchande reçut du grand mogol une patente de nabab. Les Anglais lui ont soutenu que cette patente était supposée, que c'était une fraude de la vanité, pour en imposer aux nations de l'Europe dans l'Inde. Si le gouverneur français avait usé d'un tel artifice, il lui était commun avec plus d'un nabab et d'un souba. On achetait à la cour de Delhi de ces faux diplômes, qu'on recevait ensuite en cérémonie par un homme aposté, soi-disant commissaire de l'empereur. Mais soit que le souba Mouxaferzingue et le nabab Chandazaëb, protecteurs et protégés de la compagnie française, eussent en effet obtenu pour le gouverneur de Pondichéri ce diplôme impérial, soit qu'il fût supposé, il en jouissait hautement. Voilà un agent d'une société marchande devenu souverain, ayant des souverains à ses ordres. Nous savons que souvent des Indiens le traitèrent de roi, et sa femme de reine. M. de Bussi qui s'était signalé à la défense de Pondichéri, avait une dignité qui ne se peut mieux exprimer que par le titre de général de la cavalerie du grand mogol. Il fesait la guerre et la paix avec les Marattes, peuple guerrier que nous ferons connaître, qui vendait ses services tantôt aux Anglais, tantôt aux Français. Il affermissait sur leurs trônes des princes que M. Dupleix avait créés.

La reconnaissance fut proportionnée aux services. Les richesses ainsi que les honneurs en furent la récompense. Les plus grands seigneurs en Europe n'ont ni autant de pouvoir ni autant de splendeur; mais cette fortune et cet éclat passèrent en peu de temps. Les Anglais et leurs alliés battirent les troupes françaises en plus d'une occasion. Les sommes immenses données aux soldats par les soubas et les nababs, étaient en partie dissipées par les débauches, et en partie perdues dans les combats; la caisse, les munitions, les provisions de Pondichéri épuisées.

La petite armée qui restait à la France était commandée par le major Lass, neveu de ce fameux Lass qui avait fait tant de mal au royaume, mais à qui l'on devait la compagnie des Indes. Ce jeune Écossais combattit contre les Anglais en brave homme; mais privé de secours et de vivres, son courage était inutile. Il mena le nabab Chandazaëb dans une île formée par des rivières, nommée Cheringam, appartenante aux brames. Il est peut-être utile d'observer ici que les brames sont les souverains de cette île. Nous avons beaucoup de pareils exemples en Europe. On pourrait même assurer qu'il y en a eu dans toute la terre. Les bracbemanes furent autrefois, dit-on, les premiers souverains de l'Inde. Les brames, leurs successeurs, ont conservé de bien faibles restes de leur ancienne puissance. Quoi qu'il en soit, la

petite armée française, commandée par un Écossais, et logée dans un monastère indien, n'avait ni vivres, ni argent pour en acheter. M. Lass nous a conservé la lettre par laquelle M. Dupleix lui ordonnait de prendre de force tout ce qui lui conviendrait dans le couvent des brames. Il ne restait que deux ornements réputés sacrés; c'étaient deux chevaux sculptés, couverts de lames d'argent : on les prit, on les vendit, et les brames ne murmurèrent pas; ils ne firent aucune représentation. Mais le produit de cette vente ne put empêcher la troupe française de se rendre prisonnière de guerre aux Anglais. Ils se saisirent de ce nabab Chandazaëb pour qui le major Lass combattait, et le nabab anglais, compétiteur de Chandazaëb, lui fit trancher la tête. M. Dupleix accusa de cette barbarie le colonel anglais Lawrence, qui s'en défendit, comme d'une imposture criante[1].

Pour le major Lass, relâché sur sa parole, et revenu à Pondichéri, le gouverneur le mit en prison, parce qu'il avait été aussi malheureux que brave. Il osa même lui faire un procès criminel qu'il n'osa pas achever.

Pondichéri restait dans la disette, dans l'abattement, et dans la crainte, tandis qu'on envoyait en France des médailles d'or frappées en l'honneur et au nom de son gouverneur. Il fut rappelé en 1753, partit en 1754, et vint à Paris désespéré. Il intenta un procès contre la compagnie. Il lui redemandait des millions qu'elle lui contestait, et qu'elle n'aurait pu payer si elle en avait été débitrice. Nous avons de lui un mémoire dans lequel il exhalait son dépit contre son successeur Godeheu, l'un des directeurs de la compagnie. M. Godeheu lui répondit, non sans aigreur. Les factums de ces deux négociants titrés sont plus volumineux que l'histoire d'Alexandre. Ces détails fastidieux de la faiblesse humaine sont fouilletés pendant quelques jours par ceux qui s'y intéressent, et sont oubliés bientôt pour de nouvelles querelles à leur tour effacées par d'autres. Enfin Dupleix mourut du chagrin que lui causèrent sa grandeur, sa chute, et surtout la nécessité douloureuse de solliciter des juges, après avoir régné. Ainsi les deux grands rivaux qui s'étaient signalés dans l'Inde, La Bourdonnais et Dupleix, périrent l'un et l'autre à Paris par une mort triste et prématurée.

Ceux qui étaient par leurs lumières en droit de décider de leur mérite, disaient que La Bourdonnais avait les qualités d'un marin et d'un guerrier, et Dupleix celles d'un prince entreprenant et politique. C'est ainsi qu'en parle un auteur anglais qui a écrit les guerres des deux compagnies jusqu'en 1755.

M. Godeheu était un négociant sage et pacifique, autant que son prédécesseur avait été audacieux dans ses projets, et brillant dans son administration. Le premier n'avait pensé qu'à s'agrandir par la guerre. Le second avait ordre de se maintenir par la paix, et de revenir rendre compte de sa gestion à la cour, lorsqu'un troisième gouverneur serait établi à Pondichéri.

Il fallait surtout ramener les esprits des Indiens irrités par des cruautés exercées sur quelques uns de leurs compatriotes dépendants de la compagnie. Un Malabare, nommé Nama, banquier de La Bourdonnais, avait été jeté dans un cachot pour n'avoir pas déposé contre lui. Un autre se plaignait des exactions qu'il avait éprouvées. Les enfants d'un autre Indien, nommé de Mondamia, régisseur d'un canton voisin, ne cessèrent de demander justice de la mort de leur père, qu'on avait fait expirer dans les tortures pour tirer de lui de l'argent. Mille plaintes de cette nature rendaient le nom français odieux. Le nouveau gouverneur traita les Indiens avec humanité, et ménagea un accommodement avec les Anglais. Lui et M. Saunders, alors gouverneur de Madras, établirent une trêve en 1755, et firent une paix conditionnelle. Le premier article était que l'un et l'autre comptoir renonceraient aux dignités indiennes; les autres articles portaient des règlements pour un commerce pacifique.

La trêve ne fut pas exactement observée. Il y a toujours des subalternes qui veulent tout brouiller pour se rendre nécessaires. D'ailleurs on prévoyait, dès le commencement de 1756, une nouvelle guerre en Europe : il fallait s'y préparer. On a prétendu que, dans cet intervalle, l'avidité de quelques particuliers glanait dans le champ du public, devenu stérile pour la compagnie; et que la colonie de Pondichéri ressemblait à un mourant dont on pille les meubles avant qu'il soit expiré.

## ARTICLE IV.

**Envoi du comte de Lally dans l'Inde. Quel était ce général; quels étaient ses services avant cette expédition.**

Pour arrêter ces abus, et pour prévenir les entreprises des Anglais encore plus à craindre, le roi de France envoya dans l'Inde de l'argent et des troupes. La France et l'Angleterre recommençaient alors cette guerre de 1756, dont le prétexte était un ancien traité de paix fort mal fait. Les ministres avaient oublié dans ce traité de spécifier

[1] Chandazaëb fut jugé par un conseil où fut appelé Mahomet-Ali-Kan, suivant une lettre écrite de l'Inde à M. de Voltaire en 1776. (*Note de feu Wagnière, son secrétaire*)

les limites de l'Acadie, misérable pays glacé vers le Canada. Puisqu'on se battait dans ces déserts septentrionaux de l'Amérique, il fallait bien s'aller égorger aussi dans la zone torride en Asie. Le ministère de France nomma pour cette entreprise le comte de Lally. C'était un gentilhomme irlandais dont les ancêtres suivirent en France la fortune des Stuarts, maison la plus malheureuse de toutes celles qui ont porté une couronne. Cet officier était un des plus braves et des plus attachés que le roi de France eût à son service. Il fit des actions de valeur dont ce monarque fut témoin à la bataille de Fontenoi. Il sut qu'il portait une haine irréconciliable aux Anglais, qu'il avait dit aux soldats de son régiment : « Marchez contre les « ennemis de la France et les vôtres : ne tirez que « quand vous aurez la pointe de vos baïonnettes « sur leurs ventres ; » qu'il en avait blessé plusieurs de sa main, et que, malgré cette haine, il les avait tous secourus après l'action. Tant de courage et de générosité touchèrent le roi ; il le fit brigadier sur le champ de bataille. Lally était déjà colonel d'un régiment de son nom.

Dans le temps même où Louis XV rassurait sa nation par cette victoire de Fontenoi, Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, tentait une entreprise inouïe qu'il avait cachée à Louis XV lui-même. Il traversait le canal de Saint-George, avec sept officiers seulement pour tout secours, quelques armes, et deux mille louis d'or empruntés, dans le dessein d'aller soulever l'Écosse en sa faveur par sa seule présence, et de faire une nouvelle révolution dans la Grande-Bretagne. Il aborda au continent de l'Écosse, le 15 juin 1745, environ un mois après la bataille de Fontenoi. Cette entreprise, qui finit si malheureusement, commença par des victoires inespérées. Le comte de Lally fut le premier qui imagina de faire envoyer une armée de dix mille Français à son secours. Il communiqua son idée au marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui la saisit avidement. Le comte d'Argenson, frère du marquis, et ministre de la guerre, la combattit, mais bientôt y consentit. Le duc de Richelieu fut nommé général de l'armée qui devait débarquer en Angleterre au commencement de l'année 1746. Les glaces retardèrent l'envoi des munitions et des canons qu'on transportait par les canaux de la Flandre française. L'entreprise échoua, mais le zèle de Lally réussit beaucoup auprès du ministère, et son audace le fit juger capable d'exécuter de grandes entreprises. Celui qui écrit ces mémoires en parle avec connaissance de cause ; il travailla avec lui pendant un mois par ordre du ministre ; il lui trouva un courage d'esprit opiniâtre, accompagné d'une douceur de mœurs que ses malheurs altérèrent depuis, et changèrent en une violence funeste.

Le comte de Lally était décoré du grand cordon de Saint-Louis, et lieutenant-général des armées, quand on l'envoya dans l'Inde. Les retardements qu'on éprouve toujours dans les plus petites entreprises, comme dans les grandes, ne permirent pas que l'escadre du comte d'Aché, qui devait porter le général et les secours à Pondichéri, mît à la voile du port de Brest avant le 20 février 1757.

Au lieu de trois millions que M. de Séchelles, contrôleur-général des finances, avait promis, M. de Moras, son successeur, n'en put donner que deux ; et c'était beaucoup dans la crise où était alors la France.

De trois mille hommes qui devaient s'embarquer avec lui, on fut obligé d'en retrancher plus de mille ; et le comte d'Aché n'eut dans son escadre que deux vaisseaux de guerre au lieu de trois, et quelques vaisseaux de la compagnie des Indes.

Tandis que les deux généraux Lally et d'Aché voguent vers le lieu de leur destination, il est nécessaire de faire connaître aux lecteurs qui veulent s'instruire de l'état de l'Inde dans cette conjoncture, et quelles étaient les possessions des nations de l'Europe dans ces contrées.

## ARTICLE V.

### Etat de l'Inde lorsque le général Lally y fut envoyé.

Ce vaste pays, au-deçà et au-delà du Gange, contient quarante degrés en latitude des îles Maldives aux limites de Cachemire et de la Grande-Boukharie, et quatre-vingt-dix degrés en longitude des confins du Sablestan à ceux de la Chine ; ce qui compose des états dont l'étendue entière surpasse dix fois celle de la France, et trente fois celle de l'Angleterre proprement dite. Mais cette Angleterre qui domine aujourd'hui dans tout le Bengale, qui étend ses possessions en Amérique, du quatorzième degré jusque par-delà le cercle polaire, qui a produit Locke et Newton, et enfin qui a conservé les avantages de la liberté avec ceux de la royauté, est, malgré tous ses abus, aussi supérieure aux peuples de l'Inde que la Grèce fut supérieure à la Perse du temps de Miltiade, d'Aristide, et d'Alexandre. La partie sur laquelle le grand mogol règne, ou plutôt semble régner, est sans contredit la plus grande, la plus peuplée, la plus fertile, et la plus riche. C'est dans la presqu'île en-deçà du Gange que les Français et les Anglais se disputaient des épices, des mousselines, des toiles peintes, des parfums, des diamants, des perles, et qu'ils avaient osé faire la guerre aux souverains.

Ces souverains, qui sont, comme nous l'avons

déjà dit, les soubas, premiers seigneurs féodaux de l'empire, n'ont joui d'une autorité indépendante qu'à la mort d'Aurengzeb, appelé le *Grand*, qui fut en effet le plus grand tyran de tous les princes de son temps, empoisonneur de son père, assassin de ses frères, et pour comble d'horreur, dévôt, ou hypocrite, ou persuadé, comme tant de pervers de tous les temps et de tous les lieux, qu'on peut commettre impunément les plus grands crimes en les expiant par de légères démonstrations de pénitence et d'austérité.

Les provinces où règnent ces soubas, et où les nababs règnent sous eux dans leurs grands districts, se gouvernent très différemment des provinces septentrionales plus voisines de Delhi, d'Agra, et de Lahor, résidences des empereurs.

Nous avouons à regret qu'en voulant connaître la véritable histoire de cette nation, son gouvernement, sa religion et ses mœurs, nous n'avons trouvé aucun secours dans les compilations de nos auteurs français. Ni les écrivains qui ont transcrit des fables pour des libraires, ni nos missionnaires, ni nos voyageurs, ne nous ont presque jamais appris la vérité. Il y a long-temps que nous osâmes réfuter ces auteurs sur le principal fondement du gouvernement de l'Inde. C'est un objet qui importe à toutes les nations de la terre. Ils ont cru que l'empereur était le maître des biens de tous ses sujets, et que nul homme, depuis Cachemire jusqu'au cap de Comorin, n'avait de propriété. Bernier, tout philosophe qu'il était, l'écrivit au contrôleur-général Colbert. C'eût été une imprudence bien dangereuse de parler ainsi à l'administrateur des finances d'un roi absolu, si ce roi et ce ministre n'avaient pas été généreux et sages. Bernier se trompait, ainsi que l'Anglais Thomas Roe. Tous deux éblouis de la pompe du grand mogol et de son despotisme, ils s'imaginèrent que toutes les terres lui appartenaient en propre, parce que ce sultan donnait des fiefs à vie. C'est précisément dire que le grand maître de Malte est propriétaire de toutes les commanderies auxquelles il nomme en Europe; c'est dire que les rois de France et d'Espagne sont les propriétaires de toutes les terres dont ils donnent les gouvernements, et que tous les bénéfices ecclésiastiques sont leur domaine. Cette même erreur, préjudiciable au genre humain, a été cent fois répétée sur le gouvernement turc, et a été puisée dans la même source. On a confondu des timares et des zaïms, bénéfices militaires, donnés et repris par le grand-seigneur, avec les biens de patrimoine. C'est assez qu'un moine grec l'ait dit le premier pour que cent écrivains l'aient répété.

Dans notre desir sincère de trouver la vérité et d'être un peu utile, nous avons cru ne pouvoir mieux faire, pour constater l'état présent de l'Inde, que de nous en rapporter à M. Holwell, qui a demeuré si long-temps dans le Bengale, et qui a non seulement possédé la langue du pays, mais encore celle des anciens brames; de consulter M. Dow, qui a écrit les révolutions dont il a été témoin; et surtout d'en croire ce brave officier, M. Scrafton, qui joint l'amour des lettres à la franchise, et qui a tant servi aux conquêtes du lord Clive. Voici les propres paroles de ce digne citoyen : elles sont décisives.

« Je vois avec surprise tant d'auteurs assurer « que les possessions des terres ne sont point hé- « réditaires dans ce pays, et que l'empereur est « l'héritier universel. Il est vrai qu'il n'y a point « d'actes de parlement dans l'Inde, point de pou- « voir intermédiaire qui retienne légalement l'au- « torité impériale dans ses limites; mais l'usage « consacré et invariable de tous les tribunaux est « que chacun hérite de ses pères. Cette loi non « écrite est plus constamment observée qu'en « aucun état monarchique. »

Osons ajouter que si les peuples étaient esclaves d'un seul homme (ce qu'on a prétendu, et ce qui est impossible), la terre du Mogol aurait été bientôt déserte. On y compte environ cent dix millions d'habitants. Les esclaves ne peuplent point ainsi. Voyez la Pologne : les cultivateurs, la plupart des bourgeois y ont été jusqu'ici serfs de glèbe, esclaves des nobles; aussi il y a tel noble dont la terre est entièrement dépeuplée.

Il faut distinguer dans le Mogol le peuple conquérant et le peuple soumis, encore plus qu'on ne distingue les Tartares et les Chinois : car les Tartares qui ont conquis l'Inde jusqu'aux confins des royaumes d'Ava et du Pégu ont conservé la religion musulmane, au lieu que les autres Tartares qui ont subjugué la Chine ont adopté les lois et les mœurs des Chinois.

Tous les anciens habitans de l'Inde sont restés fidèles au culte et aux usages des brames, usages consacrés par le temps, et qui sont, sans contredit, ce qu'on connaît de plus ancien sur la terre.

Il reste encore dans cette partie de l'Inde quelques uns de ces antiques monuments échappés aux ravages du temps et des révolutions; ils exerceront encore long-temps la curieuse sagacité des philosophes. La pagode de Chalembroun est de ce nombre; elle est située à deux lieues de la mer et à dix de Pondichéri; on la croit antérieure aux pyramides d'Égypte : les savants appuient cette opinion sur ce que les inscriptions de ce temple sont dans une langue plus ancienne que le *Hanscrit*, qui aujourd'hui n'est presque plus entendu : or, les premiers livres écrits dans la langue sacrée

du *Hanscrit* ont environ cinq mille ans d'antiquité, selon M. Holwell; donc, disent-ils, le monument de Shalembroum est beaucoup plus ancien que ces livres.

Mais c'est à Bénarès, sur le Gange, que sont les ouvrages les plus anciens des hommes, si on en veut croire les brames, qui exagèrent probablement. Les figures du *lingam*, et la vénération qu'on a pour elles dans ces temples, sont encore une preuve de l'antiquité la plus reculée. Ce *lingam* est l'origine du *phall* ou *phallus* des Égyptiens, et du priape des Grecs.

On prétend que ce symbole de la réparation du genre humain ne put obtenir un culte que dans l'enfance d'un peuple nouveau, qui habitait en petit nombre les ruines de la terre. Il est probable qu'on ne peut exposer ces figures aux yeux, et les révérer, que dans les temps d'une simplicité innocente qui, loin de rougir des bienfaits des dieux, osait les en remercier publiquement. Ce qui fut d'abord un sujet de culte devint ensuite un sujet de dérision, quand les mœurs furent plus raffinées. Peut-être, en respectant dans les temples ce qui donne la vie, était-on plus religieux que nous ne le sommes aujourd'hui en entrant dans nos églises, armés en pleine paix d'un fer qui n'est qu'un instrument d'homicide.

Le plus grand fruit qu'on peut retirer de ces longs et pénibles voyages, n'est ni d'aller tuer des Européens dans l'Inde, ni de voler des raïas qui ont volé les peuples, et de s'en faire donner l'absolution par un capucin transporté de Bayonne à la côte de Coromandel; c'est d'apprendre à ne pas juger du reste de la terre par son clocher.

Il y a encore une autre race de mahométans dans l'Inde; c'est celle des Arabes qui, environ deux cents ans après Mahomet, abordèrent à la côte de Malabar; ils subjuguèrent avec facilité cette contrée qui, depuis Goa jusqu'au cap Comorin, est un jardin de délices, habitée alors par un peuple pacifique et innocent, incapable également de noire et de se défendre. Ils franchirent les montagnes qui séparent la région de Coromandel de celle du Malabar, et qui sont la cause des moussons. C'est cette chaîne de montagnes habitées aujourd'hui par les Marattes.

Ces Arabes allèrent bientôt jusqu'à Delhi, donnèrent une race de souverains à une grande partie de l'Inde. Cette race fut subjuguée par Tamerlan, ainsi que les naturels du pays. On croit qu'une partie de ces anciens Arabes s'établit alors dans la province du Candahar, et fut confondue avec les Tartares. Ce Candahar est l'ancien pays que les Grecs nommaient Paropamise, n'ayant jamais appelé aucun peuple par son nom. C'est par là qu'Alexandre entra dans l'Inde. Les Orientaux prétendent qu'il fonda la ville de Candahar; ils disent que c'est une abréviation d'Alexandre, qu'ils ont appelé Iscander. Nous observerons toujours que cet homme unique fonda plus de villes en sept ou huit ans que les autres conquérants n'en ont détruit; qu'il courait cependant de conquête en conquête, et qu'il était jeune.

C'est aussi par Candahar que passa de nos jours ce Nadir, berger, natif de Corassan, devenu roi de Perse, lorsque, ayant ravagé sa patrie, il vint ravager le nord de l'Inde.

Ces Arabes dont nous parlons, aujourd'hui sont connus sous le nom de Patanes, parce qu'ils fondèrent la ville de Patna vers le Bengale.

Nos marchands d'Europe, très mal instruits, appelèrent indistinctement Maures tous ces peuples mahométans. Cette méprise vient de ce que les premiers que nous avions autrefois connus étaient ceux qui vinrent de Mauritanie conquérir l'Espagne, une partie des provinces méridionales de France, et quelques contrées de l'Italie. Presque tous les peuples, depuis la Chine jusqu'à Rome, victorieux et vaincus, voleurs et volés, se sont mêlés ensemble.

Nous appelons Gentous les vrais Indiens, de l'ancien mot Gentils, *Gentes*, dont les premiers chrétiens désignaient le reste de l'univers qui n'était pas de leur religion secrète. C'est ainsi que tous les noms et toutes les choses ont toujours changé. Les mœurs des conquérants ont changé de même : le climat de l'Inde les a presque tous énervés.

## ARTICLE VI.

### Des Gentous, et de leurs coutumes les plus remarquables.

Ces antiques Indiens que nous nommons Gentous sont dans le Mogol au nombre d'environ cent millions, à ce que M. Scrafton nous assure. Cette multitude est une fatale preuve que le grand nombre est facilement subjugué par le petit. Ces innombrables troupeaux de Gentous pacifiques, qui cédèrent leur liberté à quelques hordes de brigands, ne cédèrent pas pourtant leur religion et leurs usages. Ils ont conservé le culte antique de Brama. C'est, dit-on, parce que les mahométans ne se sont jamais souciés de diriger leurs âmes, et se sont contentés d'être leurs maîtres.

Leurs quatre anciennes castes subsistent encore dans toute la rigueur de la loi qui les sépare les unes des autres, et dans toute la force des premiers préjugés fortifiés par tant de siècles. On sait que la première est la caste des brames qui gouvernèrent autrefois l'empire; la seconde est des guerriers, la troisième est des agriculteurs,

la quatrième des marchands : on ne compte point celle qu'on nomme des *hallacores* ou des *parias*, chargés des plus vils offices : ils sont regardés comme impurs ; ils se regardent eux-mêmes comme tels, et n'oseraient jamais manger avec un homme d'une autre tribu, ni le toucher, ni même s'approcher de lui.

Il est probable que l'institution de ces quatre castes fut imitée par les Égyptiens, parce qu'il est en effet très probable ou plutôt certain que l'Égypte n'a pu être médiocrement peuplée et policée que long-temps après l'Inde; il fallut des siècles pour dompter le Nil, pour le partager en canaux, pour élever des bâtiments au-dessus de ses inondations, tandis que la terre de l'Inde prodiguait à l'homme tous les secours nécessaires à la vie, ainsi que nous l'avons dit et prouvé ailleurs.

Les disputes élevées sur l'antiquité des peuples sont nées par la plupart de l'ignorance, de l'orgueil, et de l'oisiveté. Nous nous moquerions des oiseaux s'ils prétendaient être formés avant les poissons; nous ririons des chevaux qui se vanteraient d'avoir inventé l'art de pâturer avant les bœufs.

Pour sentir tout le ridicule de nos querelles savantes sur les origines, remontons seulement aux conquêtes d'Alexandre, il n'y a pas loin; cette époque est d'hier en comparaison des anciens temps. Supposons que Callisthène eût dit aux brachmanes : Les Darius et les Madiès sont venus ravager votre beau pays, Alexandre n'est venu que pour se faire admirer, et moi je viens pour vous instruire; vos conquérants ôtèrent à quelques uns de vos compatriotes une vie passagère, et je vous donnerai la vie éternelle; il ne s'agit que d'apprendre par cœur ce petit morceau d'histoire sans laquelle il n'y a aucun vérité sur la terre.

« Or le roi Xissutre était fils d'Ortiate, lequel « fut engendré par Anedaph, qui fut engendré « par Évedor, qui fut engendré par Megalar, qui « fut engendré par Ameno, et Ameno par Amilar, et Amilar par Alapar, qui fut engendré par « Alor, qui ne fut engendré par personne. »

« Or le dieu Cronn étant apparu à Xissutre, fils « d'Ortiate, il lui dit : Xissutre, fils d'Ortiate, « la terre va être détruite par une inondation : « écrivez l'histoire du monde, afin qu'elle serve « de témoignage quand il ne sera plus, et vous « cacherez sous la terre votre histoire dans Cipara, la ville du soleil; après quoi vous construirez un vaisseau de cinq stades de longueur, et de deux stades de largeur, et vous y « entrerez vous et vos parents, et tous les animaux, et Xissutre obéit, et il écrivit l'histoire, « et il la cacha sous terre dans la ville de Cipara; « et la terre, c'est-à-dire la Thrace, dont Xissutre « était roi, fut submergée.

« Et quand les eaux se furent retirées, Xissutre lâcha deux colombes pour voir si les eaux « étaient retirées; et son vaisseau se reposa sur « la montagne d'Ararat en Arménie, etc. »

Voilà pourtant ce que Bérose le Chaldéen raconte, au mépris de nos livres sacrés, et en quoi il diffère absolument de Sanchoniathon le Phénicien; qui diffère d'Orphée le Thracien, qui diffère d'Hésiode le Grec, qui diffère de tous les autres peuples.

C'est ainsi que la terre a été inondée de fables : mais au lieu de se quereller, et même de s'égorger pour ces fables, il vaut mieux s'en tenir à celles d'Ésope, qui enseignent une morale sur laquelle il n'y eut jamais de dispute.

La manie des chimères a été poussée jusqu'à faire semblant de croire que les Chinois sont une colonie d'Égyptiens, quoique en effet il n'y ait pas plus de rapport entre ces deux peuples qu'entre les Hottentots et les Lapons, entre les Allemands et les Hurons. Cette prétention ridicule a été entièrement confondue par le P. Parennin, l'homme le plus savant et le plus sage de tous ceux que la folie envoya à la Chine, et qui, ayant demeuré trente ans à Pékin, était plus en état que personne de réfuter les nouvelles fables de notre Europe.

Cette puérile idée que les Égyptiens allèrent enseigner aux Chinois à lire et à écrire, vient de se renouveler encore; et par qui? par ce même jésuite Néedham, qui croyait avoir fait des anguilles avec du jus de mouton et du seigle ergoté. Il induisit en erreur de grands philosophes; ceux-ci trouvèrent, par leur calculs, que si de mauvais seigle produisait des anguilles, de beau froment produirait infailliblement des hommes.

Le jésuite Néedham, qui connaît tous les dialectes égyptiens et chinois comme il connaît la nature, vient de faire encore un petit livre pour répéter que les Chinois descendent des Égyptiens comme les Persans descendent de Persée, les Français de Francus, et les Bretons de Britannicus.

Après tout, ces inepties, qui dans notre siècle sont parvenues au dernier excès, ne font aucun mal à la société. Dieu nous garde des autres inepties pour lesquelles on se querelle, on s'injurie, on se calomnie, on arme les puissants et les sots qui sont si souvent de la même espèce, on s'attaque, on se tue; et les savants qui sont persuadés qu'il faut casser les œufs par le gros bout, traînent aux échafauds les savants qui cassent les œufs par le petit bout!

Digitized by Google

## ARTICLE VII.

### Des brames.

Toute la grandeur et toute la misère de l'esprit humain s'est déployée dans les anciens brachmanes, et dans les brames leurs successeurs. D'un côté, c'est la vertu persévérante, soutenue d'une abstinence rigoureuse; une philosophie sublime, quoique fantastique, voilée par d'ingénieuses allégories; l'horreur de l'effusion du sang; la charité constante envers les hommes et les animaux. De l'autre côté, c'est la superstition la plus méprisable. Ce fanatisme, quoique tranquille, les a portés depuis des siècles innombrables à encourager le meurtre volontaire de tant de jeunes veuves qui se sont jetées dans les bûchers enflammés de leurs époux. Cet horrible excès de religion et de grandeur d'âme subsiste encore avec la fameuse profession de foi des brames, « que Dieu ne veut de nous que la charité « et les bonnes œuvres. » La terre entière est gouvernée par des contradictions. M. Scrafton ajoute qu'ils sont persuadés que Dieu a voulu que les différentes nations eussent des cultes différents. Cette persuasion pourrait conduire à l'indifférence; cependant ils ont l'enthousiasme de leur religion, comme s'ils la croyaient la seule vraie, la seule donnée par Dieu même.

La plupart d'entre eux vivent dans une molle apathie. Leur grande maxime, tirée de leurs anciens livres, est « qu'il vaut mieux s'asseoir que « de marcher, se coucher que de s'asseoir, dormir « que de veiller, et mourir que de vivre. » On en voit pourtant beaucoup sur la côte de Coromandel qui sortent de cette léthargie pour se jeter dans la vie active. Les uns prennent parti pour les Français, les autres pour les Anglais; ils apprennent les langues de ces étrangers, leur servent d'interprètes et de courtiers. Il n'est guère de grand commerçant sur cette côte qui n'ait son brame, comme on a son banquier. En général, on les trouve fidèles, mais fins et rusés. Ceux qui n'ont point eu de commerce avec les étrangers, ont conservé, dit-on, la vertu pure qu'on attribue à leurs ancêtres.

M. Scrafton et d'autres ont vu entre les mains de quelques brames des éphémérides composés par eux-mêmes, dans lesquels les éclipses sont calculées pour plusieurs milliers d'années.

Le savant et judicieux M. Le Gentil dit qu'il a été étonné de la promptitude avec laquelle les brames fesaient en sa présence les plus longs calculs astronomiques. Il avoue qu'ils connaissent la précession des équinoxes de temps immémorial. Cependant il n'a vu que quelques brames du Tanjaour vers Pondichéri; il n'a point pénétré, comme M. Holwell, jusqu'à Bénarès, l'ancienne école des brachmanes; il n'a point vu ces anciens livres que les brames modernes cachent soigneusement aux étrangers et à quiconque n'est pas initié à leurs mystères. M. Le Gentil n'a levé qu'un coin du voile sous lequel les savants brames se dérobent à la curiosité inquiète des Européens; mais il en a vu assez pour être convaincu que les sciences sont beaucoup plus anciennes dans l'Inde qu'à la Chine même [a].

Ce savant homme ne croit point à leur généalogie; il la trouve très exagérée. La nôtre n'est-elle pas évidemment aussi fautive, quoique plus récente? Nous avons soixante et dix systèmes sur la supputation des temps; donc il y a soixante-neuf systèmes erronés, sans qu'on puisse deviner quel est le soixante et dixième véritable; et ce soixante et dixième inconnu est peut-être aussi faux que tous les autres.

Quoi qu'il en soit, il résulte invinciblement que, malgré le détestable gouvernement de l'Inde, malgré les irruptions de tant d'étrangers avides, les brames ont encore des mathématiciens et des astronomes; mais en même temps ils ont tous le ridicule de l'astrologie judiciaire, et ils poussent cette extravagance aussi loin que les Chinois et les Persans. Celui qui écrit ces mémoires a envoyé à la Bibliothèque du roi le *Cormo-Veidam*, ancien commentaire du *Veidam* : il est rempli de prédictions pour tous les jours de l'année, et de préceptes religieux pour toutes les heures. Ne nous en étonnons point : il n'y a pas deux cents ans que la même folie possédait tous nos princes, et que le même charlatanisme était affecté par nos astronomes. Il faut bien que les brames, possesseurs de ces éphémérides, soient très instruits. Ils sont philosophes et prêtres comme les anciens brachmanes; ils disent que le peuple a besoin d'être trompé; et qu'il doit être ignorant. En conséquence, comme les premiers brachmanes marquèrent par les hiéroglyphes de la tête et de la queue du dragon les nœuds de la lune dans lesquels se font les éclipses, ils débitent que ces phénomènes sont causés par les efforts du dragon qui attaque la lune et le soleil. La même ineptie est adoptée à la Chine. On voit dans l'Inde des millions d'hommes et de femmes qui se plongent dans le Gange pendant la durée d'une éclipse, et qui font un bruit prodigieux avec des instruments de toute espèce pour faire lâcher prise au dragon. C'est ainsi à peu près que la terre a été long-temps gouvernée en tout genre.

[a] Voyez les *Mémoires de la Chine*, rédigés par Du Halde. Il y est dit que, dans le cabinet des antiques de l'empereur Cham-hi, les plus anciens monuments étaient indiens.

Au reste, plus d'un brame a négocié avec des missionnaires pour les intérêts de la compagnie des Indes; mais il n'a jamais été question entre eux de religion.

D'autres missionnaires (il le faut répéter) se sont hâtés, en arrivant dans l'Inde, d'écrire que les brames adoraient le diable, mais que bientôt ils seraient tous convertis à la foi. On avoue que jamais ces moines d'Europe n'ont tenté seulement de convertir un seul brame, et que jamais aucun Indien n'adora le diable, qu'ils ne connaissaient pas. Les brames rigides ont conçu une horreur inexprimable pour nos moines, quand ils les ont vus se nourrir de chair, boire du vin, et tenir à leurs genoux de jeunes filles dans la confession. Si leurs usages ont été regardés par nous comme des idolâtries ridicules [a], les nôtres leur ont paru des crimes.

Ce qui doit être plus étonnant pour nous, c'est que, dans aucun livre des anciens brachmanes, non plus que dans ceux des Chinois, ni dans les fragments de Sanchoniathon, ni dans ceux de Bérose, ni dans l'Égyptien Manéthon, ni chez les Grecs, ni chez les Toscans, on ne trouve la moindre trace de l'histoire sacrée judaïque, qui est notre histoire sacrée. Pas un seul mot de Noé, que nous tenons pour le restaurateur du genre humain; pas un seul mot d'Adam, qui en fut le père; rien de ses premiers descendants. Comment toutes les nations ont-elles perdu les titres de la grande famille? comment personne n'avait-il transmis à la postérité une seule action, un seul nom de ses ancêtres? pourquoi tant d'antiques nations les ont-elles ignorées, et pourquoi un petit peuple nouveau les a-t-il connus? Ce prodige mériterait quelque attention si l'on pouvait espérer de l'approfondir. L'Inde entière, la Chine, le Japon, la Tartarie, les trois quarts de l'Afrique, ne se doutent pas encore qu'il ait existé un Caïn, un Caïnan, un Jared, un Mathusalem qui vécut près de mille ans; et les autres nations ne se familiarisèrent avec ces noms que depuis Constantin. Mais ces questions, qui appartiennent à la philosophie, sont étrangères à l'histoire.

[a] Un des grands missionnaires jésuites, nommé de Lalana, a écrit en 1709 : « On ne peut douter que les brames ne soient « véritablement idolâtres, puisqu'ils adorent des dieux étran- « gers. » (Tome x, page 14, des *Lettres édifiantes.*)

Et il dit (page 15) : « Voici une de leurs prières que j'ai « traduite mot pour mot :

« J'adore cet être qui n'est sujet ni au changement ni à l'in- « quiétude; cet être, dont la nature est indivisible; cet être, « dont la spiritualité n'admet aucune composition de quali- « tés; cet être, qui est l'origine et la cause de tous les êtres, et « qui les surpasse tous en excellence; cet être, qui est le soutien « de l'univers, et qui est la source de la triple puissance. »

Voilà ce qu'un missionnaire appelle de l'idolâtrie.

## ARTICLE VIII.

### Des guerriers de l'Inde, et des dernières révolutions.

Les Gentous en général ne paraissent pas plus faits pour la guerre dans leur beau climat, et dans les principes de leur religion, que les Lapons dans leur zone glacée, et que les primitifs nommés quakers, dans les principes qu'ils se sont faits. Nous avons vu que la race des vainqueurs mahométans n'a presque plus rien de tartare, et est devenue indienne avec le temps.

Ces descendants des conquérants de l'Inde, avec une armée innombrable, n'ont pu résister au Sha-Nadir quand il est venu, en 1739, attaquer, avec une armée de quarante mille brigands aguerris, du Candahar et de Perse, plus de six cent mille hommes que Mahmoud-Sha lui opposait. M. Cambridge nous apprend ce que c'était que ces six cent mille guerriers. Chaque cavalier, accompagné de deux valets, portait une robe légère et traînante de soie : les éléphants étaient parés comme pour une fête : un nombre prodigieux de femmes suivait l'armée. Il y avait dans le camp autant de boutiques et de marchandises de luxe que dans Delhi. La seule vue de l'armée de Nadir dispersa cette pompe ridicule. Nadir mit Delhi à feu et à sang; il emporta en Perse tous les trésors de ce puissant et misérable empereur, et le méprisa assez pour lui laisser sa couronne.

Quelques relations nous disent, et quelques compilateurs nous redisent, d'après ces relations, qu'un faquir arrêta le cheval de Nadir dans sa marche à Delhi, et qu'il cria au prince : « Si tu « es Dieu, prends-nous pour victimes; si tu es « homme, épargne des hommes; » et que Nadir lui répondit : « Je ne suis point Dieu, mais celui « que Dieu envoie pour châtier les nations de la « terre [a]. »

Le trésor dont Nadir se contenta, et qui ne lui servit de rien, puisqu'il fut assassiné quelque temps après par son neveu, se montait, à ce qu'on nous assure, à plus de quinze cents millions, monnaie de France, selon la valeur numé-

[a] Un conte semblable a été fait sur Fernand Cortès, sur Tamerlan, sur Attila, qui s'intitulait FLAGELLUM DEI, le *fléau de Dieu*, suivant la traduction des compilateurs modernes. Personne ne s'avisa jamais de s'appeler *fléau*. Les jésuites appelaient Pascal *porte d'enfer*; mais Pascal leur répond dans ses *Provinciales* que son nom n'est pas *porte d'enfer*. La plupart de ces aventures et de ces réponses, attribuées d'âge en âge à tant d'hommes célèbres, sortirent d'abord de l'imagination des auteurs qui voulurent égayer leurs romans, et sont répétées encore aujourd'hui par ceux qui écrivent des histoires sur les collections de gazettes. Tous ces bons mots prétendus, tous ces apophthegmes grossissent des *ana*. On peut s'en amuser, et non les croire.

raire présente de nos espèces. Que sont devenues ces richesses immenses? En quelques mains que de nouvelles rapines en aient fait passer une partie, et quelles que soient les cavernes où l'avarice et la crainte enfonissent l'autre, la Perse et l'Inde ont été également les pays les plus malheureux de la terre, tant les hommes se sont toujours efforcés de changer en calamités effroyables tous les biens que la nature leur a faits. La Perse et l'Inde ne furent plus, depuis la victoire et la mort de Nadir, qu'une anarchie sanglante. C'étaient les mêmes torrents de révolutions.

## ARTICLE IX.

### Suite des révolutions.

Un jeune valet persan, qui avait servi en qualité de porte-massue dans la maison de Sha-Nadir, se fit voleur de grand chemin, comme l'avait été son maître. Il eut avis d'un convoi de trois mille chameaux chargés d'armes, de vivres, et d'une grande partie de l'or emporté de Delhi par les Persans. Il tua l'escorte, prit tout le convoi, leva des troupes, et s'empara d'un royaume entier au nord-est de Delhi [a]. Ce royaume fesait autrefois une partie de la Bactriane; il confine d'un côté aux montagnes de la belle province de Cachemire, et de l'autre à Caboul.

Ce brigand, nommé Abdala, fut alors un grand prince, un héros; il marcha vers Delhi en 1746, et ne se promit pas moins que de conquérir tout l'Indoustan. C'était précisément dans le temps que La Bourdonnais prenait Madras.

Le vieux mogol Mahmoud, dont la destinée fut d'être opprimé par des voleurs, soit rois, soit voulant l'être, envoya d'abord contre celui-ci son grand-visir, sous qui son petit-fils Sha-Ahmed fit ses premières armes. On livra bataille aux portes de Delhi : la victoire fut indécise; mais le grand-visir fut tué. On assure que les omras, commandants des troupes de l'empereur, étranglèrent leur maître, et firent courir le bruit qu'il s'était empoisonné lui même.

Son petit-fils Sha-Ahmed lui succéda sur ce trône si chancelant; prince qu'on a peint brave, mais faible [b], voluptueux, indécis, inconstant, défiant, destiné à être plus malheureux que son grand-père. Un raïa nommé Gasi, qui tantôt le secourut, et tantôt le trahit, le prit prisonnier, et lui fit arracher les yeux. L'empereur mourut des suites de son supplice. Le raïa Gasi ne pouvant se faire empereur, mit en sa place un descendant de Tamerlan; c'est Alumgir, qui n'a pas été plus heureux que les autres. Les omras, semblables aux agas des janissaires, veulent que la race de Tamerlan soit sur le trône, comme les Turcs ne veulent de sultan que de la race ottomane: il ne leur importe qui règne, incapable ou méchant, pourvu qu'il soit de la famille. Ils le déposent, ils lui arrachent les yeux : ils le tuent sur un trône qu'ils regardent comme sacré. C'est ainsi qu'ils en usent depuis Aurengzeb.

On peut juger si, pendant ces orages, les soubas, les nababs, les raïas du midi de l'Inde, se disputèrent les provinces envahies par eux, et si les factions anglaise et française fesaient leurs efforts pour partager la proie.

Nous avons fait voir comment un faible détachement d'Européens traînait au combat ou dissipait des armées de Gentous. Ces soldats de Visapour, d'Arcate, de Tanjaour, de Golconde, d'Orixa, du Bengale, depuis le cap de Comorin jusqu'au promontoire des Palmiers et à l'embouchure du Gange, sont de mauvais soldats sans doute : point de discipline militaire, point de patience dans les travaux, nul attachement à leurs chefs, uniquement occupés de leur paie, qui est toujours fort au-dessus du salaire des laboureurs et des ouvriers, par un usage directement contraire à celui de toute l'Europe. Ni eux, ni leurs officiers ne s'inquiètent jamais de l'intérêt du prince qu'ils servent; ils s'inquiètent seulement de la caisse de son trésorier. Mais enfin, Indiens contre Indiens vont aux coups, et leur force ou leur faiblesse est égale; leurs corps, qui soutiennent rarement la fatigue, affrontent la mort. Les cailles se combattent et se tuent aussi bien que les dogues.

Il faut excepter de ces faibles troupes les montagnards, appelés Marattes, qui tiennent un peu plus de la constitution robuste de tous les habitants des lieux escarpés. Ils ont plus de dureté, plus de courage, et plus d'amour de la liberté, que les habitants de la plaine. Ces Marattes sont précisément ce que furent les Suisses dans les guerres de Charles VIII et de Louis XII : quiconque les pouvait soudoyer était sûr de la victoire, et on payait chèrement leurs services. Ils se choisissent un chef auquel ils n'obéissent que pendant la guerre; et encore lui obéissent-ils très mal.

[a] Ce royaume s'appelle *Chiani*. Nous n'avons trouvé ce nom ni dans les cartes de Vaugondi, ni dans nos dictionnaires; cependant il a existé, et il est aujourd'hui démembré.

[b] Nous ne cherchons que le vrai, nous ne prétendons faire le portrait ni des princes ni des hommes d'état qui ont vécu à six mille lieues de nous, comme un s'avise tous les jours de nous tracer jusqu'aux plus petites nuances du caractère de quelques souverains qui régnaient il y a deux mille ans, et des ministres qui régnaient sous eux ou sur eux. Le charlatanisme qui s'étend partout varie ces tableaux en mille manières; on fait dire à ces hommes qu'on connaît si peu ce qu'ils n'ont jamais dit, ou leur attribue des harangues qu'ils n'ont jamais prononcées, ainsi que des actions qu'ils n'ont jamais faites. Nous serions bien en peine de faire un vrai portrait des princes que nous avons vus de près, et on veut nous donner celui de Numa et de Tarquin!

les Européens ont appelé roi ce capitaine de brigands, tant on prodigue ce nom. On les vit armés tantôt pour les empereurs, et tantôt contre eux. Ils ont servi tour à tour nabab contre nabab, et Français contre Anglais.

Au reste, on ne doit pas croire que ces Gentous marattes, quoique de la religion des brames, en observent les rites rigoureux : eux et presque tous les soldats mangent de la viande et du poisson ; ils boivent même des liqueurs fortes quand ils en trouvent. On accommode par tout pays sa religion avec ses passions.

Ces Marattes empêchèrent Abdala de conquérir l'Inde. Il aurait été sans eux un Tamerlan, un Alexandre ! Nous venons de voir le petit-fils de Mahmoud livré à la mort par un de ses sujets. Son successeur Alumgir éprouva les mêmes révolutions dans une courte vie, et finit par le même sort. Les Marattes déclarés contre lui entrèrent dans Delhi, et la saccagèrent pendant sept jours. Abdala revint encore augmenter la confusion et le désastre en 1757. L'empereur Alumgir, tombé en démence, gouverné et maltraité par son visir, implora la protection de cet Abdala même ; le visir indigné mit en prison son maître, et bientôt après lui fit couper la tête. Cette dernière catastrophe arriva peu d'années après. Nos mémoires, qui s'accordent sur le fond, se contredisent sur les dates ; mais qu'importe pour nous en quel mois, en quelle année on ait tué dans l'Inde un mogol efféminé, tandis qu'on assassinait tant de souverains en Europe !

Cet amas de crimes et de malheurs qui se suivent sans interruption, dégoûte enfin le lecteur : leur nombre et l'éloignement des lieux diminuent la pitié que ces calamités inspirent.

## ARTICLE X.

**Description sommaire des côtes de la presqu'île où les Français et les Anglais ont commercé et fait la guerre.**

Après avoir fait voir quels étaient les empereurs, les grands, les peuples, les soldats, les prêtres avec qui le général Lally avait à combattre et à négocier, il faut montrer en quel état se trouvait la fortune des Anglais auxquels on l'opposait, et commencer par donner quelque idée des établissements formés par tant de nations d'Europe sur les côtes occidentales et orientales de l'Inde.

Il est désagréable de ne point mettre ici une carte géographique sous les yeux du lecteur : nous n'en avons ni le temps ni la facilité ; mais quiconque voudra lire avec fruit ces mémoires, pourra aisément en consulter une. S'il n'en a point, qu'il se figure toutes les côtes de la presqu'île de l'Inde couvertes d'établissements de marchands d'Europe, fondés par les concessions des naturels du pays, ou les armes à la main. Commencez par le nord-ouest. Vous trouvez d'abord sur la côte la presqu'île de Cambaie, où l'on a prétendu que les hommes vivaient communément deux cents années. Si cela était, elle aurait cette eau d'immortalité qui a fait le sujet des romans de l'Asie, ou cette fontaine de Jouvence connue dans les romans de l'Europe. Les Portugais y ont conservé *Diu* ou *Dion*, une de leurs anciennes conquêtes.

Au fond du golfe de Cambaie est Surate, ville immédiatement gouvernée par le grand mogol, dans laquelle toutes les nations commerçantes de la terre avaient des comptoirs, et surtout les Arméniens, qui sont les facteurs de la Turquie, de la Perse, et de l'Inde.

La côte de Malabar, proprement dite, commence par une petite île qui appartenait aux jésuites : elle porte encore leur nom ; et par un singulier contraste, l'île de Bombai qui suit est aux Anglais. Cette île de Bombai est le séjour le plus malsain de l'Inde et le plus incommode. C'est pourtant pour la conserver que les Anglais ont eu une guerre avec le nabab de Décan, qui affecte la souveraineté de ces côtes. Il faut bien qu'ils trouvent leur profit à garder un établissement si triste ; et nous verrons comment ce poste a servi à une des plus étonnantes aventures qui aient jamais rendu le nom anglais respectable dans l'Inde.

Plus bas est la petite île de Goa. Tous les navigateurs disent qu'il n'y a point de plus beau port au monde : ceux de Naples et de Lisbonne ne sont ni plus grands ni plus commodes. La ville est encore un monument de la supériorité des Européens sur les Indiens, ou plutôt du canon que ces peuples ne connaissaient pas. Goa est malheureusement célèbre par son inquisition, également contraire à l'humanité et au commerce. Les moines portugais firent accroire que le peuple adorait le diable, et ce sont eux qui l'ont servi.

Descendez vers le sud, vous rencontrez Cananor que les Hollandais ont enlevé aux Portugais qui l'avaient ravi aux propriétaires.

On trouve après cet ancien royaume de Calicut, qui coûta tant de sang aux Portugais. Ce royaume est d'environ de vingt de nos lieues en tout sens. Le souverain de ce pays s'intitulait *Zamorin*, roi des rois ; et les rois ses vassaux possédaient chacun environ cinq à six lieues. C'était la place du plus grand commerce ; ce ne l'est plus, les marchands ne fréquentent plus Calicut. Un Anglais qui a long-temps voyagé sur toutes ces côtes, nous a confirmé que ce terrain est le plus agréable de l'Asie,

et le climat le plus salubre; que tous les arbres y conservent un feuillage perpétuel; que la terre y est en tout temps couverte de fleurs et de fruits. Mais l'avidité humaine n'envoie pas les marchands dans l'Inde pour respirer un air doux et pour cueillir des fleurs.[1]

Un moine portugais écrivit autrefois que quand le roi de ce pays se marie, il prie d'abord les prêtres les plus jeunes de coucher avec sa femme; que toutes les dames et la reine elle-même peuvent avoir chacune sept maris; que les enfants n'héritent point, mais les neveux; et qu'enfin tous les habitants y font de pompeux sacrifices au diable. Ces absurdités ridicules sont répétées dans vingt histoires, dans vingt livres de géographie, dans La Martinière lui-même. On s'indigne contre cette foule de compilateurs qui transcrivent de sang froid tant d'inepties en tout genre, comme si ce n'était rien de tromper les hommes [a].

Nous regardons comme un devoir de redire ici que les premiers brachmanes, ayant inventé la sculpture, la peinture, les hiéroglyphes, ainsi que l'arithmétique et la géométrie, représentèrent la vertu sous l'emblème d'une femme à laquelle ils donnaient dix bras pour combattre dix monstres, qui sont les dix péchés auxquels les hommes sont le plus sujets. Ce sont ces figures allégoriques que des aumôniers de vaisseaux, ignorants, trompés et trompeurs, prenaient pour des statues de Satan et de Belzébuth, anciens noms persans qui jamais n'ont été connus dans la presqu'île [b]. Mais que diraient les descendants de ces brachmanes, premiers précepteurs du genre humain, s'ils avaient la curiosité de voir nos pays si longtemps barbares, comme nous avons la rage d'aller chez eux par avarice?

Tanor, qui suit, est encore appelé royaume par nos géographes: c'est une petite terre de quatre lieues sur deux, une maison de plaisance située dans un lieu délicieux, où les voisins vont acheter quelques denrées précieuses.

Immédiatement après est le royaume de Cranganor, à peu près de la même étendue. La plupart des relations peuplent cette côte d'autant de rois que nous voyons en Italie et en France de marquis sans marquisat, de comtes sans comté, et en Allemagne de barons sans baronnie.

Si Cranganor est un royaume, Coulan, qui est auprès, peut s'appeler un vaste empire: car il a environ douze lieues sur près de trois en largeur. Les Hollandais, qui ont chassé les Portugais des capitales de ces états, ont établi dans Cranganor un comptoir dont ils ont fait une forteresse imprenable à tous ces monarques réunis. Ils font un commerce immense à Cranganor, qui est, dit-on, un jardin de délices.

En allant toujours au midi, sur le rivage de cette péninsule qui se resserre de plus en plus, les Hollandais ont encore pris aux Portugais la forteresse qu'ils avaient dans le royaume de Cochin, petite province qui dépendait autrefois de ce roi des rois, zamorin de Calicut. Il y a près de trois siècles que ces souverains voient des marchands armés, venus d'Europe, s'établir dans leurs territoires, se chasser les uns les autres, et s'emparer tour à tour de tout le commerce du pays, sans que les habitants de trois cents lieues de côtes aient jamais pu y mettre obstacle.

Travancor est la dernière terre qui termine la presqu'île. On est surpris de la faiblesse des voyageurs et des missionnaires qui ont titré de royaume le petit pays de Travancor, aussi bien que tous ces autres assemblages de riches bourgades que nous venons de parcourir. Pour peu que ces royaumes eussent occupé chacun cinquante lieues seulement le long de la côte, il y aurait plus de douze cents lieues depuis Surate jusqu'au cap Comorin, et si on avait converti la centième partie des Indiens, parmi lesquels il n'y a pas un chrétien, il y en aurait plus d'un million [a].

[1] Le fameux jésuite Tachard conte qu'on lui a dit que les dames nobles de Calicut peuvent avoir jusqu'à dix maris à la fois (tome III des *Lettres édifiantes*, page 158). Montesquieu (XVI, chap. V) cite cette niaiserie, comme s'il était un article de la Coutume de Paris; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il rend raison de cette loi.

L'auteur de ces *Fragments*, ayant avec quelques amis envoyé un vaisseau dans l'Inde, s'est informé soigneusement si cette loi étonnante existe dans le Calicut; on lui a répondu en haussant les épaules et en riant. En effet, comment imaginer que le peuple le plus policé de toute la côte de Malabar ait une coutume si contraire à celle de tous ses voisins, aux lois de sa religion et à la nature humaine? Comment croire qu'un homme de qualité, un homme de guerre, puisse se résoudre à être le dixième favori de sa femme? A qui appartiendraient les enfants? Quelle source abominable de querelles et de meurtres continuels! Il serait moins ridicule de dire qu'il y a une basse-cour où dix coqs se partagent tranquillement la jouissance d'une poule. Ce conte est aussi absurde que celui dont Hérodote amusait les Grecs, quand il leur disait que toutes les dames de Babylone étaient obligées d'aller au temple vendre leurs faveurs au premier étranger qui voulait les acheter. Un suppôt de l'université de Paris a voulu justifier cette sottise, il n'y a pas réussi.

[a] Voyez l'article BRAMES (art. VII, page 783 et suiv.)

[a] Un jésuite nommé Martin, raconte, dans le cinquième volume des *Lettres curieuses et édifiantes*, que c'est une coutume vers Travancor de faire un fond tous les ans pour le distribuer par le sort. Un Indien, dit-il, fit vœu à saint François Xavier de donner une somme aux jésuites s'il gagnait à cette espèce de loterie. Il eut le gros lot: il fit encore un vœu, et il eut le second lot. Cependant, ajoute le jésuite Martin, cet Indien conserva, ainsi que tous ses compatriotes, une horreur invincible pour la religion des Francs, qu'ils appellent le *franguinisme*. C'était un ingrat. Qu'on joigne à tous ces traits dont les *Lettres curieuses* sont remplies, les miracles attribués à saint François Xavier; ses sermons dans tous les idiomes de l'Inde et du Japon, dès qu'il débarquait dans ces pays; les neuf morts ressuscités par lui; les deux vaisseaux dans lesquels il se trouva en même temps à cent lieues l'un de l'autre, et qu'il préserva de la tempête; son crucifix qui tomba dans la mer, et qui lui fut rapporté par

Avant de quitter le Malabar, quoiqu'il n'entre point du tout dans notre plan de faire l'histoire naturelle de ce pays délicieux, qu'on nous permette seulement d'admirer les cocotiers et l'arbre sensitif. On sait que les cocotiers fournissent à l'homme tout ce qui lui est nécessaire, nourriture et boisson agréable, vêtement, logement, et meubles : c'est le plus beau présent de la nature. L'arbre sensitif, moins connu, produit des fruits qui s'enflent et qui bondissent sous la main qui les touche. Notre herbe sensitive, aussi inexplicable, a beaucoup moins de propriétés. Cet arbre, si nous en croyons quelques naturalistes, se reproduit de lui-même en quelque sens qu'on le coupe. On ne l'a point pourtant mis au rang des animaux zoophytes, comme Leuvenhoeck y a mis ces petits joncs, nommés polypes d'eau douce, qui croissent dans quelques marais, et sur lesquels on a débité tant de fables trop légèrement accréditées. On cherche du merveilleux, il est partout, puisque les moindres ouvrages de la nature sont incompréhensibles. Il n'est pas besoin d'ajouter des fables à ces mystères réels qui frappent nos yeux, et que nous foulons aux pieds.

## ARTICLE XI.

### Suite de la connaissance des côtes de l'Inde.

Enfin on double ce fameux cap de Comor ou Comorin, connu des anciens Romains dès le temps d'Auguste, et alors on est sur cette côte des perles qu'on appelle la *Pêcherie*. C'est de là que les plongeurs indiens fournissaient des perles à l'Orient et à l'Occident. On en trouvait encore beaucoup lorsque les Portugais découvrirent et envahirent ce rivage dans notre seizième siècle. Depuis ce temps-là, cette branche immense de commerce a diminué de jour en jour, soit que les mers plus orientales produisent aujourd'hui des perles d'une plus belle eau, soit que la matière qui les forme ait changé sur la plage de ce promontoire de l'Inde, comme tant de mines d'or, d'argent, et de tous les métaux, se sont épuisées dans tant de terres.

Vous allez alors un peu au nord du huitième degré de l'équateur où vous êtes, et vous voyez à votre droite la Trapobane ou Taprobane des anciens, nommée depuis par les Arabes l'île de Sérindib, et enfin, Ceilan. C'est assez, pour la faire connaître, de dire que le roi de Portugal, Emmanuel, demandant à un de ses capitaines de vaisseau, qui en revenait, si elle méritait sa réputation, cet officier lui répondit : « J'y ai vu une mer « semée de perles, des rivages couverts d'ambre « gris, des forêts d'ébène et de cannelle, des mon- « tagnes de rubis, des cavernes de cristal de ro- « che, et je vous en apporte dans mon vaisseau. » Quelle réponse ! et il n'exagérait pas.

Les Hollandais n'ont pas manqué de chasser les Portugais de cette île des trésors. Il semblait que le Portugal n'eût entrepris tant de pénibles voyages, et conquis tant d'états au fond de l'Asie, que pour les Hollandais. Ceux-ci s'étant rendus maîtres de toutes les côtes de Ceilan, en interdisent l'abord à tous les peuples. Ils ont fait le souverain de l'île leur tributaire ; et il n'est jamais tombé dans l'esprit des raïas, des nababs, et des soubas de l'Inde, de tenter seulement de les en déposséder.

Vous remontez de la côte de Malabar, que nous avons parcourue, à celles de Coromandel et de Bengale, théâtres des guerres entre les princes du pays, et entre la France et l'Angleterre.

Nous ne parlerons plus ici de monarques et de samorins, rois des rois, mais de soubas, de nababs, de raïas. Cette côte de Coromandel est peuplée d'Européans comme celle de Malabar. Ce sont d'abord les Hollandais à Négapatam, qu'ils ont encore enlevé au Portugal, et dont ils ont fait, dit-on, une ville assez florissante.

Plus haut c'est Trauquebar, petit terrain que les Danois ont acheté, et où ils ont fondé une ville plus belle que Négapatam. Près de Trauquebar, les Français avaient le comptoir et le fort de Karical. Les Anglais, au-dessus, celui de Goudelour et celui de Saint-David.

Tout près du fort Saint-David, dans une plaine aride et sans port, les Français ayant, comme les autres, acheté du souba de la province de Décan un petit territoire où ils bâtirent une loge, ils firent, avec le temps, de cette loge une ville considérable : c'est Pondichéri, dont nous avons déjà parlé.

Ce n'était d'abord qu'un comptoir entouré d'une forte haie d'acacias, de palmiers, de cocotiers, d'aloès ; et on appelait cette place la Haie des Limites.

A trente lieues au nord est Madras, comme nous l'avons vu, ce chef-lieu du grand commerce des Anglais. La ville est bâtie en partie des ruines de Méliapour ; et cet ancien Méliapour avait été changé par les Portugais en Saint-Thomé, en l'honneur de saint Thomas Didyme, apôtre. On

un cancre; et qu'on juge si une religion aussi sainte que la nôtre doit être continuellement mêlée de semblables contes.

Ce même Martin, qui a pourtant demeuré long-temps dans l'Inde, ose dire qu'il y a un petit peuple nommé les *Coleries*, dont la loi est que, dans leurs querelles et dans leurs procès, la partie adverse est obligée de faire tout ce que fait l'autre. Celle-ci se crève-t-elle un œil, celle-là est obligée de s'en arracher un. Si un Colerie égorge sa femme et la mange, son adversaire aussitôt assassine et mange la sienne. M. Orm, savant Anglais, qui a vu beaucoup de ces Coleries, assure en propres mots que ces coutumes diaboliques sont absolument inconnues, et que le P. Martin en a menti.

trouve encore dans ces quartiers des restes de Syriens, nommés d'abord chrétiens de Thomas, parce qu'un Thomas, marchand de Syrie et nestorien, était venu s'y établir avec ses facteurs au sixième siècle de notre ère. Bientôt après on ne douta plus que ce nestorien n'eût été saint Thomas Didyme lui-même. On a vu partout des traditions, des croyances publiques, des monuments, des usages, fondés sur de telles équivoques. Les Portugais croyaient que saint Thomas était venu à pied de Jérusalem à la côte de Coromandel, en qualité de charpentier, bâtir un palais magnifique pour le roi Gondafer. Le jésuite Tachard a vu près de Madras l'ouverture que fit saint Thomas au milieu d'une montagne, pour s'échapper par ce trou des mains d'un brachmane qui le poursuivait à grands coups de lance, quoique les brachmanes n'aient jamais donné de coups de lance à personne. Les chrétiens anglais et les chrétiens français se sont détruits, de nos jours, à coups de canon sur ce même terrain que la nature ne semblait pas avoir fait pour eux. Du moins les prétendus chrétiens de saint Thomas étaient des marchands paisibles.

Plus loin est le petit fort de Paliacate, appartenant aux Hollandais. C'est de là qu'ils vont acheter des diamants dans la nababie de Golconde.

A cinquante lieues plus au nord, les Anglais et les Français se disputaient Masulipatan, où se fabriquent les plus belles toiles peintes, et où toutes les nations commerçaient. M. Dupleix obtint du nabab cet établissement entier. On voit que des étrangers ont partagé tout ce rivage, et que les Indiens n'ont rien gardé pour eux sur leur propre territoire.

Quand on a franchi la côte de Coromandel, on est à la hauteur de la grande nababie de Golconde, où sont les plus grands objets de l'avarice, les mines de diamants. Les nababs avaient longtemps empêché les nations étrangères de se faire des établissements fixes dans cette province. Les facteurs anglais et hollandais y venaient d'abord acheter les diamants qu'ils vendaient en Europe.

Les Anglais possédaient au nord de Golconde la petite ville de Calcutta, bâtie par eux sur le Gange dans le Bengale, province qui passe pour la plus belle, la plus riche et la plus délicieuse contrée de l'univers. Pour les Français, ils avaient Chandernagor et un autre petit comptoir sur le Gange. C'est à Chandernagor que M. Dupleix commença sa grande fortune, qu'il perdit depuis. Il y avait équipé pour son compte quinze vaisseaux qui allaient dans tous les ports de l'Asie, avant qu'il fut nommé gouverneur de Pondichéri.

Les Hollandais ont la ville d'Ongli entre Calcutta et Chandernagor. Il est bien à remarquer que, dans toutes ces dernières guerres qui ont bouleversé l'Inde, qui ont mis les Anglais sur le penchant de leur ruine, et qui ont détruit les Français, jamais les Hollandais n'ont pris ouvertement de parti : ils ne se sont point exposés, ils ont joui tranquillement des avantages de leur commerce, sans prétendre former des empires. Ils en possèdent un assez beau à Batavia. On les vit agir en grands guerriers contre les Espagnols et les Portugais ; mais dans ces dernières guerres, ils se sont conduits en négociants habiles.

Observons surtout que tant de peuples de l'Europe ayant de grands vaisseaux armés en guerre sur tous les rivages de l'Inde, il n'y a que les Indiens qui n'en aient point eu, si nous exceptons un seul pirate. Est-ce faiblesse et ignorance du gouvernement ? est-ce mollesse, est-ce confiance dans la bonté de leurs vastes et fertiles terres qui n'ont aucun besoin de nos denrées ? C'est tout cela ensemble.

## ARTICLE XII.

Ce qui se passait dans l'Inde avant l'arrivée du général Lally. Histoire d'Angria ; Anglais détruits dans le Bengale.

Ayant fait connaître, autant que nous l'avons pu dans ce précis, les côtes de l'Inde qui intéressent les nations commerçantes de l'Europe et de l'Asie, commençons par rendre compte d'un service que les Anglais leur rendirent à toutes.

Il y a cent ans qu'un Maratte, nommé Conogé Angria, qui avait commandé quelques barques de sa nation contre les barques de l'empereur des Indes, se fit pirate ; et s'étant retranché vers Bombai, il pilla indifféremment ses compatriotes, ses voisins, et tous les commerçants qui naviguaient dans cette mer. Il s'était aisément emparé sur cette côte de quelques petites îles qui ne sont que des rochers inabordables. Il en fortifia une en creusant des fossés dans le roc. Ses bastions étaient soutenus par des murs épais de dix à douze pieds, et garnis de canons. C'était là qu'il renfermait son butin. Son fils et son petit-fils continuèrent le même métier, et avec plus de succès. Une province entière, derrière Bombai, était soumise à ce dernier Angria. Mille vagabonds marattes, indiens, renégats chrétiens, nègres, étaient venus augmenter cette république de brigands, presque semblable à celle d'Alger. Les Angria faisaient bien voir que la terre et la mer appartiennent à qui sait s'en rendre maître. Nous voyons tour à tour d ux voleurs se former de grandes dominations au nord et au sud de l'Inde : l'un est Abdala vers Caboul ; l'autre Angria vers

Bombai. Et combien de grandes puissances n'ont pas eu d'autres commencements !

Il fallut que l'Angleterre armât consécutivement deux flottes contre ces nouveaux conquérants. L'amiral James, en 1755, commença cette guerre qui en effet en méritait le nom, et l'amiral Watson l'acheva. Le capitaine Clive, depuis si célèbre, y signala ses talents militaires. Toutes les retraites de ces illustres voleurs furent prises l'une après l'autre. On trouva, dans le rocher qui leur servait de capitale, des amas immenses de marchandises; deux cents canons, des arsenaux d'armes de toute espèce, la valeur de cent cinquante millions, monnaie de France, en or, en diamants, en perles, en aromates : ce qu'on rassemblerait à peine dans toute la côte de Coromandel et dans celle du Pérou était caché dans ce rocher. Angria échappa. L'amiral Watson prit sa mère, sa femme, et ses enfants, prisonniers. Il les traita avec humanité, comme on peut bien le croire. Le plus jeune des enfants, entendant dire qu'on n'avait pu trouver Angria, se jeta au cou de l'amiral et lui dit : « Ce sera donc vous qui me servirez de père. » M. Watson se fit expliquer ces paroles par un interprète; elles l'attendrirent jusqu'aux larmes, et en effet il servit de père à toute la famille. Cette action et ce bonheur mémorable étaient compensés dans le chef-lieu des établissements anglais au Bengale, par un désastre plus sensible.

Il s'éleva une querelle entre leur comptoir de Calcutta sur le Gange, et le souba du Bengale. Ce prince crut que les Anglais avaient à Calcutta une garnison considérable, puisqu'ils l'avaient bravé. Cette ville ne renfermait pourtant qu'un conseil de marchands, et environ trois cents soldats. Le plus grand prince de l'Inde marcha contre eux avec soixante mille soldats, trois cents canons, et trois cents éléphants.

Le gouverneur de Calcutta, nommé Drak, était bien différent du fameux amiral Drak. On a dit, on a écrit qu'il était de cette religion nazaréenne primitive, professée par ces respectables Pensylvaniens que nous connaissons sous le nom de *quakers*. Ces primitifs, dont la patrie est Philadelphie dans le Nouveau-Monde, et qui doivent faire rougir le nôtre, ont la même horreur du sang que les brames. Ils regardent la guerre comme un crime. Drak était un marchand très habile et un honnête homme : il avait jusque-là caché sa religion : il se déclara, et le conseil le fit embarquer sur le Gange pour le mettre à couvert.

Qui croirait que les Mogols, au premier assaut, perdirent douze mille hommes? les relations l'ont assuré. Si le fait est vrai, rien ne peut mieux confirmer ce que nous avons tant dit de la supériorité de l'Europe. Mais on ne pouvait résister long-temps : la ville fut prise; tout fut mis aux fers. Il y eut parmi les captifs cent quarante-six Anglais, officiers, et facteurs, conduits dans une prison qu'on appelle le *trou noir*. Ils firent une funeste expérience des effets de l'air enfermé et échauffé, ou plutôt des vapeurs continuellement exhalées de tous les corps, et auxquelles on a donné le nom d'air et d'élément. Cent vingt-trois hommes en moururent en peu d'heures. Bourhave [a], dans sa chimie, rapporte un exemple plus singulier : c'est celui d'un homme qui tomba sur-le-champ en pourriture dans une raffinerie de sucre à l'instant qu'on en eut fermé la porte. Ce pouvoir des vapeurs fait voir la nécessité des ventilateurs, surtout dans les climats chauds, et les dangers mortels qui menacent les corps humains, non seulement dans les prisons, mais dans les spectacles où la foule est pressée, et surtout dans les églises où l'on a l'infâme coutume d'enterrer les morts, et dont il s'exhale une odeur pestilentielle [b].

M. Holwell, gouverneur en second de Calcutta, fut un de ceux qui échappèrent à cette contagion subite. On le mena lui et vingt-deux officiers de la factorerie mourants à Maxadabad, capitale du Bengale. Le souba eut pitié d'eux, et leur fit ôter leurs fers. Holwell lui offrit une rançon : le prince la refusa, en lui disant qu'il avait trop souffert, sans être encore obligé de payer sa liberté.

C'est ce même Holwell qui avait appris non seulement la langue des brames modernes, mais encore celle des anciens brachmanes. C'est lui qui a écrit depuis des mémoires si précieux sur l'Inde, et qui a traduit des morceaux sublimes des premiers livres écrits dans la langue sacrée, plus anciens que ceux du Sanchoniathon de Phénicie, du Mercure de l'Égypte, et des premiers législateurs de la Chine. Les savants brames de Bénarès attribuent à ces livres environ cinq mille ans d'antiquité.

Nous saisissons avec reconnaissance cette occasion de rendre ce que nous devons à un homme

a Les Hollandais écrivent et impriment *Boerhave*; *œ* chez eux se prononce *ou* : mais nous devons écrire suivant notre prononciation. On imprime tous les jours *Westphalie*, *Wirtemberg*, *Wirsbourg*; on ne sait pas que ce caractère *W* est l'*v* consonne des Allemands. Les Allemands prononcent Vestphalie, Virtemberg, Virsbourg.

b A Saulieu, en Bourgogne, au mois de juin 1775, les enfants étant assemblés dans l'église au nombre de soixante pour faire leur première communion, on s'avisa de creuser une fosse dans cette église pour y enterrer le soir même un cadavre : il s'éleva de la fosse où étaient entassés d'anciens cadavres, une exhalaison si maligne, que le curé, le vicaire, quarante enfants, et plusieurs paroissiens qui entraient alors, en moururent, si on en croit les papiers publics. Ce terrible avertissement de ne plus souiller les temples de corps morts sera-t-il encore inutile en France? C'était autrefois un sacrilége : jusqu'à quand cette horreur sera-t-elle un acte de piété?

qui n'a voyagé que pour s'instruire. Il nous a dévoilé ce qui était caché depuis tant de siècles; il a fait plus que les Pythagore et les Apollonius de Tyane. Nous exhortons quiconque veut s'instruire comme lui à lire attentivement les anciennes fables allégoriques, sources primitives de toutes les fables qui ont depuis tenu lieu de vérités en Perse, en Chaldée, en Égypte, en Grèce, et chez les plus petites et les plus misérables hordes, comme chez les plus grandes et les plus florissantes nations. Ces objets sont plus dignes de l'étude du sage * que ces querelles de quelques commis pour de la mousseline et des toiles peintes, dont nous serons obligés, malgré nous, de dire un mot dans le cours de cet ouvrage.

Pour revenir à cette révolution dans l'Inde, le souba, qui s'appelait Suraia-Doula, était un Tartare d'origine. On disait qu'à l'exemple d'Aurengzeb, son dessein était de s'emparer de l'Inde entière : on ne peut douter qu'il ne fût très ambitieux, puisqu'il était à portée de l'être : on ajoute qu'il méprisait son empereur, faible et dur, inappliqué et sans courage, et qu'il haïssait également tous ces marchands étrangers qui venaient profiter des troubles de l'empire, et les augmenter. Dès qu'il eut pris le fort des Anglais, il menaça ceux des Hollandais et des Français : ils se rachetèrent pour des sommes d'argent très modiques dans ce pays; les Français, pour environ six cent mille livres; les Hollandais pour douze cent mille francs, parce qu'ils sont plus riches. Ce prince ne s'occupa point alors à les détruire. Il avait dans ses armées un rival de son ambition, son parent et parent du grand mogol, plus à craindre pour lui qu'une société de marchands. Suraia-Doula pensait d'ailleurs comme plus d'un visir turc, et plus d'un sultan de Constantinople, qui ont voulu chasser quelquefois tous les ambassadeurs des princes d'Europe et toutes leurs factoreries, mais qui leur ont fait payer chèrement le droit de résider en Turquie.

A peine eut-on reçu à Madras la nouvelle du danger où les Anglais étaient sur le Gange, qu'on envoya par mer à leur secours tout ce qu'on put ramasser d'hommes portant les armes.

* Ce n'est pas que nous ayons une foi aveugle pour tout ce que nous débite M. Holwell; il ne faut l'avoir pour personne : mais enfin il nous a démontré que les Gangarides avaient écrit une mythologie, bonne ou mauvaise, il y a cinq mille ans, comme le savant et judicieux jésuite Parennin nous a démontré que les Chinois étaient réunis en corps de peuple vers ces temps-là. Et s'ils l'étaient alors, il fallait bien qu'ils le fussent auparavant : de grandes peuplades ne se forment pas en un jour. Ce n'est donc pas à nous, qui n'étions que des sauvages barbares, quand ces peuples étaient policés et savants, à leur contester leur antiquité. Il se peut que dans la foule des révolutions qui ont dû tout changer sur la terre, l'Europe ait cultivé des arts et connu des sciences avant l'Asie; mais il n'en reste aucun vestige, et l'Asie est pleine d'anciens monuments.

M. de Bussi, qui était dans ces quartiers avec quelques troupes, profita de cette conjoncture; lui et M. Lass s'emparèrent de tous les comptoirs anglais par-delà Masulipatan, sur la côte de la grande province d'Orixa, entre celles de Golconde et de Bengale. Ce succès rendit quelques forces à la compagnie affaiblie qui devait bientôt succomber.

Cependant l'amiral Watson et le colonel Clive, vainqueurs d'Angria et libérateurs de toute la côte du Malabar, venaient aussi au Bengale par la mer de Coromandel. Ils apprirent dans leur route qu'il n'y avait plus de retour pour eux dans la ville de Calcutta qu'en combattant; et ils firent force de voiles. Ainsi la guerre fut partout, en peu de temps, depuis Surate jusqu'aux bouches du Gange, dans un contour d'environ mille lieues, comme elle l'est si souvent en Europe entre tant de princes chrétiens, dont les intérêts se croisent et changent continuellement pour le malheur des hommes.

Quand l'amiral Watson et le colonel Clive arrivèrent à la rade de Calcutta, ils trouvèrent ce bon quaker, gouverneur de la ville, et ceux qui s'étaient sauvés avec lui, retirés dans des barques délabrées sur le Gange : on ne les avait point poursuivis. Le souba avait cent mille soldats, des canons, des éléphants, mais point de bateaux. Les Anglais chassés de Calcutta attendaient patiemment sur le Gange qu'on vînt de Madras à leur secours; l'amiral leur donna des vivres dont ils manquaient. Le colonel, aidé des officiers de la flotte et des matelots qui grossissaient sa petite armée, courut affronter toutes les forces du souba; mais il ne rencontra qu'un raïa, gouverneur de la ville, qui venait à lui à la tête d'un corps considérable : il le mit en fuite. Cet étrange gouverneur, au lieu de se retirer dans sa place, s'en alla porter l'alarme au camp de son prince, en lui disant que les Anglais qu'il avait rencontrés étaient d'une espèce bien différente de ceux qui avaient été pris dans Calcutta.

Le colonel Clive confirma le prince dans cette idée, en lui écrivant ces propres mots, si nous en croyons les mémoires du temps et les papiers publics : « Un amiral anglais qui commande une « flotte invincible, et un soldat, dont le nom est « assez connu de vous, sont venus vous punir de « vos cruautés. Il vaut mieux pour vous nous « faire satisfaction que d'attendre notre ven- « geance. » Il pouvait hasarder ce style audacieux et oriental. Le souba savait bien que son compétiteur, dont nous avons parlé, raïa très puissant dans son armée, et qu'il n'osait faire arrêter, négociait secrètement avec les Anglais. Il ne répondit à cette lettre qu'en livrant une bataille; elle fut

Digitized by Google

indécise entre une armée d'environ quatre-vingt mille combattants et une d'environ quatre mille, moitié Anglais, moitié Cipayes. Alors on négocia, et ce fut à qui serait le plus adroit. Le souba rendit Calcutta et les prisonniers; mais il traitait sous main avec M. de Bussi; et le colonel ou plutôt le général Clive, traitait sourdement de son côté avec le rival du souba. Ce rival s'appelait Jaffer : il voulait perdre le souba son parent, et le détrôner. Le souba voulait perdre les Anglais par les Français, ses nouveaux amis, pour exterminer ensuite ses amis mêmes. Voici les articles du traité singulier que le prince mogol Jaffer signa dans sa tente :

« En présence de Dieu et de son prophète, je « jure d'observer cette convention tant que je vi- « vrai, moi, Jaffer, etc. »

« Les ennemis des Anglais seront les miens, « etc. »

« Pour les indemniser de la perte que Levia- « Oda * leur a fait souffrir, je donnerai cent laks « (c'est vingt-quatre millions de nos livres).

« Pour les simples habitants, cinquante autres « laks (douze millions).

« Pour les Maures et les Gentous au service des « Anglais, vingt laks (quatre millions huit cent « mille livres).

« Pour les Arméniens qui trafiquent à Cal- « cutta, sept laks (seize cent quatre-vingt mille « livres; le tout fesant environ quarante-deux « millions quatre cent quatre-vingt mille livres).

« Je paierai comptant, sans délai, toutes ces « sommes, dès qu'on m'aura fait souba de ces « provinces.

« L'amiral, le colonel, et quatre autres officiers « (qu'il nomme) pourront disposer de cet argent « comme il leur plaira. »

Cet article était stipulé pour les mettre à couvert de tout reproche.

Outre ces présents, le souba, désigné par le colonel Clive, étendait prodigieusement les terres de la compagnie. M. Dupleix n'avait pas, à beaucoup près, obtenu les mêmes avantages, quand il créait des nababs.

On ne voit pas que les officiers anglais aient juré ce traité sur l'Évangile; peut-être ne s'en trouva-t-il point; et d'ailleurs c'était plutôt un billet au porteur qu'un traité.

Le souba Suraia-Doula, de son côté, envoyait des secours réels d'argent à MM. de Bussi et Lass, tandis que son rival ne donnait que des promesses. Il voulut faire tuer Jaffer, mais ce prince se fesait trop bien garder. L'un et l'autre, dans l'excès de leurs haines et de leurs défiances, se jurèrent sur l'*Alcoran* une amitié inviolable.

Le souba, trompé et voulant tromper, mena Jaffer contre la troupe anglaise, que nous n'osons appeller une armée. Enfin, le 30 juin 1756, la bataille décisive se donna entre lui et le colonel Clive. Le souba la perdit : on lui prit son canon, ses éléphants, son bagage, son artillerie. Jaffer était à la tête d'un camp séparé. Il ne combattit point; c'est la prudence des perfides. Si le souba était vainqueur, il s'unissait à lui; si les Anglais l'emportaient, il marchait avec eux. Les vainqueurs poursuivirent le souba; ils entrèrent après lui dans Maxadabad, sa capitale. Le souba s'enfuit, et fut errant misérablement pendant quelques jours. Le colonel Clives salua Jaffer, souba des trois provinces, Bengale, Golconde, et Orixa, qui composaient un des plus beaux royaumes de la terre.

Suraia-Doula, ce prince détrôné, fuyait seul, sans secours, sans espérance. Il apprit qu'il y avait une grotte où vivait un saint faquir (ce sont des moines, des ermites mahométans).

Doula se réfugia dans la grotte de ce saint. Sa surprise fut extrême, quand il reconnut dans le faquir un fripon auquel il avait fait autrefois couper le nez et les deux oreilles. Le prince et le saint se réconcilièrent au moyen de quelque argent; mais, pour en avoir davantage, le faquir dénonça le fugitif à son vainqueur. Doula fut pris, et condamné à la mort par Jaffer : ses prières et ses larmes ne le sauvèrent pas; il fut exécuté impitoyablement, après qu'on lui eut jeté de l'eau sur la tête, par une cérémonie bizarre établie de temps immémorial sur les bords du Gange, à l'eau duquel les peuples ont attribué de singulières propriétés. C'est une espèce de purification imitée depuis par les Égyptiens; c'est l'origine de l'eau lustrale chez les Grecs et chez les Romains, et d'une cérémonie pareille chez des peuples plus nouveaux. On trouva dans les papiers de ce malheureux prince toute sa correspondance avec MM. de Bussi et Lass.

C'est pendant le cours de cette expédition que le général Clive courut à la conquête de Chandernagor, le poste alors le plus important que les Français eussent dans l'Inde, rempli d'une quantité prodigieuse de marchandises, et défendu par cent soixante pièces de canon, cinq cents soldats français, et sept cents noirs.

Clive et Watson n'avaient que quatre cents hommes de plus : cependant au bout de cinq jours il fallut se rendre. La capitulation fut signée d'un côté par le général et l'amiral, et de l'autre par les préposés Fournier, Nicolas, La Potière, et Caillot, le 25 mars 1757. Ces commissaires demandèrent que le vainqueur laissât les jésuites dans la ville;

* C'est le nom du général qui prit Calcutta.

Clive répondit : Les jésuites peuvent aller partout ou ils voudront, hors chez nous.

Les marchandises qu'on trouva dans les magasins furent vendues cent vingt-cinq mille livres sterling (environ deux millions huit cent soixante mille francs). Tous les succès des Anglais dans cette partie de l'Inde furent dus principalement aux soins de ce célèbre Clive. Son nom fut respecté à la cour du grand mogol, qui lui envoya un éléphant chargé de présents magnifiques, et une patente de raïa. Le roi d'Angleterre le créa pair en Irlande. C'est lui qui, dans les derniers débats qui s'élevèrent au sujet de la compagnie des Indes, répondit à ceux qui lui demandaient compte des millions qu'il avait ajoutés à sa gloire : « J'en « ai donné un à mon secrétaire, deux à mes amis, « et j'ai gardé le reste pour moi. » Dans une autre séance il dit : « Nul n'attaquera mon honneur « impunément; mes juges doivent songer à garder « le leur. »

Presque tous les principaux agents de la compagnie anglaise en ont usé de même. Leurs profusions ont égalé leurs richesses. Les actionnaires y perdent, l'Angleterre y gagne, puisqu'au bout de quelques années chacun vient répandre dans sa patrie ce qu'il a pu amasser sur les bords du Gange, et sur les côtes de Coromandel et de Malabar; c'est ainsi que les trésors immenses conquis par l'amiral Anson, en faisant le tour du monde, et ceux que tant d'autres amiraux acquirent par tant de prises, augmentèrent l'opulence de la nation.

Depuis les victoires du lord Clive, les Anglais ont régné dans le Bengale; les nababs qui ont voulu les attaquer ont été repoussés. Mais enfin on a craint à Londres que la compagnie ne périt par l'excès de son bonheur, comme la compagnie française a été détruite par la discorde, la disette, la modicité des secours venus trop tard, les changements continuels de ministres, qui, ne pouvant avoir sur l'Inde que des idées confuses et fausses, changeaient au hasard des ordres donnés aveuglément par leurs prédécesseurs.

Tous les malheurs de la France retombaient nécessairement sur la compagnie. On ne pouvait la secourir efficacement quand on était battu en Allemagne, qu'on perdait le Canada, la Martinique, la Guadeloupe en Amérique, l'île de Gorée en Afrique, tous les établissements sur le Sénégal, que tous les vaisseaux étaient pris, et qu'enfin le roi et les citoyens vendaient leur vaisselle pour payer des soldats; faible ressource dans de si grandes calamités.

## ARTICLE XIII.

Arrivée du général Lally; ses succès, ses traverses. Conduite d'un jésuite nommé Lavaur.

Ce fut dans ces circonstances que le général Lally et le chef d'escadre d'Aché, après avoir séjourné quelque temps à l'île de Bourbon, entrèrent dans la rade de Pondichéri, le 28 avril 1758. Le vaisseau, nommé *le comte de Provence*, qui portait le général, fut salué de coups de canon à boulets, dont il fut très endommagé. Cette étrange méprise, ou cette méchanceté de quelques subalternes, fut d'un très mauvais augure pour les matelots, toujours superstitieux, et même pour Lally, qui ne l'était pas.

Ce commandant avait en perspective le bâton de maréchal de France, qu'il croyait pouvoir obtenir s'il opérait une grande révolution dans l'Inde, et s'il réparait l'honneur des armes françaises, peu soutenu alors dans les autres parties du monde. Sa seconde passion était d'humilier la grandeur anglaise, dont il était l'ennemi implacable.

Dès qu'il fut arrivé, il assiégea trois places : l'une était Goudelour, ville commerçante et défendue par un petit fort à quatre lieues de Pondichéri; la seconde, Saint-David, citadelle bien plus considérable; la troisième, Divicotey, qui se rendit à son approche. Il était flatteur pour lui d'avoir sous ses ordres, dans ses premières expéditions, un comte d'Estaing, descendant de ce d'Estaing qui sauva la vie à Philippe-Auguste à la bataille de Bevines, et qui transmit à sa maison les armoiries des rois de France; un Crillon, arrière-petit-fils de ce Crillon surnommé *le Brave*, digne d'être aimé du grand Henri IV; un Montmorency, un Coulans, dont la maison est si ancienne et si illustre; un La Fare, et plusieurs autres officiers de la première qualité. Ce n'était pas l'usage qu'on fit servir des jeunes gens d'un grand nom dans l'Inde. Il est vrai qu'il eût fallu avec eux plus de troupes et plus d'argent. Cependant le comte d'Estaing avait investi Goudelour, et le surlendemain la place s'était rendue au général Lally, qui, suivi de cette florissante jeunesse, alla sur-le-champ mettre le siége devant l'importante place de Saint-David.

Il n'y avait pas un moment de perdu chez les deux nations rivales : pendant que l'on prenait Goudelour, une flotte anglaise, commandée par l'amiral Pococke, attaquait celle du comte d'Aché à la rade de Pondichéri. Des hommes blessés ou tués, des mâts brisés, des voiles déchirées, des agrès rompus, furent tout l'effet de cette bataille indécise. Les deux flottes endommagées restèrent

dans ces parages également hors d'état de se nuire. La française était la plus maltraitée : elle n'avait que quarante morts; mais cinq cents hommes étaient blessés : le comte d'Aché et son capitaine l'étaient aussi; et après la bataille on eut encore le malheur de perdre un vaisseau de soixante et quatorze canons qui échoua sur la côte [1]. Mais une preuve évidente que l'amiral français [2] partagea avec l'amiral anglais l'honneur de la journée, c'est que l'Anglais ne tenta point de jeter du secours dans le fort Saint-David assiégé.

Tout s'opposait dans Pondichéri à l'entreprise du général. Rien n'était prêt pour le seconder. Il demandait des bombes, des mortiers, des outils de toute espèce; on n'en avait point. Le siége traînait en longueur, on commençait à craindre l'affront de l'abandonner; l'argent même manquait. Les deux millions apportés sur la flotte, et remis au trésor de la compagnie, étaient déjà consommés; le conseil marchand de Pondichéri avait cru nécessaire de payer des dettes pressantes pour ranimer un crédit expiré : il avait mandé à Paris que si l'on ne le secourait pas de dix millions, tout était perdu. Le gouverneur de Pondichéri pour l'administration marchande, successeur de Godeheu, écrivait au général, le 24 mai, ce billet qu'il reçut à la tranchée.

« Mes ressources sont épuisées, et nous n'a-« vons plus rien à attendre que d'un succès. Où « en trouverai-je de suffisantes dans un pays « ruiné par quinze ans de guerre, pour fournir « aux dépenses de votre armée, et aux besoins « d'une escadre par laquelle nous attendions bien « des espèces de secours, et qui se trouve au con-« traire dénuée de tout? »

Ce seul billet explique la cause de tous les désastres qu'on avait éprouvés, et de tous ceux qui suivirent. Plus la disette de toutes les choses nécessaires se fesait sentir dans la ville, plus on blâmait le général d'avoir entrepris le siége de Saint-David.

Malgré tant de traverses et tant d'obstacles, le général emporte, l'épée à la main, quatre forts qui couvraient Saint-David, et force le commandant anglais à se rendre. On trouva dans la place cent quatre-vingts canons, des provisions de toute espèce dont on manquait à Pondichéri, et de l'argent dont on manquait encore davantage. Il y avait trois cent mille livres en espèces et autant en effets, qui furent remis au trésorier de la compagnie. Nous ne spécifions ici que les faits dont tous les partis conviennent.

Le comte de Lally fit démolir cette forteresse et toutes les métairies voisines. C'était un ordre du ministère, ordre dangereux qui attira bientôt de tristes représailles. Le fort Saint-David pris, le général disposa tout sur-le-champ pour la conquête de Madras. Il écrivit à M. de Bussi, qui était alors au fond du Décan : « Dès que je serai « maître de Madras, je me porte sur le Gauge, « soit par terre soit par mer. Ma politique est « dans ces cinq mots : *Plus d'Anglais dans la « péninsule.* » Son ardeur ne put alors être satisfaite; la flotte n'était pas en état de le seconder. Elle venait d'essuyer un second combat naval le 2 juillet 1758, à la vue de Pondichéri, plus désavantageux encore que le premier. Le comte d'Aché y avait reçu deux blessures; et, dans ce combat meurtrier, il avait soutenu avec cinq vaisseaux délabrés les efforts d'une armée navale plus forte que la sienne. Il quitte l'Inde, le 2 septembre, malgré les efforts que fesaient pour le retenir, le général, les principaux officiers de l'armée, les membres du conseil, et part pour l'Ile de France, où il croyait sans doute que sa présence serait plus utile et sa flotte plus en sûreté.

A l'entrée de la côte de Coromandel est une assez belle province qu'on nomme Tanjaour. Le raïa de ce pays, à qui les Français et les Anglais donnaient le nom de roi, était un prince très riche. La compagnie prétendait que ce prince lui devait environ treize millions de France.

Le gouverneur de Pondichéri, pour la compagnie, exigea du général qu'il allât redemander cet argent l'épée à la main. Un jésuite français, nommé Lavaur, supérieur de la mission des Indes, lui disait et lui écrivait « que la Providence bé-« nissait ce projet d'une manière sensible. » Nous serons obligés de parler encore de ce jésuite, qui a joué un grand et funeste rôle dans toutes ces aventures. Il suffit de dire à présent que le général, dans sa route, passa sur les terres d'un autre petit prince, dont les neveux avaient offert depuis peu à la compagnie quatre laks de roupies, environ un million, pour avoir le petit état de leur oncle, et le chasser du pays. Le jésuite exhorta vivement le comte de Lally à cette bonne œuvre. Voici mot pour mot une de ses lettres : « La loi des successions dans ce pays-ci est la loi « du plus fort. Il ne faut pas regarder l'expulsion « d'un prince sur le même pied qu'on la regar-« derait en Europe. »

Il lui disait dans une autre lettre : « Il ne faut « pas travailler pour la seule gloire des armes de

[1] Ce vaisseau était celui du capitaine Bouvet, officier de la compagnie. Il avait montré dans cette bataille un courage et une habileté qui eussent fait honneur à l'officier de marine le plus expérimenté. K.

[2] Nous donnons le nom d'amiral au chef d'escadre, parce que c'est le titre des chefs d'escadre anglais. Le grand amiral est en Angleterre ce qu'est l'amiral en France.

« sa majesté. A bon entendeur, demi-mot. » Ces traits font connaître l'esprit du pays et celui du jésuite.

Le prince de Tanjaour eut recours aux Anglais de Madras. Ils se disposèrent à faire une diversion; il eut le temps de faire entrer d'autres troupes auxiliaires dans sa ville capitale menacée d'un siége. La petite armée française ne reçut de Pondichéri ni les vivres, ni les munitions nécessaires: on fut forcé d'abandonner cette entreprise; la Providence ne la bénissait pas autant que le jésuite le prétendait. La compagnie n'eut ni l'argent du prince ni celui des deux neveux qui voulaient déposséder leur oncle.

Comme on préparait la reinalte, un nègre du pays, commandant d'une troupe de cavaliers nègres dans le Tanjaour, vint se présenter à la garde avancée du camp des Français, suivi de cinquante cavaliers, il dit qu'il voulait parler au général, et prendre parti à son service. Le comte, qui était au lit, sortit de sa tente presque nu, tenant un bâton d'épine à la main. Le capitaine nègre lui porte sur-le-champ un coup de sabre qu'à peine il put parer: les autres cavaliers nègres fondent sur lui. La garde du général accourut dans l'instant même; on tua presque tous ces assassins. Ce fut l'unique fruit de cette expédition du Tanjaour, mais du moins les troupes, à qui les vivres manquaient, avaient vécu pendant quelques mois aux dépens des ennemis.

## ARTICLE XIV.

**Le comte de Lally prend Arcate, assiége Madras. Commencement de ses malheurs.**

Enfin, malgré l'éloignement de la flotte française, conduite par le comte d'Aché aux îles de Bourbon et de France, le général chasse les Anglais de tous les postes qu'ils occupaient dans les environs d'Arcate, s'empare de cette ville, et n'est arrêté dans ses conquêtes que par l'impossibilité où il se trouva de payer les noirs qui fesaient partie de son armée. Cependant il reprend son projet favori d'assiéger Madras.

Vous avez trop peu d'argent et de vivres, lui disait-on; il répondait: Nous en prendrons dans la ville. Quelques membres du conseil de Pondichéri, joints aux plus riches habitants, prêtèrent trente-quatre mille roupies, environ quatre-vingt-deux mille livres. Les fermiers des villages, ou aidées [a] de la compagnie, avancèrent quelque argent. Le général fournit seul soixante mille roupies. On fit des marches forcées, on arriva devant cette ville qui ne s'y attendait pas.

Madras, comme l'on sait, est partagée en deux parties fort différentes l'une de l'autre: la première, où est le fort Saint-George, était très bien fortifiée depuis l'expédition de La Bourdonnais. La seconde, beaucoup plus grande, est peuplée de négocians de toutes les nations. On l'appelle *la ville Noire*, parce qu'en effet les noirs y sont les plus nombreux. Le grand espace qu'elle occupe n'a pas permis qu'on la fortifiât; une muraille et un fossé fesaient sa défense. Cette grande ville très riche fut surprise et pillée.

On imagine assez tous les excès, toutes les barbaries où s'emporte alors le soldat qui n'a plus de frein, et qui regarde comme son droit incontestable le meurtre, le viol, l'incendie, la rapine. Les officiers les continrent autant qu'ils le purent [1]; mais ce qui les arrêta le plus, c'est qu'à peine étaient-ils entrés dans cette ville basse, il fallut s'y défendre. La garnison de Madras tomba sur eux; on se battit de rue en rue; maisons, jardins, temples chrétiens, indiens, et maures, furent autant de champs de bataille où les assaillants, chargés de butin, combattaient en désordre ceux qui venaient leur arracher leur proie. Le comte d'Estaing accourut le premier contre une troupe anglaise qui marchait dans la grande rue. Le bataillon de Lorraine qu'il commandait n'était pas encore rassemblé; il combattait presque seul, et fut fait prisonnier: malheur qui lui en attira de plus grands; car étant depuis pris par les Anglais sur mer, et transporté en Angleterre, il fut plongé à Portsmouth dans une prison affreuse: traitement indigne de son nom, de son courage, de nos mœurs, et de la générosité anglaise.

La prise du comte d'Estaing, au commencement du combat pouvait entraîner la perte de la petite armée qui, après avoir surpris la ville Noire, était surprise à son tour. Le général, accompagné de toute cette noblesse française dont nous avons parlé, rétablit l'ordre. On poussa les Anglais jusqu'à un pont établi entre le fort Saint-George et la ville Noire. Si le général eût été secondé, on eût pu couper toute la garnison anglaise, et le fort serait resté sans défense. Le chevalier de Crillon seul courut avec une petite troupe à ce pont, où il tua cinquante Anglais; on y fit trente-trois prisonniers, on resta maître de la ville.

L'espérance de prendre bientôt le fort Saint-

[a] *Aidée* est un mot arabe conservé en Espagne. Les Arabes qui allèrent dans l'Inde y introduisirent plusieurs termes de leur langue. Une étymologie bien avérée sert quelquefois à prouver les émigrations des peuples.

[1] Oui, plusieurs; mais quelques uns se livrèrent aux mêmes excès que les soldats: on en vit se colleter et se battre à coups de poing avec ces soldats. C'est ce que j'ai entendu attester à M. de Voltaire par des officiers mêmes et par d'autres particuliers témoins oculaires.

(*Note de Wagnière, secrétaire de Voltaire.*)

George, ainsi que l'avait pris La Bourdonnais, anima tous les officiers; et, ce qui est singulier, cinq ou six mille habitants de Pondichéri accoururent à cette expédition, quelques-uns pour piller, d'autres par curiosité, comme on va à une fête. Les assiégeants n'étaient composés que de deux mille sept cents Européens d'infanterie, et de trois cents cavaliers. Ils n'avaient que dix mortiers et vingt canons. La ville était défendue par seize cents Européens et deux mille cinq cents Cipayes; ainsi les assiégés étaient plus forts d'onze cents hommes. Il est reçu dans la tactique qu'il faut d'ordinaire cinq assiégeants contre un assiégé. Les exemples d'une prise de ville par un nombre égal au nombre qui la défend sont très rares : réussir sans provisions est plus rare encore.

Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que deux cents déserteurs français passèrent dans le fort Saint-George. Il n'est point d'armées où la désertion soit plus fréquente que dans les armées françaises, soit inquiétude naturelle de la nation, soit espérance d'être mieux traité ailleurs. Ces déserteurs paraissaient quelquefois sur les remparts tenant une bouteille de vin dans une main et une bourse dans l'autre; ils exhortaient leurs compatriotes à les imiter. On voyait pour la première fois la dixième partie d'une armée assiégeante réfugiée dans la ville assiégée.

Le siége de Madras, entrepris avec allégresse, fut bientôt regardé comme impraticable par tout le monde. M. Pigot, mandataire de la compagnie anglaise et gouverneur de la ville, promit cinquante mille roupies à la garnison si elle se défendait bien; et il tint parole. Celui qui récompense ainsi est mieux servi que celui qui n'a point d'argent. Cependant le comte de Lally avait repoussé et battu quatre fois un corps de cinq mille hommes envoyé au secours de la place : on avait fait une brèche considérable, et il se disposait à tenter un assaut. Mais dans le temps même qu'on se préparait à une action si audacieuse, il parut dans le port de Madras six vaisseaux de guerre, détachés de la flotte anglaise qui était alors vers Bombai. Ces vaisseaux apportaient des renforts d'hommes et de munitions. A leur vue, l'officier qui commandait la tranchée la quitta. Il fallut quitter le siége en hâte, et aller défendre Pondichéri, que les Anglais pouvaient attaquer plus aisément encore que l'on n'avait attaqué Madras.

Il ne s'agissait plus alors d'aller faire des conquêtes auprès du Gange. Lally ramena sa petite armée diminuée et découragée dans Pondichéri plus découragé encore. Il n'y trouva que des ennemis de sa personne qui lui firent plus de mal que les Anglais ne lui en pouvaient faire. Presque tout le conseil et tous les employés de la compagnie, irrités contre lui, insultaient à son malheur. Il s'était attiré leur haine par des reproches durs et violents, par des lettres injurieuses que lui dictait le dépit de n'être pas assez secondé dans ses entreprises. Ce n'est pas qu'il ne sût très bien que tout commandant qui n'a qu'une autorité limitée doit ménager un conseil qui la partage; que s'il fait des actions de vigueur, il doit avoir des paroles de douceur : mais les contradictions continuelles l'aigrissaient, et la place même qu'il occupait lui attirait la mauvaise volonté de presque toute une colonie qu'il était venu défendre.

On est toujours ulcéré, sans même qu'on s'en aperçoive, de se voir sous les ordres d'un étranger. L'aliénation des esprits augmentait par les instructions mêmes envoyées de la cour au général. Il avait ordre de veiller sur la conduite du conseil; les directeurs de la compagnie des Indes à Paris, lui avaient donné des notes sur les abus inséparables d'une administation si éloignée. Eût-il été le plus doux des hommes, il aurait été bal. Sa lettre écrite le 14 février à M. de Leirit, gouverneur de Pondichéri, avant la levée du siége de Madras, rendait cette haine implacable. La lettre finissait par ces mots : « J'irais plutôt commander les Cafres « de Madagascar que de rester dans votre Sodome, « qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne « détruise tôt ou tard, au défaut de celui du ciel. »

Le mauvais succès de Madras envenima toutes ces plaies. On ne lui pardonna point d'avoir été malheureux; et de son côté il ne pardonna point à ceux qui le haïssaient. Des officiers joignirent bientôt leurs voix à ce cri général; surtout ceux du bataillon de l'Inde, troupe appartenante à la compagnie, furent les plus aigris. Ils surent malheureusement ce que portait l'instruction du ministère. « Vous aurez l'attention de ne confier « aucune expédition aux seules troupes de la « compagnie. Il est à craindre que l'esprit d'insu- « bordination, d'indiscipline, et de cupidité, leur « fasse commettre des fautes; et il est de la sagesse « de les prévenir pour n'avoir pas à les punir. » Tout concourut donc à rendre le général odieux, sans le faire respecter.

Avant d'aller à Madras, toujours rempli du projet de chasser les Anglais de l'Inde, mais manquant de tout ce qui était nécessaire pour de si grands efforts, il pria le brigadier de Bussi de lui prêter cinq millions dont il serait la seule caution. M. de Bussi, en homme sage, ne jugea point à propos de hasarder une somme si forte, payable sur des conquêtes si incertaines; il prévit qu'une lettre de change signée Lally, remboursable dans Madras ou dans Calcutta, ne serait jamais acceptée par les Anglais. Il est des circonstances où, si vous prêtez votre argent, vous vous faites un ennemi

secret ; refusez-le, vous avez un ennemi ouvert. L'indiscrétion de la demande et la nécessité du refus firent naître entre le général et le brigadier une aversion qui dégénéra en une haine irréconciliable, et qui ne servit pas à rétablir les affaires de la colonie. Plusieurs autres officiers se plaignirent amèrement. On se déchaîna contre le général, on l'accabla de reproches, de lettres anonymes, de satires. Il en tomba malade de chagrin : quelque temps après, la fièvre et de fréquents transports au cerveau le troublèrent pendant quatre mois, et pour consolation on lui insultait encore.

## ARTICLE XV.

### Malheurs nouveaux de la compagnie des Indes.

Dans cet état, non moins triste que celui de Pondichéri, le général formait de nouveaux projets de campagne. Il envoya au secours de l'établissement très considérable de Masulipatan, à soixante lieues au nord de Madras, M. de Moracin, officier dans le civil et dans le militaire, homme de tête et de résolution, capable d'affronter la flotte anglaise, maîtresse de la mer, et de lui échapper. Moracin était un de ses ennemis les plus déclarés et les plus ardents. Le général était réduit à ne pouvoir guère en employer d'autres. Cet officier, membre du conseil, partit avec cinq cents hommes, tant Cipayes que matelots ; mais Masulipatan était déjà pris [a]. Moracin alla, quatre-vingts lieues plus loin, sur un vaisseau qui lui appartenait, faire la guerre à un raïa qui devait de l'argent à la compagnie ; il perdit quatre cents hommes et son argent.

Quels étaient donc ces princes à qui un particuliers d'Europe venait redemander quelques milliers de roupies à main armée?

Un autre exemple bien plus étrange du gouvernement indien mérite plus d'attention.

Pondichéri et Madras sont, comme on l'a déjà dit, sur la côte de la grande nababie de Carnate, que les Européans appellent toujours un royaume. Le parti anglais, avec cinq ou six cents hommes de sa nation, tout au plus, et le parti français, avec le même nombre de la sienne, protégeaient depuis long-temps chacun son nabab ; et c'était toujours à qui ferait un souverain.

[a] M. de Lally avait donné l'ordre en décembre, étant encore devant Madras ; il ne fut exécuté qu'après son retour, et dans le mois de mars. Cependant le secours n'arriva que deux jours après la prise de la place. Mais nous nous garderons bien d'entrer dans tous les petits détails des querelles entre MM. de Lally et de Morscin, entre MM. de Moracin et de Leirit, entre tant de plaintes réciproques. S'il fallait détailler toutes ces misères de tant d'Européans transplantés dans l'Inde, on ferait un livre beaucoup plus gros que l'*Encyclopédie*. On ne saurait trop étendre les sciences, et trop resserrer le tableau des faiblesses humaines

Le chevalier de Soupire maréchal de camp, était depuis long-temps dans la province d'Arcate avec quelques soldats français, quelques noirs, et quelques Cipayes mal armés et mal payés. Le chevalier de Soupire se plaignait aussi qu'ils ne fussent point vêtus ; mais ce n'est pas un grand mal dans la zone torride. Il y a dans cette province un poste qu'on dit de la plus grande importance ; c'est la forteresse de Vandavachi, qui couvrait les établissements des Français. Vandavachi est situé dans une petite île formée par des rivières. La colonie française était encore maîtresse de cette place : les Anglais vinrent pour l'attaquer. Le comte de Lally marcha pour la secourir avec quatre cents hommes, et les Anglais n'osèrent l'attendre. Ils revinrent quelques mois après au nombre de deux cents Européans et de quatre mille noirs ; et M. de Geogbegan, avec onze cents hommes seulement, remporta sur eux une victoire complète.

Une chose qu'on ne voit guère que dans ce pays-là, c'est que les deux nababs pour lesquels on combattait étaient chacun à cent lieues du champ de bataille. Pondichéri respirait un peu après ce petit succès. Mais l'armée navale du comte d'Aché ayant reparu sur la côte, elle fut encore attaquée par l'amiral Pococke, et plus maltraitée dans cette troisième bataille que dans les premières ; car un de ses grands vaisseaux de guerre prit feu, et la mâture fut brûlée ; quatre vaisseaux de la compagnie s'enfuirent. Cependant l'amiral français échappa à l'amiral anglais, qui, malgré la supériorité du nombre et de la marine, ne put prendre aucun de ses vaisseaux.

Le comte d'Aché alors voulut repartir pour les îles de Bourbon et de France. Les officiers de l'armée, le conseil de Pondichéri, protestèrent contre le départ de l'amiral, et le rendirent responsable de la ruine de la compagnie : tous croyaient alors que le départ de la flotte était la perte de Pondichéri ; l'amiral les laissa protester ; il donna le peu d'argent qu'il avait apporté, et débarqua environ huit cents hommes ; aussitôt il alla se radouber à l'île de France. Pondichéri, sans munitions, sans vivres, resta dans la discorde et dans la consternation. Le passé, le présent, et l'avenir, étaient effrayants.

Les troupes qui couvraient Pondichéri se révoltèrent. Ce ne fut point une de ces séditions tumultueuses qui commencent sans raison et qui finissent de même. La nécessité sembla les plonger dans ce parti, le seul qui leur restait pour être payés et pour avoir de quoi subsister. Donnez-nous, disaient-elles, du pain et notre solde, ou nous allons en demander aux Anglais. Les soldats en corps écrivirent au général qu'ils attendraient quatre jours, mais qu'au bout de ce temps, toutes

Digitized by Google

leurs ressources étant épuisées, ils passeraient à Madras.

On a prétendu que cette révolte avait été fomentée par un jésuite missionnaire nommé Saint-Estevan, jaloux de son supérieur, le P. Lavaur, qui de son côté trahissait le général autant que le missionnaire Saint-Estevan les trahissait tous deux. Cette conduite ne s'accorde pas avec ce zèle pur qui éclate dans les *Lettres édifiantes*, et avec la foule de miracles dont le Seigneur a récompensé ce zèle.

Quoi qu'il en soit, il fallut trouver de l'argent: on n'apaise point les séditions dans l'Inde avec des paroles. Le directeur de la Monnaie, nommé Boyleau, donna le peu qui lui restait de matières d'or et d'argent. Le chevalier de Crillon prêta quatre mille roupies, M. de Gadeville autant. M. de Lally, qui avait heureusement cinquante mille francs chez lui, les donna, et engagea même le jésuite Lavaur, son ennemi secret, à prêter trente-six mille livres de l'argent qu'il réservait pour son usage ou pour ses missions, le tout remboursable par la compagnie, si elle était en état de le faire. On devait aux troupes dix mois de paie, et cette paie était forte : elle montait à plus d'un écu par jour pour chaque cavalier, et à treize sous pour les soldats. Nous savons combien ces détails sont petits; mais nous sentons qu'ils sont nécessaires.

La révolte ne fut apaisée qu'au bout de sept jours; la bonne volonté du soldat en fut affaiblie. Les Anglais revinrent à ce lieu fatal de Vandavachi; ils livrèrent dans cet endroit une seconde bataille qu'ils gagnèrent complètement. M. de Bussi y fut fait prisonnier : tout fut désespéré alors.

Après cette défaite la cavalerie se révolta encore, et voulut passer aux Anglais; aimant mieux servir les vainqueurs dont elle était sûre d'être bien payée, que les vaincus qui lui devaient encore une grande partie de sa solde. Le général la ramena une seconde fois avec son argent; mais il ne put empêcher que plusieurs cavaliers ne désertassent [a].

Les désastres se suivirent rapidement pendant une année entière. La colonie perdit tous ses postes; les troupes noires, les Cipayes, les Européens, désertaient en foule. On avait eu recours à ces Marattes que chaque parti emploie tour à tour dans tout le Mogol; nous les avons comparés aux Suisses; mais s'ils vendent comme eux leurs services, et s'ils ont quelque chose de leur valeur, ils n'en ont pas la fidélité.

Les missionnaires se mêlent de tout dans cette partie de l'Inde : un d'eux, qui était Portugais et décoré du titre d'évêque d'Halicarnasse, avait amené deux mille Marattes. Ils ne combattirent point à la journée de Vandavachi; mais pour faire quelque exploit de guerre, ils pillèrent tous les villages appartenant encore à la France, et partagèrent le butin avec l'évêque [a].

Nous ne prétendons pas faire un journal de toutes les minuties du brigandage, et détailler les malheurs particuliers qui précédèrent la prise de Pondichéri et le malheur général. Quand une peste a détruit une peuplade, à quoi bon fatiguer les vivants du récit de tous les symptômes qui ont emporté tant de morts? Il nous suffira de dire que le général Lally se retira dans Pondichéri, et que les Anglais bloquèrent bientôt cette capitale.

## ARTICLE XVI.

**Aventure extraordinaire dans Surate. Les Anglais y dominent.**

Pendant que la colonie française était dans le trouble et dans la détresse, les Anglais donnèrent dans l'Inde, à cinq cents lieues de Pondichéri, un exemple qui tint toute l'Asie attentive.

Surate, ou Surat, au fond du golfe de Cambaie, était, depuis Tamerlan, le grand marché de l'Inde, de la Perse, et de la Tartarie : les Chinois même y avaient envoyé souvent des marchandises. Elle conservait encore un très grand lustre, habitée principalement par des Arméniens et par des Juifs, courtiers de toutes les nations; et chaque nation y avait son comptoir. C'était là que se ren-

[a] Quelle est donc cette fureur de désertion? L'amour de la patrie se perd-il à mesure qu'on s'éloigne d'elle? Le soldat, qui tirait hier sur les ennemis, tire demain sur ses compatriotes; il s'est fait un nouveau devoir de tuer d'autres hommes, ou d'être tué par eux. Mais pourquoi y avait-il tant de Suisses dans les troupes anglaises, et pas un dans les troupes de France? Pourquoi, parmi ces Suisses, unis à la France par tant de traités, s'est-il trouvé tant d'officiers et de soldats qui ont servi les Anglais contre cette même France en Amérique et en Asie?

D'où vient enfin qu'en Europe, pendant la paix même, des milliers de Français ont quitté leurs drapeaux pour toucher la même paie de l'étranger? Les Allemands désertent aussi, les Espagnols rarement, les Anglais presque jamais. Il est inouï qu'un Turc et un Russe désertent.

Dans la retraite des dix mille, au milieu des plus grands dangers et des fatigues les plus décourageantes, aucun Grec ne déserta. Ils n'étaient pourtant que des mercenaires, officiers et soldats, qui s'étaient vendus pour un peu d'argent au jeune Cyrus, à un rebelle, à un usurpateur. C'est au lecteur, et surtout au militaire éclairé, de trouver la cause et le remède de cette maladie contagieuse, plus commune aux Français qu'aux autres nations depuis plusieurs années, dans la guerre comme pendant la paix.

[a] Un évêque latin de la ville grecque d'Halicarnasse qui appartient aux Turcs! un évêque d'Halicarnasse qui prêche et qui pille! et qu'on dise, après cela, que ce monde ne se gouverne pas par des contradictions! Cet homme s'appelait Norogna; c'était un cordelier de Goa, qui s'était enfui à Rome, où il avait obtenu un titre d'évêque missionnaire. M. de Lally lui disait quelquefois : « Mon cher prélat, comment « as-tu fait pour n'être pas brûlé ou pendu? »

daient tous les sujets mahométans du grand mogol, qui voulaient faire le pèlerinage de la Mecque. Un seul grand vaisseau que l'empereur entretenait à l'embouchure de la rivière qui passe à Surate, transportait de là les pèlerins à la mer Rouge. Ce vaisseau et les autres petits navires indiens étaient sous les ordres d'un Cafre, qui avait amené une colonie de Cafres à Surate.

Cet étranger mourut, et son fils obtint sa place. Deux Cafres, amiraux du grand mogol, l'un après l'autre, sans qu'on ait pu savoir de quel côté d'Afrique étaient ces hommes! rien ne démontre mieux combien le Mogol était mal gouverné, et par conséquent malheureux. Le fils exerçait un empire tyrannique dans Surate. Le gouverneur ne pouvait lui résister. Tous les marchands gémissaient sous les redoublements continuels de ses extorsions. Il rançonnait tous les pèlerins de la Mecque. Telle était la faiblesse du grand mogol Alumgir dans toutes les parties de l'administration; et c'est ainsi que les empires périssent.

Enfin les pèlerins de la Mecque, les Arméniens, les Juifs, tous les habitants se réunirent pour demander aux Anglais leur protection contre un Cafre que le successeur de Tamerlan n'osait punir. L'amiral Pococke, qui était alors à Bombai, envoya deux vaisseaux de guerre à Surate. Ce secours suffit avec les troupes commandées par le capitaine Maitland, qui marcha à la tête de huit cents Anglais et de quinze cents Cipayes.

L'amiral et son parti se retranchèrent dans les jardins du comptoir français, au-delà d'une porte de la ville. Il était naturel que les Anglais le poursuivant, les Français lui donnassent un asile.

On canonna, on bombarda cette retraite. Il y avait plusieurs factions dans Surate; et il était à craindre qu'une de ces factions n'appelât les Marattes, qui sont toujours prêts à profiter des divisions de l'empire. Enfin on s'accommoda, on se réunit avec les Anglais; les portes du château leur furent ouvertes. Le comptoir de France, dans la ville, ne fut pas garanti du pillage, mais aucun des employés ne fut tué, et la journée ne coûta la vie qu'à cent personnes du parti de l'amiral, et à vingt soldats du capitaine Maitland.

Les Cafres se retirèrent où ils purent. S'il était rare qu'un homme de cette nation eût été amiral de l'empire, il y eut une chose plus rare encore, c'est que l'empereur donna le titre et les appointements d'amiral à la compagnie anglaise. Cette place valait trois laks de roupies et quelques droits. Le tout montait à huit cent mille francs par an. La facilité d'attirer à elle tout le commerce de Surate lui valait vingt fois davantage.

Cette aventure étrange semblait affermir la puissance et l'élévation des Anglais dans l'Inde, du moins pour un très long temps; et la compagnie de Pondichéri descendait à grands pas vers sa destruction.

## ARTICLE XVII.

### Prise et destruction de Pondichéri.

Pendant que l'armée anglaise s'avançait vers l'occident, et qu'une nouvelle flotte menaçait la ville à l'orient, le comte de Lally avait peu de soldats. Il se servit d'une ruse assez ordinaire dans la guerre et dans la vie civile : c'est de paraître avoir plus qu'on n'a. Il commanda une parade sous les murs de la ville du côté de la mer. Il ordonna que tous les employés de la compagnie y parussent comme soldats, en uniforme, pour en imposer à la flotte ennemie qui était à la rade.

Le conseil de Pondichéri et tous les employés vinrent lui déclarer qu'ils ne pouvaient obéir à cet ordre. Les employés dirent qu'ils ne reconnaissaient pour leur commandant que le gouverneur établi par la compagnie. Tout bourgeois, d'ordinaire, se croit avili d'être soldat, quoique en effet ce soient les soldats qui donnent les empires. Mais la véritable raison est qu'on voulait contrarier en tout celui qui avait encouru la haine publique.

Ce fut la troisième révolte [a] qu'il essuya en peu de jours. Il ne punit les chefs de la cabale qu'en les fesant sortir de la ville; mais il joignit à cette peine si modérée des paroles accablantes qui ne s'oublient jamais, et qui reviennent bien fortement au cœur lorsqu'on peut s'en venger. De plus, le général défendit au conseil de s'assembler sans son ordre. L'animosité de cette compagnie fut aussi grande que celle des parlements de France l'était alors contre les commandants qui leur apportaient des ordres sévères de la cour, et souvent des ordres contradictoires. Il eut donc à combattre les citoyens et les ennemis.

La place manquait de vivres. Il fit rechercher dans toutes les maisons le peu de superflu qu'on y pourrait trouver pour fournir aux troupes une subsistance nécessaire. On commença par celle du général; mais on prétendit que ceux qui étaient chargés de ce triste détail n'en usaient pas avec assez de discrétion chez les officiers principaux, dont le nom ou la personne méritait des ménagements. Les cœurs déjà trop irrités furent ulcérés au dernier point : on criait à la tyrannie. M. Dubois, intendant de l'armée, qui remplit ce devoir, de-

[a] Dans une de ces révoltes, une troupe de grenadiers armés de sabres pénètre dans la chambre du général, et lui demande de l'argent avec insolence : Lally seul les charges l'épée à la main, et les chasse de sa chambre : on a imprimé depuis qu'il était un lâche.

vint l'objet de l'exécration publique. Quand des ennemis vainqueurs ordonnent une telle recherche, personne n'ose murmurer; mais lorsque le général l'ordonnait pour sauver la ville, tout s'élevait contre lui.

L'officier était réduit à une demi-livre de riz par jour, le soldat à quatre onces *. La ville n'avait plus que trois cents soldats noirs et sept cents Français pressés par la faim, pour se défendre contre quatre mille soldats d'Europe et dix mille noirs. Il fallait bien se rendre. Lally, désespéré, agité de convulsions, l'esprit accablé et égaré, voulut renoncer au commandement, et en charger le brigadier de Landivisian, qui se garda bien d'accepter un poste si délicat et si funeste. Lally fut réduit à ordonner le malheur et la honte de la colonie. Au milieu de toutes ces crises, il recevait chaque jour des billets anonymes qui le menaçaient du fer et du poison. Il se crut en effet empoisonné, il tomba en épilepsie; et le missionnaire Lavaur alla dire dans toute la ville qu'il fallait prier Dieu pour ce pauvre Irlandais qui était devenu fou.

Cependant le péril croissait : les troupes anglaises avaient abattu la malheureuse haie qui entourait la ville. Le général voulut assembler le conseil mixte du civil et du militaire qui tâcherait d'obtenir une capitulation supportable pour la ville et pour la colonie. Le conseil de Pondichéri ne répondit que par un refus. La démarche nous semble précipitée, disait-il. Lally fit une seconde démarche, et essuya un nouveau refus. « Vous « nous avez cassés, dit alors le conseil; nous ne « sommes plus rien.... Je ne vous ai point cassés, « répondit le général; je vous ai défendu de vous « assembler sans ma permission, et je vous com- « mande au nom du roi de vous assembler et de « fermer un conseil mixte, qui cherche les « moyens d'adoucir le sort de la colonie entière « et le vôtre. » Le conseil répliqua par cette sommation qu'il lui fit signifier :

« Nous vous sommons, au nom de tous les or- « dres religieux, de tous les habitants, et au « nôtre, de demander dans l'instant une suspen- « sion d'armes à M. Cootes (c'était le comman- « dant anglais); et nous vous rendons responsable « envers le roi de tous les malheurs que des dé- « lais hors de saison pourraient occasioner. »

Cependant les Anglais s'approchent : on croit qu'ils préparent un assaut. Lally ordonne à la garnison et aux habitants de prendre les armes, distribue aux soldats exténués de fatigue le seul tonneau de vin qui lui reste, et, quoique mourant, se fait porter sur la brèche, où il espérait trouver une mort glorieuse. Les Anglais se gardèrent bien d'attaquer une place qu'ils allaient prendre sans combat.

Le général assembla alors un conseil de guerre, composé de tous les principaux officiers qui faisaient encore le service; ils conclurent à se rendre : mais ils différaient sur les conditions. Le comte de Lally, outré contre les Anglais, qui avaient, disait-il, violé en plus d'une occasion le cartel établi entre les deux nations, fit une déclaration particulière, dans laquelle il leur reprochait leurs infractions aux traités. Ce n'était pas une politique prudente de parler de leurs torts à des vainqueurs, et d'aigrir ceux qu'il fallait fléchir; mais tel était son caractère. Après leur avoir exposé ses plaintes, il demandait qu'on laissât un asile à la mère et aux sœurs d'un raïa, qui s'étaient réfugiées à Pondichéri lorsque ce raïa eut été assassiné dans le camp des Anglais mêmes. Il leur reprochait vivement, selon sa coutume, d'avoir souffert cette barbarie. Le colonel Cootes ne fit aucune réponse à cette déclaration hardie. Le conseil de Pondichéri envoya de son côté au commandant anglais des articles de capitulation, rédigés par le jésuite Lavaur : ce missionnaire les porta lui-même. Cette démarche aurait été bonne au Paraguai, mais non pas avec des Anglais. Si Lally les offensait en les accusant d'injustice et de cruauté, ou les offensait davantage en députant un jésuite intrigant pour négocier avec des guerriers victorieux. Le colonel ne daigna pas seulement lire les articles du jésuite; mais il donna les siens. Les voici :

« Le colonel Cootes veut que les Français se « rendent prisonniers de guerre, pour être traités « comme il conviendra aux intérêts du roi son « maître. Il aura pour eux toute l'indulgence « qu'exige l'humanité.

« Il enverra demain matin, entre huit et neuf « heures, les grenadiers de son régiment prendre « possession de la porte Vilmeur.

« Après demain, à la même heure, il prendra « possession de la porte Saint-Louis.

« La mère et les sœurs du raïa seront escortées « à Madras. On aura tout le soin possible d'elles, « et on ne les livrera point à leurs ennemis. Fait « à notre quartier général, près de Pondichéri, « le 15 janvier 1761. »

Il fallut obéir aux ordres du colonel Cootes. Il entra dans la ville. La petite garnison mit bas les armes. Le colonel ne dîna point avec le général, contre lequel il était piqué, mais chez le gouverneur de la compagnie, nommé Duval de Leirit, avec plusieurs membres du conseil.

* Le général avait deux rations et deux petits pains. Une pauvre femme chargée d'enfants lui demanda des secours, et il ordonna de lui donner tous les jours la moitié de ce qui était réservé pour lui.

M. Pigot, gouverneur de Madras pour la compagnie anglaise, réclama son droit sur Pondichéri : on ne put le lui disputer, parce que c'était lui qui payait les troupes. Ce fut lui qui régla tout après la conquête. Le général Lally était toujours très malade ; il demanda à ce gouverneur anglais la permission de rester encore quatre jours à Pondichéri ; il fut refusé ; on lui signifia qu'il fallait partir le lendemain pour Madras.

Nous pouvons remarquer comme une chose assez singulière que Pigot était d'une origine française, comme Lally d'une origine irlandaise : l'un et l'autre combattait contre son ancienne patrie.

Cette rigueur fut la plus légère que le général essuya. Les employés de la compagnie, les officiers de ses troupes, qu'il avait insultés lorsqu'il devait les punir, se réunirent tous contre lui. Les employés surtout l'insultèrent jusqu'au moment de son départ, affichant contre lui des placards, jetant des pierres à ses fenêtres, l'appelant à grands cris traître et scélérat. La troupe grossissait par les indifférents que s'y joignaient et qui étaient bientôt échauffés de la fureur des autres. Une troupe d'assassins, à la tête de laquelle on voyait un conseiller de l'Inde, depuis un des principaux témoins admis à déposer contre lui, l'attendait à la place par laquelle on devait le transporter couché sur un palanquin, suivi au loin de quinze houssards anglais nommés pour l'escorter pendant sa route jusqu'à Madras. Le colonel Cootes lui avait permis de se faire accompagner de quatre de ses gardes jusqu'à la porte ; les séditieux environnèrent son lit en le chargeant d'injures, et en le menaçant de le tuer. On eût cru voir des esclaves qui voulaient assommer de leurs fers un de leurs compagnons. Il continua sa marche au milieu d'eux, tenant de ses mains affaiblies deux pistolets. Ses gardes et les houssards anglais le garantirent de leur fureur *.

Les séditieux s'en prirent à M. Dubois, ancien et brave officier, âgé de soixante et dix ans, intendant de l'armée, qui passa un moment après : cet intendant, l'homme du roi, fut assassiné ; on le vola, on le dépouilla nu ; on l'enterra dans un jardin : ses papiers furent saisis sur-le-champ dans sa maison, et on ne les a jamais revus.

Pendant que le général Lally était conduit à Madras, des employés de la compagnie obtinrent à Pondichéri la permission d'ouvrir ses coffres, comptant y trouver des trésors en or, en diamants, en lettres-de-change : ils n'y trouvèrent qu'un peu de vaisselle, des hardes, des papiers inutiles, et ils n'en furent que plus acharnés ; ces mêmes effets furent saisis par la douane anglaise jusqu'à ce que Lally eût satisfait aux dettes qu'il avait contractées en son nom pour la défense de la place.

Accablé de chagrins et de maladies, Lally, prisonnier dans Madras, demanda vainement qu'on différât son transport en Angleterre : il ne put obtenir cette grâce. On le mena de force à bord d'un vaisseau marchand, dont le capitaine le traita inhumainement pendant toute la traversée. On ne lui donnait pour tout soulagement que du bouillon de porc. Ce patron anglais croyait devoir traiter ainsi un Irlandais au service de France. Bientôt les officiers, le conseil de Pondichéri, et les principaux employés, furent obligés de le suivre ; mais avant d'être transférés ils eurent la douleur de voir commencer la démolition de toutes les fortifications qu'ils avaient faites à leur ville, la destruction de leurs immenses magasins, de leurs halles, de tout ce qui pouvait servir au commerce, comme à la défense, et jusqu'à leurs propres maisons. Lally avait obtenu du général Cootes la conservation de la ville, mais Cootes ne commandait plus à Pondichéri.

M. Dupré, nommé gouverneur par le conseil de Madras, pressait cette destruction. C'était (à ce qu'on a mandé) le petit-fils d'un de ces Français que la rigueur de la révocation de l'édit de Nantes força de s'exiler de leur patrie et de servir contre elle. Louis XIV ne s'attendait pas qu'au bout d'environ quatre-vingts ans, la capitale de sa compagnie des Indes serait détruite par un Français.

Le jésuite Lavaur eut beau lui écrire : « Monsieur, êtes-vous également pressé de détruire « la maison où nous avons un autel domestique « pour y continuer en cachette l'exercice de notre « religion, etc. ? »

Dupré se souciait fort peu que Lavaur dît la messe en cachette : il lui répondit que le général Lally avait rasé Saint-David, et n'avait donné que trois jours aux habitants pour transporter leurs effets ; que le gouverneur de Madras avait accordé trois mois aux habitants de Pondichéri ; que les Anglais égalaient au moins les Français en générosité ; mais qu'il fallait partir, et aller dire la messe ailleurs. Alors la ville fut impitoyablement rasée, sans que les Français pussent avoir le droit de se plaindre.

## ARTICLE XVIII.

Lally et les autres prisonniers conduits en Angleterre, relâchés sur leur parole. Procès criminel de Lally.

Les prisonniers continuèrent dans la route et en Angleterre leurs reproches mutuels, que le

* L'officier anglais voulait charger ces misérables. Lally l'en empêcha, et eut la générosité de leur sauver la vie.

désespoir aigrissait encore. Le général avait ses partisans, surtout parmi les officiers du régiment de son nom : presque tous les autres étaient ses ennemis déclarés ; chacun écrivait aux ministres de France, chacun accusait le parti opposé d'être la cause du désastre. Mais la véritable cause était la même que dans les autres parties du monde ; la supériorité des flottes anglaises, l'opiniâtreté attentive de la nation, son crédit, son argent comptant, et cet esprit de patriotisme, qui est plus fort à la longue que l'esprit mercantile et que la cupidité des richesses.

Le général Lally obtint de l'amirauté d'Angleterre la permission de repasser en France sur sa parole. Son premier soin fut de payer ce qu'il avait emprunté pour le service public. La plupart de ses ennemis revinrent en même temps que lui ; ils arrivèrent précédés de toutes les plaintes, des accusations formées de part et d'autre, et de mille écrits dont Paris était inondé. Les partisans de Lally étaient en très petit nombre, et ses adversaires innombrables.

Un conseil entier, deux cents employés sans ressources ; les directeurs de la compagnie des Indes voyant leur grand établissement anéanti ; les actionnaires tremblant pour leur fortune ; des officiers irrités : tous se déchaînaient avec d'autant plus d'animosité contre Lally, qu'ils croyaient qu'en perdant Pondichéri il avait gagné des millions. Les femmes, toujours moins modérées que les hommes dans leurs terreurs et dans leurs plaintes, criaient au traître, au concussionnaire, au criminel de lèse-majesté.

Le conseil de Pondichéri en corps présenta une requête contre lui au contrôleur-général. Il disait dans cette requête : « Ce n'est point le « desir de venger nos injures et notre ruine per- « sonnelle qui nous anime, c'est la force de la « vérité, c'est le sentiment pur de nos consciences, « c'est le cri général. »

Il paraissait pourtant que le sentiment pur des consciences était un peu corrompu par la douleur d'avoir tout perdu, par une haine personnelle peut-être excusable, et par la soif de la vengeance qu'on ne peut excuser.

Un très brave officier, de la noblesse la plus antique, fort mal à propos outragé par le général, et même dans son honneur, écrivait en termes beaucoup plus violents que le conseil de Pondichéri. « Voilà, disait-il, ce qu'un étranger sans « nom, sans actions devers lui, sans naissance, « sans aucun titre enfin, comblé cependant des « honneurs de son maître, prépare en général à « toute cette colonie. Rien n'a été sacré pour ses « mains sacrilèges ; ce chef les a portées jusqu'à « l'autel, en s'appropriant six chandeliers d'ar- « gent et un crucifix, que le général anglais lui « a fait rendre à la sollicitation du supérieur des « capucins, etc., etc. »

Le général s'était attiré par ses fougues indiscrètes et par ses reproches injustes une accusation si cruelle : il est vrai qu'il avait fait porter chez lui ces chandeliers et ce crucifix, mais si publiquement qu'il n'était pas possible qu'au milieu de tant de grands intérêts il voulût s'emparer d'un objet si mince. Aussi l'arrêt qui le condamna ne parle point de sacrilége.

Le reproche d'une basse naissance était bien injuste : nous avons ses titres munis du grand sceau du roi Jacques. Sa maison était très ancienne *. On passait donc les bornes avec lui, comme il les avait passées avec tant d'autres. Si quelque chose doit inspirer aux hommes la modération, c'est sans doute cette fatale aventure.

Le ministre des finances devait naturellement protéger une compagnie de commerce dont la ruine semblait si préjudiciable au royaume : il y eut un ordre secret d'enfermer Lally à la Bastille. Lui-même offrit de s'y rendre ; il écrivit au duc de Choiseul : « J'apporte ici ma tête et mon inno- « cence. J'attends vos ordres. » Quelque temps auparavant, un des agents de ses ennemis lui avait offert de lui révéler toutes leurs intrigues, et il refusa cette offre avec mépris.

Le duc de Choiseul, ministre de la guerre et des affaires étrangères, était généreux à l'excès, bienfesant, et juste ; la hauteur de son âme était égale à la grandeur de ses vues : mais il eut le malheur de céder aux clameurs de Paris : on avait décidé d'abord qu'on ne prendrait un parti qu'après le rapport fait au conseil des accusations intentées contre Lally, et des preuves sur lesquelles on les appuyait. Cette résolution si sage ne fut pas suivie. Lally fut enfermé à la Bastille dans la même chambre où avait été La Bourdonnais, et n'en sortit pas de même.

Il s'agissait d'abord de voir quels juges on lui donnerait. Un conseil de guerre semblait le tribunal le plus convenable ; mais on lui imputait des malversations, des concussions, des crimes de péculat, dont les maréchaux de France ne sont pas juges. Le comte de Lally avait d'abord formé ses plaintes : ainsi ses adversaires ne firent en quelque sorte que récriminer. Ce procès était si compliqué, il fallait faire venir tant de témoins, que le prisonnier resta quinze mois à la

* Une branche de cette famille a possédé le château de Tollendal en Irlande depuis un temps immémorial jusqu'à la dernière révolution. Le lord Kelli, vice-roi d'Irlande sous Élisabeth, était du nom de Lally, mais d'une autre branche.

Bastille sans être interrogé, et sans savoir devant quel tribunal il devait répondre. C'est là, disaient quelques jurisconsultes, le triste destin des citoyens d'un royaume célèbre par les armes et par les arts, mais qui manque encore de bonnes lois, ou plutôt chez qui les sages lois anciennes sont quelquefois oubliées.

Le jésuite Lavaur était alors à Paris; il demandait au gouvernement une modique pension de quatre cents francs, pour aller prier Dieu le reste de ses jours au fond du Périgord où il était né. Il mourut, et on lui trouva douze cent cinquante mille livres dans sa cassette, en or, en diamants, en lettres-de-change. Cette aventure d'un supérieur des missions de l'orient, et la banqueroute de trois millions que fit en ce temps-là le supérieur des missions de l'occident, nommé La Valette, excitèrent dans toute la France une indignation égale à celle qu'on inspirait contre Lally, et fut une des causes qui produisirent enfin l'abolissement des jésuites: mais en même temps la cassette de Lavaur prépara la perte de Lally. On trouva dans ce coffre deux mémoires, l'un en faveur du comte, l'autre qui le chargeait de tous les crimes. Il devait faire usage de l'un ou de l'autre de ces écrits, selon que les affaires tourneraient. De ce couteau tranchant à double lame, on porta au procureur-général celle qui blessait l'accusé. Cet homme du roi fit sa plainte au parlement contre le comte, de vexations, de concussions, de trahisons, de crimes de lèse-majesté. Le parlement renvoya l'affaire au châtelet en première instance. Et bientôt après des lettres-patentes du roi renvoyèrent à la grand'chambre et à la tournelle assemblées « la connaissance de « tous les délits commis dans l'Inde, pour être le « procès fait et parfait aux auteurs desdits délits, « selon la rigueur des ordonnances. » Le mot de justice conviendrait mieux peut-être que celui de rigueur.

Comme le procureur-général avait inséré dans sa plainte les termes de crime de haute trahison, de lèse-majesté, on refusa un conseil à l'accusé. Il n'eut pour sa défense d'autres secours que lui-même. On lui permit d'écrire: il se servit de cette permission pour son malheur. Ses écrits irritèrent encore ses adversaires, et lui en firent de nouveaux. Il reprochait au comte d'Aché d'avoir été cause de la perte de l'Inde, en ne restant pas dans Pondichéri. Mais ce chef d'escadre avait préféré de défendre les îles de Bourbon et de France contre une invasion dont sans doute il les croyait menacées. Il avait combattu trois fois contre la flotte anglaise, et avait été blessé dans ces trois batailles. M. de Lally fesait des reproches sanglants au chevalier de Soupire, qui lui répondit, et qui déposa contre lui avec une modération aussi estimable qu'elle est rare.

Enfin, se rendant à lui-même le témoignage qu'il avait toujours fait rigoureusement son devoir, il se livra avec la plume aux mêmes emportements qu'il avait eus quelquefois dans ses discours. Si on lui eût donné un conseil, ses défenses auraient été plus circonspectes; mais il pensa toujours qu'il lui suffisait de se croire innocent. Il força surtout M. de Bussi à lui faire une réponse, et cette réponse d'un homme en faveur duquel l'opinion s'était alors déclarée, paraissant quelques jours avant le jugement, ne pouvait manquer de faire effet sur des esprits déjà prévenus. Lally, qui tant de fois avait prodigué sa vie, et que M. de Bussi affectait de soupçonner de manquer de courage, en avait trop en insultant tous ses adversaires dans ses mémoires. C'était se battre seul contre une armée; il n'était guère possible que cette multitude ne l'accablât pas: tant les discours de toute une ville font impression sur les juges, lors même qu'ils croient être en garde contre cette séduction!

## ARTICLE XIX.

### Fin du procès criminel contre Lally. Sa mort.

Par une fatalité singulière, et qui ne se voit peut-être qu'en France, le ridicule se mêle presque toujours aux événements funestes. C'était un très grand ridicule en effet de voir des hommes de paix, qui n'étaient jamais sortis de Paris que pour aller à leurs maisons de campagne, interroger, avec un greffier, des officiers généraux de terre et de mer sur leurs opérations militaires.

Les membres du conseil marchand de Pondichéri, les actionnaires de Paris, les directeurs de la compagnie des Indes, les employés, les commis, leurs femmes, leurs parents, criaient aux juges et aux amis des juges contre le commandant d'une armée qui consistait à peine en mille soldats. Les actions étaient tombées parce que le général était un traître, et que l'amiral s'était allé radouber, au lieu de livrer un quatrième combat naval. On répétait les noms de Trichenapali, de Vandavachi, de Chétoupet. Les conseillers de la grand'chambre achetaient de mauvaises cartes de l'Inde, où les places ne se trouvaient pas [a].

On fesait un crime à Lally de ne s'être pas emparé de ce poste nommé Chétoupet, avant d'aller à Madras. Tous les maréchaux de France assemblés

[a] On prétend qu'un des juges demanda à une personne de la famille de M. de Lally si Pondichéri était bien à deux cents lieues de Paris.

auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chétoupet ou non : et on portait cette question à la grand'chambre! Les accusations étaient si multipliées, qu'il n'était pas possible que, parmi tant de nous indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme, et un homme pour une ville.

Le général de terre accusait le général de mer d'être la première cause de la chute des actions, tandis que lui-même était accusé par tout le conseil de Pondichéri d'être l'unique principe de tous les malheurs.

Le chef d'escadre fut assigné pour être ouï. On l'interrogeait, après serment, de dire la vérité, pourquoi il avait mis *le cap au sud*, au lieu de s'être *embossé* au nord-est entre Alamparvé et Goudelour, noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant. Heureusement il n'avait point de cabale formée contre lui.

A l'égard du général Lally, on le chargeait d'avoir assiégé Goudelour au lieu d'assiéger d'abord Saint-David; de n'avoir pas marché aussitôt à Madras; d'avoir évacué le poste de Chéringan; de n'avoir pas envoyé trois cents hommes de renfort, noirs ou blancs, à Masulipatan; d'avoir capitulé à Pondichéri, et de n'avoir pas capitulé [a].

Il fut question de savoir si M. de Soupire, maréchal de camp, avait continué ou non le service militaire depuis la perte de Cangivaron, poste assez inconnu à la tournelle. Il est vrai qu'en interrogeant Lally sur de tels faits, on avait soin de lui dire que c'étaient des opérations militaires sur lesquelles on n'insistait pas; mais on n'en tirait pas moins des inductions contre lui. A ces chefs d'accusation que nous avons entre les mains, en succédaient d'autres sur sa conduite privée. On lui reprochait de s'être mis en colère contre un conseiller de Pondichéri, et d'avoir dit à ce conseiller qui se vantait de donner son sang pour la compagnie : Avez-vous assez de sang pour fournir du boudin aux troupes du roi qui manquent de pain? (N° 74.)

On l'accusait d'avoir dit des sottises à un autre conseiller. (N° 87.)

D'avoir condamné un perruquier, qui avait brûlé de son fer chaud l'épaule d'une négresse, à recevoir un coup du même fer sur son épaule [a]. (N° 88.)

De s'être enivré quelquefois. (N° 104.)

D'avoir fait chanter un capucin dans la rue. (N° 105.)

D'avoir dit que Pondichéri ressemblait à un bordel, où les uns caressaient les filles, et où les autres les voulaient jeter par les fenêtres. (N° 106.)

D'avoir rendu quelques visites à madame Pigot, qui s'était échappée de chez son mari. (N° 108.)

D'avoir fait donner du riz à ses chevaux, dans le temps qu'il n'avait point de chevaux. (N° 112.)

D'avoir donné une fois aux soldats du punch fait avec du coco. (N° 131.)

De s'être fait traiter d'un abcès au foie, sans que cet abcès eût crevé; et si l'abcès eût crevé, il en serait heureusement mort. (N° 147.)

Ces griefs étaient mêlés d'accusations plus importantes. La plus forte était d'avoir vendu Pondichéri aux Anglais; et la preuve en était que pendant le blocus il avait fait tirer des fusées, sans qu'on en sût la raison, et qu'il avait fait la ronde la nuit, tambour battant. (N°s 144 et 145.)

On voit assez que ces accusations étaient intentées par des gens fâchés et mauvais raisonneurs. Leur énorme extravagance semblait devoir décréditer les autres imputations. Nous ne parlerons point ici de cent petites affaires d'argent, qui forment un chaos plus aisé à débrouiller par un marchand que par un historien. Ses défenses nous ont paru très plausibles, et nous renvoyons le lecteur à l'arrêt même, qui ne le déclara pas concussionnaire.

Il y eut cent soixante chefs d'accusation contre lui, les cris du public en augmentaient encore le nombre et le poids : ce procès devenait très sérieux malgré son extrême ridicule; on approchait de la catastrophe.

Le célèbre Daguesseau a dit dans une de ses mercuriales, en adressant la parole aux magistrats, en 1714 : « Justes par la droiture des intentions, « êtes-vous toujours exempts de l'injustice des « préjugés? et n'est-ce pas cette espèce d'injus- « tice que nous pouvons appeler l'erreur de la « vertu, et, si nous l'osons dire, le crime des « gens de bien? »

Le terme de *crime* est bien fort, un honnête homme ne commet point de crime, mais il fait souvent des fautes pernicieuses; et quel

[a] Le maréchal Keith disait à une impératrice de Russie : Madame, si vous envoyez en Allemagne un général traître et lâche, vous pouvez le faire pendre à son retour. Mais s'il n'est qu'incapable, tant pis pour vous, pourquoi l'avez-vous choisi? c'est votre faute, il a fait ce qu'il a pu; vous lui devez encore des remerciements. Ainsi, quand on aurait prouvé que Lally était incapable, ce qu'on était encore bien loin de prouver, puisqu'il avait eu du succès tant qu'il n'avait pas manqué de troupes et d'argent, et tant qu'on lui avait obéi, il aurait encore été très injuste de le condamner.

[a] Cette accusation est très remarquable; elle prouve quelles idées les gens de Pondichéri eut de la justice, et quelle espèce de témoins on entendait. K

homme, quelle compagnie n'a pas commis de telles fautes?

Le rapporteur passait pour un homme dur, préoccupé, et sanguinaire. S'il avait mérité ce reproche dans toute son étendue le mot de *crime* alors n'aurait pas été peut-être trop violent. Il se vantait d'aimer la justice; mais il la voulait toujours rigoureuse, et ensuite il s'en repentait. Ses mains étaient encore teintes du sang d'un enfant (l'on peut donner ce nom à un jeune gentilhomme d'environ dix-sept ans) coupable d'un excès dont l'âge l'aurait corrigé, et que six mois de prison auraient expié. C'était lui qui avait déterminé quinze juges contre dix à faire périr cette victime par la mort la plus affreuse, réservée aux parricides [a]. Cette scène se passait chez un peuple réputé sociable, dans le temps même où le monstre de l'inquisition s'apprivoisait ailleurs et où les anciennes lois des temps barbares s'adoucissaient dans les autres états. Tous les princes, tous les peuples de l'Europe eurent horreur de cet effroyable assassinat juridique. Ce magistrat même en eut des remords; mais il n'en fut pas moins impitoyable dans le procès du comte Lally.

Quelques autres juges et lui étaient persuadés de la nécessité des supplices dans les affaires les plus graciables; on eût dit que c'était un plaisir pour eux. Leur maxime était qu'il faut toujours en croire les délateurs plus que les accusés; et que s'il suffisait de nier, il n'y aurait jamais de coupables. Ils oubliaient cette réponse de l'empereur Julien-le-Philosophe, qui avait lui-même rendu la justice dans Paris : « S'il suffisait d'accuser, il n'y aurait jamais d'innocents. »

Il fallait lire et relire un tas énorme de papiers, mille écrits contradictoires d'opérations militaires, faites dans des lieux dont la position et le nom étaient inconnus aux magistrats; des faits dont il leur était impossible de se former un idée exacte, des incidents, des objections, des réponses qui coupaient à tout moment le fil de l'affaire. Il n'est pas possible que chaque juge examine par lui-même toutes ces pièces : quand on aurait la patience de les lire, combien peu sont en état de démêler la vérité dans cette multitude de contradictions! on s'en repose presque toujours sur le rapporteur dans les affaires compliquées, il dirige les opinions; on l'en croit sur sa parole; la vie et la mort, l'honneur et l'opprobre sont dans sa main.

Un avocat-général, ayant lu toutes les pièces avec une attention infatigable, fut pleinement convaincu que l'accusé devait être absous. C'était M. Séguier, de la même famille que ce chancelier qui se fit un nom dans l'aurore des belles-lettres, cultivées trop tard en France ainsi que tous les arts; homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, et plus éloquent encore que le rapporteur, dans un goût différent. Il était si persuadé de l'innocence du comte, qu'il s'en expliquait hautement devant les juges et dans tout Paris. M. Pellot, ancien conseiller de grand'chambre, le juge peut-être le plus appliqué et de plus grand sens, fut entièrement de l'avis de M. Séguier.

On a cru que le parlement, aigri par ses fréquentes querelles avec des officiers généraux chargés de lui annoncer les ordres du roi; exilé plus d'une fois pour sa résistance, et résistant toujours; devenu enfin, sans presque le savoir, l'ennemi naturel de tout militaire élevé en dignité, pouvait goûter une secrète satisfaction en déployant son autorité sur un homme qui avait exercé un pouvoir souverain. Il humiliait en lui tous les commandants. On ne s'avoue pas ce sentiment caché au fond du cœur; mais ceux qui le soupçonnent peuvent ne pas se tromper.

Le vice-roi de l'Inde française fut, après plus de cinquante ans de services, condamné à la mort, à l'âge de soixante-huit ans (6 mai 1766).

Quandon lui prononça son arrêt, l'excès de son indignation fut égal à celui de sa surprise. Il s'emporta contre ses juges ainsi qu'il s'était emporté contre ses accusateurs; et, tenant à la main un compas qui lui avait servi à tracer des cartes géographiques dans sa prison, il s'en frappa vers le cœur : le coup ne pénétra pas assez pour lui ôter la vie. Réservé à la perdre sur l'échafaud, on le traîna dans un tombereau de boue, ayant dans la bouche un large bâillon qui, débordant sur ses lèvres et défigurant son visage, formait un spectacle affreux. Une curiosité cruelle attire toujours une foule de gens de tout état à un tel spectacle. Plusieurs de ses ennemis vinrent en jouir, et poussèrent l'atrocité jusqu'à l'insulter par des battements de mains. On lui bâillonnait ainsi la bouche, de peur que sa voix ne s'élevât contre ses juges sur l'échafaud, et qu'étant si vivement persuadé de son innocence, il n'en persuadât le peuple. Ce tombereau, ce bâillon, soulevèrent les esprits de tout Paris, et la mort de l'infortuné ne les révolta pas.

L'arrêt portait « que Thomas-Arthur Lally était « condamné à être décapité, comme dûment at- « teint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du

[a] Cinq voix ont donc suffi pour condamner un enfant aux supplices accumulés de la torture ordinaire et extraordinaire, de la langue arrachée avec des tenailles, du poing coupé, et d'être jeté dans les flammes. Un enfant! un petit-fils d'un lieutenant général qui avait bien servi l'état! et cet événement, plus horrible que tout ce qu'on a jamais rapporté ou inventé sur les Cannibales, s'est passé chez une nation qui passe pour éclairée et humaine!

« roi, de l'état, et de la compagnie des Indes, d'a-
« bus d'autorité, vexations, et exactions. »

On a déjà remarqué ailleurs que ces mots *trahir les intérêts* ne signifient point une perfidie, un trahison formelle, un crime de lèse-majesté, en un mot la vente de Pondichéri aux Anglais, dont on l'avait accusé. Trahir les intérêts de quelqu'un, veut dire les mal ménager, les mal conduire. Il était évident que, dans tout ce procès, il n'y avait pas l'ombre de trahison ni de péculat. L'ennemi implacable des Anglais, qui les brava toujours, ne leur avait pas vendu la ville. S'il l'avait fait, on le saurait aujourd'hui. De plus, les Anglais n'auraient pas acheté une ville qu'ils étaient sûrs de prendre. Enfin, Lally aurait joui à Londres du fruit de sa trahison, et ne fût pas venu chercher la mort en France parmi ses ennemis. A l'égard du péculat, comme il ne fut pas chargé de l'argent du roi ni de celui de la compagnie, on ne pouvait l'accuser de ce crime, qu'on dit trop commun.

Abus d'autorité, vexations, exactions, sont aussi des termes vagues et équivoques, à la faveur desquels il n'y a point de présidial qui ne pût condamner à mort un général d'armée, un maréchal de France. Il faut une loi précise et des preuves précises. Le général Lally usa sans doute très mal de son autorité en outrageant de parole quelques officiers, en manquant d'égards, de circonspection, de bienséance : mais comme il n'y a point de loi qui dise : « Tout maréchal de France, « tout général d'armée qui sera un brutal, aura « la tête tranchée, » plusieurs personnes impartiales pensèrent que c'était le parlement qui paraissait abuser de son autorité.

Le mot d'exactions est encore un terme qui n'a pas un sens bien déterminé. Lally n'avait jamais imposé une contribution d'un denier, ni sur les habitants de Pondichéri, ni sur le conseil. Il ne demanda même jamais au trésorier de ce conseil le paiement de ses appointements de général : il comptait le recevoir à Paris, et il n'y reçut que la mort.

Nous savons de science certaine (autant qu'il est permis de prononcer ce mot de *certaine*), que trois jours après sa mort, un homme très respectable ayant demandé à un des principaux juges sur quel délit avait porté l'arrêt : « Il n'y a « point de délit particulier, répondit le juge en « propres mots; c'est sur l'ensemble de sa con- « duite qu'on a assis le jugement [a]. » Cela était très vrai; mais cent incongruités dans la conduite d'un homme en place, cent défauts dans le caractère, cent traits de mauvaise humeur mis ensemble, ne composaient pas un crime digne du dernier supplice. S'il était permis de se battre contre son général, s'il fût mort dans un combat de la main des officiers outragés par lui, on eût pu ne pas le plaindre; mais il ne méritait pas de mourir du glaive de la justice, qui ne connaît ni haine ni colère. On peut assurer qu'aucun militaire ne l'eût accusé si violemment, s'ils avaient prévu que leurs plaintes le conduiraient à l'échafaud; au contraire, ils l'auraient excusé. Tel est le caractère des officiers français.

Cet arrêt semble aujourd'hui d'autant plus cruel que, dans le temps même où l'on avait instruit ce procès, le châtelet, chargé par ordre du roi de punir les concussions évidentes faites en Canada par des gens de plumes, ne les avaient condamnés qu'à des restitutions, à des amendes, et à des bannissements. Les magistrats du châtelet avaient senti que, dans l'état d'humiliation et de désespoir où la France était réduite en ce temps malheureux, ayant perdu ses troupes, ses vaisseaux, son argent, son commerce, ses colonies, sa réputation, on ne lui aurait rien rendu de tout cela, en faisant pendre dix ou douze coupables qui, n'étant point payés par un gouvernement alors obéré, s'étaient payés par eux-mêmes. Ces accusés n'avaient point contre eux de cabale; et il y en avait une acharnée et terrible contre un Irlandais qui paraissait avoir été bizarre, capricieux, emporté, jaloux de la fortune d'autrui, appliqué à son intérêt, sans doute, comme tout autre; mais point voleur, mais brave, mais attaché à l'état, mais innocent. Il fallut du temps pour que la pitié prît la place de la haine : on ne revint en faveur de Lally qu'après plusieurs mois, quand la vengeance assouvie laissa entrer l'équité dans les cœurs avec la commisération.

Ce qui contribua le plus à rétablir sa mémoire dans le public, c'est qu'en effet, après bien des recherches, on trouva qu'il n'avait laissé qu'une fortune médiocre. L'arrêt portait qu'on prendrait sur la confiscation de ses biens cent mille écus

[a] Sous Charles Ier, en Angleterre, le parlement entreprit de faire le procès à l'archevêque Laud, dont le crime réel était d'être le favori du roi, et dont le crime imaginaire était celui *de qui n'en a pas* (comme dit Montesquieu, livre XII, chap VIII, en parlant de ceux de *lèse-majesté* et de *trahison*.) Jean Herne, plaidant pour lui, disait : « Milords, je « représenterai humblement à vos grandeurs que ce que nous « entreprenons de faire aujourd'hui est une affaire de la plus « haute et de la plus grande conséquence. Il s'agit ici de la « vie d'un archevêque, et d'un archevêque élevé à la plus « haute dignité.....—M. Herne, dit alors le conseiller Wild, « en l'interrompant, nous n'avons jamais allégué que cha- « cune de ses actions, *prises en particulier*, rendit cet arche- « vêque coupable de *trahison* et de mort; mais nous disons « que toutes les fautes de cet archevêque, soit grandes soit « petites, *mises ensemble*, forment par voie d'accumulation « une grande *trahison*. — Monsieur le conseiller, répliqua « Herne, je vous demande pardon; mais je n'avais pas su « jusqu'ici que deux cents lapins pussent jamais faire un « cheval. »

pour les pauvres de Pondichéri. Il ne se trouva pas de quoi payer cette somme, dettes préalables acquittées; et le conseil de Pondichéri avait, dans ses requêtes, fait monter ses trésors à dix-sept millions. Les vrais pauvres intéressants étaient ses parents : le roi leur accorda des grâces qui ne réparèrent pas le malheur de la famille. La plus grande grâce qu'elle espérait était de faire revoir, s'il était possible, le procès par un autre parlement, ou d'en faire remettre la décision à un conseil de guerre, aidé de magistrats.

Il parut enfin aux hommes sages et compatissants que la condamnation du général Lally était un de ces meurtres commis avec le glaive de la justice. Il n'est point de nation civilisée chez qui les lois, faites pour protéger l'innocence, n'aient servi quelquefois à l'opprimer. C'est un malheur attaché à la nature humaine, faible, passionnée, aveugle. Depuis le supplice des Templiers, point de siècle où les juges en France n'aient commis plusieurs de ces erreurs meurtrières. Tantôt c'était une loi absurde et barbare qui commandait ces iniquités judiciaires, tantôt c'était une loi sage qu'on pervertissait [a].

Qu'il soit permis de remettre ici sous les yeux ce que nous avons dit autrefois, que si on avait différé les supplices de la plupart des hommes en place, un seul à peine aurait été exécuté. La raison en est que cette même nature humaine, si cruelle quand elle est échauffée, revient à la douceur lorsqu'elle se refroidit [b].

[a] La maréchale d'Ancre fut accusée d'avoir sacrifié un coq blanc à la lune, et brûlée comme sorcière.

On prouva au curé Gaufredi qu'il avait eu de fréquentes conférences avec le diable. Une des plus fortes charges contre Vanini était qu'on avait trouvé chez lui un grand crapaud; et en conséquence il fut déclaré sorcier et athée.

Le jésuite Girard fut accusé d'avoir ensorcelé La Cadière; le curé Grandier d'avoir ensorcelé tout un couvent.

Le parlement défendit d'écrire contre Aristote sous peine des galères.

Montecuculli, chambellan, échanson du dauphin François, fut condamné comme séduit par l'empereur Charles-Quint, pour empoisonner ce jeune prince, parce qu'il se mêlait un peu de chimie. Ces exemples d'absurdités et de barbarie sont innombrables.

[b] Les ennemis du comte de Lally avaient tellement excité la haine contre lui, qu'un bruit vrai ou faux s'était répandu que le parlement avait envoyé au roi une députation pour le prier de ne point accorder de grâce, personne ne parut s'étonner d'une démarche qui, faite par des juges contre un homme qu'ils viennent de condamner, serait un aveu de leur partialité ou de leur corruption. On a dit aussi que la crainte de voir cet acte de la justice et de la bonté du roi empêcher une mort devenue nécessaire à l'existence et à la fortune des ennemis de Lally, avait fait accélérer l'exécution, et que ce fut cette raison qui fit négliger à son égard toute espèce de bienséance; mais on ne peut le croire sans accuser ceux qui présidaient à l'exécution d'être les complices des calomniateurs de Lally. D'autres ont aussi prétendu que l'on avait voulu le punir par cette humiliation d'avoir cherché à se tuer; cette idée est absurde; on ne peut soupçonner des magistrats d'une superstition aussi cruelle que honteuse. Le fait du bâillon n'est que trop vrai; mais personne, dès le lendemain de l'exécution, n'osa s'avouer l'auteur de cet abominable raffinement de barbarie. Dans un pays où les lois seraient respectées, un homme capable d'ajouter à la sévérité d'un supplice prononcé par un arrêt, serait sévèrement puni; et l'impunité de ceux qui ont donné l'ordre du bâillon, est un opprobre pour la législation française, à laquelle les étrangers ne font déjà que trop de reproches.

Le comte de Lally a laissé un fils né d'un mariage secret. Il apprit en même temps sa naissance, la mort horrible de son père, et l'ordre qu'il lui donnait de venger sa mémoire : forcé d'attendre sa majorité, tout ce temps fut employé à s'en rendre digne. Enfin l'arrêt fatal fut cassé, au rapport de M. Lambert, par le conseil, qui fut effrayé par la foule de violations des formes légales qui avaient précédé et accompagné ce jugement. Voltaire était mourant lorsqu'il apprit cette nouvelle : elle le tira de la léthargie où il était plongé. *Je meurs content*, écrivit-il au jeune comte de Lally, *je vois que le roi aime la justice.*

Le parlement de Normandie fut chargé de revoir le procès; la haine pour Lally en subsistait plus que dans le cœur de ce ramas de brigands qui jouissaient à Paris du fruit des rapines qu'ils avaient exercées dans l'Inde. L'opinion publique avait changé, et le parlement de Paris se conduisit avec la modération et la dignité convenables à des juges qui savent que ce n'est pas l'erreur mais la partialité qui peut les déshonorer. Le neveu d'un des employés de la compagnie crut devoir au parlement de Paris, et à la mémoire de son oncle, qui lui avait prescrit le contraire, de se rendre partie dans un procès qui lui était étranger. Le parlement de Rouen adopta son intervention, que toutes les lois devaient l'obliger de rejeter; le conseil fut forcé de casser encore cet arrêt, et de renvoyer de nouveau le jugement au parlement de Bourgogne. Le fils du comte de Lally a défendu lui-même, dans tous les tribunaux, la cause de son père avec une éloquence simple, noble, et pathétique; la piété filiale en a fait un jurisconsulte et un orateur; et quel que soit l'événement de cette grande cause, l'estime et le respect de toutes les âmes honnêtes sera sa récompense. K.— L'arrêt du parlement de Dijon a confirmé celui du parlement de Paris, le 23 août 1785, et même avec plus de dureté.

## ARTICLE XX.

### Destruction de la compagnie française des Indes.

La mort de Lally ne rendit pas la vie à la compagnie des Indes : elle ne fut qu'une cruauté inutile. S'il est triste de s'en permettre de nécessaires, combien doit-on s'abstenir de celles qui ne servent qu'à faire dire aux nations voisines : Ce peuple, auparavant généreux et redoutable, n'était en ce temps-là dangereux que pour ceux qui le servaient !

Ce fut depuis un grand problème à la cour, dans Paris, dans les provinces maritimes, parmi les négociants, parmi les ministres, s'il fallait soutenir ou abandonner ce cadavre à deux têtes, qui avait fait également mal à la fois le commerce et la guerre, et dont le corps était composé de membres qui changeaient tous les jours. Les ministres qui penchaient vers le dessein de lui ôter son privilége exclusif employèrent la plume de M. l'abbé Morellet, à la vérité licencié en théologie, mais homme très instruit, d'un esprit net et méthodique, plus propre à rendre service à l'état dans des affaires sérieuses, qu'à disputer sur des fadaises de l'école. Il prouva que, dans l'état où se trouvait la compagnie, il n'était pas possible de lui conser-

ver un privilége qui l'avait ruinée. Il voulut prouver aussi qu'il eût fallu ne lui en jamais donner. C'était dire en effet que les Français ont dans leur caractère, et trop souvent dans leur gouvernement, quelque chose qui ne leur permet pas de former de grandes associations heureuses; car les compagnies anglaise, hollandaise, et même danoise, prospéraient avec leur privilége exclusif. Il fut prouvé que les différents ministères, depuis 1725 jusqu'à 1769, avaient fourni à la compagnie des Indes, aux dépens du roi et de l'état, la somme étonnante de trois cent soixante et seize millions, sans que jamais elle eût pu payer ses actionnaires du produit de son commerce, comme on ne peut trop le redire.

Enfin le fantôme de cette compagnie qui avait donné de si grandes espérances fut anéanti. Il n'avait pu réussir par les soins du cardinal de Richelieu, ni par les libéralités de Louis XIV, ni par celles du duc d'Orléans, ni sous aucun des ministres de Louis XV. Il fallait cent millions pour lui donner une nouvelle existence; et cette compagnie aurait encore été exposée à les perdre. Les actionnaires et les rentiers continuèrent à être payés sur la ferme du tabac, de sorte que si le tabac passait de mode, la banqueroute serait inévitable.

La compagnie anglaise, mieux dirigée, mieux secourue par des flottes maîtresses des mers, animée d'un esprit plus patriotique, s'est vue au comble de la puissance et de la gloire qui peuvent être passagères. Elle a eu aussi ses querelles avec les actionnaires et avec le gouvernement : mais ces querelles étaient des disputes de vainqueurs qui ne s'accordaient pas sur le partage des dépouilles; et celles de la compagnie française ont été des plaintes et des cris de vaincus, s'accusant les uns les autres de leurs infortunes au milieu de leurs débris.

On a voulu, dans le parlement d'Angleterre, ravir au lord Clive et à ses officiers les richesses immenses acquises par leurs victoires. On a prétendu que tout devait appartenir à l'état et non à des particuliers, ainsi que le parlement de Paris semblait l'avoir préjugé. Mais la différence entre le parlement d'Angleterre et celui de Paris était infinie, malgré l'équivoque du nom : l'un représentait légalement la nation entière; l'autre était un simple tribunal de judicature, chargé d'enregistrer les édits des rois. Le parlement anglais décida, le 24 mai 1773, qu'il était honteux de redemander dans Londres au lord Clive et à tant de braves gens le prix légitime de leurs belles actions dans l'Inde; que cette bassesse serait aussi injuste que si on avait voulu punir l'amiral Anson d'avoir fait le tour du globe en vainqueur; et qu'enfin le plus sûr moyen d'encourager les hommes à servir leur patrie était de leur permettre de travailler aussi pour eux-mêmes. Ainsi il y eut en tout une différence prodigieuse entre le sort de l'Anglais Clive et celui de l'Irlandais Lally : mais l'un était vainqueur, et l'autre vaincu; l'un s'était fait aimer, et l'autre s'était fait détester.

De savoir à présent ce que deviendra la compagnie anglaise; de dire si elle établira sa puissance dans le Bengale et sur la côte de Coromandel sur d'aussi bons fondements que les Hollandais en ont jeté à Batavia; ou si les Marattes et les Patanes trop aguerris prévaudront contre elle, si l'Angleterre dominera dans l'Inde comme dans l'Amérique septentrionale... c'est ce que le temps doit apprendre à notre postérité. Ce que nous savons de certain jusqu'à présent, c'est que tout change sur la terre.

## ARTICLE XXI.

### De la science des Brachmanes.

C'est une consolation de quitter les ruines de la compagnie française des Indes, l'échafaud sur lequel le meurtre de Lally fut commis, et les malheureuses querelles de nos marchands, et de nos officiers. On sort avec plaisir d'un chaos si triste pour retourner à la contemplation philosophique de l'Inde, et pour examiner avec attention cette vaste et ancienne partie de la terre, que certainement les prévarications du jésuite Lavaur, et les mensonges imprimés du jésuite Martin, et même les miracles attribués à François Xavero, appelé chez nous Xavier, ne nous feront jamais connaître.

C'est d'abord une remarque très importante que Pythagore alla de Samos au Gange pour apprendre la géométrie, il y a environ deux mille cinq cents ans au moins, et plus de sept cents ans avant notre ère vulgaire, si récemment adoptée par nous. Or, certainement Pythagore n'aurait pas entrepris un si étrange voyage, si la réputation de la science des brachmanes n'avait été dès longtemps établie de proche en proche en Europe, et si plusieurs voyageurs n'avaient déjà enseigné la route.

On sait avec quelle lenteur tout s'établit : ce ne sont pas des prêtres égyptiens qui auront d'abord couru dans l'Inde pour s'instruire. Ils étaient trop infatués du peu qu'ils savaient. Leurs intrigues et leurs propres superstitions occupaient toute leur vie sédentaire. La mer leur était en horreur; c'était leur Typhon. Nul auteur ne parle d'aucun prêtre d'Égypte qui ait voyagé. Ennemis des étrangers, ils se seraient crus souillés de man-

gor avec eux; il fallait qu'un étranger se fît couper le prépuce pour être admis à leur parler : un lévite n'était pas plus insociable.

Il est vraisemblable que des marchands arabes furent les premiers qui passèrent dans l'Inde, dont ils étaient voisins. L'intérêt est plus ancien que la science. On alla chercher des épiceries pendant des siècles, avant de chercher des vérités.

Nous avons observé ailleurs que, dans l'histoire allégorique de Job [a], écrite en arabe long-temps avant le Pentateuque, ce Job parle du commerce des Indes et de ses toiles peintes.

Nous avons rapporté que l'histoire de Bacchus, né en Arabie, était fort antérieure à Job. Son voyage dans l'Inde est aussi certain qu'une ancienne histoire peut l'être; mais il est encore plus certain que les Arabes chargèrent cet événement de plus de fables qu'ils n'en mirent depuis dans leurs *Mille et une Nuits*. Ils firent de Bacchus un conquérant musicien, débauché, ivrogne, magicien, et Dieu. Des rayons de lumière lui sortaient de la tête; une colonne de feu marchait devant son armée pendant la nuit; il écrivait ses lois en chemin sur des tables de marbre; il traversait à pied la mer rouge avec une multitude d'hommes, de femmes, et d'enfants; d'un coup de baguette il fesait jaillir d'un rocher une fontaine de vin; il arrêtait à la fois d'un seul mot la lune qui marche et le soleil qui ne marche pas. Toutes ces merveilles peuvent être des figures emblématiques; mais il est difficile d'en pénétrer le sens. C'est ainsi que long-temps après, quand les Grecs ayant équipé un vaisseau pour aller trafiquer en Mingrélie, leurs prophètes poètes embellirent cette entreprise utile, en y mêlant des oracles, des miracles, des demi-dieux, des héros, et des prostituées, enfin des sages voyagèrent pour s'instruire.

Le premier qui soit connu pour être venu chercher la science dans l'Inde, est l'un de ces anciens Zerdust que les Grecs appelaient Zoroastre; le second est Pythagore. M. Holwell nous assure qu'il a vu leurs noms consacrés dans les annales des brachmanes, à la suite des noms des autres disciples venus à l'école de Bénarès sur la frontière septentrionale du Bengale. Ils ont aussi dans leurs registres le nom d'Alexandre; mais il est parmi les destructeurs, tout grand homme qu'il était, et les Pythagore et les Zoroastre sont parmi les anciens précepteurs du genre humain qui étudièrent chez les brachmanes, et qui rapportèrent dans leur patrie le peu de vérités et la foule des erreurs qu'ils avaient apprises.

Nous avons déjà reconnu que l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, étaient enseignées chez les brachmanes. Les douze signes de leur zodiaque et leurs vingt-sept constellations en sont une preuve évidente.

Les brachmanes connaissaient la précession des équinoxes de temps immémorial, et ils se trompèrent bien moins que les Grecs dans leur calcul; car ce mouvement apparent des étoiles était chez eux et est encore de cinquante-quatre secondes par an; de sorte que cette période était pour eux de vingt-quatre mille ans, au lieu que les Grecs la firent de trente-six mille. Elle est chez nous de vingt-cinq mille neuf cent vingt ans; ainsi les brachmanes se rapprochaient plus de la vérité que les Grecs, qui vinrent long-temps après eux.

M. Le Gentil, savant astronome, qui a demeuré quelque temps à Pondichéri, a rendu justice aux brames modernes, qui ne sont que les échos des premiers brachmanes. Il a très ingénieusement résolu le problème de la durée du monde, fixée par ces anciens philosophes de l'Inde à quatre millions trois cent vingt mille ans, dont il y a trois millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-un d'écoulés en l'an 1775 de notre ère. Ainsi notre monde n'aurait plus que quatre cent vingt-deux mille cent dix-neuf ans à subsister.

M. Le Gentil s'est très bien aperçu que ce nombre, qui semble prodigieux, et qui n'est rien par rapport au temps nécessairement éternel, n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe, à peu près comme la période julienne de Jules Scaliger, qui est une multiplication des cycles du soleil par ceux de la lune et par l'indiction.

Mais, en même temps M. Le Gentil a reconnu avec admiration la science des brachmanes, et l'immensité des temps qu'il fallut à ces Indiens pour parvenir à des connaissances dont les Chinois même n'ont jamais eu l'idée, et qui ont été inconnues à l'Égypte et à la Chaldée qui enseigna l'Égypte.

« Ægyptum docuit Babylon, Ægyptus Achivos. »

## ARTICLE XXII.

### De la religion des brachmanes, et surtout de l'adoration d'un seul Dieu.

#### Le gouvernement chinois accusé d'athéisme.

La théogonie des brachmanes s'enfonce dans des temps qui doivent encore plus étonner l'espèce humaine, dont la vie n'est qu'un instant.

M. Dow, M. Holwell, sont d'accord dans l'exposition de cette antique théogonie [a]. Tous deux

[a] Job, cap. XXVIII, v. 18.

[a] On en trouvera quelque chose dans l'*Essai sur les mœurs*

savaient la langue sacrée du *Hanscrit* ou *Sanscrit;* tous deux avaient demeuré long-temps dans le Bengale, où la première école des brachmanes subsiste encore.

Ces deux hommes, également utiles à l'Angleterre par leurs services, et au genre humain par leurs découvertes, conviennent de ce que nous avons dit, et de ce que nous ne pouvons trop répéter, que les brames ont conservé des livres écrits depuis près de cinq mille années, lesquels prouvent nécessairement une suite prodigieuse de siècles précédents.

Que les Indiens aient toujours adoré un seul Dieu, ainsi que les Chinois, c'est une vérité incontestable. On n'a qu'à lire le premier article de l'ancien *Shasta* traduit par M. Holwell. La fidélité de la traduction est reconnue par M. Dow, et cet aveu a d'autant plus de poids que tous deux diffèrent sur quelques autres articles; voici cette profession de foi : nous n'avons point sur la terre d'hommage plus antique rendu à la Divinité.

« Dieu est celui qui fut toujours : il créa tout « ce qui est; une sphère parfaite, sans commen- « cement ni fin, est sa faible image. Dieu anime « et gouverne toute la création par la providence « générale de ses principes invariables et éter- « nels. Ne sonde point la nature de l'existence de « celui qui fut toujours; cette recherche est vaine « et criminelle : c'est assez que jour par jour et « nuit par nuit ses ouvrages t'annoncent sa sa- « gesse, sa puissance, et sa miséricorde. Tâche d'en « profiter. »

Quand nous écririons mille pages sur ce simple passage, selon la méthode de nos commentateurs d'Europe, nous n'y ajouterions rien : nous ne pourrions que l'affaiblir. Qu'on songe seulement que, dans le temps où ce morceau sublime fut écrit, les habitants de l'Europe, qui sont aujourd'hui si supérieurs au reste de la terre, disputaient leurs aliments aux animaux, et avaient à peine un langage grossier.

Les Chinois étaient, à peu près dans ce temps, parvenus à la même doctrine que les Indiens. On en peut juger par la déclaration de l'empereur Kang-hi, tirée des anciens livres, et rapportée dans la compilation de Du Halde *.

« Au vrai principe de toutes choses.

« Il n'a point eu de commencement et il n'aura « point de fin. Il a produit toutes choses dès le « commencement. C'est lui qui les gouverne et qui « en est le véritable seigneur. Il est infiniment « bon, infiniment juste; il éclaire, il soutient, « il règle tout avec une suprême autorité et une « souveraine justice. »

L'empereur Kien-long s'exprime avec la même énergie dans son poème de *Moukden* composé depuis peu d'années. Ce poème est simple : il célèbre sans enthousiasme les bienfaits de Dieu et les beautés de la nature. Combien d'ouvrages moraux la Chine n'a-t-elle pas de ses premiers empereurs! Confucius était vice-roi d'un grande province. Avons-nous parmi nous beaucoup d'hommes pareils?

Quand le gouvernement chinois n'aurait montré d'autre prudence que celle d'adorer un seul Dieu sans superstition, et de contenir toujours les bonzes, aux rêveries desquels il abandonne la populace, il mériterait nos plus sincères respects. Nous ne prétendons point inférer de là que ces nations orientales l'emportent sur nous dans les sciences et dans les arts; que leurs mathématiciens aient égalé Archimède et Newton; que leur architecture soit comparable à Saint-Pierre de Rome, à Saint-Paul de Londres, à la façade du Louvre; que leurs poèmes approchent de Virgile et de Racine; que leur musique soit aussi savante, aussi harmonieuse que la nôtre. Ces peuples seraient aujourd'hui nos écoliers en tout; mais ils ont été en tout nos maîtres.

Les monuments les plus irréfragables sur l'unité de Dieu, qui nous restent des deux nations les plus anciennement policées de la terre, n'ont pas empêché nos disputeurs de l'Occident de donner à des gouvernements si sages le nom ridicule d'idolâtres. Ils étaient bien loin de l'être; et il faut avouer, avec le P. Lecomte, « qu'ils offraient à « Dieu un culte pur dans les plus anciens temples « de l'univers. »

C'est ainsi que les premiers Persans adorèrent un seul Dieu dont le feu était l'emblème, comme le savant Hyde l'a démontré dans un livre qui méritait d'être mieux digéré.

C'est ainsi que les Sabéens reconnurent aussi un Dieu suprême dont le soleil et les étoiles étaient les émanations, comme le prouve le sage et méthodique Sale, le seul bon traducteur de l'*Alcoran*.

Les Égyptiens, malgré la consécration de leurs bœufs, de leurs chats, de leurs singes, de leurs crocodiles, et de leurs ognons, malgré leurs fables d'Ishet, d'Oshiret, et de Typhon, adorèrent un Dieu suprême, désigné par une sphère posée sur le frontispice de leurs principaux temples. Les mystères d'Égypte, de Thrace, de Grèce, de Rome, eurent toujours pour objet l'adoration d'un seul Dieu.

Nous avons rapporté ailleurs mille preuves de

*et l'esprit des nations;* mais c'est surtout chez MM. Holwell et Dow qu'il faut s'instruire. Consultez aussi les judicieuses réflexions de M. Sinner, dans son Essai *sur les dogmes de la métempsycose et du purgatoire*

* Page 41, édition d'Amsterdam.

cette vérité évidente [1], Les Grecs et les Romains, en adorant le Dieu très bon et très grand, rendaient aussi leurs hommages à une foule de divinités secondaires : mais nous répéterons ici qu'il est aussi absurde de leur reprocher l'idolâtrie parce qu'ils reconnaissaient des êtres supérieurs à l'homme et subordonnés à Dieu, qu'il serait injuste de nous accuser d'être idolâtres parce que nous vénérons des saints [2].

Les métamorphoses d'Ovide n'étaient point la religion de l'empire romain; et ni *la Fleur des saints*, ni le *Pensez-y bien*, ne sont la religion des sages chrétiens.

Toutes les nations ont toujours élevé les unes contre les autres des accusations fondées sur l'ignorance et sur la mauvaise foi. On a hautement imputé l'athéisme au gouvernement chinois, et les ennemis des jésuites les ont accusés de fomenter l'athéisme à Pékin. Il y a sans doute à la Chine et dans l'Inde, comme ailleurs, des philosophes qui, ne pouvant concilier le mal physique et le mal moral dont la terre est inondée, avec la croyance d'un Dieu, ont mieux aimé ne reconnaître dans la nature qu'une nécessité fatale. Les athées sont partout, mais aucun gouvernement ne le fut par principe, et ne le sera jamais : ce n'est l'intérêt ni des royaumes, ni des républiques, des familles; il faut un frein aux hommes.

D'autres jésuites missionnaires aux Indes, moins éclairés que leurs confrères de la Chine, et soldats crédules naguère d'un despote artificieux, ceux-là ont pris les brames adorateurs d'un seul Dieu, pour les idolâtres. Nous avons déjà vu avec quelle simplicité ils croyaient que le diable était un des dieux de l'Inde. Ils l'écrivaient à notre Europe; ils le persuadaient dans Pondichéri, dans Goa, dans Diu, à des marchands plus ignorants qu'eux. L'idée d'adorer le diable n'est jamais tombée dans la tête d'aucun homme, encore moins d'un brachmane, d'un gymnosophiste. Nous ne pouvons ici adoucir les termes : il faut avoir bien peu de raison et beaucoup de hardiesse pour croire qu'il soit possible de prendre pour son dieu un être qu'on suppose condamné par Dieu même à des supplices et à des opprobres éternels, un fantôme abominable et ridicule, occupé à nous faire tomber dans l'abîme de ses tourments. Recherchons dans la mythologie indienne ce qui peut avoir donné un prétexte à l'ignorance de calomnier si brutalement l'antiquité.

## ARTICLE XXIII.

**De l'ancienne mythologie philosophique avérée, et des principaux dogmes des anciens brachmanes sur l'origine du mal.**

Les anciens brachmanes sont sans contredit les premiers qui osèrent examiner pourquoi sous un Dieu bon il y a tant de mal sur la terre. Et ce qui est très remarquable, c'est que ces mêmes philosophes, qu'on dit avoir vécu dans la tranquillité la plus heureuse, et dans une apathie uniquement animée par l'étude, furent les premiers qui se fatiguèrent à rechercher l'origine d'un malheur qu'ils n'éprouvaient guère. Ils virent des révolutions dans le nord de l'Inde, des crimes et des calamités amenées par ces peuples inconnus qui n'avaient pas même alors de nom, et que les Juifs, dans des temps plus récents, appelèrent Gog et Magog; termes qui ne pouvaient avoir aucune acception précise chez un peuple si ignorant.

Les crimes et les calamités des nations barbares, voisines de l'Inde, et probablement des provinces de l'Inde même, toutes les misères du genre humain, durent pénétrer profondément des esprits philosophiques. Il n'est pas étonnant que les inventeurs de tant d'arts et de ces jeux qui exci-

[1] Voyez la partie philosophique de cette édition. Nous citerons ici au passage de Sénèque qui confirme cette opinion de Voltaire, et qui prouve combien ceux qui ont accusé les Romains de polythéisme ou d'idolâtrie ont eu d'ignorance ou de mauvaise foi. Dans toutes les nations un peu éclairées, les hommes d'un état supérieur ou peuple ont reconnu un Dieu suprême.

« Ne hoc quidem crediderunt (veteres) Jovem, qualem in « Capitolio et in cæteris ædibus colimus, mittere manu fui- « mina, sed eumdem quem nos Jovem intelligunt, custodem « rectoremque universi, animam ac spiritum, mundani hujus « operis domicum et artificem, cui nomen omne convenit. Vis « illum fatum vocare? non errabis; hic est ex quo suspensa « sunt omnia, causa causarum. Vis illum providentiam dicere? « recte dices; est enim cujus consilio huic mundo providetur, « ut inconfusus sit, et ortus suos explicet. Vis illum naturam « vocare? non peccabis; est enim ex quo nata sunt omnia, « cujus spiritu vivimus. Vis illum vocare mundum? non fal- « leris; ipse enim est totum quod vides, totus suis partibus « inditus, et se sustinens vi sua. Idem Etruscis quoque « visum est; et ideo fulmina a Jove mitti dixerunt, quia sine « illo nihil geritur. SEN. *Quest. nat.*, lib. II, cap. 45. »

Ils n'ont pas même cru (les anciens) que le Jupiter qui lance la foudre fût celui qu'on adore dans le Capitole et dans les autres temples; ils ont désigné le même Jupiter que nous, le surveillant et le conservateur de l'univers, l'âme et l'esprit de grand tout, l'architecte et le maître de ce grand édifice du monde, enfin un être à qui tous les noms conviennent. Voulez-vous l'appeler *le destin?* vous ne vous tromperez pas; c'est de lui que tout dépend, il est la cause des causes. Voulez-vous le nommer *la providence?* vous aurez encore raison; c'est lui dont la sagesse pourvoit à tous les besoins du monde, y entretient l'ordre, en dirige les mouvements. Voulez-vous lui donner le nom de *nature?* vous ne serez pas répréhensible; c'est lui qui a donné la naissance à tous les êtres, c'est son souffle qui nous anime. Voulez-vous enfin le désigner sous le nom général de *monde?* ce ne sera pas non plus une erreur; le grand tout que vous voyez n'est que lui-même; il est disséminé tout entier dans ses propres parties, et se soutient par sa propre énergie. Les Etrusques ont pensé comme nous; et s'ils lui ont attribué l'émission de la foudre, c'est que rien ne se fait sans lui. *Traduction de M. de La Grange.* K.

« Que pourraient en effet penser des Chinois, des Tartares, des Arabes, des Persans, des Turcs, s'ils voyaient tant d'église dédiées à saint Janvier, à saint Antoine, à saint François, à saint Fiacre, à saint Roch, à sainte Cleire, à sainte Ragonde, et pas une au maître de la nature, à l'essence suprême et universelle par qui nous vivons?

ceul et qui fatiguent l'esprit humain, aient voulu sonder un abîme que nous creusons encore tous les jours, et dans lequel nous nous perdons.

Peut-être était-il convenable à la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a du mal sur la terre que parce qu'il est impossible qu'il n'y en ait pas; parce que l'être parfait et universel ne peut rien faire de parfait et d'universel comme lui; parce que des corps sensibles sont nécessairement soumis aux souffrances physiques, parce que des êtres qui ont nécessairement des desirs ont aussi nécessairement des passions, et que ces passions ne peuvent être vives sans être funestes.

Cette philosophie semblait devoir être d'autant plus adoptée par les brachmanes, que c'est la philosophie de la résignation; et les brachmanes, dans leur apathie, semblaient les plus résignés des hommes.

Mais ils aimèrent mieux donner l'essor à leurs idées métaphysiques que d'admettre le système de la nécessité des choses; système embrassé par tant de grands génies, mais dont l'abus peut conduire à cet athéisme qu'on a reproché à beaucoup de Chinois, et dont nos philosophes d'Europe sont encore aujourd'hui si soupçonnés [a].

Les premiers brachmanes imaginèrent donc une fable très ingénieuse et très hardie, qui semblait justifier la Providence divine, et rendre raison du mal physique et du mal moral. Ils supposèrent que l'Être suprême n'avait créé d'abord que des êtres presque semblables à lui, ne pouvant rien former qui l'égalât. Il forma ces demi-dieux, ces génies, *debta*, auxquels les Perses donnèrent depuis le nom de *péris*, ou *féris*, d'où vient le mot de *fée*. Nous n'avons pas de terme pour exprimer ce que les anciens entendaient précisément par demi-dieux en Asie, et même en Grèce et à Rome. Nous employons le mot d'*ange* qui ne signifie que messager; et nous avons attribué mille faits miraculeux à ces messagers divins dont il est parlé dans la sainte Écriture: tant les hommes ont aimé également à la fois la vérité et le merveilleux [b]!

Ces demi-dieux, ces génies, ces depta inventés dans l'Inde, reçurent la vie long-temps avant que l'Éternel créât les étoiles, les planètes, et notre terre. Dieu tenait lieu de tout avec ses depta, qui partageaient autour de lui sa béatitude. Voici comme l'ancien livre attribué à Brama lui-même s'exprime:

« L'éternel... absorbé dans la contemplation « de son essence, résolut de communiquer quel- « ques rayons de sa grandeur et de sa félicité à des « êtres capables de sentir et de jouir... ils n'exis- « taient pas encore, Dieu voulut et ils furent. »

Il faut avouer que ces mots, ce tour de phrase, cette exposition, sont sublimes, et qu'on ne peut disputer sur ce passage comme Boileau disputa contre l'évêque d'Avranches et contre Le Clerc sur cet endroit de *la Genèse*: « Il dit que la lu- « mière se fasse, et la lumière se fit [a]. »

Quoi qu'il en soit, les depta, ces favoris de Dieu, abusant de leur bonheur et de leur liberté [b], se révoltèrent contre leur créateur. Une partie de cette fable fut sans doute l'origine de la guerre des géants contre les dieux, des attentats de Typhon contre Ishet et Oshiret, que les Grecs ap-

[a] L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et sur les Chinois*, rapporte (tome II, page 178) que le minime Mersenne, colporteur des rêveries de Descartes, écrivit dans une de ses lettres qu'il y avait soixante mille athées dans Paris, de compte fait, et qu'il en connaissait douze dans une seule maison. La police supprima cette lettre pour l'honneur du corps.

[b] Ἄγγελος, chez les Grecs, ne signifiait que messager. Tous les commentateurs de la sainte Écriture conviennent que les *meleachim* hébreux, qu'on a traduit par ἄγγελοι *angeli, anges*, n'ont été connus que lorsque les Juifs furent captifs chez les Babyloniens. Raphaël n'est nommé que dans le livre de Tobie, et Tobie était captif en Médie, Michel et Gabriel ne se trouvent pour la première fois que dans Daniel. C'est par ses recherches qu'on parvient à découvrir quelque chose dans la filiation des idées anciennes.

[a] Longin, ancien rhéteur grec, attaché à Zénobie, reine de Palmyre, dit dans son *Traité du Sublime*, chap. VII: « Moïse, « législateur des Juifs, qui n'était pas sans doute un homme « ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puis- « sance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au com- « mencement de ses lois par ces paroles: *Dieu dit que la lu- « mière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, « et la terre se fit.* » Il faut que Longin n'eût pas lu le texte de Moïse, puisqu'il l'altère et qu'il l'allonge. On sait qu'il n'y a point *que la terre se fasse et la terre se fit.* La création est sans doute sublime; mais le récit de Moïse est très simple, comme le style de toute *la Genèse* l'est, et le doit être. Le sublime est ce qui s'élève, et l'histoire de *la Genèse* ne s'élève jamais. On y raconte la production de la lumière comme tout le reste, en répétant toujours la même formule; « et « la terre était informe et vide, et les ténèbres étaient sur la « superficie de l'abîme, et le vent de Dieu soufflait sur les « eaux, et Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit; « et il vit que la lumière était bonne, et il divisa la lumière « des ténèbres, et il appela la lumière *jour*, et il fut fait un « jour, le soir et le matin. Dieu dit aussi que le firmament « se fasse au milieu des eaux, et qu'il divise les eaux des « eaux; et Dieu fit le firmament, et il divisa les eaux sous le « firmament des eaux sur le firmament; et il appela le fir- « mament *ciel*; et il fut fait un second jour, le soir, et le « matin, etc.; et Dieu dit, que les eaux qui sont sous le ciel « se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse, et il « fut fait ainsi. Et Dieu appela l'aride la *terre*, et il appela « l'assemblage des eaux la *mer*, et il vit que cela était bon.» Il est de la plus grande évidence que tout est également simple et uniforme dans ce récit, et qu'il n'y a pas un mot plus sublime qu'un autre.

Ce fut le sentiment de Huet: Boileau le combattit rudement avant que Huet fût évêque. Celui-ci répondit savamment, et Boileau se tut quand Huet fut promu à un évêché. Le Clerc ayant soutenu l'opinion de Huet, et n'étant point évêque, Boileau tomba plus rudement encore sur Le Clerc, qui lui répondit de même.

[b] Cet abus énorme de la liberté, cette révolte des favoris de Dieu contre leur maître pouvait éblouir, mais ne résolvait pas la question; car on pouvait toujours demander pourquoi Dieu donna à ses favoris le pouvoir de l'offenser; pourquoi il ne les nécessita pas à une heureuse impuissance de mal faire. Il est démontré que cette difficulté est insoluble.

pelèrent Isis et Osiris, et de la rébellion éternelle d'Arimane contre son créateur, Orosmade ou Oromase chez les Perses. On sait assez que la fable se propage plus aisément et plus loin que la vérité. Les extravagances théologiques des Indiens firent plus de progrès chez leurs voisins que leur géométrie.

Il ne paraît pas que les Syriens aient jamais rien adopté de la théologie indienne. Ils avaient leur Astarté, leur Moloc, leur Adonis ou Adoni : ils n'entendirent jamais parler en Syrie de la révolte des depta dans le ciel. Le petit peuple juif n'en fut un peu plus informé que vers le premier siècle de notre ère, lorsque dans la foule de mille écrits apocryphes on en supposa un qu'on osa attribuer à Énoc, *septième homme après Adam*. On fait dire à ce septième homme que les anges firent autrefois une conspiration; mais c'était pour coucher avec des filles. Le prétendu Énoc nomme les anges coupables; il ne nomme point leurs maîtresses. Il se contente de dire que les géants naquirent de leurs amours [a]. L'apôtre saint Jude ou Juda, ou Lébée, ou Tebeus, ou Thadeus, cite ce faux Énoc comme un livre canonique dans la lettre qui lui est attribuée, sans qu'on sache à qui elle est adressée. Saint Jude, dans cette lettre, parle de la défection des anges.

Voici ses paroles : « Or je veux vous faire souvenir de tout ce que vous savez, que Jésus, « sauvant le peuple de la terre d'Égypte, détruisit « ensuite ceux qui ne crurent pas, et qu'il retient « dans des chaînes éternelles et dans l'obscurité « les anges qui n'ont pas gardé leur principauté, « mais qui ont quitté leur demicile. »

Et dans un autre endroit, en parlant des méchants : « Ce sont des nuées sans eau, des arbres « d'automne sans fruit, deux fois morts et déracinés; des flots de la mer agitée, écumant ses confusions; des étoiles errantes, à qui la tempête « des ténèbres est réservée pour l'éternité. Or c'est « d'eux qu'a prophétisé Énoc, le septième après « Adam. »

On s'est donc servi dans notre occident d'un livre apocryphe pour fonder la chute des anges, la première cause de la chute de l'homme. On a corrompu aussi le sens naturel d'un passage d'Isaïe pour transformer le premier des anges en diable, en tordant singulièrement ces paroles : « Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer? » Il est vrai que notre populace appelle notre diable Lucifer; mais le mot Lucifer n'est point dans Isaïe : c'est Hélel : c'est l'étoile du matin; c'est l'étoile de Vénus; c'est une métaphore dont Isaïe se sert pour exprimer la mort du roi de Babylone : « Comment as-tu pu mourir, malgré tes musettes? « comment es-tu couché avec les vers? comment « es-tu tombée, étoile du matin? » Les commentateurs figuristes ont imaginé cette équivoque pour faire accroire que le diable, Lucifer, est tombé du ciel; et cette erreur s'est long-temps soutenue [a].

Mais la vérité est qu'il n'a jamais été question d'un génie, d'un demi-dieu, d'un ange précipité du ciel, que dans le *Shasta* des brachmanes. Ni Lucifer, ni Belzébuth, ni Satan, n'étaient son nom. Il s'appelait Moisasor : c'était le chef de la bande rebelle; il devint diable, si l'on veut, avec sa suite, il fut du moins damné en effet. L'Éternel le précipita dans le vaste cachot de l'ondéra, mais il ne fut point tentateur; il ne vint point exciter les hommes au péché; car ni les hommes ni la terre n'existaient alors. Dieu l'enferma dans ce grand enfer de l'ondéra, lui et les siens, pour des milliers de monontours. Or il faut savoir qu'un *monenteur* est une période de quatre cent vingt-six millions d'années. Chez nous, Dieu n'a pas encore pardonné au diable; mais chez les Indiens, Moisasor et sa troupe obtinrent leur grâce au bout d'un monontour. Ainsi l'enfer de l'ondéra n'avait été, à proprement parler, qu'un purgatoire [b].

Alors Dieu créa la terre, et la peupla d'animaux. Il fit venir les délinquants, dont il adoucit les peines. Ils furent changés d'abord en vaches. C'est depuis ce temps que les vaches sont si sacrées dans la presqu'île de l'Inde, et que les dévots n'y mangent aucun animal. Ensuite les anges pénitents furent changés en hommes, et distingués en quatre castes. Comme coupables; ils apportèrent dans ce monde le germe des vices; comme punis, ils apportèrent le principe de tous les maux physiques : voilà l'origine du bien et du mal.

On reprochera peut-être à ce système que les animaux n'ayant point péché, sont pourtant aussi malheureux que nous, qu'ils se dévorent tous les uns les autres, qu'ils sont mangés par tous les hommes, excepté par les brames. C'eût été une faible objection du temps qu'il y avait des cartésiens.

Nous n'entrerons point ici dans les disputes

[a] Dom Calmet était persuadé de l'existence de cette race de géants, comme de celle des vampires. Il se prévaut surtout, dans sa dissertation sur cette matière, de la découverte que fit, en 1613, un fameux chirurgien très inconnu. Il trouva, dit dom Calmet, le tombeau et les os du roi Teutoboc, qui avait trente pieds de long et douze pieds d'une épaule à l'autre; c'était en Dauphiné près de Montrigaut. Ce roi Teutoboc descendait évidemment des anges qui daignèrent faire des enfants aux filles.

[a] Voyez l'article BERER dans le *Dictionnaire philosophique*.

[b] Vous retrouverez le purgatoire chez les Égyptiens, vous le retrouverez très expressément dans le sixième chant de l'*Énéide*. Nous avons tout pris des anciens, presque sans exception.

des théologiens de l'Inde sur cette origine du mal. Les prêtres ont disputé partout; mais il faut avouer que les querelles des brames ont été toujours paisibles.

Des philosophes pourront s'étonner que des géomètres, inventeurs de tant d'arts, aient formé un système de religion, qui, quoique ingénieux, est pourtant si peu raisonnable. Nous pourrions répondre qu'ils avaient à faire à des imbéciles, et que les prêtres chaldéens, persans, égyptiens; grecs, romains, n'eurent jamais de système ni mieux lié, ni plus vraisemblable.

Il est absurde, sans doute, de changer des êtres célestes en vaches; mais on voit chez toutes les nations policées et savantes la plus misérable folie marcher à côté de la plus respectable sagesse. Les vaisseaux d'Énée changés en nymphes chez les Romains, la fille d'Inachus devenue vache chez les Grecs, et de vache devenue étoile, valaient bien les dieux changés en vaches et en hommes. Milton n'a-t-il pas, chez un peuple à jamais célèbre pour les sciences exactes, transformé notre diable en crapaud, en cormoran, en serpent, quoique la sainte Écriture dise positivement le contraire [a]? De pareilles niaiseries eurent cours partout, hors chez les sages Chinois et chez les Scythes, trop simples pour inventer des fables.

L'antre de Trophonius fut plus respecté en Grèce que l'académie : les augures à Rome eurent plus de crédit que les Scipions. La fable s'établit d'abord; ensuite vient la vérité, qui, voyant la place prise, est trop heureuse de trouver un asile obscur chez les sages.

## ARTICLE XXIV.

### De la métempsycose.

Le dogme de la métempsycose suivait naturellement de la transformation des génies en vaches, et des vaches en hommes.

Des gens qui avaient été demi-dieux dans le ciel pendant des siècles innombrables, ensuite damnés dans l'ondéra pendant quatre cent vingt-six millions de nos années solaires, puis vaches douze ou quinze ans, et enfin hommes quatre-vingts ans tout au plus, devaient bien être quelque chose quand ils cessaient d'être hommes. N'être rien du tout semblait trop dur. Les brachmanes croyaient qu'on avait une âme dans l'Inde aussi bien que partout ailleurs, sans être plus instruits que le reste du genre humain de la nature de cet être; sans savoir s'il est une substance ou une qualité; sans examiner si Dieu peut animer la matière; sans rechercher si, tout venant de lui, il ne peut pas communiquer la pensée à des organes formés par lui, en un mot, sans rien savoir. Ils prononçaient vaguement et au hasard le nom d'âme, comme nous le prononçons tous. Et puisqu'il est plus aisé à tous les hommes d'imaginer que de raisonner, ils se figurèrent que l'âme d'un homme de bien pouvait passer dans le corps d'un perroquet ou d'un docteur, d'un éléphant ou d'un raïa, ou même retourner animer le corps du défunt dans le ciel sa première patrie. C'est pour revoir cette patrie que tant de jeunes veuves se sont jetées dans le bûcher enflammé de leurs maris, et souvent sans les avoir aimés. On a vu dans Bénarès des disciples de brames, et jusqu'à des brames même, se brûler pour renaître bienheureux. C'est assez qu'une femme sensible et superstitieuse, comme il y en a tant, se soit jetée dans les flammes d'un bûcher, pour que cent femmes l'aient imitée; comme il suffit qu'un faquir marche tout nu, chargé de fers et de vermine, pour qu'il ait des disciples [a].

Le dogme de la métempsycose était d'ailleurs spécieux, et même un peu philosophique; car, en admettant dans tous les animaux un principe moteur intelligent (chacun en raison de ses organes), on supposait que ce principe intelligent, étant distingué de sa demeure, ne périssait point avec elle. Cette âme était faite pour un corps, disaient les Indiens, donc elle ne pouvait exister sans un corps. Si, après la dissolution de son étui, on ne lui en donne pas un autre, elle devient entièrement inutile. Il fallait en ce cas que Dieu fût continuellement occupé à créer de nouvelles âmes. Il se délivrait de ce soin en faisant servir les anciennes. Il en créait de nouvelles quand les races se multipliaient. Le calcul était bon jusque-là; mais lorsque les races diminuaient, il se trouvait une grande difficulté. Que fesait-on des âmes qui n'avaient plus de logement [b]? Il n'était guère possible de bien répondre à cette objection; mais quel est l'édifice bâti par l'imagination humaine qui n'ait des murs qui écroulent.

La doctrine de la métempsycose eut cours dans toute l'Inde, et autant au-delà du Gange que vers le fleuve Indus. Elle s'étendit jusqu'à la Chine chez le peuple gouverné par les bonzes; mais non pas chez les colaos et chez les lettrés gouvernés par les lois. Pythagore, après une longue suite de siècles, l'ayant apprise dans la presqu'île de

[a] Or le serpent était le plus fin de tous les animaux

[a] Nous lisons dans la relation des deux Arabes qui voyagèrent aux Indes et à la Chine, dans le neuvième siècle de notre ère, qu'ils virent sur les côtes de l'Inde un faquir tout nu, chargé de chaînes, ayant le visage tourné au soleil, les bras étendus, les parties viriles enfermées dans un étui de fer, et qu'au bout de seize ans, en repassant au même endroit, ils le virent dans la même posture.

[b] Voyez le catéchisme des brachmanes, article XXVI.

l'Inde, put à peine l'établir à Crotone. Apparemment qu'il trouva la grande Grèce attachée à d'autres fables; car chaque peuple avait la sienne.

Les Égyptiens inventèrent une autre folie, ils imaginèrent qu'ils ressusciteraient au bout de trois mille ans; et même, enfin, trouvant le terme trop éloigné, ils obtinrent de leur chien, de leurs prêtres, que leurs âmes rentreraient dans leurs corps après dix siècles de mort seulement. Dans cette douce espérance, ils essayèrent de ne perdre de leurs corps que le moins qu'ils pourraient. L'art d'embaumer devint le plus grand art de l'Égypte. Une âme, à la vérité, devait être fort embarrassée de se trouver sans ses entrailles et sans sa cervelle que les embaumeurs avaient arrachées : mais les difficultés n'arrêtèrent jamais les systèmes. Nous avons bien eu parmi nous un philosophe qui a dit que nous ressusciterions sans derrière.

Platon enfin, qui avait puisé quelques idées dans Pythagore et dans Timée de Locres, admit la métempsycose dans son livre d'une république chimérique, et dans son dialogue, non moins chimérique, de Phèdre. Il semblerait que Virgile crût à ce système, dans son sixième chant, s'il croyait quelque chose.

« O pater! anne aliquas ad cœlum hinc ire putandum est
« Sublimes animas, iterumque ad tarda reverti
« Corpora? Quæ lucis miseris tam dira cupido! »
*Æneid.*, lib. VI, v. 719.

Quel desir insensé d'aspirer à renaître;
D'affronter tant de maux pour le vain plaisir d'être;
De reprendre sa chaîne, et d'éprouver encor
Les chagrins de la vie et l'horreur de la mort!

On prétend que les Gaulois, les Celtes, avaient adopté la croyance de la métempsycose, quoiqu'ils ne connussent ni le Léthé de Virgile, ni les embaumements de l'Égypte. César dit dans ses *Commentaires* : « Ils pensent que les âmes ne « meurent point, mais qu'elles passent d'un corps « à un autre. Cette idée, selon eux, inspire un « courage qui fait mépriser la mort. »

Mais César, qui était épicurien, ne croyant point à l'immortalité de l'âme, avait encore plus de courage que les Gaulois. Que César ait eu tort, et que les Gaulois aient eu raison, il est toujours indubitable que les Indiens sont les inventeurs de la métempsycose, et les premiers auteurs de la théologie.

Il nous semble que c'est au grand Thibet que la sublime folie de la métempsycose a produit le plus grand effet. Les lamas ont su persuader aux Tartares de ce pays que leur grand prêtre était immortel; et la populace, qui croit tout, le croit encore. Le fait est que les lamas eux-mêmes étant imbus de l'idée fantasque que l'âme de leur pontife passait dans l'âme de son successeur; ils ont euté sur cette absurdité sacrée une autre folie plus respectée encore du peuple, c'est que ce grand lama ne meurt jamais. On a vu ailleurs des opinions si bizarres, qu'un homme sage est en doute de savoir dans quel pays le bon sens a été le plus outragé.

Optimus ille est
. . . . . qui minimis urgetur.

## ARTICLE XXV.

### D'une trinité reconnue par les brames. De leur prétendue idolâtrie.

Personne ne doute aujourd'hui que les brachmanes et leurs successeurs n'aient toujours reconnu un Dieu suprême, créateur, conservateur, rémunérateur, punisseur, et miséricordieux. « Ces « idolâtres, dit le jésuite Bouchet [a], reconnaissent « un Dieu infiniment parfait, qui existe de toute « éternité, et qui renferme en soi les plus excel- « lents attributs. » Ensuite, pour prouver qu'ils sont idolâtres, il dit que, selon eux, « il y a une « distance infinie entre Dieu et tous les êtres, et « qu'il a créé des substances intermédiaires entre « lui et les hommes. » Le jésuite Bouchet n'est ni conséquent ni poli : il veut empêcher les brames d'ériger des temples à ces êtres subalternes supérieurs à l'homme, tandis que ces brames permettaient aux jésuites de bâtir des chapelles à Ignace et à Xavier, de baiser à genoux le prétendu cadavre de Xavier, de l'invoquer, et d'offrir de l'encens à ses os vermoulus. Certes, si l'on avait demandé dans Goa à un voyageur chinois quel est l'idolâtre, ou de ce jésuite ou de ce brame, il aurait répondu, en jugeant selon les apparences; c'est ce jésuite.

Tout le monde convient que les brames reconnurent toujours une espèce de trinité sous un Dieu unique. Il paraît qu'en ce point les théologiens des côtes de Malabar et de Coromandel diffèrent de ceux qui habitent vers le Gange, et de l'ancienne école de Bénarès; mais où sont les théologiens qui s'accordent? Tous admettent trois dieux sous un seul Dieu. Ces trois dieux sont Brama, Vishnou, et Sib. Mais ces trois dieux sont-ils des substances distinctes, ou simplement des attributs du grand Dieu créateur? C'est sur quoi les brames disputent.

Ils ne conviennent guère que sur le dogme de la création. Toutes les sectes et toutes les castes rassemblées une fois l'an dans le fameux temple de Jaganat, entre Orixa et le Bengale, y viennent

[a] Recueil IXe, page 6.

célébrer le jour où le monde fut tiré du néant par la seule pensée de l'Éternel. C'est cette fête surtout que nos missionnaires ont appelée la grande fête du diable.

Les brachmanes représentèrent Dieu sous trois emblèmes. Brama est le dieu créateur ; Visnou ou bien Vithnou est le dieu conservateur, qui s'est incarné tant de fois ; Sib est le dieu miséricordieux. D'autres théologiens indiens très anciens l'appellent le dieu destructeur : tant il est difficile à ceux qui osent dogmatiser sur la nature divine de s'accorder ensemble !

Nous n'avons pas assez de monuments de l'antiquité pour oser affirmer que l'*Isis*, l'*Osiris* et l'*Horus* des Égyptiens soient une copie de la trinité indienne. Nous ne déciderons pas si les trois frères Jupiter, Neptune, et Pluton, qui se partagèrent le monde, sont une fable imitée d'une autre fable ; nous répéterons seulement ici combien le nombre trois fut toujours mystérieux dans l'antiquité. Il semblait que, dans l'Orient, un secret instinct eût pressenti quelques idées imparfaites d'une vérité encore ignorée.

Mais comme tout se contredit chez les hommes, on ajouta bientôt une quatrième personne aux trois autres. Cette quatrième personne est Routren, selon plusieurs docteurs, le dieu destructeur, celui que le grand Origène [a] appelle le dieu supplantateur.

On voit encore dans quelques anciens temples des brachmanes cette représentation des quatre attributs de Dieu, figurée par quatre têtes sous une même couronne ; et c'est cet emblème de la divinité unique et multiforme, que nos aumôniers de vaisseau ne manquèrent pas de prendre pour le diable dès qu'ils furent descendus à terre.

Nous ne chargerons point cet abrégé de toutes les superstitions indiennes mêlées dans ce pays, comme dans d'autres, avec la connaissance d'un Être suprême. Nous ne parlerons point des mille noms de Dieu, des voyages de Dieu en homme sur la terre, des oracles, des prodiges, et de toutes les folies qui ont partout déshonoré la sagesse. Nous ne prétendons point faire la somme de la théologie des Gangarides.

Mais n'oublions pas d'observer que l'amour est un de leurs dieux ; il s'appelle *Cam-débo* : on lui donne encore dix-huit noms qui nous semblaient barbares, et dont aucun du moins ne sonnerait si agréablement que celui d'amour à nos oreilles. Ce dieu d'amour est le propre fils de Vishnou, et par conséquent le petit-fils du Dieu suprême.

Ils ont des *ussèra ;* ce sont des filles charmantes qui chantent dans la musique du ciel, et dont Mahomet pourrait bien avoir emprunté ses houris.

Les Indiens paraissent aussi être les premiers qui aient inventé les Salamandres, les Ondains, les Sylphes et les Gnomes ; si pourtant ce n'a pas été une idée naturelle à tous les hommes de peupler le ciel et les quatre éléments.

## ARTICLE XXVI.

### Du catéchisme indien.

M. Dow nous assure que les brachmanes eurent depuis quatre mille ans un catéchisme, dont voici la substance. C'est un entretien entre la raison humaine, qu'ils appellent *narud*, et la sagesse de Dieu, qu'ils nomment *brim* ou *bram*.

LA RAISON.

O premier-né de Dieu ! on dit que tu créas le monde. Ta fille, la raison, étonnée de tout ce qu'elle voit, te demande comment tout fut produit.

LA SAGESSE DIVINE.

Ma fille, ne te trompe pas : ne pense point que j'aie créé le monde indépendamment du premier moteur. Dieu a tout fait. Je ne suis que l'instrument de sa volonté. Il m'appelle pour exécuter ses desseins éternels.

LA RAISON.

Que dois-je penser de Dieu ?

LA SAGESSE DIVINE.

Qu'il est immatériel, incompréhensible, invisible, sans forme, éternel, tout puissant, qu'il connaît tout, qu'il est présent partout.

LA RAISON.

Comment Dieu créa-t-il le monde ?

LA SAGESSE DIVINE.

La volonté demeura dans lui de toute éternité : elle était triple, créatrice, conservatrice, exterminante... Dans une conjonction des destins et des temps, la volonté de Dieu se joignit à sa bonté, et produisit la matière. Les actions opposées de la volonté qui crée, et de la volonté qui détruit, enfantèrent le mouvement qui naît et qui périt [a]. Tout sortit de Dieu, et tout rentra dans Dieu... Il dit au *sentiment*, viens, et il le logea chez tous les animaux ; mais il donna la réflexion à l'homme pour l'élever au-dessus d'eux.

[a] Origène, dans la réfutation qu'il publia de Celse, après la mort de ce philosophe, assure que les conjurations de la magie ne peuvent réussir que quand le magicien se sert des noms propres convenables ; que si l'on fait une conjuration par le nom de dieu *supplantateur*, destructeur, ou même par des noms traduits d'après les noms d'Adonaï et de Sabaoth, on n'opérera rien ; mais si on se sert des noms propres syriaques Adonaï, Sabaoth, la cérémonie magique aura son plein et entier effet. Origène contre Celse, article 20 et article 202.

[a] Nous passons quelques lignes de peur d'être longs et obscurs.

LA RAISON.

Qu'entends-tu par sentiment?

LA SAGESSE DIVINE.

C'est une portion de la grande âme de l'univers; elle respire dans toutes les créatures pour un temps marqué.

LA RAISON.

Que devient-il après leur mort?

LA SAGESSE DIVINE.

Il anime d'autres corps, ou il se replonge, comme une goutte d'eau, dans l'Océan immense dont il est sorti.

LA RAISON.

Les âmes vertueuses seront-elles sans récompense, et les criminelles sans punition?

LA SAGESSE DIVINE.

Les âmes des hommes sont distinguées de celles des autres animaux. Elles sont raisonnables. Elles ont la conscience du bien et du mal. Si l'homme fait le bien, son âme, dégagée de son corps par la mort, sera absorbée dans l'essence divine, et ne ranimera plus un corps de terre. Mais l'âme du méchant restera revêtue des quatre éléments; et après qu'elles auront été punies, elles reprendront un corps; mais, si elles ne reprennent leur première pureté, elles ne seront jamais absorbées dans le sein de Dieu.

LA RAISON.

Quelle est la nature de cette infusion dans Dieu même?

LA SAGESSE DIVINE.

C'est une participation à l'essence suprême : on ne connaît plus les passions; toute l'âme est plongée dans la félicité éternelle.

LA RAISON.

O ma mère! tu m'as dit que si l'âme n'est parfaitement pure : elle ne peut habiter avec Dieu. Les actions des hommes sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises. Où vont toutes ces âmes mi-parties immédiatement après la mort?

LA SAGESSE DIVINE.

Elles vont subir dans l'endéra, pendant quelque temps, des peines proportionnées à leurs iniquités. Ensuite elles vont au ciel, où elles reçoivent *quelque temps* la récompense de leurs bonnes actions; enfin, elles rentrent dans des corps nouveaux.

LA RAISON.

Qu'est-ce que le temps, ma mère?

LA SAGESSE DIVINE.

Il existe avec Dieu pendant l'éternité; mais on ne peut l'apercevoir et le compter que du point où Dieu créa le mouvement qui le mesure.

Tel est ce catéchisme, le plus beau monument de toute l'antiquité. Ce sont là ces idolâtres auxquels on a envoyé, pour les convertir le jésuite Lavaur, le jésuite Saint-Estevau, et l'apostat Norogna *.

Au reste, le lieutenant colonel Dow, et le sous-gouverneur Holwell, ayant gratifié l'Europe des plus sublimes morceaux de ces anciens livres sacrés, ignorés jusqu'à présent, nous sommes bien éloignés de soupçonner leur véracité, sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord sur des objets très futiles, comme sur la manière de prononcer shastabad, ou shastra-béda; et si *beda* signifie science ou livre. Souvenons-nous que nous avons vu nier dans Paris les expériences de Newton sur la lumière, et lui faire des objections plus frivoles.

## ARTICLE XXVII.

### Du baptême indien.

Il n'est pas surprenant qu'un fleuve aussi bienfesant que le Gange ait été regardé comme un don de Dieu, qu'il ait été réputé comme sacré, et qu'enfin on ait imaginé que ses eaux qui lavaient et rafraîchissaient le corps, en pussent faire autant à l'âme. Car tous les peuples de l'antiquité, sans exception, fesaient de l'âme une figure légère enfermée dans son logis, et qui nettoyait l'un, nettoyait l'autre.

Le bain expiatoire et sacré du Gange passa bientôt vers le fleuve Indus, ensuite vers le Nil, et enfin vers le Jourdain. Les prêtres juifs, imitateurs en tout des prêtres d'Égypte, leurs maîtres et leurs ennemis, eurent des jours de bain comme eux. Les isiaques ne pouvaient se baptiser, se plonger toujours dans le Nil, à cause des crocodiles; et les lévites d'Hershalaïm, que nous nommons Jérusalem, étant éloignés dans leur petit pays d'une cinquantaine de milles du Jourdain, se plongeaient comme les prêtres isiaques dans de grandes cuves. Les prêtres de Babylone, de Syrie, de Phénicie, en fesaient autant.

Nous avons remarqué ailleurs que les Juifs avaient chez eux deux baptêmes : l'un était le baptême de justice pour ceux qui voulaient ajouter cette cérémonie à celle de la circoncision; l'autre était le baptême des prosélytes pour les étrangers, pour leurs esclaves, quand ils n'étaient pas esclaves eux-mêmes, et qu'ils en avaient quelques uns qui voulaient embrasser la religion juive. On les circoncisait, et ensuite on les plongeait nus ou dans le Jourdain ou dans des cuves. On plongeait aussi des femmes nues, et trois prêtres étaient chargés de les baptiser. Enfin l'on sait comment notre religion sanctifia cet antique usage, et apposa le sceau de la vérité à ces ombres.

* Voyez l'article XV.

## ARTICLE XXVIII.

Du paradis terrestre des Indiens, et de la conformité apparente de quelques uns de leurs contes avec les vérités de notre notre Sainte Ecriture.

On dit que, dans la foule de ces opinions théologiques, quelques brames ont admis une espèce de paradis terrestre; cela n'est pas étonnant. Il n'y a point de pays au monde où les hommes n'aient vanté le passé aux dépens du présent. Partout on a regretté un temps où les hommes étaient plus robustes, les femmes plus belles, les saisons plus égales, la vie plus longue, et la lune plus lumineuse.

Si nous en croyons le jésuite Bouchet, les Indiens eurent leur Jardin *Chorcam*, comme les Juifs avaient eu leur jardin d'*Éden*. C'est à ce jésuite à voir si les brachmanes avaient été les plagiaires du *Pentateuque*, ou s'ils s'étaient rencontrés avec lui, et quel est le plus ancien peuple, celui des vastes Indes, ou celui d'une partie de la Palestine [a].

Il prétend que Brama est une copie d'Abraham, parce que Abraham s'était appelé Abram en première instance, et qu'Abraham est évidemment l'anagramme de Brama.

Vishnou est, selon lui, Moïse, quoiqu'il n'y ait pas le moindre rapport entre ces deux personnages, et qu'il soit difficile de trouver l'anagramme de Moïse dans Vishnou.

A-t-il plus heureusement rencontré avec le fort Samson, qui assembla un jour trois cents renards, les attacha tous par la queue, et leur mit le feu au derrière, moyennant quoi toutes les moissons des Philistins, dont il était esclave, furent brûlées [b]?

Le révérend père Bouchet affirme dans sa lettre à M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qu'une espèce de dieu ou de génie, ayant la guerre contre le roi de Serindib, leva contre lui une armée de singes, et, ayant mis le feu à leurs queues, brûla toute la cannelle et tout le poivre de l'île.

Notre Bouchet ne doute pas que les queues des renards n'aient formé les queues de ces singes.

C'est ainsi qu'aux Indes, en Perse, à la Chine, on lit mille histoires à peu près semblables aux nôtres, non seulement sur les choses de la religion, mais en morale, et même en fait de romans. Le conte de *la Matrone d'Éphèse*, celui de *Joconde*, sont écrits dans les plus anciens livres orientaux.

On trouve l'aventure d'*Amphitryon* parmi les plus vieilles fables des brachmanes. Il y a même, ce me semble, plus de sagacité dans le dénoûment de l'aventure indienne que dans celui de la grecque. Un Indou d'une force extraordinaire avait une très belle femme; il en fut jaloux, la battit, et s'en alla. Un égrillard de dieu, non pas un Brama ou un Vishnou, mais un dieu du bas étage, et cependant fort puissant, fait passer son âme dans un corps entièrement semblable à celui du mari fugitif, et se présente sous cette figure à la dame délaissée. La doctrine de la métempsycose rendait cette supercherie vraisemblable. Le dieu amoureux demande pardon à sa prétendue femme de ses emportements, obtient sa grâce, couche avec elle, lui fait un enfant, et reste le maître de la maison. Le mari, repentant et toujours amoureux de sa femme, revient se jeter à ses pieds: il trouve un autre lui-même établi chez lui. Il est traité par cet autre d'imposteur et de sorcier. Cela forme un procès tout semblable à celui de notre Martin-Guerre. L'affaire se plaide devant le parlement de Bénarès. Le premier président était un brachmane qui devina tout d'un coup que l'un des deux maîtres de la maison était une dupe, et que l'autre était un dieu. Voici comme il s'y prit pour faire connaître le véritable mari. Votre époux, madame, dit-il, est le plus robuste de l'Inde: couchez avec les deux parties l'une après l'autre en présence de notre parlement indien; celui des deux qui aura fait éclater les plus nombreuses marques de valeur sera sans doute votre mari. Le mari en donna douze; le fripon en donna cinquante. Tout le parlement brame décida que l'homme aux cinquante était le vrai possesseur de la dame. Vous vous trompez tous, répondit le premier président: l'homme aux douze est un héros, mais il n'a pas passé les forces de la nature humaine: l'homme aux cinquante ne peut être qu'un dieu qui s'est moqué de nous. Le dieu avoua tout, et s'en retourna au ciel en riant.

De pareils contes, dont l'Inde fourmille, ont du moins cela de bon qu'ils peuvent tenir une nation entière dans une douce joie, ainsi que les métamorphoses recueillies et embellies par Ovide. Ils n'excitent point de querelles, et la moitié d'un peuple ne persécute point l'autre pour la forcer à croire que la fable des deux maris indiens est prise des deux *Amphitryons* et des deux *Sosies*.

a Le Bengale est appelé paradis terrestre dans tous les rescrits du grand mogol et des soubas.

b A Rome, le peuple se donnait tous les ans le plaisir de faire courir dans le cirque quelques renards, à la queue desquels on attachait des brandons. Bochart, l'étymologiste, ne manque pas de dire que c'était une commémoration de l'aventure de Samson, très célèbre dans l'ancienne Rome.

## ARTICLE XXIX.

**Du Lingam, et de quelques autres superstitions.**

On nous a envoyé des Indes un petit Lingam d'une espèce de pierre de touche. Il est exposé à la vue de tout le monde, et n'a jamais effarouché les yeux de personne; soit que sa petitesse ne puisse faire une impression dangereuse, soit qu'on le regarde comme un simple objet de curiosité. On nous a assuré que la plupart des dames indiennes ont de ces petites figures dans leurs maisons, comme on avait des Phallus en Égypte, et des Priapes à Rome.

Les parties naturelles de l'homme sont visibles dans toutes nos statues antiques et dans mille modernes. La plus belle fontaine de Bruxelles est un enfant de bronze admirablement sculpté par François Flamand : il pisse continuellement de l'eau, et les dames lui donnent un bel habit et une perruque le jour de sa fête. On fait plus : l'enfant Jésus est représenté avec cette partie dans un grand nombre d'églises catholiques, sans que jamais personne se soit avisé ni d'être scandalisé de cette nudité, ni d'en faire une raillerie indécente. Le Lingam est presque toujours représenté chez les Indiens dans l'attitude de la propagation, et par conséquent serait parmi nous un objet obscène et abominable. Cette figure est révérée dans plusieurs de leurs temples. Il y a même, nous dit-on, des filles que leurs mères y conduisent pour lui offrir leur virginité avant d'être mariées; quelques unes, dit-on, par le besoin d'une opération physique, quelques autres par dévotion.

Nous avons toujours présumé que le culte du Lingam dans l'Inde, celui de Phallus en Égypte, celui même de Priape à Lampsaque, ne put être l'effet d'une débauche effrontée, mais bien plutôt de la simplicité et de l'innocence. Dès que les hommes surent tailler des figures, il était très naturel qu'ils consacrassent à la divinité ce qui perpétuait l'humanité. Nous répèterons ici qu'il y a plus de piété, plus de reconnaissance à porter en procession l'image du dieu conservateur que du dieu destructeur; qu'il est plus humain d'arborer le simbole de la vie que l'instrument de la mort, comme fesaient les Scythes qui adoraient une épée, et à peu près comme nous fesons aujourd'hui dans notre Occident, en insultant Dieu dans nos temples, où nous entrons armés comme si nous allions combattre, et où quelques évêques d'Allemagne célèbrent une fois l'an la messe l'épée au côté.

Saint Augustin nous instruit que, dans Rome, on fesait quelquefois asseoir la mariée sur le sceptre énorme de Priape [a].

Ovide ne parle point de cette cérémonie dans ses Fastes, et nous ne connaissons aucun auteur romain qui en fasse mention. Il se peut que la superstition ait ordonné cette posture à quelques femmes stériles. Nous ne voyons pas même que les Romains aient jamais érigé un temple à Priape. Il était regardé comme une de ces divinités subalternes dont on tolérait les fêtes plutôt qu'on ne les approuvait. Nous avons dans nos provinces un saint dont nous n'osons écrire le nom monosyllabe, à qui plus d'une femme a quelquefois adressé ses prières. Le dieu Priape, le dieu Jugatin, qui unissait les époux; le subjuguant Materprema, qui empêchait la matrice de faire la difficile; la Pertunda, qui présidait au devoir conjugal; tous ces magots, tous ces pénates, n'étaient point regardés comme des dieux. Ils n'avaient point de place dans le panthéon d'Agrippa, non plus que Rumilia, la déesse des tétons; Stercutius, le dieu de la chaise percée; et Crepitus, le dieu pet. Cicéron ne s'abaisse point à citer ces prétendues divinités dans son livre *De la nature des dieux*, dans ses *Tusculanes*, dans sa *Divination*. Il faut laisser à la populace ses amusements, son saint Ovide, qui ressuscite les petits garçons; et son saint Rabboni, qui rabonnit les mauvais maris ou qui les fait mourir au bout de l'année.

Il est vraisemblable que le Lingam indien et le Phallus égyptien furent autrefois traités plus sérieusement chez des nations qui existaient tant de siècles avant Rome. L'amour, si nécessaire au monde, et qui est l'âme de la nature, n'était point une plaisanterie comme du temps de Catulle et d'Horace. Les premiers Grecs surtout en parlèrent avec respect. Les poètes étaient ses prophètes. Hésiode, en appelant Vénus l'*amante de la génération* (φιλομμηδής), révère en elle la source des êtres.

On a prétendu qu'Astaroth, chez les Syriens, était autrefois le même que le Priape de Lampsaque. Chez les Indiens ce ne fut jamais qu'un symbole. On y attache encore quelque superstition, mais on ne l'adore pas. Ce mot d'*adorer*, em-

[a] « Sed quid hoc dicam? cum ibi sit Priapus nimius mascu-« lus super cujus immanissimum et turpissimum phallum « nova nupta sedere jubeatur, more honestissimo et reli-« giosissimo matronarum. » *De civitate Dei*, lib. VI, cap. 9.

Giri traduit : « Mais que dis-je? on trouve en ce lieu-là « même un autre dieu que l'on nomme mâle par excellence : « c'est ce dieu dont un objet infâme ayant, comme ces ido-« lâtres croyaient, la force d'empêcher la malignité des char-« mes, c'était une coutume reçue avec tant de religion et de « chasteté, parmi les honnêtes femmes, d'y faire asseoir l'é-« pousée. » Il est difficile de traduire plus infidèlement, plus obscurément, plus mal. On croit avoir en français une traduction de la *Cité de Dieu*, si on n'en a point.

ployé par quelques compilateurs, est la profanation d'un mot consacré à l'Être des êtres.

On demande pourquoi ce symbole existe encore dans quelques endroits des côtes de Malabar et de Coromandel : c'est qu'il exista. Les habitants de ces climats conservèrent long-temps cette simplicité grossière qui ne sait ni rougir ni railler de la nature. Les femmes indiennes n'ont jamais eu de commerce avec les Européens. La malignité des peuples éclairés rit d'un tel usage : l'innocence le voit impunément. Il paraît qu'une telle coutume a dû s'établir d'autant plus aisément, que l'adultère, ce vol domestique, ce parjure dont nous nous moquons, fut long-temps inconnu dans l'Inde, et que la vie retirée des femmes le rend encore aujourd'hui extrêmement rare. Ainsi ce qui ne nous paraît qu'un signe honteux de la débauche n'était pour eux que le signe de la foi conjugale.

Qu'il nous soit permis de répéter ici que si dans presque toutes les religions il y eut des usages atroces, si on fit couler le sang humain pour apaiser le ciel, il n'y eut jamais de fêtes instituées par les magistrats pour favoriser le libertinage. Il se mêle bientôt aux fêtes, mais il n'en fut jamais l'objet. Les excès des orgies de Bacchus, à la fin réprimées par les lois, n'avaient pas certainement été ordonnées par les lois. Au contraire, les prêtresses de Bacchus, dans Athènes, juraient « d'observer la chasteté, et de ne point voir d'hommes [a]. » Partout les prêtres voulurent être terribles, mais nulle part méprisables. Les plus infâmes débauches accompagnèrent souvent nos pèlerinages et n'étaient point commandées.

Nous avons une ordonnance de 1671, renouvelée en 1738, par laquelle il est défendu, sous peine des galères, d'aller à Notre-Dame de Lorette et à Saint-Jacques en Galice sans une permission expresse signée d'un secrétaire d'état. Ce n'est pas que les chapelles de Saint-Jacques et de la Vierge aient été instituées pour le libertinage.

## ARTICLE XXX.

### Epreuves.

Ces épreuves d'un pain d'orge qu'on mange sans étouffer ; de l'eau bouillante, dans laquelle on enfonce la main sans s'échauder ; le plongement dans la rivière sans se noyer ; une barre de fer rouge qu'on touche, ou sur laquelle on marche sans se brûler, toutes ces manières de trouver la vérité, tous ces jugements de Dieu, si usités autrefois dans notre Europe, ont été et sont encore communs dans l'Inde. Tout vient d'Orient, le bien et le mal. Il n'est pas étonnant que, pour découvrir les crimes secrets, pour effrayer les coupables, et pour manifester l'innocence accusée, on ait imaginé que Dieu même interrompait les lois de la nature. On se permit du moins cet artifice. Si tu es coupable, avoue, ou Dieu va te punir. Cette formule pouvait être un frein au crime chez le peuple grossier.

L'épreuve la plus commune dans l'Inde était l'eau bouillante ; si l'accusé en retirait sa main saine, il était déclaré innocent. Il y a plus d'une manière de subir cette épreuve impunément. On peut remplir le vase d'eau bouillante et d'huile froide qui surnage. On peut avoir un vase à double fond, dans lequel l'eau froide sera séparée en haut de l'eau qui bouillira dans la partie inférieure. On peut s'endurcir la peau par des préparations ; et les charlatans vendaient chèrement ces secrets aux accusés. Le plongement dans une rivière était trop équivoque. Il est trop clair qu'on surnage, quand on est lié par des cordes qui font, avec le corps, un volume moins pesant qu'un pareil volume d'eau. Manier un fer brûlant était plus dangereux, mais aussi plus rare. Passer rapidement entre deux bûchers n'était pas un grand risque : on pouvait tout au plus brûler ses cheveux et ses habits.

Ces épreuves sont si évidemment le fruit du génie oriental, qu'elles vinrent enfin aux Juifs. Le *Vaiedabber*, que nous appelons *les Nombres*, nous apprend qu'on institua dans le désert l'épreuve des eaux de jalousie. Si un mari accusait sa femme d'adultère, le prêtre fesait boire à la femme d'une eau chargée de malédictions, dans laquelle il jetait un peu de poussière ramassée sur le pavé du tabernacle, c'est-à-dire probablement sur la terre ; car le tabernacle, composé de pièces de rapport, et porté sur une charrette, ne pouvait guère être pavé. Il disait à la femme : « Si vous êtes coupable, votre cuisse pourrira, et « votre ventre crèvera. » On remarque que, dans toute l'histoire juive, il n'y a pas un seul exemple d'une femme soumise à cette épreuve ; mais, ce qui est étrange, c'est que, dans l'Évangile de saint Jacques, il est dit que saint Joseph et la sainte Vierge furent condamnés tous deux à boire de cette eau de jalousie, et que tous deux en ayant bu impunément, saint Joseph reprit son épouse dont il s'était séparé après les premiers signes de sa grossesse. L'Évangile de saint Jacques, quoique intitulé *premier Évangile*, fut à la vérité rayé du catalogue des livres canoniques : il est proscrit ; mais en quelque temps qu'il ait été composé, c'est un monument qui nous apprend que les Juifs conservèrent très long-temps l'usage de ces épreuves.

Nous ne voyons point qu'aucun peuple de

[a] Démosthène, dans son plaidoyer contre Nexra.

l'Asie ait jamais adopté les jugements de Dieu par l'épée, ou par la lance. Ce fut une coutume inventée par les sauvages qui détruisirent l'empire romain. Ayant adopté le christianisme, ils y mêlèrent leurs barbaries. C'était une jurisprudence bien digne de ces peuples, que le meurtre devint une preuve de l'innocence, et qu'on ne pût se laver d'un crime que pour en commettre un plus grand. Nos évêques consacrèrent ces atrocités : nos parlements les ordonnèrent, comme on ordonne un *appointé à mettre*. Nos rois en firent le divertissement solennel de leurs cours gothiques. Nous avons remarqué que ces jugements de Dieu furent condamnés à la cour de Rome, plus sage que les autres, et plus digne alors de donner des lois dans tout ce qui ne touchait pas à son intérêt. Nous avons traité ailleurs cette matière [a]. Nous ne ferons ici qu'une réflexion. Comment l'erreur, la démence, et le crime, ayant presque eu tout temps gouverné la terre entière, les hommes ont-ils pu cependant inventer et perfectionner tant d'arts merveilleux, faire de bonnes lois parmi tant de mauvaises, et parvenir à rendre la vie non seulement tolérable dans tant de campagnes, mais agréable dans tant de grandes villes, depuis Méaco, la capitale du Japon, jusqu'à Paris, Londres, et Rome? La véritable raison est, à notre avis, l'instinct donné à l'homme. Il est poussé malgré lui à s'établir en société, à se procurer le nécessaire et ensuite le superflu; à réparer toutes ses pertes, et à chercher ses commodités; à travailler sans cesse soit à l'utile, soit à l'agréable. Il ressemble aux abeilles : elles se font des habitations commodes; on les détruit, elles les rebâtissent; la guerre souvent s'allume entre elles; mille animaux les dévorent : cependant la race se multiplie; les ruches changent, l'espèce subsiste impérissable. Elle fait partout son miel et sa cire, sans que les abeilles de Pologne viennent d'Égypte, ni que celles de la Chine viennent d'Italie.

## ARTICLE XXXI.

### De l'histoire des Indiens jusqu'à Timour ou Tamerlan.

Jusqu'où l'insatiable curiosité de l'esprit européen s'est-elle portée? Du temps de Tite-Live, c'était être savant que de connaître l'histoire de la république romaine, et d'avoir quelque teinture des auteurs grecs. Cette nouvelle passion des archives n'a peut-être pas six mille ans d'antiquité, quoique Platon dise en avoir vu de dix mille ans. Les hommes ont été très long-temps comme tous nos rustres, qui, entièrement occupés de leurs besoins et de leurs travaux toujours renaissants, ne s'embarrassent jamais de ce qui s'est fait dans leur chaumière cinquante ans avant eux. Croit-on que les habitants de la Forêt-Noire soient fort curieux de l'antiquité, et que les quatre villes forestières aient beaucoup de monuments? La passion de l'histoire est née, comme toutes les autres, de l'oisiveté. Maintenant qu'il faut entasser dans sa tête les révolutions des deux mondes, maintenant qu'on veut connaître à fond les nègres d'Angola et les Samoyèdes, le Chili et le Japon, la mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité l'a chargée. Le lieutenant colonel Dow s'est donné la peine de traduire en sa langue une partie d'une histoire de l'Inde, composée dans Delhi même par le Persan Cassim Féristha, sous les yeux de l'empereur de l'Inde, Gean-Guir, au commencement du dix-septième siècle.

Cet écrivain persan, qui paraît un homme d'esprit et de jugement, commence par se défier des fables indiennes, et principalement de leurs quatre grandes périodes qu'ils appellent *jog*, dont la première, dit-il, fut de quatorze milliens quatre cent mille années, pendant laquelle chaque homme vivait cent mille ans; alors tout était sur la terre vertu et félicité.

Le second jog ne dura que dix-huit cent mille ans. Il n'y eut alors que les trois quarts de vertu et de bonheur de ce qu'en eu avait eu dans la première période, et la vie des hommes ne s'étendit pas au-delà de cent siècles.

Le troisième jog ne fut que de soixante et douze mille ans. La vertu et le bonheur furent réduits à la moitié, et la vie des hommes à dix siècles.

Le quatrième jog fut raccourci jusqu'à trente-six mille ans, et le lot des hommes fut un quart de vertu et de bonheur avec trois quarts de méchanceté et de misère : aussi les hommes ne vécurent plus qu'environ cent ans, et c'est jusqu'à présent leur condition. Ce conte allégorique est probablement le modèle des quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, et de fer. Ces origines sont bien éloignées de celles des Chaldéens, des Chinois, des Égyptiens, des Persans, des Scythes, et surtout de notre Sem, de notre Cham, et de notre Japhet. Nos étrennes mignonnes ne ressemblent en rien aux almanachs de l'Asie.

Si l'auteur persan Féristha avait pris pour une histoire de l'Inde l'ancienne fable morale des quatre jog, ce serait comme si Thucydide avait commencé l'histoire de la Grèce à la naissance de Vénus et à la boîte de Pandore.

M. Dow remarque que ce Persan ne savait pas

[a] *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. XXII.

la langue du *Hanscrit*, et que par conséquent l'antiquité lui était inconnue.

Après les temps fabuleux chez toutes les nations, viennent les temps historiques; et cet historique est encore partout mêlé de fables. Ce sont, chez les Grecs, les travaux d'Hercule, la toison d'or, le cheval de Troie. Les Romains ont le viol et la mort de Lucrèce, l'aventure de Clélie et de Scévola, le vaisseau qu'une vestale tire sur le sable avec sa ceinture, le pontife Navius qui coupe un caillou avec un rasoir. Tous nos peuples barbares, Germains, Gaulois, habitants de la Grande-Bretagne, fesaient des miracles avec le gui de chêne; les Bretons descendaient de Brutus, fils cadet d'Énée; leur roi Vortiger était sorcier. Un prétendu roi de France, nommé Childéric, s'enfuyait en Allemagne, qui n'avait point de rois; et là il enlevait au roi Bazin la reine sa femme, Bazine. Un ange descendait du ciel, on ne sait pas précisément de quelle partie, pour apporter un étendard au Sicambre Hildovic. Un pigeon descendait aussi du ciel, et lui apportait dans son bec une petite fiole d'huile. Les Espagnols, mêlés d'anciens Tyriens, et ensuite d'Africains, de Juifs, de Romains, de Vandales, de Goths, et d'Arabes, venaient pourtant en droite ligne de Japhet par Tubal, fils d'Ibérus. Hispan appela le pays Espagne. Luaus, fils d'Elie, fonda le royaume de Lusitanie, qui est aujourd'hui le Portugal; mais ce fut Ulysse qui bâtit Lisbonne.

Parcourez toutes les nations de l'univers, vous n'en trouverez pas une dont l'histoire ne commence par des contes dignes des quatre fils Aimon et de Robert-le-Diable. Féristha sentit bien ce ridicule universel, et son traducteur anglais le sent encore mieux.

Ce qu'il y a de pis, c'est que le savant Féristha ne nous apprend ni les mœurs, ni les lois, ni les usages du pays dont il parle, et dans lequel il vivait.

Nous n'avons vu dans toute son histoire qu'un roi juste; il se nommait Biker-Mugit. Les poëtes de son temps disaient que l'aimant n'osait attirer le fer, et l'ambre n'osait s'attacher à la paille sans sa permission.

Ce qu'il rapporte peut-être de plus curieux, c'est qu'il a trouvé d'anciens mémoires qui confirment ce que les Persans disent de leur héros Rustan, qu'il conquit l'Inde environ douze cents ans avant notre ère vulgaire.

Cette découverte prouve ce que nous avons dit, que l'Inde, ainsi que l'Égypte, appartint toujours à qui voulut s'en emparer. C'est le sort de presque tous les climats heureux.

La chronologie est très bien observée par cet auteur; il semble qu'il ait prévu la réforme que le grand Newton a faite à cette science: Newton et Féristha s'accordent dans l'époque de Darius, fils d'Hystaspe, et dans celle d'Alexandre.

L'auteur persan dit qu'Alexandre, devenu roi de Perse, ne fit la guerre à Porus que sur le refus de ce prince indien de payer le tribut ordinaire qu'il devait au roi de Perse. Ce Porus, que d'autres nomment *Por*, il l'appelle *For*, qui était probablement son véritable nom; mais il ne dit point, comme Quinte-Curce, qu'Alexandre rendit son royaume au roi vaincu: au contraire, il assure que Porus, ou For, périt dans une grande bataille. Il ne parle point de Taxile; ce n'est point un nom indien. Féristha ne dit rien de l'invasion de Gengis-kan, qui probablement ne fit que traverser le nord de l'Inde: mais il dit qu'avant la conquête de cette vaste région par Tamerlan, un prince persan, dans neuf expéditions, en rapporta vingt mille livres pesant de diamants et de pierres précieuses. C'est une exagération sans doute: elle prouve seulement que les conquérants n'ont jamais été que des voleurs heureux, et que ce prince persan avait volé les Indiens neuf fois.

Il rapporte encore qu'un capitaine d'un autre brigand ou sultan persan, résidant à Delhi, ayant conduit un détachement de son armée dans le Bengale, à Golconde, au Décan, au Carnate, où sont aujourd'hui Madras et Pondichéri, revint présenter à son maître trois cent douze éléphants chargés de cent millions de livres sterling en or. Et le lieutenant colonel Dow, qui sait ce que de simples officiers de la compagnie des Indes ont gagné dans ces pays, n'est point étonné de cette somme incroyable.

L'Inde n'a presque point de mines métalliques. Ces trésors ne venaient que du commerce des pierres précieuses et des diamants du Bengale, des épiceries de l'île de Serinbid, et de mille manufactures, dont le génie des brachmanes avait enseigné l'art aux peuples sédentaires, patients, et appliqués, dans le midi de ces contrées, depuis Surate et Bénarès jusqu'à l'extrémité de Serindib sous l'équateur.

Les barbares vomis de Candahar, de Caboul, du Sablestan, avaient, sous le nom de sultans, ravagé le séjour paisible de l'Inde, dès l'an 975 de notre ère jusque vers 1420, quand le Tartare Timur vint fondre sur eux, comme un vautour sur d'autres oiseaux carnassiers.

C'était le temps où notre Europe occidentale n'avait presque aucun commerce avec l'Orient. C'était la fin du grand schisme, aussi ridicule qu'affreux, qui désola l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, et l'Espagne, pour savoir lequel de trois fripons serait reconnu pour le vi-

caire infaillible de Dieu. C'était l'époque où un roi, devenu fou, déshérita son fils pour donner le royaume de France à un étranger son vainqueur. Nos contrées, alors barbares par les mœurs et par l'ignorance, avaient leurs malheurs de toute espèce, comme la riche Asie avait les siens.

## ARTICLE XXXII.

### De l'histoire indienne depuis Tamerlan jusqu'à M. Holwell.

Nous avons été étonnés que notre auteur persan n'ait fait qu'une mention courte, froide, et sèche, de ce Tamerlan fondateur du trône des Mogols. Apparemment qu'il n'a pas voulu répéter ce qu'en avaient dit Abulcazi et le Persan Mircond. Il épargne ses lecteurs. Une telle retenue est bien contraire à la profusion de nos Européans, qui répètent tous les jours ce qu'on a publié cent fois, et qui, pour notre malheur, ne répètent souvent que des fables.

Féristha nous apprend du moins que le tyran Tamerlan, après avoir vaincu la Perse, vint combattre sous les murs de Delhi un tyran nommé Mahmoud, qu'on dit fou et aussi méchant que lui, et qui opprima les peuples pendant vingt années. Tamerlan vengea l'Inde de ce brigand couronné; mais qui la vengea de Tamerlan? Quel droit avait sur les terres de l'Indus et du Gange un Tartare, un obscur mirza d'un petit désert nommé *Kech* ou *Gash?* Il exerça d'abord ses brigandages vers Caboul, comme nous avons vu Abdala commencer les siens, après avoir volé quelques bestiaux à des hordes voisines, et comme a commencé Sha-Nadir. Bientôt il ravagea la moitié de la Perse. On l'eût empalé s'il eût été pris : ses vols furent heureux, et il fut roi. On dit qu'il entra dans Ispahan, et qu'il en fit égorger tous les citoyens : enfin il soumit tous les peuples depuis le nord de la mer d'Hyrcanie jusqu'à Ormus.

La raison de tous ses succès n'est pas qu'il fût plus brave que tant de capitaines qui le combattirent; mais il avait des troupes plus endurcies aux fatigues et mieux disciplinées que celles de ses voisins; mérite qui, après tout, n'est pas plus grand que celui d'un chasseur qui a de meilleurs chiens qu'un autre, mais mérite qui donna presque toujours la victoire et l'empire.

C'est Tamerlan qui arrêta un moment les invasions des Turcs dans l'Europe, lorsqu'il prit Bajazet prisonnier dans la célèbre bataille d'Ancyre. Il est arrivé en Angleterre, par une singulière fantaisie, qu'un poète de ce pays, ayant composé une tragédie sur Tamerlan et Bajazet, dans laquelle Tamerlan est peint comme un libérateur, et Bajazet comme un tyran, les Anglais font jouer tous les ans cette tragédie, le jour où l'on célèbre le couronnement du roi Guillaume III, prétendant que Tamerlan est Guillaume, et que Bajazet est Jacques II. Il est clair cependant que Tamerlan est encore plus usurpateur que Bajazet.

Ce héros du vulgaire, dévastateur d'une grande partie du monde, conquit la partie septentrionale de l'Inde jusqu'à Lahor et jusqu'au Gange, par lui ou par ses fils, en très peu d'années. Féristha assure qu'ayant pris dans Delhi cent mille captifs, il les fit tous égorger : qu'on juge par là du reste. La conquête n'était pas difficile : il avait à faire à des Indiens, et tout était partagé en factions. La plupart de ces invasions subites, qui ont changé la face de la terre, furent faites par des loups qui entraient dans des bergeries ouvertes. Il est assez connu que lorsqu'une nation est aisément soumise par un peuple étranger, c'est parce qu'elle était mal gouvernée.

L'auteur persan, qui raconte brièvement une partie des victoires de Tamerlan, et qui paraît saisi d'horreur à toutes ses cruautés, n'est point d'accord avec les autres écrivains sur une infinité de circonstances. Rien ne nous prouve mieux combien il faut se défier de tous les détails de l'histoire. Nous ne manquons pas en Europe d'auteurs qui ont copié au hasard des écrivains asiatiques plus ampoulés que vrais, comme ils le sont presque tous.

Parmi ces énormes compilations, nous avons l'*Introduction à l'histoire générale* et *politique de l'univers, commencée par M. le baron de Pufendorf, complétée et continuée jusqu'à 1745 par M. Bruzen de la Martinière, premier géographe de sa majesté catholique, secrétaire du roi des Deux-Siciles et du conseil de sa majesté,*

Cet écrivain, d'ailleurs homme de mérite, avait le malheur de n'être en effet que le secrétaire des libraires de Hollande. Il dit[a] que Tamerlan entama les Indes par ses ravages au Caboulestan, et revint, sur la fin du quatorzième siècle, dans ce même Caboulestan qui avait cru pouvoir secouer impunément sa domination, et qu'il châtia les rebelles. Le secrétaire d'un valet de chambre de Tamerlan aurait pu s'exprimer ainsi. J'aimerais autant dire que Cartouche châtia des gens qu'il avait volés, et qui voulaient reprendre leur argent.

Il paraît par notre auteur persan que Tamerlan fut obligé de quitter l'Inde, après en avoir saccagé tout le nord; qu'il n'y revint plus; qu'aucun de ses enfants ne s'établit dans cette conquête. Ce

[a] Tome VII, pages 35 et 36.

ne fut point lui qui porta la religion mahométane dans l'Inde; elle était déjà établie long-temps avant lui dans Delhi et ses environs. Mahmoud, chassé par Tamerlan, et revenu ensuite dans ses états pour en être chassé par d'autres princes, était mahométan. Les Arabes, qui s'étaient emparés depuis long-temps de Surate, de Patna, et de Delhi, y avaient porté leur religion.

Tamerlan était, dit-on, théiste, ainsi que Gengiskan, et les Tartares, et la cour de la Chine. Le jésuite Catrou, dans son Histoire général du Mogol, dit que cet illustre meurtrier, l'ennemi de la secte musulmane, « se fit assister à la mort par « un iman mahométan, et qu'il mourut plein de « confiance en la miséricorde du seigneur, et de « crainte pour sa justice, en confessant l'unité « d'un Dieu. Malheureux prince, d'avoir cru « pouvoir arriver jusqu'à Dieu sans passer par « Jésus-Christ. »

A Dieu ne plaise que nous entrions, et que nous conduisions nos lecteurs, si nous en avons, dans l'abominable chaos où l'Inde fut plongée après l'invasion de Tamerlan, et que nous tirions les princes, qui se disputèrent Delhi, de l'obscurité profonde où des hommes qui n'ont fait aucun bien à la terre doivent être ensevelis!

Je ne sais quel écrivain, gagé par Desaint et Saillant, libraires de Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le collége, a compilé l'*Histoire moderne des Chinois, Japonais, Indiens, Persans, Turcs, Russes, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin.*

Rollin, d'ailleurs utile et éloquent, avait transcrit beaucoup de vérités et de fables sur les Carthaginois, les Perses, les Grecs, les anciens Romains, pour *former l'esprit et le cœur* des jeunes Parisiens. Il n'y a pas d'apparence que le compilateur de l'histoire moderne des Chinois, Japonais, etc., ait prétendu former *l'esprit et le cœur* de personne. Au reste, il nous apprend qu'Abonsaïd, fils de Tamerlan, régna dans l'Inde, dont il n'approcha jamais. Ce fut Babar, petit-fils de Tamerlan, qui forma véritablement l'empire mogol. Il arriva de la Tartarie comme Tamerlan, et commença ses conquêtes à la fin du quinzième siècle, au temps où les Portugais s'établissaient déjà sur les côtes de Malabar, où le commerce du monde changeait, où un nouvel hémisphère était découvert pour l'Espagne, et où le pontife de Rome, Alexandre VI, si horriblement célèbre, donnait de sa pleine autorité les Indes orientales aux Espagnols, et les occidentales aux Portugais, par une bulle. L'audace, le génie, la cruauté, et le ridicule, gouvernaient l'univers.

L'invention du canon, qui ne fut que si tard connue des Chinois, quoiqu'ils eussent depuis plus de dix siècles le secret de la poudre, était déjà parvenue dans l'Inde. Ces instruments de destruction avaient été portés des chrétiens d'Europe chez les Turcs, et des Turcs chez les Persans. Féristha nous instruit que, dans la grande bataille de Mavat, qui décida du sort de l'Inde, l'an de notre ère 1526, le premier de notre mois de mars, Babar plaça ses petits canons au front de son armée, et les lia ensemble par des chaînes de fer, de peur qu'on ne les lui prît. Cette victoire, remportée contre tous les rajas de l'Inde septentrionale, donna l'empire qu'on nomme des Mogols à Babar, empire d'abord assez faible, et qui ne remonte pas si haut que l'élection de l'empereur Charles-Quint.

## ARTICLE XXXIII.

**De Babar, qui conquit une partie de l'Inde après Tamerlan, au seizième siècle. D'Achar, brigand encore plus heureux. Des barbaries exercées chez la nation la plus humaine de la terre.**

Féristha nous avertit que le vainqueur Babar fit ériger sur une éminence, près du champ de bataille, une pyramide tout incrustée des têtes des vaincus. Cela n'est pas étonnant; les Suisses avaient dressé, quarante ans auparavant, sur le chemin, vers Morat, à peu près un pareil monument qui subsiste encore [1].

Il nous conte que Babar ayant gagné la bataille, malgré les prédictions de son astrologue, lui fit donner un lak de roupies, et le chassa. Cela prouve que la démence de l'astrologie était plus respectée dans l'Orient que parmi nous. L'Europe était remplie de princes qui payaient des astrologues; mais ils ne donnaient pas deux cent quarante mille francs à ces charlatans pour avoir menti.

Lorsque après sa victoire il assiégea un fort nommé Chingeri, défendu par les Indiens attachés au braminisme, ils commencèrent par égorger leurs femmes et leurs enfants, et se précipitèrent ensuite sur les épées des Tartares. Sont-ce là ces mêmes peuples qui tremblaient de blesser une vache et un insecte? Le désespoir est plus fort que les préjugés même de l'enfance et que la nature. Ces faibles habitants de Chingeri n'ont fait que ce qu'on rapporte de Sardanapale, plus amolli et plus énervé qu'eux, et ce qu'on a dit de Sagonte et de quelques autres villes. Enfin, ayant étendu ses conquêtes de Caboul au Gange, il faut finir son histoire par ces mots qui en montrent la vanité : *il mourut.*

[1] L'ossuaire dont parle Voltaire fut construit par les Suisses près de la ville de Morat, sur le bord du lac de ce nom, à l'endroit même où ils vainquirent Charles-le-Téméraire.

Ce qui nous paraît étrange, c'est que Babar était musulman. Son aïeul Tamerlan ne l'était pas. Babar, né dans le Caboulestan, avait-il embrassé cette religion afin de paraître partager le joug des peuples qu'il voulait écraser? Il avait choisi la secte d'Omar ; c'était sans doute parce que les Perses, ses voisins et ses ennemis, étaient de la secte d'Ali. La religion musulmane et la bramisto partagèrent l'Inde : elles se haïrent, mais sans persécution. Les mahométans vainqueurs n'en voulaient qu'aux bourses, et non aux consciences des indous.

Humaion, fils de Babar, régna dans l'Inde avec des fortunes diverses. C'était, dit-on, un bon astronome, et plus grand astrologue. Il avait sept palais, dédiés chacun à une planète. Il donnait audience aux guerriers dans la maison de mars, et aux magistrats dans celle de Mercure. En s'occupant ainsi des choses du ciel, il risqua de perdre celles de la terre. Un de ses frères lui prit Agra, et le vainquit dans une grande bataille. Ainsi la maison de Tamerlan fut presque toujours plongée dans les guerres civiles.

Pendant que les deux frères se battaient et s'affaiblissaient l'un l'autre, un tiers s'empara des terres qu'ils se disputaient. C'était un aventurier du Candahar ; il se nommait Sher. Ce Sher mourut dans une de ses expéditions. Toute sa famille se fit la guerre pour partager les dépouilles ; et pendant ce temps l'astrologue Humaion était réfugié en Perse chez le sophi Thamas. On voit que la nation indienne était une des plus malheureuses de la terre, et méritait ses malheurs, puisqu'elle n'avait su ni se gouverner elle-même, ni résister à ses tyrans. L'écrivain persan fait un long récit de toutes ces calamités, bien ennuyeux pour quiconque n'est pas né dans l'Inde, et peut-être pour les naturels du pays. Quand l'histoire n'est qu'un amas de faits qui n'ont laissé aucune trace, quand elle n'est qu'un tableau confus d'ambitieux en armes, tués les uns par les autres, autant vaudrait tenir des registres des combats des bêtes.

Humaion revint enfin de Perse, quand la plupart des autres usurpateurs qui l'avaient chassé se furent exterminés. Il mourut pour s'être laissé tomber de l'escalier d'une maison qu'il fesait construire ; mais qu'importe? Ce qui importe, c'est que les peuples gémissaient et périssaient sur des ruines, non seulement dans l'Inde, dans la Perse, mais dans l'Asie Mineure et dans nos climats.

Après Humaion vint Acbar son fils, plus heureux dans l'Inde que tous ses prédécesseurs, et qui établit une puissance durable, au moins jusqu'à nos jours. Quand il succéda à son père par le droit des armes, et que l'usurpation commençait à se tourner en droit sacré, il ne possédait point encore la capitale Delhi. Agra était fort peu de chose; de l'argent, il n'en avait pas, mais il avait des troupes du nord aguerries, de l'esprit et du courage, avec quoi on prend aisément l'argent des Indiens. Il nourrit la guerre par la guerre, prit Delhi, et s'y affermit. Il sut vaincre les petits princes, soit indiens, soit tartares, cantonnés partout depuis l'irruption passagère de Tamerlan.

Féristha nous conte qu'Acbar, se voyant bientôt à la tête de deux mille éléphants et de cent mille chevaux, poursuivait avec des détachements de cette grande armée un kan tartare, nommé Ziman, retiré derrière le Gange, du côté de Lahor, dans un endroit nommé *Manezpour*. On cherchait des bateaux, le temps se perdait, il était nuit ; Acbar, ayant dévancé son armée, apprend que les ennemis, se croyant en sûreté à l'autre bord du fleuve, ont célébré une fête à la manière de tous les soldats, et qu'ils sont en débauche. Il passe le grand fleuve du Gange à la nage, sur son éléphant, suivi seulement de cent chevaux, aborde, trouve les ennemis endormis et dispersés : ils ne savent quel nombre ils ont à combattre, ils fuient ; les troupes d'Acbar, ayant passé le fleuve, voient Acbar et cent hommes vainqueurs d'une armée entière. Ceux qui aiment à comparer peuvent mettre en parallèle le passage du Granique par Alexandre, César passant à la nage un bras de la mer d'Alexandrie, Louis XIV dirigeant le passage du Rhin, Guillaume III combattant en personne au milieu de la Boyne, et Acbar sur son éléphant.

Acbar fut le premier qui s'empara de Surate et du royaume de Guzarate, fondé par des marchands arabes devenus conquérants à peu près comme des marchands anglais sont devenus les maîtres du Bengale.

Ce même Bengale fut bientôt soumis par Acbar, il envahit une partie du Décan : toujours à cheval ou sur un éléphant ; toujours combattant du fond de Cachemire jusqu'au Visapour, et mêlant toujours les plaisirs à ses travaux, ainsi que tant de princes.

Notre jésuite Catrou, dans son *Histoire générale du Mogol*, composée sur les mémoires des jésuites de Goa, assure que cet empereur mahometan fut presque converti à la religion chrétienne par le P. Aquaviva ; voici ses paroles :

« Jésus-Christ (lui disaient nos missionnaires) « vous paraît avoir suffisamment prouvé sa mission « par des miracles attestés dans l'*Alcoran*. C'est « un prophète autorisé ; il faut donc le croire sur « sa parole. Il nous dit qu'il était avant Abraham. « Tous les monuments qui restent de lui confir- « ment la trinité, etc.... »

« L'empereur sentit la force de ce raisonne-« ment, quitta la conversation, les larmes aux « yeux, et répéta plusieurs fois : Devenir chré-« tien!... changer la religion de mes pères!... « quel péril pour un empereur! quel poids pour « un homme élevé dans la mollesse et dans la li-« berté de *l'Alcoran!* »

Il est vrai que si Acbar prononça ces paroles après avoir quitté la conversation, le P. Aquaviva ne les entendit pas. Il est encore vrai qu'Acbar n'avait pas été élevé dans la mollesse, et que *l'Alcoran* n'est pas si mou que le dit le jésuite Catron. On sait assez qu'il n'est pas besoin de calomnier *l'Alcoran* pour en montrer le ridicule. D'ailleurs il ordonne le jeûne le plus rigoureux, l'abstinence de toutes les liqueurs fortes, la privation de tous les jeux, cinq prières par jour, l'aumône de deux et demi pour cent de son bien : et il défend à tous les princes d'avoir plus de quatre femmes, eux qui en prenaient auparavant plus de cent. Catrou ajoute que « le musulman Acbar « honorait à certains temps Jésus et Marie ; qu'il « portait au cou un reliquaire, un agnus Dei, « et une image de la sainte Vierge. » Notre Persan, traduit par M. Dow, ne dit rien de tout cela.

## ARTICLE XXXIV.

### Suite de l'histoire de l'Inde jusqu'à 1770.

L'auteur persan finit son histoire à la mort d'Acbar; M. Dow en donne la suite en peu de mots, jusqu'à ce qu'il arrive au temps où ses compatriotes commencent eux-mêmes à être en partie un grand objet de l'histoire de l'Inde.

C'est ainsi, ce me semble, qu'on doit s'y prendre en toutes choses. Ce qui nous touche davantage doit être traité plus à fond que ce qui nous est étranger.

Quand nous répéterions que Géan-Guir, fils et successeur d'Acbar, était un ivrogne, et que son frère aîné, plus ivrogne que lui, avait été déshérité, nous ne pourrions nous flatter d'avoir travaillé aux progrès de l'esprit humain.

Sha-Géan succéda à Géan-Guir son père, contre lequel il s'était révolté tant qu'il avait pu, de même que ses enfants se révoltèrent depuis contre lui.

Les noms de Géan-Guir et de Sha-Géan signifient, dit-on, empereur du monde. Si cela est, ces titres sont du style asiatique. Ces empereurs-là n'étaient pas géographes. Les trois quarts de l'Inde en-deçà du Gange, dont ils ne furent jamais les maîtres bien reconnus et bien paisibles jusqu'à Aurengzeb, ne composaient pas le monde entier. Mais le globe entre les mains de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Angleterre, à leur sacre, n'est pas plus modeste que les titres de Sha-Géan et de Géan-Guir.

Nous n'avons dit qu'un mot de cet Aurengzeb, fameux dans tout notre hémisphère ; et nous en avons dit assez en remarquant qu'il fut le barbare le plus tranquille, l'hypocrite le plus profond, le méchant le plus atroce et en même-temps le plus heureux des hommes, et celui qui jouit de la vie la plus longue et la plus honorée : exemple funeste au genre humain, mais qui heureusement est très rare.

Nous ne pouvons dissimuler que nous avons vu avec douleur l'éloge de ce prince parricide dans M. Dow ; et nous l'excusons, parce qu'étant guerrier, il a été plus ébloui de la gloire d'Aurengzeb qu'effarouché de ses crimes. Pour nous, notre principal but, dont on a dû assez s'apercevoir, était d'examiner dans ces Fragments les désastres de la compagnie française des Indes et la mort du général Lally ; époque remarquable chez une nation qui se piqua de justice et de politesse.

Nous avons fait voir [a] les malheureux grands mogols, descendants de Tamerlan, amollis, corrompus, et détrônés; l'empereur Sha-Ahmed mourant après qu'on lui eut arraché les yeux ; Alumgir assassiné; le brigand Abdala devenu grand prince, et saccageant tout le nord de l'Inde ; les Marattes, lui résistant : ces Marattes, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus ; et enfin l'Indoustan plus malheureux que la Perse et la Pologne.

Nous doutions du temps et de la manière dont ce grand mogol Alumgir fut assassiné ; mais M. Dow nous apprend que ce fut en 1760, dans la maison ou plutôt dans l'antre d'un ermite musulman qui passait pour un santon, pour un saint. Les propres domestiques de l'empereur dévôt l'engagèrent à faire ce pèlerinage ; et le grand-visir le fit égorger dans le temps qu'il se prosternait devant le saint. Tout était en combustion après ce crime, précédé et suivi de mille crimes, quand le brigand Abdala revint de Caboul et des frontières orientales de la Perse, augmenter l'horreur du désordre. Quoique cet Abdala fût déjà un souverain considérable, il pouvait à peine payer ses troupes. Il lui fallait subsister continuellement de rapines. Il y a peu de distinction à faire entre les scélérats que nous condamnons à la roue en Europe, et ces héros qui s'élèvent des trônes en Asie. Abdala vint, en 1761, exiger des contributions de Delhi. Les citoyens, appauvris par quinze ans de rapines ne purent le satisfaire : ils prirent les armes dans leur désespoir. Abdala tua et pilla

[a] Article IX.

pendant sept jours; la plupart des maisons furent réduites en cendres. Cette ville, longue de dix-sept lieues de deux mille trois cents pas géométriques, et peuplée de deux millions d'habitants, n'avait pas éprouvé, dans l'invasion de Sha-Nadir, une calamité si horrible; mais elle n'était pas à la fin de ses malheurs. Les Marattes accoururent pour partager la proie; ils combattirent Abdala sur les ruines de la ville impériale. Ces voleurs chassèrent enfin ce voleur, et pillèrent Delhi à leur tour avec une inhumanité presque égale à la sienne.

Un autre petit peuple, voisin des Marattes et de Visapour, habitants des montagnes appelées les Gates, et qui en a pris le nom, vint encore se joindre aux Marattes, et mettre le comble à tant d'horreurs.

Qu'on se figure les Anglais et les Bourguignons déchirant la France du temps de l'imbécile Charles VI, ou les Goths et les Lombards dévorant l'Italie dans la décadence de l'empire, on aura quelque idée de l'état où était l'Inde dans la décadence de la maison de Tamerlan. Et c'était précisément dans ce temps-là que les Anglais et les Français, sur la côte de Coromandel, se battaient entre eux et contre les Indiens, pillaient, ravageaient, intriguaient, trahissaient, étaient trahis... pour vendre en Europe des toiles peintes.

Que l'on compare les temps, et qu'on juge du bonheur dont on jouit aujourd'hui en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans une paix profonde, dans le sein des arts et des plaisirs. Ils ne sont point troublés par l'ordre donné aux jésuites de vivre chacun chez soi en habit court, au lieu de porter une robe longue. La France n'est que plus florissante par l'abolissement de la vénalité infâme de la judicature. L'Angleterre est tranquille et opulente malgré les petites satires des opposants. L'Allemagne se polit et s'embellit tous les jours. L'Italie semble renaître. Puisse durer longtemps une félicité dont on ne sent pas assez le prix!

Au milieu des convulsions sanglantes dont l'empire mogol était agité, quelques omras, quelques rajas, avaient élu dans Delhi un empereur qui prit le nom de Sha-Géan. Il était de la maison tamerlane. Nous avons observé qu'on n'a point encore choisi de monarque ailleurs, tant le préjugé a de force! Abdala même, n'osant se déclarer empereur, consentit à l'élévation de ce prince Sha-Géan. Les Marattes le détrônèrent, et mirent à sa place un autre prince de cette race. C'est ce fantôme d'empereur qui est aujourd'hui, en 1775, sur ce malheureux trône. Il a pris le nom de Sha-Allum. Un fils de l'autre Allum, surnommé *Gir*, assassiné dans la cellule d'un faquir, lui a disputé l'ombre de sa puissance : et tous deux ont été et sont encore également infortunés, mais moins que les peuples qui sont toujours victimes, et dont les historiens parlent rarement. Trop d'écrivains ont imité trop de princes; ils ont oublié les intérêts des nations pour les intérêts d'un seul homme.

## ARTICLE XXXV.

**Portrait d'un peuple singulier dans l'Inde. Nouvelles victoires des Anglais.**

Parmi tant de désolations, une contrée de l'Inde a joui d'une profonde paix, et, au milieu de la dépravation affreuse des mœurs, a conservé la pureté des mœurs antiques. Ce pays est celui de Bishnapor, ou Vishnapor. M. Holwell, qui l'a parcouru, dit qu'il est situé au nord-ouest du Bengale, et que son étendue est de soixante journées de chemin; ce qui ferait, à dix de nos lieues communes par jour, six cents lieues. Par conséquent ce pays serait beaucoup plus grand que la France, en quoi nous soupçonnons quelque exagération, ou une faute d'impression trop commune dans tous les livres. Il vaut mieux croire que l'auteur a entendu par soixante journées de marche le circuit de toute la province; ce qui donnerait environ deux cents lieues de diamètre. Elle rapporte trente-cinq laks de roupies par année à son souverain, huit millions deux cent mille de nos livres. Ce revenu ne paraît pas proportionné à l'étendue de la province.

Ce qui nous étonne encore, c'est que le Bishnapor ne se trouve point sur nos cartes. Le lecteur éprouvera un étonnement plus agréable quand il saura que ce pays est peuplé des hommes les plus doux, les plus justes, les plus hospitaliers, et les plus généreux qui aient jamais rendu la terre digne du ciel. « La liberté, la propriété y sont inviolables. « On n'y entend jamais parler de vol ni particu- « lier ni public. Tout voyageur, trafiquant ou non, « y est sous la garde immédiate du gouvernement, « qui lui donne des guides pour le conduire sans « aucuns frais, et qui répondent de ses effets et « de sa personne. Les guides, à chaque station ou « couchée, le remettent à d'autres conducteurs « avec un certificat des services que les premiers « lui ont rendus; et tous ces certificats sont portés « au prince. Le voyageur est défrayé de tout dans « sa route, aux dépens de l'état, trois jours entiers « dans chaque lieu où il veut séjourner, etc... »

Tel est le récit de M. Holwell. Il n'est pas permis de croire qu'un homme d'état, dont la probité est connue, ait voulu en imposer aux simples. Il serait trop coupable et trop aisément démenti. Cette contrée n'est pas comme l'île imaginaire de Pancaye, le jardin des Hespérides, les îles For-

tunées, l'île de Calypso, et toutes ces terres fantastiques où des hommes malheureux ont placé le séjour du bonheur.

Cette province appartient de temps immémorial à une race de brames qui descend des anciens brachmanes. Et ce qui peut faire penser que le vrai nom du pays est Vishnapor, c'est que ce nom signifierait le royaume de *Vishnou, la bienfesance de Dieu*. Ses mœurs furent autrefois celles de l'Inde entière, avant que l'avarice y eût conduit des armées d'oppresseurs. La caste des brames y a conservé sa liberté et sa vertu, parce que étant toujours maîtres des écluses qu'ils ont construites sur un bras du Gange, et pouvant inonder le pays, ils n'ont jamais été subjugués par les étrangers. C'est ainsi qu'Amsterdam s'est mise à l'abri de toutes les invasions.

Ce peuple asiatique, aussi innocent, aussi respectable que les Pensylvaniens de l'Amérique anglaise, n'est pas pourtant exempt d'une superstition grossière. Il est très compatible que la vertu la plus pure subsiste avec les rites les plus extravagants. Cette superstition même des Vishnaporiens paraît une preuve de leur antiquité. L'espèce de culte qu'ils rendent à la vache, affaibli dans le reste de l'Inde, s'est conservé chez cette nation isolée dans toute la simplicité crédule des premiers temps. Quand la vache consacrée meurt, c'est un deuil universel dans le pays : une telle bêtise est bien naturelle dans un peuple à qui l'on avait fait accroire que des milliers de puissances célestes avaient été changés en vaches et en hommes. Le peuple révère et chérit dans sa vache consacrée la nature céleste et la nature humaine. Si nous nous abandonnions aux conjectures, nous pourrions penser que le culte de la vache indienne est devenu dans l'Égypte le culte du bœuf. Notre idée serait toujours fondée sur l'impossibilité physique et démontrée que l'Égypte ait été peuplée avant l'Inde. Mais il se pourrait très bien que les prêtres de l'Inde et ceux d'Égypte eussent été également ridicules, sans rien imiter les uns des autres.

La doctrine, la pureté, la sobriété, la justice des anciens brachmanes s'est donc perpétuée dans cet asile. Il serait bien à souhaiter que M. Holwel y eût séjourné plus long-temps. Il serait entré dans plus de détails; il aurait achevé ce tableau, si utile au genre humain, dont il nous a donné l'esquisse. Tous les Anglais avouent que si les brames de Calcutta, de Madras, de Masulipatan, de Pondichéri, liés d'intérêt avec les étrangers, en ont pris tous les vices, ceux qui ont vécu dans la retraite ont tous conservé leur vertu. A plus forte raison ceux de Vishnapor, séparés du reste du monde, ont dû vivre dans la paix de l'innocence, éloignés des crimes qui ont changé la face de l'Inde, et dont le bruit n'a pas été jusqu'à eux. Il en a été des brames comme de nos moines : ceux qui sont entrés dans les intrigues du monde, qui ont été confesseurs des princes et de leurs maîtresses, ont fait beaucoup de mal. Ceux qui sont restés dans la solitude ont mené une vie insipide et innocente.

## ARTICLE XXXVI.

**Des provinces entre lesquelles l'empire de l'Inde était partagé vers l'an 1770, et particulièrement de la république des Seikes.**

Si toutes les nations de la terre avaient pu ressembler aux Pensylvaniens, aux habitants de Vishnapor, aux anciens Gangarides, l'histoire des événements du monde serait courte; on n'étudierait que celle de la nature. Il faut malheureusement quitter la contemplation du seul pays de notre continent où l'on dit que les hommes sont bons, pour retourner au séjour de la méchanceté.

Le lecteur peut se souvenir que le colonel Clive, à la tête d'un corps de quatre mille hommes, avait vaincu et pris dans le Bengale le souverain Suraia-Doula, comme Fernand Cortez avait pris Montezuma dans le Mexique, au milieu de ses troupes innombrables. On a vu comment cet officier, au service de la compagnie, créa Jaffer souverain du Bengale, de Golconde, et d'Orixa : un fils de Jaffer, nommé Suraia-Doula, succéda à son père avec la protection des Anglais. Ils disent qu'il fut ingrat envers eux, et qu'il voulut à la fois les chasser du Bengale et achever la ruine du nouvel empereur Sha-Allum. Ce nouveau grand mogol Allum, presque sans défense, eut recours aux Anglais à son tour. Le colonel Clive le protégea. Le tyran Abdala était absent alors, et occupé dans le Corassan. Clive livra bataille aux oppresseurs de l'empereur Sha-Allum, et les défit dans un lieu nommé Buxar : cette nouvelle victoire de Buxar combla les Anglais de gloire et de richesses. Ni le gouverneur Holwell, ni le lieutenant colonel Dow, ni le capitaine Scrafton, ne nous instruisent de la date de cette grande action. Ils s'en rapportent à leurs dépêches envoyées à Londres, que nous ne connaissons pas. Mais cet événement ne doit pas être éloigné du temps où les Anglais prenaient Pondichéri. Le bonheur les accompagnait partout; et ce bonheur était le fruit de leur valeur, de leur prudence, et de leur concorde dans le danger. La discorde avait perdu les Français; mais bientôt après la désunion se mit dans la compagnie anglaise; ce fut le fruit de leur prospérité et de leur luxe; au lieu que la mésintelligence entre les Fran-

Digitized by Google

çais avait été principalement produite par leurs malheurs.

La compagnie anglaise des Indes a été depuis ce temps maîtresse du Bengale et d'Orixa; elle a résisté aux Marattes et aux nababs qui ont voulu la déposséder; elle tend encore la main au malheureux empereur Sha-Allum, qui n'a plus que la moitié de la province d'Allabad, entre le Gange et la rivière de Séreng, au vingt-cinquième degré de latitude. Cette province d'Allabad n'est pas seulement marquée dans nos cartes françaises de l'Inde. Il faut être bien établi dans un pays pour le connaître.

Le district qu'on a laissé comme par pitié à cet empereur lui produisait à peine douze laks de roupies; les Anglais lui en donnaient vingt-six de leur province de Bengale. C'était tout ce qui restait à l'héritier d'Aureugzeb, le roi le plus riche de la terre. Tout le reste de l'Inde était partagé entre diverses puissances, et cette division affermissait le royaume que l'Angleterre s'est formé dans l'Inde.

Parmi toutes ces révolutions, la ville impériale de Delhi tomba entre les mains de ce fils de Jaffer, de ce Suraia-Doula, vaincu par le colonel Clive, et relevé de sa chute. Les révolutions rapides changeaient continuellement la face de l'empire. Ce fils de Jaffer eut encore la province d'Oud, qui touche à celles d'Allabad, où le grand mogol était retiré, et au Bengale, où les Anglais dominaient.

Patna, au nord du Gange, appartenait à un souba des Patanes. Les Gates, que nous avons vus descendre de leurs rochers pour augmenter les troubles de l'empire, avaient envahi la ville impériale d'Agra. Les Marattes s'étaient emparés de toute la province, ou, si l'on veut, du royaume de Guzarate, excepté de Surate et de son territoire.

Un nabab était maître du Décan, et tantôt il combattait les Marattes, tantôt il s'unissait avec eux pour attaquer les Anglais dans leurs possessions d'Orixa et du Bengale. Le tyran Abdala possédait tout le pays situé entre Candahar et le fleuve Indus.

Tel était l'état de l'Inde vers l'an 1770; mais depuis le commencement de tant de guerres civiles, il s'était formé une nouvelle puissance qui n'était ni tyrannique, comme celle d'Abdala et des autres princes, ni trafiquante du sang humain, comme celle des Marattes, ni établie à la faveur du commerce, comme celle des Anglais. Elle est fondée sur le premier des droits, sur la liberté naturelle. C'est la nation des Seikes, nation aussi singulière dans son espèce que celle des Vishnaporiens. Elle habite l'orient de Cachemire, et s'étend jusqu'au-delà de Lahor. Libre et guerrière, elle a combattu Abdala, et n'a point reconnu les empereurs mogols; sûre d'avoir beaucoup plus de droit à l'indépendance, et même à la souveraineté de l'Inde, que la famille tartare de Tamerlan, étrangère et usurpatrice.

On nous dit qu'un des lamas du grand Thibet donna des lois et une religion aux Seikes vers la fin de notre dernier siècle. Ils ne croient ni que Mahomet ait reçu un livre assez mal fait de la main de l'ange Gabriel, ni que Dieu ait dicté le *Shastabad* à Brama. Enfin, n'étant ni mahométans, ni brames, ni lamistes, ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu sans aucun mélange. C'est la plus ancienne des religions; c'est celle des Chinois et des Scythes, et sans doute la meilleure pour quiconque ne connaît pas la nôtre. Il fallait que ce prêtre Lama, qui a été le législateur des Seikes, fût un vrai sage, puisqu'il n'abusa pas de la confiance de ce peuple pour le tromper et pour le gouverner. Au lieu d'imiter les prestiges du grand lama qui règne au Thibet, il fit voir aux hommes qu'ils peuvent se gouverner par la raison. Au lieu de chercher à les subjuguer, il les exhorta à être libres, et ils le sont. Mais jusqu'à quand le seront-ils? jusqu'au temps où les esclaves de quelque Abdala, supérieurs en nombre, viendront, le cimeterre à la main, les rendre esclaves comme eux. Des dogues à qui leur maître a mis un collier de fer peuvent étrangler des chiens qui n'en ont pas.

Tel est en général le sort de l'Inde; il peut intéresser les Français, puisque, malgré leur valeur, et malgré les soins de Louis XIV et de Louis XV, ils y ont essuyé tant de disgrâces. Il intéresse encore plus les Anglais, puisqu'ils se sont exposés à des calamités pareilles, et que leur courage a été secondé de la fortune.

FIN DES FRAGMENTS HISTORIQUES SUR L'INDE, ET DU TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES.

## SIÈCLE DE LOUIS XIV.


LISTE RAISONNÉE DES ENFANTS DE LOUIS XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle, 1. — Enfants légitimés, ibid. — Enfants naturels et légitimés, 2. — Autres enfants naturels et légitimés, ibid. — Princes et princesses du sang royal, qui vécurent dans le siècle de Louis XIV, ibid. — La branche de Condé eut un très grand éclat, 3. — Branche de Conti, ibid. — Branche de Bourbon-Soissons, ibid.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS. — Papes, 3. — Maison Ottomane, 4. — Empereurs d'Allemagne, ibid. — Rois d'Espagne, ibid. — Rois de Portugal, ibid. — Rois d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dont il est parlé dans le siècle de Louis XIV, ibid. — Rois de Danemarck, ibid. — Rois de Suède, ibid. — Rois de Pologne, 5. — Rois de Prusse, ibid. — Czars de Russie, depuis empereurs, ibid. — Gouverneurs de Flandre, ibid. — Maréchaux de France, 6. — Grands amiraux de France sous le règne de Louis XIV, 9. — Généraux des galères de France sous le règne de Louis XIV, ibid. — Ministre d'état, ibid. — Chanceliers, 10. — Surintendants des finances, ibid. — Secrétaire d'état et contrôleurs-généraux des finances, 11.

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps, 13.

ARTISTES CÉLÈBRES. — Musiciens, 60. — Peintres, 61. — Sculpteurs, architectes, graveurs, etc., 62.


### SIÈCLE DE LOUIS XIV.


CHAPITRE PREMIER. Introduction, 63.

CHAP. II. Des états de l'Europe avant Louis XIV, 65. — De l'Allemagne, ibid. — De l'Espagne, 66. — Du Portugal, 67. — Des Provinces-Unies, ibid. — De l'Angleterre, ibid. — De Rome, ibid. — Du reste de l'Italie, 69. — Des états du Nord, ibid. — Des Turcs, ibid. — Situation de la France, 70. — Forces de la France après la mort de Louis XIII, et mœurs du temps, ibid.

CHAP. III. Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien, 72. — Anne d'Autriche ou d'Espagne, régente, ibid. — Bataille de Rocroi, 73. Bataille de Fribourg, 74. — Marlendel, ibid. — Nordlingen, ibid. — Bataille de Lens, ibid. — Le dernier duc de Guise à Naples, 75.

CHAP. IV. Guerre civile, 75. — Mazarin, premier ministre, ibid. — Potier, évêque de Beauvais, ibid. — Finances, principe de tout, 76. — Le surintendant Emeri, ibid. — Murmures, ibid. — Parlement, ibid. — Barricades, 77. — Parlement de Paris, ibid. — Le parlement et l'archevêque de Paris se déclarent contre le roi, 78. — Le parlement de Paris ordonne la guerre civile, 79. — Il lève des troupes, ibid. — Guerre de la Fronde, ridicule, ibid. — Folies et débauches, ibid. — L'archevêque va au parlement armé d'un poignard, 80. — Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre, ibid. — Factions aussi ridicules que la guerre, ibid. — Les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, arrêtés, 81.

CHAP. V. Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653, 82. — Le grand Condé fait la guerre civile, ibid. — Mazarin rentre dans le royaume, ibid. — Il vient avec une armée levée à ses frais, ibid. — Le parlement met sa tête à prix, 83. — Conseillers députés contre l'armée de Mazarin, ibid. — Le parlement condamne le prince de Condé, et fait la guerre au roi, ibid. — Turenne reprend le parti de la cour, ibid. — Louis XIV fait dans son royaume, ibid. — Condé bat l'armée du roi, et Turenne le sauve, 84. — On marche vers Paris, ibid. — Bataille du faubourg Saint-Antoine, ibid. — Le parlement se déclare encore contre la cour, 86. — Faiblesse de tous les partis, ibid. — Le cardinal encore renvoyé, ibid. — Le roi rentre dans Paris, ibid. — Le cardinal revient, 86.

CHAP. VI. État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661, 87. — Paix de Munster, ibid. — État de la France, ibid. — Le prince de Condé à la tête des Espagnols contre la France, ibid. — Turenne opposé à Condé, ibid. — Turenne victorieux, 88. — Mazarin gouverne la France, et Louis de Haro l'Espagne, ibid. — Cromwell gouverne l'Angleterre, ibid. — Sa conduite, ibid. — Cromwell courtisé par la France et l'Espagne, ibid. — Il prend la Jamaïque, 89. — Il traite avec le roi de France de couronne à couronne, ibid. — La fille de Henri IV, la veuve de Charles I, demande à Cromwell son douaire; il le refuse, ibid. — Turenne contre Condé, ibid. — Ambassade et lettre singulière de Mazarin à Cromwell, 90. — Bataille des Dunes, ibid. — Mort de Cromwell, ibid. — Voyage de Christine, reine de Suède, en France, ibid. — La gloire de Christine à jamais souillée par l'assassinat de Monaldeschi, 92. — Léopold, empereur, ibid. — Ligue du Rhin, ibid. — Louis XIV veut épouser la nièce du cardinal Mazarin, ibid. — Conférences de Mazarin et de Haro 93. — Paix des Pyrénées, ibid. — Conditions du mariage de Louis XIV, ibid. — Rétablissement de Charles II, roi d'Angleterre, 94. — Mazarin devenu aussi fastueux que puissant, ibid. — Mort de Mazarin, 95. — La cour porte le deuil de Mazarin, ibid.

CHAP. VII. Louis XIV gouverne par lui-même. — Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-généraux, et rend son royaume florissant et redoutable, 95. — Ordre rétabli partout, 96. — Le roi d'Espagne cède la préséance au roi, 97. — Il force le pape à lui demander pardon, ibid. — Il achète Dunkerque, 98. — Louis XIV envoie du secours à l'empereur contre les Turcs, ibid. — Il secourt encore le Portugal, ibid. — Il secourt aussi la Hollande, 99. — Il devient le plus puissant prince de l'Europe, ibid.

CHAP. VIII. Conquête de la Flandre, 99. — Raisons ou prétextes de sa conquête de Flandre, ibid. — Traité secret de l'empereur et de Louis XIV, pour dépouiller le roi d'Espagne, 100. — Succès rapides, ibid.

CHAP. IX. Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle, 101. — Préparations habiles, ibid. — Le grand Condé chargé de la conquête, ibid. — Manœuvres, 102. — La Franche-Comté prise, ibid. — Europe alarmée, ibid. — Jean de Witt, 103. — Chevalier Temple, ibid. — La cour de Rome ne préside plus aux traités, ibid. — Van-Beuning, bourgeois d'Amsterdam, tient tête à Louis XIV, ibid.


Digitized by Google

Chap. X. Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande, 103. — Roi de Portugal déclaré impuissant malgré ses bâtards, et détrôné, 104. — Jean Casimir, roi de Pologne, retiré à Paris, ibid. — Turcs en Candie, ibid. — Duc de Beaufort à Candie, 105. — Mauvais gouvernement en Hollande, ibid. — France et Angleterre contre la Hollande, ibid. — Factions en Hollande, 106. — Van-Galen, évêque de Munster, brigand, ibid. — Terreur en Hollande, ibid. — Préparatifs contre la Hollande, 107. — Discipline militaire, ibid. — Munitions nebetées dans la Hollande même pour la détruire, ibid. — Guillaume, prince d'Orange, 108. — Marche de Louis XIV, ibid. — Passage du Rhin, 109. — Villes prises, ibid. — Amsterdam prête d'être prise, ibid. — Le prince d'Orange stathouder, 110. — Les États-généraux demandent la paix, ibid. — Les de Witt assassinés, ibid. — Généreuse résolution des magistrats d'Amsterdam, 111. — Ils inondent leur pays, ibid. — Les Hollandais se défendent sur mer, ibid. — Le prince d'Orange offre tous ses biens pour défendre le pays, ibid.

Chap. XI. Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté, 112 — Fautes commises dans la conquête de la Hollande, ibid. — Pillages et cruautés, ibid. — Négociations, ibid. — L'empereur Léopold se déclare contre Louis XIV, un crucifix à la main, 113. — Batailles navales, ibid. — Sévérité, ibid. — Presque toute l'Europe contre Louis XIV, 114.

Chap. XII. Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef, 115. — La Palatinat dévasté, ibid. — Bataille de Senef, 116. — Montecuculli opposé à Turenne, ibid. — Turenne tué, 117. — Combat de Consarbruck, ibid. — Arrière-ban convoqué, 118. — Retraite du grand Condé, ibid.

Chap. XIII. Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678, 118. — Attaque de Valenciennes, en plein jour contre la coutume, 119. — Monsieur, frère du roi, bat le prince d'Orange, 120. — Mort de Ruyter, 121. — Duquesne, ibid. — Négociations de paix, ibid. — Conditions de la paix, ibid. — Ambassadeurs de France ne cédant pas aux électeurs, 122. — Paix signée, ibid. — Bataille après la paix, ibid. — Louis XIV arbitre de l'Europe, 123.

Chap. XIV. Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Cologne disputé, 123. — Juridictions sur les princes de l'empire, ibid. — Louis s'empare de Strasbourg, ibid. — Il veut Luxembourg, 124 — Sa puissance sur mer, ibid. — Port de Toulon construit, ibid. — Invention de galiotes à bombes, ibid. — Les Algériens punis, et pas assez, ibid. — Établissements, forteresses, ibid. — L'empereur Léopold faible, 125. — Il fait de Vienne assiégée par les Turcs, ibid. — Louis XIV ne veut pas l'attaquer pendant que les Turcs la poursuivent, ibid. — Enfin Louis se lasse, et prend Luxembourg, ibid. — Les Turcs battus, ibid. — Louis XIV trop fastueux avec les faibles, 126. — Doge de Gênes, ibid. — Ambassade des Siamois, ibid. — Querelle avec le pape; et cependant le pape a raison, 127. — Tous les rois acquiescent à ce que veut le pape, excepté Louis XIV, ibid. — Louis XIV fait un électeur, ibid. — L'empereur et le pape ne veulent point de l'électeur de Louis XIV, 128.

Chap. XV. Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV, 129. — Ligue universelle contre Louis XIV, ibid. — Jacques-le-Catholique, ibid. — Jacques veut être despotique, ibid. — Le jésuite Peters, 129. — Armement public de Guillaume contre Jacques, sans que Jacques le sache, ibid. — Jacques, abandonné de tout le monde, s'enfuit, ibid. — Guillaume III, roi d'Angleterre, ibid. — Jacques chez Louis XIV, 130. — Générosité de Louis XIV, ibid. — Jacques peu considéré, ibid. — Jacques touche les écrouelles, ibid. — Efforts généreux de Louis XIV pour Jacques, ibid. — Louis XIV vainqueur des Anglais et des Hollandais sur mer, ibid. — Époque rare, 131. — Bataille de la Boyne qui assure le trône à Guillaume, ibid. — Sottise des Parisiens, ibid. — Jacques revient en France, 132. — La flotte de Louis XIV battue pour s'être obstinée à secourir Jacques, ibid. — Malheurs étonnants de la maison de Stuart, 133.

Chap. XVI. De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc., 133. — Prodigieuses armées de Louis XIV, ibid. — Le dauphin commande les armées, 134. — Incendie du Palatinat, ibid. — Le maréchal d'Uxelles bué pour avoir bien fait, 135. — Le maréchal d'Humières battu, ibid. — Maréchal de Luxembourg, ibid. — Maréchal de Catinat, ibid. — Victoires, 136. — De Staffarde, ibid. — De la Marsaille, ibid. — De Fleurus, ibid. — De Leuse, ibid. — De Steinkerque, ibid. — De Nervinde, 137. — De Spire-bach, 138. — Du Ter, ibid. — Places maritimes de France bombardées, ibid. — Guillaume prend Namur, 139. — Bruxelles bombardée, ibid. — La France perd Pondichéri, ibid. — Déprédations en Amérique, ibid — Du Guay-Trouin, ibid. — Toute cette guerre est une espèce de guerre civile, 140.

Chap. XVII. Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. État de la France et de l'Europe. Mort et Testament de Charles II, roi d'Espagne, 140. — Victor-Amédée, ibid. — Duchesse de Bourgogne, ibid. — Paix de Ryswick, ibid. — Motifs de cette paix, 141. — Restitutions faites par Louis XIV, ibid. — Éloge de Léopold, duc de Lorraine, père de l'empereur François I, 142. — Prince de Conti vainement élu roi de Pologne, ibid. — Paix générale et courte dans le monde entier, 143. — Troubles du Nord, ibid. — Pierre I, ibid. — Charles XII, ibid. — Troubles du Midi, ibid. — Succession d'Espagne, ibid. — Droit à cette succession, ibid. — Intrigues pour la succession d'Espagne, 144. — Traité de partage, ibid. — Testament de Charles II, roi d'Espagne, ibid. — Autre traité de partage, 145. — Autres intrigues pour la succession, 146. — Le roi d'Espagne consulte le pape, ibid. — Dernier testament de Charles II, ibid. — Mort de Charles II, ibid. — Toute l'Europe surprise du testament, ibid. — Louis XIV acceptera-t-il le testament? 147. — Mesures pour faire valoir le testament, 148. — Premier succès de la maison de France, ibid. — Louis XIV conserve au fils de Jacques II le titre et les honneurs de la royauté malgré tout son conseil, ibid. — Philippe V, roi d'Espagne, 149. — Commencement de la guerre contre Louis XIV, ibid. — Mort de Guillaume III, ibid. — Caractère du roi Guillaume, ibid. — Comparaison de ce prince avec Louis XIV, ibid.

Chap. XVIII. Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703, 150. — Ligue contre la maison de France, ibid. — Le ministère de France perd sa supériorité, 151 — Le prince Eugène, 152. — Premiers progrès du prince Eugène, ibid. — Le maréchal de Villeroi commande, 153. — Échec de Chiari, ibid. — Le maréchal de Villeroi pris dans Crémone, ibid. — Crémone surpris et repris, 154. — Duc de Vendôme en Italie, ibid. — Duc de Savoie contre la France, 155. — Portugal contre la France, ibid. — Les alliés traitent avec le roi de Maroc, ibid. — Marlborough, ibid. — Avantages des alliés contre la France, ibid. — Bataille de Fridlingen, 157. — Le marquis de Villars proclamé maréchal de France par les soldats, ibid. — Villars gagne une bataille à Hochstedt, ibid. — Bataille de Spire ibid. — L'électeur de Bavière demande pour son malheur un autre général que Villars, 158.

Chap. XIX. Perte de la bataille de Bleinheim ou d'Hochstedt, et ses suites, 158. — Marlborough fait changer la fortune, ibid. — Combat de Donavert, 159. — Bataille d'Hochstedt, ibid. — Fautes, ibid. — Tallard, ibid. — Marsin, ibid. — Maréchal de Tallard pris, son fils tué, 160. — Suite de cette bataille, ibid. — Récompenses données à Marlborough, 161. — L'archiduc Charles, depuis empereur, va à Londres, ibid. — Puissants secours que l'Angleterre lui donne, ibid.

Chap. XX. Pertes en Espagne : pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites, 162. — Prise de Gibraltar, ibid. — Les Anglais prennent le royaume de Valence et la Catalogne, ibid. — Belle aventure du comte Péterborough, ibid. — Disgrâces des Français devant Barcelone, 163. — Bataille de Cassano, ibid. — Ramillies, ibid. — Paroles de Louis XIV, 164. — Duc de La Feuillade, ibid. — Préparatifs immenses et perdus, ibid. — Bruit ridicules, ibid. — Grandes fautes, 165. — Duc d'Orléans, ibid. — Causes de la défaite devant Turin, ibid.

CHAP. XXI. Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander en vain la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc., 166. — Les Français perdent toute l'Italie, ibid.— L'empereur fait sentir sa puissance, ibid.—Grandes pertes de Louis XIV, ibid. — Il résiste de tous côtés, ibid. L'archiduc Charles proclamé roi d'Espagne, 167. — On propose d'envoyer Philippe V en Amérique, ibid. — Philippe V rentre dans Madrid, ibid. — Les frontières du côté du Dauphiné toujours négligées, 168. — La Provence sauvée, ibid — Louis XIV envoie le prétendant en Écosse avec une flotte, ibid. — Le prétendant aborde et revient, 169. — Le duc de Bourgogne commande les armées, ibid. — Défaite à Oudenarde, ibid. — Siége de Lille, ibid. — L'armée de France sans succès et sans union, 170. — L'empereur Joseph I force le pape à reconnaître Charles, son frère, roi d'Espagne, ibid. — Grande détresse de la France, 171. — Funestes effets de l'hiver de 1709, ibid. — Louis XIV demande la paix, ibid. — Les Hollandais deviennent fiers, ibid. — Prétentions des Hollandais, 172. — Le roi leur envoie un négociateur, ibid. — Humiliation de Louis XIV, 173. — Propositions insultantes faites à Louis XIV, ibid. — Résolution de Louis XIV, ibid. — Action honorable du maréchal de Boufflers, ibid.

CHAP. XXII. Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône, 175. — Victoire du maréchal Du Bourg, ibid. — — Offres de Louis XIV, ibid.— Congrès de Gertruidenberg, ibid. — Bataille de Saragosse, ibid.—L'empereur Joseph I, heureux et puissant, ibid. — Philippe V obligé de fuir encore, 176. — L'Espagne désolée, ibid. — Philippe V presque abandonné, ibid. — Philippe V solidement rétabli, ibid. — — Intrigues à la cour de Londres, causes d'un grand changement, 177. — Une petite cause produit de très grands changements, ibid. — Changements à la cour de Londres, mais non encore dans le royaume, ibid.— Prise de Rio-Janeiro, 178.

CHAP. XXIII. Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale, 179. — Les affaires changent en Angleterre, ibid. — Suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, ibid. — État désastreux de la France, ibid. — Mort du duc de Vendôme, ibid. — Le maréchal de Villars sauve la France, 180. — Combat de Denain, et prospérités, ibid. — Le prince Eugène et le maréchal de Villars signent la paix, 181. — La France assure les droits des princes d'Allemagne, 182. — Terme de *sujet* employé mal à propos, ibid. — Réponse ridicule attribuée mal à propos à Louis XIV, ibid. —Traités accomplis, ibid — Le roi d'Espagne soumet les Catalans, 183.

CHAP. XXIV. Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV, 185. — Dans la guerre de 1701, parents contre parents, ibid. —Changements en Europe opérés par la paix d'Utrecht, ibid. — La reine Anne eût voulu que son frère lui succédât, ibid. — Anecdote singulière, 185.

CHAP. XXV. Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV, 185. — Il faut se défier des anecdotes, ibid. — — Ses premières amours, sujet de plusieurs méchants livres, 186. — Comment il se formait l'esprit et le goût, ibid. — Traductions imprimées sous son nom, ibid. — Son discours au parlement, 187. — Un curé à l'impertinence de vouloir abolir les spectacles, ibid. — Louis XIV, ainsi que Louis XIII, danse en public, ibid. — Opéra introduit en France, 188. — Quel était l'homme au masque de fer, ibid. — Mort du masque de fer, ibid.— Fête de Vaux, 189. — Belle action de Fouquet inutile, 190. — Dissimulation de Louis XIV peu honorable, ibid. — Colbert, persécuteur de Fouquet, ibid. — Le chancelier Séguier méchant, ibid. — Mazarin beaucoup plus coupable que Fouquet, ibid. — Arrêt contre Fouquet, 191. —Saint-Evremont, ibid. —Splendeur de la cour, ibid. — Intrigues du roi avec sa belle-sœur, 192. — Galanteries, ibid. — Fêtes magnifiques, ibid. —Devise du soleil assez ridicule, ibid. — Fous de cour, divertissement honteux, 193. — Le légat vient demander pardon, 194. — Autre fête, ibid. — Querelles des pairs, ibid. — Habits à brevet, ibid. — Magnificence et ordre dans sa maison, ibid. — Présents et pensions aux gens de lettres de l'Europe, 195. — Maison bâtie à Florence de ses libéralités, ibid.

CHAP. XXVI. Suite des particularités et anecdotes, 196 — Racine est cause que Louis XIV ne danse plus sur le théâtre, ibid. — Mariage du comte de Lauzun avec la petite-fille de Henri IV, 197.—Mis en prison pour ce mariage, ibid. — Mademoiselle de Kérouel va gouverner le roi d'Angleterre, 199. —On croit Madame, sœur de Charles II, empoisonnée, ibid. — Indiscrétion de Turenne, cause des malheurs de Madame, et de tous ces bruits odieux, 200 — Origine des fréquents empoisonnements dont on se plaignit alors, ibid. — Prétendus sortilèges, 201. — Maréchal de Luxembourg à la Bastille, 202. — On croit la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV, empoisonnée, ibid. — Plus de filles d'honneur chez la reine, 203. — Trois femmes se disputent le cœur de Louis XIV, ibid.

CHAP. XXVII. Suite des particularités et anecdotes, 203. — Mort de mademoiselle de Fontange, ibid. —Faveur de madame de Maintenon, ibid. — Faux bruits réfutés, 204. — Fêtes brillantes, ibid. — Dernières années de madame de Montespan, ibid. — Mort du grand Condé, ibid. — Mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon, 205. — Son histoire, ibid. — L'illustre Racine assez faible pour mourir de douleur de ce qu'il a un peu déplu au roi, 207 — Vanité des grandeurs démontrée par l'exemple de madame de Maintenon, 208. — Le roi attaqué de la fistule, ibid — Mort de la Dauphine de Bavière, ibid. — *Esther* et *Athalie*, ibid. — La duchesse de Bourgogne joue la comédie, 209. — Louis XIV voit mourir presque toute sa famille, ibid. — Soupçon de poison et calomnies, 210.

CHAP. XXVIII. Suite des anecdotes, 210. — Le jésuite Le Tellier flétrit la fin de ce règne, 211. — Dernière maladie du roi, ibid. —Il meurt avec courage, sans ostentation, ibid. — Ses dernières paroles au dauphin, 212. — Moins regretté qu'il ne devait l'être, ibid. — Sa réputation, ibid. —Sa conduite et ses paroles, ibid. —Son bon goût, ibid. — Paroles mémorables, 213. — Écrits de sa main où il rend compte de sa conduite, ibid. — Conseils à son petit-fils, roi d'Espagne, 214. — Sa politesse, ibid. — Amusements, 216. — Sagesse, circonspection et bonté, ibid. — Amour des louanges, mais envie de les mériter, ibid. — Indulgences, ibid. — Galanterie singulière, 217. — Le maréchal de La Feuillade lui érige une statue, ibid.

CHAP. XXIX. Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc., 218. — Son assiduité au travail, ibid. — Finances. Libéralités au peuple, ibid. — Hôpitaux, ibid. — Chemins, 219. — Commerce, ibid. — Ports, ibid. — Compagnies, ibid. — Encouragements dans le commerce maritime, ibid. — Injustices envers Colbert, 220.—Manufactures, ibid.—Gobelins, Savonnerie, glaces, etc., ibid.—Sedan, Aubusson, etc., etc., 221. — Paris embelli, ibid. — Police, ibid. — Bâtiments, ibid. — Munificence envers Bernini, 222. — Perrault fait mieux que Bernini, ibid. — Fondation, ibid. — Lois, ibid.—Beaux jugements rendus par Louis XIV, 223.—Duels abolis, ibid. — Règlements militaires, ibid. — Artillerie, 224. — Ordre de Saint-Louis, ibid. — Hauteur de Louis XIV avec l'Angleterre, ibid. —Nouveaux ports, ibid — Marine, 225. — Colonies, ibid. — Mémoire de tous les intendants pour l'instruction du dauphin, duc de Bourgogne, ibid. — Ce que fit Louis XIV, et ce qui restait à faire, 226. — Changements heureux dans la nation, ibid. — Plus de politesse et d'agréments qu'auparavant, 227. — Aisance générale, ibid. — Paris centre des arts, ibid.

CHAP. XXX. Finances et règlements, 228. — Colbert, ibid — Peu d'intelligence alors dans la nation, ibid. — Défense au parlement de faire des remontrances avant l'enregistrement, 229. — Édit. de 1666 enregistré à la chambre des comptes et à la cour des aides, ibid. —, Abus, ibid. — Colbert ne peut faire tout le bien qu'il veut. 230. — Traitants, ibid. — Le Pelletier, contrôleur-général, ibid. — Meubles d'argent proscrits, 231. — Réformes nuisibles, ibid. — La guerre appauvrit toujours, ibid. — Capitation, ibid. — Dixième, 232. — Chamillart, ministre, ibid — Desmarets, ministre, ibid. — Combien d'argent dans le royaume, 233 — Industrie, vraie richesse, 234. — Culture, ibid

CHAP. XXXI. Des sciences, 235. — Sorciers, 236 — Superstitions, 237. —Philosophie nécessaire, ibid.

CHAP. XXXII. Des beaux-arts, 237. — Éloquence, ibid. — Jean de Lingendes, ibid. —Balzac, 238. — Voiture, ibid — Vaugelas, ibid. —Patru, ibid. — Le duc de la Roche-

foucauld, ibid. — Pascal, ibid. — Bourdaloue, ibid. — Bossuet, 239. — Fénelon, ibid. — La Bruyère, 240. — Bayle, ibid. — Pelisson, ibid. — Saint-Réal, ibid. — Le grand Corneille, 241. — Racine, ibid. — Molière, ibid. — Boileau, 242. — La Fontaine, ibid. — Quinault, ibid. — La Motte, ibid. — Rousseau, 243.

Chap. XXXIII. Suite des arts, 244. — Musique, ibid. — Lulli, ibid. — Architecture, ibid. — Peinture, 245. — — Académie de peintres français à Rome, ibid. — Sculpture, ibid. — Médailles, ibid. — Gravures, ibid. — Chirurgie, ibid.

Chap. XXXIV. Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV, 246. — Pourquoi ce siècle est celui de Louis XIV, ibid. — Milton, ibid. — Drydea, ibid. — Pope, ibid. — Addison, 247. — Newton, ibid. — Locke bien au-dessus de Platon, ibid. — Hevelius, 248. — Munificence singulière de Louis XIV envers Hevelius, ibid. — Leibnitz, ibid.

Chap. XXXV. Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables, 249. — Evêques non prêtres, ibid. — Don gratuit, ibid. — Richesse du clergé, ibid. — Usage du clergé dans ses subsides, 250. — Anciennes maximes du clergé, ibid. — Conduite du roi avec le clergé, 251. — Des libertés de l'Église gallicane, ibid. — De la régale, ibid. — Autrefois les rois donnaient tous les bénéfices, 252. — Résistance de l'évêque de Pamiers, ibid. — Grand-vicaire traité sur la claie en effigie, ibid. — Fameuse assemblée du clergé, 253. — La France prête à se séparer de Rome, ibid. — Les quatre propositions, ibid. — Innocent XI, ennemi de Louis XIV, 254. — Réforme du clergé, ibid. — Superstitions supprimées en partie, ibid.

Chap. XXXVI. Du calvinisme au temps de Louis XIV, 255. — Pourquoi y a-t-il toujours eu des querelles théologiques? ibid. — Origine des sectes du seizième siècle, ibid. — Ces sectes bannies des états monarchiques, 256. — Pourquoi établies en France, ibid. — Édit de Nantes, ibid. — Séditions des réformés, 257. — Nouvelles guerres civiles des réformés, ibid. — Edit de grâce aux réformés, ibid. — Richelieu veut enfin réunir les deux religions, ibid. — Réformés protégés par Colbert, 258. — Louis XIV excité contre eux, ibid. — Petits enfants convertis, 259. — Mesures du gouvernement, ibid. — Pellisson converti pour de l'argent, ibid. — Prédicants roués, ibid. — Les huguenots s'enfuient, 260. — Dragonnades, ibid. — Lettre apostolique de Louvois, ibid. — Edit de Nantes révoqué, ibid. — Peuples, argent, manufactures, transportés, 261. — Prisons et galères, ibid. — Rebelles et prophètes, 262. — Prophètes verriers, 263. — Ministre roué, ibid. — Prophètes assassins, ibid. — L'abbé de La Bourlie, 264. — Guerres des fanatiques, ibid. — Un garçon boulanger fait la guerre à Louis XIV, ibid. — Le garçon boulanger traite avec le maréchal de Villars, ibid. — Fureur singulière, 265. — Conspiration des prophètes, ibid. — Prophètes réfugiés à Londres proposent de ressusciter un mort, ibid.

Chap. XXXVII. Du jansénisme, 266. — Jansénisme moins turbulent que le calvinisme, ibid. — Baius intelligible, 266. — Rome se moque de Baius, ibid. — Molina visionnaire, ibid. — Procès à Rome pour ses visions, ibid. — Ni les plaideurs ni les juges ne s'entendent, ibid. — Jansénius tout comme Baius, 267. — Arnauld digne de ne point entrer dans ces querelles, ibid. — Les cinq propositions aussi ridicules que cinq cents autres, ibid. — Tracasseries plus ridicules encore, ibid. — Disputes insensées, 268. — Arnauld persécuté, ibid. — Formulaire à des filles, ibid. — Grand miracle d'un œil guéri, ibid. — Jésuites font aussi leurs miracles, 269. — Lettres provinciales, chef-d'œuvre, ibid. — Ce chef-d'œuvre brûlé ibid. — Religieuses enlevées, ibid. — Paix de Clément IX, ibid. — Port-Royal, 270. — Assemblées jansénistes, ibid. — Cas de conscience aussi ridicules que tout ce que dessus, ibid. — Port-Royal démoli, 271. — Quesnel, ibid. — Quesnel prisonnier et délivré, ibid. — Contrat des jansénistes avec la Bourignon, ibid. — Projet fou des jansénistes, ibid. — Le Tellier, confesseur du roi, fourbe, insolent, et factieux, 272. — Le Tellier, fripon, ibid. — Madame de Maintenon, faible et bigote autant qu'ambitieuse, ibid. — Autorité royale employée par les jésuites, 273. — Bulle dressée par eux, ibid. — Bulle qui met tout en désordre, ibid. — Le jésuite Le Tellier en horreur, ibid. — Changement dans les affaires, 274. — Bulle méprisée, ibid. — Le système de Law fait oublier la bulle, ibid. — Pacification apparente, 275. — Singulier concile d'Embrun, ibid. — Convulsionnaires, ibid. — Décadence des jésuites, 276.

Chap. XXXVIII. Du quiétisme, 276. — Madame Guyon extravagante, ibid. — Lacombe, directeur de la Guyon, ibid. — Madame Guyon enfermée à Vincennes, 278. — Marie d'Agréda, plus folle que la Guyon, regardée comme sainte, ibid. — Fénelon persécuté pour aimer Dieu, ibid. — Très mauvais procédé de Bossuet, ibid. — Pape Innocent XII juge cette inintelligible dispute, 279. — Fausses anecdotes, ibid. — Louis XIV peu content des idées de Fénelon sur le gouvernement, ibid. — Moines de Rome juges de Fénelon et de Bossuet, 280. — L'archevêque de Cambrai se soumet, ibid. — Fénelon détrompé enfin des sottes disputes, ibid.

Chap. XXXIX. Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme de la Chine, 282. — Christianisme en Chine, ibid. — Dominicains contre jésuites en Chine, 283. — Procès de la Chine en cour de Rome, ibid. — Contradictions impertinentes au sujet de la Chine, ibid. — Culte d'un seul Dieu plus ancien à la Chine qu'ailleurs, ibid. — Disputes ridicules en Sorbonne sur la Chine, ibid. — Chine déclarée hérétique par la Sorbonne, ibid. — Un Maigrot, nommé évêque d'une province chinoise, critique l'empereur, 284. — Tournon, légat à la Chine, renvoyé, ibid. — L'empereur Young-tching, le meilleur des princes, ibid. — Belles actions d'Young-tching, 285. — Il proscrit poliment la religion chrétienne, ibid. — Missionnaires chassés poliment, ibid. — Bella mercenaire aux missionnaires, ibid. — Grands maux occasionés par ces missionnaires, ibid. — Sagesse des Asiatiques en un point, ibid. — Miracle ridicule, 286.

Supplément au siècle de Louis XIV, 287.
Lettre à M. Roques, ibid.
Première partie, 290.
Seconde partie, 301.
Troisième partie, 306

## SIÈCLE DE LOUIS XV.

Chap. I. Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV, 310. — Testament de Louis XIV cassé, ibid. — Guerre de l'Allemagne contre la Turquie, ibid. — Comte de Bonneval, 311. — Victoires du prince Eugène, ibid. — Paix avec les Turcs, ibid. — Régence du duc d'Orléans, ibid. — Alberoni, ibid. — Le régent fait, sous le nom de Louis XV, la guerre au roi d'Espagne, oncle de Louis XV, 312. — Chute d'Alberoni, ibid. — Révélation de la confession de Philippe V, 313.

Chap. II. Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lass, 313. — Système de Law ou Lass, 314. — Duc d'Orléans encore calomnié, 315. Peste en Provence, 316.

Chap. III. De l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans, régent de France, 317. — Le cardinal Dubois meurt sans vouloir recevoir les sacrements, ibid. — Ministère du cardinal de Fleuri, 318. — Russie et Prusse, 321. — Abdication de Victor-Amédée, duc de Savoie, ibid. — Emprisonnement et mort de Victor-Amédée, 322.

Chap. IV. Stanislas Leczinski, deux fois roi de Pologne, et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à

la France, 323. — Le cardinal de Fleuri envoie quinze cents Français contre trente mille Russes, 324. — La tête du roi Stanislas mise à prix, ibid. — Les prisonniers français traités à Pétersbourg avec une générosité inouïe, ibid. — Mort du maréchal de Villars, 325. — Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuse pour la France, ibid.

Chap. V. Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les états de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse, 326. — Du royaume de Prusse, 327. — Économie du second roi de Prusse, ibid. — Serment singulier qui ne devait pas l'être, ibid. — Qualités de Marie-Thérèse, ibid. — Frédéric III, roi de Prusse, 328. — Démarches singulières, ibid. — Bataille de Molvitz, ibid.

Chap. VI. Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ses succès, et ses pertes rapides, 328. — Discours singulier, 15 décembre 1740, ibid. — Maréchal de Belle-Isle, ibid. — Courage de Marie-Thérèse, 329. — Enthousiasme de l'Angleterre pour Marie-Thérèse, ibid. — Le comte de Saxe, 330. — Prague prise par escalade, ibid. — Marie-Thérèse près de sa ruine, ibid. — Charles-Albert empereur, ibid.

Chap. VII. Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Bavière, 331. — Pandours, Talpaches, Croates, Houssards, ibid. — Fausse démarche du cardinal de Fleuri, ibid. — Mort du cardinal de Fleuri, 332.

Chap. VIII. Conduite de l'Angleterre, de l'Espagne, du roi de Sardaigne, des puissances d'Italie. Bataille de Toulon, 332. — Un patron de vaisseau marchand fait déclarer la guerre, ibid. — Les Anglais prennent Porto-Bello, 333. — Ce qui se passait en Angleterre dans cet embrasement général, ibid. — Conduite du roi de Sardaigne, ibid. — Neutralités singulières en Italie, 334. — Étrange aventure à Naples, ibid. — Pendant qu'on se bat en Allemagne, l'infant don Philippe prend la Savoie, ibid. — Récapitulation de l'état de l'Europe, ibid. — Bataille navale de Toulon, 335.

Chap. IX. Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie, 335. — Escalade de Villefranche et de Montalban, ibid. — Journée du Château-Dauphin, 336. — Journée des barricades, ibid.

Chap. X. Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingen, 336.

Chap. XI. Première campagne de Louis XV en Flandre. Ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles lignes. Le roi de Prusse prend encore les armes, 339. — Première campagne de Louis XV, ibid. — Prise de Courtrai et de Menin, ibid. — Le prince Charles de Lorraine passe le Rhin, 340. — Les Autrichiens en Alsace, ibid. — Le roi de France marche au secours de l'Alsace, ibid. — La guerre plus vive qu'auparavant. Le roi de Prusse fait marcher cent mille hommes, 341.

Chap. XII. Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie, 341. — Le roi de France est à l'extrémité, ibid. — Témoignages singuliers de l'amour des Français pour leur roi, ibid. — Paroles de Louis XV étant à l'extrémité, ibid. — Belle marche du prince Charles de Lorraine, ibid.

Chap. XIII. Bataille de Coni : Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome, 342. — Prise de Fribourg par le roi de France, 343. — Les Anglais soudoient presque tous les princes, ibid. — Conduite du maréchal de Saxe, ibid. — Situation de l'Italie, 344. — Journée de Velletri, ibid.

Chap. XIV. Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt; mais la guerre n'en est que plus vive, 344. — Le maréchal de Belle-Isle et son frère prisonniers, 345. — Mort de l'empereur Charles VII, ibid. — L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refuse la couronne impériale, ibid.

Chap. XV. Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi, 346. — Siége de Tournai, ibid. — Bataille de Fontenoi 347.

Chap. XVI. Suites de la journée de Fontenoi, 352. — Le roi de France vainqueur demande la paix, ibid. — Journée de Mesle, ibid. — Prise de Gand, 353. — Autres prises, ibid. — Les Anglais rendent enfin le maréchal de Belle-Isle et son frère, ibid.

Chap. XVII. Affaires d'Allemagne, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes et saxonnes battues par Frédéric III, roi de Prusse. Prise de Dresde, 353. — Élection de François I, 354. — Le grand-seigneur offre sa médiation, ibid. — Le roi de Prusse fait encore une paix utile, 355.

Chap. XVIII. Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Raucoux, 355. — Prise de Bruxelles, 356. — Prise de Mons, ibid. — Prise de Saint-Guislain, ibid. — Prise de Charleroi, ibid. — Prise de Namur, 357. — Bataille de Liége ou de Raucoux, ibid.

Chap. XIX. Succès de l'infant don Philippe et du maréchal de Maillebois, suivis des plus grands désastres, 357. — Bataille de Plaisance gagnée par le prince de Lichtenstein, 359. — Mort de Philippe V, roi d'Espagne, oncle de Louis XV, ibid. — Retraite savante, 360. — Bataille en fesant retraite, ibid. — Gênes se rend, et presque à discrétion, ibid.

Chap. XX. Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence; les Anglais en Bretagne, 361. — Le maréchal de Belle-Isle, en Provence, fait tête aux Autrichiens et aux Piémontais, ibid.

Chap. XXI. Révolution de Gênes, 361. — Révolution dans Gênes, ibid. — Le duc de Boufflers vient secourir Gênes, 363. — Moines et confesseurs employés pour sauver Gênes, 364. — Mort du duc de Boufflers, ibid.

Chap. XXII. Combat d'Esiles funeste aux Français, 364.

Chap. XXIII. Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder, 365. — Congrès inutile, ibid. — Prise du Brabant hollandais, 366. — Création d'un stathouder dans les Provinces-Unies, ibid.

Chap. XXIV. Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Édouard Stuart, 367. — Débarquement du prince Charles-Édouard dans une île d'Écosse, ibid. — Mœurs et lois des montagnards d'Écosse, ibid. — Ses premiers succès, 368. — Il prend Édimbourg, 369. — Il gagne une victoire complète à Preston-Pans, ibid. — Les Hollandais envoient servir en Angleterre des troupes qui avaient fait serment de ne point servir, 370. — Loi *habeas corpus*, 371.

Chap. XXV. Suite des aventures du prince Charles-Édouard. Sa défaite, ses malheurs et ceux de son parti, 371. — Le colonel Lally, 372. — Les troupes hollandaises cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas servir, ibid. — Nouvelle victoire du prince Édouard à Falkirck, ibid. — Il livre un second combat le même jour, ibid. — Bataille décisive de Culloden, et victoire complète du duc de Cumberland, 373. — Des femmes combattaient pour le prince Édouard, ibid. — Extrémités affreuses où le prince Charles-Édouard est réduit, ibid. — Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince Édouard et de ses partisans, 375. — Lettre singulière de l'ambassadeur Van-Hoey, ibid. — Supplices sanglants, 376.

Chap. XXVI. Le roi de France, n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Laufelt. On prend d'assaut Berg-op-Zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés, 378. — Bataille de Laufelt gagnée par le roi de France et le maréchal de Saxe, ibid. — Paroles mémorables de roi de France au général Ligonier, son prisonnier et né son sujet, 379. — Siége de Berg-op-Zoom, ibid. — Berg-op-Zoom pris d'assaut, ibid. — Marche admirable du maréchal de Saxe, 380. — Mastricht investie, ibid. — Arrivée d'une armée de trente-cinq mille Russes au secours des alliés, ibid.

Chap. XXVII. Voyage de l'amiral Anson autour du globe, 380. — Singulière aventure, 381. — Belle observation, ibid. — Aventure plus singulière encore, ibid.

Chap. XXVIII. Louisbourg. Combat de mer : prises immenses que font les Anglais, 381.

Digitized by Google

CHAP. XXIX. De l'Inde, de Madras, de Pondichéri. Expédition de La Bourdonnaie. Conduite de Dupleix, etc., 386.

CHAP. XXX. Paix d'Aix-la-Chapelle, 389.

CHAP. XXXI. État de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations et supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu, 390. — Le maréchal de Richelieu prend Minorque, 392.

CHAP. XXXII. Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Russie, à la France. Événements mémorables, 392. — Bataille de Kolin ou de Chodemitz, 394. — Bataille d'Hastembeck, 395.

CHAP. XXXIII. Suite des événements mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions, 395. — Bataille de Rosbach, 396. — Bataille de Lissa, ibid. — Mort de Pierre III, empereur de Russie, 397.

CHAP. XXXIV. Les Français malheureux dans les quatre parties du monde, 398. — Désastres du gouverneur Dupleix, 400. — Lally arrive à Pondichéri, ibid. — Supplice du général Lally, 403.

CHAP. XXXV. Pertes des Français, 404.

CHAP. XXXVI. Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures depuis 1750 jusqu'à 1762, 407. — Parlement exilé, 410. — Chambre royale, ibid.

CHAP. XXXVII. Attentat contre la personne du roi, 413.

CHAP. XXXVIII. Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, et ensuite de France, 415. — Malagrida, jésuite, brûlé, 416. — Banqueroute des jésuites en France, 417. — Les parlements abolissent l'ordre, ibid.

CHAP. XXXIX. De la bulle du pape Ganganelli, Clément XIII, et de ses suites, 418.

CHAP. XL. De la Corse, 420.

CHAP. XLI. De l'exil du parlement de Paris, etc., et de la mort de Louis XV, 426.

CHAP. XLII. Des lois, 429. — Loi fondée sur un solécisme, 429. — Jugements barbares, ibid. — Loi qui préfère l'argent à la vie, ibid. — Contrariétés ridicules dans les lois, 430. — Mainmorte. Origine de cette expression, ibid. — Vénalité, 431.

CHAP. XLIII. Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV, 43

## HISTOIRE DE CHARLES XII, ROI DE SUEDE.

DISCOURS sur l'histoire de Charles XII. Page 435

LETTRE à M. le maréchal de Sebuilembourg, général des Vénitiens. 436

LETTRE à M. Nordberg, chapelain du roi de Suède, Charles XII, et auteur d'une histoire de ce monarque. 438

Avis important sur l'histoire de Charles XII. 441

Autre avis. Ibid.

LIVRE PREMIER.

ARGUMENT. — Histoire abrégée de la Suède jusqu'à Charles XII. Son éducation, ses ennemis. Caractère du czar Pierre Alexiowitz. Particularités très curieuses sur ce prince et sur la nation russe. La Moscovie, la Pologne, et le Danemarck, se réunissent contre Charles XII. 442

LIVRE SECOND.

ARGUMENT. — Changement prodigieux et subit dans le caractère de Charles XII. A l'âge de dix-huit ans il soutient la guerre contre le Danemarck, la Pologne, et la Moscovie; termine la guerre de Danemarck en six semaines; défait quatre-vingt mille Moscovites avec huit mille Suédois, et passe en Pologne. Description de la Pologne et de son gouvernement. Charles gagne plusieurs batailles, et est maître de la Pologne, où il se prépare à nommer un roi. 451

LIVRE TROISIÈME.

ARGUMENT. — Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne. Mort du cardinal primat. Belle retraite du général Schullembourg. Exploits du czar. Fondation de Pétersbourg. Bataille de Frauenstadt. Charles entre en Saxe. Paix d'Alt-Rantstadt. Auguste abdique la couronne, et la cède à Stanislas. Le général Patkul, plénipotentiaire du czar, est jeté et écartelé. Charles reçoit en Saxe des ambassadeurs de tous les princes; il va seul à Dresde voir Auguste avant de partir. 467

LIVRE QUATRIÈME.

ARGUMENT. — Charles victorieux quitte la Saxe, poursuit le czar, s'enfonce dans l'Ukraine. Ses pertes; sa blessure. Bataille de Pultava. Suites de cette bataille. Charles réduit à fuir en Turquie. Sa réception en Bessarabie. 480

LIVRE CINQUIÈME.

ARGUMENT. — État de la Porte ottomane. Charles séjourne près de Bender. Ses occupations. Ses intrigues à la Porte. Ses desseins. Auguste remonte sur son trône. Le roi de Danemarck fait une descente en Suède. Tous les autres états de Charles sont attaqués. Le czar triomphe dans Moscou. Affaire du Pruth. Histoire de la czarine, paysanne devenue impératrice. 491

LIVRE SIXIÈME.

ARGUMENT. — Intrigues à la Porte ottomane. Le kan des Tartares et le bacha de Bender veulent forcer Charles de partir. Il se défend avec quarante domestiques contre une armée. Il est pris et traité en prisonnier. 505

LIVRE SEPTIÈME.

ARGUMENT. — Les Turcs transfèrent Charles à Démirtash. Le roi Stanislas est pris dans le même temps. Action hardie de M. de Villelongue. Révolution dans le sérail. Bataille donnée en Poméranie. Altena brûlée par les Suédois. Charles part enfin pour retourner dans ses états. Sa manière étrange de voyager. Son arrivée à Stralsund. Disgrâces de Charles. Succès de Pierre-le-Grand. Son triomphe dans Pétersbourg. 513

LIVRE HUITIÈME.

ARGUMENT. — Charles marie la princesse sa sœur au prince de Hesse. Il est assiégé dans Stralsund, et se sauve en Suède. Entreprise du baron de Gortz, son premier ministre. Projet d'une réconciliation avec le czar, et d'une descente en Angleterre. Charles assiége Frederichshall en Norvége. Il est tué. Son caractère. Gortz est décapité. 525.

Qu'il faut savoir douter. Éclaircissements sur l'histoire de Charles XII. 536

Aux auteurs de la Bibliothèque raisonnée sur l'incendie de la ville d'Altena. 550

## HISTOIRE DE RUSSIE.

Préface historique et critique de l'auteur Page 541

PREMIÈRE PARTIE.

Avant-propos. 547
Chapitre I. Description de la Russie, 547. — De la Livonie, 548. — Gouvernement de Revel, de Pétersbourg, et de Vibourg, 549. — Archangel, ibid. — Laponie russe. Gouvernement d'Archangel, ibid. — Moscou, 550. — Smolensko, 551. — Gouvernement de Novogorod et de Kiavie ou Ukraine, ibid. — Gouvernement de Belgorod, de Véronise, et de Nischgorod, 552. — Astracan, ibid. — Orembourg, 553. — Gouvernements de Casan et de la grande Permie, ibid. — Gouvernements de la Sibérie, des Samoïèdes, des Ostiaks, du Kamtschatka, 554.
Chap. II. Suite de la description de la Russie. Population, nuances, armées, usages, religion. État de la Russie avant Pierre-le-Grand, 557. — Titre du czar, 559. — Religion, ibid. — Suite de l'état où était la Russie avant Pierre-le-Grand, 561.
Chap. III. Des ancêtres de Pierre-le-Grand, 562. — Alexis Michaëlovitz, fils de Michel, 563. — Fœdor Alexiovitz, 564.
Chap. IV. Ivan et Pierre. Horrible sédition de la milice des strélitz, 565.
Chap. V. Gouvernement de la princesse Sophie. Querelle singulière de religion. Conspiration, 566.
Chap. VI. Règne de Pierre I. Commencement de la grande réforme, 569.
Chap. VII. Congrès et traité avec les Chinois, 571.
Chap. VIII. Expédition vers les Palus-Méotides. Conquête d'Azof. Le czar envoie des jeunes gens s'instruire dans les pays étrangers, 572.
Chap. IX. Voyages de Pierre-le-Grand, 574.
Chap. X. Conjuration punie. Milice des strélitz abolie. Changements dans les usages, dans les mœurs, dans l'état, et dans l'église, 578.
Chap. XI. Guerre contre le Suède. Bataille de Narva, 581.
Chap. XII. Ressources après la bataille de Narva, ce désastre entièrement réparé. Conquête de Pierre auprès de Narva même. Ses travaux dans son empire. La personne qui fut depuis impératrice, prise dans le sac d'une ville. Succès de Pierre; son triomphe à Moscou, 585.
Chap. XIII. Réforme à Moscou. Nouveaux succès. Fondation de Pétersbourg. Pierre prend Narva, etc., 586.
Chap. XIV. Toute l'Ingrie demeure à Pierre-le-Grand, tandis que Charles XII triomphe ailleurs. Élévation de Menzikof. Pétersbourg en sûreté. Desseins toujours exécutés malgré les victoires de Charles, 589.
Chap. XV. Tandis que Pierre se soutient dans ses conquêtes et police ses états, son ennemi Charles XII gagne des batailles, domine dans la Pologne et dans la Saxe. Auguste, malgré une victoire des Russes, reçoit la loi de Charles XII. Il renonce à la couronne; il livre Patkul ambassadeur du czar; meurtre de Patkul condamné à la roue, 590.
Chap. XVI. On veut faire un troisième roi en Pologne. Charles XII part de Saxe avec une armée florissante; traverse la Pologne en vainqueur. Cruautés exercées. Conduite du czar. Succès de Charles, qui s'avance enfin vers la Russie, 592.
Chap. XVII. Charles XII passe le Borysthène, s'enfonce en Ukraine, prend mal ses mesures. Une de ses armées est défaite par Pierre-le-Grand : ses munitions sont perdues. Il s'avance dans des déserts. Aventures en Ukraine, 594.
Chap. XVIII. Bataille de Pultave, 597.
Chap. XIX. Suite de la victoire de Pultava. Charles XII réfugié chez les Turcs. Auguste, détrôné par lui, rentre dans ses états. Conquête de Pierre-le-Grand, 599.

SECONDE PARTIE.

Chap. I. Campagne du Pruth, 602
Chap. II. Suite de l'affaire du Pruth, 609
Chap. III. Mariage du czarovitz, et déclaration solennelle du mariage de Pierre avec Catherine, qui reconnaît son frère, 611.
Chap. IV. Prise de Stetin. Descente en Finlande. Événements de 1712, 614.
Chap. V. Succès de Pierre-le-Grand. Retour de Charles XII dans ses états, 619.
Chap. VI. État de l'Europe au retour de Charles XII. Siége de Stralsund, etc., 621.
Chap. VII. Prise de Vismar. Nouveaux voyages du czar, 623.
Chap. VIII. Suite des voyages de Pierre-le-Grand. Conspiration de Gortz. Réception de Pierre en France, 624.
Chap. IX. Retour du czar dans ses états. Sa politique, ses occupations, 630.
Chap. X. Condamnation du prince Alexis Pétrovits, 628.
Chap. XI. Travaux et établissements vers l'an 1718 et suiv., 632.
Chap. XII. Du commerce, 640. — Du commerce avec la Chine, 641. — Du commerce de Pétersbourg et des autres ports de l'empire, 642.
Chap. XIII. Des lois, 642.
Chap. XIV. De la religion, 645.
Chap. XV. Des négociations d'Aland. De la mort de Charles XII. De la paix de Neustadt, 645.
Chap. XVI. Des conquêtes en Perse, 648.
Chap. XVII. Couronnement et sacre de l'impératrice Catherine I. Mort de Pierre-le-Grand, 652.
Pièces criminales, selon les traductions faites alors par l'ordre de Pierre I, 654.
Condamnation d'Alexis, ibid.
Paix de Neustadt, 656.
Ordonnances de l'empereur Pierre I, pour le couronnement de l'impératrice Catherine, 661.
Anecdotes sur le czar Pierre-le-Grand, 662.
Retrait des *mémoires d'un voyageur qui se repose*, 668

## HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.

Avant-propos de l'auteur. Page 669

HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.

Chapitre I. Des anciens parlements. 670
Chap. II. Des parlements jusqu'à Philippe-le-Bel. 671
Chap. III. Des barons siégeant en parlement et amovibles; des clercs adjoints; de leurs gages; des jugements. 673
Chap. IV. Du procès des Templiers. 675
Chap. V. Du parlement devenu assemblée de jurisconsultes, et comme ils furent assesseurs en cour des pairs. 676
Chap. VI. Comment le parlement de Paris devint juge du dauphin de France, avant qu'il eût seul jugé aucun pair. 677
Chap. VII. De la condamnation du duc d'Alençon. 680
Chap. VIII. Des pairs, et quels furent les pairs qui jugèrent à mort le roi Jean-sans-Terre. 681
Chap. IX. Pourquoi le parlement de Paris fut appelé la cour des pairs. 682
Chap. X. Du parlement de Paris, rétabli par Charles VII. 683
Chap. XI. De l'usage d'enregistrer les édits au parlement, et des premières remontrances. 684

Digitized by Google

Chap. XII. Du parlement, dans la minorité de Charles VIII, et comment il refusa de se mêler du gouvernement et des finances. 685
Chap. XIII. Du parlement sous Louis XII. 686
Chap. XIV. Des grands changements faits sous Louis XII, trop négligés par la plupart des historiens. Ibid.
Chap. XV. Comment le parlement se conduisit dans l'affaire du concordat. 687
Chap. XVI. De la vénalité des charges, et des remontrances sous François Ier. 688
Chap. XVII. Du jugement de Charles, duc de Bourbon, pair, grand chambrier et connétable de France. 689
Chap. XVIII. De l'assemblée dans la grand'salle du palais, à l'occasion du duel entre Charles-Quint et François Ier. 690
Chap. XIX. Des supplices infligés aux protestants, des massacres de Mérindol et de Cabrières, et du parlement de Provence jugé criminellement par le parlement de Paris. 692
Chap. XX. Du parlement sous Henri II. 694
Chap. XXI. Du supplice d'Anne Dubourg 695
Chap. XXII. De la conjuration d'Amboise, et de la condamnation à mort de Louis de Bourbon, prince de Condé. 696
Chap. XXIII. Des premiers troubles sous la régence de Catherine de Médicis. 698
Chap. XXIV. Du chancelier de L'Hospital. De l'assassinat de François de Guise. 700
Chap. XXV. De la majorité de Charles IX, et de ses suites. 701
Chap. XXVI. De l'introduction des Jésuites en France. 702
Chap. XXVII. Du chancelier de L'Hospital, et de ses lois. Ibid.
Chap. XXVIII. Suite des guerres civiles. Retraite du chancelier de L'Hospital. Journée de la Saint-Barthélemi. Conduite du parlement. 705
Chap. XXIX. Seconde régence de Catherine de Médicis. Premiers états de Blois. Empoisonnement de Henri de Condé. Lettre de Henri IV, etc 706
Chap. XXX. Assassinat des Guises. Procès criminel commencé contre le roi Henri III. 708
Avertissement au procès. 709
Chap. XXXI. Parlement traîné à la Bastille par les factieux. Décret de la Sorbonne contre Henri III, Meurtre de ce monarque. 710
Chap. XXXII. Arrêts de plusieurs parlements, après la mort de Henri III. Le premier président Brisson pendu par la faction des seize. 712
Chap. XXXIII. Le royaume démembré. Le seul parlement séant auprès de Henri IV peut montrer sa fidélité. Il décrète de prise de corps le nonce du pape. 714
Chap. XXXIV. Etats-généraux tenus à Paris par des Espagnols et des Italiens. Le parlement soutient la loi salique. Abjuration de Henri IV. 715
Chap. XXXV. Henri IV reconnu dans Paris. 717
Chap. XXXVI. Henri IV assassiné par Jean Châtel. Jésuites chassés. Le roi maudit à Rome, et puis absous. 719
Chap. XXXVII. Assemblée de Rouen. Administration des finances. 721
Chap. XXXVIII. Henri IV ne peut obtenir de l'argent pour reprendre Amiens, s'en passe et le reprend. 722
Chap. XXXIX. D'une fameuse démoniaque. 723
Chap. XL. De l'édit de Nantes. Discours de Henri IV au parlement. Paix de Vervins. 724
Chap. XLI. Divorce de Henri IV. 726
Chap. XLII. Jésuites rappelés. Ibid.
Chap. XLIII. Singulier arrêt du parlement contre le prince de Condé, qui avait emmené sa femme à Bruxelles. 727
Chap. XLIV. Meurtre de Henri IV. Le parlement déclare sa veuve régente. 728
Chap. XLV. Obsèques du grand Henri IV. 729
Chap. XLVI. Etats-généraux. Etranges assertions du cardinal Duperron. Fidélité et fermeté du parlement. 730
Chap. XLVII. Querelle du duc d'Epernon avec le parlement. Remontrances mal reçues. 731
Chap. XLVIII. Du meurtre du maréchal d'Ancre et de sa femme. 733
Chap. XLIX. Arrêt du parlement en faveur d'Aristote. Habile friponnerie d'un nonce. Mort de l'avocat-général Servin, en parlant au parlement. 734
Chap. L. La mère et le frère du roi quittent le royaume. Conduite du parlement. 736
Chap. LI. Du mariage de Gaston de France avec Marguerite de Lorraine, cassé par le parlement de Paris et par l'assemblée du clergé. 738
Chap. LII. De la résistance apportée par le parlement à l'établissement de l'académie française. 739
Chap. LIII. Secours offert au roi par le parlement de Paris. Plusieurs de ses membres emprisonnés. Combat à coups de poing du parlement avec la chambre des comptes dans l'église de Notre-Dame. 740
Chap. LIV. Commencement des troubles pendant le ministère de Mazarin. Le parlement suspend pour la première fois les fonctions de la justice. 741
Chap. LV. Commencement des troubles civils, causés par l'administration des finances. 742
Chap. LVI. Des Barricades et de la guerre de la fronde. 744
Chap. LVII. Fin des guerres civiles de Paris. Le parlement rentre dans son devoir; il harangue le cardinal Mazarin. 747
Chap. LVIII. Du parlement depuis que Louis XIV régna par lui-même Ibid.
Chap. LIX. Régence du duc d'Orléans. 749
Chap. LX. Finances et système de Law pendant la régence. 751
Chap. LXI. L'Ecossais Law contrôleur-général; ses opérations, ruine de l'état. 754
Chap. LXII. Du parlement et de la bulle *Unigenitus*, au temps du ministère de Dubois, archevêque de Cambrai et cardinal. 755
Chap. LXIII. Du parlement sous le ministère du duc de Bourbon. 757
Chap. LXIV. Du parlement au temps du cardinal Fleury. Ibid.
Chap. LXV. Du parlement, des convulsions, des folies de Paris jusqu'à 1752. 759
Chap. LXVI. Suite des folies. 763
Chap. LXVII. Attentat de Damiens sur la personne du roi. 766
Chap. LXVIII. De l'abolissement des Jésuites. 770
Chap. LXIX. Le parlement mécontente le roi et une partie de la nation. Son arrêt contre le chevalier de La Barre et contre le général Lalli. 771

## FRAGMENTS HISTORIQUES SUR L'INDE,

### ET SUR LE GÉNÉRAL LALLY.

Article I. Tableau historique du commerce de l'Inde. 773
Art. II. Commencements des premiers troubles de l'Inde, et des animosités entre les Compagnies française et anglaise. 775
Art. III. Sommaire des actions de La Bourdonnais et de Dupleix. Ibid.
Art. IV. Envoi du comte de Lalli dans l'Inde. Quel était ce général; quels étaient ses services avant cette expédition. 779

Digitized by Google

ART. V. Etat de l'Inde lorsque le général Lalli y fut envoyé. 779
ART. VI. Des Gentous et de leurs coutumes les plus remarquables. 781
ART. VII. Des Brames. 783
ART. VIII. Des guerriers de l'Inde, et des dernières révolutions. 784
ART. IX. Suite des révolutions. 785
ART. X. Description sommaire des côtes de la presqu'île où les Français et les Anglais ont commercé et fait la guerre. 788
ART. XI. Suite de la connaissance des côtes de l'Inde. 788
ART. XII. Ce qui se passait dans l'Inde avant l'arrivée du général Lalli. Histoire d'Angria; Anglais détruits dans le Bengal. 789
ART. XIII. Arrivée du général Lalli; ses succès, ses traverses. Conduite d'un jésuite nommé Lavaur. 793
ART. XIV. Le comte de Lalli prend Arcate, assiége Madras. Commencement de ses malheurs. 795
ART. XV. Malheurs nouveaux de la compagnie des Indes. 797
ART. XVI. Aventure extraordinaire dans Surate. Les Anglais y dominent. 798
ART. XVII. Prise et destruction de Pondichéri. 799
ART. XVIII. Lalli et les autres prisonniers conduits en Angleterre, relâchés sur parole. Procès criminel de Lalli. 801
ART. XIX. Fin du procès criminel contre Lalli. Sa mort. 803
ART. XX. Destruction de la compagnie française des Indes. 807
ART. XXI. De la science des brachmanes. 808
ART. XXII. De la religion des brachmanes, et surtout de l'adoration d'un seul Dieu. 809
ART. XXIII. De l'ancienne mythologie philosophique avérée, et des principaux dogmes des anciens brachmanes sur l'origine du mal. 811
ART. XXIV. De la métempsycose. 814
ART. XXV. D'une trinité reconnue par les brames. De leur prétendue idolâtrie. 815
ART. XXVI. Du catéchisme indien 816
ART. XXVII. Du baptême indien. 817
ART. XXVIII. Du paradis terrestre des Indiens, et de la conformité apparente de quelques uns de leurs contes avec les vérités de notre sainte Ecriture. 818
ART. XXIX. Du Lingam et de quelques autres superstitions. 819
ART. XXX. Epreuves. 820
ART. XXXI. De l'histoire des Indiens jusqu'à Timour ou Tamerlan. 821
ART. XXXII. De l'histoire indienne depuis Tamerlan jusqu'à M. Holwell. 823
ART. XXXIII. De Babar qui conquit une partie de l'Inde, après Tamerlan, au XVIe siècle. D'Acbar, brigand encore plus heureux. Des barbaries exercées chez la nation la plus humaine de la terre. 824
ART. XXXIV. Suite de l'histoire de l'Inde jusqu'à 1770. 826
ART. XXXV. Portrait d'un peuple singulier dans l'Inde. Nouvelles victoires des Anglais. 827
ART. XXXVI. Des provinces entre lesquelles l'empire de l'Inde était partagé vers l'an 1770, et particulièrement de la république des Seikes 828

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
1952 40
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
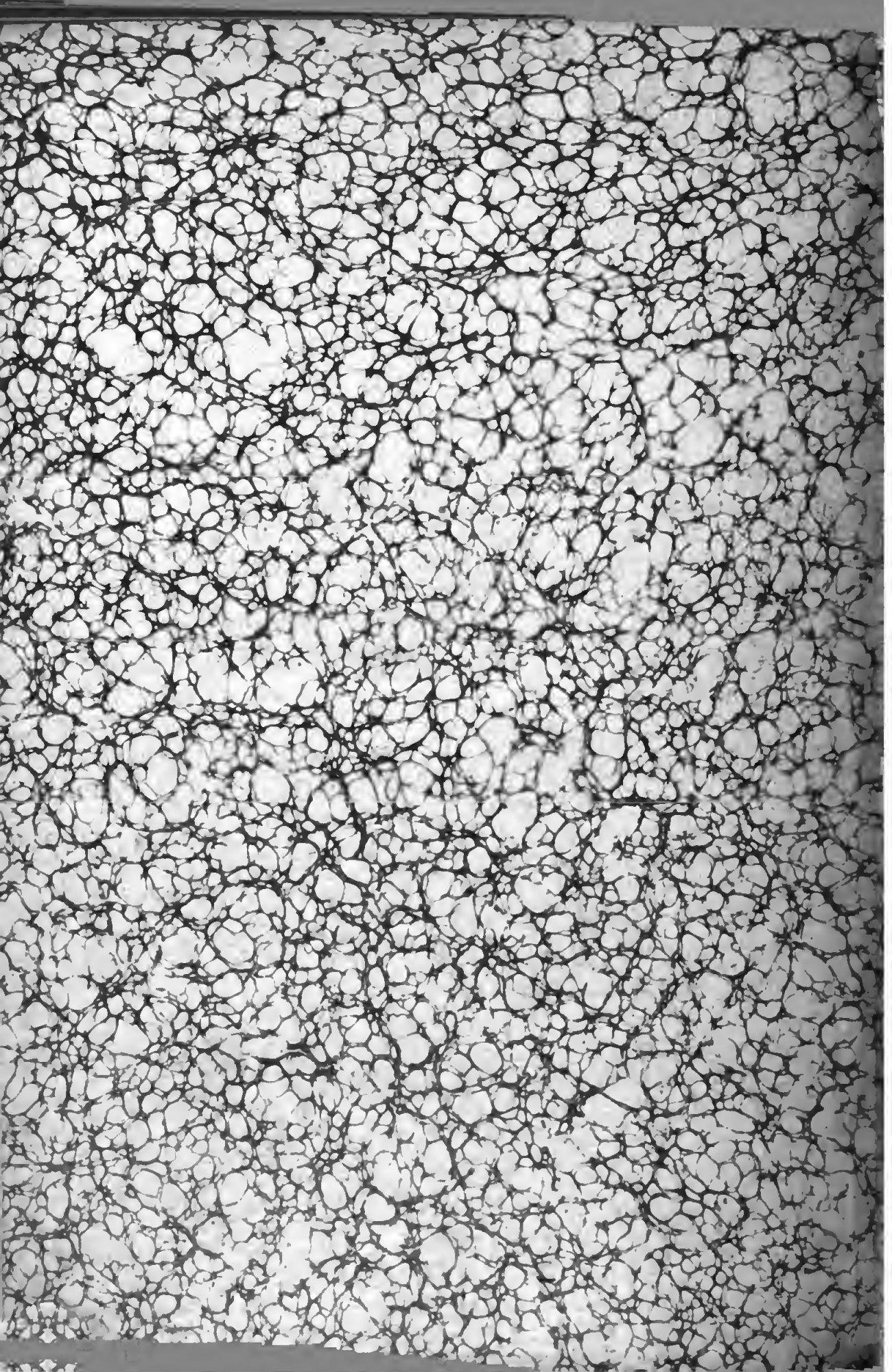
Digitized by Google